






BIBLIOTECA LUCCHESI-PALLI
III.ª SALA
SCAFFALE 8
PLUTEO III
N.° CATENA 23(1


OTECA
SI·PALLI·
Grande Sala
8 · III · 23(1



ŒUVRES COMPLÈTES

DE

MARMONTEL.

TOME PREMIER.

Ire. PARTIE.

CONTENANT

MÉMOIRES DUN PÈRE POUR SERVIR A L'INSTRUCTION DE SES ENFANS.

SE TROUVE :

A Agen	Noubel.
A Angers	Fourrier-Mame.
A Amiens	Allo.
A Angoulême	F. Tremeau et Cie.
A Bayonne	Bonzom.
A Besançon	Deis.
A Bordeaux	Lawalle jeune.
A Cambrai	Giard.
A Châteaudun	Lecesne.
A Chartres	Hervé.
A Colmar	Pannetier.
A Dijon	Noëllat.
A Hesdin	Thulliez.
A Lyon	Bohaire.
Au Mans	Fleuriot.
A Marseille	Masvert. Camoins. Chaix.
A Meaux	Dubois-Berthault.
A Metz	Devilly.
A Montpellier	Sevalle.
A Nantes	Victor Mangin fils. Forest.
A Nismes	Melquiond.
A Rennes	Molliex. Duchesne.
A La Rochelle	Chauvet.
A Rouen	Frère aîné. Renault.
A Saint-Brieux	Lemonnier.
A Saint-Gaudens	Longuefosse.
A Saint-Malo	Rottier.
A Strasbourg	Levrault.
A Toulon	Bellut.
A Valence	Dourille (*de Crest*).
A Villeneuve sur Lot	Crosilles.

A Bruxelles	Stapleaux. Demat. Berthot.
A Gand	Houdin.
A La Haye	Vallez. Detune.
A Lausanne	Fischer.
A Liège	Desoër. Collardin.
A Manheim	Fontaine.
A Mons	Leroux.
A Naples	Borel.
A Varsovie	Glucksberg.
A Leipzick	Grieshammer.

ŒUVRES

DE

MARMONTEL.

TOME PREMIER.

Ire. PARTIE.



A PARIS,

CHEZ A. BELIN, IMPRIMEUR-LIBRAIRE,

RUE DES MATHURINS ST.-J., HÔTEL CLUNY.

1819.

AVERTISSEMENT

POUR L'ÉDITION DE 1786.

Il est temps d'examiner et de recueillir ceux de mes ouvrages que je puis désirer de laisser après moi. C'est une précaution que tout homme de lettres, soigneux de sa mémoire, devrait prendre à un certain âge : car il en est un où l'on n'est pas encore assez bon juge de ses propres écrits ; et il en est un où l'on est déjà, ou trop sévère par humeur, ou trop indulgent par faiblesse, ou trop irrésolu par excès de timidité. C'est donc entre l'âge des illusions et celui des scrupules, que j'ai tâché de saisir le moment d'une saine réflexion.

J'ai revu les essais de ma jeunesse avec le plus de sévérité, ou le moins d'indulgence qu'a pu me le permettre l'amour d'un père pour ses premiers enfans ; et de ceux que je n'ai pas eu le courage de rebuter, j'ai du moins pris soin d'effacer une partie de ces défauts qu'une trop vive impatience de produire, et une précipitation commandée par l'infortune, y avaient laissés.

Trente ans d'études et d'observations m'auraient peut-être mis en état de les rendre meilleurs. Mais corriger à fond, c'est reproduire ; et le déclin de ma vie est si rapide, les momens en échappent avec tant de vitesse, et ce présent fugitif est si cher, qu'on n'a plus le loisir de s'occuper longuement du passé. D'ailleurs, à un grand intervalle, on n'est plus semblable à soi-même ; et en voulant corriger le jeune homme, le vieillard peut avoir ses torts. Il y a dans les écrits, ainsi que dans les mœurs, des qualités qui distinguent les âges ; et les bonnes et les mauvaises ont quelquefois entre elles tant d'affinité et de cohérence, que sans porter atteinte aux unes, il est presque impossible

d'en détacher les autres. En retouchant ces premiers écrits, j'ai donc tenu ma main aussi légère qu'elle peut l'être encore : ils en seront peut-être moins châtiés, mais plus naturels.

Mes Contes, et ceux de mes ouvrages où, comme dans mes Contes, j'ai tâché de rendre sensibles des vérités intéressantes, sont tels qu'il a été en moi de les produire dans la maturité de l'âge, et je n'y ai presque rien changé.

Ma Poétique était le fruit de mes études particulières : je les communiquais aux jeunes gens, dans l'intention de leur épargner le long travail que j'avais fait pour moi. Mais ce recueil d'observations, d'abord rédigé à la hâte, ne m'a paru, à l'examen, ni assez complet, ni assez réfléchi : en le fondant presque en entier dans les articles littéraires que j'ai semés dans l'Encyclopédie, j'ai eu lieu bien souvent, tantôt d'en éclaircir, d'en développer les principes, tantôt de les rectifier; et quand j'ai fait, en dernier lieu, le même travail sur la Rhétorique, j'y ai apporté le même soin. C'est donc le résultat de trente ans de méditations sur l'art d'écrire, que je donne aujourd'hui sous le titre d'*Élémens de Littérature*.

La traduction de *la Pharsale* de Lucain fut ma réponse à une espèce de défi que me donnèrent les gens de lettres. Dans un temps où presque personne n'avait lu ce poëme que dans la version ampoulée de Brébeuf, j'osai soutenir que Lucain avait été un homme de génie. On connaissait déjà mon admiration pour Corneille; et comme Corneille, avec toute son éloquence et sa sublime simplicité, est quelquefois déclamateur, et que Lucain l'est beaucoup plus encore, on m'accusa de n'aimer que l'enflure et que la déclamation. Corneille se défendait lui-même; mais Lucain était inconnu : pour me justifier, il fallut le traduire. Je l'ai traduit avec tout l'intérêt qu'inspire la mémoire d'un jeune poëte de vingt-sept ans, à qui l'on vint couper les veines avant qu'il eût achevé son esquisse; et si j'en crois ceux des gens de lettres en qui j'ai le plus de confiance, ma-

traduction, quoiqu'en prose, a fait concevoir de Lucain une opinion qu'on n'en avait pas.

A l'égard des Pièces fugitives que je recueille, les unes ont passé sous les yeux d'un maître qui m'aimait assez pour me traiter sévèrement; d'autres ont été faites pour nos assemblées académiques; et le public a bien voulu les écouter avec indulgence. Puissent-elles, à la lecture, obtenir la même faveur!

Je surveillerai assidûment l'exécution typographique de cette édition de mes œuvres. Elle sera distribuée en quatre ou cinq parties, et en autant de livraisons, qui se succéderont à très-peu d'intervalle. Si j'ai dans la suite quelques volumes à y ajouter, j'exigerai qu'ils soient imprimés du même caractère, et dans le même format que les volumes précédens.



MÉMOIRES
D'UN PÈRE
POUR SERVIR A L'INSTRUCTION DE SES ENFANS.

LIVRE PREMIER.

C'est pour mes enfans que j'écris l'histoire de ma vie ; leur mère l'a voulu. Si quelque autre y jette les yeux, qu'il me pardonne les détails minutieux pour lui, mais que je crois intéressans pour eux. Mes enfans ont besoin de recueillir les leçons que le temps, l'occasion, l'exemple, les situations diverses par où j'ai passé, m'ont données. Je veux qu'ils apprennent de moi à ne jamais désespérer d'eux-mêmes, mais à s'en défier toujours ; à craindre les écueils de la bonne fortune, et à passer avec courage les détroits de l'adversité.

J'ai eu sur eux l'avantage de naître dans un lieu où l'inégalité de conditions et de fortune ne se faisait presque pas sentir. Un peu de bien, quelque industrie ou un petit commerce, formaient l'état de presque tous les habitans de Bort, petite ville de Limosin, où j'ai reçu le jour. La médiocrité y tenait lieu de richesse ; chacun y était libre et utilement occupé. Ainsi la fierté, la franchise, la noblesse du naturel n'y étaient altérées par aucune sorte d'humiliation, et nulle part le sot orgueil n'était plus mal reçu ni plus tôt corrigé. Je puis donc dire que, durant mon enfance, quoique né dans l'obscurité, je n'ai connu que mes égaux ; de là peut-être un peu de roideur que j'ai eu dans le caractère, et que la raison même et l'âge n'ont jamais assez amollie.

Bort, situé sur la Dordogne, entre l'Auvergne et le Limosin, est effrayant au premier aspect pour le voyageur, qui de loin, du haut de la montagne, le voit au fond d'un précipice, menacé d'être submergé par les torrens que forment les orages, ou écrasé par une chaîne de rochers volcaniques, les uns plantés comme des tours sur la hauteur qui domine la ville, et les autres déjà pendans et à demi-déracinés ; mais Bort devient un séjour riant, lorsque l'œil rassuré se promène dans le vallon. Au-dessus de la ville, une île verdoyante que la rivière embrasse et qu'animent le mouvement et le bruit d'un moulin, est un bocage peuplé d'oiseaux. Sur les deux bords de la rivière, des vergers, des prairies et des champs cultivés par un peuple laborieux forment des

tableaux variés. Au-dessous de la ville le vallon se déploie, d'un côté en un vaste pré que des sources d'eau vive arrosent ; de l'autre, en des champs couronnés par une enceinte de collines, dont la douce pente contraste avec les rochers opposés. Plus loin, cette enceinte est rompue par un torrent qui, des montagnes, roule et bondit à travers des forêts, des rochers et des précipices, et vient tomber dans la Dordogne par une des plus belles cataractes du continent, soit pour le volume des eaux, soit pour la hauteur de leur chute ; phénomène auquel il ne manque, pour être renommé, que de plus fréquens spectateurs.

C'est près de là qu'est située cette petite métairie de Saint-Thomas, où je lisais Virgile à l'ombre des arbres fleuris qui entouraient nos ruches d'abeilles, et où je faisais de leur miel des goûters si délicieux. C'est de l'autre côté de la ville, au-dessus du moulin et sur la pente de la côte, qu'est cet enclos où, les beaux jours de fêtes, mon père me menait cueillir des raisins de la vigne que lui-même il avait plantée, ou des cerises, des prunes et des pommes des arbres qu'il avait greffés.

Mais ce qui, dans mon souvenir, fait le charme de ma patrie, c'est l'impression qui me reste des premiers sentimens dont mon âme fut comme imbue et pénétrée par l'inexprimable tendresse que ma famille avait pour moi. Si j'ai quelque bonté dans le caractère, c'est à ces douces émotions, à ce bonheur habituel d'aimer et d'être aimé, que je crois le devoir. Ah ! quel présent nous fait le ciel, lorsqu'il nous donne de bons parens !

Je dus aussi beaucoup à une certaine aménité de mœurs qui régnait alors dans ma ville, et il fallait bien que la vie simple et douce qu'on y menait eût de l'attrait, puisqu'il n'y avait rien de plus rare que de voir les enfans de Bort s'en éloigner. Leur jeunesse était cultivée, et dans les colléges voisins leur colonie se distinguait ; mais ils revenaient dans leur ville, comme un essaim d'abeilles à la ruche après le butin.

J'avais appris à lire dans un petit couvent de religieuses, bonnes amies de ma mère. Elles n'élevaient que des filles ; mais en ma faveur, elles firent une exception à cette règle. Une demoiselle bien née, et qui, depuis long-temps, vivait retirée dans cet hospice, avait eu la bonté d'y prendre soin de moi. Je dois bien chérir sa mémoire et celle des religieuses qui m'aimaient comme leur enfant !

De là je passai à l'école d'un prêtre de la ville, qui, gratuitement et par goût, s'était voué à l'instruction des enfans. Fils unique d'un cordonnier, le plus honnête homme du monde, cet ecclésiastique était un vrai modèle de la piété filiale. J'ai encore présent l'air de bienséance et d'égards mutuels qu'avaient l'un

avec l'autre, le vieillard et son fils, le premier n'oubliant jamais la dignité du sacerdoce, ni le second la sainteté du caractère paternel. L'abbé Vaissière (c'était son nom), après avoir rempli ses fonctions à l'église, partageait le reste de son temps entre la lecture et les leçons qu'il nous donnait. Dans le beau temps, un peu de promenade, et quelquefois, pour exercice, une partie de mail dans la prairie, étaient ses seuls amusemens. Il était sérieux, sévère, et d'une figure imposante. Pour toute société, il avait deux amis, gens estimés dans notre ville. Ils ont vécu ensemble dans la plus paisible intimité, se réunissant tous les jours, et tous les jours se retrouvant les mêmes, sans altération, sans refroidissement dans le plaisir de se revoir, et, pour complément de bonheur, ils sont morts à peu d'intervalles. Je n'ai guère vu d'exemple d'une si douce et si constante égalité dans le cours de la vie humaine.

A cette école j'avais un camarade qui fut pour moi, dès mon enfance, un objet d'émulation. Son air sage et posé, son application à l'étude, le soin qu'il prenait de ses livres, où je n'apercevais jamais aucune tache, ses blonds cheveux toujours si bien peignés, son habit toujours propre dans sa simplicité, son linge toujours blanc, étaient pour moi un exemple sensible; et il est rare qu'un enfant inspire à un enfant l'estime que j'avais pour lui. Il s'appelait Durant. Son père, laboureur d'un village voisin, était connu du mien; j'allais en promenade, avec son fils, le voir dans son village. Comme il nous recevait, ce bon vieillard en cheveux blancs! la bonne crême, le bon lait, le bon pain bis qu'il nous donnait! et que d'heureux présages il se plaisait à voir dans mon respect pour sa vieillesse! Que ne puis-je aller sur sa tombe semer des fleurs! il doit y reposer en paix; car de sa vie il ne fit que du bien. Vingt ans après, nous nous sommes, son fils et moi, retrouvés à Paris sur des routes bien différentes; mais je lui ai reconnu le même caractère de sagesse et de bienséance qu'il avait à l'école, et ce n'a pas été pour moi une légère satisfaction que celle de nommer un de ses enfans au baptême. Revenons à mes premiers ans.

Mes leçons de latin furent interrompues par un accident singulier. J'avais un grand désir d'apprendre; mais la nature m'avait refusé le don de la mémoire. J'en avais assez pour retenir le sens de ce que je lisais; mais les mots ne laissaient aucune trace dans ma tête, et, pour les y fixer, c'était la même peine que si j'avais écrit sur un sable mouvant. Je m'obstinais à suppléer, par mon application, à la faiblesse de mon organe; ce travail excéda les forces de mon âge; mes nerfs en furent affectés. Je devins comme somnambule: la nuit, tout endormi, je me

levais sur mon séant, et, les yeux entr'ouverts, je récitais à haute voix les leçons que j'avais apprises. Le voilà fou, dit mon père à ma mère, si vous ne lui faites pas quitter ce malheureux latin ; et l'étude en fut suspendue ; mais au bout de huit ou dix mois, je la repris; et au sortir de ma onzième année, mon maître ayant jugé que j'étais en état d'être reçu en quatrième, mon père consentit, quoiqu'à regret, à me mener lui-même au collége de Mauriac, qui était le plus voisin de Bort.

Ce regret de mon père était d'un homme sage, et je dois le justifier. J'étais l'aîné d'un grand nombre d'enfans; mon père, un peu rigide, mais bon par excellence sous un air de rudesse et de sévérité, aimait sa femme avec idolâtrie : il avait bien raison! la plus digne des femmes, la plus intéressante, la plus aimable dans son état, c'était ma tendre mère. Je n'ai jamais conçu comment, avec la simple éducation de notre petit couvent de Bort, elle s'était donné et tant d'agrément dans l'esprit, et tant d'élévation dans l'âme, et singulièrement dans le langage et dans le style, ce sentiment des convenances si juste, si délicat, si fin, qui semblait être en elle le pur instinct du goût. Mon bon évêque de Limoges, le vertueux Coëtlosquet, m'a parlé souvent à Paris, avec le plus tendre intérêt, des lettres que lui avait écrites ma mère, en me recommandant à lui.

Mon père avait pour elle autant de vénération que d'amour. Il ne lui reprochait que son faible pour moi, et ce faible avait une excuse : j'étais le seul de ses enfans qu'elle avait nourri de son lait; sa trop frêle santé ne lui avait plus permis de remplir un devoir si doux. Sa mère ne m'aimait pas moins; je crois la voir encore, cette bonne petite vieille : le charmant naturel! la douce et riante gaieté! Econome de la maison, elle présidait au ménage, et nous donnait à tous l'exemple de la tendresse filiale; car elle avait aussi sa mère, et la mère de son mari, dont elle avait le plus grand soin. Je date d'un peu loin en parlant de mes bisaïeules; mais je me souviens bien qu'à l'âge de quatre-vingts ans elles vivaient encore, buvant au coin du feu le petit coup de vin, et se rappelant le vieux temps, dont elles nous faisaient des contes merveilleux.

Ajoutez au ménage trois sœurs de mon aïeule, et la sœur de ma mère, cette tante qui m'est restée; c'était au milieu de ces femmes et d'un essaim d'enfans que mon père se trouvait seul : avec très-peu de bien, tout cela subsistait. L'ordre, l'économie, le travail, un petit commerce, et surtout la frugalité nous entretenaient dans l'aisance. Le petit jardin produisait presque assez de légumes pour les besoins de la maison; l'enclos nous donnait des fruits, et nos coings, nos pommes, nos poires, confits au

miel de nos abeilles, étaient, durant l'hiver, pour les enfans et pour les bonnes vieilles, les déjeuners les plus exquis. Le troupeau de la bergerie de Saint-Thomas habillait de sa laine, tantôt les femmes et tantôt les enfans; mes tantes la filaient; elles filaient aussi le chanvre du champ qui nous donnait du linge ; et les soirées où, à la lueur d'une lampe qu'alimentait l'huile de nos noyers, la jeunesse du voisinage venait teiller avec nous ce beau chanvre, formaient un tableau ravissant. La récolte des grains de la petite métairie assurait notre subsistance ; la cire et le miel des abeilles, que l'une de mes tantes cultivait avec soin, étaient un revenu qui coûtait peu de frais ; l'huile exprimée de nos noix encore fraîches, avait une saveur, une odeur que nous préférions au goût et au parfum de celle de l'olive. Nos galettes de sarrazin, humectées, toutes brûlantes, de ce bon beurre du Mont-d'Or, étaient pour nous le plus friand régal. Je ne sais pas quel mets nous eût paru meilleur que nos raves et nos châtaignes; et en hiver, lorsque ces belles raves grillaient le soir à l'entour du foyer, ou que nous entendions bouillonner l'eau du vase où cuisaient ces châtaignes si savoureuses et si douces, le cœur nous palpitait de joie. Je me souviens aussi du parfum qu'exhalait un beau coing rôti sous la cendre, et du plaisir qu'avait notre grand'mère à le partager entre nous. La plus sobre des femmes nous rendait tous gourmands. Ainsi, dans un ménage où rien n'était perdu, de petits objets réunis entretenaient une sorte d'aisance, et laissaient peu de dépense à faire pour suffire à tous nos besoins. Le bois mort dans les forêts voisines était en abondance et presque en non-valeur ; il était permis à mon père d'en tirer sa provision. L'excellent beurre de la montagne et les fromages les plus délicats étaient communs et coûtaient peu ; le vin n'était pas cher, et mon père lui-même en usait sobrement.

Mais enfin, quoique bien modique, la dépense de la maison ne laissait pas d'être à peu près la mesure de nos moyens; et, quand je serais au collége, la prévoyance de mon père s'exagérait les frais de mon éducation; d'ailleurs, il regardait comme un temps assez mal employé celui qu'on donnait aux études : le latin, disait-il, ne faisait que des fainéans. Peut-être aussi avait-il quelque pressentiment du malheur que nous eûmes de nous le voir ravir par une mort prématurée ; et, en me faisant de bonne heure prendre un état d'une utilité moins tardive et moins incertaine, pensait-il à laisser en moi un second père à ses enfans. Cependant, pressé par ma mère, qui désirait passionnément qu'au moins son fils aîné fît ses études, il consentit à me mener au collége de Mauriac.

Accablé de caresses, baigné de douces larmes et chargé de bénédictions, je partis donc avec mon père; il me portait en croupe,

et le cœur me battait de joie ; mais il me battit de frayeur quand mon père me dit ces mots : « On m'a promis, mon fils, que vous seriez reçu en quatrième ; si vous ne l'êtes pas, je vous remmène, et tout sera fini. » Jugez avec quel tremblement je parus devant le régent qui allait décider de mon sort. Heureusement c'était ce bon P. Malosse dont j'ai eu tant à me louer ; il y avait dans son regard, dans le son de sa voix, dans sa physionomie, un caractère de bienveillance si naturel et si sensible, que son premier abord annonçait un ami à l'inconnu qui lui parlait. Après nous avoir accueillis avec cette grâce touchante, et invité mon père à revenir savoir quel serait le succès de l'examen que j'allais subir, me voyant encore bien timide, il commença par me rassurer ; ensuite, pour épreuve, il me donna un thême : ce thême était rempli de difficultés presque toutes insolubles pour moi. Je le fis mal, et après l'avoir lu : « Mon enfant, me dit-il, vous êtes bien loin d'être en état d'entrer dans cette classe ; vous aurez même bien de la peine à être reçu en cinquième. » Je me mis à pleurer. « Je suis perdu, lui dis-je ; mon père n'a aucune envie de me laisser continuer mes études ; il ne m'amène ici que par complaisance pour ma mère, et, en chemin, il m'a déclaré que, si je n'étais pas reçu en quatrième, il me remmenerait chez lui ; cela me fera bien du tort, et bien du chagrin à ma mère ! Ah ! par pitié, recevez-moi ; je vous promets, mon père, d'étudier tant, que dans peu vous aurez lieu d'être content de moi. » Le régent, touché de mes larmes et de ma bonne volonté, me reçut, et dit à mon père de n'être pas inquiet de moi, qu'il était sûr que je ferais bien.

Je fus logé, selon l'usage du collége, avec cinq autres écoliers, chez un honnête artisan de la ville ; et mon père, assez triste de s'en aller sans moi, m'y laissa avec mon paquet, et des vivres pour la semaine ; ces vivres consistaient en un gros pain de seigle, un petit fromage, un morceau de lard et deux ou trois livres de bœuf ; ma mère y avait ajouté une douzaine de pommes. Voilà, pour le dire une fois, quelle était toutes les semaines la provision des écoliers les mieux nourris du collége. Notre bourgeoise nous faisait la cuisine, et pour sa peine, son feu, sa lampe, ses lits, son logement, et même les légumes de son petit jardin qu'elle mettait au pot, nous lui donnions par tête vingt-cinq sols par mois, en sorte que, tout calculé, hormis mon vêtement, je pouvais coûter, à mon père, de quatre à cinq louis par an. C'était beaucoup pour lui, et il me tardait bien de lui épargner cette dépense.

Le lendemain de mon arrivée, comme je me rendais le matin dans ma classe, je vis à sa fenêtre mon régent, qui, du bout du

doigt, me fit signe de monter chez lui. Mon enfant, me dit-il, vous avez besoin d'une instruction particulière et de beaucoup d'études pour atteindre vos condisciples; commençons par les élémens, et venez ici, demi-heure avant la classe, tous les matins, me réciter les règles que vous aurez apprises; en vous les expliquant, je vous en marquerai l'usage. Je pleurai aussi ce jour-là, mais ce fut de reconnaissance. En lui rendant grâces de ses bontés, je le priai d'y ajouter celle de m'épargner, pour quelque temps, l'humiliation d'entendre lire à haute voix mes thêmes dans la classe. Il me le promit, et j'allai me mettre à l'étude.

Je ne puis dire assez avec quel tendre zèle il prit soin de m'instruire, et quel attrait il sut donner à ses leçons. Au seul nom de ma mère, dont je lui parlais quelquefois, il semblait en respirer l'âme, et, quand je lui communiquais les lettres où l'amour maternel lui exprimait sa reconnaissance, les larmes lui coulaient des yeux.

Du mois d'octobre où nous étions, jusqu'aux fêtes de Pâques, il n'y eut pour moi ni amusement, ni dissipation; mais, après cette demi-année, familiarisé avec toutes mes règles, ferme dans leur application, et comme dégagé des épines de la syntaxe, je cheminai plus librement. Dès-lors je fus l'un des meilleurs écoliers de la classe, et peut-être le plus heureux; car j'aimais mon devoir, et, presque sûr de le faire assez bien, ce n'était pour moi qu'un plaisir. Le choix des mots et leur emploi, en traduisant de l'une en l'autre langue, même déjà quelque élégance dans la construction des phrases, commencèrent à m'occuper; et ce travail, qui ne va point sans l'analyse des idées, me fortifia la mémoire. Je m'aperçus que c'était l'idée attachée au mot qui lui faisait prendre racine; et la réflexion me fit bientôt sentir que l'étude des langues était aussi l'étude de l'art de démêler les nuances de la pensée, de la décomposer, d'en former le tissu, d'en saisir avec précision les caractères et les rapports; qu'avec les mots, autant de nouvelles idées s'introduisaient et se développaient dans la tête des jeunes gens, et qu'ainsi les premières classes étaient un cours de philosophie élémentaire bien plus riche, plus étendu et plus réellement utile qu'on ne pense, lorsqu'on se plaint que, dans les colléges, on n'apprenne que du latin.

Ce fut ce travail de l'esprit que me fit observer, dans l'étude des langues, un vieillard à qui mon régent m'avait recommandé. Ce vieux jésuite, le P. Bourges, était l'un des hommes les plus versés dans la connaissance de la bonne latinité. Chargé de suivre et d'achever le travail du P. Vanière, dans son dictionnaire poétique latin, il avait humblement demandé à faire en même

temps la classe de cinquième dans ce petit collége des montagnes d'Auvergne. Il se prit d'intérêt pour moi, et m'invita à l'aller voir les matins des jours de congé. Vons croyez bien que je n'y manquais pas, et il avait la bonté de donner à mon instruction qnelquefois des heures entières. Hélas! le seul office que je pouvais lui rendre, était de lui servir la messe; mais c'était un mérite à ses yeux, et voici pourquoi.

Ce bon vieillard était, dans ses prières, tourmenté de scrupules pour des distractions dont il se défendait avec la plus pénible contention d'esprit: c'était surtout en disant la messe qu'il redoublait d'efforts pour fixer sa pensée à chaque mot qu'il prononçait; et, lorsqu'il en venait aux paroles du sacrifice, les gouttes de sueur tombaient de son front chauve et prosterné. Je voyais tout son corps frémir de respect et d'effroi, comme s'il avait vn les voûtes du ciel s'entr'ouvrir sur l'autel, et le Dieu vivant y descendre. Il n'y eut jamais d'exemple d'une foi plus vive et plus profonde; aussi, après avoir rempli ce saint devoir, en était-il comme épuisé.

Il se délassait avec moi par le plaisir qu'il avait à m'instruire, et par celui que j'avais moi-même à recevoir ses instructions. Ce fut lui qui m'apprit que l'ancienne littérature était une sonrce intarissable de richesses et de beautés, et qui m'en donna cette soif que soixante ans d'étude n'ont pas encore éteinte. Ainsi, dans un collége obscur, je me trouvais avoir pour maître un des hommes les plus lettrés qui fussent peut-être au monde; mais je n'eus pas long-temps à jouir de cet avantage; le P. Bourges fut transféré, et, six ans après, je le retrouvai dans la maison professe de Toulouse, infirme et presque délaissé. C'était un vice bien odieux dans le régime et les mœurs des jésuites, que cet abandon des vieillards! L'homme le plus laborieux, le plus long-temps utile, dès qu'il cessait de l'être, était mis au rebut; dureté insensée autant qu'elle était inhumaine, parmi des êtres vieillissant, et dont chacun serait rebuté à son tour.

A l'égard de notre collége, son caractère distinctif était une police exercée par les écoliers sur eux-mêmes. Les chambrées réunissaient des écoliers de différentes classes, et parmi eux l'autorité de l'âge ou celle du talent, naturellement établie, mettait l'ordre et la règle dans les études et dans les mœurs. Ainsi l'enfant qui, loin de sa famille, semblait hors de la classe être abandonné à lui-même, ne laissait pas d'avoir parmi ses camarades des surveillans et des censeurs. On travaillait ensemble et autour de la même table; c'était un cercle de témoins qui, sous les yeux les uns des autres, s'imposaient réciproquement le silence et l'attention. L'écolier oisif s'ennuyait d'une immobilité muette, et

se lassait bientôt de son oisiveté; l'écolier inhabile, mais appliqué, se faisait plaindre; on l'aidait, on l'encourageait; si ce n'était pas le talent, c'était la volonté qu'on estimait en lui; mais il n'y avait ni indulgence, ni pitié pour le paresseux incurable; et, lorsqu'une chambrée entière était atteinte de ce vice, elle était comme déshonorée; tout le collége la méprisait, et les parens étaient avertis de n'y pas mettre leurs enfans. Nos bourgeois avaient donc eux-mêmes un grand intérêt à ne loger que des écoliers studieux. J'en ai vu renvoyer uniquement pour cause de paresse et d'indiscipline. Ainsi, dans presque aucun de ces groupes d'enfans, l'oisiveté n'était soufferte, jamais l'amusement et la dissipation ne venaient qu'après le travail.

Un usage que je n'ai vu établi que dans ce collége, y donnait aux études, vers la fin de l'année, un redoublement de ferveur. Pour monter d'une classe à une autre, il y avait un sévère examen à subir, et l'une des tâches que nous avions à remplir pour cet examen, était un travail de mémoire. Selon la classe, c'était, pour la poésie, du Phèdre ou de l'Ovide, ou du Virgile, ou de l'Horace; et pour la prose, du Cicéron, du Tite-Live, du Quinte-Curce, ou du Salluste; le tout ensemble, à retenir par cœur, formait une masse d'études assez considérable. On s'y prenait de loin, et ce travail, pour ne pas empiéter sur nos études accoutumées, se faisait dès le point du jour jusqu'à la classe du matin. Il se faisait dans la campagne, où, divisés par bandes, et chacun son livre à la main, nous allions bourdonnant comme de vrais essaims d'abeilles. Dans la jeunesse, il est pénible de s'arracher au sommeil du matin; mais les plus diligens de la bande faisaient violence aux plus tardifs; moi-même bien souvent je me sentais tirer de mon lit encore endormi; et si depuis j'ai eu dans l'organe de la mémoire un peu plus de souplesse et de docilité, je le dois à cet exercice.

L'esprit d'ordre et d'économie ne distinguait pas moins que le goût du travail notre police scolastique. Les nouveaux venus, les plus jeunes apprenaient des anciens à soigner leurs habits, leur linge, à conserver leurs livres, à ménager leurs provisions. Tous les morceaux de lard, de bœuf ou de mouton que l'on mettait dans la marmite, étaient proprement enfilés comme des grains de chapelet; et si dans le mélange il survenait quelques débats, la bourgeoise en était l'arbitre. Quant aux morceaux friands qu'à certains jours de fêtes nos familles nous envoyaient, le régal en était commun, et ceux qui ne recevaient rien n'en étaient pas moins conviés. Je me souviens avec plaisir de l'attention délicate qu'avaient les plus fortunés de la troupe à ne pas faire sentir aux autres, cette affligeante inégalité. Lorsqu'il nous arrivait quelqu'un de ces

présens, la bourgeoise nous l'annonçait; mais il lui était défendu de nommer celui de nous qui l'avait reçu, et lui-même il aurait rougi de s'en vanter. Cette discrétion faisait, dans mes récits, l'admiration de ma mère.

Nos récréations se passaient en exercices à l'antique; en hiver, sur la glace, au milieu de la neige; dans le beau temps, au loin dans la campagne, à l'ardeur du soleil; et ni la course, ni la lutte, ni le pugilat, ni le jeu de disque et de la fronde, ni l'art de la natation n'étaient étrangers pour nous. Dans les chaleurs, nous allions nous baigner à plus d'une lieue de la ville; pour les petits, la pêche des écrevisses dans les ruisseaux; pour les grands, celle des anguilles et des truites dans les rivières, ou la chasse des cailles au filet après la moisson, étaient nos plaisirs les plus vifs; et au retonr d'une longue course, malheur aux champs d'où les pois verts n'étaient pas encore enlevés. Aucun de nous n'aurait été capable de voler une épingle; mais dans notre morale il avait passé en maxime que ce qui se mangeait n'était pas un larcin. Je m'abstenais tant qu'il m'était possible de cette espèce de pillage; mais sans y avoir coopéré, il est vrai cependant que j'y participais, d'abord en fournissant mon contingent de lard pour l'assaisonnement des pois, et puis en les mangeant avec tous les complices. Faire comme les autres me semblait un devoir d'état dont je n'osais me dispenser; sauf à capituler ensuite avec mon confesseur, en restituant ma part du larcin en aumônes.

Cependant je voyais dans une classe au-dessus de la mienne un écolier dont la sagesse et la vertu se conservaient inaltérables, et je me disais à moi-même que le seul bon exemple à suivre était le sien; mais en le regardant avec des yeux d'envie, je n'osais croire avoir le droit de me distinguer comme lui. Amalvy était considéré dans le collége à tant de titres, et tellement hors de pair au milieu de nous, qu'on trouvait naturel et juste l'espèce d'intervalle qu'il laissait entre nous et lui. Dans ce rare jeune homme, toutes les qualités de l'esprit et de l'âme semblaient s'être accordées pour le rendre accompli. La nature l'avait doué de cet extérieur que l'on croirait devoir être réservé au mérite. Sa figure était noble et douce, sa taille haute, son maintien grave, son air sérieux, mais serein. Je le voyais arriver au collége ayant toujours à ses côtés quelques uns de ses condisciples, qui étaient fiers de l'accompagner. Social avec eux, sans être familier, il ne se dépouillait jamais de cette dignité que donne l'habitude de primer entre ses semblables. La croix, qui était l'empreinte de cette primauté, ne quittait point sa boutonnière, pas un même n'osait prétendre à la lui enlever. Je l'admirais, j'avais du plaisir à le voir, et toutes les fois que je l'avais vu, je m'en allais mécontent de moi-même.

Ce n'était pas qu'à force de travail je ne fusse, dès la troisième, assez distingué dans ma classe; mais j'avais deux ou trois rivaux; Amalvy n'en avait aucun. Je n'avais point acquis dans mes compositions cette constance de succès qui nous étonnait dans les siennes, et j'avais encore moins cette mémoire facile et sûre dont Amalvy était doué. Il était plus âgé que moi; c'était ma seule consolation, et mon ambition était de l'égaler lorsque je serais à son âge. En démêlant, autant qu'il m'est possible, ce qui se passait dans mon âme, je puis dire avec vérité que dans ce sentiment d'émulation ne se glissa jamais le malin vouloir de l'envie: je ne m'affligeais pas qu'il y eût au monde un Amalvy, mais j'aurais demandé au ciel qu'il y en eût deux, et que je fusse le second.

Un avantage plus précieux encore que l'émulation, était, dans ce collége, l'esprit de religion qu'on avait soin d'y entretenir. Quel préservatif salutaire pour les mœurs de l'adolescence, que l'usage et l'obligation d'aller tous les mois à confesse! La pudeur de cet humble aveu de ses fautes les plus cachées en épargnait peut-être un plus grand nombre que tous les motifs les plus saints.

Ce fut donc à Mauriac, depuis onze ans jusqu'à quinze, que je fis mes humanités, et en rhétorique, je me soutins presque habituellement le premier de ma classe. Ma bonne mère en était ravie. Lorsque mes vestes de basin lui étaient renvoyées, elle regardait vite si la chaîne d'argent qui suspendait la croix avait noirci ma boutonnière; et lorsqu'elle y voyait cette marque de mon triomphe, toutes les mères du voisinage étaient instruites de sa joie; nos bonnes religieuses en rendaient grâces au ciel; mon cher abbé Vaissière en était rayonnant de gloire. Le plus doux de mes souvenirs est encore celui du bonheur dont je faisais jouir ma mère; mais autant j'avais de plaisir à l'instruire de mes succès, autant je prenais soin de lui dissimuler mes peines; car j'en éprouvais quelquefois d'assez vives pour l'affliger, s'il m'en fût échappé la plus légère plainte. Telle fut, en troisième, la querelle que je me fis avec le P. Bis, le préfet du collége, pour la bourrée d'Auvergne, et tel fut le danger que je courus d'avoir le fouet, en seconde et en rhétorique, une fois pour avoir dicté une bonne amplification, une autre fois pour être allé voir la machine d'une horloge. Heureusement je me tirai de tous ces mauvais pas sans accident, et même avec un peu de gloire.

On sait quelle est à la cour des rois l'envieuse malignité que s'attirent les favoris; il en est de même au collége. Les soins particuliers qu'avait pris de moi mon régent de quatrième, et mon assiduité à l'aller voir tous les matins m'ayant fait regarder d'abord d'un œil jaloux et méfiant, je me piquai dès-lors de me montrer meilleur et plus fidèle camarade qu'aucun de ceux qui m'accusaient

de ne pas l'être et qui se défiaient de moi : lors donc que je parvins à être fréquemment le premier de ma classe, grade auquel était attaché le triste office de censeur, je me fis une loi de mitiger cette censure ; et en l'absence du régent, pendant la demi-heure où je présidais seul, je commençai par accorder une liberté raisonnable : on causait, on riait, on s'amusait à petit bruit, et ma note n'en disait rien. Cette indulgence, qui me faisait aimer, devint tous les jours plus facile. A la liberté succéda la licence, et je la souffris ; je fis plus, je l'encourageai, tant la faveur publique avait pour moi d'attraits. J'avais ouï dire qu'à Rome les hommes puissans qui voulaient gagner la multitude, lui donnaient des spectacles : il me prit fantaisie d'imiter ces gens-là. On me citait l'un de nos camarades appelé Toury, comme le plus fort danseur de la bourrée d'Auvergne qui fût dans les montagnes ; je lui permis de la danser, et il est vrai qu'en la dansant il faisait des sauts merveilleux. Lorsqu'une fois on eut goûté le plaisir de le voir bondir au milieu de la classe, on ne put s'en passer ; et moi, toujours plus complaisant, je redemandais la bourrée. Il faut savoir que les sabots du danseur étaient armés de fer, et que la classe était pavée de dalles d'une pierre retentissante comme l'airain. Le préfet, qui faisait sa ronde, entendait ce bruit effroyable ; il accourait, mais dans l'instant le bruit cessait, tout le monde était à sa place ; Toury lui-même, dans son coin, les yeux attachés sur son livre, ne présentait plus que l'image d'une lourde immobilité. Le préfet, bouillant de colère, venait à moi, me demandait la note : la note était en blanc. Jugez de son impatience : ne trouvant personne à punir, il me faisait porter la peine des coupables par les *pensum* qu'il me donnait. Je la subissais sans me plaindre ; mais autant il me trouvait docile et patient pour ce qui m'était personnel, autant il me trouvait rebelle et résolu à ne faire jamais de la peine à mes camarades. Mon courage était soutenu par l'honneur de m'entendre appeler le martyr, et même quelquefois le héros de ma classe. Il est vrai qu'en seconde la liberté fut moins bruyante, et le ressentiment du préfet parut s'adoucir ; mais, au milieu du calme, je me vis assailli par un nouvel orage.

Mon régent de seconde n'était plus ce P. Malosse qui m'avait tant aimé ; c'était un P. Cibier, aussi sec, aussi aigre que l'autre était liant et doux. Sans beaucoup d'esprit, ni je crois beaucoup de savoir, Cibier ne laissait pas de mener assez bien sa classe. Il avait singulièrement l'art d'exciter notre émulation en nous piquant de jalousie. Pour peu qu'un écolier inférieur eût moins mal fait que de coutume, il l'exaltait d'un air qui semblait faire craindre aux meilleurs un nouveau rival. Ce fut dans cet esprit que, rap-

pelant un jour certaine amplification qu'un écolier médiocre passait pour avoir faite, il nous défia tous de faire jamais aussi bien. Or on savait de quelle main était cette amplification si excessivement vantée. Le secret en était gardé; car il était sévèrement défendu dans la classe de faire le devoir d'autrui. Mais l'impatience d'entendre louer à l'excès un mérite emprunté, ne put se contenir: Elle n'est pas de lui, mon père, cette amplification que vous nous vantez tant, s'écria-t-on. Et de qui donc est-elle? demanda-t-il avec colère. On garda le silence. C'est donc à vous à me le dire, poursuivit-il en s'adressant à l'écolier qui était en scène, et celui-ci, en pleurant, me nomma. Il fallut avouer ma faute; mais je priai le régent de m'entendre, et il m'écouta. « Ce fut, lui dis-je, le jour de S. Pierre, sa fête, que Durif, notre camarade, nous donnait à dîner: tout occupé à bien régaler ses amis, il n'avait pu finir les devoirs de la classe, et l'amplification était ce qui l'inquiétait le plus. Je crus permis et juste de lui en éviter la peine; et je m'offris à travailler pour lui, tandis qu'il travaillait pour nous. »

Il y avait au moins deux coupables; le régent n'en voulut voir qu'un, et son dépit tomba sur moi. Confus, étourdi de colère, il fit appeler le correcteur pour me châtier, disait-il, comme je l'avais mérité: au nom du correcteur, je faisais mon paquet de livres et j'allais quitter le collége. Dès-lors plus d'études pour moi, et mon destin changeait de face; mais ce sentiment d'équité naturelle qui, dans le premier âge, est si vif et si prompt, ne permit pas à mes condisciples de me laisser abandonné. Non, s'écria toute la classe, ce châtiment serait injuste, et si on l'oblige à s'en aller, nous nous en allons tous. Le régent s'apaisa, et il m'accorda mon pardon, mais au nom de la classe, en s'autorisant de l'exemple du dictateur Papirius.

Tout le collége approuva sa clémence, à l'exception du préfet, qui soutint que c'était un acte de faiblesse, et que, contre la rebellion, jamais il ne fallait mollir. Lui-même, un an après, il voulut exercer sur moi cette rigueur dont il faisait une maxime; mais il apprit qu'au moins fallait-il être juste avant que d'être rigoureux.

Nous n'avions plus qu'un mois de rhétorique à faire pour n'être plus sous sa puissance, lorsqu'il me trouva dans la liste des écoliers qu'il voulait punir d'une faute sans vraisemblance, et dont j'étais pleinement innocent. Dans le clocher des Bénédictins, à deux pas du collége, on réparait l'horloge; curieux d'en voir le mécanisme, des écoliers de différentes classes étaient montés dans ce clocher. Soit maladresse de l'ouvrier, soit quelque accident que j'ignore, l'horloge n'allait point; il était aussi difficile que

d'épaisses roues de fer eussent été dérangées par des enfans que rongées par des souris; mais l'horloger les en accusa, et le préfet reçut sa plainte. Le lendemain, à l'heure de la classe du soir, il me fait appeler; je me rends dans sa chambre; j'y trouve dix à douze écoliers rangés en haie autour du mur, et au milieu le correcteur, et ce préfet terrible qui successivement les faisait fustiger. En me voyant, il me demanda si j'étais du nombre de ceux qui étaient montés à l'horloge; et lui ayant répondu que j'y étais monté, il me marqua du doigt ma place dans le cercle de mes complices, et se mit à poursuivre son exécution. Vous croyez bien que ma résolution de lui échapper fut bientôt prise. Je saisis le moment où il tenait une de ses victimes qui se débattait sous sa main, et tout d'un temps j'ouvris la porte et je m'enfuis. Il s'élança pour m'attraper; mais il manqua sa proie, et j'en fus quitte pour un pan d'habit déchiré.

Je me réfugiai dans ma classe, où le régent n'était pas encore. Mon habit déchiré, mon trouble, la frayeur, ou plutôt l'indignation dont j'étais rempli, me tinrent lieu d'exorde pour m'attirer l'attention. « Mes amis, m'écriai-je, sauvez-moi, sauvez-vous des mains d'un furieux qui nous poursuit. C'est mon honneur et c'est le vôtre que je vous recommande et que je vous donne à garder: peu s'en est fallu que cet homme injuste et violent, ce P. Bis, ne vous ait fait en moi le plus indigne outrage, en flétrissant du fouet un rhétoricien; il n'a pas même daigné me dire de quoi il voulait me punir; mais aux cris des enfans qu'il faisait écorcher, j'ai entendu qu'il s'agissait d'avoir détraqué une horloge, accusation absurde et dont il sent la fausseté; mais il aime à s'abreuver de larmes; et l'innocent et le coupable, tout lui est égal, pourvu qu'il exerce sa tyrannie. Mon crime, à moi, mon crime ineffaçable, et qu'il ne peut me pardonner, est de n'avoir jamais voulu vous trahir pour lui plaire, et d'avoir mieux aimé endurer ses rigueurs que d'y exposer mes amis. Vous avez vu avec quelle obstination il s'est efforcé, depuis trois ans, à faire de moi l'espion et le délateur de ma classe. Vous seriez effrayés de l'énormité du travail dont il m'a accablé, pour arracher de moi des notes qui lui donnassent tous les jours le plaisir de vous molester. Ma constance a vaincu la sienne, sa haine a paru s'assoupir; mais il épiait le moment de se venger sur moi, de se venger sur vous de la fidélité que je vous ai gardée. Oui, mes amis, si j'avais été assez craintif ou assez faible pour lui laisser porter les mains sur moi, c'en était fait, la rhétorique était déshonorée, et déshonorée à jamais. C'est là ce qu'il s'était promis. Il voulait qu'il fût dit que, sous sa préfecture et sous sa verge humiliante, la rhétorique avait fléchi. Grâce au ciel, nous voilà sauvés. Il va venir sans

doute pour vous demander de me livrer à lui, et d'avance je suis bien sûr du ton dont vous lui répondrez; mais quand j'aurais pour camarades des hommes assez lâches pour ne pas me défendre, seul, je lui vendrais cher mon honneur et ma vie, et je mourrais libre plutôt que de vivre déshonoré. Mais, loin de moi cette pensée! je vous vois tous aussi déterminés que moi à ne pas rester sous le joug : aussi-bien, dans un mois d'ici, la rhétorique allait finir, nous allions entrer en vacances, et un mois retranché du cours de nos études n'est pas digne de nos regrets : que ce soit donc aujourd'hui la fin, la clôture de notre classe. Dès ce moment nous sommes libres, et l'homme altier, l'homme cruel, l'homme féroce est confondu. »

Ma harangue avait excité de grands mouvemens d'indignation; mais la conclusion fit plus d'effet que tout le reste. Jamais péroraison n'entraîna les esprits avec tant de rapidité. « Oui, clôture! vacance! me répondit par acclamation la plus grande pluralité, et jurons tous, avant de sortir de la classe, jurons sur cet autel (car il y en avait un) de n'y plus remettre les pieds. »

Après que le serment eût été prononcé, je repris la parole : « Mes amis, ce n'est point, leur dis-je, en libertins ni en esclaves fugitifs que nous devons sortir de cette classe; que le préfet ne dise pas que nous nous sommes échappés; notre retraite doit se faire paisiblement et décemment; et, pour la rendre plus honorable, je propose de la marquer par un acte religieux. Cette classe est une chapelle, rendons-y grâce à Dieu par un *Te Deum* solennel, d'avoir acquis et conservé, durant le cours de nos études, la bienveillance du collége et l'estime de nos régens. »

Au même instant, je les vis tous se ranger autour de l'autel; et, au milieu d'un profond silence, l'un de nos camarades, Valarché, dont la voix le disputait à celle des taureaux du Cantal où il était né, entonna l'hymne de louanges; cinquante voix lui répondirent, et l'on imagine sans peine quel fut l'étonnement de tout le collége, au bruit imprévu et soudain de ce concert de voix. Notre régent accourut le premier, le préfet descendit, le principal lui-même s'avança gravement jusqu'à la porte de la classe. La porte était fermée, et ne s'ouvrit qu'après que le *Te Deum* fut chanté; alors, rangés en demi-cercle, les petits à côté des grands, nous nous laissâmes aborder. « Quel est donc ce tapage? nous demanda le violent préfet, en s'avançant au milieu de nous. Ce que vous appelez un tapage n'est, lui dis-je, mon père, qu'une action de grâce que nous rendons au ciel, d'avoir permis que, sans tomber entre vos mains, nous ayons achevé nos premières études. » Il nous menaça d'in-

former nos familles de cette coupable révolte ; et, en me regardant d'un œil menaçant et terrible, il me prédit que je serais un chef de faction. Il me connaissait mal : aussi sa prédiction ne s'est-elle pas accomplie. Le principal, avec plus de douceur, voulut nous ramener ; mais nous le suppliâmes de ne pas insister contre une résolution qu'un serment avait consacrée, et notre bon régent resta seul avec nous ; oui, bon, je lui dois cet éloge ; et, quoique d'une trempe d'âme moins flexible et moins douce que celle du père Malosse, il lui était comparable au moins par la bonté. Selon l'idée que l'on s'est faite du caractère politique de cette société si légèrement condamnée et si durement abolie, jamais jésuite ne le fut moins dans le cœur que le P. Balme (c'était le nom de ce régent). Un caractère ferme et franc était le sien ; l'impartialité, la droiture, l'inflexible équité qu'il portait dans sa classe, et une estime noble et tendre qu'il marquait à ses écoliers, lui avaient gagné notre respect et concilié notre amour.

A travers les austères bienséances de son état, sa sincérité naturelle laissait percer des traits de force et de fierté qui auraient mieux convenu au courage d'un militaire qu'à l'esprit d'un religieux. Je me souviens qu'un jour l'un de nos condisciples, tête rustique et dure, lui ayant mal répondu, il s'élança brusquement de sa chaire, et arrachant avec éclat un ais de chêne du plancher de la classe : « Malheureux, lui dit-il en le levant sur lui, je ne fais point donner le fouet en rhétorique ; mais j'assomme l'audacieux qui m'ose manquer de respect. Ce genre de correction nous plut infiniment ; nous lui sûmes gré de l'effroi dont nous avait frappés le bruit de la planche brisée, et nous vîmes, avec plaisir, l'insolent, à genoux, sous cette espèce de massue, demander humblement pardon.

Tel était l'homme à qui j'avais à rendre compte de ce qui venait de se passer. Je l'observais en le lui racontant ; et, au moment où je lui montrai l'un de ses écoliers prêt à être forcé de subir la peine du fouet, je vis son visage et ses yeux s'enflammer d'indignation ; mais, après en avoir frémi, tâchant de déguiser sa colère par un sourire : » Que ne lui criais-tu, me dit-il, *Sum civis Romanus* ? Je m'en suis bien gardé, lui répondis-je ; j'avais affaire à un Verrès. »

Cependant, pour n'avoir aucun reproche à essuyer, le P. Balme fit pour nous retenir tout ce qu'exigeait son devoir ; raisons et sentimens, il mit tout en usage. Ses efforts furent inutiles : il ne nous en estima pas moins, et il m'en aima davantage. « Mon enfant, me dit-il tout bas, dans quelque collége que vous alliez, mon attestation peut vous être de quelque utilité ; ce n'est pas ici le

moment de vous l'offrir ; mais, dans un mois, venez la prendre ; je vous la donnerai sincère et de bon cœur. » Ainsi finit ma rhétorique.

J'eus donc, cette année-là, d'assez longues vacances; mais, bien heureusement, je trouvai dans ma ville un ancien curé de campagne, mon parent, quoique d'un peu loin, homme instruit, qui me fit connaître la logique de Port-Royal ; et qui de plus se donna la peine de m'exercer à parler latin, ne voulant, dans nos promenades, employer avec moi que cette langue-là, qu'il parlait lui-même aisément. Cet exercice fut pour moi un avantage inestimable, lorsqu'en philosophie, dont le latin était la langue, je me trouvai comme dans un pays où j'étais naturalisé. Mais, avant d'y passer, je veux jeter encore quelques regards sur les années que je viens de voir s'écouler ; je veux parler de ces vacances qui, tous les ans, me ramenaient chez moi, et qui, par des repos si doux, payaient mes travaux et mes peines.

Mes petites vacances de Noël se passaient à jouir, mes parens et moi, de notre tendresse mutuelle, sans d'autre diversion que celle des devoirs de bienséance et d'amitié. Comme la saison était rude, ma volupté la plus sensible était de me trouver à mon aise auprès d'un bon feu ; car à Mauriac, dans le temps même du froid le plus aigu, quand les glaces nous assiégeaient, et lorsque, pour aller en classe, il fallait nous tracer nous-mêmes, tous les matins, un chemin dans la neige, nous ne retrouvions au logis que le feu de quelques tisons qui se baisaient sous la marmite, et auxquels à peine tour à tour nous était-il permis de dégeler nos doigts ; encore le plus souvent, nos hôtes assiégeant la cheminée, était-ce une faveur de nous en laisser approcher ; et le soir, durant le travail, quand nos doigts engourdis de froid ne pouvaient plus tenir la plume, la flamme de la lampe était le seul foyer où nous pouvions les dégourdir. Quelques uns de mes camarades, qui, nés sur la montagne et endurcis au froid, l'enduraient mieux que moi, m'accusaient de délicatesse ; et, dans une chambre où la bise sifflait par les fentes des vitres, ils trouvaient ridicule que je fusse transi, et se moquaient de mes frissons. Je me reprochais à moi-même d'être si frileux et si faible, et j'allais avec eux sur la glace, au milieu des neiges, m'accoutumer, s'il était possible, aux rigueurs de l'hiver ; je domptais la nature, je ne la changeais pas, et je n'apprenais qu'à souffrir. Ainsi, quand j'arrivais chez moi, et que, dans un bon lit ou au coin d'un bon feu, je me sentais tout ranimé, c'était pour moi l'un des momens les plus délicieux de la vie ; jouissance que la mollesse ne m'aurait jamais fait connaître.

Dans ces vacances de Noël, ma bonne aïeule, en grand mys-

tère, me confiait les secrets du ménage. Elle me faisait voir, comme autant de trésors, les provisions qu'elle avait faites pour l'hiver. Son lard, ses jambons, ses saucisses, ses pots de miel, ses urnes d'huile, ses amas de blé noir, de seigle, de pois et de féves, ses tas de raves et de châtaignes, ses lits de paille couverts de fruits. « Tiens, mon enfant, me disait-elle, voilà les dons que nous a faits la Providence : combien d'honnêtes gens n'en ont pas reçu autant que nous ! et quelles grâces n'avons-nous pas à lui rendre de ses faveurs ! »

Pour elle-même, rien de plus sobre que cette sage ménagère ; mais son bonheur était de voir régner l'abondance dans la maison. Un régal qu'elle nous donnait avec la plus sensible joie, était le réveillon de la nuit de Noël. Comme il était tous les ans le même, on s'y attendait, mais on se gardait bien de paraître s'y être attendu ; car tous les ans elle se flattait que la surprise en serait nouvelle, et c'était un plaisir qu'on avait soin de lui laisser. Pendant qu'on était à la messe, la soupe aux choux verts, le boudin, la saucisse, l'andouille, le morceau de petit salé le plus vermeil, les gâteaux, les beignets de pommes au saindoux, tout était préparé mystérieusement par elle et une de ses sœurs ; et moi, seul confident de tout cet appareil, je n'en disais mot à personne. Après la messe on arrivait ; on trouvait ce beau déjeuner sur la table, on se récriait sur la magnificence de la bonne grand'mère, et cette acclamation de surprise et de joie était pour elle un plein succès. Le jour des rois, la féve était chez nous encore un sujet de réjouissance ; et, quand venait la nouvelle année, c'était dans toute la famille un enchaînement d'embrassades et un concert de vœux si tendres, qu'il eût été, je crois, impossible d'en être le témoin sans en être ému. Figurez-vous un père de famille au milieu d'une foule de femmes et d'enfans qui, tous levant les yeux et les mains vers le ciel, en appelaient sur lui les bénédictions ; et lui, répondant à leurs vœux par des larmes d'amour qui présageaient peut-être le malheur qui nous menaçait : telles étaient les scènes que me présentaient ces vacances.

Celles de Pâques étaient un peu plus longues, et, lorsque le temps était beau, elles me permettaient quelques dissipations. J'ai déjà dit que, dans ma ville, l'éducation des jeunes gens était soignée ; leur exemple était pour les filles un objet d'émulation. L'instruction des uns influait sur l'esprit des autres, et donnait à leur air, à leur langage, à leurs manières, une teinte de politesse, de bienséance et d'agrément que rien ne m'a fait oublier. Une liberté innocente régnait parmi cette jeunesse. Les filles, les garçons se promenaient ensemble, le soir même, au clair de la lune. Leur amusement ordinaire était le chant, et il me semble que ces

jeunes voix réunies formaient de doux accords et de jolis concerts. Je fus d'assez bonne heure admis dans cette société; mais, jusqu'à l'âge de quinze ans, elle ne prit rien sur mes goûts pour l'étude et la solitude. Je n'étais jamais plus content que lorsque, dans le jardin d'abeilles de Saint-Thomas, je passais un beau jour à lire les vers de Virgile sur l'industrie et la police de ces républiques laborieuses que faisait prospérer l'une des tantes de ma mère, et dont mieux que Virgile encore elle avait observé les travaux et les mœurs; mieux que Virgile aussi elle m'en instruisait, en me faisant voir de mes yeux, dans les merveilles de leur instinct, des traits d'intelligence et de sagesse qui avaient échappé à ce divin poëte, et dont j'étais ravi : peut-être dans l'amour de ma tante pour ses abeilles, y avait-il quelque illusion, comme il y en a dans tous les amours, et l'intérêt qu'elle prenait à leurs jeunes essaims ressemblait beaucoup à celui d'une mère pour ses enfans; mais je dois dire aussi qu'elle semblait en être aimée autant qu'elle les aimait. Je croyais moi-même les voir se plaire à voler autour d'elle, la connaître, l'entendre, obéir à sa voix : elles n'avaient point d'aiguillon pour leur bienfaisante maîtresse; et, lorsque, dans l'orage, elle les recueillait, les essuyait, les réchauffait de son haleine et dans ses mains; on eût dit qu'en se ranimant elles lui bourdonnaient doucement leur reconnaissance. Nul effroi dans la ruche quand leur amie la visitait; et, si en les voyant moins diligentes que de coutume, et malades ou languissantes, soit de fatigues ou de vieillesse, sa main, sur le sol de leur ruche, versait un peu de vin pour leur rendre la force et la santé, ce même doux murmure semblait lui rendre grâces. Elle avait entouré leur domaine d'arbres à fruits, et de ceux qui fleurissent dans la naissance du printemps; elle y avait introduit et fait rouler sur un lit de cailloux un petit ruisseau d'eau limpide, et sur les bords le thym, la lavande, la marjolaine, le serpolet; enfin les plantes dont la fleur avait le plus d'attraits pour elles leur offraient les prémices de la belle saison. Mais, lorsque la montagne commençait à fleurir, et que ses aromates répandaient leurs parfums, nos abeilles, ne daignant plus s'amuser au butin de leur petit verger, allaient chercher au loin de plus amples richesses; et, en les voyant revenir chargées d'étamines de diverses couleurs, comme de pourpre, d'azur et d'or, ma tante me nommait les fleurs dont c'était la dépouille.

Ce qui se passait sous mes yeux, ce que ma tante me racontait, ce que je lisais dans Virgile, m'inspirait pour ce petit peuple un intérêt si vif, que je m'oubliais avec lui, et ne m'en éloignais jamais sans un regret sensible. Depuis, et encore à présent, j'ai tant d'amour pour les abeilles, que sans douleur je ne puis penser au

cruel usage où l'on est, dans certains pays, de les faire mourir en recueillant leur miel. Ah! quand la ruche en était pleine, chez nous c'était les soulager que d'en ôter le superflu; mais nous leur en laissions abondamment pour se nourrir jusqu'à la floraison nouvelle, et l'on savait, sans en blesser aucune, enlever les rayons qui excédaient leur besoin.

Dans les longues vacances de la fin de l'année, tous mes devoirs remplis, tous mes goûts satisfaits, j'avais encore du temps à donner à la société, et je conviens que tous les ans celle de la jeunesse me plaisait davantage; mais comme je l'ai dit, ce ne fut qu'à quinze ans qu'elle eut pour moi tout son attrait. Les liaisons qu'on y formait n'inquiétaient point les familles : il y avait si peu d'inégalité d'état et de fortune, que les pères et mères étaient presque aussitôt d'accord que les enfans, et rarement l'hymen faisait languir l'amour; mais ce qui, pour mes camarades, n'était d'aucun danger, avait pour moi celui d'éteindre mon émulation, et de faire avorter le fruit de mes études.

Je voyais les cœurs se choisir et former entre eux des liens : l'exemple m'en donna l'envie. L'une de nos jeunes compagnes, et la plus jolie à mon gré, me parut libre encore et n'avoir comme moi que le vague désir de plaire. Dans sa fraîcheur, elle n'avait pas ce tendre et doux éclat que l'on nous peint dans la beauté, lorsqu'on la compare à la rose; mais le vermillon, le duvet, la rondeur de la pêche vous offrent une image qui lui ressemble assez. Pour de l'esprit, avec une si jolie bouche, pouvait-elle n'en pas avoir? Ses yeux et son sourire en auraient donné seuls à son langage le plus simple, et sur ses lèvres le bonjour, le bonsoir, me semblait délicat et fin. Elle pouvait avoir un ou deux ans de plus que moi, et cette inégalité d'âge, qu'un air de raison et de sagesse rendait encore plus imposante, intimidait mon amour naissant; mais peu à peu, en essayant de lui faire agréer mes soins, je m'aperçus qu'elle y était sensible; et, dès que je pus croire que j'en serais aimé, j'en fus amoureux tout de bon. Je lui en fis l'aveu sans détour, et sans détour aussi elle me répondit que son inclination s'accorderait avec la mienne. « Mais vous savez bien, me dit-elle, qu'il faut au moins, pour être amans, pouvoir espérer d'être époux; et comment pouvons-nous l'espérer à notre âge? Vous avez à peine quinze ans : vous allez suivre vos études? —Oui, lui dis-je, telle est ma résolution et la volonté de ma mère. —Eh bien! voilà cinq ans d'absence avant que vous ayez pris un état, et moi j'aurai plus de vingt ans lorsque nous ne saurons encore à quoi vous êtes destiné. — Hélas! il est trop vrai, lui dis-je, que je ne puis savoir ce que je deviendrai; mais au moins jurez-moi de ne vous marier jamais sans prendre conseil de ma mère,

et sans lui demander si je n'ai pas moi-même quelque espérance à vous offrir. » Elle me le promit avec un sourire charmant, et, tout le reste du temps de nos vacances, nous nous livrâmes au plaisir de nous aimer, avec l'ingénuité et l'innocence de notre âge. Nos promenades tête à tête, nos entretiens les plus intéressans se passaieut à imaginer pour moi dans l'avenir des possibilités de succès, de fortune, favorables à nos désirs ; mais ces douces illusions, se succédant comme des songes, l'une détruisait l'autre ; et, après nous en être réjouis un moment, nous finissions par en pleurer, comme les enfans pleurent lorsqu'un souffle renverse le château qu'ils ont élevé.

Pendant l'un de ces entretiens, et comme nous étions assis sur la pente de la prairie, au bord de la rivière, un incident survint qui faillit me coûter la vie. Ma mère était instruite de mes assiduités auprès de mademoiselle B***. Elle en fut inquiète, et craignit que l'amour ne ralentît en moi le goût et l'ardeur de l'étude. Ses tantes s'aperçurent qu'elle avait du chagrin, et firent tant, qu'elle ne put leur en dissimuler la cause. Dès-lors ces bonnes femmes, présageant mon malheur, s'aigrirent à l'envi contre cette jeune innocente, l'accusant de coquetterie, et lui faisant un crime d'être aimable à mes yeux. Un jour donc que ma mère me demandait, l'une d'elles se détacha, vint me chercher dans la prairie, et, m'y ayant trouvé tête à tête avec l'objet de leur ressentiment, elle accabla cette fille aimable des reproches les plus injustes, sans y épargner les mots d'indécence et de séduction. Après cet imprudent éclat, elle partit, et nous laissa, moi furieux, et mon amante désolée, étouffant de sanglots et les yeux pleins de larmes. Jugez quelle fut sur mon âme l'impression de sa douleur! J'eus beau lui demander pardon, pleurer à ses genoux, la supplier de mépriser, d'oublier cette injure. « Malheureuse, s'écriait-elle, c'est moi que l'on accuse de vous avoir séduit et de vouloir vous déranger! Fuyez-moi, ne me voyez plus : non, je ne veux plus vous revoir. » A ces mots elle s'en alla, et me défendit de la suivre.

Je retournai chez moi, l'air égaré, les yeux en feu, la tête absolument perdue. Heureusement mon père était absent, et je n'eus pour témoin de mon délire que ma mère. En me voyant passer et monter dans ma chambre, elle fut effrayée de mon trouble; elle me suivit; je m'étais enfermé ; elle me commanda d'ouvrir. « O ma mère, lui dis-je, dans quel état vous me voyez! Pardon! je suis au désespoir, je ne me connais plus, je me possède à peine. Épargnez-moi la honte de paraître ainsi devant vous. » J'avais le front meurtri des coups que je m'étais donnés de la tête contre le mur. Quelle passion que la colère! J'en

éprouvais pour la première fois la violence et le transport. Ma mère, éperdue elle-même, me serrant dans ses bras et me baignant de larmes, jeta des cris si douloureux, que toutes les femmes de la maison, hormis une seule, accoururent; et celle qui n'osait paraître, et qui venait d'avouer sa faute, s'arrachait les cheveux du malheur qu'elle avait causé.

Leur désolation, le déluge de pleurs que je voyais pleuvoir autour de moi, ces tendres et timides gémissemens que j'entendais, m'amollirent le cœur et firent tomber ma colère; mais j'étouffais, le sang avait enflé toutes mes veines, il fallut me saigner. Ma mère tremblait pour mes jours; sa mère, pendant la saignée, lui dit tout bas ce qui s'était passé; car inutilement me l'avait-elle demandé à moi-même : *une horreur! une barbarie!* étaient les seuls mots de réponse que j'avais pu lui faire entendre; lui en dire davantage eût été trop affreux pour moi dans ce moment. Mais, lorsque la saignée m'eut donné du relâche, et qu'un peu de calme eut changé ma furie en douleur, je fis à ma mère un récit fidèle et simple de mon amour, de la manière honnête et sage dont mademoiselle B*** y avait répondu, enfin de la promesse qu'elle avait bien voulu me faire de ne jamais se marier sans que ma mère y consentît. « Après cela, lui dis-je, quelle blessure pour son cœur, quel déchirement pour le mien, que l'injuste et sanglant reproche qu'elle vient d'essuyer pour moi! Ah! ma mère, c'est un affront que rien ne saurait effacer. — Hélas! c'est moi qui en suis la cause, me dit-elle en pleurant; c'est mon inquiétude sur cette liaison qui a troublé la tête à nos tantes; si tu ne leur pardonnes pas, il faut aussi ne point pardonner à ta mère. » A ces mots mes bras l'enveloppent et la serrent contre mon cœur.

Pour lui obéir, je m'étais couché. L'effervescence de mon sang, quoique bien affaiblie, n'était point apaisée; tous mes nefs étaient ébranlés, et l'image de cette fille intéressante et malheureuse, que je croyais inconsolable, était présente à ma pensée, avec les traits de la douleur les plus vifs et les plus perçans. Ma mère me voyait frappé de cette idée, et mon cœur, encore plus ému que mon cerveau, tenait mon sang et mes esprits dans un mouvement déréglé semblable à une ardente fièvre. Le médecin, à qui la cause en était inconnue, présageait une maladie, et parlait de la prévenir par une seconde saignée. « Croyez-vous, lui demanda ma mère, que ce soir il soit temps encore? » Il répondit qu'il serait temps. — « Revenez donc ce soir, monsieur; jusque-là j'aurai soin de lui. »

Ma mère, en m'invitant à prendre quelque repos, me laissa seul, et, un quart d'heure après elle revint accompagnée..... de

qui? Vous devez le prévoir, vous qui connaissez la nature. « Sauvez mon fils, rendez-le moi, dit-elle à ma jeune maîtresse en l'amenant près de mon lit. Cet enfant vous croit offensée, apprenez-lui que vous ne l'êtes plus, qu'on vous a demandé pardon, et que vous avez pardonné. — Oui, monsieur, je n'ai plus que des grâces à rendre à votre digne mère, me dit cette fille charmante, et il n'est point de déplaisir que ne me fissent oublier les bontés dont elle m'accable. — Ah! c'est à moi, mademoiselle, d'être reconnaissant des soins de son amour, c'est à moi qu'elle rend la vie. » Ma mère fit asseoir au chevet de mon lit celle dont la vue et la voix répandaient dans mon âme un calmant si pur et si doux. Elle eut aussi la complaisance de paraître donner dans nos illusions; et, en nous recommandant à tous les deux la sagesse et la piété : « Qui sait, dit-elle, ce que le ciel vous destine? il est juste; vous êtes bien nés l'un et l'autre, et l'amour même peut vous rendre plus dignes encore d'être heureux. — Voilà, me dit mademoiselle B***, des paroles bien consolantes et bien propres à vous calmer! Pour moi, vous le voyez, je n'ai plus aucune colère, aucun ressentiment dans l'âme. Celle de vos tantes dont la vivacité m'avait blessée, m'en a témoigné ses regrets; je viens de l'embrasser; mais elle pleure encore; et vous qui êtes si bon, ne l'embrasserez-vous pas? — Oui, de tout mon cœur, répondis-je; et dans l'instant la bonne tante vint baigner mon lit de ses larmes. Le soir, le médecin trouva mon pouls encore un peu ému, mais parfaitement bien réglé.

Mon père, à son retonr du petit voyage qu'il venait de faire à Clermont, nous annonça qu'il allait m'y mener, non pas comme l'aurait voulu ma mère, pour continuer mes études et faire ma philosophie, mais pour apprendre le commerce. « C'est, lui dit-il, assez d'étude et de latin, il est temps que je pense à lui donner un état solide. J'ai pour lui une place chez un riche marchand; le comptoir sera son école. » Ma mère combattit cette résolution de toute la force de son amour, de sa douleur et de ses larmes; mais moi, voyant qu'elle affligeait mon père sans le dissuader, j'obtins qu'elle cédât. Laissez-moi seulement arriver à Clermont; j'y trouverai, lui dis-je, le moyen de vous accorder.

Si je n'avais suivi que ma nouvelle inclination, j'anrais été de l'avis de mon père, car le commerce, en peu d'années, pouvait me faire un sort assez heureux; mais ni ma passion pour l'étude, ni la volonté de ma mère, qui tant qu'elle a vécu a été ma suprême loi, ne me permit de prendre conseil de mon amour. Je partis donc avec l'intention de me réserver, matin et soir, une heure et demie de mon temps pour aller en classe, et, en assurant mon patron que tout le reste de mes momens serait à lui, je me flattais qu'il

serait content; mais il ne voulut point entendre à cette composition, et il fallut opter entre le commerce et l'étude. Eh quoi! monsieur, lui dis-je, huit heures par jour d'un travail assidu dans votre comptoir ne vous suffisent pas! Qu'exigeriez-vous d'un esclave? Il me répondit qu'il dépendait de moi d'aller être plus libre ailleurs. Je ne me le fis pas redire, et dans le moment même je pris congé de lui.

Je n'avais pour toute richesse que deux petits écus que mon père m'avait donnés pour mes menus plaisirs, et quelques pièces de douze sous que ma grand'mère, en me disant adieu, m'avait glissées dans la main; mais la détresse où j'allais tomber était la moindre de mes peines. En quittant l'état que mon père me destinait, j'allais contre sa volonté, je semblais me soustraire à son obéissance; me pardonnerait-il? ne viendrait-il pas me réduire et me ranger à mon devoir? et quand même, dans sa colère, il m'abandonnerait, avec quelle amertume n'accuserait-il pas ma mère d'avoir contribué à mon égarement? La seule idée des chagrins que je causerais à ma mère était un supplice pour moi. L'esprit troublé, l'âme abattue, j'entrai dans une église, je me mis en prière, dernier recours des malheureux. Là, comme par inspiration, me vint une pensée qui, tout à coup, changea pour moi la perspective de la vie et le rêve de l'avenir.

Réconcilié avec moi-même, espérant l'être avec mon père par la sainteté du motif que j'avais à lui présenter, je commençai par me donner un gîte, en louant, auprès du collége, un cabinet aérien, où, pour meubles, j'avais un lit, une table, une chaise, le tout à dix sols par semaine, n'étant pas en état de faire un plus long bail. J'ajoutai à ces meubles un ustensile d'anachorète, et je fis ma provision de pain, d'eau claire et de pruneaux.

Après m'être établi, et avoir fait le soir chez moi une collation frugale, je me couchai; je dormis peu, et le lendemain j'écrivis deux lettres, l'une à ma mère, où je lui exposais le refus inhumain que j'avais essuyé de cet inflexible marchand; l'autre à mon père, où, faisant parler la religion et la nature, je le suppliais, avec larmes, de ne pas s'opposer à la résolution qui m'était inspirée de me consacrer aux autels. Le sentiment que je croyais avoir de cette sainte vocation était en effet si sincère, et ma foi aux desseins et aux soins de la Providence était si vive alors, que j'énonçai dans ma lettre à mon père l'espérance presque certaine de n'avoir plus dorénavant aucune dépense à lui causer; et, pour continuer mes études, je ne lui demandais que son consentement et sa bénédiction.

Ma lettre fut un texte pour l'éloquence de ma mère. Elle crut voir ma route tracée par les anges, et rayonnante de lumière,

comme l'échelle de Jacob. Mon père, avec moins de faiblesse, n'avait pas moins de piété. Il se laissa fléchir, et permit à ma mère de m'écrire qu'il adhérait à mes saintes résolutions. En même temps, elle me fit passer quelques secours d'argent, dont je fis peu d'usage; et bientôt je fus en état de les lui rendre tels que je les avais reçus.

J'avais appris que le collége de Clermont, bien plus considérable que celui de Mauriac, faisait seconder ses régens par des répétiteurs d'études; ce fut sur cet emploi que je fondai mon existence; mais, pour y être admis, il fallait, au plus vite, me faire un nom dans le collége, et, malgré mes quinze ans, gagner de haute lutte la confiance des régens.

J'ai oublié de dire qu'après la clôture des classes au collége de Mauriac, j'y étais allé prendre l'attestation de mon régent de rhétorique; il me l'avait donnée la plus complète qu'il avait pu; et, après l'avoir embrassé et remercié tendrement, je m'en allais les yeux encore humides, lorsque je rencontrai dans le corridor ce préfet qui m'avait si durement traité. « Vous voilà, monsieur! me dit-il; d'où venez-vous? — Je viens, mon père, de voir le P. Balme, et de lui faire mes adieux. — Il vous aura donné sans doute une attestation favorable. — Oui, mon père, très-favorable; et, j'en suis bien reconnaissant. — Vous ne me demandez pas la mienne; vous croyez n'en avoir pas besoin. — Hélas! mon père, je serais bien heureux de l'obtenir; mais je n'ose pas l'espérer. — Entrez, me dit-il, dans ma chambre, je veux vous faire voir que vous ne m'avez pas connu. » J'entrai; il se mit à sa table; et, après avoir écrit une attestation plus exagérée en louanges que celle même de mon régent: « Lisez, dit-il, en me la présentant avant d'y mettre le cachet; si vous n'en êtes pas content, je vous en donnerai une plus ample. » En la lisant, je me sentis accablé de confusion. Je fus devant le P. Bis comme Cinna devant Auguste. Tous les noms odieux que je lui avais donnés se présentèrent à ma pensée comme autant d'injures dont je l'avais noirci; et plus il était magnanime, plus j'étais confondu et humilié devant lui; enfin, mes yeux remplis de larmes osant se lever sur les siens, et voyant qu'il était touché de mon repentir: Vous me pardonnez donc, mon père? lui dis-je avec transport, et je me jetai dans ses bras. Je sais bien que les scènes qui nous sont personnelles ont pour nous un intérêt propre qui ne se fait sentir qu'à nous; mais je me trompe, ou celle-ci aurait été touchante même pour des indifférens.

Muni de ces attestations, je n'aurais eu qu'à les présenter au préfet du collége de Clermont, c'en était assez pour être envoyé en philosophie, sur-le-champ, et sans examen; mais ce n'était

pas ce que je voulais. Un éloge en paroles, même le plus exagéré, ne fait qu'une impression vague; et il me fallait quelque chose de plus frappant, de plus intime : je voulus être examiné.

Je m'adressai donc au préfet, et, sans lui dire d'où je venais, je lui demandai son agrément pour entrer en philosophie. « D'où êtes-vous ? me demanda-t-il. — Je suis de Bort, mon père. — Et où avez-vous étudié ? » Ici je me permis de biaiser un peu. « Je viens, lui répondis-je, d'avoir pour maître un curé de campagne. » Ses sourcils et ses lèvres laissèrent échapper un signe de dédain; et, ouvrant un cahier de thêmes, il me proposa d'en faire un où il n'y avait rien de difficile. Je le fis au trait de la plume et avec assez d'élégance. « Et vous avez, dit-il en le lisant, vous avez eu pour maître un curé de campagne ? — Oui, mon père. — Ce soir, vous composerez en version. » Le hasard fit que ce fut un morceau de la harangue de Cicéron que j'avais vue en rhétorique; aussi fut-il traduit sans peine, et aussi vite que le thême avait été fait. « Ainsi, dit-il encore, en lisant ma version, c'est chez un curé de campagne que vous avez étudié ? — Vous devez bien le voir, lui dis-je. — Pour le voir encore mieux, je vous ferai composer demain en amplification. » Dans cet examen prolongé, je crus apercevoir une curiosité qui m'était favorable. Le sujet qu'il me proposa ne fut pas moins encourageant : ce furent les regrets et les adieux d'un écolier qui quitte ses parens pour aller au collége. Quoi de plus analogue à ma situation et aux affections de mon âme ? Je me rappellerais encore l'expression que je donnai aux sentimens du fils et de la mère. Ces mots dictés par la nature, et dont l'art n'imite jamais l'éloquente simplicité, furent arrosés de mes larmes, et le préfet s'en aperçut. Mais, ce qui l'étonna le plus (parce que la vérité même y ressemblait à l'invention), ce fut l'endroit où, m'élevant au-dessus de moi-même, je fis parler le jeune homme à son père du courage qu'il se sentait pour devenir un jour, à force d'application et de travail, la consolation, l'appui, l'honneur de sa vieillesse, et rendre à ses autres enfans ce qu'il lui aurait coûté pour son éducation. « Et vous avez étudié chez un curé de campagne ! s'écria plus fort mon jésuite. — Pour cette fois je gardai le silence et nefis que baisser les yeux. — Et les vers, reprit-il, ce curé de campagne vous a-t-il appris à les faire ? Je répondis que j'en avais quelque notion, mais peu d'usage. — C'est ce que je serai bien aise de savoir, me dit-il avec un sourire. Venez ce soir avant la classe. » Le sujet des vers fut : *en quoi la feinte diffère du mensonge* ? C'était justement une excuse qu'il m'offrait peut-être à dessein.

Je m'appliquai à faire voir dans la feinte un pur badinage, ou

un artifice innocent; un art ingénieux d'amuser pour instruire, et quelquefois un art sublime d'embellir la vérité même, et de la rendre plus aimable, plus touchante, plus attrayante, en lui prêtant un voile transparent et semé de fleurs. Dans le mensonge il me fut aisé de montrer la bassesse d'une âme qui trahit son sentiment ou sa pensée; l'impudence d'un esprit fourbe, qui, pour en imposer, altère, dénatnre la vérité, et dont le langage porte le caractère de la ruse et de la malice, de la fraude et de la noirceur.

« A présent, dites-moi, reprit l'adroit jésuite, si c'est feinte ou mensonge ce que vous m'avez dit, qu'un curé de campagne a été votre maître; car je suis presque sûr que c'est chez nous, à Mauriac, que vous avez étudié. — Quoique l'un et l'autre soient vrais, je conviens, lui dis-je, mon père, que je vous aurais fait un mensonge, si mon intention avait été de vous tromper; mais en différant de vous dire ce que vous savez à présent, je n'ai pas eu envie de vous le déguiser, ni de vous laisser dans l'erreur. J'avais besoin d'être connu de vous, mieux que par des attestations: j'en avais d'assez bonnes à vous produire, et les voici. Mais, sur ces témoignages et sans examen, vous m'auriez accordé ma première demande; et j'en avais une à vous faire bien plus essentielle pour moi. En étudiant, il faut que moi-même j'enseigne, et que vous ayez la bonté de me faire gagner ma vie, en me donnant des écoliers. Ma famille est pauvre et nombreuse; je lui ai déjà trop coûté, je ne veux plus être un fardeau pour elle; et, en attendant que je puisse aller à son secours, je vous demande ce que dans l'infortune tout homme peut demander sans rougir, du travail et du pain. — Eh! mon enfant, me dit-il, à votre âge, le moyen de se faire écouter, obéir, respecter parmi ses pareils? Vous avez à peine quinze ans. — Il est vrai; mais, mon père, ne comptez-vous pour rien le malheur et son influence? Croyez-vous qu'il n'avance pas l'autorité de la raison et la maturité de l'âge? Essayez de mon caractère, et vous le trouverez peut-être assez grave pour faire oublier mes quinze ans. — Je verrai, me dit-il, je consulterai. — Non, mon père, il n'y a point à consulter. Il faut dès à présent me mettre sur la liste des répétiteurs du collége, et me donner des écoliers. Il n'importe de quelles classes; ils feront leur devoir, j'ose vous en répondre; et vous serez content de moi. » Il me le promit, quoiqu'un peu faiblement; et avec un billet de sa main, j'allai étudier en logique.

Dès le lendemain, je crus m'apercevoir que le professeur avait pris quelque connaissance de moi. La logique de Port-Royal, et l'habitude de parler latin avec mon curé de campagne, me don-

naient sur mes camarades une avance considérable. Je me hâtai de me produire, et ne négligeai rien pour être remarqué. Cependant les semaines s'écoulaient sans que le préfet me donnât aucune nouvelle. Pour ne pas me rendre importun, je l'attendais. Quelquefois seulement je me trouvais sur son passage, et je le saluais d'un air de suppliant ; mais à peine étais-je aperçu. Même il semblait que, n'ayant rien de bon à m'annoncer, il feignît de ne pas me voir. Je m'en allais bien triste, et dans mon cabinet voisin des nues, me livrant à mes réflexions, je faisais en pleurant ma collation d'hermite; heureusement j'avais d'excellent pain.

Une bonne petite madame Clément, qui logeait au-dessous de moi, et qui avait une cuisine, fut curieuse de savoir où était la mienne. Elle me vint voir un matin. « Monsieur, je vous entends, me dit-elle, monter chez vous à l'heure des repas, et vous êtes seul, et vous êtes sans feu, et personne après vous ne monte. Pardonnez, mais je suis inquiète sur votre situation. » Je lui avouai que, pour le moment, je n'étais pas fort à mon aise ; mais j'ajoutai qu'incessamment j'allais avoir amplement de quoi vivre ; que j'étais en état de tenir une école, et que les PP. Jésuites voulaient bien s'occuper de moi. « Bon ! me dit-elle, vos PP. Jésuites ! ils ont bien autre chose en tête ! ils vous berceront de promesses, et ils vous laisseront languir. Que n'allez-vous à Riom, chez les PP. de l'Oratoire ? ceux-là vous donneront moins de belles paroles, mais ils feront pour vous plus qu'ils n'auront promis. » Je n'ai pas besoin de vous dire que je parlais à une janséniste. Sensible à l'intérêt qu'elle prenait à moi, je parus disposé à suivre ses conseils, et je lui demandai quelques instructions sur les PP. de l'Oratoire. « Ce sont, me dit-elle, des gens de bien que les Jésuites détestent et qu'ils voudraient anéantir. Mais il est l'heure de dîner, venez manger ma soupe : je vous en dirai davantage. » J'acceptai son invitation ; et, quoique son dîner fût assurément bien frugal, je n'en ai jamais fait de meilleur en ma vie ; surtout deux ou trois petits coups de vin pur qu'elle me fit boire, ranimèrent tous mes esprits. Là, j'appris dans une heure tout ce que j'avais à savoir de l'animosité des Jésuites contre les Oratoriens, et de la jalouse rivalité de l'un et de l'autre collége. Ma voisine ajouta que, si j'allais à Riom, j'y serais bien recommandé. Je la remerciai des bons offices qu'elle voulait me rendre ; et, fort de ses intentions et de mes espérances, j'allai voir le préfet. C'était un jour de congé pour les classes. Il parut surpris de me voir, et me demanda froidement ce qui m'amenait. Cet accueil acheva de me persuader ce que m'avait dit ma voisine. « Je viens, mon père, lui répondis-je, prendre congé de vous. —

Vous vous en allez ! — Oui, mon père, je m'en vais à Riom, où les PP. Oratoriens me donneront dans leur collége autant d'écoliers que j'en voudrai. — Quoi, mon enfant ! vous nous quittez ! Vous, élevé dans nos écoles, vous en seriez transfuge ! — Hélas, c'est à regret ; mais vous ne pouvez rien pour moi ; et j'ai l'assurance que ces bons pères.... — Ces bons pères n'ont que trop l'art de séduire et d'attirer les jeunes gens crédules comme vous. Mais soyez bien sûr, mon enfant, qu'ils n'ont ni le crédit, ni le pouvoir que nous avons. — Ayez donc, mon père, celui de me donner à travailler pour vivre. — Oui, j'y pense, je m'en occupe, et en attendant je m'en vais pourvoir à vos besoins. — Qu'appelez-vous, mon père, pourvoir à mes besoins ? Apprenez que ma mère se priverait de tout plutôt que de souffrir qu'un étranger vînt à mon aide. Mais je ne veux plus recevoir aucun secours, même de ma famille ; et c'est du fruit de mon travail que je demande à subsister. Donnez-m'en les moyens vous-même, ou je vais les chercher ailleurs. — Non, non ; vous n'irez point, reprit-il ; je vous le défends. Suivez-moi ; votre professeur a pour vous de l'estime ; allons le voir ensemble. » Et de ce pas il me mena chez mon professeur. « Savez-vous, lui dit-il, mon père, ce que va devenir cet enfant-là ? On l'appelle à Riom. Les Oratoriens, ces hommes dangereux, veulent s'en faire un prosélyte. Il va se perdre, et c'est à nous de le sauver. » Mon professeur prit feu dans cette affaire encore plus vivement que le P. préfet. Ils dirent l'un et l'autre des merveilles de moi à tous les régens du collége ; dès-lors ma fortune fut faite ; j'eus une école ; et, dans un mois, douze écoliers, à quatre francs par tête, me firent un état au-dessus de tous les besoins. Je fus bien logé, bien nourri, et à Pâques j'eus le moyen de me vêtir décemment en abbé ; ce dont j'avais le plus d'envie, soit pour mieux assurer mon père de la sincérité de ma vocation, soit pour avoir dans le collége une sérieuse existence.

Quand je quittai mon cabinet, ma voisine, à qui j'allai dire ce qu'on faisait pour moi, n'en fut pas aussi aise que je l'aurais voulu. « Ah ! je serais bien plus contente, me dit-elle, de vous voir aller à Riom. C'est là qu'on fait de bonnes et de saintes études. » Je la priai de me garder ses bontés en cas de besoin, et, même dans mon opulence, j'allai la revoir quelquefois.

Mon habit ecclésiastique, les bienséances qu'il m'imposait, et de plus cet ancien désir de considération personnelle que l'exemple d'Amalvy m'avait laissé dans l'âme, eurent pour moi d'heureux effets, et singulièrement celui de me rendre sévère et réservé dans mes liaisons de collége. Je ne me pressai pas de choisir mes amis, et je n'en fis qu'un petit nombre ; nous étions quatre, et toujours les mêmes, dans nos parties de plaisir, c'est-à-dire

de promenade. A frais communs, et à peu de frais, nous étions abonnés pour nos lectures avec un vieux libraire; et, comme les bons livres sont, grâces au ciel, les plus communs, nous n'en lisions que d'excellens. Les grands orateurs, les grands poëtes, les meilleurs écrivains du siècle dernier, quelques uns du siècle présent, car le libraire en avait peu, se succédaient de main en main, et dans nos promenades, chacun se rappelant ce qu'il en avait recueilli, nos entretiens se passaient presque tous en conférences sur nos lectures. Dans l'une de nos promenades à Beauregard, maison de plaisance de l'évêché, nous eûmes le bonheur de voir le vénérable Massillon. L'accueil plein de bonté que nous fit ce vieillard illustre, la vive et tendre impression que firent sur moi sa vue et l'accent de sa voix, est un des plus doux souvenirs qui me restent de mon jeune âge.

Dans cet âge où les affections de l'esprit et celles de l'âme ont une communication réciproquement si soudaine, où la pensée et le sentiment agissent et réagissent l'un sur l'autre avec tant de rapidité, il n'est personne à qui quelquefois il ne soit arrivé, en voyant un grand homme, d'imprimer sur son front les traits du caractère de son âme ou de son génie. C'était ainsi que, parmi les rides de ce visage déjà flétri, et dans ses yeux qui allaient s'éteindre, je croyais démêler encore l'expression de cette éloquence si sensible, si tendre, si haute quelquefois, si profondément pénétrante, dont je venais d'être enchanté à la lecture de ses sermons. Il nous permit de lui en parler, et de lui faire hommage des religieuses larmes qu'elle nous avait fait répandre.

Après un travail excessif, durant mon année de logique, ayant eu, sans compter mes études particulières, trois autres classes, soir et matin, à faire avec mes écoliers, j'allai chez moi prendre un peu de repos; et ce ne fut pas, je l'avoue, sans quelque sentiment d'orgueil que je parus devant mon père, bien vêtu, les mains pleines de petits présens pour mes sœurs, et avec quelque argent de réserve. Ma mère, en m'embrassant, pleura de joie; mon père me reçut avec bonté, mais froidement; tout le reste de la famille fut comme enchanté de me voir.

Mademoiselle B***. n'eut pas une joie aussi pure, et je fus moi-même bien confus, bien mal à mon aise, lorsqu'en habit d'abbé il fallut paraître à ses yeux. Dans mon changement, il est vrai, je ne lui étais pas infidèle; mais j'étais inconstant: c'en était bien assez; je ne savais comment me conduire avec elle. Je consultai ma mère sur un point aussi délicat. « Mon fils, elle a droit, me dit-elle, de vous témoigner du dépit, de la colère, et quelque chose même de plus piquant, de la froideur et du dédain. C'est à vous de tout endurer, de lui marquer toujours l'es-

time la plus tendre, et de traiter avec des ménagemens infinis un cœur que vous avez blessé.

Mademoiselle B***. fut douce, indulgente, et polie avec réserve et bienséance; seulement elle eut soin d'éviter avec moi tout entretien particulier. Ainsi, dans la société, nous fûmes assez bien ensemble pour ne pas laisser croire qu'auparavant nous eussions été mieux.

La seconde année de ma philosophie fut encore plus laborieuse que la première. Mon école était augmentée, j'y donnais tous mes soins; et, de plus, destiné à soutenir des thèses générales, il fallut prendre de longues veilles sur mes nuits pour m'y préparer.

Ce fut le jour où je venais de terminer, par cet exercice public, le cours de ma philosophie, que j'appris l'événement funeste qui nous plongeait, ma famille et moi, dans un abîme de douleur.

Après mes thèses, selon l'usage, nous faisions, mes amis et moi, dans la chambre du professeur, une collation qu'aurait dû animer la joie; et, dans les félicitations qui m'étaient adressées, je ne vis que de la tristesse. Comme j'avais assez bien résolu les difficultés qu'on m'avait proposées, je fus surpris que mes camarades, et que le professeur lui-même, n'eussent pas un air plus content. « Ah! si j'avais bien fait, leur dis-je, vous ne seriez pas tous si tristes. — Hélas! mon cher enfant, me dit le professeur, elle est bien vraie et bien profonde, cette tristesse qui vous étonne! et plût au ciel qu'elle n'eût pour cause qu'un succès moins brillant que celui que vous avez eu! c'est un malheur bien plus cruel, qui me reste à vous annoncer. Vous n'avez plus de père. » Je tombai sous le coup, et je fus un quart d'heure sans couleur et sans voix. Rendu à la vie et aux larmes, je voulais partir sur-le-champ pour aller sauver du désespoir ma pauvre mère; mais sans guide et par les montagnes, la nuit m'allait surprendre; il fallut attendre le point du jour. J'avais douze grandes lieues à faire sur un cheval de louage; et, en le pressant le plus qu'il m'était possible, je n'allais que très-lentement. Durant ce funèbre voyage, une seule pensée, un seul tableau présent à mon esprit, l'avait occupé sans relâche, et toutes les forces de mon âme s'étaient réunies pour en soutenir l'impression; mais bientôt, en réalité, il fallut avoir le courage de le voir, de le contempler dans ses plus lugubres horreurs.

J'arrive, au milieu de la nuit, à la porte de ma maison. Je frappe, je me nomme, et, dans le moment, un murmure plaintif, un mélange de voix gémissantes se fait entendre. Toute la famille se lève, on vient m'ouvrir; et, en entrant, je suis environné de cette famille éplorée; mère, enfans, vieilles femmes;

tous presque nus, échevelés, semblables à des spectres, et me tendant les bras avec des cris qui percent et déchirent mon cœur. Je ne sais quelle force que la nature nous réserve, sans doute, pour le malheur extrême, se déploya tout à coup en moi. Jamais je ne me suis senti si supérieur à moi-même. J'avais à soulever un poids énorme de douleurs; je n'y succombai point. J'ouvris mes bras, mon sein à cette foule de malheureux; je les y reçus tous; et avec l'assurance d'un homme inspiré par le ciel, sans marquer de faiblesse, sans verser une larme, moi qui pleure facilement: « Ma mère, mes frères, mes sœurs, nous éprouvons, leur dis-je, la plus grande des afflictions; ne nous y laissons point abattre. Mes enfans, vous perdez un père; vous en retrouvez un; je vous en servirai; je le suis, je veux l'être; j'en embrasse tous les devoirs; et vous n'êtes plus orphelins. » A ces mots, des ruisseaux de larmes, mais de larmes bien moins amères, coulèrent de leurs yeux. « Ah! s'écria ma mère, en me pressant contre son cœur, mon fils! mon cher enfant! que je t'ai bien connu! » et mes frères, mes sœurs, mes bonnes tantes, ma grand'mère, tombèrent à genoux. Cette scène touchante aurait duré le reste de la nuit, si j'avais pu la soutenir. J'étais accablé de fatigue; je demandai un lit. « Hélas, me dit ma mère, il n'y a dans la maison que le lit de........ Ses pleurs lui coupèrent la voix. — Eh bien! qu'on me le donne, j'y coucherai sans répugnance. » J'y couchai. Je ne dormis point: mes nerfs étaient trop ébranlés. Toute la nuit je vis l'image de mon père, aussi vive, aussi fortement empreinte dans mon âme que s'il avait été présent. Je croyais quelquefois le voir réellement. Je n'en étais pas effrayé; je lui tendais les bras, je lui parlais. « Ah! que n'est-il vrai, lui disais-je, que n'êtes-vous ce qu'il me semble voir! que ne pouvez-vous me répondre, et me dire du moins si vous êtes content de moi! » Après cette longue insomnie et ce pénible rêve qui n'était pas un songe, il me fut doux de voir le jour. Ma mère, qui n'avait pas plus dormi que moi, croyait attendre mon réveil. Au premier bruit qu'elle m'entendit faire, elle vint, et fut effrayée de la révolution qui s'était faite en moi. Ma peau semblait avoir été teinte dans le safran.

Le médecin qu'elle appela, lui dit que c'était là un effet des grandes douleurs concentrées, et que la mienne pouvait avoir les suites les plus redoutables, si l'on n'y faisait pas quelque diversion. « Un voyage, une absence, et le plus tot possible, est, dit-il, le meilleur et le plus sûr remède que je puisse vous indiquer; mais ne le lui proposez pas comme une dissipation: les grandes douleurs y répugnent; il faut, à leur insu, tâcher de les distraire, et les tromper pour les guérir.

Le vieux curé, qui m'avait donné des leçons au temps des vacances, s'offrit à m'attirer chez lui, au centre du diocèse où était son presbytère, et à m'y retenir aussi long-temps que l'exigerait ma santé. Mais il fallait à ce voyage un motif; il s'en offrit un dans l'intention où j'étais moi-même de prendre la tonsure des mains de mon évêque, avant d'aller plus loin; car l'une de mes espérances était l'heureux hasard d'un bénéfice simple que je tâcherais d'obtenir.

« Je vais, me dit ma mère, employer cette année à éclaircir et à régler les affaires de la maison. Toi, mon fils, hâte-toi d'entrer dans la carrière où Dieu t'appelle : fais-toi connaître de notre saint évêque, et demande lui ses conseils. »

Le médecin avait raison : il est des douleurs plus attachantes que le plaisir même. Jamais, dans les plus heureux temps, lorsque la maison paternelle était pour moi si douce et si riante, je n'avais eu autant de peine à la quitter que lorsqu'elle fut dans le deuil. De six louis que j'avais amassés, ma mère me permit d'en laisser trois dans le ménage; et assez riche encore, je me rendis avec mon vieil ami dans sa cure de Saint-Bonet.

LIVRE DEUXIÈME.

La tranquillité, le silence du hameau d'Abloville, où j'écris ces mémoires, me rappelle le calme que rendit à mon âme le village de Saint-Bonet. Le paysage n'en était pas aussi riant, aussi fertile; le merisier et le pommier n'y ombrageaient pas les moissons de leurs rameaux chargés de fruits; mais la nature y avait aussi sa parure et son abondance. La treille y formait ses portiques, le verger ses salons, le gazon ses tapis; le coq y avait sa cour d'amour, la poule sa jeune famille; le châtaignier, avec assez de majesté, y déployait son ombre et y répandait ses largesses; les champs, les prés, les bois, les troupeaux, la culture, la pêche des étangs, les grandes scènes de la campagne y étaient assez intéressantes pour occuper une âme oisive. La mienne, après le long travail de mes études et le cruel assaut de la mort de mon père, avait besoin de ce repos.

Mon curé avait quelques livres analogues à son état, qui allait être le mien. Je me destinais à la chaire; il y dirigeait mes lectures; il me faisait goûter celle des livres saints, et, dans les pères de l'église, il me montrait de bons exemples de l'éloquence évangélique. L'esprit de ce vieillard, naturellement gai, ne l'était

avec moi qu'autant qu'il le fallait pour effacer tous les jours quelque teinte de ma noire mélancolie. Insensiblement elle se dissipa, et je devins accessible à la joie. Elle venait deux fois par mois présider, avec l'amitié, aux dîners que faisaient ensemble les curés de ce voisinage, et qu'ils se donnaient tour à tour. Admis à ces festins, ce fut là que je pris, par émulation, le goût de notre poésie. Presque tous ces curés faisaient des vers français, et s'invitaient par des épîtres, dont l'enjouement et le naturel me charmaient. Je fis, à leur imitation, quelques essais auxquels ils daignèrent sourire. Heureuse société de poëtes, où l'on n'était point envieux, où l'on n'était point difficile, et où chacun était content de soi-même et des autres, comme si c'eût été un cercle d'Horaces et d'Anacréons!

Ce loisir n'était pas le but de mon voyage, et je n'oubliais pas que je m'étais approché de Limoges pour y aller prendre la tonsure; mais l'évêque ne la donnait en cérémonie qu'une fois l'an, et le moment en était passé. Il fallait ou l'attendre, ou bien solliciter une faveur particulière. J'aimai mieux me soumettre à la règle commune; en voici la raison. La cérémonie de la tonsure était tous les ans précédée d'une retraite chez les Sulpiciens, lesquels observaient, disait-on, le caractère des candidats, leurs dispositions naturelles, les qualités et les talens qu'ils annonçaient, pour en rendre compte à l'évêque. J'avais besoin d'être recommandé, et pour cela d'être aperçu, nommé, distingué dans la foule. *Nécessité l'ingénieuse* me conseilla de me ménager cette occasion d'être connu des Sulpiciens et de mon évêque; mais six mois d'attente et de séjour chez mon pauvre curé lui auraient été trop onéreux. Heureusement un bon gentilhomme de ses amis et de ses voisins, le marquis de Linars, me fit témoigner, par son prieur, l'extrême désir qu'il avait que je voulusse donner ce temps de mon repos à un petit chevalier de Malte, l'un de ses fils, aimable enfant, dont l'instruction avait été jusque-là négligée. Je fis consentir mon curé, et puis je consentis moi-même à ce qui m'était proposé. Je n'ai qu'à me louer des marques de bienveillance et d'estime dont je fus honoré dans cette maison distinguée, où toute la noblesse du pays abondait. La marquise elle-même, Mortemart de naissance, élevée à Paris, un peu haute de caractère, était bonne et simple avec moi, parce que j'étais auprès d'elle naturel avec bienséance, et respectueux sans façon; caractère qui m'a toujours mis à mon aise dans le monde, et dont jamais personne n'a été mécontent.

Quand vint le temps d'aller recevoir la tonsure, je me rendis au séminaire, et je m'y trouvai en retraite, sous les yeux de trois Sulpiciens, avec une douzaine d'aspirans comme moi. Le recueil-

lement, le silence qui régnaient parmi nous, et les exercices de piété dont on nous occupait, me parurent d'abord peu favorables à mes vues; mais, lorsque je désespérais de pouvoir me faire connaître, l'occasion s'en offrit d'elle-même. Nous avions, deux fois le jour, une heure de récréation dans un petit jardin planté de tilleuls en allées; mes camarades s'y amusaient à jouer au petit palet, et moi, à qui le jeu ne plaisait pas, je me promenais seul. Un jour, l'un de nos directeurs vint à moi, et me demanda pourquoi je m'isolais, et ne me tenais pas en société avec mes camarades. Je répondis que j'étais le moins jeune, et qu'à mon âge on était bien aise d'avoir quelques momens à soi pour recueillir, classer et ranger ses idées; que j'aimais à me rendre compte de mes études, de mes lectures, et qu'ayant le malheur de manquer de mémoire, je ne pouvais y suppléer qu'à force de méditation. Cette réponse engagea l'entretien. Mon sulpicien voulut savoir où j'avais fait mes classes, quel système j'avais soutenu dans mes thèses, et pour quel genre de lecture je me sentais le plus de goût. Je répondis à tout cela. Vous pensez bien qu'un directeur du séminaire de Limoges ne s'attendait pas, en interrogeant un écolier de dix-huit ans, à trouver en lui un grand fonds de connaissances, et que mon petit magasin dût lui paraître un petit trésor.

Je présumai bien du succès de mon début, lorsque le soir, à l'heure de la promenade, au lieu d'un sulpicien j'en vis arriver deux. Ce fut là que le fruit de mes lectures de Clermont acquit une valeur réelle. J'avais dit que mon goût de prédilection était pour l'éloquence, et j'avais rapidement nommé ceux de nos orateurs chrétiens que j'admirais le plus. On me remit sur cette voie. Il fallut les analyser, marquer distinctement leurs divers caractères, citer de chacun les endroits qui m'avaient le plus frappé d'étonnement, ou rempli d'émotion, ou ravi par l'éclat et le charme de l'éloquence. Les deux hommes dont je parlai avec le plus d'enthousiasme furent Bourdaloue et Massillon; mais le temps me manqua pour me développer; ce ne fut que le lendemain que j'amplifiai leur éloge. J'avais tous leurs plans dans ma tête; les extraits que j'avais écrits de leurs sermons m'étaient présens; leurs exordes, leurs divisions, leurs plus beaux traits, jusqu'à leurs textes, me revenaient en foule. Ah! je puis dire que ce jour-là ma mémoire me servit bien; au lieu des deux sulpiciens de la veille, j'en avais trois pour auditeurs, et tous les trois, après m'avoir écouté en silence, s'en allèrent comme étourdis.

Le reste de nos entretiens (car ils ne me quittèrent plus aux heures de la promenade) s'étendirent plus vaguement sur les plus belles oraisons funèbres de Bossuet et de Fléchier, sur quelques sermons de La Rue, sur le petit recueil de ceux de Cheminais,

que je savais presque par cœur. Ensuite je ne sais comment on parla des poëtes. Je convins que j'en avais lu quelques uns, et je nommai le grand Corneille. « Et le tendre Racine, me demanda l'un des Sulpiciens, l'avez-vous lu? — Oui, je m'en accuse, lui dis-je, mais Massillon l'avait lu avant moi, et c'est de lui qu'il avait appris à parler au cœur avec tant d'onction et de charme. Et pensez-vous, lui demandai-je, que Fénélon, l'auteur de Télémaque, n'eût pas lu et relu vingt fois dans l'Enéide les amours de Didon? »

A propos de Virgile, on en vint aux livres classiques; et ces messieurs, qui ne savaient pas combien, grâce à mon infortune, je devais être imbu de cette vieille latinité, furent surpris de voir comme j'en étais plein. Vous croyez bien que je me donnais tout le plaisir de la répandre. Je n'en tarissais point. Vers et prose coulaient de source, et j'avais encore l'air de n'en pas citer davantage de peur de les en accabler.

Je finis par un étalage de ma fraîche érudition de Saint-Bonet. Les livres de Moïse et ceux de Salomon avaient déjà passé sur le tapis; j'en étais aux saints Pères, lorsqu'arriva le jour d'aller recevoir la tonsure. Ce jour-là donc, après notre initiation à l'état ecclésiastique, nous allâmes, conduits par nos trois directeurs, rendre nos devoirs à l'évêque. Il nous reçut tous avec une égale bonté; mais au moment que je me retirais avec mes camarades, il me fit rappeler. Le cœur me tressaillit.

« Mon enfant, me dit-il, vous ne m'êtes pas inconnu; votre mère vous a recommandé à moi. C'est une digne femme que votre mère, et j'en fais un grand cas. Où vous proposez-vous d'aller achever vos études? » Je répondis que je n'avais encore aucun dessein pris là-dessus; que je venais d'avoir le malheur de perdre mon père; que ma famille, nombreuse et pauvre, attendait tout de moi, et que j'allais tâcher de voir quelle université pourrait me procurer, durant le cours de mes études, le moyen d'exister et d'aller au secours de ma mère et de nos enfans. « Et de vos enfans! reprit-il, attendri de cette expression. — Oui, monseigneur, je suis pour eux un second père, et, si je ne meurs à la peine, je me suis bien promis d'en remplir les devoirs. — Ecoutez, me dit-il, j'ai pour ami l'archevêque de Bourges, l'un de nos plus dignes prélats; je puis vous adresser à lui, et, s'il veut bien, comme je l'espère, avoir égard à ma recommandation, vous n'aurez plus, pour vous et pour votre famille, qu'à mériter qu'il vous protége, en usant bien des dons que le ciel vous a faits. » Je rendis grâces à mon évêque de ses bonnes intentions; mais je lui demandai le temps d'en instruire ma mère et de la consulter, ne doutant pas qu'elle n'y fût sensible autant que je l'étais moi-même.

Mon bon curé, de qui j'allai prendre congé, fut transporté de joie en apprenant ce qu'il appelait un coup du ciel en ma faveur. Qu'aurait-il dit, s'il avait pu prévoir que cet archevêque de Bourges serait grand aumônier, cardinal, ministre de la feuille des bénéfices, et que l'éloquence, à laquelle j'avais dessein de me vouer, allait avoir sous ce ministère les occasions les plus intéressantes de se signaler à la cour? Il est certain que, pour un jeune ecclésiastique qui, avec beaucoup d'ambition, aurait eu assez de talens, il s'ouvrait devant moi une belle carrière. Une vaine délicatesse, une plus vaine illusion m'empêcha d'y entrer. J'ai eu lieu d'admirer plus d'une fois comment se noue et se dénoue la trame de nos destinées, et de combien de fils déliés et fragiles le tissu en est composé.

Arrivé à Linars, j'écrivis à ma mère que je venais de prendre la tonsure sous de favorables auspices; que j'avais reçu de l'évêque les plus touchantes marques de bonté; qu'au plus tôt j'irais l'en instruire. Le même jour je reçus d'elle un exprès avec une lettre presque effacée de ses larmes. « Est-il vrai, me demandait-elle, que vous avez fait la folie de vous engager dans la compagnie du comte de Linars, frère du marquis, et capitaine au régiment d'Enghien? Si vous avez eu ce malheur, marquez-le moi; je vendrai tout le peu que j'ai pour dégager mon fils. O mon Dieu! est-ce bien là le fils que vous m'aviez donné? »

Jugez du désespoir où je tombai en lisant cette lettre. La mienne avait fait un détour pour arriver à Bort; ma mère ne la recevrait que dans deux jours, et je la voyais désolée. Je lui écrivis bien vite que ce qu'on lui avait dit était un horrible mensonge; que cette coupable folie ne m'était jamais venue dans la pensée; que j'avais le cœur déchiré du chagrin qu'elle en éprouvait; que je lui demandais pardon d'en être la cause innocente; mais qu'elle aurait dû me connaître assez pour ne pas croire à cette absurde calomnie, et que j'irais incessamment lui faire voir que ma conduite n'était ni celle d'un libertin, ni celle d'un jeune insensé. L'exprès repartit sur-le-champ; mais tant que je pus compter les heures où ma mère n'était pas encore détrompée, je fus au supplice moi-même.

Il y avait, s'il m'en souvient, seize lieues de Linars à Bort, et, quoique j'eusse conjuré l'exprès d'aller toute la nuit, comment pouvais-je croire qu'il n'eût pas pris quelque repos? Il me fut impossible d'en prendre aucun, et je n'avais cessé de baigner mon lit de mes larmes, en songeant à celles que ma mère versait pour moi, lorsque j'entendis dans la cour un bruit de chevaux. Je me lève. C'était le comte de Linars qui arrivait. Je ne me donnais pas le temps de m'habiller pour aller au-devant de lui; mais il me pré-

vint; et, en venant à moi en homme désolé : « Ah ! monsieur, me dit-il, combien va me rendre coupable à vos yeux l'imprudence d'un badinage qui a mis la désolation dans votre famille, et dans le cœur de votre mère une douleur que je n'ai pu calmer! Elle vous croit engagé avec moi. Elle est venue toute éplorée se jeter à mes pieds, et m'offrir, pour vous dégager, sa croix d'or, son anneau, sa bourse, et tout ce qu'elle avait au monde. J'ai eu beau l'assurer que cet engagement n'existait point, j'ai eu beau le lui protester, elle a pris tout cela pour un refus de le lui rendre. Elle est encore dans les pleurs. Partez incessamment, allez la rassurer vous-même. — Eh! monsieur le comte, lui demandai-je, qui a pu donner lieu à ce bruit funeste? — Moi, monsieur, me dit-il; j'en suis au désespoir; je vous en demande pardon. Le besoin de lever de nouvelles recrues m'avait conduit dans votre ville. J'y ai trouvé quelques jeunes gens, vos camarades de collége, qui avaient envie de s'engager, mais qui délibéraient encore. J'ai vu que, pour les décider, il ne fallait que votre exemple. J'ai succombé à la tentation de leur dire qu'ils vous auraient pour camarade, que je vous avais engagé, et le bruit s'en est répandu. — Ah! monsieur, m'écriai-je avec indignation, se peut-il qu'un pareil mensonge soit sorti de la bouche d'un homme tel que vous! — Accablez-moi, me dit-il, je mérite les reproches les plus honteux; mais cette ruse, dont je n'ai pas senti la conséquence, m'a fait connaître un naturel de mère comme je n'en ai jamais vu. Allez la consoler; elle a besoin de vous revoir. »

Le marquis de Linars, à qui son frère avoua sa faute et tout le mal qu'il m'avait fait, me donna un cheval, un guide, et le lendemain je partis; mais je partis avec la fièvre, car mon sang s'était allumé; et sur le soir le redoublement me prit dans le moment où, par des chemins de traverse, mon guide m'avait égaré. Je frissonnais sur mon cheval, et la nuit allait me gagner dans une heure, en rase campagne, lorsque je vis un homme qui traversait mon chemin. Je l'appelai pour savoir où j'étais, et s'il y avait loin de là au village où mon guide croyait aller. « Vous en êtes à plus de trois lieues, me dit-il, et vous n'êtes pas sur la route. » Mais, en me répondant, il m'avait reconnu : c'était un garçon de ma ville. « Est-ce vous, me dit-il, en me nommant; et, par quel hasard vous trouvé-je à l'heure qu'il est dans ces bruyères? Vous avez l'air malade! Où allez-vous donc passer la nuit? — Et vous? lui demandai-je. — Moi, dit-il, je vais voir un oncle à moi, dans un village qui n'est pas loin d'ici. — Et votre oncle, ajoutai-je, voudrait-il bien me donner l'asile dans sa maison jusqu'à demain? car j'ai grand besoin de repos. — Chez lui, me dit-il, vous serez mal logé; mais vous y serez bien reçu. » Je m'y laissai conduire,

et j'y trouvai du pain et du lait pour mon guide, du foin pour mon cheval, et pour moi un bon lit de paille fraîche et de l'eau panée pour mon souper. Il ne m'en fallait pas davantage, car j'étais dans l'accès, et il fut assez fort.

Le lendemain à mon réveil (car j'avais dormi quelques heures) j'appris que ce village était une paroisse. C'était le jour de l'Assomption, et, quoique bien malade, je voulus aller à la messe. Un jeune abbé dans cette église était un objet d'attention. Le curé m'aperçut, et, après la messe, il me pria de venir dans la sacristie. « Est-il possible, me dit-il, après avoir appris mon aventure, que, dans un village où je suis, un ecclésiastique ait couché sur la paille? » Il me mena chez lui; et jamais l'hospitalité ne fut plus cordialement ni plus noblement exercée. J'étais affaibli par la diète et la fatigue du voyage; il voulut me fortifier; et, persuadé que ma fièvre n'était que dans le sang, et non dans les humeurs, il prétendit qu'un chyle abondant, frais et doux, en serait le remède. Il ne se trompait point. Il me fit dîner avec lui. Jamais je n'ai mangé une si excellente soupe. Sa nièce l'avait faite : sa nièce, à dix-huit ans, ressemblait à ces vierges du Corrége ou de Raphaël. Je n'ai jamais vu dans le regard plus de douceur ni plus de charmes. Elle fut ma garde-malade tandis que le curé disait les vêpres à l'église; et, tout malade que j'étais, je ne fus pas insensible à ses soins. « Mon oncle, me dit-elle, ne veut pas vous laisser partir dans l'état où vous êtes. Il y a, dit-il, six grandes lieues d'ici à Bort. Il veut, avant de vous mettre en chemin, que vous ayez repris des forces. Et pourquoi vous presser? N'êtes-vous pas bien avec nous? Vous aurez un bon lit; je le ferai moi-même. Je vous porterai vos bouillons, ou, si vous l'aimez mieux, du lait écumant d'une chèvre que je trais de ma main; vous nous arrivez pâle, et nous voulons absolument vous renvoyer couleur de rose. — Ah! lui dis-je, mademoiselle, il me serait bien doux d'attendre près de vous la santé! mais si vous saviez à quel point ma mère est en peine de moi! combien elle est impatiente de me revoir! et combien je dois être impatient moi-même de me retrouver dans ses bras! — Plus vous l'aimez, plus elle vous aime, et plus vous devez, me dit-elle, lui épargner la douleur de vous revoir dans cet état. Une sœur a plus de courage; et moi je suis ici comme une sœur pour vous. — On le croirait, lui dis-je, à ce tendre intérêt que vous voulez bien prendre à moi. — Assurément, dit-elle, vous nous intéressez; et cela est bien naturel, mon oncle et moi nous avons l'âme compatissante pour tout le monde; mais nous ne voyons pas souvent des malades faits comme vous. » Le curé revint de l'église. Il exigea de moi de renvoyer mon cheval

et mon guide, et voulut prendre sur lui le soin de me faire mener chez moi.

Dans une situation tranquille, je me serais trouvé enchanté dans ce presbytère, comme Renaud dans le palais d'Armide; car ma naïve Marcelline était une Armide pour moi; et plus elle était innocente, plus je la trouvais dangereuse. Mais, quoique ma mère dût être détrompée par mes deux lettres, rien ne m'aurait retenu loin d'elle au delà du jour où l'accès de ma fièvre ayant été plus faible, et me sentant un peu remis par deux nuits d'assez bon sommeil, je pus remonter à cheval.

Ma sœur (c'était le nom que Marcelline s'était donné, et que je lui donnais moi-même lorsque nous étions tête à tête) ne me vit pas au moment de partir sans un saisissement de cœur qu'elle ne put dissimuler. « Adieu, monsieur l'abbé, me dit-elle, devant son oncle; prenez soin de votre santé; ne nous oubliez pas, et embrassez bien tendrement pour moi madame votre mère; dites-lui que je l'aime bien. » A ces mots, ses yeux se mouillèrent; et, comme elle se retirait pour nous cacher ses pleurs: « Vous voyez, me dit le curé, ce nom de mère l'attendrit; c'est qu'il n'y a pas long-temps qu'elle a perdu la sienne. Adieu, monsieur, je vous dis comme elle, ne nous oubliez pas, nous parlerons souvent de vous. »

Je trouvai ma mère pleinement rassurée sur ma conduite; mais en me voyant elle fut alarmée sur ma santé. Je calmai ses inquiétudes, et en effet je me sentais bien mieux, grâce au régime auquel le curé m'avait mis. Nous lui écrivîmes l'un et l'autre pour le remercier de ses bontés hospitalières; et, en lui renvoyant sa jument, sur laquelle j'étais venu, nous accompagnâmes nos lettres de quelques modestes présens, parmi lesquels ma mère glissa pour Marcelline une parure simple et de peu de valeur, mais élégante et de bon goût. Après quoi, ma santé se rétablissant à vue d'œil, nous ne fûmes plus l'un et l'autre occupés que de mes affaires.

La protection de l'évêque, sa recommandation, la perspective qu'elle m'offrait, parurent à ma mère tout ce qu'il y avait de plus heureux pour moi; et je pensais alors comme elle. Mon étoile (et je dis à présent), mon heureuse étoile me fit changer d'opinion. Cet incident m'oblige encore à revenir sur le passé.

J'ai lieu de croire que, depuis l'examen du préfet de Clermont, les Jésuites avaient jeté les yeux sur moi. Deux de mes condisciples, et des plus distingués, étaient déjà pris dans leurs filets. Il était possible qu'on voulût m'y attirer; et un fait assez curieux, dont j'ai gardé la souvenance, me persuade au moins qu'on y avait pensé.

Dans le peu de loisirs que j'avais à Clermont je m'étais fait un amusement du dessin; et, comme j'en avais le goût, l'on m'en supposait le talent. J'avais l'œil juste et la main sûre; il n'en fallait pas davantage pour l'objet qui me fit un jour appeler auprès du recteur. « Mon enfant, me dit-il, je sais que vous vous amusez à dessiner l'architecture; et je vous ai choisi pour me lever un plan: c'est celui de notre collége; examinez bien l'édifice, et, après en avoir exactement tracé l'enceinte, figurez-en l'élévation. Apportez-y le plus grand soin, car votre ouvrage sera mis sous les yeux du roi. »

Tout fier de cette commission, j'allai m'en acquitter, et j'y mis, comme l'on peut croire, l'attention la plus scrupuleuse; mais, pour avoir voulu trop bien faire, je fis très-mal. L'une des ailes du bâtiment avait un étage, et l'autre aile n'en avait point. Je trouvai cette inégalité choquante, et je la corrigeai en élevant une aile comme l'autre. « Eh! mon enfant, qu'avez-vous fait? me dit le recteur. — J'ai rendu, lui dis-je, mon père, l'édifice régulier. — Et c'est précisément ce qu'il ne fallait pas. Ce plan est destiné à montrer le contraire, d'abord au père confesseur, et, par son entremise, au ministre et au roi lui-même. Car il s'agit d'obtenir des fonds ponr élever l'étage qui manque à l'une des deux ailes. » Je m'en allai bien vite corriger ma bévue; et, quand le recteur fut content: « Voulez-vous bien, mon père, me permettre, lui dis-je, une observation? Ce collége qu'on vient de vous bâtir est beau, mais il n'y a point d'église. Vous y dites la messe dans une salle basse. Est-ce que dans le plan on aurait oublié l'église? » Le jésuite sourit de ma naïveté. « Votre observation, me dit-il, est très-juste; mais vous avez dû remarquer aussi que nous n'avons point de jardin. — Et c'est aussi de quoi je me suis étonné. — N'en soyez plus en peine; nous aurons l'un et l'autre. — Comment cela, mon père? je n'y vois point d'emplacement. — Quoi! vous ne voyez pas en dehors du fer à cheval qui ferme l'enceinte du collége, vous ne voyez pas cette église des PP. Augustins, et ce jardin dans leur convent? — Eh bien! mon père? — Eh bien! ce jardin, cette église, seront les nôtres, et c'est la Providence qui semble les avoir placés si près de nous. — Mais, mon père, les Augustins n'auront donc plus ni jardin, ni église? — Au contraire, ils auront une église plus belle et un jardin encore plus vaste: nous ne leur ferons aucun tort, à Dieu ne plaise! et en les délogeant nous saurons les dédommager. — Vous délogerez donc les PP. Augustins? — Oui, mon enfant, et leur maison sera, pour nos vieillards, une infirmerie, un hospice; car il faut bien que nos vieillards aient une maison de repos. — Rien n'est plus juste, assurément; mais je cherche où vous logerez les PP. Augustins. — N'en ayez

point d'inquiétude : ils auront le couvent, l'église et le jardin des PP. Cordeliers. N'y seront-ils pas à leur aise, et beaucoup mieux qu'ils ne sont là ? — Fort bien ! mais que deviennent les PP. Cordeliers ? — Je me suis attendu à cette objection, et il est juste que j'y réponde : Clermont et Mont-Ferrand faisaient deux villes autrefois, maintenant elles n'en font qu'une, et Mont-Ferrand n'est plus qu'un faubourg de Clermont ; aussi dit-on Clermont-Ferrand. Or, vous saurez qu'à Mont-Ferrand les Cordeliers ont un couvent superbe ; et vous concevez bien qu'il n'est pas nécessaire qu'une ville ait deux couvens de Cordeliers. Donc en faisant passer ceux de Clermont à Mont-Ferrand, on ne fait du mal à personne ; et nous voilà, sans préjudice pour autrui, possesseurs de l'église, du jardin, du convent de ces bons PP. Augustins, qui nous sauront gré de l'échange ; car il en faut toujours agir en bons voisins. Au reste, mon enfant, ce que je vous confie est encore le secret de la société ; mais vous n'y êtes pas étranger ; et je me plais dès à présent à vous regarder comme étant l'un des nôtres. »

Tel fut, autant qu'il m'en souvient, ce dialogue, où Blaise Pascal aurait trouvé le mot pour rire, et qui ne me parut que sincère et naïf. Ce que j'en infère aujourd'hui, c'est que ce ne fut pas sans intention préméditée que le professeur de rhétorique de Clermont, le P. Noaillac, en passant par ma ville pour aller à Toulouse, vint me demander à dîner.

Ma bonne mère, qui ne se doutait point de sa mission, non plus que moi, le reçut de son mieux ; et, pendant le dîner, il la rendit heureuse, en lui exagérant mes succès dans l'art d'enseigner. A l'entendre, mes écoliers étaient distingués dans leurs classes, et il était aisé de reconnaître, en lisant les devoirs, ceux qui avaient passé sous mes yeux. Je trouvais bien dans cette flatterie une politesse excessive ; mais je n'en voyais pas le but.

Vers la fin du repas, ma mère, selon l'usage du pays, nous ayant laissés seuls à table, mon jésuite fut à son aise. « A présent, me dit-il, parlons de vos projets. Que vous proposez-vous, et quelle route allez-vous prendre ? » Je lui confiai les avances que mon évêque m'avait faites, et le dessein où nous étions, ma mère et moi, d'en profiter. Il m'écouta d'un air pensif et dédaigneux. « Je ne sais pas, me dit-il enfin, ce que vous trouvez de flatteur et de séduisant dans ces offres. Pour moi, je n'y vois rien qui soit digne de vous. D'abord le titre de docteur de Bourges est décrié au point d'en être ridicule ; et, au lieu d'y prendre des grades, vous allez vous y dégrader. Ensuite...... mais ceci est un article trop délicat pour y toucher. Il est des vérités qu'on ne peut dire qu'à son ami intime, et je n'ai pas avec vous le droit de m'expliquer si librement. » Cette réticence discrète eut l'effet qu'il en

attendait. « Expliquez-vous, mon père, et soyez sûr, lui dis-je, que je vous saurai gré de m'avoir parlé à cœur ouvert. — Vous le voulez, dit-il, et en effet je sens que, dans un moment aussi critique, je ferais mal de vous dissimuler ce que je pense d'une affaire où je ne vois pour vous rien d'assuré que des dégoûts. — Et quels dégoûts ? » lui demandai-je avec étonnement.

« Votre évêque, poursuivit-il, est le meilleur homme du monde; ses intentions sont droites; et il ne vous veut que du bien, j'en suis persuadé. Mais quel bien pense-t-il vous faire en vous mettant sous la dépendance et à la merci de cet archevêque de Bourges? Durant vos cinq années de théologie et de séminaire, vous serez à sa pension, et vous vivrez de ses bienfaits; je veux croire aussi qu'il aidera votre famille de quelques secours charitables (ces mots me glacèrent les sens); mais vous et votre mère, êtes-vous faits pour être sur la liste de ses aumônes? et en êtes-vous réduits là? — Assurément non, m'écriai-je. — C'est pourtant là, et pour long-temps peut-être, ce que l'on vous propose, ce que l'on vous fait espérer. — Il me semble, lui dis-je, que l'église a des biens dont la dispensation est remise aux évêques, des biens qu'ils n'ont pas droit de posséder eux-mêmes, et dont seulement ils disposent; et ces biens-là, ces bénéfices, on peut les recevoir de leurs mains sans rougir. — Vraiment, c'est là, me dit-il, l'appât dont ils agacent l'ambition des jeunes gens. Mais quand et à quel prix leur viennent ces biens qu'ils attendent? Vous ne connaissez pas l'esprit de domination et d'empire qu'exercent sur leurs protégés ces tardifs et lents bienfaiteurs. Leur crainte est qu'on ne leur échappe; et ils prolongent, le plus long-temps qu'ils peuvent, l'état de dépendance et d'asservissement où ils tiennent ces malheureux. Ils donnent aisément et libéralement à la faveur, à la naissance; mais si le mérite infortuné en obtient jamais quelque grâce, il l'achète bien chèrement! — Vous me montrez, lui dis-je, bien des ronces et des épines où je ne voyais que des fleurs; mais, dans ma situation, chargé d'une famille qu'il faut que je soutienne, et qui a besoin de mon appui, que me conseillez-vous de faire? — Je vous conseille, me dit-il, de vous mettre en position de protéger vous-même, et non pas d'être protégé. Je connais un état où tout homme qui se distingue a du crédit et des amis puissans. Cet état, c'est le mien. Toutes les voies de la fortune et de l'ambition nous sont personnellement interdites; mais elles sont toutes ouvertes à tout ce qui nous appartient. — Vous me conseillez donc de me faire jésuite? — Oui, sans doute! et bientôt, par des moyens qui nous sont connus, votre mère sera tranquille, ses enfans seront élevés, l'État lui-même en prendra soin; et, lorsqu'arrivera le temps de les pourvoir, il n'est point de facilités que nos relations ne vous

donnent. Voilà pourquoi la fleur de la jeunesse de nos colléges ambitionne et sollicite l'avantage d'être reçue dans cette société puissante ; voilà pourquoi les chefs des plus grandes maisons veulent y être affiliés. — J'ai regardé, lui dis-je, votre société comme une source de lumières ; et, pour un homme qui veut s'instruire et développer ses talens, je me suis dit cent fois qu'il n'y avait rien de mieux que de vivre au milieu de vous ; mais dans vos réglemens deux choses me répugnent : la longueur du noviciat, et l'obligation de commencer par enseigner les basses classes. — Pour le noviciat, me dit-il, ce sont deux ans d'épreuve qu'il faut subir : la loi en est invariable ; mais, pour les basses classes, je crois pouvoir répondre que vous en serez dispensé. » En discourant ainsi, nous buvions d'un vin capiteux. La tête du jésuite s'exaltait en jactance de la considération dont jouissait sa compagnie, et de l'éclat qui en rejaillissait sur les individus. « Rien, disait-il, n'est comparable aux agrémens dont jouit dans le monde un jésuite, homme de mérite : tous les accès lui sont faciles ; partout l'accueil le plus favorable, le plus flatteur lui est assuré. » Son éloquence fut si pressante, qu'à la fin elle m'entraîna.

« Me voilà décidé, lui dis-je, à remercier mon évêque. Le reste demande un peu plus de réflexion. Mais je compte aller à Toulouse ; et là, si ma mère y consent, j'acheverai de suivre vos conseils. »

Je communiquai à ma mère les observations du jésuite sur le désagrément d'aller à Bourges me constituer le pensionnaire de l'archevêque. Elle eut la même délicatesse et la même fierté que moi, et nos deux lettres à mon évêque furent écrites dans cet esprit. Il ne me manquait plus que de la consulter sur le dessein de me faire jésuite. Je n'en eus jamais le courage. Ni sa faiblesse, ni la mienne, n'aurait pu soutenir cette consultation : pour la raisonner de sang-froid, il fallait être éloigné l'un de l'autre. Je me réservai de lui écrire, et je me rendis à Toulouse, irrésolu moi-même encore sur ce que j'allais devenir. Dirai-je qu'en chemin je manquai encore ma fortune ?

Un muletier d'Aurillac, qui passait sa vie sur le chemin de Clermont à Toulouse, voulut bien se charger de moi. J'allais sur l'un de ses mulets, et lui, le plus souvent à pied, cheminait à côté de moi. « Monsieur l'abbé, dit-il, vous serez obligé de passer chez moi quelques jours, car mes affaires m'y arrêtent. Au nom de Dieu, employez ce temps-là à guérir ma fille de sa folle dévotion. Je n'ai qu'elle, et pas pour un diable elle ne veut se marier. Son entêtement me désole. » La commission était délicate ; je ne la trouvai que plaisante ; je m'en chargeai volontiers.

Je me figurais, je l'avoue, comme une bien pauvre demeure celle d'un homme qui trottait sans relâche à la suite de ses mulets,

ayant tantôt la pluie, tantôt la neige sur le corps, et par les chemins les plus rudes. Je ne fus donc pas peu surpris lorsqu'en entrant chez lui, je vis une maison commode, bien meublée, d'une propreté singulière, et qu'une espèce de sœur grise, jeune, fraîche, bien faite, vint au-devant de Pierre (c'était le nom du muletier), et l'embrassa en l'appelant son père. Le souper qu'elle nous fit servir n'avait pas moins l'air de l'aisance. Le gigot était tendre et le vin excellent. La chambre que l'on me donna avait, dans sa simplicité, presque l'élégance du luxe. Jamais je n'avais été si mollement couché. Avant de m'endormir, je réfléchis sur ce que j'avais vu. « Est-ce, dis-je en moi-même, pour passer quelques heures de sa vie à son aise que cet homme en tracasse et consume le reste en de si pénibles travaux? Non, c'est une vieillesse tranquille et reposée qu'il travaille à se procurer, et ce repos, dont il jouit en espérance, le soulage de ses fatigues. Mais cette fille unique qu'il aime tendrement, par quelle fantaisie, jeune et jolie comme elle est, s'est-elle vêtue en dévote? Pourquoi cet habit gris, ce linge plat, cette croix d'or sur sa poitrine et cette guimpe sur son sein? Ces cheveux qu'elle cache comme sous un bandeau sont pourtant d'une jolie teinte. Le peu que l'on voit de son cou est blanc comme l'ivoire. Et ses bras! ils en sont aussi de cet ivoire pur, et ils sont faits au tour! » Sur ces réflexions je m'endormis, et le lendemain j'eus le plaisir de déjeuner avec la dévote. Elle me demanda obligeamment des nouvelles de mon sommeil. « Il a été fort doux, lui dis-je; mais il n'a pas été tranquille, et les songes l'ont agité? Et vous, mademoiselle, avez-vous bien dormi? — Pas mal, grâce au ciel, me dit-elle. — Avez-vous fait aussi des rêves? » Elle rougit, et répondit qu'elle rêvait bien rarement. « Et quand vous rêvez, c'est aux anges? — Quelquefois aux martyrs, dit-elle en souriant. — Sans doute aux martyrs que vous faites? — Moi! je ne fais point de martyrs. — Vous en faites plus d'un, je gage, mais vous ne vous en vantez pas. Pour moi, lorsque dans mon sommeil je vois les cieux ouverts, ce n'est presque jamais qu'aux vierges que je rêve. Je les vois, les unes en blanc, les autres en corset et en jupon de serge grise, et cela leur sied mieux que ne ferait la plus riche parure. Rien dans cet ajustement simple n'altère la beauté naturelle de leurs cheveux ni de leur teint; rien n'obscurcit l'éclat d'un front pur, d'une joue vermeille; aucun pli ne gâte leur taille; une étroite ceinture en marque et en dessine la rondeur. Un bras pétri de lis et une jolie main avec ses doigts de roses sortent, tels que Dieu les a faits, d'une manche unie et modeste, et ce que leur guimpe dérobe se devine encore aisément. Mais quelque plaisir que j'aie à voir en songe toutes ces jeunes filles dans le ciel, je suis un peu affligé, je l'avoue, de les y voir si mal placées. — Où les

voyez-vous donc placées? demanda-t-elle avec embarras. — Hélas! dans un coin, presque seules; et (ce qui me déplaît encore bien davantage) auprès des PP. Capucins. — Auprès des PP. Capucins! s'écria-t-elle en fronçant le sourcil. — Hélas! oui, presque délaissées, tandis que des augustes mères de famille, environnées de leurs enfans qu'elles ont élevés, de leurs époux qu'elles ont rendu bienheureux déjà sur la terre, de leurs parens qu'elles ont consolés et réjouis dans leur vieillesse en leur assurant des appuis, sont dans une place éminente, en vue à tout le ciel, et toutes brillantes de gloire. — Et les abbés, demanda-t-elle d'un air malin, où les a-t-on mis? — S'il y en a, répondis-je, on les aura peut-être aussi nichés dans quelque coin éloigné de celui des vierges. — Oui, je le crois, dit-elle, et l'on a fort bien fait, car ce serait pour elles de dangereux voisins. »

Cette querelle sur nos états réjouissait le bon homme Pierre. Jamais il n'avait vu sa fille si éveillée et si parlante; car j'avais soin de mettre dans mes agaceries, comme dirait Montaigne, une aigre-douce pointe de gaieté piquante et flatteuse qui semblait la fâcher, et dont elle me savait gré. Son père enfin, la veille de son départ et du mien pour Toulouse, me mena seul dans sa chambre, et me dit: « Monsieur l'abbé, je vois bien que sans moi jamais vous et ma fille vous ne seriez d'accord. Il faut pourtant que cette querelle de devote et d'abbé finisse. Il y a bon moyen pour cela; c'est de jeter tous les deux aux orties, vous ce rabat, elle ce collet rond, et j'ai quelque doutance que, si vous le voulez, elle ne se fera pas long-temps tirer l'oreille pour le vouloir aussi. Pour ce qui me regarde, comme dans le commerce j'ai fait dix ans les commissions de votre brave homme de père, et que chacun me dit que vous lui ressemblez, je veux agir avec vous rondement et cordialement. » Alors, dans les tiroirs d'une commode qu'il ouvrit, me montrant des monceaux d'écus: « Tenez, me dit-il, en affaire il n'y a qu'un mot qui serve: voilà ce que j'ai amassé, ce que j'amasse encore pour mes petits enfans, si ma fille m'en donne; pour vos enfans, si vous voulez et si vous lui faites vouloir.

Je ne dirai point qu'à la vue de ce trésor je ne fus point tenté. L'offre en était pour moi d'autant plus séduisante, que le bon homme Pierre n'y mettait d'autre condition que de rendre sa fille heureuse. « Je continuerai, disait-il, de mener mes mulets: à chaque voyage, en passant je grossirai ce tas d'écus dont vous aurez la jouissance. Ma vie, à moi, c'est le travail et la fatigue. J'irai tant que j'aurai la force et la santé, et, lorsque la vieillesse me courbera le dos et me roidira les jarrets, je viendrai achever de vivre et me reposer près de vous. — Ah! mon bon ami Pierre, qui mieux que vous, lui dis-je, aura mérité ce repos d'une heu-

reuse et longue vieillesse! Mais à quoi pensez-vous, de vouloir donner pour mari à votre fille un homme qui a déjà cinq enfans? — Vous, monsieur l'abbé! cinq enfans à votre âge! — Hélas! oui. N'ai-je pas deux sœurs et trois frères? Ont-ils d'autre père que moi? C'est de mon bien et non pas du vôtre que ceux-là doivent vivre : c'est à moi de leur en gagner. — Et pensez-vous en gagner avec du latin, me dit Pierre, comme moi avec mes mulets? — Je l'espère, lui dis-je; mais au moins ferai-je pour eux tout ce qui dépendra de moi. — Vous ne voulez donc pas de ma dévote? Elle est pourtant gentille, et surtout à présent que vous l'avez émoustillée. — Assurément, lui dis-je, elle est jolie, elle est aimable, et j'en serais tenté plus que de vos écus. Mais, je vous le dis, la nature m'a déjà mis cinq enfans sur les bras; le mariage m'en donnerait bientôt cinq autres, peut-être plus, car les dévotes en font beaucoup, et ce serait trop d'embarras. — C'est dommage, dit-il; ma fille ne voudra plus se marier. — Je crois pouvoir vous assurer, lui dis-je, qu'elle n'a plus pour le mariage le même éloignement. Je lui ai fait voir que dans le ciel les bonnes mères de famille étaient fort au-dessus des vierges; et en lui choisissant un mari qui lui plaise, il vous sera facile de lui mettre dans l'âme ce nouveau genre de dévotion. » Ma prédiction s'accomplit.

Arrivé à Toulouse, j'allai voir le père Noaillac. « Votre affaire est bien avancée, me dit-il; j'ai trouvé ici plusieurs jésuites qui vous connaissent, et qui ont fait chorus avec moi. Vous êtes proposé, agréé; dès demain, vous entrerez si vous voulez. Le provincial vous attend. » Je fus un peu surpris qu'il se fût tant pressé; mais, sans lui en faire aucune plainte, je me laissai conduire chez le provincial. Je le trouvai en effet disposé à me recevoir aussitôt que bon me semblerait, si ma vocation, disait-il, était sincère et décidée. Je répondis qu'en quittant ma mère, je n'avais pas eu le courage de lui déclarer ma résolution, mais que je n'irais pas plus avant sans la consulter et lui demander son aveu; que je me réservais le temps de lui écrire et de recevoir sa réponse. Le provincial trouva tout cela convenable, et en le quittant j'écrivis.

La réponse arriva bien vite; et quelle réponse, grand dieu! quel langage et quelle éloquence! Aucune des illusions dont le P. Noaillac m'avait rempli la tête n'avait fait impression sur l'esprit de ma mère. Elle n'avait vu que la dépendance absolue, le dévouement profond, l'obéissance aveugle dont son fils allait faire vœu en prenant l'habit de jésuite. « Et comment puis-je croire, me disait-elle, que vous serez à moi? Vous ne serez plus à vous-même. Quelle espérance puis-je fonder pour mes enfans sur celui qui lui-même n'aura plus d'existence que celle dont un étranger pourra disposer d'un coup-d'œil. On me dit, on m'assure que, si, par le

caprice de vos supérieurs, vous êtes désigné pour aller dans l'Inde, à la Chine, au Japon, et que le général vous y envoie, il n'y a pas même à balancer, et que, sans résistance et sans réplique, il faut partir. Eh quoi! mon fils, Dieu n'a-t-il fait de vous un être libre, ne vous a-t-il donné une raison saine, un bon cœur, une âme sensible; ne vous a-t-il doué d'une volonté si naturellement droite et juste, et des inclinations qui font l'homme de bien, que pour vous réduire à l'état d'une machine obéissante? Ah! croyez-moi, laissez les vœux, laissez les règles inflexibles à des âmes qui sentent le besoin qu'elles ont d'entraves. J'ose vous assurer, moi qui vous connais bien, que plus la vôtre sera libre, plus elle sera sûre de ne rien vouloir que d'honnête et de louable. O mon cher fils! rappelez-vous ce moment horrible et cher à ma mémoire, tout déchirant qu'en est pour moi le souvenir, ce moment où, au milieu de votre famille accablée, Dieu vous donna la force de relever ses espérances en vous déclarant son appui. Le rendrez-vous meilleur, en le rendant esclave, ce cœur que la nature a fait capable de ces mouvemens? Et, lorsqu'il aura renoncé à la liberté de les suivre, lorsque rien de vous-même ne sera plus à vous, que deviendront ces résolutions vertueuses de ne jamais abandonner vos frères, vos sœurs, votre mère? Ah! vous êtes perdu pour eux: ils n'attendent plus rien de vous. Mes enfans! votre second père va mourir au monde et à la nature, pleurez-le; et moi, mère désespérée, je pleurerai mon fils, je pleurerai sur vous qu'il aura délaissés. O dieu! c'était donc là ce qui se méditait chez moi à mon insu, avec ce perfide jésuite! Il venait dérober un fils à une pauvre veuve, et un père à cinq orphelins! Homme cruel, impitoyable, et avec quelle douceur traîtresse il me flattait! C'est là, dit-on, leur génie et leur caractère. Mais vous, mon fils, vous qui jamais n'aviez eu de secret pour moi, vous me trompiez aussi! il vous a donc appris la dissimulation? Et votre coup d'essai a été de me tendre un piége! Ce noble et généreux motif de refuser les secours d'un évêque n'était qu'un vain prétexte pour me donner le change et me déguiser vos desseins! Non, rien de tout cela ne peut venir de vous: j'aime mieux croire à un prestige qui vous a fasciné l'esprit. Je ne veux point cesser d'estimer et d'aimer mon fils; ce sont deux sentimens auxquels je tiens plus qu'à la vie. Mon fils s'est enivré d'ambitieuses espérances. Il a cru se sacrifier pour moi, pour mes enfans. Sa jeune tête a été faible, mais son cœur sera toujours bon. Il ne lira point cette lettre, baignée des larmes de sa mère, sans détester les conseils perfides qui l'ont un moment égaré. »

Ah! ma mère avait bien raison: il me fut impossible d'achever de lire sa lettre sans être suffoqué de pleurs et de sanglots. Dès ce moment l'idée de me faire jésuite fut chassée de mon esprit, et

je me hâtai d'aller dire au provincial que j'y renonçais. Sans désapprouver mon respect pour l'autorité de ma mère, il voulut bien me témoigner quelque regret qui m'était personnel, et il me dit que la compagnie me saurait toujours gré de mes bonnes intentions. En effet, je trouvai les régens du collége favorablement disposés à me donner, comme à Clermont, des écoliers de toutes classes; mais alors mon ambition était d'avoir une école de philosophie. Ce fut de quoi je m'occupai.

Mon âge était toujours le premier obstacle à mes vues. En commençant mes grades par la philosophie, je me croyais au moins capable d'en enseigner les élémens; mais presque aucun de mes écoliers ne serait moins jeune que moi. Sur cette grande difficulté je consultai un vieux répétiteur appelé Morin, le plus renommé dans les colléges. Il causa long-temps avec moi; et me trouva suffisamment instruit. Mais le moyen que de grands garçons voulussent être à mon école! Cependant il lui vint une idée qui fixa son attention. « Cela serait plaisant, dit-il en riant dans sa barbe. N'importe, je verrai: cela peut réussir. » Je fus curieux de savoir quelle était cette idée. « Les Bernardins ont ici, me dit-il, une espèce de séminaire où ils envoient de tous côtés leurs jeunes gens faire leurs cours. Le professeur de philosophie qu'ils attendaient vient de tomber malade, et, pour le suppléer jusqu'à son arrivée, ils se sont adressés à moi. Comme je suis trop occupé pour être ce suppléant, ils m'en demandent un, et je m'en vais vous proposer. »

On m'accepta sur sa parole. Mais, lorsqu'il m'amena le lendemain, je vis distinctement l'effet du ridicule qui naissait du contraste de mes fonctions et de mon âge. Presque toute l'école avait de la barbe, et le maître n'en avait point. Au sourire un peu dédaigneux qu'excitait ma présence, j'opposai un air froid et modeste avec dignité; et tandis que Morin causait avec les supérieurs, je m'informai avec les jeunes gens de la règle de leur maison pour le temps des études et pour l'heure des classes; je leur indiquai quelques livres dont ils avaient à se pourvoir, afin d'approprier leurs lectures à leurs études; et, dans tous mes propos, j'eus soin qu'il n'y eût rien ni de trop jeune, ni de trop familier; si bien que, vers la fin de la conversation, je m'aperçus que, de leur part, une attention sérieuse avait pris la place du ton léger et de l'air moqueur par où elle avait commencé.

Le résultat de celle que Morin venait d'avoir avec les supérieurs, fut que le lendemain matin j'irais donner ma première leçon.

J'étais piqué du sourire insultant que j'avais essuyé en me présentant chez ces moines. Je voulus m'en venger, et voici comment je m'y pris. Il est du bel usage de dicter à la tête des leçons de philosophie une espèce de prolusion qui soit comme le vestibule

de ce temple de la sagesse où l'on introduit ses disciples, et qui par conséquent doit réunir un peu d'élégance et de majesté. Je composai ce morceau avec soin ; je l'appris par cœur ; je traçai et j'appris de même le plan qui devait présenter l'ordonnance de l'édifice, et, la tête pleine de mon objet, je m'en allai gravement et fièrement monter en chaire. Voilà mes jeunes Bernardins assis autour de moi, et leurs supérieurs debout, appuyés sur le dos des bancs, et impatiens de m'entendre. Je demande si l'on est prêt à écrire sous ma dictée. On me répond qu'oui. Alors les bras croisés, sans cahier sous les yeux, et comme en parlant d'abondance, je leur dicte mon préambule, et puis ma distribution de ce cours de philosophie, dont je marque en passant les routes principales et les points les plus éminens.

Je ne puis me rappeler sans rire l'air ébahi qu'avaient mes Bernardins, et avec quelle estime profonde ils m'accueillirent lorsque je descendis de chaire. Cette première espièglerie m'avait trop bien réussi pour ne pas continuer et soutenir mon personnage. J'étudiais donc tous les jours la leçon que j'allais dicter, et, en la dictant de mémoire, j'avais l'air de produire et de composer sur-le-champ. A quelque temps de là, Morin alla les voir, et ils lui parlèrent de moi avec l'étonnement dont on parlerait d'un prodige. Ils lui montrèrent mes cahiers ; et, lorsqu'il voulut bien me témoigner lui-même sa surprise que cela fût dicté de tête, je lui répondis par une sentence d'Horace que Boileau a traduite ainsi :

> Ce que l'on conçoit bien s'énonce clairement,
> Et les mots, pour le dire, arrivent aisément.

Ainsi, chez les gascons, je débutai par une gasconade ; mais elle m'était nécessaire, et il arriva que, le professeur bernardin étant venu prendre sa place, Morin, qui ne pouvait suffire au nombre d'écoliers qui s'adressaient à lui, m'en donna tant que je voulus. D'un autre côté, la fortune vint encore au-devant de moi.

Il y avait à Toulouse un hospice fondé pour les étudians de la province du Limosin. Dans cet hospice, appelé le collége de Sainte-Catherine, les places donnaient un logement et 200 livres de revenu, durant les cinq années de grades. Lorsqu'une de ces places était vacante, les titulaires y nommaient au scrutin, bonne et sage institution. Ce fut dans l'une de ces vacances que mes jeunes compatriotes voulurent bien penser à moi. Dans ce collége, où la liberté n'avait pour règle que la décence, chacun vivait à sa manière ; le portier et le cuisinier étaient payés à frais communs. Ainsi, par mon économie, je pus verser dans ma famille la plus grande partie du fruit de mon travail ; et cette épargne, qui suivait tous les ans l'accroissement de mon école,

devint assez considérable pour commencer à mettre mes parens à leur aise. Mais, tandis que la fortune me procurait les jouissances les plus douces, la nature me préparait les plus déchirantes douleurs. J'eus cependant encore quelque temps de prospérité.

En feuilletant par hasard un recueil des pièces couronnées à l'académie des Jeux Floraux, je fus frappé de la richesse des prix qu'elle distribuait : c'étaient des fleurs d'or et d'argent. Je ne fus pas émerveillé de même de la beauté des pièces qui remportaient ces prix, et il me parut assez facile de faire mieux. Je pensai au plaisir d'envoyer à ma mère de ces bouquets d'or et d'argent, et au plaisir qu'elle aurait elle-même à les recevoir de ma main. De là me vint l'idée et l'envie d'être poëte. Je n'avais point étudié les règles de notre poésie. J'allai bien vite faire emplette d'un petit livre qui enseignait ces règles, et, par le conseil du libraire, j'acquis en même temps un exemplaire des odes de Rousseau. Je méditai l'une et l'autre lecture, et incontinent je me mis à chercher dans ma tête quelque beau sujet d'ode. Celui auquel je m'arrêtai fut l'invention *de la poudre à canon*. Je me souviens qu'elle commençait par ces vers :

Toi qu'une infernale Euménide
Pétrit de ses sanglantes mains.

Je ne revenais pas de mon étonnement d'avoir fait une ode si belle. Je la récitais dans l'ivresse de l'enthousiasme et de l'amour-propre, et, en la mettant au concours, je n'avais aucun doute qu'elle ne remportât le prix. Elle ne l'eut point; elle n'obtint pas même le consolant honneur de l'accessit. Je fus outré, et, dans mon indignation, j'écrivis à Voltaire, et lui criai vengeance en lui envoyant mon ouvrage. On sait avec quelle bonté Voltaire accueillait les jeunes gens qui s'annonçaient par quelque talent pour la poésie : le Parnasse français était comme un empire dont il n'aurait voulu céder le sceptre à personne au monde, mais dont il se plaisait à voir les sujets se multiplier. Il me fit une de ces réponses qu'il tournait avec tant de grâce, et dont il était si libéral. Les louanges qu'il y donnait à mon ouvrage me consolèrent pleinement de ce que j'appelais l'injustice de l'académie, dont le jugement ne pesait pas, disais-je, un grain dans la balance contre un suffrage tel que celui de Voltaire. Mais ce qui me flatta beaucoup plus encore que sa lettre, ce fut l'envoi d'un exemplaire de ses œuvres, corrigé de sa main, dont il me fit présent. Je fus fou d'orgueil et de joie, et je courus la ville et les colléges avec ce présent dans les mains. Ainsi commença ma correspondance avec cet homme illustre, et cette liaison d'amitié qui, durant trente-cinq ans, s'est soutenue, jusqu'à sa mort, sans aucune altération.

Je continuai de travailler pour l'académie des Jeux Floraux, et j'obtins des prix tous les ans; mais, pour moi, le dernier de ces petits triomphes littéraires eut un intérêt plus raisonnable et plus sensible que celui de la vanité, et c'est par là que cette scène mérite d'avoir place dans les souvenirs que je transmets à mes enfans.

Comme dans l'estime des hommes tout n'est apprécié que par comparaison, et qu'à Toulouse il n'y avait rien en littérature de plus brillant que le succès dans la lice des Jeux Floraux, l'assemblée publique de cette académie, pour la distribution des prix, avait la pompe et l'affluence d'une grande solennité. Trois députés du parlement la présidaient; les capitouls et tout le corps de ville y assistaient en robe; toute la salle, en amphithéâtre, était remplie du plus beau monde de la ville et des plus jolies femmes. La brillante jeunesse de l'université occupait le parterre autour du cercle académique: la salle, qui est très-vaste, était ornée de festons de fleurs et de lauriers, et les fanfares de la ville, à chaque prix que l'on décernait, faisaient retentir le capitole d'un bruit éclatant de victoire.

J'avais mis cette année-là cinq pièces au concours, une ode, deux poëmes et deux idylles. L'ode manqua le prix; il ne fut point donné. Les deux poëmes se balancèrent; l'un des deux eut le prix de poésie épique, et l'autre un prix de prose qui se trouvait vacant. L'une des deux idylles obtint le prix de poésie pastorale, et l'autre l'accessit. Ainsi, les trois prix, et les seuls que l'académie allait distribuer, j'allais les recevoir. Je me rendis à l'assemblée avec des tressaillemens de vanité, que je n'ai pu me rappeler depuis sans confusion et sans pitié de ma jeunesse. Ce fut bien pis, lorsque je fus chargé de mes fleurs et de mes couronnes. Mais quel est le poëte de vingt ans à qui pareille chose n'eût pas tourné la tête?

On fait silence dans la salle; et, après l'éloge de Clémence Isaure, fondatrice des Jeux Floraux, éloge inépuisable, prononcé tous les ans au pied de sa statue, vient la distribution des prix. On annonce d'abord que celui de l'ode est réservé. Or, on savait que j'avais mis une ode au concours; on savait aussi que j'étais l'auteur d'une idylle non couronnée: on me plaignait; et je me laissais plaindre. Alors on nomme à haute voix le poëme auquel le prix est accordé; et à ces mots, *que l'auteur s'avance*, je me lève, j'approche, et je reçois le prix. On applaudit comme de coutume, et j'entends dire autour de moi: « Il en a manqué deux, il ne manque pas le troisième; il a plus d'une corde et plus d'une flèche à son arc. » Je vais modestement me rasseoir au bruit des fanfares; mais bientôt on entend l'annonce du second poëme, auquel l'académie a cru devoir, dit-elle, adjuger le prix d'éloquence,

plutôt que de le réserver. L'auteur est appelé, et c'est encore moi qui me lève. Les applaudissemens redoublent, et la lecture de ce poëme est écoutée avec la même complaisance et la même faveur que celle du premier. Je m'étais remis à ma place, lorsque l'idylle fut proclamée, et l'auteur invité à venir recevoir le prix. On me voit me lever pour la troisième fois. Alors, si j'avais fait Cinna, Athalie et Zaïre, je n'aurais pas été plus applaudi. L'effervescence des esprits fut extrême : les hommes à travers la foule, me portaient sur les mains ; les femmes m'embrassaient. Légère fumée de vaine gloire ! Qui le sait mieux que moi, puisque de mes essais qu'on trouvait si brillans, il n'y en a pas un seul qui, quarante ans après, relu même avec indulgence, m'ait paru digne d'avoir place dans la collection de mes œuvres? Mais ce qui me touche sensiblement encore de ce jour si flatteur pour moi, c'est ce que je vais raconter.

Au milieu du tumulte et du bruit d'un peuple enivré, deux grands bras noirs s'élèvent et s'étendent vers moi. Je regarde, je reconnais mon régent de troisième, ce bon père Malosse, qui, séparé de moi depuis plus de huit ans, se retrouvait à cette fête. A l'instant je me précipite, je fends la foule, et me jetant dans ses bras avec mes trois prix : « Tenez, mon père, ils sont à vous, lui dis-je, et c'est à vous que je les dois. » Le bon jésuite levait au ciel ses yeux pleins de larmes de joie, et je puis dire que je fus plus sensible au plaisir que je lui causais qu'à l'éclat de mon triomphe. Ah! mes enfans, ce qui intéresse le cœur et l'âme est doux dans tous les temps : on s'y complaît toute la vie. Ce qui n'a flatté que l'orgueil du bel esprit ne nous revient que comme un vain songe dont on rougit d'avoir trop follement chéri l'erreur.

Ces amusemens littéraires, quoique bien séduisans pour moi, ne prenaient pourtant rien sur mes occupations réelles. Je donnais aux vers des momens de promenade et de loisir ; mais en même temps je vaquais assidûment à mes études et à celles de mon école. Dès ma seconde année de philosophie, n'ayant pu engager mon professeur jésuite à nous enseigner la physique Newtonienne, je pris mon parti d'aller l'étudier à l'école des Doctrinaires. Leur collége, appelé l'Esquile, avait pour professeurs de philosophie deux hommes de mérite ; mais l'un des deux, et c'était le mien, avec de l'instruction et de l'esprit, penchait trop, ou par caractère, ou par faiblesse de complexion, vers l'indolence et le repos. Il trouva commode d'avoir en moi un disciple qui, ayant déjà fait sa philosophie, pût, de temps en temps, lui épargner la fatigue et l'ennui du travail de la classe.

« Montez, me disait-il, montez sur le pupitre et rendez-leur facile ce que vous saisissez vous-même si facilement. » Cet éloge

me payait bien des peines que je me donnais; car il me valait la confiance des écoliers, et il fit souhaiter aux pensionnaires du collége de m'avoir pour répétiteur, excellente et solide aubaine.

Pour complaire à mon professeur, il fallut consentir, quoiqu'un peu malgré moi, à soutenir des thèses générales. Il attachait une grande importance à me compter au nombre de ceux de ses disciples qu'il allait produire en public, et, comme il était membre de l'académie des sciences de Toulouse, il voulut que ce fût à cette compagnie que ma thèse fût dédiée; spectacle assez nouveau et assez frappant, disait-il, qu'une thèse ainsi présidée. Ce fut par là qu'il voulut terminer sa carrière philosophique; et il imagina d'ajouter à la pompe de ce spectacle un coup de théâtre honorable pour moi, mais dont je fus étonné moi-même. Il n'y réussit que trop bien; et mon étonnement fut tel, qu'il manqua de me rendre fou ou imbécile pour la vie.

Dans ces exercices publics, il était d'usage constant que le professeur fût dans sa chaire, et son écolier devant lui, sur ce qu'on appelle un pupitre, espèce de tribune inférieure à la chaire. Quand tout le monde fut en place, et que l'illustre académie fut rangée devant la chaire, on m'avertit, et je parus. Vous pensez bien que j'avais préparé un compliment pour l'académie, et dans cette petite harangue, j'avais mis tout le peu que j'avais d'art et de talent. Je la savais par cœur, je l'avais vingt fois récitée sans aucune hésitation, et, pour le coup, j'étais si sûr de ma mémoire que j'avais négligé de me pourvoir du manuscrit. Je parais donc, et au lieu de trouver mon professeur en chaire, je l'aperçois au rang des académiciens. Je lui fais respectueusement signe de venir se mettre à sa place. « Montez, monsieur, me dit-il tout haut avec son air d'indolence et de sécurité, montez sur le pupitre ou dans la chaire, tout comme il vous plaira; vous n'avez pas besoin de moi. » Ce magnifique témoignage excita dans l'assemblée un murmure de surprise, et je crois d'approbation; mais son effet sur moi fut de glacer mes sens et de me troubler le cerveau. Saisi, tremblant, je monte les degrés du pupitre, et je m'y agenouille, selon l'usage, comme pour implorer les lumières du Saint-Esprit; mais, lorsqu'avant de me lever, je veux me rappeler le début de mon compliment, je ne m'en souviens plus, et le bout du fil m'en échappe; je veux le chercher dans ma tête, je n'y vois qu'un épais brouillard. Je fais des efforts incroyables pour retrouver au moins le premier mot de mon discours; pas un mot, et pas une idée ne me revient. Dans cet état d'angoisse, je suis plusieurs minutes à suer sang et eau, et tout près de me rompre les veines et les nerfs de la tête par l'effroyable contention où ce long travail les avait mis, lorsque tout à coup, et comme par miracle, le nuage qui

enveloppait mes esprits se dissipe; ma tête se dégage, mes idées renaissent, je ressaisis le fil de mon discours, et bien fatigué, mais tranquille et rassuré, je le prononce. Je ne parle pas du succès qu'il eut; il est rare que les louanges soient mal reçues. J'avais assaisonné celles-ci de mon mieux. Je ne me vante pas non plus de la faveur qui me soutint dans tout cet exercice. En me faisant passer par les plus belles questions de la physique, ceux des académiciens qui daignèrent me provoquer ne s'occupèrent que du soin de faire briller mes réponses. Ils en agirent en vrais Mécènes, pleins d'indulgence et de bonté. Mais ce qu'il y eut de plus remarquable, de plus touchant pour moi, ce fut le noble procédé du professeur jésuite que j'avais trop légèrement quitté pour passer à l'Esquile, et qui, dans ce moment, vint me faire sentir mon tort; il m'argumenta le dernier sur le système de la gravitation, et, avec l'air de m'attaquer de vive force, il me ménagea les moyens les plus avantageux de me développer. Heureusement, dans mes réponses, je sus lui faire entendre qu'à sa manière de me combattre, on reconnaissait la supériorité du maître qui exerce les forces de son disciple, mais qui ne veut pas l'accabler. Quand je descendis du pupitre, le président de l'académie, en me félicitant, me dit qu'elle ne pouvait mieux me marquer sa satisfaction, qu'en m'offrant une place d'adjoint qui vaquait dans la compagnie. Je l'acceptai avec une humble reconnaissance, et, au bruit de l'approbation publique, je reçus le prix du combat.

Mais ce qu'avaient de solide pour moi ces succès de jeunesse, c'était le nombre d'écoliers qui venaient grossir mon école et contribuer aux secours que je faisais passer à Bort. Assez riche de mon travail pour soutenir dans ses études celui de mes frères qui venait après moi, je lui tendis la main et je l'appelai à Toulouse. Il avait quatorze ans et il ne savait pas un mot de latin; mais il avait la conception très-vive, la mémoire excellente, et un désir passionné de profiter de mes leçons. Je lui simplifiai les règles, je lui abrégeai la méthode; dans six mois il n'y eut plus pour lui de difficultés de syntaxe; et encore un an bien employé le mit en état d'aller seul et sans maître: c'était là son ambition, car il me voyait accablé de travail, et il se sentait soulagé de la peine qu'il m'épargnait. Le pauvre enfant! son sentiment pour moi n'était pas seulement de l'amitié, c'était du culte. Le nom de frère avait dans sa bouche un caractère de sainteté. Il me témoigna le désir d'être homme d'église, et j'en fus bien aise; car ce désir en moi commençait à se refroidir pour plus d'une raison, et singulièrement, par les difficultés épineuses et rebutantes dont on voulut semer ma route.

Le collége de Sainte-Catherine, où j'avais une place, avait

pour inspecteur et surveillant spirituel un promoteur de l'archevêque appelé Goutelongue, homme intrigant, rogue et hardi, on disait même un peu fripon, lequel voulait mener à son gré le collége, et disposer des places en y faisant nommer qui bon lui semblerait. Sa qualité de promoteur, l'autorité de l'archevêque qu'il faisait sonner, le crédit qu'il se vantait d'avoir auprès de monseigneur, intimidant les uns et amorçant les autres, il s'était fait, parmi nos camarades, un parti subjugué par la crainte et par l'espérance; mais il trouva dans le collége un certain Pujalou, caractère franc, libre et ferme, qui, fatigué de sa domination, osa lui tenir tête et donner le signal de la rébellion contre ce pouvoir usurpé. « De quel droit, mes amis, dit-il aux jeunes Limosins ses camarades, cet homme-là vient-il intriguer dans nos assemblées et gêner nos élections? Le fondateur de ce collége, en nous laissant la liberté d'élire et de nommer nous-mêmes aux places vacantes parmi nous, a jugé sainement que la jeunesse est l'âge où l'équité naturelle a le plus de candeur, de droiture et d'intégrité. Pourquoi souffrirons-nous qu'on vienne la corrompre cette équité qui nous anime? Parmi nous les places vacantes sont destinées aux plus dignes et non pas aux plus protégés. Si Goutelongue veut avoir des créatures, qu'il leur obtienne les faveurs de son archevêque, et qu'il ne vienne pas les gratifier à nos dépens. Pour nous conduire dans nos choix, nous avons notre conscience qui vaut bien celle du promoteur. Moi qui le connais, je déclare que je crois à sa probité moins qu'à celle d'un maquignon. » Ce dernier trait, qui n'était pas de l'éloquence noble, fut celui qui porta : l'épithète de maquignon resta au promoteur, et ses intrigues dans le collége ne s'appelèrent plus que du maquignonage.

J'arrivai dans ces circonstances, et Pujalou n'eut aucune peine à m'engager dans son parti. Dès ce moment je fus noté sur les tablettes du promoteur; mais bientôt, par un trait qui m'était personnel, j'y fus encore mieux signalé. Il y eut dans le collége une place vacante. Les deux partis se balançaient, et, en cas de partage, c'était à l'archevêque à décider l'élection. Notre parti consulta ses forces, et il se croyait sûr de l'emporter, mais d'une seule voix. Or, la veille de l'élection, cette voix nous fut enlevée. L'un de nos camarades, honnête et bon jeune homme, mais timide, avait disparu : nous apprîmes que, dans un village à trois lieues de Toulouse, il avait un oncle curé, et que cet oncle était venu le prendre et l'avait emmené chez lui passer les fêtes de Noël. Nous ne doutâmes point que ce ne fût une manœuvre de Goutelongue. On sut quel était le village, et la route en était connue; mais il était nuit sombre; il tombait une pluie

mêlée de neige et de verglas, et il y avait de la folie à croire que, par ce temps-là, le curé consentît à laisser partir son neveu, surtout l'ayant emmené lui-même par égard pour le promoteur. « N'importe, dis-je tout à coup, je me fais fort d'aller le prendre et de vous l'apporter en croupe. Que l'on me donne un bon cheval. » J'en eus un dans l'instant, et, affublé du long manteau de Pujalou, j'arrivai en deux heures à la porte du presbytère, au moment où le curé, son neveu, sa servante allaient se coucher. Mon camarade, en me voyant descendre de cheval, vint à moi, et en l'embrassant : « Du courage, lui dis-je, ou tu es déshonoré. » Le curé, à qui je m'annonçai comme étant du collége de Sainte-Catherine, me demanda ce qui m'amenait. « Je viens, lui dis-je, au nom de Jésus-Christ, le père universel des pauvres, vous conjurer de n'être pas complice de l'expoliateur des pauvres, de cet homme injuste et cruel qui leur dérobe leur substance pour la prodiguer à son gré. » Alors je lui développai les intrigues de Goutelongue pour usurper sur nous le droit de nommer à nos places et les donner à la faveur. « Demain, lui dis-je, nous avons à élire ou un écolier qu'il protége et qui n'a pas besoin de la place vacante, ou un pauvre écolier qui la mérite et qui l'attend. Auquel des deux voulez-vous qu'elle tombe? » Il répondit que le choix ne serait pas douteux s'il dépendait de lui. « Et il dépend de vous, lui dis-je : il ne manque au parti du pauvre qu'une voix; cette voix lui était assurée, et, à la sollicitation, aux instances de Goutelongue, vous êtes venu la lui ôter. Rendez-la lui, rendez-lui son pain que vous lui avez arraché. » Interdit et confus, il répondit encore que son neveu était libre, qu'il l'avait amené pour passer avec lui les fêtes, et qu'il ne l'avait point forcé. « S'il est libre, qu'il vienne avec moi, répliquai-je; qu'il vienne remplir son devoir, qu'il vienne sauver son honneur; car son honneur est perdu, si l'on croit qu'il est vendu à Goutelongue. » Alors regardant le jeune homme, et le voyant disposé à me suivre : « Allons, lui dis-je, embrassez votre oncle, et venez prouver au collége que vous n'êtes ni l'un ni l'autre les esclaves du promoteur. » A l'instant nous voilà tous les deux à cheval et déjà bien loin du village.

Nos camarades ne s'étaient point couchés; nous les retrouvâmes à table; et avec quels transports de joie on nous vit arriver ensemble! Je crus que Pujalou m'étoufferait en m'embrassant : nous étions mouillés jusqu'aux os. On commença par nous sécher, et puis le jambon, la saucisse, le vin, nous furent prodigués; mais, prudent au milieu de tant d'ivresse, je demandai que le sujet de notre joie fût inconnu au parti opposé jusqu'au moment de l'assemblée; et en effet, l'apparition soudaine du transfuge fut,

pour nos adversaires, un coup de surprise accablant. Nous enlevâmes la place vacante comme à la pointe de l'épée; et Goutelongue, qui en sut la cause, ne me le pardonna jamais.

Lors donc que j'allai demander à l'archevêque de vouloir bien obtenir pour moi ce qu'on appelle un dimissoire pour recevoir les ordres de sa main, je lui trouvai la tête pleine de préventions contre moi : « Je n'étais qu'un abbé galant tout occupé de poé» sie, faisant ma cour aux femmes, et composant pour elles des » idylles et des chansons, quelquefois même sur la brune allant » me promener et prendre l'air au cours avec de jolies demoi» selles. » Cet archevêque était la Roche-Aymond, homme peu délicat dans sa morale politique; mais affectant le rigorisme pour des péchés qui n'étaient pas les siens, il voulut m'envoyer en faire pénitence dans le plus crasseux et le plus cagot des séminaires. Je reconnus l'effet des bons offices de Goutelongue, et mon dégoût pour le séminaire de Calvet me révéla, comme un secret que je me cachais à moi-même, le refroidissement de mon inclination pour l'état ecclésiastique.

Ma relation avec Voltaire, à qui j'écrivais quelquefois en lui envoyant mes essais, et qui voulut bien me répondre, n'avait pas peu contribué à altérer en moi l'esprit de cet état.

Voltaire, en me faisant espérer des succès dans la carrière poétique, me pressait d'aller à Paris, seule école du goût où pût se former le talent. Je lui répondis que Paris était pour moi un trop grand théâtre, que je m'y perdrais dans la foule; que d'ailleurs étant né sans bien, je ne saurais qu'y devenir; qu'à Toulouse je m'étais fait une existence honorable et commode, et qu'à moins d'en avoir une à Paris à peu près semblable, j'aurais la force de résister au désir d'aller rendre hommage au grand homme qui m'y appelait.

Cependant il fallait bientôt me décider pour un parti. La littérature à Paris, le barreau à Toulouse, ou le séminaire à Limoges, voilà ce qui s'offrait à moi, et dans tout cela je ne voyais que lenteur et incertitude. Dans mon irrésolution, je sentis le besoin de consulter ma mère : je ne la croyais point malade, mais je la savais languissante; j'espérais que ma vue lui rendrait la santé : j'allai la voir. Quels charmes et quelles douceurs aurait eu pour moi ce voyage, si l'effet en eût répondu à une si chère espérance.

Je laisse mon frère à Toulouse; et, sur un petit cheval que j'avais acheté, je pars, j'arrive à ce hameau de Saint-Thomas où était ma métairie. C'était un jour de fête. Ma sœur aînée avec la fille de ma tante d'Albois, était venue s'y promener. Je m'y repose et j'y fais ma toilette; car je portais en trousse, dans ma

valise, tout l'ajustement d'un abbé. De Saint-Thomas à Bort, en passant à gué la rivière, il n'y avait plus qu'une prairie à traverser. Je fais passer sur mon cheval la rivière à mes deux fillettes, je la passe de même, et j'arrive à la ville par cette belle promenade. Pardon de ces détails : je le répète encore, c'est pour mes enfans que j'écris.

Quand je passai devant l'église on disait vêpres, et, en y allant, l'un de mes anciens condisciples, le même qui depuis a épousé ma sœur, Odde, me rencontra, et alla répandre à l'église la nouvelle de mon arrivée. D'abord mes amis, nos voisines, et insensiblement tout le monde s'écoule; l'église est vide, et bientôt ma maison est remplie et environnée de cette foule qui vient me voir. Hélas! j'étais bien affligé dans ce moment! Je venais d'embrasser ma mère, et, à sa maigreur, à sa toux, au vermillon brûlant dont sa joue était colorée, je croyais reconnaître la même maladie dont mon père était mort. Il n'était que trop vrai qu'avant l'âge de quarante ans ma mère en était attaquée. Cette fatale pulmonie, contagieuse dans ma famille, y a fait des ravages cruels. Je pris sur moi autant qu'il me fut possible, pour dissimuler à ma mère la douleur dont j'étais saisi. Elle, qui connaissait son mal, l'oublia, ou du moins parut l'oublier en me revoyant, et ne me parla que de sa joie. J'ai su depuis qu'elle avait exigé du médecin et de nos tantes de me flatter sur son état, et de ne m'en laisser aucune inquiétude. Ils s'entendirent tous avec elle pour me tromper, et mon âme reçut avidement la douce erreur de l'espérance. Je reviens à nos habitans.

L'enchantement où était ma mère de mes succès académiques s'était répandu autour d'elle. Ces fleurs d'argent que je lui envoyais, et dont tous les ans elle ornait le reposoir de la Fête-Dieu, avaient donné de moi, dans ma ville, une idée indéfinissable. Ce peuple, qui depuis s'est peut-être laissé dénaturer comme tant d'autres, était alors la bonté même. Il n'est point d'amitiés dont chacun à l'envi ne s'empressât de me combler. Les bonnes femmes se plaisaient à se rappeler mon enfance; les hommes m'écoutaient comme si mes paroles avaient dû être recueillies. Ce n'était guère cependant que des mots simples et sensibles que mon cœur ému me dictait. Comme tout le monde venait féliciter ma mère, mademoiselle B***. y vint aussi avec ses sœurs, et selon l'usage, il fallut bien qu'elle permît à l'arrivant de l'embrasser. Mais, au lieu que les autres appuyaient le baiser innocent que je leur donnais, elle s'y déroba en retirant doucement sa joue. Je sentis cette différence, et j'en fus vivement touché.

De trois semaines que je passai près de ma mère, il me fut

impossible de ne pas dérober quelques momens à la nature pour les donner à l'amitié reconnaissante. Ma mère l'exigeait ; et, pour ne pas priver nos amis du plaisir de m'avoir, elle venait assister elle-même aux petites fêtes qu'on me donnait. Ces fêtes étaient des dîners où l'on s'invitait tour à tour. Là, continuellement occupée et continuellement émue de ce qu'on disait à son fils, de ce que son fils répondait, observant jusqu'à mes regards, et inquiète à tout moment sur la manière dont j'allais rendre, tantôt à l'un, tantôt à l'autre, les attentions dont j'étais assailli, ces longs dîners étaient pour son âme un travail, et un effort pénible pour ses frêles organes. Nos conversations tête à tête, en l'intéressant davantage, la fatiguaient beaucoup plus encore. Je tâchais bien de lui ménager de longs silences, ou par mes longs récits, ou par ma diligence à couper le dialogue pour m'étendre en réflexions ; mais aussi animée en m'écoutant qu'en parlant elle-même, l'attention n'était pas moins nuisible à sa santé que la parole, et je ne pouvais voir, sans le plus douloureux attendrissement, pétiller dans ses yeux le feu qui consumait son sang.

Enfin je lui parlai du ralentissement de mon ardeur pour l'état ecclésiastique, et de l'irrésolution où j'étais sur le choix d'un nouvel état. Ce fut alors qu'elle parut calme et qu'elle me parla froidement.

« L'état ecclésiastique, me dit-elle, impose essentiellement deux devoirs, celui d'être pieux et celui d'être chaste : on n'est bon prêtre qu'à ce prix ; et, sur ces deux points, c'est à vous de vous examiner. Pour le barreau, si vous y entrez, j'exige de vous la parole la plus inviolable que vous n'y affirmerez jamais que ce que vous croirez vrai ; que vous n'y défendrez jamais que ce que vons croirez juste. A l'égard de l'autre carrière que M. de Voltaire vous invite à courir, je trouve sage la précaution de vous assurer à Paris une situation qui vous laisse le temps de vous instruire et d'acquérir plus de talens ; car il ne faut point vous flatter ; ce que vous avez fait est peu de chose encore. Si M. de Voltaire peut vous la procurer, cette situation honnête, libre et sûre, allez, mon fils, allez courir les hasards de la gloire et de la fortune, je le veux bien ; mais n'oubliez jamais que la plus honorable et la plus digne compagne du génie, c'est la vertu. » Ainsi parlait cette femme étonnante, qui n'avait eu d'autre éducation que celle du couvent de Bort.

Son médecin crut devoir m'avertir que ma présence lui était nuisible. « Son mal est, me dit-il, un sang trop vif, trop allumé ; je le calme tant que je puis, et vous, sans le vouloir, sans même pouvoir l'éviter, vous l'agitez encore, et tous les soirs je lui trouve le pouls plus fréquent et plus élevé. Monsieur, si vous voulez que

sa santé se rétablisse, il faut vous éloigner, et surtout prendre garde de ne pas trop laisser vos adieux l'attendrir. » Je les fis, ces adieux cruels, et ma mère eut dans ce moment un courage au-dessus du mien; car elle ne se flattait plus, et moi, je me flattais encore. Au premier mot que je lui dis de la nécessité d'aller retrouver mes disciples : « Oui, mon fils, me répondit-elle, il faut vous en aller. Je vous ai vu. Nos cœurs se sont parlés. Nous n'avons plus rien à nous dire que de tendres adieux; car je n'ai pas besoin de vous recommander... » Elle s'interrompit, et comme ses yeux se mouillaient : « Je pense, me dit-elle, à cette bonne mère que j'ai perdue, et qui t'aimait tant. Elle est morte comme une sainte. Elle aurait eu bien de la joie à te voir encore une fois. Mais tâchons de mourir aussi saintement qu'elle : nous nous reverrons devant Dieu. » Ensuite, changeant de propos, elle me parla de Voltaire. Ce beau présent qu'il m'avait fait d'un exemplaire de ses œuvres, je le lui avais envoyé : l'édition en était châtiée; elle les avait lues, elle les relisait encore. « Si vous le voyez, me dit-elle, remerciez-le des doux momens qu'il aura fait passer à votre mère; dites-lui qu'elle savait par cœur le second acte de Zaïre, qu'elle arrosait Mérope de ses larmes, et que ses beaux vers de la Henriade sur l'espérance ne sont jamais sortis de sa mémoire et de son cœur.

Mais aux mortels chéris à qui le ciel l'envoie,
Elle n'inspire point une infidèle joie;
Elle apporte de Dieu la promesse et l'appui;
Elle est inébranlable et pure comme lui.

Cette façon de parler d'elle-même comme d'une personne qui bientôt ne serait plus me déchirait le cœur. Mais comme il m'était recommandé d'éviter avec soin tout ce qui l'aurait trop émue, je dissimulai ce présage; et le lendemain, renfermant l'un et l'autre la douleur de nous séparer, nous ne donnâmes à nos adieux que ce qu'il nous fut impossible de refuser à la nature.

Dès que je fus éloigné d'elle, je me laissai tomber dans l'affliction la plus profonde, et tous les souvenirs qui me suivirent dans mon voyage s'accordèrent pour m'accabler. « Dans peu je ne l'aurai donc plus, cette mère qui, depuis ma naissance, n'avait respiré que pour moi, cette mère adorée à qui je craignais de déplaire comme à Dieu, et, si je l'osais dire, encore plus qu'à Dieu même ; » car je pensais à elle bien plus souvent qu'à Dieu ; et lorsqu'il me venait quelque tentation à vaincre, quelque passion à réprimer, c'était toujours ma mère que je me figurais présente. « Que dirait-elle si elle savait ce qui se passe en moi? Quelle en serait sa honte, ou quelle en serait sa douleur! » Telles

étaient les réflexions que je m'opposais à moi-même, et dès-lors ma raison reprenait son empire, secondée par la nature, qui faisait de mon cœur tout ce qu'elle voulait. Ceux qui, comme moi, l'ont connu cet amour filial si tendre, n'ont pas besoin que je leur dise quels étaient la tristesse et l'abattement de mon âme. Cependant je tenais encore à une fragile espérance; elle m'était trop chère pour ne pas m'y attacher jusqu'au dernier moment.

J'allai donc achever le cours de mes études; et, comme j'avais pris à deux fins mes premières inscriptions à l'école du droit canon, il est vraisemblable que ma résolution ultérieure aurait été pour le barreau. Mais, vers la fin de cette année, un petit billet de Voltaire vint me déterminer à partir pour Paris. « Venez, m'écrivait-il, et venez sans inquiétude. M. Orri, à qui j'ai parlé, se charge de votre sort, *Signé* VOLTAIRE. » Qui était M. Orri? Je ne le savais point. J'allai le demander à mes bons amis de Toulouse, et je leur montrai mon billet. « M. Orri! s'écrièrent-ils; eh! cadedis! c'est le contrôleur général des finances. Ah! cher ami, ta fortune est faite; tu seras fermier général. Souviens-toi de nous dans ta gloire. Protégé du ministre, il te sera facile de gagner son estime, sa confiance et sa faveur. Te voilà tout à l'heure à la source des grâces. Cher Marmontel, fais-en couler vers nous quelques ruisseaux. Un petit filet du Pactole suffit à notre ambition. » L'un aurait bien voulu une recette générale, l'autre se contentait d'une recette particulière, ou de quelque autre emploi de deux ou trois mille petits écus, et cela dépendait de moi.

J'ai oublié de dire qu'entre nous jeunes gens, et en rivalité de l'académie des Jeux Floraux, nous avions formé une société littéraire, déjà célèbre sous le nom de *la Petite Académie*. C'était là qu'à l'envi l'on exaltait mes espérances: je n'eus donc rien de plus pressé que de partir; mais, comme mon opulence future ne me dispensait pas dans ce moment du soin de ménager mes fonds, je cherchais les moyens de faire mon voyage avec économie, lorsqu'un président du parlement, M. de Puget, me fit prier de l'aller voir, et me proposa, en termes obligeans, d'aller à frais communs avec son fils en litière à Paris. Je répondis à M. le président que, quoique la litière me parût lente et ennuyeuse, l'avantage d'y être en bonne compagnie compensait ce désagrément; mais que, pour les frais de ma route, mon calcul était fait; qu'il ne m'en coûterait que quarante écus par la messagerie, et que j'étais décidé à m'en tenir là. M. le président, après avoir inutilement essayé de tirer de moi quelque chose de plus, voulut bien se réduire à ce que je lui offrais; aussi-bien aurait-il fallu

qu'il eût payé seul la litière, et ma petite part était tout gain pour lui.

Je laissai mon frère à Toulouse, et ma place au collége de Sainte-Catherine lui aurait été bien assurée, s'il eût été en philosophie; mais c'était aux cinq ans de grades que la concession en était réservée. Il fallut donc pour le moment renoncer à cet avantage, et je donnai pour asile à mon frère le séminaire des Irlandais. Je payai un an de sa pension d'avance, et, en l'embrassant, je lui laissai tout le reste de mon argent, n'ayant plus moi-même un écu lorsque je partis de Toulouse; mais en passant à Montauban, j'y allais trouver de nouveaux fonds.

Montauban, ainsi que Toulouse, avait une académie littéraire qui tous les ans donnait un prix. Je l'avais gagné cette année, et je ne l'avais point retiré. Ce prix était une lyre d'argent de la valeur de cent écus. En arrivant, j'allai recevoir cette lyre, et tout d'un temps je la vendis. Ainsi, après avoir payé d'avance au muletier les frais de mon voyage, et bien régalé mes amis, qui, en cavalcade, m'avaient accompagné jusques à Montauban, je me trouvai riche encore de plus de cinquante écus. En fallait-il tant à un homme que la fortune attendait à Paris? Jamais on n'est allé plus lentement au-devant d'elle. Ce voyage en litière ne fut pourtant pas aussi ennuyeux pour moi que je l'aurais pensé. J'étais fait pour trouver des muletiers honnêtes gens. Celui-ci nous faisait une chère délicieuse. Jamais je n'ai mangé ni de meilleures perdrix rouges; ni des dindes si succulentes, ni des truffes si parfumées. J'avais honte d'être si bien nourri pour mes quarante écus, et je me promettais bien de gratifier ce brave homme sitôt que je serais en état d'être libéral.

Il est vrai que mon compagnon de voyage le payait mieux que moi: aussi voulut-il bien se prévaloir de cet avantage; mais il ne me trouva pas disposé à l'en laisser jouir. Le premier jour, je lui avais cédé le fond de la litière, et, quelque mal de cœur que me causât le balancement de la voiture et cette allure à reculons, j'en souffris l'incommodité. Je dissimulai même l'ennui d'entendre le plus sot des enfans gâtés m'étaler longuement, avec une puérile emphase, et sa noble origine, et sa grande fortune, et cette dignité de président dont son père était revêtu. Je lui laissais vanter la beauté de ses gros yeux bleus et les charmes de sa figure dont il me disait naïvement que toutes les femmes étaient folles. Il me parlait de leurs agaceries, de leurs caresses, de leurs baisers sur ses beaux yeux; je l'écoutais patiemment, et je me disais à moi-même: « Voilà pourtant le ridicule que se donne la vanité. »

Le lendemain, je le vis monter le premier en voiture et s'asseoir dans le fond. « Tout beau, M. le marquis, lui dis-je; sur le de-

vant, s'il vous plaît. C'est aujourd'hui mon tour d'être à mon aise. » Il me répondit qu'il était à sa place, et que monsieur son père avait entendu qu'il occupât le fond. Je répliquai que, si mousieur son père avait sous-entendu cela dans son marché, je ne l'avais pas, moi, entendu dans le mien; que, s'il me l'avait proposé, je ne me serais pas emboîté comme un sot dans cette caisse dandinante; qu'actuellement au même prix je serais en plein air et sur un bon cheval à voir librement la campagne; que j'étais déjà assez dupe d'avoir si mal employé mes quarante écus, et que je ne le serais pas au point de lui céder à demeure la bonne place. Il persistait à vouloir la garder; mais, quoiqu'il fût aussi grand que moi, je le priai de ne pas m'obliger à l'en tirer de force, et à le mettre à terre. Il entendit cette raison, et il se mit sur le devant; il en eut de l'humeur jusques à la dînée. Cependant il se contenta de me priver de son entretien; mais à dîner sa supériorité lui revint dans la tête. On nous servit une perdrix rouge; il se piquait de bien couper les viandes :

Quo gestu lepores, et quo gallina secetur.

Et en effet, cet exercice était entré dans son éducation. Il prit donc la perdrix sur son assiette, en détacha très-adroitement les deux cuisses et les deux ailes, garda les deux ailes pour lui, et me laissa les cuisses et le corps. « Vous aimez donc, lui dis-je, les ailes de perdrix? — Oui, me dit-il, assez. — Et moi aussi, lui dis-je; » et en riant, sans m'émouvoir, je rétablis l'égalité. « Vous êtes bien hardi, me dit-il, de prendre une aile sur mon assiette? — Vous l'êtes bien plus, lui répondis-je d'un ton ferme, d'en avoir pris deux dans le plat. » Il était rouge de colère; mais il se modéra, et nous dînâmes paisiblement. Le reste du jour il se retrancha dans la dignité du silence, et à souper, comme ce fut une aile de dindon qu'on nous servit, et que je lui en donnai la meilleure partie, nous n'eûmes aucun démêlé.

Le lendemain : « C'est à vous, lui dis-je, d'occuper le fond de la voiture. » Il s'y mit en disant : « Vous me faites bien de la grâce. » Et le tête-à-tête allait être aussi silencieux que la veille, lorsqu'un incident l'anima. M. le marquis prenait du tabac, j'en prenais aussi, grâce à une jeune et jolie buraliste qui m'en avait donné le goût. En boudant, il ouvrit sa belle tabatière, et moi, qui ne boudais point, je tendis la main et je pris du tabac, comme si nous avions été le mieux du monde ensemble. Il m'en laissa prendre, et, après quelques minutes de réflexion : « Il faut, me dit-il, que je vous raconte une histoire arrivée à M. de Maniban, premier président au parlement de Toulouse. » Je prévis qu'il allait me dire quelque insolence, et j'écoutai. « M. de Maniban, con-

tinua-t-il, donnait audience dans son cabinet à un *quidam* qui avait un procès et qui venait le solliciter. En l'écoutant, le magistrat ouvrit sa tabatière; le *quidam* y prit du tabac; M. le premier président ne s'en émut point; mais il sonna ses valets de chambre, et, jetant le tabac où le *quidam* avait touché, il en demanda d'autre. » Je ne fis pas semblant de m'appliquer la parabole; et, quelque temps après, mon fat ayant tiré sa tabatière, j'y repris du tabac aussi tranquillement que la première fois. Il en parut surpris; et moi, en souriant: « Sonnez donc, monsieur le marquis. — Il n'y a point ici de sonnettes. — Vous êtes bien heureux qu'il n'y en ait point, lui dis-je, car le *quidam* vous donnerait vingt coups de pied dans le ventre pour la peine d'avoir sonné. » Vous concevez l'étonnement que ma réplique lui causa. Il voulut s'en fâcher; mais à mon tour j'étais en colère. « Tenez-vous tranquille, lui dis-je, ou je vous arrache les oreilles. Je vois bien que l'on m'a donné un jeune sot à corriger, et dès ce moment je vous déclare que je ne vous passerai aucune impertinence. Songez que nous allons dans une ville où un fils de président de province n'est rien, et commencez dès à présent à être simple, honnête et modeste, si vous pouvez; car dans le monde, la suffisance, la fatuité, le sot orgueil, vous feraient essuyer des dégoûts encore plus amers. » Tandis que je parlais, il avait les mains sur ses yeux, et il pleurait. J'en eus pitié, et je pris avec lui le ton d'un ami véritable. Je lui fis faire l'examen de ses ridicules jactances, de ses puériles vanités, de ses folles prétentions, et insensiblement je croyais voir sa tête se désenfler du vent dont elle était remplie. « Que voulez-vous, me dit-il, enfin? c'est ainsi qu'on m'a élevé. » Aux marques de ma bienveillance, j'ajoutai le bon procédé de lui céder presque toujours le fond, car j'étais plus accoutumé que lui à l'incommodité d'aller à reculons, et cette complaisance acheva de le réconcilier avec moi. Cependant, comme nos entretiens étaient coupés par de longs silences, j'eus le temps de traduire en vers le poëme de *la Boucle de Cheveux enlevée;* amusement dont le produit allait être bientôt pour moi d'une si grande utilité.

J'avais aussi dans mes rêveries deux abondantes sources d'agréables illusions. L'une était l'idée de ma fortune, et, si le ciel me conservait ma mère, l'espérance de l'attirer, de la posséder à Paris; l'autre était le tableau fantastique et superbe que je me faisais de cette capitale, où ce que je me figurais de moins magnifique était d'une élégance noble ou d'une belle simplicité. L'une de ces illusions fut détruite dès mon arrivée à Paris; l'autre ne tarda point à l'être. Ce fut aux bains de Julien que je logeai en arrivant, et dès le lendemain matin je fus au lever de Voltaire.

LIVRE TROISIÈME.

Les jeunes gens qui, nés avec quelque talent et de l'amour pour les beaux-arts, ont vu de près les hommes célèbres dans l'art dont ils faisaient eux-mêmes leurs études et leurs délices, ont connu comme moi le trouble, le saisissement, l'espèce d'effroi religieux que j'éprouvai en allant voir Voltaire.

Persuadé que ce serait à moi de parler le premier, j'avais tourné de vingt manières la phrase par laquelle je débuterais avec lui, et je n'étais content d'aucune. Il me tira de cette peine. En m'entendant nommer, il vint à moi; et me tendant les bras : « Mon ami, me dit-il, je suis bien aise de vous voir. J'ai cependant une mauvaise nouvelle à vous apprendre; M. Orri s'était chargé de votre fortune; M. Orri est disgracié. »

Je ne pouvais guère tomber de plus haut, ni d'une chute plus imprévue et plus soudaine; et je n'en fus point étourdi. Moi qui ai l'âme naturellement faible, je me suis toujours étonné du courage qui m'est venu dans les grandes occasions. « Eh bien ! monsieur, lui répondis-je, il faudra que je lutte contre l'adversité. Il y a long-temps que je la connais et que je suis aux prises avec elle. — J'aime à vous voir, me dit-il, cette confiance en vos propres forces. Oui, mon ami, la véritable et la plus digne ressource d'un homme de lettres est en lui-même et dans ses talens; mais, en attendant que les vôtres vous donnent de quoi vivre, je vous parle en ami et sans détour, je veux pourvoir à tout. Je ne vous ai pas fait venir ici pour vous abandonner. Si dès ce moment même il vous faut de l'argent, dites-le moi : je ne veux pas que vous ayez d'autre créancier que Voltaire. » Je lui rendis grâce de ses bontés, en l'assurant qu'au moins de quelque temps je n'en aurais besoin, et que dans l'occasion j'y aurais recours avec confiance. « Vous me le promettez, me dit-il, et j'y compte. En attendant, voyons, à quoi allez-vous travailler ? — Hélas ! je n'en sais rien, et c'est à vous de me le dire. — Le théâtre, mon ami, le théâtre est la plus belle des carrières; c'est là qu'en un jour on obtient de la gloire et de la fortune. Il ne faut qu'un succès pour rendre un jeune homme célèbre et riche en même temps; et vous l'aurez ce succès en travaillant bien. — Ce n'est pas l'ardeur qui me manque, lui répondis-je; mais au théâtre que ferai-je ? — Une bonne comédie, me dit-il d'un ton résolu. — Hélas ! monsieur, comment ferais-je des portraits ? je ne connais pas les visages. » Il sourit à cette réponse. « Eh bien ! faites des tragédies. » Je répondis que les per-



sonnages m'en étaient un peu moins inconnus, et que je voulais bien m'essayer dans ce genre-là. Ainsi se passa ma première entrevue avec cet homme illustre.

En le quittant, j'allai me loger à neuf francs par mois près de la Sorbonne, dans la rue des Maçons, chez un traiteur qui, pour mes dix-huit sous, me donnait un assez bon dîner. J'en réservais une partie pour mon souper, et j'étais bien nourri. Cependant mes cinquante écus ne seraient pas allés bien loin; mais je trouvai un honnête libraire qui voulut bien m'acheter le manuscrit de ma traduction de la *Boucle de Cheveux enlevée*, et qui m'en donna cent écus, mais en billets, et ces billets n'étaient pas de l'argent comptant. Un gascon avec qui j'avais fait connaissance au café, me découvrit, dans la rue Saint-André-des-Arts, un épicier qui consentit à prendre mes billets en paiement, si je voulais acheter de sa marchandise. Je lui achetai pour cent écus de sucre; et, après le lui avoir payé, je le priai de le revendre. J'y perdis peu de chose; et d'un côté, mes cinquante écus de Montauban, de l'autre, les deux cent quatre-vingts livres de mon sucre, me mettaient en état d'aller jusqu'à la récolte des prix académiques, sans rien emprunter à personne. Huit mois de mon loyer et de ma nourriture ne monteraient ensemble qu'à deux cent quatre-vingt-huit livres. Pour le surplus de ma dépense, il me restait cent quarante-deux livres. C'en était bien assez, car, en me tenant dans mon lit, j'userais peu de bois l'hiver. Je pouvais donc, jusqu'à la Saint-Louis, travailler sans inquiétude; et, si je remportais le prix de l'Académie Française, qui était de cinq cents livres, j'atteindrais à la fin de l'année. Ce calcul soutint mon courage.

Mon premier travail fut l'*Étude de l'art du théâtre*. Voltaire me prêtait des livres. La poétique d'Aristote, les discours de Pierre Corneille sur les trois unités, ses examens, le théâtre des Grecs, nos tragiques modernes, tout cela fut avidement et rapidement dévoré. Il me tardait d'essayer mon talent; et le premier sujet que mon impatience me fit saisir fut la révolution de Portugal. J'y perdis un temps précieux; l'intérêt politique de cet événement était trop faible pour le théâtre; plus faible encore était la manière dont j'avais précipitamment conçu et exécuté mon sujet. Quelques scènes que je communiquai à un comédien homme d'esprit, lui firent cependant bien augurer de moi. Mais il fallait, me disait-il, étudier l'art du théâtre au théâtre même, et il me conseilla d'engager Voltaire à demander mes entrées. « Roselli a raison, me dit Voltaire, le théâtre est notre école à tous; il faut qu'elle vous soit ouverte; et j'aurais dû y penser plus tôt. » Mes entrées au Théâtre-Français me furent libéralement accordées; et dès-lors je ne manquai plus un seul jour d'y aller prendre leçon.

Je ne puis exprimer combien cette étude assidue hâta le développement et le progrès de mes idées et du peu de talent que je pouvais avoir. Je ne revenais jamais de la représentation d'une tragédie sans quelques réflexions sur les moyens de l'art, et sans quelque nouveau degré de chaleur dans l'imagination, dans l'âme et dans le style.

Pour puiser à la source des beaux sujets tragiques, il aurait fallu m'enfoncer dans l'étude de l'histoire; et j'en aurais eu le courage; mais je n'en avais pas le temps. Je parcourus légèrement l'histoire ancienne, et, le sujet de *Denys le Tyran* s'étant saisi de ma pensée, je n'eus plus de repos que le plan n'en fût dessiné, et tous les ressorts de l'action inventés et mis à leur place; mais je n'en dis rien à Voltaire, soit pour aller seul et sans guide, soit pour ne me montrer à lui qu'avec tout l'avantage d'un travail achevé.

Ce fut dans ce temps-là que je vis chez lui l'homme du monde qui a eu pour moi le plus d'attraits, le bon, le vertueux, le sage Vauvenargues. Cruellement traité par la nature du côté du corps, il était, du côté de l'âme, l'un de ses plus rares chefs-d'œuvre. Je croyais voir en lui Fénélon infirme et souffrant. Il me témoignait de la bienveillance, et j'obtins aisément de lui la permission de l'aller voir. Je ferais un bon livre de ses entretiens, si j'avais pu les recueillir. On en voit quelques traces dans le recueil qu'il nous a laissé de ses pensées et de ses méditations; mais tout éloquent, tout sensible qu'il est dans ses écrits, il l'était, ce me semble, encore plus dans ses entretiens avec nous. Je dis *avec nous*, car, le plus souvent, je me trouvais chez lui avec un homme qui lui était tout dévoué, et qui par là eut bientôt gagné mon estime et ma confiance. C'était ce même Beauvin qui, depuis, a donné au théâtre la tragédie des *Chérusques*, homme de sens, homme de goût, mais d'un naturel indolent; épicurien par caractère, mais presque aussi pauvre que moi.

Comme nos sentimens pour le marquis de Vauvenargues se rencontraient parfaitement d'accord, ce fut pour tous les deux une espèce de sympathie. Nous nous donnions tous les soirs rendez-vous après la comédie, au café de Procope, le tribunal de la critique et l'école des jeunes poëtes, pour étudier l'humeur et le goût du public. Là, nous causions toujours ensemble; et, les jours de relâche au théâtre, nous passions nos après-dîners en promenades solitaires. Ainsi, tous les jours nous devînmes plus nécessaires l'un à l'autre, et nous éprouvions tous les jours plus de regret à nous quitter. « Et pourquoi nous quitter? me dit-il enfin; pourquoi ne pas demeurer ensemble? La fruitière chez qui je loge a une chambre à vous louer; et, en vivant à frais communs, nous

dépenserons beaucoup moins. » Je répondis que cet arrangement me plairait fort; mais que, dans le moment présent, il ne fallait pas y penser; il insista, et me pressa si vivement, qu'il fallut lui expliquer la cause de ma résistance. « Chez mon hôte, lui dis-je, mon exactitude à le bien payer doit m'avoir acquis un crédit que je ne trouverais point ailleurs, et dont peut-être incessamment j'aurai besoin de faire usage. » Beauvin, qui possédait une centaine d'écus, me dit de n'être pas en peine; qu'il était en état de faire des avances, et qu'il avait dans la tête un projet capable de nous enrichir. De mon côté, je lui exposai mes espérances et mes ressources; je lui communiquai la pièce que je devais mettre au concours de l'Académie Française; il trouva que c'était de l'or en barre. Je lui montrai le plan et les premières scènes de ma tragédie; il me répondit du succès, et alors c'était le Potose. Le marquis de Vauvenargues logeait à l'hôtel de Tours, petite rue du Paon; et vis-à-vis de cet hôtel était la maison de la fruitière de Beauvin. M'y voilà logé avec lui. Son projet de faire à nous deux une feuille périodique ne fut pas une aussi bonne affaire qu'il l'avait espéré: nous n'avions ni fiel ni venin; et cette feuille n'étant ni la critique infidèle et injuste des bons ouvrages, ni la satire amère et mordante des bons auteurs, elle eut peu de débit. Cependant, au moyen de ce petit casuel et du prix de l'Académie, que j'eus le bonheur d'obtenir, nous arrivâmes à l'automne, moi ruminant des vers tragiques, et lui rêvant à ses amours.

Il était laid, bancal, déjà même assez vieux, et il était amant aimé d'une jeune Artésienne dont il me parlait tous les jours avec les plus tendres regrets; car il souffrait le tourment de l'absence, et moi j'étais l'écho qui répondait à ses soupirs. Quoique bien plus jeune que lui, j'avais d'autres soins dans la tête. Le plus cuisant de mes soucis était la répugnance qu'avait déjà notre aubergiste à nous faire crédit. Le boulanger et la fruitière voulaient bien nous fournir encore, l'un du pain, l'autre du fromage: c'étaient là nos soupers. Mais le dîner, d'un jour à l'autre, courait risque de nous manquer. Il me restait une espérance: Voltaire, qui se doutait bien que j'étais plus fier qu'opulent, avait voulu que le petit poëme couronné à l'Académie fût imprimé à mon profit, et il avait exigé d'un libraire d'en compter avec moi, les frais d'impression prélevés. Mais, soit que le libraire en eût retiré peu de chose, soit qu'il aimât mieux son profit que le mien, il dit n'avoir rien à me rendre, et qu'au moins la moitié de l'édition lui restait. « Eh bien! lui dit Voltaire, donnez-moi ce qui vous en reste, j'en trouverai bien le débit. » Il partait pour Fontainebleau, où était la cour; et là, comme le sujet proposé par l'Académie était un éloge du roi, Voltaire prit sur lui de distribuer cet éloge, en ap-

préciant à son gré le bénéfice de l'auteur. C'était sur ce débit que je comptais, sans cependant l'évaluer outre mesure ; mais Voltaire n'arrivait pas.

Enfin notre situation devint telle qu'un soir Beauvin me dit en soupirant : « Mon ami, toutes nos ressources sont épuisées, et nous en sommes réduits au point de n'avoir pas de quoi payer le porteur d'eau. » Je le vis abattu, mais je ne le fus point. « Le boulanger et la fruitière, lui demandai-je, nous refusent-ils le crédit? — Non, pas encore, me dit-il. — Rien n'est donc perdu, et il est bien aisé de se passer de porteur d'eau. — Comment cela? — Comment? Eh, parbleu! en allant nous-mêmes prendre de l'eau à la fontaine. — Vous auriez ce courage? — Sans doute, je l'aurai. Le beau courage que celui-là! Il est nuit close; et, quand il serait jour, où est donc le déshonneur de se servir soi-même? » Alors je pris la cruche, que j'allai fièrement remplir à la fontaine voisine. En rentrant, ma cruche à la main, je vois Beauvin, d'un air épanoui de joie, venant à moi les bras ouverts : « Mon ami, la voilà, c'est elle! elle arrive! elle a tout quitté, son pays, sa famille, pour venir me trouver! Est-ce là de l'amour? » Immobile d'étonnement et toujours ma cruche à la main, je regarde et je vois une grande fille bien fraîche, bien découplée et assez jolie, quoiqu'un peu camuse, qui me salue sans embarras. Tout à coup le contraste de cet incident romanesque avec notre situation me fait partir d'un éclat de rire si fou qu'il les interdit tous les deux. « Soyez la bien-venue, mademoiselle, vous ne pouviez, lui dis-je, mieux choisir le moment ni arriver plus à propos. » Et après les premières civilités, je descendis chez la fruitière. « Madame, lui dis-je gravement, voici un jour extraordinaire, un jour de fête. Il faut, s'il vous plaît, nous aider à faire les honneurs de la maison, et élargir un peu l'angle aigu de fromage que vous nous donnez à souper. — Et que vient faire ici cette femme? demanda-t-elle. — Ah! madame, lui dis-je, c'est un prodige de l'amour ; et il ne faut jamais demander l'explication des prodiges. Tout ce que vous et moi nous en devons savoir, c'est qu'il nous faut ce soir un tiers de plus de ce bon fromage de Brie, que nous vous paierons bientôt, s'il plaît à Dieu. — Oui, dit-elle, s'il plaît à Dieu; mais, quand on n'a ni sou ni maille, ce n'est guère le temps de songer à l'amour. »

Voltaire, peu de jours après, arrivant de Fontainebleau, me remplit mon chapeau d'écus, en me disant que c'était le produit de la vente de mon poëme. Quoique dans ma détresse j'eusse été pardonnable de me laisser faire du bien, je pris cependant la liberté de lui représenter qu'il avait vendu ce petit ouvrage trop au-dessus de sa valeur; mais il me fit entendre que les personnes

qui l'avaient payé noblement étaient de celles dont lui ni moi nous n'avions rien à refuser. Quelques ennemis de Voltaire auraient voulu que pour cela je me fusse brouillé avec lui. Je n'en fis rien, et avec ces écus, qu'il eût été plus malhonnête de refuser que de recevoir, j'allai payer toutes mes dettes.

Beauvin avait reçu quelque secours de son pays; je n'en avais aucun à recevoir du mien, et j'allais être au bout de mes finances. Il n'était donc ni juste ni possible, vu sa nouvelle façon de vivre, que nous fussions plus long-temps en communauté de dépense.

Dans cette conjoncture, l'une des plus cruelles de ma vie, et dans laquelle, arrosant toutes les nuits mon chevet de larmes, je regrettais l'aisance et la tranquillité dont je jouissais à Toulouse, je ne sais quelle heureuse influence de mon étoile ou de la bonne opinion que Voltaire donnait de moi, fit souhaiter à une femme dont je révère la mémoire, que je voulusse me charger d'achever l'éducation de son petit-fils. Ah! de toute manière, le souvenir de cet événement doit être bien cher à mon cœur! Quels agrémens inestimables de société et d'amitié il a répandus sur ma vie! et de quelles années de bonheur il m'a fait jouir!

Un directeur de la compagnie des Indes, nommé Gilly, intéressé dans un commerce maritime qui d'abord l'avait enrichi, et qui depuis l'a ruiné, avait dans son veuvage un fils et une fille dont sa belle-mère, madame Harenc, avait bien voulu se charger. Il est impossible d'imaginer dans la vieillesse d'une femme plus d'amabilité que n'en avait madame Harenc; et à cette amabilité se joignait le plus grand sens, la plus rare prudence et la plus solide vertu. Elle était, au premier aspect, d'une laideur repoussante; mais bientôt tous les charmes de l'esprit et du caractère perçaient à travers cette laideur, et la faisaient, non pas oublier, mais aimer. Madame Harenc avait un fils unique, aussi laid qu'elle, et aussi aimable. C'est ce M. de Presle, qui, je crois, vit encore, et qui s'est long-temps distingué par son goût et par ses lumières parmi les amateurs des arts. Leur société, composée avec choix, avait pour caractère l'intimité, la sûreté, une sérénité paisible et quelquefois riante, et la plus parfaite harmonie des sentimens, des goûts et des esprits. Quelques femmes, toujours les mêmes et tendrement unies, en faisaient l'ornement: c'était la belle Desfourniels qui, pour la régularité, la délicatesse des traits et leur finesse inimitable, était le désespoir des plus habiles peintres, et à qui la nature semblait avoir exprès et à plaisir formé une âme assortie à un si beau corps; c'était sa sœur, madame de Valdec, aussi aimable, quoique moins belle, mère alors bienheureuse de cet infortuné de Lessart que nous avons vu égorgé à Ver-

sailles avec les autres prisonniers d'Orléans ; c'était la jeune Desfourniels, depuis comtesse de Chabrillant, qui, sans avoir ni la beauté, ni le naturel de sa mère, mêlait avec un peu d'aigreur tant d'agrément du côté de l'esprit, qu'on pardonnait sans peine à sa vivacité ce qu'il y avait quelquefois de trop piquant dans ses saillies. Une demoiselle Lacome, amie intime de madame Harenc, avait, parmi ces caractères, un ton de raison saine et douce qui se conciliait avec tous. M. de Presle, curieux de toutes les nouveautés littéraires, en faisait un recueil exquis, et nous en donnait la primeur. Ce M. de Lantage, dont je viens d'habiter le château dans cette vallée, et son frère aîné, homme d'esprit, passionné pour Rabelais, portaient là le bon goût de l'ancienne gaieté. Je n'oublierai point, en parlant de cette société charmante, le bon M. de l'Osilière, l'homme le plus sincèrement philosophe que j'aie connu après M. de Vauvenargues, et qui, par le contraste de la sagesse de son esprit avec la naïve candeur de son âme et de son langage, faisait penser à La Fontaine.

C'est là que je fus appelé et que je fus bientôt chéri comme l'enfant de la maison. Jugez de mon bonheur, lorsqu'à tant d'agrémens se trouva joint celui d'avoir pour disciple un jeune homme bien né, d'une innocence pure, d'une docilité parfaite, avec assez d'intelligence et de mémoire pour ne rien perdre de mes leçons. Il est mort avant l'âge d'homme, et en lui la nature a détruit l'un de ses plus charmans ouvrages. Il était beau comme Apollon, et je ne m'aperçus jamais qu'il se doutât de sa beauté. Ce fut auprès de lui, et sans lui dérober aucun des momens et des soins que je devais à ses études, que j'achevai ma tragédie. J'obtins encore le prix de poésie cette année-là, et je la compterais parmi les plus heureuses de ma vie, sans le chagrin où me plongea l'événement de la mort de ma mère. Tous les soulagemens et toutes les consolations dont pouvait être susceptible une douleur si grande, je les trouvai près de madame Harenc. Je la quittai lorsque le père de mon disciple, lui destinant un autre genre d'instruction, le rappela vers lui; mais depuis, et jusqu'à la mort de cette femme respectable, elle m'a aimé tendrement, et sa maison a été la mienne.

Ma tragédie étant achevée, il était temps de la soumettre à la correction de Voltaire; mais Voltaire était à Cirey. Le parti le plus sage aurait été d'attendre son retour à Paris, et je le sentais bien. De quel secours n'eût pas été pour moi l'examen, la critique, le conseil d'un tel maître ! Mais plus mon ouvrage eût gagné en passant sous ses yeux, moins il eût été mon ouvrage. Peut-être aussi, en exigeant de moi au-delà de mes

forces, m'eût-il découragé. Ces réflexions m'engagèrent à prendre ma résolution, et j'allai demander aux comédiens d'entendre la lecture de ma pièce.

Cette lecture fut écoutée avec beaucoup de bienveillance. Les trois premiers actes et le cinquième furent pleinement approuvés. Mais on ne me dissimula point que le quatrième était trop faible. J'avais eu d'abord, pour ce quatrième acte, une idée qui m'avait paru hasardeuse, et que j'avais abandonnée. Je reconnus dans ce moment que, pour avoir voulu être plus sage, je m'étais rendu froid; et la hardiesse me revint. Je demandai trois jours pour travailler, et lecture pour le quatrième. Je dormis peu dans l'intervalle; mais je fus bien payé de cette longue veille par le succès que mon nouvel acte obtint à la lecture, et par l'opinion que ce travail si prompt et si heureux donna de mon talent. Ce fut alors que commencèrent les tribulations d'auteur; et la première eut pour objet la distribution des rôles.

Lorsque les comédiens m'avaient gratuitement accordé mes entrées, mademoiselle Gaussin avait été la plus empressée à les solliciter pour moi. Elle était en possession de l'emploi des princesses; elle y excellait dans tous les rôles tendres et qui ne demandaient que l'expression naïve de l'amour et de la douleur. Belle, et du caractère de beauté le plus touchant, avec un son de voix qui allait au cœur, et un regard qui dans les larmes avait un charme inexprimable, son naturel, lorsqu'il était placé, ne laissait rien désirer; et ce vers, adressé à Zaïre par Orosmane,

L'art n'est pas fait pour toi, tu n'en as pas besoin.

avait été inspiré par elle. On peut de là juger combien elle était chérie du public, et assurée de sa faveur; mais, dans les rôles de fierté, de force et de passion tragique, tous ses moyens étaient trop faibles; et cette mollesse voluptueuse qui convenait si bien aux rôles tendres, était tout le contraire de la vigueur que demandait le rôle de mon héroïne. Cependant mademoiselle Gaussin n'avait pas dissimulé le désir de l'avoir; elle me l'avait témoigné de la manière la plus flatteuse et la plus séduisante, en affectant aux deux lectures le plus vif intérêt et pour la pièce et pour l'auteur.

Dans ce temps-là les tragédies nouvelles étaient rares, et plus rares encore les rôles dont on attendait du succès; mais le motif le plus intéressant pour elle était d'ôter ce rôle à l'actrice, qui tous les jours lui en enlevait quelqu'un. Jamais la jalousie du talent n'avait inspiré plus de haine qu'à la belle Gaussin pour la jeune Clairon. Celle-ci n'avait pas le même charme dans la figure; mais en elle les traits, la voix, le regard, l'action, et surtout la

fierté, l'énergie du caractère, tout s'accordait pour exprimer les passions violentes et les sentimens élevés. Depuis qu'elle s'était saisie des rôles de Camille, de Didon, d'Ariane, de Roxane, d'Hermione, d'Alzire, il avait fallu les lui céder. Son jeu n'était pas encore réglé et modéré comme il l'a été dans la suite, mais il avait déjà toute la séve et la vigueur d'un grand talent. Il n'y avait donc pas à balancer entre elle et sa rivale, pour un rôle de force, de fierté, d'enthousiasme, tel que le rôle d'Arétie; et, malgré toute ma répugnance à désobliger l'une, je n'hésitai point à l'offrir à l'autre. Le dépit de Gaussin ne put se contenir. Elle dit « que l'on savait bien par quel genre de séduction Clairon s'était fait préférer. » Assurément elle avait tort; mais Clairon, piquée à son tour, m'obligea de la suivre dans la loge de sa rivale; et là, sans m'avoir prévenu de ce qui allait se passer: « Tenez, mademoiselle, je vous l'amène, lui dit-elle, et pour vous faire voir si je l'ai séduit, si j'ai même sollicité la préférence qu'il m'a donnée, je vous déclare, et je lui déclare à lui-même, que, si j'accepte son rôle, ce ne sera que de votre main. A ces mots, jetant le manuscrit sur la toilette de la loge, elle m'y laissa.

J'avais alors vingt-quatre ans, et je me trouvais tête à tête avec la plus belle personne du monde. Ses mains tremblantes serraient les miennes, et je puis dire que ses beaux yeux étaient en suplians attachés sur les miens. « Que vous ai-je donc fait, me disait-elle, avec sa douce voix, pour mériter l'humiliation et le chagrin que vous me causez? Quand M. de Voltaire a demandé pour vous les entrées de ce spectacle, c'est moi qui ai porté la parole. Quand vous avez lu votre pièce, personne n'a été plus sensible à ses beautés que moi. J'ai bien écouté le rôle d'Arétie, et j'en ai été trop émue pour ne pas me flatter de le rendre comme je l'ai senti. Pourquoi donc me le dérober? Il m'appartient par droit d'ancienneté; et peut-être à quelqu'autre titre. C'est une injure que vous me faites en le donnant à une autre que moi; et je doute qu'il y ait pour vous de l'avantage. Croyez-moi, ce n'est pas le bruit d'une déclamation forcée qui convient à ce rôle. Réfléchissez-y bien; je tiens à mes propres succès, mais je ne tiens pas moins aux vôtres; et ce serait pour moi une sensible joie que d'y avoir contribué. »

Il fut pénible, je l'avoue, l'effort que je fis sur moi-même. Mes yeux, mon oreille, mon cœur, étaient exposés sans défense au plus doux des enchantemens. Charmé par tous les sens, ému jusques au fond de l'âme, j'étais prêt à céder, à tomber aux genoux de celle qui semblait disposée à m'y bien recevoir; mais il y allait du sort de mon ouvrage, mon seul espoir, le bien de mes pauvres

enfans; et l'alternative d'un plein succès ou d'une chute était si vivement présente à mon esprit, que cet intérêt l'emporta sur tous les mouvemens dont j'étais agité.

« Mademoiselle, lui répondis-je, si j'étais assez heureux pour avoir fait un rôle comme ceux d'Andromaque, d'Iphigénie, de Zaïre, ou d'Inès, je serais à vos pieds pour vous prier de l'embellir encore. Personne ne sent mieux que moi le charme que vous ajoutez à l'expression d'une douleur touchante, ou d'un timide et tendre amour; mais malheureusement l'action de ma pièce n'était pas susceptible d'un rôle de ce caractère; et, quoique les moyens qu'exige celui-ci soient moins rares, moins précieux que ce beau naturel dont vous êtes douée, vous m'avouerez vous-même qu'ils sont tout différens; un jour peut-être j'aurai lieu d'employer avec avantage ces doux accens de voix, ces regards enchanteurs, ces larmes éloquentes, cette beauté divine, dans un rôle digne de vous. Laissez les périls et les risques de mon début à celle qui veut bien les courir; et, en vous réservant l'honneur de lui avoir cédé ce rôle, évitez les hasards qu'en le jouant vous-même vous partageriez avec moi. » — « C'en est assez, dit-elle, avec un dépit renfermé. Vous le voulez; je le lui cède. » Alors, prenant sur sa toilette le manuscrit du rôle, elle descendit avec moi, et retrouvant Clairon dans le foyer : « Je vous le rends, et sans regret, ce rôle dont vous attendez tant de succès et tant de gloire, dit-elle d'un air ironique. Je pense, comme vous, qu'il vous va mieux qu'à moi. » Mademoiselle Clairon le reçut avec une fierté modeste; et moi, les yeux baissés et en silence, je laissai passer ce moment. Mais le soir à souper, tête à tête avec mon actrice, je respirai en liberté de la gêne où elle m'avait mis. Elle ne fut pas peu sensible à la constance avec laquelle j'avais soutenu cette épreuve, et ce fut là que prit naissance cette amitié durable qui a vieilli avec nous.

Ce rôle ne fut pas le seul pour lequel je fus tracassé. L'acteur à qui je destinais celui de Denys le père, Grandval, le refusa, et ne voulut jouer que celui du jeune Denis. Il me fallut donner le premier à un acteur appelé Ribou, plus jeune que Grandval. Ribou était beau et bien fait, et, dans son action, il ne manquait pas de noblesse; mais il manquait d'intelligence et d'instruction, au point qu'il fallut lui expliquer son rôle en langue vulgaire, et le lui montrer mot à mot comme à un enfant. Cependant, à force de peines et de leçons, je le mis en état de le jouer passablement; et, avec quelque déguisement dans le costume, il en prit assez bien le caractère, pour ne pas nuire, par sa jeunesse, à l'illusion théâtrale.

Vint le moment des répétitions. Ce fut là que les connaisseurs

commencèrent à me juger. J'ai parlé de ce quatrième acte que j'avais moi-même d'abord trouvé trop hasardeux ; ce fut surtout à celui-là qu'ils s'attachèrent. Le moment critique était celui où Denys le jeune retient sa maîtresse en otage dans le palais de son père pour désarmer les factieux. Mademoiselle Clairon entendait dire que c'était là l'écueil où la pièce allait échouer, et qu'elle n'irait pas plus loin. Elle me proposa d'assembler chez elle un petit nombre de gens de goût qu'elle consultait elle-même ; de leur lire ma pièce, et sans les prévenir sur la situation dont nous étions en peine, de voir ce qu'ils en penseraient ; je me soumis, comme vous croyez bien, et le conseil fut assemblé. Voici comment il était composé.

C'était ce d'Argental, l'âme damnée de Voltaire, et l'ennemi de tous les talens qui menaçaient de réussir. C'était l'abbé de Chauvelin, le dénonciateur des Jésuites, et à qui ce rôle odieux donna quelque célébrité. C'est de lui qu'on a dit :

Quelle est cette grotesque ébauche ?
Est-ce un homme? est-ce un sapajou?
Cela parle, etc.

C'était le comte de Praslin qui, comme d'Argental, n'existait que dans les coulisses avant que le duc de Choiseul, son cousin, eût donné l'importance de l'ambassade et du ministère à sa triste inutilité. C'était enfin ce vilain marquis de Thibouville, distingué parmi les infâmes par l'impudence du plus sale des vices et les raffinemens d'un luxe dégoûtant de mollesse et de vanité. Le seul mérite de cet homme abreuvé de honte était de réciter des vers d'une voix éteinte et cassée, et avec une afféterie qui se ressentait de ses mœurs.

Comment ces personnages avaient-ils du crédit, de l'autorité au théâtre ? En courtisant Voltaire, qui ne dédaignait pas assez l'hommage de ces vils complaisans, et en faisant accroire au petit duc d'Aumont qu'il ne pouvait mieux se conduire dans le gouvernement du Théâtre-Français qu'en suivant les conseils des amis de Voltaire. Ma jeune actrice s'en laissait imposer par l'air de conséquence et de capacité que se donnaient ces messieurs-là, et moi j'étais frappé de son respect pour leurs lumières. Je leur lus mon ouvrage. Ils l'écoutèrent avec le plus grave silence; et, après la lecture, mademoiselle Clairon, les ayant assurés de ma docilité, les pria de me dire librement leur avis. Ce fut à d'Argental que l'on déféra la parole. On sait comment il opinait ; des demi-mots, des réticences, des phrases indécises, du vague et de l'obscurité, ce fut tout ce que j'en tirai ; et, en bâillant comme une carpe, il prononça enfin qu'il fallait voir comment tout cela serait pris.

Après lui, M. de Praslin dit qu'en effet, dans cette pièce, il y avait bien des choses qui méritaient réflexion, et, d'un ton sentencieux, il me conseilla.... d'y penser. L'abbé de Chauvelin, en remuant ses jambes de basset du haut de son fauteuil, assura qu'on se trompait fort, si l'on croyait qu'une tragédie fût une chose si facile; que le plan, l'intrigue, les mœurs, les caractères, la diction, le tout ensemble à composer, n'étaient rien moins qu'un jeu d'enfant, et que pour lui, sans juger la mienne à la rigueur, il y reconnaissait l'ouvrage d'un jeune homme; que, du reste, il s'en référait à l'opinion de M. d'Argental. Thibouville, à son tour, parla, et, en se flattant le menton de la main pour faire admirer sa turquoise, il dit qu'il croyait se connaître un peu en vers tragiques. Il en avait tant récité, il en avait tant fait lui-même, qu'il devait savoir en juger; mais le moyen d'entrer dans ces détails d'après une simple lecture? Il ne pouvait que me renvoyer aux modèles de l'art: les nommer, c'était dire assez ce qu'il voulait me faire entendre; et, en lisant Racine et M. de Voltaire, il était bien aisé de voir de quel style ils avaient écrit.

Comme, en les écoutant de toutes mes oreilles, je n'avais rien entendu de net et de précis sur mon ouvrage, il me vint dans l'idée que, par ménagement, ils avaient pris, en parlant devant moi, ce langage insignifiant. « Je vous laisse avec ces messieurs, dis-je tout bas à mon actrice; ils s'expliqueront mieux quand je n'y serai plus. » Et le soir en la revoyant: « Eh bien! lui demandai-je, ont-ils parlé de moi absent plus clairement qu'en ma présence? — Vraiment, me dit-elle en riant, ils ont parlé tout à leur aise. — Et qu'ont-ils dit? — Ils ont dit qu'il était possible que cet ouvrage eût du succès; mais qu'il était possible aussi qu'il n'en eût pas. Et toute réflexion faite, l'un ne répond de rien, l'autre n'ose rien assurer. — Mais n'ont-ils fait aucune observation particulière? Et, par exemple, sur le sujet? — Ah! le sujet! c'est là le point critique. Cependant, que sait-on? le public est si journalier! — Et de l'action, que leur en semble? — Pour l'action, Praslin ne sait qu'en dire, d'Argental ne sait qu'en penser, et les deux autres sont d'avis qu'il faut la juger au théâtre. — N'ont-ils rien dit des caractères? — Ils ont dit que le mien serait assez beau, si....; que celui de Denys serait assez bien; mais...... — Eh bien! *si; mais?* Après? — Ils se sont regardés et n'en ont pas dit davantage. — Et ce quatrième acte, qu'en pensent-ils? — Oh! pour le quatrième acte, son sort est décidé; il tombera, ou il ira aux nues. — Allons, j'en accepte l'augure, repris-je vivement; et c'est de vous, mademoiselle, qu'il dépend de déterminer la prédiction en ma faveur. — Comment? — En

voici le moyen. Dans le moment où le jeune Denys s'oppose à votre délivrance, si vous voyez le public s'émouvoir contre cet effort de vertu, n'attendez pas qu'il en murmure, et, pressant la réplique, faites sonner ces vers :

Va, ne crains rien, Denys n'a rien appris encore, etc.

L'actrice m'entendit, et l'on verra bientôt qu'elle passa mon espérance.

Durant les répétitions de ma pièce, il m'arriva une aventure que j'ai racontée à mes enfans, mais que je veux leur retracer. Il y avait plus de deux ans que j'étais parti de Toulouse, et je n'avais payé qu'un an de la pension de mon frère au séminaire des Irlandais. J'en devais une année entière, et, avec bien de l'économie, j'avais mis en réserve mes cent écus pour la payer. Mais je voulais pouvoir sûrement et sans frais les faire parvenir à leur destination. Boubée, avocat de Toulouse et académicien des Jeux Floraux, se trouvait alors à Paris ; j'allai le voir ; et en présence d'un homme décoré qui m'était inconnu, je lui demandai s'il n'avait pas quelque occasion sûre pour faire passer mon argent. Il me dit n'en avoir aucune. « Eh! sandis! s'écria l'homme au cordon rouge (que je prenais pour un militaire, et qui n'était qu'un chevalier du Christ), c'est, je crois, M. Marmontel que j'ai le bonheur de rencontrer ici. Il ne reconnaît pas ses amis de Toulouse. » Je lui avouai avec confusion que je ne savais point à qui j'avais l'honneur de parler. » C'est, reprit-il, à ce chevalier d'Ambelot qui vous applaudissait de si bon cœur quand vous receviez des couronnes. Eh bien! tout ingrat que vous êtes, ce sera moi qui vous rendrai le petit service de faire compter vos cent écus au séminaire des Irlandais. Donnez-moi votre adresse. Vous recevrez de moi demain matin une lettre de change de cette somme, payable à vue; et, quand le supérieur vous marquera que l'argent lui aura été compté, vous me le remettrez ici tout à votre aise. » Rien de plus obligeant : aussi remerciai-je bien M. le chevalier de son empressement à me rendre ce bon office.

Alors la conversation s'étant égayée sur Toulouse, et moi m'étant mis à vanter l'originalité piquante de l'esprit de ce pays-là : « Je snis fâché, me dit Boubée, que vous, qui fréquentiez notre barreau, ne vous y soyez pas trouvé quand j'ai plaidé la cause du peintre de l'hôtel-de-ville. Vous le connaissez ce Cammas, si laid, si bête, qui tous les ans barbouille au capitole les effigies des nouveaux capitouls. Une coquine du voisinage l'accusait de l'avoir séduite. Elle était grosse; elle demandait qu'il l'épousât ou qu'il lui payât les dommages d'une innocence qu'elle avait mise au pillage depuis quinze ans. Le pauvre diable était désolé ;

il vint me conter sa disgrâce. Il me jura que c'était elle qui l'avait suborné; il voulait même expliquer à ses juges comme elle s'y était prise, et m'offrait d'en faire un tableau qu'il exposerait à l'audience. « Tais-toi, lui dis-je, avec ce gros museau, il te sied bien de faire le jouvenceau qu'on a séduit! Je plaiderai ta cause et je te tirerai d'affaire, si tu veux me promettre de te tenir tranquille auprès de moi à l'audience, et de ne pas souffler le mot, quoi que je dise, entends-tu bien? sans quoi tu serais condamné. » Il me promit tout ce que je voulus. Le jour donc arrivé et la cause appelée, je laissai mon adversaire déclamer amplement sur la pudeur, sur la faiblesse et la fragilité du sexe, et sur les artifices et les piéges qu'on lui tendait. Après quoi prenant la parole: « Je plaide, dis-je, pour un laid, je plaide pour un gueux, je plaide pour un sot (il voulut murmurer, mais je lui imposai silence). Pour un laid, messieurs, le voilà; pour un gueux, messieurs, c'est un peintre, et qui pis est, le peintre de la ville; pour un sot, que la cour se donne la peine de l'interroger. Ces trois grandes vérités une fois établies, je raisonne ainsi: On ne peut séduire que par l'argent, par l'esprit, ou par la figure. Or, ma partie n'a pu séduire par l'argent, puisque c'est un gueux; par l'esprit, puisque c'est un sot; par la figure, puisque c'est un laid, et le plus laid des hommes: d'où je conclus qu'il est faussement accusé. » Mes conclusions furent admises, et je gagnai tout d'une voix. »

Je promis à Boubée de ne pas oublier nn mot d'un si beau plaidoyer, et, en m'en allant, je remerciai de nouveau le chevalier d'Ambelot du service qu'il m'allait rendre. Le lendemain un grand laquais en livrée, et coiffé d'un chapeau bordé d'un large point d'Espagne, m'apporta la lettre de change, que je fis partir sur-le-champ.

Trois jours après, en passant le matin par la rne de la Comédie-Française, je m'entends appeler du haut d'un second étage. C'était un Languedocien nommé Favier, fort connu depuis, qui, par sa fenêtre, m'invitait à monter chez lui. Je monte, et, dans sa chambre, autour d'une table couverte d'huîtres, je trouve cinq ou six gascons. « Mon ami, me dit-il, une petite incommodité m'oblige de garder la chambre. Ces messieurs veulent bien m'y tenir compagnie; nous déjeunons ensemble; déjeunez avec nous. » Sa petite incommodité était une sentence des consuls qui portait contrainte par corps. Favier était noyé de dettes; mais comme il avait encore ce jour-là crédit chez le marchand de vin, le boulanger et l'écaillère, il nous donnait des huîtres et du vin de Champagne aussi amplement et aussi gaiement que s'il avait été dans l'opulence. L'insouciance d'un sauvage, avec la plus profonde

dissolution de mœurs, formait le caractère de cet homme, d'ailleurs aimable, plein d'esprit et de connaissances, parlant bien et facilement, doué du talent des affaires, et tel qu'avec moins d'indolence et moins d'abandon de lui-même, il eût été capable de remplir les plus grands emplois. Je le fréquentais peu, mais il m'intéressait par sa franchise, sa gaieté, son éloquence naturelle, et, puisqu'il faut le dire, par cet épicurisme qui, chez lui comme dans Horace, avait un attrait dangereux.

Mon chevalier au cordon rouge, d'Ambelot, était l'un des convives du déjeuner. Je lui renouvelai encore mes remerciemens de sa lettre de change. « Vous vous moquez, me dit-il : c'est le plus léger service que nous puissions nous rendre entre compatriotes ; car, vous avez beau dire, vous êtes Toulousain ; nous voulons que vous le soyez. » Et, me voyant prêt à m'en aller : « Je m'en vais aussi, me dit-il ; j'ai là-bas mon carrosse : où voulez-vous que je vous mène ? » Je refusais ; il insista, et me fit monter dans sa voiture. « Permettez-moi seulement, reprit-il, de passer à la porte de l'un de mes amis dans la rue du Colombier. Je n'ai que deux mots à lui dire : je serai à vous dans l'instant. Vous venez de voir, continua le fourbe, ce bon Favier ; c'est le plus galant homme et le plus généreux ; mais nul ordre, nul conduite. Il a été riche et il s'est ruiné ; mais il n'en est pas moins prodigue. Dans ce moment il est dans la peine ; je vais l'en tirer si je puis ; car il faut bien aider ses amis au besoin. »

Arrivé à l'hôtel où il disait avoir affaire, il descendit de sa voiture, et le moment d'après il revint avec de l'humeur et murmurant tout bas. Je le vis hérissé, je lui en demandai la cause. « Mon ami, me dit-il, vous êtes jeune et nouveau dans le monde ; prenez bien garde à qui vous vous fierez ; car il y a bien peu de gens sûrs ! Celui-ci, par exemple, un homme à qui j'aurais confié ma fortune, le marquis de Montgaillard.... — Je le connais. Qu'a-t-il donc fait qui vous anime contre lui ? — Hier au soir (mais je vous confie ceci sous le secret : n'en parlez à personne ; je ne veux pas le perdre), hier au soir, dans une maison où l'on jouait, il eut la rage de se mettre au jeu. Moi, qui ne joue jamais, je voulus l'en dissuader. Il ne m'écouta point : il ponte, il perd ; il double, il redouble son jeu, il perd tout son argent. Il vient à moi, et me conjure de lui prêter ce que j'en ai. Je n'avais que douze louis, et j'avais donné ma parole à ce bon Favier de les lui apporter ce matin pour payer une dette urgente. J'expose à Montgaillard le besoin que j'en ai, sans lui dire pour quel usage. Il me promet, parole d'honneur, de me les rendre ce matin. Je les lui donne : il les joue, il les perd ; et, quand je crois venir les toucher, mon homme est sorti ou il se fait celer, et ce pauvre

Favier, qui les attend, va croire que je lui manque de parole, moi qui n'en ai manqué de ma vie à personne. Ah! je suis indigné. Et n'ai-je pas raison de l'être? Vous, monsieur, qui vous connaissez en procédés, dites-moi, n'ai-je pas raison? — Monsieur le chevalier, lui dis-je, il y a trois jours que votre lettre de change est partie. Je vous en suis donc redevable dès-à-présent, et je vais m'acquitter. — Eh! non, me dit-il, non; j'emprunterai plutôt. — Assurément, lui dis-je, c'est ce que je ne souffrirai pas. Cet argent dans mes mains resterait inutile, et, puisqu'il vous est nécessaire, il est à vous. Trouvez bon, s'il vous plaît, que sur l'heure il vous soit remis. » Il fit la plus belle défense; mais de mon côté je m'obstinai si fort, qu'il fallut me céder et recevoir mes cent écus.

Quelques jours après, une lettre du supérieur du séminaire fut pour moi un coup de massue. Dans cette lettre, il me reprochait de m'être moqué de lui, en lui envoyant un chiffon. L'homme sur qui votre aventurier a eu l'impudence de tirer une lettre de change, m'écrivait-il, ne lui doit rien. Je l'ai fait protester et je vous la renvoie. Jugez de ma fureur. C'était à mes yeux un grand crime que de m'avoir escamoté mes pauvres cent écus; mais une trahison bien plus horrible était de m'avoir fait passer, sinon pour un malhonnête homme, du moins pour un homme léger. « Juste ciel! m'écriai-je; et de quel œil mon frère est-il regardé dans ce moment? » Outré de douleur et de colère, et l'épée au côté (car en me vouant au théâtre j'avais changé d'état), je cours chez d'Ambelot, je le demande. « Ah! le malheureux! me répond le portier de l'hôtel, il est au Fort-l'Evêque. Il nous a escroqué à tous le peu d'argent que nous avions. » Je ne le fis pas écrouer dans sa prison, mais peu de temps après j'appris qu'il était mort, et je n'en fus point affligé.

Le jour de ma mésaventure, j'allai répandre mon chagrin dans le sein de madame Harenc. « Assurément, dit-elle, c'est bien là voler sur l'autel. » Et puis : « Vous soupez avec moi? me demanda-t-elle. — Oui, madame. — Je vous laisse donc un moment. » Elle revint quelques instans après. « Je pense, reprit-elle, à votre pauvre frère; c'est peut-être sur lui que tombe l'humeur de ce prêtre irlandais. Dès demain, mon ami, il faut lui envoyer une meilleure lettre de change. — Oui, madame, lui dis-je, telle est mon intention. Indiquez-moi seulement un banquier. — Vous en aurez un. A présent, parlons de vos répétitions. Vont-elles bien? En êtes-vous content? Je lui confiai mes inquiétudes sur l'obscurité des oracles qui m'avaient été prononcés chez mademoiselle Clairon. Elle en rit de bon cœur. « Savez-vous, me dit-elle, ce qui en arrivera? Si votre pièce a du succès, ils l'auront prédit; si elle tombe, ils l'auront annoncé. Mais qu'elle

tombe ou qu'elle réussisse, souvenez-vous que ce jour-là vous soupez chez moi avec nos amis; car nous voulons nous réjouir ou nous affliger avec vous. »

Comme elle me parlait avec bonté, son homme d'affaire vint lui dire deux mots; et quand il fut sorti : « Tenez, me dit-elle, voici une lettre de change payable à vue plus sûrement que celle de votre chevalier; » et, lorsque je parlai d'en remettre la somme : « *Denys*, me dit-elle, *Denys* en est le débiteur; il s'acquittera bien. »

Dès-lors je ne fus plus inquiet que du sort de ma tragédie, et c'était bien assez. L'événement en était pour moi d'une telle importance, qu'on me pardonnera, j'espère, les momens de faiblesse dont je vais m'accuser.

Dans ce temps-là, l'auteur d'une pièce nouvelle avait pour lui et pour ses amis une petite loge grillée aux troisièmes sur l'avant-scène, dont je puis dire que la banquette était un vrai fagot d'épines. Je m'y rendis demi-heure avant qu'on ne levât la toile; et jusque-là je conservai assez de force dans mes angoisses. Mais, au bruit que la toile fit à mon oreille en se levant, mon sang se gela dans mes veines. On eut beau me faire respirer des liqueurs, je ne revenais point. Ce ne fut qu'à la fin du premier monologue, au bruit des applaudissemens, que je fus ranimé. Dès ce moment tout alla bien, et de mieux en mieux, jusqu'à l'endroit du quatrième acte, dont on m'avait tant menacé; mais, à l'approche de ce moment, je fus saisi d'un tremblement si fort, que, sans exagérer, les dents me claquaient dans la bouche. Si les grandes révolutions qui se passent dans l'âme et dans les sens étaient mortelles, je serais mort de celle qui se fit en moi, lorsqu'à l'heureuse violence que fit aux spectateurs la sublime Clairon en prononçant ces vers :

Va, ne crains rien, etc.

toute la salle retentit d'applaudissemens redoublés. Jamais d'une frayeur plus vive on n'a passé à une plus soudaine et plus sensible joie; et, tout le reste du spectacle, ce dernier sentiment me remua le cœur et l'âme avec tant de violence, que ma respiration n'était que des sanglots.

Au moment de la catastrophe, lorsqu'au bruit des applaudissemens et des acclamations du parterre qui me demandait à grands cris, on vint me dire qu'il fallait descendre et me montrer sur le théâtre, il me fut impossible de me traîner seul jusque-là; mes genoux fléchissaient sous moi; il fallut que l'on me soutînt.

Mérope avait été la première pièce où l'on eût demandé l'auteur, et *Denys* était la seconde. Ce qui depuis est devenu si

commun et si peu flatteur, était donc honorable encore, et aux trois premières représentations cet honneur me fut accordé; mais cette espèce d'enivrement avait pour cause des circonstances qui relevaient excessivement le mérite de mon ouvrage. Crébillon était vieux, Voltaire vieillissait; aucun jeune homme, entre eux et moi, ne s'offrait pour les remplacer. J'avais l'air de tomber des nues; ce coup d'essai d'un provincial, d'un Limosin de vingt-quatre ans, semblait promettre des merveilles, et l'on sait qu'en fait de plaisirs, le public se complaît d'abord à exagérer ses espérances; mais malheur à qui les déçoit. Ce fut ce que la réflexion ne tarda pas à me faire connaître, et ce dont les critiques s'empressèrent de m'avertir. J'eus cependant quelques jours d'un bonheur pur et calme, et cette jouissance me fut surtout bien douce dans le souper que je fis chez madame Harenc. M. de Presle m'y ramena après le spectacle. Sa bonne mère, qui m'attendait, me reçut dans ses bras, et, en apprenant mon succès, elle m'arrosa de ses larmes. Un accueil si touchant me rappela ma mère; et à l'instant un flot d'amertume se mêlant à ma joie : « Ah! madame, lui dis-je en fondant en pleurs, que ne vit-elle encore cette mère si tendre que vous me rappelez! Elle m'embrasserait aussi, et elle serait bien heureuse! » Nos amis arrivèrent, croyant n'avoir qu'à me féliciter. « Venez, leur dit madame Harenc, consoler ce pauvre garçon. Le voilà qui pleure sa mère, qui aurait été, dit-il, si heureuse dans ce moment. »

Ce retour de douleur ne fut que passager, et bientôt l'amitié que l'on me témoignait se saisit de toute mon âme. Ah! si dans le malheur c'est un soulagement que de communiquer ses peines, dans le bonheur c'est une volupté bien vive et bien délicieuse que de trouver des cœurs qui le partagent avec nous! J'ai toujours éprouvé qu'il m'était plus facile de me suffire à moi-même dans le chagrin que dans la joie. Dès que mon âme est triste, elle veut être seule. C'est pour être heureux avec moi que j'ai besoin de mes amis.

Dès que le sort de ma pièce fut décidé, j'en fis part à Voltaire, et en même temps je le priai de permettre qu'elle lui fût dédiée. On peut voir dans le recueil de ses lettres avec quelle satisfaction il apprit mon succès, et avec quelle bonté il en reçut l'hommage.

La même année que j'avais eu le malheur de perdre ma mère, Vauvenargues était mort; j'avais besoin de me soulager des regrets que j'en ressentais, et, dans mon épître à Voltaire, il me fut doux de les répandre. Cette épître est de tous mes ouvrages celui que j'ai écrit avec le plus de rapidité. Les vers coulaient de source; je la fis dans une soirée, et depuis je n'y ai rien changé.

Ce que m'avait prédit Voltaire m'arriva. En un jour, presque

en un moment je me trouvai riche et célèbre. Je fis de ma richesse l'usage convenable. Il n'en fut pas de même de ma célébrité. Elle devint la cause de ma dissipation et la source de mes erreurs. Jusque-là ma vie avait été obscure et retirée. Je logeais dans la rue des Mathurins, avec deux hommes studieux, Lavirote et l'abbé de Prades; celui-ci occupé à traduire la théologie d'Huet, et l'autre la physique de Mackhlorin, disciple de Newton. Avec nous demeuraient aussi deux abbés gascons, aimables fainéans, d'une gaieté intarissable, lesquels allaient courant le monde, tandis que nous étions appliqués au travail, et revenaient le soir nous réjouir des nouvelles qu'ils avaient recueillies ou des contes qu'ils inventaient. Les maisons que je fréquentais étaient celles de madame Harenc et de madame Desfourniels, son amie, où j'étais toujours désiré; celle de Voltaire, où je jouissais avec délices des entretiens de mon illustre maître, et celle de madame Denis sa nièce, femme aimable avec sa laideur, et dont l'esprit naturel et facile avait pris la teinture de l'esprit de son oncle, de son goût, de son enjouement, de son exquise politesse, assez pour faire rechercher et chérir sa société. Toutes ces liaisons contribuaient à me remplir l'âme et l'esprit de courage et d'émulation, et à répandre dans mon travail plus de chaleur et de lumière.

Surtout quelle école pour moi que celle où tous les jours, depuis deux ans, l'amitié des deux hommes les plus éclairés de leur siècle m'avait permis d'aller m'instruire! Les conversations de Voltaire et de Vauvenargues étaient ce que jamais on peut entendre de plus riche et de plus fécond. C'était, du côté de Voltaire, une abondance intarissable de faits intéressans et de traits de lumière. C'était, du côté de Vauvenargues, une éloquence pleine d'aménité, de grâce et de sagesse. Jamais dans la dispute on ne mit tant d'esprit, de douceur et de bonne foi, et, ce qui me charmait plus encore, c'était, d'un côté, le respect de Vauvenargues pour le génie de Voltaire, et de l'autre, la tendre vénération de Voltaire pour la vertu de Vauvenargues: l'un et l'autre, sans se flatter, ni par de vaines adulations, ni par de molles complaisances, s'honoraient à mes yeux par une liberté de pensée qui ne troublait jamais l'harmonie et l'accord de leurs sentimens mutuels. Mais, dans le moment dont je parle, l'un de ces deux amis illustres n'était plus, et l'autre était absent. Je fus trop livré à moi-même.

Après le succès de *Denys*, un monde curieux, séduisant et frivole s'étant saisi de moi, je me vis emporté dans le tourbillon de Paris. C'était comme une mode d'attirer, de montrer chez soi l'auteur de la pièce nouvelle; et moi, flatté de cet empressement, je ne savais pas m'en défendre. Tous les jours invité à des

dîners, à des soupers dont les hôtes et les convives m'étaient également nouveaux, je me laissais comme enlever d'une société dans une autre, sans savoir bien souvent où j'allais ni d'où je venais : si fatigué de la mobilité perpétuelle de ce spectacle, que dans mes momens de repos je n'avais plus la force de m'appliquer à rien. Cependant cette variété, ce mouvement de scènes me plaisait, je l'avoue; et mes amis eux-mêmes, en me recommandant la sagesse et la modestie, pensaient que je devais céder à ce premier désir qu'on avait de me voir. « Si ce n'est pas de l'amitié, ce sera, disaient-ils, de la bienveillance et de l'estime personnelle que vous vous acquerrez en vous conduisant bien. Vous avez besoin de connaître les mœurs, les goûts, le ton, les usages du monde : ce n'est qu'en le voyant de près que l'on peut bien l'étudier; et vous êtes heureux d'y être si favorablement et de si bonne heure introduit. »

Ah! mes amis avaient raison, si j'avais su modérément profiter de cet avantage; mais une extrême facilité fut le défaut de ma jeunesse, et, lorsque l'occasion eut l'attrait du plaisir, je n'y sus jamais résister.

Dans ce temps de dissipation et d'étourdissement, je vis un jour arriver chez moi un certain Monet, qui depuis fut directeur de l'Opéra-Comique, et que je ne connaissais pas. « Monsieur, me dit-il, je suis chargé auprès de vous d'une commission qui, je crois, ne vous déplaira point. N'avez-vous pas entendu parler de mademoiselle Navarre? » Je lui répondis que ce nom était nouveau pour moi. « C'est, poursuivit Monet, le prodige de notre siècle pour l'esprit et la beauté. Elle vient de Bruxelles, où elle faisait l'ornement et les délices de la cour du maréchal de Saxe : elle a vu *Denys le Tyran;* elle brûle d'envie d'en connaître l'auteur, et m'envoie vous inviter à dîner aujourd'hui chez elle. » Je m'y engageai sans peine.

Jamais je n'ai été plus ébloui que je fus en la voyant. Elle avait encore plus d'éclat que de beauté. Vêtue en polonaise, de la manière la plus galante, deux longues tresses flottaient sur ses épaules; et sur sa tête des fleurs jonquilles, mêlées parmi ses cheveux, relevaient merveilleusement l'éclat de ce beau teint de brune qu'animaient de leurs feux deux yeux étincelans. L'accueil qu'elle me fit redoubla le péril de voir de si près tant de charmes; et son langage eut bientôt confirmé l'éloge qu'on m'avait fait de son esprit. Ah! mes enfans! si j'avais pu prévoir tous les chagrins que ce jour devait me causer, avec quel mouvement d'effroi ne me serais-je pas sauvé du danger que j'allais courir! Ce ne sont point ici des fables; c'est l'exemple de votre père qui va vous apprendre à redouter la plus séduisante des passions.

Parmi les convives que mon enchanteresse avait réunis ce jour-là, je trouvai des gens instruits, des gens aimables. Le dîner fut brillant de galanterie et de gaieté, mais avec bienséance. Mademoiselle Navarre savait tenir d'une main légère les rênes de la liberté. Elle savait aussi mesurer ses attentions; et, jusque vers la fin du dîner, elle les distribua si bien que personne n'eut à se plaindre; mais insensiblement elles se fixèrent sur moi d'une manière si marquée, et à la promenade, dans son jardin, elle laissa si clairement apercevoir l'envie d'être seule avec moi, que les convives, l'un après l'autre, et sans bruit, s'écoulèrent. Tandis qu'ils défilaient, son maître de danse arriva. Je lui vis prendre sa leçon. La danse qu'elle exécuta était connue alors sous le nom de l'*aimable Vainqueur*. Elle y déploya toutes les grâces d'une taille élégante, avec des mouvemens, des pas, des attitudes, tantôt fières, et tantôt remplies de mollesse et de volupté. La leçon ne dura guère plus d'un quart-d'heure, et Lany fut congédié. Alors en fredonnant l'air qu'elle avait dansé, mademoiselle Navarre me demanda si je savais les paroles de cet air-là? Je les savais; en voici le début:

Aimable vainqueur,
Fier tyran d'un cœur,
Amour, dont l'empire
Et le martyre
Sont pleins de douceurs! etc.

« Si je ne savais pas ces paroles, je les inventerais, lui dis-je, tant le moment est propre à me les inspirer. » Une conversation qui commençait ainsi ne devait pas sitôt finir. Nous passâmes la soirée ensemble; et, dans quelques momens tranquilles, elle me demanda quel était le nouvel ouvrage dont j'étais occupé. Je lui en dis le sujet, et je lui en exposai le plan; mais je me plaignis de la dissipation involontaire à laquelle j'étais forcé. « Voulez-vous, me dit-elle, travailler en paix, à votre aise, et sans distraction? Venez-vous-en passer quelques mois en Champagne, dans le village d'Avenay, où mon père a des vignes et une petite maison. Mon père est à Bruxelles, à la tête d'un magasin qu'il ne peut quitter; et c'est moi qui viens vaquer à ses affaires. Je pars demain pour Avenay; j'y serai seule, jusques après les vendanges. Dès que j'aurai tout arrangé pour vous y recevoir, venez m'y joindre. Il y aura bien du malheur si, avec moi et d'excellent vin de Champagne, vous ne faites pas de beaux vers. » Quelle raison, quelle sagesse, quelle force, aurais-je opposées au charme irrésistible d'une pareille invitation? Je promis de partir au premier signal qu'elle me donnerait. Elle exigea de moi ma parole la plus

sacrée de n'avoir aucun confident. Elle avait, disait-elle, les plus fortes raisons de cacher notre intelligence.

Depuis son départ jusqu'au mien pour Avenay, l'intervalle fut de deux mois; et, quoiqu'il fût rempli par une correspondance assidue et très-animée, tout ce qui dans l'absence peut le plus vivement intéresser l'esprit et l'âme, ne me sauvait pas de l'ennui. Les lettres que je recevais, inspirées par une imagination vive et brillante, en exaltant la mienne par les plus doux prestiges, ne me faisaient que plus ardemment désirer de revoir celle qui, même en son absence, me causait ces ravissemens. J'employai ce temps-là à dénouer le plus grand nombre des liaisons que j'avais formées, faisant entendre aux uns que mon nouveau travail me demandait la solitude, et prétextant avec les autres un voyage dans mon pays. Sans m'expliquer avec madame Harenc ni avec mademoiselle Clairon, je prévins leurs inquiétudes; mais, redoutant la curiosité et la pénétration de madame Denis, je gardai avec elle un silence absolu sur mon projet d'évasion. Ce fut un tort, je le confesse. Son amitié pour moi n'avait pas attendu des succès pour se déclarer. Inconnu dans le monde, j'étais reçu chez elle aussi cordialement que chez monsieur son oncle. Rien n'était négligé de tout ce qui pouvait me rendre sa maison agréable. Mes amis y étaient accueillis; ils étaient devenus les siens. Mon vieil ami, l'abbé Raynal, se souvient, comme moi, des soupers agréables que nous faisions chez elle. L'abbé Mignot son frère, le bon Cideville, mes deux abbés gascons de la rue des Mathurins, y portaient une gaieté franche; et moi, jeune et jovial encore, je puis dire qu'à ces soupers j'étais le héros de la table; j'y avais la verve de la folie. La dame et ses convives n'étaient guère plus sages, ni moins joyeux que moi, et, quand Voltaire pouvait s'échapper des liens de sa marquise du Châtelet, et de ses soupers du grand monde, il était trop heureux de venir rire aux éclats avec nous. Ah! pourquoi ce bonheur facile, égal, paisible, inaltérable ne suffisait-il pas à mes désirs? Que fallait-il de plus à mes délassemens, à la fin d'un long jour de travail et d'étude, et que voulais-je aller chercher dans ce dangereux Avenay?

Elle arriva enfin cette lettre tant désirée, si impatiemment attendue, qui devait marquer mon départ. Je logeais seul alors dans le voisinage du Louvre. Délivré du souci de la dépense de ma table, je m'étais séparé de mes compagnons de ménage, n'ayant à mon service qu'une vieille femme à six francs par mois, et qu'un barbier au même prix. Ce fut à mon barbier que je confiai le soin de me trouver un courrier de la poste aux lettres, qui, dans sa carriole, voulût me porter jusqu'à Reims avec ma petite valise. Il s'en offrit un à point nommé, et je partis. De Reims à

Avenay, j'allai à franc étrier; et, quoiqu'on dise que l'amour a des ailes, en vérité il n'en eut pas pour moi; j'étais brisé en arrivant.

Ici, mes enfans, je jette un voile sur mes déplorables folies. Quoique ce temps soit éloigné, et que je fusse bien jeune encore, ce n'est pas dans un état d'enivrement et de délire que je veux paraître à vos yeux.

Mais ce que vous devez savoir, c'est que les perfides douceurs dont j'étais abreuvé furent mêlées des plus affreuses amertumes; que la plus séduisante des femmes était en même temps la plus capricieuse; que, parmi ses enchantemens, sa coquetterie inventait à chaque instant quelque moyen nouveau d'exercer sur moi son empire; qu'à tout moment sa volonté changeait, et qu'à tout moment il fallait que la mienne lui fût soumise; qu'elle semblait se faire un jeu d'avoir en moi, tour à tour, presque en même temps, l'amant le plus heureux, et le plus malheureux esclave. Nous étions seuls, et elle avait l'art de troubler notre solitude par des incidens imprévus. La mobilité de ses nerfs, la vivacité singulière des esprits qui les animaient, lui causaient des vapeurs, qui seules auraient fait mon tourment. Lorsqu'elle était la plus brillante d'enjouement et de santé, ses accès lui prenaient par des éclats de rire involontaires; au rire succédaient une tension dans tous ses membres, un tremblement et des mouvemens convulsifs qui se terminaient par des larmes. Ces accidens étaient plus douloureux pour moi que pour elle-même; mais ils me la rendaient plus chère et plus intéressante encore; heureux si ses caprices n'avaient pas occupé l'intervalle de ses vapeurs! Tête à tête au milieu des vignes de Champagne, quels moyens d'affliger et de tourmenter un jeune homme? c'était là son étude, c'était là son génie. Tous les jours elle imaginait quelque nouvelle épreuve à faire sur mon âme. C'était comme un roman qu'elle composait en action, et dont elle amenait les scènes.

Les religieuses du village lui refusaient-elles l'entrée de leur jardin, c'était pour elle une privation odieuse et insoutenable; toute autre promenade lui était insipide. Il fallait, avec elle, escalader les murs du jardin défendu. Le garde venait avec son fusil nous prier d'en sortir; elle n'en tenait compte. Il me couchait en joue; elle observait ma contenance. J'allais à lui, et fièrement je lui glissais un écu dans la main, mais sans qu'elle s'en aperçût; car elle eût pris cela pour un trait de faiblesse. Enfin elle prenait son parti d'elle-même, et nous nous retirions sans bruit, mais en bon ordre et à pas lents.

Une autre fois elle venait avec l'air de l'inquiétude, tenant en main la lettre, ou véritable, ou supposée, d'un amant malheureux, jaloux et furieux de mon bonheur, qui menaçait de venir se ven-

ger sur moi de ses mépris. En me communiquant cette lettre, elle regardait si je la lirais de sang-froid, car elle n'estimait rien tant que le courage, et, si j'avais paru troublé, j'aurais été perdu dans son esprit.

Dès que j'étais sorti d'une épreuve, elle en inventait d'autres, et ne me laissait pas le temps de respirer; mais, des situations par où elle me fit passer, la plus critique fut celle-ci. Son père, ayant appris qu'un jeune homme était avec elle, lui en avait fait quelque reproche. Elle m'exagéra la colère où il en était. A l'entendre, elle était perdue; son père allait venir nous chasser de chez lui; il n'y avait, disait-elle, qu'un seul moyen de l'apaiser, et ce moyen dépendait de moi; mais elle eût mieux aimé mourir que de me l'indiquer; c'était à mon amour pour elle à me l'apprendre. Je l'entendais très-bien; mais l'amour, qui, près d'elle, me faisait oublier le monde, ne me faisait pas m'oublier moi-même. Je l'adorais comme maîtresse, mais je n'en voulais point pour femme. J'écrivis à M. Navarre, en lui faisant l'éloge de sa fille, et en lui témoignant pour elle l'estime la plus pure, la plus innocente amitié. Je n'allai pas plus loin. Le bon homme me répondit que, si j'avais sur elle des vues légitimes (comme elle apparemment le lui faisait entendre), il n'était point de sacrifice qu'il ne fût disposé à faire pour notre bonheur. Je répliquai, en appuyant sur l'estime, sur l'amitié, sur les louanges de sa fille; je glissai sur le reste. J'ai lieu de croire qu'elle en fut mécontente; et, soit pour se venger du refus de sa main, soit pour connaître quel serait, dans un excès de jalousie, le caractère de mon amour, elle choisit, pour me percer le cœur, le trait le plus aigu et le plus déchirant. Dans un de ces momens où je devais la croire tout occupée de moi seul, comme j'étais occupé d'elle, le nom de mon rival, de ce rival jaloux dont elle m'avait menacé, fut celui qu'elle prononça. J'entendis de sa bouche : *Ah! mon cher Betisy!* Figurez-vous, s'il est possible, de quel transport je fus saisi; je sortis éperdu, et, à grands cris, appelant ses valets, je demandai des chevaux de poste; mais à peine m'étais-je enfermé dans ma chambre pour me préparer à partir, elle accourut échevelée, et, frappant à ma porte avec des cris perçans et une violence effroyable, elle me força de lui ouvrir. Certes, si elle ne voulait voir en moi qu'un malheureux hors de lui-même, elle dut triompher; mais, effrayée de l'état où elle m'avait mis, je la vis, à son tour, désolée et désespérée, se jeter à mes pieds, et me demander grâce pour une erreur dont, disait-elle, sa langue seule était coupable, et à laquelle ni sa pensée, ni son cœur, n'avaient consenti. Que cette scène fût jouée, c'est ce qui paraît incroyable, et alors j'étais loin moi-même d'y penser; mais, plus j'ai réfléchi depuis à l'inconce-

vable singularité de ce caractère romanesque, plus j'ai trouvé possible qu'elle eût voulu me voir dans cette situation nouvelle, et que, touchée après de la violence de ma douleur, elle eût voulu la modérer. Au moins est-il vrai que jamais je ne la vis si sensible et si belle que dans cet horrible moment. Aussi, après avoir été assez long-temps inexorable, me laissai-je à la fin persuader et fléchir; mais, peu de jours après, son père l'ayant rappelée à Bruxelles, il fallut nous quitter. Nos adieux furent des sermens de nous aimer toujours, et, avec l'espérance de la revoir bientôt, m'étant séparé d'elle, je revins à Paris.

La cause de mon évasion n'était plus un mystère : un poëte chansonnier, l'abbé de Lattaignant, chanoine de Reims, où il était alors, ayant appris cette aventure, en avait fait le sujet d'une épître à mademoiselle Navarre, et cette épître courait le monde. Je me trouvai donc avoir acquis la réputation d'homme à bonnes fortunes, dont je me serais bien passé; car elle me fit des jaloux, c'est-à-dire des ennemis.

Le lendemain de mon arrivée, je vis venir chez moi mes deux abbés gascons de la rue des Mathurins, et j'en reçus une semonce du sérieux le plus comique. « D'où venez-vous? me dit l'abbé Forest. Voilà une belle conduite! Vous vous échappez comme un voleur, sans dire un mot d'adieu à vos meilleurs amis! Vous vous en allez en Champagne! On vous cherche, on vous cherche en vain. Où est-il? Personne n'en sait rien; et cette femme intéressante, cette femme sensible que vous abandonnez, que vous laissez dans les alarmes, dans les pleurs, quelle barbarie! Allez, libertin que vous êtes, vous ne méritez pas l'amour qu'elle a pour vous. — Quelle est, lui demandai-je, cette *Ariane* en pleurs? Et de qui parlez-vous? — De qui? reprit l'abbé Debon; de cette amante désolée qui vous a cru noyé, qui vous a fait chercher jusqu'aux filets de Saint-Cloud, et qui depuis a su que vous l'aviez trahie, de madame Denis enfin. — Messieurs, leur dis-je, d'un ton ferme et d'un air sérieux, madame Denis est mon amie, et rien de plus. Elle n'a pas le droit de se plaindre de ma conduite. Je lui en ai fait mystère, ainsi qu'à vous, parce que je l'ai dû. — Oui, du mystère, reprit Forest, pour mademoiselle Navarre, pour une . . . ! — Je l'interrompis. Tout beau! monsieur, lui dis-je; vous n'avez pas, je crois, l'intention de m'offenser, et vous m'offenseriez si vous alliez plus loin. Je ne me suis jamais permis de réprimande avec vous; je vous prie de n'en pas user avec moi. — Eh! sandis! répliqua Forest, vous en parlez bien à votre aise! Vous vous en allez lestement en Champagne boire le meilleur vin du monde, avec une fille charmante, et nous, ici nous en payons les pots cassés. On nous accuse d'avoir été vos confidens, vos

approbateurs, vos complices. Madame Denis elle-même nous voit de mauvais œil, nous reçoit froidement; enfin, puisqu'il faut vous le dire, ajouta-t-il d'une voix pathétique, il n'y a plus de soupers chez elle; la pauvre femme est dans le deuil. — Ah! j'entends: voilà donc, lui dis-je, le grand crime de mon absence. Vraiment! je ne m'étonne plus que vous m'ayez grondé si fort. Plus de soupers! Allons, il faut les rétablir. Vous serez invité demain. » Un air de jubilation se répandit sur leur visage. « Tu crois donc, me dit l'un, qu'on va te pardonner? — Oui, dit l'autre, elle est bonne femme, et la paix sera bientôt faite. — La paix de l'amitié, leur dis-je, sera toujours facile à faire: il n'en est pas de même de celle de l'amour; et la preuve qu'il n'est pour rien dans la querelle, c'est qu'il n'en restera demain aucune trace. Adieu, je vais voir madame Denis. »

Elle me reçut avec un peu d'humeur, et se plaignit de l'inquiétude que mon escapade lui avait causée, comme à tous mes amis. J'essuyai ses reproches, et je confessai qu'à mon âge on n'était exempt ni de faiblesse ni de folie. Quant au secret de mon voyage, il m'était commandé; je n'avais pas dû le trahir. « N'allez pas, madame, ajoutai-je, en paraître offensée; on vous croirait jalouse, et c'est un bruit qu'il faut démentir plutôt que de l'autoriser. — Le démentir! dit-elle; est-ce qu'il se répand? — Non, pas encore, lui dis-je; mais vos convives dispersés pourraient bien le faire courir. Je viens d'en voir deux ce matin qui m'ont fait la scène la plus vive, et à qui vos soupers interrompus font croire que vous êtes au désespoir. » Je lui racontai cette scène; elle en rit avec moi, et sentit qu'en effet il était convenable de les inviter au plus vite, pour leur ôter l'idée d'une *Ariane en pleurs*. « Voilà, lui dis-je, ce qui s'appelle de l'amitié: facile, indulgente et paisible, rien ne l'altère, et avec elle on vit content, joyeux, de bon accord toute la vie; au lieu qu'avec l'amour.... Avec l'amour! s'écria-t-elle, que le ciel m'en préserve! Cela n'est bon qu'en tragédie, et le comique, à moi, est le genre qui me convient. Vous, monsieur, qui devez savoir exprimer les tourmens, les fureurs, les transports de l'amour tragique, vous avez besoin de quelqu'un qui vous en donne des leçons, et j'entends dire que pour cela vous vous êtes bien adressé. Je vous en fais mon compliment. »

Hélas! oui, je savais déjà, par ma fatale expérience, combien la passion de l'amour, même lorsqu'on le croit heureux, est encore un état pénible et violent; mais jusque-là je n'en avais connu que les peines les plus légères; il me réservait un supplice bien plus long et bien plus cruel!

La première lettre que je reçus de mademoiselle Navarre fut

vive et tendre. La seconde fut tendre encore, mais elle fut moins vive. La troisième se fit attendre, et ce n'étaient plus que de pâles étincelles d'un feu mourant. Je m'en plaignis, et cette plainte eut pour réponse de légères excuses : « Des fêtes, des spectacles, du monde à recevoir, étaient les causes qu'on m'alléguait de cette négligence et de cette froideur. Je devais connaître les femmes : l'amusement et la dissipation avaient pour elles tant d'attraits, qu'il fallait au moins dans l'absence leur permettre de s'y livrer. » Ce fut alors que commença pour moi le vrai supplice de l'amour. A trois lettres brûlantes et déchirantes, plus de réponse. Je trouvai d'abord ce silence si incompréhensible, qu'après que les facteurs avaient passé et m'avaient dit ces mots accablans, *il n'y a rien pour vous*, j'allais à la poste moi-même voir si quelque lettre à mon adresse n'était pas restée au bureau, et, après y avoir été, j'y retournais encore. Dans cette attente continuelle et tous les jours trompée, je séchais, je me consumais.

J'ai oublié de dire qu'à mon arrivée à Paris, en passant par le cloître Saint-Germain-l'Auxerrois, un vieux tableau de Cléopâtre m'ayant frappé de ressemblance avec mademoiselle Navarre, je l'avais acheté bien vite, et l'avais emporté chez moi. C'était ma seule consolation. Je m'enfermais seul avec ce tableau, et lui adressant mes soupirs, je lui demandais, par pitié, un mot de lettre qui me rendît la vie. Insensé ! comment cette image m'aurait-elle entendu ? Celle à qui elle ressemblait ne daignait pas m'entendre. Cet excès de rigueur et de mépris n'était pas naturel. Je la croyais malade ou enfermée par son père, et gardée à vue comme une criminelle. Tout me semblait possible et vraisemblable, hormis l'affreuse vérité.

Je n'avais pu si bien renfermer ma douleur, que mademoiselle Clairon ne m'en eût fait avouer la cause ; et tout ce qu'elle avait pu imaginer pour la flatter et l'adoucir, elle l'avait mis en usage. Un soir que nous étions dans le foyer de la comédie, elle entendit le marquis de Brancas-Cérest dire à quelqu'un qu'il arrivait de Bruxelles : « Monsieur le marquis, lui dit-elle, puis-je vous demander si vous y avez vu mademoiselle Navarre ? Oui, dit-il, je l'y ai vue plus belle et plus brillante que jamais, menant enchaîné à son char le chevalier de Mirabeau, dont elle est amoureuse, et qui en est idolâtre. » J'étais présent ; j'entendis sa réponse. Le cœur meurtri du coup, j'allai tomber chez moi comme une victime immolée. Ah ! mes enfans ! quelle folie que celle d'un jeune homme qui croit à la fidélité d'une femme déjà célèbre par ses faiblesses, et à qui l'attrait du plaisir a fait oublier la pudeur !

Celle-ci, cependant, moins libertine que romanesque, parut avoir changé de mœurs dans ses amours avec le chevalier de Mirabeau; mais le roman n'en fut pas long, et il finit misérablement.

La fièvre qui m'avait saisi le soir même où j'avais appris mon malheur, me tenait encore, lorsqu'un matin je vis entrer chez moi un beau jeune homme qui m'était inconnu et qui me déclina son nom. C'était le chevalier de Mirabeau : « Monsieur, me dit-il, je m'annonce chez vous à deux titres : d'abord, comme l'ami intime de votre ami, feu le marquis de Vauvenargues, mon ancien camarade au régiment du roi. Je serais fier de mériter la place qu'il occupait dans votre cœur, et je désire de l'obtenir. Mon autre titre ne m'est pas aussi favorable. C'est celui de votre successeur auprès de mademoiselle Navarre. Je lui dois rendre ce témoignage qu'elle a pour vous l'estime la plus tendre. J'ai été souvent jaloux moi-même de la manière dont elle me parlait de vous, et à mon départ de Bruxelles, ce qu'elle m'a le plus expressément recommandé a été de venir vous voir et vous demander votre amitié. »

« Monsieur le chevalier, lui répondis-je, vous me voyez malade; je le suis de votre façon, et je ne me sens pas disposé, je l'avoue, à prendre si subitement de l'amitié pour l'homme trop aimable qui m'a fait tant de mal; mais la manière noble, loyale et franche dont vous vous annoncez, m'inspire pour vous beaucoup d'estime; et puisque je suis sacrifié, c'est du moins pour moi une consolation de l'être à un homme comme vous. Donnez-vous la peine de vous asseoir. Nous parlerons de notre ami, M. de Vauvenargues, nous parlerons aussi de mademoiselle Navarre, et de l'une comme de l'autre, je ne vous dirai que du bien. »

Après cette conversation, qui fut longue et intéressante : « Monsieur, me dit-il, je me flatte que vous ne serez point fâché d'apprendre que mademoiselle Navarre m'ait communiqué vos lettres. Les voici : elles ne font pas moins l'éloge de votre cœur que de votre esprit. En vous les rendant de sa part, je suis chargé de recevoir les siennes. — Monsieur, lui demandai-je, a-t-elle eu la bonté de m'écrire deux mots pour m'autoriser à vous les remettre? — Non, me dit-il; elle a compté, ainsi que moi, que vous voudriez bien m'en croire sur ma parole. — Pardon, lui répondis-je, pour ce qui me regarde, je puis donner ma confiance; je ne dispose alors que de ce qui est à moi; mais le secret d'un autre, je n'en dispose pas de même. Cependant il est un moyen de tout concilier, et vous allez être content. » Alors tirant de mon secrétaire le paquet de lettres de mademoiselle Navarre : « Vous reconnaissez son écriture, et vous voyez, lui dis-je, que je ne distrais

rien de ce recueil ; vous lui serez témoin que ses lettres ont été brûlées. » A l'instant je les mis au feu avec les miennes, et tandis qu'elles brûlaient ensemble : « Mon devoir est rempli, ajoutai-je, mon sacrifice est consommé. » Il approuva ma délicatesse, et se retira satisfait.

La fièvre ne me quittait pas ; j'étais mélancolique ; je ne voulais plus voir personne. Je sentais le besoin de respirer un air plus vif que celui du quartier du Louvre ; je voulais me donner pour ma convalescence une promenade solitaire ; j'allai loger dans le quartier dn Luxembourg.

Ce fut là que, malade encore, dans mon lit, en l'absence du savoyard qui me servait, j'entendis un matin quelqu'un entrer chez moi. « Qui est là? » On ne me répond point; mais on entr'ouvre les rideaux de mon alcove, et, dans l'obscurité, je me sens embrasser par une femme dont le visage, appuyé sur le mien, me baignait de larmes. « Qui êtes-vous? » demandai-je encore. Et sans me répondre, on redouble d'embrassemens, de soupirs et de pleurs. Enfin on se lève, et je vois mademoiselle Navarre, en déshabillé du matin, plus belle que jamais, dans sa douleur et dans ses larmes. « C'est vous, mademoiselle, m'écriai-je. Hélas ! qui vous amène? Voulez-vous me faire mourir ? » En disant ces mots, j'aperçns derrière elle le chevalier de Mirabeau, immobile et muet. Je crus être dans le délire; mais elle, se tournant vers lui d'un air tragique : « Voyez, monsieur, lui dit-elle, voyez qui je vous sacrifie : l'amant le plus passionné, le plus fidèle, le plus tendre, et le meilleur ami que j'eusse au monde; voyez en quel état mon amour pour vous l'a réduit, et combien vous seriez coupable si vous vous rendiez jamais indigne d'un tel sacrifice. » Le chevalier était pétrifié d'étonnement et d'admiration. « Êtes-vous en état de vous lever? me demanda-t-elle. — Oui, lui dis-je. — Eh bien ! levez-vons et donnez-nous à déjeuner ; car nous voulons que vous soyez notre conseil, et nous avons à vous communiquer des choses de grande importance. »

Je me lève, et, mon savoyard étant arrivé, je leur fais apporter du café au lait. Dès que nous fûmes seuls : « Mon ami, me dit-elle, M. le chevalier et moi nous allons consacrer nos amours au pied des autels, nous marier, non pas en France, où nous aurions bien des difficnltés à vaincre, mais en Hollande, où nous serons libres. Le maréchal de Saxe est furieux de jalousie. Voici la lettre qu'il m'a écrite. Il y traite légèrement M. le chevalier ; mais il lui en fera raison. » Je lui représentai qu'un rival jaloux n'était pas obligé d'être juste envers son rival, et qu'il ne serait guère ni prudent ni possible de s'attaquer au maréchal de Saxe. « Qu'appelez-vous s'attaquer? reprit-elle ; en duel, l'épée à la main? Ce

n'est point cela : je ne me suis pas fait entendre. M. le chevalier, après son mariage, s'en va demander du service à quelque puissance étrangère; il est connu, il peut choisir. Avec son nom, sa valeur, ses talens et cette figure, il fera un chemin rapide; incessamment on le verra à la tête des armées, et c'est dans un champ de bataille qu'il se mesurera avec le maréchal.—Fort bien ! mademoiselle, m'écriai-je, voilà ce que j'approuve, et je vous reconnais l'un et l'autre dans un projet si généreux. » Je les vis en effet aussi fiers et aussi contens de leur résolution que si elle avait dû s'exécuter le lendemain. Dans la suite, j'appris qu'après s'être mariés en Hollande, ils avaient passé à Avignon; que le frère du chevalier, le soi-disant ami des hommes et l'ennemi de son frère, avait eu le crédit de le faire poursuivre jusque dans les états du pape; qu'au moment où les sbirres, par ordre du vice-légat, venaient pour l'arrêter, sa femme était en couches, et qu'en les voyant entrer chez elle, la frayeur qui l'avait saisie avait causé en elle une révolution qui lui avait donné la mort.

Je lui donnai des larmes, et depuis, cet ami des hommes, que j'ai connu pour un hypocrite de mœurs et pour un intrigant de cour, haineux, orgueilleux et méchant, a été ma bête d'aversion.

Je ne puis exprimer le changement presque subit qui s'était fait en moi lorsque j'avais appris que le chevalier de Mirabeau aimait assez mademoiselle Navarre pour en faire sa femme. Guéri de mon amour et surtout de ma jalousie, je trouvai juste la préférence qu'elle lui avait donnée, et, loin d'en être humilié, je m'applaudis de la lui avoir cédée. Par-là je reconnus combien le sentiment de l'amour-propre et de la vanité blessée entrait dans les dépits et dans les chagrins de l'amour.

Cependant il me restait au fond du cœur un malaise, une inquiétude, un ennui qui me dominait. Ce tableau de Cléopâtre, que j'avais encore devant les yeux, avait perdu sa ressemblance; il ne me touchait plus; mais il m'importunait, et je m'en délivrai. Ce qui redoublait ma tristesse, c'était la perte de mon talent. Parmi les délices et les tourmens d'Avenay, j'avais eu des heures de verve à donner au travail : mademoiselle Navarre m'y excitait elle-même. Les jours d'orage, comme elle avait peur du tonnerre, il fallait ou dîner, ou souper dans ses caves (qui étaient celles du maréchal); et, au milieu de cinquante mille bouteilles de vin de Champagne, il était difficile de ne pas s'échauffer la tête. Il est bien vrai que ces jours-là mes vers étaient fumeux; mais la réflexion dissipait ces vapeurs. A mesure que j'avançais, je lui lisais mes nouvelles scènes. Pour les juger, elle allait s'asseoir sur ce qu'elle appelait son trône : c'était, au haut des vignes, un monticule

de gazon, entouré de quelques broussailles; et il fallait voir dans ses lettres la description de ce trône qui nous attendait, disait-elle : celui d'Armide n'avait rien de plus enchanteur. C'était là qu'à ses pieds je lui lisais mes vers; et, lorsqu'elle les approuvait, je les croyais les plus beaux du monde; mais quand le charme fut rompu, et que je me vis seul au monde, au lieu des fleurs dont les sentiers de l'art étaient semés pour moi, je n'y trouvai que des épines. Le génie qui m'inspirait m'abandonna; mon esprit et mon âme tombèrent languissans comme les voiles d'un navire auquel tout à coup manque le vent qui les enflait.

Mademoiselle Clairon, qui voyait la languenr où j'étais tombé, s'empressa d'y apporter remède. « Mon ami, me dit-elle, votre cœur a besoin d'aimer, et l'ennui n'en est que le vide; il faut l'occuper, le remplir. N'y a-t-il donc qu'une femme au monde qui puisse être aimable à vos yeux? — Je n'en connais, lui dis-je, qu'une seule qui pût me consoler, si elle le voulait bien; mais serait-elle assez généreuse pour le vouloir? — C'est ce qu'il faut savoir, reprit-elle avec un sourire. Est-elle de ma connaissance? je vous aiderai si je puis. — Oui, vous la connaissez, et vous pouvez beaucoup sur elle. — Eh bien! nommez-la-moi, je parlerai pour vons. Je lui dirai que vous aimez de bon cœur et de bonne foi; que vous êtes capable de fidélité, de constance, et qu'elle est sûre d'être heureuse en vons aimant. — Vous croyez donc tout cela de moi? — Oui, j'en suis très-persuadée. — Ayez donc la bonté de vous le dire. — A moi, mon ami? — A vous-même. — Ah! s'il dépend de moi, vous serez consolé, et j'en serai bien glorieuse. »

Ainsi se forma cette nouvelle liaison, qui, comme on peut bien le prévoir, ne fut pas de longue durée, mais qui eut pour moi l'avantage de me ranimer au travail. Jamais l'amour et l'amour de la gloire ne furent mieux d'accord qu'ils l'étaient dans mon cœur.

Denys fut remis au théâtre; il eut, à la reprise, même succès que dans la nouveauté. Le rôle d'Arétie se ressentit du surcroît d'intérêt qu'y prenait celle à qui rien n'était plus cher que ma gloire. Elle y fut plus sublime, plus ravissante que jamais. Et qu'on s'imagine avec quel plaisir allaient souper ensemble l'actrice et l'auteur applaudis!

Mon enthousiasme pour le talent de mademoiselle Clairon était un sentiment trop vif en moi, trop exalté, pour qu'il me soit possible de démêler, dans ma passion pour elle, ce qui n'était que de l'amour; mais indépendamment des charmes de l'actrice, elle était encore à mes yeux une amante très-désirable par une jeunesse brillante de vivacité, d'enjouement et de tous les attraits d'un naturel aimable, sans mélange d'aucun caprice, et avec le

désir unique et les soins les plus délicats de rendre son amant heureux. Tant qu'elle aimait, personne n'aimait plus tendrement, plus passionnément qu'elle, ni de meilleure foi. Sûr d'elle comme de moi-même, la tête libre et l'âme en paix, je donnais au travail une partie du jour, et l'autre lui était réservée. Charmante je l'avais quittée; la même, et plus charmante encore, j'allais la retrouver. Quel dommage qu'un caractère si séduisant fût si léger, et qu'avec tant de sincérité, de fidélité même dans ses amours, elle n'eût pas plus de constance !

Elle avait une amie chez qui nous soupions quelquefois. Un jour, elle me dit : « N'y venez pas ce soir; vous y seriez mal à votre aise : le bailli de Fleury doit y souper, et il me ramène. — J'en suis connu, lui répondis-je naïvement; il voudra bien me ramener aussi. — Non, me dit-elle, il n'aura qu'un vis-à-vis. » Ce mot fut un trait de lumière. Et comme elle m'en vit frappé : « Eh bien ! mon ami, reprit-elle, c'est une fantaisie, il faut me la passer. — Est-il bien vrai, lui demandai-je, parlez-vous sérieusement ? — Oui, je suis folle quelquefois; mais je ne serai jamais fausse. — Je vous en sais bon gré, lui dis-je, et je cède la place à M. le bailli. » Pour cette fois, je me sentis du courage et de la raison; et ce qui m'arriva le lendemain m'apprit combien un sentiment honnête est plus analogue et plus doux à mon cœur qu'un goût frivole et passager.

Un avocat de mon pays, Rigal, vint me voir, et me dit : Mademoiselle B***. vous a promis de ne jamais se marier sans le consentement de votre mère. Votre mère n'est plus; mademoiselle B***. n'en est pas moins fidèle à sa parole : il se présente pour elle un parti convenable; elle n'en veut accepter aucun sans votre propre consentement. » A ces mots, je sentis renaître en moi non pas l'amour que j'avais eu pour elle, mais une inclination si douce, si vive et si tendre que je n'y aurais point résisté, si ma fortune et mon état avaient eu quelque consistance. « Hélas ! dis-je à Rigal, que ne suis-je en situation de m'opposer à l'engagement qu'on propose à ma chère B*** ! mais malheureusement le sort que j'aurais à lui offrir est trop vague et trop incertain. Mon avenir court des hasards d'où le sien ne doit pas dépendre. Elle mérite un bonheur solide; et je ne puis que porter envie à celui qui est en état de le lui assurer. »

Quelques jours après, je reçus de mademoiselle Clairon un billet conçu en ces mots : « Votre amitié m'est nécessaire dans ce moment. Je vous connais trop bien pour n'y pas compter. Venez me voir, je vous attends. » Je me rendis chez elle. Il y avait du monde. « J'ai à vous parler, me dit-elle en me voyant. » Je la suivis dans son cabinet. « Vous me marquez, mademoiselle, que

mon amitié peut, lui dis-je, vous être bonne à quelque chose. Je viens savoir à quoi, et vous assurer de mon zèle. — Ce n'est ni votre zèle ni votre amitié seule que je réclame, me dit-elle, c'est votre amour; il faut que vous me le rendiez. » Alors, avec une ingénuité, qui, pour tout autre que moi, aurait été plaisante, elle me dit combien *cette poupée*, le bailli de Fleury, avait peu mérité que j'en fusse jaloux. Après cet humble aveu, tout ce qu'une friponne aimable peut avoir de plus séduisant, elle l'employa, mais en vain, pour regagner un cœur où la réflexion avait éteint l'amour.

« Vous ne m'avez pas trompé, lui dis-je, et, aussi sincère que vous, je me fais un devoir de ne pas vous tromper. Nous sommes faits pour être amis, nous le serons toute la vie, si vous le voulez bien; mais nous ne serons plus amans. » J'abrège un dialogue dont ce fut là pour moi la conclusion invariable. En la laissant triste et confuse, je sentis cependant que j'étais un peu trop vengé.

Aristomène était achevé; je le lus aux comédiens. Mademoiselle Clairon assista à cette lecture avec une dignité froide. On nous savait brouillés : je n'en fus que plus applaudi. C'était un problème parmi les comédiens, si je lui donnerais le rôle de la femme d'Aristomène. Elle en fut inquiète, surtout lorsqu'elle apprit que les autres rôles étaient distribués. Elle reçut le sien, et, un quart d'heure après, elle arriva chez moi avec une de ses amies. « Tenez, monsieur, me dit-elle (en entrant de l'air dont elle entrait sur le théâtre, et en jetant sur ma table le cahier qu'on lui avait remis), je ne veux point du rôle sans l'auteur; car l'un m'appartient comme l'autre. — Ma chère amie, lui dis-je en l'embrassant, à ce titre je suis à vous : n'en demandez pas davantage. Un autre sentiment nous rendrait malheureux. — Il a raison, dit-elle à sa compagne : ma mauvaise tête ferait son tourment et le mien. Venez donc, mon ami, venez dîner chez votre bonne amie. » Dès ce moment l'intimité la plus parfaite s'établit entre nous; elle a duré trente ans la même; et, quoiqu'éloignés l'un de l'autre par mon nouveau genre de vie, rien n'a changé le fond de nos sentimens mutuels.

A propos de cette amitié libre et sûre qui régnait entre nous, je me rappelle un trait qui ne me doit point échapper.

Mademoiselle Clairon n'était ni riche, ni économe; souvent elle manquait d'argent. Un jour elle me dit : « J'ai besoin de douze louis. Les avez-vous? — Non, je ne les ai pas. — Tâchez de me les procurer, et apportez-les-moi ce soir dans ma loge, à la comédie. » Aussitôt je me mets en course. Je connaissais bien des gens riches; mais je ne voulais point m'adresser à ceux-là. J'allai

à mes abbés gascons et à quelques autres de cette classe; je les trouvai à sec. J'arrivai triste dans la loge de mademoiselle Clairon. Elle était tête à tête avec le duc de Duras. « Vous venez bien tard, me dit-elle. — Je viens, lui dis-je, d'être en quête de quelque argent qui m'est dû; mais j'ai perdu mes pas. » Cela dit, et bien entendu, j'allai prendre place dans l'amphithéâtre, lorsque, du bout du corridor, je m'entendis appeler par mon nom. Je me tourne, et je vois le duc de Duras qui vient à moi, et qui me dit: « Je viens de vous entendre dire que vous avez besoin d'argent? combien vous faut-il? » A ces mots il tira sa bourse. Je le remerciai en disant que je n'en étais point pressé. « Ce n'est pas là répondre, insista-t-il; quel est l'argent que vous deviez toucher. — Douze louis, lui dis-je enfin. — Les voilà, me dit-il, mais à condition que toutes les fois que vous en manquerez, vous vous adresserez à moi. » Et lorsque je les lui rendis et le pressai de les reprendre : « Vous le voulez absolument, me dit-il? je les reprends donc; mais souvenez-vous que cette bourse où je les remets est la vôtre. » Je n'usai point de ce crédit; mais depuis ce moment il n'est point de bontés qu'il ne m'ait témoignées. Nous nous sommes trouvés ensemble à l'Académie Française; et dans toutes les occasions, j'ai eu lieu de me louer de lui. Il avait de la joie à saisir les momens de me rendre de bons offices. Quand je dînais chez lui, il me donnait toujours de son meilleur vin de Champagne; et, dans les accès de sa goutte, il témoignait encore du plaisir à me voir. On le disait léger; assurément il ne le fut jamais pour moi. Revenons à *Aristomène*.

Voltaire alors était à Paris. Il avait eu envie de connaître ma pièce avant qu'elle fût achevée, et je lui en avais lu quatre actes dont il avait été content. Mais l'acte qui me restait à faire lui donnait de l'inquiétude; et ce n'était pas sans raison. Dans les quatre actes qu'il avait entendus, l'action paraissait complète et suivie d'un bout à l'autre. « Quoi! me dit-il après la lecture, prétendez-vous, dès votre seconde tragédie, vous affranchir de la règle commune? Lorsque j'ai fait *la Mort de César*, en trois actes, c'était pour un collége, et j'avais pour excuse la contrainte où j'étais de n'y introduire que des hommes; mais vous, au grand théâtre, et dans un sujet où rien ne vous aura gêné, donner une pièce tronquée, et en quatre actes, forme bizarre dont vous n'avez aucun exemple! c'est à votre âge une licence malheureuse que je ne saurais vous passer. — Aussi, lui dis-je, n'ai-je pas dessein de la prendre, cette licence. Ma pièce est en cinq actes dans ma tête, et j'espère bien les remplir. — Et comment? me demanda-t-il : je viens d'entendre le dernier acte; tous les autres se suivent, et vous ne pensez pas sans doute à prendre l'action de plus haut?

— Non, répondis-je, l'action commencera et finira comme vous l'avez vu ; le reste est mon secret. Ce que je médite est peut-être une folie ; mais quelque périlleux que soit le pas, il faut que je le passe ; et si vous m'en ôtiez le courage, tout mon travail serait perdu. — Allons, mon enfant, me dit-il, faites, osez, risquez, c'est toujours un bon signe. Il y a, dans ce métier, comme dans celui de la guerre, des témérités heureuses ; et c'est bien souvent du milieu des difficultés les plus désespérantes que naissent les grandes beautés. »

Le jour de la première représentation, il voulut se placer derrière moi dans ma loge ; et je lui dois ce témoignage, qu'il était presque aussi ému et aussi tremblant que moi-même. « A présent, me dit-il, avant qu'on ne levât la toile, apprenez-moi d'où vous avez tiré l'acte qui vous manquait. » Je lui rappelai qu'à la fin du second acte il était dit que la femme et le fils d'Aristomène allaient être jugés, et qu'au commencement du troisième on apprenait qu'ils avaient été condamnés. « Eh bien ! lui dis-je, ce jugement, que j'avais supposé se passer dans l'entr'acte, je l'ai mis sur la scène. — Quoi ! la tournelle sur le théâtre, s'écria-t-il ; vous me faites trembler. — Oui, lui dis-je, c'est un écueil, mais il était inévitable ; c'est à Clairon de me sauver. »

Aristomène eut au moins autant de succès que *Denys*. Voltaire, à chaque applaudissement, me serrait dans ses bras ; mais ce qui l'étonna et le fit tressaillir de joie, ce fut l'effet du troisième acte. Lorsqu'il vit Léonide chargée de fers, en criminelle, paraître au milieu de ses juges, et avec son grand caractère les dominer, s'emparer de la scène et de l'âme des spectateurs, tourner sa défense en accusation, et discernant parmi les sénateurs les vertueux amis d'Aristomène de ses perfides ennemis, attaquer, accabler ceux-ci de la conviction de leur scélératesse ; au bruit de l'applaudissement qu'elle enleva, « *Brave Clairon !* s'écria Voltaire, *macte animo* ; *generose puer !* »

Certainement personne ne sent mieux que moi combien, du côté du talent, j'étais peu digne de lui faire envie ; mais le succès était assez grand pour qu'il en fût jaloux, s'il avait eu cette faiblesse. Non, Voltaire avait trop le sentiment de sa supériorité pour craindre des talens vulgaires. Peut-être qu'un nouveau Corneille ou qu'un nouveau Racine lui aurait fait du chagrin ; mais il n'était pas aussi facile qu'on le croyait d'inquiéter l'auteur de *Zaïre*, d'*Alzire*, de *Mérope*, et de *Mahomet*.

A cette première représentation d'*Aristomène*, je fus encore obligé de me montrer sur le théâtre, mais aux représentations suivantes mes amis me donnèrent le courage de me dérober aux acclamations du public.

Un accident interrompit mon succès et troubla ma joie. Roselli, cet acteur dont j'ai déjà parlé, jouait le rôle d'Arcire, ami d'Aristomène, et le jouait avec autant de chaleur que d'intelligence. Il n'était ni beau ni bien fait; il avait même dans la prononciation un grasseyement très-sensible; mais il faisait oublier ses défauts par la décence de son action, et par une expression pleine d'esprit et d'âme. Je lui attribuais le succès du dénouement de ma tragédie; et, en effet, voici comment il l'avait décidé. Lorsque, dans la dernière scène, en parlant du décret par lequel le sénat avait mis le comble à ses atrocités, il dit :

Théonis le défend et s'en nomme l'auteur.

Il s'aperçut que le public se soulevait d'indignation; et aussitôt s'avançant au bord du théâtre, avec l'action la plus vive, il cria au parterre, comme pour l'apaiser :

Je m'élance, et lui plonge un poignard dans le cœur.

A l'attitude, au geste qui accompagna ces mots, on crut voir Théonis frappé; et ce fut dans toute la salle un transport de joie éclatant.

Or, après la sixième représentation de ma pièce, et dans la plus grande chaleur du succès, on vint m'annoncer que Roselli était attaqué d'une fluxion de poitrine; et, pour le remplacer dans son rôle, on me proposait un acteur incapable de le jouer. C'était pour moi un très-grand préjudice que d'interrompre cette affluence du public; mais c'eût été un plus grand mal encore que de dégrader mon ouvrage. Je demandai que les représentations en fussent suspendues jusques au rétablissement de la santé de Roselli; et ce ne fut que l'hiver suivant qu'*Aristomène* fut remis au théâtre.

A la première représentation de cette reprise, l'émotion du public fut si vive, qu'il demanda encore l'auteur. Je refusai de paraître sur le théâtre; mais j'étais au fond d'une loge. Quelqu'un m'y aperçut du parterre, et cria, *le voilà!* La loge était vers l'amphithéâtre; tout le parterre fit volte-face; il fallut m'avancer, et, par une humble salutation, répondre à cette nouvelle faveur.

L'homme qui, du fond de sa loge, m'avait pris dans ses bras pour me présenter au public, va occuper dans ces *Mémoires* une place considérable, par le mal qu'il me fit en me voulant du bien, et par les attrayantes et nuisibles douceurs qu'eut pour moi sa société. C'était M. de La Poplinière. Dès le succès de *Denys le Tyran*, il m'avait attiré chez lui. Mais, à l'époque dont je parle, le courage qu'il eut de m'offrir pour retraite sa maison de

campagne, au risque de déplaire à l'homme tout-puissant que j'avais offensé, m'attacha fortement à un hôte si généreux. Le péril d'où il me tirait avait pour cause une de ces aventures de jeunesse où m'engageait mon imprudence, et qui apprendront à mes enfans à être plus sages que moi.

LIVRE QUATRIÈME.

Tandis que je logeais encore dans le quartier du Luxembourg, une ancienne actrice de l'Opéra-Comique, la Darimat, amie de mademoiselle Clairon, et mariée avec Durancy, acteur comique dans une troupe de province, étant accouchée à Paris, avait obtenu de mon actrice qu'elle fût marraine de son enfant, et moi j'avais été pris pour parrain. De ce baptême il arriva que ma commère Durancy qui, chez mademoiselle Clairon, m'entendait quelquefois parler sur l'art de la déclamation, me dit un jour : « Mon compère, voulez-vous que je vous donne une jeune et jolie actrice à former? Elle aspire à débuter dans le tragique, et elle vaut la peine que vous lui donniez des leçons. C'est mademoiselle Verrière, l'une des protégées du maréchal de Saxe. Elle est votre voisine; elle est sage; elle vit fort décemment avec sa mère et avec sa sœur. Le maréchal, comme vous savez, est allé voir le roi de Prusse, et nous voulons, à son retour, lui donner le plaisir de trouver sa pupille au théâtre, jouant *Zaïre* et *Iphigénie* mieux que mademoiselle Gaussin. Si vous voulez vous charger de l'instruire, demain je vous installerai; nous dînerons chez elle ensemble.

Mon aventure avec mademoiselle de Navarre ne m'avait point aliéné le maréchal de Saxe; il m'avait même témoigné de la bienveillance; et, avant qu'*Aristomène* fût mis au théâtre, il m'avait fait prier d'aller lui en faire la lecture. Cette lecture, tête à tête, l'avait intéressé : le rôle d'Aristomène l'avait ému. Il trouva celui de Léonide théâtral. « Mais, corbleu! me dit-il, c'est une fort mauvaise tête que cette femme-là! je n'en voudrais pas pour rien. » Ce fut là sa seule critique. Du reste, il fut content, et me le témoigna avec cette franchise noble et cavalière qui sentait en lui son héros.

Je fus donc enchanté d'avoir une occasion de faire quelque chose qui lui fût agréable, et très-innocemment, mais très-imprudemment, j'acceptai la proposition.

La protégée du maréchal était l'une de ses maîtresses; elle lui avait été donnée à l'âge de dix-sept ans. Il en avait eu une fille,

reconnue et mariée depuis sous le nom d'Aurore de Saxe. Il lui avait fait, à la naissance de cette enfant, une rente de cent louis : il lui donnait de plus, par an, cinq cents louis pour sa dépense. Il l'aimait de bonne amitié; mais quant à ses plaisirs, elle n'y était plus admise. La douceur, l'ingénuité, la timidité de son caractère n'avaient plus rien d'assez piquant pour lui. On sait qu'avec beaucoup de noblesse et de fierté dans l'âme, le maréchal de Saxe avait les mœurs grivoises. Par goût autant que par système, il voulait de la joie dans ses armées, disant que les Français n'allaient jamais si bien que lorsqu'on les menait gaiement, et que ce qu'ils craignaient le plus à la guerre, c'était l'ennui. Il avait toujours dans ses camps un Opéra-Comique. C'était à ce spectacle qu'il donnait l'ordre des batailles; et ces jours-là, entre les deux pièces, la principale actrice annonçait ainsi : *Messieurs, demain relâche au théâtre, à cause de la bataille que donnera M. le Maréchal; après-demain, le* Coq du Village, *les* Amours grivois, *etc.*

Deux actrices de ce théâtre, Chantilly et Beaumenard, étaient ses deux maîtresses favorites, et leur rivalité, leur jalousie, leurs caprices lui donnaient, disait-il, *plus de tourmens que les hussards de la reine de Hongrie*. J'ai lu ces mots dans l'une de ses lettres. C'était pour elles que mademoiselle Navarre avait été négligée. Il trouvait en elle trop de hauteur, et pas assez de complaisance et d'abandon. Mademoiselle Verrière, avec infiniment moins d'artifice, n'avait pas même l'ambition de le dispnter à ses rivales; elle semblait se reposer sur sa beauté du soin de plaire, sans y contribuer d'ailleurs que par l'égalité d'un caractère aimable et par son indolence à se laisser aimer.

Les premières scènes que nous répétâmes ensemble furent celles de Zaïre avec Orosmane. Sa figure, sa voix, la sensibilité de son regard, son air de candeur et de modestie s'accordaient parfaitement avec son rôle; et dans le mien je ne mis que trop de véhémence et de chaleur. Dès notre seconde leçon, ces mots, *Zaïre, vous pleurez!* furent l'écueil de ma sagesse.

La docilité de mon écolière me rendit assidu. Cette assiduité fut malignement expliquée. Le maréchal, qui était alors en Prusse, instruit de notre intelligence, en prit une colère peu digne d'un aussi grand homme. Les cinquante louis que mademoiselle Verrière touchait par mois lui furent supprimés, et il annonça que de sa vie il ne reverrait ni la mère ni son enfant. Il tint parole, et ce ne fut qu'après sa mort, et un peu par mon entremise, qu'Aurore fut reconnue et élevée dans un couvent comme fille de ce héros.

Le délaissement où tombait ma Zaïre nous accabla tous les

deux de douleur. Il me restait quarante louis du produit de ma nouvelle tragédie ; je la priai de les accepter. Cependant mademoiselle Clairon et tous nos amis nous conseillèrent de cesser de nous voir, au moins pour quelque temps. Il nous en coûta bien des larmes, mais nous suivîmes ce conseil.

Le maréchal revint. J'entendais dire de tous côtés qu'il était furieux contre moi. J'ai su depuis, par le maréchal de Loewendal, et par deux autres de ses amis, Sourdis et Flavacourt, qu'ils avaient eu bien de la peine à retenir les mouvemens de sa colère. Il allait disant dans le monde, à la cour et au roi lui-même, que ce petit insolent de poëte lui prenait toutes ses maîtresses (je n'avais cependant que celles qu'il abandonnait). Il montrait un billet de moi qu'un perfide laquais avait volé à celle-ci. Heureusement dans ce billet, à propos de la tragédie de *Cléopâtre*, à laquelle je travaillais, il était dit qu'Antoine était *un héros en amour comme en guerre*. « Et cet Antoine, disait le maréchal, vous entendez bien qui il est. » Cette allusion à laquelle je n'avais point pensé, en le flattant, le calmait un peu.

Cependant j'étais dans des transes d'autant plus cruelles, que j'étais résolu, au péril de ma vie, de me venger de lui s'il m'eût fait insulter. Dans cette situation, l'une des plus pénibles où je me sois trouvé, M. de La Poplinière me proposa de me retirer chez lui à la campagne, et d'un autre côté le prince de Turenne me soulagea du chagrin où j'étais de laisser ma Zaïre dans l'infortune.

Ce prince, me trouvant un soir dans le foyer de la Comédie Française, vint à moi, et me dit : « Vous êtes cause que le maréchal de Saxe a quitté mademoiselle Verrière : voulez-vous me donner votre parole de ne plus la voir ? son malheur sera réparé. » Ceci m'expliqua le mystère du rendez-vous qu'elle m'avait donné la veille dans le bois de Boulogne, et des pleurs qu'elle avait versés en me disant adieu. « Oui, mon prince, je vous la donne, lui répondis-je, cette parole que vous me demandez. Que mademoiselle Verrière soit heureuse avec vous ; je consens à ne plus la voir. » Il la prit, et je fus fidèle à ma promesse.

Retiré, presque solitaire, dans cette maison de campagne bien différente alors et de ce qu'elle avait été et de ce qu'elle fut depuis, j'eus tout le temps de me livrer à mes réflexions sur moi-même. Je tournai les yeux vers l'abîme au bord duquel je venais de passer. Le héros de Fontenoy, l'idole des armées et de la France entière, l'homme devant qui la plus haute noblesse du royaume était dans le respect, et que le roi lui-même accueillait avec toutes les distinctions qui peuvent flatter un grand homme, était celui à qui j'avais manqué, sans avoir même pour excuse

l'égarement d'un fol amour. Cette fille imprudente et faible ne m'avait point dissimulé qu'elle tenait à lui par ses bienfaits, et comme au père de son enfant. J'étais si bien instruit et si persuadé du risque épouvantable que nous courions ensemble, que, lorsqu'à des heures indues je me glissais chez elle, ce n'était jamais qu'en tremblant. Je la trouvais, je la laissais encore plus tremblante elle-même. Il n'était point de plaisir qui n'eût été trop chèrement payé par nos frayeurs d'être surpris et dénoncés. Et si le maréchal, instruit de ma témérité, dédaignant de m'ôter la vie, m'eût fait seulement insulter par un de ses valets, je n'opposais à cette crainte qu'une résolution à laquelle je ne puis penser sans frémir. « Ah! frémissez comme moi, mes enfans, des dangers que m'a fait courir une trop ardente jeunesse, pour une liaison fortuite et passagère, sans autre cause que l'attrait du plaisir et de l'occasion. J'ai cru devoir vous marquer l'écueil pour vous préserver du naufrage. »

Peu de temps après, le maréchal mourut. Il avait fini par se montrer magnanime envers moi, comme le lion de la fable envers le souriceau. A la première représentation de *Cléopâtre*, s'étant trouvé dans le corridor face à face avec moi, en sortant de sa loge (rencontre qui me fit pâlir), il avait eu la bonté de me dire ces mots d'approbation : *Fort bien*, *monsieur*, *fort bien!* Je regrettai sincèrement en lui le défenseur de ma patrie et l'homme généreux qui m'avait pardonné; et, pour honorer sa mémoire autant qu'il était en moi, je fis ainsi son épitaphe :

A Courtray Fabius, Annibal à Bruxelles,
Sur la Meuse Condé, Turenne sur le Rhin;
Au léopard farouche il imposa le frein,
Et de l'aigle rapide il abattit les ailes.

La retraite où je me sauvais des tentations de Paris, m'en offrit bientôt de nouvelles; mais dans ce moment-là elle ne me donnait que de sérieuses leçons de mœurs. Pour faire connaître la cause de la tristesse silencieuse et sombre qui régnait alors dans un lieu qui avait été le séjour des plaisirs, il faut que je revienne un peu sur le passé, et que je dise comment s'était formé et détruit cet enchantement.

M. de La Poplinière n'était pas le plus riche financier de son temps, mais il en était le plus fastueux. D'abord il avait pris pour maîtresse, et depuis pour femme, la fille d'une comédienne. Son intention n'avait pas été de se marier avec elle; mais elle avait su l'y obliger : voici par quel moyen. La fameuse de Tencin, après avoir élevé son frère à la dignité de cardinal, et l'avoir introduit dans le conseil d'état, avait par lui un crédit obscur, mais puissant, auprès du vieux cardinal de Fleury. Mademoiselle Dau-

cour se fit présenter à elle, et en jeune innocente qui avait été séduite, elle se plaignit que M. de La Poplinière, après l'avoir flattée de l'espérance d'être sa femme, ne pensait plus à l'épouser. « Il vous épousera, et j'en fais mon affaire, dit madame de Tencin. Cachez-lui que vous m'ayez vue, et dissimulez avec lui. »

Le moment critique du renouvellement du bail des fermes approchait, et, parmi les anciens fermiers généraux, c'était à qui serait conservé sur la liste. On fit entendre au cardinal de Fleury que c'était le moment de faire cesser un scandale qui affligeait tous les gens de bien. On lui représenta mademoiselle Daucour comme une victime intéressante de la séduction, et La Poplinière comme un de ces hommes qui se jouent de l'innocence après avoir surpris sa faiblesse et sa bonne foi.

Ce n'était pas encore parmi les financiers un luxe autorisé que celui des maîtresses publiquement entretenues, et le cardinal se piquait de maintenir les bonnes mœurs. Lors donc que La Poplinière alla solliciter ses bontés pour le nouveau bail, le cardinal lui demanda ce que c'était que mademoiselle Daucour. « C'est une jeune personne dont j'ai pris soin, » lui répondit La Poplinière, et il lui fit l'éloge de son esprit, de ses talens et de sa bonne éducation. « Je suis bien aise, reprit le cardinal, de tout le bien que vous m'en dites. Tout le monde en parle de même, et l'intention du roi est de donner votre place à celui qui l'épousera. Il est bien juste au moins qu'après l'avoir séduite, vous lui laissiez pour dot l'état qu'elle a droit d'attendre de vous-même, et que vous lui aviez promis. » La Poplinière voulut se défendre d'avoir pris cet engagement. « Vous l'avez abusée, insista le ministre, et sans vous elle aurait encore son innocence. Il faut réparer ce tort-là : c'est le conseil que je vous donne, et ne tardez pas à le suivre, sans quoi je ne puis rien pour vous. » Perdre sa place ou épouser, l'alternative était pressante. La Poplinière prit le parti le moins fâcheux; mais, à sa résolution forcée, il voulut donner l'apparence d'une volonté libre, et le lendemain, au réveil de mademoiselle Daucour : « Levez-vous, lui dit-il, et avec votre mère, venez où je vais vous conduire. » Elle obéit. Ce fut chez son notaire qu'il les mena. « Écoutez, leur dit-il, la lecture de l'acte que nous allons signer. » C'était le contrat de mariage. Le coup de théâtre parut produire son effet : la fille eut l'air de se pâmer, la mère embrassa les genoux de celui qui mettait le comble à ses bontés et à leurs vœux. Il jouit pleinement de leur feinte reconnaissance, et, tant qu'il fut dans l'illusion d'un époux qui se croit aimé, il vit sa maison embellie par les enchantemens de sa brillante épouse. Le plus grand monde était de ses soupers et de ses fêtes; mais bientôt les inquiétudes et les soupçons jaloux troublèrent son repos. Sa femme

avait pris son essor. Portée dans un tourbillon où il ne pouvait pas la suivre, on lui donnait à elle des soupers dont il n'était pas, et par des lettres anonymes, on se faisait un plaisir malin de l'avertir qu'il était la fable et le jouet de cette conr brillante que sa femme tenait chez lui. C'était dans ce temps-là qu'il m'y avait attiré; mais je ne fus d'abord que de sa société particulière. Là, je trouvai le célèbre Rameau; Latour, le plus habile peintre en pastel que nous ayons eu; Vaucanson, ce merveilleux mécanicien; Carle Vanloo, ce grand dessinatenr et ce grand coloriste, et sa femme qui, la première, avec sa voix de rossignol, nous avait fait connaître les chants de l'Italie.

Madame de La Poplinière me marquait de la bienveillance. Elle voulut entendre la lecture d'*Aristomène*, et de tous les critiques dont j'avais pris conseil, ce fut à mon gré le meilleur. Après avoir entendu ma pièce, elle en fit l'analyse avec une clarté, une précision surprenante, me retraça de scène en scène le cours de l'action, remarqua les endroits qui lui avaient paru beaux, comme ceux qu'elle trouvait faibles; et, dans toutes les corrections qu'elle me demanda, ses observations me frappèrent comme autant de traits de lumière. Ce coup d'œil si vif, si rapide, et cependant si juste, étonna tont le monde, et dans cette lecture, quoiqu'assez applaudi moi-même, je dois dire que son snccès fut plus éclatant que le mien. Son mari en était tristement interdit. A travers son admiration pour cette heureuse facilité de mémoire et d'intelligence, pour cette verve d'éloquence qui tenait de l'inspiration, enfin pour cet accord de l'esprit et dn goût qui l'étonnait comme nous dans sa femme, on voyait percer, malgré lui, un fonds d'humeur et de chagrin dont lui senl connaissait la cause. Il avait voulu la retirer de ce grand monde où elle était lancée; mais elle avait traité de tyrannie capricieuse et d'esclavage humiliant la gêne où il prétendait la réduire, et de là les scènes violentes qu'il y avait entre eux sans témoins.

La Poplinière se soulageait avec nous, surtout avec moi, par des satires de ce monde dont il était excédé, disait-il, et dont il vonlait s'éloigner. Il m'avait engagé à loger près de lui. Ma simplicité, ma franchise lui convenait. « Vivons ensemble, me disait-il, nous sommes faits pour nous aimer, et laissez là, croyez-moi, ce monde qui vous a séduit, comme il m'avait séduit moi-même. Et qu'en attendez-vous? — Des protecteurs, lui dis-je, et quelques moyens de fortune. — Des protecteurs! Ah! si vous saviez comme tous ces gens-là protègent!.... De la fortune! Et n'en ai-je pas assez pour nous deux? Je n'ai point d'enfant, et, grâce au ciel, je n'en aurai jamais. Soyez tranquille, et ne nous

quittons pas; car je sens tous les jours que vous m'êtes plus nécessaire. »

Malgré sa répugnance à me voir lui échapper, il ne put refuser à madame de Tencin, qu'il ménageait par politique, il ne put, dis-je, lui refuser de me mener chez elle pour lui lire ma tragédie : c'était *Aristomène* qu'on venait de jouer. L'auditoire était respectable. J'y vis rassemblés Montesquieu, Fontenelle, Mairan, Marivaux, le jeune Helvétius, Astruc, je ne sais qui encore, tous gens de lettres ou savans, et au milieu d'eux une femme d'un esprit et d'un sens profond, mais qui, enveloppée dans son extérieur de bonhomie et de simplicité, avait plutôt l'air de la ménagère que de la maîtresse de la maison. C'était là madame de Tencin. J'eus besoin de tous mes poumons pour me faire entendre de Fontenelle; et quoique bien près de son oreille, il me fallait encore prononcer chaque mot avec force et à haute voix; mais il m'écoutait avec tant de bonté qu'il me rendait doux les efforts de cette lecture pénible. Elle fut, comme vous pensez bien, d'une monotonie extrême, sans inflexions, sans nuances; cependant je fus honoré des suffrages de l'assemblée; j'eus même l'honneur d'être du dîner de madame de Tencin; et dès ce jour-là j'aurais été inscrit sur la liste de ses convives; mais M. de La Poplinière n'eut pas de peine à me persuader qu'il y avait là trop d'esprit pour moi; et en effet, je m'aperçus bientôt qu'on y arrivait préparé à jouer son rôle, et que l'envie d'entrer en scène n'y laissait pas toujours à la conversation la liberté de suivre son cours facile et naturel. C'était à qui saisirait le plus vite, et comme à la volée, le moment de placer son mot, son conte, son anecdote, sa maxime ou son trait léger et piquant, et, pour amener l'à-propos, on le tirait quelquefois d'un peu loin.

Dans Marivaux, l'impatience de faire preuve de finesse et de sagacité perçait visiblement. Montesquieu, avec plus de calme, attendait que la balle vînt à lui, mais il l'attendait. Mairan guettait l'occasion. Astruc ne daignait pas l'attendre. Fontenelle seul la laissait venir sans la chercher; et il usait si sobrement de l'attention qu'on donnait à l'entendre, que ses mots fins, ses jolis contes n'occupaient jamais qu'un moment. Helvétius, attentif et discret, recueillait pour semer un jour. C'était un exemple pour moi que je n'aurais pas eu la constance de suivre : aussi cette société eut-elle pour moi peu d'attrait.

Il n'en fut pas de même de celle d'une femme que mon heureuse étoile m'avait fait rencontrer chez madame de Tencin, et qui dès-lors eut la bonté de m'inviter à l'aller voir. Cette femme, qui commençait à choisir et à composer sa société littéraire, était

madame Geoffrin. Je répondis trop tard à son invitation, et ce fut encore M. de La Poplinière qui m'empêcha d'aller chez elle. « Qu'iriez-vous faire là, me dit-il, c'est encore un rendez-vous de beaux esprits. »

C'était ainsi qu'il m'avait captivé lorsqu'arriva mon aventure avec le maréchal de Saxe; mais ce qui m'attacha le plus étroitement à lui fut de le voir malheureux lui-même, et de m'apercevoir du besoin qu'il avait de moi. Les lettres anonymes ne cessaient de le harceler : on l'assurait qu'à Passy même un rival heureux continuait de voir sa femme. Il l'observait, il la faisait surveiller nuit et jour; elle en était instruite, et ne voyait en lui que le geolier de sa prison.

Ce fut là que j'appris ce que c'est qu'un ménage, où d'un côté la jalousie et de l'autre la haine, se glissent comme deux serpens. Une maison voluptueuse, dont les arts, les talens, tous les plaisirs honnêtes semblaient avoir fait leur séjour, et dans cette maison le luxe, l'abondance, l'affluence de tous les biens, tout cela corrompu par la défiance et la crainte, par les tristes soupçons et par les noirs chagrins! Il fallait voir à table ces deux époux vis-à-vis l'un de l'autre; la morne taciturnité du mari, la fière et froide indignation de la femme, le soin que prenaient leurs regards de s'éviter, et l'air terrible et sombre dont ils se rencontraient, surtout devant leurs gens; l'effort qu'ils faisaient sur eux-mêmes pour s'adresser quelques paroles, et le ton sec et dur dont ils se répondaient. On a de la peine à concevoir comment deux êtres aussi fortement aliénés pouvaient habiter ensemble; mais elle était déterminée à ne pas quitter sa maison, et lui, aux yeux du monde et en bonne justice, n'avait pas droit de l'en chasser.

Moi, qui savais enfin la cause de cette mésintelligence, je ne négligeais rien pour adoucir les peines de celui dont le cœur semblait s'appuyer sur le mien. Un misérable que je dédaigne de nommer, parce qu'il est mort, m'a accusé d'avoir été l'un des complaisans de La Poplinière. Je commence par déclarer que jamais je n'ai reçu de lui le plus léger bienfait. Après cela, je conviens sans rougir que, par un sentiment très-naïf et très-tendre, je m'étudiais à lui complaire. Aussi éloigné de l'adulation que de la négligence, je ne le flattais pas, mais je le consolais : je lui rendais le bon office qu'Horace attribuait aux Muses : *vos lene consilium et datis, et dato gaudetis almæ*. Et plût au ciel qu'il n'eût pas été lui-même plus indulgent pour ma vanité que je ne l'étais pour la sienne! Cet esprit de propriété qui exagère à nos yeux le prix de tout ce qui nous intéresse lui faisait tant d'illusion sur le jeune poëte qu'il avait adopté, que tout ce qui coulait de ma plume lui semblait beau; et, au lieu d'un ami sévère dont

j'aurais eu besoin, je ne trouvais en lui qu'un très-facile approbateur. Ce fut l'une des causes auxquelles j'attribue cette mollesse d'application dont mes ouvrages se ressentirent tout le temps que je fus chez lui.

Vers la fin de l'automne, l'ennui lui fit quitter sa triste maison de campagne, et peu de temps après arriva l'aventure qui le sépara de sa femme. Un jour que, dans la plaine des Sablons, le maréchal de Saxe donnait au public le spectacle de la revue de ses hullands, La Poplinière, plus excédé que jamais de lettres anonymes, qui lui répétaient que sa femme recevait chez elle toutes les nuits le maréchal de Richelieu, prit le temps où elle était à la revue pour visiter son appartement, et voir comment un homme pouvait y être introduit, malgré la vigilance d'un portier dont il était sûr. Il avait avec lui, pour l'aider dans cette recherche, Vaucanson et Balot; celui-ci petit avocat, d'un esprit fin et pénétrant, mais personnage assez grotesque par la singularité d'un langage trivial et hyperbolique, et d'un caractère mêlé de bassesse et d'orgueil, fier et haut par boutades, et servile par habitude. C'était lui qui louait M. de La Poplinière sur la finesse de sa peau, et qui, dans un moment d'humeur, disait de lui, *qu'il s'en aille cuver son or.* Ponr Vaucanson, tout son esprit était en génie; et, hors des mécaniques, rien de plus ignorant et rien de plus borné que lui.

En visitant l'appartement de madame de La Poplinière, Balot fit la remarque que, dans le cabinet où était son clavecin, on avait tendu un tapis de pied, et que cependant il n'y avait dans la cheminée de cette pièce ni bois, ni cendres, ni chenets, quoique le temps fût déjà froid et que l'on fit du feu partout. Par induction, il s'avisa de frapper de sa canne la plaque de la cheminée; la plaque sonna creux. Alors Vaucanson s'approchant, s'aperçut qu'elle était montée à charnière, et si parfaitement unie au revêtement des côtés, que la jointure en était presque imperceptible. « Ah! monsieur, s'écria-t-il en se tournant vers La Poplinière, le bel ouvrage que je vois là! et l'excellent ouvrier que celui qui l'a fait! Cette plaque est mobile, elle s'ouvre; mais la charnière en est d'une délicatesse!... non, il n'y a point de tabatière mieux travaillée. L'habile homme que celui-là! — Quoi! monsieur, dit La Poplinière en pâlissant, vous êtes sûr que cette plaque s'ouvre? — Vraiment! j'en suis sûr, je le vois, dit Vaucanson, ravi d'admiration et d'aise; rien n'est plus merveilleux. — Et que me fait votre merveille? il s'agit bien ici d'admirer. — Ah! monsieur, de tels ouvriers sont fort rares! j'en ai de bons, assurément; mais je n'en ai pas un qui.... — Laissons là vos ouvriers, interrompit La Poplinière, et qu'on m'en appelle un qui fasse sauter cette plaque.

— C'est dommage, dit Vaucanson, de briser un chef-d'œuvre aussi parfait que celui-là. »

Derrière la plaque, une ouverture faite au mur mitoyen était fermée par un panneau de boiserie qui, couvert d'une glace dans la maison voisine, s'ouvrait à volonté, et donnait une libre entrée dans le cabinet de musique au locataire clandestin de l'appartement contigu. Le malheureux La Poplinière, qui ne cherchait, je crois, qu'un moyen légitime de se délivrer de sa femme, envoya quérir un commissaire, et fit constater sur-le-champ, par un procès-verbal, sa découverte et sa disgrâce.

Sa femme était encore à la revue lorsqu'on vint l'avertir de ce qui se passait chez elle. Pour y rentrer, ou de gré ou de force, elle pria le maréchal de Loewendal de l'y accompagner; mais la porte lui fut fermée, et le maréchal ne voulut pas prendre sur lui de la forcer. Elle eut recours au maréchal de Saxe. « Que je rentre chez moi, lui dit-elle, et que je parle à mon mari; c'est assez; vous m'aurez sauvée. » Le maréchal la fit monter dans son carrosse, et, en arrivant à la porte, il descendit et frappa lui-même. Le fidèle portier, en entr'ouvrant la porte, voulut lui dire qu'il lui était défendu.... « Et ne me connaissez-vous pas, lui dit le maréchal. Apprenez que pour moi il n'y a point de porte fermée. Entrez, madame, entrez chez vous. » Il lui donna la main et monta avec elle.

La Poplinière, effarouché, vint au-devant de lui. « Eh bien, mon ami, qu'est-ce? lui dit le maréchal; une esclandre, des scènes, un spectacle pour le public? il n'y a pour vous dans tout cela que du ridicule à gagner. Ne voyez-vous pas qu'on ne cherche qu'à vous brouiller ensemble et qu'on y emploie toutes sortes de ruses? N'en soyez point la dupe. Écoutez votre femme, qui se justifiera pleinement à vos yeux, et qui ne demande qu'à vivre convenablement avec vous. » La Poplinière se contint respectueusement en silence; et le maréchal s'en alla en leur recommandant la décence et la paix.

Tête à tête avec son mari, madame de La Poplinière s'arma de tout son courage et de toute son éloquence. Elle lui demanda sur quel nouveau soupçon, sur quelle délation nouvelle il lui avait fait fermer sa porte. Et, lorsqu'il parla de la plaque, elle s'indigna qu'il la crût complice de cette coupable invention. N'était-ce pas chez lui, bien plutôt que chez elle qu'on avait voulu pénétrer? Et, pour avoir à leur insu pratiqué ce passage d'une maison à l'autre, que fallait-il, qu'un domestique et deux ouvriers corrompus? Mais quoi! y avait-il à douter de la cause d'un stratagème si visiblement inventé pour la perdre dans son esprit? « J'étais trop heureuse avec vous, lui dit-elle, et c'est mon bon-

heur qui irrite contre moi l'envie. Les lettres anonymes ne lui ont pas suffi; il lui fallait des preuves, et dans sa rage elle a imaginé cette détestable machine. Que dis-je? et depuis que l'envie s'obstine à me persécuter, n'avez-vous pas dû voir quel était à ses yeux mon crime? Quelle est dans Paris l'autre femme dont le repos, l'honneur soit si violemment attaqué? Ah! c'est qu'aucune d'elles n'a le tort que j'avais et que j'aurais encore si vous aviez été plus juste. Je contribuais au bonheur d'un homme dont l'esprit, les talens, la considération, l'honorable existence, font le tourment des envieux. C'est vous qu'ils veulent rendre ridicule et malheureux. Oui, c'est là le motif de ces libelles anonymes que vous recevez tous les jours; et c'est le succès qu'on espère de ce piége grossier que l'on vous a tendu. » Alors, se jetant à ses pieds: « Ah! monsieur, rendez-moi votre estime, votre confiance, j'ose dire, votre tendresse, et mon amour vous vengera en me vengeant moi-même du mal que nous ont fait nos communs ennemis. »

Malheureusement trop convaincu, La Poplinière fut inflexible. « Madame, lui dit-il, tout l'artifice de vos paroles ne me fait point changer de résolution; nous n'habiterons plus ensemble. Si vous vous retirez modestement, sans bruit, je prendrai soin de votre sort. Si vous m'obligez de recourir aux voies de rigueur pour vous faire sortir de chez moi, je les emploierai; et tout sentiment d'indulgence et de bonté pour vous sera étouffé dans mon âme. » Elle sortit. Il lui donna, je crois, vingt mille livres de pension alimentaire, avec quoi elle alla vivre ou plutôt mourir dans un réduit obscur, délaissée de ce beau monde qui l'avait tant flattée, et qui la méprisa lorsqu'elle fut dans le malheur. Une glande qu'elle avait au sein fut le foyer d'une humeur corrosive qui la dévora lentement. Le maréchal de Richelieu, qui se donnait ailleurs des passe-temps et des plaisirs, tandis qu'elle se consumait dans les douleurs les plus cruelles, ne laissait pas de lui rendre en passant quelques devoirs de bienséance; aussi disait-on dans le monde, après qu'elle eut cessé de vivre: « En vérité, M. de Richelieu a eu pour elle des procédés bien admirables! il n'a pas cessé de la voir jusqu'à son dernier moment. »

C'était pour être aimée ainsi, que cette femme qui, chez elle, avec une conduite honnête, aurait joui de l'estime publique et des agrémens d'une vie honorée et délicieuse, avait sacrifié son repos, sa pudeur, sa fortune, tous ses plaisirs; et ce qui rend plus effrayant encore ce délire de la vanité, c'est que ni le cœur ni les sens n'y avaient eu qu'une part très-légère. Madame de La Poplinière, avec une tête assez vive, était d'une extrême froideur; mais un duc à bonnes fortunes lui avait paru, comme à bien d'autres, une glorieuse conquête; ce fut là ce qui la perdit.

La Poplinière, séparé de sa femme, ne songea plus qu'à vivre en homme libre et opulent. Sa maison de Passy redevint le séjour le plus charmant, mais le plus dangereux pour moi. Il avait à ses gages le meilleur concert de musique qui fût connu dans ce temps-là. Les joueurs d'instrumens logeaient chez lui, et préparaient ensemble le matin, avec un accord merveilleux, les symphonies qu'ils devaient exécuter le soir. Les premiers talens des théâtres, et singulièrement les chanteuses et les danseuses de l'Opéra, venaient embellir ses soupers. A ces soupers, après que de brillantes voix avaient charmé l'oreille, on était agréablement surpris de voir, au son des instrumens, Lany, sa sœur, la jeune Pluvigné, quitter la table, et, dans la même salle, danser les airs qu'exécutait la symphonie. Tous les habiles musiciens qui venaient d'Italie, violons, chanteuses et chanteurs, étaient reçus, logés, nourris dans sa maison, et chacun à l'envi brillait dans ces concerts. Rameau y composait ses opéras; et, les jours de fêtes, à la messe de la chapelle domestique, il nous donnait sur l'orgue des morceaux de verve étonnans. Jamais bourgeois n'a mieux vécu en prince, et les princes venaient jouir de ses plaisirs.

A son théâtre, car il en avait un, on ne jouait que des comédies de sa façon, et dont les acteurs étaient pris dans sa société. Ces comédies, quoique médiocres, étaient d'assez bon goût, et assez bien écrites pour qu'il n'y eût pas une complaisance excessive à les applaudir. Le succès en était d'autant plus assuré, que le spectacle était suivi d'un splendide souper auquel l'élite des spectateurs, les ambassadeurs de l'Europe, la plus haute noblesse, et les plus jolies femmes de Paris, étaient invités.

La Poplinière en faisait les honneurs en homme qui avait pris dans le monde le sentiment des convenances, dont l'air, le ton et les manières n'avaient rien que de bienséant, dont l'orgueil même savait s'envelopper de politesse et de modestie, et qui, dans les respects qu'il rendait aux grands, ne laissait pas de garder encore un certain air de civilité libre et simple qui lui allait bien, parce qu'il lui était naturel. Personne, quand il voulait plaire, n'était plus aimable que lui. Il avait de l'esprit, de la galanterie, et sans aucune étude, ni beaucoup de culture, assez de talent pour les vers. Hors de chez lui, ceux même qui venaient de jouir de son luxe et de sa dépense, ne manquaient pas de trouver ridicule l'existence qu'il se donnait; mais chez lui, il ne s'entendait que féliciter et louer, et, avec plus ou moins de complaisance, chacun lui payait en flatterie les plaisirs qu'il lui avait donnés. C'était bien, comme on le disait, un vieil enfant gâté de la fortune; mais moi qui le voyais habituellement et de près, et qui m'affligeais quelquefois

de le trouver un peu trop vain, je m'étonne aujourd'hui qu'il ne le fût pas davantage.

Un défaut bien plus déplorable que cette vanité de richesse et de faste, c'était en lui une soif de Tantale pour un genre de voluptés dont il ne pouvait plus ou presque plus jouir. Le financier de La Fontaine se plaignait qu'*au marché l'on ne vendît pas le dormir comme le manger et le boire*. Pour celui-ci, ce n'était point le dormir qu'il aurait voulu payer au poids de l'or.

Les plaisirs le sollicitaient; mais en contraste avec la fortune qui les lui amenait en foule, la nature lui en prescrivait une abstinence humiliante, et cette alternative de tentations continuelles et de continuelles privations, était un supplice pour lui. Le malheureux ne pouvait se persuader que la cause en fût en lui-même. Il ne manquait jamais d'en accuser l'objet présent, et toutes les fois qu'un objet nouveau lui semblait avoir plus d'attraits, on le voyait galant, enjoué, comme épanoui par ce doux rayon d'espérance; c'était alors qu'il était aimable. Il faisait des contes joyeux, il chantait des chansons qu'il avait composées, et d'un style tantôt plus libre, tantôt plus délicat, selon l'objet qui l'animait; mais autant il avait été vif et charmé le soir, autant le lendemain il était triste et mécontent.

Cependant moi, qu'environnaient les occasions de faillir, je n'étais rien moins qu'infaillible. Je sentais bien qu'elles m'étaient nuisibles, et que, pour m'en défendre, il eût fallu m'en éloigner; mais je n'en avais pas la force. Le corridor où je logeais était le plus souvent peuplé de filles de spectacle. Avec un pareil voisinage il était difficile que je fusse économe et des heures de mon sommeil et de celles de mon travail. Les plaisirs de la table contribuaient aussi à obscurcir en moi les facultés intellectuelles. Je ne me doutais pas que la tempérance fût la nourrice du génie, et cependant rien n'est plus véritable. Je m'éveillais la tête trouble et les idées appesanties des vapeurs d'un ample souper. Je m'étonnais que mes esprits ne fussent pas aussi purs, aussi libres que dans la rue des Mathurins ou que dans celle des Maçons. Ah! c'est que le travail de l'imagination ne veut pas être embarrassé par celui des autres organes. Les muses, a-t-on dit, sont chastes; il aurait fallu ajouter qu'elles étaient sobres; et l'une et l'autre de ces maximes étaient chez moi dans un profond oubli.

J'avais négligemment fini la tragédie de *Cléopâtre*; et cette pièce qui, dans le recueil de mes œuvres, est aujourd'hui ce que j'ai travaillé avec le plus de soin, se *ressentait alors*, comme je l'ai dit ailleurs (1), *de la précipitation avec laquelle on écrit dans*

(1) *Voyez* la préface de la tragédie de Cléopâtre.

un âge où l'on n'a pas encore senti combien il est difficile de bien écrire. Elle eut besoin de toute l'indulgence du public pour obtenir un demi-succès de onze représentations. J'avais mis sur le théâtre le dénouement que me donnait l'histoire, et Vaucanson avait bien voulu me fabriquer un aspic automate qui, dans le moment où Cléopâtre le pressait sur son sein pour en exciter la morsure, imitait presque au naturel le mouvement d'un aspic vivant; mais la surprise que causait ce petit chef-d'œuvre de l'art faisait diversion au véritable intérêt du moment. J'ai préféré depuis un dénouement plus simple. Au reste, je dois reconnaître que j'avais trop présumé de mes forces, en espérant de faire pardonner à Antoine l'excès de son égarement. L'exemple en est terrible, mais l'extrême difficulté était de le rendre touchant.

Je cherchai un sujet plus pathétique, et je crus le trouver dans la fable des *Héraclides*. Il y avait quelque ressemblance avec l'*Iphigénie en Aulide*; mais par les caractères et les incidens de l'action, ces deux sujets étaient si différens, que le même poëte grec, Euripide, les avait traités l'un et l'autre. Cependant, à peine ma pièce eut-elle été reçue et mise en répétition, que le bruit courant dans le monde fut que, dans un sujet tout semblable à celui de Racine, je voulais jouter avec lui.

A ce bruit répandu avec l'affectation d'une malveillance marquée, je m'aperçus que j'avais des ennemis; je fus même averti que j'en avais une nuée. J'en demandais la cause, je l'ignorais alors; mais depuis j'ai bien su pourquoi. Au théâtre, la douce et perfide Gaussin m'avait aliéné tout son parti, et il était nombreux; car il était formé d'abord de ses amis, et puis des ennemis de mademoiselle Clairon, auxquels se ralliaient les zélés partisans de mademoiselle Duménil. Clairon, par ses succès, enlevait toujours quelque rôle à l'une et à l'autre de ces actrices; et moi, son poëte fidèle, j'étais aussi l'objet de leur inimitié. Parmi les amateurs et les intrigans des coulisses, j'avais de même contre moi tous les ennemis de Voltaire, et, de plus, ses enthousiastes, qui, bien moins généreux que lui, ne toléraient pas même des succès au-dessous des siens. Bien des sociétés que j'avais négligées après y avoir été reçu, m'en voulaient de n'avoir pas mieux répondu à leurs prévenances, et l'amitié qu'avait pour moi La Poplinière faisait rejaillir contre moi la haine de ses envieux. Ajoutez-y cette foule de gens naturellement disposés à rabaisser ceux qui s'élèvent, et à jouir de la disgrâce de ceux qu'ils ont vu prospérer, vous concevrez comment, sans avoir fait du mal, sans même en vouloir à personne, j'avais déjà tant d'ennemis. J'en avais même parmi les jeunes gens, qui, ayant entendu parler dans le monde de mes frivoles aventures, me supposaient en galanterie toutes

les prétentions de leur fatuité, et qui ne me pardonnaient pas de rivaliser avec eux : ce qui prouve, en passant, que l'ancienne maxime *cache ta vie*, ne convient à personne mieux qu'à l'homme de lettres, et que ce n'est que par ses écrits qu'il lui est permis d'être célèbre.

Mais un ennemi plus terrible que tous ceux-là pour moi, ce fut le café de Procope. J'avais d'abord fréquenté ce café, le rendez-vous des habitués et des arbitres du parterre, et j'y étais assez bien venu; mais, après le succès de *Denys* et d'*Aristomène*, on m'avait donné le conseil imprudent de n'y plus aller, et j'avais suivi ce conseil. Une retraite si soudaine et si brusque, attribuée à ma vanité, me fit le plus grand tort; et autant cette espèce de tribunal m'avait été favorable, autant il me devint contraire. C'est pour vous, mes enfans, un avis d'être réservés dans vos liaisons de jeunesse; car il est difficile de se tirer de celles où l'on s'est engagé, sans y laisser d'amers ressentimens et de cruelles inimitiés. Au lieu de dénouer insensiblement, je rompis; ce fut une très-grande faute.

Enfin, trop de sincérité, peut-être aussi trop de roideur que j'avais dans le caractère, ne me permit jamais de dissimuler l'aversion et le mépris dont j'étais plein pour ces malheureux journalistes, qui *attaquent tous les jours*, disait Voltaire, *ce que nous avons de meilleur, qui louent ce que nous avons de plus mauvais, et qui font de la noble profession des lettres un métier aussi lâche et aussi méprisable qu'eux*. Dès mes premiers succès, je m'en vis assailli comme par un essaim de guêpes; et, depuis Fréron jusqu'à l'abbé Aubert, il n'y a pas un de ces vils écrivains qui ne se soit vengé de mes mépris par son déchaînement contre tous mes ouvrages.

Telles étaient les dispositions d'une partie du public, lorsque je mis au jour la tragédie des *Héraclides*. C'était la plus faiblement écrite de mes pièces de théâtre, mais la plus pathétique; et, aux répétitions, je ne puis exprimer l'impression qu'elle avait faite. Mademoiselle Duménil y jouait le rôle de Déjanire; mademoiselle Clairon, celui d'Olympie; et dans leurs scènes, l'expression de l'amour et de la douleur de la mère était si déchirante, que celle qui jouait la fille en était pénétrée au point de ne pouvoir parler. L'auditoire fondait en larmes. M. de La Poplinière, ainsi que tous les assistans, me répondaient d'un plein succès.

J'ai fait entendre ailleurs (1) par quel événement tout l'effet de ce pathétique fut détruit à la première représentation. Mais, ce que je n'ai pas voulu expliquer dans une préface, je puis le dire

(1) *Voyez* la préface du Théâtre.

clairement dans des mémoires particuliers. Mademoiselle Duménil aimait le vin; elle avait coutume d'en boire un gobelet dans les entr'actes, mais assez trempé d'eau pour ne pas l'enivrer. Malheureusement, ce jour-là, son laquais le lui versa pur, à son insu. Dans le premier acte, elle venait d'être sublime et applaudie avec transport. Toute bouillante encore, elle avala ce vin, et il lui porta à la tête. Dans cet état d'ivresse et d'étourdissement, elle joua le reste de son rôle, ou plutôt le balbutia d'un air si égaré, si hors de sens, que le pathétique en devint risible; et l'on sait que, lorsqu'une fois le parterre commence à prendre le sérieux en raillerie, rien ne le touche plus, et en froid parodiste, il ne cherche qu'à s'égayer.

Comme on ne savait pas dans le public ce qui était arrivé dans la coulisse, on ne manqua point d'attribuer au rôle l'extravagance de l'actrice; et le bruit de Paris fut que le ton de ma pièce était d'une familiarité si folle et si plaisante qu'on en avait ri aux éclats.

Quoique mademoiselle Duménil ne m'aimât point, comme elle s'attribuait au moins une partie de ma disgrâce, elle crut devoir faire ses efforts pour la réparer. On redonna, malgré moi, la pièce; elle fut jouée, par les deux actrices, aussi bien qu'il était possible; le peu de monde qui la voyait y répandait de douces larmes; mais la prévention contraire une fois établie, le coup était porté. Elle ne s'en releva point, et, à la sixième représentation, je voulus qu'on l'interrompît.

Mes enfans auront lu le récit que j'ai fait ailleurs (1) de la fête qui m'attendait à Passy le jour de la première représentation des *Héraclides*, et dont le contre-temps aurait mis le comble à mon humiliation, si je n'avais eu la présence d'esprit d'en éviter le ridicule, en posant sur la tête de mademoiselle Clairon cette couronne de laurier qu'on m'offrait si mal à propos. Je ne rappelle ici cet incident que pour faire voir avec quelle assurance M. de La Poplinière avait compté sur le succès de mon ouvrage. Il persista dans l'opinion qu'il en avait eue, et son amitié redoubla de chaleur pour me tirer de l'abattement où j'étais comme anéanti.

Mon esprit, en se relevant, prit un caractère un peu plus mâle, et même une teinte de philosophie, grâce à l'adversité, grâce peut-être aussi aux liaisons que j'avais formées. Mon enchantement à Passy n'était pas tel qu'il me fît oublier Paris; et, plus souvent que n'eût voulu M. de La Poplinière, j'y faisais de petits voyages. Chez ma bonne madame Harenc, que je n'ai jamais négligée, j'avais fait connaissance avec d'Alembert et la jeune mademoiselle l'Espinasse, qui, tous les deux, y accompagnaient madame du Deffant toutes les fois qu'elle y venait souper. Je ne fais que

(1) *Voyez* la préface du Théâtre.

nommer ici ces personnages intéressans : j'en parlerai à loisir dans la suite.

Une autre société où je fus attiré, je ne sais plus comment, fut celle du baron de Holbach. Ce fut là que je connus Diderot, Helvétius, Grimm et J. J. Rousseau, avant qu'il se fût fait sauvage. Grimm, alors secrétaire et ami intime du jeune comte de Frise, neveu du maréchal de Saxe, nous donnait, chez lui, un dîner toutes les semaines; et, à ce dîner de garçon, régnait une liberté franche; mais c'était un mets dont Rousseau ne goûtait que très-sobrement. Personne mieux que lui n'observait la triste maxime de *vivre avec ses amis comme s'ils devaient être un jour ses ennemis*. Lorsque je le connus, il venait de remporter le prix d'éloquence à l'académie de Dijon, avec ce beau sophisme où il a imputé aux sciences et aux arts les effets naturels de la prospérité et du luxe des nations. Cependant il n'avait pas encore pris couleur, comme il a fait depuis, et il n'annonçait pas l'ambition de faire secte. Ou son orgueil n'était pas né, ou il se cachait sous les dehors d'une politesse timide, quelquefois même obséquieuse et tenant de l'humilité. Mais, dans sa réserve craintive, on voyait de la défiance; son regard en dessous observait tout avec une ombrageuse attention. Il se communiquait à peine, et jamais il ne se livrait. Il n'en était pas moins amicalement accueilli : comme on lui connaissait nn amour-propre inquiet, chatouilleux, facile à blesser, il était choyé, ménagé avec la même attention et la même délicatesse dont on aurait usé à l'égard d'une jolie femme bien capricieuse et bien vaine, à qui l'on aurait voulu plaire. Il travaillait alors à la musique du *Devin du Village*, et il nous chantait au clavecin les airs qu'il avait composés. Nous en étions charmés; nous ne l'étions pas moins de la manière ferme, animée et profonde dont son premier essai en éloquence était écrit. Rien de plus sincère, je dois le dire, que notre bienveillance pour sa personne, et que notre estime pour ses talens. C'est le souvenir de ce temps-là qui m'a indigné contre lui, quand je l'ai vu, pour des fadaises ou pour des torts qu'il avait lui-même, calomnier des gens qui le traitaient si bien, et ne demandaient qu'à l'aimer. J'ai vécu avec eux toute leur vie; j'aurai lieu de parler de leur esprit et de leur âme. Jamais je n'ai aperçu en eux rien de semblable au caractère que son mauvais génie leur a attribué.

A mon égard, le peu de temps que nous fûmes ensemble dans leur société se passa, entre lui et moi, froidement, sans affection, sans aversion l'un pour l'autre; nous n'eûmes ni lieu de nous plaindre, ni lieu de nous louer de notre façon d'être ensemble; et, dans ce que j'ai dit de lui, et dans ce que j'en puis dire encore, je me sens parfaitement libre de toute personnalité.

Mais le fruit que je retirai de son commerce et de son exemple fut un retour de réflexion sur l'imprudence de ma jeunesse. Voilà, disais-je, un homme qui s'est donné le temps de penser avant que d'écrire ; et moi, dans le plus difficile et le plus périlleux des arts, je me suis hâté de produire presque avant que d'avoir pensé. Vingt ans d'étude et de méditation dans le silence et la retraite ont amassé, mûri et fécondé ses connaissances ; et moi je répands mes idées lorsqu'à peine elles sont écloses et avant qu'elles aient acquis leur force et leur accroissement. Aussi voit-on dans ses premiers écrits une plénitude étonnante, une virilité parfaite ; et dans les miens, tout se ressent de la verdeur ou de la faiblesse d'un talent que l'étude et la réflexion n'ont pas assez long-temps nourri. Ma seule excuse était mon infortune et le besoin de travailler incessamment et à la hâte pour me procurer de quoi vivre. Je résolus de me tirer de cette triste situation, fallût-il renoncer aux lettres. J'avais quelque accès à la cour, et la disgrâce de M. Orri ne m'avait pas ôté toute espérance de fortune. La même femme dont le crédit l'avait fait renvoyer me savait gré d'avoir plus d'une fois été l'écho de la voix publique dans des vers où je célébrais ce qui était digne de louange dans le règne de son amant. Un petit poëme que j'avais composé sur l'établissement de l'Ecole-Militaire, monument élevé à la gloire du roi par les *Pâris*, amis de cœur de madame de Pompadour, ce petit poëme, dis-je, l'avait intéressée, et m'avait mis en faveur auprès d'elle. L'abbé de Bernis et Duclos allaient la voir ensemble tous les dimanches ; et, comme ils avaient l'un et l'autre quelque amitié pour moi, j'allais en troisième avec eux. Cette femme, à qui les plus grands du royaume et les princes du sang eux-mêmes faisaient la cour à sa toilette, simple bourgeoise, qui avait eu la faiblesse de vouloir plaire au roi et le malheur d'y réussir, était dans son élévation la meilleure femme du monde. Elle nous recevait tous les trois familièrement, quoiqu'avec des nuances de distinction très-sensibles. A l'un, elle disait d'un air léger et d'un parler bref, *bonjour, Duclos ;* à l'autre, d'un air et d'un ton plus amical, *bonjour, abbé*, en lui donnant par fois un petit soufflet sur la joue ; et à moi, plus sérieusement et plus bas, *bonjour*, *Marmontel*. L'ambition de Duclos était de se rendre important dans sa province de Bretagne ; l'ambition de l'abbé de Bernis était d'avoir un petit logement dans les combles des Tuileries, et une pension de cinquante louis sur la cassette ; mon ambition, à moi, était d'être occupé utilement pour moi-même et pour le public sans dépendre de ses caprices. C'était un travail assidu et tranquille que je sollicitais. « Je ne me sens pour la poésie qu'un talent médiocre, dis-je à madame de Pompadour ; mais je crois avoir assez de sens et d'intelligence pour remplir un emploi

dans les bureaux; et, quelque application qu'il demande, j'en suis capable. Obtenez, madame, qu'on en fasse l'épreuve; j'ose vous assurer que l'on sera content de moi. » Elle me répondit que j'étais né pour être homme de lettres; que mon dégoût pour la poésie n'était qu'un manque de courage; qu'au lieu de quitter la partie, il fallait prendre ma revanche, comme avait fait plus d'une fois Voltaire, et me relever, comme lui, d'une chute par un succès.

Je consentis, pour lui complaire, à m'exercer sur un nouveau sujet; mais je le pris trop simple et trop au-dessus de mes forces. Les sujets donnés par l'histoire me semblaient épuisés; je trouvais tous les grands intérêts du cœur humain, toutes les passions violentes, toutes les situations tragiques, en un mot, tous les grands ressorts de la terreur et de la compassion employés avant moi par les maîtres de l'art. Je me creusai la tête pour inventer une action nouvelle et hors de la route commune. Je crus l'avoir trouvée dans un sujet tout d'imagination, dont je fus d'abord engoué. Il m'offrait une exposition d'une majesté imposante (*les Funérailles de Sésostris*); il me donnait de grands caractères à peindre en contraste et en situation, et une intrigue d'un nœud si fort et si serré, qu'il serait impossible d'en prévoir la solution. Ce fut là ce qui m'étourdit sur les difficultés d'une action sans amour, toute politique et morale, et qui, pour être soutenue avec chaleur durant cinq actes, demandait toutes les ressources de l'éloquence poétique. J'y fis tout mon possible; et, soit illusion, soit excès d'indulgence, on me persuada que j'avais réussi. Madame de Pompadour me demandait souvent où en était ma nouvelle pièce; elle voulut la lire lorsqu'elle fut finie, et, avec assez de justesse, elle y fit quelques critiques de détail, mais l'ensemble lui parut bien.

Il me revient ici un souvenir qui va peut-être égayer un moment le récit de mon infortune. Tandis que le manuscrit de ma pièce était encore dans les mains de madame de Pompadour, je me présentai un dimanche à sa toilette, dans ce salon où refluait la foule des courtisans qui venaient d'assister au lever du roi. Elle en était environnée, et, soit qu'il y eût quelqu'un qui lui choquât la vue, soit qu'elle voulût faire diversion à l'ennui que tout ce monde lui causait, dès qu'elle m'aperçut : « J'ai à vous parler, » me dit-elle; et, quittant sa toilette, elle passa dans son cabinet, où je la suivis. C'était tout simplement pour me rendre mon manuscrit, où elle avait crayonné ses notes. Elle fut cinq ou six minutes à m'indiquer les endroits notés et à m'expliquer ses critiques. Cependant tout le cercle des courtisans était debout autour de la toilette à l'attendre. Elle reparut, et moi, cachant mon manuscrit, je vins modestement me remettre à ma place. Je me doutais

bien de l'effet qu'aurait produit un incident si singulier; mais l'impression qu'il fit sur les esprits passa de très-loin mon attente. Tous les regards se fixèrent sur moi, de tous côtés on m'adressa de petits saluts imperceptibles, de doux sourires d'amitié, et, avant de sortir du salon, je fus invité à dîner au moins pour toute la semaine. Le dirai-je? Un homme titré, un homme décoré, avec qui j'avais dîné quelquefois chez M. de La Poplinière, le M. D. S., se trouvant à côté de moi, me prit la main, et me dit tout bas : « Vous ne voulez donc pas reconnaître vos anciens amis? » Je m'inclinai confus de sa bassesse, et je dis en moi-même : « Oh! qu'est-ce donc que la faveur, si son ombre seule me donne une si singulière importance? »

Les comédiens furent séduits à la lecture, comme madame de Pompadour, par la beauté des mœurs dont j'avais décoré les derniers actes de ma pièce. Mais au théâtre leur faiblesse fut manifeste, et d'autant plus sentie, que j'avais mis plus de véhémence et de chaleur dans les premiers. Des combats de générosité et de vertu n'avaient rien de tragique. Le public s'ennuya de n'être point ému, et ma pièce tomba. Pour cette fois, je reconnus que le public avait raison.

Je rentrai chez moi, déterminé à ne plus travailler pour le théâtre; et, par un exprès, j'écrivis sur-le-champ à madame de Pompadour, qui était à Bellevue, pour lui apprendre mon malheur, et lui renouveler avec instance la prière que je lui avais faite d'obtenir que je fusse employé plus utilement que je ne l'étais dans un art pour lequel je n'étais pas né.

Elle était à table avec le roi lorsqu'elle reçut ma lettre, et le roi lui ayant permis de la lire : « La pièce nouvelle est tombée, lui dit-elle; et savez-vous, Sire, qui me l'apprend? L'auteur lui-même. Le malheureux jeune homme! je voudrais bien avoir dans ce moment un emploi à lui offrir pour le consoler. » Son frère, le marquis de Marigny, qui était de ce souper, lui dit qu'il avait une place de secrétaire des bâtimens à me donner, si elle voulait. « Ah! dès demain, dit-elle, écrivez-lui, je vous en prie; » et le roi parut satisfait qu'on me donnât cette consolation.

Cette lettre, où du ton le plus aimable et le plus obligeant M. de Marigny m'offrait une place peu lucrative, disait-il, mais tranquille, et qui me laisserait des loisirs à donner aux muses, me causa un mouvement de joie et de reconnaissance dont ma réponse fut l'expression. Je me crus sauvé dans un port après mon naufrage, et j'embrassai la terre hospitalière qui m'assurait un doux repos.

M. de La Poplinière n'apprit pas sans quelque chagrin que je me séparais de lui. Dans ses plaintes, il répéta ce qu'il m'avait

dit bien des fois, que je n'aurais pas dû m'inquiéter de mon avenir, et que son intention avait été d'en prendre soin. Je lui répondis qu'en renonçant à l'état d'homme de lettres, mon intention n'avait pas été de vivre en homme oisif et inutile; mais que je n'en étais pas moins reconnaissant de ses bontés. En effet, je serais ingrat si, après avoir dit la part qu'il avait eue involontairement au mal que je me faisais à moi-même, je n'ajoutais pas qu'à bien d'autres égards le temps que je passais auprès de lui doit être cher à mon souvenir, et par les sentimens d'estime et de confiance qu'il me marquait lui-même, et par la bienveillance qu'il inspirait pour moi à tous ceux qui voulaient l'entendre parler de mon bon naturel; car c'était là surtout ce qu'il louait en moi.

Chez lui se succédaient, comme dans un tableau mouvant, des personnages différens de mœurs, d'esprit, de caractère. J'y voyais fréquemment les ambassadeurs de l'Europe, et je m'instruisais avec eux. Ce fut là que je connus le comte de Kaunitz, alors ambassadeur de la cour de Vienne, et depuis le plus célèbre homme d'état de l'Europe. Il m'avait pris en amitié; j'allais assez souvent dîner chez lui, au palais Bourbon, et il me parlait de Paris et de Versailles en homme qui les voyait bien. Cependant, je dois avouer que ce qui me frappait le plus en lui était la délicatesse et la vanité d'une âme efféminée. Je le croyais plus occupé du soin de sa santé, de sa figure, et singulièrement de sa coiffure et de son teint, que des intérêts de sa cour. Je le surpris un jour, au retour d'une promenade de chasse, s'étant enduit la peau du visage d'un jaune d'œuf pour enlever le hâle; et j'ai appris long-temps après du comte de Par, son cousin, homme naïf et simple, que tout le temps de ce long et glorieux ministère où il a été l'âme du conseil de Vienne, il a conservé dans son luxe, dans sa mollesse, dans tous les soins minutieux de sa parure et de sa personne, le même caractère que je lui avais connu. C'est, de tous les hommes que j'ai vus dans le monde, celui sur le compte duquel je me suis le plus lourdement trompé. Je me souviens pourtant de quelques uns de ses propos qui auraient dû me donner à penser sur la trempe de son esprit et de son âme.

« Que dit-on de moi dans le monde? me demanda-t-il un jour. — On dit, monsieur l'ambassadeur, que V. E. ne soutient pas l'idée de magnificence qu'on en avait conçue à son arrivée à Paris. La première ambassade de l'Europe, une grande fortune, un palais pour hôtel, la pompe la plus fastueuse dans l'entrée que vous avez faite, annonçaient pour votre maison et pour votre façon de vivre plus de luxe et plus de splendeur. Une table somptueuse, des festins et des fêtes; le bal surtout, le bal dans vos

superbes salons, c'était là ce qu'on attendait, et l'on ne voit rien de tout cela. Vous vivez avec des femmes de finance, comme un simple particulier, et vous négligez le grand monde et de la ville et de la cour. — Mon cher Marmontel, me dit-il, je ne suis ici que pour deux choses; pour les affaires de ma souveraine, et je les fais bien; pour mes plaisirs, et, sur cet article, je n'ai à consulter que moi. La représentation m'ennuierait et me gênerait, voilà pourquoi je m'en dispense. Il n'y a pas à Versailles une intrigante qui vaille la peine d'être gagnée. Qu'irais-je faire avec ces femmes? Leur tri? leur triste cavagnole? J'ai deux personnes à ménager, le roi et sa maîtresse: je suis bien avec tous les deux. » Ce discours n'était pas d'un homme frivole et léger.

Au reste, ses petits dîners étaient fort bons: Merci, Staremberg, Seckendorf, tous les trois ses gentilshommes d'ambassade, ou plutôt ses disciples, m'y traitaient avec bienveillance; nous causions assez gaiement, et un flacon de vin de Tokai animait la fin du repas.

Un personnage tout différent du comte de Kaunitz, et plus aimant et plus aimable, était ce lord d'Albemarle, ambassadeur d'Angleterre, qui mourut à Paris, aussi regretté parmi nous que dans sa patrie. C'était, par excellence, ce qu'on appelle un galant homme; noble, sensible, généreux, plein de loyauté, de franchise, de politesse et de bonté, et il réunissait ce que les deux caractères de l'Anglais et du Français ont de meilleur et de plus estimable. Il avait pour maîtresse une fille accomplie, et à qui l'envie elle-même n'a jamais reproché que de s'être donnée à lui. Je m'en fis une amie; c'était un moyen sûr de me faire un ami de milord d'Albemarle. Le nom de cette aimable personne était Gaucher: son nom d'enfance et de caresse était Lolote. C'était à elle que son amant disait, un soir qu'elle regardait fixement une étoile: *Ne la regardez pas tant, ma chère; je ne puis vous la donner.* Jamais l'amour ne s'est exprimé plus délicatement. Celui de milord honorait son objet par la plus haute estime et par le respect le plus tendre, et il n'était pas le seul qui eût pour elle ces sentimens. Aussi sage que belle, un seul homme avait su lui plaire, et la plus excusable des erreurs où l'extrême jeunesse induise l'innocence avait pris en elle un caractère de noblesse et d'honnêteté que le vice n'a jamais eu. Fidélité, décence, désintéressement, rien ne manquait à son amour, pour être vertueux, que d'être légitime. Ces deux amans auraient été le plus parfait modèle des époux.

Le caractère de mademoiselle Gaucher était naïvement exprimé dans toute sa personne. Il y avait dans sa beauté je ne sais quoi de romantique et de fabuleux, qu'on n'avait vu jusque-là qu'en

idée. Sa taille avait la majesté du cèdre, la souplesse du peuplier; sa démarche était indolente; mais, dans la négligence de son maintien, c'était un naturel plein de bienséance et de grâce. C'est d'après son image, présente à ma pensée, que j'ai peint autrefois la Bergère des Alpes. Une imagination vive et une raison froide donnaient à son esprit beaucoup de l'air de celui de Montaigne. C'était son livre favori et sa lecture habituelle : son langage en était imbu; il en avait la naïveté, la couleur, l'abandon, bien souvent le tour énergique et le bonheur d'expression.

Autant qu'il est possible d'être charmé d'une femme, sans être amoureux d'elle, autant j'étais charmé de celle-ci. Après la conversation de Voltaire, la plus ravissante pour moi était la sienne. Nous devînmes amis intimes dès que nous nous fûmes connus.

Elle perdit milord d'Albemarle : il lui avait assuré, je crois, deux mille écus de rente; c'était là toute sa fortune. La douleur qu'elle ressentit de cette mort fut profonde, mais courageuse; et, en m'affligeant avec elle, je ne laissai pas de l'aider à soutenir décemment son malheur. Tous les amis de milord étaient les siens; ils lui restèrent tous fidèles. Le duc de Biron, le marquis de Castries et quelques autres du même étage, composaient sa société. Heureuse, si, d'une situation si douce et dont elle était satisfaite, elle n'eût pas été jetée, par une espèce de fatalité, dans un état qui n'était pas le sien!

Sa santé s'était affaiblie; on en prit de l'inquiétude, et on lui conseilla les eaux de Barége. En passant et en repassant par Montauban, elle fut honorablement traitée par le commandant, le comte d'Hérouville; et, en arrivant à Paris, elle reçut de lui une lettre à peu près conçue en ces mots : « Je suis empoisonné. Tout mon domestique l'est comme moi. Venez, mademoiselle, venez à mon secours, et amenez-moi un médecin. Je n'ai confiance qu'en vous. » Elle partit en chaise de poste avec un médecin habile, et M. d'Hérouville fut sauvé. Il s'était déjà pris pour elle de cet enthousiasme qui, dans les vieillards à tête vive, ressemble beaucoup à l'amour. Le service qu'elle lui avait rendu ne fit qu'y ajouter encore. Il l'avait vue à la tête de sa maison y rétablir l'ordre et le calme, rendre l'espérance à ses gens à qui le vert-de-gris déchirait les entrailles, le rassurer lui-même, et, de concert avec le docteur Malouet, faire au moral, de son côté, son office de médecin. Tant de zèle et tant de courage l'avaient ravi d'admiration; et, dès qu'il fut hors de danger, il ne sut lui exprimer sa reconnaissance qu'en lui disant, comme Médor à Angélique :

Vous servir est ma seule envie :
J'en fais mon espoir le plus doux :

Vous m'avez conservé la vie ;
Je ne la chéris que pour vous.

Elle fut assez sage pour résister d'abord à ses instances ; mais elle eut la faiblesse d'y céder à la fin, à condition cependant que leur mariage serait secret : il le fut quelque temps ; mais elle devint mère ; il fallut le rendre public.

Alors la seule conduite sage à tenir pour l'un et pour l'autre (et ce fut le conseil que je donnai à mon amie), ç'aurait été de se confiner dans une société d'hommes qu'ils auraient choisie à leur gré ; de la rendre agréable, et, s'il était possible, attrayante aussi pour les femmes, ou de se passer d'elles sans faire semblant d'y penser. Madame d'Hérouville sentait parfaitement que cette conduite était la seule qui lui convînt ; mais son époux, impatient de la produire dans le monde, voulut faire violence à l'opinion. Malheureuse imprudence ! il aurait dû savoir que cette opinion tenait au plus grand intérêt des femmes ; et que, déjà trop indignées que les filles leur enlevassent et leurs époux et leurs amans, elles étaient bien résolues à ne jamais souffrir qu'elles vinssent encore usurper leur état, et en jouir au milieu d'elles. Il se flatta qu'en faveur de sa femme, un si beau caractère, un mérite si rare, tant de qualités estimables, tant de décence et de sagesse dans sa faiblesse même la feraient oublier. Il fut cruellement détrompé de sa folle erreur : elle essuya des humiliations, et elle en mourut de douleur.

Ce fut aussi dans la maison de M. de La Poplinière que je me liai avec la famille Chalut dont j'aurai lieu plus d'une fois de me louer dans ces *Mémoires*, et que j'ai vu s'éteindre sous mes yeux.

Enfin je dus au voisinage de la maison de campagne où j'étais, et de celle de madame de Tencin, à Passy, l'avantage de voir quelquefois tête à tête cette femme extraordinaire. Je m'étais refusé à l'honneur d'être admis à ses dîners de gens de lettres ; mais, lorsqu'elle venait se reposer dans sa retraite, j'allais y passer avec elle les momens où elle était seule, et je ne puis exprimer l'illusion que me faisait son air de nonchalance et d'abandon. Madame de Tencin, la femme du royaume qui dans sa politique remuait le plus de ressorts et à la ville et à la cour, n'était pour moi qu'une vieille indolente. « Vous n'aimez pas, me disait-elle, ces assemblées de beaux esprits ; leur présence vous intimide ; eh bien, venez causer avec moi dans ma solitude, vous y serez plus à votre aise, et votre naturel s'accommodera mieux de mon épais bon sens. » Elle me faisait raconter mon histoire, dès mon enfance, entrait dans tous mes intérêts, s'affectait de tous mes chagrins, raisonnait avec moi mes vues et mes espérances, et semblait n'avoir

dans la tête autre chose que mes soucis. Ah ! que de finesse d'esprit, de souplesse et d'activité, cet air naïf, cette apparence de calme et de loisir, ne me cachaient-ils pas? Je ris encore de la simplicité avec laquelle je m'écriais en la quittant : *La bonne femme!* Le fruit que je tirai de ses conversations, sans m'en apercevoir, fut une connaissance du monde plus saine et plus approfondie. Par exemple, je me souviens de deux conseils qu'elle me donna ; l'un fut de m'assurer une existence indépendante des succès littéraires, et de ne mettre à cette loterie que le superflu de mon temps. « Malheur, me disait-elle, à qui attend tout de sa plume ; rien de plus casuel. L'homme qui fait des souliers est sûr de son salaire; l'homme qui fait un livre ou une tragédie, n'est jamais sûr de rien. » L'autre conseil fut de me faire des amies plutôt que des amis. « Car, au moyen des femmes, disait-elle, on fait tout ce qu'on veut des hommes; et puis ils sont les uns trop dissipés, les autres trop préoccupés de leurs intérêts personnels, pour ne pas négliger les vôtres ; au lieu que les femmes y pensent, ne fût-ce que par oisiveté. Parlez ce soir à votre amie de quelque affaire qui vous touche; demain à son rouet, à sa tapisserie, vous la trouverez y rêvant, cherchant dans sa tête le moyen de vous y servir. Mais de celle que vous croirez pouvoir vous être utile, gardez-vous bien d'être autre chose que l'ami; car, entre amans, dès qu'il survient des nuages, des brouilleries, des ruptures, tout est perdu. Soyez donc auprès d'elle assidu, complaisant, galant même si vous voulez, mais rien de plus, entendez-vous? Ainsi dans tous nos entretiens, le naturel de son langage m'en imposait si bien, que je ne pris jamais son esprit que pour du bon sens.

Une liaison d'une autre espèce avec Cury et ses camarades, intendans des Menus-Plaisirs, date pour moi du même temps. Elle me coûta cher, comme on le verra dans la suite. Quant à présent, voici quelle en fut l'occasion : Quinault était l'un de mes poëtes les plus chéris. Sensible à l'harmonie de ses beaux vers, charmé de l'élégante facilité de son style, je ne lisais jamais les belles scènes de *Proserpine*, de *Thésée* et d'*Armide*, qu'il ne me prît envie de faire un opéra, non sans quelque espérance d'écrire comme lui, vaine présomption de jeunesse, mais qui faisait l'éloge du poëte qui me l'inspirait; car l'un des caractères du vrai beau, comme a dit Horace, est d'être en apparence facile à imiter, et en effet inimitable:

Ut sibi quivis
Speret idem, sudet multùm, frustràque laboret
Ausus idem.

D'un autre côté, je passais ma vie avec Rameau; je le voyais

travailler sur de mauvais poëmes, et j'aurais bien voulu lui en donner de meilleurs.

J'étais dans ces dispositions, lorsqu'à la naissance du duc de Bourgogne le prévôt des marchands, Bernage, vint me proposer à Passy de faire avec Rameau un opéra relatif à cet heureux événement, et susceptible d'un grand spectacle. Il fallait que, dans cet ouvrage, paroles et musique, tout fût fait à la hâte et à jour nommé.

On se doute bien que de part et d'autre la besogne fut ébauchée. Cependant, comme *Acanthe* et *Céphise* était un spectacle à grande machine, le mouvement du théâtre, la beauté des décorations, quelques grands effets d'harmonie, et peut-être aussi l'intérêt des situations le soutinrent. Il eut, je crois, quatorze représentations; c'était beaucoup pour un ouvrage de commande.

Je fis moins mal deux actes détachés que Rameau voulut bien encore mettre en musique, *la Guirlande* et *les Sybarites*. Ils eurent tous deux du succès; mais j'entendais dans nos concerts des morceaux d'une mélodie après laquelle la musique française me semblait lourde et monotone. Ces airs, ces duo, ces récits mesurés dont les Italiens composaient la scène lyrique, me charmaient l'oreille et me ravissaient l'âme. J'en étudiais les formes, j'essayais d'y plier et d'y accommoder notre langue, et j'aurais voulu que Rameau entreprît avec moi de transporter sur notre théâtre ces richesses et ces beautés; mais Rameau déjà vieux n'était pas disposé à changer de manière; et, dans celle des Italiens, ne voulant voir que le vice et l'abus, il feignait de la mépriser. Le plus bel air de Leo, de Vinci, ou de Pergolèse, de Jomelli, le faisait fuir d'impatience: ce ne fut que long-temps après que je trouvai des compositeurs en état de m'entendre et de me seconder. Dès-lors pourtant je fus connu à l'Opéra parmi les amateurs, à la tête desquels, soit pour le chant, soit pour la danse, soit aussi pour la volupté, se distinguaient dans les coulisses les intendans des Menus-Plaisirs. Je m'engageai dans leur société par cette douce inclination qui naturellement nous porte à jouir de la vie, et leur commerce avait pour moi d'autant plus d'attrait, qu'il m'offrait, au sein de la joie, des traits de caractère d'une originalité piquante, et des saillies de gaieté du meilleur goût et du meilleur ton. Cury, le chef de la bande joyeuse, était homme d'esprit, bon plaisant, d'un sel fin dans son sérieux ironique, et plus espiègle que malin. L'épicurien Tribou, disciple du père Porée et l'un de ses élèves les plus chéris, depuis acteur de l'Opéra, et après avoir cédé la scène à Géliote, vivant libre et content de peu, était charmant dans sa vieillesse, par une humeur anacréontique qui ne l'abandonnait jamais. C'est le seul homme que j'aie vu prendre congé

gaiement des plaisirs du bel âge, se laisser doucement aller au courant des années, et dans leur déclin conserver cette philosophie *verte*, *gaie* et *naïve*, que Montaigne lui-même n'attribuait qu'à la jeunesse. Un caractère d'une autre trempe, et aussi aimable à sa manière, était celui de Géliote : doux, riant, *amistoux*, pour me servir d'un mot de son pays, qui le peint de couleur natale, il portait sur son front la sérénité du bonheur, et, en le respirant lui-même, il l'inspirait. En effet, si l'on me demande quel est l'homme le plus complètement heureux que j'aie vu en ma vie, je répondrai, c'est Géliote. Né dans l'obscurité et enfant de chœur d'une église de Toulouse dans son adolescence, il était venu de plein vol débuter sur le théâtre de l'Opéra, et il y avait eu le plus brillant succès : dès ce moment il avait été, et il était encore l'idole du public. On tressaillait de joie dès qu'il paraissait sur la scène ; on l'écoutait avec l'ivresse du plaisir ; et toujours l'applaudissement marquait le repos de sa voix. Cette voix était la plus rare que l'on eût entendue, soit par le volume et la plénitude des sons, soit par l'éclat perçant de son timbre argentin. Il n'était ni beau ni bien fait ; mais pour s'embellir il n'avait qu'à chanter ; on eût dit qu'il charmait les yeux en même temps que les oreilles. Les jeunes femmes en étaient folles : on les voyait à demi-corps élancées hors de leurs loges, donner en spectacle elles-mêmes l'excès de leur émotion ; et plus d'une des plus jolies, voulait bien la lui témoigner. Bon musicien, son talent ne lui donnait aucune peine, et son état n'avait pour lui aucun de ses désagrémens. Chéri, considéré parmi ses camarades, avec lesquels il était sur le ton d'une politesse amicale, mais sans familiarité, il vivait en homme du monde, accueilli, désiré partout. D'abord c'était son chant que l'on voulait entendre ; et pour en donner le plaisir, il était d'une complaisance dont on était charmé autant que de sa voix. Il s'était fait une étude de choisir et d'apprendre nos plus jolies chansons, et il les chantait sur sa guitare avec un goût délicieux ; mais bientôt on oubliait en lui le chanteur, pour jouir des agrémens de l'homme aimable ; et son esprit, son caractère, lui faisaient, dans la société, autant d'amis qu'il avait eu d'admirateurs. Il en avait dans la bourgeoisie, il en avait dans le plus grand monde ; et, partout simple, doux et modeste, il n'était jamais déplacé. Il s'était fait, par son talent, et par les grâces qu'il lui avait obtenues, une petite fortune honnête ; et le premier usage qu'il en avait fait, avait été de mettre sa famille à son aise. Il jouissait, dans les bureaux et les cabinets des ministres, d'un crédit très-considérable ; car c'était le crédit que donne le plaisir ; et il l'employait à rendre dans la province où il était né des services essentiels. Aussi y était-il adoré. Tous les ans

il lui était permis, en été, d'y faire un voyage, et, de Paris à Pau, sa route était connue; le temps de son passage était marqué de ville en ville; partout des fêtes l'attendaient; et, à ce propos, je dois dire ce que j'ai su de lui à Toulouse, avant mon départ. Il avait deux amis dans cette ville, à qui jamais personne ne fut préféré : l'un était le tailleur chez lequel il avait logé; l'autre son maître de musique, lorsqu'il était enfant de chœur. La noblesse, le parlement, se disputaient le second souper que Géliote ferait à Toulouse; mais, ponr le premier, on savait qu'il était invariablement réservé à ses deux amis. Homme à bonnes fortunes, autant et plus qu'il n'aurait voulu l'être, il était renommé pour sa discrétion; et, de ses nombreuses conquêtes, on n'a connu que celles qui ont voulu s'afficher. Enfin, parmi tant de prospérités, il n'a jamais excité l'envie, et je n'ai jamais ouï dire que Géliote eût un ennemi.

Le reste de la société des Menus-Plaisirs était tout simplement des amis de la joie; et, parmi ceux-là, je puis dire que je tenais mon coin avec quelque distinction.

Or, après les dîners joyeux que je venais de faire avec ces messieurs-là, qu'on s'imagine me voir passer à l'école des philosophes, et aux spectacles des bouffons nouvellement arrivés d'Italie, dans le fameux coin de la reine, me glisser parmi les Diderot, les d'Alembert, les Buffon, les Turgot, les d'Holbach, les Helvétius, les Rousseau, tous brûlans de zèle pour la musique italienne, pleins d'ardeur pour élever cet édifice immense de l'Encyclopédie, dont on jetait les fondemens; on dira de moi en petit ce qu'Horace a dit d'Aristippe.

Omnis Aristippum decuit color, et status et res.

Oui, j'en conviens, tout m'était bon, le plaisir, l'étude, la table, la philosophie; j'avais du goût pour la sagesse avec les sages; mais je me livrais volontiers à la folie avec les fous. Mon caractère était encore flottant, variable et discors. J'adorais la vertu; je cédais à l'exemple et à l'attrait du vice. J'étais content, j'étais heureux, lorsque dans la petite chambre de d'Alembert, chez sa bonne vitrière, faisant avec lui, tête à tête, un dîner frugal, je l'entendais, après avoir chiffré tout le matin de sa haute géométrie, me parler en homme de lettres, plein de goût, d'esprit et de lumières; ou que sur la morale déployant à mes yeux la sagesse d'un esprit mûr et l'enjouement d'une âme jeune et libre, il parcourait le monde d'un œil de Démocrite, et me faisait rire aux dépens de la sottise et de l'orgueil. J'étais heureux aussi, mais d'une autre façon plus légère et plus fugitive, lorsqu'au milieu d'une volée de jeux et de plaisirs échappés des coulisses, à table

entre nos amateurs, parmi les nymphes et les grâces, quelquefois parmi les bacchantes, je n'entendais vanter que l'amour et le vin. Je quittai tout cela pour me rendre à Versailles; mais, avant de me séparer des chefs de l'entreprise de l'Encyclopédie, je m'engageai à y contribuer dans la partie de la littérature, et, encouragé par les éloges qu'ils donnèrent à mon travail, j'ai fait plus que je n'espérais et plus qu'on n'attendait de moi.

Voltaire alors était absent de Paris; il était en Prusse. Le fil de mon récit a paru me distraire de mes relations avec lui; mais jusqu'à son départ elles avaient été les mêmes, et les chagrins qu'il avait éprouvés semblaient encore avoir resserré nos liens. De ces chagrins le plus vif un moment fut celui de la mort de la marquise du Châtelet; mais, à ne rien dissimuler, je reconnus dans cette occasion, comme j'ai fait souvent, la mobilité de son âme. Lorsque j'allai lui témoigner la part que je prenais à son affliction: « Venez, me dit-il en me voyant, venez partager ma douleur. J'ai perdu mon illustre amie; je suis au désespoir, je suis inconsolable. » Moi, à qui il avait dit souvent qu'elle était comme une furie attachée à ses pas, et qui savais qu'ils avaient été plus d'une fois dans leurs querelles aux couteaux tirés l'un contre l'autre, je le laissai pleurer et je parus m'affliger avec lui. Seulement pour lui faire apercevoir, dans la cause même de cette mort, quelque motif de consolation, je lui demandai de quoi elle était morte. — « De quoi! ne le savez-vous pas? Ah! mon ami! il me l'a tuée! le brutal. Il lui a fait un enfant. » C'était de Saint-Lambert, de son rival, qu'il me parlait. Et le voilà me faisant l'éloge de cette femme incomparable, et redoublant de pleurs et de sanglots. Dans ce moment arrive l'intendant Chauvelin, qui lui fait je ne sais quel conte assez plaisant, et Voltaire de rire aux éclats avec lui. Je ris aussi en m'en allant, de voir dans ce grand homme la facilité d'un enfant à passer d'un extrême à l'autre dans les passions qui l'agitaient. Une seule était fixe en lui et comme inhérente à son âme; c'était l'ambition et l'amour de la gloire, et, de tout ce qui flatte et nourrit cette passion, rien ne lui était indifférent.

Ce n'était pas assez pour lui d'être le plus illustre des gens de lettres, il voulait être homme de cour. Dès sa jeunesse la plus tendre, il avait pris la flatteuse habitude de vivre avec les grands. D'abord, la maréchale de Villars, le grand-prieur de Vendôme, et depuis, le duc de Richelieu, le duc de La Vallière, les Boufflers, les Montmorency avaient été son monde. Il soupait avec eux habituellement, et l'on sait avec quelle familiarité respectueuse il avait l'art de leur écrire et de leur parler. Des vers légèrement et délicatement flatteurs, une conversation non moins séduisante que ses poésies, le faisaient chérir et fêter parmi cette noblesse. Or,

cette noblesse était admise aux soupers du roi. Pourquoi lui n'en était-il pas ? C'était l'une de ses envies. Il rappelait l'accueil que Louis-le-Grand faisait à Boileau et à Racine ; il disait qu'Horace et Virgile avaient l'honneur d'approcher d'Auguste ; que l'Énéide avait été lue dans le cabinet de Livie. Addison et Prior valaient-ils mieux que lui ? Et dans leur patrie n'avaient-ils pas été employés honorablement, l'un dans le ministère, et l'autre en ambassade ? La place d'historiographe était déjà pour lui une marque de confiance ; et quel autre avant lui l'avait remplie avec autant d'éclat ? Il avait acheté une charge de gentilhomme ordinaire de la chambre du roi : cette charge, communément assez oiseuse, donnait pourtant le droit d'être envoyé auprès des souverains pour des commissions légères, et il s'était flatté que, pour un homme comme lui, ces commissions ne se borneraient pas à de stériles complimens de félicitation et de condoléance. Il voulait, comme on dit, faire son chemin à la cour ; et, lorsqu'il avait un projet dans la tête, il y tenait obstinément : l'une de ses maximes était ces mots de l'Évangile : *Regnum cœlorum vim patitur et violenti rapiunt illud* : il employa donc à s'introduire auprès du roi, tous les moyens imaginables.

Lorsque madame d'Étioles, depuis marquise de Pompadour, fut annoncée pour maîtresse du roi, et avant même qu'elle fût déclarée, il s'empressa de lui faire sa cour. Il réussit aisément à lui plaire ; et, en même temps qu'il célébrait les victoires du roi, il flattait sa maîtresse en faisant pour elle de jolis vers. Il ne doutait pas que par elle il obtînt la faveur d'être admis aux soupers des petits cabinets, et je suis persuadé qu'elle l'aurait voulu.

Transplantée à la cour, et assez mal instruite du caractère et des goûts du roi, elle avait d'abord espéré de l'amuser par ses talens. Sur un théâtre particulier, elle jouait devant lui de petits actes d'opéra, dont quelques uns étaient faits pour elle, et dans lesquels son jeu, sa voix, son chant, étaient justement applaudis. Voltaire, en faveur auprès d'elle, s'avisa de vouloir diriger ce spectacle. L'alarme en fut au camp des gentilshommes de la chambre et des intendans des Menus-Plaisirs. C'était empiéter sur leurs droits, et ce fut entre eux une ligue pour éloigner de là un homme qui les aurait tous dominés, s'il avait plu au roi autant qu'à sa maîtresse ; mais on savait que le roi ne l'aimait pas, et que son empressement à se produire ajoutait encore à ses préventions contre lui. Peu touché des louanges qu'il lui avait données dans son panégyrique, il ne voyait en lui qu'un philosophe impie et qu'un flatteur ambitieux. A grand'peine avait-il enfin consenti à ce qu'il fût reçu à l'Académie Française. Sans compter les amis de la religion, qui n'étaient point les amis de Voltaire, il avait à l'entour du roi

des jaloux et des envieux de la faveur qu'on lui voyait briguer, et ceux-là étaient attentifs à censurer ce qu'il faisait pour plaire. A leur gré, le poëme de Fontenoy n'était qu'une froide gazette; le panégyrique du roi était inanimé, sans couleur et sans éloquence; les vers à madame de Pompadour furent taxés d'indécence et d'indiscrétion, et dans ces vers surtout,

> Soyez tous deux sans ennemis,
> Et gardez tous deux vos conquêtes,

on fit sentir au roi qu'il était messéant de le mettre au niveau et de pair avec sa maîtresse.

Au mariage du dauphin avec l'infante d'Espagne, il fut aisé de relever l'inconvenance et le ridicule d'avoir donné pour spectacle à l'infante, cette *Princesse de Navarre*, qui véritablement n'était pas faite pour réussir. Je n'en dis pas de même de l'opéra du *Temple de la Gloire :* l'idée en était grande, le sujet bien conçu et dignement exécuté. Le troisième acte, dont le héros était Trajan, présentait une allusion flatteuse pour le roi : c'était un héros juste, humain, généreux, pacifique, et digne de l'amour du monde, à qui le temple de la gloire était ouvert. Voltaire n'avait pas douté que le roi ne se reconnût dans cet éloge. Après le spectacle, il se trouva sur son passage; et voyant que sa majesté passait sans lui rien dire, il prit la liberté de lui demander : *Trajan est-il content ?* Trajan, surpris et mécontent qu'on osât l'interroger, répondit par un froid silence; et toute la cour trouva mauvais que Voltaire eût osé questionner le roi.

Pour l'éloigner, il ne s'agissait que d'en détacher la maîtresse, et le moyen que l'on prit pour cela fut de lui opposer Crébillon.

Celui-ci, vieux et pauvre, vivait avec ses chiens, dans le fond du marais, travaillant à bâtons rompus à ce *Catilina* qu'il annonçait depuis dix ans, et dont il lisait çà et là quelques lambeaux de scènes qu'on trouvait admirables. Son âge, ses succès, ses mœurs un peu sauvages, son caractère soldatesque, sa figure vraiment tragique, l'air, le ton imposant, quoique simple, dont il récitait ses vers âpres et durs, la vigueur, l'énergie qu'il donnait à son expression, tout concourait à frapper les esprits d'une sorte d'enthousiasme. J'ai entendu applaudir avec transport, par des gens qui n'étaient pas bêtes, ces vers qu'il avait mis dans la bouche de Cicéron :

> Catilina, je crois que tu n'es point coupable;
> Mais, si tu l'es, tu n'es qu'un homme détestable;
> Et je ne vois en toi que l'esprit et l'éclat
> Du plus grand des mortels, ou du plus scélérat.

Le nom de Crébillon était le mot de ralliement des ennemis de

Voltaire. *Electre* et *Rhadamiste*, qu'on jouait quelquefois encore, attiraient peu de monde ; tout le reste des tragédies de Crébillon était oublié, tandis que, de Voltaire, *Œdipe*, *Alzire*, *Mahomet*, *Zaïre*, *Mérope*, occupaient le théâtre dans tout l'éclat d'un plein succès. Le parti du vieux Crébillon, peu nombreux, mais bruyant, ne laissait pas de l'appeler le Sophocle de notre siècle, et, même parmi les gens de lettres, les Marivaux disaient que, devant le génie de Crébillon, devait pâlir et s'éclipser tout le bel esprit de Voltaire.

On parla devant madame de Pompadour de ce grand homme abandonné, qu'on laissait vieillir sans secours, parce qu'il était sans intrigue. C'était la prendre par son endroit sensible. « Que dites-vous ? s'écria-t-elle ; Crébillon est pauvre et délaissé ! » Aussitôt elle obtint pour lui du roi une pension de cent louis sur sa cassette.

Crébillon s'empressa d'aller remercier sa bienfaitrice. Une légère incommodité la tenait dans son lit, lorqu'on le lui annonça ; elle le fit entrer. La vue de ce beau vieillard l'attendrit ; elle le reçut avec une grâce touchante. Il en fut ému ; et, comme il se penchait sur son lit pour lui baiser la main, le roi parut. « Ah ! madame, s'écria Crébillon, le roi nous a surpris ; je suis perdu. » Cette saillie d'un vieillard de quatre-vingts ans plut au roi. Le succès de Crébillon fut décidé. Tous les Menus-Plaisirs se répandirent en éloges de son génie et de ses mœurs. « Il avait, disait-on, de la fierté, » mais point d'orgueil, et encore moins de vaine gloire. Son in- » fortune était la preuve de son désintéressement. C'était un ca- » ractère antique et vraiment l'homme dont le génie honorait » le règne du roi. » On parlait de *Catilina* comme de la merveille du siècle. Madame de Pompadour voulut l'entendre. Le jour fut pris pour cette lecture ; le roi, invisible et présent, l'entendit. Elle eut un plein succès ; et, lorsque *Catilina* fut mis au théâtre, madame de Pompadour, accompagnée d'une volée de courtisans, vint assister à ce spectacle avec le plus vif intérêt. Peu de temps après, Crébillon obtint la faveur d'une édition de ses œuvres à l'imprimerie du Louvre, aux dépens du trésor royal. Dès ce temps-là, Voltaire fut froidement reçu, et cessa d'aller à la cour.

On sait quelle avait été sa relation avec le prince royal de Prusse. Ce prince, devenu roi, lui marquait les mêmes bontés ; et la manière infiniment flatteuse dont Voltaire y répondait, n'avait peut-être pas laissé de contribuer en secret à lui aliéner l'esprit de Louis XV. Le roi de Prusse donc, en relation avec Voltaire, n'avait cessé, depuis son avénement à la couronne, de l'inviter à l'aller voir ; et la faveur dont Crébillon jouissait à la cour l'ayant

piqué au vif, avait décidé son voyage. Mais, avant de partir, il avait voulu se venger de ce désagrément, et il s'y était pris en grand homme : il avait attaqué son adversaire corps à corps pour se mesurer avec lui dans les sujets qu'il avait traités, ne s'abstenant que de *Rhadamiste*, d'*Atrée* et de *Pyrrhus*; de l'un sans doute par respect, de l'autre par horreur, et du troisième par dédain d'un sujet ingrat et fantasque.

Il commença par *Sémiramis*; et la manière grande et tragique dont il en conçut l'action, la couleur sombre, orageuse et terrible qu'il y répandit, le style magique qu'il y employa, la majesté religieuse et formidable dont il la remplit, les situations et les scènes déchirantes qu'il en tira, l'art enfin dont il sut en préparer, en établir, en soutenir le merveilleux, étaient bien faits pour anéantir la faible et froide *Sémiramis* de Crébillon; mais alors le théâtre n'était pas susceptible d'une action de ce caractère. Le lieu de la scène était resserré par une foule de spectateurs, les uns assis sur des gradins, les autres debout au fond du théâtre et le long des coulisses; en sorte que Sémiramis éperdue, et l'ombre de Ninus sortant de son tombeau, étaient obligés de traverser une épaisse haie de petits-maîtres. Cette indécence jeta du ridicule sur la gravité de l'action théâtrale. Plus d'intérêt sans illusion, plus d'illusion sans vraisemblance; et cette pièce, le chef-d'œuvre de Voltaire, du côté du génie, eut, dans sa nouveauté, assez peu de succès pour faire dire qu'elle était tombée. Voltaire en frémit de douleur; mais il ne se rebuta point. Il fit l'*Oreste* d'après Sophocle, et il s'éleva au-dessus de Sophocle lui-même dans le rôle d'Électre, et dans l'art de sauver l'indécence et la dureté du caractère de Clytemnestre. Mais, dans le cinquième acte, au moment de la catastrophe, il n'avait pas encore assez affaibli l'horreur du parricide; et le parti de Crébillon n'étant là rien moins que bénévole, tout ce qui pouvait donner prise à la critique fut relevé par des murmures ou tourné en dérision. Le spectacle en fut tronblé à chaque instant; et cette pièce, qui depuis a été justement applaudie, essuya des huées. J'étais dans l'amphithéâtre, plus mort que vif. Voltaire y vint, et, dans un moment où le parterre tournait en ridicule un trait de pathétique, il se leva et s'écria : *Eh! barbares! c'est du Sophocle!*

Enfin il donna *Rome sauvée*; et, dans les personnages de Cicéron, de César, de Caton, il vengea la dignité du sénat romain, que Crébillon avait dégradée en subordonnant tous ces grands caractères à celui de Catilina. Je me souviens qu'en venant d'écrire les belles scènes de Cicéron et de César avec Catilina, il me les lut dans une perfection dont jamais acteur n'approchera; simplement, noblement, sans aucune manière, mieux que jamais



lui-même je ne l'avais entendu lire. « Ah ! vous avez, lui dis-je, la conscience en repos sur ces vers : aussi ne les fardez-vous point, et vous avez raison ; vous n'en avez jamais fait de plus beaux. » Cette pièce eut, dans l'opinion des gens instruits, un grand succès d'estime ; mais elle n'était pas faite pour émouvoir la multitude, et cette éloquence du style, ce mérite d'avoir si savamment observé les mœurs et peint les caractères, fut peu sensible aux yeux de cette masse du public. Ainsi, avec des avantages prodigieux sur son rival, Voltaire eut la douleur de se voir disputer, refuser même le triomphe.

Ces dégoûts avaient déterminé son voyage en Prusse. Une seule difficulté le retardait encore, et la manière dont elle fut levée est assez curieuse pour vous amuser un moment.

La difficulté consistait dans les frais du voyage, sur lesquels Frédéric se faisait un peu tirer l'oreille. Il voulait bien défrayer Voltaire, et pour cela il consentait à lui donner mille louis; mais madame Denis voulait accompagner son oncle, et, pour ce surcroît de dépense, Voltaire demandait mille louis de plus. C'était à quoi le roi de Prusse ne voulait point entendre. « Je serai fort aise, lui écrivait-il, que madame Denis vous accompagne ; mais je ne le demande pas. » « Voyez-vous, me disait Voltaire, cette lésine dans un roi. Il a des tonneaux d'or, et il ne veut pas donner mille pauvres louis pour le plaisir de voir madame Denis à Berlin! Il les donnera ou moi-même je n'irai point. » Un incident comique vint terminer cette dispute. Un matin que j'allais le voir, je trouvai son ami Thiriot dans le jardin du Palais-Royal, et, comme il était à l'affût des nouvelles littéraires, je lui demandai s'il y en avait quelqu'une. « Oui, vraiment, il y en a, et des plus curieuses, me dit-il. Vous allez chez M. de Voltaire, là vous les entendrez; car je m'en vais m'y rendre dès que j'aurai pris mon café. »

Voltaire travaillait dans son lit lorsque j'arrivai. A son tour il me demanda : « Quelles nouvelles?—Je n'en sais point, lui dis-je; mais Thiriot, que j'ai rencontré au Palais-Royal, en a, dit-il, d'intéressantes à vous apprendre. Il va venir. »

« Eh bien! Thiriot, lui dit-il, vous avez donc à nous compter des nouvelles bien curieuses?—Oh ! très-curieuses, et qui vous feront grand plaisir, répondit Thiriot avec son sourire sardonique et son nazillement de capucin. — Voyons, qu'avez-vous à nous dire ? —J'ai à vous dire qu'Arnaud-Baculard est arrivé à Potsdam, et que le roi de Prusse l'y a reçu à bras ouverts. — A bras ouverts ! — Qu'Arnaud lui a présenté une épître. — Bien boursoufflée et bien maussade ? — Point du tout, fort belle, et si belle que le roi y a répondu par une autre épître. — Le roi de Prusse, une épître

à d'Arnaud! Allons, Thiriot, allons, on s'est moqué de vous. — Je ne sais pas si on s'est moqué de moi, mais j'ai en poche les deux épîtres. — Voyons, donnez donc vite, que je lise ces deux chefs-d'œuvre. Quelle fadeur! quelle platitude! quelle bassesse! » disait-il en lisant l'épître de d'Arnaud; et, passant à celle du roi, il lut un moment en silence et d'un air de pitié; mais, quand il en fut à ces vers :

> Voltaire est à son couchant;
> Vous êtes à votre aurore;

il fit un haut le corps, et sauta de son lit, bondissant de fureur : « Voltaire est à son couchant, et Baculard à son aurore! et c'est un roi qui écrit cette sottise énorme! Ah! qu'il se mêle de régner! »

Nous avions de la peine, Thiriot et moi, à ne pas éclater de rire, de voir Voltaire en chemise, gambadant de colère, et apostrophant le roi de Prusse. « J'irai, disait-il, oui, j'irai lui apprendre à se connaître en homme; » et dès ce moment-là son voyage fut décidé. J'ai soupçonné le roi de Prusse d'avoir voulu lui donner ce coup d'éperon, et sans cela je doute qu'il fût parti, tant il était piqué du refus des mille louis, non point par avarice, mais de dépit de n'avoir pas obtenu ce qu'il demandait.

Volontaire à l'excès par caractère et par système, il avait même dans les petites choses une répugnance incroyable à céder et à renoncer à ce qu'il avait résolu. J'en vis encore avant son départ un exemple assez singulier. Il lui avait pris fantaisie d'avoir en voyage un couteau de chasse, et, un matin que j'étais chez lui, on lui en apporta un faisceau pour en choisir un. Il le choisit; mais le marchand voulait un louis de son couteau de chasse, et Voltaire s'était mis dans la tête de n'en donner que dix-huit francs. Le voilà qui calcule en détail ce qu'il peut valoir; il ajoute que le marchand porte sur son visage le caractère d'un honnête homme, et qu'avec cette bonne foi qui est peinte sur son front, il avouera qu'avec dix-huit francs cette arme sera bien payée. Le marchand accepte l'éloge qu'il veut bien faire de sa figure; mais il répond qu'en honnête homme il n'a qu'une parole; qu'il ne demande au juste que ce que vaut la chose; et qu'en la donnant à plus bas prix, il ferait tort à ses enfans. « Vous avez des enfans? lui demande Voltaire. — Oui, monsieur, j'en ai cinq; trois garçons et deux filles, dont le plus jeune a douze ans. — Eh bien! nous songerons à placer les garçons, à marier les filles. J'ai des amis dans la finance, j'ai du crédit dans les bureaux; mais terminons cette petite affaire : voilà vos dix-huit francs; qu'il n'en soit plus parlé. » Le bon marchand se con-

fondit en remerciemens de la protection dont voulait l'honorer Voltaire; mais il se tint à son premier mot pour le prix du couteau de chasse, et n'en rabattit pas un liard. J'abrège cette scène, qui dura un quart d'heure par les tours d'éloquence et de séduction que Voltaire employa inutilement, non pas à épargner six francs qu'il aurait donnés à un pauvre, mais à donner à sa volonté l'empire de la persuasion. Il fallut qu'il cédât lui-même, et, d'un air interdit, confus et dépité, il jeta sur la table cet écu qu'il avait tant de peine à lâcher. Le marchand, dès qu'il eut son compte, lui rendit grâces de ses bontés, et s'en alla.

« J'en suis bien aise, dis-je tout bas en le voyant partir. — De quoi, me demanda Voltaire avec humeur, de quoi donc êtes-vous bien aise? — De ce que la famille de cet honnête homme n'est plus à plaindre. Voilà bientôt ses fils placés, ses filles mariées; et lui, en attendant, il a vendu son couteau de chasse ce qu'il voulait, et vous l'avez payé malgré toute votre éloquence. — Et voilà de quoi tu es bien aise, têtu de Limosin? — Oh! oui, j'en suis content. S'il vous avait cédé, je crois que je l'aurais battu. — Savez-vous, me dit-il en riant dans sa barbe, après un moment de silence, que, si Molière avait été témoin d'une pareille scène, il en aurait fait son profit? — Vraiment, lui dis-je, c'eût été le pendant de celle de M. Dimanche. » C'était ainsi qu'avec moi sa colère, ou plutôt son impatience, se terminait toujours en douceur et en amitié.

Comme à l'égard du roi de Prusse j'étais dans son secret, et que je croyais être aussi dans le secret du roi de Prusse sur le peu de sincérité des caresses qu'il lui faisait, j'avais quelque pressentiment du mécontentement qu'ils auraient l'un de l'autre en se voyant de près. Une âme aussi impérieuse et un esprit aussi ardent ne pouvaient guère être compatibles, et j'avais l'espérance de voir bientôt Voltaire revenir plus mécontent de l'Allemagne qu'il ne l'était de son pays; mais le nouveau dégoût qu'il éprouva, en allant prendre congé du roi, et la colère qu'il en témoigna, ne me laissèrent plus cette illusion consolante. En sa qualité de gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, il crut pouvoir oser lui demander ses ordres auprès du roi de Prusse; mais le roi, pour réponse, lui tourna le dos brusquement; et lui, dans son dépit, dès qu'il fut sorti du royaume, lui renvoya son brevet d'historiographe de France, et accepta sans son agrément la croix de l'ordre du Mérite dont le roi de Prusse le décora, pour l'en dépouiller peu de temps après.

L'exemple de tant d'amertumes et de tribulations répandues dans la vie de ce grand homme ne fit que me rendre plus redou-

table la carrière des lettres où j'étais engagé, et plus doux le repos obscur dont j'allais jouir à Versailles.

Ici finissent, grâce au ciel, les égaremens de ma jeunesse; ici commence pour moi le cours d'une vie moins dissipée, plus sage, plus égale, et surtout moins en butte aux orages des passions; ici enfin mon caractère, trop long-temps mobile et divers, va prendre un peu de consistance, et, sur une base solide, ma raison pourra travailler en silence à régler mes mœurs.

LIVRE CINQUIÈME.

Après avoir vu M. de Marigny, mon premier soin, en arrivant à Versailles, fut d'aller remercier madame de Pompadour. Elle me témoigna du plaisir à me voir tranquille, et, d'un air de bonté, elle ajouta : « Les gens de lettres ont dans la tête un système d'égalité qui les fait quelquefois manquer aux convenances. J'espère, Marmontel, qu'à l'égard de mon frère vous ne les oublierez jamais. » Je l'assurai que mes sentimens étaient d'accord avec mes devoirs.

J'avais déjà fait connaissance avec M. de Marigny dans la société des intendans des Menus-Plaisirs, et, par eux, j'avais su quel était l'homme à qui sa sœur m'avait recommandé de ne manquer jamais. Quant à l'intention, j'étais bien sûr de moi; la reconnaissance elle seule m'eût inspiré pour lui tous les égards que ma position et sa place exigeaient de la mienne; mais, à l'intention, il fallait ajouter l'attention la plus exacte à ménager en lui un amour-propre inquiet, ombrageux, susceptible à l'excès de méfiance et de soupçons. La faiblesse de craindre qu'on ne l'estimât pas assez, et qu'on ne dît de lui, malignement et par envie, ce qu'il y avait à dire sur sa naissance et sa fortune; cette inquiétude, dis-je, était au point que, si, en sa présence, on se disait quelques mots à l'oreille, il en était effarouché. Attentif à guetter l'opinion qu'on avait de lui, il lui arrivait souvent de parler de lui-même avec une humilité feinte pour éprouver si l'on se plairait à l'entendre se dépriser; et alors, pour peu qu'un sourire ou un mot équivoque eût échappé, la blessure en était profonde et sans remède. Avec les qualités essentielles de l'honnête homme, et quelques unes même des qualités de l'homme aimable, de l'esprit, assez de culture, un goût éclairé dans les arts, dont il avait fait une étude (car tel avait été l'objet de son voyage en Italie); et, dans les mœurs, une droiture, une franchise, une

probité rare, il pouvait être intéressant autant qu'il était aimable. Mais en lui l'humeur gâtait tout; et cette humeur était quelquefois hérissée de rudesse et de brusquerie.

Vous sentez, mes enfans, combien j'avais à m'observer pour être toujours bien avec un homme de ce caractère; mais il m'était connu, et cette connaissance était la règle de ma conduite. D'ailleurs, soit à dessein, soit sans intention, il m'avertit, par son exemple, de la manière dont il voulait que je fusse avec lui. Étions-nous seuls, il avait avec moi l'air amical, libre, enjoué, l'air enfin de la société où nous avions vécu ensemble. Avions-nous des témoins, et singulièrement pour témoins des artistes, il me parlait avec estime et d'un air d'affabilité; mais, dans sa politesse, le sérieux de l'homme en place et du supérieur se faisait ressentir. Ce rôle me dicta le mien: Je distinguai en moi le secrétaire des bâtimens de l'homme de lettres et de l'homme du monde, et, en public, je donnai aux deux Académies dont il était le chef, et à tous les artistes employés sous ses ordres, l'exemple du respect que nous devions tous à sa place. Personne, à ses audiences, n'avait le maintien, le langage plus décemment composé que moi. Tête à tête avec lui ou dans la société de nos amis communs, je reprenais l'air simple qui m'était naturel, jamais pourtant ni l'air ni le ton familier. Comme le badinage ne pouvait jamais être égal entre nous, je m'y refusais doucement. Il avait, dans l'esprit, certain tour de plaisanterie qui n'était pas toujours assez fin ni d'assez bon goût, et dont il aimait à s'égayer; mais il ne fallait pas s'y jouer avec lui. Jamais railleur n'a moins souffert la raillerie. Un trait plaisant qui l'aurait effleuré légèrement, l'aurait blessé. Je vis donc qu'avec lui il fallait m'en tenir à une gaieté modérée, et je n'allai point au-delà. De son côté, lui, qui dans ma réserve apercevait quelque délicatesse, voulut bien me tenir toujours un langage analogue au mien. Seulement quelquefois, sur ce qui le touchait, il semblait vouloir essayer mon sentiment et ma pensée. Par exemple, lorsqu'il obtint, dans l'ordre du Saint-Esprit, la charge qui le décorait, et que j'allai lui en faire compliment: «Monsieur Marmontel, me dit-il, *le roi me décrasse.*» Je répondis, comme je le pensais, «que sa noblesse, à lui, était dans l'âme, et valait bien celle du sang.» Une autre fois, revenant du spectacle, il me raconta qu'il y avait passé un mauvais moment; qu'étant assis au balcon du théâtre, et ne songeant qu'à rire de la petite pièce que l'on représentait, il avait tout à coup entendu l'un des personnages, un soldat ivre, qui disait: «Quoi! j'aurais une jolie sœur, et cela ne me vaudra rien, lorsque tant d'autres font fortune par leurs arrière-petites cousines!» «Figurez-vous, ajouta-t-il, mon embarras et ma

confusion! Heureusement le parterre n'a pas fait attention à moi. — Monsieur, lui répondis-je, vous n'aviez rien à craindre; vous justifiez si bien ce que l'on fait pour vous, que personne ne pense à le trouver mauvais. » Et, en effet, je lui voyais remplir si dignement sa place, qu'à son égard la faveur me semblait n'être que la simple équité.

Ce fut ainsi que je fus cinq ans sous ses ordres sans le plus léger mécontentement ni de son côté ni du mien, et qu'en quittant la place qu'il m'avait accordée, je le conservai pour ami. J'eus même le bonheur de lui être utile plus d'une fois à son insu auprès de madame sa sœur, qui lui reprochait de la dureté dans les réponses négatives qu'il faisait aux demandes qui lui étaient adressées. « C'est moi, madame, lui disais-je, qui ai minuté ces réponses; » et je les lui communiquais. « Mais avec ce monde, ajoutais-je, de quelque politesse qu'un refus soit assaisonné, il leur semble toujours amer. — Et pourquoi tant de refus? disait-elle; n'ai-je pas assez d'ennemis sans qu'on m'en fasse de nouveaux? — Madame, lui répliquai-je enfin, c'est l'inconvénient de sa place; mais c'en est aussi le devoir : il n'y a pas de milieu, ou il faut qu'il s'en rende indigne en trahissant les intérêts du roi pour complaire aux gens de la cour, ou qu'il se refuse aux dépenses folles qu'on lui demande de tous côtés. — Comment faisaient les autres? insistait cette femme faible. — Les autres faisaient mal, s'ils ne faisaient pas comme lui; mais observez, madame, qu'on exigeait moins d'eux; car les abus vont toujours en croissant, et peut-être attend-on de lui des complaisances plus timides. Mais moi, qui connais ses principes, j'ose vous assurer qu'il quitterait sa place plutôt que de mollir sur l'article de son devoir. — Vous êtes un brave homme, me dit-elle, et je vous sais bon gré de l'avoir si bien défendu. »

Je n'ai eu guère de meilleur temps en ma vie que les cinq années que je passai à Versailles : c'est que Versailles était pour moi divisé en deux régions : l'une était celle de l'intrigue, de l'ambition, de l'envie, et de toutes les passions qu'engendrent l'intérêt servile et le luxe nécessiteux; je n'allais presque jamais là : l'autre était le séjour du travail, du silence, du repos; après le travail, de la joie au sein du repos, et c'était là que je passais ma vie. Libre d'inquiétude, presque tout à moi-même, et n'ayant guère que deux jours la semaine à donner au léger travail de ma place, je m'étais fait une occupation aussi douce qu'intéressante : c'était un cours d'études où, méthodiquement et la plume à la main, je parcourais les principales branches de la littérature ancienne et moderne, les comparant l'une avec l'autre, sans partialité, sans égards, en homme indépendant, et qui n'aurait été

d'aucun pays ni d'aucun siècle. Ce fut dans cet esprit que, recueillant de mes lectures les traits qui me frappaient et les réflexions que me suggéraient les exemples, je formai cet amas de matériaux que j'employai d'abord dans mon travail pour l'*Encyclopédie*, d'où je tirai ensuite ma *Poétique française*, et que j'ai depuis rassemblé dans mes *Élémens de Littérature*. Nulle gêne dans ce travail, nul souci de l'opinion et des jugemens du vulgaire. J'étudiais pour moi, je déposais en homme libre mes sentimens et mes pensées ; et ce cours de lectures et de méditations avait pour moi d'autant plus d'attrait, qu'à chaque pas je croyais découvrir, entre les intentions de l'art et ses moyens, entre ses procédés et ceux de la nature, des rapports qui pouvaient servir à fixer les règles du goût. J'avais peu de livres à moi ; mais la bibliothèque royale m'en fournissait en abondance. J'en faisais bonne provision pour les voyages de la cour, où je suivais M. de Marigny ; et les bois de Marly, les forêts de Compiègne et de Fontainebleau étaient mes cabinets d'étude. Je n'avais pas le même agrément à Versailles, et la seule incommodité que j'y éprouvais était le manque de promenades. Le croira-t-on ? ces jardins magnifiques étaient impraticables dans la belle saison ; surtout quand venaient les chaleurs, ces pièces d'eau, ce beau canal, ces bassins de marbre entourés de statues où semblait respirer le bronze, exhalaient au loin des vapeurs pestilentielles ; et les eaux de Marly ne venaient, à grands frais, cronpir dans ce vallon, que pour empoisonner l'air qu'on y respirait. J'étais obligé d'aller chercher un air pur et une ombre saine dans les bois de Verrières ou de Sataury.

Cependant, pour moi, les voyages ne se ressemblaient pas ; à Marly, à Compiègne, je vivais solitaire et sobre. Il m'arriva une fois à Compiègne d'être six semaines au lait pour mon plaisir et en pleine santé. Jamais mon âme n'a été plus calme, plus paisible que durant ce régime. Mes jours s'écoulaient dans l'étude avec une égalité inaltérable ; mes nuits n'étaient qu'un doux sommeil ; et, après m'être éveillé le matin pour avaler une ample jatte du lait écumant de ma vache noire, je refermais les yeux pour sommeiller encore une heure. La discorde aurait bouleversé le monde, je ne m'en serais point ému. A Marly, je n'avais qu'un seul amusement : c'était le curieux spectacle du jeu du roi dans le salon. Là, j'allais voir, autour d'une table de lansquenet, le tourment des passions concentrées par le respect ; l'avide soif de l'or, l'espérance, la crainte, la douleur de la perte, l'ardeur du gain ; la joie, après une main pleine ; le désespoir, après un coupe-gorge, se succéder rapidement dans l'âme des joueurs, sous le masque immobile d'une froide tranquillité.

Ma vie était moins solitaire et moins sage à Fontainebleau. Les soupers des Menus-Plaisirs, les courses aux chasses du roi, les spectacles étaient pour moi de fréquentes dissipations, et je n'avais pas, je l'avoue, le courage de m'en défendre.

A Versailles, j'avais aussi mes amusemens, mais réglés sur mon plan d'étude et de travail, de façon à ne jamais être que des délassemens pour moi. Ma société journalière était celle des premiers commis, presque tous gens aimables, et faisant à l'envi la meilleure chère du monde. Dans l'intervalle de leurs travaux, ils se donnaient le plaisir de la table : ils étaient gourmands à peu près pour la même raison que le sont les dévots. L'abbé de La Ville, par exemple, était l'homme du monde le plus soigneux de se procurer de bons vins. Tous les ans son maître d'hôtel allait recueillir la mère goutte des meilleurs celliers de Bourgogne, et suivait de l'œil ses tonneaux. J'étais de ses dîners, et j'y figurais assez bien.

Le premier commis de la guerre, Dubois, était celui qui avait pour moi l'amitié la plus franche; nous étions familiers ensemble au point de nous tutoyer. Il n'était point de service qu'il ne m'eût rendu dans sa place, si je lui en avais offert l'occasion; mais, pour moi personnellement, je ne songeais qu'à me réjouir, et, si je retirai quelque avantage de la société des premiers commis, ce fut sans y avoir pensé, et de leur propre mouvement. Vous allez en voir un exemple.

De ces laborieux Sybarites, le plus vif, le plus séduisant, le plus voluptueux, avec la santé la plus frêle, était ce Cromot, qu'on a vu depuis si brillant sous tant de ministres. La facilité, l'agrément, la prestesse de son travail, et surtout sa dextérité, les captivaient en dépit d'eux-mêmes.

Il était, quand je le connus, le secrétaire intime et favori de M. de Machault. C'était une liaison que bien des gens m'auraient enviée, mais dont l'agrément faisait seul le prix dont elle était pour moi. Dans le même temps, la fortune, qui se mêlait de mes affaires à mon insu, me fit rencontrer à Versailles la bonne amie de Bouret, fermier général, qui tenait le portefeuille des emplois, connaissance non moins utile. Cette femme, qui fut bientôt mon amie, et qui l'a été jusqu'à son dernier soupir, était la spirituelle, l'aimable madame Filleul. Elle était retenue à souper à Versailles, et j'étais invité à souper avec elle : je m'en excusai en disant que j'étais obligé de me rendre à Paris. Elle, aussitôt, m'offrit de m'y mener, et j'acceptai une place dans sa voiture. La connaissance faite, elle parla de moi à son ami Bouret, et lui donna vraisemblablement quelque envie de me connaître. Ainsi

se disposaient pour moi les circonstances les plus favorables au plus cher objet de mes vœux.

Ma sœur aînée était en âge d'être mariée, et quoique je n'eusse qu'une bien petite dot à lui donner, il se présentait pour elle dans mon pays nombre de partis convenables. Je préférai celui qui, du côté des mœurs et des talens, m'était connu pour le meilleur; et mon choix se trouva le même que ma sœur aurait fait en suivant son inclination. Odde, mon condisciple, avait été dès le collége un modèle de piété, de sagesse, d'application. Son caractère était doux et gai, plein de candeur, et d'une égalité parfaite; incorruptible dans ses mœurs, et toujours semblable à lui-même. Il vit encore; il est à peu près de mon âge; et je ne crois pas qu'il y ait au monde une âme plus pure. Il n'y a eu pour lui de changement et de passage que de l'âge de l'innocence à l'âge de la vertu. Son père, en mourant, lui avait laissé peu de bien, mais pour héritage un ami rare et précieux. Cet ami, dont M. Turgot m'a fait souvent l'éloge, était un M. de Malesaigue, vrai philosophe, qui, dans notre ville isolée, presque solitaire, passait sa vie à lire Tacite, Plutarque, Montaigne, à prendre soin de ses domaines, et à cultiver ses jardins. « Qui croirait, me disait M. Turgot, que, dans une petite ville du Limosin, un tel homme serait caché? En matière de gouvernement, je n'en ai jamais vu de plus instruit ni de plus sage. » Ce fut ce digne ami de M. Odde qui me fit pour lui la demande de la main de ma sœur; j'en fus flatté; mais dans sa lettre je crus entrevoir l'espérance qu'Odde, par mon crédit, obtiendrait un emploi. Je répondis que je ferais pour lui tout ce qui me serait possible; mais que, mon crédit n'étant pas tel qu'on le croyait dans ma province, je n'étais sûr de rien moi-même, et que je ne promettais rien. M. de Malesaigue me répliqua que ma bonne foi valait mieux que des assurances légères, et le mariage fut conclu.

Ce fut un mois après que, Bouret venant travailler avec le ministre des finances pour remplir les emplois vacans, je dînai avec lui chez son ami Cromot. Difficilement aurait-on réuni deux hommes d'un esprit naturel plus vif, plus preste, plus fertile en traits ingénieux que ces deux hommes-là. Dans Cromot, cependant, l'on voyait plus d'aisance, de grâce habituelle et de facilité. Dans Bouret, plus d'ardeur dans le désir de plaire, et de bonheur dans l'à-propos. Tous les deux furent, à ce dîner, d'une gaieté qui l'anima, et au ton de laquelle je fus bientôt moi-même; mais, au sortir de table, Bouret déploya une longue liste d'aspirans aux emplois vacans, et de solliciteurs pour eux. Ces solliciteurs étaient tous gens considérables. C'étaient le duc un tel, la marquise une telle, les princes du sang, la famille royale; en un

mot la ville et la cour. « Où en suis-je donc, moi, m'écriai-je, qui, en mariant ma sœur à un jeune homme instruit, versé dans les affaires, plein d'esprit et de sens, et, de plus, honnête homme, lui ai donné pour dot l'espérance d'obtenir un emploi par mon faible crédit? je vais lui écrire de ne pas s'en flatter. — Pourquoi, me dit Bouret, pourquoi jouer à votre sœur le mauvais tour d'affliger son mari? l'amour triste est bien froid, laissez-leur l'espérance, c'est un bien, en attendant mieux. »

Ils me quittèrent pour aller travailler avec le ministre, et, quand je fus retiré chez moi, un garçon de bureau vint, de leur part, me demander les noms de mon beau-frère. Le soir même il eut un emploi. Je n'ai pas besoin de vous dire quel fut le lendemain l'élan de ma reconnaissance. Ce fut l'époque d'une longue amitié entre Bouret et moi. J'en parlerai plus à loisir.

L'emploi donné à M. Odde me parut cependant et trop oiseux et trop obscur pour un homme de son talent. Je l'échangeai contre un emploi plus difficile et de moindre valeur, afin qu'en se faisant connaître, il pût contribuer à son avancement. Le lieu de sa destination était Saumur. En s'y rendant, sa femme et lui, ils vinrent me voir à Paris; et je ne puis exprimer la joie dont ma sœur fut pénétrée en m'embrassant. Je les possédai quelques jours. Mes amis eurent la bonté de leur faire un accueil auquel je fus sensible. Dans les dîners qu'on nous donnait, c'était un spectacle touchant que de voir les yeux de ma sœur continuellement attachés sur moi, sans pouvoir se rassasier du plaisir de ma vue. Ce n'était pas en elle un amour fraternel, c'était un amour filial.

A peine arrivée à Saumur, elle se lia d'amitié avec une parente de madame de Pompadour, dont le mari avait, dans cette ville, un emploi de deux mille écus. C'était l'emploi du grenier à sel. Ce jeune homme, appelé M. de Blois, se trouvait attaqué de la maladie dont mon père, ma mère et mon frère étaient morts. Nous savions trop qu'elle était incurable; et madame de Blois ne dissimula point à ma sœur que son mari n'avait que peu de temps à vivre. « Ce serait pour moi, lui dit-elle, ma bonne amie, au moins quelque consolation, si son emploi passait à M. Odde. Madame de Pompadour en disposera; engagez votre frère à le lui demander pour vous. » Ma sœur me donna cet avis; j'en profitai; l'emploi me fut promis. Mais à la mort de M. de Blois, l'intendant de madame de Pompadour m'annonça qu'elle venait d'accorder ce même emploi, pour dot, à l'une de ses protégées. Frappé comme d'un coup de massue, je me rendis chez elle; et, comme elle passait pour aller à la messe, je lui demandai avec une respectueuse assurance l'emploi qu'elle m'avait promis pour

le mari de ma sœur. « Je vous ai oublié, me dit-elle en courant, et je l'ai donné à un autre ; mais je vous en dédommagerai. » Je l'attendis à son retour, et je lui demandai un moment d'audience. Elle me permit de la suivre.

« Madame, lui dis-je, ce n'est plus un emploi ni de l'argent que je vous demande, c'est mon honneur que je vous conjure de me laisser; car, en me l'ôtant, vous me donneriez le coup de la mort. » Ce début l'étonna, et je continuai: « Aussi sûr de l'emploi que vous m'aviez promis que si je l'avais obtenu, je l'ai annoncé à mon beau-frère. Il a dit dans Saumur que j'en avais votre parole; il l'a écrit à sa famille et à la mienne; deux provinces en sont instruites; je m'en suis moi-même vanté et à Versailles et à Paris, en y parlant de vos bienfaits. Or, madame, personne ne se persuadera que vous eussiez accordé à un autre l'emploi que vous m'auriez formellement promis. On sait que vous avez mille moyens de faire du bien à qui vous voulez. Ce sera donc moi qu'on accusera de jactance, de mauvaise foi, de mensonge, et me voilà déshonoré. Madame, j'ai su vaincre l'adversité, j'ai su vivre dans l'indigence; mais je ne sais pas vivre dans la honte et le mépris des gens de bien. Vous avez la bonté de vouloir dédommager mon beau-frère; mais moi, après avoir passé pour un menteur impudent, me rendrez-vous, madame, la réputation d'honnête homme, la seule dont je sois jaloux? Vos bienfaits effaceront-ils la tache qu'elle aura reçue? Dédommagez, madame, ces autres protégés de l'emploi qu'un moment d'oubli vous a fait leur promettre. Il vous est très-facile de leur en procurer un plus avantageux; mais ne me faites pas, à moi, un tort irréparable, et qui me réduirait au dernier désespoir. » Elle voulut me persuader d'attendre, et que ma sœur n'y perdrait rien; mais je persistai à lui dire « que c'était l'emploi de Saumur que je m'étais vanté d'avoir, et que je n'en voulais point d'autre, dût-il être cent fois meilleur. » A ces mots, je me retirai, et l'emploi me fut accordé.

J'avais, comme on le voit, et comme on va le voir encore, pour faire ma propre fortune, des facilités qui auraient pu exciter mon ambition; mais ayant pourvu au bien-être de ma famille, j'étais si content, si tranquille, que je ne désirais plus rien.

Ma société la plus intime, la plus habituelle à Versailles, était celle de madame de Chalut, femme excellente, de peu d'esprit, mais de beaucoup de sens, et d'une douceur, d'une égalité, d'une vérité de caractère inestimable. Après avoir été femme de chambre favorite de la première dauphine, elle avait passé à la seconde, et elle en était plus chérie encore. Cette princesse

n'avait point d'amie plus fidèle, plus tendre, plus sincère, ou, pour mieux dire, c'était la seule amie véritable qu'elle eût en France. Aussi son cœur lui était-il ouvert jusqu'au fond de ses plus secrètes pensées, et, dans les circonstances les plus délicates et les plus difficiles, elle n'eut qu'elle pour conseil, pour consolation, pour appui. Ces sentimens d'estime, de confiance et d'amitié s'étaient communiqués de l'âme de la dauphine à celle du dauphin. L'un et l'autre, pour marier mademoiselle Varanchan (c'était son nom de fille), et pour la doter richement, étaient déterminés à vendre leurs bijoux les plus précieux, si le contrôleur général ne les en eût pas empêchés, en obtenant du roi un bon de fermier général pour celui qu'elle épouserait. C'est dire assez quel était son crédit auprès de ses maîtres, et je puis ajouter qu'il n'y avait rien qu'elle n'eût fait pour moi; j'ai été son ami vingt ans, et je ne lui ai rien demandé. Je m'étais fait de l'amitié une idée si noble et si pure, j'en avais moi-même dans l'âme un sentiment si généreux, que j'aurais cru la profaner et l'avilir que d'y mêler aucune vue d'ambition; et autant madame de Chalut aurait été pour moi prodigue de ses bons offices, autant je croyais digne de moi d'être avec elle discret et désintéressé.

Je ne laissais pas de saisir les occasions de faire ma cour à ses maîtres, mais seulement ponr lui complaire; et, si quelquefois je faisais des vers pour eux, ce n'était jamais qu'elle qui me les inspirait. A ce propos, je me souviens d'une scène assez singulière.

Madame de Chalut, après son mariage, n'avait pas laissé d'être encore au service de la dauphine; elle n'en était même que plus assidue auprès d'elle. Cette princesse l'aimait tant, que ses absences l'affligeaient. Elle tenait donc habituellement sa maison à Versailles; et toutes les fois que j'y allais, avant que d'y être établi, cette maison était la mienne. La convalescence du dauphin, après sa petite vérole, y fut célébrée par une fête, et j'y fus invité. Je trouvai madame de Chalut rayonnante de joie et ravie d'admiration pour la conduite de sa maîtresse, qui nuit et jour, sous les rideaux du lit de son époux, lui avait rendu les soins les plus tendres durant sa maladie. Le récit animé qu'elle m'en fit me pénétra. Je fis des vers sur ce sujet touchant; l'intérêt du tableau fit le succès du peintre, et ces vers eurent à la cour au moins la faveur du moment, le mérite de l'à-propos. En les lisant, le prince et la princesse en furent touchés jusqu'aux larmes. Madame de Chalut fut chargée de me dire combien cette lecture les avait attendris, et qu'ils seraient bien aises de me voir pour me le témoigner eux-mêmes. « Trouvez-vous, me dit-elle, demain à leur dîner; vous serez content de l'accueil qu'ils se proposent de vous faire. »

Je ne manquai pas de m'y rendre. Il y avait peu de monde. J'étais placé vis-à-vis d'eux, à deux pas de la table, bien isolé et bien en évidence. En me voyant, ils se parlèrent à l'oreille, puis levèrent les yeux sur moi, et puis se parlèrent encore. Je les voyais occupés de moi; mais l'un et l'autre alternativement semblaient laisser expirer sur leurs lèvres ce qu'ils avaient envie de me dire. Ainsi, le temps du dîner se passa jusqu'au moment où il fallut m'en aller comme tout le monde. Madame de Chalut avait servi à table, vous jugez combien cette longue scène muette lui avait causé d'impatience. J'allais dîner chez elle, et nous devions nous réjouir ensemble de l'accueil que l'on m'aurait fait. J'allai l'attendre, et lorsqu'elle arriva: « Eh bien! madame, lui demandai-je, ne dois-je pas être bien flatté de tout ce qu'on m'a dit d'obligeant et d'aimable? — Savez-vous, me répondit-elle, à quoi leur dîner s'est passé? A s'inviter l'un l'autre à vous parler, sans que ni l'un ni l'autre en ait eu le courage. Je ne me croyais pas, lui dis-je, un personnage aussi imposant que je le suis, et certes, je dois être fier du respect que j'imprime à monsieur le dauphin et à madame la dauphine. » Ce contraste d'idées nous parut si plaisant, que nous en rîmes de bon cœur, et je me tins pour dit tout ce qu'on avait eu l'intention de me dire.

L'espèce de bienveillance que l'on avait pour moi dans cette cour me servit cependant à me faire écouter et croire dans une affaire intéressante. L'acte de baptême d'Aurore, fille de mademoiselle Verrière, attestait qu'elle était fille du maréchal de Saxe; et après la mort de son père, madame la dauphine était dans l'intention de la faire élever. C'était l'ambition de la mère; mais il vint dans la fantaisie de M. le dauphin de dire qu'elle était ma fille, et ce mot fit son impression. Madame de Chalut me le dit en riant; mais je pris la plaisanterie de M. le dauphin sur le ton le plus sérieux: je l'accusai de légèreté; et en offrant de faire preuve que je n'avais connu mademoiselle Verrière que pendant le voyage du maréchal en Prusse, et plus d'un an après la naissance de cet enfant, je dis que ce serait inhumainement lui ôter son véritable père, que de me faire passer pour l'être. Madame de Chalut se chargea de plaider cette cause devant madame la dauphine, et M. le dauphin céda. Ainsi Aurore fut élevée à leurs frais au couvent des religieuses de Saint-Cloud; et madame de Chalut, qui avait à Saint-Cloud sa maison de campagne, voulut bien se charger, pour l'amour de moi, et à ma prière, des soins et des détails de cette éducation.

Il me reste à parler de deux liaisons particulières que j'avais encore à Versailles: l'une, de simple convenance avec Quesnai, médecin de madame de Pompadour; l'autre, avec madame de

Marchais, et son ami intime le comte d'Angiviller, jeune homme d'un grand caractère. Pour celle-ci, elle fut bientôt une liaison de sentiment, et depuis quarante ans qu'elle dure, je puis la citer pour exemple d'une amitié que ni les années, ni les événemens n'ont fait varier ni fléchir. Commençons par Quesnai, car c'est le moins intéressant. Quesnai, logé bien à l'étroit dans l'entresol de madame de Pompadour, ne s'occupait, du matin au soir, que d'économie politique et rurale. Il croyait en avoir réduit le système en calculs et en axiomes d'une évidence irrésistible ; et, comme il formait une école, il voulait bien se donner la peine de m'expliquer sa nouvelle doctrine, pour se faire de moi un disciple et un prosélyte. Moi qui songeais à me faire de lui un médiateur auprès de madame de Pompadour, j'appliquais tout mon entendement à concevoir ces vérités qu'il me donnait pour évidentes, et je n'y voyais que du vague et de l'obscurité. Lui faire croire que j'entendais ce qu'en effet je n'entendais pas, était au-dessus de mes forces; mais je l'écoutais avec une patiente docilité ; et je lui laissais l'espérance de m'éclaircir enfin et de m'inculquer sa doctrine. C'en eût été assez pour me gagner sa bienveillance. Je faisais plus, j'applaudissais à un travail que je trouvais en effet estimable ; car il tendait à rendre l'agriculture recommandable dans un pays où elle était trop dédaignée, et à tourner vers cette étude une foule de bons esprits. J'eus même une occasion de le flatter par cet endroit sensible, et ce fut lui qui me l'offrit.

Un Irlandais, appelé *Patulo*, ayant fait un livre où il développait les avantages de l'agriculture anglaise sur la nôtre, avait obtenu, par Quesnai, de madame de Pompadour, que son livre lui fût dédié. Mais il avait mal fait son épître dédicatoire. Madame de Pompadour, après l'avoir lue, lui dit de s'adresser à moi et de me prier de sa part de la retoucher avec soin. Je trouvai plus facile de lui en faire une autre; et, en y parlant des cultivateurs, j'attachai à leur condition un intérêt assez sensible pour que madame de Pompadour, à la lecture de cette épître, eût les larmes aux yeux. Quesnai s'en aperçut, et je ne puis vous dire combien il fut content de moi. Sa manière de me servir auprès de la marquise était de dire çà et là des mots qui semblaient lui échapper, et qui cependant laissaient des traces.

A l'égard de son caractère, je n'en rappellerai qu'un trait, qui va le faire assez connaître. Il avait été placé là par le vieux duc de Villeroy, et par une comtesse d'Estrale, amie et complaisante de madame d'Estioles, qui, ne croyant pas réchauffer un serpent dans son sein, l'avait tirée de la misère et amenée à la cour. Quesnai était donc attaché à madame d'Estrade par la reconnaissance, lorsque cette intrigante abandonna sa bienfaitrice pour se livrer au comte d'Argenson, et conspirer avec lui contre elle.

Il est difficile de concevoir qu'une aussi vilaine femme, dans tous les sens, eût, malgré la laideur de son âme et de sa figure, séduit un homme du caractère, de l'esprit, et de l'âge de M. d'Argenson; mais elle avait à ses yeux le mérite de lui sacrifier une personne à qui elle devait tout, et d'être, pour l'amour de lui, la plus ingrate des créatures.

Cependant Quesnai, sans s'émouvoir de ces passions ennemies, était, d'un côté, l'incorruptible serviteur de madame de Pompadour, et de l'autre, le fidèle obligé de madame d'Estrade, laquelle répondait de lui à M. d'Argenson; et, quoique sans mystère il allât les voir quelquefois, madame de Pompadour n'en avait aucune inquiétude. De leur côté, ils avaient en lui autant de confiance que s'il n'avait tenu par aucun lien à madame de Pompadour.

Or, voici ce qu'après l'exil de M. d'Argenson me raconta Dubois, qui avait été son secrétaire. C'est lui-même qui va parler; son récit m'est présent, et vous pouvez croire l'entendre.

« Pour supplanter madame de Pompadour, me dit-il, M. d'Argenson et madame d'Estrade avaient fait inspirer au roi le désir d'avoir les faveurs de la jeune et belle madame de Choiseul, femme du menin. L'intrigue avait fait des progrès; elle en était au dénouement. Le rendez-vous était donné; la jeune dame y était allée; elle y était dans le moment même où M. d'Argenson, madame d'Estrade, Quesnai et moi nous étions ensemble dans le cabinet du ministre; nous deux, témoins muets, mais M. d'Argenson et madame d'Estrade très-occupés, très-inquiets de ce qui se serait passé. Après une assez longue attente, arrive madame de Choiseul, échevelée et dans le désordre, qui était la marque de son triomphe. Madame d'Estrade court au-devant d'elle, les bras ouverts, et lui demande si c'en est fait. « Oui, c'en est fait, répondit-elle, je suis aimée; il est heureux; elle va être renvoyée; il m'en a donné sa parole. » A ces mots, ce fut un grand éclat de joie dans le cabinet. Quesnai lui seul ne fut point ému. « Docteur, lui dit M. d'Argenson, rien ne change pour vous, et nous espérons bien que vous nous resterez. Moi, monsieur le comte, répondit froidement Quesnai en se levant, j'ai été attaché à madame de Pompadour dans sa prospérité, je le serai dans sa disgrâce; » et il s'en alla sur-le-champ. Nous restâmes pétrifiés; mais on ne prit de lui aucune méfiance. « Je le connais, dit madame d'Estrade; il n'est pas homme à nous trahir. » Et en effet, ce ne fut point par lui que le secret fut découvert, et que la marquise de Pompadour fut délivrée de sa rivale. » Voilà le récit de Dubois.

Tandis que les orages se formaient et se dissipaient au-dessus

de l'entresol de Quesnai, il griffonnait ses axiomes et ses calculs d'économie rustique, aussi tranquille, aussi indifférent à ces mouvemens de la cour que s'il en eût été à cent lieues de distance. Là-bas on délibérait de la paix, de la guerre, du choix des généraux, du renvoi des ministres, et nous, dans l'entresol, nous raisonnions d'agriculture, nous calculions le produit net, ou quelquefois nous dînions gaiement avec Diderot, d'Alembert, Duclos, Helvétius, Turgot, Buffon; et madame de Pompadour, ne pouvant pas engager cette troupe de philosophes à descendre dans son salon, venait elle-même les voir à table et causer avec eux.

L'autre liaison dont j'ai parlé m'était infiniment plus chère. Madame de Marchais n'était pas seulement, à mon gré, la plus spirituelle et la plus aimable des femmes, mais la meilleure et la plus essentielle des amies, la plus active, la plus constante; la plus vivement occupée de tout ce qui m'intéressait. Imaginez-vous tous les charmes du caractère, de l'esprit, du langage, réunis au plus haut degré, et même ceux de la figure, quoiqu'elle ne fût pas jolie; surtout, dans ses manières, un grâce pleine d'attraits: telle était cette jeune fée. Son âme active, au-delà de toute expression, donnait aux traits de sa physionomie une mobilité éblouissante et ravissante. Aucun de ses traits n'était celui que le pinceau aurait choisi; mais tous ensemble avaient un agrément que le pinceau n'aurait pu rendre. Sa taille, dans sa petitesse, était, comme on dit, faite au tour, et son maintien communiquait à toute sa personne un caractère de noblesse imposant. Ajoutez à cela une culture exquise, variée, étendue, depuis la plus légère et brillante littérature jusqu'aux plus hautes conceptions du génie; une netteté dans les idées, une finesse, une justesse, une rapidité dont on était surpris; une facilité, un choix d'expressions toujours heureuses, coulant de source et aussi vite que la pensée; ajoutez une âme excellente, d'une bonté intarissable, d'une obligeance qui, la même à toute heure, ne se lassait jamais d'agir, et toujours d'un air si facile, si prévenant et si flatteur, qu'on eût été tenté d'y soupçonner de l'art, si l'art jamais avait pu se donner cette égalité continue et inaltérable qui fut toujours la marque distinctive du naturel, et le seul de ses caractères que l'art ne saurait imiter.

Sa société était composée de tout ce que la cour avait de plus aimable, et de ce qu'il y avait parmi les gens de lettres de plus estimable du côté des mœurs, de plus distingué du côté des talens. Avec les gens de cour, elle était un modèle de la politesse la plus délicate et la plus noble; les jeunes femmes venaient chez elle en étudier l'air et le ton. Avec les gens de lettres, elle était au

pair des plus ingénieux et au niveau des plus instruits. Personne ne causait avec plus d'aisance, de précision et de méthode. Son silence était animé par le feu d'un regard spirituellement attentif; elle devinait la pensée, et ses répliques étaient des flèches qui jamais ne manquaient le but. Mais la variété de sa conversation en était surtout le prodige; le goût des convenances, l'à-propos, la mesure; le mot propre à la chose, au moment et à la personne; les différences, les nuances les plus fines dans l'expression, et à tous, et distinctement à chacun ce qu'il y avait de mieux à dire: telle était la manière dont cette femme unique savait animer, embellir, et comme enchanter sa maison.

Grande musicienne, avec le goût du chant et une jolie voix, elle avait été du petit spectacle de madame de Pompadour; et, lorsque cet amusement avait cessé, elle était restée son amie. Elle avait soin, plus que moi-même, de cultiver ses bontés pour moi, et ne manquait aucune occasion de me bien servir auprès d'elle.

Son jeune ami, M. d'Angiviller, était d'autant plus intéressant, qu'avec tout ce qui rend aimable et tout ce qui peut rendre heureux, une belle figure, un esprit cultivé, le goût des lettres et des arts, une âme élevée, un cœur pur, l'estime du roi, la confiance et la faveur intime de M. le dauphin, et à la cour, une renommée et une considération rarement acquises à son âge, il ne laissait pas d'être ou de paraître, au moins intérieurement, malheureux. Inséparable de madame de Marchais, mais triste, interdit devant elle, d'autant plus sérieux qu'elle était plus riante, timide et tremblant à sa voix, lui dont le caractère avait de la fierté, de la force et de l'énergie, troublé lorsqu'elle lui parlait, la regardant d'un air souffrant, lui répondant d'une voix faible, mal assurée et presque éteinte, et, au contraire, en son absence, déployant sa belle physionomie, causant bien et avec chaleur; et se livrant, avec toute la liberté de son esprit et de son âme, à l'enjouement de la société, rien ne ressemblait plus à la situation d'un amant traité avec rigueur et dominé avec empire. Cependant ils passaient leur vie ensemble dans l'union la plus intime, et, bien évidemment, il était l'homme auquel nul autre n'était préféré. Si ce personnage d'amant malheureux n'eût duré que peu de temps, on l'aurait cru joué; mais, plus de quinze ans de suite il a été le même; il l'a été depuis la mort de M. de Marchais comme de son vivant, et jusqu'au moment où sa veuve a épousé M. d'Angiviller. Alors la scène a changé de face; toute l'autorité a passé à l'époux; et ce n'a plus été, du côté de l'épouse, que déférence et complaisance, avec l'air soumis du respect. Je n'ai rien observé en ma vie de si singulier dans les mœurs, que cette

mutation volontaire et subite qui fut depuis, pour l'un et pour l'autre, un sort également heureux.

Leurs sentimens pour moi furent toujours parfaitement d'accord; ils sont encore les mêmes. Les miens, pour eux, ne varieront jamais.

Parmi mes délassemens, je n'ai pas compté le spectacle, dont j'avais cependant toute la facilité de jouir au théâtre de la cour; mais j'y allais rarement, et je n'en parle ici que pour marquer l'époque d'une révolution intéressante dans l'art de la déclamation.

Il y avait long-temps que, sur la manière de déclamer les vers tragiques, j'étais en dispute réglée avec mademoiselle Clairon. Je trouvais, dans son jeu, trop d'éclat, trop de fougue, pas assez de souplesse et de variété, et surtout une force qui, n'étant pas modérée, tenait plus de l'emportement que de la sensibilité. C'est ce qu'avec ménagement je tâchais de lui faire entendre. « Vous avez, lui disais-je, tous les moyens d'exceller dans votre art; et toute grande actrice que vous êtes, il vous serait facile encore de vous élever au-dessus de vous-même, en les ménageant davantage ces moyens que vous prodiguez. Vous m'opposez vos succès éclatans et ceux que vous m'avez valus; vous m'opposez l'opinion et les suffrages de vos amis; vous m'opposez l'autorité de M. de Voltaire, qui, lui-même, récite ses vers avec emphase, et qui prétend que les vers tragiques veulent, dans la déclamation, la même pompe que dans le style; et moi, je n'ai à vous opposer qu'un sentiment irrésistible, qui me dit que la déclamation, comme le style, peut être noble, majestueuse, tragique avec simplicité; que l'expression, pour être vive et profondément pénétrante, veut des gradations, des nuances, des traits imprévus et soudains qu'elle ne peut avoir lorsqu'elle est tendue et forcée. » Elle me disait quelquefois avec impatience, que je ne la laisserais pas tranquille qu'elle n'eût pris le ton familier et comique dans la tragédie. « Eh! non, mademoiselle, lui disais-je, vous ne l'aurez jamais, la nature vous l'a défendu; vous ne l'avez pas même au moment où vous me parlez; le son de votre voix, l'air de votre visage, votre prononciation, votre geste, vos attitudes, sont naturellement nobles. Osez seulement vous fier à ce beau naturel; j'ose vous garantir que vous en serez plus tragique. »

D'autres conseils que les miens prévalurent, et las de me rendre inutilement importun, j'avais cédé, lorsque je vis l'actrice revenir tout à coup d'elle-même à mon sentiment. Elle venait jouer Roxane au petit théâtre de Versailles. J'allai la voir à sa toilette, et, pour la première fois, je la trouvai habillée en sultane, sans

panier, les bras demi-nus, et dans la vérité du costume oriental. Je lui en fis mon compliment. « Vous allez, me dit-elle, être content de moi. Je viens de faire un voyage à Bordeaux; je n'y ai trouvé qu'une très-petite salle; il a fallu m'en accommoder. Il m'est venu dans la pensée d'y réduire mon jeu et d'y faire l'essai de cette déclamation simple que vous m'avez tant demandée. Elle y a eu le plus grand succès. Je vais en essayer encore ici sur ce petit théâtre. Allez m'entendre. Si elle réussit de même, adieu l'ancienne déclamation. »

L'événement passa son attente et la mienne. Ce ne fut plus l'actrice, ce fut Roxane elle-même que l'on crut voir et entendre. L'étonnement, l'illusion, le ravissement fut extrême. On se demandait : Où sommes-nous? On n'avait rien entendu de pareil. Je la revis après le spectacle, je voulus lui parler du succès qu'elle venait d'avoir. « Et ne voyez-vous pas, me dit-elle, qu'il me ruine? Il faut dans tous mes rôles que le costume soit observé : la vérité de la déclamation tient à celle du vêtement; toute ma riche garde-robe de théâtre est dès ce moment réformée; j'y perds pour dix mille écus d'habits; mais le sacrifice en est fait. Vous me verrez ici dans huit jours jouer Électre au naturel, comme je viens de jouer Roxane. »

C'était l'Électre de Crébillon. Au lieu du panier ridicule et de l'ample robe de deuil qu'on lui avait vus dans ce rôle, elle y parut en simple habit d'esclave, échevelée, et les bras chargés de longues chaînes. Elle y fut admirable; et, quelque temps après, elle fut plus sublime encore dans l'Électre de Voltaire. Ce rôle, que Voltaire lui avait fait déclamer avec une lamentation continuelle et monotone, parlé plus naturellement, acquit une beauté inconnue à lui-même, puisqu'en le lui entendant jouer sur son théâtre de Ferney, où elle l'alla voir, il s'écria, baigné de larmes et transporté d'admiration : *Ce n'est pas moi qui ai fait cela, c'est elle; elle a créé son rôle.* Et, en effet, par les nuances infinies qu'elle y avait mises, par l'expression qu'elle donnait aux passions dont ce rôle est rempli, c'était peut-être celui de tous où elle était le plus étonnante.

Paris, comme Versailles, reconnut dans ces changemens le véritable accent tragique et le nouveau degré de vraisemblance que donnait à l'action théâtrale le costume bien observé. Ainsi, dès-lors, tous les acteurs furent forcés d'abandonner ces tonnelets, ces gants à franges, ces perruques volumineuses, ces chapeaux à plumets, et tout cet attirail fantasque qui, depuis si long-temps, choquait la vue des gens de goût. Lekain lui-même suivit l'exemple de mademoiselle Clairon, et dès ce moment-là leurs

talens perfectionnés furent en émulation et dignes rivaux l'un de l'autre.

L'on conçoit aisément qu'un mélange d'occupations paisibles et d'amusemens variés m'aurait plus que dédommagé des plaisirs de Paris; mais, pour surcroît d'agrément, j'avais encore la liberté d'y aller, quand je voulais, passer le temps que me laissait le devoir de ma place. M. de Marigny lui-même, à la sollicitation de mes anciennes connaissances, m'invitait à les aller voir.

Je ne laissais pas de remarquer dans sa conduite à mon égard une particularité dont peut-être la fierté d'un autre ne se fût point accommodée, mais dont un peu de philosophie me faisait sentir la raison. Hors de chez lui, c'était l'homme du monde qui se plaisait le plus à vivre en société avec moi. A dîner, à souper chez nos amis communs, il jouissait plus que moi-même de l'estime et de l'amitié que l'on me témoignait; il en était flatté, il en était reconnaissant. Ce fut par lui que je fus mené chez madame Geoffrin, et, pour l'amour de lui, je fus admis chez elle au dîner des artistes comme à celui des gens de lettres; enfin, dès que je cessai d'être secrétaire des bâtimens, comme on le verra dans la suite, personne ne me témoigna plus d'empressement à m'avoir et pour convive et pour ami. Eh bien! tant que j'occupai sous ses ordres cette place de secrétaire, il ne se permit pas une seule fois de m'inviter à dîner chez lui. Les ministres ne mangeaient point avec leurs commis; il avait pris leur étiquette; et, s'il eût fait une exception en ma faveur, tous ses bureaux en auraient été jaloux et mécontens. Il ne s'en expliqua jamais avec moi; mais on vient de voir qu'il avait la bonté de me le faire assez entendre.

Les années que je passais à Versailles étaient celles où l'esprit philosophique avait le plus d'activité. D'Alembert et Diderot en avaient arboré l'enseigne dans l'immense atelier de l'Encyclopédie, et tout ce qu'il y avait de plus distingué parmi les gens de lettres s'y était rallié autour d'eux. Voltaire, de retour de Berlin, d'où il avait fait chasser le malheureux d'Arnaud, et où il n'avait pu tenir lui-même, s'était retiré à Genève, et, de là, il soufflait cet esprit de liberté, d'innovation, d'indépendance, qui a fait depuis tant de progrès. Dans son dépit contre le roi, il avait fait des imprudences; mais on en fit une bien plus grande, lorsqu'il voulut rentrer dans sa patrie, de l'obliger à se tenir dans un pays de liberté. La réponse du roi, *qu'il reste où il est*, ne fut pas assez réfléchie. Ses attaques n'étaient pas de celles qu'on arrête aux frontières. Versailles, où il aurait été moins hardi qu'en Suisse et qu'à Genève, était l'exil qu'il fallait lui

donner. Les prêtres auraient dû lui faire ouvrir cette magnifique prison, la même que le cardinal de Richelieu avait donnée à la haute noblesse.

En réclamant son titre de gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, il tendait lui-même le bout de chaîne avec lequel on l'aurait attaché si on avait voulu. Je dois ce témoignage à madame de Pompadour, que c'était malgré elle qu'il était exilé. Elle s'intéressait à lui, elle m'en demandait quelquefois des nouvelles; et, lorsque je lui répondais qu'il ne tenait qu'à elle d'en savoir de plus près : « Eh! non, il ne tient pas à moi, » disait-elle avec un soupir.

C'était donc de Genève que Voltaire animait les coopérateurs de l'Encyclopédie. J'étais du nombre, et mon plus grand plaisir, toutes les fois que j'allais à Paris, était de me trouver réuni avec eux. D'Alembert et Diderot étaient contens de mon travail, et nos relations serraient de plus en plus les nœuds d'une amitié qui a duré autant que leur vie; plus intime, plus tendre, plus assidûment cultivée avec d'Alembert; mais non moins vraie, non moins inaltérable avec ce bon Diderot, que j'étais toujours si content de voir et si charmé d'entendre.

Je sentis enfin, je l'avoue, que la distance de Paris à Versailles mettait de trop longs intervalles aux momens de bonheur que me faisait goûter la société des gens de lettres. Ceux d'entre eux que j'aimais, que j'honorais le plus, avaient la bonté de me dire que nous étions faits pour vivre ensemble, et ils me présentaient l'Académie Française comme une perspective qui devait attirer et fixer mes regards. Je sentais donc de temps en temps se réveiller en moi le désir de rentrer dans la carrière littéraire; mais, avant tout, je voulais me donner une existence libre et sûre, et madame de Pompadour et son frère auraient été bien aises de me la procurer. En voici la preuve sensible.

En 1757, après l'attentat commis sur la personne du roi, et ce grand mouvement du ministère, où M. d'Argenson et M. de Machault furent renvoyés le même jour, M. Rouillé, ayant obtenu la surintendance des postes, dont le secrétariat était un bénéfice simple de deux mille écus d'appointemens, possédé par le vieux Moncrif, il me vint dans la tête d'en demander la survivance, persuadé que M. Rouillé, dans sa nouvelle place, ne refuserait pas à madame de Pompadour la première chose qu'elle lui aurait demandée. Je la fis donc prier par le docteur Quesnai de m'accorder une audience. Je fus remis au lendemain au soir, et toute la nuit je rêvai à ce que j'avais à lui dire. Ma tête s'alluma, et, perdant mon objet de vue, me voilà occupé des malheurs de l'Etat, et résolu à profiter de l'audience qu'on me donnait pour

faire entendre des vérités utiles. Les heures de mon sommeil furent employées à méditer ma harangue et ma matinée à l'écrire, afin de l'avoir plus présente à l'esprit. Le soir, je me rendis chez Quesnai à l'heure marquée, et je fis dire que j'étais là. Quesnai, occupé à tracer le *zig-zag* du *produit net*, ne me demanda pas même ce que j'allais faire chez madame de Pompadour. Elle me fait appeler; je descends, et, introduit dans son cabinet : « Madame, lui dis-je, M. Rouillé vient d'obtenir la surintendance des postes; la place de secrétaire de la poste aux lettres dépend de lui. Moncrif, qui l'occupe, est bien vieux! Serait-ce abuser de vos bontés, que de vous supplier d'en obtenir pour moi la survivance? Rien ne me convient mieux que cette place, et pour la vie j'y borne mon ambition. » Elle me répondit qu'elle l'avait promise à Darboulin (l'un de ses familiers), mais qu'elle l'y ferait renoncer si elle pouvait l'obtenir pour moi.

Après lui avoir rendu grâce : « Je vais, madame, vous étonner, lui dis-je; le bienfait que je vous demande n'est pas ce qui m'occupe et ce qui m'intéresse le plus dans ce moment : c'est la situation du royaume, c'est le trouble où le plonge cette querelle interminable des parlemens et du clergé, dans laquelle je vois l'autorité royale comme un vaisseau battu par la tempête entre deux écueils, et, dans le conseil, pas un homme capable de le gouverner. » A ce tableau amplifié, j'ajoutai celui d'une guerre qui appelait au dehors, et sur terre et sur mer, toutes les forces de l'État, et qui rendrait si nécessaires au-dedans le calme, la concorde, l'union des esprits et le concours des volontés. Après quoi je repris : « Tant que MM. d'Argenson et de Machault ont été en place, on a pu attribuer à leur division et à leur mésintelligence les dissensions intestines dont le royaume est tourmenté, et tous les actes de rigueur qui, loin de les calmer, les ont envenimées; mais à présent que les ministres sont renvoyés, et que les hommes qui les remplacent n'ont aucun ascendant ni aucune influence, songez, madame, que c'est sur vous qu'on a les yeux, et que c'est à vous désormais que s'adresseront les reproches, les plaintes, si le mal continue, ou les bénédictions publiques, si vous y apportez remède et si vous le faites cesser. Au nom de votre gloire et de votre repos, madame, hâtez-vous de produire cet heureux changement. N'attendez pas que la nécessité le commande, ou qu'un autre que vous l'opère; vous en perdriez le mérite, et l'on vous accuserait seule du mal que vous n'auriez pas fait. Toutes les personnes qui vous sont attachées ont les mêmes inquiétudes et forment les mêmes vœux que moi. »

Elle me répondit qu'elle avait du courage, et qu'elle voulait que ses amis en eussent pour elle et comme elle; qu'au reste, elle me

savait gré du zèle que je lui témoignais ; mais que je fusse plus tranquille, et qu'on travaillait dans ce moment à tout pacifier. Elle ajouta qu'elle parlerait ce jour-là même à M. Rouillé, et me dit de venir la voir le lendemain matin.

« Je n'ai rien de bon à vous apprendre, me dit-elle en me revoyant; la survivance de Moncrif est donnée. C'est la première chose que le nouveau surintendant des postes a demandée au roi, et il l'a obtenue en faveur de Gaudin, son ancien secrétaire. Voyez s'il y a quelque autre chose que je puisse faire pour vous. »

Il n'était pas facile de trouver une place qui me convînt autant que celle-là. Je crus pourtant, peu de temps après, être sûr d'en obtenir une qui me plaisait davantage, parce que j'en serais créateur, et que j'y laisserais des traces honorables de mes travaux. Ceci m'engage à faire connaître un personnage qui a brillé comme un météore, et dont l'éclat, quoique bien affaibli, n'est pas encore éteint. Si je ne parlais que de moi, tout serait bientôt dit; mais, comme l'histoire de ma vie est une promenade que je fais faire à mes enfans, il faut bien qu'ils remarquent les passans avec qui j'ai eu des rapports dans le monde.

L'abbé de Bernis, échappé du séminaire de Saint-Sulpice, où il avait mal réussi, était un poëte galant, bien joufflu, bien frais, bien poupin, et qui, avec le gentil Bernard, amusait de ses jolis vers les joyeux soupers de Paris. Voltaire l'appelait la bouquetière du Parnasse, et dans le monde, plus familièrement, on l'appelait *Babet*, du nom d'une jolie bouquetière de ce temps-là. C'est de là, sans autre mérite, qu'il est parti pour être cardinal et ambassadeur de France à la cour de Rome. Il avait inutilement sollicité auprès de l'ancien évêque de Mirepoix (Boyer) une pension sur quelque abbaye. Cet évêque, qui faisait peu de cas des poésies galantes, et qui savait la vie que menait cet abbé, lui avait durement déclaré que, tant que lui (Boyer) serait en place, il n'avait rien à espérer; à quoi l'abbé avait répondu : *Monseigneur, j'attendrai*, mot qui courut dans le monde et fit fortune. La sienne consistait alors en un canonicat de Brioude, qui ne lui valait rien, attendu son absence, et en un petit bénéfice simple, à Boulogne-sur-Mer, qu'il avait eu je ne sais comment.

Il en était là, lorsqu'on apprit qu'au rendez-vous de chasse de la forêt de Senart, la belle madame d'Estioles avait été l'objet des attentions du roi. Aussitôt l'abbé sollicite la permission d'aller faire sa cour à la jeune dame, et la comtesse d'Estrade, dont il était connu, obtient pour lui cette faveur. Il arrive à Estioles par le coche d'eau, son petit paquet sous le bras. On lui fait réciter ses vers; il amuse, il met tous ses soins à se rendre agréable, et, avec cette superficie d'esprit et ce vernis de

poésie qui était son unique talent, il réussit au point qu'en l'absence du roi il est admis dans le secret des lettres que s'écrivent les deux amans. Rien n'allait mieux à la tournure de son esprit et de son style que cette espèce de ministère. Aussi dès que la nouvelle maîtresse fut installée à la cour, l'un des premiers effets de sa faveur fut-il de lui obtenir une pension de cent louis sur la cassette et un logement aux Tuileries, qu'elle fit menbler à ses frais. Je le vis dans ce logement, sous le toit du palais, le plus content des hommes, avec sa pension et son meuble de brocatelle. Comme il était bon gentilhomme, sa protectrice lui conseilla de passer du chapitre de Brioude à celui de Lyon; et, pour celui-ci, elle obtint, en faveur du nouveau chanoine, une décoration nouvelle. En même temps il fut l'amant en titre et déclaré de la belle princesse de Rohan; ce qui le mit dans le grand monde sur le ton d'homme de qualité, et tout à coup il fut nommé à l'ambassade de Venise. Là, il reçut honorablement les neveux du pape Ganganelli, et par là il se procura la faveur de la cour de Rome. Rappelé de Venise pour être des conseils du roi, il conclut, avec le comte de Staremberg, le traité de Versailles : en récompense, il obtint la place de ministre des affaires étrangères que lui céda M. Rouillé, et, pen de temps après, le chapeau de cardinal à la nomination de la cour de Vienne.

Au retour de son ambassade, je le vis, et il me traita comme avant ses prospérités, cependant avec une teinte de dignité qui sentait un peu l'excellence, et rien n'était plus naturel. Après qu'il eut signé le traité de Versailles, je lui en fis compliment, et il me témoigna que je l'obligerais si, dans une épître adressée au roi, je célébrais les avantages de cette grande et heureuse alliance. Je répondis qu'il me serait plus facile et plus doux de lui adresser la parole à lui-même. Il ne me dissimula point qu'il en serait flatté. Je fis donc cette épître; il en fut content, et son amie madame de Pompadour en fût ravie; elle voulut que cette pièce fût imprimée et présentée au roi; ce qui ne déplut point à l'abbé négociateur (je passe sous silence les ambassades d'Espagne et de Vienne auxquelles il fut nommé, et où il n'alla point, ayant mieux à faire à Versailles). Bientôt après, il eut besoin, dans une occasion pressante, d'un homme sûr, discret et diligent, qui écrivît d'un bon style, et il me fit l'honneur d'avoir recours à moi; voici dans quelles circonstances. Le roi de Prusse, en entrant dans la Saxe avec une armée de soixante mille hommes, avait publié un manifeste auquel la cour de Vienne avait répondu. Cette réponse, traduite en français tudesque, avait été envoyée à Fontainebleau où était la cour. Elle



y devait être présentée au roi le dimanche suivant, et le comte de Staremberg en avait cinq cents exemplaires à distribuer ce jour-là. Ce fut le mercredi au soir que le comte abbé de Bernis me fit prier de l'aller voir. Il était enfermé avec le comte de Staremberg. Ils me marquèrent tous les deux combien ils étaient affligés d'avoir à publier un manifeste si mal écrit dans notre langue, et me dirent que je ferais une chose très-agréable pour les deux cours de Versailles et de Vienne, si je voulais le corriger et le faire imprimer à la hâte, pour être présenté et publié dans quatre jours. Nous le lûmes ensemble, et indépendamment des germanismes dont il était rempli, je pris la liberté de leur faire observer nombre de raisons mal déduites ou obscurément présentées. Ils me donnèrent carte blanche pour toutes ces corrections, et après avoir pris rendez-vous pour le lendemain à la même heure, j'allai me mettre à l'ouvrage. En même temps, l'abbé de Bernis écrivit à M. de Marigny, pour le prier de me céder à lui tout le reste de la semaine, ayant besoin de moi pour un travail pressant dont je voulais bien me charger.

J'employai presque la nuit entière et le jour suivant à retoucher et à faire transcrire cet ample manifeste, et, à l'heure du rendez-vous, je le leur rapportai sinon élégamment, au moins plus décemment écrit. Ils louèrent avec excès mon travail et ma diligence : « Mais ce n'est pas tout, me dit l'abbé, il faut que dimanche matin ce mémoire, imprimé, soit ici dans nos mains à l'heure du lever du roi, et c'est par là, mon cher Marmontel, qu'il faut que vous couronniez l'œuvre. — Monsieur le comte, lui répondis-je, dans une demi-heure je vais être prêt à partir. Ordonnez qu'une chaise de poste vienne me prendre, et, de votre main, écrivez deux mots au lieutenant de police, afin que la censure ne retarde pas l'impression ; je vous promets d'être ici dimanche à votre réveil. » Je lui tins parole ; mais j'arrivai excédé de fatigues et de veilles. Quelques jours après, il me demanda la note des frais de mon voyage et ceux de l'impression. Je la lui donnai très-exacte, article par article, et il m'en remboursa le montant au plus juste. Depuis, il n'en fut plus parlé.

Cependant il ne cessait de me répéter que, pour lui, l'un des avantages de la faveur dont il jouissait, serait de pouvoir m'être utile. Lors donc qu'il fut secrétaire d'état des affaires étrangères, je crus que, si, dans son département, il y avait moyen de m'employer utilement pour la chose publique, pour lui-même et pour moi, je l'y trouverais disposé. Ce fut sur ces trois bases que j'établis mon projet et mon espérance.

Je savais que, dans ce temps-là, le dépôt des affaires étrangères était un chaos que les plus anciens commis avaient bien de la

peine à débrouiller. Ainsi, pour un nouveau ministre, quel qu'il fût, sa place était une longue école. En parlant de Bernis lui-même, j'avais entendu dire à Bussy, l'un de ces vieux commis : Voilà le onzième écolier qu'on nous donne à l'abbé de La Ville et à moi ; et cet écolier était le maître que M. le dauphin avait pris pour lui enseigner la politique ; choix bien étrange dans un prince qui semblait vouloir être solidement instruit.

J'aurais donc bien servi et le ministre, et le dauphin, et le roi, et l'Etat lui-même, si, dans ce chaos du passé, j'avais établi l'ordre et jeté la lumière. Ce fut ce que je proposai dans un mémoire précis et clair que je présentai à l'abbé de Bernis.

Mon projet consistait d'abord à démêler et à ranger les objets de négociations suivant leurs relations diverses, à leur place à l'égard des lieux, à leur date à l'égard des temps. Ensuite d'époque en époque, à commencer d'un temps plus ou moins reculé, je me chargeais d'extraire de tous ces portefeuilles de dépêches et de mémoires ce qu'il y aurait d'intéressant, d'en former successivement un tableau historique assez développé pour y suivre le cours des négociations, et y observer l'esprit des différentes cours, le système des cabinets, la politique des conseils, le caractère des ministres, celui des rois et de leurs règnes ; en un mot, les ressorts qui, dans tel ou tel temps, avaient remué les puissances. Tous les ans, trois volumes de ce cours de diplomatique auraient été remis dans les mains du ministre ; et peut-être, écrits avec soin, auraient-ils été pour le dauphin lui-même une lecture satisfaisante. Enfin, pour rendre les objets plus présens, un livre de tables figurées aurait fait voir d'un coup d'œil, et sous leur rapport, les négociations respectives, et leurs effets simultanés dans les cours et cabinets de l'Europe. Pour ce travail immense, je ne demandais que deux commis, un logement au dépôt même, et de quoi vivre frugalement chez moi. L'abbé de Bernis parut charmé de mon projet. « Donnez-moi ce mémoire, me dit-il, après en avoir entendu la lecture ; j'en sens l'utilité et la bonté plus que vous-même. Je veux le présenter au roi. » Je ne doutai pas du succès ; je l'attendis ; je l'attendis en vain ; et lorsque, impatient d'en savoir l'effet, je lui en demandai des nouvelles : « Ah ! me dit-il d'un air distrait, en entrant dans sa chaise pour aller au conseil, cela tient à un arrangement général sur lequel il n'y a rien de décidé encore. » Cet arrangement a eu lieu depuis. Le roi a fait construire deux hôtels, l'un pour le dépôt de la guerre, l'autre pour le dépôt de la politique. Mon projet a été exécuté, du moins en partie, et un autre que moi en a recueilli le fruit. *Sic vos, non vobis*. Après cette réponse de l'abbé de Bernis, je le vis encore une fois, ce fut

le jour où, en habit de cardinal, en calotte rouge, en bas rouges, et avec un rochet garni du plus riche point d'Angleterre, il allait se présenter au roi. Je traversai ses antichambres, entre deux longues haies de gens vêtus à neuf d'écarlate, et galonnés d'or. En entrant dans son cabinet, je le trouvai glorieux comme un paon, plus joufflu que jamais, s'admirant dans sa gloire, surtout ne pouvant se lasser de regarder son rochet et ses bas ponceau. « Ne suis-je pas bien mis, me demanda-t-il? — Fort bien, lui dis-je; l'éminence vous sied à merveille, et je viens, monseigneur, vous en faire mon compliment. — Et ma livrée, comment la trouvez-vous? — Je l'ai prise, lui dis-je, pour la troupe dorée qui venait vous complimenter. » Ce sont les derniers mots que nous nous soyons dits.

Je me consolai aisément de ne lui rien devoir, non-seulement parce que je n'avais vu en lui qu'un fat sous la pourpre, mais parce que bientôt je le vis malhonnête et méconnaissant envers sa créatrice; car rien ne pèse tant que la reconnaissance, lorsqu'on la doit à des ingrats.

Plus heureux que lui, je trouvai dans l'étude et dans le travail la consolation des petites rigueurs que j'essuyais de la fortune; mais, comme je n'ai jamais eu le caractère bien stoïque, je payais moins patiemment à la nature le tribut de douleur qu'elle m'imposait tous les ans. Avec une santé habituellement bonne et pleine, j'étais sujet à un mal de tête d'une espèce très-singulière. Ce mal s'appelle le *clavus;* le siége en est sous le sourcil. C'est le battement d'une artère dont chaque pulsation est un coup de stilet qui semble percer jusqu'à l'âme. Je ne puis exprimer quelle en est la douleur; et, toute vive et profonde qu'elle est, un seul point en est affecté. Ce point est, au-dessus de l'œil, l'endroit auquel répond le pouls d'une artère intérieure. J'explique tout ceci pour mieux vous faire entendre un phénomène intéressant.

Depuis ce temps, ce mal de tête me revenait au moins une fois par année, et durait douze à quinze jours, non pas continuellement, mais par accès, comme une fièvre, et tous les jours à la même heure, avec peu de variation; il durait environ six heures, s'annonçant par une tension dans les veines et les fibres voisines, et par des battemeus non pas plus pressés, mais plus forts, de l'artère où était la douleur. En commençant, le mal était presque insensible; il allait en croissant, et diminuait de même jusqu'à la fin de l'accès; mais, durant quatre heures au moins, il était dans toute sa force. Ce qu'il y a d'étonnant, c'est que, l'accès fini, il ne restait pas trace de douleur dans cette partie, et que ni le reste du jour, ni la nuit suivante, jusqu'au

lendemain, à l'heure du nouvel accès, je n'en avais aucun ressentiment. Les médecins que j'avais consultés s'étaient inutilement appliqués à me guérir. Le quinquina, les saignées du pied, les liqueurs émollientes, les fumigations, ni les sternutatoires, rien n'avait réussi. Quelques uns même de ces remèdes, comme le quinquina et le muguet, ne faisaient qu'irriter mon mal.

Un médecin de la reine, appelé Malouin, homme assez habile, mais plus Purgon que Purgon lui-même, avait imaginé de me faire prendre en lavemens des infusions de vulnéraire. Cela ne me fit rien; mais, au bout de son période accoutumé, le mal avait cessé. Et voilà Malouin tout glorieux d'une si belle cure. Je ne troublai point son triomphe; mais lui, saisissant l'occasion de me faire une mercuriale : « Eh bien ! mon ami, me dit-il, croirez-vous désormais à la médecine, et au savoir des médecins? » Je l'assurai que j'y croyais très-fort. « Non, reprit-il, vous vous permettez quelquefois d'en parler un peu légèrement; cela vous fait tort dans le monde. Voyez, parmi les gens de lettres et les savans, les plus illustres ont toujours respecté notre art; » et il me cita de grands hommes. « Voltaire lui-même, ajouta-t-il, lui qui respecte si peu de chose, a toujours parlé avec respect de la médecine et des médecins. — Oui, lui dis-je, docteur, mais un certain Molière ! — Aussi, me dit-il en me regardant d'un œil fixe, et en me serrant le poignet, aussi comment est-il mort? »

Pour la septième année enfin, mon mal m'avait repris, lorsqu'un jour, au fort de l'accès, je vis entrer chez moi Genson, le maréchal des écuries de la dauphine. Genson, sur les objets relatifs à son art, donnait à l'Encyclopédie des articles très-distingués. Il avait fait une étude particulière de l'anatomie comparée de l'homme et du cheval; et non-seulement pour les maladies, mais pour la nourriture et l'éducation des chevaux, personne n'était plus instruit; mais peu exercé dans l'art d'écrire, c'était à moi qu'il avait recours pour retoucher un peu son style. Il vint donc avec ses papiers dans un moment où, depuis trois heures, j'éprouvais mon supplice : « M. Genson, lui dis-je, il m'est impossible de travailler avec vous aujourd'hui; je souffre trop cruellement. » Il vit mon œil droit enflammé, et toutes les fibres de la tempe de la paupière palpitantes et frémissantes. Il me demanda la cause de mon mal, je lui dis ce que j'en savais; et, après quelques détails sur ma complexion, sur ma façon de vivre, sur ma santé habituelle : « Est-il possible, me dit-il, qu'on vous ait laissé si long-temps souffrir un mal dont il était si facile de vous guérir? — Hé quoi, lui dis-je avec étonnement, en sauriez-vous le remède? — Oui, je le sais, et rien n'est plus simple. Dans trois jours vous serez guéri, et dès demain vous serez soulagé. — Comment?

lui demandai-je avec une espérance faible et timide encore. — Quand votre encre est trop épaisse et ne coule pas, me dit-il, que faites-vous ? — J'y mets de l'eau. — Hé bien ! mettez de l'eau dans votre lymphe ; elle coulera, et n'engorgera plus les glandes de la membrane pituitaire qui gêne actuellement l'artère dont les pulsations froissent le nerf voisin, et vous causent tant de douleur. — Est-ce bien là, lui demandai-je, la cause de mon mal ? en est-ce bien là le remède ? — Assurément, dit-il. Vous avez là dans l'os une petite cavité qu'on nomme le *sinus frontal ;* il est doublé d'une membrane qui est un tissu de petites glandes ; cette membrane, dans son état naturel, est aussi mince qu'une feuille de chêne. Dans ce moment, elle est épaisse et engorgée ; il s'agit de la dégager, et le moyen en est facile et sûr. Dînez sagement aujourd'hui, point de ragoûts, point de vin pur, ni café, ni liqueurs ; et, au lieu de souper ce soir, buvez autant d'eau claire et fraîche que votre estomac en pourra soutenir sans fatigue ; demain matin buvez-en de même ; observez quelques jours ce régime, et je vous prédis que demain l'accès sera faible, qu'après-demain il sera presque insensible, et que le jour suivant ce ne sera plus rien. — Ah ! M. Genson, vous serez un dieu pour moi, lui dis-je, si votre prédiction s'accomplit. » Elle s'accomplit en effet. Genson vint me revoir ; et comme, en l'embrassant, je lui annonçais ma guérison : « Ce n'est pas tout de vous avoir guéri, me dit-il ; à présent il faut vous préserver. Cette partie sera faible encore quelques années ; et, jusqu'à ce que la membrane ait repris son ressort, ce serait là que la lymphe épaissie déposerait encore. Il faut prévenir ces dépôts. Vous m'avez dit que le premier symptôme de votre mal est une tension dans les veines et dans les fibres à la tempe et sous le sourcil. Dès que vous sentirez cet embarras, buvez de l'eau et reprenez au moins pour quelques jours votre régime. Le remède de votre mal en sera le préservatif. Au reste, cette précaution ne sera nécessaire que pour quelques années. L'organe une fois raffermi, je ne vous demande plus rien. » Son ordonnance fut exactement observée, et j'en obtins pleinement le succès tel qu'il me l'avait annoncé.

Cette année, où, par la vertu de quelques verres d'eau, je m'étais délivré d'un si grand mal, fut encore magique pour moi, en ce qu'avec quelques paroles je fis, par aventure, un grand bien à un honnête homme, avec qui je n'avais aucune liaison.

La cour était à Fontainebleau, et là j'allais assez souvent passer une heure de la soirée avec Quesnai. Un soir que j'étais avec lui, madame de Pompadour me fit appeler, et me dit : « Savez-vous que La Bruère est mort à Rome ? Il était titulaire du privilége du Mercure : ce privilége lui valait vingt-cinq mille livres de rente ; il y

a de quoi faire plus d'un heureux; et nous avons dessein d'attacher au nouveau brevet du Mercure des pensions pour les gens de lettres. Vous qui les connaissez, nommez-moi ceux qui en auraient besoin, et qui en seraient susceptibles. » Je nommai Crébillon, d'Alembert, Boissy et encore quelques autres. Pour Crébillon, je savais bien qu'il était inutile de le recommander; pour d'Alembert, voyant qu'elle faisait un petit signe d'improbation : « C'est, lui dis-je, madame, un géomètre du premier ordre, un écrivain très-distingué, et un très-parfait honnête homme. — Oui, me répliqua-t-elle, mais une tête chaude. » Je répondis bien doucement que, sans un peu de chaleur dans la tête, il n'y avait point de grand talent. « Il s'est passionné, dit-elle, pour la musique italienne, et s'est mis à la tête dn parti des bouffons. — Il n'en a pas moins fait la préface de l'Encyclopédie, répondis-je encore avec modestie. » Elle n'en parla plus; mais il n'eut point de pension. Je crois qu'un sujet d'exclusion plus grave, ce fut son zèle pour le roi de Prusse, dont il était partisan déclaré, et que madame de Pompadour haïssait personnellement. Quand ce vint à Boissy, elle me demanda : « Est-ce que Boissy n'est pas riche? Je le crois au moins à son aise; je l'ai vu au spectacle, et toujours si bien mis! — Non, madame, il est pauvre, mais il cache sa pauvreté. — Il a fait tant de pièces de théâtre, insista-t-elle encore! — Oui, mais toutes ces pièces n'ont pas eu le même succès; et cependant il a fallu vivre. Enfin, madame, vous le dirai-je? Boissy est si peu fortuné que, sans un ami qui a découvert sa situation, il périssait de misère l'hiver dernier. Manquant de pain, trop fier pour en demander à personne, il s'était enfermé avec sa femme et son fils, résolus à mourir ensemble, et allant se tuer l'un dans les bras de l'autre, lorsque cet ami secourable força la porte et les sauva. — Ah! Dieu, s'écria madame de Pompadour, vous me faites frémir. Je vais le recommander au roi. »

Le lendemain matin, je vois entrer chez moi Boissy, pâle, égaré, hors de lui-même, avec une émotion qui ressemblait à de la joie sur le visage de la douleur. Son premier mouvement fut de tomber à mes pieds. Moi qui crus qu'il se trouvait mal, je m'empressai de le secourir, et, en le relevant, je lui demandai ce qui pouvait le mettre dans l'état où je le voyais. « Ah! monsieur, me dit-il, ne le savez-vous pas? Vous, mon généreux bienfaiteur; vous qui m'avez sauvé la vie; vous qui, d'un abîme de malheurs, me faites passer dans une situation d'aisance et de fortune inespérée! J'étais venu solliciter une pension modique sur le Mercure, et M. de Saint-Florentin m'annonce que c'est le privilége, le brevet même du Mercure que le roi vient de m'accorder. Il m'apprend

que c'est à madame de Pompadour que je le dois; je vais lui en rendre grâce ; et chez elle M. Quesnai me dit que c'est vous qui, en parlant de moi, avez touché madame de Pompadour, au point qu'elle en avait les yeux en larmes. »

Ici je voulus l'interrompre en l'embrassant; mais il continua : « Qu'ai-je donc fait, monsieur, pour mériter de vous un intérêt si tendre? Je ne vous ai vu qu'en passant; à peine me connaissez-vous; et vous avez, en parlant de moi, l'éloquence du sentiment, l'éloquence de l'amitié! » A ces mots, il voulait baiser mes mains. « C'en est trop, lui dis-je, monsieur, il est temps que je modère cet excès de reconnaissance; et, après vous avoir laissé soulager votre cœur, je veux m'expliquer à mon tour. Assurément j'ai voulu vous servir; mais en cela je n'ai été que juste, et sans cela j'aurais manqué à la confiance dont madame de Pompadour m'honorait en me consultant. Sa sensibilité et sa bonté ont fait le reste. Laissez-moi donc me réjouir avec vous de votre fortune, et rendons-en grâces tous deux à celle à qui vous la devez. »

Dès que Boissy eut pris congé de moi, j'allai chez le ministre; et, voyant qu'il me recevait comme n'ayant rien à me dire, je lui demandai si je n'avais pas un remerciement à lui faire? il me dit que non : si les pensions sur le Mercure étaient données? il me dit que oui : si madame de Pompadour ne lui avait point parlé de moi? il m'assura qu'elle ne lui en avait pas dit un mot, et que, si elle m'avait nommé, il m'aurait mis volontiers sur la liste qu'il avait présentée au roi. Je fus confondu, je l'avoue; car, sans m'être nommé moi-même, lorsqu'elle m'avait consulté, je m'étais cru bien sûr d'être au nombre de ceux qu'elle proposerait. Je me rendis chez elle; et bien heureusement je trouvai dans son salon madame de Marchais, à qui de point en point je contai ma mésaventure. « Bon! me dit-elle, cela vous étonne? cela ne m'étonne pas, moi; je la reconnais là. Elle vous aura oublié. » A l'instant même elle entre dans le cabinet de toilette où était madame de Pompadour; et aussitôt après j'entends des éclats de rire. J'en tirai un heureux présage; en effet, madame de Pompadour, en allant à la messe, ne put me voir sans rire encore de m'avoir laissé dans l'oubli. « J'ai deviné tout juste, me dit madame de Marchais en me revoyant, mais cela sera réparé. J'eus donc une pension de douze cents livres sur le Mercure, et je fus content.

Si M. de Boissy le rédigeait lui-même, il restait à son aise; mais il fallait qu'il le soutînt; et il n'avait pour cela ni les relations, ni les ressources, ni l'activité de l'abbé Raynal, qui, en l'absence de La Bruère, le faisait, et le faisait bien.

Dénué de secours, et ne trouvant rien de passable dans les papiers qu'on lui laissait, Boissy m'écrivit une lettre qui était un vrai

signal de détresse. « Inutilement, me disait-il, vous m'aurez fait donner le Mercure ; ce bienfait est perdu pour moi, si vous n'y ajoutez pas celui de venir à mon aide. Prose ou vers, ce qu'il vous plaira, tout me sera bon de votre main. Mais hâtez-vous de me tirer de la peine où je suis; je vous en conjure au nom de l'amitié que je vous ai vouée pour tout le reste de ma vie. »

Cette lettre m'ôta le sommeil; je vis ce malheureux livré au ridicule, et le Mercure décrié dans ses mains, s'il laissait voir sa pénurie. J'en eus la fièvre toute la nuit; et ce fut dans cet état de crise et d'agitation que me vint la première idée de faire un conte. Après avoir passé la nuit sans fermer l'œil à rouler dans ma tête le sujet de celui que j'ai intitulé *Alcibiade*, je me levai, je l'écrivis tout d'une haleine, au courant de la plume, et je l'envoyai. Ce conte eut un succès inespéré. J'avais exigé l'anonyme. On ne savait à qui l'attribuer; et au dîner d'Helvétius, où étaient les plus fins connaisseurs, on me fit l'honneur de le croire de Voltaire ou de Montesquieu.

Boissy, comblé de joie de l'accroissement que cette nouveauté avait donné au débit du Mercure, redoubla de prières pour obtenir de moi encore quelques morceaux du même genre. Je fis pour lui le conte de *Soliman II*, ensuite celui du *Scrupule*, et quelques autres encore. Telle fut l'origine de ces *Contes moraux* qui ont eu depuis tant de vogue en Europe. Boissy me fit par-là plus de bien à moi-même que je ne lui en avais fait; mais il ne jouit pas long-temps de sa fortune, et, à sa mort, lorsqu'il fallut le remplacer : « Sire, dit madame de Pompadour au roi, ne donnerez-vous pas le Mercure à celui qui l'a soutenu ? » Le brevet m'en fut accordé. Alors il fallut me résoudre à quitter Versailles. Cependant il s'offrit pour moi une fortune qui, dans ce moment-là, semblait meilleure et plus solide. Je ne sais quel instinct, qui m'a toujours assez bien conduit, m'empêcha de la préférer.

Le maréchal de Belle-Isle était ministre de la guerre; son fils unique, le comte de Gisors, le jeune homme du siècle le mieux élevé et le plus accompli, venait d'obtenir la lieutenance et le commandement des carabiniers, dont le comte de Provence était colonel. Le régiment des carabiniers avait un secrétaire attaché à la personne du commandant, avec un traitement de douze mille livres, et cette place était vacante. Un jeune homme de Versailles, appelé Dorlif, se présenta pour la remplir, et il se dit connu de moi. « Hé bien ! lui dit le comte de Gisors, engagez M. Marmontel à venir me voir; je serai bien aise de causer avec lui. » Dorlif faisait de petits vers, et venait quelquefois me les communiquer; c'était là notre connaissance. Du reste, je le croyais hon-

nête et bon garçon. Ce fut le témoignage que je rendis de lui. « Je vais, me dit le comte de Gisors que je voyais pour la première fois, vous parler avec confiance. Ce jeune homme n'est pas ce qui convient à cette place ; j'ai besoin d'un homme qui, dès demain, soit mon ami, et sûr qui je puisse compter comme sur un autre moi-même. M. le duc de Nivernois, mon beau-père, m'en propose un ; mais je me méfie de la facilité des grands dans leur recommandation ; et, si vous avez à me donner un homme dont vous soyez sûr, et qui soit tel que je le demande, n'osant pas, ajouta-t-il, prétendre à vous avoir vous-même, je le prendrai de votre main. »

« Un mois plus tôt, monsieur le comte, c'eût été pour moi-même, lui dis-je, que j'aurais demandé l'honneur de vous être attaché. Le brevet du Mercure de France que le roi vient de m'accorder, est pour moi un engagement que sans légèreté je ne puis sitôt rompre ; mais je m'en vais, parmi mes connaissances, voir si je puis trouver l'homme qui vous convient. »

Parmi mes connaissances, il y avait à Paris un jeune homme appelé Suard, d'un esprit fin, délié, juste et sage, d'un caractère aimable, d'un commerce doux et liant, assez imbu de belles lettres, parlant bien, écrivant d'un style pur, aisé, naturel et du meilleur goût, discret surtout, et réservé avec des sentimens honnêtes. Ce fut sur lui que je jetai les yeux. Je le priai de venir me voir à Paris, où je m'étais rendu pour lui épargner le voyage. D'un côté, cette place lui parut très-avantageuse ; de l'autre, il la trouvait assujettissante et pénible. On était en guerre ; il fallait suivre le comte de Gisors dans ses campagnes ; et Suard, naturellement indolent, aurait bien voulu de la fortune, mais sans qu'il lui en coûtât sa liberté ni son repos. Il me demanda vingt-quatre heures pour faire ses réflexions. Le lendemain matin, il vint me dire qu'il lui était impossible d'accepter cette place ; que M. Delaire, son ami, la sollicitait, et qu'il était recommandé par M. le duc de Nivernois. Delaire était connu de moi pour un homme d'esprit, pour un très-honnête homme, d'un caractère solide et sûr, et d'une grande sévérité de mœurs. « Amenez-moi votre ami, dis-je à Suard ; ce sera lui que je proposerai, et la place lui est assurée. » Nous convînmes avec Delaire de dire simplement que, dans mon choix, je m'étais rencontré avec le duc de Nivernois. M. de Gisors fut charmé de cette rencontre, et Delaire fut agréé. « Je pars, lui dit le vaillant jeune homme : il peut y avoir incessamment à l'armée une affaire, je veux m'y trouver. Vous viendrez me joindre le plus tôt possible. » En effet, peu de jours après son arrivée, se donna le combat de Crevelt,



où, à la tête des carabiniers, il fut blessé mortellement. Delaire n'arriva que pour l'ensevelir.

Je demandai à M. de Marigny s'il croyait compatible ma place de secrétaire des bâtimens avec le privilége et le travail du Mercure. Il me répondit qu'il croyait impossible de vaquer à l'un et à l'autre. « Donnez-moi donc mon congé, lui dis-je ; car je n'ai pas la force de vous le demander. » Il me le donna, et madame Geoffrin m'offrit un logement chez elle. Je l'acceptai avec reconnaissance, en la priant de vouloir bien me permettre de lui en payer le loyer ; condition à laquelle je la fis consentir.

Me voilà repoussé par ma destinée dans ce Paris, d'où j'avais eu tant de plaisir à m'éloigner ; me voilà plus dépendant que jamais de ce public d'avec lequel je me croyais dégagé pour la vie. Qu'étaient donc devenues mes résolutions ? Deux sœurs dans un couvent, en âge d'être mariées ; la facilité de mes vieilles tantes à faire crédit à tout venant, et à ruiner leur commerce en contractant des dettes que j'étais obligé de payer tous les ans ; mon avenir auquel il fallait bien penser, n'ayant mis encore en réserve que dix mille francs que j'avais employés dans le cautionnement de M. Odde ; l'Académie Française où je n'arriverais que par la carrière des lettres ; enfin l'attrait de cette société littéraire et philosophique qui me rappelait dans son sein, furent les causes et seront les excuses de l'inconstance qui me fit renoncer au repos le plus doux, le plus délicieux, pour venir à Paris rédiger un journal, c'est-à-dire, me condamner au travail de Sisyphe, ou à celui des Danaïdes.

LIVRE SIXIÈME.

Si le Mercure n'avait été qu'un simple journal littéraire, je n'aurais eu en le composant qu'une seule tâche à remplir, et qu'une seule route à suivre ; mais formé d'élémens divers, et fait pour embrasser un grand nombre d'objets, il fallait que, dans tous ses rapports, il remplît sa destination ; que, selon les goûts des abonnés, il tînt lieu des gazettes aux nouvellistes ; qu'il rendît compte des spectacles aux gens curieux de spectacles ; qu'il donnât une juste idée des productions littéraires à ceux qui, en lisant avec choix, veulent s'instruire ou s'amuser ; qu'à la saine et sage partie du public qui s'intéresse aux découvertes des arts utiles, au progrès des arts salutaires, il fît part de leurs tentatives et des heureux succès de leurs inventions ; qu'aux amateurs des arts agréables il annon-

çât les ouvrages nouveaux, et quelquefois les écrits des artistes. La partie des sciences qui tombait sous les sens, et qui pour le public pouvait être un objet de curiosité, était aussi de son domaine; mais il fallait surtout qu'il eût un intérêt local et de société pour ses abonnés de province, et que le bel esprit de telle ou de telle ville du royaume y trouvât de temps en temps son énigme, son madrigal, son épître insérée : cette partie du Mercure, la plus frivole en apparence, en était la plus lucrative.

Il eût été difficile d'imaginer un journal plus varié, plus attrayant et plus abondant en ressources. Telle fut l'idée que j'en donnai dans l'avant-propos de mon premier volume, au mois d'août 1758. « Sa forme, dis-je, le rend susceptible de tous les » genres d'agrément et d'utilité; et les talens n'ont ni fleurs ni » fruits dont le Mercure ne se couronne. Littéraire, civil et poli- » tique, il extrait, il recueille, il annonce, il embrasse toutes les » productions du génie et du goût; il est comme le rendez-vous » des sciences et des arts, et le canal de leur commerce..... C'est » un champ qui peut devenir de plus en plus fertile, et par les » soins de la culture, et par les richesses qu'on y répandra..... » Il peut être considéré comme extrait, ou comme recueil : comme » extrait, c'est moi qu'il regarde; comme recueil, son succès dé- » pend des secours que je recevrai. Dans la partie critique, » l'homme estimable à qui je succède, sans oser prétendre à le » remplacer, me laisse un exemple d'exactitude et de sagesse, de » candeur et d'honnêteté, que je me fais une loi de suivre..... » Je me propose de parler aux gens de lettres le langage de la » vérité, de la décence et de l'estime, et mon attention à relever » les beautés de leurs ouvrages justifiera la liberté avec laquelle » j'en observerai les défauts. Je sais mieux que personne, et je ne » rougis pas de l'avouer, combien un jeune auteur est à plaindre, » lorsqu'abandonné à l'insulte, il a assez de pudeur pour s'inter- » dire une défense personnelle. Cet auteur, quel qu'il soit, trou- » vera en moi, non pas un vengeur passionné, mais, selon mes » lumières, un appréciateur équitable. Une ironie, une parodie, » une raillerie ne prouve rien et n'éclaire personne; ces traits » amusent quelquefois; ils sont même plus intéressans pour le bas » peuple des lecteurs qu'une critique honnête et sensée; le ton » modéré de la raison n'a rien de consolant pour l'envie, rien de » flatteur pour la malignité; mais mon dessein n'est pas de pros- » tituer ma plume aux envieux et aux méchans... A l'égard de la » partie collective de cet ouvrage, quoique je me propose d'y con- » tribuer autant qu'il est en moi, ne fût-ce que pour remplir les » vides, je ne compte pour rien ce que je puis; tout mon espoir » est dans la bienveillance et les secours des gens de lettres, et

» j'ose croire qu'il est fondé. Si quelques uns des plus estimables » n'ont pas dédaigné de confier au *Mercure* les amusemens de leur » loisir, souvent même les fruits d'une étude sérieuse, dans le » temps que le succès de ce journal n'était qu'à l'avantage d'un » seul homme, quels secours ne dois-je pas attendre du concours » des talens intéressés à le soutenir? Le *Mercure* n'est plus un » fonds particulier; c'est un domaine public dont je ne suis que » le cultivateur et l'économe. »

Ainsi s'annonça mon travail: aussi fut-il bien secondé. Le moment était favorable; une volée de jeunes poëtes commençait à essayer leurs ailes. J'encourageai ce premier essor, en publiant les brillans essais de Malfilâtre; je fis concevoir de lui des espérances qu'il aurait remplies, si une mort prématurée ne nous l'avait pas enlevé. Les justes louanges que je donnai au poëme de Jumonville ranimèrent, dans le sensible et vertueux Thomas, ce grand talent que des critiques inhumaines avaient glacé. Je présentai au public les heureuses prémices de la traduction des *Géorgiques de Virgile*, et j'osai dire que, si ce divin poëme pouvait être traduit en vers français élégans et harmonieux, il le serait par l'abbé Delille. En insérant dans le *Mercure* une héroïde de Colardeau, je fis sentir combien le style de ce jeune poëte approchait, par sa mélodie, sa pureté, sa grâce et sa noblesse, de la perfection des modèles de l'art. Je parlai avantageusement des Héroïdes de la Harpe. Enfin, à propos du succès de l'*Hypermnestre* de Lemierre: « Voilà donc, dis-je, trois nouveaux poëtes » tragiques qui donnent de belles espérances: l'auteur d'*Iphigénie* » *en Tauride*, par sa manière sage et simple de graduer l'intérêt » de l'action et par des morceaux de véhémence dignes des plus » grands maîtres; l'auteur d'*Astarbé*, par une poésie animée, » par une versification pleine et harmonieuse, et par le dessein » fier et hardi d'un caractère auquel il n'a manqué, pour le mettre » en action, que des contrastes dignes de lui; et l'auteur d'*Hypermnestre*, par des tableaux de la plus grande force. C'est au » public, ajoutais-je, à les protéger, à les encourager, à les con- » soler des fureurs de l'envie. Les arts ont besoin du flambeau de » la critique et de l'aiguillon de la gloire. Ce n'est point au Cid » persécuté, c'est au Cid triomphant de la persécution, que Cinna » dut la naissance. Les encouragemens n'inspirent la négligence » et la présomption qu'aux petits esprits; pour les âmes élevées, » pour les imaginations vives, pour les grands talens en un mot, » l'ivresse du succès devient l'ivresse du génie. Il n'y a pour eux » qu'un poison à craindre, c'est celui qui les refroidit. »

En plaidant la cause des gens de lettres, je ne laissais pas de mêler à des louanges modérées une critique assez sévère, mais

innocente, et du même ton qu'un ami aurait pris avec son ami. C'était avec cet esprit de bienveillance et d'équité que, me conciliant la faveur des jeunes gens de lettres, je les avais presque tous pour coopérateurs.

Le tribut des provinces était encore plus abondant. Tout n'en était pas précieux; mais, si dans les pièces de vers, ou les morceaux de prose qui m'étaient envoyés, il n'y avait que des négligences, des incorrections, des fautes de détail, j'avais soin de les retoucher. Si même quelquefois il me venait au bout de la plume quelques bons vers, ou quelques lignes intéressantes, je les y glissais sans mot dire; et jamais les auteurs ne se sont plaints à moi de ces petites infidélités.

Dans la partie des sciences et des arts, j'avais encore bien des ressources. En médecine, dans ce temps-là, s'agitait le problème de l'inoculation. La comète prédite par Halley, et annoncée par Clairault, fixait les yeux de l'astronomie; la physique me donnait à publier des observations curieuses: par exemple, on me sut bon gré d'avoir mis au jour les moyens de refroidir en été les liqueurs. La chimie me communiquait un nouveau remède à la morsure des vipères, et l'inestimable secret de rappeler les noyés à la vie. La chirurgie me faisait part de ses heureuses hardiesses et de ses succès merveilleux. L'histoire naturelle, sous le pinceau de Buffon, me présentait une foule de tableaux dont j'avais le choix. Vaucanson me donnait à décrire aux yeux du public ses machines ingénieuses: l'architecte Leroi et le graveur Cochin, après avoir parcouru en artistes, l'un les ruines de la Grèce, et l'autre les merveilles de l'Italie, venaient m'enrichir à l'envi de brillantes descriptions, ou d'observations savantes, et mes extraits de leurs voyages étaient pour mes lecteurs un voyage amusant. Cochin, homme d'esprit, et dont la plume n'était guère moins pure et correcte que le burin, faisait aussi pour moi d'excellens écrits sur les arts qui étaient l'objet de ses études. Je m'en rappelle deux que les peintres et les sculpteurs n'ont sans doute pas oubliés; l'un, *sur la lumière dans l'ombre;* l'autre *sur les difficultés de la peinture et de la sculpture, comparées l'une avec l'autre.* Ce fut sous sa dictée que je rendis compte au public de l'exposition des tableaux en 1759, l'une des plus belles que l'on eût vues, et qu'on ait vues depuis dans le salon des arts. Cet examen était le modèle d'une critique saine et douce; les défauts s'y faisaient sentir et remarquer; les beautés y étaient exaltées. Le public ne fut point trompé, et les artistes furent contens.

Dans ce même temps-là s'ouvrit pour l'éloquence une nouvelle carrière. C'était à louer de grands hommes que l'Académie Française invitait les jeunes orateurs; et quelle fut ma joie d'avoir à



publier que le premier qui, dans cette lice, et par un digne éloge de Maurice de Saxe, venait de remporter le prix, était l'intéressant jeune homme dont tant de fois j'avais ranimé le courage, l'auteur du poëme de Jumonville, à qui la sincérité de mes conseils plaisait au moins autant que l'équité de mes louanges, et qui, dans le secret de l'amitié la plus intime, avait fait de moi le confident de ses pensées et le censeur de ses écrits!

Je m'étais mis en relation avec toutes les académies du royaume, tant pour les arts que pour les lettres; et, sans compter leurs productions qu'elles voulaient bien m'envoyer, les seuls programmes de leurs prix étaient intéressans à lire, par les vues saines et profondes qu'annonçaient les questions qu'ils donnaient à résoudre, soit en morale, soit en économie politique, soit dans les arts utiles, secourables et salutaires. Je m'étonnais quelquefois moi-même de la lumineuse étendue de ces questions, qui de tous côtés nous venaient du fond des provinces; rien, selon moi, ne marquait mieux la direction, la tendance, les progrès de l'esprit public.

Ainsi, sans cesser d'être amusant et frivole dans sa partie légère, le Mercure ne laissait pas d'acquérir, en utilité, de la consistance et du poids. De mon côté, contribuant de mon mieux à le rendre à la fois utile et agréable, j'y glissais souvent de ces contes où j'ai toujours tâché de mêler quelque grain d'une morale intéressante. L'apologie du théâtre, que je fis en examinant la lettre de Rousseau à d'Alembert sur les spectacles, eut tout le succès que peut avoir la vérité qui combat des sophismes, et la raison qui saisit corps à corps et serre de près l'éloquence.

Mais, comme il ne faut jamais être fier ni oublieux au point d'être méconnaissant, je ne veux pas vous laisser ignorer quelle était au besoin l'une de mes ressources. A Paris, la république des lettres était divisée en plusieurs classes qui communiquaient peu ensemble. Moi, je n'en négligeais aucune; et des petits vers qui se faisaient dans les sociétés bourgeoises, tout ce qui avait de la gentillesse et du naturel m'était bon. Chez un joaillier de la place Dauphine, j'avais dîné souvent avec deux poëtes de l'ancien Opéra-Comique, dont le génie était la gaieté, et qui n'étaient jamais si bien en verve que sous la treille de la guinguette. Pour eux, l'état le plus heureux était l'ivresse; mais, avant que d'être ivres, ils avaient des momens d'inspiration qui faisaient croire à ce qu'Horace a dit du vin. L'un, dont le nom était Galet, passait pour un vaurien; je ne le vis jamais qu'à table, et je n'en parle qu'à propos de son ami Panard, qui était bon homme, et que j'aimais.

Ce vaurien, cependant, était un original assez curieux à connaître. C'était un marchand épicier de la rue des Lombards, qui,

plus assidu au théâtre de la Foire qu'à sa boutique, s'était déjà ruiné lorsque je le connus. Il était hydropique, et n'en buvait pas moins, et n'en était pas moins joyeux : aussi peu soucieux de la mort que soigneux de la vie, et tel qu'enfin dans la misère, dans la captivité, sur un lit de douleur, et presque à l'agonie, il ne cessa de faire un jeu de tout cela.

Après sa banqueroute, réfugié au *Temple*, lieu de franchise alors pour les débiteurs insolvables, comme il y recevait tous les jours des mémoires de créanciers : « Me voilà, disait-il, logé au temple des mémoires. » Quand son hydropisie fut sur le point de l'étouffer, le vicaire du Temple étant venu lui administrer l'extrême-onction : « Ah! monsieur l'abbé, lui dit-il, vous venez me graisser les bottes; cela est inutile, car je m'en vais par eau. » Le même jour il écrivit à son ami Collé; et, en lui souhaitant la bonne année par des couplets sur l'air

Accompagné de plusieurs autres.

il terminait ainsi sa dernière gaieté :

De ces couplets soyez content;
Je vous en ferais bien autant
Et plus qu'on ne compte d'apôtres;
Mais, cher Collé, voici l'instant
Où certain fossoyeur m'attend,
Accompagné de plusieurs autres.

Le bon homme Panard, aussi insouciant que son ami, aussi oublieux du passé et négligent de l'avenir, avait plutôt dans son infortune la tranquillité d'un enfant que l'indifférence d'un philosophe. Le soin de se nourrir, de se loger, de se vêtir, ne le regardait point; c'était l'affaire de ses amis, et il en avait d'assez bons pour mériter cette confiance. Dans les mœurs, comme dans l'esprit; il tenait beaucoup du naturel simple et naïf de La Fontaine. Jamais l'extérieur n'annonça moins de délicatesse; il en avait pourtant dans la pensée et dans l'expression. Plus d'une fois à table, et, comme on dit, entre deux vins, j'avais vu sortir de cette masse lourde et de cette épaisse enveloppe des couplets *impromptu* pleins de facilité, de finesse et de grâce. Lors donc qu'en rédigeant le Mercure du mois, j'avais besoin de quelques jolis vers, j'allais voir mon ami Panard. « *Fouillez*, me disait-il, *dans la boîte à perruque.* » Cette boîte était en effet un vrai fouillis où étaient entassés pêle-mêle, et griffonnés sur des chiffons, les vers de ce poëte aimable. En voyant presque tous ses manuscrits tachés de vin, je lui en faisais le reproche. *Prenez, prenez*, me disait-il, *c'est là le cachet du génie.* » Il avait pour le vin une affection si tendre, qu'il en parlait toujours comme de l'ami de son cœur;

et, le verre à la main, en regardant l'objet de son culte et de ses délices, il s'en laissait émouvoir au point que les larmes lui en venaient aux yeux. Je lui en ai vu répandre pour une cause bien singulière; et ne prenez pas pour un conte ce trait qui achevera de vous peindre un buveur.

Après la mort de son ami Galet, l'ayant trouvé sur mon chemin, je voulus lui marquer la part que je prenais à son affliction : « *Ah! monsieur*, me dit-il, *elle est bien vive et bien profonde! Un ami de trente ans, avec qui je passais ma vie! A la promenade, au spectacle, au cabaret, toujours ensemble! Je l'ai perdu; je ne chanterai plus, je ne boirai plus avec lui. Il est mort; je suis seul au monde. Je ne sais plus que devenir.* En se plaignant ainsi, le bon homme fondait en larmes, et jusque-là rien de plus naturel; mais voici ce qu'il ajouta : « *Vous savez qu'il est mort au Temple. J'y suis allé pleurer et gémir sur sa tombe. Quelle tombe! Ah! monsieur, ils me l'ont mis sous une gouttière, lui qui, depuis l'âge de raison, n'avait pas bu un verre d'eau!* »

Vous allez à présent me voir vivre à Paris avec des gens de mœurs bien différentes, et j'aurais une belle galerie de portraits à vous peindre, si j'avais pour cela d'assez vives couleurs; mais je vais du moins essayer de vous en crayonner les traits.

J'ai dit que du vivant de madame de Tencin, madame Geoffrin l'allait voir, et la vieille rusée pénétrait si bien le motif de ses visites, qu'elle disait à ses convives : « *Savez-vous ce que la Geoffrin vient faire ici? Elle vient voir ce qu'elle pourra recueillir de mon inventaire.* » En effet, à sa mort, une partie de sa société, et ce qu'il en restait de mieux (car Fontenelle et Montesquieu ne vivaient plus) avait passé dans la société nouvelle; mais celle-ci ne se bornait pas à cette petite colonie. Assez riche pour faire de sa maison le rendez-vous des lettres et des arts, et, voyant que c'était pour elle un moyen de se donner dans sa vieillesse une amusante société, et une existence honorable, madame Geoffrin avait fondé chez elle deux dîners, l'un (le lundi), pour les artistes; l'autre (le mercredi), pour les gens de lettres; et, une chose assez remarquable, c'est que, sans aucune teinture ni des arts, ni des lettres, cette femme qui de sa vie n'avait rien lu ni rien appris qu'à la volée, se trouvant au milieu de l'une ou de l'autre société, ne leur était point étrangère; elle y était même à son aise; mais elle avait le bon esprit de ne parler jamais que de ce qu'elle savait très-bien, et de céder, sur tout le reste, la parole à des gens instruits, toujours poliment attentive, sans même paraître ennuyée de ce qu'elle n'entendait pas; mais plus adroite encore à présider, à surveiller, à tenir sous sa main ces

deux sociétés naturellement libres, à marquer des limites à cette liberté, et à l'y ramener par un mot, par un geste, comme un fil invisible, lorsqu'elle voulait s'échapper : *Allons, voilà qui est bien*, était communément le signal de sagesse qu'elle donnait à ses convives ; et quelle que fût la vivacité d'une conversation qui passait la mesure, chez elle on pouvait dire ce que Virgile a dit des abeilles :

Hi motus animorum, atque hæc certamina tanta
Pulveris exigui jactu compressa quiescent.

C'était un caractère singulier que le sien, et difficile à saisir et à peindre, parce qu'il était tout en demi-teintes et en nuances ; bien décidé pourtant, mais sans aucun de ces traits marquans par où le naturel se distingue et se définit. Elle était bonne, mais peu sensible ; bienfaisante, mais sans aucun des charmes de la bienveillauce ; impatiente de secourir les malheureux, mais sans les voir, de peur d'en être émue ; sûre et fidèle amie et même officieuse, mais timide, inquiète en servant ses amis, dans la crainte de compromettre ou son crédit ou son repos. Elle était simple dans ses goûts, dans ses vêtemens, dans ses meubles, mais recherchée dans sa simplicité, ayant jusqu'au raffinement les délicatesses du luxe, mais rien de son éclat ni de ses vanités. Modeste dans son air, dans son maintien, dans ses manières, mais avec un fonds de fierté et même un peu de vaine gloire. Rien ne la flattait plus que son commerce avec les grands. Chez eux, elle les voyait peu ; elle y était mal à son aise ; mais elle savait les attirer chez elle avec une coquetterie imperceptiblement flatteuse, et, dans l'air aisé, naturel, demi-respectueux et demi-familier dont ils y étaient reçus, je croyais voir une adresse extrême. Toujours libre avec eux, toujours sur la limite des bienséances, elle ne la passait jamais. Pour être bien avec le ciel, sans être mal avec son monde, elle s'était fait une espèce de dévotion clandestine : elle allait à la messe comme on va en bonne fortune ; elle avait un appartement dans un couvent de religieuses et une tribune à l'église des Capucins, mais avec autant de mystère que les femmes galantes de ce temps-là avaient des petites maisons. Toute sorte de faste lui répugnait. Son plus grand soin était de ne faire aucun bruit. Elle désirait vivement d'avoir de la célébrité et de s'acquérir une grande considération dans le monde ; mais elle la voulait tranquille. Un peu semblable à cet Anglais vaporeux qui croyait être de verre, elle évitait comme autant d'écueils tout ce qui l'aurait exposée au choc des passions humaines, et de là sa mollesse et sa timidité, sitôt qu'un bon office demandait du courage. Tel homme pour qui de bon cœur elle aurait délié sa bourse, n'était pas sûr de même que sa langue se déliât, et, sur ce point, elle se donnait des excuses

abbé italien étant venu lui offrir la dédicace d'une grammaire italienne et française : « A moi, monsieur, lui dit-elle, la dédicace d'une grammaire! à moi qui ne sais pas seulement l'orthographe ! » C'était la pure vérité. Son vrai talent était celui de bien conter; elle y excellait, et volontiers elle en faisait usage pour égayer la table; mais sans apprêt, sans art et sans prétention, seulement pour donner l'exemple; car des moyens qu'elle avait de rendre sa société agréable, elle n'en négligeait aucun.

De cette société, l'homme le plus gai, le plus animé, le plus amusant dans sa gaieté, c'était d'Alembert. Après avoir passé sa matinée à chiffrer de l'algèbre, et à résoudre des problèmes de dynamique ou d'astronomie, il sortait de chez sa vitrière comme un écolier échappé du collége, ne demandant qu'à se réjouir; et, par le tour vif et plaisant que prenait alors cet esprit si lumineux, si profond, si solide, il faisait oublier en lui le philosophe et le savant, pour n'y plus voir que l'homme aimable. La source de cet enjouement si naturel était une âme pure, libre de passions, contente d'elle-même, et tous les jours en jouissance de quelque vérité nouvelle qui venait de récompenser et de couronner son travail, privilége exclusif des sciences exactes, et que nul autre genre d'études ne peut obtenir pleinement.

La sérénité de Mairan et son humeur douce et riante avaient les mêmes causes et le même principe. L'âge avait fait pour lui ce que la nature avait fait pour d'Alembert. Il avait tempéré tous les mouvemens de son âme, et ce qu'il lui avait laissé de chaleur n'était plus qu'en vivacité dans un esprit gascon, mais rassis, juste et sage, d'un tour original, et d'un sel doux et fin. Il est vrai que le philosophe de Béziers était quelquefois soucieux de ce qui se passait à la Chine; mais, lorsqu'il en avait reçu des nouvelles par quelques lettres de son ami le père Parennin, il en était rayonnant de joie.

O mes enfans! quelles âmes que celles qui ne sont inquiètes que des mouvemens de l'écliptique, ou que des mœurs et des arts des Chinois! Pas un vice qui les dégrade, pas un regret qui les flétrisse, pas une passion qui les attriste et les tourmente; elles sont libres, de cette liberté qui est la compagne de la joie, et sans laquelle il n'y eut jamais de pure et durable gaieté.

Marivaux aurait bien voulu avoir aussi cette humeur enjouée; mais il avait dans la tête une affaire qui le préoccupait sans cesse et lui donnait l'air soucieux. Comme il avait acquis par ses ouvrages la réputation d'esprit subtil et raffiné, il se croyait obligé d'avoir toujours de cet esprit-là, et il était continuellement à l'affût des idées susceptibles d'opposition ou d'analyse, pour les faire jouer ensemble ou pour les mettre à l'alambic. Il convenait

que telle chose était vraie *jusqu'à un certain point ou sous certain rapport;* mais il y avait toujours quelque restriction, quelque distinction à faire, dont lui seul s'était aperçu. Ce travail d'attention était laborieux pour lui, souvent pénible pour les autres; mais il en résultait quelquefois d'heureux aperçus et de brillans traits de lumière. Cependant, à l'inquiétude de ses regards, on voyait qu'il était en peine du succès qu'il avait ou qu'il allait avoir. Il n'y eut jamais, je crois, d'amour-propre plus délicat, plus chatouilleux et plus craintif; mais comme il ménageait soigneusement celui des autres, on respectait le sien; et seulement on le plaignait de ne pouvoir pas se résoudre à être simple et naturel.

Chastellux, dont l'esprit ne s'éclaircissait jamais assez, mais qui en avait beaucoup, et en qui des lueurs très-vives perçaient de temps en temps la légère vapeur répandue sur ses pensées, Chastellux apportait dans cette société le caractère le plus liant et la candeur la plus aimable. Soit que, se défiant de la justesse de ses idées, il cherchât à s'en assurer, soit qu'il voulût les nettoyer au creuset de la discussion, il aimait la dispute et s'y engageait volontiers, mais avec grâce et bonne foi; et sitôt que la vérité reluisait à ses yeux, que ce fût de lui-même ou de vous qu'elle vînt, il était content. Jamais homme n'a mieux employé son esprit à jouir de l'esprit des autres. Un bon mot qu'il entendait dire, un trait ingénieux, un bon conte fait à propos le ravissait; on l'en voyait tressaillir d'aise; et, à mesure que la conversation devenait plus brillante, les yeux de Chastellux et son visage s'animaient: tout succès le flattait comme s'il eût été le sien.

L'abbé Morellet, avec plus d'ordre et de clarté, dans un très-riche magasin de connaissances de toute espèce, était, pour la conversation, une source d'idées saines, pures, profondes, qui, sans jamais tarir, ne débordait jamais. Il se montrait à nos dîners avec une âme ouverte, un esprit juste et ferme, et dans le cœur autant de droiture que dans l'esprit. L'un de ses talens, et le plus distinctif, était un tour de plaisanterie finement ironique, dont Swift avait eu seul le secret avant lui. Avec cette facilité d'être mordant, s'il avait voulu l'être, jamais homme ne le fut moins; et, s'il se permit quelquefois la raillerie personnelle, ce ne fut qu'un fouet dans sa main pour châtier l'insolence ou pour punir la malignité.

Saint-Lambert, avec une politesse délicate, quoiqu'un peu froide, avait dans la conversation le tour d'esprit élégant et fin qu'on remarque dans ses ouvrages. Sans être naturellement gai, il s'animait de la gaieté des autres; et, dans un entretien philosophique ou littéraire, personne ne causait avec une raison plus saine ni avec un goût plus exquis. Ce goût était celui de la petite



cour de Lunéville, où il avait vécu, et dont il conservait le ton.

Helvétius, préoccupé de son ambition de célébrité littéraire, nous arrivait la tête encore fumante de son travail de la matinée. Pour faire un livre distingué dans son siècle, son premier soin avait été de chercher ou quelque vérité nouvelle à mettre au jour, ou quelque pensée hardie et neuve à produire et à soutenir. Or, comme depuis deux mille ans les vérités nouvelles et fécondes sont infiniment rares, il avait pris pour thèse le paradoxe qu'il a développé dans son livre *de l'Esprit*. Soit donc qu'à force de contention il se fût persuadé à lui-même ce qu'il voulait persuader aux autres, soit qu'il en fût encore à se débattre contre ses propres doutes, et qu'il s'exerçât à les vaincre, nous nous amusions à lui voir jeter successivement sur le tapis les questions qui l'occupaient, ou les difficultés dont il était en peine; et, après lui avoir donné quelque temps le plaisir de les entendre discuter, nous l'engagions lui-même à se laisser aller au courant de nos entretiens. Alors il s'y livrait pleinement et avec chaleur, aussi simple, aussi naturel, aussi naïvement sincère dans ce commerce familier que vous le voyez systématique et sophistique dans ses ouvrages. Rien ne ressemble moins à l'ingénuité de son caractère et de sa vie habituelle que la singularité préméditée et factice de ses écrits; et cette dissemblance se trouvera toujours entre les mœurs et les opinions de ceux qui se fatiguent à penser des choses étranges. Helvétius avait dans l'âme tout le contraire de ce qu'il a dit. Il n'y avait pas un meilleur homme : libéral, généreux, sans faste, et bienfaisant parce qu'il était bon, il imagina de calomnier tous les gens de bien et lui-même, pour ne donner aux actions morales d'autre mobile que l'intérêt; mais, en faisant abstraction de ses livres, on l'aimait lui tel qu'il était; et l'on verra bientôt de quel agrément fut sa maison pour les gens de lettres.

Un homme encore plus passionné que lui pour la gloire, c'était Thomas; mais plus d'accord avec lui-même, celui-ci n'attendait ses succès que du rare talent qu'il avait d'exprimer ses sentimens et ses idées, sûr de donner à des sujets communs l'originalité d'une haute éloquence, et à des vérités connues des développemens nouveaux, et beaucoup d'ampleur et d'éclat. Il est vrai qu'absorbé dans ses méditations et sans cesse préoccupé de ce qui pouvait lui acquérir une renommée étendue, il négligeait les petits soins et le léger mérite d'être aimable en société. La gravité de son caractère était douce, mais recueillie, silencieuse; et souriant à peine à l'enjouement de la conversation, sans y contribuer jamais. Rarement même se livrait-il sur les sujets qui lui étaient analogues, à moins que ce ne fût dans une société intime et peu nombreuse; c'était là seulement qu'il était brillant de lumière,

étonnant de fécondité. Pour nos dîners, il y faisait nombre, et ce n'était que par réflexion sur son mérite littéraire et sur ses qualités morales qu'il y était considéré. Thomas sacrifia toujours à la vertu, à la vérité, à la gloire, jamais aux grâces; et il a vécu dans un siècle où, sans l'influence et la faveur des grâces, il n'y avait point en littérature de brillante réputation.

A propos des grâces, parlons d'une personne qui en avait tous les dons dans l'esprit et dans le langage, et qui était la seule femme que madame Geoffrin eût admise à son dîner des gens de lettres; c'était l'amie de d'Alembert, mademoiselle Lespinasse: étonnant composé de bienséance, de raison, de sagesse, avec la tête la plus vive, l'âme la plus ardente, l'imagination la plus inflammable qui ait existé depuis Sapho. Ce feu qui circulait dans ses veines et dans ses nerfs, et qui donnait à son esprit tant d'activité, de brillant et de charme, l'a consumée avant le temps. Je dirai dans la suite quels regrets elle nous laissa. Je ne marque ici que la place qu'elle occupait à nos dîners, où sa présence était d'un intérêt inexprimable. Continuel objet d'attention, soit qu'elle écoutât, soit qu'elle parlât elle-même (et personne ne parlait mieux), sans coquetterie, elle nous inspirait l'innocent désir de lui plaire; sans pruderie, elle faisait sentir à la liberté des propos jusqu'où elle pouvait aller sans inquiéter la pudeur, et sans effleurer la décence.

Mon dessein n'est pas de décrire tout le cercle de nos convives. Il y en avait d'oiseux et qui ne faisaient guère que jouir: gens instruits cependaut, mais avares de leurs richesses, et qui, sans se donner la peine de semer, venaient recueillir. De ce nombre n'était assurément pas l'abbé Raynal; et, dans l'usage qu'il faisait de l'instruction dont il était plein, s'il donnait quelquefois dans un excès, ce n'était pas dans nn excès d'économie. La robuste vigueur de sa philosophie ne s'était pas montrée; le vaste amas de ses connaissances n'était pas pleinement formé; la sagacité, la justesse, la précision étaient encore les qualités les plus marquées de son esprit, et il y ajoutait une bonté d'âme et une aménité de mœurs qui nous le rendaient cher à tous. On trouvait cependant que la facilité de son élocution et l'abondance de sa mémoire ne se tempéraient pas assez. Son débit était rarement susceptible de dialogue; ce n'a été que dans sa vieillesse que, moins vif et moins abondant, il a connu le plaisir de causer.

Soit qu'il fût entré dans le plan de madame Geoffrin d'attirer chez elle les plus considérables des étrangers qui venaient à Paris, et de rendre par là sa maison célèbre dans toute l'Europe; soit que ce fût là suite et l'effet naturel de l'agrément et de l'éclat que donnait à cette maison la société des gens de lettres, il n'arrivait

d'aucun pays ni prince, ni ministre, ni hommes ou femmes de nom qui, en allant voir madame Geoffrin, n'eussent l'ambition d'être invités à l'un de nos dîners, et ne se fissent un grand plaisir de nous voir réunis à table C'était singulièrement ces jours-là que madame Geoffrin déployait tous les charmes de son esprit, et nous disait, *soyons aimables*. Rarement, en effet, ces dîners manquaient d'être animés par de bons propos.

Parmi ceux de ces étrangers qui venaient faire à Paris leur résidence, ou quelque long séjour, elle faisait un choix des plus instruits, des plus aimables, et ils étaient admis dans le nombre de ses convives. J'en distinguerai trois, qui, pour les agrémens de l'esprit et l'abondance des lumières, ne le cédaient à aucun des Français les plus cultivés : c'étaient l'abbé Galiani, le marquis de Caraccioli, depuis ambassadeur de Naples, et le comte de Creutz, ministre de Suède.

L'abbé Galiani était, de sa personne, le plus joli petit arlequin qu'eût produit l'Italie; mais sur les épaules de cet arlequin était la tête de Machiavel. Épicurien dans sa philosophie, et avec une âme mélancolique, ayant tout vu du côté ridicule, il n'y avait rien ni en politique, ni en morale à propos de quoi il n'eût quelque bon conte à faire; et ces contes avaient toujours la justesse de l'à-propos, et le sel d'une allusion imprévue et ingénieuse. Figurez-vous, avec cela, dans sa manière de conter et dans sa gesticulation, la gentillesse la plus naïve, et voyez quel plaisir devait nous faire le contraste du sens profond que présentait le conte avec l'air badin du conteur. Je n'exagère point en disant qu'on oubliait tout pour l'entendre quelquefois des heures entières. Mais son rôle joué, il n'était plus de rien dans la société; et, triste et muet, dans un coin, il avait l'air d'attendre impatiemment le mot du guet pour rentrer sur la scène. Il en était de ses raisonnemens comme de ses contes; il fallait l'écouter. Si quelquefois on l'interrompait : « Laissez-moi donc achever, disait-il, vous aurez bientôt tout le loisir de me répondre. » Et lorsqu'après avoir décrit un long cercle d'inductions (car c'était sa manière), il concluait enfin; si l'on voulait lui répliquer, on le voyait se glisser dans la foule, et tout doucement s'échapper.

Caraccioli, au premier coup-d'œil, avait, dans la physionomie, l'air épais et massif avec lequel on peindrait la bêtise. Pour animer ses yeux et débrouiller ses traits, il fallait qu'il parlât; mais alors, et à mesure que cette intelligence vive, perçante et lumineuse, dont il était doué, se réveillait, on en voyait jaillir comme des étincelles; et la finesse, la gaieté, l'originalité de la pensée, le naturel de l'expression, la grâce du sourire, la sensibilité du regard se réunissaient pour donner un caractère aimable, ingé-

nieux, intéressant à la laideur. Il parlait mal et péniblement notre langue; mais il était éloquent dans la sienne, et, lorsque le terme français lui manquait, il empruntait de l'italien le mot, le tour, l'image dont il avait besoin. Ainsi, à tout moment il enrichissait son langage de mille expressions hardies et pittoresques qui nous faisaient envie. Il les accompagnait aussi de ce geste napolitain qui, dans l'abbé Galiani, animait si bien l'expression; et l'on disait de l'un, comme de l'autre, qu'ils avaient de l'esprit jusques au bout des doigts. L'un, comme l'autre, avait aussi d'excellens contes, et presque tous d'un sens fin, moral et profond. Caraccioli avait fait des hommes une étude philosophique; mais il les avait observés plus en politique et en homme d'état qu'en moraliste satirique. Il y avait vu en grand les mœurs des nations, leurs usages et leurs polices; et s'il en citait quelques traits particuliers, ce n'était qu'en exemple, et à l'appui des résultats qui formaient son opinion.

Avec des richesses inépuisables du côté du savoir, et un naturel très-aimable dans la manière de les répandre, il avait de plus à nos yeux le mérite d'être un excellent homme. Aucun de nous n'aurait pensé à faire son ami de l'abbé Galiani; chacun de nous ambitionnait l'amitié de Caraccioli, et moi qui en ai joui longtemps, je ne puis dire assez combien elle était désirable.

Mais l'un des hommes qui m'a le plus chéri, et que j'ai le plus tendrement aimé, a été le comte de Creutz. Il était aussi de la société littéraire et des dîners de madame Geoffrin; moins empressé à plaire, moins occupé du soin d'attirer l'attention, souvent pensif, plus souvent distrait, mais le plus charmant des convives, lorsque, sans distraction, il se livrait à nous. C'était à lui que la nature avait donné, par excellence, la sensibilité, la chaleur, la délicatesse du sens moral et de celui du goût, l'amour du beau dans tous les genres, et la passion du génie comme celle de la vertu; c'était à lui qu'elle avait accordé le don d'exprimer et de peindre en traits de feu tout ce qui avait frappé son imagination, ou vivement saisi son âme; jamais homme n'est né poëte, si celui-là ne l'était pas. Jeune encore, et l'esprit orné d'une instruction prodigieuse, parlant le français comme nous, et presque toutes les langues de l'Europe comme la sienne, sans compter les langues savantes, versé dans tous les genres de littérature ancienne et moderne, parlant de chimie en chimiste, d'histoire naturelle en disciple de Linneus, et singulièrement de la Suède et de l'Espagne en curieux observateur des propriétés de ces climats et de leurs productions diverses, il était pour nous une source d'instructions embellies par la plus brillante élocution.

Je vous en dis assez pour vous faire sentir combien ce rendez-

vous de gens de lettres devait avoir d'intérêt et de charmes. Quant à moi, j'y tenais mon coin, ni trop hardi, ni trop timide, gai, naturel, même un peu libre, bien voulu dans la société, chéri de ceux que j'estimais le plus et que j'aimais le plus moi-même. Pour madame Geoffrin, quoique logé chez elle, je n'étais pas l'un des premiers dans sa faveur; non qu'elle ne me sût bon gré d'égayer à mon tour, et même assez souvent, nos dîners et nos entretiens, ou par de petits contes, ou par des traits de plaisanterie que j'accommodais à son goût; mais, quant à ma conduite personnelle, je n'avais pas assez la complaisance de la consulter et de suivre les avis qu'elle me donnait; et, de son côté, elle n'était pas assez sûre de ma sagesse pour n'avoir pas à craindre de ma part quelqu'un de ces chagrins que lui donnait parfois l'imprudence de ses amis. Ainsi elle était avec moi sur un ton de bonté soucieuse et mal assurée; et moi, en réserve avec elle, je tâchais de lui être agréable; mais je ne voulais pas me laisser dominer.

Cependant elle me voyait réussir avec tout son monde; et, à son dîner du lundi, je n'étais pas moins bien accueilli qu'à son dîner des gens de lettres. Les artistes m'aimaient, parce qu'en même temps curieux et docile, je leur parlais sans cesse de ce qu'ils savaient mieux que moi. J'ai oublié de dire qu'à Versailles, au-dessous de mon logement était la salle des tableaux qui successivement allaient décorer le palais, et qui étaient presque tous de la main des grands maîtres. C'était, dans mes délassemens, ma promenade du matin; j'y passais des heures entières avec le bon homme Portail, digne gardien de ce trésor, à causer avec lui sur le génie et la manière des différentes écoles d'Italie, et sur le caractère distinctif des grands peintres. Dans les jardins, j'avais pris aussi quelques idées comparatives de la sculpture antique et de la moderne. Ces études préliminaires m'avaient mis en état de raisonner avec nos convives; et, en leur laissant l'avantage et l'amusement de m'instruire, j'avais à leurs yeux le mérite de me plaire à les écouter, et à recueillir leurs leçons. Avec eux, je me gardais bien d'étaler en littérature d'autres connaissances que celles qui intéressaient les beaux-arts. Je n'avais pas eu de peine à m'apercevoir qu'avec de l'esprit naturel, ils manquaient presque tous d'instruction et de culture. Le bon Carle Vanloo possédait à un haut degré tout le talent qu'un peintre peut avoir sans génie; mais l'inspiration lui manquait, et pour y suppléer il avait peu fait de ces études qui élèvent l'âme, et qui remplissent l'imagination de grands objets et de grandes pensées. Vernet, admirable dans l'art de peindre l'eau, l'air, la lumière, et le jeu de ces élémens, avait tous les

modèles de ces compositions très-vivement présens à la pensée ; mais hors de là, quoique assez gai, c'était un homme du commun. Soufflot était un homme de sens, très-avisé dans sa conduite, habile et savant architecte ; mais sa pensée était inscrite dans le cercle de son compas. Boucher avait du feu dans l'imagination, mais peu de vérité, encore moins de noblesse ; il n'avait pas vu les grâces en bon lieu ; il peignait Vénus et la Vierge d'après les nymphes des coulisses ; et son langage se ressentait, ainsi que ses tableaux, des mœurs de ses modèles et du ton de son atelier. Lemoine, le sculpteur, était attendrissant par la modeste simplicité qui accompagnait son génie ; mais, sur son art même qu'il possédait si bien, il parlait peu ; et, aux louanges qu'on lui donnait, il répondait à peine : timidité touchante dans un homme dont le regard était tout esprit et toute âme. Latour avait de l'enthousiasme, et il l'employait à peindre les philosophes de ce temps-là ; mais le cerveau déjà brouillé de politique et de morale, dont il croyait raisonner savamment, il se trouvait humilié lorsqu'on lui parlait de peinture. Vous avez de lui, mes enfans, une esquisse de mon portrait ; ce fut le prix de la complaisance avec laquelle je l'écoutais, réglant les destins de l'Europe. Avec les autres, je m'instruisais de ce qui concernait leur art ; et par-là ces dîners d'artistes avaient pour moi leur intérêt d'agrément et d'utilité.

Parmi les amateurs qui étaient de ces dîners, il y en avait d'imbus d'assez bonnes études. Avec ceux-ci je n'étais pas en peine de varier la conversation, ni de la ranimer lorsqu'elle languissait ; et ils me semblaient assez contens de ma façon de causer avec eux. Un seul ne me marquait aucune bienveillance ; et dans sa froide politesse je voyais de l'éloignement ; c'était le comte de Caylus.

Je ne saurais dire lequel de nous deux avait prévenu l'autre ; mais à peine avais-je connu le caractère du personnage, que j'avais eu pour lui autant d'aversion qu'il en avait pour moi. Je ne me suis jamais donné le soin d'examiner en quoi j'avais pu lui déplaire ; mais je savais bien, moi, ce qui me déplaisait en lui. C'était l'importance qu'il se donnait pour le mérite le plus futile et le plus mince des talens ; c'était la valeur qu'il attachait à ses recherches minutieuses, et à ses babioles antiques ; c'était l'espèce de domination qu'il avait usurpée sur les artistes, et dont il abusait, en favorisant les talens médiocres qui lui faisaient la cour, et en déprimant ceux qui, plus fiers de leur force, n'allaient pas briguer son appui. C'était enfin une vanité très-adroite et très-raffinée, et un orgueil très-âpre et très-impérieux, sous les formes brutes et simples dont il savait l'envelopper. Souple et

soyeux avec les gens en place de qui dépendaient les artistes, il se donnait près de ceux-là un crédit dont ceux-ci redoutaient l'influence. Il accostait les gens instruits, se faisait composer par eux des mémoires sur les breloques que les brocanteurs lui vendaient; faisait un magnifique recueil de ces fadaises, qu'il donnait pour antiques; proposait des prix sur Isis et Osiris, pour avoir l'air d'être lui-même initié dans leurs mystères, et, avec cette charlatanerie d'érudition, il se fourrait dans les académies sans savoir ni grec, ni latin. Il avait tant dit, tant fait dire par ses prôneurs, qu'en architecture il était le restaurateur *du style simple*, *des formes simples*, *du beau simple*, que les ignorans le croyaient; et, par ses relations avec les *Dilettanti*, il se faisait passer en Italie et dans toute l'Europe pour l'inspirateur des beaux-arts. J'avais donc pour lui cette espèce d'antipathie naturelle que les hommes simples et vrais ont toujours pour les charlatans.

Après avoir dîné chez madame Geoffrin avec les gens de lettres ou avec les artistes, j'étais chez elle encore le soir, d'une société plus intime; car elle m'avait fait aussi la faveur de m'admettre à ses petits soupers. La bonne chère en était succincte : c'était communément un poulet, des épinards, une omelette. La compagnie en était peu nombreuse; c'étaient tout au plus cinq ou six de ses amis particuliers, ou un quadrille d'hommes et de femmes du plus grand monde, assortis à leur gré, et réciproquement bien aises d'être ensemble. Mais quel que fût ce petit cercle de convives, Bernard et moi nous en étions. Un seul avait exclu Bernard, et n'avait agréé que moi. Le groupe en était composé de trois femmes et d'un seul homme. Les trois femmes, assez semblables aux trois déesses du mont Ida, étaient la belle comtesse de Brionne, la belle marquise de Duras, et la jolie comtesse d'Egmont. Leur Pâris était le prince Louis de Rohan. Mais je soupçonne que dans ce temps-là il donnait la pomme à Minerve; car, à mon gré, la Vénus du souper était la séduisante et piquante d'Egmont. Fille du maréchal de Richelieu, elle avait la vivacité, l'esprit, les grâces de son père; elle en avait aussi, disait-on, l'humeur volage et libertine; mais c'était là ce que ni madame Geoffrin ni moi ne faisions semblant de savoir. La jeune marquise de Duras, avec autant de modestie que madame d'Egmont avait de gentillesse, donnait assez l'idée de Junon, par sa noble sévérité, et par un caractère de beauté qui n'avait rien d'élégant ni de svelte. Pour la comtesse de Brionne, si elle n'était pas Vénus même, ce n'était pas que, dans la régularité parfaite de sa taille et de tous ses traits, elle ne réunît tout ce qu'on peut imaginer pour définir ou peindre la beauté idéale. De tous les charmes, un seul lui manquait, sans lequel il n'y a point de Vénus au monde,



et qui était le prestige de madame d'Egmont; c'était l'air de la volupté. Pour le prince de Rohan, il était jeune, leste, étourdi, bon enfant, haut par boutades en concurrence avec des dignités rivales de la sienne, mais gaiement familier avec des gens de lettres libres et simples comme moi.

Vous croyez bien qu'à ces petits soupers, mon amour-propre était en jeu avec tous les moyens que je pouvais avoir d'être amusant et d'être aimable. Les nouveaux contes que je faisais alors, et dont ces dames avaient la primeur, étaient, avant ou après le souper, une lecture amusante pour elles. On se donnait rendez-vous pour l'entendre; et, lorsque le petit souper manquait par quelque événement, c'était à dîner chez madame de Brionne que l'on se rassemblait. J'avoue que jamais succès ne m'a plus sensiblement flatté que celui qu'avaient mes lectures dans ce petit cercle, où l'esprit, le goût, la beauté, toutes les grâces étaient mes juges ou plutôt mes applaudisseurs. Il n'y avait, ni dans mes peintures, ni dans mon dialogue, pas un trait tant soit peu délicat ou fin, qui ne fût vivement senti; et le plaisir que je causais avait l'air du ravissement. Ce qui me ravissait moi-même, c'était de voir de près les plus beaux yeux du monde donner des larmes aux petites scènes touchantes, où je faisais gémir la nature ou l'amour. Mais, malgré les ménagemens d'une politesse excessive, je m'apercevais bien aussi des endroits froids ou faibles qu'on passait sous silence, et de ceux où j'avais manqué le mot, le ton de la nature, la juste nuance du vrai; et c'était là ce que je notais, pour le corriger à loisir.

D'après l'idée que je vous donne de la société de madame Geoffrin, vous jugerez sans doute qu'elle aurait dû me tenir lieu de toute autre société; mais j'avais à Paris d'anciens et bons amis, qui étaient bien aises de me revoir, et avec qui j'étais moi-même bien aise de me retrouver. Madame Harenc, madame Desfourniels, mademoiselle Clairon, et singulièrement madame d'Hérouville avaient droit au partage de mes plus doux momens. Je m'étais fait aussi quelques amis nouveaux d'une société charmante. Les intendans des Menus-Plaisirs n'étaient pas non plus négligés.

J'avais d'ailleurs bien observé que, pour valoir aux yeux de madame Geoffrin ce qu'on valait réellement, il fallait avec elle savoir tenir un certain milieu entre la négligence et l'assiduité; ne la laisser ni se plaindre de l'une, ni se lasser de l'autre; et, dans les soins qu'on lui rendait, ne manquer à rien, mais ne rien prodiguer. Les empressemens la suffoquaient. De la société même la plus aimable, elle ne voulait prendre que ce qu'il lui fallait, à ses heures et à son aise. Je me ménageais donc imperceptiblement l'avantage d'avoir des sacrifices à lui faire; et, en

lui parlant de la vie que je menais dans le monde, je lui faisais entendre, sans affectation, que le temps où j'étais chez elle j'aurais pu le passer fort doucement ailleurs. C'est ainsi que, durant dix ans que j'ai été son locataire, sans lui inspirer une amitié bien tendre, je n'ai jamais perdu son estime ni ses bontés; et, jusqu'à l'accident de sa paralysie, je ne cessai jamais d'être du nombre des gens de lettres, ses convives et ses amis.

Il faut tout dire cependant; il manquait à la société de madame Geoffrin l'un des agrémens dont je faisais le plus de cas, la liberté de la pensée. Avec son doux *voilà qui est bien*, elle ne laissait pas de tenir nos esprits comme à la lisière; et j'avais ailleurs des dîners où l'on était plus à son aise.

Le plus libre, ou plutôt le plus licencieux de tous, avait été celui que donnait toutes les semaines un fermier général nommé Pelletier, à huit ou dix garçons, tous amis de la joie. A ce dîner les têtes les plus folles étaient Collé et Crébillon le fils. C'était entre eux un assaut continuel d'excellentes plaisanteries; et se mêlait du combat qui voulait. Le personnel n'y était jamais atteint; l'amour-propre du bel-esprit y était seul attaqué, mais il l'était sans ménagement, et il fallait s'en détacher et le sacrifier en entrant dans la lice. Collé y était brillant au-delà de toute expression; et Crébillon, son adversaire, avait surtout l'adresse de l'animer en l'agaçant. Ennuyé d'être spectateur oisif, je me lançais quelquefois dans l'arène à mes périls et risques, et j'y recevais des leçons de modestie un peu sévères. Quelquefois aussi s'engageait dans la querelle un certain Monticourt, railleur adroit et fin, et ce qu'on appelait alors un persiffleur de la première force; mais la vanité littéraire qu'il attaquait en se jouant, ne nous donnait sur lui aucune prise : en s'avouant lui-même dénué de talens, il se rendait invulnérable à la critique. Je le comparais à un chat qui, couché sur le dos et les pattes en l'air, ne nous présentait que les griffes. Le reste des convives riait de nos attaques, et ce plaisir leur était permis; mais, lorsque la gaieté, cessant d'être railleuse, quittait l'arme de la critique, chacun s'y livrait à l'envi. Bernard lui seul (car il était aussi de ces dîners) se tenait toujours en réserve.

C'est une chose singulière que le contraste du caractère de Bernard avec sa réputation. Le genre de ses poésies avait bien pu, dans sa jeunesse, lui mériter le surnom de *Gentil*, mais il n'était rien moins que *gentil* quand je l'ai connu. Il n'avait plus avec les femmes qu'une galanterie usée; et, quand il avait dit à l'une qu'elle était fraîche comme Hébé, ou qu'elle avait le teint de Flore; à l'autre qu'elle avait le sourire des Grâces, ou la taille des Nymphes, il leur avait tout dit. Je l'ai vu à Choisy,

à la fête des roses, qu'il y célébrait tous les ans dans une espèce de petit temple qu'il avait décoré de toiles d'opéra, et qui, ce jonr-là, était orné de tant guirlandes de roses, que nons en étions entêtés. Cette fête était un souper où les femmes se croyaient toutes les divinités du printemps. Bernard en était le grand-prêtre. Assurément c'était pour lui le moment de l'inspiration, pour peu qu'il en fût susceptible. Eh bien! là même, jamais une saillie ni d'enjouement, ni de galanterie un peu vive, ne lui échappait; il y était froidement poli. Avec les gens de lettres, dans leur gaieté même la plus brillante, il n'était que poli encore; et dans nos entretiens sérieux et philosophiques, rien de plus stérile que lui. Il n'avait, en littérature, qu'une légère superficie; il ne savait que son Ovide. Ainsi, réduit presque au silence sur tout ce qui sortait de la sphère de ses idées, il n'avait jamais un avis, et sur aucun objet de quelque conséquence, jamais personne n'avait pu dire ce que Bernard avait pensé. Il vivait, comme on dit, sur la réputation de ses poésies galantes, qu'il avait la prudence de ne pas publier. Nous en avions prévu le sort lorsqu'elles seraient imprimées: nous savions qu'elles étaient froides, vice impardonnable, surtout dans un poëme de l'art d'aimer; mais telle était la bienveillance que sa réserve, sa modestie, sa politesse nous inspiraient, qu'aucun de nous, du vivant de Bernard, ne divulgua ce fatal secret. J'en reviens au dîner où Collé déployait un caractère si différent de celui de Bernard.

Jamais la verve de la gaieté ne fut d'une chaleur si continue et si féconde. Je ne saurais plus dire de quoi nous rions tant; mais je sais bien qu'à tout propos il nous faisait tous rire aux larmes. Tout devenait comique ou plaisant dans sa tête, sitôt qu'elle était exaltée. Il est vrai qu'il manquait assez sonvent à la décence; mais, à ce dîner, on n'était pas excessivement sévère sur ce point.

Un incident assez singulier rompit cette joyeuse société. Pelletier devint amoureux d'une aventurière, qui lui fit accroire qu'elle était fille de Louis XV. Tous les dimanches elle allait à Versailles, voir, disait-elle, Mesdames, ses sœurs; et toujours elle en revenait avec quelque petit présent; c'était une bague, un étui, une montre, une boîte avec le portrait d'une de ces dames. Pelletier, qui avait de l'esprit, mais nne tête faible et légère, crut tout cela, et en grand mystère il épousa cette bohémienne. Dès-lors vous pensez bien que sa maison ne nous convint plus; et lui, bientôt après, ayant reconnu son erreur, et la honteuse sottise qu'il avait faite, en devint fou, et alla mourir à Charenton.

Une liberté plus décente et plus aimable, une gaieté moins folle et assez vive encore, régnait dans les soupers de madame Filleul,

où la jeune comtesse de Séran brillait dans tout l'éclat de sa beauté naissante et de son naïf enjouement. A ces soupers, personne ne songeait à avoir de l'esprit; c'était le moindre des soucis et de l'hôtesse et des convives; et cependant il en y avait infiniment et du plus naturel et du plus délicat. Mais, avant que de m'occuper des agrémens de cette société, il en est une dont l'attrait va bientôt me coûter assez cher pour ne pas échapper à mon souvenir. Ecoutez, mes enfans, par quel enchaînement de circonstances fortuitement rassemblées, fut amené l'un des événemens les plus notables de ma vie.

Dans la société de madame Filleul, je revoyais Cury; il était malheureux, et je l'en aimais davantage. J'ai déjà dit que dans le temps de sa prospérité il m'avait témoigné beaucoup de bienveillance. Tout récemment encore il m'avait invité à passer avec lui et ses amis intimes, quelques beaux jours à Chenevière, sa maison de campagne, voisine d'Andresis, où il avait un canton de chasse. C'était là qu'à la vue d'une chaumière pittoresque, j'avais imaginé le conte de la Bergère des Alpes. Heureux moment de calme et de sérénité, que devait bientôt suivre un violent orage! Là, tout le monde était chasseur, excepté moi; mais je suivais la chasse, et, dans une île de la Seine où elle se passait, assis auprès d'un saule, le crayon à la main, rêvant que j'étais sur les Alpes, je méditais mon conte, et je gardais le dîner des chasseurs. A leur retour, l'air vif et pur de la rivière m'avait tenu lieu d'exercice, et me donnait un appétit aussi dévorant que le leur.

Le soir, une table couverte du gibier de leur chasse, et couronnée de bouteilles d'excellent vin, offrait comme un champ libre à la joie et à la licence. Ce furent là pour Cury les dernières caresses et les adieux trompeurs de l'infidèle prospérité :

Hinc apicem rapax
Fortuna cum stridore acuto
Sustulit.

Une petite gaîté qu'il s'était permise au théâtre de Fontainebleau, en y tournant en ridicule, dans un prologue de sa façon, les gentilshommes de la chambre, les lui avait aliénés; et, après avoir fait semblant de rire eux-mêmes de sa plaisanterie, ils s'en vengèrent en le forçant de quitter sa charge d'intendant des Menus-Plaisirs. Le plus sot de ces gentilshommes, le plus vain, le plus colérique, était le duc d'Aumont. Il s'était obstiné à la ruine de Cury; il en était la principale cause, et il en tirait vanité. Cela seul m'eût fait prendre ce petit duc en aversion; mais j'avais personnellement à m'en plaindre, et voici pourquoi.

Madame de Pompadour ayant désiré que le *Venceslas* de Rotrou fût purgé des grossièretés de mœurs et de langage qui déparaient cette tragédie, j'avais bien voulu, pour lui complaire, me charger de ce travail ingrat; et les comédiens ayant eux-mêmes, à la lecture, approuvé mes corrections, la tragédie avait été apprise et répétée avec ces changemens pour être jouée à Versailles; mais Le Kain, qui me détestait [j'en ai dit ailleurs la raison (1)], ayant fait semblant d'adopter les corrections de son rôle, m'avait joué le tour perfide de rétablir, à mon insu, l'ancien rôle tel qu'il était, ce qui avait étourdi tous les autres acteurs, et fait manquer à tous momens les répliques du dialogue et tous les effets de la scène. Je m'en étais plaint hautement comme d'une noirceur et d'une insolence inouie; et, dans les débats qu'elle avait excités parmi les comédiens, me trouvant compromis, j'allais, dans le *Mercure*, instruire le public de la conduite de Le Kain, et démentir les bruits que faisait courir sa cabale, lorsque le duc d'Aumont, qui la favorisait, m'avait fait imposer silence. J'avais donc bien aussi quelque raison de ne pas l'aimer.

Cury, dans son malheur, avait conservé pour amis ses anciens camarades dans les Menus-Plaisirs. L'un d'eux, avec lequel j'étais particulièrement lié, Gagny, amateur de peinture et de musique française, et l'un des plus fidèles habitués de l'Opéra, avait pris pour maîtresse une aspirante à ce théâtre; et il voulait qu'elle débutât dans les grands rôles de Lully, à commencer par celui d'Oriane. Il nous invita, Cury et moi, et quelques autres amateurs, à aller passer les fêtes de Noël à sa maison de campagne de Garges, pour y entendre la nouvelle Oriane et lui donner quelques leçons. Il faut noter que, de cette partie de plaisir, était La Ferté, intendant des Menus, et la belle Rosetti, sa maîtresse. La bonne chère, le bon vin, la bonne mine d'hôte nous faisait trouver admirable la voix de mademoiselle Saint-Hilaire. Gagny croyait entendre la Le Maure; et, en pointe de vin, nous étions tous de son avis.

Tout se passait le mieux du monde, lorsqu'un matin j'appris que Cury était attaqué d'un cruel accès de sa goutte. Je descendis chez lui bien vite. Je le trouvai au coin de son feu, les deux jambes emmaillottées, mais griffonnant sur son genou, et riant de l'air d'un satyre, car il en avait tous les traits. Je voulus lui parler de son accès de goutte, il me fit signe de ne pas l'interrompre, et, d'une main crochue, il acheva d'écrire. « Vous avez bien souffert, lui dis-je alors; mais je vois que le mal s'est adouci. —Je souffre encore, me dit-il, mais je n'en ris pas moins. Vous

(1) Voyez ce que l'auteur dit du jeu de Le Kain, sans le nommer, *Élémens de Littérature*, article *Déclamation*.

allez rire aussi. Vous savez avec quelle rage le duc d'Aumont m'a poursuivi? Ce n'est pas trop, je crois, de m'en venger par une petite malice; et voici celle qu'en dépit de la goutte j'ai ruminée cette nuit. »

Il avait déjà fait une trentaine de vers de la fameuse parodie de *Cinna;* il me les lut; et je confesse que, les ayant trouvés très-plaisans, je l'invitai à continuer. « Laissez-moi donc travailler, me dit-il, car je suis en verve. » Je le laissai, et, lorsqu'au son de la cloche pour le dîner je descendis, je le trouvai qui, clopin clopant, était lui-même descendu affublé de fourrure, et qui, avant qu'on fût assemblé, lisait à La Ferté et à Rosetti ce qu'il m'avait lu le matin, et quelques vers encore qu'il y avait ajoutés. A cette seconde lecture, je retins aisément ces malins vers d'un bout à l'autre, aidé par les vers de Corneille, dont ils étaient la parodie, et que je savais tous par cœur. Le lendemain, Cury avança son ouvrage, et j'en fus toujours confident; si bien qu'à mon retour à Paris, j'en rapportai une cinquantaine de vers bien recueillis dans ma mémoire.

Je sais qu'en roulant dans le monde la pelotte s'en est grossie; mais voilà tout ce que je crois avoir été de la main de Cury. Je dois ajouter que dans ses vers il n'y avait pas une seule injure, et j'en ai vu des plus grossières dans les copies infidèles qui s'en étaient multipliées.

Dans ces copies, on avait pris en gros l'idée de la parodie, mais les détails en étaient presque tous altérés et défigurés. Il y avait même des morceaux qui, n'étant pas calqués sur les vers de Corneille, avaient absolument échappé aux copistes. Par exemple, en contrefaisant cette manière d'opiner qui avait valu à d'Argental le nom de *gobe-mouche*, ils avaient bien enfilé des mots vides de sens; mais, dans ces mots entrecoupés, il n'y avait aucune finesse, et pas un trait de ressemblance avec l'endroit de la parodie où d'Argental opinait ainsi :

Oui, je serais d'avis.... cependant il me semble
Que l'on peut.... car enfin vous devez.... mais je tremble.
Ce n'est pas qu'après tout, comme vous sentez bien,
Je ne fusse tenté de ne ménager rien;
Mon froid enthousiasme est fait pour les extrêmes.
Mais les comédiens, les poëtes eux-mêmes...
Je ne sais que vous dire, et crois, en attendant,
Que le plus sûr parti serait le plus prudent.
C'est la seule raison qui fait que je balance,
Seigneur, et vous savez combien mon excellence
Délibère et consulte avant de décider.
Sans doute mieux que moi Le Kain peut vous guider;
A sa subtilité je sais que rien n'échappe:
Il a pu vous convaincre, et moi-même il me frappe.

Toutefois je prétends qu'il est de certains cas
Où souvent.... on croit voir ce que l'on ne voit pas.
Tel est mon sentiment, seigneur, je le hasarde.
Jugez-nous ; c'est vous seul que l'affaire regarde.

C'était là le style et le ton de la plaisanterie de Cury. Tous ceux qui l'ont connu le savent comme moi ; et lorsque le duc d'Aumont disait à ses confidens :

Et, par vos seuls avis, je serai cet hiver,
Ou directeur de troupe, ou simple duc et pair.

Lorsqu'il répondait à d'Argental, en admirant son éloquence :

Vous ne savez que dire! ah! c'est en dire assez.
Vous en dites toujours plus que vous ne pensez.

Je ne conçois pas comment ceux qui, tous les jours, entendaient Cury plaisanter, ne reconnurent pas sa finesse ironique. Dès sa jeunesse, ce tour d'esprit s'était signalé par un trait remarquable et qui était connu.

Sa mère était en liaison intime avec M. Poultier, intendant de Lyon. Un jour qu'elle dînait chez lui en grand gala, et son fils avec elle, celui-ci à côté de madame l'intendante, et sa mère à côté de M. l'intendant, M. Poultier ayant attiré les yeux des convives sur une tabatière qu'on ne lui avait pas vue encore, dit qu'elle lui venait d'une main qui lui était bien chère.

Madame, est-ce la vôtre ou celle de ma mère ?

demanda le jeune Cury en s'adressant à l'intendante. L'un des convives, voulant faire preuve d'érudition, observa que ce vers était de *Rodogune*. « Non, répliqua M. Poultier, il est de l'*Etourdi*. » C'était rabattre avec bien de l'esprit une sottise et une impertinence.

Ce trait et beaucoup d'autres avaient rendu célèbre le talent de Cury pour de fines allusions. Heureusement on l'oublia.

La tête pleine de la parodie qu'il venait de me confier, j'arrivai à Paris chez madame Geoffrin, et, dès le jour suivant, j'y entendis parler de cette pièce curieuse. On n'en citait que les deux premiers vers :

Que chacun se retire, et qu'aucun n'entre ici.
Vous, Le Kain, demeurez ; vous, d'Argental, aussi.

Mais c'en fut assez pour me faire croire qu'elle courait le monde, et il m'échappa de dire en souriant : « Quoi ! n'en savez-vous que cela ? » Aussitôt on me presse de dire ce que j'en savais ; il n'y avait là, me disait-on, que d'honnêtes gens, des gens sûrs, et madame Geoffrin répondait elle-même de la discrétion de ce petit cercle d'amis. Je cédai, je leur récitai ce que je savais de

la parodie, et, le lendemain, je fus dénoncé au duc d'Aumont, et par lui au roi, comme auteur de cette satire.

J'étais tranquillement à l'Opéra, à la répétition d'*Amadis*, pour entendre notre Oriane, lorsqu'on vint me dire que tout Versailles était en feu contre moi, qu'on m'accusait d'être l'auteur d'une satire contre le duc d'Aumont, que la haute noblesse en criait vengeance, et que le duc de Choiseul était à la tête de mes ennemis.

Je revins chez moi sur-le-champ, et j'écrivis au duc d'Aumont pour l'assurer que les vers qu'on m'attribuait n'étaient pas de moi, et que, n'ayant jamais fait de satire contre personne, je n'aurais pas commencé par lui. Il eût fallu m'en tenir là; mais, tout en écrivant, je me souvins qu'à propos de *Venceslas* et des mensonges publiés contre moi, le duc d'Aumont m'avait écrit lui-même qu'il fallait mépriser ces choses-là, et qu'elles tombaient d'elles-mêmes lorsqu'on ne les relevait point. Je trouvai naturel et juste de lui renvoyer sa maxime, en quoi je fis une sottise. Aussi ma lettre fut-elle prise pour une nouvelle insulte, et le duc d'Aumont la produisit au roi comme la preuve du ressentiment qui m'avait dicté la satire. Me moquer de lui en la désavouant, n'était-ce pas m'en accuser? Ma lettre ne fit donc qu'attiser sa colère et celle de toute la cour. Je ne laissai pas de me rendre à Versailles, et en y arrivant j'écrivis au duc de Choiseul.

« Monseigneur,

» On me dit que vous prêtez l'oreille à la voix qui m'accuse et qui sollicite ma perte. Vous êtes puissant, mais vous êtes juste; je suis malheureux, mais je suis innocent. Je vous prie de m'entendre et de me juger.

» Je suis, etc. »

Le duc de Choiseul, pour réponse, écrivit au bas de ma lettre, *dans demi-heure*, et me la renvoya. Dans demi-heure je me rendis à son hôtel, et je fus introduit.

« Vous voulez que je vous entende, me dit-il, j'y consens. Qu'avez-vous à me dire? — Que je n'ai rien fait, monsieur le duc, qui mérite l'accueil sévère que je reçois de vous, qui avez l'âme noble et sensible, et qui jamais n'avez pris plaisir à humilier les malheureux. — Mais, Marmontel, comment voulez-vous que je vous reçoive, après la satire punissable que vous venez de faire contre M. le duc d'Aumont? — Je n'ai point fait cette satire; je le lui ai écrit à lui-même. — Oui, et dans votre lettre vous lui avez fait une nouvelle insulte en lui rendant, en propres termes, le conseil qu'il vous avait donné. — Comme ce conseil était sage, je me suis cru permis de le lui rappeler; je n'y ai pas entendu

malice. — Ce n'en est pas moins une impertinence, trouvez bon que je vous le dise. — Je l'ai senti après que ma lettre a été partie. — Il en est fort blessé; il a raison de l'être. — Oui, j'ai eu ce tort-là, et je me le reproche comme un oubli des convenances. Mais, monsieur le duc, cet oubli serait-il un crime à vos yeux? — Non; mais la parodie? — La parodie n'est point de moi, je vous l'assure en honnête homme. — N'est-ce pas vous qui l'avez récitée? — Oui, ce que j'en savais, dans une société où chacun dit tout ce qu'il sait; mais je n'ai pas permis qu'on l'écrivît, quoiqu'on eût bien voulu l'écrire. — Elle court cependant. — On la tient de quelqu'autre. — Et vous, de qui la tenez-vous? (Je gardai le silence.) Vous êtes le premier, ajouta-t-il, qu'on dise l'avoir récitée, et récitée de manière à déceler en vous l'auteur. — Quand j'ai dit ce que j'en savais, lui répondis-je, on en parlait déjà, on en citait les premiers vers. Pour la manière dont je l'ai récitée, elle prouverait aussi-bien que j'ai fait le *Misanthrope*, le *Tartufe*, et *Cinna* lui-même; car je me vante, monsieur le duc, de lire tout cela comme si j'en étais l'auteur. — Mais enfin cette parodie, de qui la tenez-vous? C'est là ce qu'il faut dire. — Pardonnez-moi, monsieur le duc, c'est là ce qu'il ne faut pas dire, et ce que je ne dirai pas. — Je gage que c'est de l'auteur. — Eh bien! monsieur le duc, si c'était de l'auteur, devrais-je le nommer? — Et comment, sans cela, voulez-vous que l'on croie qu'elle n'est pas de vous? Toutes les apparences vous accusent. Vous aviez du ressentiment contre le duc d'Aumont; la cause en est connue; vous avez voulu vous venger. Vous avez fait cette satire, et la trouvant plaisante, vous l'avez récitée; voilà ce qu'on dit, voilà ce que l'on croit, voilà ce qu'on a droit de croire. Que répondez-vous à cela? — Je réponds que cette conduite serait celle d'un fou, d'un sot, d'un méchant imbécile, et que l'auteur de la parodie n'est rien de tout cela. Eh quoi! monsieur le duc, celui qui l'aurait faite aurait eu la simplicité, l'imprudence, l'étourderie de l'aller réciter lui-même, sans mystère, en société? Non; il en aurait fait, en déguisant son écriture, une douzaine de copies qu'il aurait adressées aux comédiens, aux mousquetaires, aux auteurs mécontens. Je connais comme un autre cette manière de garder l'anonyme, et, si j'avais été coupable, je l'aurais prise pour me cacher. Veuillez donc vous dire à vous-même: Marmontel, devant dix personnes qui n'étaient pas ses amis intimes, a récité ce qu'il savait de cette parodie; donc il n'en était pas l'auteur. Sa lettre à M. le duc d'Aumont est d'un homme qui ne craint rien; donc il se sentait fort de son innocence et croyait n'avoir rien à craindre. Ce raisonnement, monsieur le duc, est le contre-pied de celui qu'on m'oppose, et n'en est pas moins

concluant. J'ai fait deux imprudences : l'une, de réciter des vers que ma mémoire avait surpris, et de les avoir dits sans l'aveu de l'auteur. — C'est donc bien à l'auteur que vous les avez entendu dire? — Oui, à l'auteur lui-même ; car je ne veux point vous mentir. C'est donc à lui que j'ai manqué, et c'est là ma première faute. L'autre a été d'écrire à M. le duc d'Aumont d'un ton qui avait l'air ironique et pas assez respectueux. Ce sont là mes deux torts, j'en conviens, mais je n'en ai point d'autres. — Je le crois, dit-il; vous me parlez en honnête homme. Cependant vous allez être envoyé à la Bastille. Voyez M. de Saint-Florentin ; il en a reçu l'ordre du roi. — J'y vais, lui dis-je; mais puis-je me flatter que vous ne serez plus au nombre de mes ennemis ? » Il me le promit de bonne grâce, et je me rendis chez le ministre, qui devait m'expédier ma lettre de cachet.

Celui-ci me voulait du bien. Sans peine il me crut innocent. « Mais que voulez-vous ? me dit-il ; M. le duc d'Aumont vous accuse, et veut que vous soyez puni. C'est une satisfaction qu'il demande pour récompense de ses services et des services de ses ancêtres. Le roi a bien voulu la lui accorder. Allez vous-en trouver M. de Sartines ; je lui adresse l'ordre du roi ; vous lui direz que c'est de ma part que vous venez le recevoir. » Je lui demandai si, auparavant, je pourrais me donner le temps de dîner à Paris ; il me le permit.

J'étais invité à dîner ce jour-là chez mon voisin M. de Vaudesir, homme d'esprit et homme sage, qui, sous une épaisse enveloppe, ne laissait pas de réunir une littérature exquise, beaucoup de politesse et d'amabilité. Hélas ! son fils unique était ce malheureux Saint-James, qui, après avoir dissipé follement une grande fortune qu'il lui avait laissée, est allé mourir insolvable à cette Bastille où l'on m'envoyait.

Après dîner, je confiai mon aventure à Vaudesir, qui me fit de tendres adieux. De là, je me rendis chez M. de Sartines, que je ne trouvai point chez lui : il dînait ce jour-là en ville, et ne devait rentrer qu'à six heures. Il en était cinq ; j'employai l'intervalle à aller prévenir et rassurer sur mon infortune ma bonne amie madame Harenc. A six heures, je retournai chez le lieutenant de police. Il n'était pas instruit de mon affaire, ou il feignit de ne pas l'être. Je la lui racontai ; il en parut fâché. « Lorsque nous dînâmes ensemble, me dit-il, chez M. le baron d'Holbach, qui aurait prévu que la première fois que je vous reverrais, ce serait pour vous envoyer à la Bastille ? Mais je n'en ai pas reçu l'ordre. Voyons si en mon absence il est arrivé dans mes bureaux. » Il fit appeler ses commis ; et ceux-ci n'ayant entendu parler de rien : « Allez

vous-en coucher chez vous, me dit-il, et revenez demain sur les dix heures ; cela sera tout aussi bon. »

J'avais besoin de cette soirée pour arranger le *Mercure* du mois. J'envoyai donc prier à souper deux de mes amis ; et en les attendant je passai chez madame Geoffrin pour lui annoncer ma disgrâce. Elle en savait déjà quelque chose, car je la trouvai froide et triste ; mais quoique mon malheur eût pris sa source dans sa société, et qu'elle-même en fût la cause involontaire, je ne touchai point cet article ; et je crois qu'elle m'en sut bon gré.

Les deux amis que j'attendais étaient Suard et Coste ; celui-ci jeune Toulousain, avec lequel j'avais été en société dans sa ville ; l'autre, sur qui je comptais pour la vie, était l'ami de cœur que je m'étais choisi. Il voulait bien m'entretenir dans cette douce illusion, en m'offrant librement lui-même les occasions de lui être utile. Il m'aurait offensé, s'il eût paru douter du plein droit qu'il avait de disposer de moi. Le désir de les occuper utilement pour eux-mêmes m'avait fait entreprendre une collection des morceaux les plus curieux des anciens *Mercures*. Ils en faisaient le choix en se jouant ; et les mille écus, net, que produisait cette partie de mon domaine, se partageaient entre eux.

Nous passâmes ensemble une partie de la nuit à tout disposer pour l'impression du *Mercure* prochain ; et, après avoir dormi quelques heures, je me levai, fis mes paquets, et me rendis chez M. de Sartines, où je trouvai l'exempt qui allait m'accompagner. M. de Sartines voulait qu'il se rendît à la Bastille dans une autre voiture que la mienne. Ce fut moi qui me refusai à cette offre obligeante ; et, dans le même fiacre, mon introducteur et moi, nous arrivâmes à la Bastille. J'y fus reçu dans la salle du conseil par le gouverneur et son état-major ; et là, je commençai à m'apercevoir que j'étais bien recommandé. Ce gouverneur, M. Abadie, après avoir lu les lettres que l'exempt lui avait remises, me demanda si je voulais qu'on me laissât mon domestique, à condition cependant que nous serions dans une même chambre, et qu'il ne sortirait de prison qu'avec moi. Ce domestique était Bury. Je le consultai là-dessus ; il me répondit qu'il ne voulait pas me quitter. On visita légèrement mes paquets et mes livres ; et l'on me fit monter dans une vaste chambre, où il y avait pour meubles deux lits, deux tables, un bas d'armoire, et trois chaises de paille. Il faisait froid ; mais un geôlier nous fit bon feu, et m'apporta du bois en abondance. En même temps on me donna des plumes, de l'encre et du papier, à condition de rendre compte de l'emploi et du nombre de feuilles que l'on m'aurait remises.

Tandis que j'arrangeais ma table pour me mettre à écrire, le

geôlier revint me demander si je trouvais mon lit assez bon. Après l'avoir examiné, je répondis que les matelas en étaient mauvais et les couvertures malpropres. Dans la minute tout cela fut changé. On me fit demander aussi quelle était l'heure de mon dîner. Je répondis, l'heure de tout le monde. La Bastille avait une bibliothéque; le gouverneur m'en envoya le catalogue, en me donnant le choix des livres qui la composaient. Je le remerciai pour mon compte; mais mon domestique demanda pour lui les romans de Prévost, et on les lui apporta.

De mon côté, j'avais assez de quoi me sauver de l'ennui. Impatienté depuis long-temps du mépris que les gens de lettres témoignaient pour le poëme de Lucain, qu'ils n'avaient pas lu et qu'ils ne connaissaient que par la version barbare et ampoulée de Brebeuf, j'avais résolu de le traduire plus décemment et plus fidèlement en prose, et ce travail qui m'appliquerait sans fatiguer ma tête, se trouvait le plus convenable au loisir solitaire de ma prison. J'avais donc apporté avec moi la Pharsale; et, pour l'entendre mieux, j'avais eu soin d'y joindre les Commentaires de César.

Me voilà donc au coin d'un bon feu, méditant la querelle de César et de Pompée, et oubliant la mienne avec le duc d'Aumont. Voilà de son côté Bury, aussi philosophe que moi, s'amusant à faire nos lits, placés dans les deux angles opposés de ma chambre, éclairée dans ce moment par un beau jour d'hiver, nonobstant les barreaux de deux fortes grilles de fer qui me laissaient la vue du faubourg Saint-Antoine.

Deux heures après, les verroux des deux portes qui m'enfermaient me tirent par leur bruit de ma profonde rêverie; et deux geôliers chargés d'un dîner que je crois le mien viennent le servir en silence. L'un dépose devant le feu trois petits plats couverts d'assiettes de faïence commune; l'autre déploie, sur celle des deux tables qui était vacante, un linge un peu grossier, mais blanc. Je lui vois mettre sur cette table un couvert assez propre, cuiller et fourchette d'étain, du bon pain de ménage et une bouteille de vin. Leur service fait, les geôliers se retirent, et les deux portes se referment avec le même bruit des serrures et des verroux.

Alors Bury m'invite à me mettre à table, et il me sert la soupe. C'était un vendredi. Cette soupe en maigre était une purée de féves blanches, au beurre le plus frais, et un plat de ces mêmes féves fut le premier que Bury me servit. Je trouvai tout cela très-bon. Le plat de morue qu'il m'apporta pour le second service était meilleur encore. La petite pointe d'ail l'assaisonnait, avec une finesse de saveur et d'odeur qui aurait flatté le goût du plus friand gascon. Le vin n'était pas excellent, mais il était passable; point

de dessert : il fallait bien être privé de quelque chose. Au surplus, je trouvai qu'on dînait fort bien en prison.

Comme je me levais de table, et que Bury allait s'y mettre (car il y avait encore à dîner pour lui dans ce qui restait), voilà mes deux geôliers qui rentrent avec des pyramides de nouveaux plats dans les mains. A l'appareil de ce service en beau linge, en belle faïence, cuiller et fourchette d'argent, nous reconnûmes notre méprise; mais nous ne fîmes semblant de rien, et lorsque nos geôliers, ayant déposé tout cela, se furent retirés, « Monsieur, me dit Bury, vous venez de manger mon dîner; vous trouverez bon qu'à mon tour, je mange le vôtre. « Cela est juste, lui répondis-je; et les murs de ma chambre furent, je crois, bien étonnés d'entendre rire.

Ce dîner était gras; en voici le détail : Un excellent potage, une tranche de bœuf succulent, une cuisse de chapon bouilli ruisselant de graisse et fondant, un petit plat d'artichauts frits en marinade, un d'épinards, une très-belle poire de crésanne, du raisin frais, une bouteille de vin vieux de Bourgogne, et du meilleur café de Moka; ce fut le dîner de Bury, à l'exception du café et du fruit qu'il voulut bien me réserver.

L'après-dîner, le gouverneur vint me voir, et me demanda si je me trouvais bien nourri, m'assurant que je le serais de sa table, qu'il aurait soin lui-même de couper mes morceaux, et que personne que lui n'y toucherait. Il me proposa un poulet pour mon souper; je lui rendis grâce, et lui dis qu'un reste de fruit de mon dîner me suffirait. On vient de voir quel fut mon ordinaire à la Bastille, et l'on peut en induire avec quelle douceur, ou plutôt quelle répugnance l'on se prêtait à servir contre moi la colère du duc d'Aumont.

Tous les jours j'avais la visite du gouverneur. Comme il avait quelque teinture de belles-lettres et même de latin, il se plaisait à suivre mon travail; il en jouissait; mais bientôt se dérobant lui-même à ces petites dissipations : « Adieu, me disait-il, je m'en vais consoler des gens plus malheureux que vous. » Les égards qu'il avait pour moi pouvaient bien n'être pas une preuve de son humanité; mais j'en avais, d'ailleurs, un bien fidèle témoignage. L'un des geôliers s'était pris d'amitié pour mon domestique, et bientôt il s'était familiarisé avec moi. Un jour donc que je lui parlais du naturel sensible et compatissant de M. Abadie, « Ah! me dit-il, c'est le meilleur des hommes; il n'a pris cette place qui lui est si pénible, que pour adoucir le sort des prisonniers. Il a succédé à un homme dur et avare qui les traitait bien mal; aussi quand il mourut, et que celui-ci prit sa place, ce changement se fit sentir jusque dans les cachots; vous auriez dit (expression bien

étrange dans la bouche d'un geôlier), vous auriez dit qu'un rayon de soleil avait pénétré dans ces cachots. Des gens auxquels il nous est défendu de dire ce qui se passe au dehors, nous demandaient: Qu'est-il donc arrivé? Enfin, monsieur, vous voyez comment est nourri votre domestique, nos prisonniers le sont presque tous aussi-bien; et les soulagemens qu'il dépend de lui de leur donner, le soulagent lui-même, car il souffre à les voir souffrir. »

Je n'ai pas besoin de vous dire que ce geôlier lui-même était aussi un bon homme dans son état; et je me gardai bien de le dégoûter de cet état, où la compassion est si précieuse et si rare.

La manière dont on me traitait à la Bastille me faisait bien penser que je n'y serais pas long-temps; et mon travail, entremêlé de lectures intéressantes (car j'avais avec moi Montaigne, Horace et La Bruyère), me laissait peu de momens d'ennui. Une seule chose me plongeait quelquefois dans la mélancolie : les murs de ma chambre étaient couverts d'inscriptions qui toutes portaient le caractère des réflexions tristes et sombres dont, avant moi, des malheureux avaient été sans doute obsédés dans cette prison. Je croyais les y voir encore errans et gémissans, et leurs ombres m'environnaient.

Mais un objet qui m'était personnel vint plus cruellement tourmenter ma pensée. En parlant de la société de madame Harenc, je n'ai pas fait mention d'un brave homme appelé Durant, qui avait de l'amitié pour moi, mais qui, d'ailleurs, n'était remarquable que par une grande simplicité de mœurs.

Or, un matin, le neuvième jour de ma captivité, le major de la Bastille entra chez moi, et, d'un air grave et froid, sans aucun préambule, il me demanda si un nommé Durant était connu de moi. Je répondis que je connaissais un homme de ce nom. Alors, s'asseyant pour écrire, il continue son interrogatoire. L'âge, la taille, la figure de ce nommé Durant, son état, sa demeure, depuis quel temps je l'avais connu, dans quelle maison, rien ne fut oublié; et, à chacune de mes réponses, le major écrivait avec un visage de marbre. Enfin, m'ayant fait la lecture de mon interrogatoire, il me présente la plume pour le signer. Je le signe, et il se retire.

A peine est-il sorti, tous les peut-être les plus sinistres s'emparent de mon imagination. Qu'aura-t-il donc fait ce bon Durant? Il va tous les matins au café, il y aura pris ma défense; il y aura parlé avec trop de chaleur contre le duc d'Aumont; il se sera répandu en murmures contre une autorité partiale, injuste, oppressive, qui accable l'homme innocent et faible pour complaire à l'homme puissant. Sur l'imprudence de ces propos, on l'aura lui-même arrêté; et à cause de moi, et pour l'amour de moi, il va

gémir dans une prison plns rigoureuse que la mienne. Faible comme il l'est, bien moins jeune, et bien plus timide que moi, le chagrin va le prendre, il y succombera ; je serai cause de sa mort. Et la pauvre madame Harenc, et tous nos bons amis, dans quel état ils doivent être ! ô Dieu ! que de malheurs mon imprndence aura causés ! C'est ainsi que, dans la pensée d'un homme captif, isolé, solitaire, dans les liens du pouvoir absolu, la réflexion grossit tous les mauvais présages, et lui environne l'âme de noirs pressentimens. Dès ce moment, je ne dormis plus d'un bon sommeil. Tous ces mets que le gouverneur me réservait avec tant de soin furent trempés d'amertume. Je sentais, dans le foie, comme une meurtrissure; et, si ma détention à la Bastille avait duré huit jours encore, elle aurait été mon tombeau.

Dans cette situation, je reçus une lettre que M. de Sartines me faisait parvenir. Elle était de mademoiselle S**, jeune personne intéressante et belle, avec qui j'étais sur le point de m'unir avant ma disgrâce. Dans cette lettre elle me témoignait, de la manière la plus touchante, la part sincère et tendre qu'elle prenait à mon malheur, en m'assurant qu'il n'étonnait point son courage, et que, loin d'affaiblir ses sentimens pour moi, il les rendait plus vifs et plus constans.

Je répondis d'abord par l'expression de toute ma sensibilité pour une amitié si généreuse; mais j'ajoutai que la grande leçon que je recevais du malheur était de ne jamais associer personne aux dangers imprévus et aux révolutions soudaines auxquelles m'exposait la périlleuse condition d'homme de lettres; que, si dans ma situation je me sentais quelque courage, j'en étais redevable à mon isolement; que ma tête serait déjà perdue si, hors de ma prison, j'avais laissé une femme et des enfans dans la douleur; et qu'au moins de ce côté-là, qui serait pour moi le plus sensible, je ne voulais jamais donner prise à l'adversité.

Mademoiselle S** fut plus piquée qu'affligée de ma réponse; et, peu de temps après, elle s'en consola en épousant M. S**.

Enfin, le onzième jour de ma détention, la nuit tombante, le gouverneur vint m'annoncer que la liberté m'était rendue; et le même exempt qui m'avait amené me remena chez M. de Sartines. Ce magistrat me témoigna quelque joie de me revoir, mais une joie mêlée de tristesse. « Monsieur, lui dis-je, dans vos bontés, dont je suis bien reconnaissant, je ne sais quoi m'afflige encore; en me félicitant, vous avez l'air de me plaindre. Auriez-vous quelque autre malheur à m'annoncer (je pensais à Durant)? — Hélas! oui, me dit-il; et ne vous en doutez-vous pas! le roi vons ôte le *Mercure*. » Ces mots me soulagèrent; et, d'un signe de tête exprimant ma résignation, je répondis : « Tant pis pour le *Mercure*.

— Le mal, ajouta-t-il, n'est peut-être pas sans remède. M. de Saint-Florentin est à Paris; il s'intéresse à vous; allez le voir demain matin. »

En quittant M. de Sartines, je courus chez madame Harenc, impatient de voir Durant. Je l'y trouvai; et, au milieu des acclamations de joie de toute la société, je ne vis que lui. « Ah! vous voilà, lui dis-je en lui sautant au cou, que je suis soulagé! » Ce transport, à la vue d'un homme pour qui je n'avais jamais eu de sentiment passionné, étonna tout le monde. On crut que la Bastille m'avait troublé la tête. « Ah mon ami, me dit madame Harenc en m'embrassant, vous voilà libre! que j'en suis aise! Et le *Mercure?* — Le *Mercure* est perdu, lui dis-je. Mais, madame, permettez-moi de m'occuper de ce malheureux homme. Qu'a-t-il donc fait pour me causer tant de chagrin? » Je racontai l'histoire du major. Il se trouva que Durant était allé solliciter auprès de M. de Sartines la permission de me voir, et qu'il s'était dit mon ami. M. de Sartines m'avait fait demander ce que c'était que ce Durant; et, de cette question toute simple, le major avait fait un interrogatoire. Eclairci et tranquille sur ce point-là, j'employai mon courage à relever les espérances de mes amis; et, après avoir reçu d'eux mille marques sensibles du plus tendre intérêt, j'allai voir madame Geoffrin.

« Eh bien! vous voilà, me dit-elle; Dieu soit loué! le roi vous ôte le *Mercure;* M. le duc d'Aumont est bien content; cela vous apprendra à écrire des lettres. — Et à dire des vers, » ajoutai-je en souriant. Elle me demanda si je n'allais pas faire encore quelque folie. « Non, madame; mais je vais tâcher de remédier à celles que j'ai faites. » Comme elle était réellement affligée de mon malheur, il fallut, pour se soulager, qu'elle m'en fît une querelle: pourquoi avais-je fait ces vers? « Je ne les ai pas faits, lui dis-je. — Pourquoi donc les avez-vous dits? — Parce que vous l'avez voulu. — Et savais-je, moi, que ce fût une satire aussi piquante? Vous qui la connaissiez, fallait-il vous vanter de la savoir? Quelle imprudence! et puis vos bons amis de Presle et Vaudesir vont publiant qu'on vous envoie à la Bastille sur votre parole avec toutes sortes d'égards et de ménagemens! — Eh quoi! madame, fallait-il laisser croire qu'on m'y traînait en criminel? — Il fallait se taire, et ne pas narguer ces gens-là. Le maréchal de Richelieu a bien su dire qu'on l'avait deux fois mené à la Bastille comme un coupable, et qu'il était bien singulier qu'on vous eût traité mieux que lui. — Voilà, madame, un digne objet d'envie pour le maréchal de Richelieu! — Eh! oui, monsieur, ils sont blessés que l'on ménage celui qui les offense, et ils emploient tout leur crédit à se venger de lui; cela est naturel. Ne voulez-vous pas qu'ils se

laissent manger la laine sur le dos? — Quels moutons! » m'écriai-je d'un air un peu moqueur; mais bientôt m'apercevant que mes répliques l'animaient, je pris le parti du silence. Enfin, lorsqu'elle m'eut bien tout dit ce qu'elle avait sur le cœur, je me levai d'un air modeste, et lui souhaitai le bon soir.

Le lendemain matin, je m'éveillais à peine, lorsque Bury, en entrant dans ma chambre, m'annonça madame Geoffrin. « Eh bien! mon voisin, me demanda-t-elle, comment avez-vous passé la nuit? — Fort bien, madame; ni le bruit des verroux, ni le *qui vive* des rondes n'a interrompu mon sommeil. — Et moi, dit-elle, je n'ai pas fermé l'œil. — Pourquoi donc, madame? — Ah! pourquoi? ne le savez-vous pas? J'ai été injuste et cruelle. Je vous ai, hier au soir, accablé de reproches. Voilà comme on est: dès qu'un homme est dans le malheur, on l'accable, on lui fait des crimes de tout (et elle se mit à pleurer). — Eh, bon Dieu! madame, lui dis-je, pensez-vous encore à cela? Pour moi, je l'avais oublié. Si je m'en ressouviens, ce ne sera jamais que comme d'une marque de vos bontés pour moi. Chacun a sa façon d'aimer: la vôtre est de gronder vos amis du mal qu'ils se sont fait, comme une mère gronde son enfant lorsqu'il est tombé. » Ces mots la consolèrent. Elle me demanda ce que j'allais faire. « Je vais suivre, lui dis-je, le conseil que m'a donné M. de Sartines, voir M. de Saint-Florentin, et de là me rendre à Versailles, et aborder, s'il est possible, madame de Pompadour et M. le duc de Choiseul. Mais je suis de sang-froid, je possède ma tête; je me conduirai bien, n'en ayez point d'inquiétude. » Tel fut cet entretien, qui fait, je crois, autant d'honneur au caractère de madame Geoffrin qu'aucune des bonnes actions de sa vie.

M. de Saint-Florentin me parut touché de mon sort. Il avait fait pour moi tout ce que sa faiblesse et sa timidité lui avaient permis de faire; mais, ni madame de Pompadour, ni M. de Choiseul, ne l'avaient secondé. Sans s'expliquer, il approuva que je les visse l'un et l'autre, et je me rendis à Versailles.

Madame de Pompadour, chez qui je me présentai d'abord, me fit dire par Quesnai que, dans la circonstance présente, elle ne pouvait pas me voir. Je n'en fus point surpris; je n'avais aucun droit de prétendre qu'elle se fit pour moi des ennemis puissans.

Le duc de Choiseul me reçut, mais pour m'accabler de reproches. « C'est bien à regret, me dit-il, que je vous revois malheureux; mais vous avez bien fait tout ce qu'il fallait pour l'être, et vos torts se sont tellement aggravés par votre imprudence, que les personnes qui vous voulaient le plus de bien ont été obligées de vous abandonner. — Qu'ai-je donc fait, monsieur le duc? Qu'ai-je pu faire entre quatre murailles qui m'ait donné un tort

de plus que ceux dont je me suis accusé devant vous? — D'abord, reprit-il, le jour même que vous deviez vous rendre à la Bastille, vous êtes allé à l'Opéra vous vanter, d'un air insultant, que votre envoi à la Bastille n'était qu'une dérision et qu'une vaine complaisance qu'on avait pour un duc et pair, contre lequel vous n'aviez cessé de déclamer dans les foyers de la comédie, contre lequel vous avez écrit à l'armée les lettres les plus injurieuses, contre lequel enfin vous avez fait, non pas seul, mais en société, la parodie de *Cinna*, dans un souper, chez mademoiselle Clairon, avec le comte de Valbelle, l'abbé Galiani, et autres joyeux convives: voilà ce que vous ne m'avez pas dit, et dont on est bien assuré. »

Pendant qu'il me parlait, je me recueillais en moi-même, et lorsqu'il eut fini, je pris la parole à mon tour. « Monsieur le duc, lui dis-je, vos bontés me sont chères; votre estime m'est encore plus précieuse que vos bontés, et je consens à perdre et vos bontés et votre estime, si, dans tous ces rapports qu'on vous a faits, il y a un mot de vrai. — Comment, s'écria-t-il avec un haut le corps, dans ce que je viens de vous dire pas un mot de vrai! — Pas un mot, et je vous prie de permettre que, sur votre bureau, je signe article par article tout ce que je vais y répondre. »

« Le jour que je devais aller à la Bastille, je n'eus certainement aucune envie d'aller à l'Opéra. » Et après lui avoir rendu compte de l'emploi de mon temps depuis que je l'avais quitté: « Envoyez savoir, ajoutai-je, de M. de Sartines et de madame Harenc, le temps que j'ai passé chez eux: ce sont précisément les heures du spectacle. »

« Quant aux foyers de la comédie, le hasard fait que, depuis six mois, je n'y ai pas mis les pieds. La dernière fois qu'on m'y a vu (et j'en ai l'époque présente), c'est au début de Duranci, et, auparavant même, je défie que l'on me cite aucun mauvais propos de moi contre le duc d'Aumont. »

« Par un hasard non moins heureux, se trouve, monsieur le duc, que, depuis l'ouverture de la campagne, je n'ai pas écrit à l'armée; et, si on me fait voir une lettre, un billet qu'on y ait reçu de moi, je veux être déshonoré. »

« A l'égard de la parodie, il est de toute fausseté qu'elle ait été faite aux soupers ni dans la société de mademoiselle Clairon. J'atteste même que chez elle jamais je n'ai entendu dire un seul vers de cette parodie; et, si depuis qu'elle est connue on y en a parlé, comme il est très-possible, ce n'a pas été devant moi. »

« Voilà, monsieur le duc, quatre assertions que je vais écrire et signer sur votre bureau, si vous voulez bien me le permettre; et soyez bien sûr qu'âme qui vive ne vous prouvera le contraire, ni n'osera me le soutenir en face et devant vous. »

Vous pensez bien qu'en m'écoutant la vivacité du duc de Choiseul s'était un peu modérée. « Marmontel, me dit-il, je vois qu'on m'en a imposé. Vous me parlez d'un ton à ne me laisser aucun doute sur votre bonne foi, et il n'y a que la vérité qui ose tenir ce langage; mais il faut me mettre moi-même en état d'affirmer que la parodie n'est point de vous. Dites-moi quel en est l'auteur, et le *Mercure* vous est rendu. — Le *Mercure*, monsieur le duc, ne me sera point rendu à ce prix. — Pourquoi donc? — Parce que je préfère votre estime à quinze mille livres de rente. — Ma foi, dit-il, puisque l'auteur n'a pas l'honnêteté de se faire connaître, je ne sais pas pourquoi vous le ménageriez. — Pourquoi, monsieur le duc? parce qu'après avoir abusé imprudemment de sa confiance, le comble de la honte serait de la trahir. J'ai été indiscret, mais je ne serai point perfide. Il ne m'a pas fait confidence de ses vers pour les publier. C'est un larcin que lui a fait ma mémoire, et, si ce larcin est punissable, c'est à moi d'en être puni: me préserve le ciel qu'il se nomme ou qu'il soit connu! ce serait bien alors que je serais coupable! J'aurais fait son malheur, j'en mourrais de chagrin. Mais à présent, quel est mon crime? D'avoir fait ce que, dans le monde, chacun fait sans mystère; et vous-même, monsieur le duc, permettez-moi de vous demander si, dans la société, vous n'avez jamais dit l'épigramme, les vers plaisans ou les couplets malins que vous aviez entendu dire? Qui jamais avant moi a été puni pour cela? Les *Philippiques*, vous le savez, étaient un ouvrage infernal. Le régent, la seconde personne du royaume, y était calomnié d'une manière atroce, et cet ouvrage infâme courait de bouche en bouche, on le dictait, on l'écrivait; il y en avait mille copies; et cependant quel autre que l'auteur en a été puni? J'ai su des vers, je les ai récités, je ne les ai laissé copier à personne, et tout le crime de ces vers est de tourner en ridicule la vanité du duc d'Aumont. Tel est l'état de la cause en deux mots. S'il s'agissait d'un complot parricide, d'un attentat, on aurait droit à me contraindre d'en dénoncer l'auteur; mais, pour une plaisanterie, en vérité, ce n'est pas la peine de me charger du rôle infâme de délateur, et il irait non-seulement de ma fortune, mais de ma vie, que je dirais comme Nicomède:

Le maître qui prit soin de former ma jeunesse,
Ne m'a jamais appris à faire une bassesse. »

Je m'aperçus que le duc de Choiseul trouvait du ridicule dans mon petit orgueil; et, pour me le faire sentir, il me demanda, en souriant, quel avait été mon Annibal? « Mon Annibal, lui répondis-je, monsieur le duc, c'est le malheur, qui depuis long-temps m'éprouve et m'apprend à souffrir. »

« Et voilà, reprit-il, ce que j'appelle un honnête homme. » Alors, le voyant ébranlé : « C'est cet honnête homme, lui dis-je, que l'on ruine et que l'on accable pour complaire à M. le duc d'Aumont, sans autre motif que sa plainte, sans autre preuve que sa parole. Quelle effroyable tyrannie ! » Ici le duc de Choiseul m'arrêta. « Marmontel, me dit-il, le brevet du *Mercure* était une grâce du roi ; il la retire quand il lui plaît ; il n'y a point là de tyrannie. — Monsieur le duc, lui répliquai-je, du roi à moi, le brevet du *Mercure* est une grâce ; mais de M. le duc d'Aumont à moi, le *Mercure* est mon bien ; et, par une accusation fausse, il n'a pas droit de me l'ôter.... Mais, non, ce n'est pas moi qu'il dépouille, ce n'est pas moi que l'on immole à sa vengeance. On égorge, pour l'assouvir, de plus innocentes victimes. Sachez, monsieur le duc, qu'à l'âge de seize ans, ayant perdu mon père, et me voyant environné d'orphelins comme moi, et d'une pauvre et nombreuse famille, je leur promis à tous de leur servir de père. J'en pris à témoin le ciel et la nature ; et, dès-lors, jusqu'à ce moment, j'ai fait ce que j'avais promis. Je vis de peu ; je sais réduire et mes besoins et ma dépense ; mais cette foule de malheureux qui subsistaient du fruit de mon travail ; mais deux sœurs que j'allais établir et doter ; mais des femmes dont la vieillesse avait besoin d'un peu d'aisance ; mais la sœur de ma mère, veuve, pauvre et chargée d'enfans, que vont-ils devenir ? Je les avais flattés de l'espérance du bien-être ; ils ressentaient déjà l'influence de ma fortune ; le bienfait qui en était la source ne devait plus tarir pour eux ; et tout à coup ils vont apprendre..... Ah ! c'est là que le duc d'Aumont doit aller savourer les fruits de sa vengeance ; c'est là qu'il entendra des cris et qu'il verra couler des larmes. Qu'il aille y compter ses victimes et les malheureux qu'il a faits ; qu'il aille s'abreuver des pleurs de l'enfance et de la vieillesse, et insulter aux misérables auxquels il arrache leur pain. C'est là que l'attend son triomphe. Il l'a demandé, m'a-t-on dit, pour récompense de ses services ; il devait dire pour salaire ; c'en est un digne de son cœur. » A ces mots, mes larmes coulèrent ; et le duc de Choiseul, aussi ému que moi, me dit en m'embrassant : « Vous me pénétrez l'âme, mon cher Marmontel : je vous ai peut-être fait bien du mal ; mais je m'en vais le réparer. »

Alors prenant la plume, avec sa vivacité naturelle, il écrivit à l'abbé Barthelemi : « Mon cher abbé, le roi vous a accordé le brevet du *Mercure ;* mais je viens de voir et d'entendre Marmontel ; il m'a touché, il m'a persuadé de son innocence : ce n'est pas à vous d'accepter la dépouille d'un innocent ; refusez le *Mercure ;* je vous en dédommagerai. » Il écrivit à M. de Saint-Florentin : « Vous avez reçu, mon cher confrère, l'ordre du roi pour expé-

dier le brevet du *Mercure ;* mais j'ai vu Marmontel, et j'ai à vous parler de lui. Ne pressez rien que nous n'ayons causé ensemble. » Il me lut ces billets, les cacheta, les fit partir, et me dit d'aller voir madame de Pompadour, en me donnant pour elle un billet qu'il ne me lut point, mais qui m'était bien favorable; car je fus introduit dès qu'elle y eut jeté les yeux.

Madame de Pompadour était incommodée et gardait le lit. J'approchai; j'eus d'abord à essuyer les mêmes reproches que m'avait faits le duc de Choiseul; et, avec plus de douceur encore, j'y opposai les mêmes réponses. Ensuite: « Voilà donc, lui dis-je, les nouveaux torts qu'on me suppose pour obtenir du roi qu'après onze jours de prison, il porte la sévérité jusqu'à prononcer ma ruine! Si j'avais été libre, j'aurais peut-être enfin, madame, pénétré jusqu'à vous. J'aurais démenti ces mensonges, et, en vous avouant ma seule et véritable faute, j'aurais trouvé grâce à vos yeux; mais on commence par obtenir que je sois enfermé entre quatre murailles; on profite du temps de ma captivité pour me calomnier impunément tout à son aise; et les portes de ma prison ne s'ouvrent que pour me faire voir l'abîme que l'on a creusé sous mes pas. Mais c'est peu de nous y traîner, ma malheureuse famille et moi; on sait qu'une main secourable peut nous en retirer encore; on craint que cette main, dont nous avons déjà reçu tant de bienfaits, ne redevienne notre appui; on nous ôte cette dernière et unique espérance; et, parce que l'orgueil de M. le duc d'Aumont est irrité, il faut qu'une foule d'innocens soient privés de toute consolation. Oui, madame, tel a été le but de ces mensonges, qui, en me faisant passer dans votre esprit pour un méchant ou pour un fou, vous indisposaient contre moi. C'est là surtout l'endroit sensible par où mes ennemis avaient su me percer le cœur. »

« A présent, pour me mettre hors de défense, on exige de moi que je nomme l'auteur de cette parodie dont j'ai su et dit quelques vers. On me connaît assez, madame, pour être bien sûr que jamais je ne le nommerai; mais ne pas l'accuser, c'est, dit-on, me condamner moi-même; et, si je ne veux pas être infâme, je suis perdu. Certes, si je ne puis me sauver qu'à ce prix, ma ruine est bien décidée. Mais depuis quand, madame, est-ce un crime que d'être honnête? depuis quand même est-ce à l'accusé de prouver qu'il est innocent? et depuis quand l'accusateur est-il dispensé de la preuve? Je veux bien cependant repousser par des preuves une attaque qui n'en a point; et mes preuves sont mes écrits, mon caractère assez connu, et la conduite de ma vie. Depuis que j'ai eu le malheur d'être nommé parmi les gens de lettres, j'ai eu pour ennemis tous les écrivains satiriques. Il n'est point d'insolences que je n'en aie reçues et patiemment endurées. Que l'on me

cite de moi une épigramme, un trait mordant, une ironie, enfin une raillerie approchante du caractère de celle-ci, et je consens qu'on me l'impute ; mais si j'ai dédaigné ces petites vengeances, si ma plume, toujours décente et modérée, n'a jamais trempé dans le fiel, pourquoi, sur la parole et sur la foi d'un homme que la colère aveugle, croit-on que cette plume ait commencé par distiller contre lui son premier venin? Je suis calomnié, madame, je le suis devant vous, je le suis devant ce bon roi, qui ne peut croire qu'on lui en impose ; et, sans la pitié généreuse que je viens d'inspirer à M. le duc de Choiseul, ni le roi, ni vous-même, vous n'auriez jamais su que je fusse calomnié. »

A peine j'achevais, on annonça le duc de Choiseul. Il n'avait pas perdu de temps, car je l'avais laissé à sa toilette. « Eh bien ! dit-il, madame, vous l'avez entendu? Que pensez-vous de ce qu'il éprouve? — Que cela est horrible, répondit-elle, et qu'il faut, monsieur, que le Mercure lui soit rendu. — C'est mon avis, dit le duc de Choiseul. — Mais, reprit-elle, il serait peu convenable que le roi parût d'un jour à l'autre passer du noir au blanc. C'est à M. le duc d'Aumont lui-même à faire une démarche..... — Ah ! madame, vous prononcez mon arrêt, m'écriai-je : cette démarche que vous voulez qu'il fasse, il ne la fera point. — Il la fera, insista-t-elle. M. de Saint-Florentin est chez le roi; il va venir me voir, et je vais lui parler. Allez l'attendre à son hôtel. »

Le vieux ministre ne fut pas plus content que moi du biais que prenait la faiblesse de madame de Pompadour, et il ne me dissimula point qu'il en tirait un mauvais augure. En effet, l'opiniâtre orgueil du duc d'Aumont fut intraitable. Ni le comte d'Angiviller, son ami, ni Bouvart, son médecin, ni le duc de Duras, son camarade, ne purent lui inspirer un sentiment tant soit peu noble. Comme en lui-même il n'avait rien qui pût le faire respecter, il prétendit au moins se faire craindre; et il ne revint à la cour que bien déterminé à ne pas se laisser fléchir, déclarant qu'il regarderait comme ses ennemis ceux qui lui parleraient d'une démarche en ma faveur. Personne n'osa tenir tête à l'un des hommes qui approchaient de plus près de la personne du roi, et tout cet intérêt que l'on prenait à moi se réduisit à me laisser une pension de mille écus snr le Mercure : l'abbé Barthelemi en refusa le brevet; et il fut accordé à un nommé Lagarde, bibliothécaire de madame de Pompadour, et digne protégé de Colin, son homme d'affaires.

Dix ans après, le duc de Choiseul, en dînant avec moi, me rappela nos conversations, auxquelles il aurait bien voulu, disait-il, que nous eussions eu des témoins. Je n'ai pu en donner, de souvenir, qu'une esquisse légère, et telle que ma mémoire, dès long-temps refroidie, a pu me la retracer; mais il faut que la

situation m'eût bien vivement inspiré ; car il ajouta que de sa vie il n'avait entendu un homme aussi éloquent que je le fus dans ces momens-là, et, à ce propos, « Savez-vous, me dit-il, ce qui empêcha madame de Pompadour de vous faire rendre le Mercure? ce fut ce fripon de Colin, pour le faire donner à son ami Lagarde. » Ce Lagarde était si mal famé, que dans la société des Menus-Plaisirs où il était souffert, on l'appelait *Lagarde-Bicêtre*. C'était donc, mes enfans, à Lagarde-Bicêtre que l'on m'avait sacrifié ; et le duc de Choiseul m'en faisait l'aveu !

Aussi dépourvu d'instruction que de talent, ce nouveau rédacteur fit si mal sa besogne, que le Mercure décrié tombait, et n'allait plus être en état de payer les pensions dont il était chargé. Les pensionnaires effrayés vinrent me supplier de consentir à le reprendre, et m'offrir d'aller tous ensemble demander qu'il me fût rendu ; mais, ayant une fois quitté cette chaîne importune, je ne voulus plus m'en charger. Heureusement Lagarde étant mort, le Mercure fut fait un peu moins mal, et dépérit plus lentement ; mais, pour sauver les pensions, il fallut enfin qu'on en fit une entreprise de libraire.

LIVRE SEPTIÈME.

Mon aventure avec le duc d'Aumont m'avait fait deux grands biens; elle m'avait fait renoncer à un projet de mariage formé à la légère, et dont j'ai eu depuis quelque raison de croire que je me serais repenti ; elle avait mis pour moi dans l'âme de Bouvart les germes de cette amitié qui m'a été si salutaire. Mais ces bons offices n'étaient pas les seuls que le duc d'Aumont m'eût rendus en me persécutant.

D'abord mon âme, que les délices de Paris, d'Avenay, de Passy, de Versailles avaient trop amollie, avait besoin que l'adversité lui rendît son ancienne trempe et le ressort qu'elle avait perdu ; le duc d'Aumont avait pris soin de remettre en vigueur mon courage et mon caractère. En second lieu, saus m'occuper bien sérieusement, le Mercure ne laissait pas de captiver mon attention, de consumer mon temps, de me dérober à moi-même, de m'interdire toute entreprise honorable pour mes talens, et de les asservir à une rédaction minutieuse et presque mécanique ; le duc d'Aumont les avait remis en liberté, et m'avait rendu l'heureux besoin d'en faire un digne et noble usage. Enfin, j'étais résolu à sacrifier au travail du Mercure huit ou dix des plus belles années

de ma vie, avec l'espérance d'amasser une centaine de mille francs, auxquels je bornais mon ambition. Or, les loisirs que m'avait procurés le duc d'Aumont ne me valurent guère moins dans le même nombre d'années, sans rien prendre sur les plaisirs de mes sociétés à la ville, ni des campagnes délicieuses où je passais le temps des trois belles saisons.

Je ne compte pas l'avantage d'avoir été reçu à l'Academie Française plus tôt que je n'aurais dû l'être en ne faisant que le Mercure. L'intention du duc d'Aumont n'était pas de m'y conduire par la main. Il le fit cependant sans le vouloir, et même en ne le voulant pas.

J'ai observé plns d'une fois, et dans les circonstances les plus critiques de ma vie, que, lorsque la fortune a paru me contrarier, elle a mieux fait pour moi, que je n'aurais voulu moi-même. Ici me voilà ruiné; et, du milieu de ma ruine, vous allez, mes enfans, voir naître le bonheur le plus égal, le plus paisible, et le plus rarement troublé, dont un homme de mon état se puisse flatter de jouir. Pour l'établir solidement et sur sa base naturelle; je veux dire sur le repos de l'esprit et de l'âme, je commençai par me délivrer de mes inquiétudes domestiques. L'âge ou les maladies, celle surtout qui semblait être contagieuse dans ma famille, diminuaient successivement le nombre de ces bons parens que j'avais eu tant de plaisir à faire vivre dans l'aisance. J'avais déjà obtenu de mes tantes de cesser tout commerce, et, après avoir liquidé nos dettes, j'avais ajouté des pensions au revenu de mou petit bien. Or, ces pensions, de cent écus chacune, étant réduites au nombre de cinq, il me restait à moi d'abord la moitié de mes mille écus de pension sur le Mercure; j'avais de plus les cinq cents livres d'intérêts de dix mille francs que j'avais employés au cautionnement de M. Odde; j'y ajoutai une rente de cinq cent quarante livres sur le duc d'Orléans, et, du surplus des fonds qui me restaient dans la caisse du Mercure, j'achetai quelques effets royaux. Ainsi, pour mon loyer, mon domestique et moi, je n'avais guère moins de mille écus à dépenser. Je n'en avais jamais dépensé davantage. Madame Geoffrin voulait même que le paiement de mon loyer cessât dès-lors; mais je la priai de permettre que j'essayasse encore un an si mes facultés ne me suffiraient pas, en l'assurant que, si mon loyer me gênait, je le lui avouerais sans rougir. Je ne fus point à cette peine. Bien malheureusement le nombre des pensions que je faisais diminua par la mort de mes deux sœurs qui étaient au couvent de Clermont, et que m'enleva la même maladie dont étaient morts nos père et mère. Peu de temps après je perdis mes deux vieilles tantes, les seules qui me restaient à la maison. La mort ne me laissa que la sœur de ma

mère, cette tante d'Albois qui vit encore. Ainsi j'héritais tous les ans de quelques uns de mes bienfaits. D'un autre côté, les premières éditions de mes contes commencèrent à m'enrichir.

Tranquille du côté de la fortune, ma seule ambition était l'Académie Française; et cette ambition même était modérée et paisible. Avant d'atteindre à ma quarantième année, j'avais encore trois ans à donner au travail, et dans trois ans j'aurais acquis de nouveaux titres à cette place. Ma traduction de Lucain s'avançait, je préparais en même temps les matériaux de ma poétique, et la célébrité de mes contes allait toujours croissant à chaque édition nouvelle. Je croyais donc pouvoir me donner du bon temps.

Vous avez vu de quelle manière obligeante l'officieux Bouret avait débuté avec moi. La connaissance faite, la liaison formée, ses sociétés avaient été les miennes. Dans l'un des contes de la veillée, j'ai peint le caractère de la plus intime de ses amies, la belle madame Gaulard. L'un de ses deux fils, homme aimable, occupait à Bordeaux l'emploi de la recette générale des fermes; il avait fait un voyage à Paris; et, la veille de son départ, l'un des plus beaux jours de l'année, nous dînions ensemble chez notre ami Bouret en belle et bonne compagnie. La magnificence de cet hôtel que les arts avaient décoré, la somptuosité de la table, la naissante verdure des jardins, la sérénité d'un ciel pur, et surtout l'amabilité d'un hôte qui, au milieu de ses convives, semblait être l'amoureux de toutes les femmes, le meilleur ami de tous les hommes, enfin tout ce qui peut répandre la belle humeur dans un repas, y avait exalté les esprits. Moi qui me sentais le plus libre des hommes, le plus indépendant, j'étais comme l'oiseau qui, échappé du lien qui le tenait captif, s'élance dans l'air avec joie; et, pour ne rien dissimuler, l'excellent vin qu'on me versait contribuait à donner l'essor à mon âme et à ma pensée.

Au milieu de cette gaieté, le jeune fils de madame Gaulard nous faisait ses adieux; et, en me parlant de Bordeaux, il me demanda s'il pouvait m'y être bon à quelque chose? « A m'y bien recevoir, lui dis-je, lorsque j'irai voir ce beau port et cette ville opulente; car, dans les rêves de ma vie, c'est l'un de mes projets les plus intéressans. — Si je l'avais su, me dit-il, vous auriez pu l'exécuter dès demain; j'avais une place à vous offrir dans ma chaise. — Et moi, me dit l'un des convives (c'était un juif appelé Gradis, l'un des plus riches négocians de Bordeaux), et moi je me serais chargé de faire voiturer vos malles. — Mes malles, dis-je, n'auraient pas été lourdes; mais pour mon retour à Paris?.... — Dans six semaines, reprit Gaulard, je vous y aurais ramené. — Tout cela n'est donc plus possible, leur demandai-je? — Très-possible de notre part, me dirent-ils, mais nous partons demain. »

Alors, disant quatre mots à l'oreille au fidèle Bury qui me servait à table, je l'envoyai faire mes paquets; et aussitôt, buvant à la santé de mes compagnons de voyage, me voilà prêt, leur dis-je, et nous partons demain. Tout le monde applaudit à une résolution si leste, et tout le monde but à la santé des voyageurs.

Il est difficile d'imaginer un voyage plus agréable; une route superbe, un temps si beau, si doux, que nous courions la nuit, en dormant, les glaces baissées. Partout, les directeurs, les receveurs des fermes empressés à nous recevoir; je croyais être dans ces temps poétiques, et dans ces beaux climats où l'hospitalité s'exerçait par des fêtes.

A Bordeaux, je fus accueilli et traité aussi bien qu'il était possible, c'est-à-dire qu'on m'y donna de bons dîners, d'excellens vins et même des salves de canon des vaisseaux que je visitais. Mais quoiqu'il y eût dans cette ville des gens d'esprit, et faits pour être aimables, je jouis moins de leur commerce que je n'aurais voulu. Un fatal jeu de dé, dont la fureur les possédait, noircissait leur esprit et absorbait leur âme. J'avais tous les jours le chagrin d'en voir quelqu'un navré de la perte qu'il avait faite. Ils semblaient ne dîner et ne souper ensemble que pour s'entr'égorger au sortir de table; et cette âpre cupidité, mêlée aux jouissances et aux affections sociales, était pour moi quelque chose de monstrueux.

Rien de plus dangereux pour un receveur général des fermes qu'une telle société. Quelque intacte que fût sa caisse, sa seule qualité de comptable lui devait interdire les jeux de hasard, comme un écueil, sinon de sa fidélité, au moins de la confiance qu'on y avait mise; et je ne fus pas inutile à celui-ci, pour l'affermir dans la résolution de ne jamais se laisser gagner à la contagion de l'exemple.

Une autre cause altérait le plaisir que m'aurait fait le séjour de Bordeaux, la guerre maritime faisait des plaies profondes au commerce de cette grande ville. Le beau canal que j'avais sous les yeux ne m'en offrait que les débris; mais je me formais aisément l'idée de ce qu'il devait être dans son état paisible, prospère et florissant.

Quelques maisons de commerçans, où l'on ne jouait point, étaient celles que je fréquentais le plus et qui me convenaient le mieux. Mais aucune n'avait pour moi autant d'attrait que celle d'Ansely. Ce négociant était un philosophe anglais, d'un caractère vénérable. Son fils, quoique bien jeune encore, annonçait un homme excellent; et ses deux filles, sans être belles, avaient un charme naturel dans l'esprit et dans les manières qui m'engageait autant et plns que n'eût fait la beauté. La plus jeune des

deux, *Jenni*, avait fait sur mon âme une impression vive. Ce fut pour elle que je composai la romance de Pétrarque, et je la lui chantai en lui disant adieu.

Dans les loisirs que me laissait la société d'une ville où, le matin, tout le monde est à ses affaires, je repris le goût de la poésie, et je composai mon Épître aux Poëtes. J'eus aussi pour amusement les facéties qu'on imprimait à Paris dans ce moment-là contre un homme qui méritait d'être châtié de son insolence, mais qui le fut aussi bien rigoureusement; c'était Lefranc de Pompignan.

Avec un mérite littéraire considérable dans sa province, médiocre à Paris, mais suffisant encore pour y être estimé, il y aurait joui paisiblement de cette estime, si l'excès de sa vanité, de sa présomption, de son ambition ne l'avait pas tant enivré. Malheureusement trop flatté dans ses académies de Montauban et de Toulouse, accoutumé à s'y entendre applaudir dès qu'il ouvrait la bouche, et avant même qu'il eût parlé; vanté dans les journaux dont il savait gagner ou payer la faveur, il se croyait un homme d'importance en littérature; et par malheur encore il avait ajouté à l'arrogance d'un seigneur de paroisse l'orgueil d'un président de cour supérieure dans sa ville de Montauban; ce qui formait un personnage ridicule dans tous les points. D'après l'opinion qu'il avait de lui-même, il avait trouvé malhonnête qu'à la première envie qu'il avait témoignée d'être de l'Académie Française, on ne se fût pas empressé à l'y recevoir; et, lorsqu'en 1758 Sainte-Palaye y avait eu sur lui la préférence, il en avait marqué un superbe dépit. Deux ans après, l'Académie n'avait pas laissé de lui accorder ses suffrages; et il n'y avait pour lui que de l'agrément dans l'unanimité de son élection; mais, au lieu de la modestie que les plus grands hommes eux-mêmes affectaient au moins en y entrant, il y apporta l'humeur de l'orgueil offensé, avec un excès d'âpreté et de hauteur inconcevable. Le malheureux avait conçu l'ambition d'être je ne sais quoi dans l'éducation des enfans de France. Il savait qne, dans ses principes de religion, M. le Dauphin n'aimait pas Voltaire, et qu'il voyait de mauvais œil l'atelier encyclopédique; il faisait sa cour à ce prince, il croyait s'être rendu recommandable auprès de lui par ses odes sacrées, dont la magnifique édition ruinait son libraire; il croyait l'avoir très-flatté en lui confiant le manuscrit de sa traduction des Géorgiques; il ne savait pas à qui sa vanité avait à faire; il ne savait pas que cette traduction, si péniblement travaillée, en vers durs, raboteux, martelés, sans couleur et sans harmonie, comparée au chef-d'œuvre de la poésie latine, était, par le Dauphin lui-même, soumise à l'œil moqueur de la critique, et tournée en



dérision. Il crut faire un coup de partie, en attaquant publiquement, dans son discours de réception à l'Académie Française, cette classe de gens de lettres que l'on appelait philosophes, et singulièrement Voltaire et les encyclopédistes.

Il venait de faire cette sortie, lorsque je partis pour Bordeaux; et, ce qui n'était guère moins étonnant que son arrogance, c'était le succès qu'elle avait eu. L'Académie avait écouté en silence cette insolente déclamation; le public l'avait applaudie; Pompignan était sorti de là triomphant et enflé de sa vaine gloire.

Mais, peu de temps après, commença contre lui la légère escarmouche des *Facéties Parisiennes;* et ce fut l'un de ses amis, le président Barbeau, qui, étant venu me voir, m'apprit que *ce pauvre M. de Pompignan était la fable de Paris.* Il me montra les premières feuilles qu'il venait de recevoir; c'étaient les *quand*, et les *pourquoi*. Je vis la tournure et le ton que prenait la plaisanterie. — « Vous êtes donc l'ami de M. Lefranc? lui demandai-je. — Hélas! oui, me dit-il. — Je vous plains donc; car je connais les railleurs qui sont à ses trousses. Voilà les *quand* et les *pourquoi;* bientôt les *si*, les *mais*, les *car* vont venir à la file; et je vous annonce qu'on ne le quittera point qu'il n'ait passé par les particules. » La correction fut encore plus sévère que je n'avais prévu; on se joua de lui de toutes les manières. Il voulut se défendre sérieusement; il n'en fut que plus ridicule. Il adressa un mémoire au roi; son mémoire fut bafoué. Voltaire parut rajeunir pour s'égayer à ses dépens; en vers, en prose, sa malice fut plus légère, plus piquante, plus féconde en idées originales et plaisantes qu'elle n'avait jamais été. Une saillie n'attendait pas l'autre. Le public ne cessait de rire aux dépens du triste Lefranc. Obligé de se tenir enfermé chez lui, pour ne pas entendre chanter sa chanson dans le monde, et pour ne pas se voir montrer au doigt, il finit par aller s'ensevelir dans son château, où il est mort, sans avoir jamais osé reparaître à l'Académie. J'avoue que je n'eus aucune pitié de lui; non-seulement parce qu'il était l'agresseur, mais parce que son agression avait été sérieuse et grave, et n'allait pas à moins, si on l'en avait cru, qu'à faire proscrire nombre de gens de lettres, qu'il dénonçait et désignait comme les ennemis du trône et de l'autel.

Lorsque nous fûmes sur le point, Gaulard et moi, de revenir à Paris: « Allons-nous, me dit-il, retourner par la même route? n'aimeriez-vous pas mieux faire le tour par Toulouse, Montpellier, Nîmes, Avignon, Vaucluse, Aix, Marseille, Toulon, et par Lyon, Genève, où nous verrions Voltaire, dont mon père a été connu? » Vous pensez bien que j'embrassai ce beau projet avec transport, et, avant de partir, j'écrivis à Voltaire.

A Toulouse, nous fûmes reçus par un ami intime de madame Gaulard, M. de Saint-Amand, homme de l'ancien temps pour la franchise et la politesse, et qui, dans cette ville, occupait un très-bon emploi. Pour moi, je n'y retrouvai plus aucune de mes connaissances. J'eus même de la peine à reconnaître la ville, tant les objets de comparaison, et l'habitude de voir Paris, la rapetissait à mes yeux.

De Toulouse à Béziers, nous fûmes occupés à suivre et à observer le canal de Languedoc. Ce fut là véritablement pour moi un objet d'admiration, parce que j'y voyais réunies la grandeur et la simplicité, deux caractères qui ne se montrent jamais ensemble sans causer de l'étonnement.

La jonction des deux mers, et le commerce de l'une à l'autre, étaient le résultat de deux ou trois grandes idées combinées par le génie. La première était celle d'un amas d'eaux immense, dans l'espèce de coupe que forment des montagnes du côté de Revel, à quelques lieues de Carcassonne, pour être perpétuellement la source et le réservoir du canal. La seconde était le choix d'une éminence inférieure au réservoir, mais dominant d'un côté l'intervalle de ce point-là jusqu'à Toulouse, et de l'autre côté l'espace du même point jusqu'à Béziers, en sorte que les eaux du réservoir, conduites jusque-là par une pente naturelle, s'y tiendraient suspendues dans un vaste niveau, et n'auraient plus qu'à s'épancher d'un côté vers Béziers, de l'autre vers Toulouse, pour alimenter le canal et aller déposer les barques dans l'Orbe d'un côté, et de l'autre dans la Garonne. Enfin, une troisième et principale idée était la construction des écluses dans tous les points où les barques auraient à s'élever ou à descendre; l'effet de ces écluses étant, comme l'on sait, de recevoir les barques, et, en se remplissant ou se vidant à volonté, de leur servir comme d'échelons dans les deux sens, soit pour descendre, soit pour monter au niveau du canal.

En vous épargnant les détails de prévoyance et d'industrie où l'inventeur était entré pour rendre intarissable la source des eaux du canal et en mesurer le volume, sans jamais le faire dépendre du cours des rivières voisines, ni communiquer avec elles, je dirai seulement que je ne négligeai aucun de ces détails. Mais le principal objet de mon attention fut le bassin de Saint-Ferréol, la source du canal et le réservoir de ses eaux. Ce bassin, formé comme je l'ai dit, par un cercle de montagnes, a deux mille deux cent vingt-deux toises de circonférence et cent soixante pieds de profondeur. La gorge des montagnes qui l'environnent est fermée par un mur de trente-six toises d'épaisseur. Lorsqu'il est plein, ses eaux s'épanchent en cascade; mais, dans les temps de sécheresse,

ces épanchoirs n'en versent plus, et alors c'est du fond du réservoir qu'on les tire. Voici comment. Dans l'épaisseur de la digue sont pratiquées deux voûtes, qui, à quarante pieds de distance, se prolongent sous le réservoir. A l'une de ces voûtes sont adaptés verticalement trois tubes de bronze du calibre des plus gros canons, et par lesquels, quand leurs robinets s'ouvrent, l'eau du réservoir tombe dans un aquéduc pratiqué le long de la seconde voûte; en sorte que, lorsqu'on pénètre jusqu'à ces robinets, on a cent soixante pieds d'eau sur la tête. Nous ne laissâmes pas de nous avancer jusque-là, à la lueur du goudron enflammé que notre conducteur portait dans une poêle; car nulle autre lumière n'aurait tenu à la commotion de l'air qu'excita bientôt sous la voûte l'explosion des eaux, quand tout à coup, avec un fort levier de fer notre homme ouvrit le robinet de l'un des trois tuyaux, puis celui du second, puis celui du troisième. A l'ouverture du premier, le plus effroyable tonnerre se fit entendre sous la voûte; et deux fois, coup sur coup, ce mugissement redoubla. Je croyais voir crever le fond du réservoir, et les montagnes des environs s'écrouler sur nos têtes. L'émotion profonde, et, à dire vrai, la frayeur que ce bruit nous avait causée, ne nous empêcha point d'aller voir ce qui se passait sous la seconde voûte. Nous y pénétrâmes, au bruit de ces tonnerres souterrains; et là nous vîmes trois torrens s'élancer par l'ouverture des robinets. Je ne connais dans la nature aucun mouvement comparable à la violence de la colonne d'eau qui, en flots d'écume, s'échappait de ces tubes. L'œil ne pouvait la suivre; sans étourdissement, on ne pouvait la regarder. Le bord de l'aquéduc où fuyait ce torrent n'avait que quatre pieds de large; il était revêtu d'une pierre de taille, polie, humide et très-glissante. C'était là que nous étions debout, pâlissans, immobiles; et, si le pied nous eût manqué, l'eau du torrent nous eût roulés à mille pas dans un clin d'œil. Nous sortîmes en frémissant, et nous sentîmes les rochers auxquels la digue est appuyée trembler à cent pas de distance.

Quoique bien familiarisé avec le mécanisme du canal, je ne laissai pas d'être émerveillé encore, lorsque du pied de la colline de Béziers, je vis comme un long escalier de huit écluses contiguës, par où les barques descendaient ou montaient avec une égale facilité.

A Béziers, je trouvai un ancien militaire de mes amis, M. de La Sablière, qui, après avoir joui long-temps de la vie de Paris, était venu achever de vieillir dans sa ville natale, et y jouir d'une considération méritée par ses services. Dans l'asile voluptueux qu'il s'était fait, il nous reçut avec cette hilarité gasconne à laquelle contribuait l'aisance d'une fortune honnête, l'état d'une âme libre

et calme, le goût de la lecture, un peu de la philosophie antique, et cette salubrité renommée de l'air qu'on respire à Béziers. Il me demanda des nouvelles de La Poplinière, chez lequel nous avions passé ensemble de beaux jours. « Hélas ! lui répondis-je, nous ne nous voyons plus ; son fatal égoïsme lui a fait oublier l'amitié. Je vais vous confier ce que je n'ai dit à personne :

» Immédiatement après le mariage de ma sœur, j'avais obtenu pour son mari un emploi à Chinon, l'entrepôt du tabac, emploi facile et simple, et que ma sœur aurait pu conserver, si elle avait perdu son mari. Cet emploi valait cent louis. En même temps La Poplinière avait obtenu, pour un de ses parens, l'emploi des traites de Saumur, emploi de receveur comptable, et qui, d'un détail infini, et d'une extrême difficulté, ne valait que douze cents livres. La Poplinière ne laissa pas de me prier d'en accepter l'échange, en alléguant la bienséance, vu que son homme, à lui, demeurait à Chinon. Comme il me demandait ce service, au nom de l'amitié, je ne balançai pas à le lui rendre. Je tâchai même de me persuader que les talens de mon beau-frère auraient été ensevelis dans un magasin de tabac ; au lieu que, dans une recette qui demandait un homme instruit, vigilant, appliqué, il pourrait se faire connaître et mériter de l'avancement. Je ne crus donc pas lui faire tort ; et, généreux à ses dépens, je le fus à l'excès ; car l'emploi de Chinon étant d'une valeur double de celui de Saumur, La Poplinière m'offrait, pour cet échange, un dédommagement annuel de douze cents livres ; et moi je ne voulus, pour compensation, que le plaisir de l'obliger. Eh bien ! ce mince emploi, où mon beau-frère avait rétabli l'ordre, l'activité, l'exactitude, et qu'on lui avait permis de joindre à celui du grenier à sel qu'il avait obtenu depuis, quelqu'un, à mon insu, l'a sollicité pour un autre, et mon beau-frère l'a perdu. — Et La Poplinière a souffert qu'on vous l'ait enlevé ? — Que vouliez-vous qu'il fît ? — Et, sandis ! était-il sans crédit dans sa compagnie ? et du moins ne devait-il pas reconnaître et faire valoir ce que vous aviez fait pour lui ? — Que direz-vous donc, ajoutai-je, quand vous saurez que c'est lui-même qui, sans m'en dire un mot, a demandé, sollicité cet emploi pour son secrétaire, et en a dépouillé le mari de ma sœur ? — Cela n'est pas possible. — Cela n'est que trop vrai : les fermiers généraux eux-mêmes me l'ont dit. » La Sablière confondu garda quelque temps le silence ; et puis : « Mon ami, me dit-il, nous l'avons aimé vous et moi ; ne pensons qu'à cela ; jetons un voile sur le reste. » En effet, nous ne fîmes plus que nous retracer l'heureux temps où La Poplinière était pour nous un hôte aimable, et cette galerie mouvante de tableaux et de caractères qui chez lui nous avait passé devant les yeux. « J'en aime encore le sou-

venir, me dit-il, mais comme d'un songe dont le réveil est sans regrets. »

Montpellier ne nous offrit rien d'intéressant que le Jardin des plantes, encore ne fut-il pour nous qu'une promenade agréable; car nous étions en botanique aussi ignorans l'un que l'autre; mais comme nous nous connaissions en jolies femmes, nous eûmes le plaisir d'en suivre des yeux quelques unes qui, avec un teint brun, nous semblaient très-piquantes. Ce qu'on distingue en elles, c'est un air éveillé, une démarche leste et un œil agaçant. J'observai singulièrement qu'elles étaient très-bien chaussées, ce qui par tout pays est un présage heureux.

A Nîmes, sur la foi des voyageurs et des artistes, nous nous attendions à être frappés d'admiration; rien ne nous étonna. Il y a des choses dont la renommée exagère si fort la grandeur ou la beauté, que l'opinion qu'on en a ene de loin ne peut plus que décroître lorsqu'on les voit de près. L'amphithéâtre ne nous parut point vaste, la structure ne nous surprit que par sa massive lourdeur. La maison carrée nous fit plaisir à voir, mais le plaisir que fait une petite chose régulièrement travaillée.

Je ne veux pas oublier qu'à Nîmes, dans le cabinet d'un naturaliste appelé Seguier, nous vîmes une collection de pierres grises qui, fendues par lits, comme le tálc, présentent les deux moitiés d'un poisson incrusté dont la figure est très-distincte; et cela n'est pas merveilleux; mais ce qui l'est pour moi, c'est ce que m'assura ce naturaliste, que ces pierres se trouvent dans les Alpes, et que l'espèce des poissons qu'elles renferment ne se trouve plus dans nos mers.

Quærite, quos agitat mundi labor. (Lucan.)

Nous ne vîmes Avignon qu'en passant, pour aller nous extasier à Vaucluse. Mais il fallut encore ici rabattre de l'idée qne nous avions du séjour enchanté de Pétrarque et de Laure. Il en est de Vaucluse comme de Castalie, du Penée et du Simoïs. La renommée en est due aux muses, leur vrai charme est celui des vers qui les ont célébrés. Ce n'est pas que la cascade de la fontaine de Vaucluse ne soit belle, et par le volume et par les longs bondissemens de ses eaux parmi les rochers dont leur chute est entrecoupée; mais n'en déplaise aux poëtes qui l'ont décrite, la source en est absolument dénuée des ornemens de la nature; les deux bords en sont nus, arides, escarpés, sans ombrages; ce n'est qu'au bas de la cascade que la rivière qu'elle forme commence à revêtir ses bords d'une assez riante verdure. Cependant, avant de quitter la source de ses eaux, nous nous assîmes, nous rêvâmes, et, sans nous parler l'un à l'autre, les yeux fixés sur des ruines

qui nous semblaient être les restes du château de Pétrarque, nous fûmes nous-mêmes quelques momens dans l'illusion poétique, en croyant voir autour de ces ruines errer les ombres des deux amans qui ont fait la gloire de ces bords.

Mais, ce qui plus réellement est fait pour le plaisir des yeux, ce sont l'enceinte et les dehors d'une petite ville que la rivière de Vaucluse vient embrasser, et dont elle baigne les murs; ce qui l'a fait appeler l'*Ile*. Nous croyons en effet voir une île enchantée, en nous promenant alentour, sous deux rangs de mûriers, et entre deux canaux d'une eau vive, pure et rapide. De jolis groupes de jeunes juives, qui se promenaient comme nous, ajoutaient à l'illusion que nous faisait la beauté du lieu; et d'excellentes truites, de belles écrevisses que l'on nous servit à souper dans l'auberge qui terminait cette charmante promenade, firent succéder aux plaisirs de l'imagination et à ceux de la vue, les délices d'un nouveau sens.

Le beau temps, qui depuis Paris avait si agréablement accompagné notre voyage, nous abandonna sur les confins de la Provence. Le pays où il pleut le plus rarement fut pluvieux pour nous. La ville d'Aix ne fut d'abord sur notre route qu'un passage pour aller voir Marseille et Toulon. Il fallut cependant faire une visite d'usage au gouverneur de la province, qui résidait dans cette ville. Ce gouverneur, l'indigne fils du maréchal de Villars, me reçut avec une politesse qui, dans un autre, m'aurait flatté. Il marqua de l'empressemeut à nous retenir jusqu'à la Fête-Dieu. Nous nous y refusâmes; mais il nous fit promettre que la veille de cette fête nous serions de retour à Aix, pour voir le lendemain la procession du roi René.

Ce furent pour moi deux objets d'un intérêt très-vif et d'une attention très-avide que ces deux ports célèbres, celui de Marseille pour le commerce, celui de Toulon pour la guerre; et quoiqu'à Marseille, une ville neuve, très-magnifiquement bâtie, fût digne de nous occuper, le peu de temps que nous y fûmes s'employa tout à visiter le port, ses défenses, ses magasins, et tous les grands objets de ce commerce que la guerre faisait languir, mais qui redeviendrait florissant à la paix. A Toulon, le port fut de même l'unique objet de nos pensées. Nous y reconnûmes la main de Louis XIV dans ces établissemens superbes où était empreinte sa grandeur, et dans lesquels, soit pour la construction, soit pour l'armement des vaisseaux, tout rappelait encore une puissance respectable.

Ici, ce qui semblait devoir m'en imposer le plus fut ce qui m'étonna le moins. L'une de mes envies était de voir la pleine mer. Je la vis, mais tranquille; et les tableaux de Vernet me

l'avaient si fidèlement représentée, que la réalité ne m'en causa aucune émotion; mes yeux y étaient aussi accoutumés que si j'étais né sur ses bords.

Le duc de Villars semblait avoir voulu nous rendre témoins du gala qu'il donnerait chez lui la veille de la Fête-Dieu. En y arrivant le soir, nous y trouvâmes toute la bonne compagnie de la ville, le bal, grand jeu et grand souper.

Le lendemain, le mauvais temps nous priva du spectacle de la procession qu'on nous avait si fort vantée. Nous en vîmes pourtant quelques échantillons : par exemple, un crocheteur ivre, représentant la reine de Saba; un autre, le roi Salomon; trois autres, les rois mages, et tout cela crotté jusqu'aux oreilles. La reine de Saba n'en sautait pas moins en cadence, et le roi Salomon n'en bondissait pas moins derrière la reine de Saba. J'admirais le sérieux des Provençaux à ce spectacle, et nous eûmes grand soin d'imiter ce respect. J'eus pourtant quelquefois bien de la peine à ne pas rire. Je remarquai entre autres l'un de ces personnages qui, au bout d'une gaule, portait un chiffon blanc, et derrière lui trois autres polissons qui faisaient dans la rue des mouvemens d'ivrognes, toutes les fois que l'homme au chiffon blanc renversait son bâton. Je demandai quel était le mystère que cela nous représentait. « Ne voyez-vous pas, me répondit le notable à qui je parlais, que ce sont les trois mages que l'étoile conduit, et qui s'égarent de leur route dès que l'étoile disparaît. » Je me contins. Rien n'ôte l'envie de rire comme la peur d'être lapidé.

Le gouverneur avait exigé de nous de ne partir le lendemain de cette fête qu'après avoir dîné chez lui. A ce dîner, il se piqua d'assembler des gens de mérite, M. de Monclar à leur tête. J'étais prévenu de la plus haute estime pour ce grand magistrat. Je la lui témoignai avec cette ingénuité de sentiment qui ne ressemble point à de la flatterie. Il y parut sensible, et y répondit avec bonté. Presque au sortir de table, je pris congé du duc de Villars, aussi reconnaissant qu'on peut l'être des attentions et des empressemens d'un homme qu'on n'estime pas.

Sur notre route d'Aix à Lyon, il n'y eut rien de remarquable qu'un trait de bonne foi de l'hôtesse de Tain, village voisin de cette côte de l'Hermitage que ses vins ont rendue célèbre. A ce village, pendant que l'on changeait nos chevaux, je dis à l'hôtesse, en lui présentant un louis d'or : « Madame, si vous avez d'excellent vin rouge de l'Hermitage, donnez-m'en six bouteilles, et payez-vous sur ce louis. » Elle me regarda d'un air satisfait de ma confiance. « Du vin rouge excellent, me dit-elle, je n'en ai point; mais du blanc, j'en ai du meilleur. » Je me fiai à sa pa-

role, et ce vin dont elle ne prit que cinquante sols la bouteille, ne se trouva rien moins que du nectar.

Pressés de nous rendre à Genève, nous ne nous donnâmes pas même le temps de voir Lyon, réservant pour notre retour le plaisir d'admirer dans ce grand atelier du luxe les chefs-d'œuvre de l'industrie.

Rien de plus singulier, de plus original que l'accueil que nous fit Voltaire. Il était dans son lit lorsque nous arrivâmes. Il nous tendit les bras; il pleura de joie en m'embrassant, il embrassa de même le fils de son ancien ami M. Gaulard. « Vous me trouvez mourant, nous dit-il; venez-vous me rendre la vie ou recevoir mes derniers soupirs? » Mon camarade fut effrayé de ce début; mais moi qui avais cent fois entendu dire à Voltaire qu'il se mourait, je fis signe à Gaulard de se rassurer. En effet, le moment d'après, le mourant nous faisant asseoir auprès de son lit: « Mon ami, me dit-il, que je suis aise de vous voir! surtout dans le moment où je possède un homme que vous serez ravi d'entendre. C'est M. de l'Écluse, le chirurgien dentiste du feu roi de Pologne, aujourd'hui seigneur d'une terre auprès de Montargis, et qui a bien voulu venir raccommoder les dents irracommodables de madame Denis. C'est un homme charmant. Mais ne le connaissez-vous pas? — Le seul l'Écluse que je connaisse est, lui dis-je, un acteur de l'ancien Opéra-Comique. — C'est lui, mon ami, c'est lui-même. Si vous le connaissez, vous avez entendu cette chanson du *Rémouleur* qu'il joue et qu'il chante si bien. » Et à l'instant voilà Voltaire imitant l'Écluse, et avec ses bras nus et sa voix sépulcrale, jouant le *Rémouleur* et chantant la chanson:

Je ne sais où la mettre
Ma jeune fillette;
Je ne sais où la mettre,
Car on me la che....

Nous rions aux éclats; et lui toujours sérieusement: « Je l'imite mal, disait-il, c'est M. de l'Écluse qu'il faut entendre, et sa chanson de la *Fileuse!* et celle du *Postillon!* et la querelle des *Écosseuses avec Vadé!* c'est la vérité même. Ah! vous aurez bien du plaisir. Allez voir madame Denis. Moi, tout malade que je suis, je m'en vais me lever pour dîner avec vous. Nous mangerons un ombre-chevalier, et nous entendrons M. de l'Écluse. Le plaisir de vous voir a suspendu mes maux, et je me sens tout ranimé. »

Madame Denis nous reçut avec cette cordialité qui faisait le charme de son caractère. Elle nous présenta M. de l'Écluse; et à dîner Voltaire l'anima, par les louanges les plus flatteuses, à nous donner le plaisir de l'entendre. Il déploya tous ses talens, et nous

en parûmes charmés. Il le fallait bien; car Voltaire ne nous aurait point pardonné de faibles applaudissemens.

La promenade, dans ses jardins, fut employée à parler de Paris, du Mercure, de la Bastille (dont je ne lui dis que deux mots), du théâtre, de l'Encyclopédie et de ce malheureux Lefranc, qu'il harcelait encore; son médecin lui ayant ordonné, disait-il, pour exercice, de courre une heure ou deux, tous les matins, le Pompignan. Il me chargea d'assurer nos amis que tous les jours on recevrait de lui quelque nouvelle facétie. Il fut fidèle à sa promesse.

Au retour de la promenade, il fit quelques parties d'échec avec M. Gaulard, qui, respectueusement, le laissa gagner. Ensuite il revint à parler du théâtre, et de la révolution que mademoiselle Clairon y avait faite. « C'est donc, me dit-il, quelque chose de bien prodigieux que le changement qui s'est fait en elle? — C'est, lui dis-je, un talent nouveau; c'est la perfection de l'art, ou plutôt, c'est la nature même, telle que l'imagination peut vous la peindre en beau. » Alors, exaltant ma pensée et mon expression pour lui faire entendre à quel point, dans les divers caractères de ses rôles, elle était avec vérité, et une vérité sublime, Camille, Roxane, Hermione, Ariane et surtout Électre, j'épuisai le peu que j'avais d'éloquence à lui inspirer pour Clairon l'enthousiasme dont j'étais plein moi-même; et je jouissais, en lui parlant, de l'émotion que je lui causais, lorsqu'enfin prenant la parole : « Eh bien! mon ami, me dit-il avec transport, c'est comme madame Denis; elle a fait des progrès étonnans, incroyables. Je voudrais que vous lui vissiez jouer Zaïre, Alzire, Idamé! le talent ne va pas plus loin. » Madame Denis jouant Zaïre! madame Denis comparée à Clairon! Je tombai de mon haut; tant il est vrai que le goût s'accommode aux objets dont il peut jouir; et que cette sage maxime,

Quand on n'a pas ce que l'on aime,
Il faut aimer ce que l'on a,

est en effet non-seulement une leçon de la nature, mais un moyen qu'elle se ménage pour nous procurer des plaisirs.

Nous reprîmes la promenade, et, tandis que M. de Voltaire s'entretenait avec Gaulard de son ancienne liaison avec le père de ce jeune homme, causant de mon côté avec madame Denis, je lui rappelais le bon temps.

Le soir, je mis Voltaire sur le chapitre du roi de Prusse. Il en parla avec une sorte de magnanimité froide et en homme qui dédaignait une trop facile vengeance, ou comme un amant désabusé pardonne à la maîtresse qu'il a quittée le dépit et la rage qu'elle a fait éclater.

L'entretien du souper roula sur les gens de lettres qu'il estimait le plus; et dans le nombre, il me fut facile de distinguer ceux qu'il aimait du fond du cœur. Ce n'étaient pas ceux qui se vantaient le plus d'être en faveur auprès de lui. Avant d'aller se coucher, il nous lut deux nouveaux chants de *la Pucelle*, et madame Denis nous fit remarquer que, depuis qu'il était aux Délices, c'était le seul jour qu'il eût passé sans rentrer dans son cabinet.

Le lendemain, nous eûmes la discrétion de lui laisser au moins une partie de sa matinée, et nous lui fîmes dire que nous attendrions qu'il sonnât. Il fut visible sur les onze heures. Il était dans son lit encore. « Jeune homme, me dit-il, j'espère que vous n'aurez pas renoncé à la poésie; voyons de vos nouvelles œuvres; je vous dis tout ce que je sais; il faut que chacun ait son tour. »

Plus intimidé devant lui que je ne l'avais jamais été, soit que j'eusse perdu la naïve confiance du premier âge, soit que je sentisse mieux que jamais combien il était difficile de faire de bons vers, je me résolus avec peine à lui réciter mon *Épître aux Poëtes*: il en fut très-content; il me demanda si elle était connue à Paris. Je répondis que non. « Il faut donc, me dit-il, la mettre au concours de l'Académie; elle y fera du bruit. » Je lui représentai que je m'y donnais des licences d'opinion qui effaroucheraient bien du monde. « J'ai connu, me dit-il, une honorable dame qui confessait qu'un jour, après avoir crié à l'insolence, il lui était échappé enfin de dire : Charmant insolent! L'Académie fera de même. »

Avant dîner, il me mena faire à Genève quelques visites; et, en me parlant de sa façon de vivre avec les Genevois : « Il est fort doux, me dit-il, d'habiter dans un pays dont les souverains vous envoient demander votre carrosse pour venir dîner avec vous. »

Sa maison leur était ouverte; ils y passaient les jours entiers; et, comme les portes de la ville se fermaient à l'entrée de la nuit pour ne s'ouvrir qu'au point du jour, ceux qui soupaient chez lui étaient obligés d'y coucher, ou dans les maisons de campagne dont les bords du lac sont couverts.

Chemin faisant, je lui demandai comment, presque sans territoire et sans aucune facilité de commerce avec l'étranger, Genève s'était enrichie. « A fabriquer des mouvemens de montre, me dit-il, à lire vos gazettes, et à profiter de vos sottises. Ces gens-ci savent calculer les bénéfices de vos emprunts. »

A propos de Genève, il me demanda ce que je pensais de Rousseau. Je répondis que, dans ses écrits, il ne me semblait être qu'un éloquent sophiste; et, dans son caractère, qu'un faux cynique qui creverait d'orgueil et de dépit dans son tonneau, si on cessait de le regarder. Quant à l'envie qui lui avait pris de revêtir ce personnage, j'en savais l'anecdote, et je la lui contai.

Dans l'une des lettres de Rousseau à M. de Malesherbes, l'on a vû dans quel accès d'inspiration et d'enthousiasme il avait conçu le projet de se déclarer contre les sciences et les arts. « J'allais, dit-il dans le récit qu'il fait de ce miracle, j'allais voir Diderot, alors prisonnier à Vincennes; j'avais dans ma poche un Mercure de France que je me mis à feuilleter le long du chemin. Je tombe sur la question de l'Académie de Dijon qui a donné lieu à mon premier écrit. Si jamais quelque chose a ressemblé à une inspiration subite, c'est le mouvement qui se fit en moi à cette lecture. Tout à coup je me sens l'esprit ébloui de mille lumières; des foules d'idées vives s'y présentent à la fois avec une force et une confusion qui me jetèrent dans un désordre inexprimable. Je sens ma tête prise par un étourdissement semblable à l'ivresse. Une violente palpitation m'oppresse, soulève ma poitrine. Ne pouvant plus respirer en marchant, je me laisse tomber sous un arbre de l'avenue, et j'y passe une demi-heure dans une telle agitation, qu'en me relevant j'aperçus tout le devant de ma veste mouillé de mes larmes, sans avoir senti que j'en répandais. »

Voilà une extase éloquemment décrite. Voici le fait dans sa simplicité, tel que me l'avait raconté Diderot, et tel que je le racontai à Voltaire.

« J'étais (c'est Diderot qui parle), j'étais prisonnier à Vincennes; Rousseau venait m'y voir. Il avait fait de moi son *Aristarque*, comme il l'a dit lui-même. Un jour, nous promenant ensemble, il me dit que l'Académie de Dijon venait de proposer une question intéressante, et qu'il avait envie de la traiter. Cette question était : *Le rétablissement des sciences et des arts a-t-il contribué à épurer les mœurs?* Quel parti prendrez-vous? lui demandai-je. Il me répondit : — Le parti de l'affirmative. — C'est le pont aux ânes, lui dis-je ; tous les talens médiocres prendront ce chemin-là, et vous n'y trouverez que des idées communes, au lieu que le parti contraire présente à la philosophie et à l'éloquence un champ nouveau, riche et fécond. — Vous avez raison, me dit-il, après y avoir réfléchi un moment, et je suivrai votre conseil. Ainsi, dès ce moment, ajoutai-je, son rôle et son masque furent décidés. »

« Vous ne m'étonnez pas, me dit Voltaire ; cet homme-là est factice de la tête aux pieds, il l'est de l'esprit et de l'âme ; mais il a beau jouer tantôt le stoïcien et tantôt le cynique, il se démentira sans cesse, et son masque l'étouffera. »

Parmi les Genevois que je voyais chez lui, les seuls que je goûtai et dont je fus goûté, furent le chevalier Hubert, et Cramer, le libraire. Ils étaient tous les deux d'un commerce facile, d'une humeur joviale, avec de l'esprit sans apprêt, chose rare dans

leur cité. Cramer jouait, me disait-on, passablement la tragédie; il était l'Orosmane de madame Denis, et ce talent lui valait l'amitié et la pratique de Voltaire, c'est-à-dire des millions. Hubert avait un talent moins utile, mais amusant et très-curieux dans sa futilité. L'on eût dit qu'il avait des yeux au bout des doigts. Les mains derrière le dos, il découpait en profil un portrait aussi ressemblant et plus ressemblant même qu'il ne l'aurait fait au crayon. Il avait la figure de Voltaire si vivement empreinte dans l'imagination, qu'absent comme présent, ses ciseaux le représentaient rêvant, écrivant, agissant, et dans toutes ses attitudes. J'ai vu de lui des paysages en découpures sur des feuilles de papier blanc, où la perspective était observée avec un art prodigieux. Ces deux aimables Genevois furent assidus aux Délices le peu de temps que j'y passai.

M. de Voltaire voulut nous faire voir son château de Tornay, où était son théâtre, à un quart de lieue de Genève. Ce fut l'après-dîner le but de notre promenade en carrosse. Tornay était une petite gentilhommière assez négligée, mais dont la vue était admirable. Dans le vallon le lac de Genève, bordé de maisons de plaisance, et terminé par deux grandes villes, au-delà et dans le lointain une chaîne de montagnes de trente lieues d'étendue, et ce Mont-Blanc chargé de neiges et de glaces qui ne fondent jamais, telle est la vue de Tornay. Là, je vis ce petit théâtre qui tourmentait Rousseau, et où Voltaire se consolait de ne plus voir celui qui était encore plein de sa gloire. L'idée de cette privation injuste et tyrannique me saisit de douleur et d'indignation. Peut-être qu'il s'en aperçut; car, plus d'une fois, par ses réflexions, il répondit à ma pensée; et sur la route, en revenant, il me parla de Versailles, du long séjour que j'y avais fait, et des bontés que madame de Pompadour lui avait autrefois témoignées. « Elle vous aime encore, lui dis-je; elle me l'a répété souvent; mais elle est faible, et n'ose pas ou ne peut pas tout ce qu'elle veut; car la malheureuse n'est plus aimée, et peut-être elle porte envie au sort de madame Denis, et voudrait bien être aux Délices. — Qu'elle y vienne, dit-il avec transport, jouer avec nous la tragédie. Je lui ferai des rôles, et des rôles de reine; elle est belle, elle doit connaître le jeu des passions. — Elle connaît aussi, lui dis-je, les profondes douleurs et les larmes amères. — Tant mieux, c'est là ce ce qu'il nous faut, s'écria-t-il comme enchanté d'avoir une nouvelle actrice. » Et en vérité l'on eût dit qu'il croyait la voir arriver. « Puisqu'elle vous convient, lui dis-je, laissez faire; si le théâtre de Versailles lui manque, je lui dirai que le vôtre l'attend. »

Cette fiction romanesque réjouit la société. On y trouvait de la vraisemblance; et madame Denis, donnant dans l'illusion, priait déjà son oncle de ne pas l'obliger à céder ses rôles à l'actrice nou-

velle. Il se retira quelques heures dans son cabinet; et le soir, à souper, les rois et leurs maîtresses étant l'objet de l'entretien, Voltaire, en comparant l'esprit et la galanterie de la vieille cour et de la cour actuelle, nous déploya cette riche mémoire à laquelle rien d'intéressant n'échappait. Depuis madame de La Vallière jusqu'à madame de Pompadour, l'histoire-anecdote des deux règnes, et, dans l'intervalle, celle de la régence, nous passa sous les yeux avec une rapidité et un brillant de traits et de couleurs à éblouir. Il se reprocha cependant d'avoir dérobé à M. de l'Ecluse des momens qu'il aurait occupés, disait-il, plus agréablement pour nous. Il le pria de nous dédommager par quelques scènes des *Ecosseuses*, et il en rit comme un enfant.

Le lendemain (c'était le dernier jour que nous devions passer ensemble), il me fit appeler dès le matin, et me donna un manuscrit : « Entrez dans mon cabinet, me dit-il, et lisez cela; vous m'en direz votre sentiment. » C'était la tragédie de *Tancrède* qu'il venait d'achever. Je la lus, et, en revenant le visage baigné de larmes, je lui dis qu'il n'avait rien fait de plus intéressant. « A qui donneriez-vous, me demanda-t-il, le rôle d'Aménaïde?—A Clairon, lui répondis-je, à la sublime Clairon, et je vous réponds d'un succès égal au moins à celui de Zaïre. — Vos larmes, reprit-il, me disent bien ce qu'il m'importe le plus de savoir; mais, dans la marche de l'action, rien ne vous a-t-il arrêté?—Je n'y ai trouvé, lui dis-je, à faire que ce que vous appelez des critiques de cabinet. On sera trop ému pour s'en occuper au théâtre. » Heureusement il ne me parla point du style; j'aurais été obligé de dissimuler ma pensée; car il s'en fallait bien qu'à mon avis *Tancrède* fût écrit comme ses belles tragédies. Dans *Rome sauvée* et dans l'*Orphelin de la Chine*, j'avais encore trouvé la belle versification de *Zaïre*, de *Mérope* et de *la Mort de César;* mais dans *Tancrède* je croyais voir la décadence de son style, des vers lâches, diffus, chargés de ces mots redondans qui déguisent le manque de force et de vigueur, en un mot, la vieillesse du poëte; car en lui, comme dans Corneille, la poésie de style fut la première qui vieillit; et, après *Tancrède* où ce feu du génie jetait encore des étincelles, il fut absolument éteint.

Affligé de nous voir partir, il voulut bien ne nous dérober aucun moment de ce dernier jour. Le désir de me voir reçu à l'Académie Française, l'éloge de mes contes, qui faisaient, disait-il, leurs plus agréables lectures, enfin mon analyse de la lettre de Rousseau à d'Alembert sur les spectacles, réfutation qu'il croyait sans réplique, et dont il me semblait faire beaucoup de cas, furent, durant la promenade, les sujets de son entretien. Je lui demandai si Genève avait pris le change sur le vrai motif de cette lettre de

Rousseau. « Rousseau, me dit-il, est connu à Genève mieux qu'à Paris. On n'y est dupe, ni de son faux zèle, ni de sa fausse éloquence. C'est à moi qu'il en veut, et cela saute aux yeux. Possédé d'un orgueil outré, il voudrait que, dans sa patrie, on ne parlât que de lui seul. Mon existence l'y offusque; il m'envie l'air que j'y respire, et surtout il ne peut souffrir qu'en amusant quelquefois Genève, je lui dérobe à lui les momens où l'on pense à moi. »

Devant partir au point du jour, dès que les portes de la ville étant ouvertes, nous pourrions avoir des chevaux, nous résolûmes avec madame Denis et MM. Hubert et Cramer, de prolonger jusque-là le plaisir de veiller et de causer ensemble. Voltaire voulut être de la partie, et inutilement le pressâmes-nous d'aller se coucher; plus éveillé que nous, il nous lut encore quelques chants du poëme de *Jeanne*. Cette lecture avait pour moi un charme inexprimable; car si Voltaire, en récitant les vers héroïques, affectait, selon moi, une emphase très-monotone, une cadence trop marquée, personne ne disait les vers familiers et comiques avec autant de naturel, de finesse et de grâce; ses yeux et son sourire avaient une expression que je n'ai vue qu'à lui. Hélas! c'était pour moi le chant du cygne, et je ne devais plus le revoir qu'expirant.

Nos adieux mutuels furent attendris jusqu'aux larmes, mais beaucoup plus de mon côté que du sien : cela devait être; car, indépendamment de ma reconnaissance et de tous les motifs que j'avais de l'aimer, je le laissais dans l'exil.

A Lyon, nous donnâmes un jour à la famille de Fleurieu, qui m'attendait à la Tourette, sa maison de campagne. Les deux jours suivans furent employés à voir la ville; et, depuis la filature de l'or avec la soie jusqu'à la perfection des plus riches tissus, nous suivîmes rapidement toutes les opérations de l'art qui faisait la richesse de cette ville florissante. Les ateliers, l'hôtel-de-ville, le bel hôpital de la Charité, la bibliothèque des Jésuites, le couvent des Chartreux, la salle de spectacle partagèrent notre attention.

Ici, je me rappelle qu'à mon passage pour aller à Genève, la demoiselle Destouche, directrice du spectacle, m'avait fait demander laquelle de mes tragédies je voulais que l'on donnât à mon retour. Je fus sensible à cette honnêteté; mais je me bornai à lui en rendre grâces; et je lui demandai pour mon retour celle des tragédies de Voltaire que ses acteurs jouaient le mieux. Ils donnèrent *Alzire*.

Tandis que ma philosophie épicurienne s'égayait en province, la haine de mes ennemis ne s'endormait pas à Paris. J'appris, en y arrivant, que d'Argental et sa femme faisaient courir le bruit

que j'étais perdu dans l'esprit du roi, et que l'Académie aurait beau m'élire, S. M. refuserait son agrément à mon élection. Je trouvai mes amis frappés de cette opinion; et, si j'avais eu autant d'impatience qu'ils en avaient eux-mêmes de me voir à l'Académie, j'aurais été bien malheureux. Mais, en les assurant qu'en dépit de l'intrigue j'obtiendrais cette place d'où l'on voulait m'exclure, je leur déclarai qu'au surplus je serais encore assez fier si je la méritais même sans l'obtenir. Je m'appliquai donc à finir ma traduction de *la Pharsale* et ma *Poétique française*; je mis *l'Epître aux Poëtes* au concours de l'Académie, et, à mesure que les éditions de mes *Contes* se succédaient, j'en faisais de nouveaux.

Le succès de *l'Epître aux Poëtes* fut tel que Voltaire l'avait prédit; mais ce ne fut pas sans difficulté qu'elle l'emporta sur deux ouvrages estimables qui lui disputaient le prix : l'un était *l'Epître au Peuple*, de Thomas; l'autre, *l'Epître* de l'abbé Delille sur *les avantages de la retraite pour les gens de lettres*. Cette circonstance de ma vie fut assez remarquable pour nous occuper un moment.

A peine avais-je mis mon épître au concours, lorsque Thomas, selon sa coutume, vint me communiquer celle qu'il allait envoyer. Je la trouvai belle, et d'un ton si noble et si ferme, que je crus au moins très-possible qu'elle l'emportât sur la mienne. « Mon ami, lui dis-je, après l'avoir entendue et fort applaudie, j'ai de mon côté une confidence à vous faire; mais j'y mets deux conditions : l'une, que vous me garderez le secret le plus absolu; l'autre, qu'après avoir appris ce que je vais vous confier, vous n'en ferez aucun usage, c'est-à-dire, que vous vous conduirez comme si je ne vous avais rien dit. J'en exige votre parole. » Il me la donna. « A présent, poursuivis-je, apprenez que j'ai mis moi-même un ouvrage au concours. — En ce cas, me dit-il, je retire le mien. — C'est là ce que je ne veux point, répliquai-je, et pour deux raisons : l'une, parce qu'il est très-possible que l'on rejette mon ouvrage comme hérétique, et qu'on lui refuse le prix; vous en allez juger vous-même; l'autre, parce qu'il n'est pas décidé que mon ouvrage vaille mieux que le vôtre, et que je ne veux pas vous voler un prix qui peut-être vous appartient. Je m'en tiens donc à la parole que vous m'avez donnée. Ecoutez mon épître. » Il l'entendit, et il convint qu'il y avait des endroits hardis et périlleux. Nous voilà donc rivaux confidens l'un de l'autre, et concurrens de l'abbé Delille.

Or, un jour, lorsque l'Académie examinait, pour adjuger le prix, les pièces mises au concours, je rencontrai Duclos à l'Opéra, et lui en demandai des nouvelles. « Ne m'en parlez pas, me

dit-il, je crois que ce concours mettra le feu à l'Académie. Trois pièces, comme on n'en voit guère, se disputent le prix. Il y en a deux dont le mérite n'est pas douteux; tout le monde en convient; mais la troisième nous tourne la tête. C'est l'ouvrage d'un jeune fou, plein de verve et d'audace, qui ne ménage rien, qui brave tous les préjugés littéraires, qui parle des poëtes en poëte et qui les peint tous de leurs propres couleurs, avec nne pleine franchise; ose louer Lucain et censurer Virgile, venger le Tasse des mépris de Boileau, apprécier Boileau lui-même et le réduire à sa juste valeur. D'Olivet en est furieux; il dit que l'Académie se déshonore, si elle couronne cet insolent ouvrage, et je crois cependant qu'il sera couronné. » Il le fut; mais, lorsque je me présentai pour recevoir le prix, d'Olivet jura qu'il ne me le pardonnerait de sa vie.

Ce fut, je crois, dans ce temps-là que je publiai ma traduction de *la Pharsale* : dès-lors, la rhétorique et la poétique se partagèrent mes études; et mes *Contes*, par intervalles, leur dérobèrent quelques momens.

C'était surtout à la campagne que cette manière de rêver m'était favorable, et quelquefois l'occasion m'y faisait rencontrer d'assez heureux sujets. Par exemple, un soir à Besons, où M. de Saint-Florentin avait une maison de campagne, étant à souper avec lui, comme on me parlait de mes *Contes* : « Il est arrivé, me dit-il, dans ce village, une aventure dont vous feriez peut-être quelque chose d'intéressant. » Et, en peu de mots, il me raconta qu'un jeune paysan et une jeune paysanne, cousins-germains, faisant l'amour ensemble, la fille s'était trouvée grosse; que, ni le curé, ni l'official, ne voulant leur permettre de se marier, ils avaient eu recours à lui, et qu'il avait été obligé de leur faire venir la dispense de Rome. Je convins qu'en effet ce sujet, mis en œuvre, pouvait avoir son intérêt. La nuit quand je fus seul, il me revint dans la pensée, et s'empara de mes esprits, si bien que, dans une heure, tous les tableaux, toutes les scènes et les personnages eux-mêmes, tels que je les ai peints, en furent dessinés et comme présens à mes yeux. Dans ce temps-là, le style de ce genre d'écrits ne me coûtait aucune peine; il coulait de source, et, dès que le conte était bien conçu dans ma tête, il était écrit. Au lieu de dormir, je rêvai toute la nuit à celui-ci. Je voyais, j'entendais parler *Annette* et *Lubin* aussi distinctement que si cette fiction eût été le souvenir tout frais encore de ce que j'aurais vu la veille. En me levant au point du jour, je n'eus donc qu'à répandre rapidement sur le papier ce que j'avais rêvé; et mon conte fut fait tel qu'il est imprimé.

L'après-dîner, avant la promenade, on me demanda, comme

on faisait souvent à la campagne; si je n'avais pas quelque chose à lire, et je lus *Annette et Lubin*. Je ne puis exprimer quelle fut la surprise de toute la société, et singulièrement la joie de M. de Saint-Florentin; de voir comme en si peu de temps j'avais peint le tableau dont il m'avait donné l'esquisse. Il voulait faire venir l'Annette et le Lubin véritables. Je le priai de me dispenser de les voir en réalité. Cependant lorsqu'on fit un opéra-comique de ce conte, le Lubin et l'Annette de Besons furent invités à venir se voir sur la scène. Ils assistèrent à ce spectacle dans une loge qu'on leur donna, et ils furent fort applaudis.

Mon imagination tournée à ce genre de fiction, était pour moi, à la campagne, une espèce d'enchanteresse, qui, dès que j'étais seul, m'environnait de ses prestiges; tantôt à la Malmaison, au bord de ce ruisseau qui, par une pente rapide, roule du haut de la colline, et, sous des berceaux de verdure, va par de longs détours sillonner des gazons fleuris; tantôt à Croix-Fontaine, sur ces bords que la Seine arrose, en décrivant un demi-cercle immense comme pour le plaisir des yeux; tantôt dans ces belles allées de Sainte-Assise, ou sur cette longue terrasse qui domine la Seine, et d'où l'œil en mesure au loin le lit majestueux et le tranquille cours.

Dans ces campagnes, on avait la bonté de paraître me désirer, de m'y recevoir avec joie, de ne pas plus compter que moi les heureux jours que j'y passais, de ne jamais me voir m'en aller sans me dire qu'on en avait quelque regret. Pour moi, j'aurais voulu pouvoir réunir toutes mes sociétés ensemble, ou me multiplier pour n'en quitter aucune. Elles ne se ressemblaient pas; mais chacune d'elles avait pour moi ses délices et ses attraits.

La Malmaison appartenait alors à M. Desfourniels; c'était la société de madame Harenc; et j'ai dit assez de quels étroits liens d'amitié, de reconnaissance, mon cœur y était enveloppé. La femme qui m'a le plus chéri après ma mère, c'était madame Harenc. Elle semblait avoir inspiré à tous mes amis le tendre intérêt qu'elle prenait à moi. Aimer et être aimé dans cette société intime était ma vie habituelle.

A Sainte-Assise, chez madame de Montulé, l'amitié n'était pas sans réserve et sans défiance; j'étais jeune, et de jeunes femmes croyaient devoir s'observer avec moi. De mon côté, je n'avais avec elles qu'une liberté mesurée et respectueusement timide; mais dans cette contrainte même, il y avait je ne sais quoi de délicat et de piquant. D'ailleurs, la vie régulière et agréablement appliquée que l'on menait à Sainte-Assise, était de mon goût. Un père et une mère continuellement occupés à rendre l'instruction facile et attrayante pour leurs enfans; l'un faisant pour eux de

sa main ce curieux extrait des *Mémoires de l'Académie des Sciences*, dont je conserve une copie; l'autre abrégeant et réduisant l'*Histoire naturelle* de Buffon, à ce qui, sans danger, et avec bienséance, pouvait en être lu par eux; une institutrice attachée aux deux filles, leur enseignant l'histoire, la géographie, l'arithmétique, l'italien, et plus soigneusement encore les règles de la langue française, en les exerçant tous les jours à l'écrire correctement; l'après-dîner, les pinceaux dans les mains de madame de Montulé, les crayons dans les mains de ses filles et de leur gouvernante, et cette occupation égayée par de rians propos, ou par d'agréables lectures, leur servant de récréation; à la promenade, M. de Montulé, excitant la curiosité de ses enfans pour la connaissance des arbres et des plantes, dont il leur faisait faire une espèce d'herbier où étaient expliqués la nature, les propriétés, l'usage de ces végétaux; enfin, dans nos jeux mêmes, d'ingénieuses ruses et des défis continuels pour piquer leur émulation, et rendre l'agréable utile, en insinuant l'instruction jusque dans les amusemens : tel était pour moi le tableau de cette école domestique, où l'étude n'avait jamais l'air de la gêne, ni l'enseignement l'air de la sévérité.

Vous pensez bien qu'un père et une mère qui instruisaient si bien leurs enfans, étaient très-cultivés eux-mêmes. M. de Montulé ne se piquait pas d'être aimable, et se donnait peu de soin pour cela; mais madame de Montulé avait dans l'esprit et dans le caractère ce grain d'honnête coquetterie qui, mêlé avec la décence, donne aux agrémens d'une femme plus de vivacité, de brillant et d'attrait. Elle m'appelait philosophe, bien persuadée que je ne l'étais guère; et se jouer de ma philosophie était l'un de ses passe-temps. Je m'en apercevais, mais je lui en laissais le plaisir.

Avec plus de cordialité, la bonne et toute simple madame de Chalut m'attirait à Saint-Cloud; et, pour m'y retenir, elle avait un charme irrésistible, celui d'une amitié qui, du fond de son cœur, versait dans le mien, sans réserve, ce qu'elle avait de plus caché, ses sentimens les plus intimes et ses intérêts les plus chers. Elle n'était pas nécessaire à mon bonheur, il faut que je l'avoue; mais j'étais nécessaire au sien. Son âme avait besoin de l'appui de la mienne; elle s'y reposait, elle s'y soulageait du poids de ses peines, de ses chagrins. Elle en eut un dont l'horreur est inexprimable : ce fut de voir ses anciens maîtres, ses bienfaiteurs, ses amis, le dauphin, la dauphine, frappés en même temps comme d'une invisible main, et consumés de ce qu'elle appelait un poison lent, se flétrir, sécher et s'éteindre. Ce fut moi qui reçus ses regrets sur cette mort lente. Elle y mêlait des confi-

dences qu'elle n'a faites qu'à moi seul, et dont le secret me suivra dans le silence du tombeau.

Mais des campagnes où je passais successivement les belles saisons de l'année, Maisons et Croix-Fontaine étaient celles qui avaient pour moi le plus d'attraits. A Croix-Fontaine, ce n'étaient que des voyages; mais toutes les voluptés de luxe, tous les raffinemens de la galanterie la plus ingénieuse et la plus délicate y étaient réunis par l'enchanteur Bouret. Il était reconnu pour le plus obligeant des hommes et le plus magnifique; on ne parlait que de la grâce qu'il savait mettre dans sa manière d'obliger. Hélas! vous allez bientôt voir dans quel abîme de malheurs l'entraîna ce penchant aimable et funeste. Cependant, comme il réunissait deux grandes places de finance, celle de fermier général et celle de fermier des postes; comme il avait d'ailleurs, par ses relations et par la voie des courriers, toute facilité de se procurer, pour sa table, ce qu'il y avait de plus exquis et de plus rare dans le royaume, qu'il recevait de tous côtés des présens de ses protégés, dont il avait fait la fortune, ses amis ne voyaient dans ses profusions que les effets de son crédit et l'usage de ses richesses.

Mais madame Gaulard, qui vraisemblablement voyait mieux et plus loin que nous dans les affaires de son ami, et qui s'affligeait des dépenses où se répandait sa fortune, ne voulant plus en être ni l'occasion, ni le prétexte, avait pris à Maisons, sur la route de Croix-Fontaine, une maison simple et modeste, où elle vivait habituellement solitaire, avec une nièce d'un naturel aimable et d'une gaieté de quinze ans. J'ai peint le caractère de madame Gaulard dans l'un des contes de *la Veillée*, où sous le nom d'Ariste, je me suis mis en scène. Ce caractère uni, simple, doux, naturel, et d'une égalité paisible, s'était si aisément accommodé du mien, qu'à peine m'eut-elle connu à Paris et à Croix-Fontaine, elle me désira pour société intime dans sa retraite de Maisons; et insensiblement je m'y trouvai si bien moi-même, que je finis par y passer non-seulement le temps de la belle saison, mais les hivers entiers, lorsqu'au tumulte et au bruit de la ville, elle préféra le silence et le repos de la campagne. Quel charme avait pour moi cette solitude? on s'en doute, et je le dirais sans mystère, car rien n'était plus légitime que mes intentions et mes vues; mais, comme le succès n'y répondit pas, ce n'est là que l'un de ces songes dont le souvenir n'a rien d'intéressant que pour celui qui les a faits. Il suffit de savoir que cette retraite tranquille était celle où mes jours coulaient avec le plus de calme et de rapidité.

Tandis que j'oubliais ainsi et le monde et l'Académie, et que je m'oubliais moi-même, mes amis, qui croyaient les honneurs



littéraires usurpés par tous ceux qui les obtenaient avant moi, s'impatientaient de voir dans une seule année quatre nouveaux académiciens me passer sur le corps sans que j'en fusse ému; tandis qu'à chaque élection nouvelle mes ennemis, assiégeant les portes de l'Académie, redoublaient de manœuvres et d'efforts pour m'en écarter.

En parlant de la parodie de *Cinna*, j'ai oublié de dire qu'il y y avait un mot piquant pour le comte de Choiseul-Praslin, alors ambassadeur à Vienne. On sait qu'Auguste dit à Cinna et à Maxime :

Vous qui me tenez lieu d'Agrippe et de Mécène.

Ce vers était ainsi parodié :

Vous qui me tenez lieu du Merle et de ma femme.

Or, ce nom de *le Merle* était nn sobriquet donné au comte de Praslin. C'est pourquoi, lorsqu'il avait pris pour maîtresse la Dangeville, Grandval, qui l'avait eue, et qu'elle voulait conserver pour suppléant, lui répondit :

Le merle a trop souillé la cage,
Le moineau n'y veut plus rentrer.

On m'avait donc fait un crime auprès du duc Choiseul de ce vers de la parodie :

Vous qui me tenez lieu du Merle et de ma femme.

Et, dans l'une de nos conférences, il me le cita comme une insulte faite à son cousin. J'eus la faiblesse de répondre que ce vers n'était pas de ceux que j'avais sus. « Et comment donc était le vers que vous saviez? demanda-t-il en me pressant. Je répondis, pour sortir d'embarras :

Vous qui me tenez lieu de ma défunte femme.

— Fi donc, s'écria-t-il, ce vers est plat; l'autre est bien meilleur! il n'y a pas de comparaison. » Praslin n'était pas homme à prendre aussi gaiement la plaisanterie. Il avait l'âme basse et triste; et, dans les hommes de ce caractère, l'orgueil blessé est inexorable.

De retour de son ambassade, il fut fait ministre d'état pour les affaires étrangères. Alors, en profond politique, il tint conseil avec d'Argental et sa femme, sur les moyens de m'interdire, au moins pour quelque temps encore, l'entrée de l'Académie.

Thomas y remportait les prix d'éloquence, avec une grande supériorité de talens sur tous ses rivaux. On résolut de me l'opposer; et pour cela le comte de Praslin commença par se l'attacher, en

le prenant pour secrétaire, et en lui faisant accorder la place de secrétaire-interprète auprès des Ligues suisses. C'était se donner à soi-même l'honorable apparence de protéger un homme de mérite. Ainsi se décorait et croyait s'ennoblir la petitesse de la vengeance que l'on exerçait contre moi; et l'on n'attendait que le moment de mettre Thomas en avant pour me barrer le chemin de l'Académie.

Cependant mes amis et moi, en nous réjouissant du bien qui arrivait à Thomas, nous ne pensions qu'à lever l'obstacle qui, dans l'opinion des Académiciens, s'opposait à mon élection. « Tant que l'on croira, me disait d'Alembert, que le roi vous refuserait, on n'osera pas vous élire. D'Argental, Praslin, le duc d'Aumont, assurent que nous essuierions ce refus. Il faut absolument détruire ce bruit-là. »

Rentré en grâce auprès de madame de Pompadour, je lui communiquai ma peine, la suppliant de savoir du roi s'il me serait favorable. Elle eut la bonté de le lui demander, et sa réponse fut que, si j'étais élu, il agréerait mon élection. « Je puis donc, madame, lui dis-je, en assurer l'Académie? — Non, me dit-elle, non, vous me compromettriez; il faut seulement dire que vous avez lieu d'espérer l'agrément du roi. — Mais, madame, insistai-je, si le roi vous a dit formellement...... — Je sais ce que le roi m'a dit, reprit-elle avec vivacité; mais sais-je ce que là-haut on lui fera dire? » Ces mots me fermèrent la bouche, et je revins contrister d'Alembert en lui rendant compte de mon voyage.

Quand il eut bien pesté contre les âmes faibles, il fut décidé entre nous de m'en tenir à annoncer des espérances, mais d'un ton à laisser entendre qu'elles étaient fondées; et, en effet, la mort de Marivaux, en 1763, laissant une place vacante, je fis les visites d'usage, de l'air d'un homme qui n'avait rien à craindre du côté de la cour. Cependant, cette inquiétude de madame de Pompadour, sur ce qu'on ferait dire au roi, me tracassait; je cherchais dans ma tête quelque moyen de m'assurer de lui; je crus en trouver un; mais dans ce moment-là je ne pouvais en faire usage. Ma *Poétique* s'imprimait : il me fallait encore quelques mois pour la mettre au jour, et c'était l'instrument du dessein que j'avais formé. Heureusement l'abbé de Radonvilliers, ci-devant sous-précepteur des enfans de France, se présenta en même temps que moi pour la place vacante; et c'était faire une chose agréable à M. le dauphin, peut-être au roi lui-même, que de lui céder cette place. J'allai donc à Versailles déclarer à mon concurrent que je me retirais. J'y avais peu de mérite, il l'aurait emporté sur moi; et telle était sa modestie

qu'il fut sensible à cette déférence, comme s'il n'avait dû qu'à moi tous les suffrages qu'il réunit en sa faveur.

Une circonstance bien remarquable de cette élection fut l'artifice qu'employèrent mes ennemis et ceux de d'Alembert et de Duclos, pour nous rendre odieux à la cour du dauphin. Ils avaient commencé par répandre le bruit que mon parti serait contraire à l'abbé de Radonvilliers, et que si, dans le premier scrutin, il obtenait la pluralité, au moins dans le second n'échapperait-il pas à l'injure des boules noires. Cette prédiction faite, il ne s'agissait plus que de la vérifier; et voici comment ils s'y prirent. Il y avait à l'Académie quatre hommes désignés sous le nom de philosophes, étiquette odiense dans ce temps-là. Ces académiciens notés étaient Duclos, d'Alembert, Saurin, et Watelet. Les dignes chefs du parti contraire, d'Olivet, Batteux, et vraisemblablement Paulmi et Séguier, complottèrent de donner eux-mêmes des boules noires qu'on ne manquerait pas d'attribuer aux philosophes; et en effet quatre boules noires se trouvèrent dans le scrutin.

Grand étonnement, grand murmure de la part de ceux qui les avaient données; et, les yeux fixés sur les qnatre auxquels s'attachait le soupçon, les fourbes disaient hautement qu'il était bien étrange qu'un homme aussi irrépréhensible et aussi estimable que M. l'abbé de Radonvilliers, essuyât l'affront de quatre boules noires! L'abbé d'Olivet s'indignait d'un scandale aussi honteux, aussi criant; les quatre philosophes avaient l'air confondu. Mais la chance tourna bien vite à leur avantage, et à la honte de leurs ennemis. Voici par qnel coup de baguette. L'usage de l'Académie, en allant au scrutin des boules, était de distribuer à chacun des électeurs, deux boules, une blanche et une noire. La boîte dans laquelle on les faisait tomber avait aussi deux capsules, et au-dessus deux gobelets, l'un noir et l'autre blanc. Lorsqu'on voulait être favorable au candidat, on mettait la boule blanche dans le gobelet blanc, la noire dans le noir; et, lorsqu'on lui était contraire, on mettait la boule blanche dans le gobelet noir, la noire dans le blanc. Ainsi, lorsqu'on vérifiait le scrutin, il fallait retrouver le nombre des boules, et en trouver autant de blanches dans la capsule noire qu'il y en avait de noires dans la capsule blanche.

Or, par une espèce de divination, l'un des philosophes, Duclos, ayant prévu le tour qu'on voulait leur jouer, avait dit à ses camarades : « Gardons dans nos mains nos boules noires, afin que, si ces coquins-là ont la malice d'en donner, nous ayons à produire la preuve que ces boules ne viennent pas de nous. » Après avoir donc bien laissé d'Olivet et les autres fourbes éclater

en murmures contre les malveillans : « Ce n'est pas moi, dit Duclos, en ouvrant la main, qui ai donné une boule noire ; car j'ai heureusement gardé la mienne, et la voilà. — Ce n'est pas moi non plus, dit d'Alembert, voici la mienne. » Watelet et Saurin dirent la même chose en montrant les leurs. A ce coup de théâtre, la confusion retomba sur les auteurs de l'artifice. D'Olivet eut la naïveté de trouver mauvais qu'on eût paré le coup en retenant ses boules noires, alléguant les lois de l'Académie sur le secret inviolable du scrutin. M. l'abbé, lui dit d'Alembert, la première des lois est celle de la défense personnelle ; et nous n'avions que ce moyen d'éloigner de nous le soupçon dont on a voulu nous charger. »

Ce trait de prévoyance de la part de Duclos fut connu dans le monde, et les d'Olivets, pris à leur piége, furent la fable de la cour.

Enfin, l'impression de ma *Poétique* étant achevée, je priai madame de Pompadour d'obtenir du roi qu'un ouvrage qui manquait à notre littérature lui fût présenté. C'est, lui dis-je, une grâce qui ne coûtera rien au roi ni à l'état, et qui prouvera que je suis bien voulu et bien reçu du roi. Je dois ce témoignage à la mémoire de cette femme bienfaisante, qu'à ce moyen facile et simple de décider publiquement le roi en ma faveur, son beau visage fut rayonnant de joie. « Volontiers, me dit-elle, je demanderai pour vous au roi cette grâce, et je l'obtiendrai. » Elle l'obtint sans peine, et en me l'annonçant : « Il faut, me dit-elle, donner à cette présentation toute la solennité possible, et que le même jour toute la famille royale et tous les ministres reçoivent votre ouvrage de votre main. »

Je ne confiai mon secret qu'à mes amis intimes ; et, mes exemplaires étant bien magnifiquement reliés (car je n'y épargnai rien), je me rendis un samedi soir à Versailles avec mes paquets. En arrivant, je fis prier, par Quesnai, madame de Pompadour de disposer le roi à me bien recevoir.

Le lendemain, je fus introduit par le duc de Duras. Le roi était à son lever. Jamais je ne l'ai vu si beau. Il reçut mon hommage avec un regard enchanteur. J'aurais été au comble de la joie, s'il m'eût dit trois paroles ; mais ses yeux parlèrent pour lui. Le dauphin, que l'abbé Radonvilliers avait favorablement prévenu, voulut bien me parler. « J'ai ouï dire beaucoup de bien de cet ouvrage, me dit-il ; j'en pense beaucoup de l'auteur. » En me disant ces mots, il me navra le cœur de tristesse, car je lui vis la mort sur le visage et dans les yeux.

Dans toute cette cérémonie le bon duc de Duras fut mon con-

ducteur, et je ne puis dire avec quel intérêt il s'empressa à me faire bien accueillir.

Lorsque je descendis chez madame de Pompadour, à qui j'avais déjà présenté mon ouvrage : « Allez-vous-en, me dit-elle, chez M. de Choiseul, lui offrir son exemplaire, il vous recevra bien; et laissez-moi celui de M. de Praslin; je le lui offrirai moi-même.»

Après mon expédition, j'allai bien vite annoncer à d'Alembert et à Duclos le succès que je venais d'avoir, et le lendemain je fis présent de mon livre à l'Académie. J'en distribuai des exemplaires à ceux des académiciens que je savais bien disposés pour moi. Mairan disait que cet ouvrage était un pétard que j'avais mis sous la porte de l'Académie pour la faire sauter, si on me la fermait; mais toutes les difficultés n'étaient pas encore aplanies.

Duclos et d'Alembert avaient eu je ne sais quelle altercation en pleine Académie, au sujet du roi de Prusse et du cardinal de Bernis; ils étaient brouillés tellement qu'ils ne se parlaient point; et, au moment où j'allais avoir besoin de leur accord et de leur bonne intelligence, je les trouvais ennemis l'un de l'autre. Duclos, le plus brusque des deux, mais le moins vif, était aussi le moins piqué. L'inimitié d'un homme tel que d'Alembert lui était pénible; il ne demandait qu'à se réconcilier avec lui; mais il voulait obtenir par moi que d'Alembert fît les avances.

« Je suis indigné, me dit-il, de l'oppression sous laquelle vous avez gémi, et de la persécution sourde et lâche que vous éprouvez encore. Il est temps que cela finisse. Bougainville est mourant; il faut que vous ayez sa place. Dites à d'Alembert que je ne demande pas mieux que de vous l'assurer; qu'il m'en parle à l'Académie, nous arrangerons votre affaire pour la prochaine élection. »

D'Alembert bondit de colère quand je lui proposai de parler à Duclos. « Qu'il aille au diable, me dit-il, avec son abbé de Bernis : je ne veux pas plus avoir affaire à l'un qu'à l'autre. — En ce cas-là, je renonce à l'Académie; mon seul regret, lui dis-je, est d'y avoir pensé. — Pourquoi donc? reprit-il avec chaleur; est-ce que pour en être vous avez besoin de Duclos? — Et de qui n'aurais-je pas besoin, lorsque mes amis m'abandonnent, et que mes ennemis sont plus ardens à me nuire, et plus agissans que jamais? Ah! ceux-là parleraient au diable pour m'ôter une seule voix; mais ce que j'ai dit autrefois en vers, je l'éprouve moi-même :

L'amitié se rebute, et le malheur la glace;
La haine est implacable, et jamais ne se lasse.

—Vous serez de l'Académie malgré vos ennemis, reprit-il. — Non, monsieur, non, je n'en serai point, et je ne veux point en être.

Je serais balloté, supplanté, insulté par un parti déjà trop nombreux et trop fort. J'aime mieux vivre obscur; pour cela, grâce au ciel, je n'aurai besoin de personne. — Mais, Marmontel, vous vous fâchez, je ne sais pas pourquoi..... — Ah! je le sais bien, moi! l'ami de mon cœur, l'homme sur qui je comptais le plus au monde, n'a que deux mots à dire pour me tirer de l'oppression..... — Eh bien! morbleu, je les dirai : mais rien ne m'a tant coûté en ma vie. — Duclos a donc des torts bien graves envers vous? — Comment, vous ne savez donc pas avec quelle insolence, en pleine Académie, il a parlé du roi de Prusse? — Du roi de Prusse! et que fait à ce roi une insolence de Duclos? Ah! d'Alembert, ayez besoin de mon ennemi le plus cruel, et que, pour vous servir, il ne s'agisse que de lui pardonner, je vais l'embrasser tout à l'heure. — Allons, dit-il, ce soir, je me réconcilie avec Duclos; mais qu'il vous serve bien; car ce n'est qu'à ce prix et pour l'amour de vous..... — Il me servira bien, lui dis-je; » et en effet Duclos, ravi de voir d'Alembert revenir à lui, agit en ma faveur aussi vivement que lui-même.

Mais à la mort de Bougainville, et, au moment où je me flattais de lui succéder sans obstacle, d'Alembert m'envoya chercher. « Savez-vous, me dit-il, ce qui se trame contre vous? on vous oppose un concurrent en faveur duquel Praslin, d'Argental et sa femme briguent les voix à la ville, à la cour. Ils se vantent d'en réunir un très-grand nombre, et je le crains; car ce concurrent, c'est Thomas. — Je ne crois pas, lui dis-je, que Thomas se prête à cette manœuvre. — Mais, me dit-il, Thomas y est fort embarrassé. Vous savez qu'ils l'ont empêtré de bienfaits, de reconnaissance; ensuite ils l'ont engagé de loin à penser à l'Académie; et, sur ce qu'il leur a fait observer que sa qualité de secrétaire personnel du ministre ferait obstacle à son élection, Praslin lui a obtenu du roi un brevet qui ennoblit sa place. A présent que l'obstacle est levé, on exige qu'il se présente et on lui répond de la grande pluralité des voix. Il est à Fontainebleau en présence de son ministre, et obsédé par d'Argental. Je vous conseille de l'aller voir. »

Je partis, et en arrivant j'écrivis à Thomas pour lui demander un rendez-vous. Il répondit qu'il se trouverait sur les cinq heures au bord du grand bassin. Je l'y attendis; et en l'abordant, « Vous vous doutez bien, mon ami, lui dis-je, du sujet qui m'amène. Je viens savoir de vous si ce que l'on m'assure est vrai; » et je lui répétai ce que m'avait dit d'Alembert.

« Tout cela est vrai, me répondit Thomas; et il est vrai encore que M. d'Argental m'a signifié ce matin que M. de Praslin veut que je me présente, qu'il exige de moi cette marque d'attache-

ment; que telle a été la condition du brevet qu'il m'a fait avoir; qu'en l'acceptant j'ai dû entendre pourquoi il m'était accordé; et que si je manque à mon bienfaiteur, par égard pour un homme qui l'a offensé, je perds ma place et ma fortune. Voilà ma position. A présent dites-moi ce que vous feriez à ma place. — Est-ce bien sérieusement, lui dis-je, que vous me consultez? — Oui, me dit-il en souriant, et de l'air d'un homme qui avait pris son parti. — Eh bien! lui dis-je, à votre place, je ferais ce que vous ferez. — Non, sans détour, que feriez-vous? — Je ne sais pas, lui dis-je, me donner pour exemple; mais ne suis-je pas votre ami? n'êtes-vous pas le mien? — Oui, me dit-il, je ne m'en cache pas.

Je l'ai dit à la terre, au ciel, à Gusman même.

— Eh bien! repris-je, si j'avais un fils, et s'il avait le malheur de servir contre son ami la haine d'un Gusman, je lui..... — N'achevez pas, me dit Thomas en me serrant la main, ma réponse est faite et bien faite. — Eh! mon ami, lui dis-je, croyez-vous que j'en aie douté? — Vous êtes cependant venu vous en assurer, me dit-il avec un doux reproche. — Non certes, répondis-je, ce n'est pas pour moi que j'en ai voulu l'assurance, mais pour des gens qui ne connaissent pas votre âme aussi-bien que je la connais. — Dites-leur, reprit-il, que si jamais j'entre à l'Académie, ce sera par la belle porte. Et à l'égard de la fortune, j'en ai si peu joui, et m'en suis passé si long-temps, que j'espère bien n'avoir pas désappris à m'en passer encore. » A ces mots, je fus si ému que je lui aurais cédé la place, s'il avait voulu l'accepter, et s'il l'avait pu décemment; mais la haine de son ministre contre moi était si déclarée, que nous aurions passé, lui pour l'avoir servie, moi pour y avoir succombé. Nous nous en tînmes donc à la conduite libre et franche qui nous convenait à tous deux. Il ne se mit point sur les rangs, et il perdit sa place de secrétaire du ministre. On n'eut pourtant pas l'impudence de lui ôter celle de secrétaire-interprète des Suisses. Il fut reçu de l'Académie immédiatement après moi, il le fut par acclamation, mais à une longue distance; car, de 1763 jusqu'en 1766 il n'y eut point de place vacante, quoique, année commune, le nombre des morts, à l'Académie, fût de trois en deux ans.

Je dois dire, à la honte du comte de Praslin, et à la gloire de Thomas, que celui-ci, après s'être refusé à un acte de servitude et de bassesse, crut devoir ne se retirer de chez un homme qui lui avait fait du bien que lorsqu'il serait renvoyé. Il resta près de lui un mois encore, se trouvant, comme de coutume, tous les matins à son lever, sans que cet homme dur et vain lui dît une parole, ni qu'il daignât le regarder. Dans une âme naturellement noble et

fière comme était celle de Thomas, jugez combien cette humble épreuve devait être pénible ! Enfin, après avoir donné à la reconnaissance au-delà de ce qu'il devait, voyant combien le vil orgueil de ce ministre était irréconciliable avec l'honnêteté modeste et patiente, il lui fit dire qu'il se voyait forcé de prendre son silence pour un congé, et il se retira. Cette conduite acheva de faire connaître son caractère ; et, du côté même de la fortune, il ne perdit rien à s'être conduit en honnête homme. Le roi lui en sut gré ; et non-seulement il obtint dans la suite une pension de 2000 livres sur le trésor royal, mais un beau logement au Louvre, que lui fit donner le comte d'Angiviller, son ami et le mien.

Vous venez de voir, mes enfans, à travers combien de difficultés j'étais arrivé à l'Académie ; mais je ne vous ai pas dit quelles épines la vanité du bel esprit avait semées sur mon chemin.

Durant les contrariétés que j'éprouvais, madame Geoffrin était mal à son aise ; elle m'en parlait quelquefois du bout de ses lèvres pincées ; et, à chaque nouvelle élection qui reculait la mienne, je voyais qu'elle en avait du dépit. « Eh bien ! me disait-elle, il est donc décidé que vous n'en serez point ? » Moi qui ne voulais pas qu'elle en fût tracassée, je répondais négligemment « que c'était le moindre de mes soucis ; que l'auteur de la *Henriade*, de *Zaïre*, de *Mérope*, n'avait été de l'Académie qu'à cinquante ans passés ; que je n'en avais pas quarante ; que j'en serais peut-être quelque jour ; mais qu'au surplus bien d'honnêtes gens, et d'un mérite distingué, se consolaient de n'en pas être, et que je m'en passerais comme eux. Je la suppliais de ne pas s'en inquiéter plus que moi. » Elle ne s'en inquiétait pas moins, et, de temps en temps, à sa manière, et par de petits mots, elle tâtait les dispositions des académiciens.

Un jour elle me demanda : « Que vous a fait M. de Marivaux, pour vous moquer de lui et le tourner en ridicule ? — Moi, madame ? — Oui, vous-même, qui lui riez au nez et faites rire à ses dépens..... — En vérité, madame, je ne sais ce que vous voulez me dire. — Je veux vous dire ce qu'il m'a dit : Marivaux est un honnête homme qui ne m'en a pas imposé. — Il m'expliquera donc lui-même ce que je n'entends pas. Car de ma vie il n'a été, ni présent, ni absent, l'objet de mes plaisanteries. — Eh bien ! voyez-le donc, et tâchez, me dit-elle, de le dissuader ; car, même dans ses plaintes, il ne dit que du bien de vous. » En traversant le jardin du Palais-Royal, sur lequel il logeait, je le vis, et je l'abordai.

Il eut d'abord quelque répugnance à s'expliquer ; et il me répétait qu'il n'en serait pas moins juste à mon égard lorsqu'il s'agirait de l'Académie. « Monsieur, lui dis-je enfin avec un peu

d'impatience, laissons l'Académie, elle n'est pour rien dans la démarche que je fais auprès de vous; ce n'est point votre voix que je sollicite, c'est votre estime que je réclame, et dont je suis jaloux. — Vous l'avez entière, me dit-il. — Si je l'ai, veuillez donc me dire en quoi j'ai donné lieu aux plaintes que vous faites de moi. — Quoi, me dit-il, avez-vous oublié que chez madame Dubocage, un soir, étant assis auprès de madame de Villaumont, vous ne cessâtes, l'un et l'autre, de me regarder et de rire en vous parlant à l'oreille? Assurément c'était de moi que vous riez, et je ne sais pourquoi, car ce jour-là je n'étais pas plus ridicule que de coutume. »

« Heureusement, lui dis-je, ce que vous rappelez m'est très-présent : voici le fait. Madame de Villaumont vous voyait pour la première fois; et, comme on faisait cercle autour de vous, elle me demanda qui vous étiez. Je vous nommai. Elle qui connaissait, dans les gardes-françaises, un officier de votre nom, me soutint que vous n'étiez pas M. de Marivaux. Son obstination me divertit; la mienne lui parut plaisante; et en me décrivant la figure du Marivaux qu'elle connaissait, elle vous regardait; voilà tout le mystère. — Oui, me dit-il ironiquement, la méprise était fort risible! cependant vous aviez tous deux un certain air malin et moqueur que je connais bien, et qui n'est pas celui d'un badinage simple. — Très-simple était pourtant le nôtre, et très-innocent, je vous jure. Au surplus, ajoutai-je, c'est la vérité toute nue. J'ai cru vous la devoir, m'en voilà quitte; et, si vous ne m'en croyez pas, ce sera moi, monsieur, qui aurai à me plaindre de vous. » Il m'assura qu'il m'en croyait: et il ne laissa pas de dire à madame Geoffrin qu'il n'avait pris cette explication que pour une manière adroite de m'excuser auprès de lui. La mort m'enleva son suffrage; mais, s'il me l'avait accordé, il se serait cru généreux.

La dame de Villaumont, dont je vous ai parlé, était fille de madame Gaulard, et la rivale de madame de Brionne, en beauté, plus vive même et plus piquante.

Madame Dubocage, chez qui nous soupions quelquefois, était une femme de lettres d'un caractère estimable, mais sans relief et sans couleur. Elle avait, comme madame Geoffrin, une société littéraire, mais infiniment moins agréable, et analogue à son humeur douce, froide, polie et triste. J'en avais été quelque temps; mais le sérieux m'en étouffait, et j'en fus chassé par l'ennui. Dans cette femme un moment célèbre, ce qui était vraiment admirable, c'était sa modestie. Elle voyait gravé au bas de son portrait : *Formâ Venus, arte Minerva*; et jamais on ne surprit en elle un mouvement de vanité. Revenons aux plaintes que faisaient de moi des gens d'un autre caractère.

Parmi les académiciens dont les voies ne m'étaient point assurées, nous comptions le président Hénault et Moncrif. Madame Geoffrin leur parla et revint à moi courroucée. « Est-il possible, me dit-elle, que vous passiez vôtre vie à vous faire des ennemis ! voilà Moncrif qui est furieux contre vous ; et le président Hénault qui n'est guère moins irrité. — De quoi, madame, et que leur ai-je fait ? — Ce que vous avez fait ! votre livre de la *Poétique*; car vous avez toujours la rage de faire des livres. — Et dans ce livre, qu'est-ce qui les irrite ? — Pour Moncrif, je le sais, dit-elle, il ne s'en cache point, il le dit hautement. Vous citez de lui une chanson, et vous l'estropiez. Elle avait cinq couplets, vous n'en citez que trois. — Hélas ! madame, j'ai cité les meilleurs, et je n'ai retranché que ceux qui répétaient la même idée. — Vraiment ! c'est de quoi il se plaint, que vous ayez voulu corriger son ouvrage. Il ne vous le pardonnera ni à la vie ni à la mort. — Qu'il vive donc, madame, et qu'il meure mon ennemi pour ses deux couplets de chanson ; je supporterai ma disgrâce. Et le bon président, quelle est envers lui mon offense ? — Il ne me l'a point dit ; mais c'est encore, je crois, de votre livre qu'il se plaint. Je le saurai. » Elle le sut. Mais quand il fallut me le dire et que je l'en pressai, ce fut une scène comique dont l'abbé Raynal fut témoin.

« Eh bien ! madame, vous avez vu le président Hénault ; vous a-t-il dit enfin quel est mon tort ? — Oui, je le sais ; mais il vous le pardonne, il veut bien l'oublier ; n'en parlons plus. — Au moins, madame, dois-je savoir quel est ce crime involontaire qu'il a la bonté d'oublier. — Le savoir, à quoi bon ? cela est inutile. Vous aurez sa voix, c'est assez. — Non, ce n'est pas assez, et je ne suis pas fait pour essuyer des plaintes sans savoir quel en est l'objet. — Madame, dit l'abbé Raynal, je trouve que M. Marmontel a raison. — Ne voyez-vous pas, reprit-elle, qu'il ne veut le savoir que pour en plaisanter et pour en faire un conte ? — Non, madame, je vous promets d'en garder le silence dès que j'aurai su ce que c'est. — Ce que c'est ! toujours votre livre et votre fureur de citer. Ne l'ai-je point là votre livre ? — Oui, madame, il est là. — Voyons cette chanson du président que vous avez citée à propos des chansons à boire. La voici :

Venge-moi d'une ingrate maîtresse, etc.

De qui la tenez-vous cette chanson ? — De Géliote. — Eh bien ! Géliote ne vous l'a pas donnée telle qu'elle est, puisqu'il faut vous le dire. Il y a un *O* que vous en avez retranché. — Un *O*, madame ! — Eh ! oui, un *O*. N'y a-t-il pas un vers qui dit, que d'attraits ? — Oui, madame.

Que d'attraits! Dieux! qu'elle était belle!

— Justement, c'est là qu'est la faute. Il fallait dire : O Dieux ! qu'elle était belle ! — Eh ! madame, le sens est le même. — Oui, monsieur ; mais lorsque l'on cite, il faut citer fidèlement. Chacun est jaloux de ce qu'il a fait; cela est naturel. Le président ne vous a pas prié de citer sa chanson. — Je l'ai citée avec éloge. — Il n'y fallait donc rien changer. Puisqu'il y avait mis, *ô Dieux !* cela lui plaisait davantage. Que vous avait-il fait pour lui ôter son *O* ? Du reste, il m'a bien assurée que cela n'empêcherait point qu'il ne rendît justice à vos talens. »

L'abbé Raynal mourait d'envie de rire et moi aussi. Mais nous nous retînmes ; car madame Geoffrin était déjà assez confuse, et, lorsqu'elle avait tort, il n'y avait point à badiner.

En nous en allant, je contai à l'abbé mon aventure avec Marivaux et ma querelle avec Moncrif. « Ah ! me dit-il, cela nous prouve que lorsqu'on dit d'un homme qu'il a des ennemis, il faut, avant de le juger, bien regarder s'il a mérité d'en avoir. »

Lorsque ce détroit fut passé, ma vie reprit son cours libre et tranquille. D'abord elle se partagea entre la ville et la campagne, et l'une et l'autre me rendaient heureux. De mes sociétés à la ville, la seule dont je n'étais plus était celle des Menus-Plaisirs. Cury, qui en avait été l'âme, était infirme et ruiné. Il mourut peu de temps après.

Lorsque son secret a été connu (et il ne l'a été qu'après sa mort), j'ai quelquefois entendu dire dans le monde qu'il aurait dû se déclarer pour auteur de la parodie. J'ai toujours soutenu qu'il ne le devait pas ; et malheur à moi s'il l'eût fait, car ç'aurait été lui qu'on aurait opprimé, et j'en serais mort de chagrin. Ma faute était à moi ; et il eût été souverainement injuste qu'un autre en eût porté la peine. Au reste la parodie, telle qu'on l'avait vue, pleine de grossières injures, n'était pas celle qu'il avait faite. Il aurait donc fallu qu'en s'accusant de l'une il eût été reçu à désavouer l'autre; et, quand il aurait fait cette distinction, aurait-on voulu l'écouter ? Il eût été perdu, et j'en aurais été la cause ; il fit, en gardant le silence, ce qu'il y avait de plus juste et de meilleur à faire pour moi comme pour lui, et je lui devais les douceurs de la vie que je menais depuis que ma bienheureuse disgrâce m'avait rendu à moi-même et à mes amis.

Je ne mets pas au nombre de mes sociétés particulières l'assemblée qui se tenait les soirs chez mademoiselle l'Espinasse ; car, à l'exception de quelques amis de d'Alembert, comme le chevalier de Chastellux, l'abbé Morellet, Saint-Lambert et moi, ce cercle était formé de gens qui n'étaient point liés ensemble. Elle les avait pris çà et là dans le monde, mais si bien assortis, que, lorsqu'ils étaient là, ils s'y trouvaient en harmonie comme les cordes d'un

instrument monté par une habile main. En suivant la comparaison, je pourrais dire qu'elle jouait de cet instrument avec un art qui tenait du génie; elle semblait savoir quel son rendrait la corde qu'elle allait toucher; je veux dire que nos esprits et nos caractères lui étaient si bien connus, que, pour les mettre en jeu, elle n'avait qu'un mot à dire. Nulle part la conversation n'était plus vive, plus brillante, ni mieux réglée que chez elle. C'était un rare phénomène que ce degré de chaleur tempérée et toujours égale où elle savait l'entretenir, soit en la modérant, soit en l'animant tour à tour. La continuelle activité de son âme se communiquait à nos esprits, mais avec mesure; son imagination en était le mobile, sa raison, le régulateur. Et remarquez bien que les têtes qu'elle remuait à son gré n'étaient ni faibles ni légères; les Condillac et les Turgot étaient du nombre; d'Alembert était auprès d'elle comme un simple et docile enfant. Son talent de jeter en avant la pensée, et de la donner à débattre à des hommes de cette classe; son talent de la discuter elle-même, et, comme eux, avec précision, quelquefois avec éloquence; son talent d'amener de nouvelles idées et de varier l'entretien, toujours avec l'aisance et la facilité d'une fée qui, d'un coup de baguette, change à son gré la scène de ses enchantemens; ce talent, dis-je, n'était pas celui d'une femme vulgaire. Ce n'était pas avec les niaiseries de la mode et de la vanité que, tous les jours, durant quatre heures de conversation, sans langueur et sans vide, elle savait se rendre intéressante pour un cercle de bons esprits. Il est vrai que l'un de ses charmes était ce naturel brûlant qui passionnait son langage, et qui communiquait à ses opinions la chaleur, l'intérêt, l'éloquence du sentiment. Souvent aussi chez elle, et très-souvent, la raison s'égayait; une douce philosophie s'y permettait un léger badinage; d'Alembert en donnait le ton; et qui jamais sut mieux que lui

Mêler le grave au doux, le plaisant au sévère?

L'histoire d'une personne aussi singulièrement douée que l'était mademoiselle l'Espinasse, doit être pour vous, mes enfans, assez curieuse à savoir. Le récit n'en sera pas long:

Il y avait à Paris une marquise du Deffant, femme pleine d'esprit, d'humeur et de malice. Galante et assez belle dans sa jeunesse, mais vieille dans le temps dont je vais parler, presque aveugle, et rongée de vapeurs et d'ennui; retirée dans un couvent avec une étroite fortune, elle ne laissait pas de voir encore le grand monde où elle avait vécu. Elle avait connu d'Alembert chez son ancien amant, le président Hénault, qu'elle tyrannisait encore, et qui, naturellement très-timide, était resté esclave de la crainte long-temps après avoir cessé de l'être de l'amour. Ma-

dame du Deffant, charmée de l'esprit et de la gaieté de d'Alembert, l'avait attiré chez elle, et si bien captivé, qu'il en était inséparable. Il logeait loin d'elle, et il ne passait pas un jour sans l'aller voir.

Cependant, pour remplir les vides de sa solitude, madame du Deffant cherchait une jeune personne bien élevée et sans fortune qui voulût être sa compagne et à titre d'amie, c'est-à-dire de complaisante, vivre avec elle dans son couvent; elle rencontra celle-ci; elle en fut enchantée, comme vous croyez bien. D'Alembert ne fut pas moins charmé de trouver chez sa vieille amie un tiers aussi intéressant.

Entre cette jeune personne et lui, l'infortune avait mis un rapport qui devait rapprocher leurs âmes. Ils étaient tous les deux ce qu'on appelle enfans de l'amour. Je vis leur amitié naissante, lorsque madame du Deffant les menait avec elle souper chez mon amie madame Harenc; et c'est de ce temps-là que datait notre connaissance. Il ne fallait pas moins qu'un ami tel que d'Alembert pour adoucir et rendre supportable à mademoiselle l'Espinasse la tristesse et la dureté de sa condition; car c'était peu d'être assujétie à une assiduité perpétuelle auprès d'une femme aveugle et vaporeuse; il fallait, pour vivre avec elle, faire comme elle du jour la nuit, et de la nnit le jour, veiller à côté de son lit, et l'endormir en faisant la lecture; travail qui fut mortel à cette jenne fille, naturellement délicate, et dont jamais, depuis, sa poitrine épuisée n'a pn se rétablir. Elle y résistait cependant, lorsqu'arriva l'incident qui rompit sa chaîne.

Madame du Deffant, après avoir veillé toute la nuit chez elle-même ou chez madame de Luxembourg, qui veillait comme elle, donnait tout le jour au sommeil, et n'était visible que vers les six heures du soir. Mademoiselle l'Espinasse, retirée dans sa petite chambre sur la cour du même couvent, ne se levait guère qn'une heure avant sa dame; mais cette heure si précieuse, dérobée à son esclavage, était employée à recevoir chez elle ses amis personnels, d'Alembert, Chastellux, Turgot, et moi de temps en temps. Or, ces messieurs étaient aussi la compagnie habituelle de madame du Deffant; mais ils s'oubliaient quelquefois chez mademoiselle l'Espinasse, et c'étaient des momens qui lui étaient dérobés; aussi ce rendez-vous particulier était-il pour elle un mystère, car on prévoyait bien qu'elle en serait jalouse. Elle le découvrit; ce ne fut, à l'entendre, rien moins qu'une trahison. Elle en fit les hauts cris, accusant cette pauvre fille de lui soustraire ses amis, et déclarant qu'elle ne voulait plus nourrir ce serpent dans son sein.

Leur séparation fut brusque; mais mademoiselle l'Espinasse

ne resta point abandonnée. Tous les amis de madame du Deffant étaient devenus les siens. Il lui fut facile de leur persuader que la colère de cette femme était injuste. Le président Hénault lui-même se déclara pour elle. La duchesse de Luxembourg donna le tort à sa vieille amie, et fit présent d'un meuble complet à mademoiselle l'Espinasse, dans le logement qu'elle prit. Enfin, par le duc de Choiseul, on obtint pour elle, du roi, une gratification annuelle qui la mettait au-dessus du besoin, et les sociétés de Paris les plus distinguées se disputèrent le bonheur de la posséder.

D'Alembert, à qui madame du Deffant proposa impérieusement l'alternative de rompre avec mademoiselle l'Espinasse ou avec elle, n'hésita point, et se livra tout entier à sa jeune amie. Ils demeuraient loin l'un de l'autre; et quoique dans le mauvais temps il fût pénible pour d'Alembert de retourner le soir de la rue de Belle-Chasse à la rue Michel-le-Comte où logeait sa nourrice, il ne pensait point à quitter celle-ci. Mais chez elle il tomba malade, et assez dangereusement pour inquiéter Bouvart, son médecin. Sa maladie était une de ces fièvres putrides dont le premier remède est un air libre et pur. Or, son logement chez sa vitrière était une petite chambre mal éclairée, mal aérée, avec un lit à tombeau très-étroit. Bouvart nous déclara que l'incommodité de ce logement pouvait lui être très-funeste. Watelet lui en offrit un dans son hôtel voisin du boulevard du Temple; il y fut transporté; mademoiselle l'Espinasse, quoi qu'on en pût penser et dire, s'établit sa garde-malade. Personne n'en pensa et n'en dit que du bien.

D'Alembert revint à la vie, et dès-lors, consacrant ses jours à celle qui en avait pris soin, il désira de loger auprès d'elle. Rien de plus innocent que leur intimité; aussi fut-elle respectée; la malignité même ne l'attaqua jamais; et la considération dont jouissait mademoiselle l'Espinasse, loin d'en souffrir aucune atteinte, n'en fut que plus honorablement et plus hautement établie. Mais cette liaison si pure, et du côté de d'Alembert toujours tendre et inaltérable, ne fut pas pour lui aussi douce, aussi heureuse qu'elle aurait dû l'être.

L'âme ardente et l'imagination romantique de mademoiselle l'Espinasse lui firent concevoir le projet de sortir de l'étroite médiocrité où elle craignait de vieillir. Avec tous les moyens qu'elle avait de séduire et de plaire, même sans être belle, il lui parut possible que, dans le nombre de ses amis, et même des plus distingués, quelqu'un fût assez épris d'elle pour vouloir l'épouser. Cette ambitieuse espérance, plus d'une fois trompée, ne se rebutait point; elle changeait d'objet, toujours plus exaltée et si vive qu'on l'aurait prise pour l'enivrement de l'amour. Par exemple, elle fut

un temps si éperdument éprise de ce qu'elle appelait l'héroïsme et le génie de Guibert, que, dans l'art militaire et le talent d'écrire, elle ne voyait rien de comparable à lui. Celui-là cependant lui échappa comme les autres. Alors ce fut à la conquête du marquis de Mora, jeune Espagnol d'une haute naissance, qu'elle crut pouvoir aspirer; et en effet, soit amour, soit enthousiasme, ce jeune homme avait pris pour elle un sentiment passionné. Nous le vîmes plus d'une fois en adoration devant elle, et l'impression qu'elle avait faite sur cette âme espagnole prenait un caractère si sérieux, que la famille du marquis se hâta de le rappeler. Mademoiselle l'Espinasse, contrariée dans ses désirs, n'était plus la même avec d'Alembert; et non-seulement il en essuyait des froideurs, mais souvent des humeurs chagrines pleines d'aigreur et d'amertume. Il dévorait ses peines et n'en gémissait qu'avec moi. Le malheureux! tels étaient pour elle son dévoùment et son obéissance, qu'en l'absence de M. de Mora, c'était lui qui, dès le matin, allait quérir ses lettres à la poste, et les lui apportait à son réveil. Enfin, le jeune Espagnol étant tombé malade dans sa patrie, et sa famille n'attendant que sa convalescence pour le marier convenablement, mademoiselle l'Espinasse imagina de faire prononcer par un médecin de Paris, que le climat de l'Espagne lui serait mortel; que, si on voulait lui sauver la vie, il fallait qu'on le renvoyât respirer l'air de la France; et cette consultation, dictée par mademoiselle l'Espinasse, ce fut d'Alembert qui l'obtint de Lorry, son ami intime, et l'un des plus célèbres médecins de Paris. L'autorité de Lorry, appuyée par le malade, eut en Espagne tout son effet. On laissa partir le jeune homme; il mourut en chemin, et le chagrin profond qu'en ressentit mademoiselle l'Espinasse, achevant de détruire cette frêle machine que son âme avait ruinée, la précipita dans le tombeau.

D'Alembert fut inconsolable de sa perte. Ce fut alors qu'il vint comme s'ensevelir dans le logement qu'il avait au Louvre. J'ai dit ailleurs comme il y passa le reste de sa vie. Il se plaignait souvent à moi de la funeste solitude où il croyait être tombé. Inutilement je lui rappelais ce qu'il m'avait tant dit lui-même du changement de son amie. « Oui, me répondait-il, elle était changée, mais je ne l'étais pas; elle ne vivait plus pour moi, mais je vivais toujours pour elle. Depuis qu'elle n'est plus, je ne sais plus pourquoi je vis. Ah! que n'ai-je à souffrir encore ces momens d'amertume qu'elle savait si bien adoucir et faire oublier! Souvenez-vous des heureuses soirées que nous passions ensemble. A présent que me reste-t-il? Au lieu d'elle, en rentrant chez moi, je ne vais plus retrouver que son ombre. Ce logement du Louvre est lui-même un tombeau où je n'entre qu'avec effroi. »

Je résume ici en substance les conversations que nous avions ensemble en nous promenant seuls le soir aux Tuileries; et je demande si c'est là le langage d'un homme à qui la nature aurait refusé la sensibilité du cœur.

Bien plus heureux que lui, je vivais au milieu des femmes les plus séduisantes, sans tenir à aucune par les liens de l'esclavage. Ni la jolie et piquante Filleul, ni l'ingénue et belle Séran, ni l'éblouissante Villaumont, ni aucune de celles avec qui je me plaisais le plus, ne troublaient mon repos. Comme je savais bien qu'elles ne pensaient pas à moi, je n'avais ni la simplicité, ni la fatuité de penser à elles. J'aurais pu dire comme Atys, et avec plus de sincérité :

J'aime les roses nouvelles ;
J'aime à les voir s'embellir :
Sans leurs épines cruelles,
J'aimerais à les cueillir.

Ce qui me ravissait en elles, c'étaient les grâces de leur esprit, la mobilité de leur imagination, le tour facile et naturel de leurs idées et de leur langage, et une certaine délicatesse de pensée et de sentiment qui, comme celle de leur physionomie, semble réservée à leur sexe. Leurs entretiens étaient une école pour moi non moins utile qu'agréable ; et, autant qu'il m'était possible, je profitais de leurs leçons. Celui qui ne veut écrire qu'avec précision, énergie et vigueur, peut ne vivre qu'avec des hommes ; mais celui qui veut, dans son style, avoir de la souplesse, de l'aménité, du liant, et ce je ne sais quoi qu'on appelle du charme, fera très-bien, je crois, de vivre avec des femmes. Lorsque je lis que Périclès sacrifiait tous les matins aux grâces, ce que j'entends par là, c'est que tous les jours Périclès déjeunait avec Aspasie.

Cependant, quelque intéressante que fût pour moi, du côté de l'esprit, la société de ces femmes aimables, elle ne me faisait pas négliger d'aller fortifier mon âme, élever, étendre, agrandir ma pensée, et la féconder dans une société d'hommes dont l'esprit pénétrait le mien et de chaleur et de lumière. La maison du baron d'Holbach, et, depuis quelque temps, celle d'Helvétius, étaient le rendez-vous de cette société, composée en partie de la fleur des convives de madame Geoffrin, et en partie de quelques têtes que madame Geoffrin avait trouvées trop hardies et trop hasardeuses pour être admises à ses dîners. Elle estimait le baron d'Holbach, elle aimait Diderot, mais à la sourdine, et sans se commettre pour eux. Il est vrai qu'elle avait admis et comme adopté Helvétius, mais jeune encore, avant qu'il eût fait des folies.

Je n'ai jamais bien su pourquoi d'Alembert se tint éloigné de

la société dont je parle. Lui et Diderot, associés de travaux et de gloire dans l'entreprise de l'*Encyclopédie*, avaient été d'abord cordialement unis; mais ils ne l'étaient plus; ils parlaient l'un de l'autre avec beaucoup d'estime, mais ils ne vivaient point ensemble, et ne se voyaient presque plus. Je n'ai jamais osé leur en demander la raison.

Jean-Jacques Rousseau et Buffon furent d'abord quelque temps de cette société philosophique; mais l'un rompit ouvertement; l'autre, avec plus de ménagement et d'adresse, se retira et se tint à l'écart. Pour ceux-ci, je crois bien savoir quel fut le système de leur conduite.

Buffon, avec le cabinet du roi et son histoire naturelle, se sentait assez fort pour se donner une existence considérable. Il voyait que l'école encyclopédique était en défaveur à la cour et dans l'esprit du roi; il craignit d'être enveloppé dans le commun naufrage; et, pour voguer à pleines voiles, ou du moins pour louvoyer seul prudemment parmi les écueils, il aima mieux avoir à soi sa barque libre et détachée. On ne lui en sut pas mauvais gré; mais sa retraite avait encore une autre cause.

Buffon, environné chez lui de complaisans et de flatteurs, et, accoutumé à une déférence obséquieuse pour ses idées systématiques, était quelquefois désagréablement surpris de trouver parmi nous moins de révérence et de docilité. Je le voyais s'en aller mécontent des contrariétés qu'il avait essuyées. Avec un mérite incontestable, il avait un orgueil et une présomption égale au moins à son mérite. Gâté par l'adulation, et placé par la multitude dans la classe de nos grands hommes, il avait le chagrin de voir que les mathématiciens, les chimistes, les astronomes ne lui accordaient qu'un rang très-inférieur parmi eux; que les naturalistes eux-mêmes étaient peu disposés à le mettre à leur tête, et que, parmi les gens de lettres, il n'obtenait que le mince éloge d'écrivain élégant et de grand coloriste. Quelques uns même lui reprochaient d'avoir fastueusement écrit dans un genre qui ne voulait qu'un style simple et naturel. Je me souviens qu'une de ses amies m'ayant demandé comment je parlerais de lui, s'il m'arrivait d'avoir à faire son éloge funèbre à l'Académie Française, je répondis que je lui donnerais une place distinguée parmi les poëtes du genre descriptif; façon de le louer dont elle ne fut pas contente.

Buffon, mal à son aise avec ses pairs, s'enferma donc chez lui avec des commensaux ignorans et serviles, n'allant plus ni à l'une ni à l'autre Académie, et travaillant à part sa fortune chez les ministres, et sa réputation dans les cours étrangères, d'où, en échange de ses ouvrages, il recevait de beaux présens; mais du

moins son paisible orgueil ne faisait du mal à personne. Il n'en fut pas de même de celui de Rousseau.

Après le succès qu'avaient eu dans de jeunes têtes ses deux ouvrages couronnés à Dijon, Rousseau, prévoyant qu'avec des paradoxes colorés de son style, animés de son éloquence, il lui serait facile d'entraîner après lui une foule d'enthousiastes, conçut l'ambition de faire secte; et, au lieu d'être simple associé à l'école philosophique, il voulut être chef et professeur unique d'une école qui fût à lui; mais en se retirant de notre société, comme Buffon, sans querelle et sans bruit, il n'eût pas rempli son objet. Il avait essayé, pour attirer la foule, de se donner un air de philosophe antique; d'abord en vieille redingotte, puis en habit d'Arménien, il se montrait à l'Opéra, dans les cafés, aux promenades; mais, ni sa petite perruque sale et son bâton de Diogène, ni son bonnet fourré, n'arrêtaient les passans. Il lui fallait un coup d'éclat pour avertir les ennemis des gens de lettres, et singulièrement de ceux qui étaient notés du nom de philosophes, que J. J. Rousseau avait fait divorce avec eux. Cette rupture lui attirerait une foule de partisans; et il avait bien calculé que les prêtres seraient du nombre. Ce fut donc peu pour lui de se séparer de Diderot et de ses amis, il leur dit des injures; et, par un trait de calomnie lancé contre Diderot, il donna le signal de la guerre qu'il leur déclarait en partant.

Cependant leur société, consolée de cette perte, et peu sensible à l'ingratitude dont Rousseau faisait profession, trouvait en elle-même les plaisirs les plus doux que puissent procurer la liberté de la pensée et le commerce des esprits. Nous n'étions plus menés et retenus à la lisière, comme chez madame Geoffrin; mais cette liberté n'était pas la licence, et il est des objets révérés et inviolables qui jamais n'y étaient soumis au débat des opinions. Dieu, la vertu, les saintes lois de la morale naturelle n'y furent jamais mis en doute, du moins en ma présence; c'est ce que je puis attester. La carrière ne laissait pas d'être encore assez vaste; et, à l'essor qu'y prenaient les esprits, je croyais quelquefois entendre les disciples de Pythagore ou de Platon. C'était là que Galiani était quelquefois étonnant par l'originalité de ses idées, et par le tour adroit, singulier, imprévu, dont il en amenait le développement; c'était là que le chimiste Roux nous révélait, en homme de génie, les mystères de la nature; c'était là que le baron d'Holbach, qui avait tout lu et n'avait jamais rien oublié d'intéressant, versait abondamment les richesses de sa mémoire; c'était là surtout qu'avec sa douce et persuasive éloquence, et son visage étincelant du feu de l'inspiration, Diderot répandait sa lumière dans tous les esprits, sa chaleur dans toutes les âmes. Qui n'a connu Diderot

que dans ses écrits, ne l'a point connu. Ses systèmes sur l'art d'écrire altéraient son beau naturel. Lorsqu'en parlant il s'animait, et que, laissant couler de source l'abondance de ses pensées, il oubliait ses théories et se laissait aller à l'impulsion du moment, c'était alors qu'il était ravissant. Dans ses écrits, il ne sut jamais former un tout ensemble : cette première opération, qui ordonne et met tout à sa place, était pour lui trop lente et trop pénible. Il écrivait de verve avant d'avoir rien médité : aussi a-t-il écrit de belles pages, comme il disait lui-même; mais il n'a jamais fait un livre. Or, ce défaut d'ensemble disparaissait dans le cours libre et varié de la conversation.

L'un des beaux momens de Diderot, c'était lorsqu'un auteur le consultait sur son ouvrage. Si le sujet en valait la peine, il fallait le voir s'en saisir, le pénétrer, et, d'un coup d'œil, découvrir de quelles richesses et de quelles beautés il était susceptible. S'il s'apercevait que l'auteur remplît mal son objet, au lieu d'écouter la lecture, il faisait dans sa tête ce que l'auteur avait manqué. Etait-ce une pièce de théâtre? il y jetait des scènes, des incidens nouveaux, des traits de caractère; et, croyant avoir entendu ce qu'il avait rêvé, il nous vantait l'ouvrage qu'on venait de lui lire, et dans lequel, lorsqu'il voyait le jour, nous ne retrouvions presque rien de ce qu'il en avait cité. En général, et, dans toutes les branches des connaissances humaines, tout lui était si familier et si présent, qu'il semblait toujours préparé à ce qu'on avait à lui dire, et ses aperçus les plus soudains étaient comme les résultats d'une étude récente ou d'une longue méditation.

Cet homme, l'un des plus éclairés du siècle, était encore l'un des plus aimables; et, sur ce qui touchait à la bonté morale, lorsqu'il en parlait d'abondance, je ne puis exprimer quel charme avait en lui l'éloquence du sentiment. Toute son âme était dans ses yeux, sur ses lèvres. Jamais physionomie n'a mieux peint la bonté du cœur.

Je ne vous parle point de ceux de nos amis que vous venez de voir sous l'œil de madame Geoffrin, et soumis à sa discipline. Chez le baron d'Holbach et chez Helvétius, ils étaient à leur aise, et d'autant plus aimables; car l'esprit, dans ses mouvemens, ne peut bien déployer et sa force et sa grâce, que lorsqu'il n'a rien qui le gêne; et là il ressemblait au coursier de Virgile :

Qualis ubi, abruptis, fugit præsepia, vinclis,
Tandem liber equus, campoque potitus aperto....
Emicat, arrectisque fremit cervicibus altè,
Luxurians.

Vous devez comprendre combien il était doux pour moi de faire, deux ou trois fois la semaine, d'excellens dîners en aussi

bonne compagnie : nous nous en trouvions tous si bien, que lorsque venaient les beaux jours, nous entremêlions ces dîners de promenades philosophiques en pique-nique dans les environs de Paris, sur les bords de la Seine ; car le régal de ces jours-là était une ample matelote, et nous parcourions tour à tour les endroits renommés pour être les mieux pourvus en beau poisson. C'était le plus souvent Saint-Cloud : nous y descendions le matin en bateau, respirant l'air de la rivière ; et nous en revenions le soir à travers le bois de Boulogne. Vous croyez bien que, dans ces promenades, la conversation languissait rarement.

Une fois m'étant trouvé seul quelques minutes avec Diderot, à propos de la lettre à d'Alembert sur les spectacles, je lui témoignai mon indignation de la note que Rousseau avait mise à la préface de cette lettre ; c'était comme un coup de stilet dont il avait frappé Diderot. Voici le texte de la lettre.

« J'avais un Aristarque sévère et judicieux ; je ne l'ai plus, je » n'en veux plus, et il manque bien plus encore à mon cœur qu'à » mes écrits. »

Voici la note qu'il avait attachée au texte :

Si vous avez tiré l'épée contre votre ami, n'en désespérez pas ; car il y a moyen de revenir vers votre ami. Si vous l'avez attristé par vos paroles, ne craignez rien ; il est possible encore de vous réconcilier avec lui. Mais pour l'outrage, le reproche injurieux, la révélation du secret, et la plaie faite à son cœur en trahison, point de grâce à ses yeux : il s'éloignera sans retour. Ecclésiast. XXII. 26 et 27.

Tout le monde savait que c'était à Diderot que s'adressait cette note infamante, et bien des gens croyaient qu'il l'avait méritée, puisqu'il ne la réfutait pas.

« Jamais, lui dis-je, entre vous et Rousseau mon opinion ne sera en balance : je vous connais, et je crois le connaître ; mais dites-moi par quelle rage et sur quel prétexte il vous a si cruellement outragé. — Retirons-nous, me dit-il, dans cette allée solitaire : là, je vous confierai ce que je ne dépose que dans le sein de mes amis. »

LIVRE HUITIÈME.

Lorsque Diderot se vit seul avec moi, et assez loin de la compagnie pour n'en être pas entendu, il commença son récit en ces mots : « Si vous ne saviez pas une partie de ce que j'ai à vous dire, je garderais avec vous le silence, comme je le garde avec le

public, snr l'origine et le motif de l'injure que m'a faite un homme que j'aimais et que je plains encore; car je le crois bien malheureux! Il est cruel d'être calomnié, de l'être avec noirceur, de l'être sur le ton perfide de l'amitié trahie, et de ne pouvoir se défendre; mais telle est ma position. Vous allez voir que ma réputation n'est pas ici la seule intéressée. Or, dès qu'on ne peut défendre son honneur qu'aux dépens de l'honneur d'autrui, il faut se taire, et je me tais. Rousseau m'outrage sans s'expliquer; mais moi, pour lui répondre, il faut que je m'explique; il faut que je divulgue ce qu'il a passé sous silence; et il a bien prévu que je n'en ferais rien. Il était bien sûr qne je le laisserais jouir de son outrage, plutôt que de mettre le public dans la confidence d'un secret qui n'est pas le mien; et, en cela, Rousseau est un agresseur malhonnête; il frappe un homme désarmé.

» Vous connaissez la passion malheureuse qu'avait prise Rousseau pour madame ***. Il eut un jour la témérité de la lui déclarer d'une manière qui devait la blesser. Peu de temps après, Rousseau vint me trouver à Paris. « Je suis un fou, je suis un homme perdu, me dit-il : voici ce qui m'est arrivé; » et il me conta son aventnre. — Eh bien! lui dis-je, où est le malheur? — Comment! où est le malheur! reprit-il; ne voyez-vous pas qu'elle va écrire à *** que j'ai voulu la séduire, la lui enlever! et doutez-vous qu'il ne m'accuse d'insolence et de perfidie? C'est pour la vie un ennemi mortel que je me suis fait. — Point du tout, lui dis-je froidement; *** est un homme juste; il vous connaît; il sait bien que vous n'êtes ni un Cyrus, ni un Scipion. Après tout, de quoi s'agit-il? D'un moment de délire, d'égarement. Il faut vous-même, sans différer, lui écrire, lui tout avouer; et, en vous donnant pour excuse une ivresse qu'il doit connaître, le prier de vous pardonner ce moment de trouble et d'erreur. Je vous promets qu'il ne s'en souviendra que pour vous aimer davantage.

» Rousseau, transporté, m'embrassa. — Vous me rendez la vie, me dit-il, et le conseil que vous me donnez me réconcilie avec moi-même : dès ce soir je m'en vais écrire. — Depuis, je le vis plns tranquille, et je ne doutai pas qu'il n'eût fait ce dont nous étions convenus.

» Mais, quelque temps après, *** arriva; et, m'étant venu voir, il me parut, sans s'expliquer, si profondément indigné contre Rousseau, que ma première idée fut que Ronsseau ne lui avait point écrit. — N'avez-vous pas reçu de lui une lettre? lui demandai-je. — Oui, me dit-il, une lettre qui mériterait le plus sévère châtiment.

» Ah! monsieur, lui dis-je, est-ce à vous de concevoir tant de colère d'un moment de folie dont il vous fait l'aveu, dont il vous

demande pardon? Si cette lettre vous offense, c'est moi qu'il en faut accuser; car c'est moi qui lui ai conseillé de vous l'écrire. — Et savez-vous, me dit-il, ce qu'elle contient cette lettre? — Je sais qu'elle contient nn aveu, des excuses, et un pardon qu'il vous demande. — Rien moins que tout cela. C'est un tissu de fourberie et d'insolence, c'est un chef-d'œuvre d'artifice ponr rejeter sur madame *** le tort dont il veut se laver. — Vous m'étonnez, lui dis-je, et ce n'était point là ce qu'il m'avait promis. — Alors, pour l'apaiser, je lui racontai simplement la douleur et le repentir où j'avais vu Rousseau d'avoir pu l'offenser, et la résolution où il avait été de lui en demander grâce; par là, je l'amenai sans peine au point de le voir en pitié.

» C'est à cet éclaircissement que Rousseau a donné le nom de perfidie. Dès qu'il apprit que j'avais fait pour lui un aveu qu'il n'avait pas fait, il jeta feu et flamme, m'accusant de l'avoir trahi. Je l'appris; j'allai le trouver. — Que venez-vous faire ici? me demanda-t-il. — Je viens, savoir, lui dis-je, si vous êtes fou ou méchant. — Ni l'un ni l'antre, me dit-il; mais j'ai le cœur blessé, ulcéré contre vous. Je ne venx plus vous voir. — Qu'ai-je donc fait? lui demandai-je. — Vous avez fouillé, me dit-il, dans les replis de mon âme, vous en avez arraché mon secret, vous l'avez trahi. Vous m'avez livré au mépris, à la haine d'un homme qui ne me pardonnera jamais. — Je laissai son feu s'exhaler, et quand il se fut épuisé en reproches : Nous sommes seuls, lui dis-je, et, entre nous, votre éloquence est inutile. Nos juges sont, ici, la raison, la vérité, votre conscience et la mienne. Voulez-vous les interroger? Sans me répondre, il se jeta dans son fauteuil, les deux mains sur les yeux, et je pris la parole.

» Le jour, lui dis-je, où nous convînmes que vous seriez sincère dans votre lettre à ***, vous étiez, disiez-vous, réconcilié avec vous-même; qui vous fit donc changer de résolution? Vous ne répondez point; je vais me répondre pour vous. Quand il vous fallut prendre la plume, et faire l'humble aveu d'une malheureuse folie, aveu qui cependant vous aurait honoré, votre diable d'orgueil se souleva (oui, votre orgueil : vous m'avez accusé de perfidie, et je l'ai souffert; souffrez, à votre tour, que je vous accuse d'orgueil, car, sans cela, votre conduite ne serait que de la bassesse). L'orgueil donc vint vous faire entendre qu'il était indigne de votre caractère de vous humilier devant un homme, et de demander grâce à un rival heurenx; que ce n'était pas vous qu'il fallait accuser, mais celle dont la séduction, la coquetterie attrayante, les flatteuses douceurs vous avaient engagé. Et vous, avec votre art, colorant cette belle excuse, vous ne vous êtes pas aperçu qu'en attribuant le manége d'une coquette à une femme

délicate et sensible, aux yeux d'un homme qui l'estime et qui l'aime, vous blessiez deux cœurs à la fois. — Eh bien! s'écria-t-il, que j'aie été injuste, imprudent, insensé, qu'en inférez-vous qui vous justifie à mes yeux d'avoir trahi ma confiance et d'avoir révélé le secret de mon cœur? — J'en infere, lui dis-je, que c'est vous qui m'avez trompé; que c'est vous qui m'avez induit à vous défendre comme j'ai fait. Que ne me disiez-vous que vous aviez changé d'avis? je n'aurais point parlé de votre repentir; je n'aurais pas cru répéter les propres termes de votre lettre. Vous vous êtes caché de moi pour faire ce que vous saviez bien que je n'aurais point approuvé; et, lorsque ce coup de votre tête a l'effet qu'il devait avoir, vous m'en faites un crime à moi! Allez, puisque dans l'amitié la plus sincère et la plus tendre vous cherchez des sujets de haine, votre cœur ne sait que haïr.

« Courage! barbare, me dit-il; achevez d'accabler un homme faible et misérable. Il ne me restait au monde, pour consolation, que ma propre estime, et vous venez me l'arracher. — Alors Rousseau fut plus éloquent et plus touchant dans sa douleur qu'il ne l'a été de sa vie. Pénétré de l'état où je le voyais, mes yeux se remplirent de larmes; en me voyant pleurer, lui-même il s'attendrit, et il me reçut dans ses bras.

» Nous voilà donc réconciliés; lui, continuant de lire sa *Nouvelle Héloïse* qu'il avait achevée, et moi allant à pied, deux ou trois fois la semaine, de Paris à son Ermitage, pour en entendre la lecture, et répondre en ami à la confiance de mon ami. C'était dans les bois de Montmorency qu'était le rendez-vous; j'y arrivais baigné de sueur, et il ne laissait pas de se plaindre lorsque je m'étais fait attendre. Ce fut dans ce temps-là que parut la lettre sur les spectacles, avec ce beau passage de Salomon par lequel il m'accuse de l'avoir outragé et de l'avoir trahi. »

« Quoi! m'écriai-je, en pleine paix! après votre réconciliation! cela n'est point croyable. — Non, cela ne l'est point, et cela n'en est pas moins vrai. Rousseau voulait rompre avec moi et avec mes amis; il en avait manqué l'occasion la plus favorable. Quoi de plus commode en effet que de m'attribuer des torts dont je ne pouvais me laver? Fâché d'avoir perdu cet avantage, il le reprit, en se persuadant que, de ma part, notre réconciliation n'avait été qu'une scène jouée, où je lui en avais imposé. »

« Quel homme! m'écriai-je encore; et il croit être bon! » Diderot me répondit : « Il serait bon, car il est né sensible, et, dans l'éloignement, il aime assez les hommes. Il ne hait que ceux qui l'approchent, parce que son orgueil lui fait croire qu'ils sont tous envieux de lui; qu'ils ne lui font du bien que pour l'humilier; qu'ils ne le flattent que pour lui nuire, et que ceux même

qui font semblant de l'aimer sont de ce complot. C'est là sa maladie. Intéressant par son infortune, par ses talens, par un fonds de bonté, de droiture qu'il a dans l'âme, il aurait des amis, s'il croyait aux amis. Il n'en aura jamais, ou ils l'aimeront seuls; car il s'en méfiera toujours. »

Cette méfiance funeste, cette facilité si légère et si prompte non-seulement à soupçonner, mais à croire de ses amis tout ce qu'il y avait de plus noir, de plus lâche, de plus infâme; à leur attribuer des bassesses, des perfidies, sans autre preuve que les rêves d'une imagination ardente et sombre, dont les vapeurs troublaient sa malheureuse tête, et dont la maligne influence aigrissait et empoisonnait ses plus douces affections; ce délire enfin d'un esprit ombrageux, timide, effarouché par le malheur, fut bien réellement la maladie de Rousseau et le tourment de sa pensée.

On en voyait tous les jours des exemples dans la manière injurieuse dont il rompait avec les gens qui lui étaient les plus dévoués, les accusant tantôt de lui tendre des piéges, tantôt de ne venir chez lui que pour l'épier, le trahir et le vendre à ses ennemis. J'en sais des détails incroyables; mais le plus étonnant de tous fut la monstrueuse ingratitude dont il paya l'amitié tendre, officieuse, active de ce vertueux David Hume, et la malignité profonde avec laquelle, en le calomniant, il joignit l'insulte à l'outrage. Vous trouverez, dans le recueil même des œuvres de Rousseau, ce monument de sa honte. Vous y verrez avec quel artifice il a ourdi sa calomnie; vous y verrez de quelles fausses lueurs il a cru tirer, contre son ami le plus vrai, contre le plus honnête et le meilleur des hommes, une conviction de mauvaise foi, de duplicité, de noirceur; vous ne lirez pas sans indignation, dans le récit qu'il fait de sa conduite envers son bienfaiteur, cette tournure de raillerie qui est le sublime de l'insolence :

Premier soufflet sur la joue de mon patron.
Second soufflet sur la joue de mon patron.
Troisième soufflet sur la joue de mon patron.

Je crois l'opinion universelle bien décidée sur le compte de ces deux hommes; mais si, à l'idée qu'on a du caractère de David Hume, il manquait encore quelque preuve, voici des faits dont j'ai été témoin.

Lorsqu'à la recommandation de mylord Maréchal et de la comtesse de Boufflers, Hume offrit à Rousseau de lui procurer en Angleterre une retraite libre et tranquille, et que Rousseau ayant accepté cette offre généreuse, ils furent sur le point de partir; Hume, qui voyait le baron d'Holbach, lui apprit qu'il emmenait Rousseau dans sa patrie. « Monsieur, lui dit le baron, vous allez

réchauffer une vipère dans votre sein ; je vous en avertis, vous en sentirez la morsure. »

Le baron avait lui-même accueilli et choyé Rousseau ; sa maison était le rendez-vous de ce qu'on appelait alors les philosophes ; et, dans la pleine sécurité qu'inspire à des âmes honnêtes la sainteté inviolable de l'asile qui les rassemble, d'Holbach et ses amis avaient admis Rousseau dans leur commerce le plus intime. Or, on peut voir dans son *Émile* comment il les avait notés. Certes, quand l'étiquette d'athéisme qu'il avait attachée à leur société, n'aurait été qu'une révélation, elle aurait été odieuse. Mais, à l'égard du plus grand nombre, c'était une délation calomnieuse, et il le savait bien ; il savait bien que le théisme de son vicaire avait ses prosélytes et ses zélateurs parmi eux. Le baron avait donc appris à ses dépens à le connaître ; mais le bon David Hume croyait voir plus de passion que de vérité dans l'avis qne le baron lui donnait. Il ne laissa donc pas d'emmener Rousseau avec lui, et de lui rendre dans sa patrie tous les bons offices de l'amitié. Il croyait, et il devait croire avoir rendu heureux le plus sensible et le meilleur des hommes ; il s'en félicitait dans toutes les lettres qu'il écrivait au baron d'Holbach, et il ne cessait de combattre la mauvaise opinion que le baron avait de Rousseau. Il lui faisait l'éloge de la bonté, de la candeur, de l'ingénuité de son ami. « Il m'est pénible, lui disait-il, de penser que vous soyez injuste à son égard. Croyez-moi, Rousseau n'est rien moins qu'un méchant homme. Plus je le vois, et plus je l'estime et je l'aime. » Tous les courriers, les lettres de Hume à d'Holbach répétaient les mêmes louanges, et celui-ci, en nous les lisant, disait toujours : *Il ne le connaît pas encore* ; *patience*, *il le connaîtra*. En effet, peu de temps après, il reçoit une lettre dans laquelle Hume débute ainsi : *Vous aviez bien raison, monsieur le baron ! Rousseau est un monstre !* Ah ! nous dit le baron froidement et sans s'étonner : *Il le connaît enfin*.

Comment un changement si brusque et si soudain était-il arrivé dans l'opinion de l'un, et dans la conduite de l'autre ? Vous le verrez dans l'exposé des faits publiés par les deux parties. Ici, ce que j'ai dû consigner, attester, c'est que, dans le temps même que Rousseau accusait Hume de le tromper, de le trahir, de le déshonorer à Londres, ce même Hume, plein de candeur, de zèle et d'amitié pour lui, s'efforçait de détruire à Paris les impressions funestes qu'il y avait laissées, et de le rétablir dans l'estime et la bienveillance de ceux qui avaient pour lui le plus d'aversion et de mépris.

Quel ravage un excès d'orgueil n'avait-il pas fait dans une âme naturellement douce et tendre ! avec tant de lumières et de talens,

que de faiblesse, de petitesse et de misère dans cette vanité inquiète, ombrageuse, irascible et vindicative, qu'irritait la seule pensée que l'on eût voulu la blesser; qui le supposait même sans aucune apparence, et ne le pardonnait jamais! Grande leçon pour les esprits enclins à ce vice de l'amour-propre! sans cela personne n'eût été plus chéri, plus considéré que Rousseau; ce fut le poison de sa vie: il lui rendit les bienfaits odieux, les bienfaiteurs insupportables, la reconnaissance importune; il lui fit outrager, rebuter l'amitié; il l'a fait vivre malheureux, et mourir presque abandonné. Passons à des objets plus doux et qui me touchent de plus près.

Ni la vie agréable que je menais à Paris, ni celle plus agréable encore que je menais à la campagne, ne dérobaient à mon cher Odde et à ma sœur la délicieuse quinzaine, qui, tous les ans, leur était réservée, et que j'allais passer avec eux à Saumur. C'était là véritablement que toute la sensibilité de mon âme était employée à jouir. Entre ces deux époux qui s'aimaient l'un l'autre plus qu'ils n'aimaient la lumière et la vie, je me voyais chéri et révéré moi-même comme la source de leur bonheur. Je ne me rassasiais point de l'inexprimable douceur de considérer mon ouvrage dans ce bonheur de deux âmes pures, dont tous les vœux appelaient sur moi les bénédictions du ciel. Leur tendresse me pénétrait, leur piété me ravissait l'âme. Leurs mœurs étaient, pour ainsi dire, le naturel de la vertu dans toute sa simplicité. A cette jouissance continuelle et de tous les momens se joignait celle de les voir chéris, honorés dans leur ville: madame Odde y était citée pour le modèle des femmes; le nom de M. Odde était comme un synonyme de justice et de vérité. La commission de la cour des aides établie à Saumur, et la compagnie des fermiers généraux avaient-elles ensemble quelque contestation, Odde était leur arbitre et leur conciliateur. J'étais témoin de cette confiance acquise à un autre moi-même. J'étais témoin de l'amour du peuple pour un homme exerçant un emploi de rigueur, sans que jamais une seule plainte se fît entendre contre lui, tant son humanité savait tout adoucir. Moi-même je participais au respect qu'on avait pour eux. On ne savait quelle fête me faire; et tous les jours que nous passions ensemble étaient des jours de réjouissance. Vous ne seriez pas nés, mes enfans, si ma bonne sœur eût vécu: c'eût été auprès d'elle que je serais allé vieillir; mais elle portait dans son sein le germe de la maladie funeste à toute ma famille; et bientôt cet espoir dont je m'étais flatté me fut cruellement ravi.

Dans l'un de ces heureux voyages que je faisais à Saumnr, je profitai du voisinage de la terre des Ormes, pour y aller voir le

comte d'Argenson, l'ancien ministre de la guerre, que le roi y avait exilé. Je n'avais pas oublié les bontés qu'il m'avait témoignées dans le temps de sa gloire. Jeune encore lorsque j'avais fait un petit poëme sur l'établissement de l'École-Militaire, dont il avait le principal honneur, il s'était plu à faire valoir ce témoignage de mon zèle. Chez lui, à table, il m'avait présenté à la noblesse militaire comme un jeune homme qui avait des droits à sa reconnaissance et à sa protection. Il me reçut dans son exil avec une extrême sensibilité. O mes enfans! quelle maladie incurable que celle de l'ambition! quelle tristesse que celle de la vie d'un ministre disgracié! Déjà usé par le travail, le chagrin achevait de ruiner sa santé. Son corps était rongé de goutte, son âme l'était bien plus cruellement de souvenirs et de regrets; et à travers l'aimable accueil qu'il voulut bien me faire, je ne laissai pas de voir en lui une victime de tous les genres de douleur.

En me promenant avec lui dans ses jardins, j'aperçus de loin une statue de marbre; je lui demandai ce que c'était. « C'est, me dit-il, ce que je n'ai plus le courage de regarder; » et en nous détournant : « Ah, Marmontel! si vous saviez avec quel zèle je l'ai servi! si vous saviez combien de fois il m'avait assuré que nous passerions notre vie ensemble, et que je n'avais pas au monde un meilleur ami que lui. Voilà les promesses des rois! voilà leur amitié! » et, en disant ces mots, ses yeux se remplirent de larmes.

Le soir, pendant que l'on soupait, nous restions seuls dans le salon. Ce salon était tapissé de tableaux qui représentaient les batailles où le roi s'était trouvé en personne avec lui. Il me montrait l'endroit où ils étaient placés durant l'action; il me répétait ce que le roi lui avait dit; il n'en avait pas oublié une parole. « Ici, me dit-il en parlant de l'une de ces batailles, je fus deux heures à croire que mon fils était mort. Le roi eut la bonté de paraître sensible à ma douleur. Combien il est changé! Rien de moi ne le touche plus. » Ces idées le poursuivaient; et, pour peu qu'il fût livré à lui-même, il tombait comme abîmé dans sa douleur. Alors sa belle-fille, madame de Voyer, allait bien vite s'asseoir auprès de lui, le pressait dans ses bras, le caressait; et lui, comme un enfant, laissant tomber sa tête sur le sein ou sur les genoux de sa consolatrice, les baignait de ses larmes, et ne s'en cachait point.

Le malheureux qui ne vivait que de poisson à l'eau, à cause de sa goutte, était encore privé par là du seul plaisir des sens auquel il eût été sensible; car il était gourmand. Mais le régime le plus austère ne procurait pas même du soulagement à ses maux. En le quittant, je ne pus m'empêcher de lui paraître vivement touché de ses peines. « Vous y ajoutez, me dit-il, le regret de ne vous avoir

fait aucun bien, lorsque cela m'eût été si facile. » Peu de temps après, il obtint la permission d'être transporté à Paris. Je l'y vis arriver mourant, et j'y reçus ses derniers adieux.

Je vous dirai quelque jour, mes enfans, des détails assez curieux sur la cause de sa disgrâce et de celle de son antagoniste, M. de Machault, arrivée le même jour. Un motif de délicatesse m'empêche d'insérer ces particularités dans des Mémoires qu'un accident peut faire échapper de vos mains. Mais, à la place de cette anecdote sérieuse, en voici une assez comique; car il faut bien par fois égayer un peu mes récits.

Mon ami Vaudesir avait près d'Angers une terre dont son malheureux fils Sainte-James a porté le nom. Comme il savait que tous les ans j'allais voir ma sœur à Saumur (route d'Angers), il m'offrit une fois de m'y mener, dans sa chaise de poste, à condition que, sur le temps de mon voyage il y aurait trois jours pour Sainte-James où il se rendait. Je pris volontiers cet engagement, et je vis à Sainte-James la fleur des beaux esprits de l'Académie angevine; entre autres un abbé qui ressemblait beaucoup à l'abbé Beau-Génie du *Mercure Galant*. Il venait de se signaler par un trait de sottise si singulier, si rare, que je ne pouvais pas le croire. « Le croiriez-vous, me dit Vaudesir, s'il vous le répète lui-même? Aidez-moi seulement à l'y engager : vous allez voir. » Vers la fin du dîner, je mis l'abbé en scène, en lui parlant de son Académie, et Vaudesir, prenant la parole, en fit un éloge pompeux. « C'est, me dit-il, après l'Académie Française, le corps littéraire le plus illustre et le mieux composé. Tout récemment M. de Contades le fils vient d'y être reçu. C'est M. l'abbé qui a parlé au nom de l'Académie, et avec le plus grand succès. — A l'éloge du fils, repris-je, M. l'abbé n'a pas manqué d'ajouter l'éloge du père? — Non, assurément, dit l'abbé, je n'ai eu garde d'y manquer, et j'ai payé à M. le maréchal un juste tribut de louanges. — Le champ, lui dis-je, était riche, et vaste. Cependant il y avait un pas difficile à passer. — Oui, me dit-il en souriant, l'affaire de Minden; vraiment, c'était l'endroit critique; mais je m'en suis tiré assez heureusement. D'abord, j'ai parlé des actions qui avaient mérité à M. le maréchal de Contades le commandement des armées; j'ai rappelé tout ce qu'il avait fait de plus glorieux jusque-là; et, lorsque je suis arrivé à la bataille de Minden, je n'ai dit que deux mots : *Contades paraît, Contades est vaincu;* et puis j'ai parlé d'autre chose. » Comme le rire m'étouffait, j'y voulus faire diversion. « Ces mots, lui dis-je, rappellent ceux de César, après la défaite du fils de Mithridate : *Je suis venu, j'ai vu, et j'ai vaincu.* — Il est vrai, dit l'abbé; l'on a même trouvé ma phrase un peu plus laconique. » L'air d'emphase et de gravité dont il avait

prononcé sa sottise était si plaisant, que Vaudesir et moi, pour n'en pas éclater de rire, nous n'osions nous regarder l'un l'autre, encore eûmes-nous de la peine à garder notre sérieux.

Ces voyages et ces absences déplaisaient à madame Geoffrin. De toute la belle saison je n'assistais à l'Académie. On lui en faisait des plaintes; elle s'imaginait que je me donnais un tort grave en cédant mes jetons aux académiciens assidus (ce qui, à l'égard des d'Olivet, était assurément une crainte mal fondée), et j'essuyais souvent de vives réprimandes sur ce qu'elle appelait l'inconséquence de ma conduite. « Quoi de plus ridicule, en effet, disait-elle, que d'avoir désiré d'être de l'Académie, et de ne pas y assister après y avoir été reçu? » J'avais pour excuse l'exemple du plus grand nombre, encore moins assidu que moi; mais elle prétendait, avec raison, que j'étais de ceux dont les fonctions académiques exigeaient l'assiduité. Elle avait bien aussi son petit intérêt personnel dans ses remontrances; car elle passait les étés à Paris; et, dans ce temps-là, elle ne voulait point que sa société littéraire fût dispersée. J'écoutais ses avis avec une modestie respectueuse; et, le lendemain, je m'échappais comme si elle ne m'avait rien dit. Il était assez naturel que ses bontés pour moi en fussent refroidies; mais un dîner, où j'étais aimable, me réconciliait avec elle; et, dans les occasions sérieuses, elle se reprenait d'affection pour moi. Je l'éprouvai dans deux maladies dont je fus attaqué chez elle. L'une, avait été cette même fièvre qui m'a repris cinq fois en ma vie, et qui finira par m'enlever : elle me vint dans le temps qu'on imprimait ma *Poétique*. J'y voulais encore ajouter quelques articles; et ce travail, dont j'avais la tête remplie, rendait, dans les redoublemens de ma fièvre, le délire plus fatigant. Mes amis n'étaient pas tranquilles sur mon état, madame Geoffrin en était inquiète. Le petit médecin de ses laquais, Geviglan, m'en tira très-bien.

Mon autre maladie fut un rhume d'une qualité singulière : c'était une humeur visqueuse qui obstruait l'organe de la respiration, et qu'avec tout l'effort d'une toux violente, je ne pouvais expectorer. Vous concevez qu'après avoir vu périr toute ma famille du mal de poitrine, j'avais quelque raison de croire que c'était mon tour. Je le crus en effet; et, privé du sommeil, maigrissant à vue d'œil, enfin, me sentant dépérir, et ne doutant pas que le dernier période de la maladie ne s'annonçât bientôt par le symptôme accoutumé, je pris ma résolution, et ne songeai plus qu'à trouver quelque sujet d'ouvrage qui préoccupât ma pensée, et qui, après avoir rempli mes derniers momens, pût laisser de moi traces d'homme.

On m'avait fait présent d'une estampe de Bélisaire, d'après le

tableau de van Dyck; elle attirait souvent mes regards, et je m'étonnais que les poëtes n'eussent rien tiré d'un sujet si moral, si intéressant. Il me prit envie de le traiter moi-même en prose; et, dès que cette idée se fut emparée de ma tête, mon mal fut suspendu comme par un charme soudain. O pouvoir merveilleux de l'imagination! Le plaisir d'inventer ma fable, le soin de l'arranger, de la développer, l'impression d'intérêt que faisait sur moi-même le premier aperçu des situations et des scènes que je préméditais, tout cela me saisit et me détacha de moi-même, au point de me rendre croyable tout ce que l'on raconte des ravissemens extatiques. Ma poitrine était oppressée; je respirais péniblement; j'avais des quintes d'une toux convulsive; je m'en apercevais à peine. On venait me voir, on me parlait de mon mal; je répondais en homme occupé d'autre chose : c'était à Bélisaire que je pensais. L'insomnie qui, jusqu'alors, avait été si pénible pour moi, n'avait plus cet ennui, ce tourment de l'inquiétude. Mes nuits, comme mes jours, se passaient à rêver aux aventures de mon héros. Je ne m'en épuisais pas moins; et ce travail continuel aurait achevé de m'éteindre, si l'on n'eût pas trouvé quelque remède à mon mal. Ce fut Gatti, médecin de Florence, célèbre promoteur de l'inoculation, habile dans son art, et, de plus, homme très-aimable; ce fut lui qui, m'étant venu voir, me sauva. « Il s'agit, me dit-il, de diviser cette humeur épaisse et glutineuse qui vous empâte le poumon; et le remède en est agréable; il faut vous mettre à la boisson de l'oximel. » Je ne fis donc que délayer au feu d'excellent miel dans d'excellent vinaigre; et, du sirop formé de ce mélange, l'usage salutaire me guérit en très-peu de temps. Il y avait alors plus de trois mois que je croyais périr; mais, dans ces trois mois, j'avais avancé mon ouvrage. Les chapitres qui demandaient des études étaient les seuls qui me restaient à composer. Tout le travail de l'imagination était fini; c'était le plus intéressant.

Si cet ouvrage est d'un caractère plus grave que mes autres écrits, c'est qu'en le composant, je croyais proférer mes dernières paroles, *novissima verba*, comme disaient les anciens. Le premier essai que je fis de cette lecture, ce fut sur l'âme de Diderot; le second, sur l'âme du prince héréditaire de Brunswick, aujourd'hui régnant. Diderot fut très-content de la partie morale; il trouva la partie politique trop rétrécie, et il m'engagea à l'étendre. Le prince de Brunswick, qui voyageait en France, après avoir fait, contre nous, la guerre avec une loyauté chevaleresque et une valeur héroïque, jouissait, à Paris, de cette haute estime que lui méritaient ses vertus; hommage plus flatteur que ces respects d'usage que l'on marque aux personnes de sa naissance et

de son rang. Il désira d'assister à une séance particulière de l'Académie Française, honneur jusque-là réservé aux têtes couronnées. Dans cette séance, je lus un ample extrait de *Bélisaire*, et j'eus le plaisir de voir le visage du jeune héros s'enflammer aux images que je lui présentais, et ses yeux se remplir de larmes.

Il se plaisait singulièrement au commerce des gens de lettres, et vous verrez bientôt le cas qu'il en faisait. Helvétius lui donna à dîner avec nous, et il convint que, de sa vie, il n'avait fait un dîner pareil. Je n'étais pas fait pour y être remarqué; je le fus cependant. Helvétius ayant dit au prince qu'il lui trouvait de la ressemblance avec le prétendant, et le prince lui ayant répondu qu'en effet bien des personnes avaient déjà fait cette remarque, je dis à demi-voix: « Avec quelques traits de plus de cette ressemblance, le prince Edouard aurait été roi d'Angleterre. » Ce mot fut entendu, le prince y fut sensible, et je l'en vis rougir de modestie et de pudeur.

Autant la lecture de *Bélisaire* avait réussi à l'Académie, autant j'étais certain qu'il réussirait mal en Sorbonne. Mais ce n'était point là ce qui m'inquiétait; et, pourvu que la cour et le parlement ne se mêlassent point de la querelle, je voulais bien me voir aux prises avec la Faculté de théologie. Je pris donc mes précautions pour n'avoir qu'elle à redouter.

L'abbé Terray n'était pas encore dans le ministère; mais, au parlement, dont il était membre, il avait le plus grand crédit. J'allai avec madame Gaulard, son amie, passer quelque temps à sa terre de la Motte, et, là, je lui lus *Bélisaire*. Quoique naturellement peu sensible, il le fut à cette lecture. Après l'avoir intéressé, je lui confiai que j'appréhendais quelque hostilité de la part de la Sorbonne, et je lui demandai s'il croyait que le parlement condamnât mon livre, dans le cas qu'il fût censuré. Il m'assura que le parlement ne se mêlerait point de cette affaire, et me promit d'être mon défenseur, si quelqu'un m'y attaquait.

Ce n'était pas tout. Il me fallait un privilége, et il me fallait l'assurance qu'il ne serait point révoqué. Je n'avais aucun crédit personnel auprès du vieux Maupeon, alors garde des sceaux; mais la femme de mon libraire, madame Merlin, en était connue et protégée. Je le fis pressentir par elle, et il nous promit toute faveur.

Il me restait à prendre mes sûretés du côté de la cour; et, ici, l'endroit périlleux de mon livre n'était pas la théologie. Je redoutais les allusions, les applications malignes, et l'accusation d'avoir pensé à un autre que Justinien dans la peinture d'un roi faible et trompé. Il n'y avait, malheureusement, que, trop d'analogie d'un règne à l'autre; le roi de Prusse le sentit si bien, que, lorsqu'il eut reçu mon livre, il m'écrivit, de sa main, au bas d'une lettre de

son secrétaire *Lecat :* « Je viens de lire le début de votre *Bélisaire;* vous êtes bien hardi ! » D'autres pouvaient le dire ; et, si les ennemis que j'avais encore m'attaquaient de ce côté-là, j'étais perdu.

Cependant, il n'y avait pas moyen de prendre, à cet égard, des précautions directes. La moindre inquiétude que j'aurais témoignée anrait donné l'éveil, et m'aurait dénoncé. Personne n'aurait pris sur soi ni de me rassnrer, ni de me promettre assistance; et le premier conseil que l'on m'aurait donné, aurait été de jeter an feu mon ouvrage, ou d'en effacer tout ce qui pouvait être susceptible d'allusion ; et que n'aurait-il pas fallu en effacer ?

Je pris la contenance toute contraire à celle de l'inquiétude. J'écrivis au ministre de la maison dn roi, le comte de Saint-Florentin, que j'étais sur le point de mettre an jour un onvrage dont le sujet me semblait digne d'intéresser le cœur du roi ; que je souhaitais vivement que S. M. me permît de le lui dédier, et qu'en lui donnant à examiner (à lui, ministre), j'irais le supplier de solliciter pour moi cette faveur. Pour cela, je lui demandais un moment d'audience, et il me l'accorda.

En lui confiant mon manuscrit, je lni avouai, en confidence, qu'il y avait un chapitre dont les théologiens fanatiques pourraient bien n'être pas contens. « Il est donc bien intéressant pour moi, lui dis-je, que le secret n'en soit pas éventé ; et je vous supplie, monsieur le comte, de ne pas laisser sortir mon manuscrit de votre cabinet. » Comme il avait de l'amitié pour moi, il me le promit, et il me tint parole ; mais, quelques jours après, en me rendant mon ouvrage qu'il avait lu, ou qu'il avait fait lire, il me dit que la religion de *Bélisaire* ne serait pas du goût des théologiens ; que, vraisemblablement, mon livre serait censuré, et que, pour cela seul, il n'osait proposer au roi d'en accepter la dédicace. Sur quoi je le priai de vouloir bien me garder le silence, et je me retirai content.

Que voulais-je, en effet ? Avoir à la cour un témoin de l'intention où j'avais été de dédier mon ouvrage au roi, et, par conséquent, une preuve que rien n'avait été plus éloigné de ma pensée que de faire la satire de son règne ; ce qui était la vérité même. Avec ce moyen de défense, je fus tranquille encore de ce côté. Mais, il me fallait passer sous les yeux d'un censeur; et, au lieu d'un, l'on m'en donna denx, le censeur littéraire n'ayant osé prendre sur lui d'approuver ce qui touchait à la théologie.

Voilà donc *Bélisaire* soumis à l'examen d'un docteur de Sorbonne : il s'appelait Chevrier. Huit jours après que je lui eus livré mon ouvrage, j'allai le voir. En me le rendant, il m'en fit de grands éloges; mais, lorsque je jetai les yeux sur le dernier feuillet, je n'y vis point son approbation. « Ayez donc la bonté, lui

dis-je, d'écrire là deux mots. » Sa réponse fut un sourire. « Quoi! monsieur, insistai-je, ne l'approuvez-vous pas? — Non, monsieur, Dieu m'en garde, me répondit-il doucement. — Et puis-je, au moins, savoir ce que vous y trouvez de répréhensible? — Peu de chose en détail, mais beaucoup dans le tout ensemble; et, l'auteur sait trop bien dans quel esprit il a écrit son livre, pour exiger de moi d'y mettre mon approbation. » Je voulus le presser de s'expliquer. « Non, monsieur, me dit-il, vous m'entendez très-bien; je vous entends de même; ne perdons pas le temps à nous en dire davantage, et cherchez un autre censeur. » Heureusement, j'en trouvai un moins difficile, et *Bélisaire* fut imprimé.

Aussitôt qu'il parut, la Sorbonne fut en rumeur; et il fut résolu, par les sages docteurs, que l'on en ferait la censure. Pour bien des gens, cette censure était encore une chose effrayante; et, de ce nombre, étaient plusieurs de mes amis. L'alarme se mit parmi eux. Ceux-là me conseillaient d'apaiser, s'il était possible, la furie de ces docteurs; d'autres amis, plus fermes, plus jaloux de mon honneur philosophique, m'exhortaient à ne pas mollir. Je rassurai les uns et les autres, ne dis mon secret à aucun, et commençai par bien écouter le public.

Mon livre était enlevé; la première édition en était épuisée; je pressai la seconde, je hâtai la troisième. Il y en avait neuf mille exemplaires de répandus avant que la Sorbonne en eût extrait ce qu'elle y devait censurer; et, grâce au bruit qu'elle faisait sur le quinzième chapitre, on ne parlait que de celui-là; c'était pour moi comme la queue du chien d'Alcibiade. Je me réjouissais de voir comme les docteurs me servaient, en donnant le change aux esprits. Mon rôle à moi était de ne paraître ni faible, ni mutin, et de gagner du temps pour laisser se multiplier et se répandre dans l'Europe les éditions de mon livre. Je me tenais donc en défense, sans avoir l'air de craindre la Sorbonne, sans avoir l'air de la braver, lorsqu'un abbé, qui depuis a eu lui-même de puissans ennemis à combattre, l'abbé Georgel, vint m'inviter à prendre pour médiateur l'archevêque, en m'assurant que, si je l'allais voir, j'en serais bien reçu, et qu'il le savait disposé à me négocier avec la Faculté un accommodement pacifique. Rien ne convenait mieux à mon plan que les voies de conciliation. J'allai voir le prélat. Il me reçut d'un air paternel, en m'appelant toujours, *mon cher M. Marmontel.* Je fus touché de la bonté que semblaient exprimer des paroles si douces. J'ai su depuis que c'était le protocole de monseigneur en parlant aux petites gens.

Je l'assurai de ma bonne foi, de mon respect pour la religion, du désir que j'avais de ne laisser aucun nuage sur ma doctrine et celle de mon livre, et je ne lui demandai pour grâce que d'être

admis à m'expliquer devant lui avec ses docteurs sur tous les points qui, dans ce livre, leur paraissent répréhensibles. Ce personnage de médiateur, de conciliateur, parut lui plaire. Il me promit d'agir, et, de mon côté, il me dit d'aller voir le syndic de la Faculté, le docteur Riballier, et de m'expliquer avec lui.

J'allai voir Riballier : nos entretiens et ma correspondance avec lui sont imprimés ; je vous y renvoie.

Les autres docteurs qu'assembla l'archevêque à sa maison de Conflans, où je me rendais pour y conférer avec eux, furent un peu moins malhonnêtes que Riballier ; mais, dans nos conférences, ils portaient aussi l'habitude de falsifier les passages pour en dénaturer le sens. Armé de patience et de modération, je rectifiais le texte qu'ils avaient altéré, et leur expliquais ma pensée, en leur offrant d'insérer en notes ces explications dans mon livre, et l'archevêque était assez content de moi ; mais ces messieurs ne l'étaient pas. « Tout ce que vous nous dites là est inutile, conclut enfin l'abbé Le Fèvre (vieil ergoteur que dans l'école on n'appelait que la *Grande Cateau*), il faut absolument faire disparaître de votre livre le quinzième chapitre ; c'est là qu'est le venin. »

« Si ce que vous me demandez était possible, lui répondis-je, peut-être le ferais-je pour l'amour de la paix ; mais, à l'heure qu'il est, il y a quarante mille exemplaires de mon livre répandus dans l'Europe ; et, dans toutes les éditions qu'on en a faites et qu'on en fera, le quinzième chapitre est imprimé et le sera toujours. Que servirait donc aujourd'hui d'en faire une édition où il ne serait pas ? Personne ne l'acheterait cette édition mutilée; ce serait de l'argent perdu pour moi-même ou pour mon libraire. —Eh bien! me dit-il, votre livre sera censuré sans pitié. — Oui, sans pitié, lui dis-je, monsieur l'abbé, je m'y attends si c'est vous qui en rédigez la censure ; mais monseigneur me sera témoin que j'aurai fait, pour vous adoucir, tout ce que raisonnablement vous pouviez exiger de moi. »

« Oui, mon cher monsieur Marmontel, me dit l'archevêque, sur bien des points j'ai été content de votre bonne foi et de votre docilité ; mais il y a un article sur lequel j'exige de vous une rétractation authentique et formelle; c'est celui de la tolérance. — Si monseigneur veut bien, lui dis-je, jeter les yeux sur quelques lignes que j'ai écrites ce matin, il y verra nettement expliqué quelle est, à ce sujet, mon opinion personnelle, et quels en sont les motifs. » Je lui présentai cette note, que vous trouverez imprimée à la suite de *Bélisaire*. Il la lut en silence, et la fit passer aux docteurs. « Bon ! dirent-ils, des lieux communs, rebattus mille fois, mille fois réfutés, qui sont le rebut des écoles. — Vous traitez, leur dis-je, avec bien du mépris l'autorité des Pères de

l'Église et celle de saint Paul, dont mes motifs sont appuyés. » Ils me répondirent « que les écrits des Pères de l'Église étaient un arsenal où tous les partis trouvaient des armes, et que le passage de saint Paul que j'alléguais ne prouvait rien. »

« Eh bien ! leur demandai-je, puisque votre autorité seule doit faire loi, que me demandez-vous ? — Le droit du glaive, me dirent-ils, pour exterminer l'hérésie, l'irréligion, l'impiété, et tout soumettre au joug de la foi. »

C'était là que je les attendais, pour me retirer en bon ordre et me tenir retranché dans un poste où l'on ne pourrait m'attaquer. *Præmunitum, atque ex omni parte causæ septum* (de or. L. 3). Je leur répondis donc « que le glaive était l'une de ces armes *charnelles* que saint Paul avait réprouvées lorsqu'il avait dit, *Arma militiæ nostræ non carnalia sunt ;* » et, à ces mots, j'allais sortir. Le prélat me retint, et, me serrant les mains entre les siennes, me conjura, avec un pathétique vraiment risible, de souscrire à ce dogme atroce. « Non, monseigneur, lui dis-je; si je l'avais signé, je croirais avoir trempé ma plume dans le sang ; je croirais avoir approuvé toutes les cruautés commises au nom de la religion. — Vous attachez donc, me dit Le Fèvre, avec son insolence doctorale, une grande importance et une grande autorité à votre opinion ? — Je sais, lui dis-je, monsieur l'abbé, que mon autorité n'est rien ; mais ma conscience est quelque chose ; et c'est elle qui, au nom de l'humanité, au nom de la religion même, me défend d'approuver les persécutions. *Defendenda religio est, non occidendo sed moriendo ; non sævitiâ, sed patientiâ..... si sanguine, si tormentis, si malo, religionem defendere velis, jam non defendetur, sed polluetur atque violabitur.* C'est le sentiment de Lactance, c'est aussi celui de Tertullien et celui de saint Paul, et vous me permettrez de croire que ces gens-là vous valaient bien. »

« Allons, dit-il à ses confrères, il n'en faut plus parler, monsieur veut être censuré ; il le sera. » Ainsi finirent nos conférences. Ce qui m'en était précieux, c'était le résultat que j'en avais tiré. Ce n'était plus ici de petites chicanes théologiques où j'aurais été exposé aux arguties de l'école ; c'était un point de controverse réduit aux termes les plus simples, les plus frappans, les plus tranchans. « Ils ont voulu, pouvais-je dire, me faire reconnaître le droit de forcer la croyance, d'y employer le glaive, les tortures, les échafauds et les bûchers ; ils ont voulu me faire approuver qu'on prêchât l'Evangile le poignard à la main ; et j'ai refusé de signer cette doctrine abominable. Voilà pourquoi l'abbé Le Fèvre m'a déclaré que je serais censuré sans pitié. » Ce résumé, que je fis répandre à la ville, à la cour, au parlement, dans les conseils,

rendit la Sorbonne odieuse; en même temps mes amis travaillèrent à la rendre ridicule, et je m'en reposai sur eux.

La première opération de la Faculté de théologie avait été d'extraire de mon livre les propositions condamnables. C'était à qui aurait la gloire d'y en découvrir un plus grand nombre. Ils les triaient curieusement comme des perles, que chacun à l'envi apportait dans le magasin. Après en avoir recueilli trente-sept, trouvant ce nombre suffisant, ils en firent imprimer la liste sous le titre d'*Indiculus*. Voltaire y ajouta l'épithète de *Ridiculus*. Jamais l'adjectif et le substantif ne s'accordèrent mieux ensemble; *Indiculus*, *Ridiculus* semblaient faits l'un pour l'autre; ils restèrent inséparables. M. Turgot se joua d'une autre manière de la sottise des docteurs. Comme il était bon théologien lui-même, et encore meilleur logicien, il établit d'abord ce principe évident et universellement reconnu, que de deux propositions contradictoires, si l'une est fausse, l'autre est nécessairement vraie. Il mit ensuite en opposition, sur deux colonnes parallèles, les trente-sept propositions réprouvées par la Sorbonne, et les trente-sept contradictoires, bien exactement énoncées. Point de milieu; en condamnant les unes, il fallait que la Faculté adoptât, professât les autres. Or, parmi celles-ci, il n'y en avait pas une seule qui ne fût révoltante d'horreur ou ridicule d'absurdité. Ce coup de lumière, jeté sur la doctrine de la Sorbonne, fut foudroyant pour elle. Inutilement voulut-elle retirer son *Indiculus*; il n'était plus temps; le coup était porté.

Voltaire se chargea de traîner dans la boue le syndic Riballier et son scribe Cogé, professeur à ce même collége Mazarin, dont Riballier était principal, et qui, sous sa dictée, avait écrit contre *Bélisaire* et contre moi un libelle calomnieux. En même temps, avec cette arme du ridicule qu'il maniait si bien, Voltaire tomba à bras raccourci sur la Sorbonne entière; et ses petites feuilles, qui arrivaient de Genève et qui voltigeaient dans Paris, amusaient le public aux dépens de la Faculté. Quelques autres de mes amis, bons raisonneurs et bons railleurs, eurent aussi la charité de prendre ma défense; si bien que le décret du tribunal théologique était déjà honni et baffoué avant d'avoir paru.

Tandis que la Sorbonne, plus furieuse encore de se voir harcelée, travaillait de toutes ses forces à rendre *Bélisaire* hérétique, déiste, impie, *ennemi du trône et de l'autel* (car c'étaient là ses deux grands chevaux de batailles), les lettres des souverains de l'Europe et celles des hommes les plus éclairés et les plus sages m'arrivaient de tous les côtés, pleines d'éloges pour mon livre, qu'ils disaient être le bréviaire des rois. L'impératrice de Russie l'avait traduit en langue russe, et en avait dédié la tra-

duction à un archevêque de son pays. L'impératrice, reine de Hongrie, en dépit de l'archevêque de Vienne, en avait ordonné l'impression dans ses états, elle qui était si sévère à l'égard des écrits qui attaquaient la religion. Je ne négligeai pas, comme vous pensez bien, de donner connaissance à la cour et au parlement de ce succès universel; et ni l'une, ni l'autre, n'eurent envie de partager le ridicule de la Sorbonne.

Les choses étant ainsi disposées, et ma présence n'étant plus nécessaire à Paris, j'employai le temps que mirent les docteurs à fabriquer leur censure, je l'employai, dis-je, à remplir les saints devoirs de l'amitié.

Madame Filleul se mourait d'une fièvre lente qui avait pour cause une humeur âcre dans le sang, et pour laquelle le plus habile de nos médecins, Bouvart, lui avait ordonné les eaux et les bains d'Aix-la-Chapelle. La jeune comtesse de Séran l'y accompagnait; mais, dans l'état où était la malade, l'assistance d'un homme leur était nécessaire. Leur ami Bouret me pria de les accompagner. Je m'en fis un devoir; et, dès qu'elles apprirent ma réponse, madame de Séran m'écrivit ce billet.

« Est-il bien vrai que vous venez avec nous aux eaux? Non, je » ne puis le croire. C'était l'objet de tous mes désirs; mais je n'o- » sais en faire l'objet de mes espérances. Vos occupations, vos » affaires, vos plaisirs, tout combat ma confiance. Assurez-m'en » vous-même si vous voulez que je me le persuade; et, si vous m'en » assurez, croyez que je mettrai cette marque d'amitié au-des- » sus de toutes celles qui ont été données dans la vie. Madame » Filleul n'ose pas plus se flatter que moi; mais vous seriez peut- » être décidé par le désir qu'elle en montre, et la reconnaissance » qu'elle en témoigne. »

Je partis avec elles. Madame Filleul était si mal, et madame de Séran croyait si bien voir mourir son amie en chemin, qu'elle m'avertit de me pourvoir d'un habit de deuil.

Arrivés à Aix-la-Chapelle avec cette femme courageuse qui, n'ayant plus qu'un souffle de vie, ne laissait pas de sourire encore à la gaieté que nous affections, le médecin des eaux fut appelé; il la trouva trop affaiblie pour soutenir le bain, et commença par lui faire essayer tout doucement les eaux. L'effet de leur vertu fut tel, que l'éruption de l'humeur ayant rendu la vie à la malade, dans peu de jours elle reprit des forces et fut en état de soutenir le bain. Alors s'opéra, comme par miracle, un changement prodigieux. L'éruption fut complète sur tout le corps, et la malade se sentant ranimée allait seule, se promenait, et nous faisait admirer les progrès de sa guérison, de son appétit, de ses forces. Hélas! malgré nos remontrances et nos prières, elle abusa de cette

prompte convalescence, en ne voulant plus observer le doux régime qui lui était prescrit; encore, malgré son intempérance, eût-elle été sauvée, sans la fatale imprudence qu'elle commit, à notre insu, au terme de sa guérison.

M. de Marigny, dont la sœur était morte, et qui, voulant se marier à son gré et pour son bonheur, avait épousé la fille aînée de madame Filleul, notre idole à tous, la belle, la spirituelle, la charmante Julie, cédant au désir qu'avait sa femme de venir voir sa mère, nous l'amena, et, tout d'un temps, fit, avec le célèbre dessinateur Cochin, un voyage en Hollande et dans le Brabant, pour y voir les tableaux des deux écoles hollandaise et flamande.

Je vous ai peint le caractère de cet homme estimable, intéressant et malheureux. Tout ce qu'on peut désirer de charmes daus une jeune personne, soit du côté de la figure, soit du côté de l'esprit et du caractère, douceur, ingénuité, bonté, gaieté ingénieuse, raison même, et raison très-saine, tout cela cultivé avec le plus grand soin, se trouvait réuni dans sa jeune femme. Mais, tourmenté comme il l'était par un amour-propre ombrageux, à peine l'eut-il épousée, qu'il s'avisa d'être jaloux de la tendresse qu'elle avait pour sa mère, et de l'amitié dont elle était liée dès l'enfance avec madame de Séran. Il fut témoin de leur sensibilité mutuelle en se revoyant; mais il dissimula le dépit qu'il en ressentait, et le peu de temps qu'il passa avec nous ne fut obscurci par aucun nuage. Il témoigna même à madame Filleul des sentimens assez affectueux. « Je vous laisse, lui dit-il, notre chère Julie. Il est bien juste qu'elle donne des soins à la santé de sa mère. Dans quelque temps je viendrai la reprendre, et j'espère trouver alors parfaitement rétablie cette santé qui nous est si précieuse à tous. » Il dit aussi des choses aimables à la comtesse de Séran, et il nous laissa tous persuadés qu'il s'en allait tranquille; mais en lui le plus petit grain d'humeur était comme un levain qui fermentait bien vite, et dont l'aigreur se communiquait à toute la masse de ses pensées. Dès qu'il fut seul et livré à lui-même, il se représenta sa femme l'oubliant auprès de sa mère, et plus en liberté, se réjouissant avec nous de son éloignement. « *Elle ne l'aimait point, elle ne vivait point pour lui, et il s'en fallait bien qu'il fût ce qu'elle avait de plus cher au monde.* » Telles étaient les réflexions qu'il roulait dans sa malheureuse tête. Il m'en avait fait plus d'une fois la triste confidence. Ses lettres cependant furent assez aimables durant tout son voyage, et jusqu'à son retour, nous n'aperçûmes rien de ce qui se passait en lui. Laissons-le voyager, et parlons un peu de la vie qu'on menait à Aix-la-Chapelle.

Quoique madame Filleul, naturellement vive, volontaire et gourmande, fit, malgré nous, tout ce qu'il fallait pour retarder sa gué-

rison, la vertu des eaux et des bains ne laissait pas de chasser encore les nouveaux principes d'acrimonie qu'elle faisait passer tous les jours dans son sang, avec des jus très-épicés et des ragoûts dont l'assaisonnement était un poison pour elle. Comme elle se vantait d'être guérie, sans en être aussi persuadés qu'elle, nous le croyions assez pour nous en réjouir. Ainsi nos dames se donnaient tous les amusemens des eaux. Je les partageais avec elles. L'après-dîner c'étaient des promenades, le soir c'était la danse à l'assemblée du *Ridotto*, où l'on jouait gros jeu; mais aucun de nous ne jouait. Les danses étaient toutes anglaises, et très-jolies et très-bien dansées. C'était pour moi un curieux spectacle que ces chaînes d'hommes et de femmes de toutes les nations du nord, Russes, Polonais, Allemands, Anglais surtout, réunis et mêlés par l'attrait commun du plaisir. Je n'ai pas besoin de vous dire que deux Françaises, d'une rare beauté, dont la plus vieille avait vingt ans, n'eurent qu'à se montrer pour s'attirer des soins et des hommages. Lors donc que le matin, à la promenade des eaux, ou quelquefois chez elles, on leur faisait la cour, j'avais des heures solitaires; je les employais au travail; je faisais les *Incas*.

Dans ce temps-là, deux de nos évêques français vinrent aux eaux, et se trouvèrent logés dans notre voisinage. L'un, Broglie, évêque de Noyon, était malade; l'autre l'accompagnait; c'était Marbeuf, évêque d'Autun, qui depuis a été ministre de la feuille. L'auteur du livre que la Sorbonne censurait dans ce moment-là fut pour eux un objet de curiosité. Ils vinrent me voir, et m'invitèrent à faire ensemble des promenades. Je compris bien que ces prélats voulaient peloter avec moi; et comme le jeu me plaisait assez, je fis volontiers leur partie.

Ils commencèrent, comme vous pensez bien, par me parler de *Bélisaire*. Ils s'attendaient à me trouver fort effrayé du décret que la Sorbonne allait fulminer contre moi, et ils furent assez surpris de me voir si tranquille sous l'anathême. « Bélisaire, leur dis-je, est un vieux militaire, honnête homme et chrétien dans l'âme, aimant sa religion de bon cœur et de bonne foi; il en croit tout ce qui lui en est enseigné dans l'Évangile, et ne rejette que ce qui n'en est pas. C'est aux noirs fantômes de la superstition, c'est aux monstrueuses horreurs du fanatisme que Bélisaire refuse sa croyance. J'ai proposé à la Sorbonne de rendre cette distinction évidente dans des notes explicatives que j'ajouterais à mon livre. Elle a refusé ce moyen de conciliation; elle a voulu que le quinzième chapitre fût retranché d'un livre dont quarante mille exemplaires sont déjà répandus : demande puérile; car l'édition tronquée et mise au rebut n'aurait fait que me ruiner. Enfin, elle s'est obstinée à

vouloir qne je reconnnsse le dogme de l'intolérance civile, le droit du glaive, le droit des proscriptions, des exils, des cachots, des poignards, des tortures et des bûchers, pour forcer à croire à la religion de l'agneau; et dans l'agneau de l'Évangile, je n'ai pas voulu reconnaître le tigre de l'inquisition. Je m'en suis tenu à la doctrine de Lactance, de Tertullien, de S. Paul, et à l'esprit de l'Évangile. Voilà pourquoi la Sorbonne est actnellement occupée à fabriquer une censure, où elle foudroiera Bélisaire, Lactance, Tertullien, S. Paul et quiconque pense comme eux. Prenez garde à vous, messeigneurs, car vous pourriez bien être du nombre. »

— « Mais de quoi se mêlent les philosophes, me dit l'évêque d'Autun, de parler de théologie? — De quoi se mêlent les théologiens, lui répliquai-je, de tyranniser les esprits, et d'exciter les princes à employer la force pour violenter la croyance? Les princes sont-ils juges sur l'article de la doctrine et sur les objets de la foi? — Non, certes, me dit-il, les princes n'en sont pas les juges. — Et vous en faites les bourreaux! — Je ne sais pas, reprit-il, pourquoi on accuse aujourd'hui les théologiens d'un genre de persécution qui ne s'exerce plus. Jamais l'Église n'a mis tant de modération dans l'usage de sa puissance. — Il est vrai, monseigneur, lui dis-je, qu'elle en use plus sobrement; et, pour la conserver, elle l'a tempérée. — Pourquoi donc prendre, insista-t-il, ce temps-là même pour l'attaquer? — Parce qu'on n'écrit pas seulement, répondis-je, pour le moment où l'on écrit; qu'il est à craindre que l'avenir ne ressemble au passé, et qu'on prend le moment où les eaux sont basses pour travailler aux digues. — Ah! les digues! ce sont, dit-il, les prétendus philosophes qui les renversent; et ils ne tendent pas à moins qu'à détruire la religion. — Qu'on lui laisse son caractère, à cette religion charitable, bienfaisante et paisible, j'ose assurer, lui répliquai-je, que l'incrédule même n'osera l'attaquer, et que l'impie se taira devant elle. Ce ne sont ni ses dogmes purs, ni sa morale, ni même ses mystères, qui lui suscitent des ennemis. Ce sont les opinions violentes et fanatiques dont une théologie atrabilaire a mêlé sa doctrine, c'est là ce qui soulève une foule de bons esprits. Qu'on la dégage de ce mélange, qu'on l'épure, qu'on la ramène à sa sainteté primitive; alors ceux qui l'attaqueront seront les ennemis publics des malheureux qu'elle console, des opprimés qu'elle relève, et des faibles qu'elle soutient. »

« Vous avez beau dire, reprit l'évêque, sa doctrine est constante, l'édifice en est cimenté, et nous ne souffrirons jamais qu'une seule pierre en soit détachée. » Je lui fis observer « que l'art des mines était porté fort loin; qu'avec un peu de poudre on renversait de fond en comble des tours bien hautes, bien solides, et que l'on brisait même les rochers les plus durs. Me préserve le

ciel, ajoutai-je, de souhaiter que ce présage s'accomplisse : j'aime sincèrement, je révère du fond du cœur cette religion consolante ; mais, si jamais elle meurt parmi nous, le fanatisme théologique en sera seul la cause ; ce sera lui qui, de sa main, lui aura porté le coup mortel. »

Alors s'éloignant un peu de moi, et parlant à voix basse à l'évêque de Noyon, je crus entendre qu'il lui disait : *Cela durera plus que nous.* Il se trompait. Ensuite, revenant vers moi : « Si vous aimez la religion, insista-t-il, pourquoi vous joignez-vous à ceux qui méditent de la détruire ? — Je ne me joins, lui répondis-je, qu'à ceux qui l'aiment comme moi, et qui désirent qu'elle se montre telle qu'elle est venue du ciel, pure, sans mélange et sans tache, *sicut aurora consurgens, pulchra ut luna, electa ut sol.* — Il ajouta en souriant, *terribilis ut castrorum acies ordinata.* — Oui, répliquai-je, terrible aux méchans, aux fanatiques, aux impies ; mais terrible dans l'avenir avec les armes qui lui sont propres, et qui ne sont ni le fer ni le feu. » Telle fut à peu près notre première conversation.

Une autre fois, comme il en revenait sans cesse à dire que les philosophes se donnaient trop de libertés : « Il est vrai, monseigneur, lui dis-je, que par fois ils s'avisent d'être vos suppléans dans des fonctions assez belles ; mais ce n'est qu'autant que vous-mêmes vous ne daignez pas les remplir. — Quelles fonctions, demanda-t-il ? — Celles de prêcher sur les toits des vérités qu'on dit trop rarement aux souverains, à leurs ministres, aux flatteurs qui les environnent. Depuis l'exil de Fénélon, ou, si vous voulez, depuis ce petit cours de morale touchante que Massillon fit faire à Louis XV enfant, leçons prématurées et par là inutiles, les vices, les crimes publics ont-ils trouvé dans le sacerdoce un seul agresseur courageux ? En chaire, on ose bien tancer de petites faiblesses et des fragilités communes ; mais les passions désastreuses, les fléaux politiques, en un mot, les sources morales des malheurs de l'humanité, qui ose les attaquer ? qui ose demander compte à l'orgueil, à l'ambition, à la vaine gloire, au faux zèle, à la fureur de dominer et d'envahir, qui ose leur demander compte devant Dieu et devant les hommes, des larmes et du sang de leurs innombrables victimes ? » Alors, je supposai un Chrysostôme en chaire ; et, en exposant les sujets qui invoqueraient son éloquence, je fus peut-être moi-même éloquent dans ce moment-là.

Quoi qu'il en soit, mes deux prélats, après m'avoir tâté le pouls deux ou trois fois, trouvèrent mon mal incurable ; et, lorsqu'un jour en leur montrant sur ma table le manuscrit des Incas, je leur dis : « Voilà un ouvrage qui réduira vos docteurs à l'alternative de brûler l'Évangile, ou de respecter dans Las-Casas, cet

apôtre des Indes, les mêmes sentimens et la même doctrine qu'ils condamnent dans Bélisaire, » ils virent qu'il n'y avait plus rien à espérer de moi; ainsi leur zèle découragé, ou plutôt leur curiosité satisfaite, me laissa disposer d'un temps que nous perdions ensemble, eux à vouloir faire de moi un philosophe théologien, et moi à vouloir faire d'eux des théologiens philosophes.

Le travail que demandait encore mon livre des Incas fut interrompu quelque temps pour faire place à celui d'un mémoire où j'ai plaidé la cause des paysans du Nord, et qui est imprimé dans la collection de mes œuvres.

Je venais de lire dans les gazettes, qu'à la société économique de Pétersbourg, un anonyme proposait un prix de mille ducats pour le meilleur ouvrage sur cette question : *Est-il avantageux pour un Etat que le paysan possède en propre du terrain, ou qu'il ait seulement des biens-meubles ? et jusqu'où le droit du paysan sur cette propriété devrait-il s'étendre pour l'avantage de l'Etat ?*

Je ne doutai pas que l'anonyme ne fût l'impératrice de Russie elle-même; et, puisque sur ce grand objet elle voulait que la vérité fût connue dans ses États, je résolus de la montrer toute entière. L'un des ministres de Russie, M. de Saldern, était venu prendre les eaux d'Aix-la-Chapelle. Je le voyais souvent, et il me parlait des affaires du Nord avec autant d'ouverture de cœur qu'il est permis à un ministre sage. Ce fut par lui que mon mémoire parvint à sa destination. Il n'obtint pas le prix, et je l'avais prévu; mais il fit son impression, et j'en reçus des témoignages.

Ainsi mes heures solitaires étaient remplies et utilement occupées. Mais un objet non moins intéressant pour moi que mon travail, et, à vrai dire, plus attrayant encore, c'était la conversation de mes trois femmes, toutes les trois de caractères différens, mais si analogues que leurs couleurs se mariaient et se fondaient ensemble comme celles de l'arc-en-ciel. Or, c'est de ce mélange harmonieux de sentimens et de pensées que résulte le charme de la conversation. Un assentiment unanime commence par être agréable et finit par être ennuyeux. Aussi madame Filleul disait-elle qu'elle aimait la contrariété; qu'il n'y avait que cela de naturel et de sincère; que la nature n'avait rien fait de pareil, ni deux œufs, ni deux feuilles d'arbres, ni deux esprits et deux caractères, et que, partout où l'on croyait voir une ressemblance constante de sentimens et d'opinions, il y avait dissimulation et complaisance de part ou d'autre, souvent même des deux côtés.

L'une des trois, madame de Séran, m'avait mis dans sa confidence, et cette confidence était de nature à donner lieu à d'intéressans tête-à-tête. Il s'agissait pour elle de succéder, si elle l'avait

voulu, à madame de Pompadour. Elle était en relation continuelle avec le roi; il lui écrivait par tous les courriers; et ces lettres et les réponses me passaient toutes sous les yeux. Voici comment s'était noué le fil de ce petit roman.

Madame de Séran était fille d'un M. de Bulioud, bon gentilhomme, sans fortune, ci-devant gouverneur des pages du duc d'Orléans. Par une fatalité des plus étranges, et que je ne puis expliquer, cette jeune personne, dès l'âge de quinze ans, avait été l'objet de l'humeur violente et sombre de son père, et de l'aversion de sa mère. Belle comme l'amour, et encore plus intéressante par le charme de sa bonté et de sa naïve innocence que par l'éclat de sa beauté, elle pleurait et gémissait dans cette situation si triste et si cruelle, lorsque son père prit tont à coup la résolution de la marier, en lui donnant pour dot sa place de gouverneur des pages qu'il cédait à son gendre. Cet époux qu'il lui présenta était aussi un gentilhomme d'ancienne race, mais n'ayant pour tout bien qu'une petite terre en Normandie. C'était peu d'être pauvre, M. de Séran était laid, et d'une laideur rebutante; roux, mal fait, borgne, et un dragon dans l'œil; d'ailleurs, le plus honnête et le meilleur des hommes. Lorsqu'il fut présenté à notre belle Adélaïde, elle en pâlit d'effroi, et le cœur lui bondit de dégoût et de répugnance. La présence de ses parens lui fit dissimuler, tant qu'il lui fut possible, cette première impression; mais M. de Séran s'en aperçut. Il demanda qu'il lui fût permis d'être quelques momens tête à tête avec elle; et, lorsqu'ils furent seuls: « Mademoiselle, lui dit-il, vous me trouvez bien laid, et ma laideur vous épouvante; je le vois; vous pouvez l'avouer sans détour. Si vous croyez que cette répugnance soit invincible, parlez-moi comme à votre ami: le secret vous sera gardé; je prendrai sur moi la rupture; vos père et mère ne sauront rien de l'aveu que vous m'aurez fait. Cependant, s'il était possible de vous rendre supportables dans nn mari ces disgrâces de la nature, et s'il ne fallait pour cela que les soins et les complaisances d'une bonne et tendre amitié, vous pourriez les attendre du cœur d'un honnête homme qni vous saurait gré toute la vie de ne l'avoir point rebuté. Consultez-vous, et répondez-moi; vous êtes parfaitement libre. »

Adélaïde était si malheureuse; elle voyait dans cet honnête homme un désir si sincère de lui procurer un sort plus doux, qu'elle espéra se donner le courage de l'accepter. « Monsieur, lui dit-elle, ce que je viens d'entendre, le caractère de bonté, de probité que ce langage annonce, me prévient en votre faveur de l'estime la plus sincère. Donnez-moi vingt-quatre heures pour faire mes réflexions; et venez me revoir demain. »

Il ne fallut pas moins que les conseils les plus pressans de la raison

et du malheur pour la déterminer ; mais enfin, l'estime que M. de Séran lui avait inspirée triompha de tous ses dégoûts. « Monsieur, lui dit-elle en le revoyant, je suis persuadée que la laideur, ainsi que la beauté, s'oublie, et que les seules qualités dont l'habitude n'affaiblit point l'impression, et dont tous les jours, au contraire, elle fait mieux sentir le prix, ce sont les qualités de l'âme; je les trouve en vous, c'est assez; et je me fie à votre honnêteté du soin de mon bonheur. Je désire faire le vôtre. »

Ainsi se maria mademoiselle de Bulioud, avant ses quinze ans accomplis; et M. de Séran fut pour elle tout ce qu'il avait promis d'être. Je ne dis pas que cette union eût les charmes de l'amour; mais elle avait les douceurs de la paix, de l'amitié, de la plus tendre estime. Le mari, sans inquiétude, voyait sa femme environnée d'adorateurs; et la femme, par sa conduite raisonnable et décente, honorait aux yeux du public la confiance de son mari.

Cependant, comme il était impossible de la voir, de l'entendre, surtout de la connaître sans désirer pour elle un meilleur sort, ses amis s'occupèrent du soin de sa fortune; et, au mariage du duc de Chartres, ils songèrent à la placer honorablement auprès de la jeune princesse; mais pour cela il ne suffisait pas d'une noblesse ancienne et pure, il fallait encore être du nombre des femmes présentées au roi; telle était l'étiquette de la cour d'Orléans. Cet honneur était réservé à quatre cents ans de noblesse, et à ce titre elle avait le droit d'y prétendre. Il lui fut accordé. Mais le roi, après avoir écouté plus attentivement l'éloge de sa beauté que les témoignages sur sa noblesse, mit pour condition à son consentement, qu'après sa présentation elle irait l'en remercier; article secret pour M. de Séran, et auquel sa femme elle-même ne s'était pas attendue; car, de bien bonne foi, elle n'aspirait qu'à la place qui lui était promise dans la cour du duc d'Orléans; et, lorsqu'au rendez-vous que lui donna le roi dans ses petits cabinets, il fallut aller seule le remercier tête à tête, j'ai su qu'elle en était tremblante. Cependant elle s'y rendit, et j'arrivai chez madame Filleul comme on y attendait son retour. Ce fut là que j'appris ce que je viens de raconter; et je vis bien que pour ses amis la place à la cour d'Orléans n'avait été qu'un spécieux prétexte, et que le rendez-vous actuel était leur objet important.

J'eus le plaisir de voir les châteaux en Espagne de l'ambition s'élever; la jeune comtesse toute-puissante, le roi et la cour à ses pieds, tous ses amis comblés de grâces, de faveurs; moi-même honoré de la confiance de la maîtresse, et par elle inspirant et faisant faire au roi tout le bien que j'aurais voulu; il n'y avait rien de si beau. On attendait la jeune souveraine, on comptait les minutes, on mourait d'impatience de la voir arriver;



et cependant on était bien aise qu'elle n'arrivât point encore.

Elle arrive enfin, et nous raconte son voyage. Un garçon de la chambre l'attendait à la grille de la chapelle ; il était nuit close ; elle était montée par un escalier dérobé dans les petits appartemens. Le roi ne s'était pas fait attendre. Il l'avait abordée d'un air aimable, lui avait pris les mains, les lui avait baisées respectueusement, et, la voyant craintive, il l'avait rassurée par de douces paroles et un regard plein de bonté. Ensuite il l'avait fait asseoir vis-à-vis de lui, l'avait félicitée sur le succès de sa présentation, en lui disant que rien de si beau n'avait paru dans sa cour, et que tout le monde en était d'accord. Il est donc bien vrai, sire, lui ai-je répondu, nous dit-elle, que le bonheur nous embellit, et, si cela est, je dois être encore plus belle dans ce moment.—Aussi l'êtes-vous, m'a-t-il dit en me prenant les mains et en les serrant doucement dans les siennes qui étaient tremblantes. Après un moment de silence où ses regards seuls me parlaient, il m'a demandé quelle serait la place que j'ambitionnerais à sa cour. Je lui ai répondu : la place de la princesse d'Armagnac (c'était une vieille amie du roi qui venait de mourir). —Ah! vous êtes bien jeune, m'a-t-il dit, pour remplacer une amie qui m'a vu naître, qui m'a tenu sur ses genoux, et que j'ai chérie dès le berceau. Il faut du temps, madame, pour obtenir ma confiance : j'ai tant de fois été trompé! — Oh! je ne vous tromperai pas, lui ai-je dit; et, pour mériter le beau titre de votre amie, s'il ne faut que du temps, j'en ai à vous donner. — Ce langage, avec mes vingt ans, l'a surpris, mais ne lui a pas déplu. En changeant de propos, il m'a demandé si je trouvais ses petits appartemens meublés d'assez bon goût. — Non, lui ai-je dit, je les voudrais en bleu.—Comme le bleu est sa couleur, cette réponse l'a flatté. J'ai ajouté qu'à cela près je les trouvais charmans.—Si vous vous y plaisez, m'a-t-il dit, j'espère que vous voudrez bien y venir quelquefois, par exemple, tous les dimanches, à la même heure qu'aujourd'hui. — Je l'ai assuré que je saisirais tous les momens de lui faire ma cour. Sur quoi il m'a quittée pour aller souper avec ses enfans. Il m'a donné rendez-vous à la huitaine, à la même heure. Je vous annonce donc à tous que je serai l'amie du roi, et que je ne serai rien de plus. »

Comme cette résolution était non-seulement dans sa tête, mais dans son cœur, elle y tint, et j'en eus la preuve. Au second rendez-vous, elle trouva le salon meublé en bleu comme elle l'avait désiré, attention assez délicate. Elle s'y rendait tous les dimanches, et par Janel, l'intendant des postes, elle recevait fréqnemment, dans l'intervalle des rendez-vous, des lettres de la main du roi ; mais, dans ces lettres que j'ai vues, il ne sortait jamais des bornes

d'une galanterie respectueuse, et les réponses qu'elle y faisait, pleines d'esprit, de grâce et de délicatesse, flattaient son amour-propre sans jamais flatter son amour. Madame de Séran avait infiniment de cet esprit naturel et facile, dont l'agrément naïf et simple enchante ceux qui en ont le plus, et plaît à ceux qui en ont le moins. La vanité du roi, difficile à apprivoiser, avait été bientôt à son aise avec elle. Dès leur second rendez-vous, les momens qui précédaient le souper du roi au grand couvert lui avaient paru si courts, qu'il la pria de vouloir bien l'attendre, et d'agréer qu'on lui servît à elle un petit souper, promettant d'abréger le sien autant qu'il lui serait possible, afin d'être avec elle quelques momens de plus. Comme il avait dans ses cabinets une petite bibliothèque, un soir elle lui demanda quelque livre agréable pour s'occuper en son absence, et le roi lui en laissant le choix, elle eut pour moi l'attention et la bonté de nommer *Bélisaire*. « Je ne l'ai point, répondit le roi; c'est le seul de ses ouvrages que Marmontel ne m'ait point donné. — Choisissez donc vous-même, sire, lui dit-elle, un livre qui m'amuse ou qui m'intéresse. — J'espère, lui dit-il, que celui-ci vous intéressera; » et il lui donna un recueil de vers faits au sujet de sa convalescence. Ce fut pour elle, après le souper, un ample et riche fonds d'éloges d'autant plus flatteurs, que l'esprit y laissait parler le sentiment.

Si le roi avait été jeune, et animé de ce feu qui donne de l'audace et qui la fait pardonner, je n'aurais pas juré que la jeune et sage comtesse eût toujours passé sans péril le pas glissant du tête-à-tête; mais un désir faible, timide, mal assuré, tel qu'il était dans un homme vieilli par les plaisirs plus que par les années, avait besoin d'être encouragé, et un air de décence, de réserve et de modestie, n'était pas ce qu'il lui fallait. La jeune femme le sentait bien. « Aussi, nous disait-elle, il n'osera jamais être que mon ami, j'en suis sûre, et je m'en tiens là. »

Elle lui parla cependant un jour de ses maîtresses, et lui demanda s'il avait jamais été véritablement amoureux. Il répondit qu'il l'avait été de madame de Châteauroux. — Et de madame de Pompadour? — Non, dit-il, je n'ai jamais eu de l'amonr pour elle. — Vous l'avez cependant gardée aussi long-temps qu'elle a vécu. — Oui, parce que la renvoyer, c'eût été lui donner la mort. Cette naïveté n'était pas séduisante: aussi madame de Séran ne fut-elle jamais tentée de succéder à une femme que le roi n'avait gardée que par pitié.

Elle en était à ces termes avec lui, lorsqu'elle et moi nous quittâmes tout pour accompagner aux eaux notre amie malade et mourante.

Madame de Séran recevait régulièrement, tous les courriers,

une lettre du roi, par l'entremise de Janel; j'en étais confident; je l'étais aussi des réponses; je l'ai été depuis, tant qu'a duré leur correspondance; et je suis témoin oculaire de l'honnêteté de cette liaison. Les lettres du roi étaient remplies d'expressions qui ne laissaient rien d'équivoque. « Vous n'êtes que trop respectable!... Permettez-moi de vous baiser les mains.... permettez au moins, dans l'éloignement, que je vous embrasse. » Il lui parlait de la mort du dauphin, qu'il appelait *notre saint héros*, et lui disait qu'elle manquait aux consolations dont il avait besoin sur une perte aussi cruelle. Tel était son langage, et il n'aurait pas eu la complaisance de déguiser ainsi le style d'un amant heureux. J'aurai lieu de parler encore de ces lettres du roi, et de l'impression qu'elles firent sur un esprit moins facile à persuader que le mien. En attendant, j'observe ici que le roi, à son âge, n'était pas fâché de trouver à goûter les charmes d'une liaison de sentiment, d'autant plus piquante et flatteuse, qu'elle lui était nouvelle, et que, sans compromettre son amour-propre, elle le touchait par l'endroit le plus délicat.

Quoique le bruit que faisait *Bélisaire* et la célébrité que les *Contes moraux* avaient dans le nord de l'Europe, m'eussent déjà rendu assez remarquable parmi cette foule au milieu de laquelle je vivais, une aventure assez honorable pour moi m'attira de nouvelles attentions. Un matin, en passant devant la grande auberge où se tenait le *Ridotto*, je m'entendis appeler par mon nom. Je lève la tête, et je vois à la fenêtre d'où venait la voix, un homme qui s'écrie, *c'est lui-même*, et qui disparaît. Je ne l'avais pas reconnu; mais dans l'instant je le vois sortir de l'auberge, courir à moi et m'embrasser en disant: « L'heureuse rencontre! » C'était le prince de Brunswick. « Venez, ajouta-t-il, que je vous présente à ma femme; elle va être bien contente. » Et, en entrant chez elle: « Madame, lui dit-il, vous désiriez tant de connaître l'auteur de *Bélisaire* et des *Contes moraux!* Le voici, je vous le présente. » Son altesse royale, sœur du roi d'Angleterre, me reçut avec la même joie et la même cordialité dont le prince me présentait. Dans ce moment, les magistrats de la ville les attendaient à la fontaine, pour la faire ouvrir devant eux et leur montrer la concrétion de soufre pur qui se formait en stalactite sous la pierre du réservoir; espèce d'honneur qu'on ne rendait qu'à des personnes principales. « Allez-y sans moi, dit le prince à sa femme; je passerai plus agréablement ces momens avec Marmontel. » Je voulus me refuser à cette faveur; mais il fallut rester avec lui au moins un quart d'heure, enfermés tête à tête; et il l'employa à me parler avec enthousiasme des gens de lettres qu'il avait vus à Paris, et des heureux momens qu'il avait passés avec eux.

Ce fut là qu'il me dit que l'idée affligeante qui lui était restée de notre commerce, était qu'il fallait renoncer à l'espérance de nous attirer hors de notre patrie, et qu'aucun souverain de l'Europe n'était assez riche, assez puissant pour nous dédommager du bonheur de vivre entre nous.

Enfin, pour l'engager à se rendre à la fontaine, je fus obligé de lui marquer le désir d'en voir moi-même l'onverture, et j'eus l'honneur de l'y accompagner.

Comme ils devaient partir le lendemain, la princesse eut la bonté de m'inviter à aller passer la soirée avec eux au *Ridotto*. Elle dansait dans le moment que j'y arrivai; et aussitôt elle quitta la danse, qu'elle aimait passionnément, pour venir causer avec moi. Jusqu'à une heure après minuit, elle, sa dame de compagnie (mademoiselle Stuart) et moi, nous nous tînmes dans notre coin à nous entretenir de tout ce que voulut savoir de moi cette aimable princesse. Il est possible que sa bonté me fit illusion; mais, dans son naturel, je lui trouvai beaucoup d'esprit et d'agrément. « Comment donc, lui disais-je, vous a-t-on élevée pour avoir dans le caractère cette adorable simplicité! qne vous ressemblez peu à ce que j'ai pu voir de personnes de votre rang! — C'est, me répondit mademoiselle Stuart, qu'à votre cour on enseigne aux princes à dominer, et qu'à la nôtre on leur enseigne à plaire. »

La princesse, avant de me quitter, eut la bonté de vouloir que je lui promisse de faire un voyage en Angleterre, lorsqu'elle y serait elle-même. « Je vous en ferai les honneurs, me dit-elle (ce sont ses termes), et ce sera moi qui vous présenterai au roi mon frère. » Je lui promis qu'à moins de quelque obstacle insurmontable, j'irais lui faire ma cour à Londres; et je pris congé d'elle et de son digne époux, véritablement pénétré des marques de bonté que j'en avais reçues. Je n'en fus pas plus fier; mais, dans le cercle du *Ridotto*, je crus m'apercevoir que j'étais plus considéré. Il semble, mes enfans, qu'il y ait de la vanité à vous raconter ces détails; mais il faut bien que je vous apprenne qu'avec quelque talent et une conduite honnête et simple, on se fait estimer partout.

Quoique madame de Séran et madame de Marigny ne fussent point malades, elles ne laissaient pas de se donner fréquemment le plaisir du bain; et je les entendais parler de leur jeune baigneuse comme d'un modèle que les sculpteurs auraient été trop heureux d'avoir pour la statue d'Atalante, ou de Diane, ou même de Vénus. Comme j'avais le goût des arts, je fus curieux de connaître ce modèle qu'on louait tant. J'allai voir la jeune baigneuse; je la trouvai belle en effet, et presque aussi sage que belle. Nous

fîmes connaissance. Une de ses amies, qui fut bientôt la mienne, voulut bien nous permettre d'aller quelquefois avec elle goûter dans son petit jardin. Cette société populaire, en me rapprochant de la simple nature, me rendait assez de philosophie pour conserver mon âme en paix auprès de mes deux jeunes dames; situation qui, sans cela, n'eût pas laissé d'être pénible. Au reste, ces goûters n'étaient pas ruineux pour moi; de bons petits gâteaux avec une bouteille de vin de Moselle, en faisaient les frais; et madame Filleul, que j'avais mise dans ma confidence, me glissait en secret de petits flacons de vin de Malaga que sa baigneuse et moi buvions à sa santé.

Hélas! cette santé qui, malgré toutes ses intempérances, ne laissait pas de se rétablir par la vertu merveilleuse des bains, éprouva bientôt une révolution funeste.

M. de Marigny revint de son voyage de Hollande: il croyait ramener avec lui sa femme à Paris; mais madame Filleul lui ayant témoigné qu'il lui ferait plaisir de lui laisser sa fille jusqu'à la fin de la saison des eaux, temps qui n'était pas éloigné, il parut céder volontiers à ce désir d'une mère malade, et, comme il voulait voir Spa en s'en allant, nos jeunes dames résolurent de l'y accompagner; ils m'engagèrent tous à faire ce petit voyage. Je ne sais quel pressentiment me faisait insister à tenir compagnie à madame Filleul; mais elle-même s'obstinant à vouloir qu'on la laissât seule, me força de partir. Ce malheureux voyage s'annonça mal. Deux polonais de la société de nos jeunes dames, MM. Regewski, trouvèrent qu'il serait du bon air de les accompagner à cheval: M. de Marigny ne les vit pas plutôt caracoler à la portière du carrosse, qu'il tomba dans une humeur sombre; et, dès ce moment, le nuage qui s'éleva dans sa tête ne fit que se grossir et devenir plus orageux.

En arrivant à Spa, il vint cependant avec nous à l'assemblée du *Ridotto*; mais plus il la trouva brillante, plus il fut frappé de l'espèce d'émotion qu'avaient causée nos jeunes dames en s'y montrant, et plus son chagrin se noircit. Il ne voulut pourtant pas avoir l'humiliation de se montrer jaloux. Il prit un prétexte plus vague.

A souper, comme il était sombre et taciturne, madame de Séran et sa femme l'ayant pressé de dire quelle était la cause de sa tristesse, il répondit enfin qu'il voyait trop bien que sa présence était importune; qu'après tout ce qu'il avait fait pour être aimé, il ne l'était point; qu'il était haï, qu'il était détesté; que la demande que lui avait faite madame Filleul était préméditée; que l'on n'avait voulu que se débarrasser de lui; qu'on ne l'avait accompagné à Spa que pour s'y amuser; qu'il n'était point dupe de

ces belles manières, et qu'il savait très-bien qu'il tardait à sa femme qu'il fût parti. Elle prit la parole en lui disant qu'il était injuste; que, s'il eût témoigné la plus légère peine de la laisser près de sa mère, ni l'une ni l'autre n'aurait voulu abuser de sa complaisance; qu'au surplus, quoique l'on eût laissé ses malles à Aix-la-Chapelle, elle était résolue à partir avec lui. « Non, madame, dit-il, restez; il n'est plus temps, je ne veux point de sacrifices. — Assurément, répliqua-t-elle, c'en est un que de quitter ma mère dans l'état où elle est; mais il n'en est aucun que je ne sois prête à vous faire. — Je n'en veux point, répéta-t-il en se levant de table. » Madame de Séran voulut tâcher de l'adoucir. « Pour vous, madame, lui dit-il, je ne vous parle point. J'aurais trop à vous dire; seulement je vous prie de ne pas vous mêler de ce qui se passe entre madame et moi. » Il sortit brusquement, et nous laissa tous trois consternés. Après avoir tenu conseil un moment, nous fûmes d'avis que sa femme allât le trouver. Elle était pâle et toute en larmes. Dans cet état, elle eût attendri le cœur d'un tigre; mais lui, de peur de s'adoucir, il avait défendu de la laisser entrer, et avait ordonné que des chevaux de poste fussent mis à sa chaise au petit point du jour.

C'était de tous les maîtres le plus ponctuellement obéi. Son valet-de-chambre représenta que, s'il laissait entrer madame, il serait chassé sur-le-champ, et que monsieur, dans sa colère, serait capable de se porter aux plus extrêmes violences. Nous espérâmes que le sommeil le calmerait un peu, et je demandai seulement que l'on vînt m'avertir dès le moment de son réveil.

Je n'avais point dormi, je n'étais pas même déshabillé, lorsqu'on vint me dire qu'il se levait. J'entrai chez lui, et, dans les termes les plus touchans, je lui représentai l'état où il laissait sa femme. « C'est un jeu, me dit-il, vous ne connaissez point les femmes; je les connais pour mon malheur. » La présence de ses valets me força au silence; et lorsqu'il fut prêt de partir: « Adieu, mon ami, me dit-il en me serrant la main, plaignez le plus malheureux des hommes. Adieu. » Et, de l'air dont il serait monté à l'échafaud, il monta en voiture et partit.

Alors, la douleur de madame de Marigny se changeant en indignation: « Il me rebute, nous dit-elle; il veut me révolter, il y réussira. J'étais disposée à l'aimer, le ciel m'en est témoin; j'aurais fait mon bonheur, ma gloire de le rendre heureux; mais il ne veut pas l'être; il a juré de me forcer à le haïr. »

Nous passâmes trois jours à Spa, les jeunes femmes à dissiper la tristesse dont elles avaient l'âme atteinte, et moi à réfléchir sur les suites fâcheuses que ce voyage pouvait avoir. Je ne prévoyais pas encore le chagrin plus cruel qu'il allait nous causer.

A mesure que le sang se dépurait dans les veines de notre malade, il se formait successivement sur sa peau et par tout son corps une galle qui, d'elle-même, séchait et tombait en poussière. C'était là son salut; et, du moment que cette écume du sang avait commencé à se répandre au dehors, le médecin l'avait regardée comme rappelée à la vie. Mais elle, à qui cette galle inspirait du dégoût, et qui en trouvait la guérison trop lente, voulut l'accélérer; et, prenant pour cela le temps de notre absence, elle s'était enduit tout le corps de cérat. Aussitôt la transpiration de cette humeur avait cessé, la galle était rentrée, et nous trouvâmes la malade dans un état plus désespéré que jamais. Elle voulut retourner à Paris; nous la ramenâmes à peine, et elle ne fit plus que languir.

Pour la laisser reposer en chemin, nous venions à petites journées. A Liége, où nous avions couché, je vis entrer chez moi, le matin, un bourgeois d'assez bonne mine, et qui me dit: « Monsieur, j'ai appris hier au soir que vous étiez ici; je vous ai de grandes obligations, je viens vous en remercier. Mon nom est Bassompierre; je suis imprimeur-libraire dans cette ville; j'imprime vos ouvrages, dont j'ai un un grand débit dans toute l'Allemagne. J'ai déjà fait quatre éditions copieuses de vos *Contes moraux*; je suis à la troisième édition de *Bélisaire*. — Quoi! monsieur, lui dis-je en l'interrompant, vous me volez le fruit de mon travail, et vous venez vous en vanter à moi? — Bon, reprit-il, vos priviléges ne s'étendent point jusqu'ici: Liége est un pays de franchise. Nous avons droit d'imprimer tout ce qu'il y a de bon; c'est là notre commerce. Qu'on ne vous vole point en France, où vous êtes privilégié, vous serez encore assez riche: Faites-moi donc la grâce de venir déjeuner chez moi; vous verrez une des belles imprimeries de l'Europe, et vous serez content de la manière dont vos ouvrages y sont exécutés. » Pour voir cette exécution, je me rendis chez Bassompierre. Le déjeuner qui m'y attendait était un ambigu de viandes froides et de poissons. Les liégeois me firent fête. J'étais à table entre les deux demoiselles Bassompierre, qui, en me versant du vin du Rhin, me disaient: « Monsieur Marmontel, qu'allez-vous faire à Paris, où l'on vous persécute? Restez ici, logez chez mon papa; nous avons une belle chambre à vous donner. Nous aurons soin de vous; vous composerez tout à votre aise, et ce que vous aurez écrit la veille sera imprimé le lendemain. » Je fus presque tenté d'accepter la proposition. Bassompierre, pour me dédommager de ses larcins, me fit présent de la petite édition de Molière que vous lisez; elle me coûte dix mille écus.

A Bruxelles, on me donna la curiosité de voir un riche cabinet de tableaux. L'amateur qui l'avait formé était, je crois, un chevalier Vérule, homme mélancolique et vaporeux, qui,

persuadé qu'un souffle d'air lui serait mortel, se tenait renfermé chez lui comme dans une boîte. Son cabinet n'était ouvert qu'à des personnes considérables ou à de fameux connaisseurs. Je n'étais rien de tout cela ; mais, après avoir pris une idée de son caractère, j'espérai l'amener à me bien recevoir. Je me fis présenter à lui. « Ne vous étonnez pas, lui dis-je, monsieur le chevalier, qu'un homme de lettres qui fréquente à Paris les artistes les plus célèbres et les amateurs des beaux arts, veuille pouvoir leur dire des nouvelles d'un homme pour lequel ils ont tous l'estime la plus distinguée. Ils sauront que j'ai passé à Bruxelles, et ils ne me pardonneraient pas d'y avoir passé sans vous avoir vu et sans m'être informé de l'état de votre santé. — Ah ! monsieur, me dit-il, ma santé est bien misérable ; » et il entra dans les détails de ses maux de nerfs, de ses vapeurs, de la faiblesse extrême de ses organes. Je l'écoutai, et, après lui avoir bien recommandé de se ménager, je voulus prendre congé de lui. « Eh quoi ! monsieur, me dit-il, vous en irez-vous sans jeter un coup d'œil sur mes tableaux ? — Je ne m'y connais pas, lui dis-je, et je ne vaux pas la peine que vous prendriez de me les montrer. » Cependant, je me laissai conduire, et le premier tableau qu'il me fit remarquer fut un très-beau paysage de Berghen. « Ah ! j'ai pris d'abord, m'écriai-je, ce tableau pour une fenêtre par laquelle je voyais la campagne et ces beaux troupeaux. — Voilà, me dit-il avec ravissement, le plus bel éloge que l'on ait fait de ce tableau. » Je témoignai la même surprise et la même illusion en approchant d'un cabinet de glace, où était enfermé un tableau de Rubens qui représentait ses trois femmes, peintes de grandeur naturelle ; et, ainsi successivement, je parus recevoir de ses tableaux les plus remarquables l'impression de la vérité. Il ne se lassait point de renouveler mes surprises : je l'en laissai jouir tant qu'il voulut, si bien qu'il finit par me dire que mon instinct jugeait mieux ses tableaux que les lumières de bien d'autres qui se donnaient pour connaisseurs, et qui examinaient tout, mais qui ne sentaient rien.

A Valenciennes, une curiosité d'un autre genre manqua de me porter malheur. Comme nous étions arrivés de bonne heure dans cette place, je crus pouvoir employer le reste de la soirée à me promener sur le rempart, pour voir les fortifications. Tandis que je les parcourais, un officier de garde, à la tête de sa troupe, vint à moi et me dit brusquement : « Que faites-vous là ? — Je me promène, et je regarde ces belles fortifications. — Vous ne savez donc pas qu'il est défendu de se promener sur ces remparts, et d'examiner ces ouvrages ? — Assurément je l'ignorais. — D'où êtes-vous ? — De Paris. — Qui êtes-vous ? — Un homme

de lettres, qui, n'ayant jamais vu de place de guerre que dans des livres, était curieux d'en voir une en réalité. — Où logez-vous? » Je nommai l'auberge et les trois dames que j'accompagnais : je dis aussi mon nom. « Vous avez l'air d'être de bonne foi, dit-il enfin, retirez-vous. » Je ne me le fis pas répéter.

Comme je racontais mon aventure à nos dames, nous vîmes arriver le major de la place, qui, se trouvant heureusement un ancien protégé de madame de Pompadour, venait rendre ses devoirs à la belle-sœur de sa bienfaitrice. Je le trouvai instruit de ce qui venait de m'arriver. Il me dit que j'étais encore bien heureux qu'on ne m'eût pas mis en prison; mais il m'offrit de me mener lui-même, le lendemain matin, voir tous les dehors de la place. J'acceptai son offre avec reconnaissance, et j'eus le plaisir de parcourir l'enceinte de la ville, tout à loisir, et sans danger.

Peu de temps après notre arrivée à Paris, nous eûmes la douleur de perdre madame Filleul. Jamais mort n'a été plus courageuse et plus tranquille. C'était une femme d'un caractère très-singulier, pleine d'esprit, et d'un esprit dont la pénétration, la vivacité, la finesse ressemblait au coup d'œil du lynx; elle n'avait rien qui sentît ni la ruse, ni l'artifice. Je ne lui ai jamais vu ni les illusions, ni les vanités de son sexe : elle en avait les goûts, mais simples, naturels, sans fantaisie et sans caprice. Son âme était vive, mais calme; sensible assez pour être aimante et bienfaisante, mais pas assez pour être le jouet de ses passions. Ses inclinations étaient douces, paisibles et constantes; elle s'y livrait sans faiblesse, et ne s'y abandonnait jamais; elle voyait les choses de la vie et du monde comme un jeu qu'elle s'amusait à voir jouer, et auquel il fallait dans l'occasion savoir jouer soi-même, disait-elle, sans y être ni fripon, ni dupe : c'était ainsi qu'elle s'y conduisait, avec peu d'attention pour ses intérêts propres, avec plus d'application pour les intérêts de ses amis. Quant aux événemens, aucun ne l'étonnait; et dans toutes les situations elle avait l'avantage du sang-froid et de la prudence. Je ne doute pas que ce ne fût elle qui eût mis madame de Séran sur le chemin de la fortune; mais elle ne fit que sourire à l'ingénuité de cette jeune femme, lorsqu'elle lui entendit dire que, même dans un roi, fût-il le roi du monde, elle ne voulait point d'un amant qu'elle n'aimerait pas. « On t'en fera, lui disait-elle, des rois dont tu sois amoureuse; on te donnera des fortunes où l'on n'ait que la peine de prendre du plaisir. — Vraiment, disait la jeune femme, vous voudriez bien tous que je fusse toute-puissante, pour n'avoir qu'à me demander tout ce qui vous ferait envie; mais, pendant que vous vous amuseriez ici, je m'ennuierais là-haut et j'y mourrais de chagrin, comme madame de Pompa-

dour. — Allons, mon enfant, soyons pauvres, lui disait madame Filleul, je serais à ta place aussi bête que toi ; » et le soir nous mangions gaiement le gigot dur, en nous moquant des grandeurs humaines. Ainsi, sans s'émouvoir de la vue et des approches de la mort, elle sourit à son amie en lui disant adieu, et son trépas ne fut qu'une dernière défaillance.

A mon retour d'Aix-la-Chapelle, j'avais trouvé la censure de la Sorbonne affichée à la porte de l'Académie, et à celle de madame Geoffrin. Mais les suisses du Louvre semblaient s'être entendus pour essuyer leurs balais à cette pancarte. La censure et le mandement de l'archevêque étaient lus en chaire dans les paroisses de Paris, et ils étaient conspués dans le monde. Ni la cour, ni le parlement ne s'était mêlé de cette affaire : on me fit dire seulement de garder le silence ; et *Bélisaire* continua de s'imprimer et de se vendre avec privilége du roi. Mais un événement, plus affligeant pour moi que les décrets de la Sorbonne, m'attendait à Maisons, et ce fut là qu'en arrivant j'eus besoin de tout mon courage.

J'ai parlé d'une jeune nièce de madame Gaulard, et de la douce habitude que j'avais prise de passer avec elles deux les belles saisons de l'année, quelquefois même les hivers. Cette habitude entre la nièce et moi s'était changée en inclination. Nous n'étions riches ni l'un ni l'autre ; mais, avec le crédit de notre ami Bouret, rien n'était plus facile que de me procurer, ou à Paris, ou en Province, une assez bonne place pour nous mettre à notre aise. Nous n'avions fait confidence à personne de nos désirs et de nos espérances ; mais, à la liberté qu'on nous laissait ensemble, à la confiance tranquille avec laquelle madame Gaulard elle-même regardait notre intimité, nous ne doutions pas qu'elle ne nous fût favorable. Bouret, surtout, semblait si bien se complaire à nous voir de bonne intelligence, que je me croyais sûr de lui ; et, dès que je lui aurais ramené son intime amie en bonne santé, comme je l'espérais, je comptais l'engager à s'occuper de ma fortune et de mon mariage.

Mais madame Gaulard avait un cousin qu'elle aimait tendrement, et dont la fortune était faite. Ce cousin, qui était aussi celui de la jeune nièce, en devint amoureux, la demanda en mon absence, et l'obtint sans difficulté. Elle, trop jeune, trop timide pour déclarer une autre inclination, s'engagea si avant, que je n'arrivai plus que pour assister à la nôce. On attendait la dispense de Rome pour aller à l'autel ; et moi, en qualité d'ami intime de la maison, j'allais être témoin et confident de tout. Ma situation était pénible ; celle de la jeune personne ne l'était guère moins ; et, quelque bonne contenance que nous eussions résolu de faire,

j'ai peine à concevoir comment notre tristesse ne nous trahissait pas aux yeux de la tante et du futur époux. Heureusement, la liberté de la campagne nous permit de nous dire quelques mots consolans, et de nous inspirer mutuellement le courage dont nous avions tant de besoin. En pareil cas, l'amour désespéré se sauve entre les bras de l'amitié; ce fut notre recours. Nous nous promîmes donc, au moins, d'être amis toute notre vie; et, tant qu'on laissa nos deux cœurs se soulager ainsi l'un l'autre, nous ne fûmes pas malheureux; mais, en attendant la fatale dispense de Rome, il était bon que je fisse une absence; l'occasion s'en présenta.

LIVRE NEUVIÈME.

M. de Marigny, raccommodé avec sa femme, abrégeait son voyage de Fontainebleau pour aller avec elle à Ménars. Il désirait que je fusse de ce voyage. Sa femme m'en priait encore plus instamment que lui. Confident de leur brouillerie, j'espérais pouvoir contribuer à leur réconciliation; et, par reconnaissance pour lui, autant que par amitié pour elle, je consentis à les accompagner. « Vous ne pouvez croire, monsieur, m'écrivait-il de Fontainebleau, le 12 octobre 1767, tout le plaisir que vous me faites de venir à Ménars. Il me serait permis d'être un peu jaloux de celui que madame de Marigny m'en a témoigné. »

Ma présence ne leur fut pas inutile dans ce voyage. Il s'éleva, entre eux, plus d'un nuage qu'il fallut dissiper. Sur la route même, en parlant avec éloge de sa femme, M. de Marigny voulut attribuer les torts qu'elle avait eus à la comtesse de Séran; mais la jeune femme, qui avait du caractère, se refusa à cette excuse. « Je n'ai eu, lui dit-elle, aucun tort avec vous, et vous étiez injuste de m'en attribuer; mais vous l'êtes bien plus encore d'en supposer à mon amie. » Et à quelques mots trop amers et trop légers qui lui échappèrent sur cette amie absente : « Respectez-la, monsieur, lui dit sa femme; vous le devez pour elle, vous le devez pour moi, et je veux bien vous dire que vous ne l'offenserez jamais sans me blesser au cœur. »

Il est vrai que, dans l'intimité de ces deux femmes, tout le soin de madame de Séran s'employait à inspirer à son amie de la douceur, de la complaisance, et, s'il était possible, de l'amour pour un homme qui avait, lui disait-elle, des qualités aimables, et dont il ne fallait que tempérer la violence et adoucir l'humeur pour en faire un très-bon mari.

Un peu de force et de fierté ne laissait pas d'être nécessaire avec un homme qui, ayant lui-même de la franchise et du courage, estimait dans un caractère ce qui était analogue an sien. Nous prîmes donc avec lui le ton d'une raison douce, mais ferme; et je remplis si bien entre eux l'office de conciliateur, qu'en les quittant, je les laissai d'un bon accord ensemble. Mais j'en avais assez vu, et surtout assez appris dans les confidences que me faisait la jeune femme, pour juger que ces deux époux, en s'estimant l'un l'autre, ne s'aimeraient jamais.

Au printemps suivant, je fus encore de leur voyage en Touraine. Dans celui-ci, j'eus le plaisir de voir M. de Marigny pleinement réconcilié avec madame de Séran; hormis quelques momens d'humeur jalouse sur l'intimité des deux femmes, il fut assez aimable entre elles. A mon égard, il était si content de m'avoir pour médiateur, qu'il m'offrit, en pur don, pour ma vie, auprès de Ménars, une jolie maison de campagne. Un petit bosquet, un jardin, un ruisseau de l'eau la plus pure, une retraite délicieuse située au bord de la Loire, rien de plus séduisant; mais ce don était une chaîne, et je n'en voulais point porter.

A mon retour, ce fut à Maisons que je me rendis. Cette retraite avait pour moi des charmes; j'aimais tout ce qui l'habitait, et je me flattais d'y être aimé. Je n'aurais pas été plus libre et plus à mon aise chez moi. Lorsque quelqu'un de mes amis voulait me voir, il venait à Maisons, et il y était bien reçu. Le comte de Creutz était celui qui s'y plaisait le plus et qu'on y goûtait davantage, parce qu'avec les qualités les plus rares du côté de l'esprit, il était simple et bon.

Un bosquet, près d'Alfort, était le lieu de repos de nos promenades. Là, son âme se dilatait et se déployait avec moi. Les sentimens dont il était rempli, les tableaux que l'observation et l'étude de la nature avaient tracés dans sa mémoire, et dont son imagination était comme une riche et vaste galerie; les hautes pensées que la méditation lui avait fait concevoir, et que son esprit répandait dans le mien avec abondance, soit qu'il parlât de politique ou de morale, des hommes ou des choses, des sciences ou des arts, me tenaient des heures entières attentif et comme enchanté. Sa patrie et son roi, la Suède et Gustave, objets de son idolâtrie, étaient les deux sujets dont il m'entretenait le plus éloquemment et avec le plus de délices. L'enthousiasme avec lequel il m'en faisait l'éloge s'emparait si bien de mes esprits et de mes sens, que, volontiers, je l'aurais suivi au-delà de la mer Baltique.

L'un de ses goûts les plus passionnés était l'amour de la musique, et la bienfaisance était l'âme de toutes ses autres vertus.

Un jour il vint me conjurer, au nom de notre amitié, de tendre la main à un jeune homme qui était, disait-il, au désespoir et sur le point de se noyer, si je ne le sauvais. « C'est un musicien, ajouta-t-il, plein de talent, et qui ne demande qu'un joli opéra-comique pour faire fortune à Paris. Il vient d'Italie; il a fait à Genève quelques essais. Il arrivait avec un opéra fait sur l'un de vos contes (*les Mariages Samnites*); les directeurs de l'Opéra l'ont entendu, et ils l'ont refusé. Ce malheureux jeune homme est sans ressource; je lui ai avancé quelques louis; je ne puis faire plus; et, pour dernière grâce, il m'a prié de le recommander à vous. »

Jusque-là je n'avais rien fait qui approchât de l'idée que je croyais avoir conçue d'un poëme français analogue à la musique italienne; je ne croyais pas même en avoir le talent; mais, pour plaire au comte de Creutz, j'aurais entrepris l'impossible.

J'avais sur ma table, dans ce moment, un conte de Voltaire (*l'Ingénu*); je pensai qu'il pouvait me fournir le canevas d'un petit opéra-comique. « Je vais, dis-je au comte de Creutz, voir si je puis le mettre en scène, et en tirer des sentimens et des peintures qui soient favorables au chant. Revenez dans huit jours, et amenez-moi ce jeune homme. »

La moitié de mon poëme était faite lorsqu'ils arrivèrent. Grétry en fut transporté de joie, et il alla commencer son ouvrage, tandis que j'achevais le mien. *Le Huron* eut un plein succès; et Grétry, plus modeste et plus reconnaissant qu'il ne l'a été dans la suite, ne trouvant pas sa réputation assez bien établie encore, me supplia de ne pas l'abandonner. Ce fut alors que je fis *Lucile*.

Par le succès encore plus grand qu'eut celle-ci, je m'aperçus que le public était disposé à goûter un spectacle d'un caractère analogue à celui des mes *Contes*; et, avec un musicien et des acteurs en état de répondre à mes intentions, voyant que je pouvais former des tableaux dont les couleurs et les nuances seraient fidèlement rendues, je pris moi-même un goût très-vif pour cette espèce de création; car je puis dire qu'en relevant le caractère de l'opéra-comique, j'en créais un genre nouveau. Après *Lucile*, je fis *Sylvain*; après *Sylvain*, *l'Ami de la maison*, *Zémire et Azor*; et nos succès à l'un et à l'autre allèrent toujours en croissant. Jamais travail ne m'a donné des jouissances plus pures. Mes acteurs de prédilection, Clairval, Caillot, madame La Ruette, étaient les maîtres de leur théâtre. Madame La Ruette nous donnait à dîner. Là, je lisais mon poëme, et Grétry chantait sa musique. L'un et l'autre étant approuvés dans ce petit conseil, tout se préparait pour mettre l'ouvrage au théâtre, et, après deux ou trois répétitions, il était donné.

La sincérité de nos acteurs, à notre égard, était parfaite; soit pour leurs rôles, soit pour leur chant, ils savaient ce qu'il leur fallait; et ils avaient un pressentiment des effets, plus infaillible que nous-mêmes. Pour moi, je n'hésitais jamais à déférer à leurs avis; quelquefois même ils m'accusaient d'être trop docile à les suivre. Par exemple, dans l'intervalle de *Lucile* à *Sylvain*, j'avais fait un opéra-comique en trois actes de celui de mes *Contes*, qui a pour titre le *Connaisseur*. J'en fis lecture au petit comité. Grétry en fut charmé, madame La Ruette et Clairval applaudirent; mais Caillot fut froid et muet. Je le pris en particulier. « Vous n'êtes pas content, lui dis-je; parlez-moi librement; que pensez-vous de ce que vous venez d'entendre? — Je pense, me dit-il, que ce n'est qu'un diminutif de la *Métromanie;* que le ridicule du bel esprit n'est pas assez piquant pour un parterre comme le nôtre, et que cet ouvrage pourrait bien n'avoir aucun succès. » Alors revenant vers la cheminée où était notre monde: « Madame, et vous, messieurs, leur dis-je, nous sommes tous des bêtes; Caillot seul a raison; » et je jetai mon manuscrit au feu. Ils s'écrièrent que Caillot me faisait faire nne folie. Grétry en pleura de douleur, et, en s'en allant avec moi, il me parut si désolé, qu'en le quittant j'avais la tristesse dans l'âme.

L'impatience de le tirer de l'état où je l'avais vu m'ayant empêché de dormir, le plan et les premières scènes de *Sylvain* furent le fruit de cette insomnie. Le matin je les écrivais, quand je vis arriver Grétry. « Je n'ai pas fermé l'œil de la nuit, me dit-il. — Ni moi non plus, lui dis-je. Asseyez-vous, et m'écoutez. » Je lui lus mon plan et deux scènes. « Pour le coup, ajoutai-je, me voilà sûr de ma besogne, et je vous réponds du succès. » Il se saisit des deux premiers airs, et il s'en alla consolé.

Ainsi s'employaient mes loisirs; et le produit d'un travail léger augmentait tous les ans ma petite fortune; mais elle n'était pas assez considérable pour que madame Gaulard eût pu y voir un établissement convenable à sa nièce; elle lui donna donc nn autre mari, comme je l'ai dit; et bientôt cette société, que j'avais cultivée avec tant de soin, fut rompue. Un autre incident me jeta dans des sociétés nouvelles.

Il était naturel que l'aventure de *Bélisaire* eût un peu refroidi madame Geoffrin sur mon compte, et que, plus ostensiblement tournée à la dévotion, elle eût quelque peine à loger chez elle un auteur censuré. Dès que je pus m'en apercevoir, je prétextai l'envie d'être logé plns commodément. « Je suis bien fâchée, me dit-elle, de n'avoir rien de mieux à vous offrir; mais j'espère qu'en ne logeant plus chez moi, vous n'en serez pas moins du nombre de mes amis, et des dîners qui les rassemblent. » Après

cette audience de congé, je fis mes diligences pour sortir de chez elle; et un logement fait à souhait pour moi me fut offert par la comtesse de Séran, dans un hôtel que le roi lui avait donné. Ceci me fait reprendre le fil de son roman.

A son retour d'Aix-la-Chapelle, le roi l'avait reçue mieux que jamais, sans oser davantage. Cependant le mystère de leurs rendez-vous et de leurs tête-à-tête n'avait pas échappé aux yeux vigilans de la cour; et le duc de Choiseul, résolu d'éloigner du roi toute femme qui ne lui serait pas affidée, s'était permis contre celle-ci quelques propos légers et moqueurs. Dès qu'elle en fut instruite, elle voulut lui imposer silence. Elle avait pour ami La Borde, banquier de la cour, dévoué au duc de Choiseul, auquel il devait sa fortune. Ce fut chez lui et devant lui qu'elle eut une entrevue avec le ministre. « J'ai, monsieur le duc, lui dit-elle, une grâce à vous demander; mais auparavant, je veux vous engager à me rendre justice. Vous parlez de moi fort légèrement, je le sais; vous croyez que je suis du nombre des femmes qui aspirent à posséder le cœur du roi, et à prendre sur son esprit un crédit qui vous fait ombrage. J'aurais pu me venger de vos propos; j'aime mieux vous détromper. Le roi désirait de me voir; je ne me suis pas refusée à ce désir; nous avons eu des entretiens particuliers et une relation assidue. Vous savez tout cela; mais ce que vous ne savez pas, les lettres du roi vont vous l'apprendre. Lisez; vous y verrez un excès de bonté; mais autant de respect pour moi que de tendresse, et rien dont je doive rougir. J'aime le roi, ajouta-t-elle, je l'aime comme un père; je donnerais pour lui ma vie; mais tout roi qu'il est, il n'obtiendra jamais de moi que je le trompe, et que je m'avilisse en lui accordant ce que mon cœur ne peut ni ne veut lui donner.

Le duc de Choiseul, après avoir lu les lettres qu'elle lui avait remises, voulut se jeter à ses pieds. « Pardon, madame, lui dit-il, je suis coupable, je l'avoue, d'en avoir trop cru l'apparence. Le roi a bien raison : *vous n'êtes que trop admirable*. Maintenant, dites-moi ce que vous demandez, et à quoi peut vous être bon le nouvel ami que vous venez de vous attacher pour la vie. »

« Je suis, lui dit-elle, au moment de marier ma sœur à un militaire estimable. Ni mes parens, ni moi ne sommes en état de lui faire une dot.

— Eh bien! madame, il faut, lui dit-il, que le roi prenne soin de doter mademoiselle votre sœur; et je vais obtenir pour elle, sur le trésor royal, une ordonnance de deux cent mille livres. — Non, monsieur le duc, non; nous ne voulons, ni ma sœur, ni moi, d'un argent que nous n'avons pas gagné et ne gagnerons point. Ce que nous demandons est une place que M. de La Barthe a méritée par ses ser-

vices; et la seule faveur que nous sollicitons, c'est qu'il l'obtienne par préférence à d'autres militaires qui auraient le même droit que lui d'y prétendre et de l'obtenir. » Cette faveur lui fut aisément accordée; mais tout ce que le roi put lui faire accepter pour elle-même, fut le don de ce petit hôtel où elle m'offrait un logement.

Comme j'allais m'y établir, je me vis obligé d'en préférer un autre, et voici par quel incident.

Mon ancienne amie, mademoiselle Clairon, ayant quitté le théâtre et pris une maison assez considérable à la descente du Pont-Royal, désirait de m'avoir chez elle. Elle me savait engagé avec madame de Séran; mais, comme elle la connaissait bonne et sensible, elle l'alla trouver à mon insu; et, avec son éloquence théâtrale, elle lui raconta les indignités qu'elle avait essuyées de la part des gentilshommes de la chambre, et la brutale ingratitude dont le public avait payé ses services et ses talens. Dans sa retraite solitaire, sa plus douce consolation aurait été d'avoir auprès d'elle son ancien ami. Elle avait un appartement commode à me louer; elle était bien sûre que je l'accepterais, si je n'étais pas engagé à occuper celui que madame la comtesse avait eu la bonté de m'offrir. Elle la suppliait d'être assez généreuse pour rompre elle-même cet engagement, et pour exiger de moi que j'allasse loger chez elle. « Vous êtes environnée, madame, lui dit-elle, de tous les genres de bonheur; et moi je n'ai plus que celui que je puis trouver dans la société assidue et intime d'un ami véritable. Par pitié, ne m'en privez pas. »

Madame de Séran fut touchée de sa prière. Elle me soupçonna d'y avoir donné mon consentement; je l'assurai que non. En effet, le logement qu'elle faisait accommoder pour moi et à ma bienséance m'aurait été plus agréable; j'y aurais été plus libre et à deux pas de l'Académie. Cette proximité seule aurait été pour moi d'un prix inestimable dans les mauvais temps de l'année, durant lesquels j'aurais le Pont-Royal à traverser si je logeais chez mademoiselle Clairon. Je n'eus donc pas de peine à persuader à madame de Séran qu'à tous égards, c'était un sacrifice qui m'était demandé. « Eh bien! dit-elle, il faut faire ce sacrifice; mademoiselle Clairon a sur vous des droits que je n'ai pas. »

J'allai donc loger chez mon ancienne amie; et, dès les premiers jours, je m'aperçus, qu'à l'exception d'une petite chambre sur le derrière, mon appartement était inhabitable pour un homme d'étude, à cause du bruit infernal des carrosses et des charrettes sur l'arcade du pont, qui était à mon oreille. C'est le passage le plus fréquent de la pierre et du bois qu'on amène à Paris. Ainsi, nuit et jour, sans relâche, le broiement des pavés d'une route escarpée sous les roues de ces charrettes et sous les

pieds des malheureux chevaux qui ne les traînaient qu'en grimpant, les cris effroyables des charretiers, le bruit plus perçant de leurs fouets, réalisaient pour moi ce que Virgile dit du Tartare :

Hinc exaudiri gemitus, et sæva sonarè
Verbera : tum stridor ferri, tractæque catenæ.

Mais quelque affligeante que fût pour moi cette incommodité, je n'en témoignai rien à ma chère voisine; et, autant qu'il était possible que j'en fusse dédommagé par les agrémens de la société la plus aimable et la mieux choisie, je le fus tout le temps qu'elle et moi habitâmes cette maison.

Elle y voyait souvent la duchesse de Villeroy, fille du duc d'Aumont, et qui, dans le temps que son père me poursuivait, m'avait vivement témoigné le regret de le voir injuste, et de ne pouvoir l'adoucir.

Un soir qu'elle venait de quitter ma voisine, je fus surpris d'entendre celle-ci me dire : « Eh bien! Marmontel, vous n'avez jamais voulu me nommer l'auteur de la parodie de *Cinna;* je le connais enfin; » et elle me nomma Cury (alors Cury, sa mère et son fils étaient morts). « Et qui vous l'a dit? lui demandai-je avec surprise. — Une personne qui le sait bien, la duchesse de Villeroy. Elle sort d'ici, et vous avez été l'objet de sa visite. Son père demande à vous voir. — Moi! son père! le duc d'Aumont! — Il veut vous consulter sur les spectacles qu'il est chargé de donner à la cour pour le mariage du dauphin. Mais mon père, m'a-t-elle dit, voudrait que Marmontel ne lui parlât point du passé. — Assurément, lui ai-je répondu, Marmontel ne lui en parlera point; mais lui, madame, n'a-t-il rien à lui dire sur le regret d'avoir été si cruellement injuste envers lui? car je puis vous répondre qu'il l'a été vraiment. — Je le sais bien, m'a-t-elle dit, et mon père le sait bien lui-même. La parodie de *Cinna* était de Cury; La Ferté nous l'a dit; il la lui avait entendu lire; mais, tant que ce malheureux a vécu, il n'a pas voulu le trahir. »

Je fus obligé de convenir de ce qu'avait dit La Ferté; et, curieux de voir quelle serait vis-à-vis de moi la contenance d'un homme condamné par sa propre conscience, j'acceptai l'entrevue et me rendis chez lui.

Je le trouvai avec ce même La Ferté, intendant des Menus-Plaisirs, examinant sur une table le plan d'un feu d'artifice. Dès qu'il me vit entrer, il congédia La Ferté; et, avec une vivacité qui déguisait son trouble, il me conduisit dans sa chambre. Là, d'une main tremblante, il avance une chaise, et, d'un air empressé, il m'invite à m'asseoir. La duchesse de Villeroy avait dit à mademoiselle Clairon que, pour les fêtes de la cour, son père

était *dans l'embarras*. Ce mot me revint dans la tête, et pour engager l'entretien : « *Eh bien !* lui dis-je, *monsieur le duc, vous êtes donc bien embarrassé?* » A ce début, je le vis pâlir ; mais heureusement j'ajoutai « *pour vos spectacles de la cour*; » et il se remit du saisissement que lui avait causé l'équivoque. « Oui, me dit-il, très-embarrassé, et je vous serais obligé, si vous vouliez m'aider à me tirer de peine. » Il babilla beaucoup sur les difficultés d'une pareille commission; nous parcourûmes les répertoires; il parut goûter mes conseils, et finit par me demander si, dans mon portefeuille, je n'aurais pas moi-même quelque ouvrage nouveau. Il avait entendu parler de *Zémire et Azor*; il me pria de lui en faire entendre la lecture; j'y consentis, mais pour lui seul. Ce fut l'objet d'un second tête-à-tête ; mais comme son érudition s'étendait jusqu'aux *Contes des Fées*, ayant reconnu dans mon sujet celui de *la Belle et la Bête :* « Il m'est impossible, dit-il, de donner ce spectacle au mariage du dauphin; on prendrait cela pour une épigramme. » C'était lui-même qui l'avait faite, et je lui en gardai le secret. Ce qu'il y a de remarquable dans nos deux entretiens, c'est que cette âme faible et vaine n'eut pas le courage de me témoigner le regret de m'avoir fait une injustice, et le désir, au moins stérile, de trouver l'occasion de la réparer.

Dans ce temps-là le prince royal de Suède fit un voyage à Paris ; il s'était pris déjà d'une affection très-vive pour l'auteur de *Bélisaire*, et avait bien voulu être en relation de lettres avec moi. Il désira de me voir souvent et en particulier. Je lui fis ma cour; et, lorsqu'il apprit la mort du roi son père, je fus le seul étranger qu'il reçut dans les premiers momens de sa douleur. Je puis dire avoir vu en lui l'exemple rare d'un jeune homme assez sage pour s'affliger sincèrement et profondément d'être roi. « Quel malheur, me dit-il, de me voir à mon âge chargé d'une couronne et d'un devoir immense que je me sens hors d'état de remplir ! Je voyageais pour acquérir les connaissances dont j'avais besoin, et me voilà interrompu dans mes voyages, obligé de m'en retourner sans avoir eu le temps de m'instruire, de voir, de connaître les hommes, et avec eux, tout commerce intime, toute relation fidèle et sûre m'est interdite désormais. Il faut que je dise un adieu éternel à l'amitié et à la vérité. — Non, sire, lui dis-je, la vérité ne fuit que les rois qui la rebutent et qui ne veulent pas l'entendre. Vous l'aimez, elle vous suivra; la sensibilité de votre cœur, la franchise de votre caractère vous rend digne d'avoir des amis ; vous en aurez. — Les hommes n'en ont guère ; les rois n'en ont jamais, répliqua-t-il. — En voici un, lui dis-je (en lui montrant le comte de Creutz, qui, dans un coin, lisait une dépêche), en voici un qui ne vous manquera jamais. — Oui ; c'en est un, me

dit-il, et j'y compte; mais il ne sera point avec moi; mes affaires m'obligent de le laisser ici.

Ce petit dialogue donne une idée de mes entretiens avec ce jeune prince, dont j'étais tous les jours plus charmé. Après avoir entendu quelques lectures des *Incas*, il m'en fit demander par son ministre une copie manuscrite; et depuis, lorsque l'ouvrage fut imprimé, il me permit de le lui dédier.

Dans cette même année, je fis à Croix-Fontaine un voyage bien agréable, mais qui finit par être bien malheureux pour moi. Il régnait de ce côté-là, tout le long de la Seine, une fièvre putride d'une dangereuse malignité. A Saint-Port et à Saint-Assise, plusieurs personnes en étaient mortes; et à Croix-Fontaine, un grand nombre de domestiques en étaient attaqués. Ceux qui n'en étaient point atteints servaient leurs camarades; le mien ne s'y épargnait pas; et moi-même j'allais assez souvent visiter les malades, acte d'humanité au moins très-inutile. Cependant je croyais encore être en pleine santé, lorsqu'on m'écrivit de Paris de me rendre à l'Académie pour la réception de l'archevêque de Toulouse, assemblée que le roi de Suède devait honorer de sa présence.

Le lendemain de mon arrivée à Paris, je me sentis comme assommé. J'assistai cependant à l'assemblée de l'Académie; j'y lus même quelques morceaux de mon ouvrage des *Incas*, mais d'une voix éteinte, sans expression, sans vigueur. J'eus du succès; mais on s'aperçut avec inquiétude de l'abattement où j'étais. Le soir, la fièvre me saisit. Mon domestique se sentit frappé en même temps que moi; et, l'un et l'autre, nous fûmes quarante jours entre la vie et la mort. Ce fut la première maladie dont Bouvard me guérit. Il prit de moi les soins d'un ami tendre; et mademoiselle Clairon, dans ma convalescence, eut pour moi les plus touchantes attentions; elle était ma lectrice; et les rêveries des *Mille et une Nuits* étaient la seule lecture que mon faible cerveau pût soutenir.

Peu de temps après, l'Académie perdit Duclos; et, à sa mort, la place d'historiographe de France me fut donnée sans aucune sollicitation de ma part. Voici d'où me vint cette grâce.

Tandis que je logeais encore chez madame Geoffrin, un homme de la société de mademoiselle Clairon, et dont je connaissais la loyauté et la franchise, Garville, vint me voir et me dit: « Dans des voyages que j'ai faits en Bretagne, lorsque le duc d'Aiguillon y était commandant, je l'ai vu et j'ai eu lieu de le connaître. Je suis instruit et convaincu que le procès qui lui est intenté n'est qu'une affaire de parti et d'intrigue; mais quelque bonne que soit sa cause, le crédit des états et du parlement de Bretagne fait qu'à Paris même il ne peut trouver un avocat; le seul qui ait osé se

charger de le défendre est un enfant perdu, un jeune homme dont le talent n'est pas formé, mais qui tente fortune. Il s'appelle Linguet. Il a fait un mémoire dont le duc est très-mécontent. C'est une déclamation ampoulée, un amas informe de phrases ridiculement figurées; il n'y a pas moyen de publier un verbiage aussi indécent. Le duc m'en a témoigné sa douleur. Je lui ai conseillé d'avoir recours à quelque homme de lettres. Les gens de lettres, m'a-t-il dit, sont tous prévenus contre moi; ils sont mes ennemis. Je lui ai répondu que j'en connaissais un qui n'était ennemi que de l'injustice et du mensonge, et je vous ai nommé. Il m'a embrassé en me disant que je lui rendrais le plus grand service si je vous engageais à travailler à son mémoire. Je viens vous en prier, vous en conjurer de sa part. — Monsieur, répondis-je à Garville, ma plume ne se refusera jamais à la défense d'une bonne cause. Si celle de M. le duc d'Aiguillon est telle que vous le dites, il peut compter sur moi. Qu'il me confie ses papiers. Après les avoir lus, je vous dirai plus positivement si je puis travailler pour lui. Mais dites-lui que le même zèle que j'emploierai à le défendre, je l'emploierais de même à défendre l'homme du peuple qui, en pareil cas, aurait recours à moi; et, en m'acquittant de ce devoir, j'y mettrai deux conditions: l'une, que le secret me sera gardé; l'autre, qu'il ne sera jamais question, de lui à moi, de remercîmens ni de reconnaissance; je ne veux pas même le voir. »

Garville lui rendit fidèlement cette réponse, et le lendemain il m'apporta son mémoire avec ses papiers. Dans ses papiers, je crus voir en effet que le procès qui lui était intenté n'était qu'une persécution suscitée par des animosités personnelles. Quant au mémoire, le trouvant tel qu'on me l'avait annoncé, je le refondis. En conservant tout ce qui était raisonnablement bien, j'y mis de l'ordre et de la clarté. J'en élaguai les broussailles d'un style hérissé de métaphores incohérentes, et je substituai à ce langage outré l'expression simple et naturelle. Cette correction de détails y fit seule un changement heureux; car c'était surtout par le style que ce mémoire était choquant et ridicule. Cependant j'y ajoutai quelques morceaux de ma main, comme l'exorde où Linguet avait mis une arrogance impertinente, et la conclusion où il avait négligé de ramasser les forces de sa preuve et de ses moyens.

Quand le duc d'Aiguillon vit ma besogne, il en fut très-content. Il fit venir Linguet: « J'ai lu votre mémoire, lui dit-il, et j'y ai fait quelques changemens que je vous prie d'adopter. » Linguet en prit lecture, et, bouillant de fureur: « Non, monsieur le duc, lui dit-il, non, ce n'est pas vous, c'est un homme de l'art qui a mis la main à mon ouvrage. Vous m'avez fait une injure mortelle;

vous voulez me déshonorer; mais je ne suis l'écolier de personne; personne n'a droit de me corriger; je ne signe que mon ouvrage; et cet ouvrage n'est plus le mien. Cherchez un avocat qui veuille être le vôtre; ce ne sera plus moi. » Et il allait sortir. Le duc d'Aiguillon le retint. Il se voyait à sa merci; car nul autre avocat ne voulait signer ses mémoires. Il lui permit donc de construire celui-ci comme il l'entendrait. Toutes les pages qui étaient de moi en furent retranchées. Linguet refit lui-même l'exorde et la conclusion; mais il laissa subsister l'ordre que j'avais mis dans tout le reste; il n'y rétablit aucune des bizarreries de style que j'avais effacées : ainsi, en rebutant mon travail, il en profita. Cependant il n'eut point de repos qu'il n'eût découvert de quelle main étaient les corrections faites à son mémoire; et, l'ayant su, je ne sais comment, il fut dès-lors mon ennemi le plus cruel. Un journal qu'il fit dans la suite fut inondé du venin de la rage dont il écumait à mon nom.

Pour le duc d'Aiguillon, il sentit vivement le bien qne j'avais fait à son mémoire, en dépit de son avocat; et il pressa Garville de me mener chez lui, afin qu'il eût au moins, disait-il, la satisfaction de me remercier lui-même. Après m'être long-temps refusé à ses invitations, je m'y rendis enfin, et j'allai dîner une fois chez lui. Depuis, je ne l'avais point vu, quand je reçus ce billet de sa main. « Je viens, monsieur, de demander pour vous au roi la place d'historiographe de France, vacante par la mort de M. Duclos. Sa majesté vous l'a accordée. Je m'empresse de vous l'annoncer. Venez remercier le roi. »

Cette marque de faveur, dont la cause était inconnne, fit taire mes ennemis à la cour; et le duc de Duras qui n'avait pas sur *la Belle et la Bête* le même scrupule que le duc d'Aumont, me demanda en 1771 *Zémire et Azor* pour le spectacle de Fontainebleau. Il y eut un succès inoui; mais ce ne fut pas sans avoir couru le risque d'y être bafoué. *L'Ami de la Maison*, qui fut donné la même année à ce spectacle, y fut très-froidement reçu. Dès que j'en eus senti la cause, j'y remédiai; et il eut à Paris même succès que *Zémire et Azor*. Ce sont de bien petites choses; mais, comme elles m'ont intéressé, elles auront aussi quelque intérêt pour mes enfans.

Lorsque *Zémire et Azor* fut annoncé à Fontainebleau, le bruit courut que c'était le conte de *la Belle et la Bête* mis sur la scène, et que le principal personnage y marcherait à quatre pates. Je laissais dire, et j'étais tranquille. J'avais donné, pour les décorations et pour les habits, des programmes très-détaillés; et je ne doutais pas que mes intentions n'eussent été remplies. Mais ni le tailleur, ni le décorateur ne s'étaient donné la peine de lire

mes programmes; et, d'après le conte de *la Belle et la Bête*, ils avaient fait leurs dispositions. Mes amis étaient inquiets sur le succès de mon ouvrage; Grétry avait l'air abattu; Clairval lui-même, qui avait joué de si bon cœur tous mes autres rôles, témoignait de la répugnance à jouer celui-ci. Je lui en demandai la raison : « Comment voulez-vous, me dit-il, que je rende intéressant un rôle où je serai hideux? — Hideux! lui dis-je; vous ne le serez point. Vous serez effrayant au premier coup-d'œil; mais, dans votre laideur, vous aurez de la noblesse, et même de la grâce. — Voyez donc, me dit-il, l'habit de bête qu'on me prépare; car on m'en a dit des horreurs. » Nous étions à la veille de la représentation; il n'y avait pas un moment à perdre. Je demandai qu'on me montrât l'habit d'Azor. J'eus bien de la peine à obtenir du tailleur cette complaisance. Il me disait d'être tranquille, et de m'en rapporter à lui; mais j'insistai, et le duc de Duras, en lui ordonnant de me mener au magasin, eut la bonté de m'y accompagner. « Montrez, dit dédaigneusement le tailleur à ses garçons, montrez l'habit de la bête à monsieur. » Que vis-je? un pantalon tout semblable à la peau d'un singe, avec une longue queue rase, un dos pelé, d'énormes griffes aux quatre pates, deux longues cornes au capuchon, et le masque le plus difforme avec des dents de sanglier. Je fis un cri d'horreur, en protestant que ma pièce ne serait point jouée avec ce ridicule et monstrueux travestissement. « Qu'auriez-vous donc voulu, me demanda fièrement le tailleur? — J'aurais voulu, lui répondis-je, que vous eussiez lu mon programme, vous auriez vu que je vous demandais un habit d'homme, et non pas de singe. — Un habit d'homme pour une bête? — Et qui vous a dit qu'Azor soit une bête? — Le conte me le dit. — Le conte n'est point mon ouvrage; et mon ouvrage ne sera point mis au théâtre que tout cela ne soit changé. — Il n'est plus temps. — Je vais donc supplier le roi de trouver bon que ce hideux spectacle ne lui soit point donné; je lui en dirai la raison. » Alors mon homme se radoucit et me demanda ce qu'il fallait faire. « La chose du monde la plus simple, lui répondis-je, un pantalon tigré, la chaussure et les gants de même, un doliman de satin pourpre, une crinière noire ondée et pittoresquement éparse, un masque effrayant, mais point difforme, ni ressemblant à un museau. » On eut bien de la peine à trouver tout cela, car le magasin était vide; mais à force d'obstination, je me fis obéir; et, quant au masque, je le formai moi-même de pièces rapportées de plusieurs masques découpés.

Le lendemain matin je fis essayer à Clairval ce vêtement; et, en se regardant au miroir, il le trouva imposant et noble. « A

présent, mon ami, lui dis-je, votre succès dépend de la manière dont vous entrerez sur le théâtre. Si l'on vous voit confus, timide, embarrassé, nous sommes perdus; mais, si vous vous montrez fièrement, avec assurance, en vous dessinant bien, vous en imposerez, et, ce moment passé, je vous réponds du reste. »

La même négligence avec laquelle j'avais été servi par ce tailleur impertinent, je l'avais retrouvée dans le décorateur; et le tableau magique, le moment le plus intéressant de la pièce, il le faisait manquer, si je n'avais pas suppléé à sa maladresse. Avec deux aunes de moire d'argent, pour imiter la glace du trumeau, et deux aunes de gaze claire et transparente, je lui appris à produire l'une des plus agréables illusions du théâtre.

Ce fut ainsi que, par mes soins, au lieu de la chute honteuse dont j'étais menacé, j'obtins le plus brillant succès. Clairval joua son rôle comme je le voulais. Son entrée fière et hardie ne fit que l'impression d'étonnement qu'elle devait faire; et, dès-lors je fus rassuré. J'étais dans un coin de l'orchestre, et j'avais derrière moi un banc de dames de la cour. Lorsqu'Azor, à genoux aux pieds de Zémire, lui chanta :

Du moment qu'on aime,
L'on devient si doux!
Et je suis moi-même
Plus tremblant que vous.

j'entendis ces dames qui disaient entre elles : *Il n'est déjà plus laid*, et, l'instant d'après, *il est beau.*

Je ne dois pas dissimuler que le charme de la musique contribuait merveilleusement à produire de tels effets. Celle de Grétry était alors ce qu'elle n'a été que bien rarement après moi, et il ne sentait pas assez avec quel soin je m'occupais à lui tracer le caractère, la forme et le dessin d'un chant agréable et facile. En général, la fatuité des musiciens est de croire ne rien devoir à leur poëte; et Grétry, avec de l'esprit, a eu cette sottise au suprême degré.

Quant à l'*Ami de la Maison*, ma complaisance pour madame La Ruette, mon actrice, fut la cause du peu de succès que cet ouvrage eut à la cour. J'aurais voulu d'abord donner le rôle de l'Ami de la Maison à Caillot; je l'avais fait pour lui; il l'aurait joué supérieurement bien, j'en étais sûr; mais il le refusa pour une raison singulière. « Cette situation, me dit-il, ressemble trop à celle où nous nous trouvons quelquefois; et ce caractère est aussi trop semblable à celui qu'on nous attribue. Si je jouais l'*Ami de la Maison* comme vous l'entendez et comme je le sens, aucune mère ne voudrait plus me laisser auprès de sa fille. — Et Tartufe, lui dis-je, ne le joueriez-vous pas? » — Tartufe, me dit-

il, n'est pas si près de nous; et l'on ne craint pas, dans le monde, que nous soyons des Tartufes.

Rien ne put vaincre sa répugnance pour un rôle qui lui ferait, disait-il, d'autant plus de tort qu'il l'aurait mieux joué. Cependant j'avais observé que La Ruette le convoitait, et je m'aperçus que sa femme pensait qu'après Caillot je ne pouvais le donner qu'à lui; Grétry pensait de même; je me laissai aller; je m'en repentis dès les premières répétitions. Ce rôle demandait de la jeunesse, de la vivacité, du brillant dans la voix, de la finesse dans le jeu. Le bon La Ruette, avec sa figure vieillotte et sa voix tremblante et cassée, y était fort déplacé. Il l'éteignit et l'attrista; comme il était mal à son aise, il ne s'y livra pas même à son naturel; il fit manquer toutes les scènes.

De son côté, madame La Ruette, qui avait un peu de pruderie, se persuadant que la finesse et la malice que j'avais mises dans le rôle d'Agathe n'étaient pas convenables à une si jeune personne, avait cru devoir émousser cette pointe d'espièglerie; elle y avait substitué un certain air sévère et réservé qui ôtait au rôle toute sa gentillesse.

Ainsi tout mon ouvrage avait été dénaturé. Heureusement, La Ruette reconnut lui-même que le rôle de Cléon ne lui convenait ni pour le jeu, ni pour le chant; et je trouvai, au même théâtre, un nommé Julien, moins difficile que Caillot, et plus jeune que La Ruette, avec une voix brillante, une action vive, une tournure leste. Nous nous mîmes, Grétry et moi, à lui montrer son rôle; et il parvint à le chanter et à le jouer assez bien.

Madame La Ruette était peu disposée à entendre ce que j'avais à lui dire; je lui dis cependant: « Madame, nous serons froids si nous voulons être trop sages; faites-moi la grâce de jouer le rôle d'Agathe au naturel. Son innocence n'est pas celle d'Agnès, mais c'est encore de l'innocence; et, comme elle n'emploie sa finesse et sa malice qu'à se jouer du fourbe qui cherche à la séduire, croyez qu'on lui en saura gré. » Son rôle eut le plus grand succès, et la pièce, qu'on redemanda à Versailles (en 1772), y parut si changée qu'on ne la reconnaissait pas: je n'y avais pourtant rien changé.

Ce ne fut que trois ans après que je donnai *la Fausse Magie*; et, quoique le succès n'en fût pas d'abord aussi brillant que celui des deux autres, il n'a pas été moins durable. Depuis plus de vingt ans qu'on la revoit fréquemment remise au théâtre, le public ne s'en lasse point. Il est vrai, cependant, que ces petits ouvrages ont perdu de leur lustre et la fleur de leur agrément, en perdant les acteurs pour lesquels je les avais faits.

La même année (1772) j'eus à la cour une apparence de

succès d'un autre genre, et bien plus sensible pour moi; ce fut l'effet que mon épître au roi sur l'incendie de l'Hôtel-Dieu obtint ou parut obtenir. Ma vanité n'y était pour rien; mais l'impression vive et profonde que j'avais faite, me disait-on, allait changer le sort de ces pauvres malades dont j'avais fait entendre les gémissemens et les plaintes; et, pour la première fois de ma vie, je croyais voir en moi un bienfaiteur de l'humanité. J'en étais glorieux, j'aurais donné mon sang pour que l'événement eût couronné mon œuvre; mais je n'ai pas eu ce bonheur.

L'ode à la louange de Voltaire est à peu près de la même date. Voici quelle en fut l'occasion. La société de mademoiselle Clairon était plus nombreuse et plus brillante que jamais. La conversation y était vive, surtout quand la poésie en était le sujet; et l'homme de lettres y avait, pour interlocuteurs, des gens du monde d'un goût exquis et d'un esprit très-cultivé. Ce fut dans l'un de ces entretiens, qu'en parlant des poëtes lyriques, je dis que l'ode ne pouvait plus avoir, parmi nous, le caractère de vérité et de dignité qu'elle avait dans la Grèce, par la raison que les poëtes n'avaient plus le même ministère à remplir; que les Bardes seuls, dans les Gaules, avaient eu ce grand caractère parce qu'ils étaient, par l'Etat, chargés de célébrer la gloire des héros.

« Et aujourd'hui, me demanda-t-on, qui empêche le poëte de revêtir ce caractère antique, et de le consacrer à ce ministère public? » Je répondis que, s'il y avait, comme autrefois, des fêtes, des solennités, où le poëte fût entendu, la pompe de ces grands spectacles lui éleverait l'âme et le génie. Pour exemple, je supposai l'apothéose de Voltaire, et, sur un grand théâtre, au pied de sa statue, mademoiselle Clairon récitant des vers à la louange de cet homme illustre: « Croyez-vous, demandai-je, que l'ode, destinée à cet éloge solennel, ne prît pas, dans l'esprit et dans l'âme du poëte, un ton plus vrai, plus animé que celle qu'il compose froidement dans son cabinet? » Je vis que cette idée faisait son impression, et mademoiselle Clairon surtout en parut vivement émue. De là me vint le projet de faire, pour essai, cette ode que vous trouverez dans le recueil de mes poésies.

En la lisant, mademoiselle Clairon sentit que son talent y pouvait suppléer au mien, et voulut bien prêter encore à mes vers le charme de l'illusion qu'elle savait si bien répandre.

Un soir donc que la société était assemblée dans son salon, et qu'elle avait fait dire qu'on l'attendît, comme nous parlions de Voltaire, tout à coup un rideau se lève, et, à côté du buste de ce grand homme, mademoiselle Clairon, vêtue en prêtresse d'Apollon, une couronne de laurier à la main, commence à réciter cette ode avec l'air de l'inspiration, et du ton de l'enthousiasme.

Cette petite fête eut depuis le mérite d'en faire imaginer une plus solennelle, et dont Voltaire fut témoin.

Peu de temps après, le comte de Valbelle, amant de mademoiselle Clairon, enrichi par la mort de son frère aîné, étant allé jouir de sa fortune dans la ville d'Aix, en Provence, et le prince d'Anspach s'étant pris de belle passion pour notre princesse de théâtre, elle fut obligée de prendre une maison plus ample et plus commode que celle où nous logions ensemble. Ce fut alors que j'allai occuper, chez la comtesse de Séran, l'appartement qui m'était réservé, et ce fut là que M. Odde vint passer une année avec moi.

J'aurais voulu me retirer avec lui à Bort; et, pour cela, j'avais en vue un petit bien à deux pas de la ville, où je me serais fait bâtir une cellule. Heureusement ce bien fut porté à un prix si haut, qu'il passait mes moyens; et il fallut y renoncer. Je me laissai donc aller encore à la société de Paris, et surtout à celle des femmes, mais résolu à me préserver de toute liaison qui pût altérer mon repos.

Je faisais ma cour à la comtesse de Séran aussi assiduement qu'il m'était possible, sans lui être importun. Elle avait la bonté de vouloir que j'allasse passer le printemps avec elle en Normandie, dans son petit château de la Tour, qu'elle embellissait. Je l'y accompagnais. Que n'aurais-je pas quitté pour elle? Tout ce que peut avoir de charme l'amitié d'une femme et sa société la plus intime, sans amour, je le trouvais auprès de celle-ci. Certainement, s'il eût été possible d'être amoureux sans espérance, je l'aurais été de madame de Séran; mais elle me marquait la limite des sentimens qu'elle avait pour moi, et de ceux qu'il m'était permis d'avoir pour elle, avec tant d'ingénuité, qu'il n'arrivait pas même à mes désirs d'aller au-delà.

J'était aussi lié d'amitié pure et simple avec des femmes qui, sur le déclin de leur âge, n'avaient pas cessé d'être aimables, et dont Fontenelle aurait dit : *On voit bien que l'amour a passé par là*. Je n'avais pas pour elles cette vénération qui n'est réservée qu'à la vertu; mais elles m'inspiraient un sentiment de bienveillance qui ne m'y attachait guère moins, et qui les flattait davantage. J'étais touché de voir la beauté vieillissante s'attrister devant son miroir de n'y plus retrouver ses charmes. Celle de mes amies qui s'affligeait le plus de cette perte irréparable, c'était madame de L. P***. Elle me rappelait, dans sa mélancolie, ces paroles d'une beauté célèbre dans la Grèce, suspendant son miroir au temple de sa divinité :

Je le donne à Vénus, puisqu'elle est toujours belle;
Il redouble trop mes ennuis.

Je ne saurais me voir dans ce miroir fidèle,
Ni telle que je fus, ni telle que je suis.

Le cœur le plus sensible, le plus délicat, le plus aimant était celui de madame de L. P***. Sans avoir la prétention de la dédommager de ce que les ans lui avaient fait perdre, je cherchais à l'en consoler par tous les soins d'un ami raisonnable et tendre; et comme un malade docile, elle acceptait tous les soulagemens que lui présentait ma raison. Elle avait même prévenu mes conseils, en essayant de faire diversion à ses ennuis par le goût de l'étude, et ce goût charmait nos loisirs.

Dans le premier éclat de sa beauté, personne ne s'était douté qu'elle eût autant d'esprit qu'elle en avait reçu de la nature. Elle l'ignorait elle-même. Toute occupée de ses autres charmes, et ne rêvant qu'à ses plaisirs, sa mollesse et son indolence laissaient comme endormie au fond de sa pensée une foule de perceptions délicates, fines et justes, qui s'y étaient logées, pour ainsi dire, à son insu, et qui, dans le triste loisir qu'elle avait eu enfin de se les rappeler, semblaient éclore en foule et comme d'elles-mêmes. Je les voyais dans nos entretiens se réveiller et se répandre avec beaucoup de grâce et de facilité. Elle suivait, par complaisance, mes études et mon travail; elle m'aidait dans mes recherches; mais tandis que son esprit s'occupait, son cœur était vide; c'était là son tourment. Toute sa sensibilité se porta vers notre amitié mutuelle; et, renfermée dans les limites des seuls sentimens qui convenaient à son âge et au mien, elle n'en devint que plus vive. Soit à Paris, soit à la campagne, j'étais le plus assidu qu'il m'était possible auprès d'elle. Je quittais même assez souvent pour elle des sociétés où, par goût, je me serais plu davantage; et je faisais pour l'amitié ce que bien rarement j'avais fait pour l'amour; mais personne au monde ne m'aimait autant que madame de L. P***; et, quand je m'étais dit : « Tout le reste du monde se passe de moi sans regret, » je ne balançais plus à tout abandonner pour elle. Mes sociétés philosophiques et littéraires étaient les seules dont elle ne fût point jalouse; par toute autre dissipation, je l'affligeais, et le reproche m'en était d'autant plus sensible, qu'il était plus discret, plus timide et plus doux.

Dans ce temps-là mes occupations se partageaient entre l'histoire et l'Encyclopédie. Je m'étais fait un point d'honneur et de délicatesse de remplir dignement mes fonctions d'historiographe, en rédigeant avec soin des mémoires pour les historiens à venir. Je m'adressai aux personnages les plus considérables de ce temps-là, pour tirer de leurs cabinets des instructions relatives au règne de Louis XV, par où je voulais commencer; et je fus moi-même étonné de la confiance qu'ils me marquèrent. Le comte de Mail-

lebois me livra tous les papiers de son père et les siens. Le marquis de Castries m'ouvrit son cabinet où étaient les mémoires du maréchal de Belle-Isle ; le comte de Broglio m'initia dans les mystères de ses négociations secrètes ; le maréchal de Contades me traça de sa main le plan de sa campagne, et le désastre de Minden. J'avais besoin des confidences du maréchal de Richelieu ; mais j'étais en disgrâce auprès de lui, comme tous les gens de lettres de l'Académie. Le hasard fit ma paix, et c'est encore une des circonstances où l'occasion, pour me servir, est venue au-devant de moi.

Une amie particulière du maréchal de Richelieu se trouvant avec moi dans une maison de campagne, me dit qu'il était bien étrange qu'un Richelieu et qu'un homme de l'importance de celui-ci essuyât des désagrémens et des dégoûts à l'Académie Française. « En effet, lui dis-je, madame, rien de plus étrange ; mais qui en est la cause ? » Elle me nomma d'Alembert, qui avait pris, disait-elle, le maréchal en aversion. Je répondis « que l'ennemi du maréchal à l'Académie n'était point d'Alembert, mais celui qui cherchait à l'aigrir contre d'Alembert et contre tous les gens de lettres. »

« Savez-vous, madame, ajoutai-je, quels sont les gens qui animent contre l'Académie celui qui est fait pour y être honoré et chéri ? Ce sont des académiciens qui n'y ont eux-mêmes aucune considération, et qui sont furieux contre elle. C'est l'avocat-général Séguier, le dénonciateur des gens de lettres au parlement ; c'est Paulmi, ce sont quelques autres intrus qui, mécontens d'un corps où ils sont déplacés, voudraient, avec Séguier, notre ennemi, former un parti redoutable. Voilà les gens qui tâchent d'aliéner de nous l'esprit du maréchal, pour l'avoir à leur tête, et nous nuire par son crédit. Quelle gloire pour lui que de servir ces haines et ces petites vanités ! Vous voyez ce qui lui en arrive. Il obtient que le roi refuse d'approuver l'élection de deux hommes irréprochables. L'Académie réclame contre ce refus, et le roi détrompé consent qu'aux deux premières places qui viendront à vaquer, ces mêmes hommes soient élus. C'est donc ce qu'on appelle un coup d'épée dans l'eau. Non, madame, le véritable parti d'un Richelieu à l'Académie, le seul digne de M. le maréchal, c'est le parti des gens de lettres. »

Elle trouva que j'avais raison ; et, quelques jours après, le maréchal étant venu dîner à la même campagne, son amie voulut qu'il causât avec moi. Je lui répétai à peu près les mêmes choses, quoiqu'en termes plus doux ; et, à l'égard de d'Alembert : « Monsieur le maréchal, lui dis-je, d'Alembert vous croit l'ennemi des gens de lettres, et l'ami de Séguier, leur dénonciateur ; voilà pourquoi il ne vous aime pas ; mais d'Alembert est un bon homme,

et jamais le sentiment de la haine n'a pris racine dans son cœur. Il a épousé l'Académie. Aimez sa femme comme vous en aimez tant d'autres, et venez la voir quelquefois; il vous en saura gré, et vous recevra bien, comme font tant d'autres maris. »

Le maréchal fut content de moi; et, lorsqu'à la place de l'abbé Delille et de Suard, refusés par le roi, il fallut élire deux autres académiciens, je fus invité à dîner chez lui le jour de l'élection. A ce dîner, je trouvai Séguier, Paulmi, Bissi, l'évêque de Senlis. Leur parti n'était pas nombreux; et, quand il aurait eu quelques voix clandestines, le nôtre était formé et lié de façon à être sûr de prévaloir. Je ne fis donc pas semblant de croire que nous fussions là pour parler d'élections académiques; et, comme à un dîner de joie et de plaisir, amenant dès la soupe les propos qui riaient le plus au maréchal, je le mis en train de causer de l'ancienne galanterie, des jolies femmes de son temps, des mœurs de la régence, que sais-je enfin? du théâtre, et surtout des actrices; si bien que le dîner se passa sans qu'il y fût dit un seul mot de l'Académie. Ce ne fut qu'au sortir de table qne l'évêque de Senlis, me tirant à l'écart, me demanda quel choix nous allions faire. Je répondis loyalement que je croyais tous les vœux réunis en faveur de Bréquigny et de Beauzée. Le maréchal, qui était venu nous joindre, se fit expliquer le mérite littéraire de ces messieurs; et, après m'avoir entendu: « Eh bien, dit-il, voilà deux hommes estimables; il faut nous réunir pour eux. — Puisque telle est votre intention, lui dis-je, monsieur le maréchal, voulez-vous permettre que j'aille en instruire l'Académie? Ce sont des paroles de paix qu'elle entendra avec plaisir. — Allez, me dit-il, et prenez dans la cour l'un de mes carosses; nous vous suivrons de près. »

« Mon ami, dis-je à d'Alembert, ils viennent se réunir à nous; le maréchal vous a fait les avances de bonne grâce; il faut le recevoir de même. » En effet, il fut bien reçu; l'élection fut unanime; et depuis ce jour-là jusques à sa mort, il eut pour moi mille bontés. Ainsi ses portefeuilles furent à ma disposition.

J'avais en même temps, pour les affaires de la régence, le manuscrit original des mémoires de Saint-Simon, que l'on m'avait permis de tirer du dépôt des affaires étrangères, et dont je fis d'amples extraits; mais ces extraits et le dépouillement des dépêches et des mémoires qui me venaient en foule, auraient été bientôt aussi ennuyeux que fatigans pour moi, si je n'avais pas eu, par intervalle, quelqne occupation littéraire moins pénible et plus de mon goût. L'entreprise d'un supplément de l'*Encyclopédie*, en quatre volumes in-folio, me procura ce délassement.

Il faut savoir qu'après la publication du septième volume de

l'*Encyclopédie*, la suite ayant été interrompue par un arrêt du parlement, on n'y avait travaillé qu'en silence et entre un petit nombre de coopérateurs dont je n'étais pas. Un laborieux compilateur, le chevalier de Jancour, s'était chargé de la partie littéraire, et l'avait travaillée à sa manière, qui n'était pas la mienne. Lors donc qu'à force de constance et de sollicitations, l'on obtint que la totalité de l'ouvrage fût mise au jour, et que le projet du supplément eût été formé, l'un des intéressés, Robinet, vint me voir, et me proposa de reprendre ma besogne où je l'avais laissée. « Vous n'avez, me dit-il, commencé qu'au troisième volume; vous avez cessé au septième; tout le reste est d'une autre main. *Pendent opera interrupta.* Nous venons vous prier d'achever votre ouvrage. »

Comme j'étais occupé de l'histoire, je répondis « qu'il m'était impossible de m'engager dans un autre travail. — Au moins, me dit-il, laissez-nous annoncer que, dans ce supplément, vous donnerez quelques articles. — Je le ferai, lui dis-je, si j'en ai le loisir; c'est tout ce que je puis promettre. » Quelque temps après il revint à la charge, et avec lui le libraire Panckoucke. Ils me dirent que, pour mettre en règle les comptes de leur entreprise, il leur fallait savoir quelle serait, pour les gens de lettres, la rétribution du travail, et qu'ils venaient savoir ce que je voulais pour le mien. « Que puis-je demander, leur dis-je, moi qui ne promets rien, qui ne m'engage à rien? — Vous ferez pour nous ce qu'il vous plaira, me dit Panckoucke : promettez seulement de nous donner quelques articles, et qu'il nous soit permis d'insérer cette promesse dans notre *prospectus;* nous vous donnerons pour cela quatre mille livres et un exemplaire du supplément. » Ils étaient bien sûrs que je me piquerais de répondre à leur confiance. J'y répondis si bien que, dans la suite, ils m'avouèrent que j'avais passé leur attente. Mais reprenons le fil des événemens de ma vie, que mille accidens variaient.

La mort du roi venait de produire un changement considérable à la cour, dans le ministère, et singulièrement dans la fortune de mes amis.

M. Bouret s'était ruiné à bâtir et à décorer pour le roi le pavillon de Croix-Fontaine; et le roi croyait l'en payer assez en l'honorant, une fois l'année, de sa présence dans un de ses rendez-vous de chasse; honneur qui coûtait cher encore au malheureux, obligé, ce jour-là, de donner à toute la chasse un dîner pour lequel rien n'était épargné.

J'avais gémi plus d'une fois de ses profusions; mais le plus libéral, le plus imprévoyant des hommes avait, pour ses véritables amis, le défaut de ne vouloir jamais écouter leurs avis sur l'ar-

ticle de sa dépense. Cependant il avait achevé d'épuiser son crédit en bâtissant sur les Champs-Elysées cinq ou six maisons à grands frais, lorsque le roi mourut sans avoir seulement pensé à le sauver de sa ruine; et cette mort le laissant noyé de dettes, sans ressource et sans espérance, il prit, je crois, la résolution de se délivrer de la vie : on le trouva mort dans son lit. Il fut, pour son malheur, imprudent jusques à la folie ; il ne fut jamais malhonnête.

Madame de Séran fut plus sage. N'ayant plus, à la mort du roi, aucune perspective de faveur et de protection, ni pour elle, ni pour ses enfans, elle fit un emploi solide de l'unique bienfait qu'elle avait accepté; et le nouveau directeur des bâtimens, le comte d'Angiviller, lui ayant proposé de céder, pour lui, son hôtel à un prix convenable, elle y consentit. Ainsi nous fûmes délogés l'un et l'autre, en 1776, trois ans après qu'elle m'eut accordé cette heureuse hospitalité.

L'avénement du nouveau roi à la couronne fut suivi de son sacre dans l'église de Reims.

En qualité d'historiographe de France, il me fut enjoint d'assister à cette cérémonie auguste. Je ne répéterai point ici ce que j'en ai dit dans une lettre qui fut imprimée à mon insu, et que j'ai depuis insérée dans la collection de mes œuvres. Elle est une faible peinture de l'effet de ce grand spectacle sur cinquante mille âmes que j'y vis rassemblées. Quant à ce qui m'est personnel, jamais rien ne m'a tant ému.

Au reste, j'eus, dans ce voyage, tous les agrémens que ma place pouvait m'y procurer, et je crus les devoir à la manière honorable dont le maréchal de Beauvau, capitaine des gardes en exercice, et mon confrère à l'Académie Française, eut la bonté de me traiter.

De toutes les femmes que j'ai connues, celle dont la politesse a le plus de naturel et de charmes, c'est la maréchale de Beauvau ; elle mit, ainsi que son époux, une attention délicate et marquée à donner l'exemple de celle qu'ils voulaient que l'on eût pour moi; et cet exemple fut suivi. Sensible aux marques de leur bienveillance, je l'ai depuis cultivée avec soin. Le caractère du maréchal n'était pas aussi attrayant que celui de sa femme; cependant jamais cette dignité froide qu'on lui reprochait ne m'a gêné un moment avec lui. J'étais persuadé que, dans toute autre condition, son air, ses manières, son ton auraient été les mêmes; et, en m'accommodant avec ce qui me semblait être son naturel, je le trouvais honnête et bon, obligeant, serviable même sans se faire valoir. Pour sa femme, aujourd'hui sa veuve, je ne crois pas qu'il y ait sous le ciel de caractère plus aimable ni plus accompli

que le sien. C'est bien elle qu'on peut appeler justement et sans ironie la femme qui a toujours raison; mais la justesse, la netteté, la clarté inaltérable de son esprit est accompagnée de tant de douceur, de simplicité, de modestie et de grâce, qu'elle nous fait aimer la supériorité même qu'elle a sur nous. Il semble qu'elle nous communique son esprit, qu'elle associe nos idées avec les siennes, et nous fasse participer à l'avantage qu'elle a toujours de penser si juste et si bien. Son grand art, comme son attention la plus continuelle, était d'honorer son époux, de le faire valoir, de s'effacer pour le mettre à sa place, et pour lui céder l'intérêt, la considération, les respects qu'elle s'attirait. A l'entendre, c'était toujours à M. de Beauvau qu'on devait rapporter tout le bien qu'on louait en elle. Observez, mes enfans, qu'elle n'y perdait rien, qu'elle n'en était même que plus honorée, et que ce lustre réfléchi qu'elle prêtait au caractère de son époux ne faisait que donner au sien plus de relief et plus d'éclat. Jamais femme n'a mieux senti la dignité de ses devoirs d'épouse, et ne les a remplis avec plus de noblesse.

Ma lettre sur la cérémonie du sacre, publiée et distribuée à la cour par l'intendant de Champagne, y avait produit l'effet d'un tableau qui retraçait aux yeux du roi et de la reine un jour de gloire et de bonheur. C'était pour moi, dans leur esprit, un commencement de bienveillance. La reine, quelque temps après, me témoigna quelque bonté. Chez elle, sur un petit théâtre, elle voulut faire jouer *Sylvain* et *l'Ami de la Maison*. Ce petit spectacle fit un plaisir sensible; et, en passant devant moi, la reine me dit, de l'air le plus aimable : *Marmontel, cela est charmant.* Mais ces présages de faveur ne tardèrent pas à être démentis à l'occasion des deux musiques.

Sous le feu roi, l'ambassadeur de Naples avait persuadé à la cour de faire venir d'Italie un habile musicien pour relever le théâtre de l'Opéra français, qui, depuis long-temps, menaçait ruine, et qu'on soutenait avec peine aux dépens du trésor public. La nouvelle maîtresse, madame Dubarry, avait adopté cette idée; et notre ambassadeur à la cour de Naples, le baron de Breteuil, avait été chargé de négocier l'engagement de Piccini, pour venir s'établir en France, avec deux mille écus de gratification annuelle, à condition de nous donner des opéras français.

A peine fut-il arrivé, que mon ami, l'ambassadeur de Naples, le marquis de Caraccioli, vint me le recommander, et me prier de faire pour lui, me disait-il, au grand Opéra, ce que j'avais fait pour Grétry au théâtre de l'Opéra-Comique.

Dans ce temps-là même était arrivé d'Allemagne le musicien Gluck, aussi fortement recommandé à la jeune reine par l'em-

pereur Joseph son frère, que si le succès de la musique allemande avait eu l'importance d'une affaire d'État. On avait composé à Vienne, sur le canevas d'un ballet de Novère, un opéra français de *l'Iphigénie en Aulide*. Gluck en avait fait la musique; et cet opéra, par lequel il avait débuté en France, avait eu le plus grand succès. La jeune reine s'était déclarée en faveur de Gluck; et Piccini, qui, en arrivant, le trouvait établi dans l'opinion publique, à la ville comme à la cour, non-seulement n'avait pour lui personne, mais à la cour il avait contre lui l'odieuse étiquette de musicien protégé par la maîtresse du feu roi, et à la ville il avait pour ennemis tous les musiciens français, à qui la musique allemande était plus facile à imiter que la musique italienne, dont ils désespéraient de prendre le style et l'accent.

Si j'avais eu un peu de politique, je me serais rangé du côté où était la faveur; mais la musique protégée ne ressemblait non plus, dans ses formes tudesques, à ce que j'avais entendu de Pergolèse, de Léo, de Buranello, etc., que le style de Crébillon ne ressemble à celui de Racine; et, préférer le Crébillon au Racine de la musique, c'eût été un effort de dissimulation que je n'aurais pu soutenir.

D'ailleurs, je m'étais mis dans la tête de transporter sur nos deux théâtres la musique italienne; et l'on a vu que, dans le comique, j'avais assez bien commencé. Ce n'est pas que la musique de Grétry fût de la musique italienne par excellence; elle était encore loin d'atteindre à cet ensemble qui nous ravit dans celle des grands compositeurs; mais il avait un chant facile, du naturel dans l'expression, des airs et des duos agréablement dessinés; quelquefois même dans l'orchestre un heureux emploi d'instrumens; enfin, du goût et de l'esprit assez pour suppléer à ce qui lui manquait du côté de l'art et du génie; et, si sa musique n'avait pas tout le charme et toute la richesse de celle de Piccini, de Sacchini, de Paësiello, elle en avait le rhythme, l'accent, la prosodie; j'avais donc démontré qu'au moins dans le comique, la langue française pouvait avoir une musique du même style que la musique italienne.

Il me restait à faire la même épreuve dans le tragique, et le hasard m'en offrait l'occasion. Le problème était plus difficile à résoudre, mais par d'autres raisons que celles qu'on imaginait.

La langue noble est moins favorable à la musique, 1°. en ce qu'elle n'a pas des tours aussi vifs, aussi accentués, aussi dociles à l'expression du chant que la langue comique; 2°. en ce qu'elle a moins d'étendue, d'abondance et de liberté dans le choix de l'expression. Mais une bien plus grande difficulté naissait pour moi de l'idée que j'avais conçue du poëme lyrique, et de la forme théâ-

trale que j'aurais voulu lui donner. J'en avais fait avec Grétry la périlleuse tentative dans l'opéra de *Céphale et Procris*. En divisant l'action en trois tableaux, l'un voluptueux et brillant, le palais de l'Aurore, son réveil, ses amours, les plaisirs de sa cour céleste; l'autre, sombre et terrible, le complot de la jalousie, et ses poisons versés dans l'âme de *Procris;* le troisième, touchant, passionné, tragique, l'erreur de *Céphale* et la mort de son épouse percée de ses traits, et expirante entre ses bras: je croyais avoir rempli l'idée d'un spectacle intéressant; mais, n'ayant pas réussi dans ce coup d'essai et m'attribuant en partie notre disgrâce, ma défiance de moi-même allait jusques à la frayeur.

Le sentiment de ma propre faiblesse, et la bonne opinion que j'avais du célèbre compositeur qu'on m'avait donné dans Piccini, me firent donc imaginer de prendre les beaux opéras de Quinault, d'en élaguer les épisodes, les détails superflus; de les réduire à leurs beautés réelles, d'y ajouter des airs, des duos, des monologues en récitatif obligé, des chœurs en dialogue et en contraste, de les accommoder ainsi à la musique italienne, et d'en former un genre de poëme lyrique plus varié, plus animé, plus simple, moins décousu dans son action, et infiniment plus rapide que l'opéra italien.

Dans Métastase même, que j'étudiais, que j'admirais comme un modèle de l'art de dessiner les paroles du chant, je voyais des longueurs et des vides insupportables. Ces doubles intrigues, ces amours épisodiques, ces scènes détachées et si multipliées, ces airs presque toujours perdus, comme on l'a dit, en cul-de-lampe au bout des scènes, tout cela me choquait. Je voulais une action pleine, pressée, étroitement liée, dans laquelle les situations, s'enchaînant l'une à l'autre, fussent elles-mêmes l'objet et le motif du chant, de façon que le chant ne fût que l'expression plus vive des sentimens répandus dans la scène, et que les airs, les duos, les chœurs, y fussent enlacés dans le récitatif. Je voulais, de plus, qu'en se donnant ces avantages, l'opéra français conservât sa pompe, ses prodiges, ses fêtes, ses illusions, et qu'enrichi de toutes les beautés de la musique italienne, ce n'en fût pas moins ce spectacle

> Où les beaux vers, la danse, la musique,
> L'art de tromper les yeux par les couleurs,
> L'art plus heureux de séduire les cœurs,
> De cent plaisirs font un plaisir unique. (VOLT.)

Ce fut dans cet esprit que fut recomposé l'opéra de *Roland*. Dès que j'eus mis ce poëme dans l'état où je le voulais, j'éprouvai une joie aussi vive que si je l'avais fait moi-même. Je vis l'ouvrage de Quinault dans sa beauté naïve et simple; je vis l'idée que je

m'étais faite d'un poëme lyrique français réalisée ou sur le point de l'être par un habile musicien. Ce musicien ne savait pas deux mots de français ; je me fis son maître de langue. « Quand serai-je en état, me dit-il en italien, de travailler à cet ouvrage? — Demain matin, » lui dis-je, et dès le lendemain je me rendis chez lui.

Figurez-vous quel fut pour moi le travail de son instruction ; vers par vers, presque mot pour mot, il fallait lui tout expliquer ; et, lorsqu'il avait bien saisi le sens d'un morceau, je le lui déclamais, en marquant bien l'accent, la prosodie, la cadence des vers, les repos, les demi-repos, les articulations de la phrase ; il m'écoutait avidement, et j'avais le plaisir de voir que ce qu'il avait entendu était fidèlement noté. L'accent de la langue et le nombre frappaient si juste cette excellente oreille, que presque jamais, danssa musique, ni l'un ni l'autre n'étaient altérés. Il avait, pour saisir les plus délicates inflexions de la voix, une sensibilité si prompte, qu'il exprimait jusqu'aux nuances les plus fines du sentiment.

C'était pour moi un plaisir inexprimable de voir s'exercer sous mes yeux un art, ou plutôt un génie dont jusque-là je n'avais eu aucune idée. Son harmonie était dans sa tête. Son orchestre et tous les effets qu'il produirait lui étaient présens. Il écrivait son chant d'un trait de plume, et, lorsque le dessein en était tracé, il remplissait toutes les parties des instrumens ou de la voix, distribuant les traits de mélodie et d'harmonie, ainsi qu'un peintre habile aurait distribué sur la toile les couleurs et les ombres pour en composer son tableau. Ce travail achevé, il ouvrait son clavecin, qui jusque-là lui avait servi de table ; et j'entendais alors un air, un duo, un chœur complet dans toutes ses parties, avec une vérité d'expression, une intelligence, un ensemble, une magie dans les accords, qui ravissaient l'oreille et l'âme.

Ce fut là que je reconnus l'homme que je cherchais, l'homme qui possédait son art et le maîtrisait à son gré ; et c'est ainsi que fut composée cette musique de *Roland* qui, en dépit de la cabale, eut le plus éclatant succès.

En attendant, et à mesure que l'ouvrage avançait, les zélés amateurs de la bonne musique, à la tête desquels étaient l'ambassadeur de Naples et celui de Suède, se ralliaient autour du clavecin de Piccini, pour entendre tous les jours quelque scène nouvelle ; et tous les jours ces jouissances me dédommageaient de mes peines.

Parmi ces amateurs de la musique se distinguaient MM. Morellet, mes amis personnels, et les amis les plus officieux que Piccini eût trouvés en France. C'était par eux qu'en arrivant il avait

été accueilli, logé, meublé, pourvu des premiers besoins de la vie. Ils n'y épargnaient rien, et leur maison était la sienne. J'aimais à croire que de nous voir associés ensemble, c'était pour eux un motif de plus de l'intérêt qu'ils prenaient à lui; et, entre eux et moi, cet objet d'affection commune était pour l'amitié un nouvel aliment.

L'abbé Morellet et moi n'avions cessé de vivre depuis vingt ans dans les mêmes sociétés, souvent opposés d'opinions, toujours d'accord de sentimens et de principes, et pleins d'estime l'un pour l'autre. Dans nos disputes les plus vives, jamais on n'avait vu se mêler aucun trait ni d'amertume, ni d'aigreur. Sans nous flatter, nous nous aimions.

Son frère, qui, nouvellement arrivé d'Italie, était pour moi un ami tout récent, m'avait gagné le cœur par sa droiture et sa franchise. Ils vivaient ensemble, et leur sœur, veuve de M. Leyrin de Montigny, venait de Lyon, avec sa jeune fille, embellir leur société.

L'abbé, qui m'avait annoncé le bonheur qu'ils allaient avoir d'être réunis en famille, m'écrivit un jour : « Mon ami, c'est demain qu'arrivent nos femmes, venez nous aider, je vous prie, à les bien recevoir. »

Ici ma destinée va prendre une face nouvelle; et c'est de ce billet que date le bonheur vertueux et inaltérable qui m'attendait dans ma vieillesse, et dont je jouis depuis vingt ans.

ŒUVRES COMPLÈTES

DE

MARMONTEL.

TOME PREMIER.

IIe. PARTIE.

CONTENANT

SUITE DES MÉMOIRES. — OPINION SUR LE LIBRE EXERCICE DES CULTES. — RÉGENCE DU DUC D'ORLÉANS.

ŒUVRES

DE

MARMONTEL.

TOME PREMIER.

IIe. PARTIE.





A PARIS,

CHEZ A. BELIN, IMPRIMEUR-LIBRAIRE,
RUE DES MATHURINS ST.-J., HÔTEL CLUNY.

1819.

[illegible]

MÉMOIRES
D'UN PÈRE
POUR SERVIR A L'INSTRUCTION DE SES ENFANS.

LIVRE DIXIÈME.

Tant que le ciel m'avait laissé, dans madame Odde, une sœur tendrement chérie, et qui m'aimait plutôt d'un amour filial que d'une amitié fraternelle, sûr d'avoir dans son digne et vertueux époux un véritable ami, dont la maison serait la mienne, dont les enfans seraient les miens, je savais où vieillir en paix. L'estime et la confiance qu'Odde s'était acquises, l'excellente réputation dont il jouissait dans son état, me rendaient son avancement facile et assuré, et n'eût-il fait que conserver l'emploi qu'il avait à Saumur, ma petite fortune ajoutée à la sienne nous aurait fait vivre dans une honnête aisance. Ainsi, lorsque le monde et moi nous aurions été las, ennuyés l'un de l'autre, ma vieillesse avait un asile honorable et plein de douceur. Dans cette heureuse confiance, je me laissais aller, comme vous avez vu, au courant de la vie, et, sans inquiétude, je me voyais sur mon déclin.

Mais lorsque j'eus perdu ma sœur et ses enfans; lorsque, dans sa douleur, Odde abandonnant une ville où il ne voyait plus que des tombeaux, et, renonçant à son emploi, se fut retiré dans sa patrie, mon avenir, si serein jusqu'alors, s'obscurcit à mes yeux, je ne vis plus ponr moi que les dangers du mariage, ou que la solitude d'un triste célibat et d'une vieillesse abandonnée.

Je redoutais dans le mariage des chagrins domestiqnes qu'il m'aurait été impossible d'essuyer sans mourir, et dont je voyais mille exemples; mais un malheur plus effrayant encore était celui d'un vieillard obligé, ou d'être le rebut du monde, en y traînant une ennuyeuse et infirme caducité, ou de rester seul délaissé, à la merci de ses valets, livré à leur dure insolence et à leur servile domination.

Dans cette situation pénible, j'avais tenté plus d'une fois de me donner une compagne, et d'adopter une famille qui me tînt lieu de celle que la mort avait moissonnée autour de moi; mais, par une heureuse fatalité, aucun de mes projets ne m'avait réussi, lorsque je vis arriver à Paris la sœur et la nièce de mes amis MM. Morellet. Ce fut un coup du ciel.

Cependant, tout aimables qu'elles me semblaient l'une et l'autre, la mère, par un caractère de franchise, de cordialité, de

bonté ; la fille, par un air de candeur et de modestie qui, joint à la beauté, l'embellissait encore ; toutes les deux, par un langage où j'aperçus sans peine autant d'esprit que de raison, je n'imaginais pas qu'à cinquante ans passés je fusse un mari convenable à une personne qui n'avait guère que dix-huit ans. Ce qui m'éblouissait en elle, cette fleur de jeunesse, cet éclat de beauté, tant de charmes que la nature avait à peine achevé de former, était ce qui devait éloigner de moi l'espérance, et, avec l'espérance, le désir de la posséder.

Je ne vis donc pour moi, dans cette agréable aventure, que l'avantage d'une nouvelle et charmante société.

Soit que madame de Montigny fût prévenue en ma faveur, soit que ma bonhomie lui convînt au premier abord, elle fut bientôt avec l'ami de ses frères comme avec un ancien ami qu'elle-même aurait retrouvé. Nous soupâmes ensemble. La joie qu'ils avaient tous d'être réunis anima ce souper. J'y pris la même part que si j'eusse été l'un des leurs. Je fus invité à dîner pour le lendemain, et successivement se forma l'habitude de nous voir presque tous les jours.

Plus je causais avec la mère, plus j'entendais parler la fille, plus je trouvais à l'une et à l'autre ce naturel aimable qui m'a toujours charmé. Mais, encore une fois, mon âge, mon peu de fortune, ne me laissaient voir pour moi aucune apparence au bonheur que je présageais à l'époux de mademoiselle de Montigny ; et plus de deux mois s'étaient écoulés sans que l'idée me fût venue d'aspirer à ce bonheur-là.

Un matin, l'un de mes amis, et des amis de MM. Morellet, l'abbé Maury, vint me voir et me dit : « Voulez-vous que je vous apprenne une nouvelle ? Mademoiselle de Montigny se marie. — Elle se marie ? avec qui ? — Avec vous. — Avec moi ! — Oui, avec vous-même. — Vous êtes fou, ou vous rêvez. — Je ne rêve point, et ce n'est point une folie ; c'est une chose très-sensée, et dont aucun de vos amis ne doute. »

« Écoutez-moi, lui dis-je, et croyez-moi, car je vous parle sérieusement. Mademoiselle de Montigny est charmante ; je la crois accomplie, et c'est pour cela même que je n'ai jamais eu la folle idée de prétendre au bonheur d'être son époux. — Eh bien ! vous le serez sans y avoir prétendu. — A mon âge ! — Bon ! à votre âge ! vous êtes jeune encore, et en pleine santé. » Alors le voilà qui déploie toute son éloquence à me prouver que rien n'était plus convenable ; que je serais aimé ; que nous ferions un bon ménage ; et, d'un ton de prophète, il m'annonça que nous aurions de beaux enfans.

Après cette saillie, il me laissa livré à mes réflexions ; et, tout

en me disant à moi-même qu'il était fou, je commençai à n'être pas plus sage. Mes cinquante-quatre ans ne me semblèrent plus un obstacle si effrayant; la santé, à cet âge, pouvait tenir lieu de jeunesse. Je commençai à croire que je pouvais inspirer, non pas de l'amour, mais une bonne et tendre amitié; et je me rappelai ce que disaient les sages: que l'amitié fait plus de bons ménages que l'amour.

Je croyais avoir remarqué, dans cette jeune et belle personne, du plaisir à me voir, du plaisir à m'entendre : ses beaux yeux, en me regardant, avaient un caractère d'intérêt et de bienveillance. J'allai jusqu'à penser que, dans les attentions dont m'honorait sa mère, dans le plaisir que témoignaient ses oncles à me voir assidu chez eux, il entrait peut-être quelque disposition favorable au vœu que je n'osais former. Je n'étais pas riche; mais cent trente mille francs, solidement placés, étaient le fruit de mes épargnes. Enfin, puisqu'un ami sincère, l'abbé Maury, trouvait cette union non-seulement raisonnable, mais désirable des deux côtés, pourquoi moi-même aurais-je pensé qu'elle fût si mal assortie?

J'étais engagé ce jour-là à dîner chez MM. Morellet. Je m'y rendis avec une émotion qui m'était inconnue. Je crois même me souvenir que je mis un peu plus de soin à ma toilette; et dès-lors je donnai une attention sérieuse à ce qui commençait à m'intéresser vivement. Aucun mot n'était négligé, aucun regard ne m'échappait; je faisais délicatement des avances imperceptibles, et des tentatives légères sur les esprits et sur les âmes. L'abbé ne semblait pas y faire attention; mais sa sœur, son frère et sa nièce me paraissaient sensibles à tout ce qui venait de moi.

Vers ce temps, l'abbé fit un voyage à Brienne en Champagne, chez les malheureux Loménie, avec lesquels il était lié depuis sa jeunesse; et, en son absence, la société devint plus familière et plus intime.

Je savais bien que de flatteuses apparences pouvaient rendre trompeur l'attrait d'une première liaison; je savais quelle illusion pouvait faire la grâce unie à la beauté; deux ou trois mois de connaissance ou de société étaient bien peu pour s'assurer du caractère d'une jeune personne. J'en avais vu plus d'une dans le monde que l'on n'avait instruite qu'à feindre et à dissimuler; mais on m'avait dit tant de bien du naturel de celle-ci, et ce naturel me semblait si naïf, si pur et si vrai, si éloigné de toute espèce de dissimulation, de feinte et d'artifice; la bonté, l'innocence, la tendre modestie, en étaient si visiblement exprimées dans son air et dans son langage, que je me sentais invinciblement porté à le croire tel qu'il s'annonçait; et, si je n'ajoutais pas foi à tant de vraisemblance, il fallait donc me défier de tout, et ne croire jamais à rien.

Une promenade aux jardins de Sceaux acheva de me décider.

Jamais ce lieu ne m'a paru si beau, jamais je n'avais respiré l'air de la campagne avec tant de délices; la présence de mademoiselle de Montigny avait tout embelli : ses regards répandaient je ne sais quoi d'enchanteur autour d'elle. Ce que j'éprouvais n'était pas ce délire des sens que l'on appelle amour; c'était une volupté calme, et telle qu'on nous peint celle des purs esprits. Le dirai-je? il me semble que je connus alors pour la première fois le vrai sentiment de l'amour.

Jusque-là, le plaisir des sens avait été le seul attrait qui m'eût conduit. Ici je me sentis enlevé hors de moi par de plus invincibles charmes; c'étaient la candeur, l'innocence, la douce sensibilité, la chaste et timide pudeur, une honnêteté dont le voile ornait la grâce et la beauté; c'était la vertu couronnée des fleurs de la jeunesse, qui ravissait mon âme encore plus que mes yeux; sorte d'enchantement mille fois au-dessus de tous ceux des Armides que j'avais cru voir dans le monde.

Mon émotion était d'autant plus vive qu'elle était retenue...... Je brûlais d'en faire l'aveu; mais à qui l'adresser? et comment serait-il reçu? La bonne mère y donna lieu. Dans l'allée où nous nous promenions, elle était à deux pas de nous avec son frère. « Il faut, me dit-elle en souriant, que j'aie bien de la confiance en vous, pour vous laisser ainsi causer avec ma fille, tête à tête. — Madame, lui dis-je, il est juste que je réponde à cette confiance, en vous disant de quoi nous nous entretenions. Mademoiselle me faisait la peinture du bonheur que vous goûtez à vivre ensemble tous les quatre en famille; et moi, à qui cela faisait envie, j'allais vous demander si un cinquième, comme moi, par exemple, gâterait la société. — Je ne le crois pas, me répondit-elle, demandez plutôt à mon frère. — Moi, dit le frère avec franchise, je trouverais cela très-bon. — Et vous, mademoiselle? — Moi, dit-elle, j'espère que mon oncle l'abbé sera de l'avis de maman; mais, jusqu'à son retour, permettez-moi de garder le silence. »

Comme on ne doutait pas qu'il ne fût de l'avis commun, mon intention une fois déclarée, et la mère, la fille et l'oncle étant d'accord, je ne dissimulai plus rien. Je crus même m'apercevoir qu'un sentiment qui m'occupait sans cesse trouvait quelque accès dans le cœur de celle qui en était l'objet.

L'abbé se fit attendre; enfin il arriva; et, quoique tout se fût arrangé sans son aveu, il le donna. Le lendemain, le contrat fut signé. Il y institua sa nièce son héritière après sa mort et après la mort de sa sœur; et moi, dans cet acte dressé et rédigé par leur notaire, je ne pris d'autre soin que de rendre, après moi, ma femme heureuse et indépendante de ses enfans.

Jamais mariage ne s'est fait sous de meilleurs auspices. Comme la confiance entre mademoiselle de Montigny et moi était mutuelle et parfaite, et que nous nous étions bien persuadés l'un l'autre du vœu que nous allions faire à l'autel, nous l'y prononçâmes sans trouble et sans aucune inquiétude.

Au retour de l'église, où Chastellux et Thomas avaient tenu sur nous le voile nuptial, on voulut bien nous laisser seuls quelques momens; et ces momens furent employés à nous bien assurer l'un l'autre du désir de nous rendre mutuellement heureux. Cette première effusion de deux cœurs que la bonne foi d'un côté, l'innocence de l'autre, et des deux côtés l'amitié la plus tendre unissent à jamais, est peut-être l'instant le plus délicieux de la vie.

Le dîner, après la toilette, fut animé d'une gaieté du bon vieux temps. Les convives étaient d'Alembert, Chastellux, Thomas, Saint-Lambert, un cousin de MM. Morellet, et quelques autres amis communs. Tous étaient occupés de la nouvelle épouse; et, comme moi, ils en étaient si charmés, si joyeux, qu'à les voir on eût dit que chacun en était l'époux.

Au sortir de table, on passa dans un salon en galerie, dont la riche bibliothèque de l'abbé Morellet formait la décoration. Là, un clavecin, des pupitres, annonçaient bien de la musique; mais quelle musique nouvelle et ravissante on allait entendre! L'opéra de Roland, le premier opéra français qui eût été mis en musique italienne, et pour l'exécuter, les plus belles voix et l'élite de l'orchestre de l'Opéra.

L'émotion qu'excita cette nouveauté eut tout le charme de la surprise. Piccini était au clavecin; il animait l'orchestre et les acteurs du feu de son génie et de son âme. L'ambassadeur de Suède et l'ambassadeur de Naples assistèrent à ce concert, ils en étaient ravis. Le maréchal de Beauvau fut aussi de la fête. Cette espèce d'enchantement dura jusqu'au souper, où furent invités les chanteurs et les symphonistes.

Ainsi se passa ce beau jour, l'époque et le présage du bonheur qui s'est répandu sur tout le reste de ma vie, à travers les adversités qui l'ont troublé souvent, mais qui ne l'ont point corrompu.

Il était convenu que nous habiterions ensemble, les deux oncles, la mère et nous, que nous payerions un cinquième par tête dans la dépense du ménage, et cet arrangement me convenait à tous égards. Il réunissait l'avantage de la société domestique à celui d'une société toute formée du dehors, et dont nous n'avions qu'à jouir.

J'ai fait connaître une partie de ceux que nous pouvions appeler nos amis; mais il en est encore dont je n'ai pas voulu parler comme en passant, et sur lesquels mes souvenirs se plaisent à se reposer.

Vous avez, mes enfans, entendu dire mille fois par votre mère,



et dans sa famille, quel était pour nous l'agrément de vivre avec M. de Saint-Lambert et madame la comtesse d'Houdetot, son amie; et quel était le charme d'une société où l'esprit, le goût, l'amour des lettres, toutes les qualités du cœur les plus essentielles et les plus désirables, nous attiraient, nous attachaient, soit auprès du sage d'Eaubonne, soit dans l'agréable retraite de la Sévigné de Sanois. Jamais deux esprits et deux âmes n'ont formé un plus parfait accord de sentimens et de pensées; mais ils se ressemblaient surtout par un aimable empressement à bien recevoir leurs amis. Politesse à la fois libre, aisée, attentive; politesse d'un goût exquis, qui vient du cœur, qui va au cœur, et qui n'est bien connue que des âmes sensibles.

Nous avions été, Saint-Lambert et moi, des sociétés du baron d'Holbach, d'Helvétius, de madame Geoffrin; nous fûmes aussi constamment de celle de madame Necker; mais, dans celle-ci, je datais de plus loin que lui; j'en étais presque le doyen.

C'est dans un bal bourgeois, circonstance assez singulière, que j'avais fait connaissance avec madame Necker; jeune alors, assez belle, et d'une fraîcheur éclatante, dansant mal, mais de tout son cœur.

A peine m'eut-elle entendu nommer, qu'elle vint à moi, avec l'air naïf de la joie. « En arrivant à Paris, me dit-elle, l'un de mes désirs a été de connaître l'auteur des *Contes moraux*. Je ne croyais pas faire au bal une si heureuse rencontre. J'espère que ce ne sera pas une aventure passagère. Necker, dit-elle à son mari, en l'appelant, venez vous joindre à moi, pour engager M. Marmontel, l'auteur des *Contes moraux*, à nous faire l'honneur de nous venir voir. » M. Necker fut très-civil dans son invitation; je m'y rendis. Thomas était le seul homme de lettres qu'ils eussent connu avant moi; mais bientôt, dans le bel hôtel où ils allèrent s'établir, madame Necker, sur le modèle de la société de madame Geoffrin, choisit et composa la sienne.

Étrangère aux mœurs de Paris, madame Necker n'avait aucun des agrémens d'une jeune Française. Dans ses manières, dans son langage, ce n'était ni l'air, ni le ton d'une femme élevée à l'école des arts, formée à l'école du monde. Sans goût dans sa parure, sans aisance dans son maintien, sans attrait dans sa politesse, son esprit, comme sa contenance, était trop ajusté pour avoir de la grâce.

Mais un charme plus digne d'elle était celui de la décence, de la candeur, de la bonté. Une éducation vertueuse et des études solitaires lui avaient donné tout ce que la culture peut ajouter dans l'âme à un excellent naturel. Le sentiment en elle était parfait; mais, dans sa tête, la pensée était souvent confuse et vague.

Au lieu d'éclaircir ses idées, la méditation les troublait; en les exagérant, elle croyait les agrandir; pour les étendre, elle s'égarait dans des abstractions ou dans des hyperboles. Elle semblait ne voir certains objets qu'à travers un brouillard qui les grossissait à ses yeux; et alors son expression s'enflait tellement que l'emphase en eût été risible, si l'on n'avait pas su qu'elle était ingénue.

Le goût était moins en elle un sentiment qu'un résultat d'opinions recueillies et transcrites sur ses tablettes. Sans qu'elle eût cité ses exemples, il eût été facile de dire d'après qui et sur quoi son jugement s'était formé. Dans l'art d'écrire, elle n'estimait que l'élévation, la majesté, la pompe. Les gradations, les nuances, les variétés de couleur et de ton la touchaient faiblement. Elle avait entendu louer la naïveté de La Fontaine, le naturel de Sévigné; elle en parlait par ouï-dire; mais elle y était peu sensible. Les grâces de la négligence, la facilité, l'abandon lui étaient inconnus. Dans la conversation même, la familiarité lui déplaisait. Je m'amusais souvent à voir jusques où elle portait cette délicatesse. Un jour, je lui citais quelques expressions familières, que je croyais, disais-je, pouvoir être reçues dans le style élevé : comme *faire l'amour*, *aller voir ses amours*, *commencer à voir clair; prenez votre parti; pour bien faire, il faudrait; non, vois-tu : faisons mieux*, *etc*. Elle les rejeta comme indignes du style noble. Racine, lui dis-je, a été moins difficile que vous. Il les a toutes employées; et je lui en fis voir les exemples. Mais son opinion, une fois établie, était invariable; et l'autorité de Thomas, ou celle de Buffon, était pour elle un article de foi.

On eût dit qu'elle réservait la rectitude et la justesse pour la règle de ses devoirs. Là, tout était précis et sévèrement compassé; les amusemens même qu'elle semblait vouloir se procurer, avaient leur raison, leur méthode.

On la voyait tout occupée à se rendre agréable à sa société, empressée à bien recevoir ceux qu'elle y avait admis; attentive à dire à chacun ce qui pouvait lui plaire davantage; mais tout cela était prémédité; rien ne coulait de source, rien ne faisait illusion.

Ce n'était point pour nous, ce n'était point pour elle qu'elle se donnait tous ces soins, c'était pour son mari. Nous le faire connaître, lui concilier nos esprits, faire parler de lui avec éloge dans le monde, et commencer sa renommée, tel fut le principal objet de la fondation de sa société littéraire. Mais il fallait encore que son salon, que son dîner, fussent pour son mari un délassement, un spectacle; car, en effet, il n'était là qu'un spectateur silencieux et froid. Hormis quelques mots fins qu'il plaçait çà et là, personnage muet, il laissait à sa femme le soin de soutenir la conversation. Elle y faisait bien son possible; mais son esprit n'a-



vait rien d'avenant à des propos de table. Jamais une saillie, jamais un mot piquant, jamais un trait qui pût réveiller les esprits. Soucieuse, inquiète, sitôt qu'elle voyait la scène et le dialogue languir, ses regards en cherchaient la cause dans nos yeux. Elle avait même quelquefois la naïveté de s'en plaindre à moi. « Que voulez-vous, madame, lui disais-je, on n'a pas de l'esprit quand on veut, et l'on n'est pas toujours en humeur d'être aimable. Voyez M. Necker lui-même, s'il est tous les jours amusant. »

Les attentions de madame Necker et tout son désir de lui plaire n'auraient pu vaincre le dégoût de n'être à ses dîners que pour amuser son mari. Mais il en était de ces dîners comme de beaucoup d'autres, où la société, jouissant d'elle-même, dispense l'hôte d'être aimable, pourvu qu'il la dispense de s'occuper de lui.

Lorsque Necker a été ministre, ceux qui ne l'avaient pas connu dans sa vie privée, ont attribué son silence, sa gravité, son air de tête à l'arrogance de son nouvel état. Mais je puis attester qu'avant même qu'il eût fait fortune, simple associé du banquier Thelusson, il avait le même air, le même caractère silencieux et grave, et qu'il n'était ni plus liant, ni plus familier avec nous. Il recevait civilement sa compagnie; mais il n'avait avec aucun de nous cette cordialité qui flatte, et qui donne à la politesse une apparence d'amitié.

Sa fille a dit de lui qu'il *savait tenir son monde à distance.* Si telle avait été l'intention de son père, en le disant elle aurait trahi bien légèrement le secret d'un orgueil au moins ridicule. Mais la vérité simple était qu'un homme accoutumé, dès sa jeunesse, aux opérations mystérieuses d'une banque, et enfoncé dans les calculs des spéculations commerciales, connaissant peu le monde, fréquentant peu les hommes, très-peu même les livres, superficiellement et vaguement instruit de ce qui n'était pas la science de son état, devait, par discrétion, par prudence, par amour-propre, se tenir réservé pour ne pas donner sa mesure; aussi parlait-il librement et abondamment de ce qu'il savait bien, mais sobrement de tout le reste. Il était donc adroit et sage, et non pas arrogant. Sa fille est quelquefois une aimable étourdie.

A l'égard de madame Necker, elle avait parmi nous des amis qu'elle distinguait; et je fus toujours de ce nombre. Ce n'était pas que nos esprits et nos goûts fussent bien d'accord. J'affectais même d'opposer mes idées simples et vulgaires à ses hautes conceptions; et il fallait qu'elle descendît de ces hauteurs inaccessibles pour communiquer avec moi. Mais, quoique indocile à la suivre dans la région de ses pensées, et plus dominé par mes sens qu'elle n'aurait voulu, elle ne m'en aimait pas moins.

Sa société avait pour moi un agrément bien précieux, celui d'y

retrouver l'ambassadeur de Naples et celui de Suède, deux hommes dont j'ai le plus regretté l'absence et la perte. L'un, par sa bonhomie et sa cordialité, autant que par ses goûts et ses lumières, me rendait tous les jours son commerce plus désirable. L'autre, par sa tendre amitié, par sa douce philosophie, par je ne sais quelle suave odeur de vertu naïve et modeste, par je ne sais quoi de mélancolique et d'attendrissant dans son langage et dans son caractère, m'attachait plus intimement encore. Je les voyais chez moi, chez eux, chez nos amis, le plus souvent qu'il m'était possible, et jamais assez à mon gré.

Heureux dans mes sociétés, plus heurenx dans mon intérieur domestique, j'attendais, après dix-huit mois de mariage, les premières couches de ma femme comme l'événement qui mettrait le comble à mes vœux. Hélas! combien cruellement je fus trompé dans mes espérances! cet enfant, si ardemment désiré, était mort en venant au monde. Sa mère étonnée, inquiète de ne pas entendre ses cris, demandait à le voir; et moi, immobile et tremblant, j'étais encore dans le salon voisin à attendre sa délivrance, lorsque ma belle-mère vint me dire : « Venez embrasser votre femme et la sauver du désespoir; votre enfant est mort en naissant. » Je crus sentir mon cœur menrtri du coup que ces mots y portèrent. Pâle et glacé, me soutenant à peine, je me traînai jusqu'au lit de ma femme, et là, faisant un effort sur moi-même : « Ma bonne amie, lui dis-je, voici le moment de me prouver que vous vivez pour moi. Notre enfant n'est plus, il est mort avant d'avoir vu la lumière. » La malheureuse jeta un cri qui me perça le cœur, et tomba évanouie entre mes bras. Comme elle lira ces Mémoires, passons sur ces momens cruels, pour ne pas rouvrir sa blessure qui n'a que trop long-temps saigné.

A son second enfant, je la vis résolue à le nourrir de son lait; je m'y opposai; je la croyais trop faible encore. La nourrice que nous avions choisie était, en apparence, la meilleure possible; l'air de la santé, la fraîcheur, un teint, une bouche de rose, de belles dents, le plus beau sein, elle avait tout, hormis du lait. Ce sein était de marbre; l'enfant dépérissait, il était à Saint-Cloud; et, en attendant que sa mère fût en état d'aller le voir, le curé du village nous avait promis d'y veiller, il nous en donnait des nouvelles; mais le cruel nous abusait.

En arrivant chez la nourrice, nons fûmes douloureusement détrompés. « Mon enfant pâtit, me dit sa mère; vois comme ses mains sont flétries; il me regarde avec des yeux qui implorent ma pitié. Je veux que cette femme me l'apporte à Paris, et que mon accoucheur la voie. » Elle vint; il fut appelé, il visita son sein, il n'y trouva point de lait. Sur-le-champ il alla nous chercher une

autre nourrice ; et aussitôt que l'enfant eut pris ce nouveau sein, où il puisait à pleine source, il en trouva le lait si bon, qu'il ne pouvait s'en rassasier.

Quelle fut notre joie de le voir revenir à vue d'œil et se ranimer comme une plante desséchée et mourante que l'on arrose ! ce cher enfant était Albert, et nous semblions avoir un doux pressentiment des consolations qu'il nous donne.

Ma femme, pour garder la nourrice auprès d'elle et faire respirer un air pur à l'enfant, désira d'avoir une maison de campagne, et un ami de MM. Morellet nous prêta la sienne à Saint-Brice.

Dans ce village étaient deux hommes estimables, intimement unis ensemble, et avec qui moi-même je fus bientôt lié. L'un était le curé, frère aîné de l'abbé Maury, homme d'un esprit sage et d'un caractère excellent ; l'autre était un ancien libraire appelé Latour, homme doux, paisible, modeste, d'une probité délicate, et aussi obligeant pour moi qu'il était charitable envers les pauvres du village. Sa bibliothéque fut la mienne.

Je travaillais à l'Encylopédie. Je me levais avec le soleil ; et, après avoir employé huit ou dix heures de la matinée à répandre sur le papier cette foule d'observations que j'avais faites dans mes études, je donnais le reste du jour à ma femme et à mon enfant. Il faisait déjà nos délices.

A mesure que le bon lait de notre jeune Bourguignonne faisait couler la santé dans ses veines, nous voyions sur son petit corps, sur tous ses membres délicats, les chairs s'arrondir, s'affermir ; nous voyions ses yeux s'animer ; nous voyions son visage se colorer et s'embellir. Nous croyions voir aussi sa petite âme se développer, et son intelligence éclore. Déjà il semblait nous entendre, et commençait à nous connaître ; son sourire et sa voix répondaient au sourire, à la voix de sa mère ; je le voyais aussi se réjouir de mes caresses. Bientôt sa langue essaya ces premiers mots de la nature, ces noms si doux qui, des lèvres de l'enfant, vont droit au cœur du père et de la mère.

Je n'oublierai jamais le moment où, dans le jardin de notre petite maison, mon enfant, qui n'avait encore osé marcher sans ses lisières, me voyant à trois pas de lui à genoux, lui tendant les mains, se détacha des bras de sa nourrice, et, d'un pied chancelant, mais résolu, vint se jeter entre mes bras. Je sais bien que l'émotion que j'éprouvai dans ce moment est un plaisir que la bonne nature a rendu populaire ; mais malheur à ces cœurs blasés à qui, pour être émus, il faut des impressions artificielles et rares ! Une femme de nos amis disait de moi assez plaisamment : « Il croit qu'il n'y a que lui au monde qui soit père. » Non, je ne

prétends pas que, pour moi, l'amour paternel ait des douceurs particulières; mais ce bonheur commun ne fût-il accordé qu'à moi, je n'y serais pas plus sensible. Ma femme ne l'était pas moins aux premières délices de l'amour maternel; et vous concevez qu'auprès de notre enfant nous n'avions l'un et l'autre à désirer aucun autre spectacle, aucune autre société.

Notre famille cependant et quelques uns de nos amis venaient nous voir les jours de fêtes. L'abbé Maury était du nombre, et il fallait entendre comme il se glorifiait d'avoir présagé mon bonheur.

Nous voyions aussi quelquefois nos voisins, le curé de Saint-Brice, le bon Latour, et sa digne femme qui aimait la mienne.

Nous faisions assez fréquemment des promenades solitaires; et le but de ces promenades était communément cette châtaigneraie de Montmorency que Rousseau a rendue célèbre.

« C'est ici, disais-je à ma femme, qu'il a rêvé ce roman d'Héloïse, dans lequel il a mis tant d'art et d'éloquence à farder le vice d'une couleur d'honnêteté et d'une teinte de vertu. »

Ma femme avait du faible pour Rousseau; elle lui savait un gré infini d'avoir persuadé aux femmes de nourrir leurs enfans, et d'avoir pris soin de rendre heureux ce premier âge de la vie. « Il faut, disait-elle, pardonner quelque chose à celui qui nous a appris à être mères. »

Mais moi qui n'avais vu, dans la conduite et dans les écrits de Rousseau, qu'un contraste perpétuel de beau langage et de vilaines mœurs; moi qui l'avais vu s'annoncer pour être l'apôtre et le martyr de la vérité, et s'en jouer sans cesse avec d'adroits sophismes; se délivrer par la calomnie du fardeau de la reconnaissance; prendre dans son humeur farouche et dans ses visions sinistres les plus fausses couleurs pour noircir ses amis; diffamer ceux des gens de lettres dont il avait le plus à se louer, pour se signaler seul et les effacer tous, je faisais sentir à ma femme, par le bien même que Rousseau avait fait, tout le mal qu'il aurait pu s'abstenir de faire, si, au lieu d'employer son art à servir ses passions, à colorer ses haines, ses vengeances, ses cruelles ingratitudes, à donner à ses calomnies des apparences spécieuses, il eût travaillé sur lui-même à dompter son orgueil, son humeur irascible, ses sombres défiances, ses tristes animosités, et à redevenir ce que l'avait fait la nature, innocemment sensible, équitable, sincère et bon.

Ma femme m'écoutait tristement. Un jour, elle me dit: « Mon ami, je suis fâchée de vous entendre parler souvent mal de Rousseau. L'on vous accusera d'être ému contre lui de quelque inimitié personnelle, et peut-être d'un peu d'envie.

— Pour de la personnalité dans mon aversion, elle serait, lui



dis-je, très-injuste, car il ne m'a jamais offensé, et il ne m'a fait aucun mal. Il serait plus possible qu'il y eût de l'envie, car je l'admire assez dans ses écrits pour en être envieux, et je m'accuserais de l'être, si je me surprenais à médire de lui; mais j'éprouve, au contraire, en vous parlant des maladies de son âme, cette tristesse amère que vous ressentez à m'entendre. — Pourquoi donc, reprit-elle, dans vos écrits, dans vos discours, le traiter si sévèrement? Pourquoi insister sur ses vices? N'y a-t-il pas de l'impiété à troubler la cendre des morts?

— Oui, la cendre des morts qui n'ont, lui dis-je, laissé aucun exemple, aucun souvenir pernicieux pour les vivans; mais des poisons assaisonnés dans les écrits d'un éloquent sophiste et d'un corrupteur séduisant, mais des impressions funestes qu'il a faites sur les esprits par de spécieuses calomnies, mais tout ce qu'un talent célèbre a laissé de contagieux, doit-il passer à la faveur du respect que l'on doit aux morts, et se perpétuer d'âge en âge? Certainement j'y opposerai, soit en préservatifs, soit en contre-poisons, tous les moyens qui sont en mon pouvoir, et, ne fût-ce que pour laver la mémoire de mes amis des taches dont il l'a souillée, je ne laisserai, si je puis, à ce qui lui reste de prosélytes et d'enthousiastes, que le choix de penser que Rousseau a été méchant, ou qu'il a été fou. Ils m'accuseront moi d'être envieux; mais tant d'hommes illustres à qui j'ai rendu le plus juste et le plus pur hommage, attesteront que jamais l'envie n'a obscurci dans mes écrits la justice et la vérité. J'ai épargné Rousseau tant qu'il a vécu, parce qu'il avait besoin des hommes, et que je ne voulais pas lui nuire. Il n'est plus; je ne dois aucun ménagement à la réputation d'un homme qui n'en a ménagé aucune, et qui, dans ses mémoires, a diffamé les gens qui l'ont le plus aimé. »

A l'égard d'*Héloïse*, ma femme convenait du danger de cette lecture; et ce que j'en ai dit dans un *Essai sur les Romans* n'eut pas besoin d'apologie. Mais moi-même avais-je toujours aussi sévèrement jugé l'art qu'avait mis Rousseau à rendre intéressant le crime de Saint-Preux, le crime de Julie, l'un séduisant son écolière, l'autre abusant de la bonne foi, de la probité de Wolmar? Non, je l'avoue; et ma morale, dans ma nouvelle position, se ressentait de l'influence qu'ont nos intérêts personnels sur nos opinions et sur nos sentimens.

En vivant dans un monde dont les mœurs publiques sont corrompues, il est difficile de ne pas contracter au moins de l'indulgence pour certains vices à la mode. L'opinion, l'exemple, les séductions de la vanité, et surtout l'attrait du plaisir, altèrent dans de jeunes âmes la rectitude du sens intime: l'air et le ton léger dont de

vieux libertins savent tourner en badinage les scrupules de la vertu, et en ridicule les règles d'une honnêteté délicate, font que l'on s'accoutume à ne pas y attacher une sérieuse importance. Ce fut surtout de cette mollesse de conscience que me guérit mon nouvel état.

Le dirai-je ? il faut être époux, il faut devenir père, pour juger sainement de ces vices contagieux qui attaquent les mœurs dans leur source, de ces vices doux et perfides qui portent le trouble, la honte, la haine, la désolation, le désespoir dans le sein des familles.

Un célibataire, insensible à ces afflictions qui lui sont étrangères, ne pense ni aux larmes qu'il fera répandre, ni aux fureurs et aux vengeances qu'il allumera dans les cœurs. Tout occupé, comme l'araignée, à tendre ses filets et à guetter l'instant d'y envelopper sa proie, ou il retranche de sa morale le respect des droits les plus saints, ou, s'il lui en revient quelque souvenir, il les regarde comme des lois tombées en désuétude. Ce que tant d'autres se permettent de faire ou s'applaudissent d'avoir fait, lui paraît, sinon légitime, du moins très-excusable. Il croit pouvoir jouir de la licence des mœurs du temps.

Mais lorsque lui-même il s'est mis au nombre de ceux que les séductions d'un adroit corrupteur peuvent rendre malheureux pour toute la vie ; lorsqu'il voit que les artifices, le langage flatteur et attrayant d'un jeune fat n'ont qu'à surprendre ou l'innocence d'une fille, ou la faiblesse d'une femme, pour désoler le plus honnête homme, et lui-même peut-être un jour : averti par son intérêt personnel, il sent combien l'honneur, la foi, la sainteté des mœurs conjugales et domestiques sont pour un époux, pour un père, des propriétés inviolables ; et c'est alors qu'il voit d'un œil sévère ce qu'il y a de criminel et de honteux dans de mauvaises mœurs, de quelque décoration que le revête l'éloquence, et sous quelques dehors de bienséance et d'honnêteté que le déguise un industrieux écrivain.

Je blâmais donc Rousseau, mais en le blâmant je m'affligeais que de tristes passions, un sombre orgueil et une vaine gloire eussent gâté le fonds d'un si beau naturel.

Si j'avais eu la passion de la célébrité, deux grands exemples m'en auraient guéri, celui de Voltaire et celui de Rousseau ; exemples différens, opposés sous bien des rapports, mais pareils en ce point, que la même soif de louange et de renommée avait été le tourment de leur vie.

Voltaire, que je venais de voir mourir, avait cherché la gloire par toutes les routes ouvertes au génie, et l'avait méritée par d'immenses travaux et par des succès éclatans ; mais sur toutes

ces routes il avait rencontré l'envie et toutes les furies dont elle est escortée. Jamais homme de lettres n'avait essuyé tant d'outrages, sans autre crime que de grands talens et l'ardeur de les signaler. On croyait être ses rivaux en se montrant ses ennemis ; ceux qu'en passant il foulait aux pieds, l'insultaient encore dans leur fange. Sa vie entière fut une lutte, et il y fut infatigable. Le combat ne fut pas toujours digne de lui, et il eut encore plus d'insectes à écraser que de serpens à étouffer. Mais il ne sut jamais ni dédaigner ni provoquer l'offense : les plus vils de ses agresseurs ont été flétris de sa main; l'arme du ridicule fut l'instrument de ses vengeances, et il s'en fit un jeu redoutable et cruel. Mais le plus grand des biens, le repos, lui fut inconnu. Il est vrai que l'envie parut enfin lasse de le poursuivre, et l'épargner au moins sur le bord du tombeau. Dans le voyage qu'on lui permit de faire à Paris, après un long exil, il jouit de sa renommée et de l'enthousiasme de tout un peuple reconnaissant des plaisirs qu'il lui avait donnés. Le débile et dernier effort qu'il faisait pour lui plaire, *Irène*, fut applaudie comme l'avait été *Zaïre ;* et ce spectacle, où il fut couronné, fut pour lui le plus beau triomphe. Mais dans quel moment lui venait cette consolation, ce prix de tant de veilles ! Le lendemain je le vis dans son lit. « Eh bien ! lui dis-je, enfin, êtes-vous rassasié de gloire ? — Ah ! mon ami, s'écria-t-il, vous me parlez de gloire, et je suis au supplice, et je me meurs dans des tourmens affreux ! »

Ainsi finit l'un des hommes les plus illustres dans les lettres, et l'un des plus aimables dans la société. Il était sensible à l'injure, mais il l'était à l'amitié. Celle dont il a honoré ma jeunesse fut la même jusqu'à sa mort; et un dernier témoignage qu'il m'en donna, fut l'accueil plein de grâce et de bonté qu'il fit à ma femme, lorsque je la lui présentai. Sa maison ne désemplissait pas du monde qui venait le voir, et nous étions témoins de la fatigue qu'il se donnait pour répondre convenablement à chacun. Cette attention continuelle épuisait ses forces; et pour ses vrais amis, c'était un spectacle pénible. Mais nous étions de ses soupers, et là nous jouissions des dernières lueurs de cet esprit qui allait s'éteindre.

Rousseau était malheureux comme lui et par la même passion; mais l'ambition de Voltaire avait un fonds de modestie; vous pouvez le voir dans ses lettres ; au lieu que celle de Rousseau était pétrie d'orgueil ; la preuve en est dans ses écrits.

Je l'avais vu dans la société des gens de lettres les plus estimables, accueilli et considéré : ce ne fut pas assez pour lui ; leur célébrité l'offusquait ; il les crut jaloux de la sienne. Leur bienveillance lui fut suspecte. Il commença par les soupçonner, et il finit par les noircir. Il eut malgré lui des amis; ces amis lui firent du

bien; leur bonté lui fut importune. Il reçut leurs bienfaits; mais il les accusa d'avoir voulu l'humilier, le déshonorer, l'avilir; et la plus odieuse diffamation fut le prix de leur bienveillance.

On ne parlait de lui dans le monde qu'avec un intérêt sensible. La critique elle-même était pour lui pleine d'égards et tempérée par des éloges. Elle n'en était, disait-il, que plus adroite et plus perfide. Dans le repos le plus tranquille, il voulait toujours ou se croire, ou se dire persécuté. Sa maladie était d'imaginer dans les événemens les plus fortuits, dans les rencontres les plus communes, quelque intention de lui nuire, comme si dans le monde tous les yeux de l'envie avaient été attachés sur lui. Si le duc de Choiseul avait fait conquérir la Corse, c'avait été pour lui ôter la gloire d'en être le législateur. Si le même duc allait souper à Montmorency, chez la maréchale de Luxembourg, c'était pour usurper la place qu'il avait coutume d'occuper auprès d'elle à table. Hume, à l'entendre, avait été envieux de l'accueil que lui avait fait le prince de Conti. Il ne pardonnait pas à Grimm d'avoir eu sur lui quelque préséance chez madame d'Epinay; et l'on peut voir dans ses mémoires comment son âpre vanité s'est vengée de cette offense.

Ainsi pour Voltaire et pour lui la vie avait été perpétuellement, mais diversement agitée. Elle avait eu pour l'un des peines souvent bien cuisantes, mais des jouissances très-vives; pour l'autre, ce n'étaient que des flots d'amertume, sans presque aucun mélange de joie et de douceur. Assurément à aucun prix je n'aurais voulu de la condition de Rousseau; il n'avait pu l'endurer lui-même; et, après avoir empoisonné ses jours, je ne suis point surpris qu'il en ait volontairement abrégé la triste durée.

Pour Voltaire, j'avoue que je trouvais sa gloire encore trop chèrement payée par toutes les tribulations qu'elle lui avait fait éprouver, et je disais encore : Moins d'éclat et plus de repos.

Restreint dans mon ambition, d'abord par le besoin de mesurer mon vol à la faiblesse de mes ailes, et puis encore par l'amour de ce repos de l'esprit et de l'âme qui accompagne un travail paisible, et que je croyais le partage de l'humble médiocrité, j'aurais été content de cet heureux état. Ainsi, renonçant de bonne heure à des tentatives présomptueuses, j'avais, pour ainsi dire, capitulé avec l'envie, et je m'étais réduit à des genres d'écrire dont on pouvait sans peine pardonner le succès. Je n'en fus pas plus épargné; et j'éprouvai que les petites choses trouvent encore, dans de petites âmes, une envieuse malignité.

Mais je m'étais fait deux principes : l'un, de ne jamais provoquer dans mes écrits l'offense par l'offense; l'autre, d'en mépriser l'attaque et de n'y répondre jamais. Je fus trente ans iné-

branlable dans ma résolution ; et toute la rage des Fréron, des Palissot, des Linguet, des Aubert et de leurs semblables n'avait pu m'irriter contre eux.

Pourquoi donc, au moment de la querelle sur la musique, avais-je été moins impassible? C'est que je n'étais pas le seul insulté par mes adversaires, et que j'avais à venger un artiste inhumainement attaqué dans ses intérêts les plus chers.

Piccini était père de famille, et d'une famille nombreuse qui subsistait du fruit de son travail : son caractère paisible et doux le rendait plus intéressant encore. Je le voyais seul, sans intrigue, travailler de son mieux à plaire à un nouveau public; et je voyais en même temps une cabale impitoyable l'assaillir avec furie, comme un essaim de guêpes. J'en témoignai mon indignation; la cabale en fut irritée, et les guêpes tournèrent contre moi tous leurs aiguillons.

Les chefs de la cabale avaient une presse à leurs ordres pour imprimer leurs facéties, et un journal pour les répandre. J'y étais insulté tous les jours. Je n'avais pas la même commodité pour me défendre; et, quand je l'aurais eue, cette petite guerre n'aurait pas été de mon goût. Cependant je voulais m'égayer à mon tour; car, me fâcher contre des railleurs, c'eût été faire un triste personnage.

J'imaginai de mettre en action leur intrigue et de les peindre au naturel, n'ayant, pour les rendre plaisans, qu'à rimer leur propre langage. Ils imprimaient leur prose, je récitais mes vers; et tous les jours, c'était à qui ferait mieux rire son monde.

C'est ainsi que fut composé mon poëme sur la musique pour la défense de Piccini ; peut-être aurais-je mieux fait de laisser parler *Roland*, *Atys*, *Didon*, etc. ; mais je n'ai pas toujours fait ce qu'il y avait de mieux à faire; et j'avoue que, cette fois, je ne crus pas son injure et la mienne assez vengées par le silence du mépris. Au reste, si, d'une dispute aussi frivole et aussi éphémère, j'ai fait un poëme en douze chants, ce sont les incidens qui m'y ont engagé, et par une pente insensible. J'aurais pu, je l'avoue, mieux employer mon temps; mais mon travail habituel exigeait du relâche, et c'étaient ces momens de dissipation et de délassement que je donnais à *Polymnie*.

Le temps de mon séjour à Saint-Brice fut marqué par un événement d'un intérêt plus sérieux ; ce fut la retraite de M. Necker, du ministère des finances. J'ai déjà dit que son caractère n'était rien moins que séduisant. Il ne m'avait jamais donné lieu de croire qu'il fût mon ami. Je n'étais pas le sien; mais comme il me marquait autant d'estime et de bienveillance que j'en pouvais attendre d'un homme aussi froidement poli, et que, de mon côté, j'avais

une haute opinion de ses talens, de ses lumières, de l'ambition qu'il avait eue de se signaler dans sa place en faisant le bien de l'État, je m'affligeai de sa retraite.

J'avais d'ailleurs pour madame Necker la plus sincère vénération; car je n'avais vu en elle que bonté, sagesse et vertu; et l'affection particulière dont elle m'honorait méritait bien que je prisse part à un événement dont je ne doutais pas qu'elle ne fût très-affectée.

Lorsque je l'appris à Saint-Brice, les croyant déjà retirés dans leur maison de campagne à Saint-Ouën, je m'y rendis sur l'heure. Ils n'y étaient pas arrivés encore; et, poursuivant ma route, j'allais les trouver à Paris. Je les rencontrai en chemin. « Vous veniez nous voir? me dit Necker; montez dans notre voiture, et venez à Saint-Ouën. » Je les y accompagnai. Nous fûmes seuls toute la soirée avec Germani, frère de Necker; et ni le mari, ni la femme ne me dissimulèrent leur profonde tristesse. Je tâchai de la diminuer en parlant des regrets qu'ils laisseraient dans le public, et de la juste considération qui les suivrait dans leur retraite; en quoi je ne les flattais pas. « Je ne regrette, me dit Necker, que le bien que j'avais à faire, et que j'aurais fait, si l'on m'en eût laissé le temps. »

Pour moi, je ne voyais alors, dans sa situation, qu'une retraite honorable, une fortune indépendante, du repos, de la liberté, des occupations dont il aurait le choix, une société qui n'était pas de celles que la faveur attire et que la défaveur éloigne; et, dans son intérieur, tout ce que la vie privée et domestique pouvait avoir de douceur pour un homme sage. Mais j'avoue que je parlais d'après mes goûts plus que d'après les siens; car je pensais bien que, sans l'occupation des affaires publiques et l'influence qu'elles donnent, il ne pouvait être content. Sa femme parut sensible au soin que je prenais d'affaiblir l'impression du coup dont il était frappé. Ainsi ma liaison avec eux, bien loin d'être affaiblie par cet événement, n'en fut que plus étroite.

Ma femme, pour l'amour de moi, répondait à leurs prévenances et à leurs invitations; mais elle avait pour M. Necker une aversion insurmontable. Elle avait apporté de Lyon la persuasion que M. Necker était la cause de la disgrâce de M. Turgot, le bienfaiteur de sa famille; et, à l'égard de madame Necker, elle ne trouvait pas en elle cet air attrayant qu'elle avait elle-même avec ses amis.

Bien différente et bien plus aimable était une autre genevoise, la belle Vermenoux, la plus intime amie de monsieur et madame Necker. Depuis que j'avais fait connaissance avec elle, chez ces époux dont elle avait formé les nœuds, je l'avais toujours cultivée;

mais son amitié pour ma femme, depuis mon mariage, fut pour nous un nouveau lien.

Madame de Vermenoux, au premier abord, était l'image de Minerve; mais sur ce visage imposant brillait bientôt cet air de bonté, de douceur, cette sérénité, cette gaieté naïve et décente qui embellit la raison, et qui rend la sagesse aimable. L'inclination dont elle et ma femme se prirent mutuellement fut de la sympathie, si l'on n'entend par là que le parfait accord des esprits, des goûts et des mœurs. Avec quel plaisir cette femme, habituellement solitaire et naturellement recueillie, nous voyait arriver à sa maison de campagne de Sèvres! avec quelle joie son âme se livrait aux douceurs de l'intimité, et s'épanouissait dans les petits soupers que nous allions faire à Paris avec elle! Assez jeune encore pour goûter les charmes de la vie, la mort nous l'enleva; mais, en la regrettant, j'ai reconnu depuis que, pour elle, de plus longs jours n'auraient été remplis que de tristesse et d'amertume. Plus tard, elle aurait trop vécu.

J'en reviens à Saint-Brice et au tendre intérêt qui nous y occupait dans ce temps-là, ma femme et moi: c'était sa nouvelle grossesse. Le bon air, l'exercice, la vie réglée de la campagne lui avaient été favorables; et l'hiver nous ayant ramenés à Paris, elle y mit au monde le plus beau de nos enfans. Ainsi, pour nous encore, tout semblait prospérer; et, jusque-là, rien de plus doux que la vie que nous menions.

Atys, en dépit de l'envie, avait le même succès qu'avait eu *Roland*. Les beaux airs de ces deux opéras, chantés au clavecin, faisaient les délices de notre société dans les concerts de la comtesse d'Houdetot, et de sa belle-sœur madame de La Briche.

Celle-ci, bonne musicienne, et chantant avec goût, quoique avec une faible voix, avait la rare modestie de réunir chez elle des talens qui effaçaient les siens; et, loin d'en témoigner la moindre jalousie, elle était la première à les faire briller. Parfait modèle de bienséance, sans aucune affectation, aisée dans sa politesse, facile dans ses entretiens, ingénue dans sa gaieté, contant bien, causant bien, elle était simplement et naturellement aimable. Son langage et son style étaient purs et même élégans; mais sensible jusqu'à l'amitié, rien de passionné n'altérait la douceur et l'égalité de son âme. Ce n'était point la femme que l'on aurait désirée pour être vivement ému, mais c'était celle qu'on aurait choisie pour jouir d'un bonheur tranquille.

En parlant de mes anciennes sociétés, j'ai dit que j'y avais vu M. Turgot; mais, soit que nos mœurs et nos caractères ne se convinssent pas assez, soit que ma liaison avec M. Necker lui

déplût encore davantage, il ne m'avait jamais témoigné que de la froideur. Cependant, comme ancien ami de l'abbé Morellet, il avait pris part à mon mariage; et je dus à ma femme quelques marques de ses bontés : j'y répondis avec d'autant plus de respect qu'il était disgracié, et que je le voyais sensible à sa disgrâce.

Cependant je perdais successivement mes anciens amis. L'ambassadeur de Suède, rappelé auprès de son roi pour être son ministre de confiance, me fut enlevé pour toujours. Celui de Naples nous quitta pour aller être vice-roi en Sicile. L'une et l'autre séparation me fut d'autant plus douloureuse, qu'elle devait être éternelle. Les lettres de Caraccioli étaient remplies de ses regrets. Il ne cessait de m'appeler en Sicile avec ma famille, offrant de m'envoyer à Marseille un navire pour nous transporter à Palerme.

J'ai dit quelle était, depuis quarante ans, mon amitié pour d'Alembert, et quel prix je devais attacher à la sienne. Depuis la mort de mademoiselle l'Espinasse, il était consumé d'ennui et de tristesse. Mais quelquefois encore il laissait couler, dans la profonde plaie de son cœur, quelques gouttes du baume de cette amitié consolante. C'était surtout avec ma femme qu'il se plaisait à faire diversion à ses peines. Ma femme y prenait l'intérêt le plus tendre. Lui et Thomas, les deux hommes de lettres dont les talens et les lumières auraient dû lui en imposer le plus, étaient ceux avec qui elle était le plus à son aise. Il n'y avait pour elle aucun amusement préférable à leur entretien.

Thomas semblait encore avoir long-temps à vivre pour la gloire et pour l'amitié.

Mais d'Alembert commençait à sentir les déchiremens de la pierre; et bientôt il n'exista plus que pour souffrir et mourir lentement dans les plus cruelles douleurs.

Dans une faible esquisse de son éloge, j'ai essayé de peindre la douce égalité de ce caractère, toujours vrai, toujours simple, parce qu'il était naturel, éloigné de toute jactance, de toute dissimulation, *mêlé de force et de faiblesse, mais dont la force était de la vertu, et la faiblesse de la bonté.*

En le pleurant, j'étais loin de penser à lui succéder dans la place de secrétaire perpétuel de l'Académie Française. Je fus moi-même sur le point de le suivre au tombeau, frappé d'une fièvre maligne, semblable à celle dont Bouvard m'avait déjà sauvé, et dont il me guérit encore. Combien ne dois-je pas bénir la mémoire d'un homme à qui deux fois j'ai dû la vie, et qui, jusqu'à la défaillance de ses esprits et de ses forces, n'a cessé de donner les soins les plus tendres à mes enfans!

A peine étais-je en convalescence qu'il fallut aller donner à Fontainebleau le nouvel opéra que j'avais fait avec Piccini. Cet

opéra était *Didon*. Comme il était tout entier de moi, je l'avais construit à mon gré ; et, pour y faire faire un pas de plus à notre nouvelle musique, j'avais profité du moment où une marque de faveur que Piccini venait d'obtenir, avait ranimé son génie. Voici ce qui s'était passé.

Cette année (1783), le maréchal de Duras, gentilhomme de la chambre en exercice, me demanda si je n'avais rien fait de nouveau, et me témoigna le désir d'avoir à donner à la reine à Fontainebleau la nouveauté d'un bel opéra. « Mais je veux, me dit-il, que ce soit votre ouvrage. On ne vous sait pas assez de gré de ce que vous faites pour rajeunir les vieux opéras de Quinault. » Je reconnus à ce langage mon confrère à l'Académie, et ses anciennes bontés pour moi.

« Monsieur le maréchal, lui dis-je, tant que mon musicien Piccini sera découragé comme il l'est, je ne puis rien promettre. Vous savez avec quelle rage on lui a disputé le succès de *Roland* et d'*Atys*; ils ont réussi l'un et l'autre, et jusque-là le vrai talent a triomphé de la cabale ; mais, dans l'*Iphigénie en Tauride*, il a succombé, quoiqu'il s'y fût surpassé lui-même. »

« L'entrepreneur de l'opéra, de Vismes, pour grossir sa recette par le concours des deux partis, a imaginé de faire jouter Gluck et Piccini sur un même sujet ; il leur a fourni deux poëmes de l'*Iphigénie en Tauride*. Gluck, dans le poëme barbare qui lui est échu en partage, a trouvé des horreurs analogues à l'énergie de son style, et il les a fortement exprimées. Le poëme remis à Picciui, tout mal fabriqué qu'il était, se trouvait susceptible d'un intérêt plus doux ; et, au moyen des corrections que l'auteur y a faites sous mes yeux, il a pu donner lieu à une musique touchante. Mais, après la forte impression qu'avait faite sur les yeux et sur les oreilles le féroce opéra de Gluck, les émotions qu'a produites l'opéra de Piccini ont paru faibles et légères. L'*Iphigénie* de Gluck est restée au théâtre dont elle s'était emparée ; celle de Piccini n'a pu s'y soutenir ; il en est consterné ; et vous seul, monsieur le maréchal, pouvez le relever de son abattement. — Que faut-il faire pour cela ? me demanda-t-il. — Une chose, lui dis-je, très-facile et très-juste : changer en pension la gratification annuelle qui lui a été promise, lorsqu'on l'a fait venir en France, et lui en accorder le brevet. — Très-volontiers, me dit le maréchal. Je demanderai pour lui cette grâce à la reine, et j'espère l'obtenir. »

Il la demanda, il l'obtint ; et lorsque Piccini alla avec moi l'en remercier, « C'est à la reine, lui dit-il, qu'il faut marquer votre reconnaissance, en composant pour elle cette année un bel opéra. »

« Je ne demande pas mieux, me dit Piccini en nous en allant ;

mais quel opéra ferons-nous ? — Il faut faire, lui dis-je, l'opéra de *Didon* : j'en ai depuis long-temps le projet dans la tête. Mais, je vous préviens que je veux m'y développer ; que vous aurez de longues scènes à mettre en musique, et que dans ces scènes je vous demanderai un récitatif aussi naturel que la simple déclamation. Vos cadences italiennes sont monotones : la parole est plus variée, plus soutenue dans ses accens, et je vous prierai de la noter comme je vous la déclamerai. — Eh bien! me dit-il, nous verrons. » Ainsi fut formé le dessein de donner au récitatif cette facilité, cette vérité d'expression qui fut si favorable au jeu de la célèbre actrice à qui le rôle de Didon était destiné.

Le temps nous pressait : j'écrivis très-rapidement le poëme ; et, pour dérober Piccini aux distractions de Paris, je l'engageai à venir travailler près de moi dans ma maison de campagne ; car j'en avais acquis une très-agréable, où nous vivions réunis en famille dans la belle saison. En y arrivant, il se mit à l'ouvrage ; et, lorsqu'il l'eut achevé, l'actrice qui devait jouer le rôle de Didon, Saint-Huberti, fut invitée à venir dîner avec nous. Elle chanta son rôle d'un bout á l'autre à livre ouvert, et l'exprima si bien que je crus la voir au théâtre.

Elle allait faire un voyage en Provence : elle voulut y emporter son rôle pour l'étudier chemin faisant ; et, pendant son absence, on s'occupa des répétitions. Ce fut dans ce temps-là que j'essuyai cette maladie qui me mit au bord du tombeau. Quand vint le moment de me rendre à Fontainebleau, je n'étais pas encore bien rétabli, et ma femme, inquiète sur ma convalescence, voulut m'accompagner.

Ce fut là qu'en dînant chez madame de Beauvau, nous entendîmes parler, pour la première fois, des vues qu'on avait sur moi pour cette place de secrétaire de l'Académie, que d'Alembert avait rendue si difficile à remplir après lui.

Cette difficulté, dont l'homme le plus vain aurait pu être intimidé, n'était pas la seule qui me retînt. La place demandait une assiduité dont je me croyais incapable. C'était donc bien sincèrement que je me refusais à l'honneur qu'on voulait me faire : mais on m'opposa des motifs auxquels je crus devoir me rendre, et il fut décidé que je serais du nombre des aspirans à cette place. Seulement je me réservai de ne pas la solliciter.

La circonstance m'était favorable pour les suffrages de la cour. Le succès de *Didon* y fut complet ; et, aux éloges que l'on donnait à la musique de Piccini, on mêlait aussi quelques mots de louange pour l'auteur du poëme. « C'est le seul opéra, disait le roi, qui m'ait intéressé. » Il le redemanda deux fois.

Ce succès me fut très-sensible ; ma femme en jouissait, et c'é-

tait là pour moi l'objet le plus intéressant. Le voyage eut pour elle un agrément inexprimable. Les promenades dans la forêt, les rendez-vous de chasse, les courses de chevaux, les parties de plaisir à Tomeri, où à dîner l'on nous donnait de somptueuses matelotes, et pour fruits d'excellens raisins; tous les jours de spectacle, des places dans la loge de madame d'Angiviller, dont la maison était la nôtre, et qui, à l'envi de son époux, mettait une grâce touchante à nous attirer l'attention de la nombreuse et bonne compagnie qui sans cesse abondait chez elle; enfin tous les plaisirs que pouvait réunir une cour jeune et magnifique, et tout ce qui personnellement pouvait témoigner à ma femme qu'elle était estimée et chérie dans la société qui environnait la cour; tout cela, dis-je, fit pour elle et pour moi, du séjour de Fontainebleau, un continuel enchantement.

Deux incidens nous y causèrent un peu d'inquiétude : le premier fut une apparence de rechute et quelque ressentiment de fièvre que j'éprouvai au commencement du voyage. Les médecins de la cour en auraient fait une maladie, si ma femme eût voulu les croire; mais, sans aucun de leurs remèdes, et en me faisant déjeuner tous les jours avec un panier de beau raisin bien mûr, elle me rendit la santé. L'autre incident fut la petite vérole d'Albert que nous avions amené avec nous; mais l'éruption ne s'étant déclarée qu'à la fin du voyage, sur-le-champ nous partîmes, et Albert fut remis dans les mains de notre ami Bouvard, qui prit de lui le même soin qu'il aurait eu de son enfant.

LIVRE ONZIÈME.

A notre retour à Paris, l'Académie Française ayant été convoquée pour l'élection de son secrétaire perpétuel, sur vingt-quatre voix électives j'en réunis dix-huit. Mes deux concurrens étaient Beauzée et Suard.

Le succès de *Didon* fut le même à Paris qu'il avait été à la cour; et cet opéra fit pour nous les plaisirs de l'hiver, comme avaient fait *Roland* et *Atys* dans leur nouveauté.

L'ancien banquier de la cour, M. de La Borde, ajouta ses concerts à ceux de la comtesse d'Houdetot et de madame de La Briche : ce fut l'occasion de ma connaissance avec lui.

Il avait deux filles à qui la nature avait accordé tous les charmes de la figure et de la voix, et qui, écolières de Piccini, rendaient l'expression de son chant plus douce et plus touchante encore.

Prévenu par les politesses de M. de La Borde, j'allais le voir, j'allais dîner quelquefois avec lui; je le voyais honorable, mais simple, jouir de ses prospérités sans orgueil, sans jactance, avec une égalité d'âme d'autant plus estimable, qu'il est bien difficile d'être aussi fortuné sans un peu d'étourdissement. De combien de faveurs le ciel l'avait comblé! Une grande opulence, une réputation universelle de droiture et de loyauté, la confiance de l'Europe, un crédit sans bornes; et, dans son intérieur, six enfans bien nés, une femme d'un esprit sage et doux, d'un naturel aimable, d'une décence et d'une modestie qui n'avaient rien d'étudié; excellente épouse, excellente mère, telle enfin que l'envie elle-même la trouvait irrépréhensible.

Che non trova l'invidia ove l'emende. (Ariost.)

Que manquait-il aux vœux d'un homme aussi complétement heureux? Il a péri sur un échafaud, sans autre crime que sa richesse, et dans cette foule de gens de bien qu'un vil scélérat envoyait à la mort. Cette affreuse calamité ne nous menaçait point encore, et, dans mon humble médiocrité, je me croyais heureux moi-même. Ma maison de campagne avait pour moi, dans la belle saison, encore plus d'agrément que n'avait eu la ville. Une société choisie, composée au gré de ma femme, y venait successivement varier nos loisirs, et jouir avec nous de cette opulence champêtre que nous offraient, dans nos jardins, l'espalier, le verger, la treille, les légumes, les fruits de toutes les saisons: présens dont la nature couvrait sans frais une table frugale, et qui changeaient un dîner modique en un délicieux festin.

Là, régnaient une innocente joie, une confiance, une sécurité, une liberté de penser dont on connaissait les limites, et dont on n'abusait jamais.

Vous nommerai-je tous les convives que l'amitié y rassemblait? Raynal, le plus affectueux, le plus animé des vieillards; Silésia, ce génois philosophe qui ressemblait à Vauvenargues; Barthélemi, qui, dans nos promenades, faisait penser à celles de Platon avec ses disciples; Bréquigny, qui avait aussi de cette aménité et de cette sagesse antique; Carbury, l'homme de tous les temps et de tous les pays par la riche variété de son esprit et de ses connaissances; Boismont, tout français dans ses mœurs, mais singulier par le contraste de ses agrémens dans le monde, et de ses talens dans la chaire; Maury, plus fier de nous divertir par un conte plaisant, que de nous étonner par un trait d'éloquence, et qui, dans la société, nous faisait oublier l'homme supérieur pour ne montrer que l'homme aimable; Godard, qui avait aussi

la verve d'une gaieté pleine d'esprit ; de Sèze, qui bientôt vint donner à nos entretiens encore plus d'essor et de charmes.

« Nous sommes trop heureux, me disait ma femme, il nous arrivera quelque malheur. » Elle avait bien raison ! Apprenez, mes enfans, combien, dans toutes les situations de la vie, la douleur est près de la joie.

Cette bonne et sensible mère avait nourri le troisième de ses enfans. Il était beau, plein de santé ; nous croyions n'avoir plus qu'à le voir croître et s'embellir encore, quand tout à coup il est frappé d'une stupeur mortelle. Bouvard accourt ; il emploie, il épuise tous les secours de l'art sans pouvoir le tirer de ce funeste assoupissement. L'enfant avait les yeux ouverts ; mais Bouvard s'aperçut que la prunelle était dilatée : il fit passer une lumière ; les yeux et la paupière restèrent immobiles. « Ah ! me dit-il, l'organe de la vue est paralysé ; le dépôt est formé dans le cerveau ; il n'y a plus de remède ; » et, en disant ces mots, le bon vieillard pleurait ; il ressentait le coup qu'il portait à l'âme d'un père.

Dans ce moment cruel, j'aurais voulu éloigner la mère ; mais, à genoux au bord du lit de son enfant, les yeux remplis de larmes, les bras étendus vers le ciel, et suffoquée de sanglots : « Laissez-moi, disait-elle, ah ! laissez-moi du moins recevoir son dernier soupir. » Et combien ses sanglots, ses larmes, ses cris redoublèrent lorsqu'elle le vit expirer ! Je ne vous parle point de ma douleur ; je ne puis penser qu'à la sienne. Elle fut si profonde que de plusieurs années elle n'a pas eu la force d'en entendre nommer l'objet. Si elle en parlait elle-même, ce n'était qu'en termes confus : *Depuis mon malheur*, disait-elle, sans pouvoir se résoudre à dire : *Depuis la mort de mon enfant.*

Dans la triste situation où étaient mon esprit et mon âme, de quoi pouvais-je m'occuper qui ne fût analogue à l'amour maternel et à la tendresse conjugale ? Le cœur plein de ces sentimens dont j'avais devant moi le plus touchant modèle, je conçus le dessein de l'opéra de *Pénélope*. Ce sujet me saisit ; plus je le méditais, plus je le trouvais susceptible des grands effets de la musique et de l'intérêt théâtral.

Je l'écrivis de verve, et dans toute l'illusion que peut causer un sujet pathétique à celui qui en peint le tableau. Mais ce fut cette illusion qui me trompa. D'abord je me persuadai que la fidélité de l'amour conjugal aurait sur la scène lyrique le même intérêt que l'ivresse et le désespoir de l'amour de *Didon* ; je me persuadai encore que, dans un sujet tout en situations, en tableaux, en effets de théâtre, tout s'exécuterait comme dans ma pensée, et que les convenances, les vraisemblances, la dignité

de l'action y seraient observées comme dans les programmes que j'en avais tracés à de mauvais décorateurs et à des acteurs maladroits. Le contraire arriva ; et, dans les momens les plus intéressans, toute illusion fut détruite. Ainsi la belle musique de Piccini manqua presque tous ses effets. Saint-Huberti la relevait, aussi admirable dans le rôle de *Pénélope* qu'elle l'avait été dans celui de *Didon* ; mais, quoiqu'elle y fût applaudie toutes les fois qu'elle occupait la scène, elle fut si mal secondée, que, ni à la cour, ni à Paris, cet opéra n'eut le succès dont je m'étais flatté ; et c'est à moi qu'en fut la faute. Je devais savoir de quels gens ineptes je faisais dépendre le succès d'un pareil ouvrage, et ne pas y compter après ce que j'ai dit de *Zémire et Azor*.

Je n'avais pas été plus heureux dans le choix d'un sujet d'opéra comique que j'avais fait avec Piccini pour le théâtre italien ; et, quand j'y pense, j'ai peine à concevoir comment je fus séduit par ce sujet du *Dormeur éveillé*, qui, dans les *Mille et une Nuits* pouvait être amusant, mais qui n'avait rien de comique ; car le véritable comique consiste à se jouer d'un personnage ridicule ; et celui d'Assan ne l'est pas.

En général, après des succès, on doit s'attendre à trouver le public plus difficile et plus sévère. C'est une réflexion que je ne faisais pas assez ; je devenais plus confiant quand j'aurais dû être plus timide ; et au théâtre ma vanité en fut punie par des disgrâces.

On m'accordait plus d'indulgence aux assemblées publiques de l'Académie Française ; là, je ne briguais point d'applaudissemens ; je n'y parlais que pour remplir les simples fonctions de ma place, ou pour suppléer les absens. Si quelquefois j'y payais à mon tour le tribut de l'homme de lettres, c'était sans ostentation. Les morceaux de littérature que j'y lisais n'avaient rien de brillant, mais n'avaient rien d'ambitieux. C'était le fruit de mes études et de mes réflexions sur le goût, sur la langue, sur les caprices de l'usage, sur le style, sur l'éloquence, tous sujets convenables à l'esprit d'un auditoire académique et habitué parmi nous. Aussi cet auditoire était-il bénévole ; et je croyais m'y voir au milieu d'un cercle d'amis.

Cette faveur, dont je jouissais dans nos assemblées publiques, jointe à l'exacte discipline que je faisais observer, sans aucune partialité, dans nos séances particulières, m'y donnait quelque poids et assez de crédit. Le clergé me savait bon gré des égards qu'on y avait pour lui ; la haute noblesse n'était pas moins contente de ces respects d'usage qu'on lui rendait à mon exemple ; et, à l'égard des gens de lettres, ils me savaient assez jaloux de l'égalité académique pour me laisser le soin d'en rappeler les droits,

si quelqu'un les eût oubliés. Plusieurs même, persuadés que, dans nos élections, je ne cherchais que le mieux possible, me consultaient pour joindre leur suffrage à ma voix. Ainsi, sans brigue et sans intrigue, j'avais de l'influence, et j'en usai, comme il était juste, pour vaincre les obstacles que l'on s'efforçait d'opposer à l'élection de l'un de mes amis.

L'abbé Maury, dans sa jeunesse, ayant prêché au Louvre, avec un grand succès, le panégyrique de saint Louis devant l'Académie Française, et, depuis, celui de saint Augustin à l'assemblée du clergé de France, bientôt célèbre dans les chaires de Paris, et appelé à prêcher à Versailles l'Avent et le Carême devant le roi, avait acquis des droits incontestables à l'Académie Française ; et il ne dissimula point que tel était l'objet de son ambition.

Ce fut alors que s'élevèrent contre lui les rumeurs de la calomnie ; et, comme c'était aux oreilles de l'Académie que ces bruits devaient parvenir, on avait soin de les adresser en droiture à son secrétaire. J'écoutai tout le mal qu'on voulut me dire de lui ; et, quand j'eus tout bien entendu, le prenant en particulier : « Vous êtes attaqué, lui dis-je, et c'est à moi de vous défendre ; mais c'est à vous de me donner des armes pour repousser vos ennemis. » Alors je lui expliquai, article par article, tous les torts qu'on lui attribuait. Il m'écouta sans s'émouvoir ; et, avec une facilité qui m'étonna, il réfuta ces accusations, me démontrant la fausseté des unes, et, pour les autres, me mettant sur la voie de tout vérifier moi-même.

La seule qu'il ne put d'abord démentir que vaguement, parce qu'elle était vague, lui était intentée par un académicien qui l'accusait de perfidie et de noirceur. L'accusateur était La Harpe, avec lequel il avait été en grande liaison.

« Puisqu'il m'accuse de perfidie, j'aurais droit, me dit l'abbé Maury, de lui en demander la preuve. Je l'en dispense, et c'est moi qui me charge de prouver qu'il me calomnie, pourvu toutefois qu'il s'explique et qu'il articule des faits. Mettez-moi vis-à-vis de lui. »

Je proposai cette entrevue ; et l'accusateur l'accepta ; mais je ne voulus pas être seul témoin et arbitre ; et en les invitant tous les deux à dîner, je demandai qu'il me fût permis d'admettre à ce dîner deux académiciens des plus intègres et des plus sages, M. Thomas et M. Gaillard.

Le dîner se passa paisiblement et décemment ; mais, au sortir de table, nous étant retirés tous les cinq dans un cabinet : « Messieurs, dis-je à nos deux arbitres, M. de L. H. croit avoir à se plaindre de M. L. M. ; celui-ci prétend que la plainte n'est pas fondée ; nous allons les entendre. Parlez, M. de L. H. ; vous serez

écouté en silence ; et de même en silence M. L. M. sera entendu après vous. »

L'accusation était grave. Il s'agissait d'une satire que L. M. aurait conseillé à un Russe, ami de L. H., de faire contre lui, dans le temps qu'ils étaient tous les trois de la même société. Le comte de Schouwalof, le seul témoin que L. H. aurait pu produire, était retourné en Russie ; et comme on ne pouvait l'entendre, on ne pouvait le réfuter.

L'abbé Maury, dans sa défense, fut donc réduit à discuter l'accusation en elle-même, et ce fut par les circonstances qu'il fallut démontrer qu'elle se démentait. C'est ce qu'il fit avec tant d'ordre, de précision, de clarté, avec une présence d'esprit et de mémoire si merveilleuse, que nous en fûmes confondus. Enfin, dans cette discussion, il serra de si près son adversaire, et avec tant de force, que celui-ci resta muet. L'avis unanime des trois témoins fut donc que L. H. n'avait aucun reproche à faire à L. M. ; et il y eut devant nous, entre eux, une apparence de réconciliation.

« Je n'en crois pas moins, me dit L. H., ce que m'a certifié mon ami Schouwalof. — Vous pouvez le croire, lui dis-je ; mais, en honnête homme, vous n'avez plus droit de le dire ; et, sans compter mon opinion, celle de deux hommes aussi justes, aussi impartiaux que Thomas et Gaillard, doit vous fermer la bouche. Pour moi, si, dans le monde, j'entendais répéter vos plaintes, trouvez bon que je rende compte de ce qui vient de se passer chez moi. »

Je pris le même soin d'éclaircir tous les autres faits imputés à L. M. Je les trouvai tous supposés, et non-seulement dénués de preuves, mais dépourvus de vraisemblance. Dès-lors on eut beau s'obstiner à me dire du mal de lui, je répondis que, dans la louange comme dans la satire, les épithètes gratuites ne prouvaient que la bassesse du flatteur ou la malice du médisant ; je défiai même les malveillans d'articuler un fait que je ne fusse en état de détruire ; et, de tout mon crédit, j'engageai mes confrères à consoler un grand talent d'une grande persécution, en le recevant à l'Académie. Il fut reçu ; et, dès-lors, rien ne fut plus intime que notre mutuelle amitié.

L'abbé M. avait, dans le caractère, un excès d'énergie et de véhémence qu'il contenait difficilement, mais qu'il me laissait modérer. Quand je trouvais en lui des mouvemens impétueux à réprimer, je les lui reprochais avec une franchise qui le soulevait quelquefois, mais qui ne l'irritait jamais. Il était violent et doux, et aussi juste que sensible.

Un jour, dans son impatience, il me dit que j'abusais trop de l'ascendant que j'avais pris sur lui. Je n'ai, lui dis-je, et ne veux

avoir sur vous d'autre ascendant que celui de la raison animée par l'amitié ; et, si j'en use, ce n'est que pour vous empêcher de vous nuire à vous-même. Je connais la bonté, la droiture de votre cœur; mais vous avez encore trop de feu et trop de verdeur dans la tête. Votre esprit n'est pas mûr, et cette sève qui en fait la force a besoin d'être tempérée. Vous savez avec quel plaisir je loue en vous ce qui est louable; avec la même sincérité, je reprendrai ce qui sera répréhensible; et lorsque je croirai qu'une vérité dure vous sera nécessaire, je vous estime trop pour croire avoir besoin de l'adoucir. Au reste, c'est ainsi que j'entends être votre ami. Si la condition vous déplaît, vous n'avez qu'à le dire, je cesserai de l'être. » Pour toute réponse, il m'embrassa.

« Ce n'est pas tout, repris-je : cette sévérité dont je me fais un devoir envers vous, en est un ponr vous envers moi; vous avez les défauts qui sont naturels à la force, et moi j'ai ceux de la faiblesse. La trempe de votre âme peut donner à la mienne plus de vigueur et de ressort; et j'exige de vous de ne me passer rien qui sente la mollesse et la timidité. Ainsi, dans l'occasion, je pourrai vous donner des conseils de prudence et de modération, et vous m'en donnerez de résolution et de fermeté courageuse. La convention fut réciproque, et, par là, furent écartés les nuages qu'aurait élevés entre nous l'amour-propre ou la vanité.

La même année que mon ami fut reçu à l'Académie, elle perdit Thomas, l'un de ses plus illustres membres, et l'un des hommes les plus recommandables par l'intégrité de ses mœurs et l'excellence de ses écrits.

L'intégrité, l'égalité d'une vie irrépréhensible : le rare éloge, mes enfans! et qui l'a mérité cet éloge mieux que Thomas? Il est bien vrai qu'une partie en était due à la nature. Il était né sage, et il eut la sagesse de tous les âges de la vie. Tempérant, sobre et chaste, aucun des vices de la mollesse, du luxe et de la volupté n'eut accès dans son âme. Aucune passion violente n'en troubla la tranquillité; il ne connut des plaisirs sensuels que ce qui en était innocent, encore n'en jouissait-il qu'avec une extrême réserve. Toute la force et la vigueur qu'avait en lui l'organe de la pensée et du sentiment s'étaient réunies en un point, l'amour du vrai, du juste et de l'honnête, et la passion de la gloire. Ce fut là le mobile, le ressort de son âme, le foyer de son éloquence.

Il vécut dans le monde, sans jamais se livrer, ni à des goûts frivoles, ni à de vains amusemens : il ménageait toutes les faiblesses; il n'en avait aucune. Sensible à l'amitié, il la cultivait avec soin; mais il la voulait modérée; il en chérissait les liens; il en aurait redouté la chaîne; elle occupait les intervalles de ses travaux, de ses études; mais elle ne lui en dérobait rien; et une soli-

tude silencieuse avait pour lui des charmes qu'il préférait souvent au commerce de ses amis. Il se laissait aimer, et autant qu'on voulait ; mais il aimait à sa mesure.

Dans la société commnne, il paraissait timide; il n'y était qu'indifférent: Rarement l'entretien y fixait son attention. Etait-il tête à tête, ou dans un petit cercle, lorsqu'on lui cédait la parole sur quelqu'un des objets qu'il avait médités, il étonnait par l'élévation et l'abondance de ses idées, et par la dignité de son élocution; mais dans la foule il s'effaçait, et son âme semblait alors se retirer en elle-même. Aux propos légers et plaisans il souriait quelquefois, il ne riait jamais. Il ne voyait les femmes qu'eu observateur froid, comme un botaniste voit les fleurs d'une plante, jamais en amateur des grâces et de la beauté. Aussi les femmes disaient-elles que ses éloges les flattaient moins que les injures passionnées et véhémentes de Rousseau.

Thomas était par complexion et par principes un stoïcien, à la vertu duquel il n'aurait fallu que de grandes épreuves. Il aurait été, je le crois, un Rutilius dans l'exil, un Thraséas ou nn Séranus sous Tibère, mieux qu'un Sénèque sous Néron, un Marc-Aurèle sur le trône; mais, placé dans un temps de calme et sous des règnes modérés, la fortune lui refusa et ses hautes faveurs et ses rigueurs extrêmes. Sa sagesse et sa modestie n'eurent à se garantir d'aucune des séductions de la prospérité; aucune adversité n'éprouva sa constance. Libre, exempt des inquiétudes auxquelles on s'expose en devenant époux et père, il ne fut éprouvé par aucun des grands intérêts de la nature. Isolé autant que peut l'être, dans l'état social, un simple individu, il n'eut pas même un ennemi qui fût digne de sa colère.

Ce n'est donc que par ses écrits que l'on peut se former une haute idée de son caractère. C'est là qu'on trouve partout l'empreinte d'un cœur droit, d'une âme élevée; c'est là que se montrent le courage de la vérité, l'amour de la justice, l'éloquence de la vertu.

L'Académie Française jeta les fondemens de la réputation de Thomas, en proposant, pour le prix d'éloquence, les éloges de nos grands hommes. Personne, dans cette carrière, ne pnt le passer ni l'atteindre, et il se surpassa lui-même dans l'éloge de Marc-Aurèle. L'élévation et la profondeur étaient les caractères de sa pensée. Jamais orateur n'a mieux embrassé ni mieux pénétré ses sujets. Avant d'entamer un éloge, il commençait par étudier la profession, l'emploi, l'art dans lequel son héros s'était signalé ; et c'est ainsi qu'il louait Maurice de Saxe, en militaire instruit; Duguay-Trouin, en homme de mer; Descartes, en physicien; d'Aguesseau, en jurisconsulte ; Sully, en administrateur ; Marc-Aurèle, en philosophe moraliste, égal en sagesse à Apollonius et

à Marc-Aurèle lui-même. C'est ainsi qu'en ne voulant faire qu'une préface à ces éloges, il composa, sous le nom d'Essais, le plus savant et le plus beau traité de morale historique, à propos des éloges donnés dans tous les temps avec plus ou moins de justice et de vérité, selon les mœurs des siècles et le génie des orateurs ; ouvrage qui n'a pas la célébrité qu'il mérite.

Vous concevez qu'une tension continuelle et une hauteur monotone devaient être le défaut des écrits de Thomas. Il manquait à son éloquence ce qui fait le charme de l'éloquence de Fénélon et de Massillon dans la prose, de l'éloquence de Virgile et de Racine dans les vers ; l'effusion d'une âme sensible et l'intérêt qu'elle répand. Son style était grave, imposant, et n'était point aimable. On y admirait tous les caractères d'une beauté virile ; les femmes y auraient désiré quelques traits de la leur. Il avait de l'ampleur, de la magnificence, jamais de la variété, de la facilité ; jamais la souplesse des grâces ; et ce qui le rendait admirable quelques momens, le rendait fatigant et pénible à la longue. On lui reprochait particulièrement d'épuiser ses sujets, et de ne rien laisser à penser au lecteur : ce qui pouvait bien être en lui un manque de goût et d'adresse, mais ce qui n'en était pas moins un très-rare excès d'abondance.

Dans un temps où j'aurais eu moi-même si grand besoin d'un censeur rigide et sincère, Thomas, bien plus jeune que moi, m'avait pris pour le sien. Je le louais avec franchise, et souvent même avec transport ; mais je ne lui dissimulais pas que j'aurais voulu dans son style plus de modulation, moins de monotonie. « Vous ne touchez qu'une corde, lui disais-je ; il est vrai qu'elle rend de beaux sons, mais sont-ils assez variés? » Il m'écoutait d'un air triste et modeste, et peut-être se disait-il que ma critique était fondée ; mais l'austérité de ses mœurs avait passé dans son éloquence : pour la rendre plus souple, il aurait craint de l'amollir.

Il ne tint pas à moi qu'il n'employât plus utilement les années qu'il donna au poëme du Czar. Je lui faisais voir clairement que ce poëme manquerait d'unité et d'intérêt du côté de l'action ; et en lui mettant sous les yeux tous les modèles de l'épopée : « Homère, lui disais-je, a chanté la colère d'Achille dans l'*Iliade*, le retour d'Ulysse à Ithaque dans l'*Odyssée*; Virgile, la fondation de l'empire romain ; le Tasse, la délivrance de la cité sainte ; Milton, la chute du premier homme ; Voltaire, la conquête de la France par Henri de Bourbon, héritier des Valois. Vous, qu'allez-vous chanter ? quel événement, quelle action principale sera le terme de vos récits ? Vous raconterez les voyages du Czar, sa guerre contre Charles XII, la désobéissance et la mort de son fils, les factions détruites dans ses états, la discipline militaire établie

dans ses armées, les arts et les sciences transplantés dans son empire, la ville de Pétersbourg fondée au bord de la Baltique : et ce sont bien là les matériaux d'un poëme historique, d'un éloge oratoire; mais je n'y vois point le sujet unique et simple d'un poëme épique. » Il convenait qu'il n'y avait point de réponse à mon objection ; mais, s'il n'avait pas, disait-il, une action dramatique à nouer et à dénouer, il avait dans le Czar un très-grand caractère à peindre. Avant que de me consulter, il avait déjà composé quatre chants des voyages du Czar en Hollande, en Angleterre, en France, en Italie. Ce magnifique vestibule renfermait de grandes beautés, il espéra trouver les moyens d'achever l'édifice; il reconnut enfin qu'il tentait l'impossible; et, au bout de neuf ans, il me témoigna le regret de n'avoir pas suivi le conseil que je lui donnais d'abandonner son entreprise.

Un projet que je lui connaissais, et qu'il aurait supérieurement bien rempli, était d'écrire, sur l'histoire de France, des discours dans le genre de ceux de Bossuet sur l'Histoire universelle. Il n'aurait pas eu, comme Bossuet, l'avantage de donner aux événemens une chaîne mystérieuse dans l'ordre de la Providence ; mais sans sortir de l'ordre politique et moral, il en aurait tiré des leçons salutaires et des résultats importans.

Thomas a laissé en mourant une haute opinion de lui, plutôt qu'une renommée éclatante ; et l'on doit le compter parmi les écrivains illustres plutôt que dans le nombre des écrivains célèbres. Les femmes contribuent essentiellement à la célébrité, et il ne les eut pas pour lui.

J'eus, cette même année de la mort de Thomas, la consolation de voir entrer à l'Académie l'abbé Morellet, avec des titres moins brillans que l'abbé Maury, mais non pas moins solides : esprit juste, ferme, éclairé, nourri d'une saine littérature, et plein de connaissances rares sur les objets d'utilité publique, il s'était distingué par des écrits d'un style sage et pur, d'une raison sévère, d'une méthode exacte. Dans un autre genre, on connaissait de lui des ouvrages de plaisanterie d'un ton excellent, pleins de goût et d'un sel très-fin et très-piquant. Lucien, Rabelais et Swift lui avaient appris à manier l'ironie et la raillerie, et leur disciple était devenu leur rival. Ainsi mes amis les plus chers venaient s'asseoir auprès de moi et remplacer à l'Académie ceux que je perdais tous les ans.

En voyant cette foule de gens de lettres passer successivement chez les morts, je fis réflexion que je pouvais bientôt les suivre, et qu'il était temps de songer à mon testament littéraire, et de choisir ce que je voulais qui restât de moi après moi. Ce fut dans cet esprit que je rédigeai l'édition de mes œuvres. J'en ai suffisam-

ment parlé dans mes préfaces, il ne reste qu'à indiquer l'occasion et l'intention de quelques uns de mes écrits.

Dans le temps que d'Alembert était secrétaire de l'Académie Française, il avait fort à cœur de rendre intéressantes nos assemblées publiques, et celles de nos séances particulières où les souverains assistaient. Personne ne contribuait autant que lui à les bien remplir. Cependant quelquefois il n'y pouvait suffire, et c'était pour lui un chagrin véritable que de s'y voir abandonné. Alors il recourait à moi, se plaignant de la négligence de tant de gens de lettres qui composaient l'Académie, et me conjurant de l'aider à soutenir l'honneur du corps.

Dans ces occasions pressantes, je composais des morceaux de poésie ou de prose, que j'adaptais aux circonstances, comme les trois discours en vers sur l'éloquence, sur l'histoire, sur l'espérance de se survivre. Ce dernier, lu à la réception de Ducis, successeur de Voltaire, eut le mérite de l'à-propos, et fit sur l'assemblée une vive impression.

Des morceaux de prose que je lisais, celui dont le public parut le plus content, ce fut l'éloge de Colardeau, à la réception de La Harpe; mais ce qui me toucha bien plus moi-même, fut le succès qu'obtint l'esquisse de l'éloge de d'Alembert, et celui du petit poëme sur le dévouement et la mort de Léopold de Brunswick. Je crois devoir, sur celui-ci, me permettre quelque détail, pour exposer nettement ma conduite.

Le trait d'humanité et de dévouement héroïque du jeune prince Léopold de Brunswick ayant sensiblement touché le jeune comte d'Artois, ce prince avait proposé à l'Académie Française un prix de mille écus pour le poëme où cette belle action serait le plus dignement célébrée.

J'étais alors secrétaire-perpétuel de l'Académie, et, en ma qualité de juge, il m'était interdit de me présenter au concours; mais comme il arrivait assez souvent que le prix même de poésie, dont nous laissions le sujet libre et au choix des poëtes, n'était pas accordé, j'eus quelque inquiétude qu'il ne se présentât rien d'assez digne de celui-ci; et alors quelle honte et quelle humiliation pour la littérature française; quel dégoût même pour l'Académie d'avouer aux yeux de l'Europe, qu'un si beau sujet aurait été manqué!

Comme j'en étais plein et fortement ému, je ne pus résister au désir de le traiter moi-même, bien résolu à ne laisser connaître mon ouvrage qu'après qu'il serait décidé que nul autre n'aurait le prix.

Je laissai donc passer sous les yeux de l'Académie tous les poëmes mis au concours; mais ils furent tous rejetés. Enfin,

voyant qu'on s'affligeait que le plus vertueux héroïsme ne fût pas dignement loué, je confiai à l'Académie l'essai que j'avais fait sans aspirer au prix. Elle voulut bien l'approuver, et le comte d'Artois, à qui l'on fut obligé d'annoncer le mauvais succès du concours, apprit en même temps ce que l'un des membres de l'Académie avait fait pour y suppléer. Le prince ordonna que le même concours fût encore ouvert pour l'année suivante; mais il voulut connaître en secret mon ouvrage, et il me permit de l'envoyer au prince régnant de Brunswick.

Peu de jours après, le comte d'Artois me fit dire par M. de Vaudreuil, qu'il avait commandé pour moi une très-riche boîte d'or. Je répondis que, dans toute autre occasion, je recevrais avec respect les présens du frère du roi; mais que dans celle-ci je ne pouvais rien accepter qui me fît soupçonner d'avoir voulu m'attirer une récompense; que cette riche boîte ne serait qu'un *prix* déguisé; que, si le prince avait la bonté de m'en donner une de carton sur laquelle fût son portrait, je la recevrais comme un don très-précieux pour moi; mais que je n'en voulais point d'autre. M. de Vaudreuil insista; mais il me vit si ferme dans ma résolution, qu'il renonça à l'espérance de l'ébranler; et ce fut la réponse qu'il rapporta à M. le comte d'Artois.

« Marmontel ne consulte les bienséances que pour lui-même, lui dit le prince; mais il ne me convient pas à moi de lui faire un présent mesquin, » et après avoir réfléchi un moment: « Eh bien! reprit-il, je lui donnerai mon portrait en grand. » Le bailli de Crussol, son gentilhomme de la chambre, fut chargé d'en faire faire une belle copie, et le cadre en fut décoré des attributs les plus honorables pour moi.

Le prince régnant de Brunswick ne reçut pas moins favorablement mon hommage; il y répondit par une lettre de sa main et pleine de bonté, à laquelle étaient jointes deux médailles d'or frappées en mémoire de son vertueux frère.

Ce fut vers ce temps-là qu'à sa quatrième grossesse, ma femme convint avec moi de la nécessité de prendre son ménage; mais, comme la séparation se fit d'un bon accord avec ses oncles et sa mère, nous nous éloignâmes le moins qu'il fut possible. Ma femme ne fut pas insensible à l'agrément d'être chez elle à la tête de sa maison. Pour moi, j'éprouvai, je l'avoue, un grand soulagement de vivre avec l'abbé Morellet dans une pleine indépendance, et il en fut lui-même bien plus à son aise avec moi. Il avait fait venir auprès de lui une autre nièce, jeune, aimable, pleine de talent et d'esprit, aujourd'hui madame Chéron, à qui ma femme cédait son logement. Ainsi tout se passa de la meilleure intelligence.

Ce qui rendait notre nouvelle situation encore plus agréable, c'était l'aisance où nous avait mis un accroissement de fortune. Sans parler du casuel assez considérable que me procuraient mes ouvrages, la place de secrétaire de l'Académie Française, jointe à celle d'historiographe des bâtimens, que mon ami, M. d'Angiviller, m'avait fait accorder, à la mort de Thomas, me valait un millier d'écus. Mon assiduité à l'Académie y doublait mon droit de présence. J'avais hérité, à la mort de Thomas, de la moitié de la pension de deux mille livres qu'il avait eue, et qui fut partagée entre Gaillard et moi, comme l'avait été celle de Le Batteux. Mes logemens de secrétaire au Louvre et d'historiographe de France à Versailles, que j'avais cédés volontairement, me valaient ensemble dix-huit cents livres. Je jouissais de mille écus sur le Mercure. Mes fonds dans l'entreprise de l'île des Cygnes étaient avantageusement placés; ceux que j'avais mis dans les octrois de la ville de Lyon me rendaient l'intérêt légal, comme ceux que j'avais placés dans d'autres caisses. Je me voyais donc en état de vivre agréablement à Paris et à la campagne; et dès-lors je me chargeai seul de la dépense de Grignon. La mère de ma femme, sa cousine et ses oncles y avaient leurs logemens, lorsqu'il leur plaisait d'y venir; mais c'était chez moi qu'ils venaient.

Je me donnai une voiture qui, trois fois la semaine, dans une heure et demie, me menait de ma campagne au Louvre, et après la séance de l'Académie me ramenait du Louvre à ma campagne.

Dès-lors, jusqu'à l'époque de la révolution, je ne puis exprimer combien la vie et la société eurent pour nous d'agrément et de charme. Ma femme était heureusement accouchée de son quatrième enfant; monsieur et madame d'Angiviller l'avaient tenu sur les fonts de baptême; ils s'en étaient fait une fête, et nous avaient donné, dans cette occasion, les plus vifs témoignages d'une tendre amitié. Leur filleul Charles leur devint cher comme s'il eût été leur enfant.

Nous fîmes, peu de temps après, l'heureuse acquisition d'une autre société d'amis dans monsieur et madame de Sèze. Tout ce qu'un naturel aimable peut avoir d'attrayant, ma femme le trouva dans madame de Sèze; aussi se prirent-elles de cette inclination qui naît de la conformité de deux bonnes et belles âmes. A l'égard de M. de Sèze, je ne crois pas qu'il y ait au monde une société plus désirable que la sienne. Une gaieté naïve, piquante, ingénieuse; une éloquence naturelle qui, dans la conversation, même la plus familière, coule de source avec abondance; une prestesse, une justesse de pensée et d'expression qui, à tout moment, semble inspirée; et, mieux que tout cela, un cœur ouvert, plein de droi-

ture, de sensibilité, de bonté, de candeur; tel était l'ami que l'abbé Maury me faisait désirer depuis long-temps, et que me procura le voisinage de nos campagnes.

De Brevane, où de Sèze, dans la belle saison, passait ses momens de repos, de Brevane, dis-je, à Grignon, il n'y avait guère que la Seine à passer, et que la plaine qu'elle arrose; nos deux coteaux se regardaient. Un jeune homme que nous aimions, et qui nous aimait l'un et l'autre, nous fit confidence, à tous les deux, du désir mutuel que nous avions de nous connaître. Dès nos premières entrevues, nous voir, nous goûter, nous chérir, désirer de nous voir encore, en fut l'effet simultané, et, tout éloignés que nous sommes, cet attachement est le même. Au moins, de mon côté, rien, dans ma solitude, ne m'a plus occupé ni plus intéressé que lui. De Sèze est l'un des hommes rares dont on peut dire : il faut l'aimer, si on ne l'a point aimé encore; il faut l'aimer toujours, dès qu'on l'aime une fois. *Cras amet, qui nunquàm amavit; qui jam amavit, cras amet.* (CATUL.)

Le jeune homme qui avait pris soin de nous lier ensemble, était ce Laborie, connu dès l'âge de dix-neuf ans par des écrits qu'on eût attribués sans peine à la maturité de l'esprit et du goût; nouvel ami qui, de son plein gré, et par le mouvement d'une âme ingénue et sensible, était venu s'offrir à moi, et que j'avais bientôt appris à estimer et à chérir moi-même.

Dans cet aimable et heureux caractère, le besoin de se rendre utile est une passion habituelle et dominante. Plein de volonté pour tout ce qui lui semble honnête, la vitesse de son action égale celle de sa pensée. Je n'ai jamais connu personne d'aussi économe du temps; il le divise par minutes, et chaque instant en est employé ou utilement pour lui-même, ou plus souvent encore utilement pour ses amis.

Les changemens de ministres apportèrent encore quelques améliorations dans ma fortune.

Le traitement d'historiographe de France, qui, autrefois, était de mille écus, avait été réduit à 1,800 liv. par je ne sais quelle mesquine économie. Le contrôleur-général d'Ormesson trouva juste de le remettre sur l'ancien pied.

L'on sait qu'en arrivant au contrôle général, M. de Calonne annonça son mépris pour une étroite parcimonie. Il voulait, en particulier, que les travaux des gens de lettres fussent honorablement récompensés. En ma qualité de secrétaire perpétuel de l'Académie Française, il me fit prier de l'aller voir. Il me témoigna l'intention de bien traiter l'Académie; me demanda s'il y avait, pour elle, des pensions, comme il y en avait pour l'Académie des sciences et pour l'Académie des belles-lettres; je lui répondis

qu'il n'y en avait aucune; à quoi pouvait monter, pour les plus assidus, le produit du droit de présence; je l'assurai qu'il ne pouvait aller qu'à huit ou neuf cents livres, le jeton n'étant que de trente sous. Il me promit d'en doubler la valeur. Il voulut savoir quel était le traitement du secrétaire; je répondis qu'il était de douze cents livres. Il trouva que c'était trop peu. En conséquence, il obtint du roi qne le jeton serait de trois livres, et que le traitement du secrétaire serait de mille écus. Ainsi mon revenu d'académicien put se monter à quatre mille cinq ou six cents livres.

J'obtins encore nn nouveau degré de faveur et de nouvelles espérances sous le ministère de M. de Lamoignon, garde des sceaux. Voici quelle en fut l'occasion.

L'une des vues de ce ministre était de réformer l'instruction publique et de la rendre florissante; mais comme il n'avait pas lui-même les connaissances nécessaires pour se former un plan, un système d'étude qui remplît ses intentions, il consulta l'abbé Maury, pour lequel il avait beaucoup d'estime et d'amitié. Celui-ci, ne se croyant pas assez instruit sur des objets dont il ne s'était pas spécialement occupé, lui conseilla de s'adresser à moi, et le ministre le pria de m'engager à l'aller voir. Dans l'entretien que nous eûmes ensemble, je vis qu'en général il concevait en homme d'état, et dans toute son étendue, le projet qu'il avait formé. Mais les difficultés, les moyens, les détails ne lui en étaient pas assez connus; pour nous assurer l'un et l'autre si j'avais bien saisi son plan, je le priai de me permettre de le développer dans un mémoire que je lui mettrais sous les yeux; mais je le prévins que, dans les réformes, rien ne me semblait plus à craindre que l'ambition de tout détruire et de tout innover; que j'avais beaucoup de respect pour les anciennes institutions; que je déférais volontiers aux leçons de l'expérience, et que je regardais les abus, les erreurs, les fautes passées comme ces mauvaises herbes qui se mêlent au pur froment, mais qu'il faut extirper d'une main légère et prudente pour ne pas nuire à la moisson.

Mon mémoire fut divisé en huit articles principaux; la distribution des écoles et des objets de l'enseignement selon l'utilité commune ou les convenances locales; les établissemens relatifs à l'un et à l'autre de ces objets; la discipline; la méthode; les relations graduelles, et l'exacte correspondance des extrémités à leur centre; la surveillance générale; les moyens d'encouragement; la connaissance et l'emploi des hommes que l'instruction aurait formés.

Dans l'ensemble et dans les rapports de cette vaste composition, j'avais pris pour modèle l'institut des Jésuites, où tout était soumis à une règle unique, surveillé, maintenu, régi par une

autorité centrale, et mis en action par un mobile nniversel. La plus grande difficulté était de substituer au lien d'une société religieuse, et à l'esprit de corps qui l'avait animée, un motif d'intérêt et un ressort d'émulation qui réduisît la liberté aux termes de l'obéissance. Car les mœurs et la discipline à établir dans la classe des maîtres, comme dans celle des disciples, devait être la base de cette institution. Il fallait donc que, non-seulement dans leur état actuel, mais dans leur perspective et dans leurs espérances, les places y fussent désirables; et, afin que l'exclusion ou le renvoi fût une peine, je demandais que la persévérance et la durée de ces fonctions honorables eussent progressivement des avantages assurés.

Le garde des sceaux approuva mon plan dans toutes ses parties; et, pour ce qui demanderait des récompenses encourageantes, il m'assura que rien n'y serait épargné. « Nul professeur, homme de mérite, ne vieillira dans l'obscurité, me dit-il; nul écolier distingué dans son cours d'études ne demeurera sans emploi. Vous promettez de me faire connaître, des extrémités du royaume, l'élite des talens; moi, je m'engage à les placer. Je vois que nous nous entendons, ajouta-t-il en me serrant la main; nous nous accorderons ensemble; je compte sur vous, Marmontel; comptez sur moi de même, et pour la vie. »

Comme l'abbé Maury m'avait assuré que le garde des sceaux était un homme droit et franc je n'eus aucnne peine à prendre avec lui l'engagement qu'il me proposait; et, en achevant de développer et de perfectionner mon plan, je crus travailler pour sa gloire.

J'avais formé, à la campagne, une liaison qui, dans ce travail, me fournit de grandes lumières.

Le cinquième de mes enfans, Louis, venait de naître, et sa mère était sa nourrice. L'aîné des trois qui me restaient, Albert, était dans sa neuvième année; Charles avait quatre ans accomplis, lorsque je pris la résolution de les faire élever chez moi; et, sur la réputation du collége de Sainte-Barbe, ce fut là que je cherchai, pour eux, un précepteur formé aux mœurs et à la discipline de cette maison, renommée tant par la vie laborieuse et frugale qu'on y menait, que par la supériorité des études que l'on faisait à cette école.

L'excellent jeune homme que j'y avais pris, et que la mort m'a enlevé, Charpentier, nous faisait sans cesse l'éloge de Sainte-Barbe. Car une singularité remarquable de cette maison était la tendre affection que conservaient pour elle ceux qui en étaient sortis. Il ne parlait qu'avec enthousiasme des mœurs, de la discipline, des études de Saiute-Barbe. Il ne parlait qu'avec une profonde

estime des supérieurs de la maison, et des professeurs qu'il y avait laissés. Ils étaient ses amis; il désirait que j'en fisse les miens. Je lui permis de me les amener; et la cordialité avec laquelle je les reçus leur rendit ma maison de campagne agréable.

Sainte-Barbe avait une annexe à Gentilli, village voisin de Grignon. Les supérieurs, les professeurs de l'une et de l'autre maison se réunissaient quelquefois pour venir dîner avec moi. Ils s'intéressaient aux études de mes enfans. Les jours où la jeune école de Gentilli avait des exercices publics, mes enfans y étaient invités, et ils étaient admis à cet examen des études. C'était pour eux un bon exemple et un objet d'émulation; mais, pour moi, c'était une source d'observations et de lumières; car, dans ce cours facile, régulier et constant des études de Sainte-Barbe, je devais trouver une cause, et cette cause ne pouvait être qu'une bonne et solide organisation.

C'est de quoi je me fis instruire dans le plus grand détail; et au moyen de ces conférences, je me croyais en état de mettre la dernière main à mon plan de l'instruction nationale, quand tout à coup, par un des mouvemens qui bouleversaient le ministère, M. de Lamoignon en fut écarté, et fut exilé à Bâville.

Bientôt les intérêts de la chose publique et les inquiétudes sur le sort de l'État s'emparèrent de mes esprits; ma vie privée changea de face, et prit une couleur qui, nécessairement, va se répandre sur le reste de mes *Mémoires*.

LIVRE DOUZIÈME.

Je n'écris pas l'histoire de la révolution. *Quæ contentio divina et humana cuncta permiscuit eòque vecordiæ processit, uti studiis civilibus bellum finem faceret.* (SALLUST. *Jug.*) Mais, si la vie de l'homme est un voyage, puis-je vous raconter la mienne, sans dire à travers quels événemens, et par quels torrens, quels abîmes, quels lieux peuplés de tigres et de serpens elle a passé? Car c'est ainsi que je me retrace les dix années de nos malheurs, presque en doutant si ce n'est pas un violent et funeste songe.

Cette effroyable calamité sera partout décrite en traits de sang: les souvenirs n'en sont que trop ineffaçables; mais elle a eu des causes dont on ne peut assez observer la nature; car il en est des maladies du corps politique comme de celles du corps humain: pour juger avec vraisemblance quel en sera le terme, ou quel en eût été le préservatif, il faut remonter à leur source; et c'est ainsi que des lumières du passé l'on peut éclairer l'avenir.

Qnoique depuis long-temps la situation des affaires publiques et la fermentation des esprits dans tous les ordres de l'État parussent le menacer d'une crise prochaine, il est vrai cependant qu'elle n'est arrivée que par l'imprudence de ceux qui se sont obstinés à la croire impossible.

La nation, constamment fidèle à ses lois, à ses rois, à son ancienne constitution, contente, par instinct, de la portion de liberté, de propriété, de prospérité, de gloire et de puissance dont elle jouissait, ne se lassait point d'espérer, dans les vices et les erreurs de l'ancienne administration, quelque amendement salutaire.

Cette espérance avait surtout repris courage à l'avénement de Louis XVI à la couronne; et en effet, dès-lors, si la volonté d'un jeune roi plein de droiture et de candenr eût été secondée comme elle devait l'être, tont était réparé sans aucune convulsion.

Lonis XVI, élevé au trône à l'âge de vingt ans, y apportait un sentiment bien précieux lorsqu'il est modéré, bien dangereux quand il est excessif, la défiance de soi-même. Le vice de son éducation avait été tout le contraire de celui qu'on reproche à l'éducation des princes: on l'avait trop intimidé; et, tant qu'avait vécu son aîné, le duc de Bourgogne, on lui avait trop fait sentir, du côté de l'intelligence, la supériorité qu'avait sur lui ce prince réellement prématuré.

La sitnation du dauphin était donc l'inquiétude et la perplexité d'nne âme qui pressent sa destinée et ses devoirs, et qui n'ose espérer de pouvoir les remplir, lorsqu'il se vit tout à coup chargé du gouvernement d'un empire. Son premier sentiment fut la frayeur de se trouver roi à vingt ans; son premier mouvement fut de chercher un homme assez sage et assez habile pour l'éclairer et le conduire. De tels hommes sont toujours rares; et pour un choix peut-être alors plus difficile que jamais, ce fnt de sa famille que le jenne roi prit conseil. Rien de plus important, et pour l'État et pour lui-même, que l'avis qui résulterait de cette délibération. Il s'agissait de commencer son éducation politique, de diriger ses vues, de former son esprit; et en lui la nature avait tout disposé pour recevoir les impressions du bien. Un sens droit, une raison saine, une âme neuve, ingénue et sensible, aucun vice, aucune passion, le mépris du luxe et du faste, la haine du mensonge et de la flatterie, la soif de la justice et de la vérité, et avec un peu de rudesse et de brusquerie dans le caractère, ce fonds de rectitude et de bonté morale, qui est la base de la vertu; en un mot, un roi de vingt ans, détaché de lui-même, disposé à vouloir tout ce qui serait bon et juste; et autour de lui un royaume à régénérer dans toutes ses parties, les plus grands biens à faire, les plus grands maux à réparer; c'est là ce qui attendait l'homme

de confiance que Louis XVI aurait choisi pour guide. Il prit le comte de Maurepas (mai 1774).

Après trente ans de ministère, un long exil, et un plus long temps de disgrâce sous le feu roi pour une faute assez légère, et dont la famille royale ne lui avait jamais su mauvais gré, Maurepas avait acquis dans sa retraite la considération que donnent la vieillesse et un malheur peu mérité, soutenu avec bienséance. Son ancien ministère n'avait été marqué que par le dépérissement de la marine militaire; mais, comme la timide politique du cardinal de Fleury avait frappé de paralysie cette partie de nos forces, la négligence de Maurepas avait pu être commandée; et, dans une place fictive, dispensé d'être homme d'État, il n'avait eu à déployer que ses qualités naturelles, les agrémens d'un homme du monde et les talens d'un homme de cour.

Superficiel et incapable d'une application sérieuse et profonde, mais doué d'une facilité de perception et d'intelligence qui démêlait dans un instant le nœud le plus compliqué d'une affaire, il suppléait dans les conseils, par l'habitude et la dextérité, à ce qui lui manquait d'étude et de méditation. Aussi accueillant, aussi doux que son père était dur et brusque; un esprit souple, insinuant, flexible, fertile en ruses pour l'attaque, en adresses pour la défense, en faux-fuyans pour éluder, en détours pour donner le change, en bons mots pour déconcerter le sérieux par la plaisanterie, en expédiens pour se tirer d'un pas difficile et glissant; un œil de lynx pour saisir le faible ou le ridicule des hommes; un art imperceptible pour les attirer dans le piége ou les amener à son but; un art plus redoutable encore de se jouer de tout, et du mérite même, quand il voulait le dépriser; enfin l'art d'égayer, de simplifier le travail du cabinet, faisait de Maurepas le plus séduisant des ministres; et, s'il n'avait fallu qu'instruire un jeune roi à manier légèrement et adroitement les affaires, à se jouer des hommes et des choses, et à se faire un amusement du devoir de régner, Maurepas eût été, sans aucune comparaison, l'homme qu'on aurait dû choisir. Peut-être avait-on espéré que l'âge et le malheur auraient donné à son caractère plus de solidité, de consistance et d'énergie; mais, naturellement faible, indolent, personnel; aimant ses aises et son repos; voulant que sa vieillesse fût honorée, mais tranquille; évitant tout ce qui pouvait attrister ses soupers ou inquiéter son sommeil; croyant à peine aux vertus pénibles, et regardant le pur amour du bien public comme une duperie ou comme une jactance; peu jaloux de donner de l'éclat à son ministère, et faisant consister l'art du gouvernement à tout mener sans bruit, en consultant toujours les considérations plutôt que les principes, Maurepas fut dans sa vieillesse ce qu'il avait

été dans ses jeunes années, un homme aimable, occupé de lui-même, et un ministre courtisan.

Une attention vigilante à conserver son ascendant sur l'esprit du roi et sa prédominance dans les conseils le rendait aisément jaloux des choix même qu'il avait faits, et cette inquiétude était la seule passion qui dans son âme eût de l'activité. Du reste, aucun ressort, aucune vigueur de courage, ni pour le bien, ni pour le mal; de la faiblesse sans bonté, de la malice sans noirceur, des ressentimens sans colère, l'insouciance d'un avenir qui ne devait pas être le sien; peut-être assez sincèrement la volonté du bien public, lorsqu'il pouvait le procurer sans risque pour lui-même; mais, cette volonté aussitôt refroidie, dès qu'il y voyait compromis ou son crédit, ou son repos : tel fut jusqu'à la fin le vieillard qu'on avait donné pour guide et pour conseil au jeune roi.

Comme il lui fut aisé de voir que le fonds du caractère de ce prince était la franchise et la bonté, il s'étudia d'abord à lui paraître bon et simple. Le roi ne lui déguisait pas cette excessive timidité que les premières impressions de l'enfance lui avaient laissée. Il sentit donc que le plus sûr moyen de captiver sa bienveillance était de lui rendre faciles ces devoirs qui l'épouvantaient. Il employa le talent qu'il avait de simplifier les affaires à lui en alléger le fardeau; mais, soit qu'il regardât les maux invétérés comme n'ayant plus de remède, soit que son indolence et sa légèreté ne lui eussent pas permis de les approfondir, soit qu'il les négligeât comme des maladies provenant d'un excès de force et de santé, ou comme des vices de complexion inhérens au corps politique, il dispensa le jeune roi de s'en fatiguer la pensée, l'assurant que tout irait bien, pourvu que tout fût sagement et modérément dirigé. L'excuse du cardinal de Fleury, dans ses inquiétudes pusillanimes, était qu'un édifice qui avait duré plus de treize cents ans devait pencher vers sa ruine, et qu'il fallait, en l'étayant, craindre de l'ébranler; le prétexte de Maurepas, dans son indolente sécurité, était, au contraire, qu'un royaume aussi vigoureusement constitué n'avait besoin, pour se rétablir, que de ses forces naturelles, et qu'il fallait le laisser subsister avec ses vices et ses abus.

Mais le mauvais état des finances n'est pas un mal qui se laisse long-temps pallier et dissimuler; la détresse et le discrédit accusent bientôt le ministre qui le cache et qui le néglige, et tant qu'on n'en a pas trouvé le vrai remède, il empire au lieu de guérir.

On avait donné à Louis XV l'abbé Terrai pour un ministre habile. Vingt ans d'exercice au palais, au milieu d'une foule de plaideurs mécontens, l'avaient endurci à la plainte; il ne l'était guère moins au blâme, et il se croyait obligé par état d'être en

butte à la haine publique. Maurepas l'éloigna, et mit à sa place Turgot, également recommandé par ses lumières et ses vertus.

Celui-ci sentait vivement que la réduction des dépenses, l'économie des revenus et des frais de perception, l'abolition des priviléges onéreux au commerce et à l'agriculture, et une plus égale distribution de l'impôt sur toutes les classes, étaient les vrais remèdes qu'il fallait appliquer à la grande plaie de l'état, et il le persuadait sans peine à un roi qui ne respirait que la justice et l'amour de ses peuples; mais bientôt Maurepas, voyant que cette estime et cette confiance du jeune roi pour son nouveau ministre allait trop loin, fut jaloux de son propre ouvrage, et s'empressa de le briser.

Dans un pays où tant de monde vivait d'abus et de désordres, un homme qui portait la règle et l'épargne dans les finances, un homme inflexible au crédit, incorruptible à la faveur, devait avoir autant d'ennemis qu'il faisait de mécontens et qu'il en allait faire encore. Turgot avait trop de fierté et de candeur dans le caractère pour s'abaisser aux manéges de cour : on lui trouva de la roideur, on lui attribua des maladresses ; et le ridicule qui, parmi nous, dégrade tout, l'ayant une fois attaqué, Maurepas se sentit à son aise pour le détruire. Il commença par écouter, par encourager d'un sourire la malice des courtisans. Bientôt lui-même il avoua que, dans les vues de Turgot, il entrait plus de l'esprit de système que du solide esprit d'administration ; que l'opinion publique s'était méprise sur l'habileté de ce prétendu sage; qu'il n'avait dans la tête que des spéculations et des rêves philosophiques, nulle pratique des affaires, nulle connaissance des hommes, nulle capacité pour le maniement des finances, nulles ressources pour subvenir aux besoins pressans de l'État ; un système de perfection qui n'était pas de ce monde et n'existait que dans les livres; une recherche minutieuse de ce mieux idéal auquel on n'arrive jamais ; et, au lieu des moyens de pourvoir au présent, des projets vagues et fantastiques pour un avenir éloigné ; beaucoup d'idées, mais confuses; un grand savoir, mais étranger à l'objet de son ministère ; l'orgueil de Lucifer, et dans sa présomption le plus inflexible entêtement.

Ces confidences du vieillard, divulguées de bouche en bouche pour les faire arriver à l'oreille du roi, avaient d'autant plus de succès, qu'elles n'étaient pas absolument dénuées de vraisemblance. Turgot avait autour de lui des hommes studieux, qui, s'étant adonnés à la science économique, formaient comme une secte, estimable sans doute quant à l'objet de ses travaux, mais dont le langage emphatique, le ton sentencieux, quelquefois les chimères enveloppées d'un style obscur et bizarrement figuré,

donnaient prise à la raillerie. Turgot les accueillait et leur témoignait une estime dont ils faisaient eux-mêmes trop de bruit en l'exagérant. Il ne fut donc pas difficile à ses ennemis de le faire passer pour le chef de la secte, et le ridicule attaché au nom d'*économistes* rejaillissait sur lui.

D'ailleurs il était assez vrai que, fier de la droiture de ses intentions, Turgot ne se piquait ni de dextérité dans le maniement des affaires, ni de souplesse et de liant dans ses relations à la cour. Son accueil était doux et poli, mais froid. On était sûr de le trouver juste, mais inflexible dans ses principes ; et le crédit et la faveur ne s'accommodaient pas de la tranquillité inébranlable de ses refus.

Quoique, en deux ans, par le moyen des réductions et des économies, il eût considérablement diminué la masse des anticipations dont le trésor était chargé, on trouvait encore qu'il traitait en maladie chronique l'épuisement et la ruine des finances et du crédit. La sagesse de son régime, ses moyens d'amélioration, les encouragemens et les soulagemens qu'il donnait à l'agriculture, la liberté rendue au commerce et à l'industrie, ne promettaient que des succès lents et que des ressources tardives, lorsqu'il y avait des besoins urgens auxquels il fallait subvenir.

Son système de liberté pour toute espèce de commerce n'admettait dans son étendue ni restriction, ni limites ; et, à l'égard de l'aliment de première nécessité, quand même cette liberté absolue n'aurait eu que des périls momentanés, le risque de laisser tarir pour tout un peuple les sources de la vie n'était point un hasard à courir sans inquiétude. L'obstination de Turgot à écarter du commerce des grains toute espèce de surveillance ressemblait trop à de l'entêtement. Ce fut par là que son crédit sur l'esprit du roi reçut une atteinte mortelle.

Dans une émeute populaire qu'excita la cherté du pain, en 1775, le roi, qui avait pour lui encore cette estime dont Maurepas était jaloux, lui donna toute confiance, et lui laissa tout pouvoir d'agir. Turgot n'eut pas la politique de demander que Maurepas fût appelé à ce conseil secret où le roi se livrait à lui, et de plus il eut l'imprudence de s'engager hautement à prouver que l'émeute était commandée. Le Noir, lieutenant de police, fut renvoyé sur le soupçon d'avoir été d'intelligence avec les auteurs du complot. Il est certain que le pillage des boutiques de boulangers avait été libre et tranquille. L'émeute avait aussi une marche préméditée qui semblait accuser un plan ; et, quant au personnage à qui Turgot l'attribuait, je n'oserais pas dire que ce fût sans raison. Dissipateur nécessiteux, le prince de Conti, plein du vieil esprit de la Fronde, ne remuait au parlement que pour

être craint à la cour; et accoutumé dans ses demandes à des complaisances timides, un respect aussi ferme que celui de Turgot devait lui paraître offensant. Il était donc possible que, par un mouvement du peuple de la ville et de la campagne, il eût voulu semer le bruit de la disette, en répandre l'alarme, et ruiner dans l'esprit du roi le ministre importun dont il n'attendait rien. Mais, qu'il y eût plus ou moins d'apparence dans cette cause de l'émeute, Turgot n'en put donner la preuve qu'il avait promise; ce faux pas décida sa chute.

Maurepas fit entendre au roi que cette invention d'un complot chimérique n'était que la mauvaise excuse d'un homme vain, qui ne voulait ni convenir, ni revenir de son erreur; et que, dans une place qui demandait toutes les précautions de l'esprit de calcul et toute la souplesse de l'esprit de conduite, une tête systématique, entière et obstinée dans ses opinions, n'était pas ce qu'il lui fallait.

Turgot fut renvoyé (mai 1776), et les finances furent livrées à Clugny, lequel parut n'être venu que ponr y faire le dégât avec ses compagnons et ses filles de joie, et qui mourut dans le ministère, après quatre ou cinq mois d'un pillage impudent, dont le roi seul ne savait rien. Taboureau prit sa place, et, en honnête homme qu'il était, il s'avoua bientôt incapable de la remplir. On lui avait donné pour second, sous le titre de directeur du trésor royal, un homme dont lui-même il reconnut la supériorité. Sa modestie honora sa retraite. Et, en qualité de directeur général des finances, Necker lui succéda.

Ce Genevois, qui depuis a été le jouet de l'opinion, et si diversement célèbre, était alors l'un des banquiers les plus renommés de l'Europe. Il jouissait dans son état de la confiance publique et d'un crédit très-étendu. Du côté des talens, il avait fait ses preuves; et sur des objets analogues au ministère des finances, ses écrits avaient annoncé un esprit sage et réfléchi; mais pour lui, un autre mérite auprès de Maurepas, était la haine de Turgot. Voici la cause de cette haine.

Turgot, pour le commerce, l'industrie et l'agriculture, ne pouvait souffrir le régime réglementaire de Colbert; il regardait comme un droit inhéreut à la propriété, une liberté sans réserve de disposer, chacun à son gré, de son bien et de ses talens; il voulait qu'on laissât l'intérêt personnel se consulter lui-même, et se conduire, persuadé qu'il se conduirait bien, et que, de l'action réciproque des intérêts particuliers, résulterait le bien général. Necker, plus timide, pensait que l'intérêt, dans presque tous les hommes, avait besoin d'être conduit et modéré; qu'en attendant qu'il eût reçu les leçons de l'expérience, il serait bon d'y suppléer

par la sagesse des réglemens ; que ce n'était point à la cupidité privée qu'il fallait confier le soin du bien public ; que si, pour la tranquillité et pour la sûreté d'une nation entière, la liberté civile, la liberté morale devaient être restreintes et soumises à des lois, il était juste aussi que la liberté du commerce pût être modérée, et même suspendue, toutes les fois surtout qu'il y allait du salut commun ; que la propriété des biens de première nécessité n'était pas assez absolument individuelle pour donner à une partie de la nation le droit de laisser périr l'autre ; et qu'autant il serait injuste de tenir ces biens à vil prix, autant il le serait de les laisser monter à une valeur excessive ; qu'enfin laisser le riche avare dicter au pauvre avec trop d'empire la dure loi de la nécessité, ce serait mettre la multitude à la merci du petit nombre, et qu'il était de la sagesse et du devoir de l'administration de tenir entre eux la balance.

« L'avarice, disait Turgot, ne sera point à craindre où régnera la liberté, et le moyen d'assurer l'abondance, c'est de laisser aux objets de commerce une pleine circulation. Le blé sera cher quelquefois; mais la main-d'œuvre sera chère, et tout sera mis au niveau. »

« Quand le prix du blé montera progressivement, disait Necker, sans doute il réglera le prix de l'industrie et de tous les salaires, et personne n'en souffrira ; mais quand le blé s'élevera subitement à une valeur excessive, le peuple aura long-temps à souffrir avant que tout soit de niveau. »

Dans ce système de surveillance et de liberté modérée, Necker avait fait l'éloge de Colbert, et cet éloge avait eu du succès. C'était un double crime que Turgot ne pardonnait pas. Ce zélateur de la liberté du commerce et de l'industrie se croyait infaillible dans son opinion ; et, lui attribuant toujours le caractère de l'évidence, il regardait celui qui ne s'y rendait pas comme étant de mauvaise foi.

Jusque-là cependant les principes de Necker ne s'étaient point développés ; mais, lorsque Turgot donna sa loi en faveur de la libre exportation des grains, non-seulement de province à province, mais au dehors et dans tous les temps, Necker se permit de lui dire qu'il y voyait quelque danger, et qu'il aurait à lui communiquer, sur cette branche de commerce, des observations qui, peut-être, méritaient son attention. Ces mots réveillèrent l'antipathie de Turgot pour le système des lois prohibitives. Il répondit que, sur cet objet, son opinion était invariable ; mais qu'au surplus chacun était le maître d'en dire sa pensée et de la publier.

Necker lui répondit que ce n'avait pas été son intention, mais que, puisqu'il lui en laissait la liberté, peut-être en ferait-il usage. A quelque temps de là parut son livre sur les lois relatives

au commerce des grains ; et au moment de la nouveauté de ce livre, survint l'émeute dont je viens de parler. Turgot ne douta point que l'un n'eût contribué à l'autre, quoiqu'il sût bien que le peuple qui pille les boutiques de boulangers n'en prend pas conseil dans les livres.

Les amis de Turgot, plus animés que lui, auraient voulu qu'il se vengeât de Necker, en le renvoyant à Genève ; il le pouvait, car il avait encore toute la confiance du roi. Sa droiture et son équité le sauvèrent de cette honte ; mais il a conservé, jusqu'au tombeau, sa haine contre un homme dont le seul tort avait été d'avoir accepté son défi et combattu son opinion.

Du moment que Necker eut en main l'administration des finances, son premier soin et son premier travail furent d'en débrouiller le chaos. Clugny y avait laissé un déficit annuel de vingt-quatre millions, et, dans ce temps-là, ce vide paraissait énorme ; il fallait le remplir. Necker en sut trouver les moyens. Ces moyens étaient, d'un côté, de simplifier la perception des revenus publics, et d'en nettoyer les canaux ; de l'autre, de voir quels étaient les faux-fuyans de la dépense, et d'en réformer les abus.

Le roi, pour être aussi économe que son ministre, n'avait qu'à se défendre d'une trop facile bonté. Ce fut donc pour le préserver des séductions journalières que Necker obtint de lui de suspendre et de différer, jusqu'à la fin de chaque année, la décision des grâces qu'il aurait à répandre, afin d'en voir la somme entière avant de la distribuer.

Ainsi Necker allait s'assurer, par de simples économies, un superflu qui l'eût mis en état de soulager le trésor public, lorsque le signal de la guerre l'avertit qu'il aurait besoin de ressources plus abondantes, tant pour former incessamment une marine respectable, que pour l'armer et la pourvoir. Ces dépenses urgentes devaient monter, par an, à cent cinquante millions. Le crédit seul pouvait y faire face, et le crédit était perdu : les infidélités de l'administration l'avaient ruiné pendant la paix ; il fallait ou le rétablir, ou succomber ; car l'impôt même le plus onéreux ne peut suffire aux frais d'une guerre dispendieuse ; et l'Angleterre, notre ennemie, trouvait alors à emprunter jusqu'à deux et trois cent millions à un intérêt modéré. On a depuis fait un reproche à Necker de ses emprunts ; il fallait l'adresser, ce reproche, à la guerre, qui les rendait indispensables, et qui, elle-même, ne l'était pas.

L'art de Necker, pour relever et pour soutenir le crédit, fut d'éclairer la confiance, en faisant voir dans les réserves que lui assurait l'économie, une base solide et un gage assuré des em-

prunts qu'il allait ouvrir. Le même plan qu'il s'était tracé pour les épargnes de la paix, lui servit à se procurer les fonds que demandait la guerre. On savait qu'il avait sans cesse sous les yeux des tableaux complets et précis de la situation des finances, et, pour ainsi dire, la balance à la main dans toutes ses opérations, pour n'excéder jamais, dans ses engagemens, ses facultés et ses ressources. Ce fut avec cet esprit d'ordre qu'ayant trouvé le crédit détruit après quinze ans de paix, il sut le rétablir au milieu d'une guerre qui exigeait les plus grands efforts, et que, malgré le déficit de 1776, malgré les dépenses de cette guerre, et quatre cent douze millions d'emprunts faits pour la soutenir, il fut en état d'annoncer au roi, en 1781, dans le compte qu'il lui rendit, que les revenus ordinaires excédaient alors de dix millions deux cent mille livres la dépense ordinaire et annuelle de l'Etat. C'était avertir les Anglais que, sans aucun nouvel impôt, et même sans aucune nouvelle économie, la France allait avoir des fonds pour deux campagnes; car dix millions de revenus libres suffisaient pour asseoir deux cent millions d'emprunts, résultat bien capable de hâter une bonne paix. Necker n'en fut pas moins taxé de vanité pour avoir publié ce compte.

Dans un ministre habile, cette manière ouverte d'exposer ses opérations et la situation des affaires, a sans doute ses avantages, et le succès en est infaillible chez une nation réfléchie et capable d'application; mais, pour une nation légère qui, sur parole et sans examen, juge les hommes et les choses, cette méthode a ses périls; et Necker dut bien les prévoir. Il n'y a de sûreté à prendre un tel public pour juge, que lorsque les objets que l'on met sous ses yeux sont d'une évidence palpable: or, pour la multitude, les états de finance n'auront jamais cette clarté. Personne, dans le monde, ne veut pâlir sur des calculs. Il est donc bien facile de troubler l'opinion sur l'exactitude d'un compte; et, dès que le doute s'élève, c'est un nuage que la malignité ne manque jamais de grossir. Necker, en faisant une chose exemplaire pour les ministres à venir, satisfaisante pour le roi, imposante pour l'Angleterre, encourageante pour la nation, rassurante pour le crédit, en fit donc une très-hardie, très-périlleuse pour lui-même.

Je l'ai vu dans le temps, muni de pièces justificatives; tous les articles de son compte en étaient appuyés; l'estime publique semblait même le dispenser de les produire, et le premier élan de l'opinion fut pour lui, et tout à sa gloire.

Mais aussitôt qu'il se trouva un homme assez audacieux pour l'attaquer, cet agresseur fut accueilli par l'envie et la malveillance avec une pleine faveur. Dans un mémoire, il accusait Necker d'infidélité dans son compte, et ce mémoire passait de main en

main, d'autant plus recherché qu'il était manuscrit. Un ministre économe ne manque jamais d'ennemis : Necker en avait en foule, et il en avait de puissans. Maurepas, sans se déclarer, les ralliait autour de lui ; et c'est ici l'un des exemples des misérables intérêts d'amour-propre auxquels tient si souvent le destin des Etats.

Maurepas était président du conseil des finances, et, dans un compte où Necker exposait la situation des finances d'une manière si honorable pour lui-même, Maurepas n'était pas nommé. Ce fut aux yeux du vieux ministre une réticence injurieuse : il la dissimula, mais il ne la pardonna point.

Un autre grief fut la disgrâce d'un ministre, créature de Maurepas, ou plutôt de sa femme, et que Necker fit renvoyer. Maurepas, qui n'avait jamais eu d'excuse pour se laisser dominer par les femmes, était pourtant subjugué par la sienne. Cette complaisance assidue, qui est l'adulation de tous les momens, et qui, surtout pour la vieillesse et dans l'adversité, a tant de douceur et d'empire, l'avait soumis et captivé comme aurait fait l'amour. Il s'était fait une habitude d'aimer ou de haïr tout ce qu'aimait ou haïssait la compagne de sa disgrâce; et Sartines était l'un des hommes qu'affectionnait le plus la comtesse de Maurepas.

Sartines, ci-devant lieutenant de police, possédait en circonspection, en discrétion, en souplesse, tous les menus talens de la médiocrité; mais du détail obscur de la police de Paris au ministère de la marine, au milieu des hasards d'une guerre de mer, la distance était effrayante: jamais Sartines n'avait acquis la plus légère des connaissances qu'exigeait cette grande place; et s'il y avait un homme à opposer à l'amirauté d'Angleterre, au fort de cette guerre qui embrassait les deux mondes, assurément ce n'était pas lui. Le mauvais succès des opérations répondit à la profonde incapacité de celui qui les dirigeait ; nul plan, nul accord, nul ensemble, des dépenses énormes, des revers désastreux ; autant de flottes sorties de nos ports, autant de proies pour l'ennemi. Le commerce et les colonies à l'abandon, les convois enlevés, les escadres détruites; et, sans compter la perte irréparable de nos matelots et la ruine de nos chantiers, plus de cent millions de dépenses extraordinaires jetés tous les ans dans la mer, pour nous en voir honteusement chassés, malgré tout le courage et tout le dévouement de notre marine guerrière ; tels étaient les droits de Sartines pour être soutenu et protégé par Maurepas.

Necker, qui gémissait de voir le déplorable usage qu'on faisait de tant de trésors, et à quelles mains la fortune et la gloire d'une grande nation étaient abandonnées, n'en redoublait pas moins d'efforts pour subvenir aux besoins de la guerre et pour en soutenir le poids. Il était convenu avec Sartines, qu'au-delà des fonds

que le trésor royal lui faisait tous les ans, celui-ci, dans les cas pressans, pourrait user du crédit personnel du trésorier de la marine, jusqu'à la concurrence de cinq à six millions; et il comptait sur son exactitude à se tenir dans ces limites, lorsqu'il apprit du trésorier lui-même que, par obéissance pour son ministre, il avait porté la somme de ses avances et de ses billets sur la place à vingt-quatre millions payables dans trois mois. Ce fut comme un coup de massue pour le directeur des finances; car n'ayant pris aucune mesure pour faire face à un engagement qu'on lui avait dissimulé, il allait arriver au terme sans savoir comment le remplir. Il y pourvut; mais soit qu'il y eût de la part de Sartines de la mauvaise volonté, ou seulement de l'imprudence, Necker ne vit plus pour lui-même de sûreté à travailler avec un tel homme; il s'en plaignit au roi, et lui demanda décidément ou sa retraite, ou celle de Sartines.

Maurepas était à Paris, retenu par la goutte. Le roi, avant de prendre une résolution, lui écrivit pour le consulter : *Lorsqu'il reçut la lettre du roi*, m'a dit le duc de Nivernais, *nous étions auprès de son lit, sa femme et moi. Il nous la lut. L'alternative fut long-temps débattue; mais enfin, se décidant lui-même, il faut*, nous dit-il, *sacrifier Sartines; nous ne pouvons nous passer de Necker.*

Le roi, en renvoyant Sartines, consulta Necker sur le choix du successeur qu'il devait lui donner, et Necker lui indiqua le maréchal de Castries. L'on sait combien les événemens et la conduite de la guerre firent applaudir un tel choix. Le vieux ministre n'en fut que plus jaloux; et son cabinet fut dès-lors comme un centre d'activité pour la cabale ennemie de Necker. Elle croyait avoir aussi une protection dans les princes frères du roi.

Quelque réservée que fût à leur égard la conduite de Necker, on avait cru s'apercevoir qu'elle leur semblait trop rigide; mais, ce qui était bien plus vrai, cette rigidité déplaisait à leur cour, et les échanges, les cessions, les ventes, toutes les affaires que les gens en crédit avaient coutume de négocier avec le roi, ayant à redouter, dans ce directeur des finances, un examinateur clairvoyant et sévère, il leur tardait à tous d'en être délivrés.

Plus de piéges tendus à la facilité du roi, plus de faveurs surprises, plus de grâces légèrement et furtivement échappées; surtout plus de moyens de cacher, comme dans les recoins du portefeuille des ministres, les articles secrets d'un bail, d'un marché ou d'un privilége, et dans tous les réduits obscurs du labyrinthe des finances, les bénéfices clandestins que l'on se serait procurés. L'homme qui coupait la racine à tant d'abus, ne pouvait manquer

d'être haï. Le mémoire qui l'accusait d'en avoir imposé au roi, fut donc vivement appuyé.

Malheur à moi si je faisais tomber sur les princes, frères du roi, le plus léger soupçon d'avoir voulu favoriser la calomnie; mais le mensonge savait prendre à leurs yeux les couleurs de la vérité, comme les plus vils intérêts avaient pris les couleurs du zèle.

Bourboulon, l'auteur du mémoire, trésorier du comte d'Artois, s'était rendu agréable à ce prince. Fier de sa protection, il allait donc tête levée; et, s'avouant l'accusateur de Necker, il le défiait de lui répondre. Tant d'assurance avait un air de vérité, et en imposait au public. Bien des gens avaient peine à croire que Necker eût tout à coup changé si merveilleusement la situation des finances; et, sans lui faire un crime du compte spécieux qu'il en avait rendu, ils pensaient que ce compte avait été fait avec art pour entretenir le crédit, annoncer des moyens de soutenir la guerre, et nous faciliter la paix. Maurepas accueillait cette opinion d'un air d'intelligence, et semblait applaudir à la pénétration de ceux qui devinaient si bien.

Mais Necker ne crut pas devoir s'accommoder d'une semblable apologie; et, incapable de composer avec l'opinion sur l'article de son honneur, il demanda au roi qu'il lui permît de mettre sous ses yeux, en présence de ses ministres, le mémoire de Bourboulon, et d'y répondre article par article. Le roi y consentit; et Maurepas, Miromesnil, Vergennes, trois ennemis de Necker, assistèrent à ce travail. Le mémoire y fut lu et démenti, d'un bout à l'autre, par des pièces qui constataient la situation des finances, et dont le compte rendu au roi n'était qu'un développement.

A ces preuves incontestables, les trois ministres n'eurent pas l'ombre d'un doute à opposer; mais, lorsque le roi demanda en confidence à Maurepas ce qu'il pensait de ces calculs et de ce compte de finance : *Je le trouve, Sire, aussi plein de vérité que de modestie*, répondit le vieux courtisan.

Après cet examen, il fallait que la fausseté de l'accusation fût punie, ou que Necker fût soupçonné de s'en être mal défendu. Il avait méprisé les libelles injurieux qui n'attaquaient que sa personne; mais devait-il négliger de même celui qui décriait son administration? Plus le roi était juste et reconnu pour l'être, plus on devait croire impossible que Bourboulon fût encore souffert dans la maison des princes, s'il était convaincu de mensonge et de calomnie. Or, après cette conviction, il restait dans sa place, et se montrait partout, même au souper du roi.

Dans cette conjoncture, sur laquelle j'insiste à cause des suites funestes que la résolution de Necker allait avoir, il avait trois partis à prendre : l'un de se fier davantage à sa propre réputation,



de tout dissimuler, et de tout endurer jusqu'à la mort de Maurepas, qui n'était pas bien éloignée; l'autre de se défendre tout simplement en faisant imprimer sur deux colonnes le mémoire de Bourboulon et les pièces qui démentaient ce mémoire calomnieux; l'autre de demander au roi que son accusateur, convaincu de calomnie, en fût puni. Le premier eût été l'avis des esprits les plus sages. *Que n'a-t-il attendu?* (me dit le duc de Nivernais lui-même, après la mort de Maurepas) *six mois de patience nous l'auraient conservé.* Et la paix fût venue, et les finances, rétablies par un bon économe sous le meilleur des rois, nous auraient fait long-temps jouir de son règne et de ses vertus. Le second eût été encore un parti raisonnable; car le public ayant les pièces sous les yeux, la vérité eût été manifeste et le détracteur confondu. Mais de prétendus amis de Necker ne pensèrent pas qu'il fût digne de lui d'entrer en lice avec un pareil agresseur. Il fallait, selon moi, le mépriser ou le combattre. Il demanda qu'il fût puni. Il est vrai qu'il était tous les jours menacé de libelles encore plus atroces et plus infâmes; et, si on ne faisait pas un exemple de Bourboulon, il était impossible que Necker, abandonné par la haine du vieux ministre à l'insolence et à la rage d'une cabale autorisée, ne perdît pas au moins une partie de cette considération qui était l'âme de son crédit. Ce fut au nom de ce crédit, de cette opinion puissante, sans laquelle il ne pouvait rien, qu'il demanda, pour toute peine, que son détracteur fût chassé de la maison du comte d'Artois. La réponse de Maurepas fut qu'il demandait l'impossible. « C'est donc, insista Necker, au roi lui-même à rendre témoignage à la vérité par quelque marque de la confiance dont il m'honore, » et, ce qu'il demanda fut l'entrée au conseil d'état. Je dois dire qu'il regardait comme un grand mal que, dans ce conseil où se délibérait ce qui dépend le plus de la situation des finances, l'administrateur des finances ne fût pas admis de plein droit; et il avait raison d'y croire sa présence au moins très-utile. Mais Maurepas ne vit, ou feignit de ne voir dans une demande si juste qu'une vanité déplacée. « Qui? vous, lui dit-il, au conseil, et vous n'allez point à la messe! — Monsieur le comte, répondit Necker, cette raison n'est bonne ni pour vous, ni pour moi. Sully n'allait point à la messe, et Sully entrait au conseil. » Maurepas, dans cette réponse, ne saisit que le ridicule de se comparer à Sully; et, au lieu de l'entrée au conseil, il lui offrit de demander pour lui les entrées du cabinet. Necker ne dissimula point qu'il regardait cette offre comme une dérision, et il demanda sa retraite.

C'était là ce qu'on attendait avec une vive impatience dans le salon de Maurepas; et la marquise de Flammarens, sa nièce, ne me l'a pas dissimulé. Mais lui, feignant de ne pas consentir à ce

qu'il désirait le plus, refusa de présenter au roi la démission de Necker, et finit par lui dire que c'était à la reine qu'il fallait la remettre, s'il était résolu décidément à la donner.

La reine, qui l'écoutait favorablement et qui lui marquait de l'estime, sentit la perte que le roi allait faire; et, voyant que Necker persistait dans sa résolution, elle exigea qu'il prît au moins vingt-quatre heures pour y réfléchir mûrement.

Necker, en se consultant lui-même, se retraça le bien qu'il avait fait, pensa au bien qu'il aurait fait encore, sentit d'avance l'amertume des regrets qu'il aurait après y avoir renoncé; et, ne pouvant se persuader qu'un vieillard, au bord de la tombe, voulût être envers lui obstinément injuste, il se détermina à le voir encore une fois.

« Monsieur, lui dit-il, si le roi veut bien me témoigner qu'il est content de mes services, il peut m'en donner une marque qui ne sera pour moi qu'un moyen de le mieux servir; c'est la direction des marchés de la guerre et de la marine. — Ce que vous demandez, dit Maurepas, offenserait les deux ministres. — Je ne le crois pas, reprit Necker; mais, au surplus, tant pis pour le ministre qui, dans l'examen des dépenses qu'il lui est impossible d'apprécier lui-même, m'envierait un travail qu'il abandonne à ses commis. » Le dernier mot de l'un fut que cela n'était pas proposable; la dernière résolution de l'autre fut d'aller supplier la reine de faire agréer sa démission. La reine la reçut et le roi l'accepta. Voilà de quelle source ont dérivé tous nos malheurs. Nous allons les voir se grossir et se déborder par torrens, jusqu'à nous entraîner dans la plus profonde ruine.

On peut trouver peu vraisemblable la facilité qu'eut le roi à se priver d'un homme habile et qui l'avait si bien servi; mais ce bien était altéré par des insinuations adroites et perfides. Necker lui était peint comme un homme rempli d'orgueil, et d'un orgueil inexorable. On avait, disait-on, voulu lui faire entendre qu'en supposant dans le mémoire de Bourboulon des erreurs de calculs, ces erreurs n'étaient pas des crimes; qu'il n'y avait pas lieu d'exiger qu'un prince, qu'un frère du roi déshonorât un homme à lui, en le chassant pour avoir déplu à un ministre des finances; mais rien n'avait pu l'apaiser. On lui avait offert de demander pour lui et d'obtenir de S. M. une faveur dont s'honorait la plus haute noblesse, les entrées du cabinet; mais il les avait dédaignées. Comme il se croyait nécessaire, il prétendait faire la loi; il se comparait à Sully, et ne demandait rien de moins qu'à dominer dans les conseils, à surveiller tous les ministres, en un mot, *à s'asseoir sur le trône à côté du roi.*

Le désintéressement avec lequel Necker avait voulu servir l'État,

contribuait encore à le faire passer pour un altier républicain, qui voulait qu'on lui dût sans rien devoir lui-même; et, pour en dire ma pensée, en refusant, comme il avait fait, les appointemens de sa place, Necker avait dû s'attendre qu'on expliquerait mal cette fierté humiliante pour tous ceux qui ne l'avaient pas, et qui ne pouvaient pas l'avoir.

Enfin, pour ne laisser au roi aucun regret sur le renvoi de Necker, on avait trouvé le moyen de lui persuader que, si c'était un mal, ce mal était inévitable.

L'un des projets de Necker était, comme l'on sait, d'établir dans tout le royaume des assemblées provinciales. Or, pour faire sentir au roi l'utilité de ces assemblées, Necker, dans un mémoire qu'il lui avait lu dans son travail, et qui n'était que pour lui seul, avait exposé d'un côté les inconvéniens de l'autorité arbitraire confiée à des intendans, et l'abus qu'en faisaient leurs agens subalternes; de l'autre côté, l'avantage qu'il y aurait pour le roi à se rapprocher de ses peuples et à gagner leur confiance personnelle et immédiate, afin de moins dépendre de l'entremise des parlemens. Ce mémoire, surpris et divulgué en même temps que Bourboulon faisait courir le sien, déplut à la magistrature, et l'indisposa contre Necker autant qu'il le fallait pour donner lieu au vieux ministre de faire entendre au roi que, dans l'esprit des parlemens, Necker était un homme perdu; que les corps ne pardonnaient point; que celui qui les avait une fois offensés, les trouverait à jamais intraitables; que cette mésintelligence serait une hydre à combattre sans cesse; que Necker le sentait lui-même; et qu'en se retirant pour d'autres causes simulées, il reconnaissait que la place n'était plus tenable pour lui.

Une singularité remarquable, et qui, seule, ferait connaître l'insouciance de Maurepas, c'est que, lorsqu'il rentra dans son salon, tout joyeux du départ de Necker, ses amis lui ayant demandé quel homme il mettait à sa place, il avoua qu'il n'y avait point pensé. *Ce fut*, m'a dit sa nièce, *le cardinal de Rohan qui, se trouvant là, par hasard, lui désigna Fleuri;* et Fleuri fut nommé.

Cet ancien conseiller d'état, esprit fin, souple, insinuant, avait pour lui ses relations et ses affinités dans la magistrature; c'était, aux yeux de Maurepas, un avantage considérable; car, ne voyant dans les finances qu'une guerre de chicane entre la cour et le parlement, pour lui, le plus habile contrôleur général serait celui qui saurait le mieux se ménager des véhicules et des facilités pour faire passer les édits. Il s'était fait lui-même un point capital d'acquérir la bienveillance des parlemens, et il voulait qu'à son exemple un administrateur des finances eût avec eux cette

souplesse qui, par des moyens doux, obtient ce que l'autorité commanderait à peine.

Fleuri, sous ce rapport, remplit assez bien son attente. Il fit passer, sans aucun obstacle, pour cinquante millions d'impôts. Necker lui avait laissé deux cent millions de fonds dans les coffres du roi. C'en était plus qu'il n'en aurait fallu à un ministre habile et bien famé pour être dans l'aisance; mais avec ces secours, Fleuri tomba dans la détresse, manque de ce crédit que l'estime publique n'accorde qu'à la bonne foi.

Six mois après la mort de Maurepas, Fleuri fut renvoyé; et le roi, pour avoir au moins un honnête homme à la tête des finances, y appela d'Ormesson.

Malheureusement celui-ci n'avait que de la probité. Médiocre en tout le reste, étranger aux finances, dépourvu de moyens, assailli de nécessités, pressé par des gens en crédit, et réduit à l'alternative ou de se retirer, ou de se soutenir par d'indignes condescendances, il n'hésita point dans le choix, et, avec son intégrité, il aima mieux descendre du ministère que de s'y dégrader.

Un poste aussi glissant, où l'on ne faisait que des chutes, aurait dû, ce semble, effrayer l'ambition des aspirans; elle n'en était que plus âpre; et, dans toutes les avenues de la faveur, il n'y avait pas un intrigant qui, avec quelque légère teinture des affaires, ne crût pouvoir prétendre à remplacer celui qui venait de tomber.

Dans cette foule, un homme d'esprit et de talent se distinguait, c'était Calonne. Il avait pris, pour réussir, une manière d'autant plus singulière qu'elle était simple. Loin de dissimuler son ambition, il l'avait annoncée; et, au lieu de l'austérité dont s'étaient armés quelques uns de ses prédécesseurs, il s'était paré d'agrément, d'aménité, surtout de complaisance pour les femmes; il était connu d'elles pour le plus obligeant des hommes; et, dans les confidences qu'il faisait de ses vues à celles qui étaient en crédit, il n'est point d'espérances dont il ne fût prodigue pour se concilier leurs voix. Aussi ne cessaient-elles de vanter ses lumières, son habileté, son génie. Il n'était guère moins attrayant pour les hommes, par une politesse aisée et naturelle qui marquait les distinctions, sans en rendre aucune offensante, et par un air de bienveillance qui semblait être favorable à toutes les ambitions. A chaque mutation nouvelle, c'était lui qu'appelaient toutes les voix des gens du monde. Enfin il fut nommé, et, en arrivant à Fontainebleau où était la cour, on eût dit qu'il tenait en main la corne d'abondance; on l'accompagnait en triomphe (3 novembre 1783).

D'abord, se croyant à la source d'une richesse intarissable, sans calculer ni les besoins ni les dépenses qui l'attendaient; ivre de sa prospérité, dans laquelle il s'imaginait voir bientôt celle de l'État; dédaignant toute prévoyance, négligeant toute économie, comme indigne d'un roi puissant; persuadé que le premier art d'un homme en place était l'art de plaire; livrant à la faveur le soin de sa fortune, et ne songeant qu'à se rendre agréable à ceux qui se font craindre pour se faire acheter, il se vit tout à coup environné de louange et de vaine gloire. On ne parlait que des grâces de son accueil et des charmes de son langage. Ce fut pour peindre son caractère qu'on emprunta des arts l'expression de *formes élégantes*; et l'*obligeance*, ce mot nouveau, parut être inventé pour lui. Jamais, disait-on, le ministère des finances n'avait été rempli avec autant d'enjouement, d'aisance et de noblesse. La facilité de son esprit dans l'expédition des affaires étonnait tout le monde, et la gaieté avec laquelle il traitait les plus sérieuses le faisait admirer comme un talent prodigieux. Ceux même enfin qui osaient douter qu'il fût le meilleur des ministres, étaient forcés de convenir qu'il en était le plus charmant. On publiait que son travail avec le roi n'était qu'un jeu, tant sa légèreté y semait d'agrément; rien d'épineux, rien de pénible, nul embarras pour le présent, nulle inquiétude pour l'avenir. Le roi était tranquille, et tout le monde était content, lorsqu'au bout de trois ans et quelques mois de ce brillant et riant ministère, fut révélé le secret funeste de la ruine de l'État.

Ce fut alors que l'on vit dans Calonne des ressources et du courage. Après avoir inutilement épuisé tous les moyens de ranimer le crédit expirant, il vit que sa seule espérance était dans quelque coup d'éclat qui donnât aux édits l'aspect d'une restauration de la chose publique; et, pour les montrer revêtus d'une autorité imposante, il demanda au roi une assemblée de notables, où il exposerait la situation des finances, afin d'aviser avec elle aux moyens de remplir le vide qu'il y avait trouvé, disait-il, et que la guerre dans les deux Indes avait dû augmenter encore.

Cette assemblée fut ouverte à Versailles le 22 février 1787. Le travail que Calonne y présenta était vaste et hardi, et peut-être méritait-il plus de faveur qu'il n'en obtint; car il touchait aux grands moyens d'accroître la somme de l'impôt, et en même temps de la rendre plus légère en la divisant. Mais les notables étaient du nombre de ceux qu'allaient frapper les nouvelles impositions; et c'est à quoi, bien malheureusement pour eux et pour l'État, ils n'avaient jamais pu consentir. Des projets de Calonne, les uns furent jugés confus et captieux, d'autres pleins de diffi-

cultés qui les rendaient impraticables, d'autres enfin mauvais, quand même ils auraient pu s'exécuter. Tel fut le résultat des observations des notables sur la partie de son travail qui avait subi leur examen, car il ne fut pas même discuté jusqu'au bout.

Sa base était l'impôt territorial en nature, dont l'avantage aurait été de suivre l'accroissement progressif des valeurs. Si cependant on l'avait trouvé trop difficile à percevoir, il en aurait changé le mode, pourvu qu'il eût été perçu également sur tous les biens-fonds. Mais on ne voulut pas même entrer en conciliation avec lui; et, pour le fonds, ainsi que pour la forme, les notables articulèrent que cet impôt était inadmissible, et en même temps déclarèrent que sur toute espèce d'impôt ils refusaient de délibérer, à moins qu'on ne mît sous leurs yeux des états détaillés de la recette et de la dépense, dans lesquels on pût voir comment s'était formé le *déficit;* que, si, d'après l'examen des comptes, une subvention nouvelle était indispensable, ils consentiraient que l'imposition en fût égale sur tous les biens.

La réponse du roi fut telle qu'ils l'avaient prévue. Il leur fut défendu d'insister sur cet examen; mais l'éclaircissement que refusait Calonne, lui-même il l'avait provoqué, en se faisant un procès avec Necker sur l'origine du déficit. Voici comment il s'était engagé dans ce défilé périlleux.

En 1787, à l'ouverture de l'assemblée, le déficit, de l'aveu de Calonne, montait à cent quinze millions; et, comme il avait besoin de croire qu'une partie considérable de ce déficit existait avant lui, il le crut et il l'avança dans l'assemblée des notables.

Necker averti que, dans cette assemblée, Calonne devait accuser d'infidélité tous les comptes rendus avant son ministère, lui écrivit qu'ayant donné l'attention la plus scrupuleuse au compte qu'il avait rendu en 1781, il le tenait pour parfaitement juste; « et comme j'ai rassemblé, ajoutait-il, les pièces justificatives de tous les articles qui en étaient susceptibles, je me trouve heureusement en état de prêter à la vérité toute sa force. Je crois donc, monsieur, être en droit de vous demander ou de n'altérer en aucune manière la confiance due à l'exactitude de ce compte, ou d'éclairer vos doutes en me les communiquant. »

Calonne, avec une promesse assez légère de ne point attaquer ce compte, éluda l'éclaircissement. Necker insista, et, pour réponse à la lettre la plus pressante, il reçut un billet poliment ironique, avec un exemplaire du discours que Calonne venait de prononcer dans l'assemblée des notables, et dans lequel il avait avancé qu'en 1781 il y avait un déficit considérable entre les revenus et les dépenses ordinaires. Necker en même temps fut instruit que, dans le grand comité des notables qui s'était tenu

chez *Monsieur*, Calonne avait expressément dit que cette somme était de cinquante-six millions.

Alors ce fut au roi que Necker se plaignit que, sans avoir voulu l'entendre, le contrôleur général des finances se fût permis de l'accuser. « Sire, disait-il dans sa lettre, je serais l'homme du monde le plus digne de mépris, si une pareille inculpation avait le moindre fondement; je dois la repousser au péril de mon repos et de mon bonheur, et je viens supplier humblement votre majesté de vouloir bien permettre que je paraisse devant mon accusateur public, ou à l'assemblée des notables, ou dans le grand comité de cette assemblée, et toujours en présence de votre majesté. » Cette lettre fut sans réponse; mais Necker ne se crut pas obligé d'entendre ce silence du roi comme on voulait qu'il l'entendît. « Le roi, dit-il dans le mémoire qu'il publia, n'a pas jugé à propos d'adhérer à ma demande; mais, pénétré de l'étendue de sa bonté et de sa justice, je me soumets avec confiance à l'obligation qui m'est imposée par l'honneur et la vérité. »

Dans ce mémoire, il convenait qu'en 1776 Clugny avait laissé dans les finances un vide de vingt-quatre millions; il convenait aussi que, depuis la mort de Clugny, en octobre 1776, jusqu'au mois de mai 1781, époque où il s'était lui-même retiré des finances, l'accroissement des charges avait monté à quarante-cinq millions; mais en même temps il montrait comment il avait rempli ce vide, tant en économie qu'en bonifications dans les revenus de l'État. C'était à discuter et à réfuter ces calculs que les notables prétendaient que Calonne était obligé; et il faut convenir que, trop légèrement, il s'y était engagé lui-même.

Necker avait rendu ses calculs les plus clairs qu'il était possible; sa véracité reconnue y ajoutait encore un grand poids. Le livre qu'il venait de publier sur les finances avait fortifié sa réputation personnelle; ses mœurs, ses talens, ses lumières, avaient dans l'opinion publique une consistance d'estime qu'il n'aurait pas fallu essayer d'ébranler sans de forts et puissans moyens.

Necker fut exilé pour avoir osé se défendre. Ce fut encore un tort que se donna Calonne; il fallait ou l'entendre avant de l'attaquer, ou trouver juste et bon qu'il eût repoussé son attaque. Il lui imputait son mauvais succès dans l'assemblée des notables; mais il devait savoir que, dans cette assemblée, un ennemi bien plus réel travaillait à le ruiner.

Le roi avait de la répugnance à se détacher de Calonne: il goûtait son travail, il était persuadé de la bonté de ses projets; mais, prévoyant qu'ils seraient rebutés par le parlement comme ils l'étaient par les notables, il se fit violence, et il le renvoya. Il savait que Miromesnil, le garde des sceaux, était l'ennemi de

Calonne, et qu'il avait, de tout son pouvoir, contrarié ses opérations; il le congédia en même temps que lui, comme en le lui sacrifiant (Calonne le 8 avril, Miromesnil le 9). Fourqueux fut appelé au ministère des finances; les sceaux furent donnés au président de Lamoignon.

Il n'était pas possible que Fourqueux tînt long-temps en place; mais on l'avait indiqué au roi en attendant qu'on eût achevé de détruire ses préventions contre un homme qu'on voulait lui donner pour ministre de confiance, et dont on attendait le salut de l'État.

La situation de l'esprit du roi, en ce moment, est exprimée au naturel dans les détails qu'on va transcrire.

« Lorsque le roi me chargea de sa lettre pour M. de Fourqueux (dit le comte de Montmorin dans les notes qu'il m'a remises), je crus devoir lui représenter que je trouvais le fardeau des finances trop au-dessus des forces de ce bon magistrat. Le roi parut sentir que mes inquiétudes étaient fondées. — Mais qui donc prendre? me dit-il. — Je lui répondis qu'il m'était impossible de n'être pas étonné de cette question, tandis qu'il existait un homme qui réunissait sur lui les vœux de tout le public; que, dans tous les temps, il était nécessaire de ne pas contrarier l'opinion publique en choisissant un administrateur des finances; mais que, dans les circonstances critiques où il se trouvait, il ne suffisait pas de ne pas la contrarier, et qu'il était indispensable de la suivre. J'ajoutai que, tant que M. Necker existerait, il était impossible qu'il eût un autre ministre des finances, parce que le public verrait toujours avec humeur et avec chagrin cette place occupée par un autre que lui. Le roi convint des talens de M. Necker; mais il m'objecta les défauts de son caractère; et je reconnus facilement les impressions qu'avait données contre lui M. de Maurepas dans l'origine, et que MM. de Vergennes, de Calonne, de Miromesnil et de Breteuil avaient gravées plus profondément. Je ne connaissais pas personnellement M. Necker; je n'avais que des doutes à opposer à ce que le roi me disait de son caractère, de sa hauteur et de son esprit de domination. Il y a apparence que, si je l'eusse connu alors, j'eusse décidé son rappel. J'aurais peut-être dû insister davantage, même en ne le connaissant pas; mais j'arrivais à peine dans le ministère, il n'y avait pas six semaines que j'y étais entré; et d'ailleurs un peu de timidité, pas assez d'énergie, m'empêcha d'être aussi pressant que j'aurais pu l'être. Que de maux j'aurais évités à la France! que de chagrins j'aurais épargnés au roi! (Qu'aurait-il dit s'il avait prévu que, pour avoir manqué ce moment de changer le cours de nos funestes destinées, il serait massacré lui-même par un peuple rendu féroce, et que, trois mois après sa mort, le roi périrait sur un échafaud)? Il fallut,

poursuit-il, aller remettre à M. de Fourqueux la lettre qui lui était adressée, et même vaincre sa résistance; j'en avais l'ordre positif. Cependant il est certain qu'on avait offert la place à M. de La Millière : la reine l'avait fait venir; le roi s'était trouvé chez elle à l'heure qu'elle lui avait donnée; et tous les deux le pressèrent fort d'accepter; mais il eut assez de bon sens pour ne pas céder à leurs instances. M. de Fourqueux fit d'abord assez de difficulté; mais enfin il se détermina. A peine fut-il en place, que l'opinion modeste qu'il avait de lui-même ne fut que trop bien confirmée. »

« Cependant les affaires étaient dans un état de stagnation absolue, ajoute M. de Montmorin; le crédit achevait de se détruire de jour en jour; les moyens factices et dispendieux que M. de Calonne avait employés pour soutenir la bourse venant à manquer tout à coup, produisaient une baisse journalière et considérable dans les effets; le trésor royal était vide; on voyait comme très-prochaine la suspension des paiemens, on n'imaginait d'autre ressource qu'un emprunt, et il était impossible de le tenter dans un moment de détresse aussi désespérant. L'humeur gagnait dans l'assemblée des notables, l'esprit en devenait mauvais, et déjà on commençait à y murmurer *les états-généraux*. Dans ces circonstances, il était nécessaire d'avoir un homme qui dominât l'opinion. M. de Lamoignon et moi nous nous communiquâmes nos idées, et nous convînmes que le seul homme sur qui l'on pût fonder quelque espérance était M. Necker; mais je lui parlai des obstacles que j'avais déjà trouvés dans l'esprit du roi, et je lui annonçai que ces obstacles deviendraient encore plus insurmontables par la présence du baron de Breteuil. Nous conférâmes avec celui-ci, essayant de le convertir, mais inutilement. Enfin, après une longue séance, nous nous décidâmes à monter chez le roi; et, lorsque tous les trois nous fûmes entrés en matière sur le changement qu'exigeait le ministère des finances, je parlai avec force de la nécessité de rappeler celui que demandait la voix publique. Le roi me répondit (à la vérité avec l'air de la plus profonde douleur), *eh bien! il n'y a qu'à le rappeler*. Mais alors le baron de Breteuil s'éleva, avec une extrême chaleur, contre cette résolution à moitié arrachée; il représenta l'inconséquence qu'il y aurait à rappeler, pour le mettre à la tête de l'administration, un homme qui était à peine arrivé au lieu qu'on lui avait prescrit pour son exil : *combien une pareille conduite aurait de faiblesse; quelle force elle donnerait à celui qui, placé ainsi par l'opinion, n'en aurait l'obligation qu'à elle et à lui-même*. Il s'étendit longuement et fortement sur l'abus que M. Necker ne manquerait pas de faire d'une semblable position. Il peignit son caractère des

couleurs les plus propres à faire impression sur nn roi naturellement jaloux de son autorité, et qui avait un pressentiment confus qu'on voulait la lui arracher, mais qui la croyait encore entière dans ses mains, et qui voulait la conserver. Il y avait des raisons fort spécieuses dans ce que venait de dire le baron de Breteuil; mais elles l'auraient été moins, qu'elles auraient encore produit l'effet qu'elles obtinrent sur le roi, qui n'avait cédé à mon avis qu'avec une extrême répugnance, peut-être uniquement parce qu'il nous croyait tous les trois d'accord. L'archevêque de Toulouse fut donc proposé et accepté sans résistance. Cependant le roi nous dit qu'il passait pour avoir un caractère inquiet et ambitieux, et que peut-être nons nous repentirions de lui avoir indiqué ce choix; mais il ajouta qu'il avait lieu de croire qu'on lui avait exagéré les défauts de ce prélat; que, depuis quelque temps, les préventions qu'il avait eues contre lui s'étaient affaiblies, et qu'il avait été content de plusieurs mémoires sur l'administration, qu'il lui avait fait parvenir. »

Je n'ai rien omis de ces détails, soit parce qu'ils feront connaître l'âme du roi, son caractère un peu trop facile peut-être, mais simple, naturel et bon; soit surtout parce qu'on y voit se former l'anneau principal de la chaîne de nos malheurs.

LIVRE TREIZIÈME.

Brienne s'était distingué dans les états de Languedoc; il y avait montré le talent de sa place, et dans un petit cercle d'administration, on avait pu le croire habile. Comme Calonne, il avait cet esprit vif, léger, résolu, qui en impose à la multitude. Il avait aussi quelque chose de l'adresse de Maurepas; mais il n'avait ni la souplesse et l'agrément de l'un, ni l'air de bonhomie et d'affabilité de l'autre. Naturellement fin, délié, pénétrant, il ne savait ni ne voulait cacher l'intention de l'être. Son regard, en vous observant, vous épiait; sa gaieté même avait quelque chose d'inquiétant; et dans sa physionomie, je ne sais quoi de trop rusé disposait à la méfiance; du côté du talent, une sagacité qui ressemblait à de l'astuce; de la netteté dans les idées, et assez d'étendue, mais en superficie; quelques lumières, mais éparses; des aperçus plutôt que des vues; un esprit à facettes, si je puis m'exprimer ainsi; et dans les grands objets, de la facilité à saisir les petits détails, nulle capacité pour embrasser l'ensemble; du côté des mœurs, l'égoïsme ecclésiastique dans toute sa vivacité, et l'âpreté de l'avarice réunie au plus haut degré à celle de l'ambition.

Dans un monde qui effleure tout et n'approfondit rien, Brienne savait employer un certain babil politique, concis, rapide, entrecoupé de ces réticences mystérieuses qui font supposer, au-delà de ce que l'on dit, ce qu'on aurait à dire encore, et laissent un vague indéfini à l'opinion que l'on donne de soi. Cette manière de se produire en feignant de se dérober, cette suffisance mêlée de discrétion et de réserve, cette alternative de demi-mots et de silences affectés, et quelquefois une censure légère et dédaigneuse de ce qui se faisait sans lui, en s'étonnant qu'on ne vît pas ce qu'il y avait de mieux à faire, c'était là bien réellement l'art et le secret de Brienne. Il ne montrait de lui que des échantillons, encore bien souvent n'étaient-ils pas de son étoffe. Cependant, presque dans tous les cercles d'où partaient les réputations, personne ne doutait qu'il n'arrivât au ministère la tête pleine de grandes vues, et le portefeuille rempli des projets les plus lumineux. Il arriva; et son portefeuille et sa tête, tout se trouva également vide.

Dans le naufrage de Calonne, ce furent ses débris qu'il parut avoir ramassés; ce furent ses édits du timbre et de l'impôt territorial qu'il présenta au parlement. Il pouvait se faire un appui de l'autorité des notables; et entre les deux grands écueils des états généraux et de la banqueroute, il avait un puissant moyen de les réduire à reconnaître la nécessité des impôts. Il ne sut que les renvoyer. Rien ne fut statué ni conclu dans cette assemblée.

Il entendait le cri de la nation qui demandait le rappel de Necker; et en le sollicitant lui-même auprès du roi, il se fût honoré, il se fût affermi dans la place éminente qu'il occupait, il se fût soulagé du fardeau des finances, il eût assuré son repos, fait bénir son élévation, couvert d'un voile de dignité l'indécence de sa fortune, dissimulé tout à son aise son oisive incapacité, en un mot, il se fût conduit en homme habile et en honnête homme; il n'en eut jamais le courage. Cette fatale peur d'être effacé, d'être primé, le lui ôta. Inutilement ses amis le pressaient d'appeler à son secours l'homme invoqué par la voix publique; il répondit: *Le roi et la reine n'en veulent pas.* Il dépend de vous, lui dit Montmorin, de persuader à la reine que Necker vous est nécessaire, et moi, je me fais fort de le persuader au roi. Brienne, pressé de si près, répondit: *Je puis m'en passer.* Ainsi périssent les empires.

Importuné d'entendre le public demander Necker avec instance, il se plaisait à le voir en butte à des écrivains faméliques, qu'il payait, disait-on, pour le calomnier. Cependant il se voyait perdu dans le vide de ses idées. En moins de cinq mois il essaya de deux contrôleurs généraux, Villedeuil et Lambert; tous les deux furent sans ressource. Un nouveau conseil des finances, un

comité consultatif, tout lui était bon, excepté Necker, et tout lui était inutile. Jusqu'aux dernières extrémités, il crut pouvoir user d'expédiens; rien ne lui réussit. Egaré, flottant sans boussole, et ne sachant quel mouvement donner au timon de l'État, enfin dans sa conduite et dans son caractère toujours opposé à lui-même, irrésolu dans sa témérité, pusillanime dans son audace; osant tout, abandonnant tout presque aussitôt après l'avoir osé, il ne cessa de compromettre et d'affaiblir l'autorité royale, et se rendit à la fois lui-même odieux par son despotisme, méprisable par son étourderie et par son instabilité.

Pour gagner la faveur publique, il débuta par vouloir établir les assemblées provinciales; et en les rendant électives et dépendantes de la commune, il fit légèrement et sans aucune réflexion ce qui en aurait demandé le plus. Tout despotique qu'il était, il eût voulu se montrer populaire et passer pour républicain. Il soutint mal ce personnage.

Après avoir congédié les notables, il envoya au parlement ses deux édits du timbre et de l'impôt territorial, comme s'ils avaient dû passer de prime abord, sans aucune difficulté. Ce fut là cependant que de jeunes têtes bouillantes commencèrent à remuer ces bornes respectables, ces questions de droit public, si critiques, si délicates, qu'on agita bientôt avec tant de chaleur et de témérité; mais il ne s'en mit point en peine. Il parut même, durant les séances et les débats du parlement, avoir oublié son talent favori, l'adresse et l'insinuation. Nulle négociation, aucune conférence, aucune voie ouverte aux moyens de conciliation : il voulut tout franchir, tout enlever de vive force. Tant d'arrogance et de roideur souleva la magistrature, et dans tous les parlemens du royaume fut prise en même temps la résolution de rebuter les nouveaux édits avant qu'on les y eût envoyés; mais à cette insurrection qui menaçait l'autorité royale, Brienne n'opposa que le dédain des voies conciliatrices, et l'abandon de la chose publique au hasard des événemens.

Le parlement de Paris lui demandait la communication des états de finance : cette demande était fondée. Pour déterminer les subsides dans leur somme et dans leur durée sur les vrais besoins de l'Etat, le parlement devait savoir quels étaient ces besoins : le droit de remontrances emportait le droit d'examen; et à moins d'exiger de lui une obéissance d'esclave, on ne pouvait lui refuser de l'éclairer sur ses devoirs. Ce fut ce que Brienne ne voulut point entendre; il ne vit pas qu'il était plus nécessaire que jamais qu'il y eût au nom du peuple une forme de délibération et d'acceptation des impôts, et que, si on disputait aux parlemens le droit, tel quel, de vérifier et de consentir les édits, la nation se

donnerait des représentans moins traitables. C'était là ce que le ministre et le parlement d'intelligence devaient prévoir et prévenir.

Pour trancher la difficulté, Brienne fit tenir au roi un lit de justice à Versailles, où, par exprès commandement, furent enregistrés l'édit du timbre et celui de l'impôt territorial; ce vieil enfant était étranger à son siècle. Le lendemain, le parlement ayant déclaré nulle et illégale la transcription des deux édits sur ses registres, l'expédient que trouva Brienne fut d'exiler le parlement et d'en disperser tous les membres.

Le garde des sceaux, Lamoignon, homme d'un caractère ferme et franc, mais d'un esprit sage, combattit victorieusement dans le conseil cet avis de Brienne : il fit sentir que des magistrats dispersés seraient inaccessibles à toute négociation, et il conclut en disant au roi que, si la translation des cours souveraines pouvait quelquefois être utile, l'exil individuel des magistrats serait toujours une imprudence du ministère.

Brienne, pour qui cette idée de translation parut toute nouvelle, l'adopta sur-le-champ, et fit signer au roi des lettres-patentes qui transféraient le parlement de Paris à Troyes. Le garde des sceaux demanda quelque délai; il fut mal écouté; et Brienne, en présence du roi, lui dit : « Vos idées sont excellentes; mais vous êtes trop lent dans vos résolutions. » A peine le parlement fut-il arrivé à Troyes, que Brienne, en conférant avec le garde des sceaux, se souvint, comme par hasard, que la présence de cette cour lui serait nécessaire pour ses emprunts du mois de novembre. « Si j'y avais pensé plus tôt, s'écria-t-il, je ne l'aurais pas exilé; il faut le rappeler bien vite; » et aussitôt ses émissaires furent mis en activité. (C'est du garde des sceaux que je tiens ces détails.)

Lamoignon, membre du parlement avant d'être garde des sceaux, avait fait connaître ses vues pour la réforme de nos lois; on le savait occupé des moyens de simplifier la procédure, et d'en diminuer les longueurs et les frais; c'était, aux yeux de son ancien corps, une espèce d'hostilité qui l'y faisait craindre et haïr. Brienne, instruit de cette aversion du parlement pour le garde des sceaux, imagina de lui en promettre le renvoi, s'il voulait se rendre traitable. « Ma lettre de créance est partie, dit-il à Lamoignon, après avoir écrit. — Quelle lettre, demanda Lamoignon? — Celle, lui répondit Brienne, où j'ai promis votre disgrâce, si l'on se met à la raison; mais n'en soyez pas moins tranquille. »

La lettre arrive à Troyes; elle est communiquée, et une révolution soudaine s'opère dans tous les esprits. On se persuade que l'exil, les coups d'autorité, le despotisme du ministre viennent de celui qui médite dès long-temps la ruine de la magistrature;

« *Brienne, livré à lui-même, aurait été plus faible et plus ti-*
» *mide; ce caractère de vigueur qu'on lui voyait prendre et quitter*
» *à tous momens, n'était pas le sien; il l'empruntait de Lamoi-*
» *gnon; c'était lui qu'il fallait détruire; rien ne devait coûter*
» *pour perdre l'ennemi commun.* » Ce fut à cette condition que passa l'édit des vingtièmes; car, pour ceux de l'impôt territorial et du timbre, il avait fallu que Brienne consentît à les retirer. Mais il comptait sur un emprunt considérable; et c'était pour lui un triomphe que d'avoir abusé et ramené le parlement. Je ne dois pas omettre que, pour se donner plus de poids et de dignité dans sa négociation, il avait voulu engager le roi à le nommer premier ministre, et que l'issue de cette tentative, d'abord assez mal accueillie, fut d'être déclaré ministre principal.

Le parlement se rendit à Versailles; tout parut réconcilié; et Brienne, le même jour, dit au garde des sceaux : « J'ai bien fait, comme vous voyez; et si je n'avais pas promis à ces gens-là votre disgrâce, nous courions risque, vous et moi, de n'être pas longtemps ici. » Mais en croyant s'être joué du parlement, Brienne s'abusait lui-même.

Aux termes de l'édit qu'on devait lui passer, il comptait que les deux vingtièmes seraient perçus exactement sur tous les biens-fonds, sans exception aucune, et dans la proportion de leurs revenus effectifs. Le parlement prétendit, au contraire, que cet édit ne devait rien changer à l'ancienne perception; qu'il n'autorisait ni recherche, ni vérification nouvelle; et tous les parlemens se liguèrent ensemble pour déclarer que, si on exerçait sur les biens une inquisition fiscale, ils s'y opposeraient hautement. Ils étaient appuyés dans cette opposition par un parti considérable; le clergé, la noblesse, tous les gens en crédit faisaient cause commune avec la haute magistrature. Misérable avarice qui les a tous perdus! Ce fut là ce qui, tout à coup, lia ce parti redoutable des corps privilégiés contre le ministère; et pour l'intimider, leur cri de guerre fut : *les états généraux*.

Comme parmi les vices de l'esprit personnel se trouvent quelquefois les vertus de l'esprit public, il est possible que, dans le nombre des têtes exaltées dans le clergé et dans la noblesse, il y en eût quelques unes à qui les vieux abus d'une autorité déréglée fissent vouloir de bonne foi, comme un remède utile et nécessaire, la convocation des états généraux; mais, à considérer la masse et l'ensemble des hommes, cet appel à la nation ne pouvait être qu'une menace feinte, ou qu'une résolution aveuglément passionnée. On devait bien savoir que, pour les corps privilégiés et les classes favorisées, le plus redoutable des tribunaux était celui du peuple; que, surchargé d'impôts, ce ne serait pas lui qui leur

accorderait d'en être exempts plus que lui-même ; et ces corps ayant tout à craindre de la discussion de leurs priviléges, il est peu vraisemblable qu'ils eussent mieux aimé les livrer aux débats d'une assemblée populaire, que d'en traiter avec un ministre raisonnable et conciliant. Brienne, au lieu de faire sentir au parlement combien sa demande était hasardeuse, ne songea qu'à lui échapper, et fit proposer aux provinces de s'abonner pour les vingtièmes. Plusieurs y consentirent; d'autres, encouragées par la résistance des parlemens, ne voulurent entendre à aucune composition.

Le combat s'engageait : les forces de réserve des parlemens, les arrêts de défense allaient paraître et menaçaient de poursuivre comme exacteur et comme concussionnaire quiconque, dans l'imposition et la perception des vingtièmes, se conformerait aux édits; tout allait être en feu d'une extrémité du royaume à l'autre, lorsque, tout à coup, affectant une autre espèce d'assurance, le ministre fit rendre un arrêt du conseil, par lequel le roi déclarait que le bon état de ses finances lui permettait de n'exiger, dans les vingtièmes, aucune nouvelle extension. En même temps, il fit rédiger un édit de soixante millions d'emprunt, à dix pour cent de rente viagère, et il fut décidé que le roi en personne irait au parlement faire enregistrer cet édit.

Deux jours avant la séance royale, le garde des sceaux s'étant rendu à Paris, y reçut la visite d'un homme qu'un esprit turbulent et audacieux avait fait remarquer à la tête de la jeune magistrature, dont il s'était fait l'orateur. C'était Duval d'Éprémenil, conseiller aux enquêtes. Il dit à Lamoignon, qu'un emprunt de soixante millions ne remédierait à rien ; qu'il fallait en ouvrir un de cinq cents millions, distribué en cinq années, employer ce temps et ces fonds à rétablir l'ordre dans les finances, et convoquer après les états généraux.

Brienne, en recevant la lettre où Lamoignon lui faisait part de cet avis, en tressaillit de joie ; et ne doutant pas que le message ne lui vînt des enquêtes, il répondit « qu'il ne balançait point à profiter de cette ouverture. Par là, je n'aurai plus d'ici à cinq ans, disait-il, aucun démêlé avec le parlement. » Incontinent il ordonna de dresser un édit de quatre cent vingt millions d'emprunts, qui se succéderaient dans l'espace de cinq années, au bout desquelles il promettait la convocation des états généraux. En attendant, il annonçait pour cinquante millions d'économie, tant en déduction de dépense qu'en bénéfice de recette ; ce qui ferait face à l'emprunt. Mais comme si, dans la séance qu'il allait faire tenir au roi, il eût voulu soulever les esprits au lieu de les

calmer, il y fit prendre au roi et au garde des sceaux le ton le plus sévère ; il y fit rappeler au parlement ses anciennes maximes sur le pouvoir absolu des rois et sur leur pleine indépendance ; il lui opposa les paroles consignées dans ses arrêts, *qu'au roi seul appartenait la puissance souveraine dans le royaume ; qu'il n'était comptable qu'à Dieu seul de l'exercice du pouvoir suprême ; que le pouvoir législatif résidait dans la personne du souverain, sans dépendance et sans partage ;* et quant aux états généraux, l'on se tint sur la défensive, en disant *qu'au roi seul appartenait le droit de les convoquer ; que lui seul devait juger si cette convocation était utile ou nécessaire ; que les trois ordres assemblés ne seraient plus pour lui qu'un conseil plus étendu, et qu'il serait toujours l'arbitre souverain de leurs représentations et de leurs doléances.* Rien de plus inutile dans cette circonstance que la hauteur de ce langage. L'effervescence des esprits n'en devint que plus vive ; les têtes s'enflammèrent, la séance fut orageuse. Le roi, croyant n'y recueillir que des conseils et des lumières, avait permis qu'on opinât à haute voix ; nombre d'opinans abusèrent de cette liberté jusqu'à l'indécence ; et une censure amère et violente, se mêlant aux opinions, fit trop sentir au roi qu'au lieu de ses édits c'était sa conduite et son règne qu'on prétendait avoir le droit d'examiner. Il se contint durant l'espace de sept heures que tinrent les opinions ; et affecté jusqu'au fond de l'âme de la licence qu'on se donnait, il ne laissa pas échapper un seul mouvement d'impatience. Ainsi dès-lors s'éprouvait cette patience dont il a eu tant de besoin.

Cependant le grand nombre des opinions se terminait à demander la convocation des états généraux pour le mois de mai de l'année suivante ; et d'Éprémenil disait au roi : *Je le vois ce mot désiré prêt à échapper de vos lèvres ; prononcez-le, Sire, et votre parlement souscrit à vos édits.* Si le roi eût cédé, il est indubitable que les édits auraient passé ; mais Brienne lui avait recommandé de n'entendre à aucune condition, et de s'en tenir au principe que *partout où le roi était présent, sa volonté faisait la loi.*

Enfin, malgré le silence du roi et le refus qu'exprimait ce silence, on a cru que, s'il avait permis de recueillir les voix, le plus grand nombre aurait été encore pour l'acceptation des édits. Mais ponctuellement exact à observer ce qui lui était prescrit par son ministre, il ordonna l'inscription des édits sans aller aux opinions, et fit enregistrer de même une déclaration qui mettait en vacance tous les parlemens du royaume. Le duc d'Orléans, qui dès-lors commençait à jouer son rôle, protesta, en présence du roi, contre

cet acte d'autorité ; et dès que le roi fut sorti, l'assemblée, où les pairs étaient encore, adhéra, par un arrêté, à la protestation du prince.

Le lendemain, la grande députation du parlement fut mandée à Versailles. Le roi biffa l'arrêté de la veille, défendit sur le même objet toute nouvelle délibération, exila le duc d'Orléans à Villers-Cotterets, et deux conseillers de grand'-chambre, Fréteau et Sabatier, l'un au château de Ham, l'autre au mont Saint-Michel.

Dès-lors la ligue des parlemens fut générale contre le ministère ; et Brienne, désespérant de les soumettre, résolut de les anéantir. A ce hardi projet qu'il porta au conseil, était joint celui d'une cour plénière et permanente pour l'enregistrement des lois.

Dans ce conseil, Lamoignon combattit l'idée de la cour plénière, mais inutilement. Avec plus de succès, il s'opposa à la destruction de la haute magistrature ; moyen trop violent, dit-il, et que Maupeou avait déshonoré. Il y substitua le projet d'affaiblir l'influence du parlement de Paris, et sa force de résistance, en érigeant dans son ressort des bailliages considérables, dont la compétence éteindrait le plus grand nombre des procès, et rendrait inutiles les chambres des enquêtes, tumultueuses et bruyantes, dont on voulait se délivrer. Cette manière simple et sûre de réduire le parlement par l'accroissement des bailliages, devait être agréable aux peuples ; elle abrégeait la procédure, épargnait aux plaideurs les frais des longs voyages, les lenteurs des appels, les rapines de la chicane ; et à l'égard d'un ressort aussi vaste que celui de Paris, ce projet portait avec lui l'évidence de sa bonté. Brienne y voulut englober tous les parlemens du royaume ; et sans calculer quelle masse de résistance il aurait à vaincre, il chargea le garde des sceaux d'en rédiger le plan et d'en dresser l'édit. En même temps il lui traça une forme de cour plénière qu'il croyait assez imposante pour assurer aux lois le respect et l'obéissance. Cette grande opération fut le secret du lit de justice du 8 mai 1788. Mais le silence que l'on gardait sur ce qui devait s'y passer, l'ordre donné aux gouverneurs des provinces de se rendre à leur poste, les paquets envoyés aux commandans des villes où résidaient les parlemens, peut-être aussi quelque infidélité des imprimeurs ayant éventé le projet d'attaquer la magistrature, elle se mit en garde ; et trois jours avant le lit de justice (le 5 mai) le parlement assemblé protesta contre tout ce qui s'y ferait, avec promesse et sous le serment le plus saint de ne reprendre ses fonctions que dans le même lieu, et, tout le corps ensemble, sans souffrir qu'aucun de ses membres en fût exclu ni séparé.

Dès qu'à Versailles on fut averti de la résolution et de l'enga-

gement que le parlement avait pris, et que d'Éprémenil en était le moteur, Brienne obtint du roi l'ordre pour arrêter cet homme dangereux; et d'Éprémenil, au moment qu'on venait l'enlever chez lui, s'étant sauvé dans la grand'chambre, qui était alors en séance, il y fut pris et conduit prisonnier aux îles Sainte-Marguerite.

Le lit de justice qui, le 8 mai, fut tenu à Versailles, le fut le même jour par les gouverneurs des provinces dans tous les parlemens du royaume; et les lois qu'on y promulgua, presque toutes conformes aux vœux de la nation, y trouvèrent partout la même résistance.

L'administration de la justice mieux distribuée dans les provinces, les tribunaux moins éloignés, les appels moins fréquens, les grandes causes réservées aux cours supérieures, les moindres terminées en moins de temps et à moins de frais, la réforme de l'ordonnance criminelle promise et déjà commencée, un mois de surséance accordé au coupable après sa sentence de mort, la torture abolie et la selette supprimée, un dédommagement accordé par la loi à l'innocent qu'elle aurait poursuivi, l'obligation imposée au juge, en infligeant la peine, de qualifier le délit, tout cela semblait désirable; les états généraux promis avant le terme de cinq ans, la parole donnée du roi de les rendre périodiques; toutes les lois bursales acceptées et consenties par la nation elle-même, et, pour la vérification des autres lois, un tribunal exprès, où ne seraient jugées que les causes de forfaiture; il n'y avait encore là rien qui, pour l'avenir, parût devoir être alarmant. Mais, d'un côté, en attendant la convocation des états généraux, l'on voyait, dans les parlemens, renverser la seule barrière qui jusque-là pût s'opposer au despotisme des ministres; de l'autre, cette cour plénière, dont le nom seul aurait été une cause de défaveur, présentait une idée de tribunal oligarchique, d'autant plus redoutable qu'il serait revêtu de toute la force publique et de tout l'appareil des lois.

Ce tribunal, où siégeraient les officiers de la couronne et les commandans des armées, les pairs et les grands du royaume, des magistrats choisis au gré du roi dans ses conseils, et cette grand'chambre du parlement, de tous temps fidèle et soumise à l'autorité souveraine, paraissait devoir être un contrepoids trop fort pour l'assemblée des états.

Ainsi, dans ce lit de justice, la nation ne vit qu'un despotisme déguisé sous de spécieux avantages. Le cours de la justice, suspendu dans tout le royaume, y excitait un murmure universel; et dans Paris cette milice praticienne (la bazoche), qui était dévouée au parlement, inondait les cours du palais. La bourgeoisie était

tranquille; elle savait que la querelle du parlement avec la cour venait d'un refus de souscrire à l'égale imposition des vingtièmes sur tous les biens, et ce refus ne la disposait pas à se liguer avec la classe privilégiée. Mais il y a dans Paris une masse de peuple qui, observant d'un œil envieux et chagrin les jouissances qui l'environnent, souffre impatiemment de n'avoir en partage que le travail et la pauvreté, et qui, dans l'espérance vague de quelque changement heureux pour lui, s'empresse d'accourir au premier signal du désordre, et de se rallier au premier factieux qui lui promet un sort plus doux. Ce fut par cette multitude que fut fortifié à l'entour du palais, en présence du parlement, le parti de ses défenseurs. La magistrature se fit protéger par la populace; et sous les yeux de la grande police furent impunément commis tous les excès de la plus grossière licence; pernicieux exemple, que l'on n'a que trop imité! Ce fut donc par le parlement que fut d'abord provoqué l'insurrection et la révolte. La bonté du roi ne se lassa point d'épargner les voies de rigueur. Il fit poster des gardes aux avenues du palais; mais il leur fit prescrire de n'employer leurs armes qu'à mettre en sûreté la vie et le repos des citoyens. Ce fut ainsi que le tumulte fut contenu et réprimé sans violence. Cependant, soit par l'inaction d'une police timide et faible, soit par l'impulsion de ceux qui, en excitant le trouble, répondaient de l'impunité, les mouvemens séditieux parmi le peuple de Paris allaient toujours croissant.

Dans les provinces, le despotisme des parlemens, chacun dans son ressort, la sécurité dont jouissaient leurs membres dans les vexations qu'ils exerçaient sur leurs voisins, leur arrogance, leur orgueil, n'étaient pas faits pour rendre leur cause intéressante; mais par leurs relations et leurs intelligences dans la classe privilégiée, ils formaient avec elle un parti nombreux et puissant. Le peuple même s'était laissé persuader que la cause des parlemens était la sienne. Il croyait en Bretagne qu'il s'agissait d'un impôt sur les salins; on lui disait ailleurs qu'il était menacé de nouvelles concussions; et les magistrats s'abaissaient jusqu'à répandre eux-mêmes ces mensonges.

Brienne, au milieu de ces agitations, apprit que la noblesse de Bretagne envoyait douze députés pour dénoncer au roi l'iniquité de son lit de justice. Aussitôt le ministre de la maison du roi, le baron de Breteuil, eut ordre de faire avancer la maréchaussée jusqu'à Senlis pour les y attendre et pour les renvoyer. L'ordre fut mal exécuté; les députés passèrent; mais à peine arrivés, ils furent mis à la Bastille. Incontinent la noblesse bretonne, au lieu de douze députés, en envoya cinquante-quatre. Ceux-ci fu-

rent admis à l'audience du roi et les douze autres relâchés. Le baron de Breteuil, accusé par Brienne de le mal seconder, ne dissimula point sa répugnance à faire ce qu'il n'approuvait pas, et il demanda sa retraite.

Dans ce même temps, la province de Dauphiné leva l'étendard de la liberté, en se donnant à elle-même cette constitution qui, vantée comme un modèle, a eu depuis tant d'influence. Dans la nouvelle forme que le Dauphiné donnait à ses états, le tiers avait la moitié des voix. Brienne, avec sa légèreté naturelle, autorisa cette disposition, ne voyant jamais rien au-delà du moment. Enfin, réduit par sa faiblesse et par l'insurrection générale des parlemens, à capituler avec eux, il consentit à ce qu'il avait refusé avec le plus de résistance, et, par un arrêt du conseil du 8 août, il fit promettre au roi de convoquer les états généraux le mois de mai suivant, résolution tardive, qui ne fit qu'annoncer la fin d'un ministre aux abois.

Les finances étaient ruinées, les coffres du roi vides, plus de nouvel impôt, plus de nouvel emprunt, plus d'espérance de crédit, et de tous les côtés les besoins les plus urgens; les rentes sur la ville, le prêt même des troupes, tout allait manquer à la fois. Il n'en fallait pas moins pour forcer Brienne à reconnaître son incapacité, ou du moins l'impuissance où il était de tirer la chose publique de cet abîme de misère. Il voulut achever de se déshonorer, et, par un arrêt du conseil du 16 août, il déclara que les deux cinquièmes des paiemens sur le trésor royal se feraient en billets d'État. La malédiction publique fondit sur lui comme un déluge. Alors enfin il se résolut à demander le rappel de Necker; mais Necker refusa de s'associer avec lui. Il répondit: « Que s'il avait encore quelque espérance d'être utile à l'Etat, cette espérance était fondée sur la confiance dont la nation l'honorait, et que, pour conserver quelque crédit lui-même, on savait quelle condition il était obligé de mettre à son retour. — Cette réponse est mon arrêt, dit Brienne au garde des sceaux; il faut céder la place; » et il donna sa démission (23 août 1788).

Il ne laissait au trésor royal que quatre cent mille livres de fonds soit en argent, soit en autres valeurs; et la veille de son départ il y envoya prendre les vingt mille livres de son mois de ministre, qui n'était point encore échu: exactitude d'autant plus remarquable, que, sans compter les appointemens de sa place, et six mille livres de pension attachée à son cordon bleu, il possédait en bénéfices six cent soixante-dix-huit mille livres de rentes; et que tout récemment encore une coupe de bois dans l'une de ses abbayes lui avait vallu un million.

La considération dont Necker avait joui s'était accrue dans sa disgrâce; mais autant l'estime publique devait l'encourager, autant devait l'inquiéter la situation du royaume.

Alentour de la capitale, soixante lieues carrées de pays, et du pays le plus fertile, absolument dévasté par la grêle à la veille de la moisson; la récolte mauvaise dans tout le reste du royaume; le prix des blés exagéré encore par la crainte de la famine, et dans l'urgente nécessité d'en faire venir du dehors, aucun fonds ni aucun crédit; tous les effets royaux décriés sur la place et presque sans valeur; toute voie interdite et aux emprunts et aux impôts; d'un côté, la recette nécessairement appauvrie; de l'autre, la dépense forcément augmentée, et au lieu des contributions auxquelles sont soumis les habitans de la campagne, des secours pressans à répandre dans les lieux que la grêle venait de ruiner; les tribunaux dans l'inaction; partout la licence impunie et la police intimidée; la discipline même chancelante parmi les troupes, et attaquée dans ce principe d'obéissance et de fidélité qui en est le nerf et le ressort; tout l'ancien droit public discuté et mis en problême; enfin toutes les classes et tous les ordres de l'Etat, sans convenir les uns avec les autres, ni chacun d'eux avec lui-même, sur ce que devaient être les états généraux, s'accordant à les demander avec les plus vives instances, et jusque-là ne voulant entendre à aucune subvention: telle était la crise effrayante où Necker trouvait le royaume.

Son premier soin fut de rétablir l'ordre: l'interdiction des parlemens fut révoquée, la justice reprit son cours, et les lois de police leur force et leur action. Le trésor, vide à l'arrivée de Necker, parut tout à coup se remplir; les caisses en furent ouvertes; et si le désolant arrêt du 16 août ne fut pas révoqué d'abord, au moins fut-il comme annulé: tout fut payé en espèces sonnantes; et, quelques semaines après, un nouvel arrêt du conseil acheva d'effacer la honte de la faillite de Brienne.

En laissant tomber ce ministre disgracié dans le mépris, la haine publique s'était jetée sur Lamoignon, regardé comme son complice; il fallut le sacrifier. Cependant, comme je dois plus à la vérité qu'à l'opinion, j'oserai dire que le roi perdit dans Lamoignon un bon ministre, et l'Etat un bon citoyen. Trompé par la réputation que Brienne avait usurpée, Lamoignon n'avait vu d'abord rien de meilleur à faire que de se lier avec lui, sous la promesse réciproque d'agir ensemble et de concert. Il ne fut pas long-temps à reconnaître en lui une tête vide et légère; mais, en le voyant s'engager dans des défilés dangereux, il l'avertit souvent, l'arrêta quelquefois, et ne l'abandonna jamais. Le tort ou le malheur de Lamoignon fut d'être mal associé. Il voulait ar-

demment le bien, il aimait tendrement le roi : il m'a dit à moi-même qu'il ne connaissait pas un meilleur ni un plus honnête homme : et lui, plein de ce vieil esprit d'intégrité de ses ancêtres, il semblait avoir pris pour ses vertus de caractère le courage et la loyauté. La haine même des parlemens était un éloge pour lui. L'estime, et, en secret, la confiance du roi, l'avaient suivi dans sa retraite de Bâville. Mais, ou le chagrin de l'exil, ou quelque peine domestique lui fit abandonner la vie (le 18 mai 1789), et lui épargna des spectacles dont il serait mort de douleur.

Necker avait pris dans le conseil un ascendant qu'on n'aura point de peine à concevoir, en voyant ce qu'avait produit son retour dans le ministère. Un hiver, aussi rude et plus long que celui de 1709, faisait paraître encore plus étonnantes les ressources de ce ministre. Aucun nouvel impôt, aucun nouvel emprunt connu ; et au moyen d'un peu de lenteur qui n'excitait aucune plainte, les rentes, les pensions, les dettes exigibles régulièrement acquittées ; et de tous les pays du monde, les blés affluant dans nos ports pour nous sauver de la famine ; des secours accordés aux malheureux dans les campagnes ; des soulagemens aux malades, aux vieillards, aux enfans délaissés dans les hôpitaux ; des frais immenses, pour assurer, pour accélérer l'arrivée des subsistances ; tels étaient les services que Necker rendait à l'Etat ; et il est vraisemblable que, si, sans intervalle, conservé dans le ministère, on lui eût laissé mettre à profit le bénéfice de la paix, dans la situation prospère où l'on aurait vu le royaume, personne n'eût pensé aux états généraux ; personne au moins n'en eût parlé.

Mais la parole du roi une fois engagée de les assembler au mois de mai, il était difficile à Necker de l'y faire manquer sans s'aliéner les esprits. D'ailleurs, il ne l'a pas dissimulé lui-même ; il souhaitait dans le fond de son âme la convocation des états : « Je pensai, dit-il, en parlant de sa conduite à cette époque, je pensai qu'en entretenant la tranquillité dans le royaume, en soutenant l'édifice chancelant des finances, en subvenant à la disette des subsistances, et en aplanissant ainsi toutes les voies au plus grand et au plus désiré des événemens, j'aurais rempli suffisamment ma tâche, j'aurais acquitté mes devoirs d'homme public, de bon citoyen et de fidèle serviteur d'un roi qui voulait le bien de l'Etat. » Quant aux motifs qui l'animaient, il nous les a expliqués de même. « J'avais connu, dit-il, mieux que personne, combien était instable et passager le bien qu'on pouvait faire sous un gouvernement où les principes d'administration changeaient au gré des ministres, et les ministres au gré de l'intrigue. J'avais observé que, dans le cours passager de l'administration des hommes publics, aucune idée générale n'avait le temps de s'établir,

aucun bienfait ne pouvait se consolider. » Il se souvenait de ce cabinet de Maurepas, où lui-même *il montait avec crainte et mélancolie, lorsqu'il fallait entretenir de réforme et d'économie un ministre vieilli dans le faste et les usages de la cour*. C'était la vive impression qu'avaient faite sur lui *les contrariétés, les dégoûts, les obstacles qu'il avait essuyés lui-même, et les combats qu'il avait eus à livrer ou à soutenir*, qui lui faisait regarder les états généraux comme un port de salut pour la chose publique.

Mais, si cette convocation avait ses avantages, elle avait aussi ses dangers; et la forme surtout qu'on lui aurait donnée pouvait être d'une importance grave et d'une extrême conséquence.

Necker parut d'abord ne pas vouloir prendre sur lui le risque de cette première opération. Il demanda au roi de rappeler auprès de lui cette assemblée de notables dont il avait éprouvé le zèle, pour se consulter avec eux.

Les exemples du temps passé, pour la composition des états généraux, étaient inconstans et divers; mais le plus grand nombre de ces exemples étaient favorables à la classe privilégiée, et si celui de 1614 était suivi, comme le parlement le demandait et croyait l'obtenir, l'ordre de la noblesse et celui du clergé s'assuraient la prépondérance. Leurs droits, leurs priviléges leur seraient conservés et garantis pour l'avenir; et en échange du service que le parlement leur aurait rendu, il serait constitué lui-même, dans l'intervalle des assemblées, leur représentant perpétuel. Mais, dans la classe populaire, l'esprit public avait pris un caractère qui ne s'accordait plus avec les prétentions de la classe parlementaire et féodale. Le laboureur dans les campagnes, l'artisan dans les villes, l'honnête bourgeois occupé de son négoce, ou de son industrie, ne demandaient qu'à être soulagés; et, livrés à eux-mêmes, ils n'auraient député que des gens paisibles comme eux. Mais dans les villes, et surtout à Paris, il existe une classe d'hommes qui, quoique distingués par l'éducation, tiennent au peuple par la naissance, font cause commune avec lui, et lorsqu'il s'agit de leurs droits, prennent ses intérêts, lui prêtent leurs lumières, et lui dounent leurs passions. C'était dans cette classe que se formait depuis long-temps cet esprit novateur, contentieux, hardi, qui acquérait tous les jours plus de force et plus d'influence.

L'exemple tout récent de l'Amérique septentrionale, rendue à elle-même par son propre courage et par le secours de nos armes, nous était sans cesse vanté. Le voisinage des Anglais, l'usage plus fréquent de voyager dans leur pays, l'étude de leur langue, la vogue de leurs livres, la lecture assidue de leurs papiers publics, l'avide curiosité de ce qui s'était dit et passé dans leur parlement, la

vivacité des éloges qu'on donnait à leurs orateurs, l'intérêt qu'on prenait à leurs débats, enfin jusqu'à l'affectation de se donner leurs goûts, leurs modes, leurs manières, tout annonçait une disposition prochaine à s'assimiler avec eux; et véritablement ce spectacle de liberté publique et de sûreté personnelle, ce noble et digne usage du droit de propriété dans l'acceptation volontaire et l'équitable répartition de l'impôt nécessaire aux besoins de l'État, avait droit d'exciter en nous des mouvemens d'émulation. C'était d'après de tels exemples que des hommes instruits, remuans et audacieux avertissaient partout le peuple de ne pas oublier ses droits, et le ministre d'en prendre soin.

Le ministre ne demandait qu'à maintenir les droits du peuple; car la ligue des parlemens, du clergé et de la noblesse contre l'autorité royale, l'avait réduit à regarder le peuple comme le refuge du roi. Mais, contre une si grande masse de résistance et de crédit, il se sentait trop faible, et il avait besoin d'être fortement appuyé.

Il n'était pas bien sûr de l'être par l'assemblée des notables. Cette assemblée où domineraient l'église, l'épée et la robe, et dans laquelle les notables des villes n'auraient pas même le tiers des voix, ne devait guère être favorable aux communes.

Mais, quel que fût le résultat des délibérations, le mouvement serait donné aux esprits dans tout le royaume, et les grands intérêts de la chose publique, agités dans cette assemblée, le seraient encore plus vivement au dehors. C'était de là surtout que le ministre attendait sa force, et peut-être cet appareil de consultation n'était-il qu'une lice ouverte à l'opinion nationale, ou qu'un signal pour elle de se manifester. Le roi l'y avait invitée par un arrêt du conseil, avant le renvoi de Brienne. Il était donc probable que l'opinion publique en imposerait aux notables. Déjà se montrant populaires dans leur première assemblée de 1787, non-seulement ils avaient consenti, mais ils avaient demandé eux-mêmes que, dans les assemblées provinciales que proposait Calonne, le nombre des membres du tiers-état fût égal à celui des membres du clergé et de la noblesse réunis. La question semblait donc jugée par eux-mêmes; et Necker ne faisait que leur laisser l'honneur de confirmer leur décision. La même disposition, dans les états du Dauphiné, avait été hautement louée et proclamée comme un modèle. Ainsi, de tous côtés, les notables étaient avertis d'être populaires; et il n'y avait aucune apparence qu'ils voulussent ou qu'ils osassent cesser de l'être après l'avoir été. Ce fut dans cette confiance que la même assemblée de 1787 fut convoquée de nouveau le 5 octobre 1788, et se réunit à Versailles le 3 novembre de la même année.

Mais, lorsqu'il y fut question de composer dans les états ce conseil national, ce tribunal suprême où seraient discutés leurs droits, leurs priviléges, et tous les plus grands intérêts de leur rang et de leur fortune, chacun des ordres ne s'occupa que des dangers qu'il allait courir.

Les objets sur lesquels on avait à délibérer furent proposés en questions, dont les principales étaient : Quel devait être le nombre respectif des députés de chaque ordre ? Quelle avait été et quelle pouvait être leur forme de délibérer? Quelles conditions seraient nécessaires pour être électeurs et pour être éligibles dans l'ordre du clergé et dans celui du tiers, soit dans les communautés des campagnes, soit dans celles des villes? Ces deux qualités devaient-elles avoir pour titre une mesure de propriété réelle, ou seulement une quotité? et quelle quotité dans l'imposition?

L'assemblée était divisée en six bureaux, présidés chacun par un prince; et le roi demandait que sur chacune des questions proposées, les bureaux ayant formé chacun leur vœu définitif, ces avis motivés et suffisamment développés lui fussent tous remis, avec le compte des suffrages qu'aurait eus chaque opinion.

Dans le bureau présidé par *Monsieur*, les opinions se partagèrent sur le nombre des députés que chaque ordre devait avoir; et à la pluralité de treize contre douze, il fut décidé que chaque députation serait composée de quatre députés, un de l'église, un de la noblesse, et deux du tiers-état.

Les cinq autres bureaux, les uns à l'unanimité, les autres à la grande pluralité des voix, demandèrent que le nombre des représentans fût égal pour chacun des trois ordres, et que le roi fût supplié de ne pas laisser porter atteinte à cette égalité de suffrages, qu'ils regardaient comme la sauvegarde de l'État, et comme le plus ferme appui de la constitution et de la liberté civile et politique. Ils reconnaissaient tous qu'aucune délibération ne pouvait être prise légalement sans le concours des trois ordres ; que deux n'auraient pas droit d'engager le troisième, et qu'ainsi le *veto* d'un seul lui suffirait pour garantir sa liberté; mais ce principe même fondait pour eux le droit de l'égalité respective. « Telle est en France, disaient-ils, la balance des forces publiques; elle ne donne pas au tiers-état un ascendant injuste sur les deux autres ordres; mais elle lui assigne la même mesure de pouvoir ; elle ne l'autorise pas à leur donner la loi, mais elle ne permet pas qu'il la reçoive. Or, la députation double, si elle lui était accordée, détruirait ce rapport d'égalité et d'indépendance : elle conduirait à la forme de délibérer par tête; elle en inspirerait la pensée; elle en ferait chercher les moyens; et qui pourrait en

calculer les pernicieuses conséquences? Vers cet objet serait dirigée la première délibération des états, et son effet serait d'y produire la plus dangereuse fermentation. »

Ainsi la seconde question, savoir, quelle serait la forme de délibérer? ne fut pas même mise en doute; et à l'exception du bureau de *Monsieur*, qui en laissait le choix aux états, tous demandèrent l'opinion par ordre.

Les raisons du parti de la minorité pour demander en faveur du tiers la double représentation, étaient qu'en supposant qu'on opinât par ordre, il était juste et naturel que, dans une assemblée où les lois, les arts, l'industrie, le commerce, l'agriculture, les finances, seraient sans cesse mis en délibération, la classe instruite par état de tous ces objets, fût au moins d'égale force avec la classe qui n'en faisait pas son étude; qu'il devait arriver souvent que l'objet de la délibération fût de nature à exiger l'opinion par tête; qu'alors surtout le droit qu'aurait le tiers de pouvoir opposer deux voix aux deux autres voix réunies, était aussi incontestable que le droit qu'il avait de ne pas se laisser éternellement dominer.

Personne, ajonte-t-on, ne peut disputer aux états généraux le droit de régler leur police intérieure, et de déterminer la manière dont les suffrages seront donnés et recueillis. Or, par exemple, sur l'impôt, il serait impossible, à moins d'une injustice manifeste, qu'on prît la voix de l'opinion par tête, si de trois voix le tiers n'en avait qu'une; car la noblesse et le clergé étant sur cet article inséparables d'intérêts, ils le seraient d'opinions, et il n'y aurait plus que deux partis, dont l'un serait double de l'autre.

A l'égard des élections, tous les bureaux, séduits par ce principe, que la confiance devait seule déterminer le choix, rendirent les conditions du droit d'élire et d'être élu les plus légères qu'il fût possible : nnl égard à la propriété; et moyennant une contribution modique, tont domicilié aurait dans son bailliage le droit d'être électeur et serait éligible. De même tout ecclésiastique, ayant en bénéfice ou en propriété le revenu d'un curé de village, ponvait être électeur et pouvait être élu.

Cependant les mêmes questions s'agitaient hors de l'assemblée; le public s'en était saisi, et dans les entretiens comme dans les écrits la cause du peuple était plaidée avec chaleur et véhémence.

Dès l'ouverture de l'assemblée des notables, dans le comité que *Monsieur* présidait, le prince de Conti dénonçant ces écrits dont la France était inondée : « Veuillez, *Monsieur*, avait-il dit, représenter au roi combien il est important pour la stabilité de son trône, pour les lois et pour le bon ordre, que tous les nouveaux

systèmes soient proscrits à jamais, et que la constitution et ses formes anciennes soient maintenues dans leur intégrité. » Si Necker avait été frappé de cette prévoyance comme il aurait dû l'être, il n'eût pas fait répondre par le roi que cet objet n'était pas l'un de ceux pour lesquels il avait assemblé les notables.

Toutes les villes du royaume s'occupant de l'objet des députations, on y faisait valoir, en faveur du tiers-état, non-seulement le droit des neuf dixièmes de la nation, en concurrence avec les deux vingtièmes, mais le droit plus incontestable que donnait dans l'état à cette classe laborieuse l'importance de ses travaux. Brave et docile dans les armées, infatigable dans les campagnes, industrieuse dans les villes; sûreté, richesse, abondance, force, lumière, jouissance de toute espèce, tout venait d'elle; et à cette classe productrice et conservatrice de tous les biens, un petit nombre d'hommes, pour la plupart oisifs et richement dotés, disputaient le droit d'être admise en nombre égal avec leurs députés dans le conseil national; et pour la tenir subjuguée, ils se seraient arrogés sur elle l'éternel ascendant de la pluralité. C'était ainsi que les sociétés populaires s'animaient elles-mêmes à défendre leurs droits; et cette liberté naissante, qu'il eût été aussi nécessaire que difficile de réprimer, gagnait tous les esprits.

Vint enfin le moment où des opinions de l'assemblée des notables, et des réclamations des villes et des provinces du royaume, il fallut que le roi formât une résolution. Ce fut l'objet du conseil d'état du 27 décembre 1788. Necker y fit le rapport des opinions des bureaux sur les points les plus importans, singulièrement sur le nombre des députés pour chacun des trois ordres; et après avoir mis dans la balance les autorités, les exemples, les réflexions, les motifs pour et contre, donnant lui-même son opinion: « Je pense, dit-il, que le roi peut et doit appeler aux états généraux un nombre de députés du tiers-état égal au nombre des députés des deux autres ordres réunis, non pour forcer, comme on pourrait le craindre, la délibération par tête, mais pour satisfaire le vœu général et raisonnable des communes de son royaume. » L'avis de Necker fut celui du conseil, et le roi décida qu'on y conformerait les lettres de convocation. Ainsi, sur l'article essentiel, Necker parut n'avoir consulté les notables que pour s'autoriser de leur opinion, si elle était favorable au peuple, ou pour la rejeter si elle ne l'était pas, et pour donner le temps à celle des provinces de se déclarer hautement.

Necker ne dissimule point qu'il souhaitait de voir établir, et d'une manière durable, un juste rapport entre les revenus et les dépenses de l'État, un prudent emploi du crédit, une égale distribution des impôts, un plan général de bienfaisance, un sys-

tème éclairé de législation ; par-dessus tout, une garantie continuelle de la liberté civile et de la liberté politique ; et tous ces avantages, il ne les espérait des états généraux qu'autant que les communes y feraient respecter leurs justes réclamations. Le *veto* de l'un des trois ordres, s'ils opinaient par chambres, lui semblait un obstacle invincible et perpétuel aux meilleures résolutions. Il voulait donc que l'on pût recourir à l'opinion par tête : ce qui ne serait équitable qu'autant que les communes seraient en nombre égal avec l'église et la noblesse. C'était de ces deux ordres ligués avec les parlemens qu'était venue la résistance à la perception des vingtièmes ; c'était pour rompre cette ligue qu'on avait recours aux communes. Alors eucore le langage des communes était l'expression des sentimens les plus convenables et pour l'autorité royale et pour la personne du roi. Ce fut à ce langage que le ministre fut trompé.

On vient de voir que les notables, en réduisant à une contribution modique le droit d'élire et d'être élu, l'avaient rendu indépendant de toute propriété réelle, au risque d'y laisser introduire un grand nombre d'hommes indifférens sur le sort de l'État. Necker, dans l'illusion qu'il avait le malheur de se faire à lui-même sur l'attention qu'aurait le peuple à bien choisir ses députés, et sur le caractère de sagesse et de probité qu'un saint respect pour leurs fonctions imprimerait aux députés du peuple, crut devoir, comme les notables, gêner le moins possible la liberté des élections, et fixer au plus bas la quotité d'imposition qui donnerait droit d'être élu. Ce fut l'une de ses erreurs. En accordant au tiers-état l'égalité du nombre, il devait bien prévoir qu'une partie du clergé se rangerait du côté du peuple ; et à ce clergé populaire il donna cependant tous les moyens de se trouver en force dans les premières élections : tous les curés y étaient admis, tandis qu'il n'accordait aux collégiales qu'un représentant par chapitre. Les curés devaient donc être élus en grand nombre, et aller grossir aux états le parti auquel ils tenaient et par les nœuds du sang, et par leurs habitudes, et surtout par la vieille haine qu'ils couvaient pour le haut clergé.

Cependant comme cet avantage était trop évident, s'il était décidé que l'on opinerait par tête, le ministre accordait aux premiers ordres la liberté de n'opiner ainsi que de leur plein consentement, source de dissensions où infailliblement les plus faibles snccomberaient.

C'est ici le moment critique où la conduite de ce ministre cesse d'être irrépréhensible et a besoin d'apologie. Jamais homme ne fut plus éloigné que lui de l'infidélité perfide dont l'a fait accuser l'iniquité des temps ; mais quant à la sécurité de sa confiance en

un peuple que la ligue et la fronde lui avaient dû faire assez connaître, il est trop vrai que rien ne saurait l'excuser.

Sans doute pour remplir et les devoirs d'homme public, et ceux de citoyen, et ceux de serviteur d'un roi jeune et vertueux, comme il le dit lui-même, il fallait *éclairer sa justice*, *diriger ses inclinations*, *et le faire jouir de la première des faveurs du trône*, *de la félicité des peuples et de leurs touchantes bénédictions*. Mais il fallait éclairer sa sagesse en même temps que sa justice; l'avertir, en le conduisant, des risques qu'il allait courir; ne pas couvrir de fleurs le bord du précipice; prendre soin de l'en garantir, et voir si, au lieu de bénédictions, ce ne seraient pas des outrages et des affronts sanglans qu'il l'exposait à recevoir. Le roi s'abandonnait à la prudence de son ministre; c'était pour celui-ci une obligation sacrée d'être précautionné, timide et méfiant. Necker ne le fut pas assez. Il y avait de grands maux à craindre; il ne sut prévoir que le bien.

Cet esprit solitaire, abstrait, recueilli en lui-même, naturellement exalté, se communiquait peu aux hommes, et peu d'hommes étaient tentés de se communiquer à lui; il ne les connaissait que par des aperçus ou trop isolés, ou trop vagues; et de là ses illusions sur le caractère du peuple, à la merci duquel il mettait l'état et le roi.

La lutte continuelle qu'il avait eue à soutenir contre toutes les factions de l'intérêt particulier, lui avait donné de la cour et du monde une opinion peu favorable, et il en jugeait sainement; mais du gros de la nation il s'était fait, comme à plaisir, une opinion fantastique et infiniment trop flatteuse. Il s'était entendu louer, bénir, exalter par ce peuple; il avait joui de sa confiance, de son amour, de ses regrets: c'était lui qui l'avait vengé des noirceurs de la calomnie: c'était sa voix qui de l'exil l'avait rappelé au ministère, et qui l'y soutenait encore. Lié par la reconnaissance, il ne l'était pas moins par ses propres bienfaits; et personnellement obligé envers le peuple à le croire sensible et juste, il se persuadait qu'il le serait toujours. Ainsi son propre exemple lui en fit oublier d'autres qui l'auraient averti de l'inconstance de ce peuple, de sa légèreté, de sa facilité à passer d'un excès à l'autre, à se laisser corrompre, égarer, irriter jusqu'à la frénésie et la plus brutale fureur.

Dans une classe au-dessus du peuple, mais attenant au peuple, il ne voulut pas voir combien de passions obscures et timides n'attendaient, pour se déceler, s'allumer, éclater ensemble, qu'un foyer qui les réunît. La vanité, l'orgueil, l'envie, l'ambition de dominer, ou du moins d'abaisser ceux que d'un œil jaloux on voyait au-dessus de soi; des intérêts plus vils et des vices plus bas

encore, les spéculations de la cupidité, les calculs des âmes vénales, tous germes éternels de factions et de discordes, étaient des élémens que Necker semblait n'avoir point démêlés. L'idée abstraite et séduisante d'une nation douce, aimable, généreuse, préoccupait tous ses esprits.

Dans cette espèce d'enivrement, il ne crut point accorder trop de faveur au parti populaire. Après lui avoir assuré une pluralité constante, il voulut ajouter l'avantage du lieu à cet avantage du nombre. La sûreté, la liberté, la tranquillité des délibérations demandaient essentiellement un lieu inaccessible aux insultes du peuple; un lieu aisé à garantir de toute espèce de tumulte; et lui, sa première pensée fut de placer les états généraux dans Paris, au milieu du peuple le plus nombreux, le plus facile à émouvoir, à soulever, et le plus redoutable dans ses soulèvemens: ce ne fut que par déférence pour l'avis du conseil qu'il se contenta de les établir à Versailles, *statio malè fida carinis*.

Celle des salles qu'on destinait aux assemblées générales, et dans laquelle, entre les trois ordres, s'agiteraient les plus grands intérêts de l'État, fut entourée de galeries, comme pour inviter le peuple à venir assister aux délibérations, appuyer son parti, insulter, menacer, effrayer le parti contraire, et changer la tribune en une scène de théâtre, où par ses applaudissemens il exciterait ses acteurs. Je marque ces détails, parce qu'ils ont été de l'importance la plus grave. Mais M. Necker ne voulait se figurer les assemblées des états que comme un spectacle paisible, imposant, solennel, auguste, dont le peuple aurait à jouir. Ses espérances ne laissaient pas d'être mêlées d'inquiétudes; mais, comme il attribuait un grand pouvoir aux idées morales, il se flattait que le plus sûr moyen de prévenir les troubles qui pouvaient naître de la dissension des ordres, était de les animer tous de cet enthousiasme du bien public, qui rend facile et doux le plus grand sacrifice des intérêts de corps et des intérêts personnels. Il en fit le premier essai dans la publication de son rapport au conseil d'état du 27 décembre 1788; et ce fut par l'exemple du roi lui-même qu'il espéra d'exciter dès-lors cette émulation généreuse.

En rappelant l'aveu que le roi lui avait fait, *qu'il n'avait eu depuis quelques années que des instans de bonheur:* « Vous le retrouverez, sire, ce bonheur, lui dit-il, et vous en jouirez; vous commandez à une nation qui sait aimer. Si des nouveautés politiques, auxquelles elle n'est pas faite encore, l'ont pu distraire pour un temps de son caractère naturel; bientôt fixée par vos bienfaits, et affermie dans sa confiance par la pureté de vos intentions, elle ne pensera plus qu'à jouir de l'ordre heureux et constant dont elle vous sera redevable. Elle ne sait pas encore, cette

nation reconnaissante, tout ce que vous avez dessein de faire pour son bonheur. Vous l'avez dit, sire, aux ministres qui sont honorés de votre confiance : non-seulement vous voulez ratifier la promesse que vous avez faite de ne mettre aucun nouvel impôt sans le consentement des états, mais vous voulez encore n'en proroger aucun sans cette condition. Vous voulez de plus assurer le retour des états généraux, en les consultant sur l'intervalle des convocations et sur les moyens de donner à ces dispositions une stabilité durable. Pour former un lien solide entre l'administration particulière de chaque province et la législation générale, vous voulez que les députés de chaque partie du royaume se concertent ensemble sur le plan le plus convenable, et votre majesté est disposée à y donner son assentiment. Votre majesté veut encore prévenir, de la manière la plus efficace, le désordre que l'inconduite ou l'incapacité de ses ministres pourrait introduire dans les finances ; et dans le nombre des dépenses que vous voulez fixer, vous n'exceptez pas même celles qui tiennent plus particulièrement à votre personne. Votre majesté se propose d'aller au-devant du vœu bien légitime de ses sujets, en invitant les états généraux à examiner eux-mêmes la grande question qui s'est élevée sur les lettres de cachet. Vous ne souhaitez, sire, que le maintien de l'ordre, et vous voulez abandonner à la loi tout ce qu'elle peut exécuter. C'est par le même principe que votre majesté est impatiente de recevoir les avis des états généraux sur la mesure de liberté qu'il convient d'accorder à la presse et à la publication des ouvrages relatifs à l'administration. Enfin, sire, vous préférez, avec raison, aux conseils passagers de vos ministres les délibérations durables des états généraux de votre royaume ; et quand vous aurez éprouvé leur sagesse, vous ne craindrez pas de leur donner une stabilité qui puisse produire la confiance, et les mettre à l'abri des variations dans les sentimens des rois vos successeurs. »

Ce discours du ministre, imprimé, publié, répandu dans tout le royaume, comme le gage solennel des intentions du roi, lui donnait un droit légitime à la confiance des peuples ; et si, d'après ces dispositions, les états avaient bien voulu se constituer le conseil suprême d'un roi qui ne voulait que ce qui était juste, et qui voulait tout ce qui était juste ; d'un roi qui, de concert avec la nation, était déterminé à poser sur des bases inébranlables les bornes même de son pouvoir et la colonne de la liberté, de la félicité publique, la monarchie française, sans changer de nature, devenait le gouvernement le plus doux, le plus modéré, le plus stable qui fût jamais. Le roi, dans ce conseil législatif de la nation, allait présider comme un père, consulter avec ses enfans, régler, concilier leurs droits en ami plutôt qu'en arbitre, et ré-

diger avec eux en lois les moyens de les rendre heureux. C'était dans cet esprit que le ministre croyait tout disposer pour donner à la nation et conserver à la couronne ce caractère de grandeur, de puissance et de majesté, qu'elles devaient avoir ensemble, et que l'une sans l'autre ne pouvait avoir pleinement (car c'est ainsi que le roi l'annonçait).

Mais dans une nation pétulante et légère, qui, tout à coup, veut être libre avant d'avoir appris à l'être, il n'est que trop naturel que la première fougue des esprits les emporte au-delà des bornes de cette liberté; et, ces bornes franchies, le reste est le domaine des passions, de l'erreur, et du crime.

LIVRE QUATORZIÈME.

QUOIQUE Paris fût comme le foyer de la fermentation excitée dans le royaume, les assemblées primaires y furent assez tranquilles, et ne parurent occupées qu'à se donner de bons électeurs pour avoir de bons députés.

J'étais du nombre des électeurs nommés par la section des Feuillans; je fus aussi l'un des commissaires chargés de la rédaction du cahier des demandes, et je puis dire que, dans ces demandes, il n'y avait rien que d'utile et de juste. Ainsi l'esprit de cette section fut raisonnable et modéré.

Il n'en fut pas de même de l'assemblée électorale; la majeure partie en était saine en arrivant; mais nous y vîmes fondre une nuée d'intrigans qui venaient souffler parmi nous l'air contagieux qu'ils avaient respiré aux conférences de Duport, l'un des factieux du parlement.

Soit que Duport fût de bonne foi dans son dangereux fanatisme, soit qu'ayant mieux calculé que sa compagnie les hasards qu'elle allait courir, il eût voulu se donner à lui-même une existence politique; on savait que, chez lui, dès l'hiver précédent, il avait ouvert comme une école de républicisme, où ses amis prenaient soin d'attirer les esprits les plus exaltés ou les plus disposés à l'être.

J'observai cette espèce d'hommes remuans et bruyans, qui se disputaient la parole, impatiens de se produire, et aspirant à se faire inscrire sur la liste des orateurs. Je ne fus pas long-temps à voir quelle serait leur influence; et en élevant ma pensée d'un exemple particulier à une induction générale, je reconnus que c'était là, de même dans toutes les communes, les organes de la

faction, gens de palais et de chicane, et tous accoutumés à parler en public.

C'est une vérité connue, qu'aucun peuple ne se gouverne; que l'opinion, la volonté d'une multitude assemblée n'est jamais, ou presque jamais, qu'une impulsion qu'elle reçoit d'un petit nombre d'hommes, et quelquefois d'un seul, qui la fait penser et vouloir, qui la meut et qui la conduit. Le peuple a ses passions; mais ces passions, comme endormies, attendent une voix qui les réveille et les irrite. On les a comparées aux voiles d'un navire, lesquelles resteraient oisives et flottantes, si quelque vent ne les enflait.

Or, on sait qu'émouvoir les passions du peuple fut de tout temps l'office de l'éloquence de la tribune; et, parmi nous, la seule école de cette éloquence populaire était le barreau. Ceux même qui, dans la plaidoierie, n'en avaient pris que la hardiesse, les mouvemens et les clameurs, avaient sur le vulgaire un très-grand avantage. Une raison froide, un esprit solide et pensant, auquel l'abondance et la facilité de l'élocution manqueraient au besoin, ne tiendrait pas contre la véhémence d'un déclamateur aguerri.

Le moyen le plus sûr de propager dans le royaume la doctrine révolutionnaire, avait donc été d'engager dans son parti le corps des avocats; et rien n'avait été plus facile. Républicain par caractère, fier et jaloux de sa liberté, enclin à la domination par l'habitnde de tenir dans ses mains le sort de ses cliens, répandu dans tout le royaume, en possession de l'estime et de la confiance publique, en relation continuelle avec toutes les classes de la société, exercé dans l'art d'émouvoir et de maîtriser les esprits, l'ordre des avocats devait avoir sur la multitude un ascendant irrésistible; et les uns par la force d'une véritable éloquence, les autres par cette affluence et ce bruit de paroles qui étourdit des têtes faibles, et leur en impose avec des mots, ils ne pouvaient manquer de primer dans les assemblées populaires, et d'y gouverner l'opinion, surtout en s'annonçant pour les vengeurs des injures du peuple, et les défenseurs de ses droits.

On sent quel intérêt ce corps avait lui-même à voir changer la réforme en révolution, la monarchie en république; c'était pour lui une aristocratie perpétuelle qu'il s'agissait d'organiser. Successivement destinés à être les moteurs de la faction républicaine, rien ne convenait mieux à des hommes ambitieux, qui, partout en autorité de lumières et de talens, seraient, à tour de rôle, appelés aux fonctions publiques, et seuls, ou presque seuls, les législateurs de la France; d'abord ses premiers magistrats, et bientôt ses vrais souverains.

Cette perspective était la même, non-seulement ponr les gens de loi, mais pour toutes les classes de citoyens instruits, où chacun

présumait assez de ses talens pour avoir la même espérance, avec la même ambition.

Je ne dispute point à cette ambition un prétexte honnête et louable. Dans les institutions hnmaines, il est impossible que tout soit bien ; il est même infiniment rare que tout soit le mieux, ou le moins mal possible. Un gouvernement n'est jamais qu'une machine plus ou moins sujette à de fréquentes altérations. Il est donc nécessaire, au moins par intervalles, ou d'en régler les mouvemens ou d'en remonter les ressorts; et quel que soit l'état monarchique ou républicain dont on examine la forme, il n'en est aucun dont la condition ne paraisse effrayante, lorsque dans un même tableau l'on voit accumulés tous les vices, tous les abus, tous les crimes des temps passés. C'était ainsi que l'on calomniait le règne de Louis XVI. Quelles que fussent les erreurs et les fautes qu'il n'avait pu éviter lui-même, il ne demandait qu'à n'en laisser aucune trace, et personne ne souhaitait plus vivement que lui cette réforme salutaire ; mais c'était sous ce nom vague et captieux de réforme qu'on déguisait une révolution ; et cette erreur explique le succès presque universel d'un plan qui, présentant sous divers aspects l'honnête, l'utile, et le juste, s'accommodait à tous les caractères et conciliait tous les vœux.

Les meilleurs citoyens se croyaient d'accord de volonté et d'intention avec les plus méchans ; les esprits animés, soit de l'amour du bien public, soit d'un désir de gloire et de domination, soit d'une basse envie, ou d'une infâme ardeur de rapine et de brigandage, suivaient tous la même impulsion, et de ces mouvemens divers le résultat était le même, la subversion de l'État. C'est là ce qui me semble faire l'apologie d'un grand nombre d'hommes que l'on a crus pervers, et qui n'ont été qu'égarés.

Qu'en effet quelques hommes du naturel des tigres eussent prémédité la révolution comme elle s'est exécutée, cela est concevable; mais que la nation française, que le bas peuple même, avant que d'être dépravé, eût consenti à ce complot barbare, impie et sacrilége, c'est ce que personne, je crois, n'oserait soutenir. Il est donc faux que les crimes de la révolution aient été les crimes de la nation, et je suis loin de supposer qu'aucun de mes collègues à l'assemblée électorale ait pu seulement les prévoir.

Ce fut, je le crois, avec un aveugle enthousiasme du bien public que nous arriva cette troupe de gens de loi, soutenue d'un cortége d'ambitieux républicains qui, comme eux, aspiraient à se rendre célèbres dans les conseils d'un peuple libre. Target, distingué au barreau, d'ailleurs bien famé parmi nous, y vint jouer le premier rôle.

Le gouvernement nous avait envoyé pour président le lieute-

nant civil : ce fut une fausse démarche, car elle était insoutenable. Une assemblée essentiellement libre devait avoir un président pris dans son sein et de son choix. Ce magistrat soutint dignement sa mission; il nous fit admirer sa fermeté et sa sagesse, mais inutilement. La cause fut plaidée contradictoirement avec lui par l'avocat Target; et celui-ci, pour avoir défendu les droits de l'assemblée, en fut proclamé président.

Athlète exercé dès long-temps dans le pugilat du barreau, armé d'assurance et d'audace, dévoré d'ambition, et environné d'une escorte d'applaudisseurs bruyans, il commença par s'insinuer dans les esprits en homme conciliant et pacifique; mais lorsqu'il se fut emparé de cette assemblée de citoyens nouveaux encore dans les fonctions d'hommes publics, il leva la tête, et se prononça hautement. Au lieu de s'en tenir, comme il était du devoir de sa place, à exposer fidèlement l'état des questions soumises à l'examen de l'assemblée, à recueillir, à résumer, à énoncer l'opinion, il la dicta.

Nos fonctions ne se bornaient pas à élire des députés, nous avions encore à former, dans leurs mandats, des réclamations, des plaintes, des demandes; et chacun de ces griefs donnait lieu à de nouvelles déclamations. Les mots indéfinis d'égalité, de liberté, de souveraineté du peuple, retentissaient à nos oreilles; chacun les entendait, les appliquait à sa façon. Dans les réglemens de police, dans les édits sur les finances, dans les autorités graduelles, sur lesquelles reposaient l'ordre et la tranquillité publique, il n'y avait rien où l'on ne trouvât un caractère de tyrannie, et l'on attachait une ridicule importance aux détails les plus minutieux. Je n'en citerai qu'un exemple.

Il s'agissait du mur d'enceinte et des barrières de Paris, qu'on dénonçait comme un enclos de bêtes fauves, trop injurieux pour des hommes.

« J'ai vu, nous dit l'un des orateurs, oui, citoyens, j'ai vu à la barrière Saint-Victor, sur l'un des piliers, en sculpture, le croirez-vous? j'ai vu l'énorme tête d'un lion, gueule béante, et vomissant des chaînes dont il menace les passans. Peut-on imaginer un emblême plus effrayant du despotisme et de la servitude? » L'orateur lui-même imitait le rugissement du lion. Tout l'auditoire était ému; et moi qui passais si souvent à la barrière Saint-Victor, je m'étonnais que cette image horrible ne m'eût point frappé. J'y fis donc ce jour-là une attention particulière; et sur le pilastre je vis pour ornement un bouclier pendu à une chaîne mince que le sculpteur avait attachée à un petit muffle de lion, comme on en voit à des marteaux de porte, ou à des robinets de fontaine.

L'intrigue avait aussi ses comités secrets, où l'on dépouillait tout respect pour nos maximes les plus saintes, pour nos objets les plus sacrés. Ni les mœurs, ni le culte, n'y étaient épargnés. On y montrait, selon la doctrine de Mirabeau, comme inconciliables et comme incompatibles, la politique avec la morale, l'esprit religieux avec l'esprit patriotique, et les vieux préjugés avec les nouvelles vertus. On y faisait regarder comme inséparables, sous le gouvernement d'un seul, la royauté et la tyrannie, l'obéissance et la servitude, la puissance et l'oppression.

Au contraire, dès que le peuple rentrerait dans ses droits d'égalité, d'indépendance, on exagérait follement les espérances et les promesses. Il semblait que c'était par des hommes de l'âge d'or qu'on allait être gouverné. Ce peuple libre, juste et sage, toujours d'accord avec lui-même, toujours éclairé dans le choix de ses conseils, de ses ministres, modéré dans l'usage de sa force et de sa puissance, ne serait jamais égaré, jamais trompé, jamais dominé, asservi par les autorités qu'il aurait confiées. Ses volontés feraient ses lois, et ses lois feraient son bonheur.

Quoique je fusse presque isolé, et que, de jour en jour, mon parti s'affaiblît dans l'assemblée électorale, je ne cessais de dire à qui voulait m'entendre, combien cet art d'en imposer, par d'impudentes déclamations, me semblait grossier et facile. Mes principes étaient connus, je n'en dissimulais aucun; et l'on prenait soin de divulguer à l'oreille que j'étais ami des ministres et comblé des bienfaits du roi. Les élections se firent, je ne fus point élu: on me préféra l'abbé Sieyes. Je remerciai le ciel de mon exclusion, car je croyais prévoir ce qui allait se passer à l'assemblée nationale, et dans peu j'en fus mieux instruit.

Nous avions à l'Académie Française un des plus outrés partisans de la faction républicaine: c'était Chamfort; esprit fin, délié, plein d'un sel très-piquant, lorsqu'il s'égayait sur les vices et sur les ridicules de la société; mais d'une humeur âcre et mordante contre les supériorités de rang et de fortune, qui blessaient son orgueil jaloux. De tous les envieux répandus dans le monde, Chamfort était celui qui pardonnait le moins aux riches et aux grands l'opulence de leurs maisons et les délices de leurs tables, dont il était lui-même fort aise de jouir. Présens et en particulier, il les ménageait, les flattait, et s'ingéniait à leur plaire; il semblait même qu'il en aimait, qu'il en estimait quelques uns dont il faisait de pompeux éloges: bien entendu pourtant que, s'il avait la complaisance d'être leur commensal et de loger chez eux, il fallait que, par leur crédit, il obtînt de la cour des récompenses littéraires, et il ne les en tenait pas quittes pour quelques mille écus de pension dont il jouissait: c'était trop peu pour lui. « Ces

gens-là, disait-il à Florian, doivent me procurer vingt mille livres de rente; je ne vaux pas moins que cela. » A ce prix, il avait des grands de prédilection qu'il exceptait de ses satires; mais, pour la caste en général, il la déchirait sans pitié; et lorsqu'il crut voir ces fortunes et ces grandeurs au moment d'être renversées, aucun ne lui étant plus bon à rien, il fit divorce avec eux tous, et se rangea du côté du peuple.

Dans nos sociétés, nous nous amusions quelquefois des saillies de son humeur; et sans l'aimer, je le voyais avec précaution et avec bienséance, comme ne voulant pas m'en faire un ennemi.

Un jour donc que nous étions restés seuls au Louvre, après la séance académique : « Eh bien! me dit-il, vous n'êtes donc pas député? — Non, répondis-je, et je m'en console, comme le renard, des raisins auxquels il ne pouvait atteindre : *Ils sont trop verts.* — En effet, reprit-il, je ne les crois pas assez mûrs pour vous. Votre âme est d'une trempe trop douce et trop flexible pour l'épreuve où elle serait mise. On fait bien de vous réserver à une autre législature. Excellent pour édifier, vous ne valez rien pour détruire. »

Comme je savais que Chamfort était ami et confident de Mirabeau, l'un des chefs de la faction, je crus être à la source des instructions que je voulais avoir; et pour l'engager à s'expliquer, je feignis de ne pas l'entendre. « Vous m'effrayez, lui dis-je, en parlant de détruire; il me semblait à moi qu'on ne voulait que réparer. »

— « Oui, me dit-il; mais les réparations entraînent souvent des ruines : en attaquant un vieux mur, on ne peut pas répondre qu'il n'écroule sous le marteau, et franchement ici l'édifice est si délabré que je ne serais pas étonné qu'il fallût le démolir de fond en comble. — De fond en comble! m'écriai-je. — Pourquoi pas, repartit Chamfort, et sur un autre plan moins gothique et plus régulier? Serait-ce, par exemple, un si grand mal qu'il n'y eût pas tant d'étages, et que tout y fût de plain-pied? Vous désoleriez-vous de ne plus entendre parler d'éminences, ni de grandeurs, ni de titres, ni d'armoiries, ni de noblesse, ni de roture, ni du haut ni du bas clergé? » J'observai « que l'égalité avait toujours été la chimère des républiques, et le leurre que l'ambition présentait à la vanité; mais ce nivellement est surtout impossible dans une vaste monarchie; et en voulant tout abolir, il me semble, ajoutai-je, qu'on va plus loin que la nation ne l'entend, et plus loin qu'elle ne demande. »

— « Bon! reprit-il, la nation sait-elle ce qu'elle veut? On lui fera vouloir et on lui fera dire ce qu'elle n'a jamais pensé; et, si elle en doute, on lui répondra comme Crispin au Légataire : *C'est*

votre léthargie. La nation est un grand troupeau qui ne songe qu'à paître, et qu'avec de bons chiens les bergers mènent à leur gré. Après tout, c'est son bien que l'on veut faire à son insu ; car, mon ami, ni votre vieux régime, ni votre culte, ni vos mœurs, ni toutes vos antiquailles de préjugés ne méritent qu'on les ménage. Tout cela fait honte et pitié à un siècle comme le nôtre; et pour tracer un nouveau plan, on a toute raison de vouloir faire place nette. »

— « Place nette! insistai-je, et le trône? et l'autel? — Et le trône, et l'autel, me dit-il, tomberont ensemble : ce sont deux arcs-boutans appuyés l'un par l'autre ; et que l'un des deux soit brisé, l'antre va fléchir. »

Je dissimulai l'impression que me faisait sa confidence, et pour l'attirer plus avant : « Vous m'annoncez, lui dis-je, une entreprise où je crois voir plus de difficultés que de moyens. »

— « Croyez-moi, reprit-il, les difficultés sont prévues, et les moyens sont calculés. » Alors il se développa, et j'appris que les calculs de la faction étaient fondés sur le caractère du roi, si éloigné de toute violence qu'on le croyait pusillanime; sur l'état actuel du clergé, où il n'y avait plus, disait-il, que quelques vertus sans talens, et quelques talens dégradés et déshonorés par des vices; enfin, sur l'état même de la haute noblesse que l'on disait dégénérée, et dans laquelle peu de grands caractères soutenaient l'éclat d'un grand nom.

Mais c'était surtout en lui-même que le tiers-état devait mettre sa confiance. Cet ordre, dès long-temps fatigué d'une autorité arbitraire et graduellement oppressive jusque dans ses derniers rameaux, avait sur les deux autres ordres non-seulement l'avantage du nombre, mais celui de l'ensemble, mais celui du courage et de l'audace à tout braver. « Enfin, disait Chamfort, ce long amas d'impatience et d'indignation, formé comme un orage, et cet orage prêt à crever, partout la confédération et l'insurrection déclarées, et au signal donné par la province du Dauphiné, tout le royaume prêt à répondre par acclamation, qu'il prétend être libre; les provinces liguées, leur correspondance établie, et de Paris, comme de leur centre, l'esprit républicain allant porter au loin sa chaleur avec sa lumière : voilà l'état des choses. Sont-ce là des projets en l'air? »

J'avouai qu'en spéculation tout cela était imposant ; mais j'ajoutai qu'au-delà des bornes d'une réforme désirable, la meilleure partie de la nation ne laisserait porter aucune atteinte aux lois de son pays, et aux principes fondamentaux de la monarchie.

Il convint que, dans ses foyers, à ses comptoirs, à ses bureaux, à ses ateliers d'industrie, une bonne partie de ces citadins

casaniers trouveraient peut-être hardis des projets qui pourraient troubler leur repos et leurs jouissances. « Mais, s'ils les désapprouvent, ce ne sera, dit-il, que timidement et sans bruit, et l'on a, pour leur en imposer, cette classe déterminée qui ne voit rien pour elle à perdre au changement, et croit y voir tout à gagner.

» Pour l'ameuter, on a les plus puissans mobiles, la disette, la faim, l'argent, des bruits d'alarme et d'épouvante, et le délire de frayeur et de rage dont on frappera ses esprits. Vous n'avez entendu parmi la bourgeoisie que d'élégans parleurs. Sachez que tous nos orateurs de tribune ne sont rien en comparaison des Démosthènes à un écu par tête, qui, dans les cabarets, dans les places publiques, dans les jardins et sur les quais, annoncent des ravages, des incendies, des villages saccagés, inondés de sang, des complots d'assiéger et d'affamer Paris. C'est là ce que j'appelle des hommes éloquens. L'argent surtout et l'espoir du pillage sont tout-puissans parmi ce peuple. Nous venons d'en faire l'essai au faubourg Saint-Antoine; et vous ne sauriez croire combien peu il en a coûté au duc d'Orléans pour faire saccager la manufacture de cet honnête Réveillon, qui, dans ce même peuple, faisait subsister cent familles. Mirabeau soutient plaisamment qu'avec un millier de louis on peut faire une jolie sédition. »

— « Ainsi, lui dis-je, vos essais sont des crimes, et vos milices sont des brigands. — Il le faut bien, me répondit-il froidement. Que feriez-vous de tout ce peuple en le muselant de vos principes de l'honnête et du juste? Les gens de bien sont faibles, personnels et timides; il n'y a que les vauriens qui soient déterminés. L'avantage du peuple, dans les révolutions, est de n'avoir point de morale. Comment tenir contre des hommes à qui tous les moyens sont bons? Mirabeau a raison : il n'y a pas une seule de nos vieilles vertus qui puisse nous servir : il n'en faut point au peuple, ou il lui en faut d'une autre trempe. Tout ce qui est nécessaire à la révolution, tout ce qui lui est utile et juste : c'est là le grand principe. »

— « C'est peut-être celui du duc d'Orléans, répliquai-je ; mais je ne vois que lui pour chef à ce peuple en insurrection, et je n'ai pas, je vous l'avoue, grande opinion de son courage. — Vous avez raison, me dit-il; et Mirabeau qui le connaît bien, dit que ce serait bâtir sur de la boue que de compter sur lui. Mais il s'est montré populaire, il porte un nom qui en impose, il a des millions à répandre, il déteste le roi, il déteste encore plus la reine; et si le courage lui manque, on lui en donnera ; car, dans le peuple même on aura des chefs intrépides, surtout dès le moment qu'ils se seront montrés rebelles, et qu'ils se croiront cri-

minels; car il n'y a plus à reculer, lorsqu'on n'a derrière soi pour retraite que l'échafaud. La peur, sans espérance de salut, est le vrai courage du peuple. On aura des forces immenses, si l'on peut obtenir une immense complicité. Mais, ajouta-t-il, je vois que mes espérances vous attristent : vous ne voulez pas d'une liberté qui coûtera beaucoup d'or et de sang. Voulez-vous qu'on vous fasse des révolutions à l'eau rose? »

Là finit l'entretien, et nous nous séparâmes, lui sans doute plein de mépris pour mes minutieux scrupules, et moi peu satisfait de sa fière immoralité. Le malheureux s'en est puni en s'égorgeant lui-même, lorsqu'il a connu ses erreurs.

Je fis part de cet entretien à l'abbé Maury le soir même. « Il n'est que trop vrai, me dit-il, que dans leurs spéculations ils ne se trompent guère, et que pour trouver peu d'obstacles, la faction a bien pris son temps. J'ai observé les deux partis. Ma résolution est prise de périr sur la brèche; mais je n'en ai pas moins la triste certitude qu'ils prendront la place d'assaut, et qu'elle sera mise au pillage. »

— « S'il est ainsi, lui dis-je, quelle est donc la démence du clergé et de la noblesse, de laisser le roi s'engager dans cette guerre? — Que voulez-vous qu'ils fassent? — Ce qu'on fait dans un incendie : je veux qu'ils fassent la part au feu; qu'ils remplissent le déficit en se chargeant de la dette publique; qu'ils remettent à flot le vaisseau de l'Etat, enfin qu'ils retirent le roi du milieu des écueils où ils l'ont engagé eux-mêmes, et qu'à quelque prix que ce soit ils obtiennent de lui de renvoyer les états généraux avant qu'ils ne soient assemblés. Je veux qu'on leur annonce qu'ils sont perdus si les états s'assemblent, et qu'il n'y a pas un moment à perdre pour dissiper l'orage qui va fondre sur eux. » Maury me fit des objections; je n'en voulus entendre aucune. « Vous l'exigez, me dit-il, eh bien! je vais faire cette démarche. Je ne serai point écouté. »

Malheureusement il s'adressa à l'évêque D***, tête pleine de vent, lequel traita mes avis de chimères. Il répondit : « Qu'on n'en était pas où l'on croyait en être, et que, l'épée dans une main, le crucifix dans l'autre, le clergé défendrait ses droits. »

Libre de ma députation de l'assemblée électorale, j'allai chercher dans ma maison de campagne le repos dont j'avais besoin; et par-là je me dérobai à une société nouvelle qui se formait chez moi; elle était composée de gens que je me serais plu à réunir dans des temps plus paisibles. C'étaient l'abbé de Périgord, récemment évêque d'Autun, le comte de Narbonne et le marquis de La Fayette. Je les avais vus dans le monde, aussi libres que moi d'intrigues et de soins; l'un, d'un esprit sage, liant et doux; l'autre,

d'une gaieté vive, brillante, ingénieuse ; le dernier d'une cordialité pleine d'agrémens et de grâce, et tous les trois du commerce le plus aimable.

Mais dans leurs rendez-vous chez moi, je vis leur humeur rembrunie d'une teinte de politique; et à quelques traits échappés, je soupçonnai des causes de cette altération dont mes principes ne s'accommodaient pas. Ils s'aperçurent comme moi que, dans leurs relations et dans leurs conférences, ma maison n'était pas un rendez-vous pour eux. Ma retraite nous sépara.

Les jours de la semaine où j'allais à l'Académie, je couchais à Paris, et je passais assez fréquemment les soirées chez M. Necker. Là, me trouvant au milieu des ministres, je leur parlais à cœur ouvert de ce que j'avais vu et de ce que j'avais appris. Je les trouvais tout stupéfaits, et comme ne sachant où donner de la tête. Ce qui se passait à Versailles avait détrompé M. Necker, et je le voyais consterné. Invité à dîner chez lui, avec les principaux députés des communes, je crus remarquer à l'air froid dont ils répondaient à ses attentions et à ses prévenances, qu'ils voulaient bien de lui pour leur intendant, mais non pas pour leur directeur.

M. de Montmorin, à qui je parlai d'engager le roi à se retirer dans l'une de ses places fortes et à la tête de ses armées, m'objecta le manque d'argent, la banqueroute, la guerre civile.

« Vous croyez donc, ajouta-t-il, le péril bien pressant, pour aller si vite aux extrêmes ? — Je le crois si pressant, lui dis-je, que, dans un mois d'ici, je ne répondrais plus ni de la liberté du roi, ni de sa tête, ni de la vôtre. »

Hélas! Chamfort m'avait rendu prophète ; mais je ne fus point écouté, ou plutôt je le fus par un ministre faible, qui lui-même ne le fut pas.

Cependant les députés des trois ordres s'étaient rendus à Versailles, à peu près au nombre prescrit; trois cents de l'ordre du clergé, trois cents de l'ordre de la noblesse, et six cents de l'ordre du tiers-état, y compris ceux de la commune de Paris, qui n'arrivèrent que quelques jours après.

Ce fut le 5 mai que se fit l'ouverture de l'assemblée. Jamais la nation n'avait été si pleinement représentée; jamais tant de si graves intérêts n'avaient été remis à ses représentans; jamais aussi tant de talens et de lumières ne s'étaient réunis pour travailler au grand ouvrage du bien public; jamais enfin un roi, ni meilleur, ni plus juste, ne s'était offert pour y contribuer. Que de bonheur un système aveugle de révolution a détruit!

Le roi, dans tout l'appareil de sa majesté, accompagné de la reine et des deux princes ses frères, des princes de son sang, des

pairs de son royaume, des officiers de sa couronne; de son garde des sceaux et du ministre de ses finances, se rendit à la salle des états assemblés.

Il parut avec une dignité simple, sans orgueil, sans timidité, portant sur le visage le caractère de bonté qu'il avait dans le cœur, doucement ému du spectacle et du sentiment que la vue des députés d'une nation fidèle devait inspirer à son roi.

Rien de plus vrai que l'air, le ton, l'accent de l'âme, l'expression simple et sensible dont il prononça le discours que je vais transcrire.

« Messieurs, ce jour que mon cœur attendait depuis longtemps est enfin arrivé, et je me vois entouré des représentans de la nation à laquelle je me fais gloire de commander. Un long intervalle s'était écoulé depuis la dernière tenue des états-généraux; et quoique la convocation de ces assemblées parût être tombée en désuétude, je n'ai point balancé à rétablir un usage dont le royaume peut tirer une nouvelle force, et qui peut ouvrir à la nation une nouvelle source de bonheur.

» La dette de l'État, déjà immense à mon avénement au trône, s'est encore accrue sous mon règne; une guerre dispendieuse, mais honorable, en a été la cause; l'augmentation des impôts en a été la suite nécessaire, et a rendu plus sensible leur inégale répartition. Une inquiétude générale, un désir immodéré d'innovation, se sont emparés des esprits, et finiraient par égarer totalement les opinions, si l'on ne se hâtait de les fixer par une réunion d'avis sages et modérés.

» C'est dans cette confiance, messieurs, que je vous ai rassemblés, et je vois avec sensibilité qu'elle a déjà été justifiée par des dispositions que les deux premiers ordres ont montrées à renoncer à leurs intérêts pécuniaires. L'espérance que j'ai eue de voir tous les ordres réunis de sentimens concourir avec moi au bien général de l'État ne sera point trompée.

» J'ai déjà ordonné dans les dépenses des retranchemens considérables. Vous me présenterez à cet égard des idées que je recevrai avec empressement; mais, malgré les ressources que peut offrir l'économie la plus sévère, je crains, messieurs, de ne pouvoir pas soulager mes sujets aussi promptement que je le désirerais.

» Je ferai mettre sous vos yeux la situation exacte des finances; et quand vous l'aurez examinée, je suis assuré d'avance que vous me proposerez les moyens les plus efficaces pour y établir un ordre permanent, et affermir le crédit public. Ce grand et salutaire ouvrage, qui assurera le bonheur du royaume au dedans, et sa considération au dehors, vous occupera essentiellement.

» Les esprits sont dans l'agitation; mais une assemblée des

représentans de la nation n'écoutera sans doute que les conseils de la sagesse et de la prudence. Vous aurez jugé vous-mêmes, messieurs, qu'on s'en est écarté dans plusieurs occasions récentes; mais l'esprit dominant de vos délibérations répondra aux véritables sentimens d'une nation généreuse, et dont l'amour pour ses rois a toujours fait le caractère distinctif. J'éloignerai tout autre souvenir.

» Je connais l'autorité et la puissance d'un roi juste, au milieu d'un peuple fidèle et attaché de tout temps aux principes de la monarchie. Ils ont fait la gloire et l'éclat de la France; je dois en être le soutien, et je le serai constamment. Mais tout ce qn'on peut attendre du plus tendre intérêt au bonheur public, tout ce qu'on peut demander à un souverain, premier ami de ses peuples, vous pouvez, vous devez l'espérer de mes sentimens.

» Puisse, messieurs, un heureux accord régner dans cette assemblée, et cette époque devenir à jamais mémorable pour le bonheur et la prospérité du royaume! C'est le souhait de mon cœur; c'est le plus ardent de mes vœux; c'est enfin le prix que j'attends de la droiture de mes intentions et de mon amour pour mes peuples. »

Ces paroles du roi firent sur l'assemblée la plus favorable impression.

Le garde des sceaux, selon l'usage, développa les intentions du roi; il observa que dans l'ancien temps le service militaire étant aux frais de la noblesse, et la subsistance des veuves, des orphelins, des indigens, étant prise alors sur les biens du clergé, ce genre de contribution les acquittait envers l'État; mais qu'aujourd'hui que le clergé avait des richesses considérables, et que la noblesse obtenait des récompenses honorifiques et pécuniaires, les possessions de ces deux ordres devaient subir la loi commune de l'impôt. Parmi les objets qui devaient fixer l'attention de l'assemblée, il indiqua les changemens utiles que pouvaient exiger la législation civile et la procédure criminelle; et en reconnaissant la nécessité de rendre l'administration de la justice plus facile, d'en corriger les abus, d'en restreindre les frais, de tarir la source de ces discussions interminables qui ruinaient les familles, et de mettre les justiciables à portée d'obtenir un prompt jugement, il rendit tacitement hommage aux principes de Lamoignon.

Enfin, par ordre exprès du roi, le directeur général des finances ayant pris la parole, en exposa la situation; et sans dissimuler le mal, il en indiqua les remèdes. Sur ce tableau si effrayant dans l'ombre, il répandit une lumière rassurante; et aux aveux les plus affligeans, il mêla les consolations d'une espérance courageuse. Il fit voir que l'objet le plus pressant et le plus

difficile, l'égalité à établir entre les revenus et les dépenses fixes, ne demandait pas même le secours d'un nouvel impôt; que ce vide serait rempli par de simples réductions et de légères économies. Quant aux ressources qui lui restaient pour les besoins de la présente année, pour les dépenses extraordinaires des deux suivantes, pour l'amortissement successif des anciennes dettes, pour diminuer la somme des anticipations, enfin pour acquitter quelques dettes pressantes et actuellement exigibles, il les indiqua, ces ressources, dans le casuel progressif des extinctions des rentes viagères, dans le produit des économies et des nouvelles améliorations, dans l'accroissement des subsides plus également imposés, plus régulièrement perçus. Enfin, sûr d'obtenir du temps et du crédit national le seul moyen légitime et permis d'alléger les charges publiques, il n'en voulait point d'autres, et il répudiait, comme indigne d'un roi et d'une nation magnanime, toute espèce d'altération dans la foi des engagemens.

« Que de plus grandes précautions, dit-il, soient prises pour l'avenir, le roi le désire, le roi le veut; mais à une époque si solennelle, où la nation est appelée par son souverain à l'environner, non pas pour un moment, mais pour toujours; à une époque où cette nation est appelée à s'associer en quelque manière aux pensées et aux volontés de son roi, ce qu'elle désirera de seconder avec le plus d'empressement, ce sont les sentimens d'honneur et de fidélité dont il est rempli. Ce sera un jour, messieurs, un grand monument du caractère moral de S. M., que cette protection accordée aux créanciers de l'État, que cette longue et constante fidélité; car, en y renonçant, le roi n'avait besoin d'aucun secours; et c'est là peut-être le premier conseil que les machiavélistes modernes n'auraient pas manqué de lui donner. »

A ces maximes de justice et de probité, Necker ajouta le grand intérêt de la puissance politique, dont ces principes étaient la base; et avec la même éloquence dont il avait plaidé la cause des créanciers de l'État, il plaida celle des pensionnaires. Sa loyauté fut applaudie.

Mais, lorsqu'en parlant de certains mandats conditionnels, où les engagemens à prendre à l'égard des finances étaient considérés comme un objet secondaire, qui devait être précédé de toutes les concessions et de toutes les assurances que la nation demanderait, le ministre observa que les besoins des finances n'étaient que les besoins publics; que les dépenses de l'État ne concernaient pas moins la nation que le monarque; qu'il y allait de sa sûreté, de son repos, de sa défense, de toutes les commodités de son existence publique, et qu'une obligation aussi absolue que celle d'y pour-

voir ne laissait pas la liberté de la rendre conditionnelle ; enfin, lorsqu'en supposant même que le roi eût plus d'intérêt que la nation au rétablissement de l'ordre et du crédit, et à l'acquittement de la dette publique, Necker osa dire aux députés : « Non, messieurs (et il est bon de vous le faire observer afin que vous aimiez davantage votre auguste monarque), non, ce n'est pas à la nécessité absolue d'un secours d'argent que vous devez le précieux avantage d'être assemblés par S. M. en états généraux ; » et qu'il leur fit voir, article par article, que le plus grand nombre des moyens de subvenir aux besoins de l'Etat et de remplir le déficit, auraient été dans les mains du roi sans commettre aucune injustice, et par de simples retranchemens soumis à sa puissance et à sa volonté ; alors ceux qui, dans leur système de domination, voulaient faire subir au roi la loi de la nécessité, s'offensèrent que son ministre parût vouloir l'en affranchir. On leur avait entendu dire que la nation devrait lapider l'homme qui enseignerait au roi à se passer de nouveaux secours.

Necker, il est vrai, voulait dissuader l'assemblée du droit qu'elle croyait avoir de refuser son assistance ; mais, en faisant soutenir au roi la dignité de sa couronne, il laissait à la nation tous les moyens de contenir son autorité légitime dans les bornes de l'équité.

Et en effet, par un commun accord entre le monarque et les peuples, les dépenses étant fixées, les impôts consentis, les ministres comptables, les états de recettes et de dépenses publiés, mis sous les yeux de la nation, et vérifiés par elle-même ; enfin, les abus réformés, et l'administration soumise aux règles de la plus exacte économie ; que voulait-on de plus ? Et si l'égalité de l'impôt était convenue, si le retour des états généraux était réglé, la presse libre comme elle pouvait l'être, les lettres de cachet abolies ou confiées à la sagesse d'un tribunal ; si la liberté, la sûreté publique et personnelle, la propriété, l'égalité de tous les citoyens devant la loi et sous la loi, était rendue inviolable ; si tous ces biens étaient non-seulement offerts, mais assurés à la nation, que manquait-il au succès inoui de cette première assemblée ? Il y manquait ce caractère d'indépendance et de domination que les partisans fanatiques d'une démocratie absolue et despotique voulaient avoir dans leurs décrets.

« Lorsqu'il en sera temps, leur disait M. Necker, S. M. appréciera justement le caractère de vos délibérations ; et s'il est tel qu'elle l'espère, s'il est tel qu'elle a droit de l'attendre, s'il est tel enfin que la plus saine partie de la nation le veut et le demande, le roi secondera vos intentions et vos travaux ; il mettra sa gloire à les couronner ; et l'esprit du meilleur des princes se

mêlant, pour ainsi dire, à celui qui inspirera la plus fidèle des nations, on verra naître de cet accord le plus grand des biens, la plus solide des puissances. »

C'était ce langage d'une autorité qui se réservait l'examen et le libre consentement, c'était là ce qui blessait l'orgueil de la ligue démocratique. Jaloux de voir le souverain vouloir de son pur mouvement ce qu'ils prétendaient commander, ils accusaient Necker de revêtir le despotisme des formes de la bienfaisance. Ils voulaient un roi qui ne fût plus un roi.

Cependant, malgré Mirabeau et malgré le libelle violent qu'il publia, le discours du roi et celui du ministre eurent, dans l'assemblée comme dans le public, le suffrage des gens de bien.

L'affluence la plus nombreuse des habitans de Paris s'était pressée en foule jusqu'à Versailles, pour jouir du spectacle de l'ouverture des états. Et lorsque le roi, à la tête des députés de la nation, se rendit après l'assemblée à l'église de Saint-Louis, la pompe, l'ordre, la majesté de cette marche auguste, le silence respectueux d'une foule de spectateurs dont elle était bordée; le roi, au milieu de cette cour nationale, plein d'une douce et crédule joie, et autour de lui sa famille, heureuse du même bonheur, tout cela, dis-je ensemble, fit sur les âmes une impression si vive et si profonde, que des larmes involontaires coulaient de tous les yeux. On croyait voir les espérances précéder la marche des états généraux, et les prospérités la suivre; mais, au milieu de cet appareil de patriotisme et de concorde, le mouvement sourd qui précède les dissensions orageuses agitait déjà les esprits.

LIVRE QUINZIÈME.

D'ABORD, entre les ordres, la contestation s'éleva comme on l'avait prévu, sur la manière de se former. Leur première résolution fut, du côté du tiers-état, de ne jamais délibérer par chambres, et du côté de la noblesse et du clergé, de ne jamais délibérer par tête : résolution qui rompait dès l'entrée la convocation des états, si chacun des partis se fût tenu inébranlable.

Mais le parti des premiers ordres, déjà trop faible, s'affaiblit encore en prenant mal son point d'appui. Le tiers, pour l'engager à délibérer en commun, commença par lui demander la vérification des pouvoirs; et il était évidemment fondé à vouloir que ce fût ensemble et en commun que s'en fît l'examen : ne fallait-il pas se connaître? A quoi s'engageait-on en se communiquant

les titres de sa légation? Chacun, après cet examen, n'eût-il pas été libre encore? Les premiers ordres s'y refusèrent. Au lieu d'attendre le moment et l'occasion de prendre un poste ferme, ils crurent pouvoir, pied à pied, disputer le terrain; et une mauvaise difficulté en débutant fut pour eux une fausse position où ils ne purent se soutenir.

Le motif de cette conduite était la connaissance que les deux premiers ordres avaient de leur députation.

Parmi les nobles, un assez grand nombre de têtes exaltées, les uns par un esprit de liberté, d'indépendance, les autres par des vues et des calculs d'ambition, penchaient vers le parti du peuple, où ils espéraient être honorés, distingués, élevés aux premiers emplois. Dans le clergé, un plus grand nombre encore, et, comme je l'ai dit, toute la foule des curés tenait au parti des communes par toutes sortes de liens. Le plus populaire des hommes, c'est un curé, s'il est homme de bien. Mais un sentiment moins louable, quoiqu'aussi naturel, était leur aversion d'abord pour les évêques dont la sévérité leur était souvent importune, et puis pour cette classe mitoyenne d'abbés qui étaient l'objet de leur envie : classe inutile, disaient-ils, et la seule favorisée; oisive, et fière encore de son oisiveté, dédaigneuse du ministère, et insultant avec l'orgueil d'une fastueuse opulence à l'humble médiocrité, quelquefois même à la détresse du pénible état de pasteur. C'était là surtout ce qui aliénait le bas clergé, et le repoussait vers un ordre où l'avait placé la nature, lequel d'ailleurs ne négligeait pas de lui promettre un sort plus doux.

Or, tant que chacun dans son corps serait contenu par l'exemple et retenu par la pudeur, on avait lieu de croire qu'il y resterait attaché; mais si, une fois en délibération et en communauté avec le tiers-état, ils se voyaient enveloppés du parti populaire, il était à craindre qu'ils n'y restassent; et c'était ce premier abord qu'on voulait éviter. Mais le seul moyen d'empêcher la désertion aurait été de la rendre honteuse et déshonorante dans l'opinion publique, en se donnant un caractère de franchise et de loyauté qui ne laissât aucun prétexte à la bassesse des transfuges. Des commissaires conciliateurs furent nommés par les trois ordres, et de leurs conférences il ne résulta rien.

Un monarque, plus occupé de lui-même que de l'Etat, et qui, jaloux de sa puissance, aurait vu qu'on venait au moins la restreindre et la subjuguer, aurait laissé les ordres se fatiguer de leurs débats, et la discorde rebuter et dissoudre cette dangereuse assemblée; mais le roi qui voulait sincèrement le bien public, espérant engager les ordres à l'opérer de concert avec lui, ne craignait rien tant que de les voir se séparer, et avec la même bonne

foi qu'il les avait appelés à son aide, il cherchait les moyens de les concilier, les pressant, *de tout son amour*, d'y donner leur consentement.

Le clergé accepta la médiation du roi. La noblesse, se défiant des conseils du ministre, ne donna son consentement qu'avec des restrictions qui valaient un refus. Le tiers se dispensa de répondre à l'offre du roi, attendu, disait-il, que la noblesse modifiant par des réserves l'acquiescement qu'elle y semblait donner, ce ne pouvait plus s'appeler un moyen conciliatoire. Le clergé sentait sa faiblesse ; la noblesse prit son courage pour de la force ; le tiers sentit la sienne, il en usa, et il en abusa.

L'arrêté qu'il prit le 10 juin à la presqu'unanimité, fut de terminer des délais inutiles, et de passer de l'attente à l'action, toutefois après avoir fait une dernière tentative et de nouvelles instances au clergé et à la noblesse, d'assister et de concourir à la vérification des pouvoirs, en les avertissant qu'on y procéderait tant en l'absence qu'en présence des classes privilégiées. On ajouta que les communes exposeraient au roi les motifs de cette grande délibération.

Le nom de *communes* que le tiers avait pris, et le nom de *classe* qu'il donnait aux deux premiers ordres, annonçait qu'il ne voulait plus entre eux et lui de distinction de grades ; ainsi, pour la noblesse et le clergé, plus de milieu à prendre ni de délai à obtenir. Il fallait ou se réunir au tiers, comme ils l'ont fait depuis, ou, après la vérification des pouvoirs faite en commun, se retirer chacun des deux ordres de son côté, se constituer l'un et l'autre parties intégrantes des états généraux ; faire d'eux-mêmes au bien public les plus généreux sacrifices, se déclarer soumis aux impositions dans la plus exacte équité, reconnaître l'obligation de garantir la dette nationale et de subvenir aux besoins de l'Etat, tenir pour abolie la servitude personnelle, accorder le rachat de tous les droits onéreux au peuple ; améliorer le sort du clergé inférieur, consacrer les principes d'égalité devant la loi, de propriété, de sûreté personnelle et publique, de tolérance à l'égard des cultes ; du reste professer un inviolable attachement aux principes fondamentaux de la monarchie française ; porter au pied du trône et signifier au tiers-état ses engagemens solennels, et demander sur tout le reste la délibération par chambre, en réservant au roi le droit inaliénable d'accorder ou de refuser sa sanction aux décrets des états ; en même temps protester contre tous les actes qui les supposeraient absens ; déclarer nuls tous ceux qui les engageraient sans le concours de leurs suffrages, publier ces résolutions ; et d'après celles des communes, opérer avec elles ; ou, si le tiers s'y refusait, se retirer avec la dignité

convenable à des hommes qui auraient rempli leur tâche et fait librement leur devoir. Leur conduite, manifestée dans les provinces, y aurait rendu odieuse l'ambition du tiers ; d'autant que la chaire évangélique n'était pas encore interdite à la vérité courageuse, et qu'elle y aurait pu retentir. Cet heureux moment fut perdu.

La noblesse se constitua, mais se tint sur la défensive. Le clergé crut pouvoir garder une neutralité simulée. *Il attendit*, dit Tolendal, *qu'il y eût un vainqueur pour se faire un allié.*

Depuis leur arrêté du 10, les communes s'étaient occupées à vérifier leurs pouvoirs. Cette opération finie, ayant jugé que l'œuvre de la restauration nationale pouvait et devait être commencée sans retard par les députés présens, il fut décrété (le 15 juin) de la suivre sans interruption, sans obstacle ; et néanmoins que, si les députés absens se présentaient durant le cours de la session qui allait s'ouvrir, l'assemblée les recevrait avec joie, et s'empresserait, après la vérification de leurs pouvoirs, de partager avec eux ses travaux. On eut soin d'ajouter que la représentation nationale serait une et indivisible ; et qu'il n'appartiendrait qu'à des représentans, légalement vérifiés et légitimement reconnus, de concourir à former le vœu national.

Il ne s'agissait plus que de savoir quel nom l'assemblée se donnerait. Celui d'*assemblée nationale*, le plus ambitieux de tous, fut celui qu'elle préféra (le 17 juin) ; et ceux qui n'étaient pas d'avis que les communes usurpassent le titre de *nation*, furent inscrits sur une liste qu'on fit circuler dans Paris : forme de dénonciation qui, depuis, a été mortelle à la liberté des suffrages.

Le second acte de la toute-puissance que les communes s'attribuèrent, fut de déclarer nulles toutes les contributions qui avaient existé jusqu'alors, et de poser en principe que, pour le passé même, il avait fallu, non pas l'assentiment tacite, mais le consentement formel de la nation, pour légitimer les impôts.

Dès ce moment, le ministère devait tenir le roi en garde contre cette usurpation de puissance, et l'engager à rompre une assemblée factieuse, comme excédant les bornes de ses fonctions, et comme s'arrogeant un pouvoir qu'elle n'avait pas.

Mais le conseil, bien loin d'être en état de prendre une résolution, n'avait pas même un plan de conduite et de résistance. Je tiens de l'un des hommes qui, dans cette assemblée, ont montré le plus de courage, de lumières et de talens ; je tiens de Malouet, qu'ayant lui-même un jour demandé à Necker, en présence de deux autres ministres, si, contre les attaques dont le trône était menacé, il avait un plan de défense, Necker lui répondit qu'il n'en avait aucun. S'il est ainsi, répondit Malouet, tout est perdu.

Necker n'était déjà plus le ministre qne demandaient les circonstances. Il avait engagé l'Etat dans un détroit, et parmi des écueils dont il ne sut point le tirer.

Cependant il ne put dissimuler au roi que l'assemblée s'arrogeait une puissance exorbitante; et ce fut pour la contenir que, le 20 du mois, fut proclamée, pour le 22, une séance royale. Jusque-là il fut ordonué que les salles seraient fermées, et que les états vaqueraient. Faible moyen pour empêcher la réunion d'une partie du clergé avec les communes; car on en était menacé.

La cour et le conseil étaient remplis d'agitation. La noblesse et le haut clergé voyaient leur ruine prochaine si le roi les abandonnait, et lui demandaient son appui. Il fut donc résolu dans le conseil que le roi irait en personne marquer aux députés du peuple les limites de leurs pouvoirs; les engager à la concorde, au nom du salut de l'Etat, et pour y concourir, manifester lui-même ses intentions bienfaisantes.

Cette déclaration à rédiger demandait beaucoup de prudence. Il fallait éviter, comme deux écueils, de céder aux communes et de les soulever. Necker, chargé de ce travail, s'appliqua, selon ses principes, à tempérer sans l'affaiblir le caractère de l'autorité; à ne rien faire vouloir au roi qui ne fût juste et désirable, et à concilier ce qui appartenait à la majesté du monarque avec ce qui lui semblait dû à la dignité des représentans de la nation. Son travail fut d'abord adopté; mais, en son absence, et dans un conseil qui se tint à Marly, on y fit quelques altérations légères, à ce qu'on assure, mais telles, m'a-t-il dit lui-même, que la déclaration ne pouvait plus avoir l'effet qu'on s'était proposé.

Quel qu'eût été le changement que je n'ai pu vérifier, il est certain que le discours manquait d'ensemble, et qu'il allait mal à son but.

Le 20, l'ordre de la noblesse avait obtenu du roi une audience, dans laquelle son président, le duc de Luxembourg, portant la parole : « Sire, lui avait-il dit, les députés de l'ordre du tiers-état ont cru pouvoir concentrer en eux seuls l'autorité des états généraux. Sans attendre le concours des deux autres ordres et la sanction de V. M., ils ont cru pouvoir convertir leurs décrets en lois. Ils en ont ordonné l'impression et l'envoi dans les provinces. Ils ont déclaré nulles et illégales les contributions actuellement existantes. Ils les ont consenties provisoirement pour la nation, mais en limitant leur durée; ils ont pensé sans doute pouvoir s'attribuer les droits réunis du roi et des trois ordres. C'est entre les mains de V. M. que nous déposons nos protestations à de pareilles entreprises. »

La noblesse ajoutait les assurances les plus fortes de zèle, de fidélité, de courage et de dévouement.

« Je connais, répondit le roi, les droits attachés à ma naissance ; je saurai les défendre ; je saurai maintenir, pour l'intérêt de tous mes sujets, l'autorité qui m'est confiée, et je ne permettrai jamais qu'on l'altère. Je compte sur votre zèle pour la patrie, sur votre attachement à ma personne ; et j'attends avec confiance de votre fidélité que vous adopterez les vues de conciliation dont je suis occupé pour le bonheur de mes peuples. »

Et la harangue et la réponse supposaient des mesures et des moyens dont il eût fallu s'assurer. On oublia trop cette maxime, que l'autorité qui s'expose à montrer sa faiblesse achève de s'anéantir.

En attendant la séance royale, les communes n'ayant aucun endroit décent où s'assembler prirent le premier qui s'offrit. Ce fut un jeu de paume, rendu célèbre par le serment qu'elles y prononcèrent de ne jamais être séparées, et de se rassembler partout où les circonstances l'exigeraient, jusqu'à ce que la constitution du royaume, et la régénération de l'ordre fût rétablie et affermie sur des bases solides. On était loin de s'être mis en garde contre ces actes de vigueur.

La séance annoncée pour le lundi 22 ayant été remise au lendemain, l'assemblée se transféra du jeu de paume dans l'église de Saint-Louis, sans doute afin que la sainteté du lieu donnât un caractère plus imposant à ce qui allait s'y passer.

A peine fut-elle établie, que les portes du sanctuaire s'étant ouvertes, elle en vit sortir et s'avancer au milieu d'elle les archevêques de Bordeaux et de Vienne, l'évêque de Chartres et celui de Rhodez à la tête de cent quarante-cinq députés du clergé. Les communes les reçurent avec une joie de sacrificateurs à qui on amenait des victimes ; et le peuple qui remplissait l'église sembla vouloir, en les applaudissant, achever de les étourdir sur le sort qui les attendait. Le corps des communes grossi de ce renfort redoubla d'assurance et de résolution pour la séance du lendemain.

Necker se dispensa d'y accompagner le roi. Je dois, sans l'approuver, expliquer le motif d'une conduite si étrange. Il avait soutenu ouvertement, dans le conseil, que la réunion des trois chambres en une seule était inévitable, et qu'il y aurait à la différer le plus grand danger pour l'État ; qu'on devait voir que les communes étaient irrévocablement décidées à ne pas reconnaître la délibération par ordre, et que l'autorité du roi serait inutilement compromise à les y contraindre ; que, si la résistance était la même du côté des deux premiers ordres, il en arriverait ou que les états seraient tenus sans leur concours, ou qu'ils seraient dis-

sous; que l'un entraînerait la ruine du clergé et de la noblesse, et l'autre celle du royaume; que, dans l'épuisement de toutes les ressonrces, on touchait au moment fatal où les paiemens même les plus instamment exigibles, ceux du trésor royal, ceux de l'hôtel-de-ville, le prêt même des troupes, la subsistance de Paris, tout allait manquer; que la famine, la banqueroute, peut-être la guerre civile, menaçaient le royaume, si les états étaient rompus, ou n'étaient pas incessamment d'accord; et après avoir frappé le roi et le conseil de ces vérités alarmantes, il leur avait fait adopter une déclaration où il avait tâché de ménager en même temps la dignité royale et la fierté républicaine.

Or, c'était là surtout ce qu'on avait changé dans la déclaration. On avait supposé comme principe incontestable ce qui serait le plus vivement contesté; on y avait fait vouloir au roi tout ce que voulait la noblesse; on lui faisait annuler ou défendre tout ce qu'elle ne voulait pas. C'était lui supposer et la puissance actuelle et la ferme résolution de rompre et de dissoudre sur-le-champ l'assemblée en cas de résistance à son autorité. Or, l'une était aussi chancelante que l'autre. La banqueroute et la guerre civile étaient comme deux spectres qui épouvantaient le roi.

Necker ayant donc appris que son ouvrage était changé, et qu'on mettait aux prises l'autorité royale avec la liberté publique, crut devoir s'abstenir de paraître à cette séance, où sa présence eût laissé croire qu'il adhérait à ce qui s'était fait malgré lui. Sa conduite a fait dire aux uns qu'il avait voulu attirer à lui seul la faveur du peuple; aux autres qu'il avait donné le signal de la rebellion, et aux plus modérés, qu'uniquement occupé de sa réputation, il avait tout sacrifié à son intérêt personnel.

La déclaration fut lue à l'assemblée en présence du roi, et l'on n'eut pas de peine à y reconnaître deux caractères incohérens. Elle était divisée en deux parties. Dans la première se déployait, comme je l'ai dit, le pouvoir le plus absolu. Dans l'autre, et à la suite de ces formules de despotisme déjà trop rigoureusement employées dans les lits de justice, venait un exposé touchant des bonnes intentions du roi, et des mesures qu'il voulait prendre pour produire et pour assurer la prospérité du royaume; et après avoir appelé les états géuéraux à s'occuper avec lui des grands objets d'utilité publique, le roi voulait que toutes les lois qu'il aurait sanctionnées dans la tenue actuelle des états ne pussent jamais être changées sans le consentement des ordres réunis. Seulement à l'égard de la force publique, protectrice de l'ordre et de la sûreté, soit au dedans, soit au dehors, il déclarait expressément qu'il voulait conserver en son entier, et sans la moindre altération, l'institution de l'armée, ainsi que toute autorité de

police et de discipline sur le militaire, telle que les monarques français en avaient constamment joui.

Si les états avaient voulu devoir au roi une monarchie réglée et tempérée, le roi la leur donnait; mais ils ne croyaient pas digne d'eux de la tenir de lui, et quelle que fût la nouvelle constitution qu'ils n'avaient pas méditée encore, ils entendaient qu'elle fût leur ouvrage et non pas un bienfait du roi. Ainsi toute l'attention des esprits se porta sur la partie de la déclaration qui rappelait le pouvoir arbitraire. Ce qu'on y avait ajouté de plus doux et de plus sensible fut regardé comme un appât pour amorcer l'obéissance, et comme un faible et vain palliatif à des actes de despotisme que le roi venait exercer.

Les communes furent surtout blessées de cette conclusion du roi, lorsque, prenant lui-même la parole, il dit:

« Vous venez, messieurs, d'entendre le résultat de mes dispositions et de mes vues. Elles sont conformes au vif désir que j'ai d'opérer le bien public; et si, par une fatalité qui est loin de ma pensée, vous m'abandonniez dans une si belle entreprise, seul je ferai le bien de mes peuples; seul je me considérerai comme leur véritable représentant, et connaissant vos cahiers, connaissant l'accord parfait qui existe entre le vœu le plus général de la nation et mes intentions bienfaisantes, j'aurai toute la confiance que doit inspirer une si rare harmonie, et je marcherai vers le but auquel je veux atteindre avec tout le courage et la fermeté que je dois avoir.... C'est moi jusqu'à présent qui fais tout pour le bonheur de mes peuples, et il est rare peut-être que l'unique ambition d'un souverain soit d'obtenir de ses sujets qu'ils s'entendent enfin pour accepter ses bienfaits. »

Ce ton d'autorité, ces mots de *souverain*, de *sujets*, de *bienfaits* parurent offensans pour des oreilles républicaines, et quand le roi finit par ordonner aux trois ordres de se retirer chacun dans leur chambre, la résolution tacite des communes fut de ne pas lui obéir. Ainsi fut perdu tout le fruit des bonnes volontés du roi, et la discorde s'accrut dans une séance destinée à l'étouffer.

La séance finie, les communes, dans un silence respectueux, mais sombre, laissèrent l'ordre de la noblesse accompagner le roi, et se tinrent dans cette salle, qui, dès ce moment, fut la leur. Inutilement de la part du roi leur ordonna-t-on d'en sortir. Là même et sur-le-champ il fut résolu de persister dans leurs précédens arrêtés, et celui-ci fut pris tout d'une voix. En même temps on décréta que la personne des députés serait inviolable, qu'aucun d'eux, pour ce qu'il aurait dit ou fait dans l'assemblée, ne pourrait être poursuivi, arrêté, détenu par le pouvoir exécutif, ni

durant, ni après la session; ce décret déclarant infâmes et traîtres envers la patrie les auteurs, instigateurs, ou exécuteurs de pareils attentats. On y ajouta que, durant la session, la personne des députés serait à l'abri de toute poursuite criminelle et même civile, à moins que l'assemblée ne fît cesser l'exemption. L'avis en fut ouvert par Mirabeau, homme intéressé plus que personne à mettre une barrière entre les lois et lui.

Un peuple nombreux, envoyé de Paris à Versailles, avait environné la salle des états durant la séance royale. Il l'entourait encore lorsqu'on lui apprit que Necker allait demander sa retraite. Ce bruit était fondé.

Le roi, frappé d'étonnement de n'avoir pas vu à sa suite le ministre des finances, et plus surpris encore de ne pas le trouver dans le palais à son retour, avait demandé avec inquiétude à Montmorin si Necker voulait le quitter; et Montmorin lui ayant fait entendre qu'il le croyait, le roi l'avait chargé d'aller lui dire qu'il l'attendait.

Ce fut à sept heures du soir, dans le moment où Necker était enfermé seul avec le roi, que le peuple inonda les cours et l'intérieur du palais, en criant que le roi était trompé, et que le peuple redemandait M. Necker.

L'entretien du roi avec son ministre dura une heure entière. Le peuple en attendit l'issue. Enfin il vit partir le roi pour Trianon, sans le saluer de ce cri de *vive le roi!* qu'il méritait si bien; et l'instant d'après, il vit Necker descendre l'escalier et monter dans sa chaise. Ce fut pour lui qu'en ce moment éclatèrent les vœux et les bénédictions. On a reproché au ministre d'avoir voulu jouir de son triomphe, et il est vrai qu'il y aurait eu de l'insolence, s'il y avait eu de l'intention; mais quoique, par les galeries, Necker pût retourner modèstement chez lui sans se montrer au peuple, il y a eu, ce me semble, trop de rigueur à lui faire un crime de n'avoir pas eu pour le roi cette respectueuse attention.

Necker, assailli par la reconnaissance du peuple et par ses applaudissemens, accompagné jusqu'à son hôtel que la même foule investit, n'y fut pas plus tôt arrivé, qu'il y vit accourir, non pas une députation de l'assemblée, mais l'assemblée entière, qui, se pressant autour de lui, le suppliait, au nom de la patrie, au nom du roi lui-même, au nom du salut de l'État, de ne pas les abandonner. Ce n'était là qu'un jeu de théâtre pour rendre le parti royaliste odieux; et le dessein d'anéantir le ministre lui-même, s'il n'était pas voué au parti populaire, n'en était pas moins pris dans le conseil de la faction.

Necker voulut leur faire entendre que, seul, il n'avait plus le

pouvoir de faire aucun bien. « Nous vous aiderons, s'écria Target, se donnant le droit de parler au nom de tous, et pour cela, il n'est point d'efforts, de sacrifices même que nous ne soyons disposés à faire. — Monsieur, lui dit Mirabeau avec le masque de la franchise, je ne vous aime point, mais je me prosterne devant la vertu. — Restez, M. Necker, s'écria la foule, restez, nous vous en conjurons. » Le ministre, sensiblement ému : « Parlez pour moi, M. Target, dit-il, car je ne puis parler moi-même. — Eh bien ! messieurs, je reste, s'écria alors Target ; c'est la réponse de M. Necker. » On a su depuis combien le coup que cette scène portait au cœur du roi lui fut sensible ; et cela même entrait dans l'intention des acteurs.

Il n'y avait aucune espérance de rompre l'union des communes ni de vaincre leur résistance. Tous les jours il leur arrivait des différentes villes du royaume des félicitations de commande sur leur fermeté courageuse. Dans ces adresses il était dit que, si on semait des piéges autour de l'assemblée nationale, elle n'avait qu'à tourner ses regards, qu'elle apercevrait derrière elle vingt-cinq millions de Français, qui, les yeux attachés sur sa conduite, attendaient en silence quel serait leur sort et celui de leur postérité. Il ne fallait pas s'attendre à voir un parti aussi déclaré reculer d'un pas, ni fléchir.

Il s'en fallait bien que dans l'autre parti la résolution fût aussi unanime, ni la résistance aussi ferme. On a vu la division arrivée dans le clergé. La noblesse n'était guère plus sûre d'elle-même ; déjà soixante députés de cet ordre avaient désavoué hautement dans leur chambre le refus que l'on avait fait de la médiation du roi. Du côté du clergé, le lendemain de la séance royale, cent soixante curés s'étaient rendus dans la salle commune. Deux jours après, deux évêques encore, celui d'Orange et celui d'Autun y avaient passé. Le même jour l'humble et doux archevêque de Paris y avait présenté ses pouvoirs. Du côté de la noblesse, quarante-sept gentilshommes, et, dans ce nombre, des hommes remarquables s'étaient réunis aux communes. Le reste des deux premiers ordres ne pouvait différer de suivre cet exemple, et dans l'état de crise où étaient les affaires, tout délai était dangereux. Le roi fit pour les décider ce qu'il aurait fallu qu'il fît avant la séance royale. La lettre qu'il leur adressa, en leur sauvant l'humiliation de céder aux communes, leur donna lieu de s'honorer d'un sentiment d'amour pour lui et de respect pour sa volonté. Ce fut à lui qu'ils se rendirent ; et ce jour (le 27 juin) fut marqué par la réunion des trois ordres dans la salle commune des états-généraux.

Cette réunion solennelle se fit d'abord dans un profond silence ;

mais, lorsqu'elle fut consommée, à ce silence respectueux succéda tout à coup une explosion de joie qui se communiqua et se répandit au dehors.

Le peuple, susceptible encore de sentimens honnêtes et de douces émotions, vient d'apprendre que son triomphe est l'ouvrage du roi; et, doublement heureux de l'obtenir et de le lui devoir, se presse vers ce palais, où quelques jours auparavant l'avaient emporté ses alarmes. Il le fait retentir du vœu le plus doux des Français. Il demande à voir ce bon roi, à lui montrer comme il sait l'aimer, à le rendre témoin des transports qu'il lui cause.

Le roi paraît sur le balcon de son appartement, la reine est avec lui; et tous les deux entendent leurs noms retentir jusqu'au ciel. De douces larmes coulent dans leurs embrassemens, et par un mouvement dont tous les cœurs sont attendris, la reine serre dans ses bras l'objet de leur reconnaissance. Alors ce peuple, qui depuis s'est montré si féroce, et qui était encore bon (j'aime à le répéter), saisit l'instant de payer à la reine ses sentimens d'épouse par un bonheur de mère. Il lui demande à voir son fils, il demande à voir le dauphin. Ce précieux et faible enfant, porté dans les bras de la reine, est présenté par l'amour maternel à la tendresse nationale. Heureux de ne devoir pas vivre assez pour voir quels seraient les retours de cette trompeuse faveur.

Après le bon roi, le bon ministre, s'écrie alors la multitude; et d'une commune impulsion elle se précipite vers l'hôtel des finances, qu'elle fait retentir encore de bénédictions et de vœux.

Durant la nuit de ce grand jour, Versailles illuminé ne présenta partout que le tableau de la félicité publique.

Rien de plus doux que le spectacle d'une nation exaltée par des sentimens généreux. Mais l'enthousiasme dans le peuple est dangereux, lors même qu'il est le plus louable; car le peuple ne connaît point d'intervalle entre les extrêmes; et, d'un excès à l'autre, il se laisse emporter par la passion du moment. Il sentait alors tout le prix de la liberté. Mais cette liberté récente, dont il était comme enivré, allait bientôt le dépraver, en faisant fermenter en lui les élémens de tous les vices.

Déjà, sous le nom spécieux de bien public, était répandu dans la foule un esprit de licence, de faction et d'anarchie. L'indépendance et la perpétuité d'une assemblée nationale où domineraient les communes, et, dans cette assemblée, la souveraineté du peuple transmise et concentrée dans la volonté de ses représentans, avec le caractère du plus effrayant despotisme; une constitution qui ferait du royaume une démocratie armée, sous une ombre de monarchie, gouvernée en réalité par un corps aristocratique, périodiquement électif, mais toujours élu au gré

du parti dominant; tel était le projet formé par la faction républicaine. Or, on avait bien calculé qu'on y trouverait des obstacles; et dans les assauts qu'on avait à livrer, ou qu'on avait à soutenir, on prévoyait qu'on aurait besoin d'un peuple ivre de liberté, et forcené de rage.

Ce fut alors que je compris ce que m'avait prédit Chamfort du système des factieux, pour livrer le bas peuple aux furies de la discorde, et le tenir sans cesse dans des mouvemens convulsifs de frayeur ou d'aveugle audace.

Au chagrin du malaise dans un temps de disette, à la cherté du pain, à la peur d'en manquer, à cette inquiétude que motivait assez la difficulté des convois et qu'on exagérait encore, on ajoutait, pour irriter le peuple, les plus noires suppositions de complots tramés contre lui. On l'effrayait pour le rendre terrible, et tous les jours il devenait plus ombrageux et plus farouche de défiance et de soupçon.

Les brigands connus sous le nom de Marseillais, appelés à Paris pour y être les suppôts de la faction républicaine, gens de rapine et de carnage, et aussi altérés de sang qu'affamés de butin, en se mêlant parmi le peuple, lui inspiraient leur férocité.

La présence des tribunaux le contenait encore, et lui ôtait l'audace du crime; mais on croyait à tous momens le voir franchir cette faible barrière, et la foule des vagabonds mêlés parmi les factieux et prêts à les servir, augmentait tous les jours : les ports, les quais en étaient couverts, l'Hôtel-de-Ville en était investi; ils semblaient, autour du palais, insulter à l'inaction de la justice désarmée; on en tenait douze mille occupés inutilement à creuser la butte de Montmartre, et payés à vingt sous par jour. On les y avait postés comme une arrière-garde qu'on ferait marcher au besoin. La nuit, une multitude égarée et menaçante se rassemblait au Palais-Royal. Ses portiques en étaient combles, le jardin en était rempli, cent groupes s'y formaient pour entendre des délations calomnieuses et des motions incendiaires. Les plus fougueux déclamateurs y étaient les mieux écoutés. Mille noirceurs qu'imaginait et que répandait l'imposture, étaient, dans cette enceinte, l'aliment des esprits. C'était là qu'on déclamait avec fureur contre l'autorité royale, qu'on lui faisait un crime de la cherté du blé, et de la misère du peuple. C'était là qu'aux séditieux, enivrés de folles espérances, ou troublés de noires terreurs, on marquait les victimes que l'on dévouait à la mort. Nuls hommes publics, non pas même les plus intègres et les plus respectables, n'étaient sûrs d'y être épargnés. C'était de là que partaient en foule ou des gens effrayés eux-mêmes, ou des gens soudoyés pour répandre l'alarme et la sédition dans Paris.

Mais, ce qui passe la vraisemblance, c'est qu'à Versailles même, un peuple qui tenait toute son existence de la cour, se montrât le plus entêté des maximes républicaines.

On l'avait vu ce peuple, tandis qu'une partie du clergé délibérait encore sur la réunion des ordres, insulter ceux des prêtres qu'il croyait opposans, et, sur de fausses délations, attaquer le bon archevêque de Paris, et le poursuivre à coups de pierre dans son carrosse; on avait observé que les gardes-françaises, loin de contenir les mutins, les encourageaient par des signes d'intelligence; et l'on savait que dans Paris ces soldats, accueillis, caressés au Palais-Royal, et défrayés dans les cafés, se disaient les amis du peuple. Le roi, sans avoir pour lui-même aucune inquiétude, put donc vouloir que, dans Paris et dans Versailles, le peuple fût soumis à la police accoutumée, et que, rentré dans l'ordre, il se livrât paisiblement à ses travaux.

Le roi put croire qu'une faction toujours présente et menaçante ne laissait pas aux délibérations de l'assemblée nationale la liberté qui devait en être l'essence; que la sûreté personnelle était le fondement de cette liberté; que la sûreté devait être pour tous également inviolable, et que le souverain en était le garant. Il put penser que la salle des assemblées, ouverte comme un théâtre, ne devait pas être un foyer de sédition. Il trouva donc à la fois juste et sage de faire protéger par une garde respectueuse la liberté des opinions et la sûreté des personnes. En même temps il ordonna que les soldats aux gardes-françaises, vagabonds dans Paris, fussent remis sous la discipline, et punis s'ils s'en écartaient.

Mais le peuple ni ses moteurs ne voulurent souffrir de gêne. La garde qui entourait la salle fut forcée; et l'assemblée fit vers le roi une députation pour déclarer que les états convoqués libres ne pouvaient opérer librement au milieu des troupes qui les environnaient. La garde fut levée; et il fallut laisser la salle ouverte à l'affluence du public.

Le roi sentit que le désordre ne ferait qu'aller en croissant, si on laissait le peuple exempt de toute crainte; que ce ne serait plus qu'en lui cédant qu'on pourrait l'apaiser; qu'au moins, en usant d'indulgence envers les factieux, fallait-il leur montrer qu'on pouvait user de rigueur; et que, n'étant pas sûr d'être obéi par les gardes-françaises, il était temps de faire avancer quelques troupes sur lesquelles on pût compter. Il en fit donc venir; mais d'abord en très-petit nombre, et bien sincèrement dans l'unique intention de protéger l'ordre public et le repos des citoyens. Personne n'en doutait; mais ce repos, cet ordre même était le coup mortel pour la révolution qu'on voulait produire.

On a entendu le roi répondre à la noblesse, qu'il connaissait les

droits attachés à sa naissance, et qu'il saurait les maintenir. Il avait dit aux états généraux qu'aucun de leurs projets, aucunes de leurs délibérations ne pouvaient avoir force de loi sans son approbation spéciale, et que tous les ordres de l'Etat pouvaient se reposer sur son équitable impartialité. Or, dans ce système d'autorité et de puissance protectrice, et en opposition avec une faction populaire qui se regardait elle-même comme le corps législatif unique, absolu et suprême, et comme le dépositaire de la volonté nationale, le roi, pour tenir ce langage, ne devait pas être désarmé; et dans le cas où il serait forcé d'agir comme il avait parlé, en bon roi mais en vrai monarque, il était nécessaire qu'il en eût le pouvoir. C'était là déterminément ce que le parti factieux et révolutionnaire ne voulait pas souffrir. Ses forces résidaient dans ce ramas de peuple qui suit aveuglément ceux qui se déclarent pour lui; et si Versailles était gardé, si Paris était calme, ou réprimé par des troupes de ligne, les factieux restaient sans moyens et sans espérance.

Ce n'était pas encore à des forfaits qu'on excitait le peuple. L'anarchie avait ses dangers qu'on ne se dissimulait pas; mais, pour intimider le roi et le parti des gens de bien, dût-il en coûter d'abord quelque ravage, même un peu de sang innocent, la liberté républicaine était d'un si grand prix, qu'il fallait bien lui faire de légers sacrifices : telles étaient la politique et la morale du plus grand nombre; et c'étaient les plus modérés : les autres se croyaient permis tout ce qui leur était utile; et à leur tête Mirabeau professait hautement comme vertus modernes le mépris des devoirs et des droits les plus saints.

Il fallait, disait-on, nourrir le feu du patriotisme; et pour l'entretenir, la liberté accordée à la presse faisait éclore tous les jours des libelles calomnieux, où l'on dévouait à la haine et à la vengeance publique quiconque osait disputer au peuple le pouvoir de tout opprimer. Le noble qui, avec quelque chaleur, défendait la cause des nobles, un membre du clergé qui, avec quelque éloquence, plaidait la cause du clergé, n'étaient rien de moins, dans ces délations, que des traîtres à la patrie. Dans le tiers-état même l'opinion modérée passait pour lâcheté et rendait suspect son auteur. Ainsi, du côté des communes, la contrainte et la violence environnaient les deux premiers ordres, et c'était les communes qui semblaient repousser la contrainte et la violence. Tout ce qui pouvait animer, irriter, soulever le peuple, était permis et provoqué; tout ce qui pouvait contenir ou réprimer ses mouvemens, excitait dans les états même les plus vives réclamations. On appelait liberté le droit d'éteindre toute liberté. Le sens

de ces réclamations n'était pas équivoques : nous voulons tout pouvoir par le moyen du peuple, et qu'on ne puisse rien qu'avec nous et par nous.

Mais, en convoquant les états généraux, le roi avait-il entendu former une démocratie, et attribuer aux communes le despotisme menaçant qu'elles prétendaient exercer? « Que devient, sire, lui disaient les ordres opprimés, que devient cette sûreté que vous nous avez garantie? que devient cette égalité que les communes ont demandée? En existerait-il une ombre pour deux ordres qui s'entendraient dénoncer, dévouer à la fureur du peuple, s'ils ne consentaient pas sans réclamation à ce que le tiers aurait voulu? Sans doute autour de cette salle d'une assemblée législative, il n'aurait point fallu de garde militaire; mais il n'y fallait pas non plus des troupes de brigands prêts à nous lapider. » Cette garde paisible qu'on disait offensante pour l'assemblée des états, n'était là que pour garantir le calme des opinions et la liberté des suffrages. Voulait-on que toute contrainte en fût bannie? il fallait éloigner les troupes, et en même temps il fallait écarter ce peuple qui venait jusque dans l'assemblée encourager ses partisans, choisir et marquer ses victimes, et rendre effrayante pour les faibles la redoutable épreuve de l'appel national.

Les orateurs du peuple faisaient l'éloge de sa bonté, de son équité naturelle, et cet éloge était dû sans doute à une classe de citoyens qui est l'élite de la commune. Mais au-dessous de cette classe ne voyait-on pas ces brigands qui, dans Paris naguère, avaient saccagé la maison d'un paisible et bon citoyen? et ceux qui, dans l'enceinte des jardins du Palais-Royal, semaient la calomnie et soufflaient la révolte? et ceux qui, à Versailles, avaient voulu lapider un charitable et pieux archevêque? et ceux qui avaient enlevé au supplice un fils meurtrier de son père? et ceux qui, depuis, dans Paris, aux portes de l'Hôtel-de-Ville, et à Versailles même, dans le palais du roi, ont commis tant d'atrocités? et ceux qui les ont applaudies après les avoir provoquées, et se sont réjouis en voyant promener au bout des lances toutes ces têtes de citoyens inhumainement massacrés?

C'était donc, disaient les deux ordres qui réclamaient la sûreté commune, c'était donc une dérision cruelle, que de confondre ainsi le peuple qu'il fallait contenir avec celui qu'il fallait protéger. Par un grossier abus des mots, de la populace on faisait le peuple, et de ce peuple la nation que l'on déclarait souveraine.

Les communes demandaient à Paris une garde bourgeoise; mais, en attendant qu'elle fût organisée, qu'avait d'inquiétant le petit nombre de troupes réglées que le roi y avait fait venir?

Tout y était tranquille depuis leur arrivée ; mais cette police militaire n'était pas du goût des communes. Leurs émissaires ne cessaient d'agiter le Palais-Royal, l'infâme repaire du crime ; ils y attiraient les soldats aux gardes, et les y retenaient la nuit. Ce fut ce que le duc du Châtelet, leur colonel, ne put dissimuler ; il y fit prendre à une heure indue deux de ces soldats vagabonds ; et ils furent conduits à la prison de l'Abbaye. Ce fut le signal d'un soulèvement. L'acte le plus commun de l'autorité militaire fut traité d'attentat contre la liberté, et, en moins d'une heure, la prison des deux soldats (qu'on appelait amis du peuple) fut assiégée par vingt mille hommes. Les geôliers ayant fait résistance, on prit des haches et des leviers, les portes furent enfoncées, et tous les prisonniers, même les criminels, s'échappèrent pendant la nuit.

Le lendemain, à l'ouverture de l'assemblée nationale, arrivent à Versailles les députés de cette foule mutinée. Dans leur adresse, qui fut remise au président, il était dit que ces deux malheureuses victimes du despotisme avaient été arrachées de leurs fers ; qu'au bruit des acclamations ils avaient été ramenés au Palais-Royal, où ils étaient sous la garde du peuple, qui s'en était rendu responsable. « Nous attendons, ajoutaient-ils, votre réponse, pour rendre le calme à nos concitoyens, et la liberté à nos frères. »

La réponse du président fut qu'en invoquant la clémence du roi, l'assemblée donnerait l'exemple du respect dû à l'autorité royale, et qu'elle conjurait les habitans de Paris de rentrer sur-le-champ dans l'ordre. Cette réponse faible était au moins sincère et conforme au vœu des communes ; car l'assemblée ne savait pas que, par les plus insignes et les plus infâmes brigands, on soulevait la populace, et que cette furie qu'on lui avait inspirée, on l'employait à faire craindre à la cour des soulèvemens. L'assemblée elle-même était mue par des ressorts qui lui étaient inconnus. En son nom et par elle on remuait le peuple, par le peuple on la dominait. Tel a été le mécanisme de la révolution.

Le roi fut donc supplié, au nom de l'assemblée, de vouloir bien employer au rétablissement de l'ordre les moyens infaillibles de la clémence et de la bonté, si naturels à son cœur, et il y consentit sans peine ; mais, avant de céder à un mouvement de bonté, il voulait que l'ordre fût rétabli. Il ne le fut en aucune manière. Le peuple, sans remettre les deux soldats dans leur prison, sans renoncer lui-même à ses attroupemens nocturnes, et en redoublant au contraire de tumulte et de violence, réclama la promesse du roi d'un ton à ne souffrir aucun retardement, et il fallut que la discipline et que l'autorité royale fléchissent devant sa volonté.

Ce fut alors que les résolutions du conseil parurent prendre quelque énergie ; mais la faiblesse ne sort jamais de son caractère qu'à demi d'un pied chancelant, et pour y rentrer plus timide après un inutile effort.

L'aventure des soldats aux gardes, l'esprit d'insubordination que le peuple leur iuspirait, l'audace de ce peuple, le ton qu'il avait pris, cette manière de commander en suppliant, cette impatience fougueuse d'obtenir ce qu'il demandait, et ce mérite qu'on lui faisait de s'apaiser après qu'on lui avait obéi, enfin ce caractère de liberté impérieuse et menaçante qu'il annonçait à tout propos, avaient été dans les conseils des moyens vivement saisis de faire entendre au roi que le plus grand des maux et pour l'Etat, et pour lui-même, serait de laisser mépriser l'autorité qu'il avait en main, et qu'infailliblement on la mépriserait si on la voyait désarmée ; qu'on osait déjà l'attaquer parce qu'elle se montrait faible, et que des forces redoutables lui pouvaient seules obtenir le respect et assurer l'obéissance ; qu'il fallait que la multitude tremblât, ou qu'elle fît trembler ; que ce n'était pas seulement par des lois que se gouvernaient les Etats, surtout des Etats aussi vastes ; que la justice avait besoin de l'épée et du bouclier ; que la sagesse et l'équité consistaient à savoir user et à ne jamais abuser de la force ; que c'était par là que les bons rois se distinguaient des rois faibles et des tyrans ; qu'il eût été à souhaiter, sans doute, que la tenue des états se fût passée dans une pleine sécurité sans avoir autour d'eux aucun appareil militaire ; qu'il en était ainsi dans les pays où le peuple veut bien se reposer sur la sagesse et la fidélité de ses représentans ; qu'il en serait de même en France dès que l'ordre et le calme y seraient rétablis ; mais que tant que le peuple et la classe du peuple la plus séditieuse et la plus violente viendrait mêler l'insulte et la menace aux délibérations des états-généraux, la force publique avait droit de s'armer pour le contenir.

« On croit pouvoir, sire, ajoutaient ceux qui demandaient l'usage de l'autorité réprimante, on croit pouvoir apaiser le bas peuple aussi aisément qu'on l'irrite ; après qu'on l'aura fait servir au dessein d'une subversion générale dans le royaume, on voudra ramener le tigre dans sa cage et lui faire oublier combien il est terrible quand il veut l'être ; il ne sera plus temps ; la bête féroce aura connu sa force et la faiblesse de ses liens. Que sera-ce surtout si elle a goûté du sang ? Elle fera trembler longtemps peut-être ceux qui auront osé la déchaîner. Apprenez-lui donc à ce peuple que, dans vos mains, il est pour lui encore une justice à redouter.

» Dès le commencement de votre règne, sire, on vous a fait

réduire et affaiblir votre maison militaire; et vous, qui vous flattiez de n'avoir à régner que sur un peuple fidèle et bon, vous avez consenti, dans la droiture de votre cœur, à cette réduction funeste; mais la discipline et l'obéissance ne sont pas détruites dans vos armées, et il vous reste encore assez de force à opposer à l'audace des factieux. Le despotisme serait l'usage de ces forces contre les lois; mais employées à maintenir l'ordre et les lois, elles sont le digne cortége de l'autorité légitime, la sauvegarde de l'Etat et le soutien de la royauté.

» Si les membres de l'assemblée nationale avaient tous votre loyauté, sire, ils s'accorderaient tous à demander autour du sanctuaire de la législation une barrière impénétrable, inaccessible même, d'un côté pour les troubles, de l'autre pour le peuple, et alors tout serait égal. Mais non, c'est pour laisser à cette populace une pleine licence et une pleine impunité qu'on veut que les troupes s'éloignent. On craint qu'elle ne soit refroidie et intimidée; on veut qu'elle ose tout sans avoir rien à craindre; c'est par elle qu'on veut régner. N'avons-nous pas vu que, du centre aux extrémités du royaume, ce nom de liberté, ce nom qui, pour la populace, ne veut dire que la licence, a retenti comme un signal d'insurrection et d'anarchie? La police parmi le peuple, la discipline dans les armées, partout les lois de l'ordre ont été dénoncées comme des restes de servitude. L'indépendance et le mépris de toute espèce d'autorité, voilà ce que présente la face du royaume: et c'est sur les ruines de la monarchie et avec ses débris que l'on se vante de créer un empire démocratique. C'est un vil ramas de vagabonds sans mœurs, sans état, sans aveu, qu'on appelle le peuple souverain. Mais la nation désire, elle demande que la constitution du royaume soit réglée et fixée sur des bases fondamentales, et il s'agit de la rendre à la fois plus régulière et plus constante. C'est à quoi, sire, les états sont chargés de travailler avec vous. Par cette ancienne et vénérable constitution de la monarchie, vous êtes roi: l'autorité suprême, la force exécutive a été remise en vos mains; vos ancêtres, à qui la nation l'a confiée, vous l'ont transmise en héritage. La nation ne veut ni n'entend dépouiller, déposer, déshériter son roi. Et que serait-ce qu'un monarque, si ce n'était pas le protecteur de tous les droits et de toutes les libertés?

» Protégez, sire, celle de tous les ordres, et n'en laissez opprimer aucun. Protégez celle des états eux-mêmes; et protégez surtout dans les villes, dans les campagnes, celle de ces citoyens honnêtes, de ces cultivateurs paisibles qui, menacés dans leurs foyers par une populace oisive et vagabonde, tremblent avec raison que bientôt il ne soit plus temps de lui remettre le frein des

lois. Non, sire, ce n'est plus au nom du clergé ni de la noblesse, c'est au nom d'un bon peuple dont vous êtes le père, que nous vous conjurons de ne pas le livrer à la plus cruelle des tyrannies, à celle de la populace et de ses perfides moteurs. »

C'était ainsi qu'on persuadait au roi qu'en déployant aux yeux du peuple une puissance militaire, il ne ferait que réprimer et contenir la force par la force, et laisser au milieu la liberté publique protégée et hors de danger.

LIVRE SEIZIÈME.

Le roi fit donc avancer des troupes; mais, en prenant une résolution vigoureuse, il fallait en prévoir les suites, calculer pas à pas les forces et les résistances, les obstacles et les dangers, et, selon les événemens, déterminer d'avance sa marche et ses positions. On ne calcula rien, on ne pourvut à rien, on ne songea pas même à garantir les troupes de la corruption du peuple de Paris. On ne fit aucune disposition pour mettre le roi et sa famille à l'abri de l'insulte dans un cas de révolte; et dans les faubourgs de Paris, le seul poste imposant, la Bastille, ne fut pourvue ni de garnison suffisante, ni de vivres pour y nourrir le peu de soldats qu'il y avait. Enfin, jusqu'à la subsistance des troupes que l'on assemblait fut négligée au point que leur pain n'était fait qu'avec des farines gâtées, tandis que les femmes du peuple venaient leur en offrir d'excellent, avec du vin et des viandes en abondance, sans compter leurs autres moyens de débauche et de corruption.

A cette espèce d'étourdissement où étaient la cour et le conseil, le parti contraire opposait une conduite raisonnée, progressive et constante, s'acheminant de poste en poste vers la domination, sans jamais perdre un temps ni reculer d'un pas. Résolu donc à ne souffrir ni autour de Versailles, ni autour de Paris, aucun rassemblement, on délibéra une adresse au roi le 8 juillet (1789). Ce fut l'ouvrage de Mirabeau, le principal orateur des communes, homme doué par la nature de tous les talens d'un tribun; bouillant de caractère, mais aussi souple dans sa conduite que fougueux dans ses passions; habile à pressentir l'opinion dominante, et pour paraître la conduire, diligent à la devancer, lâche de cœur, mais fort de tête et intrépide d'impudence; corrompu à l'excès et se vantant de l'être; déshonoré dès sa jeunesse par les vices les plus honteux, mais n'attachant aucun prix à l'honneur;

calculant bien qu'un homme dangereux ne pouvait être méprisé même en se rendant méprisable, et résolu à se passer de l'estime attachée aux mœurs, s'il obtenait celle qu'arrachent de grands talens devenus redoutables.

Voici l'adresse qu'il proposa d'adresser au roi, chef-d'œuvre d'éloquence artificieuse et perfide, et qui, applaudie comme elle devait l'être, fut adoptée par acclamation (le 9 juillet).

« Sire, vous avez invité l'assemblée nationale à vous témoigner sa confiance ; c'était aller au-devant du plus cher de ses vœux. Nous venons déposer dans le sein de votre majesté les plus vives alarmes. Si nous en étions l'objet, si nous avions la faiblesse de craindre pour nous-même, votre bonté daignerait encore nous rassurer ; et même, en nous blâmant d'avoir douté de vos intentions, vous accueilleriez nos inquiétudes, vous en dissiperiez la cause, vous ne laisseriez point d'incertitude sur la position de l'assemblée nationale.

« Mais, sire, nous n'implorons pas votre protection ; ce serait offenser votre justice. Nous avons conçu des craiutes, et, nous l'osons dire, elles tiennent au patriotisme le plus pur, à l'intérêt de nos commettans, à la tranquillité publique, au bonheur du monarque chéri qui, en nous aplanissant la route de la félicité, mérite bien d'y marcher lui-même sans obstacle. (Détestable hypocrite !)

» Les mouvemens de votre cœur, sire, voilà le vrai salut des Français. Lorsque des troupes s'avancent de toutes parts, que des camps se forment autour de nous, que la capitale est investie, nous nous demandons avec étonnement : Le roi s'est-il méfié de la fidélité de ses peuples? S'il avait pu en douter, n'aurait-il pas versé dans notre cœur ses chagrins paternels? Que veut dire cet appareil menaçant?

» Où sont les ennemis de l'État et du roi qu'il faut subjuguer? où sont les ligueurs qu'il faut réduire? Une voix unanime répond dans la capitale et dans l'étendue du royaume : nous chérissons notre roi; nous bénissons le ciel du don qu'il nous a fait de son amour.

» Sire, la religion de votre majesté ne peut être surprise que sous le prétexte du bien public. Si ceux qui ont donné ce conseil à notre roi avaient assez de confiance dans leurs principes pour les exposer devant nous, ce moment amenerait le plus beau triomphe de la vérité.

» L'État n'a rien à redouter que des mauvais principes qui osent assiéger le trône même, et ne respectent pas la couronne du plus pur et du plus vertueux des princes; et comment s'y

prend-on, sire, pour vous faire douter de l'attachement et de l'amour de vos sujets ?

» Avez-vous prodigué leur sang? êtes-vous cruel, implacable? avez-vous abusé de la justice? le peuple vous impute-t-il ses malheurs? vous nomme-t-il dans ses calamités? ont-ils pu vous dire que le peuple est impatient de votre joug? Non, non, ils ne l'ont pas fait. La calomnie n'est du moins pas absurde : elle cherche un peu de vraisemblance pour colorer ses noirceurs.

» Votre majesté a vu tout récemment ce qu'elle peut sur son peuple. La subordination s'est établie dans la capitale agitée; les prisonniers mis en liberté par le peuple, d'eux-mêmes ont pris leurs fers; et l'ordre public qui peut-être eût coûté des torrens de sang, si l'on eût employé la force, un mot de votre bouche l'a rétabli; mais ce mot était un mot de paix; il était l'expression de votre cœur, et vos sujets se font gloire de n'y résister jamais. Qu'il est beau d'exercer cet empire! c'est celui de Louis IX, de Louis XII, de Henri IV, c'est le seul qui soit digne de vous. Nous vous tromperions, sire, si nous n'ajoutions pas, forcés par les circonstances : Cet empire est le seul qu'il soit aujourd'hui possible en France d'exercer. La France ne souffrira pas qu'on abuse du meilleur des rois, et qu'on l'écarte, par des voies sinistres, du noble plan qu'il a lui-même tracé. Vous nous appelez pour fixer, de concert avec vous, la constitution, pour opérer la régénération du royaume. L'assemblée nationale vient de vous déclarer solennellement que vos vœux seront remplis, que vos promesses ne seront point vaines, que les piéges, les difficultés, les terreurs ne retarderont point a marche et n'intimideront point son courage.

» Où donc est le danger des troupes, affecteront de dire nos ennemis? et que veulent dire leurs plaintes, puisqu'ils sont inaccessibles au découragement? Le danger, sire, est pressant et universel; il est au-delà de tous les calculs de la prudence humaine.

» Le danger est pour le peuple des provinces; une fois alarmé sur notre liberté, nous ne connaissons plus de frein qui puisse le retenir. La distance seule grossit, exagère tout, double les inquiétudes, les aigrit, les envenime. Le danger est pour la capitale. De quel œil le peuple, au sein de l'indigence, et tourmenté des angoisses les plus cruelles, se verra-t-il disputer le reste de sa subsistance par une foule de soldats menaçans? La présence des troupes ameutera, produira une fermentation universelle; et le premier acte de violence exercé, sous prétexte de police, peut commencer une suite horrible de malheurs.

» Le danger est pour les troupes. Des soldats français, approchés du centre des discussions, participant aux passions comme

aux intérêts des peuples, pourront oublier qu'un engagement les a faits soldats pour se souvenir que la nature les fit hommes.

» Le danger, sire, menace les travaux qui sont notre premier devoir, et qui n'auront un plein succès, une véritable permanence qu'autant que les peuples les regarderont comme entièrement libres. Il est d'ailleurs une contagion dans les mouvemens passionnés. Nous ne sommes que des hommes : la défiance de nous-mêmes, la crainte de paraître faibles, peuvent nous entraîner au-delà du but. Nous serons obsédés d'ailleurs de conseils violens et démesurés; et la raison calme, la tranquille sagesse ne rendent pas leurs oracles au milieu du tumulte, du désordre et des scènes factieuses. Le danger, sire, est plus terrible encore, et jugez de son étendue par les alarmes qui nous amènent devant vous. De grandes révolutions ont eu des causes bien moins éclatantes : plus d'une entreprise fatale aux nations s'est annoncée d'une manière moins sinistre et moins formidable.

» Ne croyez pas ceux qui vous parlent légèrement de la nation, et qui ne savent que vous la représenter selon leurs vues : tantôt insolente, rebelle, séditieuse; tantôt soumise, docile au joug, prompte à courber la tête pour le recevoir. Ces deux tableaux sont également infidèles. Toujours prêts à vous obéir, sire, parce que vous commandez au nom des lois, notre fidélité est sans bornes comme sans atteinte. Prêts à résister à tous les commandemens arbitraires de ceux qui abusent de votre nom, parce qu'ils sont ennemis des lois, notre fidélité même nous ordonne cette résistance, et nous nous honorerons toujours de mériter les reproches que notre fermeté nous attire.

» Sire, nous vous en conjurons au nom de la patrie, au nom de votre bonheur et de votre gloire, renvoyez vos soldats aux postes d'où vos conseillers les ont tirés; renvoyez cette artillerie destinée à couvrir vos frontières; renvoyez surtout les troupes étrangères, ces alliés de la nation que nous payons pour nous défendre et non pour troubler nos foyers; votre majesté n'en a pas besoin; et pourquoi un roi, adoré de vingt millions de Français, ferait-il accourir à grands frais autour du trône quelques milliers d'étrangers? Sire, au milieu de vos enfans, soyez gardé par leur amour. Les députés de la nation sont appelés à consacrer avec vous les droits éminens de la royauté sur la base immuable de la liberté du peuple; mais lorsqu'ils remplissent leur devoir, lorsqu'ils cèdent à la raison, à leurs sentimens, les exposeriez-vous au soupçon de n'avoir cédé qu'à la crainte? Ah! l'autorité que tous les cœurs vous déferent est la seule pure, la seule inébranlable; elle est le juste retour de vos bienfaits et l'immortel apanage des princes dont vous êtes le modèle. »

Cette harangue, insolemment flatteuse, cette menace éloquemment tournée d'un soulèvement général, si le roi, pour la sûreté des bons et l'effroi des méchans, gardait auprès de lui une partie de ses armées, s'il n'abandonnait pas sa ville capitale à tous les excès de la licence et du brigandage, et l'assemblée nationale aux insultes et aux menaces d'une populace ameutée; cette affectation d'englober des mutins et des vagabonds révoltés dans les éloges d'un bon peuple; cet avis arrogant qu'il importait au roi de leur céder, de leur complaire, et la déclaration formelle que cet empire était le seul qu'il lui fût désormais possible d'exercer, ne firent pas sur l'esprit du roi l'effet qu'on en attendait. A travers ces menaces respectueuses et ces alarmes hypocrites, il vit trop bien qu'il s'agissait d'abandonner ou de maintenir son autorité légitime; qu'on l'exhortait à se laisser désarmer et lier les mains; il vit surtout qu'en glissant sur l'article de ses bonnes intentions, on évitait de toucher aux faits qui rendaient justes et nécessaires les précautions qu'il avait prises. Il fallut donc qu'il s'expliquât lui-même; et à ce langage plein d'artifice, il répondit par des raisons pleines de force et de candeur.

« Personne n'ignore, dit-il aux députés, les désordres et les scènes scandaleuses qui se sont passés et renouvelés à Paris et à Versailles sous mes yeux et sous les yeux des états généraux. Il est nécessaire que je fasse usage des moyens qui sont en ma puissance pour remettre et maintenir l'ordre dans la capitale et dans les environs. C'est un de mes devoirs principaux que de veiller à la sûreté publique. Ce sont ces motifs qui m'ont engagé à faire un rassemblement de troupes autour de Paris. Vous pouvez assurer les états généraux qu'elles ne sont destinées qu'à réprimer, ou plutôt qu'à prévenir de pareils désordres, à maintenir l'exercice des lois, à assurer et à protéger même la liberté qui doit régner dans vos délibérations. Toute espèce de contrainte en doit être bannie, de même que toute appréhension de tumulte et de violence en doit être écartée. Ce ne seraient que des gens malintentionnés qui pourraient égarer mes peuples sur les vrais motifs des mesures de précaution que je prends. J'ai constamment cherché à faire tout ce qui pouvait tendre à leur bonheur, et j'ai toujours eu lieu d'être assuré de leur amour et de leur fidélité.

» Si cependant la présence nécessaire des troupes dans les environs de Paris causait encore de l'ombrage, je me porterais, sur la demande de l'assemblée, à transférer les états généraux à Noyon ou à Soissons, et je me rendrais à Compiègne. »

C'est ce qu'il était bien sûr que l'on ne demanderait pas. Rien n'était plus contraire au plan formé que de se séparer du peuple de Paris. Il était donc plus qu'inutile d'en témoigner l'intention;

et si, par un nouveau tumulte, le roi était forcé à cette translation, que ne l'ordonnait-il? que ne se rendait-il à Compiègne avec sa maison et une garde respectable, en déclarant nulle et contraire au droit de sûreté et de liberté des suffrages toute délibération prise au milieu du trouble qui agitait Versailles et Paris?

Le parti populaire n'eut garde de quitter son poste. Il avait besoin d'être soutenu de la populace; c'était en l'agitant qu'il se rendait lui-même puissant et redoutable. Aussi répondit-il, par l'organe de Mirabeau, que « c'étaient aux troupes à s'éloigner de l'assemblée et non pas à l'assemblée à s'éloigner des troupes. Nous avons, dit-il, réclamé une translation pour l'armée et non pas pour nous. »

Dès-lors au moins fut-il bien évident que c'était par le peuple que les communes voulaient agir; et dans cette lutte d'autorité qui allait s'engager, elles voulaient toutes leurs forces et n'en laisser aucune au roi.

Il était juste cependant que le roi conservât au moins une force de résistance. Dans les monarchies les plus tempérées, le roi a le droit du *veto*, et jamais on n'avait douté de la nécessité de la sanction royale pour donner aux décrets des députés du peuple la forme et la force des lois. En effet, comme dépositaire de la puissance exécutive, le roi avait le droit d'examiner les lois qu'il devait faire exécuter; et par sa qualité de premier représentant de la nation, il était constitué le surveillant des autres. Dans le tumulte et dans le choc des passions diverses et des intérêts opposés qui pouvaient diviser une assemblée politique, il était fréquemment à craindre que le résultat d'une discussion orageuse ne fût pas la résolution la plus sage et la plus utile. Souvent il en pouvait passer de contraires au bien public. Une seule voix au-dessus de l'égalité numérique pouvait faire une loi d'un injuste et violent décret. Toutes les fois que l'éloquence passionnée et la saine raison seraient aux prises, il y avait peu de sûreté pour le plus équitable et le meilleur parti. Le roi, dans la législation, était donc un modérateur, un régulateur nécessaire; ce n'était donc ni dans la volonté du roi seul, ni dans celle des députés du peuple que devait résider la plénitude de la puissance législative, mais dans l'accord de ces deux volontés, et le consentement de l'un aux résolutions de l'autre formait cette sanction royale.

Or, si ce droit d'examiner et de sanctionner les lois, d'y donner son consentement ou d'y apposer son véto était méconnu, contesté, refusé au monarque; s'il se voyait ravir son autorité légitime; s'il voyait son trône ébranlé, sa couronne avilie, le sceptre de ses pères prêt à se briser dans ses mains, ne serait-il pas nécessaire qu'il fût armé pour les défendre? ne serait-il pas juste, aux



yeux mêmes de la nation, qu'il apprît aux communes à se renfermer dans les bornes qui leur étaient marquées, même par leur mandat?

Ces questions agitées dans le conseil effrayaient les ministres. « Tout acte de rigueur, disaient-ils, serait une démarche également funeste, soit qu'il fallût la soutenir, soit qu'il fallût l'abandonner; une hostilité contraire aux sentimens du roi, capable d'allumer entre son peuple et lui les feux de la guerre civile, et qui rendrait odieux le pouvoir qu'elle aurait rendu redoutable ou qui l'avilirait s'il se laissait braver. »

Placés eux-mêmes entre deux écueils, dans un détroit où allait périr l'autorité royale ou ce qu'on appelait la liberté publique, n'ayant pour sauver l'une et l'autre ni assez de crédit, ni assez d'influence, ils employaient auprès du roi tous les moyens de discussion que leur donnaient son estime et leur zèle : ils ne lui faisaient voir qu'imprudence et péril dans ce rassemblement de troupes mécontentes et corruptibles dont on se croyait assuré. Mais fussent-elles plus affermies dans la volonté d'obéir, qui répondrait que c'en serait assez de leur approche pour rétablir l'ordre et le calme? Et si on manquait le but d'intimider le peuple, si, au lieu de le contenir, on allait l'irriter encore, que ferait-on pour le réduire? que ferait-on pour l'apaiser? Ils voyaient, à la tête du parti populaire, des hommes d'un naturel pervers; ils y voyaient aussi des fourbes profondément dissimulés : mais ils présumaient bien encore du caractère national; ils comptaient un grand nombre de gens de bien dans les communes; et l'exemple du roi, sa modération, sa loyauté, sa bonté généreuse y pouvaient faire prévaloir des sentimens analogues aux siens. Leur espérance était la même que celle de Lally-Tolendal, lorsqu'en parlant à la noblesse de son bailliage, il lui disait : *Ils vous trompent, citoyens nobles, ceux qui vous disent que le tiers n'a réclamé la justice que pour être injuste, et n'a voulu cesser d'être opprimé que pour être oppresseur.* Ce bon jeune homme ne tarda point à reconnaître que lui-même il était dans l'illusion; mais ce qu'il espérait de bonne foi, Necker, Montmorin, La Luzerne, Saint-Priest, l'espéraient comme lui. Ainsi, également fidèles à l'État et au roi, les moyens de conciliation leur semblaient les seuls praticables : car ceux de corruption n'étaient pas de leur goût, et le roi les eût rebutés.

L'on conçoit quelle devait être la perplexité de ce prince; mais tout l'avertissait qu'il était temps de prendre une conduite ferme, et cette conduite nouvelle demandait de nouveaux ministres.

Le renvoi de ceux-ci fut décidé le 11 juillet.

Le 12 on en sut, dès le matin, la nouvelle à Paris; mais elle ne fut divulguée que le soir, à l'heure des spectacles. Une sombre

indignation s'empara de tous les esprits. On ne douta plus qu'à la cour la résolution d'agir à force ouverte ne fût prise à l'insu du roi, et qu'on ne voulût malgré lui l'entraîner dans ce dessein funeste, en éloignant de ses conseils des hommes sages et modérés. Le renvoi de Necker surtout, dans la crise où était le royaume, parut être la preuve qu'on voulait ruiner et affamer Paris. A l'instant les spectacles furent interrompus. On y vit arriver des hommes égarés qui criaient aux acteurs: *Cessez, retirez-vous, le royaume est en deuil; Paris est menacé, nos ennemis l'emportent. Necker n'est plus en place, on le renvoie, il est parti; et avec lui sont renvoyés tous les ministres amis du peuple.*

Une frayeur soudaine se répand dans les salles, les acteurs disparaissent, le public se retire tremblant et consterné; et déjà dans toute la ville la résolution est formée de demander que Necker et tous les bons ministres qui pensent comme lui soient rendus à l'État.

Dans tous les lieux où le peuple a coutume de s'assembler les jours de fête, la fermentation fut extrême. Le Palais-Royal était rempli d'une foule agitée, comme les flots de la mer le sont dans la tourmente. D'abord un triste et long murmure, bientôt une rumeur plus redoutable s'y fit entendre. On y prit la cocarde verte; les feuilles d'arbres en tinrent lieu; et pour signal du soulèvement, le peuple ayant imaginé de prendre dans la boutique d'un modeleur en cire le buste de Necker et celui du duc d'Orléans, il les promena dans Paris.

Une autre foule s'amassait dans la place Louis XV, et le tumulte allait croissant. Pour le dissiper, on fit avancer quelques troupes. Leur commandant, le baron de Bezenval, s'y était rendu avec une compagnie de grenadiers de gardes suisses. Le prince de Lambesc vint l'y joindre à la tête de cinquante dragons de Royal-Allemand. La présence des troupes acheva d'irriter le peuple. Il se mit à les insulter. Ils négligèrent ses clameurs; mais, assaillis à coups de pierre, dont quelques uns furent blessés, les dragons perdaient patience, lorsque Bezenval donna l'ordre au prince de Lambesc de faire un mouvement pour obliger le peuple à reculer dans les Tuileries. Ce mouvement se fit avec tant de mesure, que personne du peuple n'en fut renversé ni froissé. Ce ne fut qu'au moment de la retraite des dragons que fut blessé légèrement, et de la main du prince, un forcené qui s'obstinait à lui fermer le Pont-Tournant.

Aussitôt dans Paris se répandit le bruit d'un massacre de citoyens dans le jardin des Tuileries, où couraient, disait-on, les dragons de Lambesc à cheval, le sabre à la main, et le colonel



à leur tête, égorgeant les vieillards, écrasant les enfans, renversant les femmes enceintes, ou les faisant avorter de frayeur.

En même temps, sur le faux bruit que leur régiment était insulté, les grenadiers des gardes-françaises forcèrent le duc du Châtelet, lenr colonel, à les laisser sortir du jardin de l'hôtel de Richelieu, où il les tenait enfermés. Dès-lors le régiment aux gardes fut tont entier livré au peuple; et c'était là ce que les factieux désiraient le plus ardemment.

Ainsi Paris, sans tribunaux, sans police, sans garde, à la merci de cent mille hommes errans au milieu de la nuit, et la plupart manquant de pain, croyait être au moment d'être assiégé au dehors, d'être saccagé au dedans. Vingt-cinq mille hommes de troupes étaient postés autour de son enceinte, à Saint-Denis, à Courbevoye, à Charenton, à Sèvres, à la Muette, au Champ-de-Mars; et tandis qu'on le bloquerait et qu'on lui couperait les vivres, il allait être en proie à nn peuple affamé. Telle fut l'image terrible qui, dans la nuit du 12 au 13 juillet, fut présente à tous les esprits.

Mais les brigands eux-mêmes, saisis de la terrenr commune, ne commirent aucun dégât. Les boutiques des armuriers furent les seules qu'on fit ouvrir, et l'on n'y prit rien que des armes.

Dès que le jour parut, la ville se trouva remplie d'une populace égarée, qui, frappant à toutes les portes, demandait à grands cris des armes et du pain, et qui, croyant qu'il y avait un dépôt de fusils et d'épées dans les souterrains de l'Hôtel-de-Ville, s'y porta pour les faire ouvrir. Je m'arrête pour expliquer par qui, dans ce moment, l'Hôtel-de-Ville était occupé et par quelle espèce de tribunal la police y était exercée.

Le 10 mai, les élections de la commune étant achevées, Target, président de l'assemblée des électeurs, leur persuada de se tenir en permanence durant la session des états généraux. La délibération en fut prise du consentement et au gré de la faction populaire. Ainsi, lorsqu'à la fin de juin, après la séance royale, les électeurs trouvèrent leur salle fermée à l'archevêché, ils se firent ouvrir l'Hôtel-de-Ville, et s'y établirent les agens de l'assemblée nationale auprès du peuple de Paris.

Je dois leur rendre ce témoignage, que, dans des circonstances difficiles et périlleuses, chargés du soin de la chose publique, ils s'acquittèrent de leurs fonctions en bons et braves citoyens.

Ce fut donc à cette assemblée que, le 13 juillet, le peuple s'adressa pour demander des armes, dont il y avait, disait-il, un amas dans les caveaux de l'Hôtel-de-Ville; mais comme ce dépôt n'existait point, le peuple eut beau forcer les portes, les

fusils de la garde furent les seuls qu'il y trouva, et ceux-là furent enlevés.

Cependant, au bruit du tocsin qu'on fit sonner dans toutes les églises, les districts s'assemblèrent pour aviser aux moyens de pourvoir à la sûreté de la ville au dedans ainsi qu'au dehors; car il n'était pas moins instant de la défendre des brigands dont elle était pleine, que des troupes qui l'entouraient. Dès ce moment, la bourgeoisie forma des bandes de volontaires qui, dans les places et les jardins publics, venaient se ranger d'elles-mêmes; mais on manque d'armes; on ne cesse d'en demander à l'Hôtel-de-Ville. Le prévôt des marchands, le malheureux Flesselles y est appelé, il y arrive à travers la foule; il se dit le père du peuple, et il est applaudi dans cette même place, où demain son corps sanglant sera traîné.

Les électeurs nomment un comité permanent à l'Hôtel-de-Ville, pour y être nuit et jour accessible à ce peuple tourmenté de frayeurs. Flesselles, à la tête du comité, annonce imprudemment qu'il va lui arriver dix mille fusils de Charleville, et trente mille bientôt après. Il eut même, dit-on, la funeste légèreté de se jouer des plus impatiens, en les envoyant çà et là dans des lieux où il leur fit croire qu'ils trouveraient des armes. On y courut, on se vit trompé, et l'on revint le dénoncer au peuple comme un fourbe qui, en le trahissant, l'insultait.

Le comité des électeurs, pour rassurer le peuple, décida qu'une armée parisienne serait incontinent formée au nombre de quarante-huit mille hommes. Tous les districts vinrent s'offrir pour la composer le jour même. On quitta la livrée verte, et la rouge et bleue prit la place (le vert était la couleur d'un prince qui n'était pas républicain).

Le peuple cependant s'était porté au Garde-Meuble, et il en avait enlevé les armes précieuses que l'on y conservait comme des raretés, soit par la beauté du travail dont elles étaient enrichies, soit à cause de leur antiquité et par respect pour les héros dont elles rappelaient la gloire. L'épée de Henri IV fut le butin d'un vagabond.

Mais, pour tant de milliers d'hommes, ce petit nombre d'armes était une faible ressource. Ils revinrent en furieux en demander à l'Hôtel-de-Ville, disant qu'il y en avait, et accusant les électeurs d'être d'intelligence avec les ennemis du peuple, pour laisser Paris sans défense. Pressé par ces reproches, que les menaces accompagnaient, le comité imagina d'autoriser tous les districts à faire fabriquer des piques et autres armes de cette espèce, et le peuple fut satisfait.

Mais un meilleur expédient, que les districts prirent d'eux-

mêmes, fut d'envoyer le soir aux Invalides sommer le gouverneur Sombreuil de leur livrer les armes qu'ils savaient être en dépôt dans l'hôtel. Le commandant général des troupes, qui avait un camp tout près de là, et à qui Sombreuil les adressa, leur demanda le temps d'envoyer à Versailles pour demander l'ordre du roi, et ce temps lui fut accordé.

La terreur de la nuit suivante, plus profonde et plus réfléchie, prit un caractère lugubre; l'enceinte de la ville fut fermée et gardée; des patrouilles déjà formées en imposaient aux vagabonds. Des feux allumés dans les rues éclairaient l'épouvante, intimidaient le crime, et faisaient voir partout des pelotons d'hommes du peuple errans comme des spectres. Ce silence vaste et funèbre n'était interrompu que par la voix étouffée et terrible de ces gens qui, de porte en porte, criaient, *des armes et du pain!*

Au faubourg Saint-Laurent, la maison des religieux de Saint-Lazare fut incendiée et saccagée. On croyait y trouver un magasin de blés.

Cependant le Palais-Royal était plein de ces factieux mercenaires qu'on employait à attiser le feu de la sédition; et la nuit s'y passait en délations et en motions atroces, non-seulement contre Flesselles, mais contre le comité des électeurs, qu'on dénonçait comme traîtres à la patrie.

La veille, cinq milliers de poudre qui sortaient de Paris avaient été saisis aux barrières et déposés à l'Hôtel-de-Ville sous la salle des électeurs. Au milieu de la nuit, le petit nombre de surveillans qui étaient restés dans cette salle, est averti que, du côté du faubourg Saint-Antoine, quinze mille hommes, la milice affidée des moteurs du Palais-Royal, viennent forcer l'Hôtel-de-Ville. Parmi les surveillans était un citoyen, le Grand de Saint-René, homme d'une complexion faible et valétudinaire, mais d'un fort et ferme courage. « Qu'ils viennent nous attaquer, dit-il, nous sauterons ensemble. » Aussitôt il ordonna aux gardes de l'hôtel d'apporter six barils de poudre dans le salon voisin. Sa résolution fut connue. Le premier baril apporté fit pâlir les plus intrépides, et le peuple se retira. Ainsi par un seul homme l'Hôtel-de-Ville fut gardé. Le royaume eût de même été sauvé, si, à la tête des conseils et des camps, le roi avait eu de tels hommes; mais lui-même il recommandait qu'on épargnât le peuple, et contre lui jamais il ne put consentir à aucun acte de vigueur; faiblesse vertueuse qui a fait tomber sa tête sous la hache de ses bourreaux.

Durant cette nuit effrayante, la bourgeoisie se tenait enfermée, chacun tremblant chez soi, pour soi et pour les siens; mais

le 14, au matin, ces frayeurs personnelles cédant à l'alarme publique, la ville entière ne fut qu'un seul et même peuple; Paris eut une armée; cette armée, spontanément assemblée à la hâte, connaissait mal encore les règles de la discipline, mais l'esprit public lui en tint lieu. Seul il ordonna tout comme une puissance invisible. Ce qui donnait ce grand caractère à l'esprit public, c'était l'adresse qu'on avait eue de fasciner l'opinion. Les meilleurs citoyens ne voyaient dans les troupes qui venaient protéger Paris que des ennemis qui portaient la flamme et le fer dans ses murs, croyaient tous avoir à combattre pour leurs foyers, pour leurs femmes, et leurs enfans. La nécessité, le péril, le soin de la défense et du salut commun, la résolution de périr ou de sauver ce qu'ils avaient de plus cher au monde, occupait seul toutes les âmes, et formait de tous les courages et de toutes les volontés cet accord surprenant qui, d'une ville immense et violemment agitée, fit une armée obéissante à l'intention de tous, sans recevoir l'ordre d'aucun; en sorte qu'une fois tout le monde sut obéir où personne ne commandait.

Les armes à feu et la poudre manquaient encore à cette armée, et le comité de la ville ayant protesté de nouveau qu'on n'en trouverait pas même à l'Arsenal, on retourna aux Invalides. L'ordre que Sombreuil attendait de Versailles n'arrivait point. Le peuple allait employer la force; et telle était l'irrésolution de la cour, ou telle était plutôt la répugnance du roi pour toute espèce de violence, que dans le Champ-de-Mars, à deux pas de l'hôtel que l'on venait forcer, les troupes n'eurent pas l'ordre de le défendre. Sans vouloir rien céder, on abandonnait tout; moyen de tout perdre avec honte.

Ce fut donc sous les yeux de six bataillons suisses et de huit cents hommes de cavalerie, tant dragons que hussards, tous immobiles dans leur camp, que fut ouvert au peuple l'hôtel des Invalides, preuve bien positive, comme l'a depuis affirmé Bezenval, qu'il était défendu aux troupes de tirer sur les citoyens; et ce fut là le grand avantage du peuple, que le consentement du roi se bornait à le contenir, sans permettre de le traiter ni en ennemi, ni en rebelle. On le vit ce même ordre observé dans Paris, aux barrières, aux boulevards, dans la place Louis XV. C'était aussi ce qui rendait dans tous les postes d'alentour les troupes accessibles à la corruption par la facilité que l'on donnait au peuple de communiquer avec elles.

Ce peuple, hommes et femmes, accostait le soldat; et le verre à la main, lui présentait l'attrait de la joie et de la licence. Eh quoi! lui disait-il, venez-vous nous faire la guerre? Venez-vous verser notre sang? Auriez-vous le courage de tirer l'épée contre

vos frères, de faire feu sur vos amis? N'êtes-vous pas, comme nous, Français et citoyens? N'êtes-vous pas, comme nous, les enfans de ce peuple qui ne demande qu'à être libre et à n'être plus opprimé? Vous servez le roi, vous l'aimez, et nous aussi nous l'aimons ce bon roi; nous sommes prêts à le servir. Il n'est pas l'ennemi de son peuple; mais on le trompe, et l'on vous commande, en son nom, ce qu'il ne veut pas. Vous servez, non pas lui, mais ces nobles injustes, ces nobles qui vous déshonorent en vous traitant comme des esclaves. Venez, braves soldats, venez et vengez-vous du plat de sabre qui vous flétrit. *Vive le roi! vive la liberté! Périssent les aristocrates*, *nos oppresseurs et vos tyrans!*

Le soldat, naturellement ami du peuple, n'était pas sourd à ce langage. Il ne voyait qu'un pas à faire de la misère à l'abondance, de la gêne à la liberté. Il en désertait un grand nombre, et, si près de Paris, il était impossible qu'ils ne fussent pas corrompus.

Le peuple, en présence des troupes du Champ-de-Mars, eut donc toute licence de fouiller l'hôtel des Invalides. Il y trouva, dans les caveaux du dôme, vingt-huit mille fusils; et avec ce butin et les canons de l'esplanade traînés dans Paris en triomphe, il revint à l'Hôtel-de-Ville. Là, il apprit que le gouverneur de la Bastille, le marquis de Launay, sommé de fournir à son tour des munitions et des armes, répondait qu'il n'en avait point. A l'instant un cri général se fit entendre dans la place de Grève: *Allons attaquer la Bastille.*

LIVRE DIX-SEPTIÈME.

Cette résolution parut inopinée et soudaine parmi le peuple; mais elle était préméditée dans le conseil des chefs de la révolution. La Bastille, comme prison d'état, n'avait cessé d'être odieuse par l'usage souvent inique qu'en avait fait, sous les précédens règnes, le despotisme des ministres; et, comme forteresse, elle était redoutable, surtout à ces fauxbourgs populeux et mutins que dominaient ses murs, et qui, dans leurs émeutes, se voyaient sous le feu du canon de ses tours. Pour remuer à son gré ce peuple et le faire agir hardiment, la faction républicaine voulait donc qu'il fût délivré de ce voisinage importun. Les gens de bien les plus paisibles et même les plus éclairés voulaient aussi que la Bastille fût détruite, en haine de ce despotisme dont elle était le boulevard; en quoi ils s'occupaient bien plus de leur sécurité que

de leur sûreté réelle ; car le despotisme de la licence est mille fois plus redoutable que celui de l'autorité, et la populace effrénée est le plus cruel des tyrans. Il ne fallait donc pas que la Bastille fût détruite, mais que les clefs en fussent déposées dans le sanctuaire des lois.

La cour la croyait imprenable ; elle l'aurait été, ou l'attaque et le siége en auraient coûté bien du sang, si elle avait été défendue ; mais l'homme à qui la garde en était confiée, le marquis de Launay, ne voulut, ou n'osa, ou ne sut faire usage des moyens qu'il avait d'en rendre la résistance meurtrière ; et cette populace qui l'a si lâchement assassiné, lui devait des actions de grâces.

De Launay avait espéré d'intimider le peuple ; mais il est évident qu'il voulut l'épargner. Il avait quinze pièces de canon sur les tours ; et quoi qu'en ait dit la calomnie pour pallier le crime de son assassinat, pas un seul coup de canon de ces tours ne fut tiré. Il y avait de plus, dans l'intérieur du château, trois canons chargés à mitrailles, braqués en face du pont-levis. Ceux-ci auraient fait du carnage dans le moment que le peuple vint se jeter en foule dans la première cour ; il n'en fit tirer qu'un, et qu'une seule fois. Il était pourvu d'armes à feu de toute espèce, de six cents mousquetons, de douze fusils de remparts d'une livre et demie de balles, et de quatre cents biscaïens. Il avait fait venir de l'Arsenal des caissons, des boulets, quinze mille cartouches et vingt milliers de poudre. Enfin, pour écraser les assiégeans, s'ils s'avançaient jusqu'au pied des murs de la place, il avait fait porter sur les deux tours du pont-levis un amas de pavés et de débris de fer ; mais, dans tous ces apprêts pour soutenir un siége, il avait oublié les vivres ; et enfermé dans son château avec quatre-vingts invalides, trente-deux soldats suisses et son état-major, il n'avait, le jour de l'attaque, pour toutes provisions de bouche, que deux sacs de farine et un peu de riz ; preuve que tout le reste n'était rien qu'un épouvantail.

Le petit nombre de soldats suisses qu'on lui avait envoyés, étaient des hommes sûrs et disposés à se défendre ; les invalides ne l'étaient pas, il devait bien le savoir ; mais du moins n'aurait-il pas dû les exposer à la peur de mourir de faim. Trop inférieur à sa position, et dans cet étourdissement dont la présence du péril frappe une tête faible, il le regardait d'un œil fixe, mais trouble, et plutôt immobile d'étonnement que de résolution. Malheureusement cette prévoyance qui lui manquait, personne dans les conseils ne l'eut pour lui.

Pour enivrer le peuple de son premier succès, on a outrément exalté, comme un exploit, l'attaque et la prise de la Bastille.

Voici ce que j'en ai appris de la bouche même de celui qui fut proclamé et porté en triomphe, comme ayant conduit l'entreprise et comme en étant le héros.

« La Bastille n'a point été prise de vive force, m'a dit le brave Elie; elle s'est rendue avant même d'être attaquée. Elle s'est rendue sur la parole que j'ai donnée, foi d'officier français, et de la part du peuple, qu'il ne serait fait aucun mal à personne si on se rendait. » Voilà le fait dans sa simplicité, et tel qu'Elie me l'a attesté; en voici les détails écrits sous sa dictée.

Les avant-cours de la Bastille avaient été abandonnées. Quelques hommes déterminés ayant osé rompre les chaînes du pont-levis qui fermait la première, le peuple en foule y était entré. De là, sourd à la voix des soldats qui, du haut des tours, s'abstenaient de tirer sur lui, et lui criaient de s'éloigner, il voulut se porter vers les murs du château. Ce fut alors qu'on fit feu sur lui; et mis en fuite, il se sauva sous les abris des avant-cours. Un seul mort et quelques blessés jetèrent l'épouvante jusqu'à l'Hôtel-de-Ville, et l'on y vint au nom du peuple demander instamment que l'on fît cesser le carnage en employant la voie des députations. Il en arriva deux, l'une par l'Arsenal, et l'autre du côté du faubourg Saint-Antoine. « Avancez, leur criaient les invalides du haut des tours, nous ne tirerons pas sur vous, avancez avec vos drapeaux. Le gouverneur va descendre, on va baisser le pont du château pour vous introduire, et nous donnerons des otages. » Déjà le drapeau blanc était arboré sur les tours, et les soldats y tenaient leurs fusils renversés en signe de paix; mais ni l'une ni l'autre députation n'osa s'avancer jusqu'à la dernière avant-cour. Cependant la foule du peuple s'y pressait vers le pont-levis, en faisant feu de tous côtés. Les assiégés eurent donc lieu de croire que ces apparences de députation n'étaient qu'une ruse pour les surprendre; et après avoir inutilement crié au peuple de ne pas avancer, ils se virent contraints de tirer à leur tour.

Le peuple, repoussé une seconde fois, et furieux d'avoir vu tomber quelques uns des siens sous le feu de la place, s'en vengea selon sa coutume. Les casernes et les boutiques de l'avant-cour furent pillées; le logement du gouverneur fut livré aux flammes. Un coup de canon à mitrailles et une décharge de mousqueterie avaient écarté cette foule de pillards et d'incendiaires, lorsqu'à la tête d'une douzaine de braves citoyens, Elie, s'avançant jusqu'au bord du fossé, cria qu'on se rendît, et qu'il ne serait fait aucun mal à personne. Alors il vit, par une ouverture du tablier du pont-levis, une main passer et lui présenter un billet. Ce billet fut reçu au moyen d'une planche qu'on étendit sur le fossé; il était conçu en ces mots: « Nous avons vingt milliers de poudre,

nous ferons sauter le château, si vous n'acceptez pas la capitulation. *Signé*, DE LAUNAY. »

Elie, après avoir lu le billet, cria qu'il acceptait, et du côté du fort toutes hostilités cessèrent. De Launay cependant, avant de se livrer au peuple, voulait que la capitulation fût ratifiée et signée à l'Hôtel-de-Ville, et que, pour garantir sa sûreté et celle de sa troupe, une garde imposante les reçût et les protégeât; mais les malheureux invalides, croyant hâter leur délivrance, firent violence au gouverneur, en criant de la cour, *la Bastille se rend.*

Ce fut alors que de Launay, saisissant la mèche d'un canon, menaça, résolut peut-être d'aller mettre le feu aux poudres. Les sentinelles qui les gardaient lui présentèrent la baïonnette; et, malgré lui, sans plus de précaution ni de délai, il se vit forcé de se rendre.

D'abord le petit pont-levis du fort étant ouvert, Elie entra avec ses compagnons, tous braves gens, et bien déterminés à tenir sa parole. En le voyant, le gouverneur vint à lui, l'embrassa, et lui présenta son épée avec les clefs de la Bastille.

« Je refusai, m'a-t-il dit, son épée, et je n'acceptai que les clés. » Les compagnons d'Elie accueillirent l'état-major et les officiers de la place avec la même cordialité, jurant de leur servir de garde et de défense; mais ils le jurèrent en vain.

Dès que le grand pont fut baissé (et il le fut sans qu'on ait su par quelle main), le peuple se jeta dans la cour du château, et, plein de furie, il se saisit de la troupe des invalides. Les suisses, qui n'étaient vêtus que de sarraux de toile, s'échappèrent parmi la foule; tout le reste fut arrêté. Elie et les honnêtes gens qui étaient entrés les premiers avec lui firent tous leurs efforts pour arracher des mains du peuple les victimes qu'eux-mêmes ils lui avaient livrées; mais sa férocité se tint obstinément attachée à sa proie. Plusieurs de ces soldats, à qui on avait promis la vie, furent assassinés, d'autres furent traînés dans Paris comme des esclaves. Vingt-deux furent amenés à la Grève, et après des humiliations et des traitemens inhumains, ils eurent la douleur de voir pendre deux de leurs camarades. Présentés à l'Hôtel-de-Ville, un forcené leur dit: « Vous avez fait feu sur vos concitoyens; vous méritez d'être pendus, et vous le serez sur-le-champ. » Heureusement les gardes-françaises demandèrent grâce pour eux; le peuple se laissa fléchir; mais il fut sans pitié pour les officiers de la place. De Launay, arraché des bras de ceux qui voulaient le sauver, eut la tête tranchée sous les murs de l'Hôtel-de-Ville. Au milieu de ses assassins, il défendit sa vie avec le courage du désespoir; mais il succomba sous le nombre. Delorme Salbrai, son major, fut égorgé de même. L'aide-major, Mirai, l'avait été près de la Bastille.

Pernon, vieux lieutenant des invalides, fut assassiné sur le port Saint-Paul, comme il retournait à l'hôtel. Un autre lieutenant, Caron, fut couvert de blessures. La tête du marquis de Launay fut promenée dans Paris par cette même populace, qu'il aurait foudroyée s'il n'en avait pas eu pitié.

Tels furent les exploits de ceux qu'on a depuis appelés les héros et les vainqueurs de la Bastille. Le 14 juillet 1789, vers les onze heures du matin, le peuple s'y était assemblé; à quatre heures quarante minutes, elle s'était rendue. A six heures et demie on portait la tête du gouverneur en triomphe au Palais-Royal. Au nombre des vainqueurs qu'on a fait monter à huit cents, ont été mis des gens qui n'avaient pas même approché de la place.

Le peuple, après cette conquête, ivre de son pouvoir, mais sans cesse nourri de soupçons et d'inquiétudes, et d'autant plus farouche qu'il frémissait encore des dangers qu'il avait courus, ne montra plus que le caractère d'un tyran ombrageux et cruel. On devait savoir que, pour lui, de la licence au crime il n'y avait de barrière que la crainte des châtimens, et dans un temps de trouble et de sédition la défense de la Bastille était, pour le repos public, un objet de haute importance. On vient de voir à quel excès elle avait été délaissée. Ni Broglie, ministre et général, ni le conseil du roi, ni le parti des nobles, personne ne s'était avisé de savoir si la garnison en était sûre et suffisante, si elle avait du pain et des vivres, et si le commandant était un homme d'un courage assez froid et assez ferme pour la défendre. On l'avait supposée inutile ou inattaquable, ou plutôt on semblait l'avoir mise en oubli.

Il n'en est pas moins vrai que, si de Launay avait fait usage de son artillerie, il eût épouvanté Paris. Il se souvint sans doute qu'il servait un bon roi; et parmi le peuple chacun le savait comme lui.

Paris, au moment de l'attaque, s'était porté vers la Bastille. Les sexes et les âges, tout venait se confondre autour de ces remparts hérissés de canons. Qu'est-ce donc qui les rassurait? *Le roi permet qu'on menace son peuple; mais le roi ne veut pas que son peuple soit écrasé.* Quelle leçon funeste on a donné aux rois par l'exemple de celui-ci!

Le soir, le peuple encore plus altéré de sang, poussé au crime par le crime, demande la tête de Flesselles, qui, le matin, dit-il, lui a refusé des armes, et qui, d'intelligence avec la cour, l'a trahi, l'a trompé, et s'est joué de lui avec la dernière insolence; et la Grève et l'Hôtel-de-Ville retentissaient de ces clameurs; mais le foyer de la fermentation et de la rage populaire, ce n'était point la Grève, c'était le district de Saint-Roch, le quartier du Palais-Royal: c'était là que Flesselles avait été proscrit.

Durant l'attaque de la Bastille, le malheurenx avait assisté au comité de l'Hôtel-de-Ville, assailli d'une troupe de brigands qui l'accablaient d'injures et qui lui annonçaient la mort. Après deux heures de silence et d'angoisses, il avait résolu de passer de la salle du comité dans la grande salle, pour demander au peuple à être entendu et jugé par l'assemblée générale des électeurs, las de vivre, et voulant mourir plutôt que d'endurer une si crnelle agonie. En effet, c'était se livrer à une mort certaine que d'aller se jeter dans cette foule impitoyable. Il y passa, et il y prit séance dans le cercle des électeurs. Il se voyait couché en joue de toutes parts; mais d'autres incidens ayant fait diversion à la fureur dont il était l'objet, il profita de ce relâche; et se penchant vers un ecclésiastique qui était auprès de lui (c'était l'abbé Fauchet), il lui tendit la main, le conjurant tout bas de se rendre à la hâte au district Saint-Roch. « On y veut ma tête, ajouta-t-il, et c'est de là que partent toutes les accusations intentées contre moi. Allez, et dites-leur que je ne demande que le temps de me justifier. » Fauchet, s'étant ému pour lui d'un sentiment de compassion, alla implorer cette grâce, et l'implora inutilement. Il s'agissait d'épouvanter ceux qui, comme Flesselles, se croiraient par devoir attachés au parti du roi; et pour vaincre la probité par la terreur, il fallait encore des victimes. Le peuple n'était pas encore assez habitué au crime, et pour l'y aguerrir, on voulait l'y exercer. Le district, conducteur de l'insurrection, fut donc inexorable, et Flesselles ne revit plus celui dont il attendait son salut.

Ici je dois faire observer quels étaient, à l'Hôtel-de-Ville, ceux qu'on y envoyait demander la tête de Flesselles. « C'étaient, nous dit un fidèle témoin, des hommes armés comme des sauvages; et quels hommes? de ceux qu'on ne se souvient pas d'avoir jamais rencontrés au grand jour. D'où sortaient-ils? qui les avait tirés de leurs réduits ténébreux?

» A la tête du comité des électeurs, nous dit le même témoin, Flesselles marquait encore quelque assurance : on le vit jusqu'au moment fatal écoutant tout le monde avec un air d'empressement et d'affabilité si naturel, qu'il s'en serait tiré, si le parti de le faire périr n'avait pas été pris irrévocablement. Il fut témoin de la joie féroce qu'on fit éclater à la vue de cette lance au bout de laquelle était la tête du gouverneur de la Bastille. Il fut témoin des efforts que firent, dans ces momens, quelques bons citoyens pour arracher au peuple quelques unes de ses victimes. Il entendit les cris de ceux qui demandaient que lui-même il leur fût livré. Cependant, parmi tant d'horreurs, hasardant tout pour s'échapper, et se croyant oublié un moment, il osa sortir de sa place et se glisser parmi la foule. Il l'avait percée en effet; mais ceux qui l'a-

vaient poursuivi dans cette salle, et qui sans doute avaient promis sa mort, le poursuivaient encore en lui criant : *Au Palais-Royal ! au Palais-Royal !* Soit, leur dit-il en sortant; et, le moment d'après, sur l'escalier de l'Hôtel-de-Ville, un de ces brigands lui cassa la tête d'un coup de pistolet. Cette tête fut aussi promenée dans Paris en triomphe, et ce triomphe fut applaudi. Il en fut de même du meurtre des soldats invalides que l'on voyait égorger dans les rues, tant le délire de la fureur avait étouffé dans les âmes tout sentiment d'humanité !

» J'ai remarqué, ajoute mon témoin, en se servant d'une expression de Tacite, que, si, parmi le peuple, peu de gens alors osaient le crime, plusieurs le voulaient, et tout le monde le souffrait. Ils n'étaient pas de la nation ces brigands qu'on voyait remplir l'Hôtel-de-Ville, les uns presque nus, et les autres bizarrement vêtus d'habits de diverses couleurs, hors d'eux-mêmes, et la plupart ou ne sachant ce qu'ils voulaient, ou demandant la mort des proscrits qu'on leur désignait, et la demandant d'un ton auquel, plus d'une fois, il ne fut pas possible de résister. »

Si l'assemblée nationale eût voulu pressentir les maux dont le royaume était menacé par cette effroyable anarchie; si elle avait prévu l'impuissance où elle serait elle-même de faire rentrer dans les liens d'une autorité légitime cette bête féroce qu'elle aurait déchaînée; si ceux qui la flattaient avaient pensé qu'un jour peut-être eux-mêmes ils en seraient la proie, ils en auraient frémi d'une salutaire frayeur. Mais, pour se donner à soi-même une autorité dominante, on ne songea qu'à désarmer celle qui seule aurait pu tout sauver.

La bourgeoisie de Paris, se laissant aveugler sur ses intérêts véritables, se livra aux transports d'une joie insensée, quand il fut décidé que la Bastille serait détruite. On n'eût pas vu avec plus d'allégresse, sous le règne de Louis XI, les cages de fer se briser. L'histoire rendra cependant ce témoignage à la mémoire de Louis XVI, que, de sept prisonniers qui se trouvèrent à la Bastille, aucun n'y avait été enfermé sous son règne.

Tandis que la ville de Paris se déclarait hautement soulevée contre l'autorité royale, les moteurs de la rébellion triomphaient à Versailles, en paraissant gémir des malheurs et des crimes qu'ils avaient commandés; et pour en effrayer le roi, ils l'en affligeaient tous les jours. « Vous déchirez de plus en plus mon cœur, leur dit-il enfin, par le récit que vous me faites des malheurs de Paris. Il n'est pas possible de croire que les ordres que j'ai donnés aux troupes en soient la cause. » Non, ils ne l'étaient pas; car ils se réduisaient à maintenir la police et la paix.

Cependant l'assemblée demandait au roi, avec les plus vives

instances, l'éloignement des troupes, le renvoi des nouveaux ministres, et le rappel des précédens. Il commença par ordonner le renvoi des troupes qui étaient au Champ-de-Mars; mais le départ des autres camps n'était pas ordonné; et dans Paris, qui se croyait toujours menacé d'un assaut, cette nuit du 14 au 15 juillet fut terrible encore. Le peuple, toujours plus farouche, frémissait de peur et de rage; les motions du Palais-Royal étaient des listes de proscription. Le lendemain, à travers une foule d'opinions diverses qui agitaient l'assemblée nationale, la voix du baron de Marguerit se fit entendre. « Ce n'est pas, dit-il, dans une circonstance aussi affligeante qu'il faut discourir. Toute parole superflue est un crime de lèze-humanité. Je persiste dans l'avis que je proposai hier, d'envoyer au roi sur-le-champ de nouveaux députés, lesquels lui diront : Sire, le sang coule, et c'est celui de vos sujets. Chaque jour, chaque instant ajoute aux désordres affreux qui règnent dans la capitale et dans tout le royaume. Sire, le mal est à son comble; c'est en éloignant les troupes de Paris et de Versailles, c'est en chargeant les députés de la nation de porter en votre nom des paroles de paix, que le calme peut se rétablir. Oui, sire, il est un moyen digne de vous, et surtout de vos vertus personnelles; ce moyen, fondé sur l'amour inaltérable des Français pour leur roi, est de mettre en ce jour toute votre confiance dans les représentans de votre fidèle nation. Nous vous conjurons, sire, de vous réunir sans délai à l'assemblée nationale pour y entendre la vérité, et aviser, avec le conseil naturel de votre majesté, aux mesures les plus promptes pour rétablir le calme et l'union, et assurer le salut de l'État.

Cet avis adopté par acclamation, une députation nouvelle allait se rendre auprès du roi, lorsque le duc de Liancourt vint annoncer que le roi lui-même allait venir, et qu'il apportait les dispositions les plus favorables.

Cette nouvelle causait dans l'assemblée la plus sensible joie, et tous les gens de bien la faisaient éclater, lorsque Mirabeau se hâta de la réprimer. « Le sang de nos frères coule à Paris, dit Mirabeau; cette bonne ville est dans les horreurs des convulsions pour défendre sa liberté et la nôtre; et nous pourrions nous abandonner à quelque allégresse avant de savoir qu'on va rétablir le calme, la paix et le bonheur! Quand tous les maux du peuple devraient finir, serions-nous insensibles à ceux qu'il a déjà soufferts? Qu'un morne respect soit le premier accueil fait au monarque par les représentans d'un peuple malheureux. Le silence des peuples est la leçon des rois. »

Comme si le sang répandu, comme si les crimes du peuple, les crimes commandés par lui-même et par ses complices avaient pu

s'imputer au roi! Cependant, malgré l'évidence d'une si noire calomnie, la véhémence de ce discours replongeait l'assemblée dans un triste silence lorsque le roi parut; et debout, au milieu des députés, qui, debout comme lui, l'écoutaient, il leur parla ainsi :

« Messieurs, je vous ai assemblés pour vous consulter sur les affaires les plus importantes de l'État. Il n'en est point de plus instante et qui affecte plus sensiblement mon cœur que les désordres affreux qui règnent dans la capitale. Le chef de la nation vient avec confiance au milieu de ses représentans leur témoigner sa peine, et les inviter à trouver les moyens de ramener l'ordre et le calme. Je sais qu'on a donné d'injustes préventions; je sais qu'on a osé publier que vos personnes n'étaient point en sûreté. Serait-il donc nécessaire de vous rassurer sur des bruits aussi coupables, démentis d'avance par mon caractère connu? Eh bien! c'est moi qui ne suis qu'un avec ma nation; c'est moi qui me fie à vous. Aidez-moi dans cette circonstance à assurer le salut de l'État; je l'attends de l'assemblée nationale. Le zèle des représentans de mon peuple, réunis pour le salut commun, m'en est un sûr garant; et comptant sur la fidélité et l'amour de mes sujets, j'ai donné ordre aux troupes de s'éloigner de Paris et de Versailles. Je vous autorise et vous invite même à faire connaître mes intentions à la capitale. »

Après la réponse du président, qui se terminait à demander au roi pour l'assemblée une communication toujours libre et immédiate avec sa personne, le roi s'étant retiré, l'assemblée entière se mit en foule à sa suite, et forma son cortége depuis la salle jusqu'au palais.

Ce fut sans doute un spectacle majestueux que ce cortége national accompagnant le roi à travers une multitude qui faisait retentir les airs d'acclamations et de vœux, tandis que, du haut du balcon de la façade du château, la reine, embrassant le dauphin, le présentait au peuple, et semblait le recommander aux députés de la nation; mais ce triomphe était réellement celui des factieux auxquels le roi venait de se livrer. Les confidens de la révolution étaient encore en petit nombre; le reste était de bonne foi; mais les fourbes, au fond du cœur, insultant à la noble sincérité du roi et à la crédule simplicité de la multitude, s'applaudissaient des pas rapides qu'ils faisaient faire à leur puissance, et laissaient exhaler ces sentimens de joie et d'amour mutuel, qu'ils sauraient réprimer lorsqu'il en serait temps.

La nombreuse députation que l'on fit partir pour Paris y fut reçue dès la barrière jusqu'à l'Hôtel-de-Ville par une armée de cent mille hommes diversement armés d'instrumens de carnage.

Scène évidemment préparée, comme pour étaler les moyens qu'on avait de se faire obéir si le roi n'avait point cédé; et à cet appareil terrible se mêlait une joie de conquérans de cette liberté sans frein qui n'avait produit que des crimes, et dont les meilleurs citoyens eux-mêmes se laissaient encore enivrer. Un blocus, un siége, une famine, un massacre, étaient les noirs fantômes dont on les avait effrayés; et en voyant éloignées les troupes que l'on croyait chargées de commettre ces crimes, Paris ne croyait plus avoir rien à craindre.

Arrivés à l'Hôtel-de-Ville, les députés furent applaudis, couronnés comme les sauveurs et les libérateurs d'une ville assiégée; calomnie perpétuelle que le marquis de La Fayette, dans le discours qu'il prononça, se dispensa de démentir, n'osant rendre hommage aux intentions du roi, dans la crainte d'offenser le peuple.

Il eût été naturel, il eût été juste de rappeler dans ce moment ce que le roi avait dit tant de fois, qu'il n'avait assemblé des troupes que pour maintenir dans Paris l'ordre, la sûreté, le calme, et pour servir de sauvegarde au repos des bons citoyens. Ce fut là ce que La Fayette passa sous silence.

« Messieurs, dit-il, voici enfin le moment le plus désiré par l'assemblée nationale : *le roi était trompé*, il ne l'est plus. Il est venu aujourd'hui au milieu de nous sans armes, sans troupes, sans cet appareil inutile aux bons rois. Il nous a dit qu'il avait donné ordre aux troupes de se retirer : *oublions nos malheurs*, ou plutôt ne les rappelons que pour en éviter à jamais de pareils. »

A son tour, le sincère et courageux Lally-Tolendal se fit entendre; et pour donner à mon récit toute la vérité qu'il peut avoir, c'est le sien que je vais transcrire.

« Dans la salle où nous fûmes reçus, il y avait, dit-il, des citoyens de toutes les classes. Un peuple immense était sur la place, et j'éprouvai qu'on eût pu facilement, si tout le monde s'était accordé à le vouloir, tourner toute leur exaltation du côté de l'ordre et de la justice. Ils tressaillaient en m'entendant parler de l'honneur du nom français. Lorsque je leur dis qu'ils seraient libres, que le roi l'avait promis, qu'il était venu se jeter dans nos bras, qu'il se fiait à eux, qu'il renvoyait ses troupes, ils m'interrompirent par des cris de *vive le roi!* Lorsque je leur dis : Nous venons de vous apporter la paix de la part du roi et de l'assemblée nationale, il faut maintenant que nous apportions la paix de votre part au roi et à l'assemblée nationale; ce fut à qui répéterait *la paix! la paix!* Lorsque j'ajoutai : Vous aimez vos femmes, vos enfans, votre roi, votre patrie, tous répondirent-

mille fois, *oui*. Lorsqu'enfin, les pressant davantage, je hasardai de leur dire : N'est-ce pas que vous ne voudriez pas déchirer tout ce que vous aimez par des discordes sanglantes? n'est-ce pas qu'il n'y aura plus de proscriptions? La loi seule en doit prononcer. Plus de mauvais citoyens; votre exemple les rendra bons. Ils répétèrent encore, *la paix*, et *plus de proscriptions*. »

Ainsi dès-lors rien n'était plus facile que de rétablir l'ordre et que d'entretenir la plus heureuse intelligence entre le monarque et son peuple. Le roi ne désirait rien tant que d'être aimé; et à ce prix rien ne lui était pénible. La ville de Paris venait de se donner Bailly pour maire, et La Fayette pour commandant de sa milice. Le roi, qui seul aurait dû nommer à ces deux places, agréa sans difficulté les choix que la ville avait faits. Elle avait demandé le rappel de Necker; Necker fut rappelé, ainsi que Montmorin, La Luzerne et Saint-Priest, qui avaient partagé sa disgrâce; et les nouveaux ministres prévinrent leur renvoi en donnant leur démission. Enfin Paris, de nouveau travaillé par ses perfides *agitateurs*, désira que le roi vînt lui-même à l'Hôtel-de-Ville dissiper ses fausses alarmes, et le roi s'y rendit (le 17 juillet 1789) sans autre garde que la milice bourgeoise de Versailles et de Paris, au milieu de deux cent mille hommes armés de faux, de pioches, de fusils et de lances, traînant des canons avec eux.

A l'arrivée du roi et sur son passage, toute acclamation en sa faveur était défendue ; et si aux cris de *vive la nation!* quelques uns ajoutaient *vive le roi!* des brigands apostés leur imposaient silence. Le roi s'en aperçut, et il dévora cette injure. Après avoir entendu à la barrière la harangue du maire Bailly, dans laquelle il lui disait que, si Henri IV avait conquis sa ville, cette ville à son tour venait de conquérir son roi, il reçut à l'Hôtel-de-Ville la cocarde républicaine; il la reçut sans répugnance ; et comme sa réconciliation avec son peuple était sincère, il lui montra tant de candeur et de bonté, qu'enfin tous les cœurs en furent émus. Les félicitations des orateurs portèrent l'émotion jusqu'à l'enthousiasme; et lorsque Lally-Tolendal prit la parole, ce ne furent plus que des élans de sensibilité et des transports d'amour.

« Eh bien! citoyens, leur dit-il, êtes-vous satisfaits? Le voilà » ce roi que vous demandiez à grands cris, et dont le nom seul » excitait vos transports lorsqu'il y a deux jours nous le proférions » au milieu de vous. Jouissez de sa présence et de ses bienfaits. » Voilà celui qui vous a rendu vos assemblées nationales, et qui » veut les perpétuer. Voilà celui qui a voulu établir vos libertés, » vos propriétés sur des bases inébranlables. Voilà celui qui vous » a offert, pour ainsi dire, d'entrer avec lui en partage de son » autorité, ne se réservant que celle qui lui était nécessaire pour

» votre bonheur, celle qui doit à jamais lui appartenir, et que » vous-mêmes devez le conjurer de ne jamais perdre. Ah! qu'il » recueille enfin des consolations; que son cœur noble et pur » emporte d'ici la paix dont il est si digne; et puisque, surpassant » les vertus de ses prédécesseurs, il a voulu placer sa puissance et » sa grandeur dans votre amour, n'être obéi que par l'amour, » n'être gardé que par l'amour, ne soyons ni moins sensibles ni » moins généreux que notre roi; et prouvons-lui que même sa » puissance, qne même sa grandeur, ont plus gagné mille fois » qu'elles n'ont sacrifié.

» Et vous, sire, permettez à un sujet qui n'est ni plus fidèle » ni plus dévoué que tous ceux qui vous environnent, mais qui » l'est autant qu'aucun de ceux qui vous obéissent, permettez-lui » d'élever sa voix vers vous, et de vous dire : le voilà ce peuple » qui vous idolâtre, ce peuple que votre seule présence enivre, » et dont les sentimens pour votre personne sacrée ne peuvent » jamais être l'objet d'un doute. Regardez, sire, consolez-vous » en regardant tous les citoyens de votre capitale; voyez leurs » yeux, écoutez leurs voix, pénétrez dans leurs cœnrs qui volent » au-devant de vous. Il n'est pas ici un seul homme qui ne soit » prêt à verser pour vous, pour votre autorité légitime, jusqu'à » la dernière goutte de son sang. Non, sire, cette génération » française n'est pas assez malheureuse pour qu'il lui ait été » réservé de démentir quatorze siècles de fidélité. Nous périrons » tous, s'il le faut, pour défendre un trône qui nous est aussi » sacré qu'à vous et à l'auguste famille que nous y avons placée il y » a huit cents ans. Croyez, sire, croyez que nous n'avons jamais » porté à votre cœur une atteinte douloureuse qu'elle n'ait déchiré » le nôtre; qu'au milieu des calamités publiques, c'en est une » de vous affliger, même par une plainte qui vous avertit, qui » vous implore et qui ne vous accuse jamais. Enfin, tous les cha- » grins vont disparaître, tous les troubles vont s'apaiser. Un » seul mot de votre bouche a tout calmé. Notre vertueux roi » a rappelé ses vertueux conseils; périssent les ennemis publics » qui voudraient encore semer la division entre la nation et son » chef. Roi, sujets, citoyens, confondons nos cœurs, nos vœux, » nos efforts, et déployons aux yeux de l'univers le spectacle » magnifique d'une de ses plus belles nations, libre, heureuse, » triomphante sous un roi juste, chéri, révéré, qui, ne devant » plus rien à la force, devra tout à ses vertus et à notre amour. »

Tolendal fut vingt fois interrompu par des cris de *vive le roi!* Le peuple était ravi d'être rendu à ses sentimens naturels; le roi les partageait, et son émotion les lui exprimait plus vivement que n'eût fait l'éloquence. Mais si ces sentimens avaient été

durables entre son peuple et lui, il aurait été trop puissant au gré des factieux qui voulaient le réduire à n'être plus qu'un fantôme de roi.

LIVRE DIX-HUITIÈME.

DANS l'assemblée nationale, du côté des communes, il y avait comme dans le peuple deux esprits et deux caractères : l'un modéré, faible, timide ; c'était celui du plus grand nombre : l'autre fougueux, outré, violent et hardi ; c'était celui des factieux. On avait vu d'abord celui-ci, pour ménager l'autre, n'annoncer que des vues raisonnables et pacifiques. On avait entendu l'un de ses organes conjurer le clergé, *au nom d'un Dieu de paix*, de se réunir avec l'ordre où l'on méditait sa ruine. Nous venons de voir Mirabeau, dans sa harangue au roi, affecter un respect et un zèle hypocrite ; mais lorsqu'après s'être assuré de la résolution et du dévouement du bas peuple, de la mollesse, de la nonchalance, de la timidité de la classe aisée et paisible, ce parti se vit en état de maîtriser l'opinion, il cessa de dissimuler.

Dès le lendemain du jour où le roi était allé de si bonne foi se livrer à l'assemblée nationale, on entreprit de poser en principe qu'elle avait droit de s'ingérer dans la formation du ministère ; et les deux orateurs qui sur ce point attaquèrent de front la prérogative royale, furent Mirabeau et Barnave, l'un et l'autre doués d'une éloquence populaire ; Mirabeau, avec plus de fougue et par élans passionnés, souvent aussi en fourbe et avec artifice ; Barnave, avec plus de franchise, plus de nerf et plus de vigueur. Tous les deux avaient appuyé l'avis d'ôter au roi le libre choix de ses ministres, droit que Tolendal et Mounier avaient fortement défendu, en soutenant que, sans cette liberté dans le choix des objets de sa confiance, le roi ne serait plus rien. Le décret résultant de cette discussion l'avait laissée irrésolue ; mais la question une fois engagée n'en était pas moins le signal de la lutte des deux pouvoirs.

Pour ce combat, il fallait aux communes une force toujours active et menaçante. De là tous les obstacles qu'éprouva Tolendal dans sa motion du 20 juillet. C'est encore lui qu'il faut entendre.

« A partir du point où nous étions, il était évident, dit-il, qu'il n'y avait plus à redouter pour la liberté que les projets des factieux ou les dangers de l'anarchie. L'assemblée nationale n'avait à se mettre en garde que contre l'excès même de sa propre puissance. Il n'y avait pas un moment à perdre pour rétablir l'ordre

public. Déjà l'on avait la nouvelle que la commotion éprouvée dans la capitale s'était fait sentir, non-seulement dans les villes voisines, mais dans les provinces lointaines. Les troubles s'annonçaient dans la Bretagne ; ils existaient dans la Normandie et dans la Bourgogne ; ils menaçaient de se répandre dans tout le royaume. Des émissaires, partis évidemment d'un point central, couraient par les chemins, traversant les villes et les villages sans y séjourner, faisant sonner le tocsin, et annonçant tantôt des troupes étrangères, et tantôt des brigands, criant partout aux armes, plusieurs répandant de l'argent. »

En effet, j'en voyais moi-même traversant à cheval le hameau où j'étais alors, et nous criant qu'autour de nous des hussards portaient le ravage, et incendiaient les moissons ; que tel village était en feu, et tel autre inondé de sang. Il n'en était rien ; mais, dans l'âme du peuple, la peur excitait la furie, et c'était ce qu'on demandait.

Les mains pleines de lettres qui attestaient les excès impunément commis de toutes parts, Tolendal se rendit à l'assemblée nationale, et y proposa un projet de proclamation qui, après avoir présenté à tous les Français le tableau de leur situation, de leurs devoirs et de leurs espérances, les invitait tous à la paix, mettait en sûreté leur vie et leurs propriétés, menaçait les méchans, protégeait les bons, maintenait les lois en vigueur et les tribunaux en activité. « Ce projet, nous dit-il, fut couvert d'applaudissemens : on demanda une seconde lecture, et les acclamations redoublèrent. Mais quel fut mon étonnement lorsque je vis un parti s'élever pour le combattre !... Suivant l'un, ma sensibilité avait séduit ma raison. Ces incendies, ces emprisonnemens, ces assassinats étaient des contrariétés qu'il fallait savoir supporter, comme nous avions dû nous y attendre. Suivant l'autre, mon imagination avait créé des dangers qui n'existaient pas Il n'y avait de danger que dans ma motion... Danger pour la liberté, parce qu'on ôterait au peuple une inquiétude salutaire qu'il fallait lui laisser ; danger pour l'assemblée, qui allait voir Paris se déclarer contre elle, si elle acceptait la motion ; danger pour le pouvoir législatif qui, après avoir brisé l'action si redoutable de l'autorité, allait lui en rendre une plus redoutable encore. »

Le meurtre de Berthier, intendant de Paris, celui de Foulon son beau-père, massacrés à la Grève, leurs têtes promenées, et le corps de Foulon traîné et déchiré dans le Palais-Royal, faisaient voir que la populace, ivre de sang, en était encore altérée, et semblaient crier à l'assemblée de se hâter d'admettre la motion de Tolendal. Lui-même il va nous dire le peu d'impression que fit cet horrible incident.

« Le lendemain (21 juillet) je fus éveillé par des cris de douleur. Je vis entrer dans ma chambre un jeune homme pâle, défiguré, qui vint se précipiter sur moi, et qui me dit en sanglottant : Monsieur, vous avez passé quinze ans de votre vie à défendre la mémoire de votre père, sauvez la vie du mien, et qu'on lui donne des juges. Présentez-moi à l'assemblée nationale, et que je lui demande des juges ponr mon père. C'était le fils du malheureux Berthier. Je le conduisis sur-le-champ chez le président de l'assemblée. Le malheur voulut qu'il n'y eût point de séance dans la matinée. Le soir, il n'y avait plns rien à faire pour cet infortuné. Le bean-père et le gendre avaient été mis en pièces.

» On croit bien, poursuit Tolendal, qu'à la première séance je me hâtai de fixer l'attention générale sur cet horrible événement. Je parlai au nom d'nn fils dont le père venait d'être massacré; et nn fils qui était en deuil du sien (c'était Barnave) osa me reprocher de sentir, lorsqu'il ne fallait que penser. Il ajouta ce que je ne veux pas même répéter (*le sang qu'on a versé était-il donc si précieux?*), et chaque fois qu'il élevait les bras au milieu de ses déclamations sanguinaires, il montrait à tous les regards les marques lugubres de son malheur récent (*les pleureuses*), et les témoins incontestables de son insensibilité barbare. »

Mais telle était parmi les factieux la dépravation des esprits, qu'une cruauté froide y passait pour vertu, et l'humanité pour faiblesse. Trente-six châteaux démolis on brûlés dans une seule province; en Languedoc, un M. de Barras coupé par morceaux devant sa femme enceinte et prête d'accoucher; en Normandie, un vieillard paralytiqne jeté sur un bûcher ardent, et tant d'autres excès commis étaient ou passés sous silence dans l'assemblée, on traités d'épisodes, si quelqu'un les y dénonçait.

Il était de la politiqne des factieux de ne laisser au peuple faire aucun retour sur lni même. Refroidi un moment, il aurait pu sentir qu'on l'égarait, qu'on le trompait; que ces ambitieux ne faisaient de lui leur complice que pour en faire leur esclave, et que, de crime en crime, ils voulaient le réduire au point de ne plus voir ponr lui de salut qu'en exécntant tous ceux qu'ils lui commanderaient. Aussi la proclamation proposée par Tolendal ne passa-t-elle enfin que lorsqu'on en eut retranché ce qui pouvait modérer le peuple. Encore, de peur de donner trop d'authenticité à cette proclamation pacifique, toute affaiblie qu'elle était, ne voulut-on pas qu'elle fût envoyée par le roi dans les provinces du royaume, et lue en chaire dans les églises, mais seulement qu'on s'en remît aux députés du soin de la faire passer, chacun d'eux, à leurs commettans.

Le 31 juillet fut un jour remarquable par le retour de Necker,

et par l'espèce de triomphe qu'il obtint à l'Hôtel-de-Ville.

En revenant de Bâle, où il avait reçu les deux lettres de son rappel, l'une du roi, l'autre de l'assemblée nationale, Necker avait sur sa route vu les excès auxquels les peuples se livraient; il avait tâché de les calmer, de répandre sur son passage des sentimens plus doux, et d'inspirer partout l'horreur de l'injustice et de la violence. Il trouvait les chemins couverts de Français que les événemens de Paris, que les assassinats commis près de l'Hôtel-de-Ville avaient glacés d'horreur et d'effroi, et qui s'en allaient chercher une autre contrée. Instruit de ces scènes sanglantes, dès-lors son vœu le plus ardent avait été de détourner le peuple de Paris de ses aveugles barbaries, de le ramener à des sentimens d'humanité, et de lui faire effacer la tache que ses criminelles violences imprimaient au caractère de la nation. Je parle ici d'après lui-même; et quelques erreurs, quelques fautes, quelques torts qu'on lui attribue, personne au moins ici ne doutera de sa sincérité. Dans cette confiance, je lui cède la parole pour un récit qui, sans être moins vrai, en sera plus intéressant.

« Heureuse et grande journée pour moi (le 28 juillet 1789), nous a-t-il dit, belle et mémorable époque de ma vie, où, après avoir reçu les plus touchantes marques d'affection de la part d'un peuple immense, j'obtins de ses nombreux députés rassemblés à l'Hôtel-de-Ville, et de lui-même ensuite, avec des cris de joie, non-seulement l'entière liberté du prisonnier que j'avais défendu (le baron de Bezenval), mais une amnistie générale, un oubli complet des motifs de plainte et de défiance, une généreuse renonciation aux sentimens de haine et de vengeance dont on était si fort animé, enfin une sorte de paix et de réunion avec ce grand nombre de citoyens, qui, les uns avaient déjà fui de leur pays, les autres étaient prêts à s'en éloigner. Cette honorable détermination fut le prix de mes larmes : je l'avais demandée au nom de l'intérêt que j'inspirais dans ce moment; je l'avais demandée comme une reconnaissance de mon dernier sacrifice; je l'avais demandée comme la seule et unique récompense à laquelle je voulais jamais prétendre. Je me prosternai, je m'humiliai de toutes les manières pour réussir. Je fis agir enfin toutes les puissances de mon âme, et secondé de l'éloquence d'un citoyen généreux et sensible (Clermont-Tonnerre), j'obtins l'objet de mes vœux; et cette première faveur me fut accordée d'une voix unanime, et avec tous les élans d'enthousiasme et de bonté qui pouvaient me la rendre plus chère. »

Voici quelle fut la délibération de l'assemblée générale des électeurs à l'Hôtel-de-Ville, le même jour 31 juillet. « Sur le dis-

cours vrai, sublime et attendrissant de M. Necker, l'assemblée des électeurs, pénétrée des sentimens de justice et d'humanité qu'il respire, a arrêté que le jour que ce ministre si cher, si nécessaire, a été rendu à la France, devait être un jour de fête. En conséquence elle déclare, au nom des habitans de cette capitale, certaine de n'être pas désavouée, qu'elle pardonne à tous ses ennemis, qu'elle proscrit tout acte de violence contraire au présent arrêté, et qu'elle regarde désormais comme les seuls ennemis de la nation ceux qui troubleront par aucun excès la tranquillité publique.

» Arrête en outre que le présent arrêté sera lu au prône de toutes les paroisses, publié à son de trompe dans toutes les rues et carrefours, et envoyé à toutes les municipalités du royaume, et les applaudissemens qu'il obtiendra distingueront les bons Français. »

C'était le salut de l'Etat, mais la ruine de projets qui ne pouvaient réussir que par le trouble et la terreur.

« Dès la nuit même de ce jour mémorable, poursuit Necker, tout fut changé. Les chefs de la démocratie avaient d'autres pensées. Nuls ne voulaient encore de bonté, ni d'oubli, ni d'amnistie; ils avaient besoin de toutes les passions du peuple; ils avaient besoin surtout de ses défiances; et ils ne voulaient non plus, à aucun prix, qu'un grand événement important pût être rapporté à mes vœux et à mon influence. On assembla donc les districts, et l'on sut les animer contre une déclaration que leurs représentans, que les anciens électeurs nommés par eux, qu'une assemblée générale de l'Hôtel-de-Ville avait adoptée d'une voix unanime, et que le premier vœu du peuple avait ratifiée. L'assemblée nationale était mon espérance dans cette malheureuse contrariété; mais elle accueillit l'opinion des districts; et je vis renverser de fond en comble l'édifice de mon bonheur. A quoi cependant ce bonheur s'était-il attaché? A retenir au milieu de nous ceux qui, par leurs richesses et par leurs dépenses, entretenaient le travail et encourageaient l'industrie; à voir les idées de persécution remplacées par un sentiment de confiance et de magnanimité; à prévenir cette exaspération, suite inévitable des craintes et des alarmes que l'on dédaigne de calmer; à préserver la nation française de ces effrayans tribunaux d'inquisition désignés sous le nom de comités des recherches; à rendre enfin la liberté plus aimable, en lui donnant un air moins farouche, et en montrant comme elle peut s'allier aux sentimens de douceur, d'indulgence et de bonté, le plus bel ornement de la nature humaine et son premier besoin. Ah! combien de malheurs n'au-

taient pas été prévenus, si la délibération prise à l'Hôtel-de-Ville n'avait pas été détruite, si le premier vœu du peuple, si ce saint mouvement n'avait pas été méprisé! »

Lorsque Necker parlait ainsi, il était loin de prévoir quels attentats, quelles atrocités mettraient le comble aux forfaits passés.

Mais dès-lors il devait sentir combien lui-même il serait déplacé et misérablement inutile parmi des hommes dédaigneux de tous principes de morale, et de tous sentimens de justice et d'humanité.

C'était en exerçant le plus violent despotisme qu'on avait fait annuler l'arrêté de l'Hôtel-de-Ville; et ce que Necker a passé sous silence, cet autre témoin que personne n'a osé démentir, Tolendal l'a dit hautement.

« A l'entrée de la nuit, les factieux s'étaient rassemblés dans ce Palais-Royal, fameux désormais par tous les genres de crimes, après l'avoir été par tous les genres de dépravation; dans ce Palais-Royal, où l'histoire sera obligée de dire que l'on corrompait les mœurs, que l'on débauchait les troupes, que l'on traînait les cadavres des morts, et que l'on proscrivait les têtes des vivans. Là, ils avaient juré de faire révoquer l'arrêté de l'Hôtel-de-Ville, et ils s'étaient mis en marche. Un district effrayé avait communiqué son effroi à plusieurs autres; le tocsin avait sonné; la troupe avait grossi; l'Hôtel-de-Ville avait craint de se voir assiégé; enfin, sur la réclamation de plusieurs districts seulement, la commune de Paris avait été forcée de céder; et l'assemblée des électeurs, par un nouvel arrêté, avait rétracté celui du matin, en disant qu'elle l'expliquait. »

Le premier août, lorsqu'à l'élection du président, Thouret fut nommé au scrutin, à l'instant même le frémissement des factieux et leur menace se fit entendre dans l'assemblée. L'élection fut dénoncée au Palais-Royal comme une trahison; Thouret y fut proscrit, s'il acceptait la présidence; on le menaça de venir l'assassiner dans sa maison; il se démit, et ce fut comme le coup mortel pour la liberté de l'assemblée; le plus grand nombre étant celui des âmes faibles à qui la peur imposait silence ou commandait l'opinion.

Les tribunaux étaient eux-mêmes épouvantés, les lois étaient sans force, et le peuple les méprisait. Il avait entendu déclarer nuls les anciens édits; il refusait de payer des impôts antérieurement établis; personne n'osait l'y contraindre; et la faction lui laissait croire qu'elle l'en avait délivré.

Cependant les fonds des finances étaient tous épuisés, et leurs sources presque taries. Necker vint exposer à l'assemblée la dé-

tresse où il se trouvait, et demander qu'elle autorisât un emprunt de trente millions à cinq pour cent. Cet intérêt modique fut malignement chicané ; on le morcela d'un cinquième ; et le public ne voyant plus dans Necker qu'un ministre contrarié et mal voulu dans les communes, le signal de sa décadence fut le terme de son crédit.

Une contribution patriotique fut la ressource momentanée que l'assemblée mit en usage ; et au surplus, laissant le ministre se travailler d'inquiétudes pour subvenir aux besoins de l'Etat, elle entama l'ouvrage d'une constitution qu'elle s'autorisa elle-même à créer, non-seulement sans les pouvoirs et l'aveu de la nation, mais au mépris des défenses expresses que la nation elle-même lui avait faites dans ses mandats de toucher aux anciennes bases et aux principes fondamentaux de la monarchie existante.

Jusque-là on n'avait cessé d'espérer mettre un terme aux usurpations des communes, et tous les moyens de conciliation avaient été mis en usage. Le 4 août, la séance du soir avait été marquée par des résolutions et par des sacrifices qui auraient dû tout pacifier. Le clergé et la noblesse avaient fait, par acclamation, l'abandon de leurs priviléges. Ces renonciations, faites avec une sorte d'enthousiasme, avaient été reçues de même, et la très-grande pluralité de l'assemblée les regardait comme le sceau d'une pleine et durable réconciliation. Le bon archevêque de Paris avait proposé qu'un *Te Deum* en fût chanté en actions de grâce ; Tolendal, qui ne perdait jamais de vue le salut de l'Etat, avait fait la motion que Louis XVI fût proclamé *Restaurateur de la liberté française*; l'une et l'autre proposition avaient enlevé toutes les voix. Enfin le roi lui-même avait consenti sans réserve à toutes les renonciations faites et rédigées en décret dans la séance du 4 août ; mais il refusait son acceptation pure et simple à la déclaration ambiguë des droits de l'homme et aux dix-neuf articles de la constitution qui lui avaient été présentés. Il y avait même d'autres articles auxquels on prévoyait qu'il refuserait sa sanction ; et quoique le *veto* qu'il se réservait ne fût que suspensif, c'en était assez pour arrêter le mouvement révolutionnaire. Il fallait franchir cet obstacle ; et si on voulait forcer sa résistance, le roi pouvait bien prendre une résolution à laquelle il s'était long-temps refusé.

Ce fut là bien réellement ce qui fit former le projet d'avoir le roi à Paris, et ce qui fit envoyer à Versailles (le 5 octobre 1789) trente mille séditieux avec des canons à leur tête, et une foule de ces femmes immondes que l'on fait marcher en avant dans toutes les émeutes. Le prétexte de leur mission était d'aller se plaindre de la cherté du pain.

Je ne décrirai point la brutalité de cette populace conduite à Versailles pour enlever le roi et sa famille. La procédure du Châtelet a révélé cet horrible mystère, ce crime dont l'assemblée eut beau vouloir laver le duc d'Orléans et Mirabeau. Les faits en sont consignés dans les mémoires du temps que mes enfans liront. Ils y verront en frémissant les fidèles gardes-du-corps à qui le roi avait défendu de tirer sur le peuple, massacrés jusque sur le seuil de l'appartement de la reine, et leurs têtes portées au bout des piques sous les fenêtres du palais; ils verront cette reine, éperdue et tremblante pour le roi et pour ses enfans, s'enfuir de son lit qu'on vient percer à coups de baïonnettes, et allant se jeter entre les bras du roi, où elle croyait mourir; ils les verront ces augustes époux, au milieu d'un peuple farouche, opposer à sa rage la plus magnanime douceur, lui montrer leurs enfans, afin de l'attendrir, et lui demander ce qu'il veut que l'on fasse pour l'apaiser : *Que le roi vienne avec nous à Paris*. Ce fut la réponse du peuple, et l'aveu du complot qu'on lui faisait exécuter.

Ce qu'on ne peut oublier, c'est que la nuit où cette horde sanguinaire remplissait les cours du château, quelques voix s'étant élevées dans la salle des députés pour proposer d'aller en corps se ranger à côté du roi et réprimer les mouvemens du peuple, Mirabeau réfuta insolemment cette motion, en disant qu'il ne serait pas de la dignité de l'assemblée nationale de se déplacer. Il n'avait garde de vouloir s'opposer à son propre ouvrage.

Le roi pouvait encore s'éloigner; tout était préparé pour son départ; ses carrosses, ses gardes l'attendaient lui et sa famille aux grilles de l'Orangerie; quelques amis fidèles le pressaient de saisir le temps où le peuple, dispersé dans Versailles, allait se livrer au sommeil; mais un plus grand nombre, tremblans et larmoyans, le conjuraient à genoux de ne pas les abandonner. Trompé par la sécurité de La Fayette, qui répondait que tout serait bientôt tranquille, le roi, par la fatalité de son étoile ou de son caractère, se livra à sa destinée, et perdit le moment qu'il ne devait plus retrouver.

Dès qu'il fut arrivé aux Tuileries avec sa famille, l'assemblée déclara qu'elle ne pouvait rester séparée de la personne du roi; elle vint elle-même s'établir à Paris (le 19 octobre 1789); et, dans ces translations, le bon peuple crut voir le gage de sa sûreté.

Le premier acte du roi, à Paris, fut son acceptation des premiers articles de la constitution et la sanction des droits de l'homme.

Ces Mémoires ne sont point l'histoire de la révolution; vous la lirez ailleurs, mes enfans, et vous verrez, depuis cette époque

du 19 octobre, la suite de tant d'événemens mémorables, et tous faciles à prévoir après les premiers succès d'un parti vainqueur. Les biens du clergé déclarés nationaux le 2 novembre; la création des assignats le 21 décembre; le nombre, la forme et la fabrication de cette monnaie, déterminés le 17 avril 1790; la noblesse et tous les titres abolis le 10 juin suivant; la fuite du roi le 21 juin 1791; son retour à Paris le 25; enfin l'acceptation de la constitution entière par le roi le 3 septembre, et la promulgation de cet acte le 28 du même mois.

Là se termina la session de l'assemblée constituante; et ce fut alors que s'éloigna de moi cet ami qui, dans les travaux et les périls de la tribune, avait si dignement rempli ses devoirs et mes espérances, et qui venait d'être appelé à Rome pour y être comblé d'honneurs, l'abbé Maury, cet homme d'un talent si rare et d'un courage égal à ce rare talent.

En vous parlant de lui, je ne vous ai donné, mes enfans, que l'idée d'un bon ami, d'un homme aimable; je dois vous le faire connaître en qualité d'homme public, et tel que ses ennemis eux-mêmes n'ont pu s'empêcher de le voir, invariable dans les principes de la justice et de l'humanité; défenseur intrépide du trône et de l'autel; aux prises tous les jours avec les Mirabeau et les Barnave; en butte aux clameurs menaçantes du peuple des tribunes; exposé aux insultes et aux poignards du peuple du dehors, et assuré que les principes dont il plaidait la cause succomberaient sous le plus grand nombre; tous les jours repoussé, tous les jours sous les armes, sans que la certitude d'être vaincu, le danger d'être lapidé, les clameurs, les outrages d'une populace effrenée l'eussent jamais ébranlé ni lassé. Il souriait aux menaces du peuple; il répondait par un mot plaisant ou énergique aux invectives des tribunes, et revenait à ses adversaires avec un sang froid imperturbable. L'ordre de ses discours, faits presque tous à l'improviste, et durant des heures entières, l'enchaînement de ses idées, la clarté de ses raisonnemens, le choix et l'affluence de son expression, juste, correcte, harmonieuse, et toujours animée sans aucune hésitation, rendaient comme impossible de se persuader que son éloquence ne fût pas étudiée et préméditée; et cependant la promptitude avec laquelle il s'élançait à la tribune et saisissait l'occasion de parler, forçait de croire qu'il parlait d'abondance.

J'ai moi-même plus d'une fois été témoin qu'il dictait de mémoire le lendemain ce qu'il avait prononcé la veille, en se plaignant que dans ses souvenirs sa vigueur était affaiblie et sa chaleur éteinte. « Il n'y a, disait-il, que le feu et la verve de la tribune qui puissent nous rendre éloquens. » Ce phénomène, dont on a

vu si peu d'exemples, n'est explicable que par la prodigieuse capacité d'une mémoire à laquelle rien n'échappait, et par des études immenses; il est vrai qu'à ce magasin de connaissances et d'idées que Cicéron a regardé comme l'arsenal de l'orateur, Maury ajoutait l'habitude et la très-grande familiarité de la langue oratoire; avantage inappréciable que la chaire lui avait donné.

Quant à la fermeté de son courage, elle avait pour principe le mépris de la mort et cet abandon de la vie, sans lequel, disait-il, une nation ne peut avoir de bons représentans, non plus que de bons militaires.

Tel s'était montré l'homme qui a été constamment mon ami, qui l'est encore et le sera toujours, sans que les révolutions de sa fortune et de la mienne apportent aucune altération dans cette mutuelle et solide amitié.

Le moment où, peut-être pour la dernière fois, nous embrassant, nous nous dîmes adieu, eut quelque chose d'une tristesse religieuse et mélancolique. « Mon ami, me dit-il, en défendant la bonne cause, j'ai fait ce que j'ai pu; j'ai épuisé mes forces, non pas pour réussir dans une assemblée où j'étais inutilement écouté, mais pour jeter de profondes idées de justice et de vérité dans les esprits de la nation et de l'Europe entière. J'ai eu même l'ambition d'être entendu de la postérité. Ce n'est pas sans un déchirement de cœur que je m'éloigne de ma patrie et de mes amis, mais j'emporte la ferme espérance que la puissance révolutionnaire sera détruite. »

J'admirai cette infatigable persévérance de mon ami; mais, après l'avoir vu lutter inutilement contre cette force qui entraînait ou qui renversait tout ce qui s'opposait à ses progrès rapides, je conservais peu d'espérance de vivre assez pour voir la fin de nos malheurs.

L'assemblée législative, installée le premier octobre 1791, suivit et même exagéra l'esprit de l'assemblée constituante. Je ne fais encore que rappeler des dates pour arriver à ce qui m'est personnel.

Le 29 novembre, décret qui invite le roi à requérir les princes de l'empire de ne pas souffrir les armemens des princes fugitifs.

Le 14 décembre, le roi prononce, sur sa déclaration à ces princes, un discours applaudi.

Le premier janvier 1792, décret d'accusation contre les frères de Louis XVI.

Le premier mars, mort de l'empereur Léopold.

Le 29 mai, assassinat de Gustave III, roi de Suède.

Le 20 avril, déclaration de guerre de la France au nouveau roi de Hongrie et de Bohême.

Au mois de juin, le roi refuse sa sanction à deux décrets; et c'est là le prétexte du soulèvement des faubourgs que l'on envoie en masse et en tumulte aux Tuileries.

Le roi, qui les entend menacer avec des cris sauvages et par d'horribles imprécations d'enfoncer les portes de son appartement, ordonne qu'on les ouvre. Il se présente d'un air calme pour entendre leur pétition. On lui demande de sanctionner les décrets auxquels il a refusé son acceptation. « Ma sanction est libre, répond le roi; et ce n'est ici le moment ni de la solliciter, ni de l'obtenir. »

Deux jours après, dans sa proclamation contre cet acte de violence, il déclara qu'on n'aurait jamais à lui arracher son consentement pour ce qu'il croirait juste et convenable au bien public; mais qu'il exposerait, s'il le fallait, sa tranquillité et sa sûreté même pour faire son devoir.

Cette résistance aurait été le frein du despotisme populaire. La libre acceptation des lois, et le droit que le roi s'était réservé de suspendre celles qu'il n'approuverait pas, était l'article fondamental d'une monarchie tempérée, et du serment qu'on avait prêté librement, dans tout le royaume; *à la nation, à la loi et au roi;* mais cela seul eût arrêté le mouvement révolutionnaire, et la faction ne voulait pas que son pouvoir fût limité.

Le 31 juillet fut marqué par l'arrivée des Marseillais à Paris; sorte de satellites qu'on avait à ses ordres pour les grandes exécutions.

Le 3 août, au nom des sections de Paris, Pétion présente à l'assemblée une pétition pour la déchéance du roi.

Le 6, on fait répandre aux Tuileries le bruit que le roi veut s'enfuir.

Ce fut alors que, par un pressentiment trop fidèle de ce qui allait se passer, ma femme me pressa de quitter cette maison de campagne qu'elle avait tant aimée, et d'aller chercher loin de Paris une retraite où, dans l'obscurité, nous pussions respirer en paix.

Nous ne savions où diriger nos pas. Le précepteur de nos enfans décida notre irrésolution. Ce fut lui qui nous assura qu'en Normandie, où il était né, nous trouverions sans peine un asile paisible et sûr; mais il fallait du temps pour nous le procurer; et, en arrivant à Evreux, nous ne savions encore où aller reposer notre tête. Le maître de l'auberge où nous descendîmes avait, à deux pas de la ville, dans le hameau de Saint-Germain, une maison assez jolie, située au bord de l'Iton, et à la porte des jardins de Navarre; il nous l'offrit. Charmés de cette position, ce fut là que nous nous logeâmes, en attendant que plus près de Gaillon, lieu

natal de Charpentier, sa famille nous eût trouvé une demeure convenable.

Si, dans l'état pénible où étaient nos esprits, un séjour pouvait être délicieux, celui-là l'eût été pour nous; mais à peine étions-nous arrivés à Evreux, que nous apprîmes l'épouvantable événement du 10 août.

A Paris, dès le point du jour, de ce jour qui devait en amener de si funestes, les places et les rues adjacentes aux Tuileries s'étaient remplies d'hommes armés avec un train d'artillerie. C'était le peuple des faubourgs, soutenu par la bande des Marseillais, qui venait assiéger le roi dans son palais.

Ce malheureux prince n'avait pour défense qu'un petit nombre de gardes-suisses; et quoiqu'on ait dit qu'il y avait dans le jardin des Tuileries une foule de braves gens qui se seraient rangés autour de sa personne s'il avait voulu se montrer, sans doute il ne crut pas la résistance ou permise ou possible; on lui conseilla de se rendre avec sa famille au sein de l'assemblée nationale; il s'y réfugia.

Cependant ses braves soldats suisses, qui, fidèles à leurs consignes, défendaient dans les cours l'approche du palais, se virent obligés de tirer sur le peuple. Ils l'avaient repoussé, et tenaient ferme dans leur poste, lorsqu'ils apprirent que le roi s'était retiré. Alors ils perdirent courage; et, s'étant dispersés, ils furent presque tous massacrés dans Paris.

Le roi fut transféré et enfermé avec sa femme, ses enfans et sa sœur, dans la prison de la tour du Temple (le 13 août).

Le 31 août, le maire et le procureur syndic de la ville (Pétion et Manuel) se présentèrent à l'assemblée, à la tête d'une députation, au nom de laquelle Tallien, son orateur, annonça « qu'on » avait enfermé nombre de prêtres perturbateurs, et que, sons » peu de jours, le sol de la liberté serait purgé de leur présence. »

Le 2 septembre, au couvent des Carmes du Luxembourg, au séminaire de Saint-Firmin, rue Saint-Victor, à l'abbaye-Saint-Germain-des-Prés, plusieurs prélats et un grand nombre de prêtres furent égorgés. Le carnage dura jusqu'au 6 à l'hôtel de la Force.

Le 8, les prisonniers d'Orléans, envoyés à Versailles, y furent massacrés.

Ce fut dans ces jours d'épouvante et de frémissement que vint loger auprès de nous, dans le hameau de Saint-Germain, un homme que je croyais m'être inconnu. Dans son déguisement, j'eus tant de peine à me rappeler où j'avais pu le voir, qu'il fut obligé de se nommer; c'était Lorry, évêque d'Angers. Notre re-

connaissance fut attendrie par le malheur de sa situation, qu'il ne laissait pas de soutenir avec un courage assez ferme.

Nous voilà donc en société et en communauté de table comme il le désira lui-même; et, dans un meilleur temps, cette liaison fortuite nous aurait été réciproquement agréable. Logés ensemble au bord d'une jolie rivière, dans la plus belle saison de l'année, ayant pour promenades des jardins enchantés et une superbe forêt, parfaitement d'accord dans nos opinions, dans nos goûts et dans nos principes, les souvenirs d'un monde où nous avions vécu, étaient pour nous des sujets d'entretien d'une abondance inépuisable; mais toutes ces douceurs étaient empoisonnées par les chagrins dont nous étions continuellement abreuvés.

La convention prit, le 21 septembre, la place de la législature. Son premier décret fut l'abolition de la royauté.

Cependant, au nom de la liberté républicaine, des colonnes de volontaires accouraient aux armes; nous nous trouvions sur leur passage, et notre repos en était troublé. D'ailleurs l'approche de l'hiver rendait humide et malsain le lieu où nous étions : il fallut le quitter, et ce ne fut pas sans regret que nous y laissâmes le bon évêque. Nous nous retirâmes, ma femme et moi, à Couvicourt.

Le 11 décembre, le roi comparut à la barre de la convention; il y fut interrogé. Il demanda deux avocats, Tronchet et Target, pour conseil.

Target refusa son ministère à ces fonctions vénérables; le vertueux Malesherbes s'empressa de s'offrir pour le remplacer; on y consentit.

Tronchet et Malesherbes demandèrent à se donner pour adjoint l'honnête et sensible de Sèze, et l'on y consentit encore.

Le 26, le roi comparut pour la seconde fois et avec ses trois défenseurs. De Sèze porta la parole, mais le roi ne lui avait permis, dans sa défense, aucun appareil oratoire. En lui obéissant, de Sèze n'en fut que plus touchant.

Le 17 janvier 1793, la peine de mort fut prononcée à la pluralité de 366 voix contre 355.

Le roi interjeta l'appel à la nation. L'appel fut rejeté.

Le 19, il fut décidé, à la pluralité de 380 voix contre 310, qu'il ne serait point sursis à l'exécution de la sentence, et le 21, Louis XVI eut la tête tranchée sur la place de Louis XV.

Son confesseur, au pied de l'échafaud, lui dit ces mots à jamais mémorables : *Fils de Saint-Louis, montez au ciel.*

Le roi sur l'échafaud voulut parler au peuple; Santerre, commandant l'exécution, et l'un des moteurs du faubourg Saint-Antoine, ordonna aux tambours de battre ensemble pour étouffer sa voix.

Cette exécution fut suivie, à peu d'intervalle, de celle des trois autres prisonniers du Temple. Le 21 janvier, le roi avait péri sur l'échafaud; le 16 octobre, la reine, son épouse, éprouva le même sort; le 21 floréal (10 mai) de l'année suivante, Elisabeth, sœur du roi, termina, sous la même hache, son innocente vie; et, le 20 prairial (8 juin) de la même année, le dauphin mourut au Temple.

LIVRE DIX-NEUVIÈME.

La révolution française aurait eu dans l'ancienne Rome, un exemple honorable à suivre. Louis XVI n'avait aucun des vices des Tarquins, et l'on n'avait à l'accuser, ni d'orgueil, ni de violence; sans autre raison que d'être lasse de ses rois, la France pouvait les expatrier avec toute leur race.

Mais le 21 janvier 1793 commença et dut commencer le règne de la terreur.

On parut concevoir le vaste, l'infernal projet de dépraver le peuple en masse, d'associer les vices et les crimes, de propager de mauvaises mœurs par de mauvaises lois, et de réaliser, dans la corruption générale, tout ce qu'on attribue aux ténébreux génies du genre humain.

Les opinions religieuses, la croyance en un Dieu, la pensée d'un avenir pouvaient retenir l'homme sur la pente du crime; l'autorité des pères pouvait réprimer les enfans; la morale, par ses principes d'humanité, d'équité, de pudeur, pouvait régénérer des races corrompues. Le projet de dépravation fut formé sous tous ces rapports. Nous entendîmes proclamer l'incrédulité, le blasphême; nous vîmes le libertinage affecter le mépris d'un Dieu, le sacrilége insulter les autels, et le crime s'enorgueillir de l'espérance du néant; nous vîmes rompre tous les nœuds de subordination formés par la nature; les enfans, rendus par les lois indépendans des pères, n'eurent qu'à souhaiter leur mort pour être sûrs, sans leur aveu et en dépit de leur volonté, de se partager leur dépouille. Le nœud conjugal était encore le moyen de perpétuer les vertus domestiques, et de tenir liés ensemble les époux l'un à l'autre et avec leurs enfans: on rendit ce lien fragile à volonté; le mariage ne fut plus qu'une prostitution légale, qu'une liaison passagère, que le libertinage, le caprice, l'inconstance pouvaient former et dissoudre à leur gré. Enfin l'honnêteté, la foi publique, la décence, le respect de soi-même et de l'opinion, la vénération qu'inspirait la sainte image de la vertu, offraient encore

un point de ralliement aux âmes susceptibles des mouvemens du repentir, des impressions de l'exemple. Tout cela fut détruit. On professa, on érigea en maximes de mœurs républicaines l'impudence du vice, l'audace de la honte, l'émulation de la licence, jusqu'à la plus effrénée dissolution, et le système de Mirabeau et du duc d'Orléans, ce système dépravateur d'une génération entière parut régner en France. Ainsi s'était formé ce despotisme révolutionnaire, ce colosse de fange pétri et cimenté de sang.

Tout confinés que nous étions dans notre chaumière d'Abloville, où nous avions passé en quittant Couvicourt, nous ne laissions pas de redouter un siècle si corrompu pour nos enfans; et nous employions tous nos soins à les prémunir d'une éducation salutaire et préservative, lorsque la mort presque soudaine de leur fidèle instituteur vint ajouter à nos chagrins une affliction domestique qui acheva de nous accabler. Une fièvre pourprée, d'une extrême malignité, nous enleva cet excellent jeune homme. Nos enfans doivent se souvenir de la douleur que nous causa sa perte, et de la frayeur que nous eûmes de les voir exposés eux-mêmes à l'air contagieux d'une maladie pestilentielle.

Nous ne savions que devenir leur mère et moi, et notre dernière ressource était d'aller chercher un refuge dans quelque hôtellerie de Vernon, lorsqu'on nous suggéra l'idée de demander l'asile à un vénérable vieillard qui, dans le village d'Aubevoie, peu éloigné du nôtre, habitait une maison assez considérable pour nous y loger tous, sans qu'il en fût incommodé. Cette circonstance de ma vie a quelque chose de romanesque.

Le vieillard qui, touché de notre situation, s'empressa de nous accueillir, était l'un des religieux qu'on avait expulsés de la chartreuse voisine. Son nom était *dom Honorat*. Il était plus âgé que moi. Ses mœurs rappelaient celles des solitaires de la Thébaïde. Cet homme de bien semblait être envoyé du ciel pour nous édifier et pour nous consoler. Il respirait la piété, mais une piété douce, indulgente, affectueuse et charitable, une piété évangélique. Il se permettait rarement de dîner avec nous; mais une heure, l'après-dînée, et un peu plus long-temps le soir, il venait nous entretenir des grands objets qu'il méditait sans cesse, de la providence divine, de l'immortalité de l'âme, de la vie à venir, de la morale de l'Evangile, et tout cela coulait de source, simplement et du fond du cœur, avec une foi vive et une onction touchante. Il y aurait eu de la cruauté à lui marquer des doutes sur ce qui faisait la consolation de sa vieillesse et de sa solitude. L'âme du bon vieillard était sans cesse dans le ciel; et il nous était aussi doux de nous y élever avec lui qu'il aurait été inhumain de vouloir l'en faire descendre. Il nous releva de l'abattement où nous avait mis

la mort du roi; et, en rappelant les mots du confesseur, *fils de Saint-Louis, montez au ciel.* « Oui, disait-il avec confiance, il est à présent devant Dieu, et je suis bien sûr qu'il implore le pardon de ses ennemis. » Il pensait de même des vertueux martyrs du 2 septembre.

L'adoucissement qu'un pieux solitaire pouvait trouver à sa situation, en communiquant avec nous, importuna le maire d'Aubevoie. Au bout de dix-huit jours, il vint me faire entendre qu'il serait temps de nous retirer. Heureusement l'air de notre maison était purifié; et, après avoir convenablement témoigné notre reconnaissance à celui qui nous avait si bien reçus, nous retournâmes dans nos foyers.

Elle était à moi, cette humble et modique demeure; j'en avais fait l'acquisition; mais quelle décadence elle annonçait dans notre fortune passée! Je venais de quitter, près de Paris, une maison de campagne qui faisait mes délices, un jardin où tout abondait; et, comme d'un coup de baguette, ce riant séjour se changeait en une espèce de chaumière bien étroite et bien délabrée. C'était là qu'il fallait tâcher de nous accommoder à notre situation, et, s'il était possible, vivre aussi honorablement dans la détresse que nous avions vécu dans l'abondance. L'épreuve était pénible: mes places littéraires étaient supprimées: l'Académie Française allait être détruite (1); la pension d'homme de lettres, qui était le fruit de mes travaux, n'était plus d'aucune valeur. Le seul bien solide qui me restât, était cette modique ferme de Paray, que la sage prévoyance de ma femme m'avait fait acquérir. Il avait fallu mettre bas ma voiture, et renvoyer jusqu'au domestique dont ma vieillesse aurait eu besoin. Mais, dans cette masure, où nous avions à peine l'indispensable nécessaire, ma femme avait le bon esprit et l'art de restreindre notre dépense, en simplifiant nos besoins, et je puis dire que ce malaise de notre état nous touchait faiblement en comparaison de la calamité publique. Le soin que je donnais à l'instruction de mes enfans, la tendre part que prenait leur mère à leur éducation morale, et, s'il m'est permis de le dire, la bonté de leur naturel, étaient pour nous, dans notre solitude, une ressource inexprimable. Ils nous consolaient d'un malheur qui n'était pas le malheur de leur âge. Au moins évitions-nous de les en affliger. L'orage passe sur leur tête, disions-nous, en leur souriant; et nous avons pour eux l'espérance d'un temps plus calme et plus serein.

Mais l'orage allait en croissant: nous le voyions s'étendre sur la nation entière; ce n'était point une guerre civile, car l'un des

(1) Elle le fut le 10 août 1793.

deux partis était soumis et désarmé; mais, d'un côté, c'était une haine ombrageuse; de l'autre, une sombre terreur.

Des millions d'hommes à soudoyer dans les armées, beaucoup d'autres dépenses excessives absorbaient infiniment plus de richesses que n'en pouvaient fournir les contributions de l'Etat, ni la vente des biens du clergé et des émigrés. Le papier-monnaie, multiplié par milliards, se détruisait lui-même; sa chute accélérée entraînait celle du crédit. Le commerce était ruiné. La guerre ne donnait pas assez de ressources dans les pays conquis. Il fut décrété (le 10 mars 1793) que les biens des condamnés seraient acquis à la république; et ce fut ce que l'on appela battre monnaie avec la guillotine sur cette place de la Révolution que l'on fit regorger de sang.

C'est pour cela que la richesse fut une cause de proscription, et que non-seulement les hommes recommandables par leur mérite, les Malesherbes, les Nicolaï, les Gilbert-de-Voisin, mais des hommes notables par leur fortune, un Magon, un Laborde, un Durey, un Serilly, une foule de financiers furent envoyés à la mort. Aussi, lorsque le vieux Magon fut amené devant le tribunal révolutionnaire, et qu'on lui demanda son nom : « Je suis riche, répondit-il, » et il ne daigna pas en dire davantage.

Pour donner plus de latitude aux tables de proscription, les dénoncés étaient désignés sous des qualifications vagues d'ennemis du peuple, d'ennemis de la liberté, d'ennemis de la révolution, enfin sous le nom de *suspects;* et l'on tenait pour *suspects* tous ceux qui, soit par leur conduite, soit par leurs relations, soit par leurs propos, se seraient montrés partisans de la tyrannie (c'est-à-dire, de la royauté), ou ennemis de la république, et en général ceux à qui l'on aurait refusé des certificats de *civisme.* Or, en les refusant, ces certificats, on était dispensé d'expliquer le motif et la cause de ce refus (décret du 30 janvier 1793); l'accusation et le jugement étaient aussi dispensés de la preuve. Dans un décret portant peine de mort contre *les ennemis du peuple* (du 22 plairial an 2), il était dit : Sont réputés *tels* ceux qui cherchent à anéantir la liberté par force ou par ruse; à avilir la convention nationale et le gouvernement révolutionnaire dont elle est le centre; à égarer l'opinion et empêcher l'instruction du peuple; à dépraver les mœurs et corrompre la conscience publique; enfin à altérer la pureté des principes révolutionnaires. La preuve nécessaire pour les condamner, ajoutait ce décret, sera toute espèce de document matériel ou moral qui peut naturellement obtenir l'assentiment d'un esprit juste et raisonnable. La règle des jugemens est la conscience des jurés éclairés par l'amour de la patrie. Leur but est le triomphe de la patrie, la ruine de ses

ennemis. S'il existe des documens du genre ci-dessus, il ne sera point entendu de témoins.

C'est avec ce langage équivoque et perfide qu'une charlatanerie hypocrite institua la jurisprudence et la procédure arbitraire de nos tribunaux criminels. Point de preuves, point de témoins, la conscience des jurés, et de quels jurés! des organes et des suppôts de Robespierre, de Lebon, de Carrier, de Francastel, et de tant d'autres tigres insatiables de sang humain.

L'un des bourreaux ambulans de la faction avait fait graver sur son cachet, pour emblême, une guillotine. Un autre, à son dîner, en avait une sur sa table, avec laquelle il s'amusait à trancher la tête au poulet qu'on lui avait servi; et, tandis que ceux-là se faisaient un jeu de l'instrument de leur barbarie, d'autres se vantaient à la convention de leur économie et de leur diligence à exécuter ses décrets. « Fusiller, c'est trop long, lui écrivait l'un » d'eux; on dépense de la poudre et des balles. On a pris le parti » de les mettre (les prisonniers) dans de grands bateaux au mi- » lieu de la rivière; à demi-lieue de la ville, on coule le bateau à » fond. Saint-Florent et les autres endroits, ajoutait-il, sont pleins » de prisonniers. Ils auront aussi le baptême patriotique. » Je n'ai pas besoin de dire quels frissonnemens d'horreur nous causaient ces railleries de cannibales. Ce qui faisait frémir l'humanité, les noyades de Carrier, sur la Loire, les canonnades à mitrailles de Collot-d'Herbois, à Lyon, obtenaient la mention honorable au Bulletin. Les atrocités de Lebon dans le Pas-de-Calais n'étaient que *des formes un peu acerbes* qu'il fallait lui passer, et on les lui passait.

Un parti formidable se forma tout à coup dans le sein de la convention contre Robespierre; Tallien le dénonça. Sur-le-champ il fut mis hors de la loi (le 9 thermidor), surpris, arraché de l'Hôtel-de-Ville où il s'était réfugié, et traîné sur cet échafaud (le 10), où tous les jours il faisait périr tant d'innocens.

Après la mort de Robespierre, les comités, le tribunal révolutionnaire furent renouvelés, et la convention désavoua leurs cruautés passées; mais elle déclara (22 frimaire an 3) « qu'elle ne recevrait » aucune demande en révision de jugemens rendus par les tribu- » naux criminels, portant confiscation de biens au profit de la ré- » publique et exécutés pendant la révolution. »

Cependant la fermentation des esprits n'était pas éteinte. La société des jacobins n'oubliait pas qu'elle avait été toute puissante: elle se voyait écartée, et ne pouvait souffrir que cette puissance anarchique, qui était sa sanglante conquête, fût usurpée par un parti qui n'était plus le sien. On avait beau la ménager, elle sentait le frein, elle le rongeait en silence. On voulut l'affaiblir

en l'épurant ; et les comités réunis furent chargés de présenter le mode de cette épuration (le 13 vendémiaire). On défendit toute correspondance et toute relation entre les sociétés populaires (le 25 vendémiaire) ; mais le feu couvait sous la cendre, et empêcher ce feu de se communiquer, était encore un vain projet.

On se mit en défense contre les dénonciations par un décret de garantie qui réglait la manière dont il serait dorénavant procédé au jugement d'un membre de la représentation nationale (le 8 brumaire) ; mais cette garantie dans un soulèvement n'était pas une sûreté ; et le tumulte commençait à être menaçant autour de la salle des Jacobins (le 19). On ordonna que cette salle fût fermée ; et ce décret fut envoyé aux armées et aux sociétés populaires (le 10). Les mouvemens du peuple au centre de Paris et dans le faubourg Saint-Antoine n'en furent que plus furieux.

Pour fortifier le parti contraire à la ligue des jacobins, on fit rentrer dans la convention, le 18 frimaire, les soixante-six députés mis en arrestation le 3 octobre 1793 ; et trois des anciens terroristes, convaincus des excès qu'ils avaient commis à Nantes, furent condamnés à la peine de mort. L'acte d'accusation fut prononcé contre Fouquier-Tinville, accusateur public ; et il fut condamné avec quinze de ses complices. En même temps Collot-d'Herbois, Barrère et Billaud-Varenne furent mis en jugement.

Enfin, la convention toute entière prêta le serment de poursuivre jusqu'à la mort les continuateurs de Robespierre.

Les Jacobins semblaient aux abois. Des jeunes gens rassemblés dans le jardin du Palais-Royal y avaient brûlé un mannequin dans le costume du jacobinisme, et en avaient porté les cendres dans l'égoût Montmartre, avec cette inscription sur l'urne funéraire : *Panthéon des Jacobins du 9 thermidor.*

Telle était cependant l'inquiétude de l'assemblée, que, parmi tous ces actes de vigueur, elle ne laissa pas de donner un signal d'alarme et de détresse. Car j'appelle ainsi le décret, où, prévoyant le cas de sa dissolution, elle arrêtait « que, ce cas arrivant, tous les représentans qui auraient pu échapper au fer parricide, se réuniraient au plus tôt à Châlons-sur-Marne. » L'événement prouva qu'il avait été bien prévu.

Le 1er. prairial, des femmes du peuple ayant forcé les portes de la salle de l'assemblée, avec des cris et des insultes qui interrompirent les délibérations, à l'instant les hommes en foule y pénétrèrent avec elles, et la tête d'un des députés fut portée sur le bureau. C'en était fait si le peuple avait profité du moment d'épouvante qu'il avait répandue ; mais les révoltés s'amusant à s'emparer des siéges qu'on leur abandonnait, l'un d'eux, appelé Romme, eut l'imprudente vanité de s'asseoir sur le fauteuil du

président, et de perdre le temps à y prononcer des décrets. Par ces décrets, il ordonnait l'arrestation des membres des comités du gouvernement, l'élargissement de tous les détenus depuis le 9 thermidor, le rappel de Barrère, de Collot-d'Herbois et de Billaud de Varenne. Cette folle jactance d'autorité endormit la fureur du peuple; et, tandis qu'il donnait des lois, l'un des députés entre dans la salle à la tête de la force armée, chasse et disperse la multitude, et rend à l'assemblée le courage et la liberté.

Dès-lors le sang des terroristes recommença de couler à grands flots; et les moteurs de la sédition populaire furent exécutés en présence du peuple.

Ainsi, entre le despotisme et l'anarchie, la force armée était le seul arbitre, et les chefs du parti vaincu allaient périr sur l'échafaud.

Ce ne fut qu'un spectacle pour la saine partie de la nation, qui redoutait également l'anarchie et le despotisme.

On sentit enfin la nécessité de régénérer la république, en changeant, non le fonds, mais la forme d'un gouvernement républicain de nom et réellement despotique, et en feignant de diviser les pouvoirs pour les balancer. Tel fut l'objet et l'artifice de la nouvelle constitution. Dans ce simulacre de lois fondamentales, qu'une commission fut chargée de fabriquer, et qu'elle présenta le 5 messidor de l'an 3, deux conseils de législation et un directoire exécutif composaient le corps dépositaire de la puissance nationale.

Les deux conseils, l'un de cinq cents et l'autre de deux cent cinquante députés, choisis tous les ans à la pluralité des voix dans les assemblées électorales, étaient revêtus du pouvoir, l'un de proposer, et l'autre d'accepter, de sanctionner les lois ou de les refuser, comme étant le régulateur, le modérateur de celui qui en avait seul l'initiative. Jusque-là l'intérêt public, si les choix étaient libres et assez éclairés, pouvait être en de bonnes mains; mais, à ces deux conseils, on ajouta un directoire exécutif, armé de la force publique, pour maintenir l'ordre et les lois; et ce fut là que s'établit et se retrancha le despotisme le plus absolu et le plus tyrannique dont on ait jamais vu d'exemple.

Les cinq membres qui composaient le directoire devaient être pris dans le nombre de cinquante candidats que proposerait le conseil des cinq cents, et c'était au conseil des deux cent cinquante (*dit des anciens*), qu'il appartenait de les choisir.

Ces pentarques seraient successivement amovibles; d'abord un tous les ans devait être exclu et remplacé par la voie du sort; et dans la suite chacun ne sortirait qu'au bout de ses cinq ans de règne, et dans l'ordre de succession.

De là vint, pour le dire en passant, que les habiles ne se pres-

sèrent pas d'être du nombre des élus que le sort pouvait exclure au bout d'un ou deux ans, et qui d'ailleurs devaient courir les risques d'une première tentative.

Mais tous avaient droit de prétendre à ces éminentes dignités de l'Etat, et d'y passer plus d'une fois. Aussi leur premier soin avait-il été de composer la commission des rédacteurs de l'acte constitutionnel, des plus ardens, des plus adroits, des plus ambitieux républicains; et ceux-ci s'étaient appliqués à donner à cette oligarchie roulante le plus d'autorité, de force et de consistance possible.

La gestion des plus grandes affaires de l'Etat, la politique, les finances, les relations au dehors, le commerce et les alliances, la guerre et la paix, les armées, leur formation, leur conduite, le choix des généraux et leur destitution, la nomination aux emplois militaires appartenaient exclusivement à ce conseil des cinq. Au dedans, la police, l'usage de la force armée et le droit de la faire agir, le droit d'inspection sur la trésorerie et sur les préposés à la perception des impôts, le maniement des deniers publics, leur distribution aux besoins de l'Etat, sans jamais en être comptables; le choix et l'emploi des ministres, travaillant sous leurs ordres et révocables à leur gré, la surveillance des tribunaux, la dépendance immédiate des autorités constituées et des agens qu'ils emploieraient dans toutes les parties de l'administration; enfin le droit d'avoir dans les départemens, jusque dans les moindres communes, des commissaires attitrés, et le droit de casser les élections que le peuple aurait faites de ses magistrats, de ses juges : telles étaient les attributions prodiguées au directoire par l'acte constitutionnel, sans compter ce qu'il y ajouta.

Ainsi tous les moyens de dominer, d'intimider et de corrompre; l'usage de la force armée; la disposition du trésor de l'Etat; l'intérêt qu'on aurait dans les armées, dans les finances, dans tous les emplois mercenaires de gagner la faveur de ces pentarques tout-puissans; le dévouement des chefs pour les auteurs de leur fortune, l'exemple qu'ils en donneraient aux soldats et aux subalternes; parmi les magistrats du peuple, la crainte d'être déposés, le désir d'être maintenus; dans l'assemblée nationale, l'ambition d'avoir pour amis les promoteurs aux grandes places; et ceux qui tenaient dans leurs mains les récompenses et les peines, selon qu'on les aurait ou bien ou mal servis : tout cela, dis-je, fit pour le directoire une puissance devant laquelle les conseils furent anéantis.

Mais il fallait d'abord que la constitution fût reçue, et les peuples pouvaient s'apercevoir qu'on ne leur proposait qu'une tyrannie habilement masquée et savamment organisée; il fallait de

plus prendre garde que l'esprit n'en fût changé dans l'assemblée qu'allaient former les prochaines élections; et ce fut à quoi l'on pourvut de la manière la plus hardie.

LIVRE VINGTIÈME.

Les événemens dont je viens de rappeler le souvenir ont tellement occupé ma pensée, qu'à travers tant de calamités publiques je me suis presque oublié moi-même. L'impression que faisait sur moi cette foule de malheureux était si vive et si profonde, qu'il était bien naturel que ce qui ne touchait que moi me soit très-souvent échappé. Ce n'est pas cependant que, par des diversions de travail et d'études, je n'eusse tâché de me défendre de ces réflexions fatigantes dont la continuité pouvait se terminer par une noire mélancolie ou par une fixité d'idées, plus dangereuse encore pour le faible et fragile organe du bon sens.

Tant que mon imagination put me distraire par d'amusantes rêveries, je fis de nouveaux *contes*, moins enjoués que ceux que j'avais faits dans les plus beaux jours de ma vie et les rians loisirs de la prospérité, mais un peu plus philosophiques et d'un ton qui convenait mieux aux bienséances de mon âge et aux circonstances du temps.

Lorsque ces songes me manquèrent, je fis usage de ma raison, et j'essayai de mieux employer le temps de ma retraite et de ma solitude, en composant, pour l'instruction de mes enfans, un *Cours élémentaire* en petits *Traités de grammaire*, *de logique*, *de métaphysique et de morale*, où je recueillis avec soin ce que j'avais appris dans mes lectures en divers genres, pour leur en transmettre les fruits.

Quelquefois, pour les égayer ou pour les instruire d'exemples, j'employais nos soirées d'hiver à leur raconter au coin du feu, de petites aventures de ma jeunesse, et ma femme, s'apercevant que ces récits les intéressaient, me pressa d'écrire pour eux les événemens de ma vie.

Ce fut ainsi que je fus engagé à écrire ces volumes de mes Mémoires. J'avouerai bien, comme madame de Staël, que je ne m'y suis peint qu'en buste; mais j'écrivais pour mes enfans.

Ces souvenirs étaient pour moi un soulagement véritable, en ce qu'ils effaçaient au moins, pour des momens, les tristes images du présent par les doux songes du passé.

Cependant je touche à l'époque où l'intérêt de la chose publique vint me saisir plus fortement, plus étroitement que jamais. Par

mon devoir de citoyen, je fus appelé à cette assemblée primaire du canton de Gaillon, où allait être proposée la nouvelle constitution. C'était le moment d'observer où en était l'esprit national, et ce moment était intéressant; car le problème allait être mis en délibération et résolu simultanément par la pluralité des voix dans la totalité des assemblées primaires.

Dans celle où j'assistai, il me fut évident que deux partis se balançaient.....

OPINION

SUR

LE LIBRE EXERCICE DES CULTES(1).

REPRÉSENTANS DU PEUPLE,

Si la résolution qui nous est proposée n'était qu'un résultat du principe établi dans l'acte constitutionnel, rien ne serait plus équitable. En effet, que chacun soit libre d'exercer le culte qu'il aura choisi, en respectant l'ordre public et en se conformant aux lois, la règle est la même pour tous, et ne met à leur liberté qu'une condition égale et nécessaire; mais, par des lois prohibitives, restreindre ce principe de liberté, d'égalité, n'est-ce pas y porter atteinte; et cette restriction est-elle encore assez nécessaire pour être juste? C'est ici que s'engage le combat des opinions.

Je n'entre point dans cette lice avec les armes de l'éloquence: ce qu'elle a d'entraînant, la force, l'énergie, la véhémence, ne sont plus de mon âge; mais à mon âge appartient encore le langage du sentiment et celui de la vérité.

Pour réduire à ses termes les plus précis et les plus simples la question qui vous est soumise, je distinguerai, dans le culte, la pensée et l'action.

Dans le culte, la pensée est libre d'une liberté absolue, parce qu'elle appartient individuellement à l'homme, en relation avec Dieu seul.

Dans le culte, l'action n'est libre que d'une liberté conditionnelle et limitée, parce qu'elle appartient non-seulement à l'homme, mais à l'ordre social, à qui l'homme en répond.

Sous ce rapport, l'action morale, en général, est dépendante des lois humaines; mais jusqu'à quel point les lois humaines ont-elles droit de la restreindre? C'est là le point de la question; et je la trouve décidée article 2 des droits de l'homme. *La liberté consiste*, y est-il dit, *à pouvoir faire ce qui ne nuit point aux droits d'autrui.* Or, dans le pacte social, quels sont les droits d'autrui? la liberté, la sûreté, la propriété de chacun, et la tranquillité de tous. Ce qui sous ces rapports est innocent doit donc être permis, et toute restriction mise à cette liberté de l'action est injuste.

Appliquons ce principe au libre exercice des cultes, et, à leur

(1) Marmontel avait rédigé, d'après le vœu du département de l'Eure, cette opinion pour l'émettre à l'assemblée nationale.

égard, voyons jusqu'où peuvent s'étendre les précautions de police, les mesures de sûreté.

Je remarque d'abord que ces précautions portent un caractère d'inquiétude, de méfiance, de soupçon, peut-être même d'aversion secrète et de répugnance à permettre ce que l'on voudrait empêcher, mais ce que l'on n'ose défendre.

La politique traite avec la religion en rivale jalouse, et comme avec une ennemie qu'elle est forcée de ménager et qu'elle tâche d'affaiblir; manége qui me semble indigne d'une législation souveraine et puissante, dont le caractère doit être la grandeur et la majesté.

J'observerai de plus que, dans nos lois prohibitives, ces dispositions hostiles ne sont pas toutes également relatives à tous les cultes, et qu'à parler sincèrement, elles n'en regardent qu'un seul.

Par exemple, à quel autre culte que le catholicisme s'adresse la prohibition des cérémonies extérieures? Le déisme philosophique n'a pas même des temples; c'est une pure contemplation, nne adoration mentale, solitaire et silencieuse.

Le déisme oriental a des temples, des assemblées, des fêtes solennelles; mais ce n'est vraisemblablement ni de la religion de Confucius, ni de celle de Mahomet, ni même expressément de celle de Moïse, que nos lois se sont occupées.

Ce n'est pas le polythéisme, ce ne sont pas les fêtes de Cérès, de Cybèle, que l'on craint de voir célébrer.

Soyons de bonne foi; ce n'est pas même le christianisme eu général que peuvent regarder nos lois prohibitives; c'est le catholicisme seul; car lui seul a des cérémonies et des signes hors de ses temples; lui seul oblige ses ministres à garder habituellement un costume particulier. Aucune autre secte n'a rien de cet extérieur qu'interdisent nos lois.

L'apparence d'égalité que présente le vague d'une prohibition commune à tous les cultes n'est donc qu'une vaine formule; et, en réalité, l'interdiction des cérémonies et des signes extérieurs n'atteint que le catholicisme. C'est aussi le catholicisme qu'on a supposé dangereux, lorsqu'on a cru devoir se préserver des *entreprises des ministres du culte, relativement à l'état civil des citoyens*, comme le dit expressément la loi du 7 vendémiaire (28 septembre.)

Qu'il me soit donc permis d'interroger cette politique ennemie du culte catholique, et de lui demander, non pas en zélateur, mais en législateur, sans partialité, sans aucune ostentation de mes sentimens personnels, quelles causes de suspicion, particulières à ce culte ou personnelles à ses ministres, ont donné lieu à des précautions si scrupuleusement sévères?

Si le catholicisme, comme l'idolâtrie, avait pour emblèmes les passions, les vices et les crimes déifiés, sans doute il faudrait abolir ou du moins tenir enfermées ces silencieuses images.

Mais que peuvent avoir de scandaleux et de nuisibles les symboles des plus modestes et des plus douces vertus? Que peuvent avoir d'alarmant ou pour les mœurs, ou pour les lois, des exemples d'humilité, de patience, d'indulgence, d'abnégation de soi-même, de bienfaisance universelle?

Quel est, surtout, le signe qu'on veut défendre aux catholiques d'arborer dans leurs fêtes et dans leurs funérailles? Le signe de leur foi et de leurs espérances, leur gage d'immortalité, le signe de l'amour d'un Dieu, et de son dévouement pour le salut des hommes.

Ah! que ce signe mystérieux, l'objet de la vénération de tant d'hommes recommandables par leur génie et leurs lumières, soit regardé avec mépris par des hommes qui se prétendent plus éclairés, plus sages, c'est là ce que permet la liberté de la pensée; mais que ceux-là même nous disent quel mal peut faire au monde, sur le frontispice d'un temple, ou sur le cercueil d'un chrétien, ou sur la tombe d'un homme juste qui est mort victime des méchans, quel mal peut faire, dis-je, l'image de celui dont le dernier soupir demandait à son père le pardon de ses ennemis? Qu'a-t-il de dangereux ce symbole de paix dans un temps où l'esprit de conciliation, de concorde est si nécessaire? dans un temps où le seul espoir du repos, du salut public, n'est peut-être fondé que sur l'oubli des crimes et sur le pardon des injures?

Serait-ce à vous surtout, hommes coupables que la clémence de nos lois laisse vivre, malheureux qui n'auriez de refuge que le néant, si la miséricorde était bannie du ciel et de la terre; serait-ce à vous de rebuter le culte d'un Dieu qui pardonne et qui enseigne à pardonner? Ah! souhaitez plntôt de le retrouver partout ce culte miséricordieux; croyez en un Dieu rédempteur, c'est là votre seule espérance. Par quelle autre expiation apaiseriez-vous vos remords? et quelle autre victime laverait dans son sang le sang dont vous êtes couverts?

Croyance superstitieuse, disent les incrédules, en insultant au plus sublime exemple de la plus héroïque de toutes les vertus.

Eh bien! que la croyance des Chrysostômes, des Ambroises, des Augustins, des Newtons, des Pascals, des Bossuets, soit, si l'on veut, une folie; car il ne s'agit point ici de controverse théologique, et ce n'est pas la vérité de ce culte que je défends; je parle de son innocence, et je demande quel est celui de ses symboles qu'il serait dangereux d'exposer au public, surtout après que tant de siècles y ont accoutumé tous les yeux.

Ce serait là, dit-on, pour le catholicisme une distinction, et la loi n'en veut point. Si, par distinction, l'on n'entend qu'une différence visible, on aura beau vouloir qu'il n'y en ait point entre les cultes, leurs temples seront ouverts, et les rites, les chants, les prières publiques, les feront assez connaître. Si, par distinction, l'on entend quelque prérogative, ce n'en sera pas une pour le catholicisme; car il sera permis également à tous les cultes d'avoir, comme lui, leurs symboles et leurs signes extérieurs. C'est une profession de foi visible et solennelle qu'il sera libre à chacun de faire, et qu'il ne sera libre à aucun d'insulter. Le croissant, l'arche d'alliance, les tables de la loi, tout sera ostensible, et de l'égalité civile résultera l'ordre et la paix.

Mais les signes d'une croyance qu'on ne veut plus voir dominante la rendent plus sensible, plus puissante sur les esprits. Oui, c'est là le motif des lois coërcitives que l'on a cru devoir imposer au catholicisme. Ses solennités, ses offices, la pompe de ses fêtes, l'imposante célébration de ses mystères, jusqu'à ses processions rustiques, qui semblent rendre plus abondantes les bénédictions du ciel, lorsque, dans les campagnes, la voix des laboureurs les appelle sur les moissons; mais, plus que tout cela encore, les consolations que la religion apporte à la nature dans les accidens de la vie, aux malades et aux mourans dans les accès de la souffrance, dans les angoisses de la mort; tout cela, dis-je, a paru trop puissant sur les esprits et sur les âmes. Il en a été de ce culte comme d'un arbre dont on redoute l'ombrage spacieux, et dont les uns attaquent les racines, les autres brisent les rameaux; de même, on a travaillé à l'envi, les uns à extirper la religion catholique, les autres à la dépouiller de tout ce qui semblait devoir contribuer à son accroissement ou étendre son influence; et il faut convenir que, dans le système pervers que l'on avait conçu, cette mesure était prudente. Le projet d'une politique destructive de toute morale ne pouvait être mieux raisonné, et nos dépravateurs ont été conséquens.

On savait bien que le catholicisme était la profession de toutes les maximes qu'on voulait nous faire abjurer, l'ami de toutes les vertus qu'on voulait bannir ou proscrire, et l'ennemi de tous les vices qu'on voulait qu'engendrassent la licence et l'impiété.

On savait bien aussi que le catholicisme était de tous les cultes et le plus populaire et le plus attrayant pour cette classe d'hommes que l'on avait dessein de corrompre et de dépraver. Son avantage est de leur offrir des objets consolans pour eux, des amis qui, du haut du ciel, s'intéressent à leurs travaux, à leurs peines, à leurs disgrâces; un Dieu surtout, un Dieu, l'exemple et le modèle de ces humbles vertus dont le peuple a besoin dans sa condition



pénible, et qui, lui-même, a tant souffert pour leur enseigner à souffrir.

Tout cela, sans doute, répugne à des esprits superbes; mais le peuple n'a pas cet orgueil incrédule : ce qui parle à son cœur captive aisément sa raison. Un Dieu, l'ami des malheureux, qui recueille leurs larmes, qui écoute leurs soupirs; un Dieu qui soutient leur courage et qui exalte leurs espérances; un Dieu qui, après quelques momens d'afflictions et de souffrances, leur promet une gloire, une félicité sans fin : ce Dieu consolateur leur est trop nécessaire pour ne pas obtenir leur amour et leur foi; et le besoin d'y croire fera plus de chrétiens qu'une fausse philosophie ne fera jamais d'incrédules. C'est ce qu'ont bien compris ceux qui se sont fait un système de dénaturer tout un peuple; ils ne pouvaient chasser des cœurs l'humanité, tant qu'il y resterait quelques traces d'une religion compatissante et charitable : ils n'ont dressé leurs échafauds que sur les débris des autels.

Il ne faut donc pas s'étonner si des esprits qu'anime encore le feu trop mal éteint des mêmes passions qui nous ont été si funestes, conservent, pour un culte qui comprime ces passions, une antipathie invincible; ils veulent trouver dans le peuple des complices qui leur ressemblent; ils se croiraient perdus, s'ils se voyaient partout environnés de gens de bien. La paix est leur fléau : la justice, l'humanité, dont la voix les poursuit, dont le nom les effraie, sont pour eux comme des furies. Depuis qu'ils ont évoqué l'enfer et l'ont déchaîné sur la terre, ils ont pris le ciel en horreur; ou si, pressés par leurs remords, ils ont recours à la prière, l'espérance d'obtenir grâce leur manque tout à coup; et, comme le Machbet du poëte anglais, ils sont forcés de dire : *Je ne saurais prier.*

Il est une autre classe d'hommes moins violens, plus faibles, qui, n'osant proposer de bannir le catholicisme, voudraient au moins le rendre invisible à leurs yeux. Tous les déserteurs de ce culte n'en sont pas aussi pleinement détachés qu'ils prétendent l'être; la rencontre de ces emblèmes religieux qu'ont révérés leurs pères les tourmente de souvenirs; il leur répugne de reconnaître, à leur costume modeste et simple, les ministres du culte qu'ils ont abandonné. Ces cérémonies mystérieuses réveillent en eux je ne sais quel sentiment involontaire mêlé de respect et de honte; le son même, le son de l'airain dans les airs les rappelle comme transfuges, les accuse comme infidèles, et soit qu'il leur annonce des fêtes ou des funérailles, ce n'est jamais pour eux qu'un affligeant reproche ou qu'un présage menaçant.

Aussi a-t-on vu de tout temps que le catholique parjure à sa

religion en est le plus cruel, le plus implacable ennemi; et l'on peut dire de lui ce que, dans *Athalie*, Joad dit de Mathan :

Ce temple l'importune, et son impiété
Voudrait anéantir le Dieu qu'il a quitté.

Mais enfin, selon les principes d'une bonne législation et d'une saine politique, n'y a-t-il point des raisons d'équité, de prudence, de tenir tous les cultes dans un état d'égalité qui n'en laisse primer et dominer aucun? Rien de plus sage, peut-on dire, que le maintien de cette égalité; rien de plus juste qu'une police qui, d'un côté, réprime le fanatisme politique; qui, de l'autre, contienne le fanatisme religieux; qui même s'oppose aux progrès d'un trop ardent prosélytisme, et ne laisse à aucun des cultes le pouvoir d'en exclure ni d'en gêner aucun! Tel a été en dernier lieu l'esprit et le système des lois prohibitives, et en particulier la loi de vendémiaire (septembre).

Je n'attaque point ce système; mais je pose en principe que cette égalité, que les lois ont droit d'établir, se borne à n'accorder à aucun des cultes permis ni privilége, ni préséance, ni prérogative quelconque, et ne consiste pas à réduire au niveau leurs avantages naturels; car, en fait de propriété, il en est des cultes comme des hommes; il n'est pas au pouvoir des lois d'empêcher qu'un homme excellent n'obtienne parmi ses semblables des prédilections personnelles, qu'il n'exerce sur eux la supériorité des lumières et des vertus, le pouvoir des bienfaits, l'ascendant du génie, l'attrait de la persuasion. De même il ne doit pas être au pouvoir des lois d'interdire à un culte son empire sur la pensée, et les moyens qu'il peut avoir d'attirer à soi les esprits, si ces moyens sont innocens. Le droit d'égaler tous les cultes n'est que le droit de n'en favoriser aucun.

Cependant, si l'un d'eux ne pouvait être pleinement libre sans être vraiment redoutable, ne serait-il pas d'une bonne et sage politique d'en prévoir les dangers et de les prévenir? Je consens, j'applaudis à cette règle de prudence; mais j'observe que la plupart de nos lois révolutionnaires se sont autorisées de préventions vagues, d'inquiétudes ombrageuses, de sombres méfiances et de chimériques frayeurs. Rien de plus facile que d'élever sur l'innocence même des nuages et des soupçons; rien de plus commun que d'affecter de craindre ce que l'on veut rendre odieux. Défendons-nous, législateurs, de toute opinion légèrement conçue ou malignement inspirée. Gardons-nous des impressions que laissent trop souvent aux amis de la vérité les rumeurs de la calomnie.

Tout est susceptible d'abus, et les meilleures choses, et les cultes

eux-mêmes. Mais les abus viennent des hommes, dont chacun répond de soi-même, et qui sont tous également sous la surveillance des lois.

Il s'agit donc ici de voir si l'esprit du catholicisme autorise ou condamne les maux dont on l'accuse, les crimes commis en son nom; s'il y induirait ses ministres, et si les passions qui arborent ses enseignes ne le trahissent pas lui-même en affectant de le servir.

Je n'affaiblirai point les raisons que l'on croit avoir d'être en garde contre ce culte. Les voici, ces raisons, et dans toute leur force. La France a eu depuis Clovis une religion dominante, une église exclusivement protégée et favorisée, successivement enrichie, décorée de dignités, et formant le premier des ordres de l'État. Or, nous dit-on, voyez quelle est dorénavant sa décadence et sa ruine! Dépouillée de sa splendeur, déchue de tous ses priviléges et de toutes ses dignités, privée de toutes ses richesses, comment ne peut-on pas la craindre après lui avoir tout ôté? Peut-elle ne pas être l'ennemie irréconciliable d'une constitution qui ne permet pour elle aucune fondation, aucune dotation commune, et qui réduit ses prêtres à ne subsister que des dons d'une charité personnelle? Peut-elle ne pas détester une révolution qui a profané, détruit ou ensanglanté ses autels, qui l'a chassée de ses temples, qui a fait proscrire, emprisonner, bannir, égorger ses ministres? Oui, tout cela, sans doute, est fait pour aigrir, pour exaspérer des esprits livrés aux mouvemens des passions humaines; mais à ces mouvemens s'oppose ici le frein d'une religion qui dompte la nature et qui commande le sacrifice de tous les intérêts et de tous les ressentimens; d'une religion qui, depuis sa naissance et à l'exemple de son modèle, n'a respiré que l'humilité, la patience, la douceur, l'obéissance aux lois, la paix avec les hommes, la soumission la plus profonde aux décrets de la Providence, l'indulgence et l'amour envers ses ennemis, la crainte même et le mépris des prospérités de la terre, et l'abandon de tous les biens de l'avarice et de l'orgueil; car tel est le catholicisme; tel a été son caractère, son caractère inaltérable depuis qu'un Dieu (je parle son langage), un Dieu *patient jusqu'à la mort a été son législateur.*

Les temps sont changés, nous dit-on.

Oui, les temps sont changés; mais la religion ne l'est pas. A travers les persécutions, au milieu des prospérités, elle est restée incorruptible, et ses maximes sont les mêmes que du temps des Tertulliens.

Mais, si tel fut l'esprit de ses premiers disciples, a-t-il toujours été celui de ses pontifes, de ses prêtres? L'est-il encore? Et si l'ambition, la haine, la vengeance, les ont tant de fois animés,

qui nous répond qu'ils n'en soient pas susceptibles dans tous les temps?

Où en serions-nous, grand Dieu! si on raisonnait ainsi la politique sociale? Et que resterait-il aux hommes de leurs facultés naturelles, si les lois leur ôtaient l'usage de toutes celles dont quelquefois, dont souvent ils ont abusé? C'est d'après ce système de présomptions funestes que nous venons de voir les prisons comblées d'innocens, les échafauds chargés, surchargés de victimes; et l'on sait bien que de tout temps la tyrannie a eu pour maxime de préférer le plus sûr au plus juste, en enchaînant, en opprimant ce qu'elle soupçonnait de ne lui être pas asservi.

Mais cette police oppressive, cette police révolutionnaire est-elle encore la nôtre? « Oui, s'écrient les factieux, la révolution exige ces mesures; car elle n'est pas achevée. » Elle ne l'est pas à leur gré; et quand le sera-t-elle pour ceux qui ne trouvent jamais que tout soit assez renversé, pour ceux qui demandent encore des proscriptions et des massacres? elle ne l'est pas pour des brigands encore avides du pillage et encore altérés de sang; en un mot, elle ne l'est pas pour tout ce qui jouit de la calamité publique, et qui ne craint rien tant que de la voir cesser. Mais la révolution est finie, elle est consommée pour cette grande majorité de gens de bien qui n'ont voulu qu'une liberté légitime, qu'un gouvernement équitable, sagement réglé dans sa forme et fondé sur de bonnes lois. Les bases sont posées, l'édifice s'élève; déjà trop affermi pour être renversé, il ne sera pas même ébranlé sur ses fondemens.

Grâce à l'épreuve du malheur, grâce au retour de la raison dans les esprits, de l'humanité dans les âmes, la nation presque entière ne nous demande plus qu'une législation qui consacre ses droits; et cette volonté publique, universelle, est, contre les factions, un rempart à l'abri duquel la liberté repose sous la garde des lois.

Or, dans les lois d'un peuple libre et généreux, d'un peuple qui ne veut qu'être juste et paisible, la prévoyance est sage et n'est pas soupçonneuse; les précautions, la surveillance ne présument que des délits raisonnablement présumables; et, dans la balance des probabilités, dans le calcul incertain des possibles, ces lois ne confondent jamais le doute avec la certitude, et la réalité des faits avec les illusions et les fantômes de la peur.

Sans donc remonter à des siècles dont les annales seraient des témoignages si constans et si glorieux pour les ministres de l'Évangile, je demaude quel a été de nos jours, au milieu de nous, sous nos yeux et aux plus cruelles épreuves, leur esprit et leur caractère. Est-ce dans les cachots où ils étaient comme entassés,

sans égard, sans compassion pour les vieillards, pour les infirmes? Est-ce au fond des navires, où, avec plus de barbarie encore, on les laissait périr en foule privés de lumière, et réduits à ne respirer que des vapeurs impures et un air croupissant? Est-ce à Nantes, sur les bateaux qui les allaient engloutir dans la Loire? Est-ce à Marseille, où ils étaient traînés vivans et mutilés sur la claie au dernier supplice? Est-ce là, dis-je, qu'on les a vus irrités, indignés, respirant la vengeance, détestant leur patrie, au moins impatiens de l'inhumanité que l'on exerçait envers eux?

Que dis-je? Où me conduit une si juste apologie? Ah! mes collègues, c'est avec répugnance que je parle du 2 septembre et des lieux à jamais funestes où périrent tant de martyrs. La vérité me force à vous les rappeler ces massacres abominables; mais mon dessein n'est pas de vous en retracer l'horreur. Loin de notre pensée les hideuses images de ces farouches meurtriers qui, l'œil en feu, la bouche écumante de rage, le glaive ou la hache à la main, attendaient leurs victimes et demandaient leur proie par des rugissemens de tigres affamés. Passons en frémissant, et portons nos regards sur un spectacle digne de la terre et du ciel, sur cette multitude de vertueux proscrits, qui, tous rangés dans leur prison de Saint-Firmin, des Carmes, de Saint-Germain-des-Prés, recueillis en eux-mêmes, inclinés à genoux, les mains jointes, les yeux au ciel, imploraient la miséricorde de leur Dieu pour eux-mêmes, sa clémence pour leurs bourreaux. Dans un vaste et profond silence, chacun d'eux attend qu'on le nomme; on l'appelle, il se lève, il embrasse ses compagnons, se recommande à leur prière, et va mourir comme l'*agneau*, sans pousser un murmure, une plainte, un soupir. Est-ce là cet esprit factieux et rebelle, cet esprit de vengeance et de haine perfide dont je les entends accuser?

Mais ceux qui leur survivent leur ressemblaient-ils? *leur ressembleront-ils?* Et qu'avons-nous besoin qu'ils aient tous le même héroïsme? Leur vertu sera-t-elle encore mise à l'épreuve des supplices? Sont-ils tous destinés à être des martyrs? Il y en aura de faibles, il y en aura de trop sensibles à la perte des biens dont ils seront dépouillés; il y en aura qui gémiront d'être tombés dans l'indigence. Et certes il serait trop de reprocher aux misérables le soulagement de la plainte! Mais s'ils ont conservé l'esprit de l'Evangile, le malheur même ne les rendra ni vindicatifs, ni perfides, ni factieux, ni ennemis de l'ordre auquel la Providence les soumet. C'est là ce que j'affirme, et ce qu'on ne peut me nier. En entrant dans le sacerdoce, ils ont juré de suivre les maximes, l'exemple de leur divin législateur; et de quel droit peut-on les présumer capables d'une infidélité qui serait une apostasie? De quel droit pense-t-on qu'ils ne soient plus chrétiens?

Cependant veut-on s'assurer s'ils le sont dans le cœur? qu'on le demande à cette nation qui, jalouse de se montrer plus magnanime que la nôtre, les a si humainement accueillis, si généreusement secourus et respectés dans leur misère. Qu'on le demande en Italie à ces braves soldats français, qu'avec une piété si tendre ils ont servis et soulagés dans les hospices militaires; et qu'au moins on ajoute foi au témoignage du guerrier qui les en a si hautement loués.

Il n'est point de complot dont on ne les soupçonne, de crime et de malheur dont on ne les accuse; mais sans preuve et toujours en masse, sans jamais en nommer aucun. Quoi! parmi tant de délateurs, pas un qui désigne un coupable? *Ils sont suspects.* Tel a été, même sous le règne du crime, la formule des délations, des accusations personnelles. *Ils sont suspects!* De quoi? *d'incivisme, de royalisme?* Ainsi ce n'est que leur pensée, leur sentiment que l'on soupçonne; et le soupçon lui-même n'ose aller au-delà. Quel triomphe pour l'innocence que de faire expirer la calomnie sur les lèvres des calomniateurs!

« Non sans doute, poursuivent les ennemis des prêtres, ce » n'est point en public, ce n'est point dans la chaire qu'ils osent » professer leur séditieuse doctrine. Ils ont un tribunal intime » dont le secret inviolable leur assure l'impunité; et c'est à » l'oreille qu'ils prêchent le fanatisme pour les rois, la haine pour » la république. »

Contre une accusation pareille, la défense semble impossible. En effet, où est la preuve que le confesseur ne fait pas, en secret, ce dont on l'accuse? Non, il ne le fait pas; cela même est prouvé, et prouvé jusqu'à l'évidence.

Le secret de la confession n'est impénétrable que d'un côté. Si le pénitent s'aperçoit que celui qui l'entend abuse de son ministère pour lui souffler l'esprit de révolte et de faction, il a droit de le dénoncer comme perfide et sacrilége. Comment donc est-il arrivé que, depuis la révolution, parmi tant de jeunes enthousiastes de maximes républicaines, parmi tant d'espions et tant de délateurs pour qui vous avez vu que rien n'était inviolable; pour qui, ni l'amitié, ni la reconnaissance, ni la nature même et les liens du sang, n'avaient rien de sacré, et tandis qu'on ne demandait que des prétextes pour dépouiller et pour exterminer les prêtres; comment, dis-je, est-il arrivé qu'il ne se soit pas présenté un seul dénonciateur de ce genre de séduction? Non, dans aucun des tribunaux de la tyrannie révolutionnaire on n'en a entendu parler. Et ce crime que l'imposture elle-même n'ose inventer, on veut que les lois le supposent! et contre la présomption d'un sacrilége aussi énorme, la seule garantie que l'on demande est une

déclaration d'obéissance aux lois ! Quel lien pour des hommes qui seraient fourbes et impies jusqu'à démentir à l'oreille ce qu'ils auraient professé en public, ce qu'ils auraient recommandé en chaire ! quel lien pour des hommes qui porteraient cette profonde hypocrisie jusqu'au pied des autels d'un Dieu de vérité !

Non, il faut, à l'égard des prêtres, s'en tenir au principe, au principe sacré de ne jamais présumer le crime, et de croire l'homme innocent tant que rien n'autorise à le croire coupable ; ou, si l'on excepte les prêtres de cette grande règle d'équité naturelle, il faut tous les expatrier.

Mais à la preuve négative en faveur de leur ministère, il s'en joint une positive d'une pleine authenticité. Cette preuve est le témoignage éclatant, solennel, unanime des peuples, dont la voix s'élève et retentit de toutes parts. Tous vous redemandent leurs prêtres ; et croyez, mes collègues, qu'ils les connaissent bien! Ce ne sont pas des fourbes, des sacriléges, des perfides, des factieux, des perturbateurs, des conspirateurs qu'ils demandent. Ce sont des amis de la paix, ce sont d'équitables arbitres, de sages conciliateurs, de fidèles dépositaires de leurs peines les plus cachées; c'est enfin leur morale et leur religion qu'ils veulent retrouver en eux. Ils sentent vivement quelle dissolution, quelle corruption de mœurs, quelle impudence dans tous les vices, quelle audace dans tous les crimes qui peuvent échapper aux lois ; quelles inimitiés, quelles dissensions dans l'intérieur des familles, quel funeste relâchement des liens même de la nature ont suivi le bannissement de ces pasteurs évangéliques. Ils sentent vivement combien ces guides, ces conseils, ces appuis leur sont nécessaires pour les instruire à être justes, pour leur aider à être bons au milieu même des méchans. Ils nous l'ont exprimé avec une candeur touchante.

« O vous, nous ont-ils dit, que nous venons d'élire pour être » les organes de nos justes réclamations, obtenez qu'on nous rende » nos églises, nos prêtres ; obtenez qu'on nous rende ceux qui » nous apprennent à bien vivre, qui nous apprennent à bien » mourir ; » et quand nous leur avons promis de répondre à leur confiance, des larmes ont été l'expression de leur joie, et ils nous ont comblés de bénédictions. Ce sont là des témoins véridiques, irréprochables ; ils ne raisonnent pas, ils sentent leurs besoins et leurs intérêts.

Croyez, législateurs, qu'ils sentiraient de même combien serait injurieuse pour l'esprit de leur culte et pour les mœurs de ses ministres la méfiance d'une loi qui les aurait environnés de gênantes précautions.

Au conseil des cinq cents, l'avis a prévalu d'interdire au catho-

licisme les cérémonies, le costume, tous les signes extérieurs. Mais des lois dont le peuple ne sent pas la raison sont pour lui de mauvaises lois. Or quelles raisons, par exemple, peut-on donner aux peuples des campagnes de la suppression des cloches? quel signal aussi éclatant les appellera d'aussi loin aux offices de leurs églises? et de quel ridicule peut être susceptible ce moyen de les rassembler? Leurs cloches leur sont précieuses par besoin et par habitude, leur oreille y est accoutumée; des sentimens religieux y sont attachés dès l'enfance; et c'est pour eux, n'en doutez pas, un malheur d'en être privés. Or comment, sur ce point, nous accorder avec nous-mêmes? comment concilier une privation si gratuitement affligeante avec l'intention de faire aimer nos lois?

Mais le son d'une cloche peut être le signal d'une sédition... Ah! les séditions manqueront-elles de signaux? Disons plutôt que ce bruit salutaire peut être un signal de détresse, comme il l'est dans les incendies; qu'il peut annoncer à l'entour les incursions du brigandage, et dans un danger imminent, la nuit, aux heures du sommeil, appeler au secours d'un village attaqué les villages circonvoisins. Ce n'est donc pas un intérêt aussi puéril qu'on a voulu le faire entendre, que celui que des hommes instruits par le malheur attachent à la possession d'une sauvegarde publique, dans l'instrument le plus sonore que le génie des arts ait jamais inventé.

Les peuples ne trouveront pas moins gratuite et moins arbitraire l'interdiction du costume des prêtres. Ils savent bien que ce n'est pas seulement à l'autel que leur pasteur doit être revêtu d'un caractère vénérable; ils savent bien qu'il est de la décence et de la dignité d'un ministre du culte qu'un vêtement simple, modeste, mais remarquable, l'avertisse des bienséances de son état et du respect qu'il se doit à lui-même.

Mais la loi, dit-on, ne veut voir en lui qn'un citoyen: et que fait à la loi la couleur ou la forme de l'habit dont il est vêtu? est-ce une distinction, une exception pour elle?

Si l'on se méfiait des prêtres, c'eût été, au contraire, une mesure de sûreté que d'exiger qu'ils fussent signalés par leur vêtement. Quel a donc été le motif de l'interdiction du costume qui les distingue? Serait-ce l'espérance que, mêlés dans la foule des hommes corrompus, il leur serait plus libre d'en contracter les mœurs, et de dégrader à la fois leur personne et leur ministère? Je ne vois, je l'avoue, dans ces lois arbitraires, que des marques d'aversion pour la religion catholique: et plus j'y pense, moins je conçois quelle en peut être la raison.

Le royalisme qu'on lui attribue, l'éloignement qu'on lui suppose pour le régime républicain est une imputation gratuite que dans toute l'Europe les faits ont démentie. L'ignorance la plus



grossière peut seule accréditer cette imputation ; je ne daigne pas m'y arrêter.

La déférence ou, si l'on veut, l'obéissance des prêtres catholiques à l'autorité de l'église romaine ne fut rien moins, dans le clergé de France, qu'une dépendance passive; l'ordre civil, depuis longtemps, en est distinct et séparé. Quant à l'indivisible unité de doctrine, elle appartient à la pensée, à laquelle nos lois laissent la liberté.

Mais cette unité de doctrine rend, dit-on, le catholicisme exclusif et intolérant. Oui, exclusif, dans la persuasion qu'en fait de dogme et de croyance la vérité est une, et que c'est lui qui la professe sans aucune altération, sans aucun mélange d'erreur; et de là son intolérance, c'est-à-dire un refus sévère d'associer à ses espérances quiconque n'aura pas sa foi. C'est ici le reproche le plus apparemment fondé que l'on fasse au catholicisme; je vais l'exposer tout entier pour le réfuter pleinement.

L'intolérance et le prosélytisme réunis dans un même culte n'ont ils pas dû le rendre à tous les autres cultes redoutable comme un fléau? Quoi! nous dit-on, c'est peu que de se déclarer inconciliable avec eux; il les attaque, il les poursuit, il les chasse de leur domaine, il leur enlève tous les jours quelques uns de leurs sectateurs!

Je n'incidente point sur le nombre de ses conquêtes; mais ce sont les conquêtes de la persuasion, et celles-là sont sans reproches.

Je vais plus loin; je veux qu'il soit possible et vraisemblable que le catholicisme, sans aide et sans appui, seulement en vertu de sa bonté morale ou par des rapports naturels d'analogie avec l'esprit et le caractère des peuples, fasse tous les progrès qu'on en peut redouter. Je soutiens que cette puissance indéfinie, interminable, ne sera que l'effet très-innocent encore d'une liberté légitime et le simple exercice des droits de la pensée que doivent respecter les lois.

Il n'en est pas de même, je l'avoue, de cette intolérance tyrannique et persécutrice qu'un zèle outré, un fanatisme aveugle a exercé au nom de la religion catholique, tandis qu'elle était dominante; je l'ai constamment attaqué, cet abus de la force pour commander à la pensée. Je l'ai combattu en présence des faux docteurs qui, déshonorant l'Evangile, provoquaient en son nom la violence et la contrainte; je leur ai dit en face que leurs cachots, leurs bûchers, leurs supplices étaient abominables devant Dieu comme devant les hommes, et qu'ils plaçaient le tigre sur l'autel de l'agneau. Je ne fais donc que répéter ce que j'ai dit alors, que les guerres de religion et tous les forfaits qu'un zèle absurde ou qu'une politique impie ont fait commettre au nom

d'un Dieu de paix, de miséricorde et d'amour, ont été les crimes des hommes, les erreurs, les fautes des rois. Et non-seulement l'Evangile, mais tous ceux qui l'ont professé dans sa pureté primitive et dans son véritable esprit ont désavoué ces forfaits. *Nos armes*, ont-ils dit, *ne sont ni le fer ni le feu; notre religion n'a de force que celle de la persuasion : la douceur et la miséricorde en sont les caractères; c'est à la bonté de ses fruits qu'on la doit reconnaître; c'est en mourant pour elle que l'on doit la défendre, et non pas en donnant la mort. Si l'on emploie à sa défense les gênes, les tourmens, le mal enfin, elle ne sera plus défendue; elle sera souillée et honteusement profanée.* Tel a été, dans tous les temps, le langage et l'esprit de ses véritables disciples; le reste n'a été que le délire des passions humaines, trop souvent exaltées par l'orgueil du pouvoir, par l'ambition de dominer et de subjuguer les esprits; et si, sous des monarques faibles et faciles à égarer, ces abus, ces excès ont été redoutables, ils ne le seront plus sous un gouvernement où la liberté de penser est au nombre des droits de l'homme, inviolablement maintenus par les lois.

Citoyens collègues, donnons au caractère de ces lois la dignité qui lui convient.

La méfiance, l'inquiétude, les précautions timides appartiennent à la faiblesse : il faut y compatir et les lui pardonner. L'assurance, la fermeté, une noble franchise, une indulgence généreuse appartiennent à la puissance; il est indigne d'elle de s'environner de soupçons.

C'est dire assez, représentans du peuple, que j'aurais de la répugnance à voter pour la déclaration que l'on demande aux ministres des cultes, d'être soumis au gouvernement de la république, non que je ne regarde cette soumission comme un devoir indispensable, et auquel, sans scrupule, tout bon prêtre peut s'engager.

Mais si les citoyens sont tous égaux devant la loi, pourquoi la loi n'est-elle pas elle-même égale envers tous, et sans restriction comme sans exception à l'égard des uns et des autres?

Les prêtres sont admis, dit-on, à des fonctions qui demandent une garantie spéciale. Mais on a fait voir avant moi combien la garantie d'une déclaration est inutile de la part des bons prêtres, et combien elle serait faible et illusoire de la part des méchans. C'est à Dieu même qu'ils ont promis fidélité aux lois sous lesquelles ils vivent. Ou ils garderont ce serment, ou ils n'en garderaient aucun. Et à qui n'est-on point parjure, lorsqu'on est parjure à son Dieu?

Pourquoi donc refuser de promettre à la loi ce qu'on a promis à Dieu même? Ah! *pourquoi!* parce que l'on craint que la loi,

sous le terme vague et confus de soumission, ne renferme tacitement quelque chose de plus que ce qu'on peut promettre. Ce sont là de fausses alarmes, je le sais; mais, législateurs, les scrupules sont naturels à des âmes dont l'innocence, la piété craint de faillir, dès que la lumière lui manque. Vertueuse délicatesse, qu'il est généreux, qu'il est juste, qu'il est humain de ménager!

Enfin, après de longs malheurs et des persécutions cruelles, il est permis à celui dont les craintes ne sont pas encore dissipées de regarder autour de lui; et si, dans les conditions qui lui sont imposées, il croit apercevoir encore quelque signe de malveillance, il s'inquiète, il a besoin qu'on le rassure.

Oui, mes collègues, rassurons des esprits encore troublés par des orages, encore étonnés de la foudre qu'ils ont vu tomber autour d'eux. Ils redoutent des piéges; montrons-leur qu'il n'y a point de piéges dans nos lois. Ils sont humiliés, affligés de nos méfiances; prévenons leur fidélité par une estime noble et sincère. Fatigués d'infortunes et de calamités, ils ne demandent que du repos, mais ils le veulent innocent; n'y laissons rien à craindre à des consciences timides. Non, ce n'est point avec des cœurs imbus et pénétrés de la morale la plus pure que peuvent être perdus les fruits de l'indulgence et de la bonté.

Je vote à ce qu'on laisse aux cultes toute la liberté qui leur est accordée par l'acte constitutionnel, sans demander à leurs ministres d'autres garans de leur fidélité que leur religion, leur conscience et leur Dieu.

RÈGNE DE LOUIS XV.

RÉGENCE DU DUC D'ORLÉANS.

CHAPITRE PREMIER.

Testament de Louis XIV.

CELUI de tous les rois qui affecta le plus la domination, Louis XIV, fut dominé toute sa vie; soit parce qu'il manquait de lumières, qu'avec un esprit droit et une âme élevée, il n'avait cependant ni les talens de son ambition, ni le génie de son caractère, et que, par le vice d'une éducation dont il gémissait tous les jours, réduit à se laisser conduire, il sentait que, pour commander, il fallait qu'il sût obéir; soit parce que son âme avait des côtés faibles par où la complaisance et l'adulation pénétraient insensiblement, et que trop vrai pour être en défiance contre les piéges du mensonge, il se laissait aisément séduire par l'air de culte et de dévouement qu'on savait prendre devant lui. Ce fut ainsi que sa volonté, qui se croyait si absolue, fut presque toujours dépendante et plus d'une fois entraînée contre le penchant de son cœur, naturellement juste et bon. Dans sa rigueur envers Fouquet, il ne fit que servir la haine de Colbert : il fit la guerre malgré lui, lorsque Louvois voulut la guerre; il réduisit Colbert aux durs expédiens d'une finance ruineuse, parce que Louvois aimait mieux perdre l'État que de le voir fleurir sous les auspices de Colbert. De même, aux brigues de la cour, aux inimitiés personnelles, aux intrigues du cabinet, il sacrifia Luxembourg, Fénélon, Catinat; il en défendit mal Turenne : par complaisance pour Chamillard, et sur la foi légère de Vendôme, il confia le sort de ses armes et de sa gloire à La Feuillade; et cette faute lui coûta la perte d'une armée et de l'Italie. Sans être fanatique, violent, ni cruel, il révoqua l'édit de Nantes, extermina les protestans, persécuta les Jansénistes, aveugle et docile instrument de la haine théologique et de la jalousie atroce des Jésuites contre Port-Royal, dont le crime était de former de grands hommes. Toutes les fois qu'il fut

bien conduit, il fit des choses recommandables. Il a laissé des monumens d'une sage magnificence et d'une grande utilité; des ports, des chemins, des canaux, des manufactures, des forteresses, celles-ci même en trop grand nombre; une foule d'établissemens qui attestent sa grandeur, et ce qui l'atteste encore mieux, un génie national, un caractère d'élévation qui était l'empreinte de son âme et qui n'est que trop effacé. Toutes les fois qu'on voulut abuser de son orgueil, de son ambition, de son ostentation vaine, il se laissa persuader que tout ce qui pouvait le flatter était juste, et qu'il n'y avait rien de trop cher pour sa gloire et pour ses plaisirs. Ses artistes le ruinèrent par les folies de Versailles, de Marly et des Invalides; et les marbres de ses palais, comme les sables de ses jardins, furent baignés des larmes de ses peuples. Ainsi, dans le cours d'un long règne, laissant agir autour de lui toutes les passions qui, sous le nom de zèle, se disputaient l'honneur de le servir, il consentit au mal sans s'y complaire, et seulement comme un dieu trop facile, qui exauçait les vœux des méchans.

Tel l'avait connu cette femme artificieuse et patiente, qui, de l'obscurité, s'éleva jusqu'au faîte des honneurs et de la puissance, mit à ses pieds le vainqueur de l'Europe, devint l'âme de ses conseils, et, dans l'intérieur solitaire où elle obséda sa vieillesse, fut le martyr de son humeur et le tyran de sa volonté.

Ce n'était point l'amour qui avait livré Louis XIV à la marquise de Maintenon; c'était le besoin de soulagement, de confiance et de repos. Fatigué d'un autre esclavage, il s'était jeté dans son sein pour respirer en liberté. Des bras d'une femme impérieuse et vaine de sa beauté, de sa naissance, des agrémens de son esprit, surtout des droits que ses enfans semblaient lui donner sur leur père; qui, se croyant aimée, voulait être obéie, et mettait à la place de la séduction la hauteur et la violence; il avait passé dans les bras d'une complaisante modeste, qui, confidente de ses peines, ne se donna que pour consolatrice, et, sur un cœur refroidi pour l'amour, prit l'ascendant de l'amitié. Louis XIV était trop fier pour se livrer avec un homme à cette intimité qui compromet l'orgueil; il se la permit sans réserve avec un sexe que la nature semblait subordonner au sien. Toute espèce d'égalité, de supériorité surtout, lui donnait trop d'ombrage. Le Sully d'un tel roi ne pouvait être qu'une femme: il ne lui vint jamais dans la pensée d'avoir un homme pour ami; et l'on peut voir que, de ses complaisans, le plus favorisé, le maréchal de Villeroi, fut l'homme de sa cour le plus bas et le plus futile.

Depuis que la marquise de Maintenon s'était emparée de l'âme de ce prince, elle l'avait comme investie pour y pénétrer seule

et en interdire l'accès à tout ce qui ne lui était pas aveuglément soumis et servilement dévoué. Mais ce fut surtout dans les dernières années de sa vie que, poursuivi par le malheur et réfugié auprès d'elle, il lui fut tout abandonné. Il n'est plus permis à l'histoire de dissimuler à quel excès elle abusa de ce dangereux ascendant. La veuve de Scarron, devenue femme de Louis XIV, ne devait plus rien voir d'avilissant pour lui, ni de difficile pour elle. L'édit de 1714, par lequel, disposant du fidéi-commis de la couronne, il y appelait ses bâtards; la déclaration de 1715, qui confirmait l'édit, et dans laquelle il commandait aux lois de rendre hommage au vice, à la nation d'en adopter les fruits, au trône d'en porter l'opprobre, aux princes du sang de souffrir que les enfans de l'adultère fussent confondus avec eux; ces excès dont il n'avait pu se dissimuler le scandale, et qu'il ne se fût jamais permis sans les poursuites obstinées de la marquise de Maintenon, prouvent l'aveuglement où il était tombé sous l'empire de cette femme. Le testament qu'elle lui dicta fut un dernier acte de complaisance, et un effort d'autant plus pénible que lui-même il en prévoyait l'humiliante inutilité.

La marquise de Maintenon voyait approcher le moment où tomberait, avec son appui, cette souveraine puissance qu'elle avait achetée au prix de tant de soins, de gêne, d'ennuis, d'amertume, ou plutôt de persévérance à tout dissimuler, à tout feindre et à tout souffrir. Écartée avec de froids égards, réduite sous le nouveau règne à une disgrâce honorable, irait-elle ensevelir sa vieillesse dans la retraite et dans l'oubli? ou du majestueux asile qu'elle s'était fait à Saint-Cyr, aurait-elle encore assez d'influence à la cour et dans les conseils pour se consoler du malheur de n'être plus reine? L'alternative semblait dépendre du testament de Louis XIV. L'héritier de la couronne était enfant et orphelin : sous sa minorité la régence était, de plein droit, dévolue au duc d'Orléans; mais après lui, s'il en était exclu, le moins jeune des princes du sang étant mineur, elle passait au duc du Maine, dont la marquise de Maintenon avait été la gouvernante, et qu'elle avait comme adopté en faisant éloigner sa mère, soit pour intéresser le roi par son endroit le plus sensible, soit pour rendre moins odieuse sa trahison envers sa bienfaitrice, soit pour se faire de son pupille un appui auprès de son père, dont il était l'enfant chéri. Pour lui assurer la régence, le seul obstacle à renverser était donc le duc d'Orléans qui, plus ennemi de lui-même que tous ses ennemis ensemble, s'était ruiné dans l'esprit du roi. Je vais rappeler sa jeunesse; car mon silence sur ses disgrâces ferait injure à sa mémoire, en laissant soupçonner de lui ce que je semblerais avoir dissimulé.

On avait vu presque en même temps deux prodiges d'éducation

aussi étonnans l'un que l'autre : l'excès du mal changé en l'excès du bien dans celle du dnc de Bourgogne, l'excès du bien changé en l'excès du mal dans celle du duc d'Orléans. Mais dans le duc de Bourgogne la base du caractère était la force, germe commun des passions fougueuses et des sentimens généreux; dans le duc d'Orléans, au contraire, le fonds du naturel était la mollesse, qualité qui se prête au vice et se refuse à la vertu.

Le duc de Bourgogne, dont la nature, la religion et l'amonr avaient fait trois hommes si différens ; d'abord farouche, orgueillenx, superbe; violent dans tous ses désirs et dans ses volontés les plus capricieuses; emporté jusqu'à là fureur dans ses penchans pour tous les vices; terrible dans ses passions; ramené insensiblement par une éducation pieuse, et devenu timide, modeste et recueilli jusqu'à paraître sauvage, tant il était en crainte de sa propre faiblesse et des séductions de la cour ; tenant sans cesse comme embrassées la religion et la vertu, dans la crainte de retomber, s'il abandonnait ses appuis; enfin, pour complaire à sa femme, qu'il aimait passionnément, et dont il voulait être aimé, rendu à la cour et au monde avec la sérénité d'une âme réconciliée avec elle-même et l'assurance d'un caractère affermi dans l'amour du bien; alors doux, affable, accessible, déployant avec liberté les agrémens et les lumières d'un esprit sage, élevé, solide; riche à la fois des dons de la nature et des fruits de l'étude, et pour tout dire enfin, conduit par Beauvilliers et cultivé par Fénelon ; ce prince, dis-je, après avoir commencé par être l'effroi de la nation, en était devenu les délices, et avait laissé de ses vertus un souvenir et des regrets dont tous les cœurs étaient remplis.

Le duc d'Orléans semblait né pour être, en se livrant à son naturel, ce que le duc de Bourgogne avait eu tant de peine à devenir en réprimant le sien. En lui, tous les agrémens de l'esprit et tous les charmes du langage; une justesse, une précision, une clarté dans les idées, un don de les développer qui lui rendaient tout facile et simple ; une force de conception, une sûreté de mémoire à laquelle rien n'échappait, et de là une multitude de connaissances acquises sans travail, et comme en se jouant; une éloquence naturelle et une grâce plus séduisante, plus persuasive qne l'éloquence même ; une sagacité dans les détails, une rapidité de vue dans l'ensemble le plus compliqué des affaires qui les saisissait d'un coup d'œil; une valeur franche et modeste, digne du sang de Henri IV, auquel il se flattait de ressembler dans ses vertus comme dans ses faiblesses, et dont il avait réellement la simplicité, la bonté, l'affabilité populaire, la gaieté vive, la douceur, l'excessive facilité à oublier l'injure, et singulièrement

les talens de la guerre pour laquelle il se sentait né; enfin toutes les qualités de l'homme aimable et tous les germes du grand homme, hormis le courage d'esprit, ou, pour mieux dire, la vigueur de l'âme, avaient été donnés par la nature à celui dont l'éducation fit le plus corrompu des hommes. Il avait eu dans son enfance un précepteur digne de lui, le bon et sage Saint-Laurent : il le perdit; et de ses mains, son âme, encore neuve et flexible, tomba dans celles de Dubois.

La France ne se rappelle pas sans honte la fortune de ce Dubois qu'elle vit revêtu des honneurs les plus éminens du ministère et du sacerdoce. Le caractère d'un valet fourbe, avec tous ses tours de souplesse, d'impudence et d'effronterie, serait le beau côté de l'âme de Dubois. Assez d'adresse dans l'esprit pour un intrigant subalterne, assez d'habileté pour un agent obscur de politique frauduleuse, nul talent distingué pour racheter ses vices, nul agrément pour les embellir, l'âme d'un scélérat, le cœur d'un vil esclave, mais sur le front toute l'insolence de la bassesse protégée; et ce qui contribua le plus à son élévation, une complaisance servile et dévouée à l'infamie, soutenue d'un profond mépris pour toute espèce d'honnêteté, de bienséance et de pudeur; ce n'est là qu'une faible esquisse du détestable corrupteur à qui *Monsieur* abandonna son fils.

Il fut facile à cet instituteur d'en faire un libertin de cœur et d'esprit, d'effacer de son âme les impressions du bien que Saint-Laurent y avait laissées, de lui apprendre à regarder la bonté comme une faiblesse, la vertu comme une folie, la religion comme une chimère, la droiture et la bonne foi comme le mérite des dupes, et l'art de mentir, de tromper, de se jouer de sa parole, comme le seul art de régner. Mais cette doctrine infernale, qui d'une âme ardente et vigoureuse aurait fait un monstre à étouffer, n'ayant trouvé dans l'âme de ce prince, naturellement indolent et léger, ni la vigueur, ni le ressort que les atrocités demandent, n'en fit qu'un homme vicieux, nonchalamment livré à des passions douces, se jouant de l'opinion, comptant pour peu de chose et l'estime et le blâme, cherchant le bruit pour s'étourdir, le mouvement pour dissiper le pénible ennui de lui-même, la singularité bizarre des débauches les plus outrées et des plus infâmes plaisirs, pour ranimer ses goûts éteints et ses désirs rassasiés; mais aussi éloigné des grands crimes que des hautes vertus : bon, sans estime pour la bonté, incapable de se venger par faiblesse et par indolence, n'aimant de sa grandeur que la facilité de vivre au gré de ses caprices, réservant toute sa faveur au mérite de l'amuser, laissant échapper de ses mains des libéralités

immenses pour s'épargner la peine d'en modérer l'excès, et si ennemi de la gêne, qu'une couronne même l'aurait importuné s'il en avait senti le poids.

A cette première cause de corruption, il s'en joignit d'accidentelles qui aggravèrent par l'habitude le vice de l'éducation. Après avoir eu la faiblesse d'épouser mademoiselle de Blois, fille légitimée de Louis XIV, le duc d'Orléans en avait rougi : il avait mis une vanité de jeune homme à rétracter par le mépris ce que la déférence et la séduction lui avaient fait faire ; et tout ce qui l'environnait l'encourageait à ce mépris. *Madame,* qui avait sans cesse devant les yeux les palatins ses ancêtres, et qui croyait les voir aussi indignés qu'elle de l'injure faite à leur sang; *Monsieur*, qui dès long-temps chagrin de l'oisive inutilité où le laissait le roi son frère, s'en vengeait par la turpitude et le scandale de ses mœurs, semblaient tous deux se plaire à voir le roi humilié dans la personne de sa fille. Madame d'Orléans qui, avec moins d'esprit et d'agrément que sa mère, en avait toute la hauteur, et à qui son orgueil avait persuadé que la bâtarde de Louis XIV honorait trop le petit-fils de Louis XIII, au lieu de chercher à ramener son mari, le rebutait sans cesse par sa dédaigneuse froideur. L'accueil sévère que lui faisait le roi, peine bien méritée de ses égaremens, ne servait qu'à l'y replonger, en le renvoyant de la cour plus passionné que jamais pour une vie obscure et libre. Ainsi livré à Dubois et à lui-même, environné d'hommes perdus et de femmes prostituées, il donna dans tous les excès, il fit gloire de tous les vices ; et, comme si la dissolution de ses mœurs n'eût pas suffi pour offenser un roi, sévère ami des bienséances, il l'insultait encore en opposant à sa dévotion timide l'audace de l'impiété.

Cependant, soit que Louis XIV se reprochât d'avoir contribué au déréglement de son neveu par un mariage peu convenable, et qu'en dissimulant les chagrins de sa fille, il espérât les adoucir et lui ramener son époux ; soit qu'il connût le fond dn naturel de ce prince, qu'il appelait si justement un *fanfaron de crimes*, et que, passionné pour l'honneur de son sang et pour la gloire de son règne, il ne voulût pas rebuter un jeune libertin, né pour être un héros, et peut-être même un grand homme, dans un temps où devenaient si rares les grands hommes et les héros ; ce roi, qui savait commander aux mouvemens de son âme, parut d'abord vouloir le ménager. Il l'avait mis, jeune encore, à la tête de ses armées ; et lorsque des fautes, qui n'étaient pas les siennes, et que l'on n'eût pas faites si on l'eût écouté, nous firent perdre l'Italie, le roi, loin de lui attribuer les malheurs de cette campagne, avait voulu l'en consoler, en l'envoyant commander en Espagne, sous la conduite de Berwick.

Dès lors on crut voir se former, entre la marquise de Maintenon et la princesse des Ursins, une ligue pour s'opposer aux premiers succès de ses armes; et ce prince le crut lui-même, parce qu'on le laissait manquer des moyens de presser les siéges de Lérida et de Tortone. C'est un exemple, entre mille autres, de la facilité des princes à se frapper sans examen des plus fausses préventions. Quelle apparence que la favorite du roi d'Espagne eût jamais eu pour les ennemis du duc d'Orléans, la criminelle complaisance de s'opposer à des succès d'où dépendait le sort d'un roi dont sa volonté était l'âme, et qui risquait, pour elle, de perdre sa couronne et l'héroïque amour de ses peuples? Quelle apparence que la femme de Louis XIV, déjà si malheureux, voulût achever de l'accabler, en renversant les espérances de son petit-fils en Espagne? Rien de plus absurde que cette calomnie, et cependant elle prit crédit dans la cour du duc d'Orléans. Son confident intime, le duc de Saint-Simon, était persuadé que ce prince avait deux ennemis irréconciliables dans madame des Ursins et madame de Maintenon. J'ai sous les yeux leur correspondance, et non-seulement il n'y a pas un mot qui marque pour lui la haine, mais tout y respire le plus vif intérêt pour ses succès et pour sa gloire. Ce qu'on y voit bien clairement, c'est qu'en France comme en Espagne, l'épuisement et la détresse où l'on était réduit empêchaient de donner à sa valeur impatiente les moyens de se signaler. Il reconnut enfin lui-même la bonne volonté de la princesse des Ursins et d'Amelot, notre ambassadeur, aux efforts qu'on fit en Espagne pour la conquête de l'Arragon; et quant aux plaintes qui lui étaient échappées, il parut les désavouer. Mais ce que Saint-Simon ne dit pas, c'est que ce prince aurait voulu que son impudente maîtresse, mademoiselle de Séry, fût décorée du titre de dame d'atours de la reine d'Espagne; que, par un excès de reconnaissance, LL. MM. CC. avaient pour lui cette complaisance pénible; qu'ils dissimulaient même ce qu'il leur en coûtait; qu'ils ne demandaient l'un et l'autre que l'aveu du roi leur grand-père; que la princesse des Ursins l'avait sollicité, avec les plus vives instances, auprès de la marquise de Maintenon; que celle-ci, malgré sa répugnauce, avait voulu en parler au roi, et que le roi, blessé de l'indécence de la demande de son neveu, n'avait pas même daigné l'entendre.

Ce fut la source des mécontentemens que l'on vit bientôt éclater, mais seulement du côté du prince. Il se laissa persuader, par le dépit de sa maîtresse, que le refus qu'elle essuyait ne venait que de ces deux femmes; et le ressentiment qu'il en conçut tomba sur la princesse des Ursins, dont il n'avait qu'à se louer.

Enfin, arriva le moment où Louis XIV était forcé d'abandon-

ner son petit-fils. Le duc d'Orléans crut voir le sceptre échapper des mains de Philippe V. En effet, il y avait peu d'espérance que dans un pays ruiné, dont une partie était encore rebelle, et l'autre sans ressource, pleine de mécontens, et sollicitée en faveur de l'Autriche par une populace de moines insolemment séditieux, ce roi, faible comme il l'était, pût se soutenir sur le trône; et supposé qu'il en tombât, on proposait au duc d'Orléans de s'y laisser mettre à sa place. Il y consentit, sans vouloir, disait-il, hâter la chute de Philippe V, et sans croire trahir la France, intéressée à voir sur le trône d'Espagne un prince du sang de ses rois. Le secret lui fut mal gardé, on arrêta ses émissaires, et les indices de leurs intrigues ayant été portées au conseil de Versailles, il fut délibéré si on lui ferait son procès. On disait qu'il avait voulu tourner les armes de Philippe V contre ce roi lui-même; et, indigné de sa trahison, le dauphin demandait sa tête. La marquise de Maintenon, qui s'est vantée de l'avoir sauvé, sollicitait pour lui peut-être, mais un pardon qui l'accusait. Ses véritables défenseurs furent le chancelier et le duc de Bourgogne; l'un en jetant sur sa conduite le voile le plus favorable, l'autre en s'élevant dans le conseil, avec un courage respectueux, contre l'avis du dauphin son père; soit qu'il y fût excité par sa femme qu'il adorait, et dont la mère, duchesse de Savoie, était sœur du duc d'Orléans; soit que, persuadé lui-même de l'innocence de ce prince, il suivît, en le protégeant, son inclination personnelle; car on assure qu'il l'aimait. Et si l'on est surpris de voir quelque liaison de sentiment entre deux princes de mœurs si différentes, on se rappellera que le malheur les avait rapprochés par une sorte de ressemblance et de sympathie, ayant eu l'un et l'autre des ennemis et des amis communs; que, dans les violens chagrins qu'avait essuyés le duc de Bourgogne, lors de sa campagne de Flandres, le duc d'Orléans avait pris sa défense contre le parti de Vendôme, et qu'il s'était déclaré de même pour Fénélon dans sa disgrâce, ce qui lui avait concilié tous les amis de Fénélon. Peut-être aussi que le duc de Bourgogne, rendu indulgent par ses réflexions sur lui-même, voyait les mœurs d'un prince livré dès son enfance à des hommes si différens des Beauvilliers et des Chevreuses, comme une suite inévitable de ce malheureux abandon; peut-être que l'attrait qu'avait pour son esprit celui d'un prince aimable, éclairé, séduisant, lui avait donné quelque espérance de ramener de ses égaremens un naturel moins impétueux, moins indomptable que le sien; qu'il lui avait reconnu, à travers tant de vices, un fonds de bonté, de droiture; qu'en le voyant superstitieux il ne pouvait le croire sincèrement impie; et que, dans ses déréglemens même, il se faisait un devoir

de l'aimer, puisque Fénélon, son modèle, n'avait cessé de le chérir.

Quoi qu'il en soit, la voix qui s'éleva dans le conseil en faveur du duc d'Orléans, fut celle du duc de Bourgogne. Il osa faire entendre au roi que ce prince n'était pas coupable de l'imprudence de ses agens, qu'il avait servi l'Espagne avec autant de franchise que de valeur et de constance ; mais que, dans un moment où l'on était forcé d'abandonner Philippe V, le duc d'Orléans avait pu, sans crime, penser aux droits de sa naissance, et se ménager, en cas d'événement, les moyens de les soutenir.

On sent combien Louis XIV devait avoir de répugnance à trouver son neveu coupable d'un crime de haute trahison. « Voulez-vous, disait-il au dauphin, que je fasse trancher la tête sur un échafaud au premier prince de mon sang? » Mais un autre motif encore lui faisait souhaiter d'ensevelir dans le silence une affaire où l'on allait voir, qu'en abandonnant son petit-fils, il avait réduit son neveu à recourir à ses ennemis pour conserver ses droits sur la même couronne, et que, dans l'impuissance où il était de protéger les princes de son sang, il leur faisait un crime de chercher ailleurs un appui.

Ce fut dans ces dispositions qu'il admit le duc d'Orléans à se justifier lui-même. Il ne fut pas difficile à ce prince d'expliquer sa conduite et de désavouer ce que ses émissaires avaient pu dire ou faire entendre au-delà de ses intentions. Le roi persuadé, ou affectant de l'être, de la sincérité du prince et de son innocence, en assura le roi d'Espagne, et dès-lors tout fut assoupi.

Le côté faible du duc d'Orléans était dans ce moment sa folle passion pour mademoiselle de Séry. C'était par là qu'on l'attaquait. On attribuait à cette femme le projet criminel qu'on disait avoir été découvert en Espagne. « Elle n'a point cessé de l'y » pousser avec violence (écrivait-on de Paris à la princesse des » Ursins) : irritée contre vous, madame, parce qu'elle croit que » vous seule avez empêché qu'elle ne fût dame d'atours de la » reine d'Espagne, elle a cru et voulu s'en venger par là. » Tout cela était vraisemblable. Mais on prétendait qu'il avait résolu, dès qu'il serait sur le trône d'Espagne, de faire casser son mariage, comme indigne et fait par contrainte ; d'épouser la veuve de Charles II pour complaire à la cour de Vienne ; de répudier celle-ci pour cause de stérilité, et de couronner sa maîtresse : calomnie aiguisée de main de courtisan, pour blesser le roi son beau-père.

Cependant, soit que le roi dissimulât ses chagrins domestiques, soit qu'une longue expérience lui eût appris à ne rien croire légèrement, il ménageait encore le prince ; et, n'ayant pu réussir à

le perdre, on s'obstinait à le noircir. On saisit donc la circonstance d'un violent accès de colique dont sa femme fut attaquée, ponr publier que, par un moyen plus sûr et plus prompt que le divorce, il voulait se délivrer d'elle; et cette rumeur trouva dans les esprits d'autant plus de crédulité, que le prince, adonné à l'étude de la chimie avec une curiosité passionnée, n'avait rien du côté des mœurs qui justifiât son innocence, et qu'à le juger par le choix de ses confidens familiers, il était capable de tout.

L'accès de colique cessa; les bruits sur le poison tombèrent; et, contente d'avoir essayé l'opinion publique par ce trait de noirceur, la haine parut s'assoupir.

Le mariage du duc de Berri avec mademoiselle d'Orléans, fut l'onvrage de la duchesse de Bourgogne, toute-puissante auprès du roi; et le duc d'Orléans, avec un tel appui, semblait n'avoir plus rien à craindre.

Mais lorsque vint le deuil de 1712, que la famille du dauphin fut au moment de se voir éteinte, et qu'en France il ne resta plns entre le trône et le duc d'Orléans, que le duc de Berri amoureux de sa femme, et dévoué par elle à son beau-père, et le duc d'Anjou, faible enfant, à peine échappé à la mort, la crainte réveilla la haine; et le désastre qui rendait le duc d'Orléans redoutable, fut le moyen qu'on employa pour en faire un objet d'horreur. La calomnie avait pour elle l'opinion et les apparences. On sait quel en fut le succès.

La mort de Monseigneur, en 1711, avait tourné toutes les espérances et tous les vœux du côté du duc de Bourgogne, nouveau dauphin, lorsque, dans l'espace d'nn mois, la dauphine sa femme, et lui-même et leur fils aîné, furent ensevelis dans le même tombeau. Trois événemens si funestes et si précipités ne parurent pas naturels. On soupçonna qu'il y avait du poison, et à des signes équivoques on crut en découvrir des marques. La France, épouvantée, chercha l'auteur du crime; la calomnie le nomma. La crédule fureur du peuple fut sincère; le déchaînement de la cour ne fut pas d'aussi bonne foi. Plus on avait observé les faits, moins on en démêlait la cause. Dans le rapport des médecins, après l'ouverture des corps du dauphin et de la dauphine, les avis étaient opposés : dans celle-ci, tout se trouvait sain; nulle cause de mort apparente : dans le danphin, au contraire, les parties nobles étaient corrompues jusqu'à la dissolution. Le premier médecin Fagon ne laissa pas d'affirmer indistinctement le poison dans l'un et dans l'autre; le médecin de la dauphine fut de l'avis du médecin du roi. L'un assurait, en courtisan, ce qu'il voyait qu'on voulait croire; l'autre, désespéré de la perte de sa maîtresse, pensait comme tous ceux que frappe un malheur affreux

et soudain, et qui ne peuvent s'imaginer que la cause en soit naturelle. Le premier chirurgien du roi, Maréchal, fut le seul qui dans ces deux morts ne voulut reconnaître que les effets d'une fièvre putride d'une extrême malignité. Mais, comme il l'avoua lui-même, il affectait dans son opinion une assurance qu'il n'avait pas. Il prévoyait l'état de méfiance et de frayeur où l'on allait mettre le roi. « Le frapper, disait-il, de ces noires idées, c'était réellement vouloir l'empoisonner. » Et à cet intérêt du repos de son maître se joignait un motif de zèle pour le duc d'Orléans, sur qui le crime allait tomber. Chacun, dans ce rapport, soutint devant le roi son opinion avec chaleur; le résultat était le doute; mais si l'on en croit le duc de Saint-Simon, la marquise de Maintenon se décida sans balancer; elle osa dire qu'on savait d'où partait le coup, et nommer le duc d'Orléans. Le roi, par un sombre silence, témoigna qu'il pensait comme elle; et un nouveau malheur approfondit encore cette funeste impression.

L'épidémie de la rougeole était alors très-répandue, et si ce ne fut pas la maladie du dauphin et de la dauphine (comme on le crut d'abord, en leur voyant des marques de rougeur sur la peau), il est au moins indubitable que ce fut celle de leurs enfans. Le duc de Bretagne en mourut; et l'on sema le bruit qu'il était mort empoisonné: le duc d'Anjou fut sauvé, et l'on publia qu'il l'avait été par la duchesse de Ventadour, au moyen d'un contre-poison que la marquise de Verne avait apporté d'Italie. On sent combien était suspect le témoignage de deux femmes aussi intéressées à imaginer ce mensonge; il n'en fut pas moins accueilli. L'opinion qui accusait le duc d'Orléans de ces trois parricides, se glissa dans les cabinets; le duc du Maine l'y fit répandre, et les valets la divulguèrent comme un fait dont on était sûr, et dont le roi ne doutait pas. A la mort du duc de Bretagne, l'intérêt du duc d'Orléans parut manifeste à tous les yeux, et par là même l'accusation devint plus grave, la persuasion plus forte, et le cri plus universel.

Le monde une fois prévenu que le dauphin et son fils aîné avaient péri par le poison, qui devait-il en accuser? Celui sans doute qui n'avait plus entre le trône et lui, qu'un enfant et un prince faible dont sa fille disposerait; celui qui s'occupait sans cesse de chimie, et qui dans son laboratoire se faisait un amusement de distiller des poisons (car c'était ainsi qu'on parlait de ses études avec Homberg); celui qui ne passait sa vie qu'avec d'infâmes complaisans, qu'il avait l'imprudence d'appeler ses *roués*, et qui lui-même se jouait de tout ce qu'il y a de plus saint et de plus inviolable parmi les hommes. On sent que ce mélange de calomnies et

de vérités accablantes devait donner à l'opinion un poids qui entraînait les esprits.

Les émissaires du duc du Maine criaient au parricide. Encouragés par leur exemple, les courtisans qui voulaient plaire et s'avancer, imitaient leur emportement; les gens modérés, ou plutôt les gens adroits, se contentaient de garder un silence morne, et de paraître muets d'horreur. Bientôt la ville, les provinces, l'Europe entière retentirent des mêmes cris; et le duc d'Orléans, universellement détesté comme un empoisonneur, se vit plus d'une fois insulté par une populace qui menaçait de le mettre en pièces et le chargeait de malédictions.

Dans cet état, le plus effroyable qu'il soit possible d'imaginer, entre une cour qui demandait si on n'en ferait pas un exemple, et un peuple irrité qu'il fallait contenir pour l'empêcher de le lapider dans son carrosse, de le brûler dans son palais, le duc d'Orléans prit nne résolution qu'il croyait courageuse, parce qu'il était faible. Il se présenta devant le roi; et au lieu d'étonner ses ennemis par la fierté de sa défense, il demanda, comme un humble accusé, d'être reçu à la Bastille, et qu'on y enfermât son chimiste avec ceux de ses gens qui seraient soupçonnés.

Il est certain qu'avec sa qualité de premier prince du sang, son éloquence et du courage, il aurait pu dans ce moment étonner ses accusateurs. La maxime d'attribuer le crime à qui le crime est profitable, cette arme dont ils le frappaient pouvait servir à sa défense et devenir redoutable pour eux. Dès sa jeunesse, en disgrâce à la cour, décrié dans l'esprit du roi, poursuivi par la calomnie, ses plus courageux défenseurs avaient été le duc et la duchesse de Bourgogne. Quelle eût donc été sa démence, si, dans le moment où ses ennemis étaient dans toute leur force, il avait brisé ses appuis! En lui supposant même autant d'atrocité qu'il avait de bonté dans l'âme, les crimes qu'on lui attribuait n'étaient pas ceux qu'il aurait commis. Il y avait d'ailleurs peu de vraisemblance à supposer au duc d'Orléans cette ambition de régner, si ardente, si forcenée, si contraire à son indolence. Sa conduite passée ne ressemblait en rien à celle d'un ambitieux. La seule licence de ses mœurs aurait fait son apologie; la légèreté, la mollesse étaient en lui aussi incompatibles avec les crimes dont on l'accusait que l'aurait été la vertu.

Mais si, en recherchant lui-même l'intérêt de ses ennemis dans ces événemens funestes, il eût, dit Saint-Simon, rappelé le moment où Louis XIV, pour la première fois de sa vie, s'abaissant jusqu'à la prière devant son fils et son petit-fils, les avait inutilement suppliés, avec larmes, d'assurer le rang qu'il donnait

aux descendans de ses bâtards ; s'il eût fait voir le duc du Maine aux genoux du duc de Bourgogne, sans pouvoir obtenir de lui une parole qui décidât le sort de ses enfans ; si, en exprimant le dépit, la honte, la secrète rage dont l'avait pénétré l'humiliation de ce refus, il avait fait connaître au roi le fils de madame de Montespan, non pas tel qu'on le lui montrait, comme étant la simplicité, la candeur, la piété même, mais tel qu'il était réellement, plein d'orgueil et d'ambition, de ruse et de malignité, d'autant plus dangereux qu'il était plus timide, et que, poussé par une femme aussi entreprenante, aussi déterminée, aussi furieuse dans ses passions qu'il était craintif dans les siennes, il résultait de leur intelligence l'audace des résolutions et l'adresse de la conduite, l'une et l'autre au plus haut degré ; si, déchirant ainsi le voile de modestie, de décence et de douceur insidieuse dont ce fin courtisan savait s'envelopper, il eût fait voir, sous les dehors d'un esprit léger, amusant, industrieux dans l'art de plaire, tous les replis d'une âme ambitieuse et vindicative, et qu'il eût demandé lequel des deux, du duc du Maine ou de lui-même, s'était montré le plus capable de complots ténébreux et lâches, il les aurait fait tous trembler.

Le duc de Saint-Simon, qui semble se complaire à tracer ce plan de défense, aussi injuste que l'attaque elle-même, aurait voulu encore que le duc d'Orléans eût rappelé au roi la mort de Louvois son ministre, si soudainement arrivée ; les précautions qu'on avait prises d'interrompre les suites de cet événement, de faire sortir de prison le valet qu'on y interrogeait, de supprimer la procédure, et de jeter au feu ce qui en était écrit ; d'interdire toute recherche sur l'aventure de Séron, médecin domestique de la maison Louvois, lequel, peu de temps après lui, était mort en désespéré, dans les angoisses du remords, et en laissant échapper des mots qui l'accusaient d'avoir empoisonné son maître. Accumuler ces souvenirs, c'eût été sans doute opposer des nuages à des nuages.

Quant aux risques d'un tel éclat, ce n'était pas, disait Saint-Simon, le moment de les calculer ; il fallait savoir y hasarder sa tête. Le roi pouvait trouver pardonnable cette audace de son neveu si cruellement outragé ; la nation aurait été frappée d'une défense si hardie ; et, comme l'opinion publique se venge quelquefois de ses erreurs sur ceux-mêmes qui l'ont trompée, peut-être aurait-on pris plaisir à supposer dans le duc du Maine et dans sa gouvernante une espérance assez plausible de diviser, par la conduite de la duchesse de Berri, le duc d'Orléans et son gendre, de s'emparer de celui-ci, et d'obtenir de sa faiblesse ou de celle

du roi d'Espagne, s'il revenait prendre sa place, ce qu'ils désespéraient de jamais obtenir de la fermeté du dauphin.

Saint-Simon croyait voir encore d'autres soupçons à élever; et si on ne demandait que des apparences de crime, on n'avait qu'à se rappeler, disait-il, par qui la première femme de Charles II, roi d'Espagne, le duc d'Ossonne, son ministre, et le jeune prince de Bavière, son héritier présomptif, avaient été empoisonnés. La même cour à qui ces coups d'état étaient familiers dès qu'ils lui étaient nécessaires, n'avait-elle eu aucun intérêt de renvoyer en France la branche régnante en Espagne? et y avait-il pour elle un plus sûr moyen de recouvrer un trône que de rendre l'autre vacant?

C'était là véritablement la diversion la plus avantageuse à faire: elle eût soulagé l'âme du roi; la marquise de Maintenon n'en aurait point été blessée, et le duc du Maine, intimidé par l'assurance du duc d'Orléans, eût appris à le ménager.

Mais le duc d'Orléans, au lieu de consulter un ami courageux et ferme, ne prit conseil que d'un courtisan, et il ne fit qu'une bassesse.

Le roi, humilié de voir son neveu, le premier prince de son sang, se dégrader ainsi, n'avait pas daigné lui répondre; enfin, pressé par ses instances, il lui dit que si Homberg son médecin se présentait à la Bastille, il y serait reçu. Réponse dont le roi lui-même alla rougir dans son cabinet, et qu'il rétracta le jour même; car Homberg se rendit à la Bastille et n'y fut point reçu.

Après cette honteuse scène, personne à la cour ne daigna plus ménager le duc d'Orléans. Il fut du voyage de Marly après la mort de la dauphine; car tel était l'empire des bienséances sur l'esprit de Louis XIV, que, n'ayant pu se résoudre à le poursuivre en coupable, il se croyait obligé de le traiter en innocent; mais ce qu'il n'osa faire, la cour le fit pour lui, comme ayant lu dans sa pensée: il ne le trouva point mauvais. Chez lui, près de lui, sous ses yeux, dès que le duc d'Orléans paraissait au lever, au dîner, dans le salon de jeu, il se faisait à l'instant même un vide autour de lui, et chacun se rangeait du côté où il n'était pas: circonstance bien remarquable et à l'égard du roi qui voyait son neveu abhorré comme un parricide et le souffrait auprès de lui, et à l'égard du prince qui, peu de temps après ayant toute puissance de venger ces affronts, parut les avoir oubliés.

Pour le duc d'Orléans, sa légèreté, sa mollesse rendent cet oubli concevable. Il voyait les mouvemens de la cour comme un jeu mécanique dont il connaissait les ressorts, et s'en affectait faiblement; mais que penser de Louis XIV qui voyait son neveu

supporter tout l'opprobre des crimes dont on l'accusait? Le croyait-il réellement coupable de lui avoir ravi, par le plus noir des attentats, ce qu'il avait de plus cher au monde? Je ne dis pas seulement le dauphin, mais la dauphine, ses délices, l'unique objet de ses complaisances et de sa familiarité, l'âme des plaisirs de sa cour; la croyait-il empoisonnée, et souffrait-il auprès de lui son empoisonneur? Ce qu'il y a de plus vraisemblable, c'est que dans un crime imputé sans preuve, le roi ne voyait que des soupçons qui le troublaient sans le convaincre. Cependant ses perplexités redoublèrent le désir qu'il avait que Philippe V fût après lui, ou régent du royaume, ou roi lui-même, si le duc d'Anjou, alors dauphin, ne vivait pas. On sait quelle lettre touchante il lui écrivit pour l'engager à conserver ses droits sur sa couronne, et par quel refus héroïque Philippe V lui répondit. Louis XIV y fut sensible, et le chagrin qu'il en avait conçu se réveilla dans toute sa force à la mort du duc de Berri.

Ce prince, le meilleur des hommes, affable, modeste, indulgent, accessible avec dignité, d'un sens droit, avec peu d'esprit et encore moins de lumières, réunissait toutes les qualités estimables de la médiocrité. Ce que le duc de Bourgogne s'était donné à force de combats et de victoires sur lui-même, le duc de Berri l'avait reçu de la nature; mais cette vigueur d'âme et cette activité d'un esprit perçant et rapide, ce talent, ou plutôt ce génie des grandes choses que le duc de Bourgogne avait apporté en naissant, le duc de Berri en était privé, et il ne le sentait que trop bien. De là, cette timidité, cette excessive défiance de lui-même, qui suspendait toutes les facultés de son âme et de son esprit, dès qu'il se voyait observé. D'abord, amoureux de sa femme, il en avait souffert les caprices et les mépris; mais à la fin, trop éclairé sur ses déréglemens, il en était au point de demander qu'elle fût enfermée. La plus volontaire des femmes et la plus effrénée apprit qu'on l'allait mettre dans un couvent; c'en fut assez. On était à Marly; elle était restée à Versailles, à cause de sa grossesse et d'une chute qu'elle avait faite; le duc y alla tirer des faisans dans le parc, et, après la chasse, il dîna avec elle. On dit qu'il but d'une eau de cerise qu'elle faisait elle-même; et à son retour à Marly il lui prit des convulsions d'estomac si violentes qu'il vomissait des flots de sang. Peu de jours après, il mourut. On l'ouvrit, et on lui trouva la membrane de l'estomac ulcérée et percée. On ne douta pas du poison: mais y avait-il plus d'un coupable? Dans une femme de ce caractère, le dessein violent de prévenir l'affront d'être enfermée après ses couches, pouvait fort bien avoir été conçu sans confidence et exécuté sans complice; mais l'intimité scandaleuse du père avec la fille ne laissa aucun doute sur



la complicité : ainsi, dans ce malheureux prince, on prit toujours le vice pour la preuve du crime ; et ce fut là son châtiment.

Mais cette apparence de crime, bien plus forte que les précédentes, ne fit plus la même impression ; l'on eût dit que l'habitude en avait affaibli l'horreur. Le roi avait assisté à la mort du duc de Berri ; mais soit qu'ou lui dissimulât les symptômes funestes qui en décelaient la cause, soit qu'il sentît sa défaillance et qu'il voulût mourir tranquille, il s'efforça de se persuader qu'il n'y avait rien que de naturel. Il alla voir la duchesse de Berri à Versailles, parut vouloir la consoler ; et, pour sauver les apparences, la combla de faveurs jusqu'à lui laisser les diamans de son époux.

Quel caractère que celui de ce roi, si, croyant voir dans cette femme l'empoisonneuse de son petit-fils, il lui en donnait la dépouille ! Mais, d'un autre côté, quel labyrinthe pour sa vieillesse que la recherche de ces crimes qui étaient la honte de son sang ! Il ne faut donc pas s'étonner si, avec cette dignité qui lui était naturelle, il dévora ses chagrins domestiques, et jeta le voile des bienséances sur les crimes de sa maison.

Pour cette fois la cour suivit l'exemple du monarque. L'heure approchait où le duc d'Orléans pourrait exercer ses vengeances ; chacun songeait à s'y soustraire et à se tirer de la foule de ses ennemis déclarés.

Cependant les peines d'esprit dont le roi était accablé, achevèrent de le livrer au duc du Maine et à sa gouvernante. Ce fut alors qu'ils lui arrachèrent cet édit dans lequel, au mépris des mœurs et des lois, prostituant la nation comme son esclave, et disposant du trône comme de sa conquête, il y appelait ses bâtards.

L'esprit de cet acte scandaleux est dévoilé dans une lettre de la marquise de Maintenon à la princesse des Ursins, du 5 août 1714. « On prétend à Paris, lui dit-elle, que le roi élève ces » deux princes (le duc du Maine et le comte de Toulouse) dans » la vue de leur donner plus de part à la régence. Les autres di- » sent que c'est l'effet d'une sage et profonde politique ; mais tout » le monde espère également que la race des Bourbons ne sera » jamais éteinte. Ce qni est de vrai, madame, c'est que ces deux » princes sont pleins d'honneur, de probité, de religion, d'atta- » chement pour le roi, pour l'Etat et pour la ligne directe. »

Par cet édit, les bâtards étaient appelés à succéder à la couronne ; il ne restait plus qu'à faire passer la régence à l'aîné ; et, dans l'état d'humiliation et de disgrâce où le duc d'Orléans était réduit, cette dernière faveur à obtenir semblait devoir trouver peu d'obstacles dans la volonté de Louis XIV. Ce fut là cependant l'écueil d'un crédit jusque-là sans bornes.

On est ému de compassion pour la vieillesse de ce roi, lorsqu'on

se représente l'état pénible de son âme dans cet intérieur domestique. Depuis la mort de la dauphine, *tout est mort ici*, *la vie en est ôtée*, écrivait madame de Caylus à madame des Ursins. *Tout manque*, *tout paraît vide*, *il n'y a plus de joie*, *tous nos plaisirs sont passés*, écrivait à la même la marquise de Maintenon; et elle ajoutait : *Je suis vieille*, *triste*, *ennuyée du monde. Je ne suis plus qu'un squelette vivant. Je ne vois presque plus*, *j'entends encore plus mal*, *on ne m'entend plus moi-même*, *parce que la prononciation s'en est allée avec les dents. La mémoire commence à s'égarer*, *et nos malheurs joints à mon âge*, *me font pleurer comme toutes ces vieilles que vous avez vues.* C'est là ce que le roi retrouvait tous les soirs; et, à ce spectacle affligeant, se joignaient les chagrins d'un fils et d'une femme qui, consternés de ses refus, affectaient un silence morne, et restaient glacés devant lui.

A ce manége, ils ajoutaient l'art de réveiller dans son esprit les idées les plus sinistres; les valets leur étaient vendus, et c'était par eux qu'ils le faisaient instruire des bruits que d'autres émissaires prenaient soin de répandre et de renouveler. Ces bruits annonçaient la frayeur dont les esprits étaient frappés, de voir l'espérance de la nation, l'héritier du trône, livré, dans la faiblesse de l'enfance, à la merci d'un empoisonneur chargé de quatre parricides. Si, pour atteindre à la couronne, il n'avait plus qu'un pas à faire, assuré du succès de l'impunité, la faible vie d'un enfant lui coûterait-elle à trancher plus que celle du duc de Bourgogne, et du duc de Bretagne et du duc de Berri, dont il venait de se défaire du vivant du roi, sous ses yeux? Voilà ce que l'on faisait dire à la nation, et ce qu'elle disait peut-être.

Qu'on s'imagine l'état d'angoisse où ces réflexions réduisaient l'âme d'un vieillard, et quelle force leur donnait encore cette obsession de tous les jours, qui, ne cessant d'agir, mine tous les obstacles, et, s'il est permis de le dire, déracine la volonté. Qu'on s'imagine quel tourment ce doit être pour un vieux roi, consumé de chagrin, d'avoir sans cesse à résister aux instances de ceux qu'il aime et sur qui son âme affaissée se plairait à se reposer; quel malaise il doit éprouver à vivre avec des mécontens, dont il a fait dépendre la douceur de sa vie, d'affliger ceux qui devaient faire la consolation de ses derniers momens. Qu'à la faiblesse paternelle on ajoute l'intérêt plus dissimulé de l'orgueil, pour un fils que Louis XIV croyait avoir créé une seconde fois, en le faisant passer du néant de la honte au plus haut comble des grandeurs, et qui avait eu pour lui le plus grand charme qu'on puisse avoir pour un roi triste, le don de l'amuser et de le réjouir, en lui cachant l'art qu'il y employait, et en déguisant la souplesse

sous l'air de l'ingénuité. Qu'on pense à la séduction d'une femme encore plus habile, qui, pour captiver ce monarque, l'avait mis au pied de la croix, s'était rendue sa directrice afin d'être sa souveraine, et lui parlait au nom du ciel lorsqu'elle voulait commander; qui s'était fait de la conscience de ce prince comme une espèce de complaisante pour l'alarmer, le rassurer, le déterminer à son gré; qui s'étant ménagé la même intelligence avec sa vanité, son orgueil, ses faiblesses, n'avait cessé depuis trente ans d'observer, d'épier son âme par tous les endroits accessibles; et après cela, qu'on s'étonne, non pas de ce qu'ils en obtinrent, mais de ce qu'il eut le courage et la constance de leur refuser.

Pour écarter de la régence le premier prince du sang, il aurait fallu avouer qu'on le croyait coupable et qu'on ne l'avait point puni. Louis XIV répugnait également à se déclarer faible et à paraître injuste. Il ne voulait laisser de tache ni à sa mémoire, ni à sa famille. Après tout, l'accusation pouvait être calomnieuse, et je tiens toujours à l'idée que le roi conservait un doute consolant. Son chirurgien Maréchal avait sa confiance intime; car les vrais amis d'un vieux roi sont ceux qui prennent soin de sa santé et de sa vie, et la confidence des peines de l'âme suit naturellement celle des maux du corps. Cet homme brusque et franc, dont la droiture lui était connue, ne cessait de répéter à son maître que les prétendues apparences de poison, dont on avait affligé son esprit, n'étaient que de noires chimères; d'Argenson, lieutenant de police, tenait au roi le même langage. Le père Le Tellier lui faisait un scrupule d'une crédulité légère sur un sujet si grave, et pour des bruits si odieux. Le confesseur rendait ce bon office au prince, soit en vue de l'avenir, soit en haine personnelle et secrète de la marquise de Maintenon, parce qu'elle usurpait sur lui la direction de conscience, et que l'âme du roi était comme un empire qu'ils se disputaient l'un à l'autre pour y dominer à l'envi. Enfin le roi, dans le duc d'Orléans, voyait le mari de sa fille; et la tendresse paternelle fut peut-être le sentiment qui résista le plus aux persécutions qu'il eut à soutenir.

Il ne voulut donc pas exclure le duc d'Orléans de la régence, mais il ne voulut pas non plus la lui confier à lui seul. Il la remit, ainsi que la tutelle du jeune roi, à un conseil dont le duc d'Orléans serait le chef, sans autorité personnelle, et sans autre prérogative que la prépondérance de sa voix en cas de partage. Quant à la personne du roi, elle était confiée au duc du Maine comme surintendant de l'éducation; et, à ce titre, la maison du roi, tant militaire que civile, devait lui obéir et n'obéir qu'à lui. Si le duc du Maine venait à manquer, le comte de Toulouse devait prendre sa place. Le maréchal de Villeroi, sous l'autorité du duc

du Maine, était chargé de l'éducation en qualité de gouverneur. Tel fut le parti mitoyen que Louis XIV, après bien des combats, se résolut enfin de prendre dans son testament. Le conseil de régence, tel qu'il l'avait formé, était presque tout composé de personnes considérables et dévouées au parti des bâtards.

C'était le maréchal de Villeroi qui devait à la marquise de Maintenon l'oubli de ses fautes déshonorantes et des folies de son orgueil : homme frivole et arrogant, également déplacé à la tête et des conseils et des armées, présomptueux et incapable, enflé du vent de la faveur, superficiel en toutes choses avec un grand air d'assurance, mais souple et amusant dans sa futilité; complaisant de Louis XIV, qui l'avait cru propre à lui gagner des batailles, parce qu'il savait le flatter; depuis corrupteur de Louis XV, qu'il aurait voulu rendre orgueilleux comme lui, et auquel, dans sa tendre enfance, il disait ces paroles si remarquables par leur bassesse, en lui montrant du haut du palais des Tuileries une multitude innombrable assemblée dans le jardin : *Voyez, mon maître, voyez ce peuple; tout cela est à vous; vous êtes le maître de tout cela* (1).

C'était le maréchal d'Huxelles, militaire estimable et bon négociateur, mais encore meilleur courtisan, et plus considéré à la cour pour avoir commandé le camp de Maintenon, lors des travaux de l'aquéduc, que pour avoir bien défendu Mayence et habilement négocié à Utrecht; homme d'autant plus délié que, sous une grossière écorce de paresse et d'indifférence, il cachait sa dextérité; sachant en imposer par cet air d'importance que donne un extérieur silencieux et grave, fidèle esclave de la faveur, étroitement lié avec le duc du Maine, et par lui introduit chez la marquise de Maintenon.

C'était le maréchal d'Harcourt, recommandable par ses succès dans les armées et dans les ambassades, soutenant son ambition d'un mérite solide et rare, quoiqu'au-dessous du premier rang, soit parmi les hommes de guerre, soit parmi les hommes d'état; produit et appuyé par la marquise de Maintenon, ne se livrant à la faveur qu'avec décence et avec mesure, et ne s'y prostituant jamais. Il était fait pour être la lumière du conseil de régence; mais frappé déjà plusieurs fois d'apoplexie, et pouvant à peine énoncer le faible reste de ses idées, il n'était plus dans cette place qu'un objet de décoration.

C'était Talard, émule d'Harcourt et dans l'art de la politique et dans celui de la guerre; comme lui plein d'esprit, de grâces, de talens et d'ambition; excellent comme lui dans les détails d'une

(1) Ce fut à la fête de Saint-Louis, en 1721, après la maladie du roi.

campagne, sans pouvoir embrasser en grand le commandement d'une armée; comme lui courtisan, mais avec moins de noblesse, plus de ruse et plus de détours; soutenu à la cour par le maréchal de Villeroi, et absolument dévoué à leur protectrice commune.

C'était le maréchal de Villars dont la fortune avait secondé la valeur, soutenu la jactance, enflé la renommée et passé de loin le mérite, mais à qui l'envie disputait vainement la gloire d'avoir sauvé l'Etat : inférieur sans doute à Eugène qu'il avait eu le bonheur de vaincre, il jouissait de son triomphe avec l'ostentation d'un homme qui en était lui-même étonné, tenant sa cour, donnant des fêtes, et se prodigant des louanges sans retenue et sans pudeur. Mais à cet air avantageux, que Louis XIV pardonnait à qui l'avait si bien servi, l'adroit vieillard savait mêler l'air de dépendance et de culte qui plaisait si fort au monarque; et par d'heureuses imprudences qui dans la favorite décelaient une reine, il lui faisait sa cour en héros de théâtre, qui mettait à ses pieds sa gloire. Du reste, évitant avec soin de prendre aucun parti entre le duc du Maine et le duc d'Orléans, il les ménageait l'un et l'autre, et il couvrait sa politique d'un voile de frivolité.

C'était enfin ce qui restait de plus considérable des débris de ce règne si fécond en grands hommes, mais qui, sur son déclin, avait dégénéré.

Le roi y avait joint ses ministres: Voisin, fidèle courtisan de la marquise de Maintenon dont il était la créature; Pontchartrain, qui la ménageait et qui ne ménageait qu'elle; La Vrillière, doux, obligeant, mais qui avait peu d'influence; Desmarets, brusque et rebutant, mais instruit et laborieux; Torci, décent et sage autant qu'habile et honnête homme, qui, sans avoir jamais fléchi devant l'idole, était estimé d'elle en dépit d'elle-même, et protégé par son propre mérite, faisait sa cour en faisant son devoir.

Ainsi devait être composée cette régence aristocratique. La forme en était imposante, et semblait tout concilier; car si d'un côté il eût été injuste d'exclure le duc d'Orléans d'un droit inhérent à sa naissance, de l'autre il eût été moins prudent que jamais de confier, sans précaution et sans réserve, la tutelle d'un roi enfant à son héritier présomptif. Mais cela même devait rendre le duc d'Orléans plus ardent à réclamer ses droits et de régent et de tuteur; car la précaution d'éloigner de la personne du jeune roi le premier prince de son sang, de confier à un autre qu'à lui son éducation, sa garde et sa défense, annonçait dans Louis XIV les soupçons les plus violens. Il était même à présumer qu'un prince que Louis XIV dénonçait dans son testament comme indigne d'avoir été dépositaire de la puissance et de la vie du roi mineur, serait perdu dans tous les esprits, et qu'on n'aurait pas la témé-

rité de remettre un dépôt si précieux et si fragile en des mains dont le roi mourant aurait cru devoir le sauver.

Le roi manda le premier président et le procureur général, et tenant dans ses mains un paquet cacheté : « Ceci, leur dit-il, est » mon testament. Je le remets au parlement pour le garder. Je » ne puis lui donner une plus grande marque de mon estime et » de ma confiance que de le rendre dépositaire de ma dernière » volonté. »

L'édit qui accompagnait le testament, et qui défendait de l'ouvrir jusqu'après le décès du roi, ordonnait qu'alors on en fît l'ouverture en pleine assemblée du parlement, et en présence du nouveau roi, des princes du sang et des pairs du royaume. Enfin, dans l'intervalle de la mort de Louis XIV, à l'ouverture du testament, un codicille attribuait au maréchal de Villeroi une autorité absolue sur la maison du roi et sur les troupes qui la composent, avec ordre exprès de placer, le jour de l'ouverture du testament, les gardes du corps, les gardes françaises et les gardes suisses, dans le palais et aux environs, à leurs postes accoutumés.

Ainsi la prudence, la force, l'opinion publique, la faveur de la cour, celle du parlement, tout concourait en apparence avec la volonté du roi. Cette apparence fut trompeuse; et le roi lui seul en avait jugé sainement. L'exemple de ses prédécesseurs et singulièrement celui du roi son père, lui était présent; il ne cessait de dire que son testament ne serait pas plus respecté que les leurs. Ce fut ainsi qu'il s'en expliqua avec la reine d'Angleterre, qu'il alla voir au couvent de Chaillot. « Madame, lui dit-il, » en présence de la marquise de Maintenon, j'ai fait mon » testament; on m'a tourmenté pour le faire. J'en connais » l'impuissance et l'inutilité. Nous pouvons tout ce que nous » voulons tant que nous sommes vivans; mais après notre mort » nous pouvons moins que des particuliers. Il n'y a qu'à voir ce » qu'est devenu le testament du roi mon père, et celui de tant » d'autres rois. Mais on ne m'a donné ni paix, ni repos, que le » mien ne fût fait. Hé bien! madame, le voilà fait, on ne me » tourmentera plus. » Et, en disant ces mots, ses yeux avaient passé sur la marquise de Maintenon.

Jusque-là on ne voit en lui que le chagrin d'avoir été forcé de compromettre sa volonté dernière; mais à l'article de la mort il parut avoir oublié ou vouloir rétracter l'injure qu'il avait faite à son neveu. Il le fit appeler, lui témoigna de la bienveillance, l'embrassa deux fois, l'assura qu'il l'avait toujours aimé, et que dans son testament il ne lui avait fait aucun tort. Tous les historiens l'attestent. Le même jour, il dit aux officiers de sa maison :

« Suivez les ordres que mon neveu vous donnera. » Le duc d'Orléans prétendait qu'il lui avait dit à lui-même : « Mon neveu, » j'ai fait mon testament, dans lequel je vous ai conservé tous » les droits de votre naissance. Je vous recommande le dau- » phin, servez-le comme vous m'avez servi. S'il vient à manquer, » vous serez le maître, et la couronne vous appartient. » Mais, à ne supposer vrai que ce qui est incontestable, si Louis XIV avait jugé ce prince coupable des crimes dont on l'accusait, comment celui qui, au lit de la mort, refusait de voir son évêque, parce qu'il était janséniste, aurait-il désiré de voir et d'embrasser l'empoisonneur de ses enfans?

C'est ici qu'il est évident que, sur le crime du poison, l'âme du roi avait été troublée, jamais persuadée, et que dans cette âme affaiblie, dont les liens se dénouaient, les impressions étrangères avaient perdu toute leur force. Il l'avait vu calomnié sur l'affaire d'Espagne, l'exemple en était tout récent; et si le crime, pour lequel on aurait voulu qu'il eût fait trancher la tête à son neveu, était un crime supposé, celui du poison pouvait l'être. Ce fut donc un soulagement pour la conscience du roi mourant, de penser que son testament serait nul. Mais tout nul qn'il était de droit, tout affaibli qu'il était encore par les paroles du roi lui-même, c'était toujours une arme redoutable dans les mains du parti contraire à celui du duc d'Orléans; et la révolntion si tranquille et si prompte, qui se fit dans tous les esprits, est pour l'histoire un nouveau phénomène.

CHAPITRE II.

Assemblée du Parlement après la mort de Louis XIV.

Le moment critique d'une monarchie, c'est le premier moment d'une minorité, parce que la volonté du feu roi n'est plus rien; que celle du nouveau roi n'est rien encore; qu'il est instant de disposer de la tutelle et de la régence; que si la nation s'assemble, elle est en proie aux factions; que si les grands, sans la nation, s'arrogent le droit de décider pour elle, la haine des partis s'allume, et la discorde et l'anarchie prennent la place de l'antorité légitime, qui n'est plus dans aucune main. De là vient que ce qui se passe dans cette conjoncture est presque toujours illégal.

Dans le temps que nos rois faisaient, de leur vivant, sacrer et couronner leur héritier présomptif, par ce même acte solennel ils prenaient soin de choisir le tuteur de l'enfance du nouveau

roi; ce choix avait l'aveu des peuples; les pairs et les grands du royaume en étaient témoins et garans. C'était ainsi que le petit-fils de Hugues Capet, Henri I, avait donné lui-même pour tuteur à Philippe son fils, âgé de huit ans, Baudouin, comte de Flandre, mari d'Adèle, sa sœur, et, par cette alliance, oncle du jeune roi; c'était ainsi que Louis le jeune avait mis Philippe-Auguste, son héritier, sous la tutelle de Philippe, comte de Flandre. Le père de Saint-Louis, sans avoir fait comme eux, de son vivant, sacrer et couronner son fils, n'en voulut pas moins rendre authentique et légale la sage disposition qu'il fit pour sa minorité; ce fut un acte de législateur qui réunit dans la personne de la reine-mère et la tutelle de son fils et la régence du royaume, exemple inoui jusqu'alors. Sous la minorité de Charles VI, la régence fut disputée entre les princes du sang et réglée par des arbitres : les oncles du roi disposèrent de son autorité comme d'un bien de famille; la nation ne s'en mêla point : la force méprisa la loi. La tutelle de Charles VIII, confiée par Louis XI à sa sœur, dame de Beaujeu, fut un exemple tout contraire: l'acte en fut présenté aux états de Tours, et c'est le seul de cette espèce qui ait eu formellement l'aveu de la nation. Sous la minorité de Charles IX, on ne s'attend pas à voir un grand respect pour les lois : aussi, pour donner à l'usurpation de la reine-mère et du roi de Navarre une apparence de formalité, n'eut-on pas honte de faire écrire au parlement, par un roi âgé de dix ans, qu'il avait disposé lui-même du gouvernement du royaume; et le parlement répondit au roi qu'il remerciait le ciel de l'avoir si bien inspiré : jeu insultant et concerté au mépris de la nation, entre une cour sans pudeur et un parlement sans courage. Après avoir applaudi sous ce règne à l'usurpation du pouvoir souverain, le parlement lui-même en suivit l'exemple, en s'arrogeant le droit de nommer Marie de Médicis régente du royaume. Il est vrai qu'il y fut forcé, si des magistrats peuvent l'être, par ce violent duc d'Épernon à côté duquel Henri IV venait d'être assassiné. Jusque-là cependant ce n'était que prétendre représenter la nation et suppléer la volonté publique : le parlement alla plus loin. Louis XIII avait tout disposé avant sa mort pour la tutelle de son fils et la régence du royaume; la déclaration en avait été vérifiée et consignée dans le dépôt des lois; le parlement y avait souscrit; et à peine Louis XIII eut-il fermé les yeux que la déclaration fut cassée; on fit tenir un lit de justice à Louis XIV, âgé de cinq ans; on lui fit mettre à la place de la volonté du roi son père, munie de la sanction publique, ce qu'on osa appeler la sienne; et le parlement déféra à la volonté d'un enfant.

Le testament de Louis XIV, tenu sous le scellé jusqu'à sa



mort, n'était pas un acte ausi inviolable que la déclaration de Louis XIII, publiée et enregistrée du vivant du législateur; mais si la volonté d'un roi, déclarée quand il n'est plus, laisse à la nation le droit d'y déroger ou d'y souscrire, c'est que la nation, sous un roi mineur, avant d'avoir nommé à la régence, tient la place du souverain. Un tribunal, qui de sa pleine autorité casse le testament d'un roi, se met donc lui-même à la place de la nation assemblée; et il s'agissait de savoir si le parlement aurait encore le pouvoir et la volonté de faire cet acte de législation et d'autorité souveraine. Sa résolution dépendait de l'impulsion qu'il aurait reçue, et du degré de crédit et de force qu'auraient les partis opposés.

A mesure que la santé de Louis XIV devenait plus chancelante, la chaleur du parti contraire au duc d'Orléans se ralentissait. Le prince remarquait déjà sur les visages l'embarras et l'inquiétude; on commençait à cultiver la bienveillance de ses amis et à gagner ses créatures; les personnages les plus considérables allaient secrètement solliciter leurs bons offices; personne encore cependant n'osait se rapprocher de lui.

Mais, lorsque le danger du roi fut sérieux et manifeste, il n'y eut presque plus de ménagement. On vit la cour, avec son impudence accoutumée, se jeter, se presser en foule du côté du duc d'Orléans. Il est vrai que, trois jours avant la mort du roi, un cordial qu'on lui avait fait prendre ayant un peu rappelé ses forces, et l'espérance de le sauver s'étant ranimée avec lui, l'appartement de son neveu, qui regorgeait de monde, fut vide en un instant; mais, dès que le roi retomba, tout reflua bien vite vers le prince; et lui, au milieu de ce flottement, l'observait et s'en amusait comme d'une scène comique.

Le monde, selon son usage, avait pris, sans savoir pourquoi, les impressions de la cour; mais moins intéressé, et par là moins injuste, il avait eu le temps de se demander à lui-même pourquoi tout ce déchaînement contre un prince qu'il censurait comme très-vicieux, mais qu'il lui était impossible de haïr comme un méchant homme. On aurait applaudi à des précautions que Louis XIV aurait prises solennellement et avec dignité, pour obvier à l'abus du pouvoir; mais des dispositions secrètes et si mystérieusement cachées, le soin qu'on avait affecté d'enfermer dans un mur, sous des grilles de fer, cet acte qu'il n'aurait fallu que déposer respectueusement au greffe, annonçait quelque chose d'illégal et d'injuste. S'il n'y avait rien de contraire à nos coutumes et à nos lois, pourquoi tous ces soins ombrageux et ces précautions timides? Si le testament renversait l'ordre établi, s'il frustrait le duc d'Orléans des droits de sa naissance, avait-on

présumé que ce prince fût assez lâche pour se laisser déshonorer? Et où était la preuve des crimes dont on l'avait si hautement, si légèrement accusé? Le roi n'avait-il pas assez fait pour ses enfans adultérins, en les appelant à la couronne? Fallait-il exciter pour eux des troubles, des séditions, peut-être une guerre civile? Ainsi pensaient les gens les moins passionnés, les plus éclairés, les plus sages. La multitude ne pense point, l'impulsion la détermine. On lui avait dit que le duc d'Orléans venait d'empoisonner la famille royale, et, sans examiner s'il était vrai ou non, elle avait voulu le lapider : on avait cessé de le dire, elle avait cessé de le croire. Elle savait d'ailleurs que ce prince était populaire; elle espérait qu'il serait libéral; qu'après un règne austère et triste, il ferait renaître la joie et rappellerait l'abondance; qu'il soulagerait sa misère en diminuant les impôts, seul intérêt du peuple, qui ne vit que pour vivre; dès lors ce parricide qu'on avait détesté devenait un dieu bienfaisant.

Le militaire, accoutumé à n'estimer les hommes qu'en raison du courage, avait reconnu dans le duc d'Orléans la plus brillante valeur; il lui en avait coûté de croire un si brave homme capable d'un lâche attentat; et une opinion prise à regret n'est pas difficile à détruire. Ceux qui avaient servi sous ses ordres disaient de lui ce qu'ils avaient vu; les autres se flattaient de le trouver le même, bon, accessible et généreux.

Le parlement, dès long-temps fatigué des querelles théologiques et indigné du joug de Rome, que Louis XIV expirant lui avait voulu faire subir, ne demandait qu'un prince qui osât l'en délivrer; et celui-ci n'annonçait rien moins qu'un timide respect pour les volontés du saint siége. Sur tout le reste, il le connaissait faible; il espérait le dominer.

Les ducs et pairs se voyant dégradés par la préséance accordée aux bâtards, le regardaient comme leur vengeur. Ils avaient aussi des débats avec la haute noblesse, et ils se persuadaient que le duc d'Orléans déciderait en leur faveur.

Pour le clergé, trop affaibli par ses divisions sur la bulle, il ne songeait, dans l'un et dans l'autre parti, qu'à se ménager un soutien : ni l'un ni l'autre n'attendait du duc d'Orléans un zèle bien sincère; mais tous les deux pouvaient prétendre à sa faveur. Le père Le Tellier, qui l'avait bien servi, croyait pouvoir y compter pour les siens; le cardinal de Noailles avait, de son côté, des amis qui lui en répondaient; d'ailleurs, ce qu'il y avait alors de plus imposant dans l'église, n'avait qu'un crédit chancelant. Le confesseur allait n'être plus rien; il jouait sa dernière scène. Le nonce Bentivoglio était décrié par ses mœurs et odieux

par son caractère effronté, pétulant et fourbe; les cardinaux de Rohan et de Bissi étaient plutôt en faveur à la cour qu'en recommandation dans l'estime publique. La considération plus marquée, dont l'abbé de Polignac commençait à jouir, n'était pas celle de son état; le seul qui eût vraiment un grand poids était le cardinal de Noailles; et le duc d'Orléans s'en était assuré.

Telle était, sur la fin du règne de Louis XIV, la disposition des esprits à l'égard du duc d'Orléans. Ce prince avait partagé sa confiance entre trois hommes qui servirent de médiateurs à tout ce qui voulut se rapprocher de lui.

L'un était le marquis d'Effiat, homme d'esprit, de sens et de résolution, qui savait prendre avec adresse l'ascendant sur les âmes faibles, et l'exercer avec empire quand il l'avait pris une fois. D'intelligence avec le chevalier de Lorraine, il avait gouverné *Monsieur* jusqu'à sa mort, toujours avec autorité, dit Saint-Simon, et souvent avec insolence. Ce même Saint-Simon l'accuse d'avoir empoisonné Henriette, première femme de *Monsieur*, pour venger le chevalier de Lorraine qu'elle avait fait exiler; et il raconte cette anecdote avec des circonstances qui semblent exclure le doute: il la tenait, dit-il, de Fleuri, procureur-général, auquel, bien des années depuis le crime, l'un des complices, appelé Purnon, maître-d'hôtel de *Madame*, l'avait lui-même révélé. Ni cette étrange confidence échappée à l'un des coupables, ni le silence de Louis XIV à qui Purnon avait tout avoué, ni le rappel du chevalier de Lorraine, qui avait envoyé le poison, ni l'impunité de d'Effiat qui l'avait mis dans l'eau dont buvait la princesse, ni l'indulgence du roi envers Purnon, conservé dans sa place de maître-d'hôtel auprès de la seconde femme de *Monsieur*, rien, dans ce récit, n'est croyable; mais lequel des deux témoins soupçonner, de Fleuri ou de Saint-Simon? c'est ce que je laisse en suspens. Je dois seulement avertir que Saint-Simon haïssait d'Effiat, et que la haine dans tous ses mémoires distille le plus noir venin.

Le second des trois personnages dont on se ménageait l'appui était le marquis de Canillac. Il avait réussi d'abord auprès du duc d'Orléans par la satire de la cour, la plus libre et la plus piquante; sorte de flatterie qui ne pouvait manquer de plaire à un prince disgracié. Canillac, envieux de tout et ne méritant rien, avait la misanthropie de l'ambition mécontente; dans ses propos, ni les ministres, ni la marquise de Maintenon, ni le roi lui-même n'étaient épargnés; son caractère était un composé de vanité, d'humeur, d'agrément, d'importance et de frivolité; moraliste perpétuel, au milieu de la licence même, il était des

soupers du prince, sans s'y permettre aucun excès, et sans jamais perdre un instant le sérieux de la prudence et le sang-froid de la sobriété.

Enfin, le plus considéré des trois, comme le plus digne de l'être, était le duc de Saint-Simon. On le voit peint dans ses mémoires avec ses talens supérieurs, ses défauts et même ses vices; avec cette éloquence si pleine quelquefois, si véhémente et si rapide, et cette affluence de paroles qui le rend si diffus lorsqu'il est négligé; avec ce don d'approfondir, d'analyser les caractères, d'en saisir toutes les nuances, de les marquer par des touches si fines et par des traits si vigoureux, et cette partialité qui exagère tout à ses yeux, et lui fait tout louer ou blâmer sans mesure; avec cette raison si forte et cette vanité si faible; avec ce caractère si droit lorsqu'il est calme, mais souvent si passionné; avec ce sentiment si doux, si pénétrant, qui fait aimer tout ce qu'il aime, et cette bile envenimée qu'il répand à grands flots sur tous les objets de sa haine ou de ses fiers ressentimens; enfin, avec cette ostentation de franchise et de probité, ce zèle ardent pour la justice, cet amour de la vérité qui semble l'animer sans cesse, et cet intérêt personnel qui le domine à son insu, au point de ne lui laisser voir dans la nation que la noblesse, dans la noblesse que les ducs et pairs, dans les ducs et pairs que lui-même, ou que leurs rapports avec lui.

Ce fut d'abord par ces trois hommes de confiance qu'on fit passer au duc d'Orléans les protestations de zèle. Bezons, quoique moins important, quoique peu digne de la faveur du prince, après le triste personnage qu'il avait fait en Espagne, où il avait si mal remplacé Berwick, ne laissa pas d'être recherché; Dubois, encore très-subalterne, le fut aussi, mais en secret, et avec les ménagemens que l'orgueil met dans ses bassesses.

Les plus empressés à se produire furent le duc de Noailles et le président de Maisons. Noailles, à qui son alliance avec la marquise de Maintenon devait rendre l'accès du duc d'Orléans difficile, eut l'habileté de se rendre nécessaire par son crédit. Le duc de Guiche, son beau-frère, colonel des gardes françaises, homme avide et nécessiteux, comme tous les dissipateurs, n'avait d'autre importance que celle de sa place; mais Contade, son major, était estimé dans son corps: ce fut lui que le duc de Noailles prit soin de s'attacher; et, par son entremise, il se lia avec Maisons, voulant paraître ainsi mener d'une main les gardes françaises, et de l'autre le parlement.

Maisons, qu'une grande fortune et un état somptueux qu'il tenait avec dignité, ses liaisons dans le plus grand monde, l'amour des lettres, leur commerce, sa haute faveur à la cour ren-

daient l'oracle de sa compagnie, ne désirait pas moins que le duc de Noailles d'être important sous la régence. Par lui, Noailles et Canillac, ennemis l'un de l'autre, se réconcilièrent, et tous les trois crurent former ensemble un triumvirat qui subjuguerait le régent et gouvernerait le royaume.

Maisons mourut dix jours avant Louis XIV; mais la liaison de Canillac et de Noailles était formée; et moyennant cinq cent mille livres que le duc d'Orléans promit au duc de Guiche, le régiment des gardes fut à lui.

Il avait perdu dans Maisons le grand mobile du parlement. De Mesmes, premier président, lui était contraire, et il le savait; mais il avait à lui opposer deux hommes de plus d'importance, d'Aguesseau, par l'autorité de ses lumières et de ses vertus; Joli de Fleuri, par l'ascendant de son esprit et de son éloquence. La reconnaissance du prince prévint le succès de leur zèle, et ne dut pas le ralentir; à d'Aguesseau il promit la place de chancelier à la mort de Voisin, et à Fleuri celle de procureur général quand d'Aguesseau la laisserait vacante: il affermit de même la bonne volonté de ceux qu'il destinait à remplir les premières places dans les conseils de la régence, dont il avait formé le plan.

Mais deux hommes sur lesquels il était loin de compter, Voisin et Villeroi, vinrent s'offrir et se livrer d'eux-mêmes. C'est Saint-Simon qui le raconte; personne n'était mieux instruit de ces détails; et autant je suis en défiance de son jugement sur les hommes, autant j'ai peine à révoquer en doute son témoignage sur les faits: voici ce qu'il a révélé.

Voisin devait son existence à la marquise de Maintenon: sans autre appui que sa faveur, sans autre mérite auprès d'elle que d'avoir été intendant de la maison de Saint-Cyr, sans autre recommandation que le manége de sa femme, complaisante habile et discrète, il était parvenu au ministère de la guerre et à la place la plus éminente de la magistrature, tout incapable qu'il était de remplir ni l'un ni l'autre de ces emplois. Il avait seul, avec sa protectrice, toute la confiance de Louis XIV: c'était par lui qu'avait passé l'édit en faveur des bâtards; c'était avec lui que le roi avait rédigé son testament; c'était de sa main qu'il était écrit; et si un seul homme avait pu en être le dépositaire, c'était à lui, sans aucun doute, que le roi l'aurait confié. Ce fut lui qui fit proposer au duc d'Orléans de le lui révéler, s'il voulait lui assurer sa place.

Le maréchal de Villeroi tenait à la personne de son maître par des liens encore plus étroits et plus forts: ce monarque, dès sa jeunesse, l'avait accablé de bienfaits; dans tout l'espace de son règne, jamais aucun de ses sujets n'avait reçu de lui des marques

si touchantes de confiance et de bonté. Pour comble de faveur, il l'avait voulu voir à la tête de ses armées; et, après les fautes les plus grossières et les plus désastreuses, il l'y avait soutenu contre le cri de la nation et au péril de sa couronne. Il l'avait fait passer d'Italie en Flandre, pour lui donner lieu de réparer la déroute de Chiari, et la surprise de Crémone; enfin, la bataille de Ramillies perdue par sa seule incapacité, l'ayant trop mise en évidence, il n'est point de ménagement que le roi n'eût gardé encore pour lui adoucir l'inévitable humiliation d'être rappelé. On se souviendra éternellement de ce mot plein de délicatesse et de magnanimité qu'il lui dit en le revoyant : *M. le maréchal, on n'est plus heureux à notre âge.* Ni tout l'orgueil de Villeroi, ni ses plaintes sur son rappel, ni sa résistance inflexible à demander lui-même sa retraite, ni l'opiniâtreté de son ressentiment dans sa disgrâce volontaire, rien n'avait pu lasser l'indulgence du roi; il l'avait rappelé comme un consolateur après la mort de la dauphine, et depuis, il n'avait cessé de redoubler pour lui les distinctions et les grâces. « Le duc » de Villeroi (son fils) est au comble de la joie, écrivait madame » de Maintenon; le roi lui a donné les survivances du gouverne- » ment du Lyonnais, de la lieutenance de roi, et de toutes les » pensions qui y sont attachées. » Après le duc de Beauvilliers, Villeroi était le seul homme titré (pour ne pas dire de naissance) que Louis XIV eût fait entrer dans le conseil : il y souffrait ses inepties, en rougissait pour lui, et les dissimulait. Dans son testament, on a vu de quelles marques de confiance et d'estime il l'honorait au-delà du tombeau. Il n'est guère possible d'imaginer, je ne dis pas une amitié, car Villeroi n'était qu'un courtisan, mais une faveur plus constante et plus signalée. Qui le croira? ce fut ce même favori qui, tandis que Louis XIV expirant lui donnait, par son codicille, le commandement de la maison du jeune roi et la garde de sa personne, alla trouver le duc d'Orléans, lui offrit, s'il voulait promettre au chancelier de le laisser en place, la révélation du testament du roi, et s'engagea lui-même à ne point faire usage du pouvoir qu'il lui confiait. Dans ce marché, Voisin s'engageait à remettre sa place de secrétaire d'état de la guerre, dont le brevet de retenue, de quatre cent mille livres, lui serait payé comptant au moment de sa démission. Cette trahison superflue ne valait pas le prix qu'on y mettait; mais, impatient de tout savoir, le duc d'Orléans promit tout; et dès le lendemain, dans le cabinet du roi mourant, le chancelier, seul avec le prince, lui confia le codicille.

Ainsi, tranquille sur la maison du roi, servi avec chaleur auprès du parlement, plus sûr encore des gardes françaises par le duc de Guiche et Contade, des gardes suisses par Raynold, de l'artil-

lerie par Saint-Hilaire, de la police par d'Argenson, ayant pour lui les ducs et pairs, auxquels il avait tout promis, ayant gagné plus en détail, et par d'obscures entremises, tous ceux dont il avait besoin, le duc d'Orléans attendit l'événement de la mort du roi. Elle arriva le 1er. septembre 1715, à huit heures du matin ; et le lendemain, à la même heure, le parlement fut assemblé.

Il était déjà en séance, lorsque les pairs y arrivèrent : quelques momens après, les princes légitimés s'y rendirent. Le duc du Maine n'avait pour lui, à la tête du parlement, que de Mesmes, courtisan faible, magistrat peu considéré, et adversaire peu redoutable de d'Aguesseau et de Fleuri. Parmi les pairs, il pouvait avoir quelques partisans, mais timides et dominés par le grand nombre. Il comptait peut-être sur le duc de Guiche, qu'il croyait lui être attaché, et qui, vendu au duc d'Orléans, s'était posté dans une des lanternes de la salle de l'assemblée, tandis que son régiment, avec celui des gardes suisses, occupait les dehors et l'intérieur du palais. Cependant, soit dissimulation, soit persuasion réelle que tout allait fléchir sous la volonté du feu roi, le duc du Maine se présenta avec tous les dehors de l'espérance la plus calme, tempérant néanmoins cet air de confiance par un respect sérieux et profond. Le comte de Toulouse, qui venait après lui, portait sur le visage le sang-froid de son caractère, toujours aussi indifférent sur les objets d'ambition, que son frère en était avide. Le duc de Bourbon vint ensuite ; le duc d'Orléans le suivit de près. Il parut avec cette assurance noble et modeste qu'inspire le bon droit devant des juges équitables. On dit cependant que, pour leur en imposer, il avait fait placer, dans l'une des tribunes, l'arrogant milord Stairs, ambassadeur d'Angleterre, qui, dès avant la mort du roi, s'était ménagé, dans la cour du prince, des intelligences secrètes, et qui, par sa présence, croyait le protéger. Cette précaution injurieuse fut inutile ; et le parlement, qui ne savait rien des intrigues de Stairs, ne vit en lui qu'un étranger curieux de ce grand spectacle, ou qu'un politique attentif à ce qu'on allait décider.

Dès que le duc d'Orléans fut arrivé et qu'il eut pris place dans l'assemblée, les députés furent nommés pour aller chercher au greffe, dans la niche grillée, le testament de Louis XIV. En l'absence des députés, il régna un profond silence. A leur retour, ils déposèrent dans les mains du premier président le testament et le codicille. La lecture en fut faite par l'un des magistrats, et dès qu'elle fut achevée, le duc d'Orléans prit la parole. Il commença par des éloges et des regrets pour le feu roi. Il dit que rien n'était plus digne de la sagesse de ce monarque, que tout ce qu'on venait de lire concernant les maisons de Saint-Cyr et des Invalides, et

l'éducation du jeune roi ; mais qu'à l'égard de ses dispositions pour le gouvernement du royaume, il avait de la peine à les concilier avec ce qu'il lui avait dit à lui-même dans les derniers jours de sa vie ; et, d'une voix mal assurée, il répéta ce qu'il appelait ses paroles : *Qu'il ne lui avait fait aucun tort, et que dans son testament il lui avait conservé tous les priviléges de sa naissance.* « Or, reprit-il, quoi de plus contraire au droit que j'ai par ma naissance à la régence du royaume, que ce conseil nommé d'avance, dont moi-même je dépendrais, et qui, revêtu de toute l'autorité, ne m'en laisserait plus aucune? Comme régent, je suis responsable de l'administration de l'Etat ; je ne puis l'être qu'à la tête d'un conseil que j'aurai formé. Je ne lui dispute point la voix délibérative, et j'entends que tout s'y décide à la pluralité, ne me réservant que la voix prépondérante en cas de partage ; mais cela même exige et suppose ma confiance, et je ne puis la donner entière qu'à des personnes de mon choix. Le feu roi a donc été surpris, et il n'a pas senti la force et les conséquences de ce qu'on lui a fait faire (en prononçant ces mots, il regarda le duc du Maine). Pour moi, ni mon devoir, ni mon honneur, ajouta-t-il, ne me permettent de souffrir l'injure faite à ma naissance, à mon dévouement pour le roi et à mon amour pour l'Etat ; et j'espère assez de l'estime de ceux qui composent cette assemblée, pour me persuader que la régence sera déclarée telle qu'elle doit être, c'est-à-dire, entière et indépendante, et que le choix du conseil qui doit y concourir me sera confié. Je consens qu'on me lie les mains pour le mal ; mais pour le bien, je veux être libre. »

Le duc du Maine voulut répliquer ; le duc d'Orléans lui imposa silence. « Monsieur, lui dit-il d'un ton ferme, vous parlerez à votre tour. » En un moment l'opinion générale se décida. Le choix du conseil fut attribué au duc d'Orléans, déclaré régent du royaume, et l'acclamation ne permit pas au duc du Maine d'élever la voix ; mais tout n'était pas décidé.

On a vu que, par un article du testament, la personne du roi mineur était mise sous la garde du duc du Maine, en qualité de surintendant de l'éducation, et qu'à ce titre la maison du roi, civile et militaire, devait lui obéir. Le duc d'Orléans s'éleva contre cette énorme puissance. Il représenta que, si son honneur était blessé par l'autre article du testament, il l'était bien plus par celui-ci, qui non-seulement ne lui laissait aucune sûreté pour lui-même, mais qui mettait la cour, la capitale, la personne du jeune roi sous l'absolue dépendance de ceux qui avaient si indignement abusé de la faiblesse d'un roi mourant. Il conclut que la régence était absolument impossible à exercer sous des conditions pareilles, et qu'il ne doutait pas que la sagesse du parlement ne lui fît annu-

ler des dispositions capables de jeter le royaume dans des malheurs effrayans à prévoir.

Le duc du Maine avait le droit d'être entendu dans sa propre cause, et il en eut la liberté. Il dit que l'éducation du roi, et par conséquent sa personne lui étant confiée, il devait avoir exclusivement l'autorité sur sa maison tant militaire que civile, sans quoi il ne pouvait répondre ni du service, ni de la sûreté personnelle du jeune prince, pour lequel, disait-il, son attachement était si bien connu du feu roi, qu'il y avait mis toute sa confiance. A ces dernières paroles, le duc d'Orléans l'interrompit. « Il serait » étrange, dit-il, que la première et la plus entière confiance » n'eût pas été pour moi, et que je fusse réduit à vivre sous la » protection et sous la dépendance de ceux qui auraient usurpé » mes droits, et qui m'auraient cru assez imprudent ou assez » faible pour le souffrir. »

La réplique eût été accablante, si le duc du Maine avait eu le courage que sa situation demandait. Il eût fallu que le duc d'Orléans, avant de réclamer ses droits, eût commencé par se laver des soupçons qui l'avaient noirci, sans quoi le duc du Maine aurait rendu garans de la vie du jeune roi ceux qui auraient eu l'imprudence de la livrer aux mains de son héritier présomptif, accusé par la voix publique d'avoir empoisonné tout le reste de sa famille. Jamais peut-être une plus grande cause n'a été plaidée aux yeux d'une nation; mais elle exigeait autre chose qu'un esprit délié et qu'une âme timide.

Cependant la contestation de l'un et de l'autre s'animait par des répliques entrecoupées, et dégénérait en une dispute indécente et interminable, lorsque le duc d'Orléans, dont la dignité se trouvait compromise, prit le parti, comme il était tard, de faire lever la séance et de la remettre à l'après-midi; mais, en renvoyant l'assemblée, il frappa un coup décisif.

Après l'acte de souveraineté que le parlement venait de faire, il eût été de sa politique de s'établir modérateur de l'autorité absolue, et de laisser au duc du Maine le pouvoir de la balancer, afin de dominer lui-même entre les deux, en les opposant l'un à l'autre. Dans cette situation, c'eût été lui, sans doute, qui eût régné pendant la régence; et le duc d'Orléans sentit bien qu'il fallait jeter un appât à son ambition, pour la distraire ou l'assoupir; c'est ce qu'il fit en homme de génie: il déclara donc que le premier usage qu'il voulait faire du pouvoir de régent, était de mettre le parlement en état de l'aider de ses conseils et de ses lumières, et que, dès ce moment, il lui rendait l'ancienne liberté des remontrances. Ces paroles furent suivies d'acclamations et d'applaudissemens, et la séance fut levée.

A peine le régent fut de retour dans son palais, qu'il y fit venir d'Aguesseau et Fleuri, ses partisans les plus utiles; et, tout concerté avec eux, il retourna sur les quatre heures au parlement, qui l'attendait. Après qu'il eut pris place et que le bruit causé par son arrivée eut cessé, il dit qu'il persistait à déclarer qu'il ne lui était pas possible de souffrir que le surintendant de l'éducation fût maître de la personne du roi; qu'il tînt Versailles, Paris, les princes, les pairs et les grands du royaume, et lui régent sous sa puissance; qu'ils devaient tous sentir que, si le duc du Maine avait le commandement de la maison du roi, il pourrait à toute heure disposer de leur liberté, et attenter, quand bon lui semblerait, à celle du régent lui-même; que la cour prévoyait ce qui résulterait d'une nouveauté si étrange, et qu'il laissait à sa sagesse, à son intégrité, à son amour de l'ordre et du repos public, à déclarer ce qu'elle pensait d'un si funeste renversement de toutes les règles et de toutes les lois.

Le duc du Maine, interdit, abattu, et la pâleur sur le visage, voulut répliquer, on ne l'écouta plus; et il fut décidé, tout d'une voix et en tumulte, que cet article du testament serait abrogé comme le précédent. Les gens du roi auraient dû conclure avant que l'opinion se formât: aussi le premier président n'avait-il pas demandé les voix, mais les voix l'avaient prévenu. Enfin, d'Aguesseau et Fleuri parlèrent, le procureur général en peu de mots, l'avocat général plus au long et avec beaucoup d'éloquence; leurs conclusions furent dans tous les points en faveur du duc d'Orléans.

Alors le duc du Maine rappela tout ce qu'il avait de courage pour représenter avec force, mais cependant avec mesure, que, s'il était dépouillé de l'autorité que le feu roi lui avait attribuée, il demandait à être déchargé de la garde du jeune roi, et à conserver seulement la surintendance de son éducation, sans répondre de sa personne. *Très-volontiers, monsieur, lui répondit le duc d'Orléans, et il n'en faut pas davantage.* Le premier président, presque aussi consterné que le duc du Maine, alla aux voix, et chacun répondit: *De l'avis des conclusions.* L'arrêt fut prononcé. Ainsi tout le pouvoir fut remis au duc d'Orléans, avec la pleine liberté de former à son gré le conseil de régence; l'autorité pourtant réservée au conseil pour la décision des affaires, à la pluralité des voix; celle du régent seulement prépondérante dans le cas du partage.

L'arrêt fut suivi des acclamations de l'assistance, et successivement de celles du peuple, qui remplissait l'intérieur du palais.

Quand le bruit de l'applaudissement eut cessé, le régent, avec cet air noble et doux, qui était sa première éloquence, remercia

le parlement, l'assura du soin qu'il aurait d'employer au bien de l'Etat le pouvoir et l'autorité dont il était dépositaire, et ajouta qu'il était temps d'instruire l'assemblée du plan d'administration qu'il se proposait d'établir. Ce plan avait été trouvé dans la cassette du duc de Bourgogne, et la vénération avec laquelle le régent le nomma fit la plus vive impression. Le projet consistait dans la distribution et le partage des affaires entre plusieurs conseils subordonnés au conseil de régence; un pour la politique, un pour la guerre, un pour la marine, un pour la finance, un pour les affaires ecclésiastiques, un pour celles de l'intérieur, et, dans ces deux derniers, un certain nombre de jurisconsultes, pour y porter la lumière des lois. Le régent ne négligea point d'énoncer qu'ils seraient pris dans le parlement; et à ces mots la magistrature fit éclater sa reconnaissance. Ainsi se termina cette assemblée mémorable; ainsi s'en retourna comme en triomphe dans son palais, au milieu des acclamations du peuple redoublées sur son passage, celui que ce même peuple, trois ans auparavant, aurait lapidé et mis en pièces, si la vigilance et la fermeté de d'Argenson, lieutenant de police, ne l'eût pas retenu.

Cette révolution s'était faite le 2 septembre. Le 12, Louis XV, âgé de cinq ans, vint tenir son lit de justice. Sa gouvernante, la duchesse de Ventadour, y était assise à ses pieds, comme pour rendre plus sensible le contraste de son enfance avec un acte de législateur. Par cet acte fut confirmé l'arrêt qui avait annulé le testament de Louis XIV; et le chancelier Voisin, qui l'avait écrit, fut l'organe de la sanction donnée à l'arrêt qui l'anéantissait.

CHAPITRE III.

Forme de gouvernement donnée à la Régence.

Le plan d'administration qu'adopta le duc d'Orléans, avait été tracé, par le duc de Beauvilliers, au duc de Bourgogne, son élève, lorsqu'il était si près du trône et encore plus près du tombeau. Mais, à vrai dire, ce ne fut ni l'exemple ni l'autorité du duc de Bourgogne qui décida le duc d'Orléans, ce fut le conseil du duc de Saint-Simon, conduit lui-même par un intérêt qui n'était rien moins que celui de l'Etat. Son dessein fut, dit-il, dans ses mémoires, *de commencer à mettre la noblesse dans le ministère, avec la dignité et l'autorité qui lui convenait aux dépens de la robe et de la plume, d'écarter cette roture de tous les emplois supérieurs, et de soumettre tout à la noblesse en toute espèce d'administration.*

L'ingénuité de cet aveu ne doit point étonner de la part d'un homme tout occupé des prérogatives de la naissance et des principes indestructibles du gouvernement féodal. Il faisait gloire d'avoir voulu renverser tout le système de gouvernement dont le cardinal Mazarin *avait*, disait-il, *empoisonné le royaume*. Or, voici quel est ce système, qu'il trouvait si pernicieux.

En retraçant à Louis XIV les entreprises et les usurpations de la noblesse sous la régence de Marie de Médicis et sous celle d'Anne d'Autriche, Mazarin lui avait donné pour maxime, d'éloigner du gouvernement cette noblesse factieuse, qui, ne voyant dans le souverain que l'usurpateur de ses droits, et dans le peuple que son ancien esclave échappé de sa chaîne, tendait sans cesse à reprendre d'un côté le pouvoir, d'opprimer de l'autre. Toujours liguée secrètement contre l'autorité du prince et la liberté des sujets, elle regarderait, disait Mazarin, comme un traître, le ministre, homme de qualité, qui ne croirait pas lui devoir sur tous les ordres de l'État toute espèce de préférence, de faveurs et de sacrifices. Il croyait qu'un corps si puissant par ses emplois, par ses richesses, par ses alliances réciproques, aurait trop d'influence et d'ascendant sur celui des siens qui serait dans le ministère, et dont la considération dépendrait du crédit qu'il donnerait à ses pareils. Réduit à tout dissimuler, à tout souffrir ou à tout craindre de cette ligue menaçante; traité par elle en ennemi s'il ne lui était pas dévoué; protégé, soutenu s'il se livrait à elle; ce seul mérite lui tiendrait lieu de lumières et de talens, lui ferait pardonner les fautes les plus graves, et élèverait en sa faveur, autour du prince, un cri de louange plus fort que celui du blâme public; ainsi attaché par les plus forts liens à cette classe où il serait né, animé du même esprit qu'elle, et imbu des mêmes principes, il porterait dans les conseils ce despotisme militaire et ce même orgueil féodal que Richelieu avait abattu, mais qu'il n'avait point étouffé; donnerait tout à la naissance, prodiguerait aux plus remuans les récompenses et les honneurs, ruinerait l'État pour payer ses partisans toujours avides, érigerait pour eux en droit l'abus du pouvoir de leurs places, les vexations, les rapines, la licence, l'impunité; se ferait, aux dépens du roi, un rempart redoutable contre le roi lui-même, et le réduirait à n'oser le renvoyer du ministère où il se serait retranché et environné de défenseurs. La véritable condition d'un ministre était donc, selon Mazarin, de ne tenir à rien qu'au prince et à l'État, de n'avoir pour appui que son propre mérite, et de voir toujours la disgrâce à côté de la négligence ou de l'oubli de ses devoirs.

Ce que le duc de Saint-Simon voyait *de plus pressé et de plus important à faire*, était donc le renversement de ce système; et,

du vivant du duc de Berri, il avait déjà proposé au duc d'Orléans de l'engager, s'il devenait roi, à former des conseils dont les places seraient remplies par la noblesse. Il l'y exhorta plus vivement encore lui-même dès qu'il le vit à la veille de gouverner; et il faut avouer que ce plan, d'ailleurs si dangereux, convenait à une régence. Celle-ci, plus qu'une autre, avait besoin d'appui, soit par la faiblesse du chef, soit par la difficulté des affaires, soit par la jalousie et les prétentions du parlement et de la cour d'Espagne, soit enfin par l'événement qne l'enfance du roi pouvait laisser prévoir et craindre; et si l'avis du duc de Saint-Simon ne fut pas celui d'un citoyen ni d'un ami désintéressé, ce fut du moins celui d'un homme habile.

La grande difficulté fut d'admettre dans les conseils ceux des ennemis du duc d'Orléans, qu'il eût été indécent d'en exclure; mais on leur opposa des hommes en état ou de les contenir, ou de les balancer.

Le conseil de régence fut ainsi composé: le duc d'Orléans, le duc de Bourbon, chef du conseil; le duc du Maine, le comte de Toulouse, le chancelier Voisin, le duc de Saint-Simon, les maréchaux de Villeroi, d'Harcourt et de Besons, l'ancien évêque de Troies et Torci, tous ceux-là opinans; La Vrillière tenant le registre, mais n'ayant point de voix, et Pontchartrain, sans fonctions, admis à titre de faveur, en considération du chancelier son père.

L'ancien évêque de Troies, Chavigni, était un homme de bien, un esprit sage, instruit dans les affaires du clergé français quant aux maximes, mais sans aucun parti; considéré dans le grand monde, où il avait passé sa vie, plus respecté encore depuis qu'ayant cédé son évêché à son neveu, il avait cherché la retraite: il ne s'attendait à rien moins qu'à être appelé dans les conseils; mais il accepta sans répugnance ce qu'il n'avait point désiré; et le monde, accoutumé à voir dans ses pareils plus d'adresse et de manége, fut surpris qu'il eût négligé de se donner l'air de la résistance et le mérite du refus.

Le maréchal de Besons était ce qu'on appelle un homme de guerre, s'il ne fallait que bien mener un corps; brusque, emporté dans son humeur, avec assez de sens, mais peu d'intelligence; connaissant l'honneur militaire, mais aussi timide à la cour qu'il était brave sous les armes: quant à l'extérieur, fait pour en imposer par une tête de caractère, bonne, dit Saint-Simon, à être peinte par Rembrant; mais avec cette tête vide, plus propre à figurer qu'à opiner dans les conseils.

J'ai fait connaître ci-devant les autres membres du conseil de régence; mais je n'oublierai point, à l'égard de Torci, que, si le

régent en avait cru le plus honnête de ses courtisans, il aurait exclu de ce conseil le seul homme d'Etat qu'il y eût alors dans le royaume.

Torci, du vivant du feu roi, *enveloppé*, dit Saint-Simon, *dans sa sagesse et dans sa vertu*, n'avait été d'aucun parti : il avait des amis dans l'un et dans l'autre ; les Villeroi et les Tallard, du côté du duc du Maine ; les d'Estrées et les Castries, du côté du duc d'Orléans ; mais, sans se laisser dominer, il les ménageait tous, et se conservait libre. Tandis que Voisin trafiquait, par l'entremise de Villeroi, et que tous les autres ministres, sans en excepter Desmarets, briguaient secrètement l'appui de tout ce qui était en crédit dans la cour d'Orléans, Torci lui seul, fier et modeste, ne demandait rien à personne : soit qu'il fût assez sage pour n'ambitionner rien, soit qu'il se sentît nécessaire et fait pour être recherché, ni lui, ni sa femme n'avaient fait un pas pour s'approcher de la nouvelle cour ; et le duc d'Orléans ne doutait pas que Torci ne lui fût contraire. Cet homme, droit et ferme, avait de plus un ennemi dans Saint-Simon, et celui-ci nous en dit la cause. *Mon amour-propre n'était pas content de n'avoir jamais reçu de Torci la moindre avance. C'était*, ajoute-t-il, *un homme de l'ancien ministère, et, dans mon dessein d'anéantir les secrétaires d'état, Torci, qui l'était après son père et son grand-père, ne pouvait être à mon gré. Je lui donnai donc force attaques auprès de M. le duc d'Orléans, et je m'irritais en moi-même du peu de progrès que j'y faisais.* La résistance du régent n'eut pas un motif plus louable que les attaques de Saint-Simon ; et si Torci fut conservé, il le dut moins à ses talens ; à ses lumières, à son austère probité, à l'avantage même d'avoir le secret des négociations, et d'y être versé depuis tant d'années, qu'à celui d'avoir eu l'espionnage de la poste, dont le régent croyait ne pouvoir se passer.

Le duc du Maine tremblait pour son état. Voisin, vendu et avili ; Harcourt, frappé d'apoplexie ; Villeroi, réduit, par incapacité, à n'opiner que par monosyllabes, n'étaient pas des antagonistes bien redoutables pour Saint-Simon, Torci et le régent lui-même, qui d'ailleurs s'était assuré de la pluralité des voix. Aussi fut-il le maître du conseil de régence.

Dans le trouble où Louis XIV avait laissé les affaires de l'église, le conseil de conscience était plus difficile à former. Ce roi, dans la dernière année de sa vie, n'avait pu forcer la résistance du parlement à l'acceptation de la bulle. Ce n'était pas que, dans tous les esprits, il y eût le même courage : le premier président flottait entre la cour et sa compagnie ; Chauvelin, avocat général, était livré au père Le Tellier, qui l'avait mis auprès

du roi dans la confiance la plus intime; Blancmesnil, fils de Lamoignon, était dévoué aux Jésuites; mais d'Aguesseau, procureur général, secondé de Fleuri, avait montré une constance à toute épreuve, et les avait tous entraînés. Le roi, pour le fléchir, l'avait fait venir seul, et l'avait trouvé aussi ferme qu'à la tête du parlement. Il en fut d'autant plus outré qu'il ne se sentait plus la force d'aller tenir son lit de justice comme il l'aurait voulu, et comme il l'avait annoncé. Dans son dépit, il s'oublia jusqu'à sortir de son naturel, et de cette dignité froide qui accompagne le sentiment d'une puissance irrésistible. Impatient de se trouver faible contre la volonté d'un homme, Louis XIV menaça d'Aguesseau de lui ôter sa charge; et cette menace fut aussi inutile qu'elle était injuste: d'Aguesseau n'en fut point troublé. Enfin le roi, au lit de la mort, fit appeler les cardinaux de Rohan et de Bissi, et leur dit qu'il était fâché du trouble où il laissait l'église; mais que s'il y avait de sa faute ils en répondraient devant Dieu, puisqu'il s'était conduit par leurs lumières, et n'avait fait, dans son ignorance, que ce qu'ils lui avaient conseillé. Ils se chargèrent volontiers de répondre de sa conduite, et l'assurèrent l'un et l'autre qu'il pouvait avoir l'âme en paix. Le monarque mourut tranquille.

Cependant rien n'était calmé, quand le duc d'Orléans prit la régence. L'église de France se trouvait divisée en deux partis irréconciliables. D'un côté, les Jésuites et leurs adhérens, à la tête desquels était le nonce Bentivoglio, espèce de fou furieux, sans religion comme sans pudeur, qui, dans le même temps qu'il soufflait dans Paris le feu du fanatisme, y entretenait effrontément une femme publique, et vivait avec elle dans la plus insigne débauche. A l'appui du nonce, venaient les cardinaux de Rohan et de Bissi, tous deux voulant dominer le clergé; mais tous deux, à la mort du roi, ayant perdu leur influence: c'était le parti moliniste. De l'autre côté, sous le nom du parti janséniste, on voyait réunis les plus vertueux des évêques, la plus saine partie du clergé comme la plus savante, les écoles, les monastères, les curés de Paris, ce corps si respectable et si puissant dans des temps difficiles, enfin les parlemens, celui de Paris à leur tête.

Quant à l'opinion de la multitude, la philosophie qui, depuis, a fait des progrès si rapides, n'avait pas encore eu le temps de l'éclairer sur la futilité des querelles théologiques, et sur l'absurde impiété des guerres de religion; mais les artifices, les manéges, les fourberies, l'ambition du parti moliniste commençaient à se dévoiler. On le voyait persécuteur; et il est naturel aux hommes de haïr l'abus de la force. Il attaquait la liberté dans son asile le plus inviolable; il voulait forcer la croyance; et, entre deux

partis dont l'un fait violence à l'autre, le côté de la défensive est le côté intéressant. Le peuple, assez heureux pour s'être sauvé cette fois de la fureur du fanatisme, parce que l'objet de la querelle n'avait rien de sensible, et qu'il ne s'agissait que de subtilités dont il ne se mêle jamais, le peuple était seulement indigné de voir les exils, les proscriptions, les emprisonnemens, employés dans une affaire d'opinion à laquelle il n'entendait rien; et sans examiner si le parti souffrant serait plus doux, au cas qu'il devînt le plus fort, il se rangeait du côté faible. Un monde, plus éclairé que le peuple, voyait plus loin, et découvrait l'envie, l'intérêt et l'ambition sous le masque de l'hypocrisie. Dans une querelle où le plus impérieux des monarques avait déployé tout l'appareil d'une autorité absolue, montrant d'une main la faveur, les grâces, les séductions de toute espèce; de l'autre, les rigueurs, les menaces, les châtimens, il était plus que vraisemblable que le plus grand nombre n'avait abandonné le parti malheureux que par crainte, et n'avait embrassé que par faiblesse ou par ambition le parti heureux et puissant. Il n'y avait pour le régent que les Jésuites à craindre; il espéra de les contenir. Il leur marqua de l'estime et de la bienveillance; mais il leur déclara que, sans prendre d'autre parti que celui de la paix, il voulait que des deux côtés on la lui laissât rétablir, et que la liberté de conscience, la sûreté, la tranquillité fussent égales pour tout le monde.

Les lettres de cachet furent examinées; celles d'exil et de prison, pour jansénisme, révoquées; et tous ceux qui, pour cette cause, étaient exilés ou prisonniers, remis en pleine liberté. « *Pour ceux qui furent tirés des cachots*, dit Saint-Simon, *l'horreur de l'état où ils parurent épouvanta, et rendit croyables toutes les cruautés qu'ils racontèrent du traitement qu'ils avaient éprouvé.* »

Cependant les agens de la cour de Rome, Bentivoglio, Rohan et Bissi, étaient dans les alarmes de voir, depuis la mort du roi, la haute estime que le duc d'Orléans marquait au cardinal de Noailles. Ils pressèrent le pape d'écrire au régent un bref d'amitié, pour lui demander, comme une grâce, de ne pas mettre ce prélat à la tête du conseil des affaires ecclésiastiques; et si le bref fût arrivé, le refus était difficile; mais le cardinal une fois nommé, le choix était irrévocable; et il était aussi aisé de le justifier que de le soutenir.

Le cardinal de Noailles était connu et révéré comme un prélat modeste, religieux et sage, sans reproche toute sa vie, plein de candeur et de droiture dans ses mœurs, comme dans sa foi. Son ancienneté dans le clergé de France, sa qualité d'archevêque de la capitale et de diocésain de la cour, celle de doyen des car-

dinaux, les alliances de sa maison, enfin son âge, ses vertus, ses lumières, formaient une masse de titres que rien ne pouvait balancer. Il était du parti opposé à celni de Rome; mais, dans l'esprit de neutralité qu'annonçait le duc d'Orléans, ce motif ne devait donner ni exclusion, ni préférence : ainsi le prince avait, pour appuyer son choix, des motifs que Rome elle-même serait forcée d'avouer. Il ne lui donna pas le temps d'y mettre obstacle; et, pour étouffer les murmures et les frémissemens du parti moliniste, le même jour qu'il mit le cardinal de Noailles à la tête du conseil de conscience, il lui remit la feuille des bénéfices. Rien de plus efficace que ne le fut ce moyen de faire respecter son choix. Dès que le cardinal de Noailles fut déclaré l'arbitre et le dépositaire de la fortune du clergé, *on vit clairement*, dit Saint-Simon, *la gaze déliée de ce manteau de religion, qui couvre tant d'ambition, de cabales et d'infamies.* L'herbe croissait à l'archevêché; en un mot tout y accourut. Les évêques qui s'étaient le plus prostitués à la cour, les ecclésiastiques du second ordre, les gens du monde qui s'étaient le plus éloignés de ce prélat, n'eurent pas honte de grossir sa conr; mais il les reçut tous en véritable père, aussi peu flatté que surpris de cette révolution, et montrant dans son indulgence et dans sa modestie une égalité d'âme qni semblait ne devoir jamais se démentir.

Le choix du régent publié, la prière que le pape avait résolu de lui faire fut changée en plainte, mais assez douce. Le prince y répondit plus doucement encore, et avec cette fermeté respectueuse qui semble déférer, et qui ne cède rien. Quant à son impartialité, il la justifia sans peine, en représentant qu'il ne fallait pas espérer d'un temps de minorité, et par conséquent de faiblesse, ni de l'autorité limitée et passagère d'un régent, plus que de la pleine puissance du roi le plus absolu et le plus respectueusement obéi qui fût jamais; et qne Louis XIV n'ayant pu obtenir ce que désirait sa sainteté, quelques soins qu'il y eût employés sans relâche depuis cinq ans, et quoiqu'il n'y eût épargné ni la rigueur des châtimens, ni la séduction des grâces, il ne serait pas juste de l'attendre de lui, ni d'en exiger l'impossible. Rome, satisfaite de ces raisons, du moins en apparence, fut plus prudente et plus modérée que son parti ne l'aurait voulu, et le régent eut toute liberté de former à son gré le conseil de conscience.

Pour rendre ce conseil unanime et paisible, il eut soin qu'il fût peu nombreux. Au cardinal de Noailles, il joignit Besons, frère dn maréchal et archevêque de Bordeaux. Besons avait su se concilier la bienveillance des deux partis, sans prostitution ni bassesse; considéré dans le clergé, distingué dans ses assem-

blées, versé dans la discussion des affaires ecclésiastiques, et, sous un extérieur assez rude, doué d'un caractère doux et d'un esprit conciliant; de plus, homme droit et sincère, sans présomption, sans vaine gloire, et aussi courtisan qu'un prélat pouvait l'être avec décence et dignité. Il y admit l'abbé Pucelle, conseiller clerc de la grand'chambre, homme célèbre par son intégrité, ses lumières et sa constance à défendre nos libertés, et aussi sage qu'il était ferme contre l'autorité de Rome. Il y appela d'Aguesseau et Fleuri, tous deux opposés à la bulle. Le premier s'était déclaré, comme on vient de le voir, avec une franchise ouverte : le second, avec plus d'adresse, de douceur et d'insinuation, n'avait cessé de rallier les esprits de sa compagnie, de lui fournir des armes, et de la soutenir de son courage et de ses lumières. L'abbé d'Orsane qui, dans sa place d'official, s'était fait estimer, et qui était l'homme de confiance du cardinal de Noailles, fut secrétaire de ce conseil.

Il était aisé de concevoir quel fut le triomphe du parlement et du parti janséniste, de voir la cause de nos libertés en de si bonnes mains, et quelle fut la consternation, la douleur, la secrète rage du parti contraire, de voir passer, non-seulement l'administration des affaires ecclésiastiques, mais, ce qui le touchait plus vivement encore, la distribution des grâces dans les mains de ses ennemis. Il redoubla d'instances pour obliger le pape à demander la destruction de ce conseil, et, par toutes sortes de voies, il voulut engager le duc d'Orléans à l'abolir. Le régent tint ferme; et le pape, plus sage que ces fanatiques, ou plus faible que le régent, prit le parti du silence et de la dissimulation.

Le maréchal de Villeroi avait été chef du conseil de finance sous le précédent règne; il le fut de même sous le régent. Mais avec son air de grandeur, d'importance et d'autorité, c'était un vide, une frivolité, une incapacité absolue. Pour suppléer à ce fantôme, on mit dans ce conseil, pour président, le duc de Noailles, et le marquis d'Effiat pour vice-président. Si l'on écoute le duc de Saint-Simon, Noailles lui devait cette place, et il l'avait sollicitée en courtisan, à qui les souplesses ne coûtent rien. Si l'on en croit Noailles lui-même, il ne l'avait acceptée qu'*avec la dernière peine*, et que *pour se rendre aux instances du duc d'Orléans qui l'exigeait absolument de lui*. Noailles dissimule, Saint-Simon exagère : il le peint comme un homme à qui la joie avait troublé l'entendement; mais ce qui est incontestable, c'est que, dans les mémoires que Noailles remit au conseil, on reconnaît un disciple de Desmarets dans l'administration des finances, des vues saines et solides, et un plan d'administration qui eût fait la gloire de la régence, si on ne s'en fût point écarté.

Avec plus d'esprit que Noailles, et plus de cette adresse qu'on appelle prudence, d'Effiat n'était qu'un courtisan et non pas un homme d'état. Le reste du conseil fut composé de gens de robe, dont la voix publique semblait avoir dicté le choix. La lumière du conseil de finance aurait été Desmarets, mais Saint-Simon, par animosité personnelle, le fit exclure; et il s'en accuse, ou plutôt il s'en vante dans ses mémoires : car l'aveu des injustices n'est guère que l'ostentation du crédit dont il abusait. *Pour Desmarets*, dit-il, *j'avais juré sa perte, et j'y travaillais depuis long-temps.* On aura bientôt lieu de voir le tort que fit à l'Etat cette vengeance d'un homme vain, écouté par un prince faible.

Villars, second maréchal de France, fut chef du conseil de la guerre. Il lui aurait fallu pour vice-président un homme d'un esprit solide; mais ce que le régent croyait devoir au duc de Guiche, le fit nommer à cette place. Le fond du conseil fut composé de sept lieutenans-généraux et de deux intendans. Les lieutenans-généraux étaient Puiségur, formé par Luxembourg, et digne élève d'un tel maître; Joffreville et d'Asfeldt, qui avaient servi avec distinction sous Berwick et sous le duc d'Orléans en Espagne; Reynold, colonel des gardes suisses; Lévi, Biron et Saint-Hilaire, fils de celui qui eut le bras emporté du boulet de canon qui tua M. de Turenne, et le même à qui ce vertueux père dit ces paroles mémorables : *Ce n'est pas moi, mon fils, c'est ce grand homme qu'il faut pleurer.* D'Asfeldt eut le détail des fortifications; Saint-Hilaire, celui de l'artillerie; Le Blanc et Saint-Contest, celui des vivres et des fourrages : tous deux intendans de frontières et distingués dans cette place, tous deux gens de travail, d'expérience et de ressources; Saint-Contest, avec un extérieur inculte; Le Blanc, avec des manières plus nobles; mais l'un et l'autre d'un caractère sage et d'un esprit conciliant. Le comte d'Evreux entra dans ce conseil, comme général de la cavalerie, sans vouloir de lettre du roi et par le seul droit de sa charge.

Le conseil de marine fut composé du comte de Toulouse, amiral de France; du maréchal d'Estrées, premier vice-amiral; du maréchal de Tessé, général des galères; de trois lieutenans-généraux, d'un chef d'escadre; de l'intendant des classes et d'un maître des requêtes.

A la tête du conseil des affaires étrangères, était le maréchal d'Huxelles. L'abbé d'Estrées y fut admis, quoiqu'en Espagne il se fût conduit en intrigant bien plus qu'en politique; mais il avait pour recommandation auprès du régent l'amitié de Noailles et plus encore sa propre haine pour la princesse des Ursins. Chiverni, à titre de mérite, et Canillac, à titre de faveur, furent aussi de

ce conseil. Qui mieux que Torci devait en être ? Mais soit que le régent prévît dès lors que sa politique personnelle serait contrariée par les principes de Torci, soit que d'Huxelles en fût jaloux et qu'il eût peur d'être effacé, celui qui devait éclairer ce conseil n'en fut point, et, pour l'en exclure avec quelque pudeur, on l'avait mis du conseil de régence, où il ne fut point écouté.

La place de chef du conseil des dépêches, ou des affaires de l'intérieur, fut offerte au maréchal d'Harcourt. Il s'en excusa sur l'état déplorable où l'avait mis l'apoplexie, et le duc d'Antin fut proposé pour cette place, mais il fut d'abord rejeté. *C'est le seul homme*, dit Saint-Simon, *pour lequel le duc d'Orléans n'ait pu vaincre sa répugnance, et le seul encore pour qui ce prince, si indifférent pour la vertu, n'ait pu surmonter son mépris. Voilà*, disait-il en parlant de lui, *comme un vrai courtisan doit être, sans humeur et sans honneur. Mais d'Antin avait trop d'esprit et trop peu de courage*, ajoute Saint-Simon, *pour se laisser engager contre le régent; et la servitude tournée en lui en caractère me rassurait.* C'est ce qui le fit agréer. Brancas et Beringhen furent aussi du conseil des dépêches : le premier, sans aucune peine, parce qu'il s'était ménagé l'amitié du duc d'Orléans, et qu'il avait près de lui le mérite d'avoir été brouillé avec madame des Ursins dans son ambassade d'Espagne; le second difficilement, soit à cause de ses liaisons avec le duc du Maine et le maréchal de Villeroi, soit parce qu'on le regardait comme un personnage de la vieille cour, aussi étranger qu'inutile aux affaires de la régence. Dans ce conseil, pour éclairer la partie contentieuse, on appela deux maîtres des requêtes et deux membres du parlement.

De tous les ministres de Louis XIV, Desmarets fut le seul qui fut congédié, et il le fut par une simple lettre. Il s'en vengea par le compte honorable qu'il rendit de son ministère. Mais cet homme habile fut perdu pour l'Etat; et ce fut le crime de la vanité d'un courtisan que la brusquerie de Desmarets avait blessée. A quoi tient le sort d'un royaume ? De tous les grands que le testament du feu roi nommait pour être du conseil de régence, le maréchal de Tallard fut aussi le seul qui ne fut admis dans aucun, sans qu'on en ait su la raison; et il en fut inconsolable.

Amelot, que Louis XIV avait envoyé à Rome pour ménager une conciliation sur la misérable affaire de la bulle, et qui en revint sans avoir obtenu ni un concile national, ni aucun accommodement, aurait été, après Torci et Desmarets, l'homme le plus utilement placé, et dans le conseil de la politique, et dans celui des finances : on l'avait vu ambassadeur en Espagne y faire les fonctions de premier ministre avec beaucoup de prudence et d'habileté; il y avait rétabli, dans des temps désastreux, les affaires

de Philippe V, mais sa bonne intelligence avec madame des Ursins lui faisait tort dans l'esprit du régent ; on croit aussi que d'Huxelles et Noailles étaient jaloux de ses talens, et qu'ils redoutaient ses lumières. On eut honte pourtant de le laisser réduit au titre oisif de conseiller d'Etat ; on fit un conseil de commerce, et Amelot en fut président. Ce conseil était composé de conseillers d'Etat, de maîtres des requêtes, des députés des villes les plus considérables. Le maréchal de Villeroi et le duc de Noailles, en qualité de chefs du conseil des finances, pouvaient présider celui-ci ; mais ils n'y parurent jamais.

Rien de plus sage et de plus utile en apparence que cette distribution des affaires en autant de conseils, où ce qu'il y avait de plus distingué dans le royaume était appelé au gouvernement, et qui pouvaient être une école pour former, durant la régence, des ministres au nouveau roi. Mais ni les détails de l'administration, ni la suite et l'enchaînement des affaires n'étaient assez familiers à des hommes incapables d'application, et qui, presque tous, avaient plus l'habitude d'agir que de délibérer, et l'ambition de se rendre agréables que celle de se rendre utiles : aussi les uns, manque de lumières, les autres, manque de courage, presque tous, manque de résolution, suivirent l'impulsion du conseil de régence, ou plutôt du régent lui-même, réduits à être des fantômes d'importance et d'autorité. Mais ils mettaient l'autorité réelle à couvert du reproche, et donnaient une apparence de gravité à l'esprit qui la conduisait.

L'établissement des conseils fut enregistré au parlement, mais sans aucun détail des personnes ni de leur nombre. Il n'y fut pas fait mention du conseil de régence, parce qu'il était regardé comme l'ancien conseil du roi.

Cet appareil en imposa d'abord aux ennemis de la régence. Le duc du Maine se tint silencieux et réservé ; le régent le traita avec froideur, mais avec bienséance. Le comte de Toulouse garda son caractère tranquille et désintéressé ; le duc d'Orléans fut avec lui plus accueillant et plus affable. Il vécut en amitié avec le duc de Bourbon ; il fit l'impossible pour gagner Villeroi, mais inutilement. Villeroi reçut avec froideur les prévenances, les faveurs, les distinctions prodiguées ; et cette conduite ne s'accorde guère avec l'anecdote de la révélation du testament de Louis XIV ; mais la bassesse pour obtenir, et l'insolence après avoir reçu, ne sont pas inconciliables. Villeroi voyait à Saint-Cyr la marquise de Maintenon ; il est possible que son orgueil se fût relevé auprès d'elle, et qu'ayant changé de système, il eût mis sa gloire à paraître aux yeux de la nation l'incorruptible conservateur de la vie du jeune roi. Ce fut le rôle qu'il joua jusqu'à son exil ; et il n'est point de

scène de méfiance et d'inquiétude qu'il n'osât donner de concert avec sa vieille maîtresse la duchesse de Ventadour. Ces précautions, si injurieuses pour le régent, auraient été bien inutiles, si elles n'avaient pas été superflues. Mais ce prince, avec sa bonté, son indolence naturelle, voyait ce manége de courtisans, sans paraître s'en offenser : trop habile peut-être pour se l'attribuer comme une injure personnelle, et peut-être assez généreux, assez fier de son innocence, pour ne pas daigner en marquer son indignation et son ressentiment. Le grand objet pour lui fut que dans les conseils sa volonté ne trouvât point d'obstacle; et par l'incapacité, la faiblesse, le dévouement ou la servitude de ceux qu'il y avait appelés, il régna aussi paisiblement que s'il eût été couronné.

Le conseil de régence se tenait chez le roi, à Vincennes d'abord, ensuite aux Tuileries; celui de conscience à l'archevêché, et tous les autres au vieux Louvre.

CHAPITRE IV.

État des finances en 1715.

Lorsque Louis XIV, rendu par ses disgrâces plus modeste et plus modéré, eut la plus douce et la dernière consolation de sa vieillesse, celle de consommer l'ouvrage de la paix, vingt ans de guerre, presque sans relâche, avaient réduit la France au dernier période de détresse et d'épuisement. L'état où elle était tombée est vivement peint dans l'édit de 1713 pour la réduction des rentes; mais il faut remonter plus haut, si l'on veut tirer quelque fruit du spectacle de sa ruine.

En 1662, Colbert avait trouvé dans les finances tous les désordres d'une mauvaise administration, et dans ce désordre des ressources immenses; car des abus à corriger sont des trésors sous la main d'un ministre; et, chez une nation riche de sa nature, l'état des choses le plus désespérant pour l'homme incapable ou timide, est souvent le plus favorable pour l'homme habile et courageux. Tel fut le bonheur de Colbert.

Presque tous les domaines aliénés, les droits des fermes absorbés par des rentes et des créances usuraires, les charges rendues héréditaires ou accordées en survivance, avec des gages et des droits énormes, les exemptions accordées aux offices multipliés, les priviléges de la noblesse qu'on avait prodigués et vendus à vil prix; tous ces abus accumulés avaient réduit l'État à n'exister que par

les avances des comptables et des traitans ; et ces avances ruineuses consumaient presque en intérêts le fonds des revenus qui passaient par leurs mains.

Colbert commença par établir un conseil de finance pour s'éclairer lui-même, et une chambre de justice pour rechercher les anciennes déprédations. Ce début d'une administration sage et sévère fit renaître la confiance ; le crédit la suivit de près. Colbert substitua une caisse d'emprunt à la ressource de l'usure ; il fit rentrer le roi dans ses domaines et dans une partie considérable de ses revenus aliénés ; il abolit l'hérédité et les survivances d'offices ; il en supprima un grand nombre ; il diminua les gages et les taxations de ceux qu'il avait conservés ; il révoqua les priviléges de la noblesse nouvellement acquise, diminua les bénéfices des comptables et des traitans, les obligea de modérer les intérêts de leurs avances, et soit par son économie, soit par les encouragemens qu'il donna à l'industrie et au commerce, il parvint à augmenter la somme des revenus de plus de vingt-huit millions, et à diminuer d'une somme à peu près égale les charges et les non-valeurs ; en sorte qu'à la mort de Colbert la recette effective montait à cent cinq millions, somme alors suffisante et proportionnée aux dépenses, dans lesquelles il n'y avait que vingt millions de charges, y compris huit millions de rentes sur la ville de Paris.

On sait que les profusions de Louis XIV, en luxe et en magnificence, avaient forcé Colbert, pour quelque temps, à s'écarter de ses principes, et que, depuis l'année 1673 jusqu'à la paix de Nimègue, il avait fait, dans l'espace de six ans, pour cent cinquante millions d'affaires en aliénations de rentes, priviléges, créations d'offices, et semblables expédiens. Mais, dès que la paix lui avait permis de respirer, il avait repris son système, et la fin de son ministère fut l'époque la plus brillante du règne de Louis-le-Grand. L'industrie, le commerce, la navigation, les arts, le crédit, la circulation, l'abondance, en un mot, la prospérité de l'Etat était au plus haut point. Colbert mourut en 1683, et tout changea de face.

Le Pelletier adopta ses principes, mais il n'avait pas son génie. Le Tellier avait dit de lui à Louis XIV que cet homme-là n'était pas *assez dur* pour être propre aux finances, et cela même avait décidé le roi à les lui confier. Mais, entre la dureté et la mollesse, il est un milieu, c'est la fermeté courageuse ; Le Pelletier n'en était point capable : homme intègre, appliqué, judicieux, ami de l'ordre, il sentit cette vérité, que le commerce et l'agriculture étaient les sources de la richesse ; il favorisa l'un et l'autre. Mais, quand il fut pressé par des temps difficiles, il ne connut que les ressources qui avaient déjà tout ruiné. La révocation de l'édit de

Nantes fut pour son ministère un événement désastreux. On sent quel vide elle dut faire dans les finances du royaume ; et pour remplir ce vide, il fallut employer de funestes expédiens. Il attribua aux offices pour un million de nouveaux gages ; il créa de nouvelles rentes sur la ville, et, de huit millions où Colbert les avait laissées, il les fit monter à dix millions ; il aliéna une partie des domaines, à la vérité celle qui rapportait le moins ; enfin, depuis la mort de Colbert jusqu'à la fin de ce ministère, il se trouva que les revenus libres avaient baissé de sept millions. Le Pelletier fit tout ce qu'on pouvait attendre d'un homme médiocre dans des temps difficiles. La guerre de 1688 déconcerta ses bons desseins : il sentit que le fardeau passait ses forces ; il demanda à s'en délivrer.

En 1689, lorsque Pontchartrain, qui depuis fut chancelier, prit les finances, le bail des fermes était monté à soixante-six millions, somme excessive pour un temps où il y avait beaucoup moins qu'à présent d'agriculture, d'industrie, de navigation, de commerce ; où celui de nos colonies, devenu si considérable, était encore si peu de chose ; où la ferme du tabac, qui depuis est allée au delà du centuple, n'était que de trois cent mille livres ; et où il y avait dans le royaume plus d'un tiers d'espèces de moins. Mais les besoins urgens de la guerre la plus dispendieuse qu'on eût faite encore, imposèrent au ministre la loi de la nécessité. Il débuta par cinquante millions d'affaires avec les traitans, à nne usure exorbitante : à cette somme si chèrement acquise, soit en nouvelles créations d'offices, soit en augmentation de gages, il joignit dans la même année un capital de quarante-quatre millions de rentes. Mais la plus malheureuse de ses ressources fut la refonte des monnaies : il devait y avoir un dixième de bénéfice pour le roi ; les faux monnoyeurs en eurent la moitié, et le roi perdit l'autre moitié sur la perception de l'impôt payé en nouvelles espèces. Mais une perte plus sérieuse fut celle que l'Etat fit avec l'étranger ; car l'étranger qui ne recevait la nouvelle monnaie que sur le pied de l'ancienne valeur, nous la vendait sur sa valeur actuelle, avantage pour lui d'un million sur dix ; et préjudice d'autant plus grand pour nous que les dépenses de la guerre se faisaient presque toutes au dehors du royaume.

Ce système d'expédiens et de ressources usuraires est comme ces terrains fangeux, où l'on s'enfonce de plus en plus dès qu'on y a mis une fois le pied. Tous les ans les charges croissaient, et pour y subvenir il fallait, tous les ans, contracter de nouvelles dettes. Dès l'année 1689, les charges et les non-valeurs à déduire des revenus, y faisaient un vide de trente-un millions. Ce vide augmenta de cinq millions en 1690, et de cinq millions encore en 1691 : le casuel de cette année, en nouvelles créations d'offices

et de rentes, passa quatre-vingt-sept millions; l'Etat se vit chargé de dix-sept millions de rentes de plus qu'à la mort de Colbert. En 1692, nouvelles créations de rentes et d'offices, au capital de quarante-sept millions; en 1693, soixante-sept millions encore; en 1694, encore soixante-cinq millions. Les offices de toute espèce, multipliés à l'infini, vexaient et ruinaient le peuple; ils exemptaient les titulaires, et achevaient d'exprimer le reste de la substance de l'Etat. En 1695, la capitation fut établie et ne rendit que vingt-un millions. Elle eût rendu le double, dit Forbonnais, en 1689, avant que tout fût ruiné. Le clergé, soumis à cet impôt, s'en rédima par un abonnement, espèce de marché qui ne se fait jamais qu'au préjudice de l'Etat. Il y eut de plus, cette année, pour soixante millions de casuel en créations de rentes et d'offices, et les charges et non-valeurs passèrent quarante-deux millions. En 1690, on ajouta aux ressources accoutumées une vente de lettres de noblesse, et le total du casuel fut de cent six à sept millions: les charges et les non-valeurs excédèrent de trois millions deux cent mille livres celles de l'année précédente. En 1697, elles allèrent encore à deux millions trois cent mille livres an delà. Les ventes d'offices et les nouvelles rentes donnèrent, cette dernière année, un capital de vingt-trois millions. La paix fut signée à Riswick.

Dès lors Pontchartrain s'occupa à diminuer le poids de la dette publique, et, à l'exemple de Colbert, il créa de nouvelles rentes pour en éteindre de plus onéreuses; mais la capitation, supprimée à la paix, pour acquitter la parole du roi, trop légèrement engagée, laissa dans les finances un vide qu'il fallut remplir, et l'on fit encore en deux ans pour dix-sept millions d'affaires. Ainsi, lorsqu'en 1699 Pontchartrain quitta le contrôle général pour être chancelier, les charges de l'Etat montaient à cinquante millions.

On a calculé que les onze années de ce ministère avaient donné, en revenu liquide, huit cent soixante-trois millions, et en affaires casuelles, ou capitaux de rentes, onze cent soixante millions; total, deux milliards et vingt-deux millions. Or, selon l'évaluation de Colbert, les neuf années de guerre, à cent dix millions chacune, et les deux années de paix, chacune, à quatre-vingt-dix millions, n'auraient dû consommer ensemble que onze cent soixante-dix millions. Mais, dans une guerre où l'Europe entière était liguée contre la France, l'état des armées et les frais des campagnes ne peuvent plus s'assimiler au temps du ministère de Colbert.

En 1699, lorsque Louis XIV, ou plutôt la marquise de Maintenon, jugea que l'économe de la maison de Saint-Cyr devait savoir administrer les finances du royaume, les revenus mon-

taient à cent vingt millions, les charges à cinquante; le restant libre se réduisait donc à soixante-dix millions; ce qui dans la dépense de l'année de paix, sur l'évaluation de Colbert, laissait un vide de vingt millions. Chamillard, qui sentait son incapacité, demanda le secours d'un conseil de commerce, et ce conseil fit de bons règlemens; mais, pour un mal si pressant et si grave, c'était un faible et lent remède. La première ressource qu'on employa fut une taxe de vingt-quatre millions sur les traitans; ils la payèrent, et en devinrent plus voraces. Ils avaient fait, avec le roi, des gains énormes depuis dix ans, et ce fut par eux que s'introduisit ce luxe contagieux qui a fait depuis tant de ravages. Mais ce sera toujours pour un Etat un misérable expédient que ces restitutions forcées de bénéfices usuraires qu'il a lui-même autorisés.

Les nécessités de la guerre firent rétablir la capitation : c'était le dixième qu'il fallait imposer. On s'en abstint par égard pour les grands propriétaires, et l'on n'y eut enfin recours que lorsque tout fut désespéré. Le clergé s'abonna de nouveau, pour la capitation, à quatre millions par année. La funeste ressource des aliénations et des traités fut remise en usage, et, dans l'espace de sept ans, on fit pour trois cent quarante millions d'affaires. Ce casuel en 1700 ne fut que de vingt-trois millions quelques cent mille livres; mais, en 1701, il fut porté à cinquante millions, et à quatre-vingt-onze en 1702, tant les dépenses de l'Etat en accéléraient la ruine. Celles de 1702 montaient à cent soixante millions; pour y suffire, on ordonna une refonte dans la monnaie. Les matières qu'on y employa, et que les négocians fournirent, furent payées en billets de monnaie, et ces billets eurent d'abord le crédit des lettres de change; mais ce crédit ne dura que deux ans. Le roi s'était promis, dans la refonte, le bénéfice d'un onzième; mais l'étranger, qu'on payait toujours au poids et titre de l'argent, et qui nous rendait les nouvelles espèces au taux de leur valeur actuelle, profita bien plus que le roi du tort qu'il faisait à ses peuples.

Chamillard établit une caisse d'emprunt, à l'imitation de Colbert, mais à huit pour cent d'intérêt; et plus on faisait monter l'usure, plus on perdait la confiance; car rien n'effraie tant le crédit que trop d'ardeur à le chercher.

Les fermes générales qui, en 1700, passaient encore cinquante-trois millions, n'allèrent plus, en 1703, qu'à quarante-deux millions quelques cent mille livres; et si l'on observe que la valeur de l'espèce avait haussé de neuf pour cent, l'on aura peine à concevoir, dans cette partie des revenus, une diminution si rapide et si grande. Les dépenses de cette année montaient à cent soixante-quatorze millions; le casuel n'était que de cinquante.

Dans l'impuissance d'acquitter les billets de monnaie, il fallut les renouveler; et ce qu'il y a d'étonnant, c'est que leur crédit se soutint.

En 1704, on fut obligé de surseoir de même aux paiemens de la caisse d'emprunt; et l'abondance de ces billets ajoutée à celle des billets de monnaie, avertit bientôt le public de l'impuissance où l'on serait de payer les uns et les autres, et les fit tomber à la fois. On avait fait alors la même faute où l'on retomba sous la régence; et ces effets, qui se seraient soutenus au pair, si la quantité en avait été modérée, perdirent tout à coup jusqu'à soixante-cinq pour cent. Ce fut la catastrophe de 1705. Plus de fonds pour payer ni capitaux, ni intérêts; et cependant l'appât du gain amorçait encore l'avarice. Le casuel de cette année donna trente-un millions, le clergé accorda six millions de subsides, et une subvention annuelle de treize cent mille livres pendant dix ans, laquelle, jointe à l'abonnement de la capitation du clergé, formait, tous les cinq ans, un don de vingt-cinq à vingt-six millions, le marc d'argent n'ayant alors que les deux tiers de sa valeur présente.

Les dépenses de 1705 passaient deux cent dix-huit millions; pour y suffire, il fallait du crédit; on l'achetait à la plus grosse usure, et ce remède violent achevait de l'anéantir. En 1706, on fit encore pour trente millions d'affaires, et on créa pour un million de rente, au capital de dix-huit millions. On essaya de divers moyens pour donner cours aux billets de monnaie; mais ces moyens portaient le caractère de la contrainte; et la liberté est l'âme du commerce, comme la confiance est l'âme du crédit. Enfin, l'on convertit pour vingt-cinq millions de ces billets en promesses des fermiers généraux, à cinq ans de terme; les promesses perdirent autant que les billets; les fermiers généraux eux-mêmes les retirèrent à vil prix, et les échangèrent depuis contre des rentes sur la ville: ce fut une des sources de leur richesse scandaleuse, et de ces gains exorbitans qu'on rechercha sous la régence. En 1707, le désordre et la ruine étaient au comble. Les dépenses de l'année passaient deux cent cinquante-huit millions. Une masse énorme de papiers se trouvaient sur la place, et formaient tous ensemble un engorgement sans issue. On fit encore cette année pour soixante-huit millions d'affaires, et pour onze cent mille livres de rentes: ce n'était pas assez. On fabriqua de mauvaises espèces sur lesquelles l'Etat perdit plus d'un tiers avec l'étranger.

Enfin, Chamillard, succombant sous le fardeau dont il ne s'était chargé que par obéissance, supplia le roi de l'en délivrer, après l'avoir bien convaincu qu'il n'avait pas le don de créer des

ministres, et Desmarets, neveu de Colbert, prit la place de Chamillard.

La dépense des huit années du ministère précédent passait quatorze cent soixante-deux millions; les revenus liquides étaient allés à peine au tiers de cette somme; les ressources qu'on avait employées pour la remplir n'avaient pas été suffisantes; il y avait soixante millions d'assignations anticipées et quarante millions de dettes exigibles, quand Desmarets prit les finances : situation beaucoup plus malheureuse que celle où Colbert les avait trouvées; par la raison que, dans l'état actuel, les aliénations étaient plus légitimes, l'usure moins outrée, les abus moins crians, et par conséquent les ressources de la réforme moins abondantes; que, d'un autre côté, la dette publique était plus forte, les charges plus pesantes, les dépenses plus grandes, les besoins plus urgens, et les peuples plus épuisés.

La guerre la plus juste qu'eût entreprise Louis XIV, si toutefois, dans l'accablement où ses peuples étaient réduits, on peut appeler juste une guerre que leur défense et leur salut n'exigeaient pas, était poussée avec vigueur par des ennemis obstinés et puissans; et ce fut la plus malheureuse de toutes celles de ce long règne; soit parce que les forces de la nation étaient épuisées, soit parce que les hommes qui avaient fait la gloire et la grandeur de Louis XIV avaient presque tous disparu, soit parce que l'esprit d'intrigue, de dévotion, de personnalité faisait mal employer ce qui restait encore, et qu'un vieux roi, conduit par une vieille femme que ses affections personnelles et ses préventions dominaient, n'avait plus, dans ses choix, ce coup d'œil juste et sûr qui avait été son premier mérite. Ce fut au milieu de cette guerre que Desmarets fut appelé. Les dépenses en étaient énormes; on n'avait, pour y subvenir, ni le temps de délibérer, ni même le choix des moyens. Il fallait pourvoir tous les jours à de nouvelles nécessités, qui tous les jours devenaient plus pressantes; et, si l'on se rappelle les événemens désastreux dont fut rempli ce ministère, l'hiver de 1709, et les calamités qui l'accompagnèrent, la disette dans tout le royaume, la mortalité des bestiaux, la gelée des arbres à fruits, la ruine du commerce et de l'agriculture, et, par-dessus tout cela, une guerre accablante, on s'étonnera que Desmarets, même avec des moyens forcés, ait si long-temps soutenu l'Etat sur le penchant du précipice.

Il commença par faire apporter au trésor royal tout le produit des revenus, pour rendre, s'il était possible, quelque crédit à cette caisse, s'assurer par lui-même de l'exactitude des comptables, veiller à celle des paiemens, et avoir tous les jours la connaissance des fonds libres.

Les revenus de l'année 1708 montaient à cent vingt millions; les charges et les non-valeurs en absorbaient soixante-huit; et, sur le restant, les assignations anticipées ne laissaient guère que vingt millions de libres. Or, les dépenses de l'année passaient deux cent vingt millions. Desmarets fut donc obligé de rejeter sur 1709 les sommes assignées sur 1708. Il se fit, par divers moyens, un casuel de cent quarante-trois millions, et il eut, à vingt millions près, de quoi faire face aux dépenses.

Le retour de nos vaisseaux de la mer du Sud fut, pour l'année 1709, un événement salutaire. Ces vaisseaux portaient, pour le compte du commerce, plus de trente millions d'or et d'argent: moitié fut payée en espèces à la monnaie, l'autre moitié fut prêtée au roi; et, au moyen de cette abondance de métaux, on fit une refonte. Une partie du bénéfice fut employée à l'extinction des billets de monnaie, et la somme des billets éteints monta à quarante-trois millions. La circulation et le crédit se ressentirent de ce soulagement, mais les dépenses de l'année passaient deux cent vingt millions; il n'y avait dans les revenus que quarante-deux millions de libres; il en fut assigné cinquante-deux sur les années suivantes; on fit dans celle-ci pour cent millions d'affaires; on obtint des fermiers du tabac et des postes une avance de sept millions; et, au moyen de ces ressources, on eut des fonds pour la campagne. On a reproché à Desmarets cette refonte des monnaies, précédée d'une diminution dans la valeur des espèces; mais, en observant que le besoin est un mauvais conseiller, on aurait dû considérer qu'il est quelquefois un tyran.

La bataille de Malplaquet avait rendu la situation des affaires encore plus pénible, et Desmarets se vit forcé d'avoir recours à l'impôt du dixième. Si, dès le commencement de la guerre, on eût osé l'établir et le porter à sa juste valeur, cette ressource, bien moins onéreuse que tout ce qu'on mit à la place, eût épargné, dit Forbonnais, une usure énorme dans les emprunts et dans les avances des traitans, un surcroît de moitié dans le prix des fournitures de la guerre, des aliénations ruineuses, et ces créations de rentes et d'offices dont l'État se vit accablé. Ce fut donc une grande faute que d'avoir attendu, pour imposer le dixième, que l'industrie, l'agriculture, le commerce, toutes les sources de la richesse fussent taries, et tous ses canaux desséchés. Ce fut dans la suite une plus grande faute de le supprimer avant le temps, et lorsque tout était sauvé, si on eût osé le prolonger. Mais peu de ministres, et, s'il faut le dire, peu de rois même ont le courage de résister au cri de cette classe d'hommes qui ne souffre jamais et qui se plaint toujours, celle des grands propriétaires; et Desmarets, tout ferme qu'il était, semblait redouter leurs clameurs.

Il avoue, dans son mémoire, qu'il n'avait hasardé l'imposition du dixième que dans la dernière nécessité, comme un remède extrême et violent : encore lui en faisait-on un crime; et Saint-Simon comparait le dixième à ces dénombremens impies qui avaient toujours, disait-il, indigné le créateur. On voit par là quelle était alors l'opinion des grands sur l'immunité de leurs biens. Mais, ce qui est encore plus remarquable, c'est que Louis XIV, qui n'avait jamais eu le plus léger scrupule ni sur la taille ni sur les droits des fermes, ni sur les priviléges et les attributions de charges et d'offices dont ses peuples étaient foulés, ni sur ce grand impôt de la milice qui avait épuisé son royaume, fut tourmenté de frayeurs religieuses quand il fallut imposer le dixième sur les grandes possessions. Saint-Simon nous raconte qu'avant de l'ordonner, le roi, vivement pressé du reproche qu'il se faisait à lui-même de prendre ainsi le bien de tout le monde, s'en ouvrit à son confesseur; que Le Tellier lui demanda le temps de méditer sur ce cas de conscience, et qu'il revint quelques jours après, muni d'une consultation des plus graves docteurs de Sorbonne, lesquels décidaient nettement que tous les biens des sujets étaient au roi, et qu'il ne faisait que reprendre ce qui lui appartenait.

Cette réponse des docteurs est le comble de la bassesse; mais il n'en est pas moins vrai que le dixième était l'imposition la plus équitable et la plus modérée qu'il fût possible d'établir dans les nécessités urgentes d'une guerre que l'insolence des Hollandais forçait le roi de soutenir jusqu'aux dernières extrémités.

Il fut impossible de payer, en 1710, plus de six mois de rentes sur la ville. Les dépenses montaient à deux cent vingt-six millions : les revenus n'en donnaient guère au delà de quatre-vingt-seize; les charges et non-valeurs déduites, il n'en restait que trente-six; le casuel de l'année en procura cent trente-huit; et le surplus fut assigné sur les fonds des années suivantes. Mais il fallait retirer du commerce une quantité de papiers qui obstruaient la circulation : pour cela, on convertit en rentes les assignations sur l'année, les billets d'emprunts, les promesses, les billets même de subsistances; et cette opération forcée fit perdre au trésor royal le peu de crédit qu'il avait; celui de la caisse d'emprunt était déjà tombé; celui des receveurs généraux se soutint, et, jusqu'en 1715, il fut le salut du royaume : singularité qui fait voir combien, chez cette nation légère, la confiance publique est facile à mener d'illusions en illusions.

Les dépenses de 1711 montaient à deux cent dix-huit millions; les revenus, réduits à trente-six millions par les charges et non-valeurs, étaient accrus du produit du dixième; mais le dixième

ne rendit point ce qu'on avait lieu d'en attendre. Le clergé, pour se rédimer du dixième annuel de ses revenus, ne rougit pas d'offrir au roi dix millions une fois payés, à titre de don gratuit; et cette offre fut acceptée. A cet exemple, l'ordre de Malte, les évêchés de Metz, de Toul et de Verdun, la province d'Alsace et la ville de Strasbourg se rachetèrent du dixième; et le besoin urgent fit vendre les abonnemens à vil prix. Celui du Languedoc fut de cinq cent mille livres par an; ce qui ne supposait pour base de l'impôt que cinq millions de revenus à l'une des plus belles provinces du royaume.

En tout, le produit du dixième, pour les trois derniers mois de 1710, et l'année entière de 1711, ne put aller à quatorze millions. On créa, cette même année, pour cinq à six millions de rentes; on assigna d'avance, sur 1712 et 1713, cent soixante-sept millions, et ce qui restait en suspens fut délégué sur les années 1714 et 1715.

Les impositions, en 1712, passaient cent douze millions; mais les charges et non-valeurs en retranchaient soixante-seize. Cependant la guerre durait encore, et il fallait des fonds pour la campagne. On fit pour quatre-vingt-dix millions d'affaires, et l'excédent de la dépense fut encore assigné par anticipation. Ainsi l'on se traînait sans cesse d'expédiens en expédiens, qui, en accumulant les dettes de l'État, en aggravaient tous les ans les besoins et en épuisaient les ressources; quand, par la mort de l'empereur Joseph, la révolution arrivée dans les intérêts de l'Europe, et la crainte qu'elle eut de voir se réunir encore sur une seule tête toute la puissance de Charles-Quint, décida ce que les jalousies de la cour de Londres avaient en secret préparé; et, à la faveur du grand événement de la victoire de Denain, s'opéra ce qu'on appelait le miracle de la paix. Elle fut signée à Utrecht, le 11 avril 1713, avec l'Angleterre, la Hollande, la Prusse et le roi de Sicile; mais, pour y amener l'empereur et l'empire, il fallait de nouveaux efforts. Dans ce temps-là parut l'édit pour la réduction des rentes, qu'on a regardé comme la banqueroute de Louis XIV, et qui ne faisait guère qu'évaluer les titres à leur légitime valeur. Par cet édit, les capitaux de rentes acquises depuis six ans en billets de monnaie, billets d'emprunts, promesses et autres papiers avilis, furent réduits par classes, aux trois quarts, aux trois cinquièmes, aux deux tiers, ou à la moitié, selon la valeur des effets, l'intérêt à quatre pour cent. Par cette réduction, l'État fut soulagé de cent trente-cinq millions de capitaux, et de cent trente-cinq millions de rentes.

Les dépenses de 1713 avaient monté à deux cent onze à douze millions, les impositions à cent quinze, les charges et non-valeurs

à soixante-neuf; le revenu liquide se réduisait à quarante-six millions : le casuel y suppléa en partie, et le reste fut assigné.

En 1714, il n'y avait plus d'armées en campagne; mais les troupes étaient sur pied, et les revenus consumés d'avance. Les impositions de l'année n'allaient qu'à cent dix-huit millions. Les charges et les non-valeurs en absorbaient quatre-vingt-six, et les dépenses montaient encore à deux cent treize. Desmarets proposait de charger le clergé, les pays d'états, les généralités, les villes principales, de soixante millions de rentes dont le trésor eût été délivré : ce projet ne fut point admis. Il fallut vivre d'industrie, et la caisse de régie qui, dans les mains des receveurs généraux, soutenait l'État depuis 1710, fut encore la ressource de cette année. Une partie des assignations anticipée fut convertie en billets de cette caisse, une partie en rentes viagères, au denier 12; cinq cent mille livres de rentes perpétuelles, donnèrent encore six millions; on en tira quinze des offices des finances pour de nouvelles taxations qui leur furent attribuées; des banquiers firent des avances, et l'on rendit ces emprunts le moins onéreux qu'il fut possible dans l'état de détresse où l'on était réduit.

Enfin, en 1715, quoique l'édit de réduction eût éteint pour quatorze millions de rentes, les revenus aliénés ne laissaient pas d'aller encore à quatre-vingt-six millions, le quadruple des charges qu'avait laissées Colbert, et près de quatorze millions au delà de celles de 1708, époque où Desmarets avait pris les finances.

Le total des dépenses des sept années de son ministère, à compter du premier janvier 1708 jusqu'à la fin de 1714, avait monté au delà de quinze cent trente-trois millions, c'est-à-dire, à deux cent dix-neuf millions, année commune. Les revenus courans, y compris le dixième, n'avaient produit, année commune, que soixante-quinze millions, charges et non-valeurs déduites. Il y avait donc tous les ans cent quarante millions de dépenses au delà des revenus libres. Le casuel, en affaires, avait rempli une partie de ce vide immense; le reste était représenté par une masse énorme de billets.

Les dépenses de 1715 devaient monter à cent quarante-deux millions; le produit des impositions était consumé, à trois millions près; et il était dû par l'État, en billets au porteur et actuellement exigibles, sept cent dix à onze millions. Tel fut le tableau présenté par Desmarets au conseil de régence, le 20 septembre 1715. Des peuples épuisés, des campagnes désertes, un commerce anéanti, la confiance perdue, le crédit ruiné, et, pour toute ressource, sept ou huit cent mille livres d'argent comptant au trésor royal : dignes restes d'un règne où le faste, l'orgueil, une folle magnificence, une plus folle ambition de conquête et de gran-

deur, avaient prodigué l'or et le sang, et sacrifié des millions d'hommes à la fausse gloire d'un seul.

Ce ne fut donc qu'à force de ressources et d'expédiens ruineux que, depuis la mort de Colbert jusqu'à celle de Louis XIV, on put soutenir le fardeau des dépenses de ce long règne ; et, dans l'espace de vingt-cinq ans de guerre contre l'Europe entière, sans autre relâche que trois ans de paix, il serait injuste d'accuser les ministres d'avoir saisi, à la hâte et sans choix, tous les moyens de subvenir aux nécessités de l'État. Mais ce qu'il y a de remarquable, c'est que, dans l'excès de détresse et d'épuisement où le royaume était réduit, la seule ressource à laquelle aucun ministre n'osa penser, ou du moins à laquelle aucun n'osa parler de recourir, ce fut l'épargne intérieure, tant le plus personnel des rois avait accoutumé tout ce qui l'approchait à regarder comme sacré ce qui intéressait le faste de sa cour, et ce spectacle d'opulence, de majesté et de splendeur qu'il se piquait de donner au monde.

CHAPITRE V.

Opérations de finances sous le Régent.

Dans un état de choses si déplorable et si décourageant, le premier mérite du duc d'Orléans fut de ne pas perdre toute espérance : il parut se frapper d'abord de cette vérité, que, par les seules économies d'une minorité paisible, et par le rétablissement naturel de la population, de l'agriculture, de l'industrie et du commerce, dans un royaume qui ne demande qu'à n'être point foulé pour réparer ses forces et reproduire ses richesses, les maux du règne précédent se guériraient comme d'eux-mêmes; et qu'un régime sage était le seul remède qu'il fallût y employer. On voulut lui persuader que le nouveau roi était dispensé de reconnaître les dettes de son prédécesseur; et ce moyen honteux et violent de libérer le trésor royal ne manquait pas d'apologistes. Ceux à qui il n'était rien dû, et qui pouvaient prétendre aux libéralités du prince dès qu'il serait moins à l'étroit; ceux encore qui, par leurs richesses, devaient porter le poids des contributions dont on avait besoin pour acquitter l'État, auraient trouvé l'expédient de la banqueroute aussi légitime qu'il était commode; et, dans l'exemple de manquer aux engagemens du feu roi, on faisait valoir l'avantage d'ôter aux souverains la dangereuse facilité d'étendre au-delà de leur règne les effets ruineux de leur ambition, ou leur folle magnificence. Mais dans cette façon d'interdire à perpétuité les

rois dissipateurs, le régent vit l'inconvénient de ruiner à jamais le crédit de la nation en même temps que celui du prince. Pour conserver l'un, en détruisant l'autre, il aurait fallu distinguer la dette publique et nationale de la dette privée et personnelle du souverain; ce caractère distinctif était difficile à marquer pour l'avenir, impossible pour le passé; et le soin de restreindre le pouvoir absolu n'était pas, à vrai dire, ce qui occupait la régence.

En se refusant donc à une banqueroute qui eût frappé d'invalidité toute espèce d'engagement contracté au nom de l'État, le conseil de régence eut aussi le courage de s'interdire l'abus funeste qu'on avait fait du crédit public : il chercha dans les suppressions et les réductions légitimes les moyens de diminuer le poids de la dette nationale, et ce grand mot d'*économie* fut enfin prononcé dans le conseil d'un roi enfant. On s'occupa des objets de réforme, et l'on parut vouloir n'en négliger aucun. Toute noblesse acquise par lettres depuis 1689, fut abolie; tous priviléges accordés à ce titre, tant aux offices militaires qu'à ceux de judicature, de police et de finances, furent supprimés par le même édit; les droits sur la ville de Paris furent modérés et mis en régie; les rentes payées hors de l'Hôtel-de-Ville, et dont une partie était au denier douze, furent réduites au denier vingt; celles des rentes viagères de 1714 et 1715, dont le capital avait été fourni, moitié en argent, moitié en effets décriés, furent réduites aux trois quarts; celles qui avaient été payées en papiers seulement furent réduites à la moitié. Le capital des rentes sur la ville était de douze cent quatre-vingt-dix millions, et l'intérêt déjà réduit en 1713, n'allait guère au-delà de trente-deux millions : celles-ci furent épargnées. On diminua les tailles pour 1716, de trois millions quelques cent mille livres, et l'on fit des remises sur les autres impôts; on accorda des exemptions sur le commerce du bétail, pour en repeupler les campagnes; le commerce des grains fut libre de province à province, et permis au dehors, pourvu qu'on déclarât la quantité de grains que l'on ferait sortir. Les mesures qu'on voulut prendre pour mettre plus d'égalité dans l'imposition, et moins de vexations dans la levée de la taille, n'eurent pas le succès qu'on s'en était promis : le vice était dans l'administration arbitraire des intendans, qu'on ne songeait pas à détruire; mais on parvint à réprimer une partie des concussions et des exactions des traitans. Depuis Louvois, il se faisait des impositions militaires sur de simples lettres du ministre; cet abus criant fut détruit. On supprima les sept intendans des finances pour simplifier l'administration et pour en alléger les frais. On fit dans les troupes une réforme de vingt-cinq mille hommes, laquelle s'étendit jusque sur la maison du roi; et, pour la rendre plus utile au repeuplement

des campagnes, on invitait, par des priviléges, le soldat réformé à retourner à la charrue; celui qui aurait huit enfans, *dont aucun ne se serait fait religieux*, était exempt de toute imposition.

Une des causes de la ruine de l'agriculture avait été la variation des monnaies. La valeur numéraire des espèces avait graduellement haussé depuis 1689 jusqu'en 1712, et graduellement baissé depuis 1712 jusqu'en 1715 (1), en sorte que les engagemens éloignés étant établis sur une monnaie beaucoup plus faible de poids que la monnaie actuelle, les fermiers et les débiteurs se trouvaient obligés de payer en réalité beaucoup au-delà des valeurs énoncées dans leurs baux et dans leurs promesses; et les impositions devenaient plus pesantes dans la même proportion. Le vrai remède à un si grand mal eût été de réduire le prix des baux et des engagemens comme la valeur des monnaies, et de mettre tout au niveau, en diminuant dans le même rapport la somme des impositions. Le roi y eût perdu peu de chose; car dans la dette de l'État les paiemens auraient été soumis à la réduction générale; mais cette idée si simple, dit Forbonnais, ne vint jamais à personne. Il arriva que, dans l'attente d'un accroissement de valeur de l'argent, chacun gardait le sien. Ponr l'attirer dans le commerce, on annonça que sa valeur actuelle serait désormais invariable; mais personne ne voulut croire qu'après des diminutions ruineuses pour tant de débiteurs, on ne serait pas obligé de rehausser la valeur de l'espèce; et l'argent devenait plus rare que jamais: tous les papiers perdaient soixante-dix, quatre-vingt pour cent sur la place. Ainsi l'opinion publique faisant violence au gouvernement, il se trouva dans la nécessité de faire ce qu'il avait résolu d'éviter. La refonte fut ordonnée. Le bénéfice était d'un cinquième sur la valeur du louis d'or et de l'écu. Le poids et le titre en étaient les mêmes; la seule différence était dans l'effigie: les anciens louis d'or portaient l'image d'un vieillard; les nouveaux, celle d'nn enfant. On avait compté sur un milliard d'espèces échangées, mais il ne s'en présenta dans l'espace de dix-huit mois que pour trois cent quatre-vingt millions; et, quoique l'excédant de valeur dans l'échange fût reçu en papiers royaux, les bons calculateurs trouvèrent encore plus d'avantage à faire passer les anciens louis d'or en Hollande, d'où ils nous furent renvoyés frappés au coin du nouveau roi, avec un cinquième de bénéfice au profit des faux monnoyeurs.

Malgré l'issue que la refonte avait donnée aux papiers royaux, ils avaient de la peine encore à se négocier aux quatre cinquièmes

(1) En 1712, le marc d'or fin était à 612 liv., et le marc d'argent fin à 40 liv. 10 s.; au mois de septembre 1715, le marc d'or fin se trouvait réduit à 458 liv. 3 s. 7 d., et le marc d'argent fin à 30 liv. 10 s. 10 d.

de perte. Au mois de décembre, on publia le fameux édit du *visa*, proposé par le duc de Noailles, pour la vérification et la liquidation de tous ces différens effets, et pour leur conversion en une seule espèce de billets, qui ne seraient plus exposés à aucune variation. Dans cet édit, le roi ne dissimulait point le misérable état des choses : il avouait qu'à son avénement à la couronne, il ne restait plus aucun fonds, ni dans son trésor, ni dans ses recettes; qu'il avait trouvé le domaine de la couronne aliéné; les revenus presque tous absorbés par une infinité de charges et de constitutions de rentes; les impositions consumées d'avance; des arrérages de toute espèce accumulés depuis plusieurs années; le cours des recettes interverti, et une multitude innombrable de billets d'emprunts, d'ordonnances et d'assignations anticipées. « Dans une situation si violente, ajoutait le roi, nous n'avons pas laissé de rejeter la proposition qui nous a été faite de ne point reconnaître des engagemens que nous n'avions point contractés; nous avons aussi évité le dangereux exemple d'emprunter à des usures énormes, et nous avons refusé des offres intéressées dont l'odieuse condition était d'abandonner nos peuples à de nouvelles vexations. Ces expédiens pernicieux que l'obligation de soutenir la guerre, pour parvenir à une paix glorieuse, a pu rendre nécessaires, auraient bientôt achevé de précipiter l'État dans une ruine totale, et nous auraient fait perdre jusqu'à l'espérance de pouvoir jamais le rétablir. »

Conformément à cet édit tous les effets royaux furent convertis en billets d'État, et, en vérifiant à quel titre chacun en était possesseur, on en régla les réductions. La somme des effets visés montait encore à six cent millions; la réduction donnait au roi deux cent trente-sept millions de bénéfice.

Au mois de mars 1716, parut l'édit qui établissait une chambre de justice semblable à celle de Colbert, pour la recherche des traitans, dure et triste ressource d'un gouvernement déréglé qui, après avoir amorcé l'avarice, lui arrache l'appât qu'il lui a présenté. Mais, s'il y avait trop de rigueur à rechercher les bénéfices usuraires que l'on avait rendus licites, il n'en était pas de même des concussions et des déprédations que les traitans avaient commises; et les fortunes scandaleuses de ceux qui s'étaient enrichis par ces moyens honteux et criminels, l'excès de leur luxe impudent qui semblait insulter aux misères publiques, faisaient paraître encore plus légitimes les poursuites et les contraintes dont on usait à leur égard.

Cette recherche aurait dû produire un capital de trois cent millions, si le régent avait pu garder la résolution qu'il avait prise, de ne faire grâce à personne; mais tant de familles considé-

rables se trouvaient impliquées par leurs mésalliances dans les affaires des traitans, que le régent ne put résister à l'importun effort des sollicitations; on lui fit même entendre qu'il n'était pas de sa politique de se rendre plus inexorable : ainsi les taxes imposées n'allèrent pas au-delà de deux cent dix-neuf millions; encore n'en fut-il perçu que soixante-dix millions, jusqu'à l'édit de 1717, qui supprima la chambre de justice; et ce ne fut qu'en 1723 que le restant des taxes fut compris, comme dette active, dans la liquidation de celles de l'Etat.

Cette opération, jointe à celle qu'on avait faite sur les monnaies, ayant jeté dans les esprits de nouvelles inquiétudes, les receveurs généraux eux-mêmes furent hors d'état de distraire des fonds qui leur étaient cédés, les deux millions cinq cent mille livres qu'ils avaient promis de fournir tous les mois au trésor royal. Le crédit de toutes les autres caisses était anéanti, et l'on était dans l'impuissance de payer même le prêt des troupes.

Ce fut dans ces momens de détresse qu'un Ecossais, grand calculateur, Law (1), vint proposer au régent un projet sage et salutaire, celui d'une banque générale, qui ne s'emploierait qu'à faciliter la circulation et à donner un point d'appui à la confiance publique. Cette banque à douze cents actions, de cinq mille livres chacune, fit l'ouverture de ses opérations le 2 mai 1716; et seule, avec l'aide du temps et d'une sage administration, elle aurait tout vivifié. Elle s'était prudemment interdit toute entreprise de commerce; ses opérations se bornaient à l'escompte des lettres de change, à la régie de la caisse des particuliers, soit en recette, soit en dépense, et à l'échange pur et simple de ses billets pour de l'argent Les directeurs des monnaies étaient ses correspondans; tous ses billets étaient à vue, payables en espèces, au poids et titre de leur date; il n'était permis à la banque de contracter aucune dette; ses engagemens devaient être proportionnés à ses fonds : aussi son influence se fit-elle bientôt sentir. Le commerce trouvait dans la valeur en banque un moyen de se garantir des variations de l'espèce; les étrangers, en achetant nos denrées sur un pied fixe, n'avaient plus à craindre de voir hausser le prix de leurs engagemens; ils négocièrent avec nous; le change fut à notre avantage; la confiance dans l'intérieur se rétablit, les manufactures travaillèrent, les consommations reprirent leur cours, l'intérêt se mit au niveau de celui de la banque, et l'usure cessa.

Dès-lors le gouvernement put s'occuper à remettre l'ordre dans l'administration et le maniement des finances. Dans l'ancienne méthode de comptabilité, il y avait deux registres, l'un de recette et l'autre de dépense : chaos impénétrable jusqu'à

(1) Nous prononçons *Las*.

l'apurement. A cette méthode, on substitua celle des comptes à parties doubles, où la recette et la dépense se correspondent, se balancent et se contrôlent mutuellement : par là on se mit en état de vérifier à toute heure la situation des comptables, sans qu'il leur fût possible de rien dissimuler dans la balance de leur caisse, ni d'en détourner aucun fonds.

Mais la grande plaie de l'Etat n'était pas fermée : les revenus libres de l'année 1716 n'allaient guère qu'à soixante-quinze millions ; et quoiqu'on eût fait des économies, les dépenses ne laissaient pas de monter encore à quatre-vingt-dix millions huit à neuf cent mille livres. Il fallut se résoudre à diminuer les pensions. Les plus fortes furent réduites aux trois cinquièmes, et graduellement les unes aux deux tiers, les autres aux trois quarts, les moindres aux quatre cinquièmes, jusqu'à celles de six cents livres et au-dessous, qui furent exemptes de la réduction. Celles de l'ordre de Saint-Louis n'y furent point soumises : *C'était*, disait l'édit, *le prix du sang versé pour le service de l'Etat.* L'Etat fut délivré par là d'un million de rentes : c'était bien peu de chose ; mais on régla que les pensions, qui jusqu'alors étaient payées d'avance, ne le seraient désormais qu'à leur terme ; et ce délai soulagea l'année de cinq à six millions. Le 10 avril 1717, il fut ordonné que les billets de la banque seraient reçus pour comptant dans tous les revenus du roi ; et dès-lors ces billets, d'une valeur plns invariable, et d'un mouvement plus facile et plus rapide que l'or même, furent préférables à l'or. Si l'on n'eût pas dénaturé cet établissement, dit Forbonnais, le royaume changeait de face, malgré l'énormité de ses dettes, que l'augmentation successive de ses revenus eût acquittées par degrés. Le duc de Noailles proposait, pour y parvenir, un plan de réforme et d'économie établi sur de bons principes (1) ; mais ses vues ne présentaient que des moyens vagues, difficiles et lents ; et quoique, depuis la régence, on eût diminué de quatre cent millions le capital de la dette publique, en n'employant que de pareils moyens, on n'eût guère pu liquider que trois cent millions en quinze ans ; et, dans cet intervalle, qu'il survînt une guerre, elle allait tout bouleverser, tout replonger dans le chaos.

D'ailleurs on se voyait pressé, par la parole du fen roi, de supprimer le dixième à la paix ; et, fatigué des cris des grands propriétaires, le régent avait annoncé la fin de cette imposition, la plus légitime de toutes, et qui, montée à sa juste valeur, eût été la moins onéreuse, puisqu'elle portait sur les riches, et que,

(1) Il réduisait les dépenses de la guerre à trente-cinq millions, y compris deux millions de pensions, et celles des affaires étrangères à quatre millions six cent cinquante mille livres.

même en croissant, elle n'eût fait que suivre les progrès de l'agriculture et de la valeur des biens-fonds.

Enfin, de onze cent millions d'espèces qu'il aurait dû y avoir dans le royaume, selon le calcul du duc de Noailles, il ne restait que cinq à six cent millions, la variation des monnaies et l'inégalité du commerce, à notre désavantage, en ayant fait passer autant chez l'étranger; et, en attendant que l'agriculture et l'industrie eussent repompé ces richesses, il s'agissait d'en remplir le vide par une monnaie idéale qui, dans la circulation, tînt lieu de la réalité.

Toutes ces causes réunies firent prêter l'oreille au système de Law. Sa banque, qui avait un plein succès, lui avait acquis la confiance publique, et il ne trouva dans le régent que trop de pente à suivre les procédés hardis de cette espèce d'alchimie qui allait changer le papier en or, et qui promettait en même temps de liquider les dettes de l'Etat et d'en décupler les richesses.

L'idée séduisante et funeste de prendre la banque sur le compte du roi avait d'abord été rejetée par le conseil de régence; elle y fut présentée de nouveau; mais combinée avec le projet d'une compagnie de commerce, dont les actions seraient payées en billets d'Etat, et donneraient aux billets de banque une nouvelle activité.

Ainsi le système de Law consistait à produire deux sortes de papiers, dont l'un aurait le caractère de biens-fonds, et porterait des revenus susceptibles d'accroissement; l'autre serait une monnaie d'une valeur égale à celle de l'argent, et d'un usage plus commode. L'abus de ce système fut de porter successivement la valeur idéale des actions de commerce et la somme des billets de banque à un excès insoutenable; et cet abus fut d'autant plus criant, qu'il fut purement volontaire, et amené à force d'art et de manœuvres frauduleuses, sans aucune nécessité.

On a vu que Law avait rendu la valeur des billets de sa banque indépendante de la variation de l'espèce; il négligea d'abord, et l'on ne sait pourquoi, de donner le même avantage aux billets de la banque royale. Il s'aperçut de son imprudence au peu d'empressement qu'on eut pour ces billets; il se hâta de les retirer, et ceux qu'il y substitua, n'étant pas exposés de même aux changemens qu'éprouvait la monnaie, prirent la plus grande faveur. Law avait donc fait un faux pas en débutant, ce qui semblerait annoncer de l'incohérence dans ses idées, et un dessein peu réfléchi. Il faut avouer cependant qu'avec de la conduite et de la bonne foi, la combinaison de ces deux moyens devait avoir un succès infaillible. En limitant le nombre des billets de la banque, il dépendait de lui de régler à son gré l'intérêt de l'argent, la

valeur des biens-fonds, le prix de l'industrie et celui des denrées, et de donner, par son crédit, à toutes les sources de l'abondance, la plus rapide circulation. D'un autre côté, des entreprises lucratives, et, par elles, des bénéfices avantageux, mais modérés, attribués à une compagnie de commerce, protégée et favorisée, l'auraient rendue florissante; et ses profits lui auraient tenu lieu de l'intérêt des billets d'Etat qu'elle eût absorbés dans ses fonds.

Rien n'était donc plus spécieux que le premier coup d'œil du système de Law. Son erreur fut de lui donner une étendue extravagante, de supposer à ses moyens une force qu'ils n'avaient pas; et au lieu d'établir, comme il était facile, l'égalité de concurrence entre l'argent et le papier-monnaie, d'avoir pu se persuader, ébloui par de vains sophismes, que les avantages du papier-monnaie feraient constamment préférer sa valeur idéale à la valeur réelle des plus précieux des métaux. Son crime fut de présenter au plus faible et au plus facile des princes, dans un temps de minorité, et au milieu d'une cour corrompue, un projet qui, dans la monarchie la plus sagement administrée, serait encore trop dangereux, le moyen de séduire une nation crédule, imprudente et légère; d'attirer dans les mains d'un roi tout le numéraire de son royaume; de faire accepter en échange une monnaie fantastique et multipliable à volonté; de donner ainsi à la prodigalité du souverain des facilités sans bornes; d'ouvrir à la cupidité des intrigans, des favoris et des maîtresses une source que son abondance ferait regarder comme inépuisable, jusqu'au moment que ses canaux fragiles se briseraient tons à la fois. Un plus grand crime fut encore de retarder la décadence de ce système pernicieux par des moyens violens ou perfides, et tous d'autant plus criminels qu'ils étaient impuissans, et que, sans espérance de remédier au mal, ils ne faisaient que l'aggraver.

Au mois d'août 1717, le dixième fut supprimé, et en même temps fut établie la compagnie d'Occident, dont Law fut nommé directeur. L'objet spécieux de l'entreprise était la plantation et la culture des terres de la Louisiane, que le roi cédait à la compagnie, S. M. ne s'y réservant que la foi et hommage lige, qui devait se renouveler, avec le don d'une couronne d'or, à chaque mutation de roi. Les fonds de l'entreprise furent distribués en actions de cinq mille livres, dont la valeur devait être fournie, les trois quarts en billets d'Etat, et le quatrième en argent. Law ne pouvait pas ignorer quel avait été, depuis 1699, le misérable sort des peuplades françaises jetées dans la Louisiane; il savait combien avaient été déçues les espérances de Crozat, fameux négociant, à qui ce territoire avait été cédé, et dont il le tenait lui-même: il ne pouvait douter que les mines d'or, qu'on disait

avoir été trouvées dans ce pays-là, ne fussent qu'une chimère ; au moins n'avait-il aucune raison d'y croire, et d'en garantir l'existence ; et cependant son premier soin, en publiant son entreprise, fut de répandre que la Louisiane renfermait des trésors immenses, et ses agens le divulguaient comme un secret mystérieux ; ils disaient qu'on savait enfin où étaient les mines de Sainte-Barbe, plus riches et plus aboudantes qu'on ne l'avait imaginé. Dès ce moment, Law fut un affronteur.

Le parlement, aussi mal instruit que le conseil, et ne voyant rien de dangereux dans l'édit qui établissait la compagnie, le passa sans difficulté ; mais d'Aguesseau, plus clairvoyant, s'étant montré plus difficile, fut envoyé à sa terre de Fresne. Le duc de Noailles, dont les principes étaient abandonnés, ayant demandé en même temps à se retirer des finances, la présidence en fut donnée à d'Argenson, à qui les sceaux furent remis ; et Noailles fut du conseil de régence.

Dès le mois de mai 1718, la compagnie fit partir pour la Louisiane, qu'on appelait Mississipi, du nom du fleuve qui l'arrose, six navires chargés d'hommes et de femmes, avec des subsistances ; et, dans cette peuplade, parmi les ouvriers pour les arts de premier besoin, il y en avait pour exploiter des mines d'or qui n'existaient pas. L'actionnaire qui se croyait en possession de ces trésors et d'un pays vaste et fertile, s'en promit d'immenses richesses ; de là cette première ardeur pour acquérir des actions.

Cependant Law s'occupait des moyens d'assurer à sa compagnie des avantages plus solides. D'abord il lui avait fait donner quatre pour cent de dividende, et cet intérêt de ses fonds répondait à celui des billets d'Etat. Quelques bénéfices de plus, joints à de vaines espérances, suffisaient pour la soutenir ; mais le projet de Law était d'en faire un édifice magique, et d'y attirer, par ses enchantemens, toutes les richesses du royaume. Au privilége du commerce du Canada pour les castors, qu'il lui avait fait accorder, il ajouta successivement celui du Sénégal pour la traite des nègres, celui de la navigation et du négoce dans toutes les mers d'Orient, depuis le Cap de Bonne-Espérance jusqu'à la Chine ; la fabrication des monnaies, pour neuf ans, dans tout le royaume ; la ferme du tabac ; enfin le bail des fermes et les recettes générales : en sorte que la compagnie d'Occident, devenue compagnie des Indes, eut dans ses mains tous les revenus de l'Etat, et tous les produits du commerce.

Le bail des fermes avait été renouvelé à quarante-huit millions cinq cent mille livres ; la compagnie demanda qu'il fût rompu, et qu'il lui fût cédé à cinquante-deux millions, s'obligeant de prêter au roi douze cent millions, à trois pour cent, lesquels



seraient employés à des liquidations de rentes, de billets exigibles et de finances des offices et des charges à supprimer : pour cela, suppliant le roi de lui permettre d'emprunter elle-même pareille somme, soit en actions, soit en contrats. Toutes ces demandes lui furent accordées ; et au lieu de douze cent millions elle en emprunta quinze cents, et offrit au roi de lui prêter encore les trois cent millions de plus. Ces emprunts étaient impossibles, à trois pour cent d'intérêt fixe, comme Law se l'était promis : il fallut les faire en actions susceptibles de dividendes, et semblables à celles dont la compagnie avait formé ses premiers fonds.

La nation qui ne calcule rien, et qui se plaît à se repaître d'illusions et d'espérances, se précipita en foule dans les piéges qu'on lui tendait. A chaque nouveau privilége accordé à la compagnie, la cupidité s'irritait ; l'ardeur d'acquérir des actions qui, tous les jours, semblaient devenir plus lucratives, donnait à peine aux fabricateurs le temps de les multiplier ; le prix en haussait sur la place à un excès inconcevable ; et Law, au lieu de modérer, comme il l'aurait dû, cette ardeur, s'applaudissait d'avoir sous sa main, s'il est permis de le dire, la roue de la fortune, et de lui imprimer tous les jours une nouvelle activité. Le projet de Law était celui d'un homme de génie ; sa conduite fut d'abord celle d'un fourbe, et à la fin celle d'un fou.

Lorsque la compagnie d'Occident fut établie, il y avait au trésor royal pour six millions de billets d'Etat. Law s'en servit comme d'un leurre : il les remit à ses agens, lesquels, par des mains affidées, les faisaient porter à la caisse de la compagnie, pour y être changés en actions qu'on faisait semblant d'acheter : de cette caisse les billets retournaient à celle du trésor royal, d'où Law les faisait repasser à la compagnie, qui les renvoyait au trésor, et le public qui ne voyait dans ce manége qu'une affluence d'acquéreurs qui se disputaient les actions, se livra, comme il fait toujours, à la séduction de l'exemple. Ce fut là le plus innocent des artifices de Law.

Il aurait dû s'effrayer de l'ardeur avec laquelle on se disputait les actions de sa compagnie, puisqu'elles montaient à des valeurs qu'il lui serait impossible de soutenir ; que, dans le mouvement rapide que leur donnait l'opinion, il n'y avait point d'équilibre à attendre, et qu'il devait prévoir, dès qu'elles baisseraient, que leur chute serait prochaine. Cependant, loin de modérer cet empressement insensé, il avait eu, pour l'exciter encore, l'imprudence de déclarer, dans l'assemblée générale qui s'était tenue à l'hôtel de Mesmes, que le dividende de l'action serait de douze pour cent. La totalité des fonds de la compagnie ne montait en-

core, il est vrai, qu'à cent soixante-quinze millions; mais c'était annoncer vingt millions cinq cent mille livres de dividende. Or, les produits de la compagnie se réduisaient alors au bénéfice du tabac et de la monnaie; et le commerce du Sénégal et celui des deux Indes exigeaient des avances, au lieu de donner des profits. Cette promesse de douze pour cent de bénéfice actuel devint encore plus évidemment insensée, lorsque, en obtenant le bail des fermes, Law fit faire à sa compagnie pour quinze cent millions de nouvelles actions, avec le même dividende; car la somme totale des actions étant alors d'un milliard six cent soixante-quinze millions, les intérêts à douze pour cent auraient passé cent quatre-vingt-six millions, plus que le triple des revenus affermés à la compagnie. Quant à la somme de l'emprunt, Law savait bien que quinze cent millions étaient plus que le double de tout l'argent du royaume; mais il comptait sur une autre monnaie que l'on fabriquait à la banque; et, en effet, quand tous les billets d'État furent consumés en échange des actions, terme où il eût fallu s'arrêter, la banque prêta ses billets, ou sur des biens solides qui lui en répondaient, ou sur des actions qu'elle acceptait pour gage et qu'elle gardait en dépôt. Ce fut par le versement réciproque de ces deux caisses l'une dans l'autre que la circulation de l'argent et du papier acquit une rapidité dont on n'a jamais vu d'exemple.

L'argent se portait à la banque, et on l'y échangeait en billets; les billets passaient à la compagnie en échange des actions; les actions étaient reçues dans la caisse de la banque pour y répondre de l'emprunt des billets; et, tandis que les actions doublaient, triplaient, décuplaient de valeur, les billets, dont le prix était invariable, tenaient lieu de l'argent et lui étaient préférés. Ils étaient reçus pour comptant dans toutes les caisses du roi; les créanciers les acceptaient avec la même confiance, quoiqu'on leur en fît une loi. La défense qu'on avait faite aux voituriers de se charger d'envois d'or et d'argent, hors du service de la banque, afin d'obliger le commerce à faire d'une ville à l'autre tous les paiemens en billets, cette contrainte si alarmante n'inquiétait personne. Dans l'année 1719, il se fabriqua une quantité si énorme de ces billets que les commis pour la signature ne pouvant plus suffire, on fut obligé d'en doubler le nombre, et l'on n'en fut point effrayé. Les mois d'octobre et de novembre de cette année furent un temps d'ivresse et de vertige, et l'époque brillante du système de Law: le mois suivant fut le terme de ses succès et l'époque de sa décadence. Elle eût été inévitable, quand même Law eût pu la retarder. Le moment où il eût fallu effectuer la promesse du dividende eût été son der-

nier écueil. Mais les financiers qui avaient vu tous les revenus de l'Etat enlevés de leurs mains, et la compagnie des Indes enrichie de leurs dépouilles, se pressèrent de la détruire; et l'on soupçonna les frères Pâris d'avoir hâté la révolution.

Ces quatre hommes habiles avaient eu, avant Law, la confiance du régent. Ils avaient fait, en quatre mois, la liquidation du *visa*, et ils avaient montré dans ce travail autant d'habileté que de droiture et de diligence. Par leur conseil, on avait créé, au mois d'octobre 1718, cent millions d'actions sur les fermes, pour être employés à l'extinction des rentes; et cette opération qui croisait celles de la compagnie, avait fait ombrage au directeur. Ce fut, dit-on, pour se délivrer de toute espèce de concurrence que Law voulut tout réunir. Les financiers qu'il avait écartés désiraient donc tous sa ruine, et les Pâris avaient parmi eux beaucoup d'influence et de crédit.

L'extrême faveur que les billets avaient prise dans le commerce, l'énorme quantité que les emprunts faits à la banque en avaient répandue dans le public, la quantité non moins énorme que la prodigalité du régent et la profusion de Law, pour acheter des partisans, en avaient jetée autour d'eux, n'annonçaient que trop clairement l'embarras où serait la banque à la première inquiétude qui ferait naître la pensée de réaliser en argent.

Cependant les variations qu'on avait soin de faire subir à la monnaie intimidaient la multitude et soutenaient le crédit du billet, dont la valeur était invariable. Il y avait eu, en 1718, une refonte générale; il en fut ordonné une nouvelle en décembre 1719. Le parlement avait voulu s'opposer à la première; le régent l'avait châtié. Rien ne s'opposait plus à la seconde; et, par les diminutions annoncées dans la valeur de l'espèce, le public était menacé d'une perte effrayante sur l'argent qu'il aurait gardé. Mais ce violent moyen de décrier l'argent et de soutenir le papier, n'eut bientôt plus assez de force. On vit paraître sur la place des agens chargés de billets qu'ils cherchaient à négocier; il s'en présentait à la banque; et le nombre, qui s'en augmentait tous les jours, avertit Law que le moment critique était venu. Cette révolution le troubla comme s'il n'avait pas dû s'y attendre, et il n'est sorte de stratagème qu'il n'employa pour étourdir de nouveau le public et regagner sa confiance; mais ce fut inutilement.

Les actions baissèrent ainsi que les billets : leur décadence eut la même époque. On a vu que Law, en deux mois, en avait créé pour quinze cent millions. Il avait donné aux acquéreurs l'attrayante facilité de ne les payer qu'en dix termes, à cinq cents livres par mois; et, à l'époque du second paiement, il avait accordé pour celui-ci un délai de deux mois encore, et un délai

d'un mois pour le suivant. Ainsi l'acquéreur qui, d'abord, n'avait payé que cinq cents livres, était, sans autre déboursé, propriétaire pendant trois mois d'une action de cinq mille livres, et pouvait la négocier. Or, dans cet intervalle, le prix de l'action augmentait tous les jours au point que, de cinq mille livres, elle s'éleva jusqu'à dix, et celui qui l'avait acquise, en la négociant, y gagnait le décuple de l'argent qu'il y avait mis. Dans la chaleur de ce négoce, la cupidité donna lieu à une espèce de gageure qui se faisait sur la place, et dont l'enjeu s'appelait *prime :* c'était une avance en argent que l'un des parieurs faisait à l'autre, celui-ci s'obligeant à lui livrer, à telle époque, une action pour telle somme, soit que dans le commerce l'action valût plus ou moins. Ce fut à ce jeu-là et au négoce des actions que se firent en peu de jours ces fortunes inconcevables qui renversèrent toutes les têtes et confondirent tous les états; mais quand vint, au mois de décembre, l'époque du paiement des trois mois écoulés, l'action baissa de valeur, et Law s'aperçut que le public préférait le billet de banque, parce qu'il était exigible, à l'action qui ne l'était pas.

Il y avait alors dans les mains du public pour six cent millions de billets; il s'en présentait tous les jours à la caisse, et la banque était ruinée, si l'on continuait à les faire acquitter.

Le 5 janvier 1720, Law, pour regagner du crédit, se fit nommer contrôleur général : ce titre n'éblouit personne. Il commença son ministère par des mouvemens et des variations dans la valeur des monnaies. Le public ne prit plus le change : les uns gardaient leur argent; les autres, et les plus habiles, se hâtaient de réaliser, et avec des billets ils achetaient des diamans, des terres, des denrées de toute espèce et à tout prix.

Le 24 février, la banque royale fut réunie à la compagnie des Indes, et n'en eut pas plus de faveur. Enfin, le 25 du même mois, Law n'ayant pu avilir l'argent au point de soutenir le billet au pair de l'espèce, prit le parti désespéré de faire rendre un arrêt du conseil, dans lequel, supposant qu'il y avait dans le royaume douze cent millions de numéraire qui ne circulaient point, et que l'on s'obstinait à tenir renfermés, le roi faisait défense à toutes personnes, de quelque état qu'elles fussent, même à toutes communautés séculières ou régulières, de garder chez elles plus de cinq cents livres d'argent, à peine de confiscation au profit des dénonciateurs, et de dix mille livres d'amende. Cette loi absurde et tyrannique, qui répandait dans le royaume la méfiance et la frayeur, qui empoisonnait les mœurs et la paix domestiques, en autorisant jusqu'au sein des familles l'espionnage et la trahison, aurait dû faire lapider son auteur. L'épouvante fut générale, la désolation fut extrême. Chacun se croyait environné de délateurs :

les valets faisaient pâlir leurs maîtres, les voisins leurs voisins : les nœuds même du sang et ceux de l'amitié ne rassuraient pas tout le monde : les uns enfouirent leur argent et ne dormirent plus ; les autres firent passer le leur furtivement hors du royaume. Quelques exemples de rigueur achevèrent de décourager des malheureux qui balançaient encore. Le plus grand nombre, fatigués de leurs anxiétés et de leurs insomnies, se résolurent à leur ruine et obéirent à la loi. Law, pour échanger en billets l'argent qu'on portait à la banque, en fit fabriquer de nouveaux pour cent cinquante millions en deux mois. A la défense de garder chez soi de l'argent et de l'or en monnaie, il ajouta celle d'en garder en matière, et toutes ces contraintes ne firent que changer la méfiance en désespoir : enfin, après quelques mois d'une agitation violente, les possesseurs des actions ne virent plus que le précipice où Law les avait entraînés.

Au mois de mais 1720, la somme des actions et des billets passait du double la valeur de tout l'or et de tout l'argent qui pouvait être dans le royaume. Le 21 de ce mois, on reudit un arrêt qui ordonnait une diminution graduelle sur le billet de la banque et sur l'action de la compagnie ; en sorte qu'à la fin de l'année, l'un et l'autre seraient rédnits à la moitié de leur valeur. Cet arrêt fut le signal de la banqueroute. On le révoqua peu de jours après ; mais la confiance ne revint point, et tout crédit fut perdu sans ressource. Les débiteurs eurent le temps d'acquitter en papiers, qui ne valaient plus rien, les dettes les plus légitimes, parce que la loi forçait encore à les recevoir en paiement ; mais tout commerce libre était interrompu. Law fut donc obligé de rétablir la circulation de l'or et de l'argent ; et, comme une grande partie du numéraire était dans sa caisse, il en fit monter la valeur : le marc d'argent, qui était à soixante-cinq livres, fut porté à quatre-vingt-deux. Ce fut encore une faible ressource pour faire face à la dette immense dont il avait chargé l'État. Le peuple, furieux d'avoir été trompé, menaçait d'un soulèvement. Law, effrayé, se démit du contrôle général ; mais il ne laissait pas encore d'être le conseil du régent, et de lui suggérer tous les expédiens qui lui venaient dans la pensée. En même temps qu'il fit créer des rentes au denier quarante, payables en billets, il faisait fabriquer encore pour cent millions de billets nouveaux ; et les voyant rebutés sur la place, il voulut y substituer des comptes en banque d'une caisse à l'autre : ce n'était que changer la forme du billet, et le discrédit fut le même.

Enfin, le 30 juillet, fut publié une nouvelle augmentation dans la valeur des monnaies qui, plus criante que toutes celles qui l'avaient précédée, portait le marc d'argent à cent vingt livres, et le marc d'or à dix-huit cents, avec une diminution graduelle,

annoncée de trois huitièmes en deux mois ; opération désespérée qui ne rendit les porteurs de billets que plus empressés pour l'argent, à quelque prix qu'on pût le mettre et de quelque diminution qu'il fût menacé dans leurs mains. Les billets perdaient, sur la place, neuf dixièmes de leur valeur ; la banque était fermée et n'en recevait plus aucun. Au mois d'octobre, ils furent supprimés, et il fut permis d'exiger les paiemens en espèces sonnantes.

Le peuple de Paris, les mains pleines de billets de banque, ne pouvait plus avoir du pain. On ouvrit pour lui une caisse où étaient payés en argent les billets de peu de valeur : la foule y fut si grande, qu'il y eut trois hommes étouffés. On porta leurs cadavres devant le palais d'Orléans; et ce malheur, dont Law ni le régent n'étaient la cause, irrita plus la multitude, que tous les maux qu'ils avaient faits. D'abord le palais d'Orléans fut fermé ; imprudence qui ne manque jamais d'enhardir les séditieux : mais Leblanc, secrétaire d'état, et Reynold, colonel des gardes suisses, osèrent se montrer au peuple, et faire enlever les cadavres. Le régent prit, de son côté, la résolution de faire ouvrir les portes ; le peuple, à flots pressés, entra dans les cours du palais ; et, vraisemblablement, la crainte d'y être enfermé l'ayant saisi, Law eut le temps de se jeter dans son carrosse, et de sortir, sans recevoir aucune insulte ; mais, à quelque distance du palais, toutes les glaces du carrosse furent cassées à coups de pierres, et Law ne dut sa délivrance qu'à la vitesse de ses chevaux. Le duc d'Orléans ne laissa pas de le retenir six mois encore auprès de lui, chargé de la haine publique. Enfin, ce célèbre aventurier passa en Angleterre, d'où il alla mourir à Venise dans la plus étroite médiocrité, n'ayant, dit-on, emporté de Paris que deux mille louis d'or, après avoir eu dans ses mains toutes les richesses du royaume.

Law a eu ses apologistes ; mais, quoi qu'on pense de son habileté, il est évident qu'il manqua de prudence, de droiture et de bonne foi ; qu'après s'être laissé emporter par une imagination déréglée, il fut peu délicat dans le choix des moyens de donner et d'entretenir des espérances qu'il n'avait pas ; qu'avec la pleine certitude qu'il ruinait l'Etat, en livrant, à la discrétion d'un prince trop facile, les trésors qu'il envahissait, et les billets qui en étaient le gage et qu'il avilissait en les multipliant, il eut à la fois la conduite d'un lâche complaisant, d'un ministre insensé, et d'un infidèle dépositaire. Tant que les bénéfices, attribués à la compagnie des Indes, pouvaient suppléer encore à l'intérêt des billets d'Etat, pris en échange des actions et mis en dépôt dans sa caisse ; tant que les revenus du roi pouvaient faire face aux billets de la banque et en représenter les fonds, Law, en combinant ces deux moyens de liquider le trésor royal, avait agi en homme habile ; mais

aussitôt que la folie de rembourser les rentes et les charges lui fit jeter dans le public pour quinze cent millions d'actions, et en promettre un dividende de cent quatre-vingt millions, Law, qu'on ne pouvait accuser d'être un mauvais calculateur, ne fut plus qu'un fourbe impudent. Le procédé d'un homme de sens et d'un homme de bien dans un projet de cette importance, aurait été de balancer les moyens avec l'entreprise, et de s'assurer des ressources pour remédier aux accidens : or, dans la conduite de Law, on voit un homme qni hasarde tout et s'abandonne aux événemens sans précaution, comme sans prévoyance. Rien n'était cependant plus aisé à prévoir que le retour d'inquiétude et de méfiance que pouvait causer dans les esprits la plus légère réflexion, et sur l'incertitude des succès du commerce attribué à la compagnie, et sur l'immensité des fonds qu'elle avait faits, et sur l'énorme quantité de billets de banque répandus dans tout le royaume, et sur le manque de recours, si la banque était insolvable; et quand l'illusion se serait soutenue jusqu'à l'époque du paiement du dividende des actions, c'était là le terme inévitable des espérances folles que Law avait données; et avec elles la confiance et le crédit devaient tomber. C'est à quoi Law semblait n'avoir jamais pensé; et au trouble, à l'inconséquence, à la précipitation inconsidérée de ses dernières opérations, l'on croit voir un voleur surpris, qui ne cherche qu'à s'échapper.

A l'égard du régent, rien ne convenait mieux à son caractère qu'un peuple qui, dans l'enivrement de l'opulence et de la joie, se laissait gouverner à son gré. Il ne comptait pour rien les pernicieux effets d'une richesse folle et vaine qui bouleversait toutes les conditions, et qui laisserait après elle tous les vices du luxe et de la fainéantise, tous les excès de la débanche, tous les crimes de l'indigence, conseillés par le désespoir. Il ne voyait, dans le Français, qu'un peuple facile à tromper, et qui serait docile tant qu'il serait heureux : de là le goût passionné qu'il avait pris pour cette espèce d'enchanteur qui donnait à son règne une face riante; de là cette confiance aveugle dont il ent tant de peine à revenir, lors même que l'enchantement fut détruit et l'illusion dissipée; car il aima mieux accuser de la ruine du système, la mauvaise volonté de ceux qui ne l'approuvaient pas, que la mauvaise foi et la folle imprudence de celui qui l'avait conçu. Ce fut ainsi que d'Argenson disgracié perdit les sceaux, et que le parlement fut exilé pour avoir rejeté les déclaratious que Law, réduit aux abois, lui envoyait à vérifier.

Après l'évasion de Law, Le Pelletier de La Houssaie fut fait contrôleur général; il se ressaisit des finances, mit en régie les fermes générales, rendit au roi le bénéfice de la refonte des mon-

naies, rétablit les offices de receveurs généraux, et ne laissa à la compagnie des Indes que ses priviléges de commerce, en l'obligeant à rester chargée de cinquante-six mille actions. Le reste immense des débris du système fut soumis à l'opération du *visa*, dont les frères Pâris furent chargés encore, et dont ils s'acquittèrent avec la même économie qu'en 1715 et la même célérité. La somme des effets visés montait à deux milliards deux cent vingt-deux millions. Il en fut déduit, à l'examen, cinq cent vingt-un millions, comme excédant de la valeur réelle. La dette publique liquidée se trouva donc passer encore dix-sept cent millions; une très-petite partie en fut payée en argent; et il fallut se libérer du reste, en recevant les billets du *visa*, soit pour capitaux de nouvelles rentes, soit en paiemens de nouveaux offices, de sur-enchères de domaines, et du restant des taxes qu'en 1716 la chambre de justice avait mise sur les traitans.

Ainsi se termina la plus grande révolution qui soit jamais arrivée dans les finances. Elle fit la fortune d'une foule d'hommes obscurs; elle ruina un grand nombre de familles honnêtes; elle gorgea de richesses quelques spéculateurs habiles qui, se défiant de bonne heure d'une monnaie périssable, en firent un emploi solide; mais elle n'affecta guère que Paris et quelques villes principales; le reste du royaume y perdit peu de chose, et ce qu'il y perdit fut compensé avec avantage par l'activité que rendit le système à toutes les forces reproductives de la richesse des biens-fonds. Quant à son influence sur les mœurs, il est certain qu'il acheva de dépraver celles du peuple; il est certain qu'il rendit plus âpre cette cupidité financière qui, dès la fin du règne de Louis XIV, avait pénétré dans sa cour, et qu'au pillage de la banque les plus grands personnages furent les plus ardens à se jeter sur le butin; mais ce qu'il y eut de plus funeste fut la corruption de cette classe mitoyenne de citoyens modestement heureux, que le système dégoûta des mœurs simples de leur état, et qui se ressentent encore de la contagion du luxe dont ils furent atteints pour la première fois (1).

(1) Qui pourrait et voudrait raconter les transmutations de papiers, les marchés incroyables, les nombreuses fortunes, dans leur immensité et leur inconcevable rapidité, la chute prompte de la plupart de ces enrichis, par leur luxe et par leur démence, etc., ferait sans doute la plus curieuse et la plus amusante histoire. (*Saint-Simon.*)

CHAPITRE VI.

Affaires politiques sous la Régence.

A la mort de Louis XIV, toutes les puissances du Nord étaient occupées à forcer Charles XII, enfermé dans Stralsund ; et, après avoir envahi ses provinces en deçà de la mer Baltique, elles se rassemblaient autour de cette place, pour achever de l'accabler ; celles du Midi étaient désarmées ; mais leur inquiétude recommençait déjà cette guerre de négociations, qui met là ruse à la place de la force, et qui travaille à miner sourdement tous les ouvrages de la paix.

Les vues de l'empereur se portaient sur la Sicile et sur la Toscane : joindre l'une à l'Etat de Naples, s'assurer de l'autre à la mort du grand duc ; et, pour y parvenir, fermer l'Italie aux Espagnols et aux Français, et se faire contre eux des alliés puissans : tel était le plan de politique des ministres de Charles VI en Hollande et en Angleterre.

Le duc d'Hanovre, en cette qualité, se voyait sous la dépendance de l'empereur et se ménageait son appui, soit pour la sûreté de ses états en Allemagne, soit pour se maintenir dans l'usurpation du duché de Brème, enlevé à la Suède, et séquestré entre ses mains : en qualité de roi d'Angleterre, il avait d'autres intérêts ; il avait le sien propre, qui consistait à dissiper ou à réduire le parti jacobite, dominant en Ecosse et puissant même en Angleterre, à disposer de son parlement pour en obtenir des subsides, et à le rendre septénaire de triénal qu'il était alors, économie considérable dans les frais de corruption ; surtout, à ne laisser au prétendant aucun autre asile que Rome, et à se donner à soi-même et à sa couronne, encore mal assurée, des garans et des défenseurs. Il avait de plus l'intérêt national, celui d'étendre le commerce du peuple anglais dans les deux Indes, de l'enrichir de la dépouille du commerce de ses voisins, et singulièrement de celui des Français, qu'on voyait, avec jalousie, prospérer dans le nouveau monde.

Cette jalousie était commune à l'Angleterre et à la Hollande ; mais, épuisée par une guerre que son pensionnaire Heinsius avait poussée avec tant d'insolence et tant d'opiniâtreté, la Hollande sentait le besoin d'être en paix. Elle tenait à l'Angleterre par tous les liens d'intérêt que le prince d'Orange, devenu roi, avait pu nouer entre ces deux nations, et singulièrement par cette chaîne d'or qu'elle s'était faite à elle-même, en plaçant dans les fonds de Londres les richesses de son commerce : imprudence qui la rendait et qui la rend peut-être encore l'esclave de ses débiteurs ; en

même temps elle était en crainte de l'empereur et de la France; et, en tirant son avantage de la politique de ses voisins, de leurs divisions ou de leurs alliances, elle eût voulu les ménager tous. Cependant elle offrait dix vaisseaux à l'Espagne, pour qu'elle reprît de nos mains et des mains des Anglais, son commerce des Indes, dans l'espérance d'y être admise elle-même, après nous en avoir exclus.

La saine politique de l'Espagne aurait été de se donner le temps de réparer ses forces, de mettre l'ordre dans ses finances, la discipline dans ses troupes, de se créer une marine, de ranimer dans son sein le commerce, l'agriculture et l'industrie, uniques sources de la richesse et de la population. Il fallait pour cela un gouvernement sage et patiemment laborieux; celui d'Albéroni fut turbulent et téméraire; et son ambition personnelle fit avorter les fruits que l'Espagne eût pu recueillir de ses talens et de ses travaux.

La France avait le même besoin que l'Espagne du bénéfice de la paix; elles avaient un intérêt commun à se tenir étroitement liées; et si, dans l'une et l'autre cour, la raison d'état eût prévalu, elles auraient suivi l'exemple de la maison d'Autriche, dont les deux branches quelquefois agitées de troubles domestiques, mais jamais divisées dans les affaires du dehors, avaient dû le long ascendant de leur puissance dans l'Europe à cet accord mutuel et constant. Alors, au lieu d'être obligées de rechercher des alliances et d'en acheter aux dépens de leurs intérêts les plus chers, la France et l'Espagne auraient rendu la leur désirable à leurs rivaux mêmes; Philippe V, fidèle à ses principes et au devoir de reconnaissance qui l'attachait aux Espagnols, n'eût pas fait craindre au duc d'Orléans d'avoir besoin de l'Angleterre pour le défendre contre l'Espagne; le duc d'Orléans, de son côté, n'eût pas préféré l'alliance honteuse et fragile de l'ennemi naturel de la France, à l'alliance honorable et solide d'un prince de son propre sang; et, si leurs efforts réunis n'avaient pu rétablir l'héritier des Stuart sur le trône de ses ancêtres, au moins, le duc d'Hanovre n'eût-il pas eu le droit de le chasser de leurs états; il n'eût pas fait la loi à l'Espagne dans son traité de commerce avec elle; il n'eût pas fait la loi au régent dans leur traité de garantie; et comme le danger, la crainte, le besoin d'assistance étaient de son côté, sa condition eût été celle du faible qui cherche un appui. Le contraire arriva par la mauvaise politique du régent et d'Albéroni. Mais il sera peut-être intéressant de voir combien et par quelles causes la bonne intelligence qui semblait devoir être si durable entre les deux cours, fut altérée et affaiblie du vivant même de Louis XIV.

Ce roi, en voyant le duc d'Anjou régner en Espagne, l'avait mis comme sous la tutelle du duc d'Harcourt, son ambassadeur, homme éclairé, vertueux et sage. Il avait choisi en même temps, pour dame d'honneur, et, sous ce nom, pour gouvernante à la jeune reine, une Française distinguée par son mérite et par sa naissance, Anne-Marie de La Trimouille, veuve du prince de Chalais, Adrien-Blaise de Talleyrand, et mariée en Italie à Flavio, prince des Ursins, femme célèbre, à la honte des rois, par les services qu'elle rendit, et par le traitement qui en fut la récompense. On prévoyait que Philippe, enclin à la paresse et à l'amour, se laisserait dominer par sa femme, et le moyen de le conduire était de donner à la reine elle-même un guide intelligent et sûr.

On ne saurait bien définir le caractère de Philippe V, sans distinguer trois sortes de courage : celui du cœur, qui brave les dangers, et que ce prince avait reçu de la nature; celui de l'âme, qui la soutient au-dessus des événemens, et qui lui fut inspiré quelquefois; celui de l'esprit, qui donne de la force et de l'assurance aux résolutions, du ressort à la volonté; et c'est celui qu'il n'eut jamais. Cette inertie de volonté tenait à la faiblesse d'une tête malade et incapable d'application; il se plaignait qu'elle était vide; il disait qu'elle allait tomber. Une autre cause de sa timidité, était un excès de modestie et de défiance de lui-même, qu'on lui avait peut-être inspiré, pour le préserver de l'orgueil. Cependant rien n'était plus nécessaire à la situation actuelle de l'Espagne que des résolutions fermes et courageuses. Tous les vices d'une mauvaise administration y étaient au comble, tout y accusait ou l'incapacité, ou la paresse et l'indolence, ou la mauvaise volonté des grands qui avaient gouverné ce royaume sous des monarques superstitieux, ignorans et inaccessibles à toute espèce de lumières : parmi le peuple, la licence, l'impunité de tous les crimes, favorisés et protégés par la sûreté des asiles et par le relâchement de la police et des lois; dans les grands, tout le despotisme d'une domination arbitraire et sans frein comme sans pudeur, la cupidité, le pillage, les plus criantes déprédations, non-seulement dans le nouveau monde, mais dans les provinces de Flandre, dans les états de Naples et de Sicile, et au sein même de l'Espagne; dans le clergé, tout esclave de Rome, un corps étranger à l'Etat, enorgueilli de ses immunités et de son inquisition, sur qui l'impôt ne pouvait s'étendre sans la permission du saint siége, et qui, n'étant soumis qu'au juge ecclésiastique, bravait le trône à l'abri de l'autel; les moines dévoués à l'Autriche, et capables de tout pour elle, fanatiques, séditieux, livrés jusqu'au débordement à tous les vices que la fainéantise peut engendrer au sein de l'opulence, et ajoutant, à l'abrutissement de l'ignorance et

de la débauche, une insolence et une audace qui osait tout et ne craignait rien; entre les diverses provinces, une inégalité de condition qui les rendait l'une odieuse à l'autre; la seule Castille accablée d'impôts, et tout le reste du royaume, à la faveur de ses privilèges, ne contribuant que de très-peu de chose aux nécessités de l'Etat; nulle troupe disciplinée, nulle marine militaire, presque plus de navigation; l'agriculture, l'industrie, le commerce, la population dans un dépérissement qui semblait être sans remède; les finances appauvries et dissipées; jusque-là que le roi n'avait de quoi payer ni la dépense de sa table, ni les gages de ses valets: tel était, à l'avénement de Philippe V, le déplorable état du plus vaste empire du monde.

Le duc d'Harcourt et les Français, qui avaient accompagné Philippe, n'avaient donc pas tort de penser que, sans l'influence du conseil de Versailles, jamais l'Espagne ne se releverait de l'abattement où elle était réduite: les Espagnols avouaient eux-mêmes que leurs ministres n'avaient ni les talens, ni le courage, ni le désintéressement nécessaires pour remédier aux maux invétérés qui affligeaient cette monarchie; et ils paraissaient désirer que l'ambassadeur du roi de France fût du conseil intime, appelé *Despacho*. Mais Torci, qui dirigeait alors la politique de Louis XIV, avait sagement vu qu'il y avait un milieu à prendre et des ménagemens à garder avec l'orgueil des Espagnols: c'était d'inspirer au jeune roi de sages résolutions, de diriger sa volonté, mais d'en dérober le mobile. Louis XIV voulait donc que son ambassadeur, en faisant auprès de Philippe les fonctions de premier ministre, s'abstînt de paraître dans le conseil, hormis les cas où l'on croirait avoir besoin de ses lumières; et en effet rien n'était plus sage. Le roi d'Espagne, avec une droiture d'âme intéressante, ne demandait qu'à se conduire par les avis de son grand-père; la reine, avec une candeur plus aimable encore et plus touchante, ne désirait que la gloire et le bonheur de son époux; madame des Ursins, qui, avec une tête excellente, un grand caractère et tout l'art de gagner de jeunes esprits, s'était rendue maîtresse de celui de la reine, et bientôt, par elle, de celui du roi, ne leur inspirait que respect et amour pour Louis XIV; et si, dans son intérieur, Philippe se fût borné à prendre, avec l'ambassadeur de France, des résolutions sages et courageuses, il n'en fallait pas davantage; le conseil espagnol eût soupçonné dans ses volontés une émanation étrangère; mais il n'en eût point été blessé.

La vanité de nos Français ne s'accommoda point de ces tempéramens; ils regardaient l'Espagne comme une province conquise dont Louis XIV était maître, et Philippe V vice-roi. Parmi



eux, se trouvait, à la cour de Madrid, un de ces hommes pétulans et légers, que la France n'a que trop souvent le malheur de produire, et dont la chaleur indiscrète et la présomption dédaigneuse lui attirent la haine des nations. Cet imprudent, homme d'esprit, et en cela plus dangereux, était le marquis de Louville. Dès l'enfance du duc d'Anjou, il avait été auprès de lui en qualité de gentilhomme de la Manche; il l'avait suivi en Espagne, où il était, dit Saint-Simon, le seul confident de son cœur; mais la princesse des Ursins, ayant gagné la confiance du jeune roi, Louville en fut exclus; et il est aisé de concevoir combien un homme si passionné devait haïr celle qui lui avait succédé dans cette confiance intime, dans ce haut degré de faveur. Torci et Beauvilliers, qui n'avaient vu en lui qu'un homme adroit et intelligent, lui donnèrent toute croyance, et ses avis furent seuls écoutés.

Louville, sur quelques louanges que les ministres espagnols prodiguaient à Louis XIV, assura donc qu'ils désiraient tous que ce grand roi allât passer quelque temps en Espagne, pour leur apprendre à gouverner, ou que, du moins, des on cabinet, il prît la peine de les conduire, et que, par son ambassadeur, il présidât au conseil de Madrid. Louis XIV, Torci lui-même, se laissèrent persuader; et, pour le malheur de l'Espagne, Harcourt étant tombé malade, et Marsin qui le suppléait, et qui avait accompagné le jeune roi dans son voyage d'Italie, ayant demandé son rappel, il fut remplacé par deux hommes les plus vains, les plus arrogans qu'il fût possible de choisir pour aliéner une nation fière, le cardinal d'Estrées et l'abbé son neveu; l'un, tout glorieux de la pourpre; l'autre, dévoré d'ambition; tous deux la tête pleine de prétentions et vide de ressources. Les minuties de l'étiquette et les vains tracas de l'intrigue les occupèrent uniquement; et, lorsque la guerre, prête à s'allumer, aurait demandé entre les deux cours l'intelligence la plus parfaite, les d'Estrées ne firent, en Espagne, que fatiguer l'un et l'autre roi de leurs querelles et de leurs plaintes. Le cardinal fut rappelé; l'abbé, son neveu, prit sa place, mais il se fit bientôt renvoyer à son tour. Louville, qui avait été l'âme de leurs intrigues, en fut puni; leur disgrâce entraîna la sienne, et la princesse des Ursins crut se voir délivrer de ses plus cruels ennemis. Mais, à peine arrivés en France, ils se vengèrent de leur rappel, en la peignant des plus noires coulenrs. A les entendre, elle était la cause de tous les troubles élevés en Espagne, et il n'y aurait bientôt plus ni factieux ni mécontens dès qu'elle en serait éloignée. Ce qu'on aura de la peine à comprendre, c'est que, pleinement convaincus de mauvaise foi, et par l'aveu du jésuite d'Aubenton,

leur complice, et par les lettres de Philippe, où tout respirait la candeur, on ne laissa pas de les croire. Torci qui aurait dû les connaître, le cardinal comme un fou d'orgueil, l'abbé comme un fourbe impudent, Louville comme un favori supplanté et furieux de l'être, fit prévaloir leur témoignage et leur sacrifia madame des Ursins, qu'il avait lui-même comblée d'éloges sur la sagesse de sa conduite. Louis XIV, avec une volonté absolue et irrésistible, manda qu'elle fût renvoyée : Philippe consentit à son éloignement, et n'en fut point inconsolable; la reine s'y soumit avec un respect douloureux, et rien ne put la consoler.

Le duc de Gramont succéda aux d'Estrées; homme d'esprit, mais sans consistance; également prompt et léger, soit qu'il prît une opinion, soit qu'il la rétractât par un avis contraire; et seulement ferme en ce point, qu'à moins de dominer dans le conseil d'Espagne, l'ambassadeur du roi son maître n'y serait jamais décemment. Pour s'y rendre plus absolu, il avait conçu la pensée d'ôter à la jeune reine la confiance de son mari : il aurait fallu pour cela ôter au roi lui-même et son amour et sa faiblesse, et l'habitude de ne rien taire et de ne rien dissimuler à une femme qu'il adorait. Louis XIV sentit l'indécente folie du projet de son ambassadeur; il lui ordonna d'y renoncer.

Cependant la difficulté des affaires et la dissension des esprits n'ayant fait que s'accroître dans les conseils d'Espagne, on reconnut que non-seulement madame des Ursins n'en avait pas été la cause, mais qu'elle seule en serait le remède. Elle obtint de Louis XIV qu'il daignât la voir et l'entendre; et il ne fut pas difficile à une femme pleine de sens, d'esprit et de courage, qui n'avait voulu que le bien et la gloire des deux couronnes; qui ne s'était mêlée des affaires d'Espagne, qu'autant que Louis XIV l'avait voulu et que Torci l'y avait engagé, et dont tout le crime avait été de demander à nos ambassadeurs, pour la nation espagnole, des ménagemens opposés à leur vaine ostentation; qui, d'ailleurs, avait inspiré à la jeune reine d'Espagne, le plus vertueux amour de ses devoirs, et lui avait fait remplir, à l'âge de quatorze ans, les délicates fonctions de régente, avec une sagesse et une dignité que l'Espagne avait admirées et que la France avait applaudies; il ne lui fut pas difficile de justifier sa conduite; et, dès ce moment, sa disgrâce se changea, à la cour de France, en une espèce de triomphe qui consterna ses ennemis. Torci eut ordre de l'aller voir; elle fut du voyage de Marly; et les attentions que le roi eut pour elle, leurs fréquens entretiens, ceux qu'elle avait intimement avec madame de Maintenon et la duchesse de Bourgogne, la rendirent, dit Saint-Simon, la divinité de la cour. Son retour en Espagne fut décidé; et le duc de Gramont, chargé

de l'annoncer à LL. MM. CC., en fut ulcéré de dépit. D'intelligence avec le jésuite d'Aubenton, confesseur de Philippe, il abusa d'un sentiment secret de jalousie de ce prince, pour l'engager à écrire à Louis XIV qu'il ne désirait pas le retour de madame des Ursins, et qu'il ne l'avait demandé que par complaisance pour la reine. Ce moyen leur réussit mal : Philippe lui-même révéla le mystère avec la candeur d'un enfant ; il avoua à Louis XIV que, quoique toujours plein d'amitié pour madame des Ursins, et la croyant utile à son service, la crainte de voir la tendresse de la reine se partager et s'affaiblir, lui avait fait écrire ce que l'ambassadeur et le jésuite avaient voulu. Cet aveu acheva de mettre en évidence l'indignité des complots tramés contre madame des Ursins. Louis XIV n'hésita plus à la renvoyer en Espagne ; mais, après en avoir été rappelée en criminelle, la considération qui lui était nécessaire pour le service des deux rois, exigeait qu'elle y reparût avec des marques éclatantes de confiance et de faveur ; et dans ses représentations, l'éloquence, le tour, les grâces, la finesse de l'expression, l'attention à l'effet des paroles, à l'air dont elles étaient reçues, tout fut employé, dit Saint-Simon, avec un art caché sous le voile d'une extrême simplicité. L'effet passa ses espérances. Le duché de Noirmoutier érigé en partie en faveur de l'un de ses frères, le chapeau de cardinal demandé au pape et obtenu pour l'autre, firent preuve de son crédit. Gramont fut rappelé, le confesseur jésuite suivit l'ambassadeur, et celui-ci fut remplacé par Amelot, qui, dans trois ambassades, en Portugal, à Venise, en Suisse, s'était acquis une grande réputation de sagesse et d'habileté. Pour travailler sous ce ministre dans la partie des finances, madame des Ursins demanda Orri, dont la disgrâce avait suivi la sienne; il fut renvoyé en Espagne, elle y reparut elle-même, et ce fut pour elle un nouveau triomphe. Le roi et la reine étaient allés au-devant d'elle ; et, en dépit de l'étiquette, ils la firent monter dans leur carrosse, où, lorsqu'ils étaient ensemble, personne ne devait entrer. Elle trouva, dans Amelot, ce qu'elle désirait depuis long-temps : aussi leur union fut-elle inaltérable ; et rien de plus pur et de plus constant que l'hommage qu'elle rendit à sa droiture et à ses lumières. « Des » changemens faits par le nouvel ambassadeur, écrivait-elle à » M. de Torci, dès son arrivée en Espagne, il n'y en a quasi aucun » qui n'ait éloigné la perte de cette monarchie : les uns ont ré» tabli, en quelque manière, l'autorité du roi, qui était entiè» rement perdue ; les autres ont donné le moyen de ramasser » quelques troupes, et il n'y en a point qui ait la moindre re» lation avec la révolte des Catalans, ou avec la mauvaise vo» lonté des peuples de Valence et d'Aragon. »

Amelot fit, pendant la guerre, les fonctions de premier ministre; madame des Ursins n'en prit aucun ombrage, et le soutint de tout son crédit. Bonnac, envoyé à la cour d'Espagne pour y négocier l'accession à la paix, n'eut pas moins à se louer d'elle. Bonnac était sage, éclairé, et d'un esprit analogue au sien. L'un des articles de son instruction était d'obtenir, par elle-même, que Philippe se désistât de la demande qu'il faisait pour elle, d'une petite souveraineté dans la partie de la Flandre qu'il cédait au duc de Bavière, chassé de ses propres Etats. Ce territoire, dans le pays de Luxembourg et de Namur, était la seule ambition de la princesse des Ursins, et le duc de Bavière avait consenti que l'Espagne en fît la réserve; mais, dans le plan du traité de paix, les Etats de ce prince lui étant restitués, cette partie des Pays-Bas était cédée à l'empereur, et celui-ci n'en voulait rien distraire. Il fallait donc que le roi d'Espagne sacrifiât les intérêts d'une femme qui l'avait servi avec tant de zèle et de courage; il fallait que la reine, qui devait plus encore à celle qui l'avait formée, consentît à ce sacrifice; et ce fut elle-même qui les détermina à insérer ce désistement dans le plein pouvoir que Philippe remit entre les mains de Bonnac. Ainsi, quoique Louis XIV eût été résolu à abandonner son petit-fils, quoiqu'il lui fît payer la paix d'une partie de son royaume, la bonne intelligence régnait encore entre les deux cours, lorsque l'Espagne fit une perte qu'elle ne sentit pas assez.

La reine, à l'âge de vingt-six ans, après en avoir employé douze à remplir de tristes devoirs auprès d'un roi mélancolique et solitaire, et sur un trône chancelant; obligée de ménager deux nations incompatibles, d'accorder l'orgueil espagnol avec la vanité française, de concilier le respect dû aux volontés de Louis XIV avec l'intérêt de l'Espagne et la gloire de son époux; sans cesse en butte aux factions des grands, aux murmures du peuple, aux trahisons des moines, aux perfidies secrètes du confesseur du roi, aux intrigues de nos ministres, aux injustices de la cour de Versailles, et, ce qui l'affligeait bien plus que tout le reste, aux irrésolutions d'un roi pour qui rien n'était si pénible que d'avoir une volonté; enfin, après dix ans de guerre et de calamités, cette reine, rare modèle de courage d'esprit et d'égalité d'âme, en qui le malheur avait développé un des plus beaux caractères de femme qui, dans nos temps modernes, aient paru sur le trône, et dont la conduite fut le plus parfait éloge de la princesse des Ursins, sa confidente et son amie, Marie-Louise-Gabrielle de Savoie fut enlevée au monde, le 14 février 1714, et emporta dans le tombeau le lien d'intérêt, de confiance et d'amitié qui unissait les deux couronnes.

Philippe V, après l'avoir pleurée amèrement, sentit bientôt,

avec impatience, les inquiétudes du veuvage. Ardent, pieux et chaste, il était dévoré d'un ennui taciturne et sombre; et le tourment de la continence redoublait ces vapeurs fréquentes dont il était attaqué. Madame des Ursins qui, en sa qualité de gouvernante de ses enfans, s'était enfermée avec lui dans le palais de Medina-Celi, vit bien qu'il n'y avait pas à différer de lui donner une seconde femme. On l'a soupçonnée d'avoir pensé à l'être, quoiqu'elle fût dans un âge avancé; et leur intimité, plus grande que jamais, fit naître ce soupçon si dénué de vraisemblance. Mais il était intéressant pour elle que le choix de la nouvelle reine fût son ouvrage; il fut fait à l'insu et de l'Espagne et de la France. Louis XIV ne fut point consulté; et, en cela peut-être, madame des Ursins abusa du refroidissement que les conditions de la paix avaient mis entre les deux cours. Philippe V croyait avoir à se plaindre du traité de Rastadt, où il n'avait pas même été nommé, et où Louis XIV avait souffert que l'empereur prît le titre de roi d'Espagne; il croyait voir, du côté de la France, de la faiblesse à ne pas réserver, dans les restes des Pays-Bas cédés à l'empereur, la souveraineté promise à la princesse des Ursins. Las des querelles de nos ambassadeurs et de celles de ses ministres, désespérant de concilier deux nations antipathiques, et voyant que la dépendance où le tenait le conseil de Versailles ne remédiait à rien, il avait pris, ou plutôt laissé prendre à la princesse des Ursins la résolution de s'en délivrer. Le seul Français qu'il eût retenu était le financier Orri; et, secondé de cet homme habile, qu'elle avait fait renvoyer en Espagne, et qui lui était affidé, madame des Ursins gouvernait ce royaume avec un pouvoir absolu. Le comte de Bergeich, l'un des ministres de Philippe, jaloux de la confiance accordée à Orri, demanda à se retirer, et il ne fut point retenu. Le marquis de Brancas, nouvel ambassadeur, parlait d'Orri avec peu d'estime, et de la princesse des Ursins avec peu de ménagement; il déplut et fut renvoyé. Le maréchal de Berwick, en allant faire le siége de Barcelone, avait demandé à se rendre à Madrid, pour y conférer sur les moyens du siége; on ne voulut pas qu'il y vînt. Cette conduite du roi d'Espagne, ou plutôt de sa favorite, déplaisait à la cour de France; et la marquise de Maintenon ne le dissimulait pas à la princesse des Ursins. « Je vous suis trop attachée, lui écrivit-elle, » pour ne pas vous dire qu'il est difficile de vous justifier sur ce » qui se passe en Espagne. M. de Bergeich éloigné, M. de Brancas disgracié, M. de Berwick refusé, Orri à la tête de toutes » les affaires, peu d'Espagnols dans le conseil, la forme du gouvernement absolument changée, le roi très-renfermé; tout » cela, madame, est ce qui occupe présentement notre cour.

» Vous croyez que nous étions en état de continuer la guerre, » et de réduire l'empereur et l'empire à nous demander la paix; » et je vous assure que M. Desmarets, chargé des finances, ne » l'a pas souhaitée plus ardemment que M. le maréchal de Villars, qui aurait eu tout l'honneur de la guerre; il ne se trouvait » pas en état de passer les montagnes. Il fallait s'en tenir à une » défense qui n'était bonne à rien. Vous ne me croyez pas; mais » je vous dis pourtant la vérité. »

C'en est assez pour donner une idée de la situation des esprits, lorsque madame des Ursins prit sur elle le choix d'une nouvelle reine d'Espagne, sans autre confident que Philippe et Albéroni.

On sait quelle était l'origine de la fortune d'Albéroni. Prêtre obscur dans l'Etat de Parme, espion du duc de Veudôme en Italie, et devenu son protégé par la bassesse plus que servile de ses adulations, il l'avait suivi en Espagne, et il y était resté après sa mort, à titre d'envoyé de son prince le duc de Parme. Ce fut à lui que madame des Ursins confia le choix qu'elle avait fait d'Elisabeth Farnèse, fille unique du feu prince de Parme Odoard II et de la duchesse régnante; car celle-ci s'était remariée au duc François, frère de son mari.

Albéroni eut peine à croire ce qu'il venait d'entendre; et, quoique la maison des Ursins fût de tout temps alliée de celle de Farnèse, ce mariage d'un fils de France, roi d'Espagne, avec une petite princesse d'Italie, née d'un père issu d'un bâtard du pape Paul III, et d'une bâtarde de Charles V, ayant pour mère une princesse toute dévouée à la maison d'Autriche, sœur de la femme de l'empereur Léopold, et de la reine douairière d'Espagne que ses intrigues contre Philippe V avaient fait exiler de Tolède à Bayonne, ce mariage, décidé à l'insu de Louis XIV et des conseils d'Espagne, lui parut un coup si hardi, qu'il en resta muet d'étonnement; mais plus il le trouvait étrange, plus il devait lui être facile d'en pénétrer le motif. Madame des Ursins voulait évidemment donner à Philippe une femme qui lui dût tout à elle-même, et qui, se regardant comme sa créature, lui fût soumise et dévouée, afin de conserver et d'exercer par elle tout l'empire que la feue reine lui avait donné sur l'esprit du roi.

C'était la première et la seule fois que la princesse des Ursins se fût conduite dans les affaires par son intérêt personnel et l'on peut dire, pour son excuse, qu'au soin de sa propre grandeur, se mêlait, avec vraisemblance, celui de la chose publique. Elle se croyait nécessaire au roi; elle craignait que cette âme faible, mais pure, ne tombât en de mauvaises mains: l'étude qu'elle en avait faite, l'habitude qu'il avait prise de se laisser guider par ses lumières, le besoin qu'il avait d'emprunter à toute heure son courage

et sa volonté, la connaissance de l'Espagne, l'expérience du passé que personne n'avait comme elle, l'assurance où elle devait être de n'abuser jamais de son crédit, tout devait lui persuader que le meilleur choix d'une reine, et pour la gloire de Philippe et pour l'intérêt de l'Espagne, était celui d'une princesse qu'elle pût former à son gré.

Albéroni, en pénétrant les vues de madame des Ursins sur la princesse de Parme, ne manqua pas de la lui peindre telle qu'elle la désirait; sensible à la reconnaissance, docile à se laisser conduire, n'ayant jamais connu, sous les yeux d'une mère, qu'une craintive obéissance; aussi éloignée par sa simplicité, sa timidité naturelle, que par la modestie de son éducation, de tout désir de dominer, et trop heureuse, en arrivant dans un pays inconnu pour elle, où tout lui serait étranger, de se jeter entre les bras de celle à qui elle devait son élévation.

L'imprudence de madame des Ursins fut d'en croire les vraisemblances. Elle compta sur Albéroni, le fit partir pour l'Italie, et lui ordonna d'accompagner la nouvelle reine en Espagne. On va voir comme il l'instruisit.

Cependant le prince de Chalais, neveu de madame des Ursins, fut envoyé d'Espagne en France, pour notifier au roi le mariage de son petit-fils, et lui dire, *que la princesse de Parme convenait mieux au roi d'Espagne que toute autre, et qu'il suppliait sa majesté d'y donner son approbation.* La princesse donnait pour excuse à Torci, du secret gardé jusque-là, que *le roi d'Espagne aurait voulu se cacher à lui-même son second mariage, et qu'un motif de conscience l'y avait déterminé.* Et le silence et le choix déplurent également à Louis XIV. Il paraît même qu'à sa cour le caractère de la princesse de Parme était mieux connu qu'il ne l'était de madame des Ursins. « Vous voilà donc déjà à excuser » votre reine, lui écrivait madame de Maintenon, et vous ne » voulez pas qu'il y ait de sa faute à marcher si lentement. Si » vous saviez tout ce qu'on nous mande, madame, vous auriez » bien d'autres excuses à faire. »

Ni cet avis, ni le silence de la reine, qui n'avait pas daigné répondre à cette dernière lettre, ne parurent l'inquiéter. Elle était allée au-devant d'elle, jusqu'à une petite ville, appelée Kadraqué, avec la joie et l'assurance d'une femme qui allait recevoir celle à qui elle avait mis la couronne sur la tête; mais quel fut son étonnement de ne trouver dans son accueil que sécheresse et que froideur! Le monde s'écoula, par respect, pour les laisser seuls; et la princesse, qui attribuait la froideur de la reine à sa timidité, voulut engager l'entretien. La reine, d'un ton de hauteur, se plaignit qu'elle lui manquait; qu'il eût été de son devoir d'aller plus loin

au-devant d'elle; qu'elle ne se présentait pas en habit décent, et que son ton et ses manières étaient aussi peu convenables. Madame des Ursins, qui ne s'était écartée en rien de l'étiquette et des bienséances, fut interdite de ce reproche et voulut y répondre; mais la reine l'interrompit par des paroles offensantes, s'écria, demanda des gardes, et commanda de chasser à l'instant cette folle de sa présence. Aussitôt elle fut jetée dans un carrosse à six chevaux, avec deux officiers et quinze gardes pour escorte. L'ordre exprès de la reine fut de prendre la route de Burgos à Bayonne, de marcher nuit et jour, et de ne pas quitter madame des Ursins qu'elle ne fût hors de l'Espagne. Le commandant des gardes lui ayant osé représenter qu'il n'y avait que le roi d'Espagne qui eût le pouvoir qu'elle voulait prendre, elle lui demanda s'il n'avait pas un ordre du roi de lui obéir en tout et sans réserve; et en effet cet ordre lui avait été donné. Il fallut obéir. C'était le 23 décembre 1714; la terre était couverte de neige et de glace, et le froid de la nuit était si âpre que le cocher en perdit la main. Madame des Ursins était seule, avec une de ses femmes, sans autre linge ni vêtemens que ce qu'elle en avait sur elle, dénuée de tout dans un pays où les voyageurs ne trouvent rien. Elle fut fidèle à elle-même, dit Saint-Simon; il ne lui échappa, ni larmes, ni regrets, ni reproches, ni la plus légère faiblesse, pas une plainte même du froid qu'elle endurait, ni des fatigues d'un si cruel voyage. Les deux officiers, qui la gardaient à vue, en étaient dans l'admiration. Enfin, le 14 janvier, arrivée à Saint-Jean de Luz, elle y fut mise en liberté.

Le jour même que la princesse des Ursins était partie de Kadraqué, Philippe, qui attendait la reine sur sa route, à six lieues de là, dans une maison de plaisance du duc de l'Infantado, pour y célébrer son mariage, y reçut d'elle une lettre qui l'instruisait de ce qui venait de se passer. Il parut ému en la lisant, y fit une courte réponse, et ne donna aucun ordre. Le lendemain matin le secret transpira; et tout ce qui accompagnait Philippe en fut saisi d'étonnement. On était dans la plus vive impatience de savoir quelle avait été la réponse du roi; mais la moitié du jour s'étant écoulée sans qu'on entendît parler de rien, on commença à croire que c'en était fait de la princesse des Ursins pour l'Espagne. Ses deux neveux, qui étaient auprès du roi, Chalaïs et Lanti, demandèrent à l'aller joindre et à l'accompagner; le roi y consentit, et il les chargea d'une lettre, mais de simple civilité, où il lui marquait qu'il était fâché de ce qui venait d'arriver, qu'il n'avait pu opposer son autorité à la volonté de la reine, qu'il lui conservait ses pensions, et qu'il aurait soin qu'elles fussent payées, ce qu'il observa fidèlement.

L'après-midi du même jour, veille de Noël, la reine arriva à l'heure marquée, et se présenta d'un air aussi tranquille que s'il ne s'était rien passé. Philippe la reçut de même, sur l'escalier du palais, lui donna la main, la mena à l'autel et de l'autel au lit nuptial; ce qui fut dit entre eux sur l'événement de la veille fut absolument ignoré. Le lendemain du jour de Noël, seuls ensemble dans leur carrosse et suivis de leur cour, ils prirent le chemin de Madrid; et il ne fut pas plus parlé de la princesse des Ursins que si le roi ne l'eût jamais connue.

Louis XIV, en apprenant, par une lettre du duc de Saint-Aignan, son ambassadeur, cette étrange aventure, n'en témoigna aucune surprise, ce qui a fait croire à Saint-Simon qu'il en était confident; mais tout persuade le contraire. Madame de Maintenon, qui n'avait jamais été fausse avec madame des Ursins, mais toujours réservée et circonspecte dans ses lettres, lui écrivait après son malheur : « Je ne sais ce qu'il y a de plus » vif en moi, de la douleur de votre état, ou de l'étonnement de » ce qui vous arrive, madame; il y a long-temps que vous me » prépariez à une retraite, et je n'en étais pas surprise; mais je » vous avoue que je n'aurais jamais cru que vous eussiez quitté » l'Espagne comme une criminelle. Je ne pense pas qu'il y ait » aucune personne de celles qui vous aiment et de celles qui vous » haïssent, qui soit persuadée que vous avez manqué de respect » à la reine, en n'allant pas assez loin au-devant d'elle, et que » vous lui ayez dit des duretés dès que vous lui avez parlé. Il n'y » a donc rien à dire, madame, sur ce qui vous regarde; et il ne » faut rien dire sur tout le reste, par respect pour le roi et pour la » reine d'Espagne. » Est-ce ainsi que madame de Maintenon aurait parlé de ce bannissement, si Louis XIV y avait consenti?

Sans doute il était mécontent de la princesse des Ursins; il pouvait souhaiter qu'elle fût renvoyée, mais non pas sur un faux prétexte, ni avec tant d'indignité. Il en eut honte pour le roi d'Espagne, vit la princesse des Ursins, la reçut avec estime et bonté, parut la plaindre; et seulement pour ne pas trop jeter le blâme sur LL. MM. CC., en la retenant à sa cour, il lui fit conseiller d'aller jouir à Rome de la considération qu'on ne pouvait lui refuser.

Mais Philippe lui-même était-il consentant du projet de la reine, comme Saint-Simon le croyait; ou bien, à son insu, avant que de le voir, la veille de leur mariage, à six lieues de distance du palais où il l'attendait, une princesse de vingt-deux ans, que tout devait intimider, avait-elle pris sur elle un coup d'éclat si hasardeux? Albéroni assurait qu'elle l'avait médité seule; il racontait que, dans le voyage d'Italie en Espagne,

s'étant trouvé seul avec elle un soir, elle lui parut agitée, se promenant à grands pas, et prononçant des mots entrecoupés; qu'il entendit le nom de madame des Ursins échappé de sa bouche, et tout de suite, *je la chasserai d'abord;* qu'il s'écria d'étonnement; qu'il voulut lui persuader le danger, la folie, l'inutilité même d'une telle entreprise, et qu'elle lui dit : *Je sais ce que je fais; mais taisez-vous sur toutes choses, et que ce que vous avez entendu ne vous échappe jamais.*

Sans donner à ce témoignage plus de poids qu'il n'en doit avoir, on peut croire aisément que la politique d'Albéroni s'était bornée à faire craindre à sa jeune maîtresse la dépendance où elle allait tomber, si la princesse des Ursins conservait son crédit sur l'esprit de Philippe; à lui donner de la jalousie de l'ascendant qu'elle avait pris; à la flatter sur les moyens de lui enlever cet empire; à l'assurer des avantages que lui donneraient, sur une vieille favorite, sa jeunesse, ses agrémens, l'amour qu'elle allait inspirer, sa qualité de reine, enfin une intimité de tous les momens avec un roi accoutumé à se laisser dominer par sa femme. C'était préparer la ruine de la princesse des Ursins, sans risquer sa propre fortune. Mais il eût été le plus imprudent, le plus téméraire des hommes, s'il avait conseillé à une princesse de Parme de débuter, en entrant en Espagne, par un acte d'autorité si brusque, si violent et si hardi. Il est vrai qu'ils ne hasardaient rien, si Philippe était prévenu et qu'il eût donné son aveu; mais le comble de l'imprudence eût été de le prévenir; il aurait fallu que la reine lui eût demandé, avant que de le voir, le sacrifice d'une femme qui devait lui être infiniment chère, qui était encore auprès de lui, qui avait toute sa confiance, à qui lui-même il aurait révélé ce trait d'audace et d'ingratitude; et dès-lors ils étaient perdus.

Ce qu'il y a de plus naturel à penser sur la résolution de la reine, c'est qu'elle fut l'effet d'une jeunesse présomptueuse et fière de ses avantages, qui ne mettait en balance avec ses volontés ni les dangers, ni les obstacles, et qui croyait n'avoir qu'à tout oser.

Quant à l'indifférence impassible du roi d'Espagne sur un événement qui l'accusait d'ingratitude s'il y avait consenti, ou d'imbécillité s'il le désavouait ou n'osait pas même s'en plaindre, son caractère explique tout; et la pénible impatience où il était de posséder la reine lui dut faire tout oublier.

Dès que la chute de la princesse des Ursins fut annoncée, l'envie, que son élévation fatiguait depuis quatorze ans, et la basse malignité qui attend toujours que le mérite soit malheureux pour lui chercher des crimes, ne manquèrent pas de la peindre comme une intrigante ambitieuse. Il n'en est pas moins vrai, et ses lettres en



sont la preuve, que, tout le temps de sa faveur, elle ne s'était occupée que de la gloire de ses maîtres et de leurs plus grands intérêts; que, dans leur confiance intime et dans ses relations directes, soit avec nos ambassadeurs, soit avec madame de Maintenon et Torci, il n'y eut jamais trace d'intrigue; qu'elle donna toujours l'exemple de la droiture et de la franchise; qu'elle sentit combien la bonne intelligence entre les deux couronnes leur était nécessaire, et que, jusqu'au moment où la France abandonna l'Espagne, elle en fut le plus fort lien; qu'elle eut la magnanimité hardie de reprocher à Louis XIV cet abandon, comme déshonorant pour lui; que, dans le temps où il pensait à se retirer au-delà de la Loire, et qu'on proposait à Philippe V de se réfugier dans les Indes, ou de se réduire à l'Etat de Naples, si l'on daignait le lui accorder, elle fut la seule qui ne perdît ni l'espérance, ni le courage; que les calamités publiques, ni ses propres adversités, ne lui ôtèrent jamais la prudence du conseil, ni le sang-froid de la conduite, et que, dans l'excès même de l'infortune et de l'humiliation, sa constance fut inébranlable et son coup d'œil tranquille et assuré; qu'enfin, avec Amelot et Orri, si on les lui avait laissés, elle aurait relevé l'Espagne, et que, s'il est vrai que le jésuite Robinet empêcha Philippe V de l'épouser, ce confesseur fit le plus grand tort qu'il pût faire aux deux monarchies. Avec moins de culture et d'art que madame de Maintenon, elle avait plus de fermeté dans l'âme, d'élévation dans l'esprit, et une trempe de caractère beaucoup meilleure à tous égards. Dans le pays des superstitions, elle n'en avait pris aucune : religieuse et non pas dévote, prudente mais non pas timide, elle sut distinguer le prêtre de l'autel, mépriser les querelles théologiques, haïr le fanatisme intolérant et persécuteur, apprécier le zèle hypocrite, séparer l'intérêt du ciel de l'intérêt de Rome et du clergé d'Espagne, ne voir dans les moines qu'une populace fainéante et séditieuse, ne voir dans les grands que des déprédateurs, forts de la faiblesse des rois, mais odieux aux peuples qu'ils avaient opprimés, et réduits aux murmures d'un orgueil impuissant dès qu'on cesserait de les craindre. En un mot, elle avait eu la gloire de former une excellente reine; et, par là, elle s'était montrée digne de la remplacer.

La conduite d'Albéroni était tracée par la princesse des Ursins: il n'eut qu'à suivre son exemple. La reine, à qui le duc de Parme n'avait pas laissé ignorer quelle était la paresse et l'irrésolution de l'esprit du roi son époux, prétendait bien le gouverner; et sa première démarche prouve qu'elle ne doutait pas de l'ascendant qu'elle allait prendre sur ce prince faible et timide; mais, pour le conduire, elle avait besoin d'être conduite elle-même; et, en

Espagne, le seul homme à qui elle pût se confier, était Albéroni. Elle s'était accoutumée à lui dans son voyage; et l'obscurité d'où il était sorti, le peu d'existence qu'il avait encore, le néant où il retomberait, s'il osait jamais lui déplaire, l'assuraient de son dévouement. Albéroni avait fait, sous Vendôme, l'apprentissage de la bassesse qui subjugue l'orgueil; il employa le même artifice, et avec d'autant plus de dextérité, qu'il avait à séduire une âme plus altière et un esprit plus pénétrant.

Elisabeth Farnèse n'avait, dans le caractère, ni la candeur ni la bonté de Gabrielle de Savoie : au lieu de cette élévation d'âme qui, dans la première, était accompagnée de douceur et de modestie, c'était une hauteur inflexible et austère, soutenue d'ambition; sa fermeté était de la roideur, sa volonté une résolution, une persévérance à toute épreuve; sa prudence une politique profonde, inquiète et ardente; toutes ses vues étaient hardies, toutes ses vertus étaient mâles; mais quelques grâces de son sexe tempéraient au dehors l'âpreté de son naturel.

Ce naturel avait percé dès son arrivée en Espagne; et Albéroni, bien averti de l'indépendance où elle voulait être, laissa naître sa confiance, et l'attendit sans la rechercher : son élévation n'en fut que plus rapide. La reine, isolée, étrangère à tout ce qui l'environnait, dans la plus profonde ignorance et des hommes et des affaires, se voyant réduite à l'alternative, ou de laisser retomber le roi sous la tutelle de ses conseils, ou de se donner à elle-même un conseil et un guide dans le ministre du duc de Parme, n'hésita point à se livrer à lui; c'était en faire un premier ministre; et le cardinal del Giudicé, qui en avait le titre, s'en vit enlever les fonctions.

Albéroni se trouva donc placé, comme par son étoile, à la tête des affaires, dans un pays où il n'y avait personne en état de les rétablir. La guerre les avait laissées dans un désordre auquel toute l'habileté d'Orri et toute son activité n'avaient pu apporter remède; le peuple était accablé d'impôts, la noblesse était ruinée; plus de commerce, plus de finances, plus de marine, plus d'armée : tout en Espagne demandait un génie restaurateur, et Albéroni parut l'être.

Son plan de politique intérieure, d'accord avec la reine, fut de tenir le roi enfermé, solitaire et inaccessible; de l'obséder sans relâche; de ne le laisser jamais seul ni avec ses ministres, ni avec ses valets; de l'isoler enfin de sorte que rien ne pût passer de lui à personne, ni de personne à lui sans leur attache et leur entremise. Ce projet de clôture et de solitude fut d'autant plus facile à exécuter, que le roi, plus sauvage et plus timide que jamais, tout occupé de sa nouvelle femme, ne la quittait pas un instant, n'ayant

d'autre dissipation que celle de la chasse, où ils allaient ensemble, et, le reste du temps, tristement adonné à une vie oisive et tous les jours la même, sans rien désirer au-delà. Mais, sous le nom de son époux, la reine avait l'ambition de régner avec gloire; et Albéroni, pour sa propre grandeur, voulait rendre son ministère imposant et recommandable. Ses opérations au dedans furent d'un homme habile et ferme; il sentit que s'il avait pour lui le peuple, il n'aurait pas à redouter les grands, et que, si la prodigalité des rois les rendait chers à leurs serviteurs, l'économie devait les rendre encore plus chers à leurs sujets. Il commença par une réduction dans la maison du roi, civile et militaire; et un peuple dont la licence avait obligé Philippe V à s'entourer d'une garde étrangère, mais qui depuis avait mérité qu'il daignât se fier à lui, se plut à voir supprimer au moins une partie de cette garde injurieuse. La réforme s'étendit sur toutes les troupes, mais n'affecta que la noblesse; car, sans diminuer le nombre des soldats, elle diminuait le nombre des offices, et ne faisait que donner aux corps moins de volume avec plus de solidité. La noblesse, qui prétendait que les emplois étaient faits pour elle, bien plus qu'elle pour les emplois, se plaignit hautement de ces réductions : Albéroni ferma l'oreille. Le duc de Saint-Aignan représenta au roi d'Espagne qu'une opération de cette importance n'aurait pas dû s'exécuter sans la participation de la France, et demanda pour la réforme une suspension de trois mois. Le prince de Cellamare, ambassadeur d'Espagne, eut ordre d'expliquer au régent que la réforme ne portait point sur les soldats, et ne faisait qu'épargner au roi une dépense superflue; mais en même temps le roi d'Espagne demanda que le duc de Saint-Aignan s'abstînt à l'avenir de se mêler de l'intérieur de son gouvernement, lui-même ne s'étant point mêlé des affaires de la régence, ni de la réforme des troupes qu'on avait faite en France depuis la mort du roi. Albéroni, dès ce moment, fut libre de suivre ses opérations; et, au moyen de ses épargnes, de quelques produits du commerce qu'il commençait à ranimer, d'un subside qu'il eut l'adresse de tirer du clergé d'Espagne, et de l'ordre qu'il mit dans la perception et le maniement des revenus, il fut en état de promettre, pour l'année suivante, une armée de cinquante mille hommes et une flotte de quarante vaisseaux.

Le malheur du roi d'Espagne, pendant la guerre, avait été de n'avoir point de crédit; son avantage, à la paix, fut de n'avoir point de dettes. Mais cette paix n'était qu'une trève entre l'empereur et l'Empire. « Qu'ils me laissent, disait Albéroni, trois ans » pour réparer les forces de l'Espagne, je leur donnerai à penser. » Il se trompait sur le peu d'années dont il croyait avoir besoin; les

Suisses, qu'il voulait appeler, étaient une faible ressource; il eût fallu donner à l'Espagne épuisée le loisir de se repeupler; et, lorsqu'en moins de deux ans il se crut en état de faire des conquêtes, on ne vit plus en lui que l'étourdissement d'une fortune trop rapide.

Il avait pensé, et avec raison, qu'une monarchie qui s'étendait jusque dans l'archipel des Indes et qui embrassait l'Amérique, devait regarder le commerce comme la source de ses richesses, et une force maritime comme la base de sa puissance. Cependant le commerce des Indes espagnoles était envahi par les Anglais et les Français, et Philippe n'avait pas même ce qu'il lui fallait de vaisseaux pour escorter ses galions. Le premier dessein d'Albéroni fut donc, en attendant qu'il eût créé une marine, d'employer les vaisseaux que la Hollande lui offrait, à éloigner du golfe du Mexique et de la mer du Sud tous négocians étrangers. Le moment était favorable : la France faisait la plus grande partie de ce commerce de contrebande, et, dans l'état d'épuisement où la guerre l'avait laissée, Albéroni n'en pouvait rien attendre et croyait n'avoir avec elle rien à craindre ni à ménager. Le régent lui faisait offrir le même nombre de vaisseaux qu'il voulait tirer de Hollande; mais c'était aux Français eux-mêmes qu'il s'agissait d'interdire le commerce des Indes, et ce n'était pas avec leurs vaisseaux qu'il eût été possible et juste de les chasser de la mer du Sud. L'exemple du passé avait prouvé, d'ailleurs, de quels égards il fallait payer les secours que la France accordait à l'Espagne; et Albéroni ne voulait plus que Philippe fût dépendant.

L'Angleterre, de son côté, était agitée de troubles domestiques. La révolution arrivée à la mort de la reine Anne y laissait encore un parti puissant au fils de Jacques II; toute l'Ecosse lui était dévouée, et il avait pour lui, en Angleterre même, une foule de partisans du ministère de la feue reine, renversé par le duc d'Hanovre et devenu son ennemi. Dans cette situation critique, le nouveau roi, tout occupé à se faire des alliés, ne devait pas inquiéter l'Espagne, et comme on savait qu'il tenait à son électorat plus qu'au royaume d'Angleterre, où il était mal affermi; que, de toutes les alliances, celle qui le touchait le plus était celle de l'empereur; qu'on la croyait même signée, avec la garantie réciproque de tous les Etats qu'ils possédaient ou qu'ils pouvaient acquérir par voie de succession; la France et l'Espagne s'accordaient encore à regarder l'allié de l'Autriche comme leur ennemi commun, et à donner contre lui quelque assistance au prétendant; du côté de l'Espagne avec plus de mystère, du côté de la France avec ménagement, mais moins de dissimulation.

Le mauvais succès des affaires du parti jacobite en Ecosse fit

changer de face en même temps à la politique dn ministre d'Espagne et à celle du régent de France. Le prétendant venait de repasser la mer, son parti était accablé, et Georges affermi sur le trône. Alors ce fut lui qui eut l'adresse de rendre la France et l'Espagne jalouses de son alliance, et de les mettre au point de se la disputer. Cette double intrigue développée fera connaître l'artificieuse dextérité de Stanhope, ministre du roi d'Angleterre, et les filets où se laissaient prendre le régent et Albéroni.

Philippe V, avec un excès de modestie personnelle, ne laissait pas d'avoir la fierté de son rang : humilié d'avoir vu ses ministres refusés au congrès d'Utrecht, plus humilié de n'avoir été lui-même compté pour rien dans la paix de Rastadt, il en avait pris de l'éloignement pour toute relation intime avec la France ; il se souvenait qu'en Espagne le duc d'Orléans avait consenti à se laisser couronner à sa place, et sa réconciliation avec lui, quoique sincère, lui avait laissé un sentiment d'amertume et de défiance dont la reine et Albéroni n'avaient garde de le guérir. Le ministre anglais profita de cette mésintelligence, il dissimula les secours que le prétendant avait tirés du roi et du clergé d'Espagne, se plaignit des facilités que le régent lui avait données pour passer en Bretagne et de là en Ecosse, exagéra le ressentiment que le roi Georges en avait conçu, confia que son maître était sollicité de s'allier avec la France, marqua toute prédilection pour l'alliance de l'Espagne, se vanta d'avoir refusé à l'empereur la garantie de la Toscane, ajouta que, dans l'alliance qui se négociait avec lui, le roi d'Angleterre n'entendrait à rien de contraire aux droits de Philippe, et lui offrit même son secours pour les faire valoir, en cas d'événement. C'était toucher la reine par un endroit sensible : elle ne voyait d'héritages pour ses enfans qu'en Italie; et la Toscane, le duché de Parme, l'Etat de Naples et la Sicile étaient, pour eux, l'objet de son ambition. Mais ce qui l'enivra surtout fut l'espérance que lui donnait Stanhope du secours du roi d'Angleterre, pour faire passer le roi d'Espagne sur le trône de France, si Louis XV le laissait vacant.

Philippe V, qui avait si généreusement renoncé à cette succession, et qui, dans l'assemblée des états de Castille, avait déclaré à ses peuples qu'il ne les quitterait jamais, tenait peut-être encore à ses engagemens; mais faible, irrésolu, et glorieux comme il l'était, il fut facile de lui persuader que sa renonciation, ainsi que sa promesse, avaient été surprises et ne prévalaient point sur le devoir d'aller remplir le rang où sa naissance l'appelait ; que ce premier lien était sacré, et que nul autre engagement n'avait pu y porter atteinte. Il avait, dit-on, des scrupules de posséder la couronne d'Espagne; et il doutait que Charles II eût eu le

droit d'en disposer, ce qui devait le rendre plus sensible à l'espérance de rentrer dans l'héritage de ses pères. Mais si ce désir fut faible dans son âme, il fut ardent et passionné dans l'âme d'une reine altière et ambitieuse à l'excès.

On s'est étonné qu'Albéroni eût embrassé cette espérance avec la même ardeur que la reine; et il est possible en effet qu'au fond du cœur il préférât l'Espagne, où son pouvoir était absolu, sans concurrence et sans obstacle, à la France, où il eût été moins solide et moins étendu. Mais soit que la perspective d'un théâtre plus brillant l'eût ébloui lui-même, soit qu'il n'employât ce prestige qu'à séduire ses maîtres et à les captiver, par là du moins il se saisit plus exclusivement que jamais de leur confiance la plus intime, en se rendant le maître d'un secret que ni la France, ni l'Espagne ne devaient jamais pénétrer.

On sent dès-lors quel fut l'intérêt de Philippe de s'attacher le roi d'Angleterre, et de préférer son alliance à celle du régent, qui d'un moment à l'autre pouvait être son ennemi. L'Angleterre lui proposait de faire avec elle un traité d'alliance et de garantie de leurs possessions respectives; mais en y ajoutant la neutralité de l'Italie, dans l'état où l'avait laissé la paix d'Utrecht, elle démentait ses promesses, trompait les espérances de la reine d'Espagne et renversait comme d'un souffle tous les projets d'Albéroni. Philippe V fut mécontent qu'on voulût l'obliger à renoncer lui-même au droit de recouvrer un jonr ce qu'une paix forcée lui avait fait perdre en Italie. Albéroni ne dissimula point au ministère anglais ce mécontentement; il dit même qu'il n'avait plus la liberté d'ouvrir la bouche sur l'alliance proposée, attribua la lenteur de la négociation à la disgrâce où il était tombé et à l'adresse que des gens mal intentionnés avaient eu de le décrier dans l'esprit faible et défiant du roi d'Espagne, comme gagné par les Anglais : avec cet artifice, il se donnait du temps pour observer quelle serait la conduite de la Hollande, l'attirer, s'il était possible, dans l'alliance de l'Espagne, et se mettre par elle seule en état de n'avoir besoin ni des Anglais, ni des Français.

Mais en même temps que la Hollande briguait la faveur de l'Espagne, et différait, par égard pour elle, d'accéder an traité d'alliance et de garantie de l'empereur et du roi d'Angleterre, elle était trop prudente, et se sentait trop faible pour prendre seule avec Philippe des liaisons et des engagemens qui déplairaient à ses voisins; et, comme elle avait tont à craindre, elle voulait tout ménager. Albéroni, flatté par Riperda, des seconrs de sa république, se vit trompé dans ses espérances, et obligé de se remettre comme à la merci des Anglais. C'est là que Stanhope l'attendait.

En lui proposant un traité de garantie réciproque, le ministre anglais demandait, en récompense, un traité de commerce à l'avantage de sa nation, et spécialement *l'assiento*, ou le privilége de la vente des nègres dans les possessions espagnoles. Qu'aurait-il demandé de plus si, dans le traité d'alliance, il avait engagé son roi à soutenir, envers et contre tous, les intérêts du roi d'Espagne? Albéroni ne vit plus rien que l'avantage d'enlever à la France l'alliance de l'Angleterre. Loin de se plaindre du traité que Stanhope venait de conclure avec la cour de Vienne, et dans lequel le roi d'Angleterre garantissait à l'empereur, au préjudice du roi d'Espagne, non-seulement ses possessions actuelles, comme Naples et les Pays-Bas, mais ses successions éventuelles, comme le duché de Toscane, loin de s'en plaindre, il parut touché de la communication des articles de ce traité, témoigna même que Philippe était sensible à cette confidence, fit valoir encore plus la révélation des offres que le régent de France faisait au roi d'Angleterre d'une alliance défensive, où réciproquement ils se garantiraient les successions des deux couronnes; et sans attendre que la Hollande eût accédé, comme il le désirait, à l'alliance défensive de l'Espagne et de l'Angleterre, il commença par accorder à celle-ci le traité de commerce qu'elle lui demandait, et dans ce traité de commerce des avantages si crians, que l'on ne douta point qu'il ne lui fût vendu. Ce qui paraît encore plus étrange, c'est que, dès ce moment, il négligea lui-même le traité d'alliance dont celui de commerce ne devait être que le prix. La garantie réciproque aurait du moins eu l'avantage d'assurer à Philippe la tranquille possession de l'Espagne et des Indes; la neutralité même de l'Italie, en la laissant dans l'état actuel, et en opposant une barrière à l'empereur comme au roi d'Espagne, donnait à celui-ci le temps de réparer ses forces, et le roi d'Angleterre, lié des deux côtés, s'il n'avait pas été un ami pour l'Espagne, aurait été pour elle un ennemi de moins; mais dans cette neutralité, Albéroni ne vit qu'un obstacle à ses projets d'ambition, et pour la reine et pour lui-même; car dans l'espérance qu'il donnait à la reine d'un héritage pour ses enfans, et dans le dessein qu'il avait formé pour sa propre élévation, d'étendre jusqu'à la cour de Rome l'influence de son crédit et l'ascendant de sa fortune, rien ne lui était plus contraire que le repos de l'Italie, garanti par l'Espagne et par ses alliés. Il ne faut donc pas s'étonner de le voir avec l'Angleterre, éluder, traîner en longueur une alliance qu'on ne lui offrait qu'à cette condition gênante, et finir par y renoncer.

Mais tandis que le ministre anglais se jouait ainsi du ministre espagnol, qu'il l'enivrait lui et la reine de louanges et de pro-

messes, qu'il éveillait l'ambition dans l'âme de Philippe V et lui offrait des secours pour exercer ses droits sur l'Italie et sur la France, mais sans autres assurances que de vaines paroles dont Albéroni se payait; ce même Stanhope, d'un côté, garantissait à l'empereur la possession du royaume de Naples et la succession du duché de Toscane, travaillait de toutes ses forces à lui gagner le duc de Savoie et à lui faire céder la Sicile en échange de la Sardaigne; livrant ainsi à la maison d'Autriche, non-seulement ce que le roi d'Espagne pouvait prétendre en Italie, mais presque l'Italie entière, dont les princes étaieut plus faibles et plus divisés que jamais; d'un autre côté, il négociait avec le régent de France la garantie réciproque des successions aux deux couronnes, et il travaillait à exclure Philippe V du même trône sur lequel il lui offrait de garantir ses droits. Tout cela se passait en même temps, et sous les yeux d'Albéroni, sans que cet homme, qu'on a tant de fois appelé un puissant génie, eût le moyen de s'y opposer ni le courage de s'en plaindre.

Il est vrai que le régent de France ne fut guère plus difficile à se laisser envelopper; mais on verra dans sa conduite moins d'imprudence et d'étourderie que dans celle d'Albéroni, et peut-être aussi moins de personnalité que l'apparence n'en a fait croire. Prenons les choses d'un peu plus loin.

L'ambassadeur d'Angleterre à la cour de France (quoiqu'il n'en eût pas encore pris le titre) était ce même comte de Stairs, dont la hauteur avait lassé la patience de Torci et indigné Louis XIV. Il n'est connu que par son arrogance; mais sous cette audace insultante qui, dans un personnage inviolable, n'est que l'abus de son privilége, et que plus d'un ministre anglais a pris pour de la dignité, celui-ci cachait la souplesse du plus fin négociateur; naturellement vif et altier, il l'était encore par système dans les momens de représentation; et pour le secret de l'intrigue il réservait toute l'adresse d'un esprit liant et flatteur, d'autant plus séduisant alors, que ceux avec qui sa fierté se pliait au manége des prévenances, ne manquaient pas d'attribuer une faveur si rare à une estime distinguée dont ils étaient tout glorieux. Ce caractère hant et souple était soutenu des talens d'un politique instruit, vigilant, attentif, maître de soi et de son visage, et qui savait employer à propos l'art de plaire et l'art d'imposer : aussi quoique le duc de Marlborongh, dont il était la créature, lui eût inspiré toute sa haine pour les Français, et que dans le monde il fût bien connu pour notre mortel ennemi, ce monde, qui n'était guère alors plus patriote qu'aujourd'hui, ne laissait pas de l'accueillir avec distinction et avec bienveillance, et ceux qui, même dans l'insolence, aiment la singularité, lui savaient gré du ton hardi

qu'il avait osé prendre avec un roi devant qui tout se prosternait.

Mais l'homme, aux yeux duquel sa témérité l'avait rendu plus recommandable, était le marquis de Canillac, ce censeur de la cour, ce satirique amer, que sa misanthropie envieuse et maligne avait si bien fait réussir auprès du duc d'Orléans. Ce fut par lui et par l'abbé Dubois, que Stairs parvint à se ménager des relations avec ce prince; et ces liaisons se formèrent du vivant de Louis XIV, par l'entremise d'un petit intrigant nommé Raimond, que Stairs avait recueilli dans le monde et que Dubois avait connu chez la comtesse de Sandwich.

L'abbé Dubois, encore agent obscur des plaisirs de son maître, ne laissait pas d'avoir des protégés, comme en ont chez les princes les valets importans; Raimond était du nombre. Il avait du manége, de la hardiesse, et même de l'audace; quelque agrément, nulle pudeur, de la facilité dans l'esprit et dans le langage. Dubois se l'était attaché, il l'avait introduit au palais d'Orléans, chez la maîtresse en titre, madame d'Argenton, et de là chez le prince qui lui avait accordé un petit logement dans les combles de son palais. Ce fut là l'instrument de la quadruple alliance.

Raimond faisait sa cour à milord Stairs; il la faisait à Canillac: l'adulation près de l'un et de l'autre l'avait mené à la confiance et à la familiarité. Il crut voir, à lier ensemble Stairs, Canillac et Dubois, un moyen de se faire compter pour quelque chose; il s'y employa et il y réussit. Le ministre anglais, instruit par lui du faible de Canillac pour les louanges, et de l'ambition de Dubois, n'eut qu'à les voir pour les gagner.

Dubois avait connu à Paris ce même Stanhope qui depuis était devenu secrétaire d'état, et ministre du roi d'Angleterre; il l'avait introduit chez le duc d'Orléans et l'avait fait admettre à ses plaisirs. Le duc d'Orléans l'avait retrouvé en Espagne, à la tête des troupes anglaises; il avait eu même avec lui plus de relations que la prudence ne l'aurait permis, et Dubois, dont l'ambition ne demandait qu'à percer, fondait confusément sur l'appui de Stanhope l'espérance de sa fortune: il en crut trouver le moyen dans ses relations avec Stairs. Flatté de se voir cultivé par un homme de cette importance, il le vantait à Canillac comme un génie supérieur. Canillac ne put résister, dit Saint-Simon, au plaisir de voir le caractère d'ambassadeur ployer devant son mérite et l'audace du personnage s'humilier devant lui. Il en conçut la plus haute idée, et ne vit plus que par ses yeux.

Le plan de Stairs était de lier le roi d'Angleterre et le duc d'Orléans, comme ayant besoin l'un de l'autre; il offrait l'appui de son roi pour soutenir les droits du prince à la régence, et son autorité quand il serait régent; il ajoutait que, vu la faible en-

fance de Louis XV, il était possible que le duc d'Orléans se trouvât tout à coup avec le roi d'Espagne, dans la même position que le roi d'Angleterre avec le prétendant, et qu'il serait alors de l'intérêt commun des deux *usurpateurs* (car il tranchait le terme), de se prêter un mutuel secours.

Ce projet d'alliance fut un coup de lumière pour Dubois et pour Canillac. Ils résolurent de ménager dès-lors, entre l'ambassadeur et le duc d'Orléans, de secrètes intelligences; et pour mieux assurer le succès de l'intrigue, ils y engagèrent Nocé, l'un des familiers du prince, homme d'esprit, philosophe à la mode, c'est-à-dire, épicurien, qui par habitude avait pris le droit de dire librement sa pensée, et assez de crédit pour se faire écouter. Nocé et Canillac parlèrent, et dans la circonstance où le duc d'Orléans s'allait trouver à la mort du roi, il regarda comme un bonheur pour lui d'être appuyé par l'Angleterre. Il eut secrètement une conférence avec Stairs, et ils s'accordèrent si bien, que dans l'assemblée solennelle du parlement pour la régence, Stairs parut dans l'une des tribunes, comme le ministre d'un roi protecteur du duc d'Orléans.

Dès que ce prince fut à la tête du royaume, Stairs reprit la négociation et la pressa d'autant plus vivement, que le parti du prétendant était menaçant en Ecosse, et qu'il fallait lui ôter du côté de la France toute espérance de secours; mais le régent, pour la même raison, croyait devoir temporiser. Le ministre anglais lui proposait un traité de garantie réciproque des successions aux deux couronnes, et il avait pouvoir de le signer. Le régent y voulut ajouter, pour servir de base à la garantie, une alliance défensive où devait entrer la Hollande; et par cet incident, qui compliquait l'affaire et en retardait la conclusion, il se donnait le temps de voir quel serait le succès du soulèvement de l'Ecosse, où Stuart était appelé.

Cette attention à éluder une alliance qui lui était personnelle, prouve que le régent n'était ni assez détaché des vrais intérêts de l'Etat, ni assez occupé des siens, pour se jeter aveuglément dans le parti d'un roi dévoué à l'Autriche, et doublement ennemi de la France comme Anglais et comme Allemand.

Le prétendant avait disparu de Bar, et il allait s'embarquer en Bretagne : le régent ne l'ignorait pas; Stairs en fut instruit, il s'en plaignit au duc d'Orléans avec toute sa véhémence, et demanda qu'il le fît prendre à Château-Thierry, où il devait passer. Le duc d'Orléans qui *nageait entre deux eaux*, dit Saint-Simon, parut lui accorder sa demande, et Contade, major des gardes, envoyé avec un lieutenant et quatre soldats pour arrêter le prétendant, s'y prit si bien qu'il le manqua.

Ce malheureux prince vint voir et embrasser la reine sa mère au couvent de Chaillot, et prit la route d'Alençon. Stairs en eut avis, et, sur-le-champ, il résolut de le faire arrêter à l'insu du régent et en dépit du régent même. Duglas, colonel réformé dans les Irlandais, à la solde de France, fut chargé de l'expédition; accompagné de gens armés, qu'il distribua sur la route, il l'attendait pour l'enlever; l'intelligence et la résolution d'une hôtesse de Nonancourt, qui, sur quelques mots échappés, ayant soupçonné le complot, fit enivrer les gens apostés par Duglas, les enferma et les fit prendre, sauva l'héritier des Stuart. Averti par elle qu'il était poursuivi, il changea de chaise de poste, se déguisa en ecclésiastique, et se déroba à la vigilance et aux poursuites de Duglas.

Stairs, à l'audace inouie d'une entreprise aussi criante, ajouta l'impudence de se plaindre lui-même, comme d'un attentat contre le droit des gens, que l'on eût arrêté deux de ses émissaires. Le régent feignit d'ignorer quel avait été leur dessein, et les fit mettre en liberté.

Mais trop faible en Ecosse pour s'y soutenir sans secours, et obligé de repasser la mer, le prétendant ne laissa plus aucun courage à son parti, et les amis de Stairs redoublèrent d'instances pour décider le duc d'Orléans à se ranger du parti contraire, fondés sur la grande maxime de lier deux usurpateurs, et soutenus, dans ce sytème, de l'autorité du duc de Noailles, qui était alors d'un grand poids.

Le duc de Noailles avait médiocrement peut-être les talens d'un homme d'état comme ceux d'un homme de guerre, mais supérieurement ceux d'un homme de cour; un esprit souple et docile à prendre toutes les formes agréables, superficiellement orné de toute espèce de connaissances; des idées en affluence; une mobilité d'imagination qui pouvait nuire à son jugement, mais qui multipliait sans cesse les charmes de son entretien; une élocution nette, facile, harmonieuse; une éloquence naturelle; le don de dire ce qu'il voulait et comme il le voulait, de parler de tout et même de rien, sans cesser d'être intéressant; les saillies les plus heureuses, les récits les plus amusans; une plaisanterie du goût le plus exquis, pleine de sel et de finesse, mais délicate et jamais offensante; une facilité merveilleuse à prendre les goûts, les sentimens et presque l'âme de ceux qu'il voulait captiver, et dans cet art de plaire, tous les soins, toutes les recherches, tous les raffinemens les plus imprévus et les plus flatteurs, coulant de source, ne tarissant jamais; toujours varié avec grâce, jamais d'humeur, égalité parfaite, insinuation enchanteresse; un air libre, un accueil aisé, un visage calme et serein dans les momens où il était

le plus inquiet et le plus occupé; enfin, le don de dérider, d'égayer les affaires les plus sérieuses et les plus épineuses, sans que tout cela parût jamais lui rien coûter : voilà ce que son ennemi le plus cruel, le duc de Saint-Simon, lui accordait lui-même.

Avec tant de moyens de séductions, et l'avantage d'être versé dans les affaires de finances qu'il avait étudiées sous Desmarets, il n'est pas étonnant que le duc de Noailles eût gagné la confiance du régent. Le goût des choses singulières qui lui était commun avec ce prince; sa déférence habituelle pour l'opinion de Canillac, dont il flattait la vanité; le mauvais état des finances et l'embarras où il allait être, s'il fallait soudoyer encore le prétendant et son parti; enfin, le besoin qu'on avait, pour réparer les maux que vingt ans de guerre avaient faits, de s'assurer d'une régence imposante au dedans et paisible au dehors, firent entrer Noailles dans les vues de Canillac et de Dubois; ils exposèrent au régent que, dans l'alliance avec le roi Georges, tout l'avantage était de son côté, puisque l'un, déjà possesseur de sa couronne et soutenu d'un parti dominant, n'avait pour ennemi et compétiteur qu'un prétendant vagabond, délaissé, sans états, sans biens, sans ressources, et que l'autre, à peine fondé sur des droits incertains et sur de faibles espérances, aurait pour concurrent un roi puissant, et par mer et par terre, qui, pour passer en France, n'aurait que les monts à franchir, sûr d'y avoir pour partisans, non-seulement tous les ennemis du régent et de la régence, mais tous les Français attachés à l'ancienne constitution et à la branche aînée de la race royale. En effet, à ne consulter que les intérêts personnels, il y avait tout à gagner pour le duc d'Orléans, et beaucoup moins pour le roi Georges, à se garantir réciproquement leur sûreté présente et leurs droits à venir.

Le duc d'Orléans était de tous les princes le moins occupé de sa grandeur future; il se serait fait, en cas d'avénement, un point d'honneur de soutenir ses droits à la couronne, comme il venait de soutenir ses droits à la régence, mais par un sentiment de gloire beaucoup plus que d'ambition. L'événement qui aurait allumé la guerre entre lui et le roi d'Espagne, était pour lui une perspective effrayante; et la pensée que si le roi manquait on lui ferait un crime de sa mort, était peut-être celle qui l'affligeait le plus. Mais si ce malheur arrivait, il prévoyait combien il lui importerait d'avoir l'appui de l'Angleterre, et, en attendant, il était de l'intérêt même de l'Etat qu'il le mît en position de rétablir en paix ses finances et son commerce, de laisser ses campagnes se repeupler de cultivateurs, son industrie se ranimer, sa marine sortir du néant où elle était tombée, et le crédit, la confiance et la circulation renaître; de rassurer en même temps l'Europe sur

la modération de son gouvernement, et de persuader à nos voisins que la France avait renoncé à cette vaste ambition, qui avait mis Louis XIV et l'Etat au bord du plus profond abîme d'humiliation et de misère.

Le régent crut donc voir, dans son intelligence avec le roi Georges, le moyen d'attirer l'Espagne, la Hollande et le roi de Sicile dans les liens d'une paix durable; et sa plus grande ambition fut d'y engager Philippe V. Il ne se dissimulait point l'avantage prédominant de l'alliance avec l'Espagne; deux rois du même sang; deux nations voisines, séparées par la nature et réciproquement garanties par la chaîne des Pyrénées de tout projet d'ambition; contiguës par les deux mers, et sans intérêt de se nuire; ayant tous les moyens de se communiquer et de se secourir; sans autre rivalité que celle d'un commerce trop étendu et trop multiplié pour qu'une seule y pût suffire, et assez fécond pour les occuper et les enrichir toutes deux; différentes, à la vérité, de génie et de caractère, mais toutes deux vaillantes, généreuses, et moins incompatibles qu'on ne pensait, si, dans les chefs, la vanité française ménageait l'orgueil castillan, et si, du côté de l'Espagne, la superstition des prêtres cessait d'aliéner les esprits; enfin ayant le même dogme, le même principe de fidélité et de dévouement pour leur roi; et ce qui devait encore plus les rapprocher et les unir, ayant des ennemis communs dans des voisins jaloux de leur commerce et envieux de leur puissance. Il voyait bien qu'autant une alliance si naturelle pouvait être sincère, solide, inaltérable, autant celle de l'Angleterre avec la France était forcée et par conséquent fausse, trompeuse et passagère; que l'objet actuel du roi Georges était d'ôter au prétendant toute espérance de secours; de lui interdire tout asile, et d'opposer au parti des Toris la protection de la France; mais que le but où tendrait sans cesse l'ambition du peuple anglais n'en serait pas moins l'agrandissement de son commerce et de ses forces maritimes sur les ruines de la puissance et du commerce de ses voisins; que le crime du ministère de la reine Anne avait été la paix; que le ministère de George était animé du même esprit que celui de Guillaume de Nassau, l'irréconciliable ennemi de la France; que l'électeur d'Hanovre, créé par l'empereur, et son protégé en Allemagne, n'hésiterait jamais à sacrifier la maison de Bourbon à la maison d'Autriche, dès qu'il le pourrait sans danger, et qu'en supposant même de la sincérité dans la bienveillance personnelle qu'il témoignait au régent, l'exemple récent de Charles II, si étroitement attaché à Louis XIV, son refuge et son second père, par les liens du sang, de l'amitié, de la reconnaissance, prouvait que rien ne pouvait dispenser un roi, dépendant de sa nation, de se déclarer avec

elle contre son plus cher bienfaiteur et son plus généreux appui; le duc d'Orléans savait enfin que, dans les affaires publiques, il était puéril de faire entrer les inclinations et les aversions personnelles; qu'il ne devait s'affecter lui-même ni des caresses du ministère anglais, ni de l'humeur de la cour d'Espagne; que si Philippe V, sa femme et son ministre avaient des préventions contraires à l'intérêt commun des deux couronnes, c'était à lui à les ramener par la patience et la raison; que plus les nations rivales de la maison de France étaient attentives à semer entre les deux branches la jalousie et la discorde, plus elles devaient l'une et l'autre s'entendre et se tenir étroitement liées; et que d'une guerre si longue, si sanglante et si ruineuse qu'elles venaient de soutenir, tout l'avantage était perdu, si les deux monarchies, qui dans une maison ne devaient faire qu'une puissance, consentaient à se diviser; tout cela, dis-je, était assez sensible et assez présent à un homme d'état aussi éclairé que le régent; et Saint-Simon avec ses remontrances n'eut pas de peine à le persuader.

Mais la difficulté était de faire accéder Philippe V à une alliance, qui avait pour base le traité d'Utrecht et la garantie aux successions des deux couronnes d'Angleterre et de France, l'une en faveur de la branche hérétique, l'autre en faveur de la ligne indirecte, ce qui confirmait sans retour, et l'abandon que Philippe avait fait de ses Etats en Italie, et sa renonciation au royaume de France; or, rien n'était plus contraire à l'ambition et aux espérances de la reine pour ses enfans, et aux projets d'Albéroni pour sa propre élévation. Il aurait donc fallu obtenir de Philippe, à l'insu de l'un et de l'autre, son consentement et sa signature, pour cette alliance secrète qu'on avait à lui proposer. Ce fut l'objet d'une démarche qui, du côté du ministère anglais, fut le chef-d'œuvre de la mauvaise foi.

En 1704, la négligence des Espagnols ayant laissé surprendre par les Anglais le fort de Gibraltar, ils avaient fait de vains efforts pour recouvrer cette place importante, elle était restée aux Anglais. Stanhope fit entendre au régent qu'elle leur était plus onéreuse par les dépenses qu'elle exigeait, que nécessaire pour leur commerce; qu'il serait assez protégé par une marine puissante; et que, dans la Méditerranée, ils n'avaient besoin que du port Mahon que leur avait livré, en 1708, un commandant français, appelé La Jonquière, dégradé pour cette bassesse.

Stanhope offrait donc, de la part du roi Georges, de céder Gibraltar au roi d'Espagne, si, en échange de l'ordre exprès, signé de lui, et remis à Philippe V pour le gouverneur de la place, *de l'évacuer incontinent, et de se retirer à Tanger avec sa garnison*, Philippe consentait de signer à son tour les articles de l'alliance

avec la France et l'Angleterre, tels qu'on les lui présenterait. Pour déguiser cette intelligence, un général espagnol devait marcher subitement à Gibraltar, avec des troupes, comme pour attaquer la place, et, en envoyant sommer le gouverneur de se rendre, lui montrer l'ordre de son roi. Si ce projet avait été sincère de la part du roi Georges, c'eût été le comble de l'imprudence : le gouverneur, réduit à passer pour un lâche, ou pour un traître aux yeux de la nation anglaise, n'eût pas manqué de produire l'ordre qu'il n'aurait fait qu'exécuter; et le roi, qui l'aurait signé, aurait été chargé du crime. Ce n'était donc réellement qu'un piége qu'on tendait au duc d'Orléans. On lui proposait d'envoyer à Philippe un homme sûr, intelligent, qui sût pénétrer jusqu'à lui; il devait lui donner des lettres de créance, et toutes les facilités qui dépendraient de lui, pour remplir sa commission; mais Stanhope avait bien prévu que l'envoyé serait suspect; que Philippe, enfermé et obsédé comme il l'était, ne lui serait pas accessible; que son arrivée à Madrid exciterait la vigilance et les soupçons d'Albéroni, et que ses tentatives pour approcher du roi, le faisant chasser au plus vite, cette injure faite au régent et les intentions qu'on lui supposerait dans ce message clandestin, acheveraient d'aliéner les esprits dans l'une et l'autre cour, et de rompre dès lors entre elles toute espèce d'intelligence.

Cet artifice, tout grossier qu'il était, ne fut point aperçu du prince le plus clairvoyant; et son imprudence fut telle, que, pour une commission si délicate et si mystérieuse, il choisit celui des Français qui devait faire le plus d'ombrage au ministre d'Espagne, et surtout à la reine, ce même Louville, qui avait été le favori, le confident, le conseil de Philippe V, et qui, supplanté, comme on l'a vu, par la princesse des Ursins, avait tant remué contre elle qu'il s'était fait renvoyer d'Espagne, ou, en termes plus doux, s'était fait rappeler.

Louville n'était pas encore arrivé à Madrid, qu'Albéroni était instruit de son voyage. En arrivant (1), il reçut une lettre du marquis de Grimaldo, ministre subalterne, dévoué à Albéroni, par laquelle il lui était enjoint, de la part du roi, de sortir de Madrid aussitôt qu'il l'aurait reçue, et de ne point se montrer au palais, parce qu'ayant eu autrefois ordre de s'éloigner d'Espagne, il n'avait pas dû y retourner sans un nouvel ordre du roi. Deux heures après, il reçoit la visite d'Albéroni; il lui témoigne sa surprise, d'une politesse si opposée au traitement qu'on lui fait essuyer; lui dit qu'on ignore sans doute qu'il a des lettres, de la main du duc d'Orléans, pour S. M. C.; qu'il est revêtu de pouvoirs, qu'il vient en qualité d'envoyé extraordinaire du roi de

(1) Le 24 juillet 1716.

France ; qu'on a surpris la religion du roi d'Espagne, en supposant qu'il lui eût jamais ordonné de sortir de ses Etats ; qu'il consent à perdre la vie si cela est, et que les ordres qu'il vient de recevoir, fondés sur ce prétexte faux, n'ont plus de cause légitime. Dans ce moment, il montre ses pouvoirs ; Albéroni feint d'en être étonné. *C'est une terrible cour que celle-ci*, dit-il ; *mais que voulez-vous que je fasse ? On croit que j'ai du crédit, et je n'en ai point.* C'est tout ce que Louville put obtenir de ce ministre. L'audience qu'il désirait lui fut absolument refusée ; il écrivit au duc d'Orléans avec sa violence accoutumée ; mais Philippe, de son côté, écrivit à ce prince les raisons pour lesquelles il refusait de voir Louville ; et Louville fut renvoyé.

Albéroni ne douta point que cet émissaire ne fût chargé de travailler à sa ruine, et, dans le ressentiment qu'il en avait conçu pour le régent, il prit occasion du traité qui se négociait entre la France et l'Angleterre, pour inspirer contre ce prince au roi d'Espagne les sentimens les plus sinistres. Ce fut alors qu'il se hâta de terminer, au gré des Anglais, les difficultés qui s'étaient élevées dans leur traité de commerce, sur l'article de l'*assiento*. Ainsi, du côté de l'Espagne, la ruse de Stanhope eut le succès qu'il s'en était promis.

De son côté, le duc d'Orléans, très-mécontent de la manière dont Louville avait été chassé plutôt que renvoyé, sans avoir pu obtenir audience ni même attendre son rappel, en écrivit au roi d'Espagne ; et comme il se plaignait d'Albéroni, il ne voulut pas que sa lettre passât par les mains de ce ministre ; il la fit envoyer par un jésuite, appelé du Trevoux, au père d'Aubenton (qui avait été rappelé de Rome et rétabli dans ses fonctions de confesseur), pour la remettre immédiatement au roi. Dès que le confesseur l'eut reçue, il l'alla dire à Albéroni, lequel en avertit la reine. Leur indignation fut égale, et ils crièrent l'un et l'autre à la perfidie et à la trahison.

Le roi d'Espagne répondit à la lettre du régent ; et, dans cette réponse, Albéroni lui fit dire que ce qui s'était passé à l'égard de Louville s'était fait par ses ordres ; qu'il n'était pas dans l'intention d'entretenir avec lui un commerce secret de lettres par la voie de son confesseur, et qu'il désirait que celles qu'il voudrait désormais lui écrire, fussent remises à son ambassadeur à Paris.

Cette réponse, dit Saint-Simon, fut un nouveau triomphe pour Albéroni. Il publia, sur une lettre que le régent lui avait écrite, que la France, pour le corrompre, lui avait fait proposer de demander le paiement d'une pension de six mille livres, que Louis XIV, à la sollicitation de Vendôme, lui avait accordée autrefois ; que, voyant qu'il ne daignait pas la réclamer, on la lui

avait jetée à la tête ; que cette tentative n'ayant pas réussi, on avait envoyé Louville, avec une lettre du régent pour lui ; que sous ces fleurs était caché le dessein de remettre auprès du roi d'Espagne un homme intrigant et capable de reprendre sur lui son ancien ascendant, et de le tenir en tutelle. Il ajoutait que les Français étaient désespérés de voir que le roi d'Espagne voulût être le maître dans sa maison et dans ses conseils.

En même temps, cet insolent ministre écrivit à Paris à un italien appelé Monti, une lettre remplie des reproches les plus amers, sur les plaintes que le duc d'Orléans avait portées au roi d'Espagne par la voie du confesseur, et dans cette lettre, dont il voulait bien que tout Paris eût connaissance, il disait que le jésuite confesseur *aurait été pendu* sans la sage conduite qu'il avait eue d'informer la reine de ce dont il était chargé. Les protestations d'attachement à S. A. R. n'y étaient pas oubliées; mais plus Albéroni se disait attaché à la personne de M. le duc d'Orléans, plus il s'affligeait d'entendre les ministres d'Angleterre et de Hollande dire à Madrid qne, dans leur pays, tout le monde était persuadé que ce prince ne songeait qu'à s'assurer de la couronne, et que, lorque toutes ses mesures seraient bien prises, *la personne du roi ne l'embarrasserait pas*. Il finissait par déplorer le malheur du duc d'Orléans, et par gémir de l'opinion que toute l'Europe avait de lui.

Après un si cruel outrage, fait au régent dans une lettre dont on ne faisait pas mystère, la haine dut être irréconciliable entre ce prince et Albéroni. C'était le but de la mission secrète de Louville, insidieusement amenée par le ministre du roi Georges. Cet exemple est un avis, je crois, bien important et pour la France et pour l'Espagne, dont les rapports seront toujours les mêmes, et que l'Angleterre aura toujours le plus grand intérêt de diviser et d'affaiblir.

On a vu que, dès ce moment, Albéroni s'était mis à la discrétion de Stanhope. Le duc d'Orléans, de son côté, témoigna plus d'empressement pour l'alliance de l'Angleterre, mais sans négliger les moyens de se concilier avec le roi d'Espagne, pour la rendre commune entre eux. Le grand obstacle à cette conciliation était le pouvoir absolu et sans bornes d'Albéroni sur l'esprit de ses maîtres, et le régent, pour le renverser, fit jouer au duc de Saint-Aignan un rôle peu digne de lui.

Albéroni était réellement devenu suspect à Philippe. Toute l'Espagne, révoltée du despotisme de son gouvernement, n'était contenue que par la terreur qu'inspirait son autorité, et cette terreur même n'étouffait pas toutes les plaintes. Les grands écartés du conseil, tous les ministres dégradés et rampans sous

Albéroni, les commandans de la garde italienne et des gardes vallonnes, mécontens de la réduction de ces deux corps, et déclarant au roi qu'ils ne répondaient plus de la sûreté de sa personne; les nobles déplacés et ruinés par la réforme, le peuple même plus accablé d'impôts et plus malheureux que jamais, une multitude d'affaires en souffrance par la jalousie d'un homme qui voulait seul, et sans partage, tout voir, tout décider, tout faire, et qui ne pouvait suffire à tout; les revenus absorbés dans ses mains, sans que personne en sût l'usage; l'accusation dont il était chargé de s'enrichir aux dépens de l'État et d'être vendu aux Anglais, le cri public sur les avantages qu'Albéroni leur avait accordés dans le commerce de l'Espagne; les plaintes de la cour de Rome sur les délais qu'il apportait à la rétablir dans ses droits; l'éclat de la disgrâce du cardinal del Giudice, dépossédé par lui des places de gouverneur du prince des Asturies, de grand inquisiteur et de premier ministre; ses réclamations à Rome contre l'audace d'Albéroni d'oser aspirer à la dignité de prince de l'église, protestant que sa promotion serait injurieuse à la pourpre, au saint père, à l'église, et demandant que le pape, pour son propre honneur, consultât les évêques et les religieux d'Espagne, sur la vie et les mœurs de cet infidèle ministre; tout cela, dis-je, formait un bruit public qui ne laissait pas quelquefois de pénétrer jusqu'à Philippe, dans l'intérieur de son palais. Albéroni y avait un appartement voisin de celui de la reine, où tous les ministres allaient travailler, et, quoique tout-puissant, il n'était pas tranquille : il démêlait dans l'esprit de Philippe des soupçons et des défiances, et quand la reine l'exhortait à dissimuler et à souffrir, il se plaignait de sa mollesse, de ses complaisances pour le roi de ne pas surmonter les irrésolutions de cet esprit facile à se livrer à qui voulait s'en emparer; il trouvait la reine indolente, lui reprochait de haïr la peine et de ne chercher que son repos; il l'exhortait à ne pas souffrir qu'on les éloignât l'un et l'autre de l'administration des affaires, et à se défier de la cabale active et dissimulée des Espagnols, qui voulaient tout rappeler, disait-il, à leur ancien gouvernement; il lui annonçait que si elle cessait d'avoir l'autorité en main, elle ne devait plus compter sur aucune considération dans le monde, ni sur aucun respect de ses sujets. Il ramenait sans cesse ses regards sur la France et sur l'Italie, lui montrait le régent comme tout occupé à s'assurer de la couronne, capable de tout pour y parvenir et pour empêcher le roi d'Espagne de faire prévaloir ses droits; il lui recommandait de bien dissimuler avec les Espagnols son ambition et ses espérances, car ils ne pardonneraient jamais à Philippe de vouloir les abandonner et les réduire, pour tout ce qu'ils avaient fait et souffert depuis

quinze ans pour sa défense, à recevoir un roi des mains de l'Angleterre et de la Hollande; mais il lui répondait, en cas d'événement, du secours de ces deux puissances, dont il disait s'être assuré. En même temps il lui promettait de reprendre dans l'Italie ce que Philippe y avait perdu, et de faire de la Sicile, de l'État de Naples, de celui de Milan, de ceux de Parme et de Toscane, le patrimoine de ses enfans; mais, pour cela, il avait besoin d'une autorité inébranlable et qui ne pouvait l'être qu'à l'ombre de la pourpre qu'il demandait, moins comme la récompense de ses services, que comme l'instrument et le gage de ses succès. Il ajoutait que la décadence de la santé du roi, sa maigreur, ses vapeurs, sa mélancolie, devaient faire craindre à la reine l'événement d'une régence, et que n'étant pas mère de l'héritier de la couronne, elle aurait besoin, pour soutenir ses droits, de l'ascendant d'un homme qui par sa dignité pût imposer aux factions, et contenir dans le devoir les mécontens et les rebelles. C'était ainsi que, liant sa fortune au sort de la reine elle-même, il s'assurait de sa protection; et c'est dans cet état que le régent essaya de le renverser. L'ambassadeur de France, le duc de Saint-Aignan, fut chargé de cette entreprise.

Le père d'Aubenton, que les jésuites avaient eu le crédit de faire rappeler en Espagne, comme un intrigant d'importance, et dont l'habileté leur était plus utile que la piété du père Robinet qui ne faisait que son devoir; d'Aubenton, dis-je, quoiqu'appuyé de la protection du saint siége, dont il était l'espion et l'agent, se sentait trop faible contre Albéroni, tout-puissant auprès de la reine. Albéroni, de son côté, redoutait d'Aubenton, qui avait l'oreille du roi et la confiance de Rome : cette frayeur réciproque avait lié deux intrigans ambitieux. On savait qu'ils ne s'aimaient pas, qu'ils ne s'estimaient pas l'un l'autre, qu'ils se haïssaient même, parce qu'ils se craignaient et qu'ils s'enviaient leur crédit. Le projet du régent fut de les désunir; et s'il pouvait gagner celui des deux qui voyait à ses pieds un roi faible, dévot, malade et rongé de scrupules, il espérait détruire aisément l'autre, sans que la reine en pût prévoir la chute et sans qu'elle pût l'empêcher. Mais la prudence de d'Aubenton était difficile à surprendre; Albéroni le ménageait, mais le faisait menacer à propos, et le tenait sans cesse en crainte : le jésuite, tremblant, ne se mêlait de rien, ne se laissait entamer sur rien, et lorsque, malgré lui, comme on l'a vu au sujet de Louville, il lui arrivait d'être pris pour confident de quelque intrigue, il allait la lui révéler. Il fallait donc tâcher de perdre le confesseur lui-même, si on ne pouvait le gagner. Pour cela il était prescrit au duc de Saint-Aignan d'affecter avec lui la liaison la plus intime, mais

avec un air de mystère dont tout le monde s'aperçût. Si le jésuite, craignant que les assiduités de l'ambassadeur ne lui fissent tort, s'y refusait, il fallait lui en rendre moins, mais à des heures et de façon que le ministre en prît de l'ombrage. « Souvenez-» vous, disait le régent, dans l'instruction de l'ambassadeur, que » d'Aubenton est un homme très-rusé, très-dangereux, très-uni » avec Albéroni, et que vous ne sauriez rien faire de plus im-» portant pour le bien de l'État et pour mon service, que de » travailler à les mettre aussi mal ensemble qu'ils y sont bien à » présent, afin de tâcher de les perdre l'un par l'autre. »

D'Aubenton, plus adroit que l'ambassadeur, feignait de répondre à sa confiance ; il lui parlait sans cesse des dégoûts de sa place, des écueils qui l'environnaient; il se plaignait qu'on l'avait noirci dans l'esprit du duc d'Orleans, qu'on l'accusait d'être mauvais Français, et il conjurait le duc de Saint-Aignan d'effacer des esprits ces injustes préventions; mais il se tenait dans le vague, et sa réserve ne permit jamais de s'engager plus avant avec lui.

L'ambassadeur devait en même temps exciter contre Albéroni les mécontentemens de la haute noblesse, marquer aux Espagnols combien le duc d'Orléans les estimait, combien il désirait de les rapprocher de leur roi et d'en éloigner les Italiens, les assurer qu'il ferait pour cela tout ce qui dépendrait de lui, s'il était secondé par eux, et les engager à l'instruire de ce qu'il y aurait d'important à savoir pour l'intérêt de la nation et pour celui du roi lui-même. En effet, quoique Louville assurât le régent que la fidélité des Castillans était poussée à bout, que Philippe en était haï, qu'il dépérissait à vue d'œil, qu'on employait des terreurs paniques pour le tenir enfermé, que tout, hors du palais, était devenu Catalan (ce qui voulait dire *porté à la révolte*), qu'il n'y avait aucune puissance étrangère, pas même le roi de Maroc, à qui l'on ne s'empressât d'ouvrir les portes du royaume, et que, si lui, duc d'Orléans, voulait s'en rendre le maître, *il y serait mieux reçu que tout autre;* jamais ce prince n'eut dessein de soulever les Espagnols contre Philippe, mais seulement contre Albéroni, et contre ce qu'ils appelaient la tyrannie des Italiens. Mais il aurait dû voir dès-lors, ce qu'il reconnut dans la suite, que la haute noblesse, en Espagne, était sans force et sans crédit; que sa fierté s'exhalait en jactance, que ses ressentimens se perdaient en murmures, ses intrigues en vains projets, sans aucune résolution, et qu'il n'y avait rien à attendre de ces grands divisés entre eux, jaloux, ennemis l'un de l'autre, remplis et occupés d'eux-mêmes, haïs du peuple et de leurs vassaux, dont ils étaient les oppresseurs.

Ainsi, tandis qu'avec une prudence et une habileté au-dessus de son âge le jeune Saint-Aignan travaillait en Espagne à ren-

verser Albéroni, celui-ci contenant à la fois, par la crainte, le confesseur du roi, la noblesse et le peuple, flattant et menaçant le pape, dominant le roi par la reine, arrivait à grands pas au but de son ambition.

Le moment lui était favorable. Ce même sultan Achmet III dont Charles XII avait épuisé à Bender la patience magnanime, avait tourné ses armes contre les Vénitiens; et après leur avoir enlevé la Morée, il menaçait la Dalmatie, et tous les bords de l'Adriatique; l'Italie était en alarmes, et le pape, tremblant dans Rome, implorait l'assistance des princes catholiques, pour garantir le siége de l'église de l'invasion des Musulmans. Le nonce Bentivoglio, qui soufflait dans Paris le feu du schisme et de la discorde, n'en demandait pas moins le secours de la France; et le régent, tout mécontent qu'il était du saint père, n'aurait pas négligé cette occasion d'avoir des troupes en Italie, si l'empereur l'avait permis. Il s'y opposa, il s'opposa de même à l'offre que faisait l'Espagne de faire passer aux Vénitiens huit mille hommes de pied et quinze cents hommes de cavalerie; et ce qui était plus digne de la prudence et de la grandeur de la maison d'Autriche, le prince Eugène, à la tête d'une puissante armée, marcha lui-même contre les Turcs.

Vint le moment où Corfou assiégé et investi par la flotte ottomane, Schulembourg, qui le défendait, manquait de tout et allait se rendre. Ce fut alors qu'une escadre espagnole de six vaisseaux et de cinq galères, grossie de navires marchands, qu'elle avait ramassés pour faire ostentation de forces, vint se joindre à la flotte vénitienne, et jeta dans celle des Turcs une telle épouvante qu'ils levèrent le siége et se sauvèrent dans leurs ports.

Un service de cette importance semblait mériter au ministre d'Espagne la confiance de la cour de Rome, lorsqu'il offrit pour l'année suivante un secours plus considérable; et cependant le pape le connaissait si bien, qu'il ne voulut s'y fier qu'à demi. Albéroni, au secours annoncé, avait mis deux conditions : l'une était un impôt sur le clergé d'Espagne, celle-là lui fut accordée; l'autre, personnelle au ministre, était sa promotion au cardinalat, et celle-ci fut long-temps débattue. D'Aubenton assurait sa sainteté que les différens des deux cours ne pouvaient finir que par le crédit d'Albéroni; Aquaviva, qu'il avait chargé des affaires d'Espagne à Rome, l'y servait de tout son pouvoir; Aldobrandi le secondait, impatient de voir rétablir sa nonciature en Espagne, et Albéroni lui-même, profitant des frayeurs du pape sur le nouvel armement des Turcs, redoublait de manége, de promesses et de menaces pour hâter sa promotion. Le roi et la reine d'Espagne avaient écrit en sa faveur avec les plus vives instances. Le pape était

retenu encore par les cris élevés dans Rome sur l'indignité du personnage, sur l'honneur de la pourpre et celui du saint siége, sur le respect dû à l'église, et le scandale qu'allait causer une pareille profanation; mais le besoin du secours de l'Espagne était pressant, et Albéroni en abusait: il prévoyait, disait-il, avec douleur, que la reine, en voyant le saint père inflexible à la prière qu'elle lui avait faite et qui intéressait son honneur, se porterait, dans son ressentiment, aux dernières extrémités, et que le roi ne souffrirait point, sans une extrême impatience, l'humiliation de ce refus. Pour lui ce n'était que par zèle et sans aucun retour sur lui-même, qu'il en donnait avis au pape, uniquement occupé de la gloire et du repos de S. S. A l'entendre il était trop content des bonnes intentions qu'elle daignait avoir pour lui, et loin de se plaindre que l'effet en fût retardé de quelques mois, il eût voulu lui faire de plus grands sacrifices; mais il n'osait plus parler de ce délai à leurs majestés catholiques, parce qu'elles lui reprochaient de ne consulter que ses affections personnelles, et d'oublier la dignité de leur couronne compromise, et leur propre honneur offensé.

Clément XI, faible, timide, et croyant voir Rome assiégée par les Mahométans, avait de plus l'envie et l'espérance de vider honorablement tous les différens du saint siége avec la cour d'Espagne; et cette conciliation dépendait de la volonté d'Albéroni. Il s'agissait pour la cour de Rome de rentrer dans le droit qu'elle avait usurpé d'hériter en Espagne de la dépouille des évêques; il s'agissait d'y rétablir le tribunal de la nonciature, juge de l'ordre ecclésiastique, et où se vendaient toutes les dispenses et toutes les absolutions; il s'agissait de décider si les immunités du clergé s'étendraient, comme ci-devant, sur les biens patrimoniaux, et si l'énorme abus qui s'était introduit de réunir fictivement sur la tête d'un ecclésiastique tous les biens-fonds d'une famille pour les sonstraire aux impositions, subsisterait ou serait détruit; il s'agissait enfin de régler à perpétuité le subside que le clergé d'Espagne et celui des Indes paieraient à l'Etat, sans qu'il fût besoin, pour lever ce tribut, de la concession du saint père.

Il est aisé de voir, par la nature de ces débats à terminer, combien il importait au pape d'avoir, dans un ministre absolu en Espagne, un homme qui lui fût vendu; mais ce qui l'arrêtait bien plus que le scandale d'nne promotion indigne, c'était la crainte qu'Albéroni, après avoir obtenu de lui le don irrévocable de la pourpre, n'agît en homme indépendant et n'oubliât jusqu'à la promesse du secours qu'il lui avait offert. Ainsi le pape aurait voulu obtenir avant d'accorder, et la précaution était sage. Mais Albéroni, plus défiant et plus rusé que toute la cour de Rome

ensemble, ne voulut rien céder qu'il ne fût satisfait; et sa sainteté en se défendant laissait voir qu'elle allait se rendre.

Dès que le duc d'Orléans vit Albéroni plus craint, plus absolu, et mieux affermi que jamais, il perdit l'espérance, pour le moment présent, de faire entrer le roi d'Espagne dans son alliance avec l'Angleterre, et son unique soin fut d'y engager la république de Hollande. Mais plus le ministère anglais vit le régent de France empressé à conclure, plus il se montra froid lui-même, et difficile sur les conditions du traité : il parut même l'éluder au point de laisser croire qu'il avait changé de résolution, et qu'il préférait de pouvoir jeter encore dans le parlement de fausses alarmes de guerre, pour en obtenir des subsides, et pour avoir un état de troupes qui en imposât aux mécontens. Il est vraisemblable en effet que le parti des Wighs n'eût pas mieux demandé que d'avoir à montrer sans cesse en Angleterre le fantôme du prétendant, soutenu par la France; et Stairs, pour plaire à ce parti, dont il attendait sa fortune, employait tout son art à persuader aux Anglais la mauvaise foi du régent. La sienne fut enfin si manifeste, qu'il fallut lui soustraire la négociation et le transférer à La Haye, où le roi Georges devait passer. Dubois, alors conseiller d'état, s'y rendit pour conférer avec Stanhope, qui accompagnait le roi dans ce voyage en Allemagne; et rien n'ayant été décidé à La Haye, Dubois, avec un empressement qu'il eût fallu dissimuler, suivit le roi d'Angleterre à Hanovre.

Le ministre anglais se prévalut de l'impatience du régent, pour lui imposer des conditions qu'à peine le vainqueur aurait fait subir au vaincu. La principale était la garantie réciproque des successions aux couronnes de France et d'Angleterre, conséquemment à la paix d'Utrecht, et celle-là était égale; le seconde était la démolition du port de Dunkerque et le comblement du canal de Mardick, et celle-ci était honteuse pour la France; la troisième, plus dure encore, était de forcer le prétendant à sortir d'Avignon: la dernière, et plus cruelle, était de chasser du royaume tous les Anglais du parti jacobite qui s'y seraient réfugiés.

Stairs excitait les ministres d'Angleterre à tenir ferme dans leurs demandes, parce qu'il était sûr que le régent leur accorderait tout plutôt que de ne pas conclure; peut-être même espérait-il que le prétendant serait autorisé à ne pas sortir d'Avignon; et c'est ce que le nonce Bentivoglio demandait instamment au pape. Il lui écrivait que le régent accordait toute faveur aux hérétiques, qu'il était prêt à conclure un traité de garantie mutuelle avec l'Angleterre et la Hollande, au préjudice de l'Espagne et du prétendant; que l'église était intéressée à rompre une ligue si funeste à la religion, et que c'était à lui d'y mettre obstacle, en

s'opposant à la violence que le régent s'engageait à faire au prétendant pour qu'il s'éloignât d'Avignon et se retirât au-delà des Alpes.

Le zèle de Bentivoglio était excité par Cellamare, ambassadeur d'Espagne; il l'était encore plus par les ministres de l'empereur, qui travaillaient de tout leur pouvoir, et à La Haye et à Paris, pour traverser cette alliance, prévoyant bien que, si le roi d'Angleterre et la Hollande étaient alliés de la France, ils en seraient moins dans la dépendance de la maison d'Autriche, et n'auraient plus pour elle le même attachement. Les ministres de Suède, de leur côté, ne voyaient pas sans inquiétude se négocier un traité où vraisemblablement la France garantirait au duc d'Hanovre l'usurpation du duché de Brême et de Verden; mais, malgré les divers obstacles qui s'opposaient de tous côtés à cette alliance si chèrement vendue de la part des Anglais, si chèrement payée du côté du régent, elle fut signée à La Haye le 24 janvier 1717, et Dubois revint triomphant.

Le régent, avec moins de personnalité, ou plus de dissimulation, eût obtenu infailliblement des conditions plus honorables: la France n'avait rien à craindre de l'Angleterre, et le roi Georges et son parti avaient tout à craindre de la France. Un secours jeté en Ecosse y pouvait relever la fortune du prétendant, et rallumer une guerre civile dont le moindre avantage aurait été d'occuper au dedans toutes les forces de l'Angleterre, et qui peut-être aurait fini par renvoyer en Allemagne un prince dévoué à la maison d'Autriche, et par rétablir sur le trône une famille attachée à nos rois. Mais le régent ne voulut voir dans la situation des affaires que ce qui s'accordait avec ses intérêts; le triste état du parti des Stuart et l'onéreuse difficulté de le soutenir à nos dépens; le succès des armes du prince Eugène contre les Turcs, leur défaite (1), et la paix qui allait bientôt la suivre; l'alliance déjà formée de l'empereur avec l'Angleterre, et l'union prochaine de toutes leurs forces avec celles de la Hollande pour envahir, d'un côté, l'Italie, et de l'autre, tout le commerce des Espagnols et des Français. Ce fut ainsi que l'état des choses fut présenté au conseil de régence, lorsqu'il fallut que le duc d'Orléans y communiquât le traité.

Il exposa que les articles de Dunkerque et du prétendant ne faisaient que ratifier les conditions de la paix d'Utrecht; que le reste en était la suite, et que l'engagement de chasser les jacobites du royaume s'étendait sur tous les rebelles, auxquels la France et l'Angleterre se promettaient réciproquement de ne pas accorder d'asile. On aurait pu lui opposer que cet engagement avait, d'un

(1) Bataille de Péterwaradin, 5 août 1716.

côté, un objet réel et présent, et, de l'autre, un objet purement idéal, dans l'ordre vague des possibles; on aurait pu lui opposer que la loi de la paix d'Utrecht avait été la loi de la nécessité; que tout avait changé de face, et que, dans sa situation actuelle, la France, plus indépendante que jamais, devait traiter pour réparer ses anciennes humiliations, et non pour les renouveler; mais ces réflexions tardives auraient été affligeantes en pure perte : Torci lui-même n'en fit aucune; et le conseil baissa la tête sous l'autorité du régent.

La seule résistance qu'il éprouva fut de la part du maréchal d'Huxelles, qui, en qualité de chef du conseil des affaires étrangères, devait signer la ratification des articles, et qui n'en fut instruit qu'au moment de remplir cette formalité. Jaloux d'une négociation conduite par l'abbé Dubois, et dont on lui avait fait mystère, plus offensé d'apprendre qu'elle était consommée sans qu'on lui eût dit un mot de ce qui se passait, il entendit la lecture des articles avec un silence respectueux, ne répondit au régent, qui l'invitait à les signer, que par de profondes révérences, et s'en alla sans avoir obéi. Le régent le manda, l'exhorta, s'épuisa en raisonnemens politiques; Huxelles gardait le même silence, s'inclinait et ne signait point. Enfin, pressé de s'expliquer, il supplia le régent de le dispenser de signer un traité dont il n'avait jamais ouï parler avant qu'il fût conclu. Le régent insista; les raisons, les caresses, il mit tout en usage; mais tout fut inutile : Huxelles le laissa interdit de sa froide obstination. Le marquis d'Effiat, qui lui fut détaché, rapporta, pour toute réponse, que le maréchal se *laisserait couper la main plutôt que de signer*. Le prince réfléchit que le motif de son refus n'était qu'un ressentiment de vanité, et, pour le vaincre, il le prit par son faible. Il envoya d'Antin lui dire qu'il fallait choisir, ou de signer, ou de perdre sa place, dont le régent disposerait, à l'instant même, en faveur de quelqu'un qui ne serait pas aussi farouche que lui. Cet homme si ferme, dit Saint-Simon, ce grand citoyen, ce courageux ministre, n'eut pas plutôt entendu la menace, qu'il signa sans réplique et sans difficulté.

Plus le traité qu'on venait de conclure devait déplaire au roi d'Espagne et à l'empereur, plus l'Angleterre et la Hollande, qui ne voulaient pas les aliéner, s'empressèrent, l'une à l'envi de l'autre, d'adoucir leur mécontentement. D'abord elles leur proposèrent d'accéder à leur alliance. Le ministre d'Espagne à La Haye, Beretti, rejeta leur offre avec dédain, sans s'expliquer sur ses motifs, qu'il était facile d'entendre; car le traité, en confirmant celui d'Utrecht, garantissait l'état actuel de l'Italie, où Philippe avait tout perdu, et confirmait le duc d'Orléans dans le droit

cédé par Philippe de succéder à la couronne. Le prince Eugène, de son côté, répondit qu'il ne voyait pas pourquoi l'empereur accéderait à un traité qui, sans aucune utilité pour lui, ne faisait qu'assurer au duc d'Anjou la couronne d'Espagne. Ce refus n'était pas formel; et la garantie des possessions et des droits de la maison d'Autriche, en Italie, était, avec elle, un moyen presque assuré de conciliation. Ce fut ce qu'Albéroni parut craindre, et ce qu'imprudemment il se flatta de prévenir.

Parmi les mécontens dont l'Angleterre était remplie, les partisans de Jacques accusaient le régent de les avoir sacrifiés, et d'avoir lâchement abandonné leur prince; les autres, sans être jacobites, se plaignaient qu'on avait détaché de l'Angleterre l'empereur, le seul allié qu'il eût besoin de conserver; que le roi Georges n'avait pensé qu'à son repos et nullement aux intérêts de la nation; qu'il l'avait négligée au point que, dans cette alliance, il n'était pas même fait mention du commerce; que si le secours de la France consistait en des troupes, l'Angleterre n'en voulait point; que s'il devait être en argent, elle n'en manquait pas, et qu'il serait honteux que son roi en reçût d'une autre main que de la sienne.

Le roi Georges, alors de retour de son voyage en Allemagne, entendait ces murmures et n'en sentait que mieux l'avantage de l'alliance dont il venait de s'appuyer; mais il sentait aussi de quelle importance il était pour lui d'y faire accéder l'empereur. La négociation commençait, l'Espagne en était alarmée, et Albéroni s'en plaignait comme d'une infidélité. Philippe V s'en expliqua lui-même, et dit à Riperda qu'il ne pouvait comprendre l'empressement des Hollandais à s'allier avec le seul ennemi qu'il eût, sans se souvenir de tout ce qu'il avait fait en faveur de leur république. Riperda répondit, pour elle, que Philippe n'aurait jamais d'ami plus sûr ni plus reconnaissant. Stanhope instruit, de son côté, des inquiétudes et des plaintes du roi d'Espagne, écrivit à Albéroni que si Philippe désirait faire sa paix avec l'empereur, les Anglais lui offraient non-seulement leur médiation, mais leur garantie; que s'il voulait s'allier avec eux, ils y étaient tout disposés. La république de Hollande lui tenait le même langage; il dépendait de lui d'accepter l'une ou l'autre de ces alliances, ou toutes les deux à la fois. Sans paraître s'en éloigner, Albéroni mit sa politique à négocier toujours avec ces deux puissances, et à ne conclure jamais. Quant à la paix du roi d'Espagne avec l'empereur, il y exigea, pour article préliminaire, une condition si folle à proposer, si impossible à obtenir, qu'on dut bien voir que la paix n'était pas ce qu'il roulait dans sa pensée. Cette condition était que l'empereur consentirait d'abord

à évacuer l'Italie et à n'y posséder plus rien; que, réciproquement, du côté de l'Espagne, Philippe V, content de ses Etats, voudrait bien ne plus rien prétendre pour l'Italie, et se borner à conserver ce qui, selon toutes les lois, devait y appartenir aux enfans de sa seconde femme. A l'égard des Etats que l'empereur y laisserait vacans, Albéroni proposait à l'Angleterre et à la Hollande d'en être les dépositaires, pour en disposer en faveur des princes qui auraient droit de les posséder.

Riperda croyait pénétrer que le plan véritable du ministre d'Espagne serait de laisser le Milanais à l'empereur, et d'y ajouter le Crémonais avec la ville de Crémone, en donnant en échange, aux Vénitiens, Mantoue avec le Mantouan; de rendre Naples, la Sicile et la Sardaigne au roi d'Espagne, et d'assurer, à son fils aîné du second lit, les successions de Parme et de Florence; mais ce partage n'était pas même ce qu'Albéroni prétendait. Il n'y avait, disait-il, ni sûreté, ni tranquillité pour l'Italie, tant que l'empereur y posséderait une seule place. Toute l'Europe était intéressée à restreindre ou à limiter cette puissance dominante; il comptait faire une cause commune de la querelle de l'Espagne; et quand même elle serait abandonnée, il était si fier du peu de force et de vigueur qu'il lui avait rendu en deux ans, qu'il croyait, ou, du moins, faisait semblant de croire qu'elle pouvait se passer d'alliés.

Il avait fait réellement, dans l'intérieur du royaume, des changemens considérables, remis l'ordre dans les finances, la discipline dans les troupes, réparé le port de Cadix et la citadelle de Barcelone, muni l'un et l'autre d'artillerie, créé une marine royale, envoyé des vaisseaux de guerre dans la mer du Sud, et armé une escadre prête à mettre à la voile, pour aller, disait-il, au secours des Vénitiens, si le pape accordait cette promotion que LL. MM. CC. se lassaient d'attendre pour lui. L'escadre, composée de douze vaisseaux de ligne, allait partir; et, avant que le secret de sa destination véritable eût éclaté, Albéroni voulait forcer la résistance du saint père. Il avait, pour maxime, que la douceur et les ménagemens n'obtenaient rien de la cour de Rome, et qu'il fallait lui faire violence; il y employa tous ses moyens. Il se louait, depuis quelque temps, de l'estime et de la confiance que le régent lui témoignait; et il est vrai qu'après avoir inutilement essayé de le perdre, ce prince le flattait, pour obtenir de lui l'accession du roi d'Espagne au traité d'alliance qu'il venait de conclure. Albéroni, feignant d'ajouter foi à ces marques de bienveillance, osa lui demander d'écrire à Rome au cardinal de La Trimouille, pour hâter sa promotion à l'exclusion de tout autre; et le régent porta la dissimulation jusqu'à lui accorder

cette lettre. De son côté, profitant du dépit de LL. MM. CC., de voir que, nonobstant leurs sollicitations, Borromée eût été promu avant leur ministre et sans lui, Albéroni avait fait défendre au nonce Aldobrandi de mettre le pied en Espagne, et il avait fait savoir au pape que l'escadre espagnole allait se rendre à Gênes et s'avancer jusqu'à Livourne ; mais que, dans l'un de ces deux ports, elle attendrait des nouvelles de Rome, et regagnerait les ports d'Espagne, si la promotion, tant de fois promise, n'était pas enfin déclarée : « Résolution, disait-il au nonce, dont LL. MM. CC. » ne se départiraient jamais, quand le monde s'écroulerait, parce » que le roi d'Espagne se lassait enfin d'être, depuis seize ans, le » jouet de la cour de Rome. » En même temps le duc de Parme se rendit garant, envers le saint siége, du rétablissement du tribunal de la nonciature en Espagne, et de l'accommodement des deux cours, dès que le pape aurait déclaré la promotion d'Albéroni. Alors celui-ci crut pouvoir se donner le mérite de modérer lui-même le ressentiment de LL. MM. CC., et de vouloir s'abandonner à la bonne foi du saint Père, qu'il savait être, dit Saint-Simon, dans les douleurs de l'enfantement. Il pressa le départ de la flotte, manda au duc de Parme qu'elle mettait à la voile, fit dire au nonce, qui était sur la frontière, qu'il eût à se rendre incessamment à Ségovie, où était la cour, pour y terminer, au gré du pape, ses différens avec l'Espagne ; et une lettre de Philippe à sa sainteté confirma les promesses d'Albéroni.

La flotte était partie, le nonce était arrivé à la cour ; enfin le pape, ne pouvant plus tenir aux instances d'Aquaviva, de d'Aubenton, du duc de Parme et du roi d'Espagne lui-même, après avoir pleuré, comme il faisait toujours lorsqu'il était pressé d'agir contre sa volonté, se résolut à déclarer cette promotion scandaleuse, et, peu de temps après, il apprit que la flotte espagnole, au lieu de se rendre à Corfou, comme on l'avait fait espérer, s'était portée sur la Sardaigne. Huit mille hommes y débarquèrent sous les ordres du marquis de Leyde, et la conquête de toute l'île fut faite en moins de deux mois.

Cette flotte victorieuse devait se porter de Sardaigne en Sicile, et de Sicile à Naples : le duc de Parme, confident du projet, ne doutait pas que ce royaume, impatient comme il l'était du joug des Allemands, ne tendît les bras à l'Espagne. En effet, dans l'état de misère et d'oppression où il était réduit, il aurait regardé ses conquérans comme ses libérateurs ; ils n'avaient qu'à s'y présenter pour opérer la révolution, et la révolution faite, les princes d'Italie, gémissant et tremblant sous l'autorité de l'Autriche, avaient tout intérêt de se ranger du parti espagnol. Le duc de Savoie semblait devoir être le premier à s'engager dans cette ligue.

Le Milanais lui était promis. Les Vénitiens, investis de la puissance de l'empereur, trouvaient aussi leur avantage à le voir chasser d'Italie ; et que les espagnols fussent une fois maîtres de Naples, le duc de Parme croyait pouvoir répondre d'un soulèvement général.

Albéroni se croyait sûr que l'Angleterre, tout occupée des avantages de son commerce, et plus qu'indifférente sur les intérêts personnels de son roi, déjà trop puissant en Allemagne, se déclarerait hautement opposée à la rupture avec l'Espagne, et forcerait son roi à la secourir, ou, du moins, à la ménager ; que la Hollande, avec qui l'empereur avait encore des différens pour la barrière des Pays-Bas, ne serait pas fâchée de le voir dans une situation qui le rendît plus traitable. Enfin, la France ne devait rien souhaiter plus ardemment que de voir abaisser la puissance de la maison d'Autriche, et, si le roi d'Angleterre et le duc d'Orléans s'accordaient à faire céder l'intérêt de leurs nations à leur intérêt personnel, Albéroni comptait les occuper assez de leurs affaires domestiques pour les distraire de celles du dehors.

Il faut se souvenir ici de la révolution qui arriva dans le nord, lorsque Charles XII, échappé de Stralsund, eut passé en Suède, et qu'ayant tout perdu en deçà de la mer Baltique, il reprit la résolution de porter la guerre en Norwège, et d'abandonner son pays. On sait que le Czar, à la tête de trente mille hommes, sur une flotte composée de vingt vaisseaux de guerre et de cent cinquante navires de transport, menaçant la Suède, et pressé d'y descendre par les Danois, les Saxons, les Prussiens, les Hanovriens ses alliés, changea tout à coup de résolution, et parut désarmé par le malheur d'un roi qui lui avait appris à le vaincre ; soit qu'il trouvât peu digne de lui une invasion sans péril et sans gloire dans un pays désolé, ruiné, où il ne restait presque plus que des vieillards, des enfans et des femmes ; soit qu'il eût enfin honte d'être l'associé de quatre rois acharnés contre un seul, et qui profitaient indignement de l'état où ils l'avaient mis pour se partager sa dépouille ; soit qu'ayant déjà pris lui-même sur la Suède ce qui pouvait lui convenir, la Livonie, l'Ingrie, la Carélie et la Finlande, il crut avoir un meilleur usage à faire de ses troupes que de les jeter dans un pays où, manquant de tout, elles auraient à soutenir le désespoir impétueux de Charles XII, retournant en arrière, avec vingt mille hommes déterminés à vaincre ou à mourir pour lui.

L'ambition du Czar n'était pas d'envahir la Suède, mais d'acquérir en Allemagne quelque province qui lui donnât le titre de membre de l'Empire et le droit d'en être le chef. Ses alliés avaient pénétré le secret de ses vues, et, de peur qu'ayant mis le pied

en Allemagne, il ne voulût s'y établir, ils avaient refusé d'employer, aux siéges de Stralsund et de Wismar, les troupes Moscovites qu'il avait dans le Meckelbourg. Une affectation si marquée à l'exclure de leurs conquêtes l'avait blessé, surtout dans l'électeur de Saxe, qu'il avait fait roi de Pologne; et dans le roi d'Angleterre, électeur d'Hanovre, celui de tous les confédérés qui lui marquait le plus de méfiance et d'éloignement.

Charles XII, de son côté, haïssait bien moins le Czar qui l'avait vaincu, que l'électeur d'Hanovre, qui, en pleine paix, s'était approprié l'une de ses provinces, et, pour achever sa ruine, s'était ligué avec ses oppresseurs; il pardonnait au monarque russe d'avoir chassé Stanislas, son protégé, du trône de Pologne; mais il ne pouvait pardonner à Auguste de l'occuper. Ainsi, Charles XII et le Czar avaient des ennemis et des ressentimens communs. De là ce grand projet conçu et médité par leurs ministres de les réconcilier ensemble, et d'employer leurs forces réunies à chasser Auguste du trône de Pologne, Georges du trône d'Angleterre; à rendre l'un à Stanislas, l'autre au fils de Jacques II; à reprendre le duché de Brême et de Verden, usurpé par le duc d'Hanovre; et à rétablir le duc de Holstein, neveu de Charles, dans ses Etats, d'où il avait été chassé. Il en devait coûter au roi de Suède la Livonie, l'Ingrie, la Carélie, et peut-être une partie de la Finlande; mais il recouvrait ce qu'il avait perdu en Allemagne, rendait le Holstein à son neveu, et la couronne à Stanislas.

Il était plus facile au Czar de déposer le roi Auguste, qu'il ne l'avait été de l'élever et de l'affermir sur le trône. La Pologne confédérée n'était rien moins qu'attachée à son roi; et avec quatre-vingt mille hommes sur la frontière, le Czar n'aurait eu qu'à donner le signal de la révolution. Celle d'Ecosse était plus incertaine; mais, avec de l'argent, du secret et du concert dans les mesures à prendre pour l'exécution, il n'y avait rien que de très-possible; et si, au milieu des troubles de l'Angleterre, on se peint Charles XII, avec sa renommée, descendant des montagnes d'Ecosse à la tête de trente mille hommes, et ramenant à Londres l'héritier des Stuart, tandis que le Czar, avec ses Moscovites, aurait fondu sur les Etats de Brunsvick et d'Hanovre, on conviendra que la situation du roi Georges était périlleuse.

Un Ecossais appelé Areskin, premier médecin du Czar, cousin germain du duc de Maur, le chef du parti jacobite, lui écrivait de Russie que le Czar ne voulait plus rien entreprendre contre le roi de Suède; qu'il désirait sincèrement de faire sa paix avec lui; qu'il haïssait mortellement le roi Georges; qu'il connaissait la justice de la cause du prétendant; qu'il s'estimerait glorieux,

après sa paix faite avec Charles XII, de s'unir à lui pour tirer de l'oppression et rétablir sur le trône de ses pères le légitime roi de la Grande-Bretagne ; que ce n'était pas à lui de prévenir le roi de Suède, puisque l'avantage était de son côté ; mais qu'il était facile de terminer leur accommodement par la médiation d'un ami commun et sincère.

La faute des ministres de Suède fut de précipiter les mouvemens qu'ils se donnaient, Gortz en Hollande, Spare en France, et Ghillembourg en Angleterre, pour hâter l'exécution d'un projet qu'il eût fallu laisser mûrir. Le premier pas aurait dû être la conclusion de la paix entre le Czar et Charles XII. Elle était encore éloignée, et la prudence d'Osterman, ministre d'état en Russie, ne répondait pas à l'impatiente activité de Gortz, premier ministre du roi de Suède. Celui-ci parut vouloir mettre Charles XII en état de se passer du Czar pour l'expédition d'Ecosse. Ghillembourg lui écrivait que tout, dans ce pays, était disposé pour un soulèvement ; qu'on n'y demandait qu'un corps de troupes réglées auquel on pût se rallier ; que dix mille hommes suffiraient, avec des armes pour quinze ou vingt mille autres, et qu'enfin sur dix Ecossais on pouvait compter neuf rebelles. Gortz, trompé par ces assurances, ne croyait plus avoir besoin que de procurer à son roi les moyens de passer en Ecosse avec dix mille Suédois ; et, avant que les conférences de paix avec le Czar fussent ouvertes, il négociait en Hollande, en France, en Espagne, en Angleterre même, pour en tirer des subsides et des vaisseaux. Ses relations avec les adhérens du parti jacobite donnèrent des soupçons ; un voyage qu'il fit en France les redoubla ; Stairs y observa ses démarches ; sa correspondance avec Ghillembourg devint suspecte ; on intercepta leurs lettres, et on y découvrit le plan de la conspiration. L'historien de Charles XII prétend que le premier qui en avertit le roi d'Angleterre fut le duc d'Orléans, régent de France ; et Saint-Simon lui-même le donne à entendre, en disant que Stanhope avouait à Monteleon, ambassadeur d'Espagne à Londres, que, depuis la conclusion du traité de la triple alliance, l'abbé Dubois avait donné en Angleterre les avis les plus importans. Quoi qu'il en soit, les ministres de Suède furent arrêtés, le baron de Gortz en Hollande, le comte de Ghillembourg à Londres ; leurs lettres furent publiées ; et, le secret de l'expédition une fois divulgué, l'Angleterre fut en défense. Georges obtint de son parlement trente vaisseaux, dont quinze, destinés à croiser dans la mer Baltique, auraient fermé le passage aux convois.

Le monarque russe, dans ce moment critique, se trouvait en Hollande : il y avait eu des conférences avec le baron de Gortz;

mais, comme il n'était pas nommé dans les lettres interceptées, il prit le parti de la dissimulation. Le roi de Suède y mit plus de franchise : il n'avoua ni ne désavoua la conduite de ses ministres ; mais, lorsqu'ils furent élargis, leurs mesures étaient rompues, et Gortz alla s'occuper, à Berlin, à changer la face du nord.

Le Czar n'avait cessé d'estimer le courage et la constance de Charles XII : il le plaignait, il aurait voulu l'aider à reconquérir ses provinces sur d'indignes usurpateurs, à rendre à son neveu le duché de Holstein, à reprendre celui de Brême, à se remettre en possession des places que les Danois lui avaient enlevées ; et, se réservant à lui-même une partie de ses conquêtes, c'est-à-dire, l'Ingrie, la Carélie et la Livonie, il lui aurait rendu la Finlande. Pour affaiblir la ligue des princes d'Allemagne, il en détachait le roi de Prusse, à qui la Suède aurait laissé ce qu'il avait acquis de la Poméranie, avec la ville de Stetin. En attendant la mort du roi Auguste, ou le moment de le chasser du trône, le Czar proposait d'établir le roi Stanislas à Dantzick ; et si, dans son voyage en France, il avait pu obtenir du régent des subsides pour lui et pour le roi de Suède, il est probable que, dans un moment où toutes les forces de l'Empire étaient occupées par la guerre des Turcs, la Suède se fût relevée, et la Russie eût pris en Allemagne un pouvoir et une influence dont la France aurait profité.

Le régent, qui ne voyait rien d'intéressant pour lui que son alliance avec le roi Georges, resta fidèle à sa maxime, que deux usurpateurs se devaient soutenir ; et tout ce que le Czar en obtint, fut une alliance vague et simple où fut admis le roi de Prusse ; sorte de politesse, sans valeur et sans conséquence, qui est d'usage parmi les rois.

Mais si les ministres de Suède et le Czar lui-même s'étaient mépris à l'égard du régent, en présumant que la raison d'état l'emporterait sur ses engagemens et ses intérêts personnels, ils avaient mieux jugé du caractère et du génie d'Albéroni, en lui faisant proposer d'entrer dans le projet du soulèvement de l'Ecosse. Albéroni, profondément blessé de l'alliance du roi Georges avec le duc d'Orléans, n'avait pas eu de peine à persuader à LL. MM. CC. que cette alliance et la garantie des successions aux deux couronnes, étaient, à leur égard, une espèce d'hostilité, et il avait saisi, avec ardeur, l'occasion d'en tirer vengeance. Mais emporté, comme il l'était toujours, par son imagination fougueuse, il n'avait pas vu l'état d'épuisement et de détresse où la Suède était réduite, la difficulté de suppléer à sa marine anéantie, celle de régler entre Charles XII et le Czar les conditions de la paix, celle enfin de se procurer et de l'argent et des vaisseaux pour l'expédition d'Ecosse,

sans multiplier les confidences, et sans trahir, au moins par des indices, le secret de la conspiration.

Le projet découvert, le ministre d'Espagne ne laissait pas de le suivre encore ; et ce fut pour le renouer que l'un des chefs du parti jacobite, le duc d'Ormont, réfugié en Espagne, fut envoyé auprès du Czar. Ce monarque avait vu, en France, la reine d'Angleterre, mère du prétendant; il avait paru touché de ses malheurs; il aurait voulu rendre la couronne à son fils ; mais, tandis qu'il attaquerait le duc d'Hanovre dans son électorat, le roi de Suède était chargé de la descente en Angleterre ; et, pour agir ensemble et de concert, il fallait qu'ils fussent d'accord. Les conférences de leurs ministres s'ouvrirent dans l'île d'Aland ; mais Charles XII, malheureux, n'en était que plus opiniâtre : il consentait à laisser au Czar une partie de ses conquêtes ; mais il ne pouvait se résoudre ni à la démolition de ses places en deçà de la mer Baltique, ni à l'abandon de la Poméranie suédoise et de la ville de Stetin, que le roi de Prusse avait usurpées, et qu'il aurait voulu garder. Les incidens se multiplièrent, la négociation languit; tous les autres projets du Czar sur l'Allemagne s'évanouirent; et, jusqu'à la mort de Charles XII, qui, s'ennuyant d'être oisif en Suède, alla périr dans la Norwège, Albéroni eut beau espérer que *les nuages du nord produiraient des tonnerres*, ce grand orage menaça quelque temps, et finit par se dissiper.

Les mouvemens qu'Albéroni se flattait d'exciter en France, et la conspiration qu'il y faisait tramer, ne lui réussirent pas mieux, comme on va le voir dans la suite, et son espérance de former une ligue des princes du midi en faveur de l'Espagne, fut encore une illusion.

Chacun d'eux avait intérêt d'abaisser la maison d'Autriche, et le plus grand nombre l'aurait voulu, si tous y avaient consenti ; mais l'accord était impossible. Venise était trop sage et trop timide, le duc de Savoie trop défiant et trop habile calculateur de ses risques et de ses avantages, la Hollande trop faible, trop exposée, trop esclave de l'Angleterre, le roi Georges trop dépendant de l'empereur, le duc d'Orléans trop livré au roi Georges, pour qu'en attaquant l'Italie, où la paix de Hongrie allait renvoyer le prince Eugène et son armée, Albéroni pût se flatter de lier un parti puissant.

Il croyait tenir la Hollande, par l'intérêt de son commerce, et sur la foi de Riperda, son ministre, il comptait sur elle; mais la Hollande, qui avait besoin de la paix pour se rétablir, s'abstint de toute hostilité; et, en offrant à Philippe V sa médiation et ses bons offices, elle finit par avouer qu'elle ne pouvait rien de plus. Venise, obligée envers l'empereur à fournir dix mille hommes

pour la défense de l'Italie, au cas qu'elle fût attaquée, fit savoir à l'Espagne qu'elle serait forcée de remplir son engagement. Le duc de Savoie, inquiet sur son royaume de Sicile, que l'empereur et le roi d'Espagne lui enviaient également, ne songeait qu'à le conserver, ou, du moins, à s'en procurer le meilleur échange possible; il négociait avec les deux partis, attentif aux événemens pour en tirer son avantage, et accoutumé à ne prendre conseil que de la fortune et du temps.

Le duc d'Orléans n'eût pas demandé mieux que de délivrer l'Italie de la domination de la maison d'Autriche. Bonac, ambassadeur de France à la cour ottomane, n'épargnait rien pour engager les Turcs à faire encore au moins une campagne; et ses intelligences avec le prince Ragotzi, chef des rebelles de Hongrie, qui avait passé à Constantinople pour y solliciter la guerre, marquaient assez, dans le régent de France, l'intention de la prolonger; mais, en servant les projets de l'Espagne, il ménageait, dans l'empereur, l'allié du roi d'Angleterre; il les savait inséparables; il croyait voir lui-même, dans son union avec eux, sa sûreté présente et sa grandeur future; il était averti, et par les imprudences qui échappaient à Albéroni, et par les avis réitérés que lui donnaient milord Stairs et Dubois, de la part du roi d'Angleterre, de se tenir en garde contre la ligue des du Maine, appuyée de la vieille cour, et dévouée au roi d'Espagne. Il avait à la fois à contenir en France les ducs et pairs, les princes légitimés, la noblesse, le parlement de Paris, les Etats de Bretagne, les adhérens et les appelans de la bulle *unigenitus;* et il avait, de plus, la grande machine du système de Law à faire jouer au milieu de ces embarras domestiques. Il savait, d'ailleurs, qu'en Angleterre le parlement, vendu au roi, en suivrait les résolutions; que la Hollande obéirait aux impulsions de la cour de Londres; que le duc de Savoie ne hasarderait rien, et qu'il se rangerait du côté du plus fort. Il ne vit donc, dans les projets d'Albéroni, que l'étalage momentané d'une puissance périssable, et pour la France et pour l'Espagne, et surtout pour lui-même, le parti le plus sage lui parut celui de la paix.

Le roi Georges, à qui l'empereur faisait espérer, mais attendre, l'investiture du duché de Brême, se tenait d'autant plus étroitement uni à la maison d'Autriche, qu'en Allemagne il était menacé d'avoir besoin de son appui; qu'en Angleterre même il était affligé de dissensions domestiques, et que son fils le prince de Galles, qui ne lui pardonna jamais d'avoir déshonoré sa mère, fortifiait de sa haine pour lui celle du parti mécontent. D'un autre côté, il prévoyait le tort que lui ferait, dans l'esprit de la nation anglaise, le ressentiment de l'Espagne, si Philippe V rétractait les

priviléges de commerce qu'il venait de lui accorder. Pour éviter une rupture avec l'une des deux puissances, il aurait donc voulu les réunir; il en faisait la base du repos de l'Europe, et il pressait le duc d'Orléans d'y coopérer avec lui. Ce prince y consentit; et, dans l'intervalle de la descente des Espagnols à Cagliari et de leur passage en Sicile, tous les moyens de conciliation furent mis en usage, mais inutilement. Albéroni fut intraitable.

Stanhope le sollicitait d'envoyer à Londres un ministre expressément chargé d'y négocier la paix avec celui de l'empereur; et il lui offrait la médiation de l'Angleterre et de la France. Albéroni s'y refusa : les ambassadeurs de Philippe, Monteleon à Londres, Cellamare à Paris, Beretti à la Haye, pensaient tous qu'il serait prudent d'accepter la médiation; mais ils savaient que ce n'était pas le sentiment du premier ministre; et, intimidés par sa toute-puissance, ils se bornaient à lui faire entrevoir les difficultés d'une guerre où l'Espagne, sans alliés, allait avoir pour ennemis ces mêmes rois qu'elle aurait refusé d'avoir pour conciliateurs. Il ne voulut rien écouter.

Il regardait comme illusoires ces ouvertures pacifiques, et l'envoi d'un ministre à Londres comme une démarche inutile. La maison d'Autriche, disait-il, se faisait un jeu de tromper indistinctement ses ennemis et ses amis; elle n'avait ni loi, ni règle, que l'intérêt de sa grandeur; ses paroles n'étaient que des amorces, ses négociations que des piéges; elle avait promis, à la paix, d'évacuer la Catalogne et l'île de Mayorque; avec quelle infidélité n'avait-elle pas manqué à ses engagemens? Elle avait consenti de même à la neutralité de l'Italie; et avait-elle cessé depuis d'y exercer des vexations? La médiation proposée n'était, pour elle, qu'un moyen de se donner le temps de terminer sa guerre avec les Turcs, et de porter sur l'Italie toutes les forces que lui rendrait la paix. Il fallait saisir le moment de lui marquer de justes bornes, ou s'attendre à la voir n'en plus connaître aucune, et opprimer impunément tout ce qu'elle aurait envahi.

Les princes d'Italie et le régent de France pouvaient sentir le poids de ces raisons; mais le roi d'Angleterre, au lieu d'être alarmé de la puissance de l'Autriche, la regardait comme son bouclier; et les Anglais, à qui cette puissance ne disputait rien sur les mers, trouvaient en elle un contre-poids à opposer au pouvoir de la France : c'était là ce qui balançait leur intérêt à ménager l'Espagne, et ce qu'Albéroni ne voulait pas entendre : il espérait que la nation anglaise, menacée d'une rupture, ferait prévaloir l'avantage de son commerce avec l'Espagne sur les motifs de partialité de l'électeur d'Hanovre pour le chef de l'Empire, et qu'elle entraînerait son roi. Il se persuadait aussi que les Turcs continue-

raient la guerre, et que les rebelles de Hongrie feraient une diversion. Il en attendait une du côté du nord, et ne perdait pas l'espérance de voir le Czar et le roi de Suède se réunir et porter leurs armes, soit dans le cœur de l'Allemagne, soit en Ecosse et en Angleterre; dans cette attente, il prodiguait au prétendant des caresses stériles, et, au lieu de l'argent dont il avait besoin, il lui accordait ses conseils.

L'argent était aussi ce qui manquait aux souverains du nord; et Albéroni devait savoir que, pour se mettre en état d'agir, il fallait des subsides; qu'ils n'en pouvaient tirer que de l'Espagne, et qu'elle seule serait chargée des frais de la guerre d'Écosse, tandis qu'à peine elle pourrait suffire aux dépenses énormes de celle d'Italie, où il fallait transporter par mer les hommes, les chevaux, l'artillerie, les vivres, les munitions de toute espèce; au lieu que les troupes allemandes, y arrivant de plain-pied, y trouveraient de tout en abondance; et, pour avoir des places d'armes, des subsistances, de l'argent même, n'auraient qu'à prononcer le nom de l'empereur. Mais, en homme qui n'avait jamais possédé de grandes richesses ni remué de grandes forces, Albéroni s'étonnait lui-même de la puissance qu'il avait créée; et l'admiration des étrangers, en voyant l'Espagne sortir, comme par un miracle, de sa faiblesse et de sa léthargie, ajoutait encore à l'enivrement où son ministre était plongé.

Il s'agissait de l'en guérir et de vaincre sa résistance. Le roi d'Angleterre prit la résolution de lui envoyer le colonel Stanhope, avec un projet de conciliation, dans lequel le régent de France demandait pour le roi d'Espagne, 1°. que l'empereur le reconnût; 2°. qu'il renonçât lui-même, absolument et à perpétuité, à tous les états que possédait Philippe, soit en Europe, soit dans les Indes; 3°. que les maisons de Médicis et de Farnèse venant à s'éteindre, la succession de Toscane et de Parme fût assurée au fils aîné de la reine d'Espagne, et graduellement à tous ses enfans mâles, comme héritiers de ces deux maisons. A ces conditions, Philippe V devait consentir à restituer la Sardaigne, qui serait donnée au duc de Savoie, à titre de royaume, en échange de la Sicile, cédée à l'empereur et réunie à l'Etat de Naples. Tel était le plan du traité. Les seuls articles à débattre avec la cour de Vienne étaient la succession de la Toscane entière en faveur des enfans de la reine d'Espagne, et la renonciation absolue de l'empereur à la monarchie espagnole. Mais le duc d'Orléans était résolu de persister dans ses demandes; et le roi Georges, malgré sa déférence pour l'empereur, ne laissait pas d'assurer l'Espagne que la médiation de l'Angleterre, soutenue de celle de France, *mettrait la cour de Vienne à la raison.*

Philippe V, à peine échappé d'une maladie alarmante, et la tête affaiblie au point qu'il croyait mourir à toute heure, qu'il se confessait tous les soirs, et retenait son confesseur jusqu'à ce qu'il fût endormi, n'était pas en état d'avoir une volonté réfléchie; mais la reine croyait trouver, dans l'assurance des successions de Parme et de Toscane, l'avantage de ses enfans. Albéroni lui fit entendre que cette assurance était vaine, tant que la puissance de la maison d'Autriche serait dominante en Italie; que c'était l'y agrandir encore que de lui accorder la Sicile, et que le seul moyen de sauver les successions de Parme et de Toscane, était de mettre l'empereur hors d'état de les usurper.

Ce fut ainsi qu'il s'en expliqua dans sa première conférence avec le colonel Stanhope. Celui-ci lui représenta que le roi d'Angleterre, pressé par l'empereur de remplir les engagemens qu'il venait de prendre avec lui par leur traité de garantie et de défense réciproque, ne pouvait ni se dispenser, ni différer d'y satisfaire, quoiqu'il eût demandé du temps pour prendre une résolution, et qu'en effet il n'eût rien tant à cœur que de conserver l'alliance et l'amitié du roi d'Espagne. Albéroni lui répondit qu'il ne concevait pas pourquoi l'on se faisait scrupule de manquer aux traités, avec une puissance qui les violait tous sans pudeur; que l'empereur ne cessait d'enfreindre, en Italie, cette neutralité qu'on voulait protéger; que c'était donc contre lui seul que les garans de la paix d'Utrecht devaient prendre les armes; que la parole des souverains ne les obligeait qu'autant que leur engagement avait été un acte libre et juste; que l'abandon que le roi d'Espagne avait fait d'une partie de ses Etats, avait été forcé par le respect religieux qui le tenait aveuglément soumis aux volontés de Louis XIV son grand-père, et que, du moment qu'il voyait opprimer celles de ses provinces qu'on lui avait arrachées, c'était pour lui non-seulement un droit, mais un devoir de les tirer de l'oppression. Il ajoutait que, si l'Angleterre et la France l'abandonnaient, ce serait à leur honte, et qu'un jour l'une et l'autre auraient lieu de s'en repentir.

La paix de Hongrie était prochaine; et Albéroni s'obstinait à vouloir la croire éloignée. Desaleurs, nouvellement arrivé de Constantinople, ne parlait de Ragotzi que comme d'un aventurier indigne de toute croyance; et Albéroni se fondait sur les promesses de Ragotzi. Les troupes allemandes marchaient vers l'Italie; et il affectait d'en douter. Il prétendait que la guerre des Turcs avait ruiné les forces de l'Autriche; et il s'exagérait à lui-même et aux autres, celles qu'il serait en état de déployer au printemps prochain.

Cependant le roi d'Angleterre, en offrant sa médiation, avait

voulu la rendre respectable : il faisait armer une escadre; et cette manière d'appuyer des propositions pacifiques inquiétait Albéroni. Il fit demander quelle était la destination de l'escadre; et, après quelques subterfuges et quelques réticences, les Anglais répondirent que leur roi espérait si bien de la négociation pour la paix, qu'il ne croyait pas avoir lieu de faire agir ses forces maritimes; et qu'il était bien résolu à ne les employer que lorsqu'il verrait toutes voies fermées à la conciliation; mais qu'alors il ne serait pas possible de laisser allumer en Italie une guerre qui embrâserait toute l'Europe. Albéroni, dès ce moment, ne compta plus sur le roi d'Angleterre; mais il s'imaginait que la nation anglaise, menacée dans son commerce, s'opposerait au départ de l'escadre, et il faisait dire, dans Londres, que, si elle passait le détroit, tout privilége en faveur des Anglais cesserait dans les ports d'Espagne. Les ménagemens qu'il obtint se bornèrent à faire armer avec plus de lenteur, comme pour lui donner le temps de réfléchir et de céder; mais il en était loin encore.

Il s'adressa au duc de Saint-Aignan, lui dit quelle était sa douleur de voir la France abandonner l'Espagne, et, aux grandes choses qui résulteraient d'une solide union entre ces deux couronnes, il opposa l'indignité de la conduite du régent, sa servitude avec l'Angleterre, ses craintes au nom de l'empereur. Il ajouta qu'on ne s'étonnait point de voir le duc d'Hanovre favorable au chef de l'Empire, que leurs engagemens étaient assez connus; mais qu'il était malaisé de comprendre que le régent, sensible à l'honneur, aimant la gloire, et connaissant ses intérêts et ceux de son pays, prît des partis si opposés et à ses propres avantages, et à ceux du roi et de l'Etat, dont le soin lui était confié.

Saint-Aignan lui représenta que le premier soin du régent et le premier besoin du royaume, dans ce moment, c'était la paix; que, pour la rendre plus solide, on y invitait le roi d'Espagne et l'empereur; que le régent et le roi d'Angleterre étaient d'accord sur les conditions; qu'ils étaient trop avancés l'un et l'autre, pour se détourner de leur route et pour revenir sur leurs pas.

Albéroni répondit, à son tour, que le roi d'Espagne ne s'éloignerait point d'un accommodement à des conditions équitables, mais que, si elles ne l'étaient pas, il saurait se défendre jusqu'à la dernière goutte de son sang; que, si on l'attaquait dans son royaume, une nation qui l'avait porté sur le trône et qui l'y avait soutenu ne voudrait pas sans doute qu'il fût réduit à retourner chez elle en simple duc d'Anjou; et que si cependant ce prodige arrivait, il faudrait bien alors prendre conseil de la nécessité.

Ni le régent, ni le roi d'Angleterre n'avaient dessein de sacrifier

le roi d'Espagne, ni de lui faire d'injustes lois. Mais ce qu'Albéroni appelait des conditions équitables, étaient des conditions folles, et, non content de celles qu'on imposait à l'empereur, de renoncer absolument à la monarchie espagnole, de reconnaître Philippe V pour roi d'Espagne et des Indes, et d'assurer aux enfans de la reine les successions de Parme et de Toscane, il voulait y ajouter que la Sicile et Naples seraient rendues au roi d'Espagne; que la Sardaigne, à titre de royaume, passerait au duc de Savoie en échange de la Sicile; que l'empereur aurait pour lui le Milanais et le Mont-Ferrat; que les Pays-Bas catholiques seraient partagés entre la France et la Hollande; et, pour préliminaires, il demandait encore que l'empereur promît d'avance de ne plus lever de contribution en Italie, de ne plus y envoyer de troupes et de retirer incessamment celles qu'il y avait fait passer.

On sent combien la cour de Vienne devait être éloignée de faire la paix à ce prix. Aussi Albéroni n'était-il occupé qu'à se préparer à la guerre, et, ce qui soutenait toujours son courage et ses espérances, c'était le puissant intérêt qu'avaient la France, la Hollande et surtout le duc de Savoie d'abaisser la maison d'Autriche. Il pensait que la seule crainte de se trouver trop faibles du côté de l'Espagne les empêchait de s'unir avec elle, et qu'il les y encouragerait en redoublant d'efforts pour étaler un grand appareil de puissance. Il fit publier que l'Espagne aurait, au mois de mai suivant, cinquante mille hommes de pied, quinze mille hommes de cavalerie, trente vaisseaux de guerre bien équipés et bien armés, une flotte de trois cents voiles, et sur cette flotte une armée de vingt mille hommes, six mille chevaux, et une artillerie de cent cinquante pièces de canon; il comptait jusqu'aux milliers de poudre, de boulets et de bombes qu'il ferait embarquer.

Dans cet état, il proposait de former une ligue, et d'attaquer à la fois les Pays-Bas et l'Etat de Milan; les Pays-Bas, par la Hollande et par la France réunies; le Milanais, par le roi de Sicile, soutenu des Français, tandis que les forces de l'Espagne se porteraient sur l'Etat de Naples et en chasseraient les Allemands.

Mais la Hollande, qu'il s'obstinait à détacher de l'Angleterre, tantôt par des promesses, tantôt par des menaces, évita constamment de compromettre son repos.

Albéroni avait du moins compté pouvoir y acheter des vaisseaux équipés et armés en guerre; mais, pour les lui vendre, il fallait la permission des états généraux. Ils éludèrent assez long-temps une réponse décisive. Enfin, ne pas accorder sa demande, c'était la refuser. Albéroni leur déclara que le roi d'Espagne regarderait ce refus comme une offense personnelle et publique. Ils lui marquèrent leurs regrets, ce fut tout ce qu'il en obtint. Il déclama

contre leur république, dit que l'amour de la patrie était éteint dans tous les cœurs, se plaignit de leurs factions, de leurs divisions intestines, de l'ascendant qu'avaient pris sur eux les nations étrangères à qui leurs chefs étaient vendus. Il leur demandait s'ils croyaient que l'empereur leur saurait gré de leur timide neutralité, s'ils croyaient que la nation anglaise prendrait les intérêts de l'Autriche et du duc d'Hanovre assez à cœur pour se déclarer contre l'Espagne, s'ils voulaient eux-mêmes être toujours esclaves du roi Georges et de l'Angleterre, et s'ils ne profiteraient pas de l'exemple du roi d'Espagne, dont la complaisance et la modération n'avaient servi qu'à rendre les Anglais plus insolens et plus ingrats. La république ne fut pas plus émue de ses reproches que de ses menaces; il fallut renoncer à elle et ne plus penser aux Pays-Bas.

Le projet dès lors fut réduit à l'attaque de l'Italie, et, si le régent voulait y envoyer quarante mille hommes au duc de Savoie, il entrait dans le Milanais. Albéroni croyait pouvoir répondre que ces deux puissances une fois unies avec l'Espagne, nulle autre n'oserait se déclarer pour l'empereur; que l'Angleterre, en dépit de son roi, garderait la neutralité par l'intérêt de son commerce; que la Hollande verrait cette ligue avec une tranquille joie; et il ajoutait que c'était la seule où le régent de France pût entrer honorablement.

Le comte de Provane, que le roi de Sicile avait envoyé à Paris, s'était joint avec Cellamare, et ils ne cessaient l'un et l'autre de dissuader le duc d'Orléans de ses liaisons avec l'Angleterre, et de l'inviter à se rendre aux instances d'Albéroni. Mais Provane demandait une résolution décisive, pour empêcher le roi son maître de former d'autres liaisons. En effet, son ministre à Londres, La Pérouse, avait engagé une négociation avec la cour de Vienne; et en même temps que le roi Victor paraissait disposé au mariage du prince de Piémont avec une fille du régent, il demandait pour ce même prince l'une des deux archiduchesses, filles de l'empereur Joseph.

Il était possible cependant que le duc de Savoie, menacé des deux côtés de perdre la Sicile, et incertain sur les conditions que lui ferait la cour de Vienne, voulût entrer sincèrement dans les vues d'Albéroni; et, de tous les projets de ce ministre, celui-ci était le plus raisonnable: Villars, Huxelles, Saint-Simon, Torci, la plus saine partie du conseil de régence, étaient d'avis de s'opposer à l'agrandissement de la maison d'Autriche, et de restreindre en Italie la puissance de l'empereur, soit en formant une alliance avec l'Espagne et le roi de Sicile, soit en achevant de gagner le roi d'Angleterre et ses ministres, et en procurant à l'Espagne

l'accommodement le plus avantageux. Mais de ces deux partis, le régent prit le plus timide ; et, indépendamment de l'obsession de Dubois, il y était déterminé par l'état déplorable d'où il fallait tirer la France avant de songer à la guerre, par la mauvaise foi connue de ce duc de Savoie qui changeait de parti aussi souvent et aussi promptement que la fortune changeait de face, et par la crainte de renouveler contre l'Espagne et la France la même ligue sous laquelle Louis XIV avait succombé. Peut-être aussi que l'alliance du roi d'Espagne et du roi de Sicile faisait ombrage au duc d'Orléans; car, appelé par le traité d'Utrecht à succéder à Philippe V, si sa couronne était vacante, le roi Victor avait le plus grand intérêt que, dans le cas où Louis XV serait mort, Philippe V quittât l'Espagne et vînt régner en France : ce n'était donc pas entre leurs mains que le régent eût voulu se livrer; et plus ils seraient unis ensemble, plus il avait besoin de se faire contre eux des alliés et des amis. Il faut avouer cependant que cette considération, qui seule aurait été si puissante et si décisive pour un ambitieux, parut moins toucher le régent que le besoin qu'avait l'État de jouir d'une longue paix; et la preuve qu'il s'oubliait lui-même dans la négociation de Londres, c'est la constance inébranlable avec laquelle il y défendit les intérêts du roi d'Espagne, que sa politique lui aurait conseillé de ne pas rendre plus puissant.

Quoi qu'il en soit, le régent persista dans son projet de conciliation; et Albéroni ne vit plus au monde d'autre allié pour le roi d'Espagne que le roi de Sicile, qui ne lui ôtait pas encore l'espérance de l'engager, mais qui, plus sage et plus adroit que lui, ne se laissait rechercher par l'Espagne que pour se faire désirer davantage et mieux traiter par l'empereur.

Cependant la négociation de Londres était engagée entre les ministres du roi d'Angleterre, l'abbé Dubois et Penterrieder, envoyé de la cour de Vienne; et l'empereur ayant consenti à renoncer pour lui et pour les siens à la monarchie espagnole, le seul article de la succession au duché de Toscane retardait la conclusion. Ce n'était pas que la maison d'Autriche y prétendît pour elle-même; mais elle demandait que la loi fût égale, et que la maison de Bourbon y renonçant de son côté, le prince qu'on y appellerait ne fût ni de l'un ni de l'autre sang. L'empereur aurait désiré que ce fût le duc de Lorraine; mais il voulait bien s'en remettre au choix des négociateurs. L'objet de la difficulté, du côté de Vienne, était Livourne, dont le port eût donné l'entrée de l'Italie aux Espagnols; et les Anglais, pour accommodement, proposaient de partager en deux l'héritage des Médicis, de rétablir l'ancienne république de Pise, d'en faire dépendre Livourne, et de réserver aux enfans de la reine d'Espagne la

ville de Florence avec son territoire. L'empereur, sans se refuser à ce moyen de conciliation, eût mieux aimé que l'État de Pise fût donné au duc de Lorraine; et si la France voulait entendre à cet arrangement, on lui offrait le Barrois. Mais le duc d'Orléans prévoyait la répugnance qu'aurait le roi d'Espagne à restituer la Sardaigne, et, pour l'y engager, il persistait toujours à demander que la Toscane entière fût assurée à ses enfans.

Tout pouvait se concilier en convenant que le port de Livourne serait libre, et Albéroni voyait le moment où sans lui, malgré lui, on allait décider du sort de l'Italie et des intérêts de l'Espagne; il voyait le moment où l'empereur, admis dans l'alliance de l'Angleterre avec la France et la Hollande, les allait avoir pour garans de la sûreté de ses États. Sa résolution n'en fut point ébranlée.

Il n'était pas sans inquiétude sur la santé du roi d'Espagne, fréquemment attaqué de nouveaux accidens dont la cause était inconnue; et, quoique ce prince eût fait un testament, où il nommait sa femme régente du royaume, et que l'Angleterre l'eût assuré de son appui en cas d'événement, une régence, confiée à la marâtre de l'héritier du trône, pouvait ne pas avoir le suffrage de la nation. Il était même à craindre que, du vivant du roi, vu l'excès d'affaiblissement où sa raison était tombée, les États de Castille ne lui donnassent des tuteurs. C'était l'objet des intelligences du duc de Saint-Aignan avec les chefs de la noblesse; et, comme le régent de France voyait dans Albéroni non-seulement son ennemi personnel, mais l'ennemi du repos de l'Europe et l'ennemi plus dangereux encore du roi d'Espagne, qu'il entraînait dans une guerre insoutenable, il croyait servir ce roi lui-même en conspirant contre son ministre avec les grands de son royaume, et en travaillant à le mettre sous la tutelle de ses conseils. Mais le duc de Saint-Aignan, chargé de conduire cette entreprise, ne trouvait dans les grands d'Espagne que de l'ambition sans courage et sans force, et que des esprits divisés par de vaines prétentions. Albéroni les connaissait : il savait que, haïs des peuples, ils n'avaient pas même dans leurs domaines un village à leur dévotion; et lui, pour sa défense, il avait une armée, qu'il avait soin de bien payer et de pourvoir abondamment de tout, moyen sûr de se l'attacher. C'était là ce qui soutenait son courage et son arrogance; et avec la même hauteur qu'il contenait la noblesse espagnole, il insultait au ressentiment que les cours de Vienne et de Rome faisaient éclater contre lui.

Clément XI, que l'empereur accusait de partialité et de mollesse envers l'Espagne, et qui passait sa vie à prendre des résolutions et à les rétracter, à s'aliéner les partis contraires en vou-



lant les ménager tous, à flotter d'une crainte à l'autre, et à se repentir de ses repentirs mêmes, parut enfin se déterminer à user de rigueur envers Albéroni, soit pour expier la complaisance qu'il avait eue de le revêtir de la pourpre, soit pour se laver du soupçon d'être d'intelligence avec l'Espagne et d'avoir été confident de l'entreprise sur la Sardaigne, comme il en était accusé. Il lui attribua tous les chagrins que lui donnait la cour de Vienne, lui reprocha d'avoir manqué à sa promesse, et, au lieu de secourir l'église contre les infidèles, de les avoir servis par la diversion qu'il avait faite en leur faveur; d'avoir eu même des relations avec le grand Seigneur, pour le provoquer à la guerre; enfin d'avoir osé saisir et confisquer, en Espagne, les revenus de trois évêques chassés de leurs diocèses pour cause de rébellion; et sur ces griefs non-seulement il lui refusait les bulles de l'archevêché de Séville, mais il le menaçait d'envoyer à Madrid un commissaire du saint siége, pour examiner sa conduite et pour lui faire son procès.

Albéroni devait connaître le caractère de Clément XI, et combien peu sa sévérité persistait contre ses frayeurs; après lui avoir tout promis pour en obtenir le chapeau, et lui avoir manqué de parole, il en avait agi avec sa sainteté comme si elle avait dû être édifiée de sa conduite, et, nommé par le roi à l'évêché de Malaga, il l'avait suppliée de vouloir bien le dispenser de résider dans son diocèse. Le premier mouvement du pape avait été le refus de cette dispense; mais, ayant réfléchi qu'il n'était pas de sa politique de perdre ainsi le fruit de ce qu'il avait fait pour un homme si dangereux, il avait pris, pour le ménager, un expédient remarquable; il lui avait fait dire qu'il lui était impossible de le dispenser de la résidence pour plus de six mois dans l'année; mais en même temps il lui donnait avis que les décisions des conciles lui permettaient aussi de s'absenter six mois de son église, ce qui faisait l'année complète.

Or le cardinal demandait pourquoi cette indulgence s'était tout à coup démentie, et si c'était à la cour de Rome à servir le ressentiment des oppresseurs de l'Italie contre ses défenseurs et ses libérateurs? Il traitait de peur chimérique celle de l'invasion des Turcs, et de calomnie les bruits qu'on répandait de ses relations avec eux; il ne voyait pour l'Italie d'invasion à craindre que du côté de la maison d'Autriche, et il invitait Rome et l'Italie entière à saisir avec lui le moment de briser leurs fers. Il s'étonnait des plaintes du saint siége sur le bannissement des évêques rebelles et sur la confiscation de leurs biens au profit du roi : le saint père avait vu, disait-il, d'un œil plus favorable, la saisie des revenus de l'église de Valence et la pension des deux mille

pistoles que le roi avait accordée, sur ses revenus confisqués, au cardinal Aquaviva; à l'égard du procès dont on le menaçait, il déclarait à sa sainteté que si le commissaire, chargé de le poursuivre, arrivait en Espagne, il y serait mal reçu.

La rupture fut déclarée entre l'Espagne et Rome; le tribunal de la nonciature fut fermé à Madrid; le nonce par des monitoires publia que toutes les grâces que le saint père avait accordées au roi catholique, c'est-à-dire, tous les impôts sur le clergé de l'Espagne et des Indes, cessaient dès ce moment; mais Albéroni se moqua du nonce et de ses monitoires; le conseil de Castille, qu'il faisait parler à son gré, décida qu'il fallait former un tribunal pour remédier aux abus de la puissance ecclésiastique. Le roi d'Espagne, que d'Aubenton son confesseur avait obligé de demander au pape l'absolution de tout ce qu'il avait fait de déplaisant pour la cour de Rome, pieuse adresse pour le courber sous la verge sacerdotale, le roi, dis-je, oublia ses scrupules, et d'Aubenton n'osa plus lui en donner; un ordre exprès fut signifié à tous les Espagnols qui se trouvaient à Rome, d'en sortir sur-le-champ. Ils obéirent tous; le saint père en fut consterné, et le sacré collége lui reprocha sa sévérité imprudente. Alors ce fut Albéroni qui menaça l'église d'une plaie incurable; et le pape fut trop heureux, qu'en différant sa translation de l'évêché de Malaga à l'archevêché de Séville, il voulût bien se contenter de percevoir en même temps les revenus de ces deux églises.

Autant la faiblesse de Rome encourageait l'audace et l'insolence d'Albéroni, autant la modération et les ménagemens de la France et de l'Angleterre exaltaient sa présomption. Le colonel Stanhope ne s'était point lassé de vaincre sa résistance; le marquis de Nancré alla se joindre à lui; et le régent l'avait chargé de présenter au cardinal l'état de la négociation, où il ne restait plus actuellement à décider que l'article de la Toscane, sur lequel le duc d'Orléans promettait de ne point fléchir. Albéroni reçut Nancré comme l'envoyé d'une puissance amie, et en public il lui témoignait tant de bienveillance et d'égards, qu'on les croyait presque d'accord ensemble; mais, dans leurs conférences, il se dédommageait de cette contrainte politique: ce n'était que plaintes amères, propos malins ou insultans, déclamations violentes. Il déplorait l'aveuglement de toute l'Europe, et surtout de la France, qui laissait échapper une occasion si belle, si sûre, si facile de dérober l'Italie au joug de la barbarie allemande; il s'indignait qu'on voulût forcer le roi d'Espagne à rendre la Sardaigne, pour la faire servir d'échange à la Sicile, et pour ajouter celle-ci à la puissance de l'empereur: lui laisser Naples, y joindre la Sicile, n'était-ce pas lui procurer tous les moyens d'avoir une marine, la seule force

qui lui manquait? N'était-ce pas vouloir qu'il fût le maître de l'Adriatique, de l'Archipel et du commerce du levant? Albéroni dans ce projet ne voyait que honte et folie; il ne voyait dans le roi d'Angleterre qu'un électeur tremblant et livré au chef de l'Empire; il ne voyait dans le régent qu'un ambitieux occupé du soin de sa grandeur, mais qui, prenant une fausse route, tomberait dans le précipice avant de l'avoir aperçu. L'un de ces deux princes, disait-il, sacrifiait les intérêts de la nation à sa sûreté, l'autre à ses espérances; l'un voulait s'affermir sur le trône, l'autre voulait y parvenir. Il regardait l'abbé Dubois comme un intrigant revêtu du titre de négociateur, qui, dépourvu de conseil et de sens, se laissait tromper par les Anglais; ou comme un fourbe qui leur était vendu et qui leur vendait son maître. Il ne parlait des Anglais eux-mêmes que comme d'une nation arrogante qui, depuis quelque temps, se croyait en possession de partager le monde, d'enlever les Etats à leurs souverains légitimes et d'en disposer à son gré. Il protestait, quoi qu'il arrivât, que le roi d'Espagne ne changerait ni de sentimens ni de maximes; qu'avec la même fermeté qu'il avait marquée dans les temps les plus malheureux, il hasarderait tout plutôt que de subir d'indignes lois; qu'il aurait, pour s'en affranchir, quatre-vingt mille hommes de bonnes troupes, bien complètes et bien payées, des forces de mer au-delà de tout ce que l'Espagne en avait jamais eues, et les trésors du commerce des Indes; mais que, s'il fallait succomber, il mourrait les armes à la main.

Le roi de Sicile, de son côté, ayant appris que, dans les conférences de Londres, on était convenu de l'obliger à céder cette île en échange de la Sardaigne, se plaignait hautement qu'on voulût renverser les fondemens de la paix d'Utrecht: ses ministres, La Pérouse à Londres, Provane à Paris, déclaraient, dans les termes les plus exprès et les plus forts, qu'il n'était point d'extrémité à laquelle ce prince ne fût capable de se porter, avant que de souffrir qu'on le chassât du royaume.

En effet, c'était une chose assez nouvelle, que de voir deux puissances qui se donnaient pour médiatrices, s'ériger sans aveu en arbitres de leurs voisins; disposer de leurs possessions, régler leurs droits et leur partage, faire l'échange de la Sicile à l'insu du roi de Sicile, priver le roi d'Espagne du droit de réversion qu'il avait sur cette île par le traité d'Utrecht, ériger en fiefs de l'Empire le duché de Toscane et celui de Parme, quoique l'un fût indépendant de toute souveraineté, et que l'autre ne relevât que du domaine de l'Eglise, et s'engager réciproquement à employer la voie des armes, pour réduire chaque puissance à souscrire à leurs décisions. Paris et Londres retentissaient de plaintes contre

une médiation pareille ; mais, tandis que la faiblesse proteste et que la peur menace, la force agit et n'écoute rien.

La négociation s'avançait ; Albéroni, pour y mettre obstacle, feignit de se réduire à demander qu'on laissât la Sardaigne au roi d'Espagne, et employa pour l'obtenir la médiation du régent ; mais, si l'Espagne renonçait à ses desseins sur l'Italie, la Sardaigne lui était inutile, et l'obstination de son ministre à vouloir la garder, décelait sa mauvaise foi. Les Anglais répondirent que s'il se fût expliqué plus tôt, l'accommodement eût été possible, et qu'avec de l'argent l'Angleterre et la France auraient pu le faciliter ; mais que l'échange de la Sicile contre la Sardaigne une fois convenu et proposé à l'empereur, changer cette disposition, ce serait ébranler, peut-être renverser tout l'édifice de la paix. Albéroni parut aussi outré de ce refus, que s'il n'avait pas dû s'y attendre. Il redoubla d'invectives et de déclamations ; il menaça les négocians anglais d'être traités dans les ports d'Espagne avec la dernière rigueur ; il ordonna même qu'on se saisît de quelques uns de leurs navires, et il les fit employer dans sa flotte. L'Angleterre lui fit entendre qu'en ménageant l'Espagne, et en ne désirant que de l'amener à la paix, elle n'était cependant disposée ni à souffrir l'injure, ni à céder à la menace ; et la fougue d'Albéroni échoua contre la fermeté plus tranquille, mais aussi fière de l'un et de l'autre Stanhope.

Sa dernière ressource aurait été de gagner le roi de Sicile ; leur position respective les pressait de s'unir ensemble, et l'un et l'autre y semblaient disposés ; mais ils se connaissaient trop bien pour compter réciproquement sur de légères apparences. En même temps que le roi Victor négociait à Vienne, il avait à Madrid un ministre caché ; ce ministre était Lascaris. Il avait fait quelques avances au cardinal, et celui-ci, pour endormir la vigilance du roi Victor, sur le danger de la Sicile, avait paru répondre avec empressement aux avances de Lascaris.

Le 22 mai, c'est-à-dire, huit jours après le départ de la flotte, dont la destination était secrète encore, il écrivit au roi de Sicile que le roi d'Espagne ne recevrait la loi de personne ; qu'il était résolu à défendre ses droits jusqu'à la dernière extrémité ; que, si S. M. Sicilienne voulait se joindre à lui, comme l'honneur et l'avantage des deux couronnes le demandaient, elle trouverait en lui un allié sûr et solide, et que leur union obligerait peut-être le roi d'Angleterre et le régent de France à changer de pensée ; mais que la première condition de leur alliance devait être que les places de la Sicile fussent remises aux Espagnols ; car, sans cela, il leur était impossible de rien tenter sur l'Italie, au lieu qu'avec cette facilité pour un premier débarquement, et cette



retraite assurée, rien ne les empêcherait plus de passer dans l'état de Naples, dont la conquête serait facile et prompte, au moyen des intelligences pratiquées dans ce royaume, et d'une grosse armée qu'on y allait porter; que le roi d'Espagne demandait ces places, non pour en demeurer le maître et regagner par artifice un Etat qu'il avait perdu, mais pour les garder en dépôt, et seulement tout le temps nécessaire au succès de l'expédition; que la droiture, la sincérité, la probité de ce monarque étaient connues, et que si le roi de Sicile voulait bien s'y livrer avec une confiance généreuse, le roi d'Espagne y répondrait par sa reconnaissance et par des procédés encore plus généreux; que cette condition première et indispensable une fois remplie, non-seulement on profiterait de l'alarme et de la confusion où l'arrivée des Espagnols jeterait le peu d'Allemands qu'il y avait dans l'état de Naples (1), mais qu'on ferait passer incontinent un corps de troupes considérable dans tel endroit de la Lombardie qu'il plairait au roi de Sicile; qu'il n'y avait pas un moment à perdre, et que le moyen de rendre inutile l'armement de l'escadre anglaise était de prévenir son arrivée, et de hâter le débarquement en Sicile avant qu'elle pût s'y opposer. Dans une seconde lettre du 30 mai, les instances d'Albéroni furent encore plus vives, et il redoubla d'éloquence pour persuader à Victor que deux rois également offensés par l'orgueil de la puissance impériale, également intéressés à lui donner de justes bornes, et à se préserver de son ambition, devaient se fier l'un à l'autre, et se tenir étroitement unis; qu'ils se rendraient par là indépendans et redoutables; que leur exemple engagerait les ennemis secrets de la maison d'Autriche à dépouiller de timides égards, et à se lier avec eux, pour rétablir cet équilibre d'où dépendait le repos de l'Europe, et dont leur alliance allait être l'appui; mais qu'à moins d'une confiance réciproque et entière, il fallait renoncer à une fin si glorieuse, et se résoudre à subir la loi que dictaient les médiateurs.

Ce langage était si conforme à la vérité et à la raison, que le plus soupçonneux des rois y fut trompé. Il crut, avec toute l'Europe, que l'Espagne abandonnée à ses propres forces, et n'ayant plus d'autre allié que lui, le recherchait sincèrement. Il n'en est pas moins vrai que, dans ce temps-là même, l'ordre d'attaquer la Sicile était dans les mains du marquis de Leyde, commandant l'expédition.

Il est à croire cependant que, si le roi Victor se fût hâté de consentir à la demande de l'Espagne, leur alliance aurait eu lieu, et l'entreprise aurait suivi le plan que proposait Albéroni; mais, quoique le duc de Savoie fût averti par del Maro, son ambas-

(1) Six mille hommes d'infanterie et quinze cents hommes de cavalerie.

sadeur à Madrid, que la Sicile était menacée, quoique les lettres même du ministre d'Espagne lui fissent entendre clairement que, de gré ou de force, il fallait que cette île fût au pouvoir des Espagnols, ce prince ne put se persuader qu'Albéroni fût assez imprudent pour oser l'attaquer avant d'avoir reçu de lui une réponse décisive, et cependant il croyait lui-même se donner le temps de conclure son alliance avec l'empereur. Il la faisait solliciter à Vienne, et le mariage de son fils avec une archiduchesse était la seule condition qu'il y mît pour préliminaire. Du reste, il offrait la Sicile, et il laissait à l'équité de l'empereur à décider quel en serait l'équivalent. Ce pouvait être le Milanais avec le titre de roi de Lombardie ; ce pouvait être l'état de Parme, dont on se serait emparé ; on parlait même de réunir les Deux-Siciles et la Sardaigne, et de les donner à Victor en échange des Etats héréditaires de la maison de Savoie qu'il céderait à l'empereur.

On s'aperçut à Londres que la cour de Vienne incidentait sur des détails de peu de conséquence, et qu'elle cherchait à éluder l'acceptation du traité. On lui supposa d'autres vues, et l'on apprit que le duc de Savoie était la cause de ces délais : on résolut de les trancher, et le roi d'Angleterre, pressé par le régent, prit sur lui de faire savoir aux ministres de l'empereur, et de lui écrire à lui-même, qu'il fallait renoncer à l'idée d'une alliance particulière avec le roi de Sicile, ou ne plus penser au traité de Londres ; qu'on lui en laissait le choix ; mais que, s'il différait, les puissances intéressées à ne pas voir les maisons d'Autriche et de Savoie se partager l'Italie, en prendraient de l'inquiétude, et que l'Espagne profiterait peut-être de ces nouvelles dispositions.

L'empereur jugea bien qu'il n'y avait plus à balancer. Le roi Victor était connu ; on savait qu'en même temps qu'il négociait à Vienne avec tant de chaleur, il négociait à Madrid ; et d'un côté les risques d'une alliance mal assurée, de l'autre l'avantage sûr et présent de réunir les Deux-Siciles, de conserver les Pays-Bas, de posséder le Milanais, de n'avoir plus rien à craindre de la mauvaise volonté des peuples d'Italie, et surtout des Napolitains, tout cela, dis-je, mûrement considéré par le conseil de Vienne, les difficultés qu'il avait fait naître dans la négociation de Londres, commencèrent à s'aplanir.

Albéroni, de son côté, voulait engager l'empereur à s'accommoder avec le roi d'Espagne, sans l'intervention d'aucun médiateur, et, dans ses propositions, le roi Victor était sacrifié ; mais la cour de Vienne vit si peu d'apparence à supposer qu'Albéroni eût prétendu détacher l'empereur de l'alliance de l'Angleterre, qu'elle prit cette tentative pour un moyen de déguiser l'intelligence du roi d'Espagne avec le duc de Savoie, et sa réponse fut qu'elle

n'entendrait à aucun accommodement que de l'aveu des négociateurs. Ainsi cette démarche d'Albéroni, dénoncée à Londres, ne fit qu'accélérer la conclusion du traité d'alliance.

Le roi d'Angleterre, en faisant annoncer au roi d'Espagne que ce traité touchait à sa conclusion, l'avertissait en même temps que l'escadre anglaise allait mettre à la voile; qu'elle passerait le détroit; qu'elle était destinée à protéger la paix et le repos de l'Italie, quels qu'en fussent les aggresseurs. Cette escadre se mit en mer le 13 juin 1718, et l'on comptait que, dans un mois, elle se rendrait à Mahon. Albéroni en témoigna moins de crainte que de colère. La flotte espagnole était partie le 15 mai, et il en faisait publier le détail le plus magnifique; plus de trois cent soixante voiles; trente-trois mille hommes de troupes bien armés et bien vêtus; une artillerie de cent pièces de gros canons, de quarante mortiers, de trente mille bombes; dix-huit mille fusils de réserve, pour les distribuer aux gens de bonne volonté, dans le pays où l'on allait descendre; des vivres pour plus de cinq mois, et deux millions de piastres fortes formant le trésor de l'armée. Il n'oubliait pas d'ajouter qu'il restait encore en Espagne quarante-deux mille hommes de bonnes troupes, et, sur les chantiers, douze vaisseaux de quatre-vingts pièces de canon; que les navires de Saint-Malo, pris dans le golfe du Mexique et dans la mer du Sud, joints à ceux qu'attendait l'Espagne, la défraieraient, par leurs richesses, d'une partie de ces dépenses, et que la nation espagnole, enchantée de se voir créer une marine et des armées, était résolue de prodiguer ses biens et de verser son sang pour le service de son roi.

L'empereur n'avait dans l'état de Naples que six mille hommes d'infanterie et quinze cents chevaux; s'il ne s'attachait pas le duc de Savoie, il avait à le craindre, et, pour aller au secours de Naples, il ne lui serait plus possible de s'affaiblir du côté de Milan. La paix n'était pas faite encore avec la Porte; et, avant que l'armée du prince Eugène pût se porter en Italie, les Espagnols et les Piémontais, agissant de concert, pouvaient avoir forcé les Allemands à repasser les monts.

La cour de Vienne avait donc intérêt d'abuser le duc de Savoie, le plus long-temps qu'il serait possible, pour empêcher, pour retarder du moins son alliance avec l'Espagne, et pour le rendre plus difficile dans les conditions qu'il en exigerait. Ce fut à quoi la politique allemande mit tous ses soins, et elle y réussit.

Le duc de Savoie, inquiet des progrès du traité de Londres, ne laissait pas de tenir encore à l'espérance de conclure son alliance avec l'empereur. Il savait que l'article des garnisons impériales ou espagnoles à mettre dans l'état de Parme et dans celui

de Toscane, formait encore une difficulté nouvelle, presque insoluble de part et d'autre. Il en prit plus de confiance, et persuadé que, sans lui, l'Espagne ne pouvait rien entreprendre, il mit son alliance avec elle à un prix si haut, qu'Albéroni fut obligé d'y renoncer : il demandait qu'en même temps que le roi d'Espagne ferait attaquer le royaume de Naples, il lui envoyât dix mille hommes en Lombardie, pour en disposer à son gré, et dix mille encore dès l'instant que l'état de Naples serait soumis; que l'entretien de cette armée fût, comme il était juste, aux dépens de l'Espagne, et que, pour suppléer à l'artillerie et aux munitions qu'elle ne pouvait pas envoyer dans le Milanais, elle en fit les frais en argent; il exigeait de plus un million d'avance et un subside considérable tant que la guerre aurait duré. Il voulait que la garnison des places conquises dans l'état de Naples, comme dans l'état de Milan, fût moitié piémontaise et moitié espagnole, mais partout sous les ordres d'un commandant piémontais. Il voulait commander lui-même absolument toutes les troupes combinées, les espagnoles comme les siennes; distribuer les quartiers d'hiver et régler seul le plan des opérations : à l'égard des contributions qui se leveraient en pays ennemi, il s'en réservait la moitié et il laissait l'autre au roi d'Espagne.

Albéroni était enfin désabusé des espérances qu'il avait si légèrement fondées sur les projets du Czar et du roi de Suède; il prévoyait, comme inévitable, l'alliance de l'empereur avec la France et l'Angleterre; il ne pouvait attendre de la Hollande, à force même de sollicitations, qu'une timide neutralité; il ne pouvait douter que la paix de Hongrie ne fût près de se décider et que le prince Eugène, à la tête d'une armée victorieuse, ne passât bientôt l'Appennin; il fallait donc se résoudre à subir les conditions rigoureuses que le roi de Sicile faisait au roi d'Espagne, se livrer à lui sans réserve, lui prodiguer l'argent, lui abandonner les troupes, le rendre dépositaire des provinces conquises, le rendre l'arbitre absolu et de la guerre et de la paix, ou le voir se jeter lui-même entre les bras de l'empereur. Il n'y avait qu'un milieu à prendre, celui de céder aux invitations de la France et de l'Angleterre et d'entrer dans leur alliance; Albéroni s'en éloigna plus obstinément que jamais, et, en même temps, il se détermina non-seulement à se passer de l'alliance du duc de Savoie, mais à s'en faire un ennemi de plus; ce fut la dernière de ses témérités, et peut-être aussi la plus grande. Enfin, toutes ses espérances trompées et détruites l'une après l'autre ne lui laissaient plus qu'une erreur, c'était de se flatter que, si le débarquement de l'armée espagnole en Sicile était exécuté avant l'arrivée de l'escadre anglaise, cette escadre uniquement chargée de

s'opposer à une descente, ayant manqué l'objet de sa destination, ne tenterait rien au delà. Il laissa donc le marquis de Leyde exécuter l'ordre qu'il avait reçu en partant de Cadix, de s'emparer de la Sicile. Les troupes que le duc de Savoie avait dans l'île, se réduisaient à huit mille hommes; le plus grand nombre, gens du pays, mal affectionnés à leur prince, et tous prêts à se soulever dès que les espagnols paraîtraient sur la côte. Il fut donc aisé d'y descendre, et le débarquement s'étant fait à Palerme le 3 juillet, Philippe V y fut proclamé.

A cette nouvelle, le duc de Savoie fit arrêter à Turin l'ambassadeur d'Espagne, le marquis de Villamayor, et, adressant ses plaintes au régent et au roi d'Angleterre, il demanda la garantie qui lui était promise par le traité d'Utrecht; mais l'entreprise sur la Sicile était si téméraire, s'il n'y avait pas consenti, qu'on ne pouvait se persuader que le ressentiment qu'il en témoignait fût sincère, et qu'il ne fût pas en secret d'intelligence avec les Espagnols; cependant, Stanhope, le ministre que le roi d'Angleterre avait envoyé à Paris pour y dénouer avec le régent les dernières difficultés qui retardaient la quadruple alliance, et qui, pour engager l'Espagne à y souscrire, allait se rendre en personne à Madrid, ne douta point de la sincérité des plaintes du comte de Provane, et il lui répondit que si le roi de Sicile accédait à la paix de Londres, sitôt qu'il en ferait remettre sa déclaration à Milord Stairs, il recevrait en échange, des mains de ce ministre, l'ordre du roi d'Angleterre à Bing, son amiral, de faire de l'escadre anglaise l'usage que le roi Victor exigerait pour la défense de ses Etats. Le duc d'Orléans promit, de son côté, d'écrire au roi d'Espagne, que, s'il ne retirait pas ses troupes, la France, obligée envers le roi Victor à la garantie de la Sicile, remplirait son engagement; mais, aux instances de Provane, il répondit confidemment que la garantie ayant eu pour objet la réversion de la Sicile au royaume d'Espagne, aussi-bien que la concession de cette île au duc de Savoie, l'engagement était indivisible, et qu'attendu que le traité de Londres l'y faisait manquer d'une part, il s'en croyait dispensé de l'autre. Il ajoutait qu'il n'avait point d'armée navale à opposer à la flotte espagnole, et que sa médiation était le seul secours qu'il pût offrir au roi Victor.

Le régent avait désiré le mariage de sa fille, mademoiselle de Valois, depuis duchesse de Modène, avec le prince de Piémont; le roi Victor, comme je l'ai dit, demandait une archiduchesse, fille de l'empereur Joseph; et, soit que le régent en eût quelque dépit, soit qu'il prît plaisir à voir le plus rusé des princes trompé lui-même, il est vrai qu'il parlait de l'invasion de la Sicile comme

d'un tour d'adresse qui le réjouissait ; il disait à ses familiers que le renard était pris au piége.

Cependant tous les articles du traité de Londres étaient réglés entre l'empereur, la France et l'Angleterre. On y laissait la voie ouverte à l'accession de la Hollande, du duc de Savoie et du roi d'Espagne ; mais on était décidé à ne pas l'attendre.

Les garanties de la triple alliance renouvelées dans celle-ci, et l'empereur admis dans cet engagement d'une défense réciproque ; sa renonciation absolue et à perpétuité, pour lui et pour ses descendans, aux Etats d'Espagne et des Indes ; les successions des duchés de Parme et de Toscane assurées à dom Carlos, et graduellement à tous les enfans du même lit ; seulement le port de Livourne réservé libre, et la garde des deux duchés confiée à six mille Suisses ; la Sardaigne restituée par le roi d'Espagne et cédée au duc de Savoie à titre de royaume, en échange de la Sicile réunie à l'état de Naples et mise au pouvoir de l'empereur, formaient la teneur du traité.

On n'avait aucune inquiétude sur l'accession de la Hollande ; celle du duc de Savoie était forcée par l'invasion de la Sicile ; et, quant à celle de l'Espagne, la France et l'Angleterre s'en rendaient responsables et s'engageaient à l'obtenir.

D'un autre côté, la paix entre les Turcs, l'empereur et les Vénitiens, touchait à sa conclusion, et le prince Eugène, à la tête d'une armée victorieuse, allait marcher vers l'Italie, et se joindre au duc de Savoie, avec le droit d'être soutenu par la France et par l'Angleterre, contre l'Espagne, abandonnée et dénuée de tout secours.

Ce fut dans cette position, qu'aux plus vives instances du comte de Stanhope et du marquis de Nancré, Albéroni ne répondit que par de violens reproches contre le roi d'Angleterre, et par des déclamations injurieuses et menaçantes contre le duc d'Orléans.

Le 13 juin, l'escadre anglaise avait mis à la voile, et, le 24, Stanhope, qui n'était pas encore parti de Londres, avait déclaré à Monteleon, ambassadeur d'Espagne, que les instructions données à l'amiral lui prescrivaient toutes sortes d'égards pour la flotte espagnole, à moins qu'elle ne fît sur l'Italie quelque entreprise contraire à la neutralité dont le roi d'Angleterre s'était rendu garant ; mais que dans le cas où elle tenterait quelque projet d'attaque ou de descente, l'amiral avait l'ordre exprès de s'y opposer.

Bing, en passant avec son escadre devant Cadix, au mois de juillet, avait tenu le même langage : il avait annoncé que ses ordres étaient d'abord d'insister auprès du roi d'Espagne, pour obtenir de lui une suspension d'armes ; de lui offrir le secours de



sa flotte, pour ramener les troupes qu'on aurait débarquées en Sicile ou en Italie, et la continuation des bons offices de l'Angleterre pour une conciliation ; mais que, si S. M. Catholique persistait à vouloir troubler les possessions garanties, il lui était prescrit d'employer toutes les forces qu'il commandait à la défense de ces Etats, et au maintien de la neutralité et du repos de l'Italie entière.

Si la destination secrète de cette escadre anglaise était, comme on l'a dit, de détruire la marine espagnole dès sa naissance, au moins aurait-il dépendu d'Albéroni de la sauver, ou de convaincre les Anglais de la plus noire perfidie. Mais ce ministre ne voulut pas voir que les résolutions les plus froides étaient communément les plus fermes, et que plus l'Angleterre mettait de modération dans ses menaces, plus elle était déterminée à les effectuer, si l'on n'y avait point d'égard. Il prit tous ces ménagemens pour les effets de la crainte où étaient les Anglais de perdre avec l'Espagne les avantages de leur commerce, ou de la peur qu'avait leur roi lui-même d'indisposer sa nation. Ainsi, plus entêté, plus opiniâtre que jamais, il répondit que la déclaration de l'amiral étant une rupture, il était juste qu'elle fût réciproque, et que, dès ce jour même, le roi d'Espagne, libre envers l'Angleterre de tout engagement, faisait cesser les priviléges qu'il lui avait prodigués si généreusement. L'escadre anglaise avait donc passé le détroit, et fait voile vers le port de Naples, où elle se rendit de Mahon, d'où elle était partie le 22 juillet, sans qu'Albéroni pût encore se persuader qu'elle eût réellement l'ordre et la résolution d'en venir aux hostilités.

L'imagination mobile et pétulante de ce ministre avait épuisé toutes ses ressources ; mais son orgueil soutenait son courage ; et, tandis que l'escadre anglaise allait attaquer et détruire la flotte espagnole sur les mers de Sicile, il s'applaudissait à Madrid d'avoir fait sortir, disait-il, comme du fond de la mer, cette flotte de cinq cents voiles, dont l'armement étonnait l'Europe et en imposait même aux Anglais. Il se félicitait de la réduction de Palerme, bientôt suivie, à ce qu'il croyait, de la conquête de la Sicile entière, où il aurait une armée de trente-cinq mille hommes, qui, se portant sur l'état de Naples, en chasserait les Allemands, et les réduirait pas à pas à évacuer l'Italie, avant que l'armée du prince Eugène, que l'armée des Turcs occuperait encore au moins une campagne, eût le temps de les secourir.

En peu de temps il apprit combien ses illusions l'avaient trompé. La paix de Passarowitz avait été signée le 22 juillet ; le 2 août, la quadruple alliance le fut à Londres ; le 10 du même mois, la flotte espagnole fut attaquée par l'escadre anglaise, à la vue de

Syracuse; le 11 à midi, ce qui restait de cette flotte si vantée était à peine en état d'échapper à la poursuite de l'ennemi.

Bing, en sortant du port de Naples, avait commencé par jeter en Sicile un corps de troupes allemandes; et, dans le combat qu'il avait livré au marquis de Leyde, il avait pris ou fait périr, en moins de six heures, vingt-trois vaisseaux espagnols. Tout le reste était dispersé; Bing était maître de la mer; les Espagnols débarqués en Sicile étaient livrés à leur propre courage, sans espérance d'aucun secours, et ne pouvaient manquer d'être accablés par les forces que l'empereur avait désormais toute liberté de faire passer dans cette île.

Albéroni devait sentir enfin que la loi de la paix était pour lui la loi de la nécessité; mais, dans le salut de l'Espagne, il voyait sa propre ruine : convaincu, par l'événement, d'une folle témérité, et démenti dans toutes les promesses dont il avait bercé la faiblesse du roi d'Espagne et l'ambition de la reine, s'il cessait de leur être nécessaire, il se croyait perdu. Il se roidit donc sur le bord du précipice où il allait tomber; et, pressé par Stanhope d'accéder à la paix, il en dicta les conditions, et les fit aussi arrogantes, que s'il avait parlé aux vaincus au nom du vainqueur.

Stanhope qui l'estimait, qui l'aimait personnellement, parce qn'il lui trouvait des traits d'une âme ferme et d'un grand caractère, perdit enfin l'espérance de modérer cette tête exaltée. Il prit congé de LL. MM. CC., et vint à Paris concerter avec le duc d'Orléans les moyens de forcer l'Espagne à se tenir tranquille et satisfaite du partage qu'on lui assurait.

Le duc d'Orléans l'avait fait ce partage, le meillenr qu'il était possible, plus avantageux même que n'aurait dû l'attendre nne puissance si faible encore; et, si Albéroni avait été sage, il eût dissimulé, il eût cédé aux circonstances; et au lieu de mettre au hasard d'un seul événement toutes les forces de l'Espagne, ces forces qu'il n'avait tirées d'un royaume épuisé que par un violent artifice, il aurait laissé prendre à cette puissance précoce un accroissement naturel : il devait savoir que l'agriculture, le commerce, la navigation, l'industrie, la population, pouvaient seules en être les sources durables; et c'était là ce que son génie, aidé de la paix et du temps, devait songer à rétablir. L'Espagne aurait trouvé assez d'occasions de reprendre ses avantages, et n'eût pas manqué d'alliés pour réclamer et soutenir ses droits.

Mais Albéroni donna tout à l'ostentation et rien à la prudence. Il oublia qu'en fait d'élévation rien de soudain n'était solide : il eut la vanité de vouloir étaler ce qu'il appelait les prodiges de son administration, et, s'en éblouissant lui-même, il risqua tout et ne calcula rien. Plus intrigant que politique, il remua sans cesse et

n'avança jamais dans aucune négociation. Partout il échoua pour n'avoir regardé que le but et jamais l'obstacle, ou pour avoir voulu, à toute force, le renverser ou le franchir. Il prétendit inspirer son audace aux petits princes d'Italie; son imprudence au duc de Savoie; sa fougue aux états de Hollande; aux Turcs, son opiniâtreté après la perte de deux batailles; aux Anglais, le même intérêt qu'avait la maison de Bourbon d'affaiblir la maison d'Autriche; à l'électeur d'Hanovre, son ardeur d'abaisser la puissance de l'empereur; à celui-ci, l'oubli de son ambition et de ses pertes encore récentes: il voulait lui persuader de se détacher de l'Angleterre pour s'allier avec l'Espagne; et, sur la périlleuse promesse du Milanais, il espérait lui faire abandonner l'état de Naples: il s'étonnait que le régent de France ne fît pas à l'Espagne le double sacrifice de sa sûreté personnelle et d'une paix si nécessaire au rétablissement des forces de l'Etat; enfin, au lieu de l'argent dont le Nord avait un besoin si pressant, il y envoyait des paroles, et, dans l'impuissance où il était de subvenir aux frais et d'une guerre en Allemagne et d'une descente en Ecosse, il croyait que, sur ses promesses, Charles XII allait s'embarquer et le Czar marcher vers le Hanovre. Ainsi, prenant les hommes et les choses à contre-sens de leur caractère et de leur pente naturelle, il s'obstinait à leur donner la direction de ses desseins et l'impulsion de sa volonté, et finissait par s'indigner d'y trouver de la résistance. Il s'en prenait à la mollesse, à l'incapacité des ministres d'Espagne dans les cours étrangères: leur prévoyance lui était importune, leur modération odieuse; il eût voulu qu'en Angleterre Monteleon eût soulevé le parlement et la nation; il ordonnait à Cellamare de déclarer au duc d'Orléans que le roi d'Espagne ne voulait accepter ni le projet du traité de Londres, ni tel autre qu'on lui offrirait, même avec la cession du royaume de Naples; qu'il voulait se venger de ceux qui osaient prétendre lui imposer des lois; et qu'il tâcherait en même temps d'ouvrir les yeux à tous les bons Français sur le mauvais usage que l'on faisait de l'autorité de la régence. Il ordonnait à Beretti de déclarer à la Hollande que son maître ne recevrait jamais la loi barbare que ses faux amis, ceux qui avaient reçu de lui le plus de bienfaits, prétendaient lui faire subir; il lui ordonnait de ne parler de la quadruple alliance, que comme d'un projet injuste, criminel, abominable, que la Hollande se repentirait d'avoir seulement écouté; et en même temps qu'il faisait de Beretti un déclamateur à La Haye, il faisait à Paris de Cellamare un conspirateur.

Ce fut donc autant pour forcer le roi d'Espagne à se délivrer de ce ministre turbulent, que pour l'engager à souscrire à la paix générale, que le roi d'Angleterre laissa continuer les hostilités

commencées ; et la nation anglaise y trouvait elle-même trop d'avantage pour s'y opposer.

La marine espagnole n'était pas en état de se montrer sur les mers ; le peu qu'il en restait dans les ports d'Amérique, y fut bloqué par les Anglais ; ils firent seuls tout le commerce du Nouveau-Monde, et le régent fut accusé de les avoir trop bien servis. Dans ce moment, tout l'argent du royaume passait dans la caisse de Law ; et Londres et Vienne, par Dubois, leur agent, tiraient de cette caisse des subsides énormes. Ainsi, d'un côté, par la folie et l'obstination d'Albéroni, de l'autre, par la faiblesse et la facilité du duc d'Orléans, l'or des Français allait soudoyer les troupes allemandes et les flottes anglaises, pour achever de ruiner l'Espagne. Le duc d'Orléans se flattait que le secret de ses subsides lui serait gardé ; il se trompait : ses alliés avaient trop d'intérêt de lui rendre l'Espagne irréconciliable. Il se flattait aussi de pouvoir modérer ces secours à sa volonté, et d'éviter avec l'Espagne une rupture ouverte ; il se trompait encore : la volonté qui le gouvernait, ce n'était plus la sienne, mais celle de Dubois, revenu triomphant de Londres, admis au conseil de régence, toujours méprisé de son maître, mais absolu auprès de lui, par l'ascendant incompréhensible qu'il avait pris sur sa faiblesse ; vendu à l'Angleterre, dont il avait dès-lors, et dont il eut toute sa vie une pension de cinq cent mille livres, et dévoué à l'empereur, par la protection duquel il voulait obtenir la pourpre.

Il n'est pourtant pas vraisemblable que le régent se fût exposé au reproche d'avoir fait du roi l'ennemi déclaré de son propre sang, si la conspiration de Cellamare, découverte à Paris, à la fin de la même année, ne l'avait pas réduit à cette extrémité. L'objet de la conspiration, comme on le verra dans la suite, était de soulever Paris et les provinces contre l'autorité du duc d'Orléans, comme usurpée et oppressive ; de convoquer les états du royaume pour lui en ôter la régence et la donner au roi d'Espagne, qui se serait choisi lui-même un lieutenant et un conseil pour l'administrer en son nom.

Si ce complot mieux concerté avait eu son exécution, non-seulement il eût livré la France à des factions domestiques, mais à tous les maux d'une guerre en même temps étrangère et civile ; car les alliés du régent n'auraient pas manqué d'accourir. Ainsi, d'une conspiration qui semblait lui être personnelle, il fut aisé au duc d'Orléans de faire, aux yeux de la nation et de l'Europe entière, une entreprise méditée contre l'État, contre le roi lui-même ; et, dans la personne d'un ambassadeur, cet abus de son ministère était une violation manifeste du droit des gens. Il y avait donc tout lieu de croire que la conduite de Cellamare serait

désavouée par le roi d'Espagne ; et, lorsqu'il lui fut renvoyé, la plus légère marque de mécontentement, la moindre apparence de disgrâce aurait satisfait le régent ; mais Cellamare, au lieu d'être puni, fut hautement récompensé ; à son arrivée en Espagne, il fut nommé vice-roi de Navarre, tant l'impudence d'Albéroni dédaignait tout ménagement.

Le duc d'Orléans, poussé à bout, ne laissait pas d'avoir encore une sincère répugnance pour une guerre avec l'Espagne, et personnellement avec Philippe V. Rien de plus funeste aux deux branches de la maison de Bourbon, rien de plus dangereux pour lui-même : il le sentait, et Saint-Simon, auquel il confia son irrésolution et ses perplexités sur la situation pressante et pénible où il se trouvait, lui en dit son sentiment avec une éloquence digne de Démosthènes. « S'il y avait, lui dit-il, un devin, un prophète, » qui sût clairement l'avenir, et qui fût en pouvoir et en volonté » de répondre à vos consultations, n'est-il pas vrai qu'il y aurait » de la folie à entreprendre uue guerre sans avoir su de lui auparavant quel en serait le succès ? Si ce prophète ne vous annonçait que places et batailles perdues, n'est-il pas vrai encore que » vous n'entreprendriez pas cette guerre, et que rien ne pourrait » vous y entraîner ? Et moi, j'ose vous dire que, sur la guerre » dont il s'agit, votre résolution devrait être aussi fermement la » même, si cet homme merveilleux ne vous promettait que victoires et que succès. Car, dans l'un et dans l'autre cas, vous » affaiblissez le royaume, vous en agrandissez d'autant les ennemis » naturels, parce que vous vous laissez entraîner à la guerre ; » vous tentez toute une nation, accoutumée à respecter l'aînesse » dans la maison de ses rois ; vous hasardez un pouvoir précaire ; » vous donnez lieu de croire que vous ne l'employez que pour » votre intérêt personnel, et que pour acheter aux dépens de l'État, » et de tout l'or et de tout le sang répandu depuis la mort du feu » roi d'Espagne, pour acheter, dis-je, un appui étranger contre » les droits de Philippe V sur la France, droits dont vous avouez » par là toute la force. Et, dans le cas des plus heureux succès, » qu'on vous forcera de pousser plus loin que vous n'aurez voulu, » où en seriez-vous, si le roi d'Espagne, à bout de moyens, » vous laissait faire, entrait en France désarmé, et publiait qu'il » vient se livrer à ces mêmes Français qui l'ont mis sur le trône » et qui l'y ont soutenu, qui sont les sujets de ses pères et de son » neveu paternel ; qu'il ne vient que pour les secourir, et que » pour prendre la régence que sa naissance lui donne, sitôt que » son absence cesse de l'en exclure, et arracher le roi son neveu, » sa nation et son héritage des mains d'un gouverneur tel qu'il » lui plaira de vous représenter ? Je ne sais, ajouta Saint-Simon,

» quelle en serait la résolution; mais, je vous confesse, monsieur, » à vous tout seul, que pour moi, qui n'ai jamais été connu du » roi d'Espagne que dans sa plus tendre jeunesse, moi, dont il » n'a jamais entendu parler depuis qu'il est en Espagne, qui suis » à vous de tous les temps, qui ai tout à attendre de vous et rien » au monde de nul autre, je vous confesse, dis-je, que, si les » choses en venaient à ce point, je prendrais congé de vous avec » larmes, j'irais trouver le roi d'Espagne, je le tiendrais pour le » vrai régent, et pour le dépositaire légitime de l'autorité et de » la puissance du roi mineur. Que si, tel que je suis pour vous, » je pense de la sorte, que pouvez-vous espérer, monsieur, de » tous les autres bons Français? »

Ce discours fit son impression; mais, sur une âme faible et obsédée par Dubois, cette impression fut peu durable, et, dans l'alternative de laisser auprès du roi d'Espagne un ministre, son ennemi et son ennemi déclaré, plus insolent, plus hardi que jamais, semer en France, contre lui, la sédition et la discorde, ou de forcer ce roi, par l'appareil et les approches de la guerre, de lui faire justice et à toute l'Europe de cet audacieux, trop long-temps impuni, il fut aisé de lui faire entendre qu'il n'y avait pas à balancer. Ainsi la guerre fut déclarée le 2 janvier 1719.

Au mois de mars, une armée française s'avança vers les Pyrénées; et tandis que, par ses agens, Albéroni faisait inonder Paris de libelles, guerre obscure des intrigans, Berwick passait les monts et allait assiéger Fontarabie et Saint-Sébastien, les deux barrières de l'Espagne.

Le manifeste du roi de France, écrit par Fontenelle, fut trouvé faible et trop fardé. Pour être fort, il fallait qu'il fût simple, qu'il fût absolument dirigé contre Albéroni, comme l'auteur et le moteur de l'entreprise sur la Sicile et du complot de Cellamare; comme l'ennemi de l'Espagne, de la France et de l'Europe entière, dont il troublait seul le repos. Que Philippe V le renvoie, aurait pu dire le manifeste, la France est désarmée et la concorde est rétablie; mais s'il persiste à se livrer à ce pernicieux ministre, les garans de la paix iront lui arracher le perturbateur de la paix.

Les libelles d'Albéroni ou de ses émissaires, et singulièrement la lettre du roi d'Espagne au roi de France, qu'elle fût vraie ou supposée, firent quelque bruit dans Paris; mais, sur des esprits emportés par le tourbillon du système (car il était alors dans toute son activité), les impressions de l'intérêt public et de la querelle des rois furent faibles et passagères.

Ce qui excita le plus de murmures, ce fut l'incendie des ports d'Espagne; ce fut d'apprendre que l'un des généraux français, le

marquis de Silly, après avoir passé la Bidassoa avec un détachement de l'armée, s'étant jeté sur le port du passage, dont Albéroni avait fait le dépôt principal des constructions de la marine espagnole pour l'Océan, tous les magasins de ce port et six vaisseaux sur le chantier avaient été réduits en cendre; que le chevalier de Givri avait surpris de même le port de Centena, et y avait brûlé trois vaisseaux prêts d'être lancés à la mer; que les Anglais étaient entrés dans ce même port de Vigo, où, quelques années auparavant, ils avaient brûlé les galions, et, qu'après en avoir enlevé six vaisseaux, ils avaient livré aux flammes toutes les munitions qu'on y avait amassées si follement et à si grands frais pour une descente en Ecosse. Mais la France, qui ne sentait pas encore assez par elle-même l'importance d'une marine, ne fut pas affligée, comme elle aurait dû l'être, de voir que de ses propres mains on lui faisait détruire celle de son allié naturel.

Le roi d'Espagne à la tête de son armée avait marché vers la Biscaye, accompagné de la reine, et d'Albéroni qui le flattait qu'à son approche les troupes françaises poseraient les armes ou passeraient sous ses drapeaux. C'était son unique espérance; car son armée était trop faible pour se commettre avec l'armée de Berwick. Il la trouva devant Fontarabie, faisant le siége de cette place; mais il se tint à trois lieues de distance; et, de son camp, il fit répandre dans celui des Français, des déclarations par lesquelles, en qualité de régent de France, il les invitait à se joindre à lui, pour se tirer de l'oppression. Cette dernière tentative d'Albéroni fut sans effet. Il avait mal jugé d'une nation qui ne connaît, sous les drapeaux, que son roi et son général, et qui d'ailleurs ne se croyait rien moins qu'opprimée par le régent.

Il était possible qu'au moment de la guerre, quelques officiers principaux, comme Villars et d'Asfeldt, eussent refusé de servir contre le roi d'Espagne; mais le maréchal de Berwick, quoique son ancien défenseur, donnait l'exemple de la discipline. Son fils, le duc de Lyria, était dans l'armée espagnole, et marquait de la répugnance à combattre contre son père; Berwick lui écrivit de faire son devoir. Le même esprit qui conduisait le général anima son armée; et, pour ne rien dissimuler, l'argent de la banque, prodigué à ceux qu'on employait dans cette guerre, avait levé bien des difficultés.

Fontarabie se rendit le 16 juin, après dix-huit jours de tranchée ouverte; Saint-Sébastien capitula de même, le 1er. août; et l'armée française, ayant pénétré, par le Roussillon, dans la Catalogne, y prit la ville et le château d'Urgel, le 28 du même mois, en présence de l'armée espagnole, qui avait suivi ses mouvemens, mais qui n'osa rien hasarder. Alors, du moins, Philippe aurait

dû reconnaître l'illusion de ses espérances ; mais le bandeau était si épais, et sur ses yeux et sur ceux de la reine, que, pour le percer, il fallut toute l'évidence d'un malheur sans ressource de tous côtés; que, de sur l'escadre anglaise, dix-huit mille Allemands ayant passé dans la Sicile, le marquis de Leyde avait été forcé de lever le siége de Mélasso ; qu'après un combat vigoureux et sanglant, il leur avait abandonné son camp, ses blessés, ses malades, ses magasins de vivres et de fourrages, et qu'ils avaient déjà repris la citadelle de Messine. Ce coup de foudre rompit l'enchantement où les promesses d'Albéroni tenaient le roi et la reine d'Espagne. Ce fut l'époque de sa décadence. Cependant, telle était la frayeur que sou crédit avait inspirée, que, tout chancelant qu'il était, personne encore n'osait l'attaquer, et qu'il fallut employer l'intrigue pour engager, dans le plus grand secret, Laura Piscatori, nourrice de la reine, d'Aubenton, confesseur du roi, et l'envoyé de Parme, le marquis de Scotti, à parler sans ménagement. La nourrice dit à la reine que toute l'Espagne gémissait des malheurs où l'avait plongée et dont la menaçait encore l'imprudence d'Albéroni. Le confesseur fit entendre au roi que la Sicile était perdue ; que l'armée française allait pénétrer jusque dans le cœur de l'Espagne ; que cette guerre, déjà si malheureuse, était insoutenable; qu'il n'y avait point de paix à espérer pour lui, sans la chute du cardinal, et qu'il devait ce sacrifice à l'amour de ses peuples, dont il assurait le repos; le ministre de Parme tint le même langage, et Albéroni fut chassé. Un billet de la main du roi lui ordonna de sortir d'Espagne, sans le voir et sans voir la reine; il obéit, et obtint de la France le passage et la permission de s'embarquer à Marseille, d'où il devait se rendre à Gênes. Ce fut dans ce passage, dit Saint-Simon, que le chevalier de Marcieux, homme adroit et intelligent, qu'on avait chargé de l'accompagner depuis la frontière jusqu'en Provence, *apprit de lui cette anecdote si précieuse de la disgrâce de la princesse des Ursins, convenue entre les deux rois.* Cette anecdote n'est-elle pas un mensonge d'Albéroni, dans sa fureur contre le roi d'Espagne ?

En Italie, il fut d'abord errant; Rome lui était interdit, et le saint père, qui ne lui pardonna jamais ses perfidies, ses insolences, et la honte qu'il lui avait fait subir en le forçant de le revêtir de la pourpre, voulait qu'on lui fît son procès; mais cet exemple tirait à conséquence, et le sacré collége ne fut pas cette fois de l'avis de sa sainteté. Un an après, Clément XI mourut, et Albéroni, délivré du seul ennemi qu'il eût à craindre, alla jouir paisiblement à Rome d'une fortune qu'il avait eu soin de s'assurer hors de l'Espagne, et qu'il n'avait pas manqué de rendre conve-

nable à sa dignité. Les successeurs de Clément XI ne crurent pas devoir hériter de sa haine pour un homme dont le caractère était moins déplacé à leur cour que partout ailleurs ; il y fut admis aux emplois. On dit même que, dans les conclaves, il eut un grand nombre de voix pour arriver à la papauté. C'eût été quelque chose de curieux à voir qu'une tête aussi bouillante et aussi orageuse sous la tiare. Que n'eût pas fait du pouvoir des clefs et de celui de l'anathème, un fourbe aussi hardi, aussi déterminé, aussi fougueux qu'Albéroni, et à quel point n'eût-il pas relevé la puissance sacerdotale, s'il ne l'avait pas renversée !

En quittant l'Espagne, il avait eu l'audace d'en enlever le testament de Charles II, titre désormais inutile, mais dont sans doute il se proposait de faire présent à l'empereur pour trouver grâce auprès de lui. On s'aperçut de ce larcin avant qu'il fût hors du royaume, et on se contenta de le lui arracher. De Montpellier et de Marseille, avant de s'embarquer, il eut la bassesse et la démence d'écrire au régent, pour lui offrir les moyens de faire la plus dangereuse guerre à l'Espagne. Le régent méprisa cet excès de rage, d'un traître que le roi d'Espagne avait tiré de la poussière, qu'il avait élevé à un si haut degré de fortune, d'autorité et de grandeur, et qui voulait faire servir à la ruine de ce prince la connaissance intime qu'il lui avait donnée de ses affaires, en lui abandonnant son pouvoir.

Mais à Rome, tout fut couvert, tout fut protégé par la pourpre : « Ce qui prouve, dit Saint-Simon, quel est l'aveuglement des rois, de souffrir dans les grandes places des hommes dont le privilége le plus spécial est l'impunité de tout ce qu'il y a de plus infâme et de plus criminel en tout genre ; ingratitude, infidélité, révolte, félonie, sans qu'il en soit rien, pas même dans l'opinion qui semble y être accoutumée par les exemples de tous les temps. »

La conduite d'Albéroni, éclairée par ces exemples, fut d'employer toute la puissance dont il était dépositaire, à se rendre absolu et redoutable dans sa place, important aux yeux de l'Europe, formidable à la cour de Rome, et plus encore, nécessaire à ses maîtres. Heureusement pour eux, la cour de Rome, d'autant plus irritée de sa mauvaise foi que dans l'art même où elle excelle, le fourbe l'avait surpassée, avait le courage de lui refuser constamment les bulles de l'archevêché de Séville, dans lequel, à la tête d'un clergé factieux, qu'il aurait eu l'art de gagner, il se serait rendu le tyran de l'Espagne, et aurait pu forcer le roi lui-même à le craindre et à le garder.

A l'égard des talens, personne ne fut plus capable que lui de l'administration intérieure d'uu grand royaume. L'activité, l'ap-

plication, de courage, l'intelligence, l'esprit de détail et d'économie, la prudence même et l'habileté dans l'étendue de ses lumières, et une fermeté inébranlable dans ses résolutions, faisaient de lui, pour le dedans, un ministre du premier ordre; mais en politique, il eut, je crois, les plus grands de tous les défauts; une effronterie dans sa mauvaise foi qui écartait toute confiance, une pétulance d'humeur qui ne considérait et ne ménageait rien, une imagination ardente et vagabonde, que la raison d'état ne put jamais dompter; un coup d'œil étendu, mais vague, errant, mal assuré, qui visait loin, sans jamais viser juste; des idées vastes, mais creuses, éparses et incohérentes, et cette chaleur sans lumières, absolument opposée au sang-froid d'un esprit sage et clairvoyant. On a prétendu que la fortune lui avait manqué; n'est-ce pas lui plutôt qui avait manqué à la fortune? Trois puissances dominantes en Europe assuraient à Philippe V la tranquille possession de l'Espagne et des Indes, et se rendaient pour lui garantes de cette paix durable, qui était le plus pressant besoin d'un royaume épuisé, ruiné par dix ans de guerre. Albéroni n'en voulut point; un ministère pacifique et restaurateur eût fait sa gloire, il la dédaigna. Il pouvait être modestement et solidement grand; il ne sut être que fanfaron; il fit du roi d'Espagne un aventurier qui allait d'un prince à l'autre, leur offrant ce que l'on savait bien qu'il ne voulait ou ne pouvait donner; au duc d'Orléans, l'assurance de succéder à la couronne; au duc de Savoie, le Milanais; à la Hollande et à la France, le partage des Pays-Bas; aux princes du Nord, des subsides; à l'Angleterre, des priviléges dont le plus fort n'a jamais besoin. Albéroni, long-temps obscur, et tout à coup porté dans une place dont l'élévation l'étourdit (1), s'acquitta supérieurement bien de ce qui était de sa sphère; mais les projets qu'il voulut embrasser exigeaient des lumières qu'il n'avait point acquises. La science des hommes ne se devine point, et moins encore celle des cours; de là, cette politique incertaine et témérairement hasardeuse qui le trompa sans cesse, et ne trompa que lui.

Les ministres qui succédèrent à son autorité, Bedmar et Grimaldo, furent aussi favorables à la conclusion de la paix qu'il y avait été contraire; et LL. MM. CC., avec quelque regret de renoncer à la Sicile, s'y déterminèrent enfin. Les Hollandais avaient accédé au traité d'alliance le 16 février 1719. Le ministre d'Espagne à La Haye, Beretti Laudi, le signa au nom de son maître le 17 février 1720. Le marquis de Leyde, au moment de risquer une bataille contre les Impériaux, commandés par Merci, reçut

(1) *Il n'a pas eu le temps de compter les échelons*, disait madame des Ursins.

l'ordre de se retirer de Sicile; il en ramena vingt-quatre mille hommes, de trente-cinq qu'il avait embarqués; et le duc de Savoie ayant subi lui-même la loi commune de la paix, la Sardaigne lui fut remise à titre de royaume en échange de la Sicile.

La campagne de 1719, qui avait commencé et fini la guerre, n'en avait pas moins fait à l'Espagne un mal irréparable. La paix lui rendit bien ses places, mais elle ne lui rendit ni ses vaisseaux brûlés, ni ses magasins de marine, et elle la laissa, comme la France, hors d'état pour long-temps de faire respecter son commerce et son pavillon. Ce serait là réellement un grand crime de la régence, s'il avait été volontaire; mais il est sûr que le duc d'Orléans n'eut jamais l'intention de nnire au roi d'Espagne; que, dans la négociation de Londres, il avait défendu ses droits comme eût fait son ambassadeur; qu'il avait mis la plus grande force à exiger que la Toscane fût assurée à ses enfans; qu'il n'y aurait eu ni sûreté pour lui, ni tranquillité pour sa régence, tant qu'il aurait laissé Albéroni le maître de l'Espagne, et en état d'encourager l'audace de ses ennemis; qu'il n'avait négligé auprès de ce ministre aucun moyen de conciliation, et que, lors même qu'il fut poussé à une rupture éclatante par la récompense accordée publiquement à Cellamare, pour avoir conjuré sa perte, son ressentiment n'eut d'autre caractère que celui d'une fierté calme et d'une froide résolution de désarmer son agresseur. Il est vrai que Berwick avait reçu de lui l'ordre funeste et inexcusable de brûler dans les ports d'Espagne les vaisseaux et les magasins; mais il dépendait de Philippe de prévenir ce grand désastre: point de guerre, si le roi d'Espagne, en voyant la Sicile garantie par trois puissances dominantes auxquelles le duc de Savoie et la Hollande allaient se joindre, eût voulu renoncer au projet de la conquérir; point de rupture avec la France, si le complot de Cellamare, découvert à Paris, le roi d'Espagne eût daigné paraître désavouer son ambassadeur; encore après la guerre déclarée, et depuis que l'armée française alla camper au-delà de Baïonne, jusqu'au moment où elle parut sous les murs de Fontarabie, le roi d'Espagne avait eu le temps de prendre une résolution sage, et son ministre un parti généreux; mais ce qui achève de montrer combien Albéroni était indigne de sa place, c'est que, dans la nécessité manifeste, ou de la perdre, ou de livrer l'Espagne à tous les maux d'une guerre insoutenable et désespérée, il n'eut pas même le courage de se retirer en homme libre, et que, pour s'en défaire, il fallut le chasser.

Une résolution qui aurait pu le sauver, s'il l'eût inspirée à son maître, c'eût été, comme Saint-Simon le supposait en parlant au régent, que Philippe seul, sans escorte, se fût rendu dans le camp

de Berwick, lui eût déclaré qu'il lui livrait l'Espagne, qu'il n'en était plus roi ; qu'il était duc d'Anjou, oncle du roi de France, et régent né de son royaume, où il allait remplir sa place. Berwick l'eût-il fait arrêter ? l'eût-il mené prisonnier en France ? et le duc d'Orléans aurait-il osé attenter à sa liberté ? il n'aurait eu lui-même alors qu'un parti vigoureux à prendre, celui de passer en Espagne, où, soutenu de l'Angleterre et de tous les grands du royaume, avec lesquels il n'avait cessé d'être d'intelligence, il eût repris son ancien projet de remplacer Philippe V. Rien n'était plus possible qu'un pareil changement dans la fortune de ces deux princes ; et dans le moment où Philippe, à trois lieues de Fontarabie, était désespéré de ne pouvoir ni attirer les Français sous ses drapeaux, ni les combattre, un mot d'Albéroni, approuvé par la reine, aurait produit peut-être cette révolution dont il n'y a point d'exemple dans l'histoire du monde.

Il est à croire cependant que ni l'orgueil de la reine d'Espagne n'eût consenti à l'abandon d'une couronne, ni la politique du régent n'eût permis au roi d'Espagne de passer en France ; et qu'on aurait profité du malheur de sa situation pour lui ouvrir les yeux et pour le détacher d'un ministre qui le perdait.

CHAPITRE VII.

Affaires intérieures sous la Régence.

L'effet naturel d'une régence est de détendre tous les ressorts que le poids du précédent règne a tenu comprimés, de développer à la fois les prétentions de tous les ordres de l'Etat, les intérêts de tous les corps, les haines de tous les partis; d'enhardir les réclamations et les nouvelles entreprises, d'ébranler toutes les limites que l'autorité a posées, de mettre en liberté et en activité toutes les passions dans les hommes puissans, et cette crise semblait devoir être d'autant plus violente, qu'à l'ascendant impérieux et répressif du règne le plus long, le plus absolu, le plus ferme, succédait la mollesse et la légèreté d'une régence de huit ans sous un prince faible et connu pour tel, qui, ayant eu besoin de se concilier tous les esprits, avait prodigué les promesses et multiplié les espérances. Cependant il n'arriva rien de violent sous la régence, et les troubles qui la menacèrent furent apaisés en naissant. Des ressorts trop long-temps fléchis avaient perdu leur force et leur activité.

Des prétentions qui s'élevèrent, la première et la mieux fondée, fut celle des princes du sang à ne plus être confondus avec les

bâtards du feu roi. Ceux-ci, par l'édit de 1714, étaient appelés à succéder à la couronne; et, par la déclaration de 1715, le roi leur ayant accordé le titre, les honneurs et le rang de princes du sang, la préséance sur les ducs et pairs se trouvait attachée à leur prérogative. Les princes du sang réclamèrent contre cet acte de despotisme; et, à leur égard, l'injustice en était si manifeste et si criante, que la sanction même de l'enregistrement ne pouvait donner force de loi à des dispositions contraires à toutes les lois. Ainsi la demande des princes du sang, dans leur requête du 22 août 1716, était d'un droit incontestable; celle des ducs et pairs n'était pas fondée sur d'aussi solides moyens : elle tendait à la révocation de la prérogative accordée aux princes légitimés, et à les remettre à leur égard dans cette égalité de rang qui n'admet de distinction que l'ancienneté de pairie; mais comme ils ne tenaient eux-mêmes leur dignité, ni de leur origine, ni d'aucune loi de l'Etat, mais d'une volonté personnelle et arbitraire du souverain dont ils étaient les créatures, ils pouvaient n'être pas admis à contester à cette volonté une autre espèce de création. Il fallut donc, pour établir leur droit, s'assimiler aux anciens pairs, et s'arroger tous les priviléges d'un corps dont ils n'étaient que l'ombre. Ce fut ce système d'assimilation entre l'ancienne pairie et la nouvelle, entre une pairie de naissance et de constitution primitive, et une pairie de faveur et d'institution gratuite, qui, consigné dans leur requête, souleva la noblesse contre leur prétention à faire un corps séparé d'elle, comme ayant seuls le droit de représenter les anciens pairs, soit au couronnement des rois, soit dans les assemblées nationales, où il s'agirait de régler les grands intérêts de l'Etat.

Un nouvel incident de ce procès fut donc la protestation de la noblesse contre les termes qui la blessaient dans la requête des ducs et pairs; et les noms seuls de Châtillon, de d'Estaing, de Listenay, de Montmorenci, de Mailly, etc., dont la requête était signée, faisaient sentir la vanité de la prétention des ducs, d'autant que plusieurs de ces ducs étaient des hommes assez nouveaux.

Aiusi, tout ce qu'il y avait de plus considérable dans le royaume, était partie dans ce procès. Le duc d'Orléans eut d'abord de la répugnance à le juger. Un prince, plus jaloux de la dignité de son rang, eût saisi avec joie le moment de faire cesser cette parité scandaleuse du bâtard et du légitime, *cette parité d'état et d'issue*, dit Saint-Simon, *entre les fruits d'un double adultère public et les enfans d'une épouse reine;* un homme vain, haineux, vindicatif, eût été ravi de se voir en état de briser un colosse sous lequel il avait été si près lui-même d'être écrasé. Il ne pouvait douter que le duc du Maine ne fût encore son plus dangereux en-

nemi; que sa maison ne fût le centre de la cabale qui lui était contraire; il lui savait des relations en Espagne, avec Albéroni, et à Paris avec Cellamare; il lui attribuait des intelligences et des pratiques au parlement, pour le soulever contre lui; mais tous ces intérêts de naissance, de pouvoir, de sûreté, de vengeance même, ne faisaient sur lui aucune impression, et la cause de cette indifférence, dont Saint-Simon s'étonne, c'est qu'il n'avait dans l'âme ni la vanité irascible de Saint-Simon, ni ses âpres ressentimens; qu'il trouvait que, sous le feu roi, le duc du Maine avait fait son métier de courtisan et de bâtard, en obtenant tout ce qu'il avait pu de la faiblesse de son père; qu'il le méprisait plus qu'il ne le haïssait; le croyait encore trop loin de lui, trop au-dessous de lui, pour en être jaloux; que, dans l'assimilation même de l'enfant de la loi et de l'enfant de la nature, ce qu'il y avait d'irrégulier et d'illégal le touchait faiblement; et que si, d'un côté, il était pressé par les princes du sang et par les ducs et pairs d'abaisser les bâtards, de l'autre, il était menacé des pleurs et des cris de sa femme, sur qui rejaillirait la honte de ses deux frères dégradés. Peut-être aussi appréhendait-il le déchaînement de la vieille cour, qui, ralliée autour du duc du Maine, réclamerait en sa faveur, et se couvrirait, pour cela, du voile imposant du respect pour la mémoire de Louis XIV. Enfin, s'il prononçait sur le fond de l'affaire, il ne pouvait guère se dispenser de prononcer sur les incidens, et de mécontenter les ducs et pairs ou la noblesse. Il n'est donc pas étonnant que ce prince, dont la maxime était *divise et règne*, eût mieux aimé perpétuer ces contestations que de les terminer.

Cependant les princes du sang voulaient être jugés, et le duc de Bourbon, homme ardent et opiniâtre, ne laissait pas respirer le régent. Celui-ci avait plus d'un moyen de se soustraire à leur poursuite, et le plus prudent, comme le plus simple, aurait été de renvoyer la décision d'une affaire si délicate à la majorité du roi; mais c'eût été reconnaître lui-même que l'autorité souveraine était plus faible et plus limitée dans les mains d'un régent que dans celles d'un roi, et cet aveu tirait à conséquence. Abandonner l'affaire au parlement, c'était lui attribuer le droit de prononcer sur les questions d'habileté à succéder à la couronne, et les princes eux-mêmes ne l'auraient pas voulu. Les faire juger au conseil de régence où l'on savait qu'il était absolu, c'était prendre sur lui l'embarras de la décision et les plaintes des mécontens. L'expédient qui lui fut suggéré par deux hommes qu'il croyait lui être attachés, mais qui l'étaient aussi au duc du Maine (Canillac et d'Effiat), fut de porter l'affaire aux états généraux qu'il convoquerait à deux fins, l'une pour décider si Louis XIV avait pu donner à ses enfans naturels le même droit qu'ont les princes du

sang de succéder à la couronne; l'autre pour aviser aux moyens de faire face aux dettes de l'Etat ou d'en diminuer le fardeau.

Saint-Simon croit que le duc du Maine avait lui-même suggéré ce moyen. Et en effet, si les bâtards étaient jugés par le conseil de régence, ils étaient perdus : le duc de Bourbon y présidait; les ducs et pairs y avaient un crédit dominant; et le duc d'Orléans n'avait pas oublié qu'il leur était redevable de la régence. Le duc du Maine aurait mieux espéré du parlement; mais il prévoyait bien qu'on ne permettrait pas qu'il se saisît de cette grande cause. Ses deux ressources furent donc ou de gagner du temps, en obtenant que tout fût remis à la majorité du roi, ou de se sauver à la faveur des troubles, dans l'assemblée des états du royaume.

Dans cette assemblée, il était difficile que les princes du sang n'eussent pas l'avantage. Mais les ducs et pairs couraient le plus grand risque d'y voir échouer leurs prétentions à faire un corps distinct de la noblesse; et il était plus que vraisemblable que ni la noblesse elle-même, ni le reste de la nation n'attribuerait le droit exclusif de représenter ses anciens conquérans, à des hommes créés par le souffle de la faveur. Il pouvait même arriver que les nobles, faisant contre les ducs et pairs cause commune avec les bâtards, leur parti fût assez puissant pour faire décider que, si la volonté du souverain pouvait créer des successeurs aux anciens pairs de la monarchie, elle pouvait créer aussi des héritiers à la couronne dans ses enfans légitimés; ou que, si son pouvoir se bornait à donner à ceux-ci des titres vains et des honneurs stériles, il se bornait de même à donner à des pairs fictifs une dignité de faveur et de simple décoration. Ainsi la cause des princes du sang, incontestable en elle-même, devenait comme problématique par sa complication avec celle des pairs; et la noblesse, qui naturellement devait être de leur parti, se trouvait engagée dans le parti contraire. De là cette perplexité où tomba le duc d'Orléans, entre Canillac et d'Effiat qui conseillaient les états-généraux, et Saint-Simon qui s'y opposait de toute la force de son éloquence.

A l'entrée de la régence et dès avant la mort de Louis XIV, ce même duc de Saint-Simon s'était évertué à prouver au duc d'Orléans que ce qu'il y avait de plus sage et de meilleur à faire pour lui, c'était d'assembler la nation. Il s'agissait alors de lui exposer la déplorable situation des finances, la dette immense de l'Etat, l'épuisement de toutes les ressources du côté du crédit, et la nécessité inévitable ou d'une continuation et d'un accroissement d'impôts, ou d'une banqueroute générale; et, après lui avoir bien montré toute la profondeur du mal, l'avis de Saint-

Simon était de lui laisser le choix entre ces deux violens remèdes.

Saint-Simon qui avait des terres, et qui n'avait point de papiers royaux, regardait l'impôt territorial et surtout le dixième comme une iniquité criante, et la banqueroute comme une chose juste. Il avait commencé par se persuader que la couronne étant une substitution, et non pas un libre héritage, le roi successeur ne représentait point celui qui l'avait précédé, et n'était pas tenu d'en acquitter les dettes. Il ne voulait pas voir que, si l'édit d'emprunt n'engageait pas la nation et ne faisait pas de la dette du roi la dette même de la couronne, l'enregistrement en était illusoire et trompeur envers le public. Il ne comptait pour rien la bonne foi dont les tribunaux s'étaient rendus garans, et, à son principe d'équité rigoureuse, il ajoutait le grand avantage d'ôter aux rois, à perpétuité, par l'exemple effrayant d'une banqueroute royale, la faculté funeste de porter à l'excès leurs dépenses de guerre, de faste, de magnificence, de prodigalité, de libéralité. Il palliait comme il pouvait ce qu'il avait d'abord appelé un grand crime, de rendre tout à coup personnel et viager, un engagement pris comme national et marqué du sceau de la loi; il dissimulait le danger d'ôter à jamais tout crédit au roi et à l'Etat dans les nécessités urgentes; il dissimulait de quelle imprudence et de quelle témérité se rendrait coupable un régent qui induirait la nation à déclarer son roi incapable de tout engagement qui s'étendrait au-delà de son règne, non-seulement envers ses sujets, mais à l'égard des autres rois et des nations étrangères. Il croyait que, pour disculper ce dépositaire infidèle de la puissance d'un roi mineur, il suffirait de dire que ce n'était pas lui, mais la nation qui l'aurait ainsi limitée; et en cela l'inconséquence de Saint-Simon était d'autant plus grande, que faisant résider lui-même toute la puissance nationale dans le corps des ducs et pairs, dont il était membre, il prétendait que les états n'étaient qu'une assemblée *de supplians et de plaignans*, sans aucun droit de prononcer. Il voulait enfin que le jeune roi n'aperçût pas un jour ce qu'il voyait si clairement lui-même, que les états étant presque tous composés des députés des provinces sur lesquelles portait l'impôt territorial, et où il n'y avait presque point de créanciers du trésor public, proposer à leur assemblée le choix de la dénégation de la dette publique ou d'une continuation et d'une surcharge d'impôt, c'était déterminer évidemment et infailliblement la préférence de la banqueroute; qu'ainsi celui qui l'aurait proposée, l'aurait lui-même décidée, et n'en aurait déféré le choix à l'assemblée des états, que pour se décharger sur elle de ce qu'il y avait d'odieux.

Il ne fallait pas toute la pénétration du régent pour sentir l'imprudence de ce conseil, et qu'à cette mauvaise excuse qu'il don-

nerait au roi majeur, « ce n'est pas moi qui ai ruiné votre crédit, » la réponse serait facile et accablante : « C'est vous qui l'avez com- » promis, c'est vous qui l'avez exposé, avec la certitude qu'on » n'hésiterait pas à lui porter le coup mortel. » Mais, pour étourdir le régent sur les risques de ce projet, il faut voir avec quelle adresse Saint-Simon le lui présentait accompagné de tous les avantages de son intérêt personnel.

D'abord, lui disait-il, aucun danger pour vous dans la convocation des états généraux. Plus de partis dans la nation : celui du duc du Maine n'est qu'une cabale odieuse sous un méprisable et timide chef. Plus de personnages considérables : vérité triste, mais qui fait votre sûreté. (On entendra bientôt Saint-Simon changer de langage.) Le Français, naturellement léger et amoureux du changement, après avoir gémi sous le joug d'un long règne dont il a senti tout le poids, sera dans le ravissement à ce rayon d'une liberté vers laquelle, depuis un siècle, il n'ose plus lever les yeux. Il sera pénétré de joie, de reconnaissance et d'amour pour celui qui, d'un pur mouvement de sa bonté, lui aura accordé ce bienfait; et ce début de votre régence va vous dévouer tous les cœurs. L'exposé de l'état des finances, fait aux yeux de la nation, devient pour vous une décharge dans tous les temps. Quant aux moyens d'y remédier, vous proposerez ceux qui restent; vous en laisserez aux états la discussion et le choix; et, lorsqu'en pleine liberté, ils auront décidé en forme d'avis seulement, vous ne prendrez sur vous que l'exécution fidèle et littérale de ce qu'ils auront statué. La multitude qui croit que les états sont revêtus d'un pouvoir réel, nagera dans la joie, et vous bénira comme le restaurateur des droits anéantis de la nation; le petit nombre qui sait que les états ne peuvent rien par leur qualité simple de plaignans et de supplians, regardera votre complaisance comme le gage du règne le plus doux; les plus pénétrans verront que vous ne faites que rejeter sur les états l'embarras d'un choix dont les suites seraient dangereuses pour vous, au lieu qu'après leur décision, quel que soit le malheur public et celui des particuliers, vous n'en êtes plus responsable.

Mais ce qu'il y avait de plus séduisant dans le projet de Saint-Simon, c'était l'occasion de faire confirmer et ratifier par les états les renonciations réciproques du duc d'Orléans à la couronne d'Espagne, et du duc d'Anjou roi d'Espagne à la couronne de France; de tirer de cette assemblée, par acclamation, et sans autre formalité, un vœu en faveur du régent, et de prendre acte de ce vœu, pour s'en servir en cas d'événement, mais sans y attacher d'importance. « Vous prendrez garde, lui disait-il dans » cette leçon de machiavélisme, que les états ne prononcent rien,

» et que leur vœu ne soit pas autre chose et n'ait aucune forme » de délibération. S'ils offraient de l'en revêtir, vous les refu- » serez, en protestant avec modestie que vous tenez cette parole, » donnée par acclamation, ponr un gage si sûr et si sacré, que » vous vous en croiriez indigne, si vous souffriez qu'on en fît » davantage; que vous ne la recevez même que comme une » marque de l'affection publique, dans le désir passionné et dans » la ferme espérance où vons êtes que le cas prévu n'arrivera » jamais. Ainsi, sans rien accorder aux états du pouvoir qu'on » leur attribue, vous profiterez de l'errenr commune, et vons » engagerez, *par un simple leurre*, la nation à vous soutenir, » ne fût-ce que pour exercer ce prétendu droit des états, dont la » chimère lui est si précieuse, et dont l'intérêt seul doit rendre » irrévocable son engagement avec vous. » Ainsi parlait au duc d'Orléans le plus honnête homme de sa cour.

Avec non moins d'adresse et de manége, Saint-Simon eût voulu (et ceci le touchait encore plus que la banqueroute) qu'on profitât de l'enthonsiasme où seraient les états de se voir assemblés, pour leur faire désavouer l'élévation des bâtards du feu roi, et leur apothéose. « Tout frémissait en secret, disait-il, et jusqu'au » milieu de la cour, de leur existence et de leur grandeur; elle » était regardée comme le renversement de toutes les lois di- » vines et humaines; c'était le sentiment intime et général des » princes du sang et des grands du royaume; le monde, et jusqu'au » peuple, en était irrité. » Il croyait donc que l'objet des bâtards ponvait être présenté aux États comme l'abus le plus dangereux et le plus digne de leur attention; qu'il serait facile de leur montrer l'évidence du crime de lèse-majesté dans l'ambition du duc dn Maine d'avoir osé prétendre à la couronne, et d'avoir abusé de la faiblesse du roi son père; qu'en faisant semer ces rumeurs dans l'assemblée de la nation, il fallait exciter les uns par l'intérêt des bonnes mœurs et de l'honnêteté publique, les autres par des motifs de religion; ceux-ci, par le mépris et l'anéantissement de toutes les lois; ceux-là, par le renversement de l'ordre et de ce qu'il y avait de plus fort, de plus fixe, de plus ancien et de plus vénérable; tous, par le danger d'un exemple qne suivraient les rois successeurs, d'où naîtrait une postérité qui obscnrcirait et qui envahirait tout. Il voulait qu'en faisant remuer les états par ces puissans motifs, le duc d'Orléans ne parût lui-même s'en mêler d'aucune manière. La conduite de ses agens, hommes accrédités dans les différens ordres, devait être d'exciter tristement, timidement, plaintivement la fermentation des esprits, et, pour élever leur courage, de leur montrer dans cette cause, justice, religion, patrie, avec l'occasion de s'immortaliser, en se rendant

les libérateurs de tout ce qu'il y avait de plus sacré et de plus cher parmi les hommes. Si la tentative n'avait point de succès, ou n'en avait qu'un équivoque, on s'arrêterait prudemment. Si au contraire on voyait la nation prendre résolûment ces intérêts à cœur, on l'induirait à ne pas donner aux bâtards l'avantage d'imputer aux états une entreprise illégitime, en se rendant leurs juges ; mais, à prendre les voies les plus respectueuses, en présentant au roi une requête où les motifs d'interdire aux bâtards la succession à la couronne, lui seraient exposés de la manière la plus concise, la plus forte et la plus frappante ; où l'on établirait que le roi, même à la tête de la nation, n'a pas le pouvoir de donner le droit de succéder à la couronne à qui ne l'a point par nos lois ; que le pas de l'infraction de ces lois une fois franchi, l'arbitraire n'aurait plus de bornes ; qu'un ministre, qu'un favori pourrait se rendre assez puissant pour arriver au même but ; qu'enfin il serait plus possible et moins criant d'intervertir l'ordre établi pour succéder à la couronne, que d'accorder cette faculté à ceux que la naissance n'y appelle pas, et à ceux même que le vice de leur naissance exclut, selon nos lois, de toute epèce de succession.

L'assemblée nationale devait se tenir à Saint-Germain ; le roi devait être à Marly : ainsi la résolution prise, la requête dressée incontinent et présentée au roi, le coup aurait été frappé, sans que le duc du Maine eût eu le temps de le parer ni de le prévoir. Tel était le projet de Saint-Simon à l'entrée de la régence. L'article des bâtards et celui des renonciations en étaient les objets importans, mais secrets ; la situation des finances et le choix des moyens pour y remédier en étaient l'objet apparent. Celui-ci fut le seul dont le duc de Noailles eut connaissance ; mais comme il vit bien que la résolution de l'assemblée nationale serait la banqueroute, il s'y opposa de tout son pouvoir. Il sentit l'imprudence de mettre au désespoir une multitude de familles qui avaient leur bien dans les mains du roi ; il sentit le danger d'anéantir le crédit public ; il fit voir au régent de quelle conséquence il était pour lui d'induire la nation à déclarer ses rois insolvables après leur mort, et d'annuler, par un principe qui ne souffrait point d'exception, tous les engagemens qu'ils auraient pris dans les formes même les plus légales, soit au dedans, soit au dehors ; enfin, avant que de commettre une si énorme injustice, il crut qu'il était du devoir indispensable de la régence de tenter, d'épuiser tous les autres moyens de remédier aux malheurs de l'État.

Mais au bout de vingt mois de travail et d'efforts, après avoir inutilement réuni toutes les ressources de la réforme et de l'économie, se trouvant encore submergé par une dette immense, et

prévoyant la catastrophe du système de Law, le duc de Noailles qui n'avait plus à craindre la dénégation de la dette publique, reconnue par le *visa*, fut d'avis d'assembler les états généraux, et Saint-Simon alors fut d'un avis contraire.

Il n'y avait plus rien à gagner pour les grands possesseurs de terres comme lui; il y avait même pour eux à craindre qu'après avoir épuisé les ressources de réductions de rente, d'extinctions de capitaux, de taxes, de liquidations, de recherches sur les traitans, de refonte dans les monnaies, le gouvernement, par le simple exposé de la situation des finances, ne convainquît les états généraux de l'indispensable nécessité de faire tomber sur les grands propriétaires une surcharge que le peuple ne pouvait plus porter, à moins d'expirer sous le faix. Mais ce qui effrayait bien davantage Saint-Simon, c'était le pouvoir qu'on allait donner à la nation assemblée de prononcer sur l'état des princes et sur les prétentions des pairs. Aussi, dans le mémoire qu'il mit sous les yeux du régent, s'éleva-t-il contre le projet de convoquer les états généraux avec autant de force qu'il en avait mis à les recommander, lorsqu'il les proposait lui-même. C'est une chose curieuse à voir, que ce changement de langage dans le même homme, selon ses divers intérêts.

« Il n'y a point, dit-il au régent, de bonne résolution à attendre des états généraux, pour les finances; chacun des ordres » ne pensera qu'à soi: le clergé, la noblesse saisiront un moyen; » le troisième ordre le rejetera. Dans les états, ce n'est point le » poids, mais la pluralité des voix qui l'emporte; et qui vous assure que le grand nombre sera le plus modéré? Plus la situation des affaires est violente, plus les remèdes seront difficiles; » et qui peut prévoir quels seront les moyens que les états proposeront? Il n'y en a aucun de possible, qui ne tende à restreindre l'autorité royale, et qui ne soit mis en avant pour lui » servir de frein. Le zèle du patriotisme et de la liberté, le motif » de se signaler pour son pays et de se faire un nom, celui du bien » public, prétexte dans les uns, objet réel dans le plus grand » nombre, se montrera dans l'assemblée. Que lui opposerez-vous? » Dans la situation présente, les promesses, les excuses, les espérances, tout cela est usé; on exigera des engagemens plus solides; » et manquer à ceux que vous auriez pris, serait vous exposer aux » plaintes les plus justes et les plus fortes. Examinez donc bien » si votre bonté naturelle, la facilité qui en résulte, et le sérieux » qu'imprime une telle assemblée, vous laisseront assez de fermeté pour vous soutenir dans ce pas glissant, et pour ne rien » promettre que vous n'ayez réellement et le pouvoir et la volonté » d'accomplir. Assembler les états généraux pour les consulter,

» et ne pas vouloir qu'ils proposent, ce serait une inconséquence, » une dérision qui révolterait les esprits. Vous n'avez vous-même » à proposer aux états que des moyens extrêmes, de grands coups » à frapper; prenez garde que la proposition que vous y ferez ne » soit mal prise et refusée. Alors qu'aurez-vous fait de l'autorité » royale qui vous est confiée? et combien la vôtre ne sera-t-elle » pas affaiblie et au dedans et au dehors? votre réputation dé- » pendra toute entière de la conduite que vous aurez tenue aux » états généraux, et encore plus de leur issue. Là, chacun ap- » prendra à vous craindre, ou à ne vous rendre que de vains res- » pects; à vous aimer et à chérir votre administration, ou à se » lasser d'elle et de vous; et ce dégoût est un malheur que celui » des temps a souvent attiré aux meilleurs princes.

» Nul ordre n'est plus maltraité que celui de la noblesse : tous » ses priviléges sont anéantis; les gens de plume et de finance ont » pour le troisième ordre (ceci est remarquable) des ménage- » mens qui retombent sur elle; ce qui ne peut manquer de pro- » duire des remontrances d'une justice infinie, et de compro- » mettre la noblesse avec le tiers-état, qui ne voudra point être » foulé pour le soulagement d'autrui. Ainsi nulle résolution sa- » lutaire ne peut être unanime dans cette assemblée, et le seul » effet qu'elle peut produire est une manifestation d'impuissance » et d'épuisement, sans que ni vous ni les états y puissiez ap- » porter remède.

» A l'égard du procès que vous déférez aux états, ajoutait » Saint-Simon, vous aurez à faire à des yeux trop perçans pour » ne pas voir que vous aurez voulu vous soustraire à la haine du » parti mécontent; et, sans avoir donné le change, vous aurez » accordé aux états un pouvoir dont ils ne se dessaisiront jamais; » vous aurez confirmé l'opinion, si répandue, que rien de grand » ne peut se décider sans l'assemblée de la nation, et que son » autorité borne et balance celle des rois. Ainsi vous serez res- » ponsable au roi mineur de son autorité restreinte ou plutôt » usurpée. Et pour vous-même ne vous attendez point à des mé- » nagemens de la part des états, enorgueillis par cette déférence. » Que n'osera-t-on pas sous un prince dont on connaît la bonté, » la facilité, le désir de plaire, la répugnance à choquer le grand » nombre, et qui ne laisse pas d'avoir, tout grand qu'il est, une » branche aînée en Espagne? Vous connaissez les princes du sang » et les légitimés, la naissance des uns, les établissemens des » autres; quelles partialités ne formeront-ils pas dans les trois » ordres, jusqu'à la décision? Quels mouvemens encore après? » Quel ralliement des esprits mécontens dans le parti qui aura » perdu sa cause? Les légitimés demandent les états généraux;

» la noblesse se croira seule en droit de les juger : le troisième » ordre souffrira-t-il qu'on lui dispute la compétence? les nobles » juges de Philippe de Valois voudront-ils pour associés les serfs » de ce temps-là? Si les princes du sang, dans le dernier mémoire » qu'ils viennent de signer, de présenter, de publier, déclarent » nettement qu'ils se croiraient déshonorés de souffrir les légiti- » més dans le même ordre de succession, ceux qui, dans ces sortes » de jugemens, si célèbres, si honorables, n'ont jamais eu de » compagnons, se croiraient-ils moins déshonorés, s'il fallait re- » noncer à la prérogative de leur naissance, et partager le droit » originaire de juger ces grandes questions avec des hommes » qui ne l'ont pas? et, si un pareil débat s'émeut, en prévoyez- » vous bien les suites? Les princes du sang reconnaissent que la » faculté accordée par le feu roi à ses fils naturels de succéder à » la couronne, étant un acte de la volonté et de la puissance » royale, nul autre que le roi n'en serait juge compétent, et que » c'est à lui seul d'en décider, ou par lui-même, ou par le dé- » positaire de son pouvoir; que l'autorité souveraine, entre vos » mains, ne souffre aucun affaiblissement, et que les juges que » votre altesse royale aura nommés l'exerceront dans sa pléni- » tude. Les légitimés au contraire ne reconnaissent dans cette » cause que la nation assemblée. C'est donc à vous de voir si, en » déférant à leur demande, vous voulez vous-même annoncer » que l'autorité souveraine est plus faible et plus limitée dans les » mains d'un régent que dans celles d'un roi majeur, ou accorder » aux états généraux une puissance supérieure à l'autorité sou- » veraine. »

Dans cette harangue, l'intérêt personnel de Saint-Simon était en évidence : il avait pour principe qu'il n'y avait que les pairs assesseurs et conseillers nés du tribunal suprême, *laterales regis*, qui eussent droit de délibérer sur les affaires d'État; et de là venait sa répugnance pour une assemblée où le droit de succession à la couronne serait jugé par les trois ordres de la nation. Le régent qui savait combien ce duc était passionné sur les priviléges de la pairie, ne se méprit donc pas aux motifs apparens que lui étalait son éloquence; mais lui, qui s'effrayait bien plus des embarras que des dangers, il vit en effet dans la convocation et la tenue des états du royaume une hydre de difficultés dont sa mollesse fut rebutée : ainsi, pour l'embarras où étaient les finances, il résolut de laisser faire Law; et, quant à l'affaire des princes, il prit la résolution de la faire juger par le conseil, et pour achever de l'instruire, il fit nommer des commissaires.

A cette commission, chargée de recevoir des mains des parties leurs pièces respectives, et d'en rédiger le rapport, les princes lé-

gitimés et les nobles s'opposèrent d'intelligence, mais par des moyens différens. Les nobles prétendirent que dans une affaire où il s'agissait de laisser subsister ou d'anéantir la faculté accordée par le feu roi à ses fils naturels de succéder à la couronne, la nation assemblée avait seule droit de juger; et ils présentèrent au parlement une requête, où ils protestaient contre tous autres jugemens, dans une cause qui intéressait, disaient-ils, la nation entière. Le parlement et le régent furent également blessés de cette protestation des nobles. Le parlement par un arrêt la supprima, comme contraire au respect dû aux cours supérieures; le régent crut devoir montrer de la vigueur pour le maintien de son autorité; et de trente-neuf gentilshommes qui avaient signé la protestation, trois furent envoyés à la Bastille et deux au château de Vincennes.

Les princes légitimés, c'est-à-dire, le duc du Maine et le comte de Toulouse, se rendirent au parlement en manteau de cérémonie; et, supplians respectueux, ils présentèrent une requête, contenant leur protestation contre la commission du conseil de régence, pour connaître, disaient-ils, d'une affaire sur laquelle il n'appartenait qu'au roi de prononcer, lorsqu'il serait majeur.

Quelque tenté que fût le parlement de jouer un rôle dans cette affaire, l'attaque dirigée contre l'autorité du régent lui parut si vive, qu'il n'osa la seconder. Le 30 juin, le premier président, avec les gens du roi, et les présidens à mortier, se rendit à onze heures aux Tuileries, en députation, pour rendre compte au roi, en présence du duc d'Orléans, et du chancelier, de la requête des princes légitimés et de celle de la noblesse. La réponse du chancelier fut que le roi leur ferait savoir sa volonté.

Le duc d'Orléans, dont l'indolence avait besoin d'être excitée, mais qui, dans les occasions pressantes, retrouvait son courage, prit son parti sans balancer, et les efforts même que les bâtards, secondés des nobles, faisaient pour éluder ou retarder le jugement, ne firent que l'accélérer. L'après-midi du même jour, se tint un conseil de régence; le jugement y fut commencé, et fut consommé le lendemain. Saint-Contest rapporta l'affaire et fut pour les princes du sang : la plupart des juges étaient de son avis, et les bâtards allaient perdre à la fois la faculté de succéder à la couronne et le rang au-dessus des pairs. Le duc d'Orléans, par bonté, par faiblesse, par égard pour sa femme, ne voulut pas les dégrader entièrement; S. A. R. fit revenir les juges à une opinion mitigée; la succession à la couronne fut absolument interdite aux bâtards; il leur fut défendu de se qualifier princes du sang, mais la prééminence au-dessus des pairs leur fut laissée par le silence de l'arrêt sur cet incident de la cause.

Malgré tous les ménagemens dont le duc d'Orléans avait usé envers les frères de sa femme, elle jeta des cris de douleur et de désespoir. Les nobles, dont l'arrêt supprimait la requête, les pairs, dont la demande était mise en oubli, murmurèrent, mais assez bas, et se laissèrent apaiser par les profusions sans mesure de l'argent amassé dans la caisse de Law. Ainsi fut décidée d'un trait d'autorité cette affaire qui paraissait si grave, si délicate, si difficile à terminer. L'année d'après, l'incident des pairs fut repris au lit de justice, et ce fut alors que le duc du Maine fut traité sans ménagement.

Ennemi du duc d'Orléans dès l'enfance, le duc du Maine lui gardait une haine bien plus ardente, depuis qu'il s'était vu arracher le pouvoir que le feu roi lui avait remis. Cette haine qu'il renfermait, et que la rage de sa femme irritait sans relâche, s'exerçait sourdement à lui faire un parti de tout ce qu'il croyait pouvoir la partager et la servir; tous les ennemis du régent ou de la régence se ralliaient au duc du Maine; les uns lui amenaient les autres, et sa femme et lui n'épargnaient ni les caresses, ni les souplesses, ni aucun des manéges de l'intrigue pour se les attirer et se les attacher; mais leurs liaisons les plus dangereuses et leurs menées les plus actives étaient au sein du parlement. Ce fut à ces pratiques et à l'audace que les du Maine inspiraient à la magistrature, que le régent attribua ce qu'elle fit pour éclairer, ou plutôt pour déconcerter les opérations de Law.

Le parlement qui avait de justes inquiétudes sur les mouvemens du système, croyait de son devoir de veiller aux intérêts de la nation et de s'instruire de l'état des finances; mais il faut avouer qu'il y mit une affectation indiscrète et à contre-temps. Il manda Trudaine, prévôt des marchands, pour savoir de lui si les rentes sur la ville étaient exactement payées : acte de surveillance d'autant plus injurieux pour le gouvernement, qu'en même temps qu'il était dangereux par sa publicité, il était inutile. Si les rentes étaient payées ou ne l'étaient pas, c'était un fait dont tout le monde était instruit, et le parlement devait l'être ou pouvait l'être aussi aisément que de l'état des fontaines publiques. Mander le prévôt des marchands pour s'en informer, c'était donc faire une démarche offensante pour l'administration et alarmante pour le public, sans autre objet que de marquer ou d'inspirer de la méfiance, ou que de s'arroger, sur la régence même, un droit d'inspection qui serait au moins contesté. Aussi, quoique la réponse de Trudaine eût été favorable à l'administration, le régent n'avait pas laissé de trouver mauvais qu'il eût été mandé, et de sentir quelles seraient pour lui les suites de cette entreprise; mais il avait dissimulé.

Le 31 mai 1718, fut rendu au conseil de régence un édit qui ordonnait une refonte générale des monnaies, et qui statuait que les anciennes espèces seraient reçues en échange de nouvelles, de même poids et au même titre, moyennant un sixième en sus de leur valeur, lequel serait payé à la monnaie en billets d'Etat. Cette manière de liquider une partie de la dette publique était un impôt sur l'argent du royaume; cet impôt était onéreux, et le régent qui prévoyait les difficultés que l'édit éprouverait au parlement, s'était contenté de l'adresser à la cour des monnaies.

Les gens du roi vinrent, au nom du parlement, représenter à S. A. R. combien cet accroissement de valeur de l'espèce était énorme, et lui demander de suspendre l'édit, pour y faire les changemens dont le parlement serait d'avis, avant que de l'enregistrer. Le régent dédaigna de répondre à cette demande; et le lendemain le parlement lui envoya dire que les chambres se tenaient assemblées dans l'attente de sa réponse. Cette réponse fut que le régent était fort las des tracasseries du parlement, qu'il fallait que le roi fût obéi, et que les troupes de sa maison avaient ordre de se tenir prêtes à marcher au premier signal. En effet, l'ordre en était donné, en cas d'émeute parmi le peuple.

Le jour suivant (18 juin), le premier président, accompagné d'une députation nombreuse, se rendit au Palais-Royal. Sa harangue, qui commença par des louanges très-flatteuses pour le régent, se terminait par demander que l'édit des monnaies fût envoyé au parlement pour le modifier comme il jugerait à propos, et pour l'enregistrer après les changemens qui lui auraient paru convenables; que le roi eût égard aux remontrances de la cour dans une affaire de cette conséquence, et qu'on suspendît à la monnaie le travail commencé pour la conversion des espèces.

Le régent répondit, article par article, que cet édit avait été enregistré à la cour des monnaies, et que c'était assez; que l'affaire avait été examinée avec attention, et que les inconvéniens en avaient été bien pesés; mais qu'il était du bien du service du roi que l'édit eût son plein effet; que l'on continuerait de travailler à la conversion des espèces, et que le roi voulait être obéi.

Le lendemain matin (19 juin), le parlement rendit un arrêt contre l'édit des monnaies. L'après-midi, le conseil de régence cassa l'arrêt du parlement; et on répandit des soldats dans les marchés publics, pour obliger ceux qui refuseraient les nouvelles espèces à les recevoir sur le taux de l'édit.

La nuit suivante, on surprit dans les rues un conseiller au parlement, nommé Laville-aux-Clercs, qui, courant à cheval de place en place, déchirait les affiches de l'arrêt du conseil. Il fut mis en

prison. C'était une folie que le régent crut devoir châtier, mais qu'il dédaigna de punir.

Le 27, le premier président, à la tête de la grande députation, alla aux Tuileries, et présenta au roi des remontrances contre l'édit. La réponse du garde des sceaux, d'Argenson (car le chancelier d'Aguesseau venait d'être envoyé à Fresne), fut que dans peu de jours le roi ferait savoir ses intentions. Le 30, la chambre des comptes, et, après elle, la cour des aides allèrent aussi présenter au roi des remontrances, mais modérées.

Le 2 juillet, la même députation du parlement fut mandée au Tuileries, pour recevoir la réponse du roi. Le garde des sceaux la fit publiquement, et du ton de supérioritéqui convenait à sa place.

C'est un malheur pour le parlement, qu'un ancien lieutenant de police se trouve à la tête de la magistrature; car il se souvient de la hauteur des réprimandes qu'il a reçues, et il ne manque pas l'occasion de s'en venger. D'Argenson la saisit. Il fit sentir au parlement qu'il excédait les bornes de ses fonctions en se mêlant des affaires d'Etat, lui traça les limites de l'autorité qui lui était confiée, et finit par lui dire que l'intention du roi était qu'il ne fût rien changé à son édit, et qu'il eût son entière et pleine exécution.

Le grand défaut des remontrances des parlemens, en pareil cas, est de n'être que négatives, et en rejetant les moyens que le malheur des temps a pu forcer de prendre, de n'en pas suggérer au roi de meilleurs, ou de moins mauvais. Pour voir le vice d'un remède violent ou cruel, il faut peu de lumières; pour voir si ce remède est le seul applicable, pour en indiquer un plus doux et non moins efficace, il faut souvent des connaissances que des hommes de loi n'ont pas : les affaires d'État, pour être discutées, demandent des hommes d'État. De là cet avantage que le gouvernement aura toujours à imposer silence à la magistrature sur les objets de l'administration.

Le parlement ne s'attendait pas à une réponse si ferme de la part d'un homme qu'il avait souvent humilié; il fut humilié à son tour.

Le 11, il fit demander au roi la permission de lui faire encore des remontrances; le régent la lui accorda. Le 26, le roi reçut ces remontrances inutiles.

Enfin, le 12 août, parut un arrêt du parlement, qui coupait toute communication entre les caisses des deniers royaux et la banque de Law, et qui réduisait celle-ci aux opérations énoncées dans les lettres-patentes de son premier établissement. Faire défense à cette banque de garder ni de retenir aucuns deniers



royaux, d'en faire aucun usage ni emploi pour son compte, sous les peines portées par les ordonnances; déclarer, sous les mêmes peines, tous les officiers de finance et tous les comptables envers le roi, les déclarer garans et responsables de tons les deniers qui leur seraient remis; interdire Law en personne, en défendant à tous les étrangers, même naturalisés, de s'immiscer directement ni indirectement au maniement de deniers royaux; c'était ruiner le crédit de la banque, et lui porter le coup mortel.

Le parlement, par cet arrêt, s'attribuait l'inspection des finances, il en rendait tous les offices comptables à son tribunal; et non-seulement Law était interdit, mais le régent avait les mains liées, et se voyait lui-même, avec le roi et le royaume, sous la tutelle du parlement.

Une entreprise encore plus hardie, qui n'éclata que quelque temps après, mais dont le régent fut averti, était la recherche des billets d'État qu'on avait retirés par différentes voies. Les gens du roi avaient été chargés de savoir ce que ces billets étaient devenus; et le régent apprit qu'en défiance du procureur général, le parlement avait nommé des commissaires pour informer d'office; qu'on procédait secrètement, et qu'il y avait déjà des témoins entendus. Il ne s'agissait de rien moins, après l'instruction, que d'envoyer des huissiers, un décret de prise de corps à la main, se saisir de la personne de Law, d'expédier son procès en trois heures, et de le faire pendre dans l'enclos du palais.

Cet avis, donné au régent, fut un dernier coup d'éperon qui le fit sortir de sa nonchalance. Le palais d'Orléans fut l'asile de Law; on se décida pour un lit de justice; et sous le prétexte apparent d'éviter au roi l'incommodité de la chaleur, qu'augmenterait la foule assemblée au palais, on résolut, pour plus de sûreté, de lui faire tenir le lit de justice aux Tuileries.

L'objet principal, et le seul apparent, de cet acte d'autorité, était d'interdire au parlement la connaissance des affaires d'État, et en particulier toute inspection et toute recherche sur les finances. Mais l'occasion étant propice, on persuada au duc d'Orléans de la saisir pour frapper deux coups à la fois.

J'ai déjà dit que le duc du Maine était accusé de remuer au parlement, et d'y souffler le feu de la révolte. On était instruit que depuis long-temps il avait des relations en Espagne avec Albéroni, et des liaisons avec Cellamare; mais ce qu'on redoutait le plus de lui, c'était son ascendant sur le jeune roi, son élève, et le pouvoir qu'une longue habitude et la séduction, dont il possédait l'art au suprême degré, lui aurait donné sur son esprit, lorsqu'il aurait atteint l'âge de régner par lui-même. Les princes du sang, après avoir dépouillé le duc du Maine de leur titre,

l'avoir fait déchoir de leur rang, et lui avoir ôté le droit de succéder à la couronne, ne doutaient pas qu'il ne fût pour eux, auprès du roi, un ennemi très-dangereux. Le duc de Bourbon n'avait rien tant à cœur que de l'en éloigner; et, depuis l'assemblée du parlement qui décida de la régence, il n'avait cessé d'exciter le duc d'Orléans à lui ôter la surintendance de l'éducation. Le duc d'Orléans le lui avait promis, et lui avait manqué de parole; soit légèreté, soit faiblesse, soit négligence de l'avenir, soit peut-être qu'il eût prévu qu'en écartant le duc du Maine, le duc de Bourbon voudrait le remplacer, et que, d'un homme de son caractère, entier, opiniâtre et fougueux à l'excès, il crût avoir encore plus à craindre, après qu'il aurait mis le jeune roi entre ses mains, que d'un homme artificieux, mais timide et lâche comme le duc du Maine; toujours promettre et toujours éluder, était le manége du régent. Mais, comme dans ce lit de justice il avait besoin d'être appuyé par les princes du sang, ce fut alors que le duc de Bourbon lui fit la loi avec une vigueur et une roideur inflexible.

Le duc d'Orléans crut d'abord le gagner en lui accordant une pension de cent cinquante mille livres, en qualité de chef du conseil de régence. Il la reçut, mais n'en tint compte. Il lui rappela les paroles qu'il lui avait données, d'écarter de l'éducation du roi leur ennemi mortel; et le régent convint qu'il le fallait; mais il représenta que, dans un même jour, c'était trop entreprendre que d'abaisser le parlement et de chasser le duc du Maine; que ce serait réunir contre soi toutes leurs forces que de les attaquer ensemble, et qu'il était plus sûr de les vaincre en les séparant. Le duc de Bourbon répliqua qu'étant unis comme l'étaient le parlement et le duc du Maine, il y aurait de l'imprudence de laisser à l'un le pouvoir de relever ou de venger l'autre; que l'éducation ayant été donnée au duc du Maine par un lit de justice, il fallait un lit de justice pour la retirer de ses mains; que l'occasion échappée, on n'était pas sûr de la retrouver; que plus on tarderait, plus il aurait le temps de s'affermir dans l'esprit du roi; qu'il était à craindre qu'en avançant en âge, le roi ne prît une volonté, et qu'alors il ne serait plus temps de s'attaquer à l'homme qui aurait su captiver sa confiance et sa faveur.

Le duc d'Orléans, ébranlé par des raisons si fortes, voulut savoir du duc de Bourbon s'il pensait pour lui-même à la surintendance de l'éducation; et celui-ci lui ayant répondu qu'à son âge il n'avait nulle envie de prendre un emploi si gênant, le duc d'Orléans, délivré de cette inquiétude, ne lui opposait plus qu'une très-faible résistance; mais d'autres intérêts firent trouver au duc du Maine un zélé défenseur dans son plus cruel ennemi.



Le duc de Bourbon, en défiance de la volonté du régent, et ayant besoin, pour l'exciter, de lui faire savoir des choses qu'il ne pouvait guère lui dire en face, avait pris pour médiateur le duc de Saint-Simon, et lui parlait à cœur ouvert du danger qu'il y aurait pour les princes du sang et pour le régent même de laisser plus long-temps le duc du Maine auprès du roi.

Saint-Simon prit d'abord le rôle de bon patriote, et soit qu'il fût sincère ou non dans ses frayeurs, il lui représenta que, réunir dans un même jour la disgrâce du parlement et celle d'un prince qui lui était livré, c'était vouloir qu'aux yeux du public l'un parût le martyr de l'autre; de quel prix l'éducation du roi devait être pour le duc du Maine, et quel désespoir ce serait pour lui que d'en être écarté; quelle puissance lui et son frère, qui ne l'abandonnerait pas, réunissaient pour se défendre; quelle force le parlement y ajouterait, et ce que l'on avait à craindre d'un parti animé de l'esprit de la fronde, dont les chefs avaient sous leurs ordres huit régimens et trois provinces des plus considérables, et les plus importantes par leur position relativement à l'Espagne, le Languedoc, la Bretagne et la Guienne, avec les Suisses, les carabiniers, la marine, l'artillerie, et dans les troupes qu'ils commandaient, tout le crédit qu'avait pu leur donner la distribution des emplois et des grâces, que le feu roi leur avait laissée pour les y rendre tout-puissans; quelle autorité la réputation encore plus que les dignités du comte de Toulouse apporterait à ce parti; quelle force lui donneraient les hommes les plus distingués dans la noblesse et le militaire, que le duc du Maine avait eu la prudence et l'adresse de s'attacher; quel malheur plus funeste à craindre pour l'État qu'une guerre civile, et quel moyen plus prompt de l'allumer que d'attaquer un homme si puissant dans ce qu'il avait de plus cher. Saint-Simon, dans cette harangue, dissimulait que toutes ces forces étaient dans des mains faibles, que les amis du duc du Maine n'avaient aucun intérêt puissant à s'exposer pour lui, et que, pour rendre son parti redoutable, il lui manquait deux choses, une tête et un cœur.

Le duc de Bourbon ne fut point ému de ce fantôme de puissance; il répondit que, « du côté du duc du Maine, il n'y avait rien de prévu ni de concerté; qu'il n'y avait rien à craindre du comte de Toulouse; que sa probité et sa modération naturelle l'empêcheraient de remuer; que si cependant il avait dessein de passer en Bretagne, on l'arrêterait, et qu'il fallait par précaution avoir les yeux ouverts sur sa conduite; qu'à l'égard de son frère, s'il était trop puissant, il n'y avait qu'à le dépouiller. »

« Pour le dépouiller, répliqua Saint-Simon, il faut un crime; et ce crime, où le prendre? ses intrigues avec le parlement? ses

liaisons avec l'Espagne? l'un passera pour une protection généreuse du bien public, l'autre pour un tort personnel envers le régent, et qui n'a rien de commun avec le roi ni avec l'État. Voilà pourquoi, ajouta-t-il, j'étais d'avis de culbuter les princes légitimés d'abord après la mort du roi leur père. Car, pour les dépouiller, on avait droit alors de leur faire un crime de lèse-majesté d'avoir abusé de sa faiblesse pour attenter à la couronne, et en leur laissant la vie, la liberté, leurs biens, leur dignité de ducs et pairs au rang de leur ancienneté, on eût paru leur faire grâce de ne retirer de leurs mains que ce qui les rendait dangereux. Personne qui n'eût applaudi, qui n'eût trouvé le traitement doux, qui n'eût vu avec joie la sagesse d'un frein qui empêcherait à jamais leurs pareils de lever les yeux jusqu'au trône. Mais après avoir, trois ans durant, accoutumé le moude à les confondre avec les princes du sang, après avoir reculé au-delà de l'injustice et de l'indécence un jugement qui les mit à leur place, après avoir par ce jugement même laissé subsister leur état, leur rang et toutes leurs prérogatives, hormis l'habileté à succéder à la couronne; le moyen de pouvoir revenir à leur faire un crime de leur ambition? Or, le dépouillement sans crime est une tyrannie qui alarmera tout le moude, parce que tout homme revêtu craint le même sort, quand il en voit l'exemple, et s'irrite d'un si dangerenx déploiement de l'autorité. Après cela, monsieur, ajouta Saint-Simon, vous devez croire que je suis pénétré de ces raisons et du bien de l'Etat, pour persévérer dans mon avis. Je sens très-bien que le rang des bâtards au-dessus des pairs est inaltérable tant que l'éducation demeure à M. du Maine, et que, si elle lui est ôtée, ce rang ne peut plus subsister. Or, je veux bien vous avouer que ma passion la plus vive et la plus chère est celle de ma dignité et de mon rang: ma fortune ne va que bien loin après, et je la sacrifierais avec transport de joie pour le rétablissement de ma dignité. Rien ne l'a tant et si profondément avilie que les bâtards; rien ne me toucherait tant que de les précéder. Quand donc j'étouffe tous ces sentimens pour soutenir le duc du Maine, il faut que le bien de l'État me paraisse d'une grande évidence et d'nne grande force. »

Le duc de Bourbon avoua qu'il sentait l'importance de ces raisons. « Mais il y en a deux, reprit-il, qui me semblent à moi incomparablement plus fortes. L'une, que M. le duc d'Orléans et moi, nous sommes perdus à la majorité, si jusqu'alors l'éducation demeure à M. du Maine; l'autre, qu'elle lui demeurera certainement, si, dans l'occasion présente, elle ne lui est pas ôtée. Ajustez tout cela comme il vous plaira, mais voilà le fait qui me touche. »

Saint-Simon, voyant que le duc de Bourbon allait droit à son but, essaya doucement de l'amener au sien. Il lui insinua que les princes du sang avaient mal connu leurs intérêts, lorsqu'ils avaient voulu laisser entre eux et les ducs et pairs un rang intermédiaire pour les princes légitimés; attendu que ceux-ci ne cessaient de prétendre s'égaler à eux, ambition que les ducs et pairs n'avaient ni ne pouvaient avoir. Il est à remarquer que le duc de Bourbon lui-même avait voulu qu'on laissât subsister cet intermédiaire accordé aux bâtards; il en convint; il dit que c'était une faute qu'il était prêt à réparer. « Alors, dit Saint-Simon, l'humanité se fit sentir à moi tout entière et assez pour me faire peur. »

Mais soit qu'il eût réellement la force de résister à son propre intérêt, soit qu'il ne se crût pas au point d'exiger du duc de Bourbon une parole expresse et positive, il combattit encore. Il voulut savoir de ce prince si, en ôtant l'éducation au duc du Maine, il était dans l'intention de la demander pour lui-même. « Je ne m'en soucie pas, lui répondit M. le duc; mais, pour la lui ôter, il faut bien que je la demande, et il ne me conviendrait pas de la demander sans l'avoir. » Il y avait un milieu à prendre, celui de laisser vacante la place de surintendant; et Saint-Simon le proposa. Il représenta au duc d'Orléans et au duc de Bourbon lui-même que cette place serait pour eux une source de méfiance; de division et de haine; qu'entourés de gens attentifs à semer entre eux la jalousie et les soupçons, ils ne tarderaient pas à être mécontens, et puis ennemis l'un de l'autre; et que ce serait pour tous les deux le plus grand des malheurs. « Votre union, leur dit-il, doit être sans tache et sans rides; votre grandeur solide y est attachée : or, sans l'éducation, nulle occasion de l'altérer; avec l'éducation, cent mille; et vous les connaîtrez trop tard. » Le duc d'Orléans tombait d'accord de cette vérité; mais le duc de Bourbon, plus résolu et plus obstiné que jamais, lui fit dire par Saint-Simon, que si le vendredi suivant, jour pris pour le lit de justice, il n'avait pas l'éducation, il en concevrait un ressentiment dont il ne serait pas le maître, et qui durerait autant que lui.

Saint-Simon qui vit le duc d'Orléans ébranlé par les menaces d'un homme aussi puissant, aussi opiniâtre et aussi dangereux que l'était le duc de Bourbon, songea sérieusement à lier sa partie, et à tirer de cette conjoncture son avantage et celui des pairs.

Il commença par le régent, et il lui parla sans détour. « N'oubliez pas, lui dit-il, à quel point vous vous êtes aliéné les ducs, et de quelle conséquence et en même temps de quelle facilité il est pour vous de les regagner. Si le pied vous glisse avec M. le

duc, et si vous consentez à ôter l'éducation à M. du Maine, vous ne risquez pas davantage à lui ôter son rang ; et c'est un point si capital qu'il vous raccommode avec nous. »

Il fit entendre la même chose à M. le duc, mais d'abord il l'enveloppa d'un grand appareil d'éloquence et de patriotisme. Il lui montra le conseil de régence et le lit de justice pleins des amis du duc du Maine, et à leur tête deux ducs et pairs, Villars et Villeroi; Villars ulcéré des dégoûts que le duc de Bourbon lui avait fait essuyer au conseil de la guerre; Villeroi le plus irréconciliable ennemi du duc d'Orléans et le plus dangereux, soit par sa place de gouverneur du roi, soit par ce rôle de grand seigneur affable et populaire, qu'il jouait avec dignité et qui gagnait la multitude.

Le duc de Bourbon parlait de Villars comme d'un homme méprisable. « Par sa naissance tant qu'il vous plaira, reprit Saint-Simon, personne ne sait mieux que moi ce qu'il est né; personne n'a senti plus vivement l'humiliation que nous avons reçue, quand il a été fait duc et pair : j'en ai été malade de honte et de dépit. Mais, après tout cela, le seul homme en France qui ait gagné des batailles, et qui n'en ait point perdu, absolument parlant, c'est lui; c'est encore lui qui a le renom d'avoir sauvé le royaume à Denain, et qui, par les traités de Rastadt et de Bade, a mis le sceau à celui d'Utrecht. Cet homme n'entend rien aux affaires, cela est vrai; mais il n'est pas moins vrai qu'il est éloquent, hardi, piqué, outré, qu'il se déconcerte moins qu'homme du monde; que les paroles lui viennent comme il lui plaît, et qu'un discours fort, pour laisser les choses comme elles sont, dans la bouche d'un homme aussi décoré d'actions, d'emplois et d'honneurs, ne ferait pas un médiocre embarras. »

Il représenta le maréchal de Villeroi aussi au lit de justice aux pieds du jeune monarque, et se récriant sur l'indécence de détruire l'effet de la volonté du feu roi, enregistrée au lit de justice; ce qui était d'autant plus possible que Villeroi avait lui-même l'intérêt le plus grand et le plus personnel à ce que rien dans l'éducation ne fût changé : car l'atteinte une fois portée à la volonté du feu roi pour le surintendant, le choix du gouverneur n'était pas plus irrévocable. Or, si au milieu du bruit qui pouvait s'élever, et à quelques paroles hardies que Villeroi hasarderait, le roi se mettait à pleurer et à vouloir qu'on lui laissât M. le duc du Maine, où en seriez-vous, demandait Saint-Simon? « Qui sait enfin, ajoutait-il, si bien des personnes ne s'en mêleraient pas, de dépit contre vous, sur le rang intermédiaire que vous avez voulu conserver aux bâtards? Prenez-y bien garde, monsieur! vous devez me connaître sur les bâtards et sur mon rang. Je ne suis pas



né prince du sang, je ne suis pas comme vous habile à succéder à la couronne. Cependant mon amour pour la patrie, que je crains de voir troubler bien dangereusement, me fait combattre mon intérêt de rang le plus sensible et le plus précieux, et ma vengeance la plus vive et la plus passionnément désirée. Vous donc qui devez prendre d'autant plus d'intérêt à l'Etat qui est votre patrie comme la mienne, et qui est encore votre patrimoine possible, je vons adjure et comme Français, et par votre qualité de prince du sang, qui doit vous faire regarder la France avec des yeux de tendresse et de propriété, que votre haine pour M. du Maine n'y mette pas le feu. Quand vous l'y aurez porté, votre douleur tardive ne l'éteindra pas; et vous ne vous consolerez jamais d'avoir mis le comble aux maux d'un Etat, qui, à tant de titres, vous doit être si cher. »

M. le duc, peu touché de ce pathétique, répondit que, trouble pour trouble, il aimait mieux en courir les risques dès à présent, que de voir, quatre ans durant, venir sa perte, qu'il regardait comme infaillible si le duc du Maine restait auprès du roi. « Monsieur, dit-il à Saint-Simon, votre raisonnement ne va qu'à nous faire égorger tranquillement par les bâtards et à leur en laisser tous les moyens et toutes les forces. Si M. le duc d'Orléans est de cette humeur-là, je ne suis pas si paisible. Il est si grand qu'il espère apparemment leur échapper d'une façon ou d'autre; mais, moi qui n'ai ni les mêmes ressources ni la même grandeur, je veux tout hasarder. C'est à lui de savoir s'il veut me perdre ou m'avoir à lui. Il est régent, il doit être le maître pour des choses qui sont à la fois justes et de son intérêt personnel. C'est à lui à les vouloir, à les savoir faire; sinon, ce n'est pas la peine de s'attacher à lui, et je ne me sens pas en état de faire un pas pour son service. »

M. le duc n'avait jamais voulu entendre que le moyen de n'avoir plus à craindre les troubles, les soulèvemens, les maux de la guerre civile, dont Saint-Simon menaçait l'Etat, serait de s'assurer des pairs, en réduisant les princes légitimés à leur rang de pairie. Saint-Simon avait beau glisser incidemment cet avis dans ses périodes, il fallut en faire un article exprès et capital. « M. le duc d'Orléans, dit-il enfin, consent à la réduction des bâtards à leur rang de pairie, si vous, monsieur, vous la lui demandez. Si vous le faites, je vous mène à l'hôtel de Condé tous les pairs de France se vouer à votre service; si vous nous abandonnez, je sens que j'en aurai un ressentiment dont je ne serai pas le maître, qui durera autant que moi et ma dignité, et qui se perpétuera dans tous ceux qui en seront revêtus. »

« Je vous ai déjà avoué, lui répondit M. le duc, que j'ai fait

une faute envers vous, messieurs, et j'ai envie de la réparer. Je sens très-bien pour moi la différence de vous avoir pour amis ou pour indifférens; et, pis encore, pour ennemis. Mais M. le duc d'Orléans vous parle-t-il bien sincèrement, lorsqu'il vous promet la réduction des bâtards à leur rang de pairie, si je la lui demande? Ne m'allez pas charger d'une iniquité qui ne serait pas la mienne. — Monsieur, c'est mon affaire, répondit Saint-Simon, la vôtre est d'opter nettement. Voulez-vous de nous à ce prix? — Moi, monsieur, interrompit-il avec vivacité, de tout mon cœur; mais, en faisant de mon mieux, vous aurai-je, ou dépendrai-je du succès? — Point de cette distinction, s'il vous plaît, repartit Saint-Simon avec la même véhémence. Le succès est en vos mains. Il ne s'agit que de demander la réduction des bâtards du ton et de la force dont vous demandez l'éducation, alors c'est moi qui vous réponds que M. le duc d'Orléans, vous accordant le plus difficile, ne peut vous refuser le plus simple et le plus aisé. »

M. le duc engagea sa parole de faire pour la réduction comme pour l'éducation; mais Saint-Simon ne s'en crut pas encore assez bien assuré; et, après avoir tiré du régent l'engagement formel de consentir à la réduction des bâtards, en même temps qu'à l'éducation que demandait monsieur le duc, il chargea Millain, secrétaire de ce prince, de lui renouveler les protestations des pairs, et dans les termes les plus forts. « Je sais précisément, lui dit-il, de M. le duc d'Orléans, ce que tous les pairs de France sauront par moi, quoi qu'il arrive, que notre sort est entre les mains de M. le duc; que du succès de demain dépend notre honneur ou notre ignominie; que l'un ou l'autre, nous le devrons à M. le duc. Vous ne pouvez, monsieur, lui déclarer trop fortement qu'il en résultera pour lui les sentimens les plus vifs et les plus durables, et les résolutions les plus conformes à ce qu'il aura fait, ou pour ou contre nous; qu'il ne regarde point cette déclaration réitérée comme un discours frivole; elle sera suivie et substituée en maxime pour nous et nos descendans; qu'il ne la regarde pas comme un manque de respect ni comme une sorte de menace; mais comme le mouvement véritable de l'honneur et d'une sincérité qui ne veut pas se laisser surprendre. Dites-lui bien que, s'il nous abandonne, je me sens capable, et tous les pairs avec moi, de nous jeter à M. le duc du Maine contre lui; car au moins, dans tout le tort que nous a fait le duc du Maine, il a trouvé son avantage; mais pour M. le duc, qui n'a rien à craindre de nous en fait de rang, et avec lequel, non pas la préséance, mais l'égalité est impossible, nous abandonner dans une telle crise, serait nous vouloir le plus grand mal, et nous le faire encore sans

intérêt, sans cause et sans raison, d'une manière purement gratuite, avec tout l'odieux du mal fait pour le mal. Si nous l'éprouvons, il n'y a de fer rouge auquel nous ne soyions capables de nous prendre, et moi à la tête de tous. Comme aussi, s'il nous restitue le rang qui nous est dû, en abaissant son ennemi, je n'ai point de paroles pour vous exprimer notre abandon à lui, et jusqu'à quel point il sera maître de nos cœurs. Vous m'entendez, ceci est clair, n'en oubliez pas une parole, et revenez, s'il vous plaît, nous dire expressément à quoi nous devons nous attendre. »

Dans ces détails, on voit deux caractères, le duc de Bourbon franchement prince, et tout occupé de lui-même, Saint-Simon se croyant citoyen patriote, homme d'Etat, lorsqu'il n'était que duc et pair.

La réduction des bâtards une fois promise, le duc d'Orléans et le duc de Bourbon s'en firent un moyen pour écarter le duc du Maine, et rien n'était plus naturel; car si le duc du Maine était réduit à son rang de pairie, le maréchal de Villeroi, comme plus ancien pair, avait sur lui la préséance, et ne pouvait plus décemment lui être surbordonné dans ses fonctions auprès du roi. Ainsi l'effet fut donné pour la cause, et la condition que les pairs avaient mise à leur consentement, fut le fondement sur lequel M. le duc établit sa demande.

La résolution prise, le 19 août, pour le lit de justice qui devait se tenir le 23, et qui fut différé jusqu'au 26, fut un secret fidèlement gardé. Le 22, au conseil de régence, le garde des sceaux fit lecture des arrêts du parlement avec un léger commentaire, et il conclut à les casser. Son avis passa tout d'une voix sans aucune difficulté. Alors le régent dit qu'il fallait se borner à dresser l'arrêt de cassation, et se réserver de le revoir dans un autre conseil, l'affaire étant d'une importance à mériter la plus mûre délibération; et que, pour cela, le conseil s'assemblerait dans quelques jours.

Dès le soir même, il fut publié que les arrêts seraient cassés; on s'y attendait si bien, dit Saint-Simon, qu'on fut surpris qu'ils ne le fussent pas encore; et Law qui, du Palais-Royal, était retourné dans sa maison, y vit arriver les émissaires du parlement, pour composer avec lui, et pour tâcher d'adoucir le régent.

En même temps le bruit se répandit que le duc du Maine et le maréchal de Villeroi allaient être arrêtés; l'un et l'autre en eurent des transes. Le comte de Toulouse en parla au régent; le maréchal vint lui en parler lui-même d'un air humble et intimidé, et ne dédaigna pas d'aller confier à l'abbé Dubois son inquiétude et ses craintes. Ainsi la seule tranquillité du régent et son silence jetaient l'effroi dans le parti contraire; ce qui faisait bien voir

qu'il n'y avait ni courage, ni résolution, ni aucune mesure prise pour la défense, non plus que pour l'attaque.

Cependant il pouvait arriver, ou que le parlement refusât de se rendre aux Tuileries, ou que, s'y étant rendu, il rompît la séance et qu'il voulût sortir, ou qu'il refusât d'opiner. Il fallait obvier à tout; il fallait aussi se tenir en garde sur la conduite des bâtards. Depuis leur destitution du rang et titre de prince du sang, ils s'abstenaient d'aller au parlement; ils ne seraient donc pas avertis de se trouver au lit de justice; mais, si d'eux-mêmes ils s'y rendaient, il pouvait arriver que le duc du Maine, ou quelqu'un de ses partisans mît du trouble dans l'assemblée. Tout fut prévu ; et, à chaque incident, le parti que l'on devait prendre fut arrêté dans un conseil secret. Le lit de justice devait être annoncé le jour même, à six heures du matin, au parlement, pour qu'il s'y rendît à neuf heures. Si le parlement refusait d'y venir, ou s'il y venait et refusait d'entendre, il serait interdit et sa juridiction attribuée au grand conseil. S'il refusait d'opiner, le garde des sceaux passerait et continuerait de recueillir les voix ; si quelqu'un troublait la séance, il serait arrêté dans l'instant même, ou après l'assemblée, selon le plus ou le moins d'éclat qu'il aurait fait; et, dans ce plan de mécanique, Dubois, en le traçant, avait marqué jusqu'aux signaux que le régent donnerait aux officiers des gardes du corps qui seraient postés dans la salle, et qui auraient sans cesse les yeux sur lui. Pour prévenir l'inconvénient des opinions à haute voix, Saint-Simon avait proposé de tenir le lit de justice à portes ouvertes, ce qui ferait opiner à voix basse : merveilleuse commodité, dit-il lui-même, pour fermer la bouche à qui n'a pas la hardiesse de faire une chose insolite, en opinant lui seul tout haut devant le roi; et, merveilleuse encore, pour être libre de rapporter, comme on veut, les avis que l'on a recueillis tout bas. « Nous étions sûrs du garde des sceaux, ajoute-t-il; ainsi, nul risque pour les opinions du timide conseil de régence, ni pour celles du parlement. »

Il était important que les ducs et pairs fussent instruits de leur sort avant la séance, et il fut résolu de les en informer. Blancmesnil, premier avocat général, frère de Lamoignon, président à mortier, devait être averti que toute sa fortune dépendait, à l'instant, de la moindre ambiguité des conclusions, sur ce qui serait proposé.

Toutes ces mesures du despotisme prises dans le plus grand détail, le duc d'Orléans qui, le jeudi 25, veille du jour marqué pour le lit de justice, avait eu un accès de fièvre, ne laissa pas de passer une grande partie de la nuit à donner ses ordres à la maison du roi et aux deux régimens des gardes, tandis que La Vrillière donnait les siens dans tout l'intérieur de la ville. Le duc du



Maine, en qualité de colonel des Suisses, fut averti du lit de justice par le major des gardes françaises. Il crut qu'il venait l'arrêter; mais Contade, en lui expliquant l'ordre qu'il lui apportait, le rassura : il l'aurait accablé s'il lui eût dit ce qui l'attendait.

Vers les cinq heures du matin, on commença à entendre le bruit des tambours par la ville, et bientôt à y voir les détachemens des gardes en mouvement. A six heures, le parlement reçut l'ordre de se rendre aux Tuileries, et répondit qu'il obéirait; il délibéra s'il s'y rendrait en carrosse ou à pied. Le dernier avis prévalut, peut-être dans la vue d'intéresser et d'émouvoir le peuple, qui fut pourtant faiblement ému.

Le conseil de régence fut mandé pour huit heures, et il devait durer jusqu'à l'heure du lit de justice, sans aucun intervalle de l'un à l'autre, moyen qu'avait pris le régent pour que rien ne pût transpirer. Ecoutons Saint-Simon, c'est lui qui va décrire le conseil et le lit de justice; je ne ferai que l'abréger.

« J'arrivai, dit-il, sur les huit heures aux Tuileries, plein de crainte, d'espérance, de joie, de réflexions, de défiance de la faiblesse de M. le duc d'Orléans. Je trouvai le garde des sceaux aussi à lui-même que s'il n'eût été question que d'un conseil ordinaire, sans embarras de tout ce qui allait rouler sur lui; seulement en peine, comme moi, de la fermeté du régent, et rempli de cette pensée qu'il ne s'agissait plus de mollir, et beaucoup moins de reculer. Le conseil se tint ce jour-là dans la chambre à coucher du roi. M. le duc d'Orléans y entra d'un air gai, libre, sans aucune émotion; il regarda la compagnie d'un visage serein et souriant. Cela me fut d'un bon augure; il m'assura qu'il ne mollirait point. Vint ensuite M. le duc : celui-ci avait une gaieté haute qui se faisait un peu sentir. M. le prince de Conti, morosif, distrait, envieux de son beau-frère, ne paraissait qu'occupé, mais de rien. Le duc du Maine entra : jamais il ne fit tant et de si profondes révérences; il se tint penché sur son bâton près de la table du conseil, observant tout le monde avec des yeux tirant sur le fixe, et un visage fort agité. Il était en manteau, ce qui annonçait la résolution d'assister au lit de justice. Le comte de Toulouse était vêtu de même; le régent qui n'avait jamais eu qu'à se louer de celui-ci, et qui se proposait bien de le séparer de la disgrâce de son frère, fut vivement affecté de prévoir le chagrin qu'il lui allait causer. Il s'avança vers lui, et lui témoigna sa surprise de le voir en manteau, lui qui n'allait plus au parlement. Il est vrai, répondit le comte de Toulouse; mais lorsqu'il s'agit du bien de l'Etat, je mets à part toute autre considération. Cette réponse pénétra le régent. Cet homme-là me perce le cœur, dit-il au duc de Saint-Simon; et n'étant plus le maître de dissi-

muler avec lui (si grand est l'ascendant de la vertu et de la modestie), il le tire à l'écart, et l'avertit, quoiqu'en termes vagues, de tout ce qui va se passer.

» Le duc du Maine, que son frère avait laissé seul, regardait comme à la dérobée, et avec un visage à demi-mort, le tête-à-tête du régent avec le comte de Toulouse, et puis passait des yeux égarés sur la compagnie, avec un trouble de coupable, dit Saint-Simon, et un visage de condamné. Cependant, les maréchaux de Villars, de Villeroi, d'Estrées, de Noailles, d'Huxelles, de Tallard, de Bezons, le marquis d'Effiat et l'ancien évêque de Troie formaient des groupes, et paraissaient se demander la cause de ces mouvemens. Le duc de La Force était du secret; Torci ne savait rien et n'en était pas plus troublé.

» Le comte de Toulouse, en retournant vers son frère, avait l'air si ému, qu'en le voyant le duc du Maine changea tont-à-fait de couleur. Il fut près de se trouver mal quand il apprit ce que le régent avait fait entendre au comte de Toulouse, qu'ils feraient bien de se retirer; en effet, ils sortirent : ce fut leur grande faute, et alors le régent prit la résolution de ne rien cacher au conseil.

» Dès qu'on eut pris place, il dit donc qu'il croyait devoir profiter du lit de justice pour faire enregistrer les provisions du garde des sceaux, et ouvrir par là la séance. D'Argenson lut ces lettres, et pendant la lecture je m'occupai, dit Saint-Simon, à considérer les visages. M. le duc d'Orléans avait un air d'autorité et d'attention, qui me fut si nonveau, que j'en demeurai frappé. M. le duc, gai et brillant, paraissait ne douter de rien. Le prince de Conti était distrait et concentré; le garde des sceaux parut d'abord grave, pensif, et occupé de trop de choses; cependant il se déploya en homme bien net, bien décidé, bien ferme, quoique ce fût son coup d'essai. Le duc de La Force, les yeux en dessous, considérait l'assemblée. Les maréchaux de Villeroi et de Villars se parlaient des instans; ils avaient tous les deux l'œil irrité et le visage abattu. Nul ne se composa mieux que le maréchal de Tallard; mais il ne put étouffer une agitation intérieure qui parut souvent au dehors. Le maréchal d'Estrées avait l'air stupéfait. Le maréchal de Bezons, plus enveloppé que jamais dans sa grande perruque, avait l'œil bas et colère. Torci, plus composé que de coutume, observait tout à la dérobée. Effiat était piqué, outré, prêt à bondir, le sourcil froncé, l'œil hagard, qu'il passait avec précipitation et par élan de tout côté. On voyait l'étonnement peint sur le visage du duc de Guiches, et sur celui du duc de Noailles, le dépit, l'inquiétude et la curiosité. D'Antin, toujours si libre dans sa taille, parut tout emprunté et tout effarouché. Le maréchal d'Huxelles tâchait de faire bonne contenance, et ne

pouvait couvrir le désespoir qui le perçait. Le vieil évêque de Troie, tout ébahi, ne montrait que de la surprise et de l'embarras. (On verra bientôt le portrait du peintre.)

» Après la lecture des provisions du garde des sceaux, le régent exposa les raisons qui avaient fait casser les arrêts du parlement par un arrêt du conseil de régence. Il dit que d'envoyer au parlement cet arrêt qui cassait les siens, ce serait s'exposer infailliblement à une désobéissance formelle; qu'il n'y avait, pour en opérer l'enregistrement, d'autre voie que celle du lit de justice; que, dans la vue d'éviter les cabales, il avait fallu le tenir secret; que la fréquence et la manière des remontrances du parlement méritaient que cette compagnie fût remise dans les bornes de son devoir; que M. le garde des sceaux allait lire l'arrêt qui contenait la cassation délibérée, et les règles que le parlement devait se prescrire à l'avenir.

» Le garde des sceaux, ayant pris la parole, s'étendit un peu, mais avec justesse et mesure, sur cet abus des remontrances. Il expliqua quel en était l'usage, son origine, son utilité, ses inconvéniens et ses bornes; la distinction de la puissance royale, d'avec l'autorité du parlement, émanée du roi; l'incompétence des tribunaux en matière d'Etat et de finance, et la nécessité de les réprimer par un code qui fût à l'avenir la règle inviolable du fond et de la forme de leurs représentations : ensuite il fit lecture de l'arrêt. Le régent après la lecture dit que, pour ce conseil, il s'écarterait de la manière commune de prendre les voix; et se tournant vers M. le duc, il lui demanda son avis.

» Le parlement, comme on vient de le voir, avait dans le conseil un très-grand nombre de partisans. Aucun pourtant n'osa élever la voix en sa faveur; tous baissèrent la tête sous l'autorité du régent, et l'opinion, en faveur de l'arrêt qu'on venait de lire, fut unanime.

» Alors, d'un air de dignité encore plus haut, et d'un ton plus ferme, le duc d'Orléans annonça une affaire plus importante. Ce prélude renouvela l'étonnement de l'assemblée. Il ajouta qu'il avait jugé l'affaire des princes du sang et des légitimés; qu'il avait alors ses raisons pour n'en pas faire davantage; mais qu'il n'en était pas moins obligé de rendre justice aux pairs de France qui l'avaient demandée en corps, par une requête que le roi lui-même avait reçue, et que lui régent avait communiquée aux légitimés. (Il supprima le mot de princes.) Qu'il n'était plus possible de laisser suspendue la justice que demandait ce corps illustre, et qu'il désirait avec tant d'ardeur; que les légitimés avaient eu tout le temps de répondre; qu'on ne pouvait pas dire que le procès ne fût pas instruit, et que, pour le juger, il avait fait dresser la dé-

claration dont on allait faire lecture, afin qu'elle pût être enregistrée au lit de justice que le roi allait tenir. »

Si ce que nous dit Saint-Simon de l'abattement, de la douleur, de la colère que ce discours et la lecture qui le suivit répandirent dans l'assemblée, n'est pas exagéré, il fallait que presque tout le conseil de régence fût dévoué au duc du Maine. On a surtout de la peine à concevoir la consternation de Villeroi et la fureur étincelante de Villars, tous les deux ducs et pairs, à la lecture d'un arrêt si favorable à leur dignité et si conforme aux conclusions de la requête qu'ils avaient signée. Quoi qn'il en soit, voici comment se peint lui-même celui qui avait marqué de si vives inquiétudes sur le danger d'attaquer les bâtards.

« J'avais mis sur mon visage une couche de plus de gravité et de modestie ; je gouvernais mes yeux avec lenteur. Contenu de la sorte, attentif à dévorer l'air de tous ; présent à tout et à moi-même ; immobile et composé de tout mon corps ; pénétré de tout ce que la joie peut imprimer de plus sensible et de plus vif, et du trouble le plus charmant, je suais d'angoisse de la captivité de mon transport ; et cette angoisse même était d'une volupté que je n'ai jamais ressentie ni avant ni depuis ce beau jour. »

La lecture finie, le régent dit qu'il lui en coûtait de céder à la nécessité ; qu'il s'agissait de ses beaux-frères, mais qu'il ne devait pas moins justice aux ducs et pairs qu'aux princes du sang. On alla aux voix : les pairs ne firent que remercier sans opiner ; tout le reste fut unanime.

Le régent reprit la parole : « Messieurs, dit-il, voilà donc qui a passé : justice est faite ; et les droits de messieurs les pairs sont en sûreté. J'ai à présent un acte de grâce à vous proposer, et je le fais avec d'autant plus de confiance, que j'ai eu soin de consulter les personnes intéressées, et qu'elles y donnent les mains. Personne n'ignore combien M. le comte de Toulouse a désapprouvé tout ce qui s'est fait en faveur des légitimés, et qu'il ne l'a soutenu depuis la mort du roi son père, que par respect pour sa volonté. Tout le monde connaît son mérite, son application, sa probité, son désintéressement, sa vertu ; cependant je n'ai pu m'empêcher de le comprendre dans le prononcé de l'arrêt. La justice ne souffrait point d'exception en sa faveur, et il fallait assurer le droit des pairs. Maintenant qu'il ne peut plus souffrir d'atteinte, j'ai cru pouvoir rendre par grâce au mérite, ce que j'ôte par équité à la naissance, et faire de M. le comte de Toulouse une exception personnelle, qui, en confirmant la règle, le laissera lui seul, et sans nulle autre exception, dans tous les droits dont il jouit. J'ai le plaisir que les princes du sang y consentent, et que ceux des pairs à qui j'ai pu m'en ouvrir, sont entrés dans

mes sentimens. Je ne doute pas que l'estime qu'il s'est acquise ici, ne vous rende cette proposition agréable. » Le garde des sceaux lut la déclaration. Cette distinction des deux frères achevait d'accabler le duc du Maine, et ses amis en furent consternés.

La déclaration lue, le duc d'Orléans la loua en deux mots; et les opinions recueillies, en commençant par la tête du conseil, l'avis passa. Mais une douleur aigre se manifesta sur les visages, d'une manière si marquée, dit Saint-Simon, qu'il fut aisé de voir combien le duc du Maine pouvait devenir redoutable, et qu'il était temps de frapper.

Enfin, le régent dit que M. le duc demandait à être entendu, et lui-même alors se redressant avec majesté sur son siége: « Messieurs, poursuivit-il, j'ai trouvé juste et raisonnable ce que M. le duc va vous expliquer, et je ne doute pas que vous n'en jugiez comme moi. »

Le mouvement que ce peu de paroles jeta dans l'assemblée est inexprimable, dit Saint-Simon. « Je crus voir des gens poursuivis de toutes parts, et surpris d'un ennemi nouveau, qui, du milieu d'eux, s'élevait dans l'asile où ils arrivaient hors d'haleine. »

M. le duc prit la parole, et, s'adressant au régent, selon l'usage: « Monsieur, lui dit-il, puisque vous faites justice à MM. les ducs, je crois être en droit de vous la demander pour moi-même. Le feu roi a donné la surintendance de l'éducation de S. M. à M. le duc du Maine. J'étais mineur; et dans l'idée du feu roi, M. du Maine était prince du sang et habile à succéder à la couronne. Présentement je suis majeur; et non-seulement M. du Maine n'est plus prince du sang, mais il est réduit à son rang de pairie. M. le maréchal de Villeroi est aujourd'hui son ancien, et le précède partout. Il ne peut donc plus demeurer gouverneur du roi sous la surintendance de M. du Maine. Je vous demande cette place, que je ne crois pas pouvoir être refusée à mon âge, à ma qualité, à mon attachement pour la personne du roi et pour l'Etat. J'espère, ajouta-t-il, en se tournant vers le gouverneur, que je profiterai des leçons de M. le maréchal de Villeroi, pour m'en bien acquitter, et mériter son amitié. » Villeroi resta confondu.

Le duc d'Orléans, en parcourant des yeux toute l'assemblée, dit qu'on ne pouvait faire à M. le maréchal de Villeroi le tort de le laisser sous M. du Maine; que la surintendance de l'éducation du roi ne pouvait être plus dignement remplie que par M. le duc; et qu'il était persuadé qu'une demande si juste serait reçue tout d'une voix. Presque tout le conseil opina, en s'inclinant et par son silence. Le seul maréchal de Villeroi, pâle et agité, murmurait tout bas quelques mots. Enfin, comme un homme qui se résout, il se tourna vers le régent, la tête basse, les yeux mourans,

la voix faible : « Je ne dirai que ces deux mots, dit-il, voilà toutes les dispositions du feu roi renversées : je ne le puis voir sans douleur. M. du Maine est bien malheureux ! — Monsieur, lui répondit le régent, d'un ton vif et haut, M. du Maine est mon beau-frère, mais j'aime mieux un ennemi découvert que caché. » A ce grand mot, on baissa la tête ; et l'on vit bien, dit Saint-Simon, que le fourreau était jeté.

Un incident fit diversion aux mouvemens qui agitaient les esprits ; on vint dire au régent qu'on demandait à lui parler. C'était pour lui apprendre qu'au parlement, toutes les chambres assemblées, le premier président avait proposé de ne pas se rendre aux Tuileries ; qu'il avait demandé ce qu'on irait faire en un lieu où l'on n'aurait point de liberté, et qu'il avait conclu à mander au roi que son parlement entendrait sa volonté dans le lieu ordinaire de sa séance, quand il plairait à S. M. d'y venir ; que cette proposition avait fait du bruit, et venait d'être mise en délibération.

Le conseil parut étourdi de cette nouvelle. Le régent seul ne s'en émut point et dit d'un air très-libre, qu'il doutait du refus. Cependant il voulut qu'on décidât ce qu'il y aurait à faire, dans le cas où l'avis de de Mesmes aurait prévalu. L'opinion du garde des sceaux fut, si le parlement commettait cette faute, de l'interdire sur-le-champ ; et cette opinion avait passé unanimement dans le conseil, quand le maître des cérémonies vint dire que le parlement était en marche, et défilait à pied hors de l'enceinte du palais.

Il est possible que le duc du Maine, retiré du conseil, eût fait instruire le premier président de ce qui allait se passer ; et que celui-ci, pour le sauver, eût bien voulu s'exposer lui-même.

Enfin l'on vit arriver, par la grande cour du palais, le parlement, en robe rouge, à pied, marchant en ordre deux à deux. Le duc d'Orléans, de son côté, se rendit chez le roi pour le mener au lit de justice avec le cortége accoutumé. Ce fut dans ce moment, où les pairs allaient prendre place, que Saint-Simon leur apprit leur triomphe, et la réduction des bâtards.

Dès que le roi fut arrivé et qu'on eut pris séance, « je promenai, dit Saint-Simon, une prunelle étincelante sur tout le parlement. J'y vis une consternation à laquelle je ne me serais pas attendu, et qui me fut de bon augure. Le premier président qui ne vit point là son maître, le duc du Maine, jeta un regard affreux sur M. de Sully et moi, qui occupions les places des deux frères, et, dans le même instant, tous les regards se portèrent sur nons. L'air d'attente de quelque chose de grand redoubla sur tous les visages ; celui du régent avait un caractère de majesté douce, mais de résolution qui lui fut tout nouveau, des yeux attentifs, un maintien grave, mais aisé ; M. le duc, sage, mesuré, mais

environné de je ne sais quel brillant qui ornait toute sa personne : le roi, sérieux, majestueux, et en même temps le plus joli qu'il fût possible ; grave, avec grâce dans tout son maintien ; l'air attentif, point du tout ennuyé, représentant très-bien, sans aucun embarras.

» Un silence extrême annonçait éloqnemment la crainte, l'attention, le trouble, la curiosité de toutes les diverses attentes.

» Le parlement qui avait tant de fois mandé et molesté ce même d'Argenson ; le premier président qui s'était vu si supérieur à lui, le virent, revêtu des ornemens de la première dignité de la magistrature, les présider, les effacer, et en entrant en fonctions, les remettre dans leur devoir. »

Tout ce qui avait été annoncé et délibéré au conseil, fut lu dans le lit de justice.

Le discours du garde des sceaux, sur l'article des remontrances, fut plein de force et de sagesse. Le premier président y répondit, et sa réponse, dit Saint-Simon, « fut pleine de la malice la plus raffinée, d'impudence à l'égard du régent, et d'insolence pour le roi. Mais il la prononça d'une voix tremblante et entrecoupée ; et le trouble dont il était saisi fit perdre à ses paroles toute espèce d'autorité. »

Dans l'intervalle des deux discours, la déclaration qui cassait les denx arrêts ayant été lue, le garde des sceaux était allé aux opinions ; et, après la harangue du premier président, il n'eut plus que deux mots à dire : *le roi veut être obéi, et obéi sur-le-champ.* Ces mots furent un coup de foudre dont le parlement fut atteré. Tous baissèrent la tête, et, heureusement pour le régent, aucun n'osa élever la voix.

Vint la réduction des bâtards. « Ce fut alors, dit Saint-Simon, que le premier président perdit toute contenance. Son visage fut saisi d'un mouvement convulsif. L'excès seul de sa rage le préserva de l'évanouissement. Moi, cependant, ajouta-t-il, je me mourais de joie ; j'en étais à craindre la défaillance, et mon cœur, dilaté à l'excès, ne trouvait plus d'espace pour s'étendre. La violence que je me faisais pour ne rien laisser échapper, était infinie ; et néanmoins ce tourment était délicieux. Je comparais les années et les temps de servitude, les jours funestes, où, traîné au parlement en victime, j'y avais servi de triomphe aux bâtards ; je les comparais, dis-je, à ce jour de justice et de règle, à cette chute épouvantable, qui du même coup nous relevait. Je le considérais ce jour, rayonnant de splendeur, en présence du roi et d'une assemblée si auguste. Je triomphais, je me vengeais, je nageais dans ma vengeance ; je jouissais du plein accomplissement des désirs les plus véhémens et les plus continus de toute ma vie ; j'étais tenté de ne me plus soucier de rien. »

Je ne sais lequel est le plus étonnant ou de l'excès de cette vanité, ou de l'éloquence qui l'exprime ; mais l'un et l'autre font voir combien il faut se défier des jugemens et des récits d'un homme si passionné.

La faveur accordée au comte de Toulouse fit murmurer tout bas quelques uns des pairs que l'on n'avait pas consultés, mais elle passa sans obstacle.

Les conclusions de Blancmesnil furent, sur tous les points, conformes au vœu du régent ; et, tout de suite, en présence du roi, et sous les yeux du garde des sceaux, tout ce qui venait d'être lu et ordonné, fut enregistré par le greffier en chef.

Le roi ne fut point ému du changement fait dans son éducation ; il passa le temps de l'enregistrement à rire avec ceux qui étaient auprès de lui, et dès-lors il oublia le duc du Maine.

Achevons de voir Saint-Simon se peindre en nous parlant de la fin de cette séance. « Je promenais doucement, dit-il, mes yeux de toutes parts ; et si je les contraignis avec constance, je ne pus résister à la tentation de m'en dédommager sur le premier président. Je l'accablais, à cent reprises, de mes regards, assénés et prolongés avec persévérance ; l'insulte, le mépris, le dédain, le triomphe lui passèrent de mes yeux jusque dans ses moëlles. Une fois ou deux il fixa les siens sur mon visage, et je me plus à l'outrager par des sourires dérobés, mais noirs, qui achevèrent de le confondre. Je me baignais dans sa rage, et je me délectais à le lui faire sentir. » (C'est ainsi, ce me semble, qu'un démon nous peindrait sa joie.)

Mais ce qu'il y a de plus frappant dans ce lit de justice, c'est la lâcheté du parlement, de ne pas y avoir dénoncé en public les dangereuses suites du système de Law, et l'énorme dissipation des fonds qui passaient dans sa caisse ; c'est la lâcheté du maréchal de Villeroi, de n'avoir pas osé dire un mot à son élève, en faveur de l'homme de confiance que son bisaïeul avait choisi pour présider à son éducation ; c'est la mollesse de Villars et de tous ces autres maréchaux de France, de n'avoir pas inspiré ce courage à Villeroi, d'avoir été muets eux-mêmes, et au conseil, et au lit de justice, et de n'avoir su que baisser la tête sous le despotisme du régent. Cela seul paraît démentir tout ce que Saint-Simon nous dit de leur dépit et de leur rage.

A l'égard des princes légitimés, ce fut en eux le comble de la faiblesse et de l'abandon de soi-même, que de s'être retirés du conseil, et que de n'avoir osé paraître et parler qu'au lit de justice. Si le duc du Maine n'eût pas été le plus craintif, le plus énervé de tous les hommes, le duc d'Orléans était perdu.

Le peuple ne s'intéressa que faiblement à l'humiliation de la

magistrature ; peut-être avait-il vu, dans les arrêts du parlement, l'intention de culbuter ce système qui l'amusait. Quant à l'affaire des ducs et pairs, et des princes légitimés, il n'y prenait aucune part.

Ce qu'il y avait de plus pénible à faire pour le régent, n'était pas fait encore ; c'était de soutenir la douleur, les reproches et le désespoir de sa femme : elle était à Saint-Cloud ; il lui fit annoncer par Saint-Simon lui-même, le résultat du lit de justice ; la laissant libre, dans ces premiers momens de sa douleur, de le voir ou de ne le point voir, et de se tenir à Saint-Cloud, ou dans telle autre de ses maisons de campagne qu'il lui plairait. La première impression fut vive, les larmes abondantes. Elle dicta au duc de Saint-Simon une lettre qui l'étonna ; et telle, dit-il, qu'aurait pu la produire le meilleur écrivain, dans les momens les plus tranquilles, et cela, dans le trouble le plus violent de toutes les passions, à travers les sanglots et des torrens de larmes. Son premier mouvement fut de chercher la solitude ; mais, changeant de dessein, elle vint à Paris ; et comme si son orgueil avait été brisé, cette femme qui, jusque-là, s'était regardée au moins comme l'égale de son mari, et qui rejetait avec dérision l'idée de disparité entre ses frères et les princes du sang, s'humilia pour la première fois. Elle dit à M. le duc d'Orléans, qu'elle sentait trop l'extrême honneur qu'il lui avait fait en l'épousant, pour que tout autre sentiment ne cédât point à celui-là ; et puis, s'attendrissant, elle lui demanda pardon de pleurer le malheur de son frère qu'elle croyait coupable, disait-elle, puisqu'il l'avait jugé digne d'un si grand châtiment. Cette première scène se termina par des larmes, dont le duc d'Orléans fut ému ; mais bientôt reprenant la force de son caractère, et voulant aller à son but, elle exigea de son mari de lui dire quel était donc le crime de son frère, et de l'en convaincre, ou de le rétablir, s'il n'avait rien à lui imputer.

Les liaisons du duc du Maine avec le parlement, ses relations avec Cellamare, et ses intelligences avec Albéroni, n'étaient pas des faits assez prouvés ni assez graves, pour le rendre manifestement criminel ; le duc d'Orléans n'avait donc rien à dire de convaincant, et il s'en tenait au silence : de là les chagrins, les reproches, les emportemens sans mesure auxquels sa femme s'abandonna, et dont elle fit son tourment.

Mais ce tourment n'était pas comparable à celui que le duc du Maine avait à souffrir de la rage et du désespoir de sa femme. Au sortir du lit de justice, le premier président, mandé chez elle, s'y était rendu : elle le reçut, dit Saint-Simon, avec un torrent d'injures, se prit à lui de tout ce qui s'était passé, l'accabla de mépris, ne lui donna jamais le temps de s'excuser, et le renvoya

comme le dernier des valets, qu'on eût pris en friponnerie. Dès ce moment, ce fut à son mari qu'elle s'attacha comme à sa proie, tantôt immobile de douleur, tantôt heurlant de rage, et remplissant leur retraite de Sceaux de ses furieux emportemens. Le malheureux, en proie à ses outrages, n'y répondait que par des pleurs; sa seule consolation était la duchesse d'Orléans, qui l'allait voir et pleurer avec lui; il protestait qu'il ne se sentait coupable de rien, et qu'il demandait, pour toute grâce, que le duc d'Orléans daignât le voir, l'entendre, le confondre s'il était criminel, ou le traiter comme le comte de Toulouse, s'il n'était pas moins innocent.

Le duc d'Orléans qui l'avait écarté comme dangereux et non comme coupable, dans l'embarras de l'accuser, et dans la crainte de sa propre faiblesse, refusa toujours de le voir; et l'obstination de ce refus et du silence qu'il gardait sur les causes de sa disgrâce, acheva de déterminer la duchesse du Maine à presser la conspiration qu'elle tramait depuis long-temps, pour soulever tout le royaume contre la régence du duc d'Orléans, mettre à sa place le roi d'Espagne, et sons lui, un vice-régent, qui devait être le duc du Maine, avec un conseil et des ministres qu'eux-mêmes ils se seraient choisis.

Dans ce complot, la duchesse du Maine croyait pouvoir compter sur le parlement de Paris et sur ceux des provinces que cet exemple entraînerait, sur les chefs du parti de la constitution et ses zélateurs fanatiques, sur la province de Bretagne, à laquelle pouvaient se joindre la Guienne et le Languedoc, et surtout l'ancienne cour. Elle espérait avoir aussi pour elle cette noblesse mécontente de l'oubli où l'on avait laissé sa requête contre les pairs, et qu'elle tâchait de gagner à l'Espagne par toute sorte de séductions et d'espérances de faveur.

C'est de cette disposition des esprits, que parlait Cellamare, lorsqu'en écrivant à Albéroni, il lui disait qu'il serait possible d'allumer en France un incendie si l'on avait des flambeaux; mais, en avouant que les flambeaux manquaient, il révélait au ministre d'Espagne le vice de son entreprise.

Le coup frappé sur le parlement de Paris, en l'humiliant, avait dû l'irriter. Il se voyait frustré de l'espérance que le régent lui avait donnée en lui rendant la liberté des remontrances; mais les opérations du système de Law n'étaient pas encore assez criantes pour autoriser la confédération et la révolte des tribunaux; et le public, qui croyait voir un bien dans la circulation que ranimait la banque, n'approuvait pas assez qu'on en voulût ruiner le crédit. L'exil de d'Aguesseau avait attristé les esprits, mais ne les avait pas indignés : le caractère de sa vertu n'était pas celui qui fait



des enthousiastes et des martyrs. Le régent s'était annoncé comme l'ennemi de la persécution et de la violence, en révoquant toutes les lettres de cachet surprises au feu roi contre les Jansénistes, et ces malheureux, les uns rappelés de l'exil, les autres tirés des prisons et du fond des cachots, tous respirant en liberté d'opinion et de conscience, annonçaient dans son gouvernement un esprit de tolérance et de paix, dont le parti jusqu'alors dominant était mortellement blessé. Le cardinal de Noailles, à la tête du conseil de conscience avec la feuille des bénéfices; l'abbé Fleuri, confesseur du roi à l'exclusion des Jésuites; ceux-ci d'abord réprimés, contenus, sans influence, sans crédit, et bientôt interdits du confessionnal, l'une des sources de leur puissance; leurs protecteurs les plus zélés, les cardinaux de Rohan et de Bissi, écartés de tous les conseils; la licence d'abord accordée aux appels de la bulle *Unigenitus*, et la mollesse de l'autorité employée à les réprimer; la défense d'écrire et de parler pour ni contre la bulle; et nonobstant cette défense, la publication de l'appel du cardinal de Noailles, suivi de celui du chapitre de Notre-Dame, de presque tous les curés de Paris, et d'une foule d'ecclésiastiques; enfin l'engagement pris par le régent avec le roi d'Angleterre, de ne souffrir en France ni le prétendant, ni aucun adhérent au parti jacobite; tout cela, dis-je, était pour Rome et pour la faction moliniste, autant d'hostilités dont elle eût souhaité avec ardeur d'être vengée : le nonce Bentivoglio, ce crapuleux fanatique, n'eût pas demandé mieux que d'allumer en France le feu de la sédition; mais l'instrument des séditions, c'est le peuple, et le peuple n'était ni janséniste, ni moliniste, ni jacobite : il pensait beaucoup moins à Rome qu'au Mississipi.

D'ailleurs, le parti moliniste avait repris faveur dans le cabinet du régent. L'abbé Dubois qui aspirait à la pourpre, et qui ne désirait rien tant que de se rendre agréable à la cour de Rome, avait embrassé ce parti : il s'agissait de faire accepter la bulle sans explication ni sans aucune qualification ni de règle de foi, ni de loi de l'église; ses promoteurs, dans ce moment, n'en exigeaient pas davantage; et malgré le mémoire éloquent et lumineux que le procureur général Fleuri et le cardinal de Noailles avaient présenté au régent pour le dissuader de suivre les inspirations de Dubois, de l'ancien évêque de Troie, du maréchal de Villeroi, et d'une foule d'hommes timides, dont il était environné, il ne laissait pas de pencher du côté qui lui paraissait le plus prudent. Telle chose, disait-il, pouvait arriver où tous les zélateurs de la constitution se rangeraient du côté de l'Espagne, seraient les plus forts, soit par le nombre, soit par l'intrigue, soit par l'autorité de Rome; ainsi, dans l'attente de sa dernière

résolution dont Dubois répondait, les esprits étaient en snspens.

La Bretagne qui se fait une digue de ses priviléges contre la tendance naturelle des impositions à se répandre également sur toutes les provinces d'un même État, la Bretagne avait profité de la faiblesse de la régence pour déployer, s'il était possible, la force de sa liberté, c'est-à-dire sa répugnance à payer ce que le roi demande, et qu'elle appelle un don gratuit.

En 1717, à la demande de ce tribut, qu'il est d'usage d'accorder sur-le-champ par acclamation, les états de la province avaient répondu qu'avant de statuer sur la somme du don gratuit, il fallait qu'ils fussent instruits des facultés de la province. Cette désobéissance avait été punie par la cassation des états; mais le régent s'étant laissé fléchir, ils avaient été rétablis; et avertis par le lit de justice de la vigueur que le régent savait donner à l'autorité souveraine, ils paraissaient eux-mêmes tranquillement soumis. Le mécontentement n'en était pas moins vif, et c'était ce levain qu'on faisait fermenter dans le parlement et dans les états de Bretagne: une flotte espagnole y devait débarquer des troupes et des armes, et ce débarquement devait être le signal du soulèvement. Mais la Bretagne, qui se flattait que son exemple serait suivi, comptait sur des promesses vaines; et, dans le reste du royaume, rien n'était amené à ce moment de crise qui produit les révolutions.

La noblesse dont la requête avait été passée sous silence dans le procès des princes, pouvait en avoir du ressentiment; mais ni l'arrêt du conseil de régence, ni les édits du lit de justice n'avaient établi cette distinction qui la blessait dans les prétentions des pairs (1). D'ailleurs, parmi les nobles qui avaient signé la réclamation, il y avait des noms imposans, mais pas un homme redoutable.

Quant aux amis du duc du Maine, les uns, comme Villars, comme d'Huxelles, comme Tallard, auraient pu inspirer de la résolution et de l'audace à leur parti; mais ils n'avaient eux-mêmes à se déclarer contre le régent, ni un intérêt assez fort, ni une volonté assez déterminée; les autres, comme le maréchal de Villeroi, le premier président, le duc d'Aumont, le grand écuyer, le duc du Maine enfin lui-même, ne manquaient pas de volonté; mais ils manquaient de force et de courage.

L'ambassadeur d'Espagne, Cellamare, homme sage, habile, actif, insinuant, mesuré dans sa conduite et dans son langage, mais esclave par ambition de la volonté d'Albéroni, qu'il devait détester au fond du cœur, comme ayant dépouillé son oncle, le cardinal del Giudice, des trois premières dignités de l'Espagne,

(1) Elle n'avait donc à se plaindre que d'une simple réticence.

cédait au génie impétueux et turbulent de ce ministre, et dans la crainte de lui déplaire, il l'abusait et s'abusait lui-même sur les moyens de réussir. Répandu dans le monde, il écoutait, il observait, il agissait avec précaution ; mais toute sa prudence ne le préserva point de cette erreur si familière, de prendre pour la voix publique celle des cercles où nous vivons. De là les assurances qu'il donnait à Albéroni, que le régent et la régence étaient odieux à tous les bons Français, que l'alliance avec l'Angleterre excitait un murmure d'indignation universel, et que les vœux de la nation étaient favorables au roi d'Espagne.

Le comte de Toulouse, dans son gouvernement de Bretagne, aurait pu seul être le centre et l'appui d'une faction ; mais il n'y avait aucune espérance de l'y engager. Dans le Languedoc et dans la Guienne, dont le duc du Maine et le comte d'Eu, son second fils, étaient gouverneurs, ils n'avaient qu'une ombre d'autorité sans influence. Reynold, major des gardes suisses, dévoué au duc d'Orléans, disposait de ce corps et lui en répondait ; les carabiniers et l'artillerie n'auraient pas mieux obéi au duc du Maine, et dans les régimens que le feu roi avait donnés à ses enfans naturels, la domination qu'ils avaient exercée jusqu'à sa mort, avait fini avec son règne ; dans le militaire, la seule considération durable et agissante sur les esprits est celle du talent et de la vertu militaire ; et les deux principaux moteurs de la conspiration, le duc du Maine et le maréchal de Villeroi, n'avaient ni l'estime des chefs ni la confiance des soldats.

Ainsi, ce projet hasardé, qu'un ministre fougueux et une femme violente et légère avaient conçu, n'aurait pu réussir qu'à la faveur d'un soulèvement populaire, et, pour en saisir le moment, Cellamare aurait dû attendre la décadence du système, le moment de sa catastrophe ; ces jours de contrainte et de violence, où l'on arrachait à chacun le peu d'argent qu'il pouvait avoir ; ces jours de ruine et de désolation, où, les mains pleines de billets de banque, le peuple de Paris demandait du pain ; alors la moindre impulsion donnée à ce peuple désespéré, eût fait lapider le régent, l'eût fait brûler dans son palais. Mais l'Espagne se voyait pressée par l'empereur et par l'Angleterre, et les engagemens que le régent lui-même avait pris avec ses alliés n'étaient plus un secret : il était donc instant de l'occuper de troubles domestiques ; et Albéroni, fatigué de ce qu'il appelait lenteur dans le projet de Cellamare, en demandait l'exécution.

Deux jeunes Espagnols, que le hasard ou les mesures d'Albéroni avaient fait trouver à Paris, retournaient ensemble en Espagne. L'un était le fils de Monteleon, qu'on vient de voir ambassadeur à Londres, et qui s'était retiré à La Haye pour y

attendre les ordres de sa conr ; l'autre, un abbé Portocarrero, qui se disait neveu du cardinal, à qui l'on était redevable du testament du roi Charles II.

Monteleon, le père, était connu pour avoir toujours souhaité l'union entre les deux branches de la maison de Bourbon, et son nom semblait écarter de son fils toute défiance. Le nom de l'abbé Portocarrero n'était pas moins en faveur à Paris, et son retour dans sa patrie, avec le jeune Monteleon, n'avait rien qui dût faire ombrage. Ils partirent munis de passeports, mais chargés en secret d'un paquet de l'ambassadeur, adressé au premier ministre.

Une femme qui faisait alors, avec une sorte de célébrité, ce commerce de prostitution que la police des grandes villes est obligée de tolérer, et qui n'était pas inconnue à l'abbé Dubois, alors ministre (car les conseils étaient détruits), la Fillon, profita de l'imprudence et du sommeil d'un secrétaire de Cellamare, qui s'était oublié chez elle, pour lui dérober des papiers où elle trouva des indices d'une intrigue qui se tramait, et, sur l'avis qu'elle en donna, les deux jeunes Espagnols furent arrêtés à Poitiers. On se saisit de leurs paquets; et Cellamare, étant informé que le sien avait été pris, le réclama avec tout le sang-froid et l'assurance d'un homme irréprochable.

Parmi les pièces que Dubois avait trouvées dans le paquet de Cellamare, étaient un manifeste que le roi d'Espagne adresserait en France aux états généraux, et une requête que les états présenteraient au roi, pour justifier leur soulèvement contre une régence oppressive. Quant aux détails de la conjuration, il est vraisemblable qu'il n'y avait rien dans les dépêches du ministre d'Espagne de formellement énoncé, quoique Saint-Simon penche à croire que Dubois en apprit par là plus qu'il n'en voulut révéler.

Le courrier de Poitiers était arrivé comme le régent était à l'Opéra. Dubois, pour lui parler de la capture qu'on avait faite, attendit la fin du spectacle; mais c'était l'heure où le prince s'enfermait avec les gens admis à souper avec lui, et qu'il appelait ses *roués*. Il entendit légèrement et vaguement un mot du rapport de Dubois. Le lendemain matin, la tête appesantie par les vapeurs du sommeil et du vin, comme de coutume, il fit encore peu d'attention aux détails où Dubois voulut entrer; et, soit mépris, soit paresse et indifférence, il le chargea de suivre cette affaire. La confiance aveugle et la négligence de ce prince, en cette occasion, furent incompréhensibles, dit Saint-Simon, et l'une et l'autre rendirent l'abbé Dubois le maître unique de la conviction, de l'absolution des coupables. Il n'admit dans le secret que le garde des sceaux d'Argenson, et Le Blanc, alors ministre de la guerre. Le premier était dans son intimité et dans sa dépendance absolue;

le second, dans la même dépendance, se flattait mal à propos d'être dans l'intimité. Leurs recherches, leurs interrogatoires, le compte qu'ils en rendirent au régent, ce qu'ils pensèrent, ce qu'ils firent semblant de penser, ce qu'ils laissèrent échapper et tomber; en un mot, toute leur conduite, et jusqu'à leurs paroles, dans le dernier détail et dans la précision la plus exacte, furent à chaque pas réglés par l'abbé Dubois; en sorte que lui seul resta le maître du sort des coupables, et d'en diminuer ou d'en augmenter le nombre, ainsi que d'affaiblir ou d'aggraver les preuves, les indices ou les soupçons. Mais en tout cela, Saint-Simon ne forme que des conjectures; et il avoue que, du régent lui-même, il n'a pu rien tirer de clair et de précis; soit, dit-il, que ce prince en ait su plus qu'il n'a voulu en dire, et que le nom, les établissemens, le nombre et la considération de ceux qui avaient trempé dans cette affaire lui aient fait prendre le parti du silence et de la dissimulation; soit que sa négligence naturelle et son prodigieux asservissement sous le joug que Dubois lui avait imposé, l'eût laissé, comme je l'ai cru, dans l'ignorance du vrai fond et des circonstances de l'affaire.

Saint-Simon, comme on a pu le remarquer dans le récit du lit de justice, croyait voir des ennemis du duc d'Orléans dans tous les gens qu'il n'aimait pas lui-même; et il n'est pas malaisé de deviner ici sur qui se portent ses soupçons. Mais, pour ne rien dissimuler de ce qui appuie ses conjectures, je dois faire observer que, si le projet de Cellamare n'avait eu que les misérables petits moyens qu'on découvrit alors, il aurait été indigne d'un homme aussi habile et aussi prudent, d'y fonder la moindre espérance; et que, s'il avait au contraire de plus grands ressorts à mouvoir, Dubois, en pénétrant ce secret dangereux, semblait avoir lui-même des raisons de l'ensevelir; soit pour se faire des amis des gens considérables qu'il aurait sauvés, soit pour tirer le duc d'Orléans de l'embarras de les poursuivre ou de les laisser impunis. Mais revenons à Cellamare.

Ce fut au ministre de la guerre qu'il s'adressa (1) pour réclamer le paquet de lettres dont il avait, disait-il, chargé, par occasion, ces jeunes gens qui allaient en Espagne. Le Blanc lui répondit que son paquet avait été ouvert, qu'il contenait des choses importantes, et que, bien loin de le lui rendre, il avait ordre ainsi que l'abbé Dubois (qu'il avait fait avertir, et qui venait d'arriver), de le remmener à son hôtel. L'ambassadeur vit bien qu'il n'y avait point de résistance à faire. Il monta dans le carrosse de Le Blanc, et, avec lui et l'abbé Dubois, il retourna chez lui. Ils furent ensemble trois heures à fouiller ses bureaux, ses portefeuilles, ses

(1) Le 9 septembre, le lendemain de l'arrivée du courrier de Poitiers.

cassettes ; à feuilleter tous ses papiers, et à trier ceux qu'ils jugèrent devoir rester sous le scellé du roi et sous le cachet de l'ambassadeur, qu'ils y apposèrent devant lui. Pendant ce temps-là, Cellamare ne perdit pas un moment le sang-froid ; il joignit même à la liberté de son esprit une gaieté railleuse. Parmi ses cassettes, il s'en trouva une sur laquelle Le Blanc mettait la main : « Laissez, laissez, monsieur Le Blanc, lui dit-il avec un sourire ; cela ne vous regarde point ; ce sont des lettres de femmes : cela est bon pour l'abbé Dubois. On sait, ajouta-t-il en regardant l'abbé, ce qu'il a été toute sa vie. »

Tandis que les deux ministres faisaient la visite de ses papiers, un détachement de mousquetaires s'était emparé des portes de sa maison ; et il y fut gardé à vue.

On a écrit que le régent fut consterné de cet événement. Cependant rien de plus tranquille et de plus ferme que l'air dont il parut au conseil de régence, l'après-midi du même jour que Cellamare fut arrêté. Avec ce talent de la parole qui lui était naturel, et ce don de dire, sans préparation, ce qu'il voulait, dans les termes les plus précis, avec grâce et avec dignité, il ouvrit le conseil par le récit de la capture faite à Poitiers. Il dit qu'on avait découvert une entreprise fort dangereuse contre l'Etat, et toute prête à éclater, dont l'ambassadeur d'Espagne était le principal moteur. Il ajouta que la protection du droit des gens ne s'étendait pas jusqu'aux conspirations, et que les ambassadeurs s'en rendaient indignes, lorsqu'ils entraient dans des complots tramés contre l'Etat où ils résidaient. Il communiqua au conseil les ordres qu'il avait donnés, soit pour arrêter Cellamare et mettre la main sur ses papiers, soit pour informer de cette affaire les autres ministres de l'Europe. Ensuite il ordonna à l'abbé Dubois de lire deux lettres de cet ambassadeur au cardinal Albéroni, qui étaient du nombre des dépêches contenues dans le paquet envoyé de Poitiers, et qui ne laissaient point douter que Cellamare ne fût à la tête de la conspiration, selon les vues, et d'après les ordres du premier ministre d'Espagne. Dans ces lettres, le duc d'Orléans était peu ménagé ; il n'en témoigna aucune aigreur, et avec beaucoup de modération, il dit qu'il ne soupçonnait aucunement le roi et la reine d'Espagne d'avoir trempé dans une affaire de cette nature ; qu'il ne l'attribuait qu'à la haine d'Albéroni pour sa personne, et au désir qu'avait l'ambassadeur de complaire au premier ministre, et qu'il en demanderait justice à LL. MM. CC. Il fit sentir au conseil l'importance de ne rien négliger pour l'éclaircissement d'une affaire si capitale et si intéressante ; et il finit par déclarer que, jusqu'à ce qu'il en sût davantage, il ne voulait nommer aucun de ceux qui pouvaient y être impliqués.



Cependant, le lendemain matin, le marquis de Pompadour fut mis à la Bastille. C'était un homme de peu de considération, sans crédit et sans conséquence. Un officier de fortune, appelé Saint-Geniés, futaussi arrêté. C'était, ditencore Saint-Simon, un homme sans cervelle, nniquement propre à un coup de main.

Le même jour, les députés du parlement allèrent au Palais-Royal demander au régent, que l'on croyait intimidé sans doute, la liberté du président de Blamont, qui était encore en exil. Le régent répondit qu'il avait fait arrêter la veille l'ambassadeur d'Espagne pour une conspiration, qu'il le renvoyait à Madrid, qu'il s'occupait à découvrir ceux qui étaient entrés dans ce complot, et que, pour le présent, il ne pouvait répondre à leur demande. Il faut avouer que le moment n'en était pas adroitement choisi.

Le mardi suivant, jour d'audience chez le régent, pour les ambassadeurs, ils s'y rendirent selon l'usage. Aucun ne fit de plainte de ce qui était arrivé. On leur distribua des copies des deux lettres de Cellamare. L'après-dîner, on le fit monter dans un carrosse, avec un gentilhomme ordinaire et deux officiers, qui, chargés de le conduire au château de Blois, eurent ordre de l'y garder jusqu'à ce que le duc de Saint-Aignan, notre ambassadeur en Espagne, fût de retour en France. On sut bientôt après qn'Albéroni le gardait en ôtage, qu'il avait été obligé de s'échapper la nuit furtivement; qu'on l'eût même arrêté, si, pour passer les Pyrénées, il n'eût pris le parti, avec la duchesse sa femme, de monter sur des mules, en laissant à leur place, dans leur équipage, un valet et une femme assez intelligens pour tromper ceux qu'Albéroni faisait courir à leur poursuite, et qui, prenant ces domestiques pour le duc et pour la duchesse, les ramenèrent à Pampelune. Dès que la méprise fut reconnue, Albéroni en laissa éclater un emportement furieux.

Aussitôt la nouvelle reçue de l'arrivée du duc de Saint-Aignan à Bayonne, Cellamare partit de Blois, et fut conduit jusqu'à la frontière. Il avait écrit aux ambassadeurs et aux ministres étrangers, pour les intéresser dans sa détention ; aucun ne s'en émut. Ils savaient bien qu'une conspiration faisait cesser tont privilége.

Dès-lors, jusqu'au 25 décembre, on ne fit qu'arrêter à Paris et dans les provinces des gens peu dignes de figurer dans une conspiration, et dont les noms seuls jetaient du ridicule sur un projet si mal conçu et si misérablement appuyé.

Enfin, le 25 décembre, le régent, pour mieux s'assurer du duc de Bourbon, en lui faisant sa confidence, et en le mettant de moitié de ses résolutions, lni apprit, en grand secret, que le duc et la duchesse du Maine se trouvaient complices de Cellamare, et

qu'il en avait les preuves par écrit. La duchesse du Maine était sœur du père du duc de Bourbon ; mais celui-ci avait pour elle et pour son mari la haine la plus violente, et le régent le savait bien, lorsqu'il le consultait sur sa conduite à leur égard. Le duc de Bourbon n'hésita point à lui répondre qu'il fallait, sur-le-champ, les arrêter tous deux, et les mettre en un lieu d'où ils ne fussent plus à craindre. Aux difficultés simulées que lui fit le duc d'Orléans sur la qualité des coupables, il répondit que ce n'était pas la première fois qu'on eût arrêté des princes du sang ; que plus ils étaient grands, et naturellement attachés à l'Etat par leur naissance, plus ils étaient impardonnables, lorsqu'ils se prévalaient de leur crédit pour le troubler ; qu'il n'y avait rien de plus pressé que d'étourdir leurs complices par un coup d'éclat et de vigueur, et de les priver subitement eux-mêmes des ressorts que la rage et l'esprit de l'un et de l'autre ne manqueraient pas de faire agir, si on les laissait en liberté.

Ce premier pas fait, le régent mit en délibération le choix du lieu où il les ferait renfermer. Il en excepta prudemment Vincennes et la Bastille, dont la vue souleverait peut-être les partisans des prisonniers. On préféra, pour le duc du Maine, le château de Dourlens, dont le duc de Charost était gouverneur : Charost était un homme incorruptible et dont le régent était sûr. La timidité du duc du Maine rendait d'ailleurs assez facile le soin de le garder : une fois enfermé, il tomberait dans l'abattement, et se tiendrait tremblant et consterné dans sa prison ; mais il n'en était pas de même de sa femme. Il n'était rien que sa violence, son désespoir, sa rage, enhardie par les égards et les ménagemens qu'on devait à son sexe et à sa naissance, ne lui fissent risquer, à ce que l'on croyait, pour recouvrer sa liberté. Après avoir donc parcouru les divers lieux où l'on pouvait l'envoyer prisonnière, et n'en trouvant aucun d'assez sûr, le régent, avec un sourire, regarda le duc de Bourbon, et il lui dit : « Il faut que vous m'aidiez ; ceci est l'affaire de l'Etat, et guère moins la vôtre que la mienne ; je propose pour elle le château de Dijon. » C'était un trait de politique bien adroit, mais bien hasardé de la part du régent, pour constater, aux yeux du public, le délit qu'il voulait punir et l'inévitable nécessité de la rigueur dont il usait, que de faire du duc de Bourbon, gouverneur de Bourgogne, le geôlier de sa tante et le garant de la sûreté de la prison où il l'enfermerait. M. le duc se défendit d'abord de se charger d'une commission aussi dure ; mais, comme il ne s'y refusait qu'en souriant, le régent insista ; et M. le duc se rendit.

Depuis le 9 septembre, que Cellamare fut arrêté, jusqu'au 29 décembre qu'on enleva le duc et la duchesse du Maine, ils avaient

eu le temps de mettre l'ordre dans leurs papiers; et, à moins que Dubois n'eût voulu leur laisser prendre cette précaution, il est malaisé d'expliquer pourquoi, si les dépêches de Cellamare donnaient la preuve de leur intelligence, ou ne les avait pas arrêtés immédiatement après lui. Il faut donc croire, ou que Dubois trompait son maître et ne lui disait que ce qu'il voulait, et quand il voulait, comme Saint-Simon le présume, ou que les instructions qui regardaient le duc et la duchesse du Maine ne s'étaient pas trouvées dans les papiers de l'ambassadeur, et furent acquises plus tard.

Le duc du Maine fut donc arrêté à Sceaux le 29 décembre, et fut conduit au château de Dourlens. Au même instant, la duchesse, sa femme, fut enlevée d'une maison qu'elle avait prise au centre de Paris, pour faciliter ses correspondances, et où elle demeurait, tandis que son mari se tenait solitaire à Sceaux; circonstance qui peut jeter quelque lumière sur leur conduite. Elle voulut emporter ses cassettes, ou au moins celles de ses pierreries; on s'y opposa avec autant de fermeté que de respect. Ce fut le duc d'Ancenis, lui-même, capitaine des gardes du corps, en survivance du duc de Charost, son père, qui fut chargé de l'accompagner jusqu'à Essone, avec un lieutenant et un exempt des gardes qui devaient l'escorter jusqu'au château de Dijon. A Essone, où elle coucha, le duc d'Ancenis prit congé d'elle; elle lui demanda où on la menait; il répondit, à Fontainebleau; mais quand elle se vit en Bourgogne, au château de Dijon, et sous la clef du duc de Bourbon, son neveu, elle fut suffoquée de sa fureur, qu'elle exhala contre lui en injures; et il faut avouer que cette complaisance de M. le duc pour le régent, prêtait matière à l'invective. Enfin, voyant l'inutilité de ses emportemens, elle prit le parti de renfermer sa rage, et de ne témoigner, sur ce qui lui arriverait, qu'une tranquille indifférence et une dédaigneuse sécurité.

Ses deux fils furent envoyés à Eu, sa fille à Monbuisson. Le cardinal de Polignac, ami intime des du Maines, fut exilé le même jour à son abbaye d'Anchin; un gentilhomme ordinaire du roi l'y accompagna, et demeura auprès de lui. Davisard, avocat général au parlement de Toulouse, et deux avocats de Paris, qui avaient travaillé aux factums du duc du Maine dans le procès des princes, furent mis à la Bastille. On y enferma aussi quelques domestiques du duc, et deux femmes attachées à la duchesse, dont l'une était cette Launai, célèbre depuis par son esprit, sous le nom de madame de Staal.

Le même jour, le comte de Toulouse alla voir le duc d'Orléans, et l'assura qu'il ne savait pas un mot de cette affaire;

qu'il ne pouvait pas n'être point sensible au malheur de son frère et de sa belle-sœur ; qu'il ne pouvait non plus se persuader que S. A. R. ne les crût fort coupables, puisqu'elle en était venue à cette extrémité avec eux ; qu'il n'osait demander d'éclaircissement ; qu'il craignait bien quelque imprudence du duc du Maine ; mais que, pour un crime, il ne se résoudrait jamais à l'en croire capable, qu'il n'en eût vu les preuves ; qu'en attendant il se tiendrait dans le silence le plus exact, et ne ferait aucune démarche que du consentement de S. A. R. Le régent répondit au comte de Toulouse par des témoignages personnels de bienveillance et d'estime ; mais de l'affaire, il n'en dit pas un mot, et ne s'expliqua pas davantage avec la duchesse d'Orléans, dont la douleur s'était réveillée dans toute sa force, lorsqu'elle avait appris que son frère était arrêté.

Pendant la détention du duc et de la duchesse du Maine, bien des gens furent successivement arrêtés et mis à la Bastille et à Vincennes ; mais, dans le nombre, il ne se trouva pas un homme de quelque conséquence. Les plus considérables étaient de jeunes têtes sans consistance et sans crédit ; et les recherches de d'Argenson et de Le Blanc ne firent que découvrir de plus en plus la misère de cette prétendue conjuration.

Le parti des du Maines, s'il y en avait un parmi les grands et la noblesse, fut incontinent dissipé. Les personnages les plus redoutables entre les ennemis du régent, comme Villeroi et de Mesmes, furent tremblans, consternés et muets.

Le garde des sceaux et Le Blanc allaient à la Bastille et à Vincennes interroger les prisonniers ; mais ils n'en obtenaient aucun aveu, ou, s'ils en tiraient quelque lumière, il n'en parvenait au régent, dit Saint-Simon, que ce qu'il plaisait à l'abbé Dubois. Il prétend que Dubois voulait bien faire peur au duc et à la duchesse du Maine, pour n'en avoir plus rien à craindre ; qu'il voulait aussi épouvanter les maréchaux pour les humilier et les anéantir ; mais qu'il était bien éloigné d'aller plus loin ; qu'il voulait dominer sans trouble, et parvenir à la pourpre et à la place de premier ministre sans difficulté au dedans, pour n'avoir à vaincre sur son élévation que les obstacles du dehors. Il sentait quel serait le cri public, le soulèvement du grand monde et l'indignation des princes du sang, si l'on voyait en lui un premier ministre, un second maître. Il voulait se faire du duc du Maine et de son parti, une protection, un refuge contre ce déchaînement général. Je ne répondrais donc pas, ajoute Saint-Simon, que, sans avoir tout révélé au duc d'Orléans, il n'ait profité de son incroyable faiblesse et de son insensibilité aux plus cruelles injures, pour lui persuader de ne rien pousser avec trop

de rigueur. Je ne doute pas qu'il n'ait fait peur à son maître des maréchaux de Villeroi, de Tallard, de Villars et d'Huxelles, du premier président et de uombre d'autres qui, venant à être publiquement convaincus, feraient avec le duc du Maine un groupe formidable, dont le régent serait d'autant plus embarrassé par leur nombre et leur importance, que, criminels selon les lois, il resterait vrai cependant qu'ils ne le seraient qu'envers lui; qu'aux yeux de l'Etat leur apologie serait d'avoir voulu le délivrer des maux qu'ils attribuaient à la régence; et qu'à l'égard du jeune roi, ils prétendraient l'avoir dû garantir de ce poison, dont l'idée et la crainte se réveillaient sans cesse par les malignes précautions du maréchal de Villeroi.

Il n'en fallait pas tant, ajoute Saint-Simon, pour étourdir un prince faible, indolent, timide, ennemi des grands coups, bon et doux par nature; choisissant toujours le plus aisé, comme tel, dans les affaires épineuses, et abandonné à l'abbé Dubois.

Mais cette politique, bien entendue pour l'abbé Dubois, l'était mal pour son maître. Plus les du Maines et leurs partisans les plus considérables auraient obligation à l'un de leur fortune et de leur vie, moins ils pardonneraient à l'autre. C'était aux dépens du régent que le ministre s'en faisait des amis, et il ne manquerait pas de leur faire entendre que sans lui ils étaient perdus.

Ainsi l'avis de Saint-Simon était pour la rigueur; et il y exhorta le régent avec les plus vives instances. Ni le pardon, disait-il, ni la dissimulation du crime ne réconcilie jamais ceux qui ont manqué un grand coup avec celui qui l'a paré. Le péril couru, plus il est grand, plus il irrite ceux qui en ont été menacés. Le bienfait de l'impunité redouble la haine et la rage de ceux à qui on a fait grâce, et qui se sont vus à la merci d'un ennemi qui aurait pu les exterminer. Ils méprisent une générosité qu'ils imputent à sa faiblesse, et ils en profitent pour prendre mieux leurs mesures à l'avenir. Les coups frappés, au lit de justice, sur le duc du Maine et sur le parlement n'avaient causé ni trouble ni rumeur, mais une frayeur extrême, un silence de tremblement, une soumission entière : à plus forte raison n'y avait-il rien à craindre en punissant les mêmes gens convaincus d'un crime d'Etat. L'occasion était d'autant plus précieuse, qu'une fois échappée, et le roi devenu majeur, tout changerait de face; qu'il n'y aurait plus de crime alors à s'élever contre l'administration, les mœurs, la vie, en un mot, la personne d'un régent qui ne le serait plus; qu'il n'y avait point de régence dont la conduite ne pût être attaquée au moins par quelque endroit, et que celle du duc d'Orléans n'était rien moins qu'irréprochable. Saint-Simon lui fit remarquer les points de son gouvernement qui pouvaient être répréhen-

sibles, Law et sa banque, l'alliance avec l'Angleterre et avec l'empereur, la rupture pour eux seuls, et, malgré la Hollande, avec l'Espagne, et, pour sa ruine, après tant de sang et de trésors répandus pour la conserver; l'adresse du duc du Maine à présenter ces faits aux yeux du jeune roi majeur, comme autant de crimes, et l'avantage qu'il aurait d'être soutenu par les maréchaux de Villeroi, de Villars et d'Huxelles, témoins intimes de la régence, et qui en avaient observé de près les plus secrètes opérations; la facilité qu'ils auraient à peindre des plus noires couleurs de l'intérêt et de l'ambition personnelle, la conduite d'un prince déjà si cruellement et si publiquement accusé d'aspirer au trône, et qui, par son traité de garantie avec le roi d'Angleterre, était en effet convaincu d'avoir voulu se l'assurer.

Rien de tout cela ne parut émouvoir le duc d'Orléans; et Saint-Simon ne trouvait en lui que dissimulation et faiblesse. Il insista, il voulut l'irriter par le ressentiment de tout le mal que lui avait fait le duc du Maine, du vivant du feu roi. *C'est mon beau-frère*, répondit le régent, *d'une voix basse, honteuse et faible;* et, pressé plus vivement encore, *il s'excusait sur le défaut de preuves*. Ces deux mots, dont Saint-Simon ne tenait compte, étaient pourtant tout le secret de cette conduite, qu'il appelait un prodige incroyable d'insensibilité ou de facilité à pardonner l'injure.

Après divers adoucissemens accordés au duc et à la duchesse du Maine dans leur prison, madame la princesse de Condé obtint, au mois d'avril, pour la duchesse qui faisait la malade, qu'elle fût transférée de Dijon à Châlons-sur-Saône, et qu'il lui fût permis de l'y aller voir.

Le 15 de ce mois d'avril, l'ancienne gouvernante des bâtards, la marquise de Maintenon, mourut à Saint-Cyr. La dégradation du duc du Maine au lit de justice et son emprisonnement furent les derniers chagrins de sa vieillesse; mais elle les soutint et les dissimula avec cette dignité qu'elle avait conservée dans sa retraite, et dont elle s'environna jusqu'à son dernier moment. Dès que le duc d'Orléans avait été déclaré régent, et le jour même que le cœur de Louis XIV fut porté aux grands Jésuites, il était allé voir à Saint-Cyr celle qu'il regardait comme sa mortelle ennemie, l'avait traitée avec respect, avait passé une heure avec elle sans lui marquer aucun ressentiment, aucun souvenir du passé, l'avait assurée que la pension de quatre mille livres par mois, que lui donnait Louis XIV, lui serait toujours exactement payée, et, si elle n'était pas suffisante, lui avait offert d'y ajouter (ce qu'une maîtresse eût accepté peut-être, mais ce qu'une reine veuve eut la modestie ou la fierté de refuser); et depuis il lui avait laissé la pleine et tranquille souveraineté de la maison

de Saint-Cyr. Sa mort qui, quelques années auparavant, eût été un événement dans l'Europe, ne fit pas même dans Paris le bruit d'une nouvelle passagère. Madame de Maintenon eut le sort d'une grande actrice retirée du théâtre. On l'oublia dès qu'elle ne représenta plus.

En même temps que la duchesse du Maine, dans un château voisin de Châlons-sur-Saône, jouissait d'une liberté presque entière, le duc son mari avait celle de chasser autour de Dourlens. C'était comme la récompense des aveux que la duchesse avait faits, et d'après lesquels le secrétaire de Cellamare, à qui l'on avait enfin permis de retourner en Espagne, fut arrêté à Orléans et enfermé au château de Saumur.

La duchesse du Maine, dans un mémoire qu'elle envoya signé d'elle au régent, avoua donc enfin que le projet d'Espagne était véritable; qu'il s'agissait d'exciter une révolte dans Paris et dans les provinces contre le gouvernement; de dépouiller le duc d'Orléans de la régence du royaume, d'en revêtir le roi d'Espagne, et de la faire administrer par un lieutenant et par un conseil, que lui-même il aurait nommés. Dans ces aveux, elle chargea beaucoup de monde, mais de peu d'importance; Pompadour, qu'elle traita avec un grand mépris; Boisdavid, comme un de ses agens; Laval, comme le seul négociateur entre elle et Cellamare, et l'homme de confiance et d'expédient de l'ambassadeur espagnol; et quelques jeunes étourdis dont elle avait pris les propos légers pour de solides engagemens. Dans tout cela rien de concerté, rien de mûrement réfléchi, et la faiblesse, l'incertitude, l'incohérence des moyens y décelaient plutôt une tracasserie de femme qu'une intrigue d'ambassadeur (1).

Ce qu'il y avait de plus sérieux était le complot de Bretagne. La duchesse du Maine avouait, dans son mémoire, qu'ils s'y étaient fait un grand parti, avec promesse réciproque, du côté des Bretons, de recevoir les troupes que le roi d'Espagne ferait passer en France, et de le rendre maître du Port-Louis, et, du côté du roi d'Espagne, de restituer à la province tous ses anciens priviléges, tels qu'elle en jouissait du temps de la reine Anne et des deux rois ses époux. Plusieurs Bretons étaient nommés comme engagés dans la conspiration.

Cette bassesse d'une méchante femme, en sacrifiant des gens

(1) Pour une guerre civile, dit Saint-Simon, il faut des chefs en divers ordres; il faut des têtes et de l'argent. Il n'y avait rien de tout cela en France. L'inanition était son grand mal; on n'avait rien à craindre de la réplétion. Nulle harmonie, nulle audace, qu'au coin du feu; une habitude servile qui dominait partout, et qui, au moindre froncement de sourcil, faisait tout trembler, et ceux qui pouvaient figurer en premier, en second, encore plus que les autres.

qui ne la touchaient point, avait pour objet de rendre vraisemblable, par ces aveux, les protestations qu'elle y ajoutait pour sauver son mari et ses amis intimes, que tout s'était tramé à leur insu ; qu'on s'était bien gardé de dire au duc du Maine un mot d'une entreprise qui l'aurait effrayé ; que c'eût été s'exposer à voir tout rompre en un instant, et peut-être tout découvrir ; car, dans la peur, disait-elle, dont il aurait été saisi, il eût été capable de tout révéler au régent ; et leur plus épineux embarras avait été de se cacher de lui, ce qui avait quelquefois retardé et déconcerté leurs mesures.

Ce fut, dit Saint-Simon, à cette *momerie*, que tout l'esprit de la duchesse du Maine s'aiguisa, comme celui du duc du Maine, quand il apprit ces aveux, à protester de son ignorance, de son aveuglement, de son imbécillité, à jurer qu'il ne s'était jamais aperçu ni douté de rien ; à détester le projet, et ceux qui y avaient embarqué sa femme, et à se déchaîner contre elle avec peu de ménagement. M. le duc d'Orléans, ajoute-t-il, me conta toutes ces choses ; et il eut l'air, avec moi, de mépriser la conspiration, et de rire de la comédie entre le mari et la femme.

Cette comédie, en effet plus analogue au génie de la duchesse du Maine qu'à un plan de conspiration, avait été aussi mieux conçue et mieux disposée. La duchesse du Maine, par son sexe, par sa naissance, par l'exemple encore tout récent du prince de Condé dans la guerre de la Fronde, était rassurée sur son propre sort, et il n'y allait pour elle à s'accuser ni de la vie, ni d'une longue et dure prison ; mais le duc du Maine, déjà déchu du rang de prince du sang, risquait au moins d'être dépouillé des emplois qu'on lui avait laissés, et de cette fortune immense qui lui restait des bienfaits du feu roi son père. Le crime de félonie emportait jusqu'à la perte de ses duchés, et sa ruine entraînait celle de ses enfans : c'était à quoi, dès le premier pas, il avait fallu obvier en cas d'événement ; et, pour cela, écarter avec soin toute apparence de communication et d'intelligence entre le mari et la femme, et surtout entre le duc du Maine et les agens de la conspiration. Ce fut sans doute pour cela que, laissant son mari à Sceaux, dans la retraite et la solitude, la duchesse du Maine avait pris une maison au centre de Paris, et n'avait laissé entre lui et ses complices d'autre lien, d'autre confident qu'elle-même et que Cellamare ; encore est-il douteux que Cellamare eût le secret de leur intelligence.

Il fut donc bien aisé à la duchesse de prendre tout sur elle, quand tout fut découvert ; et plus aisé encore au duc, lorsqu'à Dourlens on lui communiqua les aveux qu'elle avait faits, de la désavouer, de s'exhaler contre elle en reproches de sa folie, et



de déplorer le malheur d'avoir une femme capable de l'engager à son insu dans un projet si criminel. Aucune preuve, aucun indice de complicité entre la femme et le mari; elle seule était punissable, et comment punir une princesse du sang, sœur du père de M. le duc, et dont le crime était après tout un ressentiment personnel, que l'on trouverait assez juste contre un prince qui avait dépouillé et son mari et ses enfans des honneurs les plus chers, du titre de princes du sang, et de l'habileté à succéder à la couronne?

Le duc d'Orléans prit le parti le plus convenable à sa position et à son caractère, contre l'avis très-violent et très-imprudent de Saint-Simon, pour qui, à cause de la pairie, les bâtards, quoique dégradés, étaient encore un épouvantail; il prit, dis-je, à l'égard du duc du Maine, le parti de la dissimulation, et de la clémence à l'égard de sa femme : tous les deux furent rappelés.

Le duc du Maine, en soutenant son rôle, parut d'abord ne vouloir jamais pardonner à sa femme, refusa de la voir, et affecta de ne recevoir d'elle ni message ni lettre : il était à Clagni, château bâti près de Versailles pour madame de Montespan, et madame du Maine était à Sceaux, où elle se lamentait en s'avouant coupable, et paraissait inconsolable d'être dans la disgrâce de son mari; ils virent séparément l'un et l'autre le duc d'Orléans, qui voulut bien paraître persuadé de l'innocence du duc du Maine, et qui ne fit pas un grand crime à la duchesse d'avoir voulu effectuer ce qu'elle avait dit hautement, que *lorsqu'on avait obtenu le titre de prince du sang, et, avec ce titre, le droit de succéder à la couronne, il fallait embraser et bouleverser le royaume, plutôt que d'en déchoir.* La manière dont ce prince voyait les choses était celle d'un spectateur pour qui le monde était un théâtre, et lorsque chacun y faisait bien son rôle, ou de valet fourbe, ou de courtisan adroit et délié, fût-ce contre lui-même, il était tenté d'applaudir.

Le manége de la duchesse et du duc du Maine, l'une à faire des tentatives pour fléchir son mari, l'autre à la rebuter et à paraître irréconciliable, dura depuis le mois de janvier qu'ils arrivèrent, elle à Sceaux et lui à Clagni, jusqu'à la fin de juillet. Alors la princesse de Condé les fit trouver ensemble, et, avec tous les préliminaires qui sont d'usage pour amener une réconciliation, elle les réunit. Mais cette comédie finit tragiquement pour les malheureux Bretons qui s'étaient engagés dans le complot de Cellamare.

D'après les aveux de la duchesse du Maine, et ses dénonciations d'un parti formé en Bretagne, on y avait fait filer des troupes, et on y avait envoyé une commission de douze maîtres des requêtes

à la recherche des factieux. Plusieurs gentilshommes furent arrêtés, d'autres prirent la fuite. Il parut sur les côtes de cette province quelques vaisseaux espagnols, chargés de troupes et de quantité d'armes, qu'Albéroni envoyait aux Bretons. Le maréchal de Montesquiou, à l'approche de cette flotte, fit avancer des troupes vers le bord de la mer, pour s'opposer au débarquement. La flotte disparut, et les factieux, abandonnés à la rigueur de la commission établie à Nantes, perdirent courage et avouèrent tout, c'est-à-dire les mesures prises pour recevoir les troupes espagnoles dans les ports de Bretagne, se joindre à elles, marcher en France, et, soutenus de la plus grande partie de la noblesse, dont on leur annonçait la résolution, changer la face du gouvernement, et rentrer dans leurs priviléges.

Parmi ceux que l'on arrêta, quatre eurent la tête coupée. Seize de ceux qui avaient pris la fuite subirent en effigie le même arrêt de mort. Sur les dépositions des prisonniers, il se trouva tant de complices, qu'après cette exécution, le régent se vit obligé, pour ne pas verser plus de sang, d'accorder une amnistie aux accusés qui n'étaient pas jugés encore, de laquelle dix seulement des plus factieux furent exceptés. Plusieurs des coupables qui s'étaient sauvés se retirèrent en Espagne, où ils eurent tous quelque emploi ou quelque pension; ce qui ne les consola point d'être bannis de leur patrie. Plusieurs y furent misérables et méprisés, à cause de la modicité de la subsistance qui leur était accordée. Quelques uns revinrent en France après la mort du régent, et, à la faveur de l'obscurité où ils vécurent, ils ne furent point recherchés.

Telle est presque toujours, dit Saint-Simon, l'issue des conspirations; tel fut le sort de tant de gens qui, dans celle-ci, perdirent les uns la vie, les autres leur état, leurs biens et leur famille, pour errer en terre étrangère, y demander leur pain et le recevoir bien modique, et tout cela pour l'intérêt, les vues, l'ambition du duc et de la duchesse du Maine, qui n'en perdirent pas un cheveu de leur tête. Il fut même remarqué que, peu de jours après l'exécution de Nantes, le duc du Maine vit le duc d'Orléans pour la première fois. Nous l'avons vu depuis tenir à Sceaux, avec sa digne femme, la cour la plus brillante, au sein des plaisirs et des fêtes. Grande leçon pour les hommes privés qui ont la faiblesse et la folie de se mêler des querelles des grands.

Les prisonniers de la Bastille et de Vincennes furent élargis. Laval fut seulement traité un peu plus sévèrement que les autres; il avait été le principal agent de la conspiration; il sortit de prison furieux contre la duchesse du Maine, ne lui pardonna jamais, ressentiment qu'elle méprisa, comme font les princes quand ils n'ont plus besoin de leurs complices, et qu'ils les ont sacrifiés. Le



courant de la vie dans tous les temps, dit Saint-Simon, et les conspirations de tous les siècles en sont la preuve.

Cependant la duchesse du Maine, en sauvant son mari, avait pris soin aussi de sauver ses vrais affidés, comme Davisart et Malésieux. Elle n'avait eu garde de compromettre le premier président de Mesmes. Il n'en fut pas moins convaincu d'avoir trempé dans la conspiration, et si l'anecdote que Saint-Simon rapporte est digne de foi, il n'est pas vrai, comme il l'a cru lui-même, que l'abbé Dubois eût caché à son maître ce qu'il y avait dans cette affaire de plus grave et de plus profond: c'est du procureur général Fleuri que Saint-Simon dit tenir ces détails. La Chausseraye était une intrigante, qui, dans sa jeunesse, avait été agréable à Louis XIV, et qui, depuis, s'était ménagé de l'accès auprès du régent. Or, elle avait dit à Fleuri que peu après que le duc et la duchesse du Maine avaient été arrêtés, le premier président, inquiet sur son propre sort, la pressa de lui obtenir du duc d'Orléans une audience qui fût secrète; qu'elle la demanda, et ne l'obtint qu'avec peine; que dans cette audience, où il fut introduit par le jardin du Palais-Royal, le premier président (elle présente) fit au duc d'Orléans les protestations les plus fortes de fidélité et d'attachement, et n'oublia rien pour démêler dans l'air froid et sérieux qu'il trouva dans le prince, s'il était instruit à son égard de quelque particularité, sans avoir pu d'abord y réussir, tant le régent sut se mesurer et se renfermer en lui-même; qu'il prit même plaisir à lui donner lieu de redoubler ses protestations; et qu'après lui avoir laissé épuiser toutes les ressources de la fausseté, il tira une lettre de sa poche; et, tout à coup: *Monsieur*, lui dit-il d'un ton irrité, *tenez*, *lisez cela*; *le connaissez-vous?* C'était une lettre de sa main, par laquelle il répondait du parlement à l'Espagne, et parlait sans ménagement et de la chose et des moyens. A l'instant le premier président fondit à deux genoux aux pieds dn prince, et se mit aux pardons, aux regrets et aux repentirs. M. le duc d'Orléans reprit la lettre, se dépêtra les pieds, que de Mesmes embrassait, et, sans dire un mot, il se retira dans l'intérieur de son appartement. De Mesmes, éperdu et sans parole, avait peine à se reconnaître et à se relever de ce prosternement. La Chausseraye, guère moins éperdue de l'étonnement où elle était tombée, lui reprocha sa folle hardiesse de l'avoir commise à lui obtenir cette audience, lorsqu'il se sentait si coupable. Sa réponse fut de la conjurer de le sauver et d'aller trouver le régent. Elle passa dans le cabinet où était le prince, et le trouva dans l'indignation de l'effronterie du premier président, et résolu à le faire arrêter; elle, qui connaissait le duc d'Orléans, se mit à sourire. Oh bon! lui dit-elle, le

faire arrêter : il le mérite bien, et pis ; mais, avec cette pièce en main et son aveu, voilà un homme qui ne peut plus qu'être à vous ; et c'est la meilleure aventure qui pût vous arriver. Vous ferez de lui tout ce qu'il vous plaira, sans qu'il ose souffler, ni ne pas être en esclave à vos ordres.

Quoique rien ne fût plus selon l'esprit et le goût du duc d'Orléans, qui aimait surtout les voies obliques, et quoiqu'il fût dans son caractère d'éviter les grands engagemens, tels que celui de faire le procès à un premier président, La Chausseraye eut toutes les peines du monde à suspendre sa résolution. De Mesmes, entre la mort et la vie, attendait sa médiatrice : elle revint le trouver, le rassura comme elle put, appela le valet de chambre qui l'avait introduit, et le renvoya comme il était venu. Le régent lui fit grâce, se croyant désormais bien assuré de son dévouement, et l'aventure resta secrète.

C'est La Chausseraye, ajoute Saint-Simon, qui la conta long-temps depuis au procureur général, comme je viens de l'écrire ; et je l'ai écrite aussitôt qu'il me l'a racontée, pour l'insérer exactement telle qu'il me l'a rendue bien des années après la mort du duc d'Orléans et de ce coquin de Mesmes, si scélérat et si impudent, qui mourut avant lui, et de La Chausseraye qui ne mourut que long-temps après.

En pesant bien les circonstances de cette affaire, on trouvera possible qu'il n'y eut rien de plus mystérieux que ce qu'on vient de voir ; qu'au moyen d'un parti formé dans une province aussi remuante que la Bretagne et des secours d'armes et de troupes que l'Espagne y ferait passer, on se fût flatté d'exciter un soulèvement général ; que le mécontentement de la noblesse à qui le régent n'avait pas fait droit sur les prétentions des pairs, eût fait penser qu'elle suivrait sans peine, dans tout le reste du royaume, l'exemple et l'impulsion de celle de Bretagne ; que le chagrin de la magistrature de s'être vue si durement rabaissée au lit de justice, eût persuadé que tous les parlemens, celui de Paris à leur tête, ne demandaient qu'à se déclarer pour un parti qui leur rendrait la liberté des remontrances et cette portion d'autorité dont on venait de les dépouiller ; que l'attachement de la vieille cour à la famille du feu roi et l'indignation qu'elle avait témoignée de voir insulter sa mémoire, eussent fait regarder les maréchaux de Villars, de Tallard et d'Huxelles, comme les plus sûrs défenseurs de la cause du roi d'Espagne ; que la considération dont jouissait le maréchal de Villeroi, jointe au crédit de la magistrature et à la réputation de vertu que méritait le comte de Toulouse, eût répondu de la faveur du peuple ; que les scandales que donnait le régent, son irréligion, ses débauches, et, plus que

tout cela, son indifférence sur les affaires de la bulle, et son peu de respect pour la cour de Rome, n'eussent laissé aucun doute sur les dispositions du parti moliniste et de tous ceux à qui les bonnes mœurs et la religion inspiraient quelque zèle; enfin, que la naissance du roi d'Espagne et l'attachement de tous les bons Français à l'ordre de succession dans la famille de leurs rois eussent paru, comme Cellamare l'écrivait à Albéroni, un fidèle garant de la faveur de la nation pour le duc d'Anjou, oncle du roi régnant, et petit-fils de Louis XIV; qu'ainsi tout étant disposé favorablement, et de soi-même, à cette grande révolution, l'ambassadeur d'Espagne et la duchesse du Maine, se défiant de la faiblesse du duc, son mari, et de son extrême timidité, ne lui eussent rien confié du projet, n'eussent fait agir au dehors que quelques intrigans, quelques aventuriers, quelques agens obscurs et vaguement instruits; et que, pour lever l'étendard et appeler à eux tout ce qu'ils croyaient être animé contre la régence, ils attendissent que la flotte espagnole eût débarqué dans les ports de Bretagne les troupes qu'on y attendait; tout cela, dis-je, était possible, et je ne voudrais pas répondre que ce ne fût la simple vérité.

Il est possible encore que l'abbé Dubois n'eût trouvé dans les dépêches de Cellamare, qu'un plan de conspiration, et qu'à l'égard de ses moyens, il n'y eût que des indices vagues; que les personnes n'y fussent pas nommées, et que les du Maines, eux-mêmes, n'y fussent qu'indiqués obscurément, et de manière à donner des soupçons; mais, sans aucune preuve, comme le régent l'avouait, et comme le prouvait son silence, lorsque pressé par les cris de sa femme, et par le défi respectueux que lui donnait le comte de Toulouse, de produire les preuves du crime de leur frère, il ne le put jamais: et comment Saint-Simon n'a-t-il pas vu que, si le régent avait eu en main de quoi convaincre les du Maines aux yeux de leur frère et de leur sœur, aux yeux du conseil de régence, aux yeux de la nation, il se fût fait un point d'honneur et d'équité de les confondre comme il avait confondu le premier président? N'était-il pas pour lui du plus grand intérêt de rendre leur crime notoire? Il est donc plus que vraisemblable qu'il n'avait sur leur compte que de ces soupçons, dont la force tient lieu de certitude, mais qui ne prouvent rien lorsqu'on procède à la rigueur.

Le seul moyen de conviction qu'il eût contre la duchesse du Maine et ses complices, soit à Paris, soit dans les provinces, ce furent ses réponses aux interrogatoires qu'elle subit dans sa prison, et ses aveux dans son mémoire; et il paraît qu'elle y avait mis moins d'artifice que de faiblesse. Quelle apparence qu'une femme qui se fût possédée eût avoué, de son pur mouvement,

le parti formé en Bretagne ; qu'elle eût envoyé sur l'échafaud des gens qui auraient eu son secret ? Chacun de ses agens qu'elle avait accusés, comme Pompadour et Laval, tenait l'un des fil de sa trame ; et, dans une conjuration, elle devait savoir que, d'un complice à l'autre, tout se développe aisément. A la réserve de ce qui regardait quelques amis qu'elle voulut sauver, et son mari, s'il était vrai qu'elle l'eût mis dans sa confidence, je suis porté à croire qu'elle dit tout ce qu'elle savait, en femme impatiente de recouvrer sa liberté, et qui, tout occupée d'elle-même, s'inquiétait fort peu du sort des malheureux qu'elle aurait accusés.

Quant à la politique de l'abbé Dubois, il est difficile de concevoir celle que Saint-Simon lui prête. S'il fut seul maître des papiers de Cellamare et du secret de la conspiration ; et si, en sauvant les coupables, il voulut se les attacher, il en révéla, ce me semble, beaucoup trop au duc d'Orléans. Il aurait dû le laisser dans le vague, ne lui dénoncer ni Laval, ni Pompadour, ni Saint-Geniés, ni aucuns des agens de la duchesse du Maine. Il aurait dû lui dérober tous les indices qui tombaient sur elle et sur son mari, ne lui présenter le projet d'Albéroni et de Cellamare que comme une spéculation politique qui n'avait point d'objet présent, et cependant faire prendre en Bretagne, à Paris, et dans les provinces, des précautions pour étouffer les semences de ce complot. C'était alors que le duc du Maine, le premier président, les personnages intéressés dans le secret, avertis par Dubois des dangers dont il les sauvait, lui auraient été redevables ; mais de Mesmes, réduit à s'avouer coupable et à demander grâce à genoux ; M. et madame du Maine enfermés comme criminels, et la duchesse enfin convaincue par ses propres aveux ; nombre de leurs complices dénoncés et emprisonnés, au risque de tout ce que la peur leur ferait déclarer à d'Argenson, et à Le Blanc, et de tout ce que ces deux hommes en révéleraient au régent ; de quels ménagemens Dubois pouvait-il se faire un mérite ? Ce qu'il y a de plus apparent dans cette affaire, c'est que Dubois, d'Argenson et Le Blanc, tirèrent des papiers de Cellamare et de leurs recherches, des indices et non des preuves, et qu'il n'y eut de réellement convaincus que les gentilshommes bretons, et ceux des agens de Cellamare et de la duchesse du Maine, qu'elle eut l'ingratitude et la bassesse d'accuser pour aller, quelques mois plus tôt, tenir sa cour à Sceaux, et s'y donner des fêtes.

Le même jour, 26 mars, que les gentilshommes bretons furent exécutés à Nantes, le comte d'Horn le fut à Paris, pour un crime bien plus atroce. Je ne remarque ce fait isolé, que pour ajouter au caractère du duc d'Orléans un trait de vigueur qui l'honore et qui peut servir à modérer l'opinion qu'on a de sa faiblesse.



Le comte d'Horn avait assassiné un agioteur pour lui voler son portefeuille. Il fut pris et mené dans les prisons de la Conciergerie. Aussitôt un grand nombre de personnes considérables et alliées à la maison du criminel allèrent crier miséricorde au régent. Le prince évita de les voir, et ordonna que justice fût faite. Le crime était prémédité. Le comte d'Horn et deux assassins qu'il avait menés avec lui, et dont l'un s'était échappé, étaient convaincus de ce meurtre. Les parens insistèrent; et, ayant enfin pénétré jusqu'au régent, ils tâchèrent d'abord de faire passer pour fou le comte d'Horn, et d'obtenir qu'il fût enfermé comme tel. La réponse du régent fut que les lois s'étaient emparés des fous de cette espèce, et que c'était à la justice d'en délivrer la société. Ils lui représentèrent quelle infamie ce serait que l'instruction du procès et ses suites pour une maison illustre, qui appartenait à tout ce qu'il y avait de plus grand, et à presque tous les souverains de l'Europe. Il répondit encore que l'infamie était dans le crime et non dans le supplice. Ils le pressèrent sur l'honneur que cette maison avait de lui appartenir. *Hé bien! Messieurs*, leur dit-il, *je partagerai la honte avec vous.*

Le procès ne pouvait pas être long, et le régent, pour se délivrer de ces persécutions, faisait presser le parlement de le juger : l'arrêt allait être rendu, et l'on ne doutait pas que le comte d'Horn et ses deux complices ne fussent condamnés à la roue. Les parens, hors d'espoir de sauver le comte, ne pensèrent plus qu'à obtenir une commutation de peine; ils firent agir leurs amis, et principalement le duc de Saint-Simon qui, tout de feu pour la haute noblesse, plaida leur cause avec beaucoup d'ardeur. Il exposa au régent que la roue mettrait au désespoir toute cette maison et tout ce qui tenait à elle en Allemagne; qu'il y avait dans ces pays-là une très-grande différence entre les supplices pour les personnes de qualité; que la tête tranchée n'influait en rien sur la famille du criminel; mais que la roue y infligeait une telle infamie, que les oncles, les tantes, les frères et les sœurs et les trois premières générations suivantes étaient exclues des chapitres nobles et des évêchés souverains; préjudice énorme pour les familles, indépendamment de la honte, puisqu'elles étaient par là privées d'un grand nombre d'établissemens et d'espérances pour leurs enfans. Saint-Simon ajouta qu'il ne s'agissait point de laisser la vie au comte d'Horn, mais de lui éviter la roue. Qu'il y avait un milieu à prendre, qui remplirait toute justice et toute raisonnable attente du public, et qui préserverait une famille si illustre et si grandement alliée d'un rejaillissement d'infamie, si funeste pour elle et si désespérant; que ce moyen était de laisser juger et condamner le coupable à la roue, de tenir la commutation de peine

expédiée et scellée, avec la date en blanc, pour la remplir au moment de l'arrêt; et sur-le-champ de l'envoyer, et de faire couper la tête au comte d'Horn. Par là, disait Saint-Simon, tout est dans l'ordre, l'arrêt qui condamne à la roue le criminel est prononcé; et dès lors il n'importe plus au public quel sera le supplice, pourvu qu'il soit mort. D'un autre côté, la maison du criminel sent bien qu'il est impossible de faire grâce de la vie; et, au lieu du désespoir et de la rage où elle entrerait contre vous, et qui se perpétuerait et se renouvellerait à chaque occasion qui lui ferait sentir sa honte, elle vous gardera une éternelle reconnaissance d'avoir épargné son honneur, et de n'avoir pas ôté à ses enfans les espérances d'établissement où les appelle leur naissance.

Rien n'était plus évident et plus sensible que l'intérêt personnel du régent à commuer ainsi la peine; il en convint; il parut même résolu à s'en tenir là; et, deux jours après, le comte d'Horn et celui de ses deux complices qui avait été pris avec lui, après avoir été appliqués à la question, furent roués vifs sur le même échafaud, à quatre heures après midi, et on les laissa expirer sur la roue.

Saint-Simon attribue ce changement de résolution, dans le régent, à sa faiblesse et aux instances de l'abbé Dubois et de Law, qui, par là, disait-il, voulaient mettre les agioteurs en sûreté: comme si la mort d'un homme de la naissance du comte d'Horn, décapité en place publique, n'eût pas été un exemple assez effrayant pour la multitude. Je ne saurais penser que ce fut là ce qui porta le duc d'Orléans à laisser un libre cours à la justice, et ce que j'y vois de plus simple et de plus naturel, c'est qu'il ne voulut pas qu'il fût dit que sous sa régence l'autorité était l'ennemie de cette égalité civile, la seule à laquelle les hommes en société peuvent prétendre, mais dont ils sont jaloux, l'égalité de protection de la part des lois envers et contre tous, et de sévérité inflexible à punir les mêmes crimes des mêmes peines, sans distinction et sans égard. Tout le monde savait que l'assassinat prémédité était un crime dégradant; que l'assassinat pour cause de vol était encore plus infâme; que, pour cette bassesse atroce, il n'y avait aucun privilége ni de naissance ni de rang; épargner au coupable un supplice honteux, c'eût donc été, dans le régent, une partialité criante et une espèce de lâcheté si on y soupçonnait de la crainte. Le duc d'Orléans n'en était point capable; et, faible dans les petites choses qui ne lui tenaient point à cœur, son âme reprenait, comme on a pu le voir, dans les occasions importantes, sa force et son élévation.

Quant à l'espèce de flétrissure que le crime n'imprime point à la famille du criminel, et que lui imprime le supplice, c'est une double absurdité dans l'opinion et dans les mœurs, à laquelle les

lois n'ont eu aucun égard, et dont l'administration publique ne saurait être responsable. Ce n'est même qu'en respectant ce préjugé qu'on le perpétuera, et les familles renonceront bientôt à cette espèce de complicité et de garantie solidaire, dès qu'il sera bien établi qu'elle ne sert point de sauvegarde au crime. Ainsi la réponse du prince aux plaintes des parens n'était pas difficile : *C'est à l'Allemagne à savoir que les crimes sont personnels, et à réformer ses usages ; de barbares institutions ne doivent pas prévaloir sur de justes lois.*

Si l'on peut regretter quelque chose dans la conduite droite et ferme que tint le régent dans cette affaire, c'est qu'il n'ait pas saisi l'occasion d'ajouter à la procédure une formalité qui forcerait l'opinion ; ce serait, ce me semble, lorsque le coupable est convaincu, de faire précéder l'arrêt qui prononce la peine, par un arrêt de solution de tous les liens naturels et civils ; lequel arrêt déclarerait le criminel isolé dans le monde et tout ce qui lui appartenait absolument séparé de lui, avec défense de rappeler jamais aucun de ces rapports d'alliance ou d'affinité qui seraient détruits par la loi.

Comme le régent s'abstenait de toucher à la balance de la justice dans les affaires particulières, il aurait voulu que le parlement s'abstînt de toucher au timon de l'Etat dans l'administration des affaires publiques ; et, pour le malheur du royaume, il ne mit que trop de résolution et de fermeté à le réduire à ses fonctions de juge, et à lui interdire celles de surveillant et de modérateur de son autorité.

Depuis le moment que la banque de Law fut déclarée banque royale jusqu'à la chute du système, le parlement ne cessa de vouloir désabuser et le régent et la nation des prestiges d'un imposteur ou d'un spéculateur insensé qui les attirait dans le précipice. Justement alarmé de voir tout l'argent du royaume passer en échange des billets de banque dans la caisse de Law, de là dans les mains du régent, et des mains de ce prince faible, facile et prodigue à l'excès, dans celles des Anglais, de l'empereur, de nos princes du sang, de la haute noblesse, enfin de cette foule de gens avides, impudens, importuns dont il était environné, le parlement mit en usage, pour déconcerter la friponnerie et arrêter la dépradation, le seul moyen qui était en son pouvoir, les remontrances et le refus de l'enregistrement des édits.

Le régent, qui n'était pas sans crainte de l'influence de la magistrature sur le reste de la nation, aurait voulu la ménager ; mais Law avait pour lui les princes du sang qui puisaient dans sa caisse, la noblesse à qui le régent distribuait à pleines mains ce papier dont elle avait soin d'employer la valeur fragile en biens

solides et durables (1); Dubois qui, depuis son retour de Londres et la conclusion de l'alliance dont il avait été le principal négociateur, possédait seul et sans réserve la confiance de son maître, et qui, dans la vue de la pourpre, le grand objet de son ambition, tirait de Law les millions qu'il emploierait à la payer; enfin, ce duc de Saint-Simon lui-même qui, flatté d'être courtisé par l'obséquieux Ecossais, peut-être assez satisfait de se voir invité par lui et le régent de prendre part aux libéralités que le système leur rendrait si faciles, et qui voulut bien consentir que le roi lui payât le capital et les intérêts d'une vieille dette de 500,000 livres, oubliée depuis la fronde, exhortaient sans cesse le prince à réprimer l'audace de ces *gens de justice* pour lesquels il avait conçu autant de haine que de mépris.

Le duc d'Orléans, fatigué des difficultés importunes que le parlement lui opposait, après avoir inutilement voulu le réduire à ses fonctions de juge, ne le voyant pas plus disposé qu'avant le lit de justice à s'abstenir de censurer l'administration de l'Etat, avait donc pris une résolution tranchante et hasardée dont Law était l'instigateur, et après laquelle il répondait du plein succès de ses opérations.

Les billets de banque étaient, dans ce moment au plus haut degré de faveur. Il n'y avait que très-peu de gens, en comparaison du grand nombre, qui préférassent l'argent à ce papier. Le projet de Law fut de rembourser en billets de banque et de gré ou de force tous les offices du parlement, d'abolir la vénalité des charges de judicature, vénalité qui avait causé tant de clameurs et qui entraînait tant d'abus, de les remettre toutes dans les mains du roi pour n'en plus disposer que gratuitement, et de créer un parlement amovible et fait à leur gré, c'est-à-dire, souple et docile. Le régent, qui n'aimait pas les coups de force, crut cependant sentir la nécessité de celui-ci; il y vit une apparence spécieuse d'utilité publique, et une extrême commodité pour sa propre administration. Le duc de La Force, qui avait pris la place du duc de Noailles au conseil des finances, et l'abbé Dubois, qui était vendu à Law, l'appuyèrent sans se montrer. Le parti était pris; ils le communiquèrent au duc de Saint-Simon, persuadés qu'il y applaudirait. Ils le connaissaient tous, comme il le dit lui-même, pour l'homme du monde qui supportait le plus impatiemment les prétentions et les entreprises du parlement sur l'autorité royale, et qui, par attachement à sa dignité, se montrait

(1) Parmi les gens à portée d'en avoir tant qu'ils auraient voulu, on ne comptait que le chancelier, les maréchaux de Villeroi et de Villars, les ducs de Villeroi, de La Rochefoucault et moi, dit Saint-Simon, qui eussent constamment refusé.



le plus ulcéré de toutes les usurpations de cette compagnie sur les droits des pairs; mais en trouvant fondées les plaintes du régent sur la conduite du parlement, et en approuvant la résolution de le ranger à son devoir, Saint-Simon ajouta que le moyen qu'on voulait prendre lui semblait d'un côté bien injuste, de l'autre bien hardi, et demanda le temps d'y réfléchir. Aux raisons d'équité et de prudence qui s'y opposaient, il en joignit de politiques et qui touchaient l'intérêt de l'Etat : « C'était, dit-il, que, quelque » fausses que fussent les maximes du parlement sur l'étendue de » ses fonctions, et quelqu'abus énorme qu'il en eût fait souvent, » il ne fallait pas oublier le service si essentiel qu'il rendit du » temps de la ligue, ni se priver d'un pareil secours dans des con- » jonctures semblables, et qu'il fallait aussi ne pas ôter toute en- » trave aux succès de la puissance royale tyranniquement exercée » quelquefois, sous des rois faibles, par des ministres, des favoris, » des maîtresses, des valets même pour leur intérêt personnel, » contraire à celui de l'Etat, à celui du roi, à celui des particu- » liers qui se trouveraient sans appui; que, d'un autre côté, il » était dangereux d'abattre la seule barrière que l'Etat pût avoir » contre les entreprises de Rome, du clergé, d'un moine impé- » tueux qui gouvernerait la conscience d'un roi ignorant, faible » et timide, ou d'un roi qui, n'étant ni timide ni faible, suivrait » les mouvemens d'une conscience délicate, mais aveugle et » trompée par un guide infidèle. » Son avis prévalut, et le projet fut abandonné.

L'année 1720 se passa en luttes entre la régence et le parlement sur les opérations de finance et les profusions énormes du régent, celles de Law, le pillage des princes et de tous les grands du royaume, le poids immense de la dette publique et l'impossibilité d'y faire face, par l'épuisement de l'argent et l'accumulation sans bornes du papier dans les mains du public; tout annonçait la décadence et la ruine du système : la seule ressource, pour le moment, était la réduction des rentes qu'on n'avait pas le moyen de payer. L'édit en fut donné : de cinq pour cent, il réduisait à deux et demi les rentes sur la ville; le parlement le rejeta et réitéra ses remontrances. Le roi fut obéi, et les rentes furent réduites. Un mois après (le 22 mai), la ruine du système fut déclarée par un arrêt du conseil qui diminuait graduellement, de mois en mois, la valeur des actions et des billets de banque, en sorte qu'à la fin de l'année ils seraient réduits à la moitié de leur valeur. Le garde des sceaux, d'Argenson, fut accusé d'avoir suggéré, par malice, ce malheureux expédient; mais Law, qui l'adopta, n'en avait pas de meilleur à prendre, et il n'y avait aucune raison d'imputer à malice ce qui était le conseil de la néces-

sité. La rumeur contre la banqueroute fut générale et épouvantable. Le parlement se déclara protecteur du public, par le refus de l'enregistrement, et par les remontrances les plus promptes et les plus fortes : l'arrêt du conseil fut révoqué ; mais la situation désespérée des finances fut manifeste, et Law et son système furent submergés sans retour.

Le désespoir de Law tomba sur d'Argenson qui avait partagé avec lui l'administration des finances, en désapprouvant constamment la folie de ses opérations. Il fallut que l'un des deux cédât sa place à l'autre, et d'Argenson se retira. Le régent lui ôta les sceaux, mais lui conserva son estime et sa bienveillance, éclairé sans doute à son égard par le désastre du système, qu'il lui avait toujours annoncé.

Cependant Law, qui le flattait de se relever de sa chute, avait encore tout son crédit auprès de lui; et ce fut à condition de lui être favorable que d'Aguesseau fut rappelé. Le régent, pour mieux les lier ensemble, voulut que Law lui-même allât le prendre à Fresne; et d'Aguesseau fut ramené de son exil par un homme qu'il aurait dû regarder comme un voleur insigne, et faire pendre en arrivant. La faiblesse qu'il fit paraître dans cette occasion, fut la seule tache de sa vie; et, en le revoyant désarmé de son courage et de sa constance, on dit de lui, *et homo factus est.*

Enfin, pour ranimer le crédit de la compagnie d'Occident, la dernière ressource de Law fut de lui donner, sous le nom de compagnie des Indes, le privilége exclusif de tout le commerce maritime, à condition d'être chargée de la banque, et de rembourser, en un an, pour six cent millions de billets. C'était la ruine des négocians : et cette dernière violence faite à la nation, déjà forcée de porter à la banque tout son argent pour des billets qui ne valaient plns rien, excita dans le public un tel soulèvement que ce fut merveille, dit Saint-Simon, que tout Paris ne se révoltât pas tout à la fois. Le parlement, encouragé par cette émotion publique, tint ferme jusqu'au bout contre l'édit; le conseil s'assembla ; le chancelier, avec l'embarras d'un arrivant d'exil, qui n'y voulait pas retourner, et d'un protecteur secret du parlement, rendit compte au conseil de la résistance de cette compagnie, et de ce qui s'était passé chez lui avec les députés. Après son rapport, il conclut en balbutiant, dit Saint-Simon, que les conjonctures où l'on se trouvait jetaient dans une nécessité triste et fâcheuse. Sur quoi il n'avait qu'à se rapporter à la prudence et à la bonté de S. A. R.

Le jour où le parlement avait refusé d'enregistrer l'édit, était le même où trois hommes étouffés dans la place Vendôme, au bureau de la banque, ayant été portés devant le Palais-Royal, et le

peuple en tumulte s'y étant assemblé, comme je l'ai dit en parlant du système, le duc d'Orléans avait couru le risque d'être insulté dans son palais. Le parlement, par sa résistance, semblait donc applaudir à la sédition, et vouloir en attiser le feu. L'avis du duc d'Orléans fut de l'éloigner de Paris et de le transférer à Blois. Tout le conseil fut de l'avis du prince; le chancelier demanda seulement qu'au lieu de Blois ce fût Pontoise; et le régent y consentit.

Le parlement, dans cet exil, ne se comporta ni avec la réserve qui convenait à un temps de calamité, ni avec la constance et la fermeté qui appartenaient à son caractère. Le premier président, de Mesmes, reçut du régent plus de cent mille écus pour tenir à Pontoise une table splendide, et y jouer avec plus de crédit son personnage accoutumé de modérateur et de compositeur, rôle pour lequel le régent l'avait toujours payé très-chèrement, quoiqu'il en fût très-mal servi. Il fut logé dans la maison de plaisance du duc de Bouillon; il y tint table ouverte pour tout le parlement, et fit de cet exil, par sa magnificence, une partie de plaisir que le contraste de ce luxe avec la misère publique rendait encore plus indécente. Le matin, une demi-heure, rarement une heure de séance, occupée à des bagatelles, seulement pour n'avoir pas l'air d'avoir suspendu ses fonctions; le reste du jour en jouissance des délices d'une vie voluptueusement oisive; nombre de tables somptueusement et délicatement servies; liberté aux absens d'envoyer prendre chez de Mesmes toute espèce de vins et de liqueurs; l'après-dînée des raffraîchissemens et des fruits de toute sorte, et en abondance, des voitures pour la promenade; et dans tous les appartemens des tables de jeu jusqu'au souper. Rien de plus propre à gagner à de Mesmes la faveur de sa compagnie: mais ce qu'il n'avait pas prévu, le régent, bientôt las de voir qu'à ses dépens le parlement se réjouissait et insultait à la détresse où il l'avait laissé, fit entendre à de Mesmes que la source de ses profusions allait tarir, s'il se voyait plus long-temps joué.

Jusque-là, de Mesmes avait su cacher que le trésor royal faisait les frais de cette maison somptueuse; il portait même la dissimulation, ou, si l'on veut, la perfidie, jusqu'à paraître se complaire à voir sa compagnie tenir ferme contre le régent, et jusqu'à se permettre sur son gouvernement des dérisions insolentes. Mais lorsqu'il vit qu'il courait le hasard de passer l'hiver à Pontoise, et, si le régent fermait la main, de mettre fin à sa magnificence, et de déchoir de sa splendeur, il agit sérieusement pour engager sa compagnie à se remettre en grâce par quelque acte de complaisance. Le régent n'avait plus besoin du parlement pour les affaires de finance; l'édifice magique du système avait croulé; la

banqueroute de l'Etat était consommée et déclarée ; et, pour les arrangemens à prendre, leur indispensable nécessité le mettait au-dessus de toute remontrance et de toute difficulté. Mais, pour un objet d'un autre genre, la soumission du parlement était nécessaire ; et l'on va voir à quel prix le régent lui fit acheter son rappel.

L'histoire ne saurait trop redire, pour l'instruction de l'avenir, par quelle intrigue fut fabriquée cette hérésie sans hérétiques qui, sous le nom de jansénisme, a servi de prétexte à une si cruelle et si longue persécution.

En 1594, Antoine Arnauld, avocat célèbre, en plaidant pour l'Université de Paris contre les Jésuites, eut le malheur de trop bien démêler, dans l'institut de leur société, ce système de politique et ces germes d'ambition qu'on a vus depuis se développer avec tant de force et d'audace. Dès ce moment, le nom d'Arnauld fut écrit, en caractères ineffaçables, dans le livre de leurs vengeances.

Cinquante ans après, la famille de cet homme illustre se réunit à Port-Royal-des-Champs. Angélique sa fille avait eu la gloire d'y réformer, à l'âge de dix-sept ans, le couvent des Bénédictines dont elle était abbesse ; six de ses sœurs et six de ses nièces y avaient pris le voile ; et auprès d'elle, deux de ses frères et trois de ses neveux, gens d'un mérite rare, étaient venus se livrer aux douceurs d'une vie obscure, laborieuse et sainte. Un petit nombre d'hommes de bien les avaient suivis, attirés par l'amour de l'étude et de la retraite : et tandis que, dans le couvent dont Angélique était l'exemple, la piété la plus fervente et la plus humble attirait la vénération publique, dans l'hospice des hommes, dont Arnauld, le docteur de Sorbonne, était l'oracle, la modestie, la simplicité, le désintéressement, le travail le plus utilement fécond, des écrits pleins de l'érudition la plus exquise, de la plus saine littérature, de la morale la plus épurée, enlevaient l'estime universelle. Dans l'une et l'autre école, l'esprit et l'âme de la jeunesse étaient formés avec le plus grand soin.

Dès lors, à cette haine que les Jésuites couvaient depuis un demi-siècle pour la race d'Arnauld, se mêla, contre Port-Royal, la jalousie de la célébrité, l'humiliation d'être effacés par une société naissante, et, surtout, la crainte de se voir enlever l'éducation de la jeunesse, première source de leur crédit.

Le directeur de Port-Royal, sous la mère Angélique, l'abbé de Saint-Cyran, pour avoir défendu la hiérarchie ecclésiastique, attaquée par les Jésuites, avait été traité par eux d'hérésiarque, et dénoncé pour tel au cardinal de Richelieu. Le docteur Arnauld les blessa par un endroit encore plus sensible. Dans son livre de



la Communion fréquente, il s'éleva contre le sacrilége abus des absolutions précipitées; il ne nommait pas les Jésuites, mais il faisait un crime de ce relâchement qu'on leur a toujours reproché. Leur fureur contre lui se porta jusqu'à la démence; ils l'accusèrent d'avoir conspiré, lui et l'abbé de Saint-Cyran, avec Genève, pour anéantir la religion de Jésus-Christ, et pour établir le déisme. La date seule de ce complot en manifestait le mensonge. C'était, disaient-ils, en 1621 qu'Arnauld l'avait formé: or, en 1621, Arnauld n'était âgé que de neuf ans. Mais il avait beau se défendre, comme l'agneau de la fable, ses ennemis ne l'écoutaient pas, et la même calomnie se reproduisait avec la même sécurité. Son livre de la fréquente Communion, quoiqu'approuvé par quinze évêques, et par vingt docteurs, n'en fut pas moins traité par les Jésuites, dans leurs écoles, dans leurs écrits, et même en chaire, d'ouvrage abominable, et qui tendait à anéantir la pénitence et l'eucharistie. Ils eurent même le crédit d'obtenir de la reine-mère un ordre à l'auteur d'aller à Rome rendre compte de sa doctrine; car Rome était comme une caverne où ils se croyaient sûrs de dévorer leur proie, dès qu'ils pouvaient l'y attirer. Tout le clergé se souleva; l'ordre fut révoqué; Rome elle-même n'osa censurer un livre honoré des suffrages de toute l'église de France; et la confusion dont les Jésuites furent couverts ne fit que redoubler leur rage.

Les innocentes filles de Port-Royal en furent les victimes. A leur institution primitive, sous la réforme de Saint-Bernard, elles avaient joint la pratique de l'adoration perpétuelle de Jésus-Christ dans l'eucharistie; ils les accusèrent de ne pas croire à ce mystère, devant lequel elles étaient nuit et jour prosternées; ils eurent même l'effronterie de jeter des soupçons sur la pureté de leurs mœurs. Ces calomnies et une foule d'autres, accumulées dans un livre du jésuite Brisacier, excitèrent l'indignation du cardinal de Gondi; il flétrit ce livre impudent; mais les Jésuites insultèrent à la censure du cardinal. Le P. Paulin, confesseur du roi, dit hardiment qu'il avait lu ce livre, et qu'il l'avait trouvé fort modéré. L'auteur fut fait depuis supérieur de la maison professe; et, dans un autre livre publié sous ce titre, *Port-Royal d'intelligence avec Genève, contre le S. S. de l'autel, par le R. P. Magnier de L. C. D. J.*, ces impostures furent transcrites avec plus de noirceur encore. Les amis des Jésuites, leurs écoliers, leurs pénitens en étaient imbus; et dans le monde, dans les colléges, à la cour, à la grille des cloîtres, et plus commodément encore à celle des confessionnaux, Port-Royal était diffamé. Je ne dois pas oublier qu'à la cour on lui faisait un crime d'être l'asile de quelques personnes considérables qui se retiraient mécontentes,

et un crime plus grave encore d'avoir été honoré de l'estime et de la protection du cardinal de Retz.

Mais, dans l'opinion publique, Port-Royal était florissant, et il ne cessait de produire de nouveaux fruits ou d'une piété édifiante, ou d'un savoir profond, ou, ce qui affligeait encore plus les Jésuites, d'une excellente littérature. Parmi tous ces écrits qui les désespéraient, car on ne lisait que ceux-là, et les leurs étaient négligés, ceux du docteur Arnauld se distinguaient par une forte dialectique et par une théologie pleine de la substance des livres saints : ceux qu'il composait sur la grâce avaient un succès éclatant. C'était la mode alors de parler beaucoup des mystères. Arnauld, dans ces écrits, attaquait fortement la doctrine de Molina, que les Jésuites professaient; et ils auraient voulu prendre sur lui l'avantage de l'offensive; mais il se tenait retranché au milieu des Pères et des conciles. Les Jésuites imaginèrent de déposter leur ennemi, et il se laissa donner le change.

Corneille Jansin (ou Jansénius), évêque d'Ypres, avait fait un livre intitulé : *Mars Gallicus*, dans lequel il avait inculpé la France sur les services qu'elle rendait aux hérétiques de Hollande et d'Allemagne, reproche grave dans ce temps-là. Dès lors le nom de Jansénius avait été noté, et les Jésuites le savaient bien. Le même évêque, mort en 1638, avait laissé manuscrit un ouvrage où, en exposant la doctrine de Saint-Augustin sur la grâce, il attaquait aussi l'opinion de Molina. Cet ouvrage, après avoir fait du bruit dans les écoles, y allait rester enseveli dans la même poussière que des milliers d'autres où la raison humaine s'est fatiguée inutilement à pénétrer des mystères impénétrables, lorsque, pour engager Arnauld dans la querelle de Jansénius, les Jésuites formèrent ce plan de fausse attaque, qui n'était pour lui qu'une embuche, et qui le fit sortir de ses retranchemens. Voici quelle fut leur manœuvre.

Ils fabriquèrent adroitement cinq propositions qui semblaient tenir à la doctrine de Saint-Augustin, mais qui avaient un sens hérétique, les firent présenter anonymes à la faculté de théologie, et les y firent condamner; de là les portèrent à Rome, mais au nom de la faculté, qui suppliait, par une lettre, le pape, Innocent X, de prononcer sur ces propositions, sans oser dire encore, dans cette lettre, qu'elles fussent de Jansénius.

Les partisans de Saint-Augustin demandèrent inutilement à S. S. de vouloir bien examiner, avec défiance, ces propositions captieuses, et distinguer dans sa censure les divers sens qu'elles pouvaient avoir : S. S. ne distingua rien, et les condamna absolument, sans toutefois les dire extraites du livre de Jansénius.

Ce premier décret fut reçu du docteur Arnauld et de ses amis

avec un respect religieux, et ils reconnurent pour hérétiques les propositions condamnées : ce n'était pas là ce que les Jésuites s'étaient promis; ils voulaient provoquer Arnauld et Port-Royal. D'abord ils publièrent que leur soumission était forcée et simulée, et qu'ils n'en étaient pas moins hérétiques au fond du cœur. Mais à ces vaines imputations, trop usées par les Jésuites, leurs adversaires n'avaient à opposer que le silence et le mépris. Pour les forcer à se montrer rebelles à l'autorité du saint siége, il fallait les réduire à ne pouvoir s'y soumettre de bonne foi : ils calculèrent que tant que ces âmes sincèrement pieuses pourraient, sans trahir leur conscience, marquer pour le saint père un respect filial, elles se feraient un devoir de s'humilier devant lui; mais qu'ayant pour maxime que *Dieu et la vérité ne sont qu'un*, rien ne pourrait les obliger à mentir à l'un et à l'autre. C'est ce qui leur fit imaginer et pousser avec tant d'ardeur cette fameuse question de fait, absolument étrangère au dogme.

Le cardinal de Mazarin estimait Port-Royal, affectionnait peu les Jésuites, n'attachait aucune importance aux querelles théologiques; mais il aimait mieux qu'on s'en occupât que des affaires du gouvernement; et comme celle du cardinal de Retz intéressait la cour de Rome, il croyait devoir la ménager de peur qu'elle ne s'en mêlât. On le prit par ce côté faible, pour obtenir de lui, comme une chose qui serait fort agréable au saint père, que les cinq propositions fussent reconnues par le clergé de France, pour avoir été condamnées comme étant de Jansénius, article indifférent à l'égard de la foi, mais important pour les Jésuites.

Ce fut dans une assemblée d'évêques qui se tint chez le cardinal, après un grand dîner, et au sortir de table, que l'acte en fut délibéré et signé par tous les convives. En conséquence on écrivit au pape et à tous les évêques du royaume ce qu'on venait de décider.

Le pape fut agréablement surpris de voir que le clergé de France, oubliant toutes ses maximes, lui accordait si légèrement ce qu'il n'aurait osé prétendre, et ce que les docteurs Jésuites, Bellarmin, Palavicin, Petau, ne lui avaient eux-mêmes jamais attribué, une infaillibilité sans bornes, et sur les faits non révélés. Aussi, quoique dans son décret il n'eût pas dit ce qu'on lui faisait dire, que la doctrine de Jansénius fût celle qu'il avait condamnée, bien loin de démentir cette supposition, il s'empressa de la confirmer; et, dans sa réponse au clergé, il témoigna sa joie de la soumission que les prélats de France marquaient pour sa constitution, dans laquelle *il avait*, disait-il, *condamné la doctrine de Jansénius*.

Ce grand mot prononcé, et l'autorité du saint siége une fois

compromise sur la question de fait, les Jésuites chantaient victoire, et, dans leurs farces de collége, ils donnaient en spectacle, au milieu des démons, l'hérétique Jansénius, c'est-à-dire un évêque soumis toute sa vie à l'autorité de l'église, et mort en odeur de sainteté. Ils avaient traité Arnauld l'avocat de huguenot, de fils de huguenot, quoique lui et les siens fussent bien vraiment catholiques; ils dirent de Jansénius qu'il était né de race calviniste, qu'il avait été chassé d'Espagne, et qu'il avait volé l'argent d'un collége où il étudiait : tous mensonges calomnieux et démentis par des actes publics.

Le docteur Arnauld, après avoir gardé quelque temps le silence, ne put tenir cachée la vérité qui l'oppressait; et, dans une lettre, il déclara qu'ayant lu exactement le livre de Jansénius, il n'y avait point trouvé les cinq propositions que le pape avait condamnées, mais qu'il les condamnait lui-même partout où elles se trouveraient. Cette déclaration d'Arnauld fut déférée à la faculté de théologie : elle nomma des commissaires; et le devoir de ces commissaires aurait été de lire bien attentivement le livre de Jansénius, de noter les propositions si elles étaient dans ce livre, et de les mettre sous les yeux de l'assemblée et d'Arnauld lui-même; ou, si elles ne s'y trouvaient pas, de l'avouer ingénument. Mais ce procédé du bon sens et de la bonne foi n'était pas du goût des Jésuites. L'assertion d'Arnauld, qu'il fallait déclarer vraie ou fausse, fut condamnée comme téméraire, qualification ridicule, quand il s'agit d'un fait dont les yeux sont témoins. Arnauld demandait à être admis à sa défense, et sa défense eût été simple. *Si les cinq propositions se trouvent dans Jansénius, montrez-les moi.* On ne voulut ni le voir ni l'entendre. Quatre-vingts docteurs, indignés de l'iniquité de cette censure, plutôt que d'y souscrire, se retirèrent de la Faculté.

Ce fut alors que les Jésuites, triomphant à la cour, firent abolir cette petite école de Port-Royal, dont Lancelot, Saci, Nicole, Arnauld, ne dédaignaient pas d'être les régens, et les firent chasser eux-mêmes. Les religieuses délaissées, et menacées du même sort, étaient dans la désolation; mais une guérison singulière et qu'on prit pour miraculeuse, opérée dans leur maison, lui ayant rendu la faveur de la reine-mère, la tranquillité s'y rétablit, et les solitaires s'y réunirent.

Ce fut pour les Jésuites une grande affliction que cette espèce de miracle fait sur la nièce de Pascal; mais ils furent bientôt frappés d'un coup plus sensible, lorsque parurent les lettres que Pascal écrivit pour la défense d'Arnauld, et qui ont tant de célébrité, sous le nom de Provinciales, ouvrage que Molière dut étudier comme un modèle du bon comique, et Bossuet comme un

modèle de la véritable éloquence. « On peut juger, nous dit Ra-
» cine, de la consternation où ces lettres jetèrent les Jésuites,
» par l'aveu sincère qu'ils en font eux-mêmes. Ils confessent,
» dans une de leurs réponses, que les exils, les emprisonnemens,
» et tous les plus affreux supplices, n'approchent point de la
» douleur qu'ils eurent de se voir moqués et abandonnés de tout
» le monde. » Mais on les a vus quelquefois pénitens, jamais
repentans.

Ils accusèrent de fausseté les citations de Pascal. On vérifia les passages; et la turpitude de leurs casuistes ayant par là été mise en plein jour, leur morale fut déférée, par les curés de Rouen et de Paris, à l'assemblée du clergé. Cette assemblée eut la faiblesse de n'oser prendre connaissance des horreurs qu'on lui dénonçait; et les Jésuites eurent l'audace de soutenir leurs casuistes, convaincus d'autoriser le vol, le mensonge, la calomnie, l'adultère, et jusqu'à l'homicide.

L'impudente apologie de cette morale souleva les esprits, et fut flétrie par les censures de la Sorbonne et des évêques. « Les Jé-
» suites perdirent patience, dit Racine, pendant tout ce soulève-
» ment; mais ils ne purent se résoudre à désavouer l'apologie. »
Enfin elle fut condamnée à Rome par l'inquisition; et le saint siége ne put se dispenser de frapper d'anathème cette morale abominable. Quel autre corps, dans un tel orage, ne se fût pas cru submergé?

Les Jésuites eurent recours à leur manœuvre accoutumée, celle de faire diversion, et de changer leur défense en attaque. Ainsi, tandis qu'en dépit de Rome ils soutenaient et enseignaient toujours la doctrine de leurs moralistes, sans aucun égard aux censures des papes, ils n'en pressèrent qu'avec plus d'arrogance la condamnation de ceux qui refusaient de reconnaître que les cinq propositions fussent de Jansénius.

Pour faire de cette créance une loi de l'église et bientôt de l'État, le confesseur du roi, le P. Annat, et M. de Marca, archevêque de Toulouse, dressèrent ensemble un formulaire, ou profession de foi, que tous les ecclésiastiques, tant séculiers que réguliers, et toutes les religieuses seraient obligés de souscrire, sous les peines portées contre les hérétiques. Cet acte, jusqu'alors sans exemple, fut adopté par l'assemblée du clergé, et publié comme étant son ouvrage. En même temps elle écrivit au pape Alexandre VII, tout jésuite, pour l'informer de ce qu'elle avait fait.

Ce pontife se garda bien d'autoriser expressément la conduite de cette assemblée qui, n'étant pas même un synode, et beaucoup moins encore un concile national, s'ingérait à prescrire des formules

de foi. Mais, sans parler du formulaire dans la bulle qu'il envoya, il y traita d'*enfans d'iniquité* tous ceux qui oseraient dire que les cinq propositions n'étaient pas extraites de Jansénius. Le roi porta lui-même au parlement ce décret du saint-siége; et, après l'enregistrement, il fut publié dans tous les diocèses.

Cependant la signature du formnlaire ne fut point encore exigée par les évêques; et, jusqu'en 1660, il parut tombé dans l'oubli. Ainsi tout le monde étant d'accord sur l'article du dogme, et le doute, avec le silence, étant permis sur l'article du fait, tout paraissait tranquille.

Mais, en 1660, époque de la nouvelle assemblée du clergé, le feu, qui avait couvé sous la cendre, se ralluma. Harlai, archevêque de Rouen, qui présidait l'assemblée, en demandant qu'on reprît l'affaire du jansénisme, fit entendre que telle était la volonté du roi et du cardinal-ministre. Le plus grand nombre fut de l'avis du présideut, selon l'usage; et, pour se donner le mérite de renchérir sur les résolutions des assemblées précédentes, on exigea la souscription, non-seulement des religieuses, mais des maîtres d'école, des régens de collége: c'était un moyen d'interdire l'instruction de la jeunesse à Port-Royal et à ses partisans.

La mort de Mazarin livra le roi à la direction des deux auteurs du formulaire, le P. Annat et M. de Marca. Aussi, dès lors, purent-ils déployer à leur gré toute sa puissance.

Louis XIV, élevé dès l'enfance dans la haine des hérétiques, s'entendait dire tons les jours, et par son confesseur, et par son conseil de conscience, que les Jansénistes l'étaient; le fait, le droit, tout était confondu dans son entendement; il était loin de sentir la folie des querelles théologiques sur la grâce et le libre arbitre; il ne savait pas, et il ne sut jamais que Molina, Jansénius, Arnauld, Port-Royal, la Sorbonne, les Jésnites, le pape, Saint Augustin lui-même, ignoraient tous profondément la manière dont Dieu agit sur une volonté libre, sans lui ôter la liberté; et que, sur ce mystère, on ne peut raisonner sans manifester l'ineptie et la faiblesse de la raison; il ne voyait pas les ressorts de jalousie, d'ambition, de haine, de vengeance qui le faisaient agir lui-même. Si on lui avait dit que, sur la grâce et sur le libre arbitre, tout ce qu'il était possible et intéressant à l'homme de savoir et de croire, se réduisait à deux vérités de sentiment, l'une qu'il est né libre, et l'autre qu'il n'en est pas moins sous la dépendance d'un Dieu; qu'au-delà ce n'était, pour les docteurs eux-mêmes, que des ténèbres impénétrables; que de vouloir y porter la lumière, c'était folie des deux côtés; que, dans ces guerres d'opinion, la bonne foi même était rare, et qu'il y avait encore plus de fripons que de fous, on eût passé dans son esprit

pour impie ou pour hérétique. Il fallait donc ou lui parler comme le P. Annat, ou garder le silence. Inutilement nombre de prélats, et à leur tête le plus éclairé, le plus exemplaire de tous, Pavillon, évêque d'Aleth, lui écrivaient que sa religion avait été surprise lorsqu'on lui avait fait croire qu'il y avait une nouvelle hérésie dans son royaume ; que sur le dogme on était d'accord, et que le doute sur le fait n'intéressait la foi en aucune manière : le roi, qui ne lisait ces lettres que par les yeux du P. Annat, n'en fut ni plus éclairé ni plus juste.

Les grands vicaires du cardinal de Retz, dans un mandement qu'ils avaient donné en l'absence de leur archevêque, n'exigaient la soumission au formulaire que pour le dogme; et, avec cette distinction, tout le monde allait le signer. Mais le P. Annat, qui voulait des hérétiques, fit casser au plus vite, par un arrêt du conseil, le mandement des grands vicaires; et le pape leur écrivit un bref où, sans parler du formulaire, il les traita d'*enfans de Bélial*.

Ainsi le formulaire, d'un côté revêtu de toute l'autorité du roi, de l'autre soutenu de celle du saint père, quoiqu'il n'en fût pas avoué, car il empiétait sur ses droits, devint, dans la main des Jésuites, un fléau pour exterminer tout ce qui leur serait contraire ou ne leur serait pas soumis.

Les religieuses de Port-Royal n'avaient lu ni n'avaient pu lire l'*Augustinus* de l'évêque d'Ypres ; mais elles avaient entendu dire par les plus véridiques des hommes, au moins dans leur estime, que les cinq propositions condamnées ne se trouvaient point dans ce livre ; et leur confiance en ces témoignages était si ferme, qu'il leur était plus que moralement impossible de ne pas y ajouter foi. Elles savaient, comme toute l'église, que ni les papes, ni les conciles n'étaient infaillibles sur un fait surnaturel, à moins qu'il ne fût révélé. Or que telle chose fût dans tel livre, qui n'était pas révélé lui-même, rien de plus étranger à la révélation. Elles n'ignoraient pas non plus comment deux papes avaient été induits à insérer un fait pareil dans leurs décisions sur le dogme.

D'un autre côté, ces saintes filles étaient nourries dans ces maximes : qu'il n'est point permis de pécher, dans quelque occasion que ce soit ; qu'il vaut mieux s'exposer aux plus cruels supplices que de faire un léger mensonge; et que c'en est un criminel que d'attester ce que l'on ne croit pas. « Surtout on leur » avait inspiré, dit Racine, une très-grande horreur pour toutes » ces restrictions mentales, et pour toutes ces fausses adresses, » inventées par les casuistes modernes, dans la vue de pallier le » mensonge et d'éluder la vérité. » En obligeant toutes les religieuses du royaume à souscrire le formulaire, comme un objet

de leur créance, le père Annat était donc bien sûr de la résistance de celles-ci ; et il est visible que ce fut pour elles qu'on s'avisa de la folle idée d'obliger des filles à rendre témoignage d'un livre de théologie qu'elles ne pouvaient avoir lu, puisqu'il est écrit en latin.

Port-Royal avait deux maisons, celle de Paris et celle des Champs. Dans l'une et l'autre, à trois mois de distance, la persécution fut la même, et la constance des religieuses fut égale, au moins dans le grand nombre, car il y eut quelques défections.

Elles avaient d'abord signé le mandement des grands vicaires, en expliquant qu'elles embrassaient absolument, et sans réserve, la foi de l'église catholique, et que leur signature était un témoignage de cette entière soumission. Mais, lorsqu'à ce mandement cassé par le conseil, les grands vicaires eurent la faiblesse d'en substituer un qui confondait le fait avec le dogme, rien ne put vaincre leur répugnance à attester ce fait, qu'elles ne croyaient pas. « Qu'exige-t-on de nous, disaient-elles? Veut-on » que nous portions témoignage d'un livre que nous n'entendons » pas, et que nous ne pouvons entendre? » Persécutées sans relâche, et ne désirant que la paix, elles offrirent de signer encore, mais avec ce préliminaire, que, n'ayant rien de plus précieux que la foi, elles embrassaient, sincèrement et de cœur, tout ce que leurs saintetés, Alexandre VII et Innocent XII, en avaient décidé. Cette profession de foi fut refusée, et l'on s'obstina à leur demander une souscription pure et simple.

Plus audacieux, à mesure que les évêques et le clergé se montraient plus timides, les Jésuites firent soutenir à Paris, dans leur collége de Clermont, une thèse où il était dit que Jésus-Christ, en montant au ciel, avait donné à S. Pierre et à ses successeurs la même infaillibilité qu'il avait lui-même ; et contre cette assertion extravagante et dangereuse, ni les évêques, ni la Sorbonne, ni le parlement n'osèrent s'élever. Mais l'insulte faite à M. de Créqui à Rome, ayant indisposé le roi contre le pape, le parlement et la Sorbonne reprirent un peu de courage, et celle-ci s'expliqua nettement sur les véritables limites de l'autorité du saint-siége.

Les Jésuites eux-mêmes parurent s'adoucir ; et les défenseurs de Jansénius, entrant de bonne foi dans les voies de conciliation que l'on feignait de leur ouvrir, dressèrent cinq articles qui, à l'égard des cinq propositions, contenaient toute leur doctrine ; ils y avaient joint pour S. S. les témoignages les plus formels de leur soumission profonde. Le pape fut content de cette profession de foi, et la trouva très-catholique. Mais les Jésuites eurent soin de lui persuader qu'elle était captieuse, conçue en termes équi-

voques, et que, sous l'apparence d'une soumission en paroles, elle cachait tout le venin de l'hérésie. Ils firent entendre la même chose à l'assemblée du clergé, et l'on y résolut de s'en tenir à exiger la signature du formulaire, sans aucune distinction, c'est-à-dire, de forcer Port-Royal au mensonge ou à la désobéissance; car les Jésuites ne travaillaient qu'à le mettre dans ce détroit.

Le roi, à la sollicitation des évêques, rendit une déclaration qui ordonnait cette signature, et S. M. en personne en alla faire enregistrer la loi.

Cependant le nouvel archevêque de Paris, Péréfixe, crut trouver le moyen de tout pacifier, en exigeant pour le formulaire une foi divine à l'égard du dogme, et, à l'égard du fait, une foi humaine et ecclésiastique : il entendait par là une soumission de respect et de discipline.

Si les défenseurs de Jansénius avaient mis quelque politique dans leur conduite, ils se seraient accommodés d'une distinction qui leur était si favorable. Mais, avec la roideur de leur véracité, ils répondirent que les papes n'étant pas infaillibles sur les faits étrangers à la révélation, comme l'archevêque le déclarait nettement dans son ordonnance, on n'était pas plus obligé de les en croire de foi humaine que de foi divine, et que l'existence des cinq propositions, dans le livre de Jansénius, étant un fait de cette nature, ceux qui n'étaient pas persuadés qu'elles y fussent, ou qui étaient convaincus qu'elles n'y étaient pas, ne pouvaient, sans blesser leur conscience, reconnaître qu'elles y étaient, en souscrivant le formulaire.

Cette réponse fut aussi celle des religieuses de Port-Royal. Elles offrirent pour le dogme un acquiescement absolu; et pour le fait, un silence respectueux et convenable, disaient-elles, à leur ignorance et à leur état.

Péréfixe, naturellement bon et juste, se serait contenté du silence où elles s'engageaient; mais, excité par le P. Annat, il se laissa persuader qu'il y allait de son honneur de les réduire à l'obéissance; et d'abord, s'adressant à celles de la maison de Paris, il les pressa, les exhorta, les menaça. Leur résistance fut respectueuse, mais elle fut inébranlable. Enfin, comme il était bouillant et emporté, il ne garda plus de mesure; il les traita de rebelles et d'opiniâtres; et, dans sa colère, il leur dit qu'à la vérité elles étaient pures comme des anges, mais orgueilleuses comme des démons. Il s'oublia jusqu'à descendre, dit Racine, aux plus basses injures, leur interdit les sacremens, et leur annonça que bientôt elles auraient de ses nouvelles. En effet, peu de jours après, comme s'il se fût agi de quelque maison diffamée par les plus grands désordres, il y retourna accompagné

du lieutenant civil, du prévôt de l'Isle, du guet, d'exempts, de commissaires et de plus de deux cents archers; et, ayant fait assembler le chapitre, il lut à haute voix une liste de douze des principales mères, du nombre desquelles était l'abbesse, qu'il fit enlever sur-le-champ.

Il n'y a point de termes, dit le même, pour exprimer la douleur de celles qui restaient. Les unes se jetaient aux pieds de leur persécuteur, les autres se jetaient au col de leur abbesse; et toutes ensemble citaient l'archevêque au tribunal du souverain juge, puisque tous autres tribunaux leur étaient fermés..... « L'objet, » à mon avis, le plus digne de compassion, ajoute-t-il, était l'ar- » chevêque lui-même, » qu'il peint en effet comme un homme qui, animé des passions d'autrui, avait perdu le sens et la raison. Lorsqu'il fut au moment de sortir, ces religieuses se jetèrent de nouveau à ses genoux, pour lui demander de leur rendre l'usage des sacremens, comme leur seule consolation; mais il leur répondit, qu'avant toutes choses, il fallait signer; leur fit entendre que jusque-là elles seraient excommuniées, et tout de suite, en les quittant, il se recommanda avec instances à leurs prières. Quelle instruction pour le jeune roi, s'il eût été témoin de cette scène, que de voir, d'un côté, l'égarement et la folie du fanatisme, et de l'autre la douce et modeste douleur de la sincère piété!

Elles ne purent se dispenser d'appeler comme d'abus de la conduite violente et illégale de l'archevêque; et, avec leur plainte, il fallut que les procès-verbaux des deux visites fussent produits. Le prélat, qui avait oublié ce que l'emportement de la colère lui avait fait dire, fut surpris et honteux des indignités qui lui étaient échappées, et que l'on rappelait dans ces procès-verbaux, malheureusement publiés; il en parla au roi comme de libelles calomnieux; et, se flattant que des filles timides n'auraient jamais la force de lui soutenir en face les faits énoncés dans ces pièces, il alla leur en demander la rétractation authentique, les fit assembler à la grille, et, en leur parlant, n'oublia rien de ce qu'il crut capable de les épouvanter. Mais, pour réponse, elles se jetèrent toutes à ses pieds, et, avec une fermeté accompagnée d'une humilité profonde, elles lui dirent qu'il ne leur était pas possible de reconnaître pour fausses les choses qu'elles avaient vues de leurs yeux et entendues de leurs oreilles. Cette réponse lui causa une telle émotion, qu'il lui prit soudain une violente hémorragie; mais la fougue de sa colère n'en fut ralentie que pour quelques momens.

A la place des douze mères dispersées, il leur avait donné, pour directrices[1], six religieuses de la Visitation, dominées par

les Jésuites ; il acheva de les consterner en faisant quitter le voile à leurs novices, qu'il mit sur l'heure hors du couvent, et en y laissant pour directeur l'un des plus ardens molinistes.

Trois mois après, les religieuses de Port-Royal-des-Champs eurent leur tour. L'archevêque leur fit signifier une sentence, par laquelle il les déclarait désobéissantes, et, comme telles, il les privait de l'approche des sacremens.

Sur cette sentence, elles lui présentèrent une requête pour le supplier de leur expliquer en quoi consistait la désobéissance qu'il leur reprochait et qu'il punissait si sévèrement. Car si, en exigeant la signature, il exigeait la créance intérieure du fait, elles le priaient de se souvenir qu'il leur avait fait entendre lui-même qu'elles feraient un fort grand crime de signer ce fait sans le croire. Si, au contraire, comme il l'avait dit et écrit lui-même expressément, il ne demandait, par la signature, que de s'imposer, sur le fait, un silence respectueux, elles étaient toutes prêtes à s'y engager, pourvu qu'il voulût bien leur marquer par écrit qu'il n'aurait pas d'autre intention.

L'archevêque, dans ce détroit, avait trouvé commode de s'en tenir lui-même au silence sur la requête. Mais les religieuses, privées des sacremens, lui ayant écrit lettres sur lettres, il fallut à la fin répondre. Il le fit, mais sans s'expliquer, en leur reprochant vaguement leur orgueil et leur opiniâtreté, et en les traitant de demi-savantes, qui avaient l'insolence de demander à leur archevêque des explications sur des choses si faciles, disait-il, à entendre, et qu'elles entendaient aussi-bien que lui. Ce misérable subterfuge ne put le dérober à des instances plus pressantes, de leur apprendre pour quel crime elles étaient privées des sacremens. Il promit de les en instruire. Mais cette instruction ne vint point, et l'interdiction des sacremens, qui était la plus sensible peine dont il pût affliger ces malheureuses filles, ne laissa pas de subsister.

Jusque-là, cependant, le formulaire était rejeté par les uns, négligé par les autres; et il n'y avait guère que le diocèse de Paris où l'on fût inquiété pour la signature. Le P. Annat reconnut la faiblesse de cet acte émané d'une assemblée particulière ; et, ne pouvant obliger le pape à l'approuver formellement, il lui fit demander à lui-même, au nom du roi, un formulaire conforme à celui du clergé, qui exigerait la croyance pour le fait comme pour le dogme.

On sent combien sa sainteté fut soulagée d'avoir ce moyen de sortir de l'embarras où l'avait mise un acte du clergé qui lui attribuait, d'un côté, une infaillibilité sans bornes, et qui, de l'autre, ne laissait pas d'être une usurpation de son autorité. Le pape reçut

donc, avec beaucoup de joie, la réparation qu'on lui offrait, en recourant à lui, et en lui demandant un formulaire qui obligerait toute l'église de France à le reconnaître infaillible, même à l'égard des faits non révélés. Ce formulaire, qu'il s'empressa de donner tel qu'on le lui demandait, ne fut pas reçu avec autant de docilité qu'on lui en avait promis. Il y eut de la diversité dans la manière dont les évêques exigèrent la signature. Plusieurs admirent les restrictions, un grand nombre ne demandèrent, sur le fait, qu'une marque de déférence et d'obéissance respectueuse. Mais rien de tout cela ne touchait les ennemis de Port-Royal; leur objet véritable était de persuader au roi qu'il y avait dans le royaume une nouvelle hérésie à extirper, et que ce même Port-Royal en était le centre et l'école. Ce fut à quoi ils s'attachèrent, et le succès répondit à leurs vœux.

Arnauld fut obligé de se réfugier à Bruxelles; les autres solitaires furent réduits à se cacher; seize des religieuses, dispersées dans des couvens affidés aux Jésuites, y furent traitées indignement. Celles qui restèrent languirent sous des supérieures étrangères et des directeurs ennemis; et, tandis que, par ce qu'on appelle la paix de Clément IX, c'est-à-dire, le décret modéré que donna ce pontife, et dans lequel il n'exigeait la soumission que pour le dogme et en dispensait pour le fait (1), Port-Royal fut justifié d'avoir fait la distinction que faisait le pape lui-même, il n'en fut pas moins condamné à s'anéantir. Seulement on daigna lever l'interdiction des sacremens, et ce soulagement y répandit la joie.

Le décret pacifique de Clément IX donna, pendant trente ans, une apparence de calme à l'église de France; mais, au commencement du siècle, un cas de conscience, résolu par quarante docteurs, sur le fait et le dogme, ayant ranimé la querelle, les Jésuites obtinrent de Clément XI une bulle (2) qui décida que, par le silence, on ne satisfaisait point à l'obéissance due au saint siége, que tous les fidèles devaient condamner, non-seulement de bouche, mais de cœur, ce que le pape Innocent X avait condamné; que c'était dans cet esprit qu'il fallait souscrire le formulaire.

Cette bulle, reçue par l'assemblée du clergé de France, fut, par autorité du roi, publiée dans tout le royaume; et comme elle ne faisait qu'effleurer la difficulté en termes vagues et am-

(1) Il y était dit que le saint siége ne prétendait point, et n'avait jamais prétendu que la signature du formulaire obligeât de croire que les cinq propositions fussent implicitement ni explicitement dans le livre de Jansénius, mais seulement de les tenir pour hérétiques en quelques livres qu'elles fussent.

(2) *Veniam Domini.*

bigus, dont tout le monde pouvait s'accommoder, elle trouva peu de résistance, jusqu'au moment où le cardinal de Noailles proposa aux religieuses de Port-Royal de la signer. Elles y consentirent, pourvu qu'il leur permît d'ajouter ces mots à leur souscription : « Sans préjudice de la paix de Clément IX ; » précaution bien pardonnable dans des solitaires timides, alarmées, destituées de tout conseil, et dont on avait si souvent essayé de surprendre la bonne foi. En vain, dit Saint-Simon, le cardinal les exhorta, leur expliqua ce qu'on leur demandait, qui ne blessait en rien la paix de Clément IX, ni l'intégrité de leur foi, rien ne put rassurer ces âmes saintes et timorées; rien ne put leur persuader qu'une signature nouvelle ne fût pas pour elles un nouveau piége ; et leur courage ne fut ébranlé ni par l'exemple des autres monastères, ni par les considérations du malheur où les exposait leur refus. C'est ce qu'avaient espéré les Jésuites ; et le cardinal de Noailles, une fois engagé à les réduire à l'obéissance, ils le virent forcé lui-même à consentir à la destruction de Port-Royal, dès que le roi l'ordonnerait ; mais il fallait que le roi l'ordonnât.

Tant que cette maison, dont la gloire les avait obscurcis, ne serait pas ensevelie sous ses ruines, ils avaient peur que ce qu'il y resterait, survivant à la mort du roi, la défense d'y recevoir des novices ne fût levée; que le couvent, l'hospice, les deux écoles rétablies dans leur premier éclat, ce ne fût encore le centre et le chef-lieu du parti janséniste, dès qu'il serait permis de s'y réunir de nouveau ; et le plus sûr était pour eux de l'ensevelir sous ses ruines.

Le cardinal, que le roi pressait de se faire obéir, et qui plaignait ces malheureuses filles, alla les voir et les exhorter à plusieurs reprises; il y perdit ses peines. Enfin, rebuté d'une résistance si opiniâtre, il leur ôta les sacremens. Le Tellier n'attendait que cet acte de l'archevêque pour rappeler dans l'esprit du roi toutes les vieilles calomnies dont on les avait accablées ; et il s'y prit si bien, que le roi fut persuadé qu'il ne serait jamais en repos tant que ce monastère, fameux par ses rébellions contre les deux puissances, ne serait point anéanti. Combien la tête d'un grand monarque devait avoir été affaiblie par la superstition, pour faire dépendre son repos des scrupules de quelques pauvres filles, ensevelies vivantes dans un désert, et dont personne n'approchait ! On commença par leur ôter presque tout leur bien qu'on attribua au couvent de Paris, pour prix de sa soumission ; car on n'avait laissé aux champs que celles qu'on n'avait pu réduire; mais elles subsistaient encore par le travail, l'économie et les aumônes. Enfin, leur existence obscure, solitaire, et bien plus

digne de pitié que d'envie, fut insupportable aux Jésuites, et le dernier coup fut frappé.

Elles avaient eu recours au saint-siége; et l'offre qu'elles avaient faite de souscrire la bulle *Veniam Domini*, en ajoutant: « Sans » préjudice de la paix de Clément IX, » y avait paru très-admissible. Rome elle-même trouvait innocent ce qui faisait ici leur crime. Or, cette explication reçue, il devenait notoire que, dans l'intention du saint père, la nouvelle bulle ne portait point atteinte à la distinction du fait et du dogme autorisée par Clément IX; il n'y avait donc plus de prétexte à les persécuter, encore moins à les détruire. On colora cette violence atroce d'une apparence d'arrangement: on fit entendre au roi que, dans sa première institution, Port-Royal n'avait qu'un monastère; que ce n'était que par tolérance qu'on en avait fait deux de la même abbaye; qu'il convenait de remettre les choses sur l'ancien pied; et que le couvent de Paris était celui qu'il fallait conserver préférablement à celui des champs, qui était pauvre, situé en un lieu malsain, uniquement peuplé de vieilles filles opiniâtres, et auxquelles, depuis long-temps, il était interdit de prendre des novices. Il fut donc résolu que Port-Royal-des-Champs serait détruit, et le cardinal de Noailles eut le malheur d'y donner son consentement.

La nuit du 28 au 29 octobre 1711, en vertu d'un arrêt du conseil, l'abbaye fut investie par des détachemens des gardes-françaises et des gardes-suisses; le matin, d'Argenson, lieutenant de police, y arriva avec ses escouades, se fit ouvrir les portes, assembla la communauté en chapitre, lui lut une lettre de cachet qui contenait son sort, et, sans lui donner plus d'un quart d'heure, la fit enlever tout entière, chaque religieuse dans un carrosse, avec une femme âgée pour l'accompagner, et chaque carrosse escorté de quelques hommes à cheval, comme si on avait transféré des femmes publiques d'un mauvais lieu dans une maison de force. Ces filles vénérables furent dispersées en autant de couvens, et le leur fut rasé bientôt après de fond en comble. Les matériaux furent vendus; on laboura et sema la place; à la vérité, dit Saint-Simon, ce ne fut pas avec du sel, comme on fait en rasant ou la maison d'un parricide, ou celle de l'assassin d'un roi.

Mais quelques efforts qu'on eût faits pour effacer jusqu'aux vestiges de Port-Royal, son parti subsistait encore. Arnauld était mort, exilé de sa patrie; mais son esprit y était présent, et animait encore ce parti opprimé. L'opinion, plus forte que tous les rois ensemble, lorsque la bonne foi, la conscience, la religion la soutiennent, s'affermissait de plus en plus au milieu des persécutions. Ces persécutions même révoltaient les esprits les plus

modérés et les plus paisibles; et les Jésuites voyaient tous les jours grossir le nombre de leurs ennemis, si l'on peut appeler ainsi tous ceux qui détestaient leur morale, leur politique, leur ambition, leurs intrigues, leur adulation pour la cour de Rome, et ceux qui, sur la grâce et sur l'infaillibilité personnelle des papes, n'étaient pas de leur sentiment (1).

On sait que l'une de leurs maximes était, si la vérité simple ne convenait pas à leurs vues, d'y employer le déguisement, c'est-à-dire, au moins un mélange de mensonge et de vérité; et cette méthode accommodante, leurs missionnaires à la Chine et dans l'Inde l'avaient appliquée aux cérémonies religieuses, en associant quelque apparence de paganisme à nos rits et à nos mystères, afin, disaient-ils, d'y amener insensiblement les esprits.

Cet artifice fut regardé comme profane et sacrilége; et nos mystères, célébrés dans des temples où, par complaisance, on laissait des vestiges d'idolâtrie, n'étaient pas une de ces fraudes pieuses que Rome pût dissimuler. Dans cette crise violente, les Jésuites, pressés par la force des témoignages et des reproches, et réduits à l'alternative, ou de désavouer leurs missionnaires, ou de les soutenir et d'en porter le blâme, sentirent le besoin de faire une puissante diversion, c'est-à-dire de susciter quelque nouveau sujet de querelle et de trouble qui agitât l'église de France, qui compromît la cour de Rome, qui détournât l'attention publique de leur affaire de la Chine, et qui les rendît plus importans, plus nécessaires, plus redoutables que jamais.

On n'a pas assez admiré le génie de Le Tellier dans le choix du moyen qu'il prit pour opérer cette révolution. C'est peut-être le projet le plus hardi, le plus profondément conçu qu'ait jamais enfanté la politique monacale.

Pour occuper l'Église entière, et la distraire du scandale des cérémonies chinoises, il fallait un objet d'une grande importance; et si ce coup d'éclat portait sur quelque personne considérable, sur quelque ennemi des Jésuites, redoutable par son crédit, ou par une grande autorité de lumières et de vertus; si en même temps qu'ils échapperaient à une attaque irrésistible, ils se mettaient en position de tomber de nouveau sur le parti contraire, avec tout le poids des deux puissances réunies en leur faveur, c'était le comble de l'habileté dans l'entreprise et le succès de l'événement. Telle fut la machination de la bulle *Unigenitus*.

Le P. Quesnel de l'Oratoire, attaché d'esprit et de cœur à la

(1) Dignes d'envie par leur crédit, et de haine par leur conduite, ils avaient tous les jours quelque nouvelle affaire sur les bras; et celle qui leur vint de la Chine ne fut pas la moins sérieuse.

doctrine de Port-Royal, et réfugié auprès d'Arnauld, avait donné anciennement une édition de S. Léon; et, dans les notes qu'il y avait mises, il avait défendu les maximes de l'église de France contre les prétentions de la cour de Rome. Son ouvrage y fut condamné, et son nom y fut odieux. Il avait fait aussi un commentaire sur le Nouveau Testament, ouvrage aussi attrayant par son style qu'édifiant par sa morale, et à tous égards le modèle des ouvrages de piété. Vialart, évêque de Châlons-sur-Marne, homme d'un grand poids dans l'église, en l'approuvant, l'avait adopté pour l'usage de son diocèse; et, par un mandement exprès, il en avait recommandé la lecture aux ecclésiastiques et aux fidèles. Bissi, alors évêque de Toul, l'avait recommandé de même à son peuple et à ses curés; et, dans l'impossibilité où ils étaient d'avoir un grand nombre de livres, il disait dans son mandement que celui-là seul leur suffirait, et qu'ils y trouveraient toute la piété et toute la doctrine dont ils avaient besoin. (Ces paroles sont remarquables.) Le P. La Chaise, confesseur du roi, avait fait de ce même livre sa lecture de piété habituelle, et il y trouvait, disait-il, à chaque page, de quoi s'édifier et s'instruire.

Noailles, évêque de Châlons, successeur de Vialart, ne crut pouvoir mieux faire que d'approuver, à son exemple, le livre des réflexions morales sur le Nouveau Testament, et que d'en recommander la lecture aux fidèles. La même année il fut nommé à l'archevêché de Paris; et il le fut par le roi lui-même, sur sa grande réputation de lumières et de vertus, sans la participation du P. Le Tellier, et au grand regret des Jésuites.

Noailles était connu pour n'être pas du nombre des évêques de leur parti. Son instruction pastorale sur la prédestination et la grâce le leur fit encore mieux connaître; et, en attaquant à la fois Quesnel et son approbateur, ils avaient le triple avantage d'arracher des mains des fidèles un livre qui seul effaçait tous leurs livres de morale et de piété, de flétrir dans Quesnel un des plus respectables défenseurs de Jansénius, et de ruiner dans l'esprit du roi l'homme du clergé de France dont l'autorité pesait le plus sur eux, soit par la considération personnelle que lui attirait son mérite, soit par la dignité et l'importance de son siége, soit par le crédit, la décoration, les alliances de sa famille, soit par l'estime et le respect qu'il avait inspirés au roi, et l'accès facile et fréquent que lui donnaient ses audiences.

Ainsi rien de plus audacieux et de plus digne de l'attention publique que la querelle qu'ils engageaient. Voici quel était leur parti. Saint-Sulpice, qui les haïssait, mais de la haine d'un esclave qui craint son maître et qui le sert: la faculté de théologie, toute infectée de docteurs molinistes et de moines infatués de

maximes ultramontaines : le haut clergé, presque tout offusqué de la fumée des séminaires, et, subjugué comme on vient de le voir, ne connaissant ni les limites ni l'étendue de ses droits; tantôt érigeant en conciles ses assemblées particulières, tantôt oubliant ses libertés, et se laissant réduire en servitude par les Jésuites et par la cour de Rome, toujours tremblant et le dos courbé sous la verge de Le Tellier : Fénélon qui, dans son exil, se souvenait avec reconnaissance que les Jésuites l'avaient ménagé dans son affaire du quiétisme, et qui, trop facile envers eux, leur conciliait ses amis, et singulièrement les ducs de Beauvilliers et de Chevreuse : le roi, que sa mère avait élevé dans la soumission la plus humble pour les décisions de Rome, et dans la persuasion que les Jansénistes étaient un parti républicain et un ennemi domestique dans l'État comme dans l'église, non moins rebelle à son autorité qu'à celle du saint siége, et un rejeton dangereux de l'hérésie de Calvin; le roi, dis-je, entêté de ces préventions par ses confesseurs, tous jésuites, et par son conseil de conscience soigneusement composé par eux; bien convaincu d'ailleurs, par les éloges que l'on prodiguait à son zèle, qu'en poursuivant les hérétiques, et nommément cette nouvelle secte, il marchait sur les traces des Constantins et des Théodoses, et que les exils, les proscriptions, les emprisonnemens, étaient pour lui autant d'expiations de ses propres fragilités : enfin, la marquise de Maintenon, qui avec assez de courage d'âme avait peu de force d'esprit, et qui, peut-être de bonne foi, peut-être aussi par politique, avait cru devoir prendre pour confesseur La Chetardie, curé de Saint-Sulpice, superstitieux ultramontain, et pour directeur Bissi, évêque de Meaux, à qui l'ancien évêque de Chartres, Godet, l'avait livrée; fin courtisan qui, sous l'extérieur d'un inculte séminariste, cachait l'ambition la plus ardente d'arriver au cardinalat, et, dans cette vue, tout dévoué aux Jésuites et à la cour de Rome, mais affectant de ne tenir qu'à l'intérêt de la bonne cause, et persuadant à sa prosélyte que c'était là l'objet unique de ses relations avec le P. Le Tellier; par ce moyen, jouant le rôle de double espion près de l'un et de l'autre, mais bien réellement d'accord avec le confesseur, et trop habile pour balancer entre des gens dont l'amitié ou la haine était immortelle et la puissance permanente, et une vieille protectrice qui, d'un moment à l'autre, pouvait mourir ou n'être bonne à rien; d'ailleurs, outré de jalousie contre le cardinal de Noailles, son rival, auprès d'elle, de confiance et de faveur.

La marquise de Maintenon, trop enfoncée dans cet intérieur où elle avait enfermé le roi, pour entendre la voix publique, avait de plus le défaut si commun aux gens en place, et surtout aux

femmes, de ne vouloir écouter que ceux qui sont admis dans leur intimité; mais, quand même elle aurait pu s'instruire, elle était trop prudente pour contrarier dans l'esprit du roi une opinion invétérée : la conscience du vieux monarque était un fort dont Le Tellier s'était rendu le maître, et dans lequel elle savait bien qu'il ne fallait pas l'attaquer. Elle le connaissait hardi, violent, implacable, et, en le haïssant, elle évitait sur toutes choses de se trouver jamais en opposition avec lui. Le confesseur, de son côté, avait souvent besoin du crédit de la favorite, et leur adresse à se servir réciproquement l'un de l'autre, est un de ces mystères de cour qu'il est bon de développer.

Si la marquise de Maintenon et le confesseur de Louis XIV avaient été liés sincèrement de cœur et d'âme, leur politique aurait dû faire encore ce que fit leur inimitié, je veux dire, ne laisser voir entre eux aucune espèce d'intelligence; mais réciproquement, ce que la liaison la plus intime aurait pu produire, leur intérêt le suppléa. Le concert entre eux fut parfait : ils se servaient tous deux de l'entremise de Bissi; elle, pour pénétrer les sentimens du confesseur et y conformer son langage, et lui, pour suggérer à la confidente de son pénitent tout ce qu'il voulait qu'elle dît, soit pour lui préparer les voies, soit pour achever d'affermir les résolutions qu'il aurait inspirées; en sorte que le roi s'émerveillait sans cesse de les trouver du même avis, sans soupçonner entre eux aucune relation; et de là un surcroît de confiance pour la favorite, mais en même temps un surcroît d'ascendant pour le confesseur. Mais, dans cet accord d'opinion ou de langage et de conduite, c'était lui qui faisait la loi. Ainsi quelque affection qu'elle eût pour une famille alliée à la sienne, quelque respect que pût lui inspirer le cardinal de Noailles par son mérite personnel, Le Tellier était sûr de le lui faire abandonner, et de mener le roi avec elle et par elle.

Le seul de ses ministres qui aurait pu l'éclairer, c'était Torci : mais devenu suspect de jansénisme depuis son alliance avec la famille d'Arnauld, Le Tellier ne le craignait plus; et celui qui, dans la confiance du roi, avait pris sa place, Voisin, était esclave de la marquise de Maintenon.

Le chancelier de Pontchartrain était l'ami des Jansénistes; et cela même leur avait fait un ennemi de son indigne fils, par cette envieuse antipathie que des enfans dégénérés conçoivent pour les objets de l'affection d'un père vertueux, dont l'exemple les fait rougir.

Les Jésuites comptaient aussi sur d'Argenson, lieutenant de police; et, par lui et par le ministre chargé du détail de Paris, ils étaient sûrs de faire arriver jusqu'au roi tous les bruits qu'ils



voudraient répandre, et d'obtenir, sur leur délation, les lettres de cachet dont ils auraient besoin.

Il ne s'agissait plus, dans le procès qu'on intenterait au cardinal de Noailles, que d'engager la cour de Rome à compromettre son autorité, et le roi à déployer la sienne : l'un conduisait à l'autre ; car, dans les principes ultramontains dont l'âme du roi était imbue, le respect dû à la cour de Rome emportait le devoir de la faire obéir. Ce fut sur cette base que Le Tellier établit son plan ; et, parmi les Jésuites même, il n'eut d'abord pour confidens que deux hommes aussi fougueux, aussi déterminés que lui, l'Alemant et Doucin, retirés comme lui à la maison professe, et là, ruminant en silence les intérêts de leur compagnie et la ruine de leurs ennemis.

La politique des Jésuites, dans leurs guerres de religion, fut toujours de ne point paraître dans les premières hostilités, et de faire engager l'attaque par des libelles anonymes ou par des hommes sans aveu. Ils prirent donc ici deux évêques des plus obscurs, Chamflour, évêque de La Rochelle, et Valderies, évêque de Luçon, tous deux ultramontains, mais l'un par ignorance, l'autre par fanatisme, et par l'enivrement de cette mauvaise scolastique qui gâte tant et de si bons esprits. Un théologien de la même espèce, homme instruit, fougueux et pressant, fut choisi pour aller endoctriner les deux évêques. Il s'appelait Chalmet : il passa en Saintonge ; et, dans son séjour auprès d'eux, il les excita l'un et l'autre à donner l'exemple du zèle contre une doctrine dont le venin répandu, disait-il, dans le livre des *Réflexions morales*, faisait de rapides progrès.

Le résultat de leurs conférences fut un mandement des deux évêques contre ce livre de Quesnel, de l'édition approuvée par le cardinal de Noailles. Ce mandement, où l'approbateur du livre était aussi peu ménagé que l'auteur, fut, contre toutes les règles de la discipline et de la police, non-seulement affiché dans Paris, mais aux portes de la métropole et du palais archiépiscopal.

Le cardinal de Noailles, si publiquement insulté, perdit dans ce moment toute modération, et prit dans sa conduite le plus mauvais de tous les conseils, celui de la colère. Chacun des deux évêques, ses agresseurs, avait un neveu au séminaire de Saint-Sulpice. L'archevêque manda le supérieur de ce séminaire, et lui ordonna de mettre à la porte ces deux jeunes ecclésiastiques. On eut beau lui représenter qu'ils étaient innocens des iniquités de leurs oncles, il s'obstina, et il les fit chasser.

On peut penser quelles rumeurs excita cette violence. Elle donnait aux deux évêques un avantage qu'ils saisirent avec ardeur. Dans une lettre au roi, pleine d'adulation pour lui, et contre

l'archevêque pleine de force et de malice, ils implorèrent la protection de S. M. pour l'église, pour l'épiscopat, pour la liberté de la bonne doctrine, et lui demandèrent justice de la violence avec laquelle le cardinal de Noailles prétendait l'opprimer, le représentant comme un ennemi de l'église, de l'État et du roi lui-même.

Cette lettre, digne du courtisan le plus adroit et le plus délié, n'avait été fabriquée ni à Luçon, ni à La Rochelle. Elle fut adressée au père Le Tellier, ministre spécial des évêques, et par lui présentée au roi. Le jésuite ne manqua point d'appuyer sur l'affront fait aux deux jeunes séminaristes, et sur l'indécence d'un coup d'éclat si injuste à la fois et si audacieux, puisqu'il avait frappé deux innocens, et qu'en usant des voies de fait pour se venger, au lieu d'aller se plaindre au roi, l'archevêque avait entrepris sur l'autorité souveraine. Ce mot perdit le cardinal de Noailles. Le roi, qui se sentit blessé par son endroit le plus sensible, et dans ce qu'il avait de plus cher, se laissa aisément convaincre de la protection qu'il devait à deux prélats abandonnés et opprimés pour la bonne cause. De son côté, Bissi avait travaillé auprès de la marquise de Maintenon; et, en gémissant du scandale qu'avait donné le cardinal de Noailles, il avait fait sentir combien sa conduite était inexcusable aux yeux du monde et téméraire à l'égard du roi : en sorte que, lorsque Noailles vint se plaindre à la cour, il trouva tout glacé; et le roi lui ferma la bouche, en disant que, puisque sans lui il s'était fait justice à lui-même, il n'avait qu'à se tirer sans lui du mauvais pas où il s'était mis. Le cardinal, accablé, dit au roi que, puisque S. M. l'abandonnait à la calomnie et à l'insulte, il la suppliait au moins de trouver bon qu'il se défendît. La réponse du roi fut sèche et vague, et, peu de jours après, il lui fit défendre d'aller à la cour, s'il n'y était mandé.

Dès ce moment, le cardinal fut livré à ses propres forces, et c'était là que ses ennemis l'attendaient. Au mandement des deux évêques, et à celui de l'évêque de Gap, non moins mordant et plus adroit, il répondit par des mandemens qui en défendaient la lecture, moyen sûr d'en donner plus d'envie et d'empressement. Une lettre qu'il écrivit à l'évêque d'Agen, pour justifier sa conduite, lui réconcilia cependant les esprits désintéressés : elle était sage, digne et modeste, pleine de force et de candeur; et en même temps qu'on voyait qu'il avait fait une haute imprudence, on avouait que ses ennemis étaient encore plus méchans qu'il n'avait été maladroit. Mais l'opinion publique n'était pas ce qui étonnait les Jésuites; ils savaient lui donner le change ou la mépriser au besoin.

Le Tellier affectant l'esprit de règle et d'équité, fit assembler les évêques; mais, en composant à son gré leur assemblée, il eut grand soin d'y semer la division, de sorte néanmoins que son parti fut celui du grand nombre. Le livre de Quesnel y fut dénoncé; et des débats qui s'élevèrent, la solution fut de s'en rapporter à la décision de Rome, au lieu de prendre pour premier juge un concile national, où Quesnel, qui vivait encore, serait cité et serait entendu : c'était là ce que Le Tellier appréhendait le plus, et ce qu'il sut faire éluder.

Rien de plus convenable dans l'opinion du roi que cette déférence du clergé pour l'autorité du saint siége; et, persuadé que c'était la voie la plus régulière et la plus pacifique, il écrivit à Clément XI une lettre vive et pressante pour obtenir de lui une décision.

Clément XI, timide et irrésolu, comme il l'était, voulant répondre au désir du roi et au vœu du clergé de France, mais craignant d'allumer une guerre de religion, qu'il n'aurait plus le pouvoir d'éteindre, d'ailleurs se faisant scrupule de censurer un livre qui, depuis si long-temps, édifiait l'église, et dont lui-même il avait fait sa méditation journalière, crut faire assez, pour sortir d'embarras, que de le condamner en somme, et d'en interdire la lecture. Personne ne s'éleva contre ce jugement, et, avec le même respect qu'Arnauld s'était soumis au premier décret d'Innocent X, Noailles adhérant à celui de Clément XI, abandonna la défense du livre et retira son approbation. Le coup était manqué; Noailles allait rentrer en grâce auprès du roi; et l'affaire des cérémonies chinoises allait reprendre le dessus. Les Jésuites ne crurent voir de salut pour eux que dans de nouveaux troubles; et le moyen dont ils s'étaient servis pour révolter Arnauld et Port-Royal, fut le même qu'ils employèrent pour soulever le cardinal de Noailles et les partisans de Quesnel.

Le Tellier fit entendre qu'il ne suffisait pas d'une condamnation vague, et qu'il fallait une censure expresse des propositions condamnables qui se trouvaient en foule dans le livre des *Réflexions morales*. Il engagea le roi à redoubler ses instances auprès du pape pour obtenir de lui cette constitution; et, dans la lettre qu'il lui dicta, il le rendit garant de l'obéissance unanime avec laquelle le décret du saint siége serait reçu dans tout son royaume sans aucune difficulté, le garrotant ainsi lui-même dans les liens de sa parole, et intéressant son honneur et sa dignité personnelle à forcer le clergé de France et les parlemens de souscrire ce que Rome aurait décidé.

Cet engagement pris par le roi, Le Tellier écrivit lui-même au saint père, et lui certifia qu'il y avait dans le livre des *Réflexions*

morales plus de cent propositions qu'il fallait condamner. S. S. ne crut pouvoir reculer davantage. Elle fit procéder à l'examen du livre, et, pour cela, fut établie en 1712 une congrégation de cardinaux et de prélats.

Sans garantir la fidélité du témoin d'après lequel je vais écrire, voici ce que m'a raconté un ecclésiastique, homme de bien, et nullement suspect de jansénisme, comme l'ayant appris de la bouche même du cardinal de Bissi, lorsqu'il était l'un de ses grands vicaires.

« Le P. Le Tellier ayant écrit à Rome que, dans le livre de Quesnel, il y avait plus de cent propositions condamnables, il s'agissait de les y trouver. Les cardinaux assemblés par le pape, chargèrent de cette recherche ces théologiens à gage qu'on appelle leurs auditeurs; et le travail fini, tous les extraits du livre, faits par les auditeurs, furent produits et confrontés. Chacun des extraits se trouva contenir, comme on le demandait, plus de cent propositions que l'auditeur jugeait répréhensibles. Mais celles que l'un avait notées, n'étaient pas toutes les mêmes que l'autre censurait. Il fallut donc relever des extraits celles qu'ils avaient tous unanimement reconnues pour être dignes de censure, et l'on s'en tint au nombre de cent et une : il n'en fallait pas davantage pour que Le Tellier eût raison. Alors il fut question de les qualifier, et c'est ce qui fut impossible. Celle que l'un des auditeurs appelait hérétique, l'autre l'appelait malsonnante ou téméraire, ou sentant l'hérésie, et sur ces qualifications les têtes s'étant échauffées, il n'y eut pas moyen de les mettre d'accord. De là cette résolution que prit le pape, si sagement, disait mon ecclésiastique, de les condamner *in globo*, sans en qualifier aucune, et en laissant à chacun le soin de leur distribuer les qualités qu'il aurait englobées dans leur commune réprobation. »

Cette collection faite, il fallut procéder à la rédaction du décret. L'ancien confesseur de Philippe V, le P. d'Aubenton, chassé d'Espagne pour ses intrigues, était à Rome en fonction d'assistant du P. général. Ce fut à lui, et au cardinal Fabroni, non moins ardent jésuite que d'Aubenton et Le Tellier, que le pape remit le soin de rédiger sa constitution, et ils y travaillaient dans les ténèbres, sans que personne, ni le pape lui-même, fût confident de ce travail.

Or, tandis que la constitution se fabriquait à Rome, Le Tellier qui lui ménageait de puissans défenseurs, avait mis à leur tête le cardinal de Rohan, fils de cette belle Soubise, qui avait été si chère à Louis XIV, et si puissante auprès de lui. En mourant elle avait laissé ce fils chéri sous la tutelle de l'archevêque de Paris. Rohan, doué de tous les agrémens de la figure, de l'esprit,

de l'élocution, d'un caractère facile et doux, d'un accueil enchanteur, d'une politesse parfaite, avec des grâces naturelles et touchantes qu'accompagnait un air de modestie et de grandeur toujours aimable quoique imposant, avait joint à ces avantages, à ceux de sa naissance et de sa dignité tous les raffinemens de cet art de plaire dont le grand monde était pour lui l'école, et dont sa mère était un modèle accompli. Il l'employa d'abord à gagner la tendresse du cardinal de Noailles, et, dans son cours d'études, au séminaire et en Sorbonne, il s'en fit un moyen de captiver tous les esprits.

C'était sans doute une haute imprudence que de prétendre le détacher d'un prélat qui l'avait reçu des bras de sa mère, et qui, dès ce moment, l'avait couvé des yeux et comme porté dans son sein; Le Tellier l'entreprit. Il connaissait le faible de Louis XIV pour le cardinal de Rohan. Toute la faveur dont sa mère avait joui lui était transmise; et son crédit sur l'âme du roi, dont Le Tellier avait le secret, pouvait être de conséquence. D'un autre côté, il le voyait plongé dans l'enivrement d'une haute fortune, aussi indolent et dissipé qu'il s'était montré laborieux et appliqué dans ses études; et, avec un goût d'autant plus vif pour les plaisirs, pour la magnificence et pour la liberté, qu'il l'avait longtemps retenu. Il jugea que l'ambition avait été son frein et son mobile; et ce fut par cette passion qu'il tenta de le subjuguer. « Monseigneur, lui dit-il, vous avez à choisir, ou de vous perdre » dans l'esprit du roi, en restant attaché au parti de Quesnel et » du cardinal de Noailles, ou d'être grand aumônier de France, » en vous déclarant pour la bonne cause. Il faut vous décider, et » ne pas rester neutre; car celui qui n'est pas pour nous est contre » nous. »

Dans ce peu de paroles, le cardinal de Rohan vit d'un côté la honte d'être ingrat, et le tort qu'il allait se faire, en manquant à un homme auquel il devait tout, et dont les mœurs et la conduite étaient en vénération; de l'autre, une fortune au-delà de laquelle il n'aurait plus rien à désirer, et la jouissance pleine et libre d'un état qui ne laissait rien au-dessus de lui dans le clergé de France. Il fut d'abord irrésolu. Mais celui qui balance entre son intérêt et son devoir, annonce assez lui-même de quel côté il est enclin, et un ami de sa maison, Tallard, n'eut pas de peine à le déterminer.

Plus, dans l'insolente proposition de Le Tellier, on voyait la hauteur d'un favori premier ministre, plus il fut aisé à Tallard, dit Saint-Simon, de montrer aux Rohans, d'un côté les enfers ouverts, et de l'autre le ciel qui les appelait dans sa gloire. Il leur représenta le naturel terrible du jésuite et des siens; madame de Maintenon arrachée à tous les liens de l'estime, de l'amitié,

de l'alliance, de la confiance la plus intime pour le cardinal de Noailles, et tout cela changé en elle en faveur déclarée pour le parti contraire; le roi livré à ce parti, se croyant engagé d'honneur et de conscience à le soutenir, nourri dans l'aversion de tout ce qu'il entendait appeler jansénistes, et persuadé que c'étaient pour lui autant d'ennemis personnels. Il fit de plus entendre au cardinal que, rester neutre dans cette affaire, était pour lui un rôle aussi peu honorable que difficile à soutenir, et qui, de tous côtés, ne lui attirerait que des mépris ou des reproches, l'exposerait à tous les dégoûts que le roi se plairait à lui faire essuyer, et dont la haine des Jésuites assaisonnerait l'amertume, lui ferait perdre enfin toute sa considération, et de la plus haute faveur le précipiterait dans le discrédit et l'abandon le plus humiliant. Il lui fit pressentir le chagrin de voir la place de grand aumônier occupée par un autre que lui, et Bissi lui-même à la tête du parti favorisé, jouissant de la bienveillance, de la confiance du roi, peut-être appelé au conseil, et, dans l'intimité du confesseur, disposant avec lui de toutes les grandes places de l'église. C'était là ce qui vous attendait, ajouta-t-il, et ce que vous sacrifiez. A qui? au cardinal de Noailles? Cette délicatesse est louable, sans doute; mais espérez-vous le sauver? et, s'il est perdu, que lui importe de l'être avec vous, ou sans vous? S'il y a de la gloire à acquérir dans ce dévouement, elle est pour lui. Vous ne serez jamais, dans son parti, réputé que pour son disciple, et, marchant à sa suite, vous vous verrez toujours obscurci et subordonné; au lieu que, dans le parti contraire, vous serez chef et sans égal, et en même temps vous vous trouverez à la tête du clergé de France, sans modérateur, sans arbitraire, avec plus de splendeur et de crédit qu'aucun prélat n'en eût jamais. Le cardinal de Rohan se laissa vaincre. Son marché fut conclu, dit Saint-Simon, avec le P. Le Tellier, et en même temps qu'il prêta le serment de grand aumônier de France, il fit celui d'être l'esclave des Jésuites.

Lorsque la rédaction de la bulle fut achevée entre d'Aubenton et Fabroni, ils enfermèrent des imprimeurs, firent tirer de cette pièce le nombre d'exemplaires dont ils avaient besoin, s'en allèrent au pape en faire une lecture la plus rapide qu'il fût possible; et le pape ayant demandé à l'examiner à loisir, Fabroni, qui l'avait instruit et dirigé dans sa jeunesse, reprit si bien avec lui le ton doctrinal et impérieux, que le saint père en fut étourdi. Il voulut lui représenter modestement qu'il était engagé de parole avec le cardinal de La Trimouille, chargé des affaires de France, à ne rien publier concernant cette affaire, sans le lui avoir communiqué, et qu'il avait solennellement promis au sacré collége, que la constitution ne serait mise au jour qu'après que, divisée

en petites congrégations, il l'aurait mûrement examinée et approuvée.

Fabroni s'emporta, traita le pape d'homme faible, qui se laissait mener comme un enfant, trouva indécent qu'il voulût lui donner des réviseurs et des censeurs, et le mettre sur la sellette, ou plutôt s'y mettre lui-même, puisque l'ouvrage était fait en son nom, et que c'était lui qui parlait, qui prononçait, qui décidait; lui soutint que sa constitution était telle qu'il la fallait, et ajouta que, s'il avait eu la faiblesse de s'engager à la soumettre à l'examen, il ne fallait pas faire la faute encore plus grande de tenir sa parole. A ces mots, sans donner au pape le temps de répliquer, il le laisse comme éperdu, sort; et, dans l'instant même, s'en va faire afficher la nouvelle constitution dans toutes les places de Rome.

Les cardinaux qui se virent joués s'assemblèrent en grand tumulte; ils allèrent se plaindre au pape d'un manque de parole si formel et si éclatant, protestèrent qu'ils ne souffriraient pas, sans réclamation, qu'un jugement du saint siége, en fait de doctrine, fût ainsi dérobé à l'examen du sacré collége; abus inoui jusqu'alors. Clément leur protesta que la publication s'était faite sans son aveu et à son insu, les paya d'excuses et de larmes; et, après bien d'inutiles plaintes, il fallut en venir au point où Fabroni les attendait, c'est-à-dire, se décider ou à laisser passer la constitution, ou à se désunir du pape, à dévoiler le honteux mystère de sa faiblesse avec Fabroni, à jeter un ridicule éternel sur sa prétendue infaillibilité, à ruiner ainsi jusqu'en leurs fondemens les maximes ultramontaines, à révéler à l'Europe entière comment se fabriquaient les décrets émanés de Rome; en un mot, à porter le coup mortel à une autorité d'où ils tiraient leur grandeur personnelle, et dont chacun d'eux à son tour pouvait prétendre à être revêtu.

On avait bien prévu que de si puissans intérêts l'emporteraient sur leur ressentiment; et, en effet, ils prirent le parti du silence; non sans quelques secours d'argent, que les Jésuites répandirent, et qui achevèrent de tout calmer.

Le même jour que la constitution fut affichée à Rome, elle fut envoyée au P. Le Tellier, qui la reçut deux jours avant le nonce: ce fut le 2 novembre 1713 que le nonce la présenta au roi.

Dès qu'elle fut connue en France, elle y excita un cri universel. La condamnation *in globo*, avec des qualifications indistinctement accumulées, parut bizarre jusqu'au ridicule. Des passages formels de S. Paul, de S. Augustin, mis au nombre des propositions condamnées, effarouchèrent tous les esprits. On fut encore plus révolté d'entendre frapper d'anathème cette maxime, si évidemment vraie, si précieuse aux rois, si salutaire aux peuples, mais déplaisante à la cour de Rome, que la *crainte d'une excom-*

munication injuste ne doit pas empêcher de faire son devoir. Enfin, pendant huit jours, le soulèvement contre la bulle *Unigenitus* fut général, dans le monde et dans le clergé.

Le cardinal de Rohan et l'évêque de Meaux déclarèrent eux-mêmes qu'elle n'était pas acceptable. Mais Le Tellier tint ferme; il menaça Bissi de lui faire manquer le chapeau qui lui était promis; il avertit le cardinal de Rohan du danger qu'il courait, à ne pas tenir la promesse qui lui avait valu la charge de grand aumônier; et il intimida si bien la foule des évêques, que, les ayant assemblés à Paris au nombre de quarante, il leur fit recevoir la constitution; mais sans examiner comment, et en laissant chacun libre de l'expliquer dans son sens et à sa manière.

Quant aux moyens qu'il emploierait pour la faire accepter dans tout le royaume, il s'en expliqua sans détour avec le duc de Saint-Simon, et lui dit *des choses si énormes, si atroces, si effroyables*, qu'il le rendit stupide d'étonnement et de frayeur. « Je fus saisi, dit Saint-Simon, de ce que c'était qu'un jésuite, qui, par son néant personnel et avoué, ne pouvait rien pour sa famille ni pour soi-même; à qui son état et ses vœux ne permettaient pas d'avoir, dans son couvent, une pomme, un verre de vin plus qu'un autre; qui, par son âge, touchait au moment d'aller rendre compte à Dieu; et qui, de propos délibéré, allait mettre l'État et l'église dans la plus terrible combustion, et ouvrir toutes les barrières à la persécution la plus violente, pour des questions qui ne lui faisaient rien, et qui ne touchaient que l'honneur de l'école de Molina.

Mais il s'agissait de forcer le cardinal de Noailles et tout le parti janséniste à se montrer rebelles à l'autorité du saint siége et à celle du roi, surtout à celle-ci; et c'était pour cela qu'en fabriquant la bulle, on avait pris soin d'y insérer des condamnations révoltantes. Cet artifice, déjà employé pour perdre Arnauld et Port-Royal, avait pleinement réussi; et, avec des gens d'un cœur droit et d'une conscience délicate, l'effet en était immanquable.

La constitution publiée dans tout le royaume fut refusée par les cours souveraines, par nombre d'évêques, par les chapitres et par les curés de Paris, par l'Université, par la Faculté même de théologie. C'en était bien assez pour mettre le feu dans l'église de France, faire oublier les cérémonies chinoises, et rendre les Jésuites nécessaires au pape, désolé d'avoir compromis sa chancelante infaillibilité. Mais l'objet capital de Le Tellier était le refus du cardinal de Noailles: il l'obtint, et il triompha.

Le roi, qu'il prit soin d'irriter contre la résistance de ce prélat, était sur le point de l'envoyer à Rome, où les Jésuites l'attendaient, pour lui faire faire son procès, le destituer de son siége

et le dépouiller de la pourpre, lorsqu'une vieille fille, dont j'ai déjà parlé, le sauva, nous dit Saint-Simon, et voici comme il le raconte.

« Mademoiselle La Chausseraie avait été autrefois agréable à Louis XIV. Il se plaisait encore à la voir en particulier, parce qu'elle était amusante, qu'elle avait l'adresse et le soin de lui cacher son esprit, et de jouer avec lui l'ingénue et l'indifférente, comme ne se souciant de rien, ne voulant se mêler de rien et ne prenant de parti pour personne. Par cet artifice, elle avait accoutumé le roi à ne point se défier d'elle, à se mettre à son aise, à lui parler de tout, et même à prendre ses conseils. Elle était amie du cardinal de Noailles, mais elle cachait avec soin ses relations avec lui. Elle était liée de tous les temps avec madame de Ventadour, et assidûment auprès d'elle, mais sans avoir l'air de s'apercevoir de ce qui se passait dans cet intérieur, où l'intrigue était dans son centre. Le prince et le cardinal de Rohan, qui l'y voyaient sans cesse, et qni recevaient d'elle toutes sortes de flatteries, ne s'en méfiaient point; et, dans l'intimité où ils étaient avec madame de Ventadour, ils s'expliquaient sans précaution en présence de son amie; l'affaire de la constitntion était leur entretien le plus intéressant; et, dans ce moment, il s'agissait de faire enlever le cardinal de Noailles, lorsqu'il irait à Conflans, et de l'envoyer tout de suite à Rome où il serait jugé et déposé.

» Le parti était pris; et déjà Le Tellier avait fait entendre au roi que la résistance opiniâtre du cardinal, et le scandale qu'elle causait, ne lui permettaient pas de le ménager davantage. Les Rohans eurent l'imprudence d'en parler, devant La Chausseraie, à madame de Ventadour. Noailles en fut instruit par elle, et dès le lendemain elle alla voir le roi, à l'issue de son travail avec le P. Le Tellier.

» Le roi était triste, agité, rêveur; elle affecta de lui trouver un air malade, et d'en être inquiète. Le roi, sans s'expliquer, lui avoua qu'il était tracassé de cette affaire de la constitution; qu'on lui proposait des résolutions pour lesquelles il avait de la répugnance; qu'il avait disputé tout le matin pour s'en défendre; mais que les nns et les autres se relayaient pour lui en parler sans cesse, et qu'il n'avait point de repos.

» L'adroite La Chausseraie saisait le moment, dit au roi qu'il était bien bon de se laisser tourmenter de la sorte, pour faire des choses contre son gré; que ces messieurs ne se souciaient que de leur affaire, et point du tout de sa santé, aux dépens de laquelle ils voulaient obtenir ce qui leur était convenable; qu'à sa place, elle ne songerait qu'à vivre en paix, les laissant disputer et se débattre ensemble, autant que bon leur semblerait, sans se mêler davan-

tage de leur querelle, et sans en prendre un moment de souci, au lieu de s'en affecter au point d'altérer sa santé et d'abréger ses jours; qu'elle n'entendait rien, ni ne voulait rien entendre à toutes ces questions d'école; qu'elle ne se souciait pas plus d'un parti que de l'autre; mais qu'elle était touchée de la vie, de la tranquillité, de la santé du roi, dont tous ces gens-là se jouaient.

» Elle en dit tant, et avec un air si simple, si indifférent sur les deux partis, et si touchant sur l'intérêt qu'elle prenait au roi, qu'il lui répondit qu'elle avait raison; qu'il suivrait son conseil; qu'il sentait bien que ces gens-là le feraient mourir; et qu'il commencerait par leur défendre de lui parler davantage d'une certaine chose qui le peinait au dernier point, et à quoi ils revenaient sans cesse; qu'il avait été sur le point de céder malgré lui; mais qu'il ne serait plus si facile et si patient, et que sur cet objet il allait leur fermer la bouche. »

Si ce récit est vrai, comme il est assez vraisemblable, il fallait que la marquise de Maintenon eût abandonné le cardinal de Noailles, et que le roi n'eût pas perdu pour lui tout sentiment de bienveillance et de respect. Mais en le laissant sur son siége, il ne le revit plus; et il n'eut pas la force et la sagesse qu'il s'était promises à lui-même, de se tenir tranquille et indifférent sur ces querelles d'opinion.

Cependant le nombre des opposans à la constitution grossissait tous les jours, et l'autorité du pape compromise lui rendait plus nécessaire que jamais le crédit des Jésuites dans le clergé et à la cour de France. Il était donc de leur politique de reculer la paix et de faire avorter tout projet d'accommodement. Celui d'un concile national devait d'autant plus leur déplaire qu'ils auraient couru le hasard de n'y être pas les plus forts.

Saint-Simon pense que ce concile était sincèrement l'objet des vœux du P. Le Tellier et du cardinal de Bissi; et ce qui avait pu le lui persuader, était la confidence que lui avait faite Le Tellier du projet d'établir l'assemblée à Senlis, et de l'y envoyer commissaire du roi, comme gouverneur de la ville. Mais cette ouverture était apparemment un trait de dissimulation et de séduction qu'employait le jésuite. Saint-Simon s'était expliqué avec Le Tellier sur la bulle, de façon à ne lui pas faire souhaiter qu'il fût l'homme du roi dans le concile national. La bulle était d'ailleurs trop insoutenable à l'examen, et il y avait dans le haut clergé trop peu d'accord sur cet objet, pour l'exposer aux risques d'une discussion solennelle. Enfin, quand même on aurait été sûr de la pluralité des voix, rien de plus contraire aux principes de la doctrine ultramontaine que de faire ainsi rétrograder l'autorité ecclésiastique; et, puisque les Jésuites n'avaient pas voulu d'un concile



national avant la décision du saint siége, à plus forte raison n'en voulaient-ils pas après que le pape avait prononcé, et prononcé en leur faveur. Ils le demandèrent cependant pour n'avoir pas l'air de le craindre, et ils se montraient disposés à s'y soumettre, si le pape l'autorisait : bien assurés qu'après avoir jugé lui-même, il n'aurait garde de reconnaître ce tribunal comme supérieur au sien, ni de lui déférer le droit d'examiner, de réformer, d'annuler ses décisions; que, s'il oubliait un moment ses prétentions à la suprématie et à l'infaillibilité, ils avaient dans Fabroni, dans d'Aubenton, dans le sacré collége, tout mécontent qu'il était de la bulle, des agens sûrs, pour l'empêcher de mollir et de reculer.

Amelot, ami des Jésuites, mais homme sage et conciliant, fut envoyé à Rome pour y solliciter ce concile national, ou du moins des explications, qui rendissent la bulle intelligible et acceptable. Le pape se prit d'affection pour ce ministre, et lui parla, dans l'intimité, du regret qu'il avait de s'être engagé si avant; ce qu'il n'aurait jamais fait, disait-il, sans la persuasion où l'avaient mis les lettres du roi et toutes celles du P. Le Tellier, que sa constitution serait partout reçue, enregistrée et publiée sans aucune difficulté. Sur quoi Amelot lui ayant demandé, en confidence, pourquoi, dans cette bulle, il ne s'était pas contenté de censurer expressément quelques propositions du livre de Quesnel, au lieu d'en condamner cent et une *in globo*, façon nouvelle et assez étrange de prononcer en matière de foi, le pape se mit à pleurer, et, saisissant le bras du ministre français : « Hé! M. Amelot, M. Amelot, s'écria-t-il, que vouliez-vous que je fisse? Je me suis battu pour en retrancher. Mais le P. Le Tellier avait dit au roi qu'il y avait dans ce livre plus de cent propositions censurables : il n'a pas voulu passer pour menteur; et on m'a tenu le pied sur la gorge, pour que j'en misse plus de cent; je n'en ai mis qu'une de plus. »

« Amelot, à son retour de Rome, me conta ce fait remar-
» quable, dit Saint-Simon; personne ne révoquera en doute la
» probité et la véracité d'Amelot. »

Mais, lorsqu'en souverain pontife, Clément XI eut à répondre publiquement au ministre du roi, il rejeta toute espèce d'appel, refusa toute explication, et déclara qu'il exigeait, pour ses jugemens sur la foi, l'obéissance la plus entière, et l'acceptation la plus formelle et la plus absolue. Ainsi Amelot revint de Rome sans en avoir pu rien obtenir.

Le motif secret de la confiance que Le Tellier inspirait au pape était la connaissance intime du caractère de Louis XIV, et de son inflexible résolution à se faire obéir dès qu'une fois il avait commandé.

D'abord, pour faire accepter la bulle, on employa tous les moyens d'intimider ou de séduire ; les craintes et les espérances, les menaces et les promesses, la perspective et l'alternative de la disgrâce ou de la faveur. Bientôt les voies de rigueur, l'interdiction des ecclésiastiques, l'exil, les emprisonnemens, une inquisition effrayante ; en un mot, tout ce que la puissance absolue a de terrible d'un côté, et, de l'autre, de plus capable de captiver et de corrompre, fut mis en usage pour anéantir le parti contraire à celui des Jésuites, et pour tout ranger sous leur joug.

Ainsi une querelle scolastique, ou plutôt une intrigue de prêtres, dont Louis XIV eut le malheur de se mêler et de s'affecter, empoisonna ses derniers jours. Il eut, comme nous l'avons vu, l'humiliation de voir son autorité menaçante échouer contre la constance de d'Agnesseau ; et il mourut avec le chagrin de n'avoir pu se transporter au parlement, pour faire enregistrer la bulle, c'est-à-dire, un jugement de Rome, qui décidait que, si jamais un pape défendait à tous les Français d'obéir à leur roi, sous peine d'excommunication, la crainte de cette excommunication, toute injuste qu'elle serait, devait le faire abandonner par ses sujets les plus fidèles. Voilà où l'ignorance et la séduction peuvent mener un souverain.

A cette époque aurait dû finir cette guerre d'opinion qui a été, pendant plus de cent vingt ans, l'opprobre de l'église, d'un côté, par la fourberie, l'espionnage, les délations, les noirceurs, les abus de la force et de l'autorité, et par tous les raffinemens de la haine oppressive et persécutrice ; de l'autre, par les tristes folies et les bizarres illusions auxquelles peuvent se livrer des esprits faibles et malades, noircis par le chagrin, trompés par le faux zèle, aigris par le ressentiment.

Personne au monde n'était plus propre que le duc d'Orléans à délivrer la France de cette longue calamité : il savait que l'affaire du jansénisme n'avait été dans son origine qu'un tour d'adresse des Jésuites, pour se donner, contre leurs adversaires, l'avantage de l'offensive dans la querelle sur la grâce ; il savait qu'en faisant déployer toute la puissance de Louis XIV pour contraindre à signer, comme article de foi, un fait étranger à la foi, Le Tellier et ses compagnons n'avaient voulu que forcer Port-Royal à s'armer d'une résistance qui blessât l'orgueil du monarque, et qui lui fit détruire cet établissement dont la gloire les offusquait ; il savait que, se voyant pressés de trop près sur la conduite de leurs missionnaires à la Chine, ils n'avaient cherché dans ce livre si édifiant de Quesnel, qu'une nouvelle diversion à faire, et qu'un moyen de perdre le cardinal de Noailles, celui de tous les prélats jansénistes qui leur faisait le plus d'ombrage ; il savait que cette bulle, si

scandaleusement, si frauduleusement fabriquée par le cardinal Fabroni et par le P. d'Aubenton, et si servilement reçue par le clergé de France des mains du père Le Tellier, n'avait été pour les Jésuites, comme le formulaire, qu'un instrument de leur jalousie, de leur haine, de leur vengeance, de leur politique audacieuse, pour briser et fouler aux pieds tout ce qui ne fléchirait pas sous leur vaste domination. Il avait vu combien Louis XIV, à qui son confesseur ordonnait la persécution pour pénitence, avait été cruellement trompé toute sa vie, soit par des fourbes hypocrites, soit par de pieux fanatiques; il était loin, et trop loin de tomber dans cette dépendance superstitieuse qui avait causé tant de maux. J'ai déjà dit que, dès les premiers jours de sa régence, il avait lui-même examiné l'abominable liste des lettres de cachet, visité les prisons de la Bastille et de Vincennes, rappelé de l'exil et tiré des cachots toutes les victimes de la persécution et de la fureur des Jésuites. En leur fermant le confessionnal du jeune roi, il l'avait confié à l'abbé de Fleuri, homme d'une piété sage, d'une vertu modeste, d'une doctrine pure, et non moins recommandable par ses mœurs que célèbre par ses écrits. Il avait élevé à l'épiscopat Massillon, prêtre de l'Oratoire, et moins odieux aux Jésuites en cette qualité, que par une éloquence qui les effaçait tous; il leur avait prescrit une conduite réservée; et la tranquillité à laquelle ils étaient condamnés, ayant été pour les plus fougueux une contrainte insupportable, il les avait éloignés de Paris; Le Tellier même, à qui ce prince croyait avoir des obligations, avait été relégué à la Flèche, où, rentré sous l'obéissance de ses supérieurs, ce despote altier et terrible était mort dans le long tourment d'un orgueil réprimé et d'une rage concentrée; enfin il avait imposé aux deux partis le même silence sur la bulle, moyen sûr de l'anéantir, si le silence eût été gardé.

Mais les Jésuites, qui savaient prendre et le biais des affaires et le faible des hommes, trouvèrent dans l'abbé Dubois un médiateur tout-puissant.

Dubois, après avoir été le complaisant et le corrupteur du duc d'Orléans dans son enfance, le confident et le ministre de ses plaisirs dans sa jeunesse, l'instrument de sa politique dans ses liaisons avec milord Stairs, lui était devenu nécessaire pour la conduite de la négociation entamée avec ce ministre, et s'était introduit par là dans sa confiance la plus intime; successivement conseiller d'État, secrétaire du cabinet, membre du conseil du dehors, enfin ministre de ce département, et, à ce titre, admis au conseil de régence. Ainsi, toujours sous l'apparence d'un dévouement servile et sans réserve, il s'était emparé de l'esprit et de la volonté du prince, au point que, subjugué sans s'en apercevoir par

l'homme du monde qu'il méprisait le plus, il ne savait lui résister en rien; et ce que Saint-Simon appelle un prodige d'aveuglement et de faiblesse, est cependant très-concevable; car, plus du côté de l'esprit, de l'habileté, des lumières, le régent se sentait supérieur à Dubois, moins il était en garde contre son ascendant.

Dubois n'aspirait à rien moins qu'à être cardinal et premier ministre. Le plus grand obstacle qu'il vit à son élévation était le mariage obscur qu'il avait fait dans sa province, et qu'il tenait caché, mais qui pouvait cesser de l'être. Sa femme était vivante, et pouvait lui faire la loi. Breteuil, intendant de Limoges, fut chargé d'enlever des registres publics les actes de ce mariage; il fit une tournée dans le canton, arriva la nuit dans le lieu où Dubois s'était marié, demanda l'asile au curé, l'engagea à lui faire voir que ses registres étaient en règle, les parcourut, remarqua l'endroit où était l'acte du mariage, en soupant fit boire son hôte, l'enivra, l'endormit, déchira le feuillet, alla le lendemain voir et corrompre le notaire, s'y prit si bien qu'il ne resta plus trace du mariage de Dubois; et, pour cette heureuse expédition, il fut fait ministre d'Etat.

Dubois, tranquille et libre, n'attendait plus que le moment de mettre le pied dans le sacerdoce, lorsque la mort du cardinal de La Trimouille, à Rome, et incontinent celle de l'abbé d'Estrées, nommé après lui à l'archevêché de Cambrai, laissèrent ce siége vacant. Le moment était favorable. La négociation de Dubois en Espagne, pour marier l'infante avec le roi, et mademoiselle de Chartres avec le prince des Asturies, avait tout le succès que Dubois s'en était promis. C'était à lui qu'était venue l'idée de rendre la proposition de ces deux mariages indivisibles; de faire dépendre l'un de l'autre, et de les conclure à la fois. Le duc d'Orléans en était d'une joie qu'il avait peine à contenir. Dubois, disait-il, est d'une adresse diabolique pour faire réussir tout ce qu'il veut absolument. Cette adresse, que le régent ne concevait pas, avait consisté à gagner le père d'Aubenton, rappelé en Espagne et redevenu confesseur, c'est-à-dire, maître absolu du faible esprit de Philippe V; et le moyen de le gagner, avait été de lui promettre tout ce qu'il avait demandé.

Ce fut dans cette circonstance, et dans le moment favorable encore, où allait s'assembler à Cambrai un congrès pour vider le reste des différens de l'empereur avec l'Espagne, que l'archevêché de Cambrai vaqua. Dubois eut l'impudence d'y aspirer, et il l'obtint.

« J'ai fait, dit-il au duc d'Orléans, un plaisant rêve cette nuit. J'ai rêvé que vous m'aviez nommé à l'archevêché de Cambrai. » Le régent qui vit bien où allait sa ruse, dit Saint-Simon, voulut

lui échapper, en faisant semblant de ne pas l'entendre. Mais Dubois revint à son rêve, et demanda effrontément pourquoi il ne se vérifierait pas. Le duc d'Orléans lui fit sentir, avec les termes énergiques du mépris le plus accablant, combien, par sa bassesse et par le scandale de sa vie, il était indigne d'oser même y penser. Dubois s'enbardissant, lui cita des exemples et de bassesse et de mauvaises mœurs, qui n'avaient pas empêché d'atteindre aux dignités les plus éminentes. Le régent, pressé par un homme auquel il n'avait plus la force de résister, lui demanda quel serait l'infâme qui oserait le faire prêtre? « S'il ne tient qu'à cela, je suis archevêque, reprit Dubois, et je sais bien qui se chargera de mon ordination. — Et qui donc? insista le prince. — Votre premier aumônier, dit Dubois : je m'en vais l'en prier, et il s'en fera une fête. » Alors, embrassant les genoux de son maître, comme en ayant obtenu sa prière; et le laissant interdit et confus, il va trouver cet aumônier (c'était Tressan, évêque de Nantes), lui dit qu'il a Cambrai, lui demande légèrement de l'ordonner, en obtient sa parole, revient au prince, lui apprend que l'obstacle est levé, le remercie, admire, exalte ses bontés, enfin lui persuade que la grâce est accordée, et qu'il n'y a plus à s'en dédire. Telle fut cette scène où Saint-Simon, qui la raconte, nous peint deux hommes au naturel.

Dubois s'était assuré de Rome en se liant avec le nonce, et des Jésuites, en promettant à Bissi et à d'Aubenton de leur soumettre le régent. Aussi le pape s'empressa-t-il de lui expédier les bulles de Cambrai, comme si c'eût été un autre Fénélon. Tressan lui administra dans une matinée depuis la tonsure jusqu'à la prêtrise; le cardinal de Rohan voulut bien se charger de l'ignominie de son sacre; la cérémonie s'en fit au Val-de-Grâce avec une magnificence impudente. Jamais l'honnêteté publique et la sainteté des autels n'avaient été insultées avec tant de pompe et de faste; et tout ce qu'il y avait de plus considérable dans le monde et dans le clergé autorisa, par sa présence, cette énorme profanation. Le cardinal de Noailles fut seul incorruptible, et ne condescendit à rien.

Il ne manquait plus au scandale de la fortune de Dubois que de le voir revêtu de la pourpre; mais c'était le pas difficile. Son impiété, ses débauches, le débordement de ses mœurs, le métier infâme qu'il avait fait auprès du duc d'Orléans, son insolent mépris pour toute espèce de bienséance et de pudeur, étaient connus à Rome; et, malgré les instances de la cour de Londres, il pouvait arriver que le cri public retînt le pape et fît reculer l'empereur. Il ne fallait rien moins que le crédit du parti moli-

niste pour lever tant d'obstacles, et un service aussi honteux à rendre ne pouvait être assez payé.

Le confessionnal du roi fut rendu aux Jésuites, en dépit du cardinal de Noailles, et au mépris de son interdiction : c'était l'une des conditions que d'Aubenton avait imposées à Dubois, pour les deux mariages d'Espagne. L'autre condition du pacte fut l'enregistrement de la bulle ; et Dubois qui, pour arriver au but de son ambition, aurait, dit Saint-Simon, adoré l'alcoran, promit tout, et tint sa promesse. Il fit entendre au duc d'Orléans que le parti moliniste était le plus nombreux, le plus actif, le plus accrédité, et, en cas d'événement et de concurrence pour la couronne, le plus dangereux, s'il lui était contraire ; qu'il était donc intéressant pour lui de le gagner ; et que, pour cela, il fallait exiger du parlement d'enregistrer la bulle.

Les mêmes vues politiques qui avaient engagé le régent dans l'alliance de l'Angleterre, le décidèrent donc enfin à soutenir le parti moliniste.

D'abord il avait envoyé à Pontoise, où le parlement était relégué, une déclaration du roi, pour l'acceptation du décret du saint siége ; et le parlement ayant refusé d'enregistrer cette déclaration, le duc d'Orléans s'était rendu lui-même au grand conseil avec les princes du sang, les ducs et pairs, les maréchaux de France, pour obtenir de ce tribunal ce que le parlement lui avait refusé.

Mais, non content d'avoir donné à la cour de Rome cette marque de zèle, Dubois, instruit de la frayeur où était le parlement de passer l'hiver loin de ses foyers, et de la frayeur encore plus grande où était le premier président de voir tarir la source de sa magnificence, si la résistance et l'exil du parlement se prolongeaient, Dubois, dis-je, fit savoir à Pontoise que la cessation de l'exil dépendait de celle de la résistance ; et ce que toute la puissance et la volonté de Louis XIV n'avaient pu obtenir, de Mesmes, pour sortir avec honneur de l'embarras où l'avait mis sa vénalité clandestine, l'obtint seul de sa compagnie. Elle voyait aux grands Augustins une commission établie pour expédier les procès qu'elle avait laissés en arrière ; cette commission, composée de conseillers d'état et de maîtres des requêtes, faisait ses fonctions avec tant de succès, et se rendait si recommandable par sa capacité et par sa diligence, qu'il était dangereux de laisser l'autorité de ce tribunal s'affermir et prendre racine. De Mesmes fit valoir cette raison ; le parlement fléchit ; la déclaration en faveur de la bulle fut enregistrée, le 4 décembre, 1720, à Pontoise ; et, peu de jours après, le parlement fut rappelé.

Dès ce moment le parti moliniste, tout livré à Dubois, sollicita pour lui la dignité de prince de l'église. Mais, malgré ses intrigues et les instances de la cour de Vienne, Clément XI, encore repentant de la faiblesse qu'il avait eue de faire Albéroni cardinal, ne voulut pas subir la honte de la promotion de Dubois. Il mourut, et Innocent XIII, son successeur, se rendit plus facile.

Le cardinal de Rohan, envoyé au conclave avec la promesse de Dubois de le faire premier ministre s'il lui obtenait le chapeau, voulut bien être son solliciteur. Dubois avait à Rome deux agens plus obscurs, l'abbé de Tencin et l'ex-jésuite Laffiteau, et ce fut principalement à leur intrigue qu'il dut la pourpre.

Tencin dévoué à Dubois, dont sa sœur était la maîtresse, avait joué le personnage de catéchiseur et de convertisseur de Law, lorsque, pour être contrôleur général, il avait fallu qu'il se fît catholique. Tencin était un homme à la mesure et de la trempe de Dubois, plus adroit à cacher ses vices, mais aussi corrompu que lui, non moins ambitieux, et, au besoin, plus déterminé. Il venait d'être convaincu au parlement de friponnerie et de parjure pour un maquignonnage de bénéfice, et d'y être en personne admonété, flétri par un arrêt, lorsque Dubois le fit partir pour Rome, avec commission de se joindre à Laffiteau son premier agent.

L'intrigue était secrète; il ne semblait pas même que le régent en fût instruit. Toutes les fois qu'on lui parlait de l'ambition de Dubois, il rejetait l'idée du cardinalat avec tant de mépris et d'indignation, que Saint-Simon y fut trompé. Torci, qui avait le secret de la poste, ayant découvert, par ce moyen, l'intrigue de Dubois à Rome, en avertit plusieurs fois le prince, qui affectait de ne pas le croire. Un jour enfin que Torci l'assurait que Dubois travaillait à être cardinal : « Lui, cardinal, ce misérable! s'écria le régent; il n'est pas possible qu'il y ait jamais songé; » et Torci ayant insisté sur les preuves qu'il en avait, le prince, d'un ton de colère, lui dit que si cet impudent avait cette pensée, il le ferait périr dans un cachot. Le lendemain de cette réponse, le duc d'Orléans, au conseil de régence, appela Torci, le prit à l'écart et lui dit : « A propos, monsieur, il faut écrire de ma part à Rome pour le chapeau de M. de Cambrai; voyez à cela, il n'y a pas un moment à perdre. »

La négociation de Tencin ne fut ni longue ni difficile. Dès avant la dernière maladie du pape Albani, il offrit au cardinal Conti la voix et le crédit de la France au conclave, s'il voulait lui faire remettre un engagement signé de sa main, de faire Dubois cardinal, incontinent après son exaltation. Conti eut l'imprudence de signer cet engagement simoniaque, et de le remettre

à l'abbé Tencin. Son parti se forma, et, à la mort de Clément XI, il fut élu.

La joie du duc d'Orléans fut très-grande à cette nouvelle; Dubois ne s'en possédait pas. Trois mois après, le 16 juillet 1721, il fut fait cardinal avec Alexandre Albani. Saint-Simon croit que le chapeau lui coûta deux millions, qui furent pris dans la caisse de Law.

Je dirai en passant qu'après avoir si bien servi Dubois, Tencin travailla pour lui-même, et menaça le nouveau pape, s'il ne lui accordait pas la même dignité, de publier l'écrit qu'il avait de sa main, et par lequel il avait acheté son élévation au saint siége. Le pape, dit Saint-Simon, se trouva dans les doubles horreurs ou de faire Tencin cardinal, de son pur mouvement, sans en être sollicité par aucune puissance sur l'autorité de laquelle il en pût rejeter le blâme, ou de se voir déshonoré par la publication d'un pareil écrit de sa main. L'embarras, le dépit, la douleur de se voir réduit à de pareilles extrémités, l'affectèrent au point qu'il en mourut; et Tencin, que cette espèce d'assassinat devait rendre exécrable à la cour de Rome, n'en fut pas moins cardinal peu de temps après.

Dubois touchait au terme de son ambition; mais odieux comme il l'était au duc de Villeroi, et à tout propos accablé de ses mépris les plus amers, s'il voulait être premier ministre à la majorité du roi, il fallait commencer par écarter ou par fléchir ce gouverneur inexorable; et, quoique le régent n'eût pas demandé mieux que de l'en délivrer, Dubois connaissait sa faiblesse.

De tous les temps le duc d'Orléans redoutait, haïssait, et ménageait le duc de Villeroi. Accoutumé dès son enfance à le regarder comme un personnage important, il ne s'était jamais lassé de lui marquer des égards et des déférences. Il le voyait puissant au parlement, considéré du peuple, aimé du jeune roi; il s'abaissait jusqu'à le courtiser, avec le désir de le perdre, s'il l'avait pu, ou s'il l'avait osé. Mais plus Villeroi se voyait recherché et prévenu par le régent, plus il redoublait avec lui de hauteur et d'indifférence. J'ai déjà dit qu'il voulait être regardé comme le gardien et le conservateur de la vie de Louis XV, et, pour entretenir dans les esprits l'idée du péril dont on l'avait crue menacée, il prenait, avec une affectation outrageante pour le régent, des précautions aussi inutiles qu'alarmantes, comme d'enfermer sous la clef une partie des alimens du roi. Il savait bien qu'il se rendait par là odieux au prince, que ce manége calomniait. Mais, sûr de la faveur, de l'amitié de son élève, dont il était le plus servile adulateur; et, fier de la considération qu'il croyait s'être acquise au parlement et parmi le peuple, il ne pensait pas que

jamais le régent osât l'attaquer. Si quelquefois il lui prenait des crises de frayeur, comme avant le lit de justice, il avait soin de tenir secrètes les démarches que lui dictait la crainte, et n'en était, après le péril, que plus haut et plus arrogant.

Le regret d'avoir laissé croître le jeune roi dans les mains de son ennemi, revenait sans cesse au régent; et une dérision insultante qu'il en avait essuyée en plein conseil, en présence du roi, sur le désastre du système, lui ayant donné plus de résolution, il avait confié au duc de Saint-Simon la résolution qu'il avait formée de le chasser, et lui avait proposé sa place. Mais Saint-Simon, trop publiquement attaché au duc d'Orléans pour pouvoir être dans cette place au-dessus du soupçon, dans le cas d'un malheur qui pouvait arriver, ou pour n'y être pas insulté par les frayeurs factices qu'on ne manquerait pas de réveiller et de répandre, s'était prudemment refusé aux vives instances du prince : il lui avait fait voir le danger de prendre un moment si critique, le moment de la banqueroute et de l'évasion de Law, à qui l'on savait que Villeroi avait toujours été contraire, pour attaquer ce même Villeroi, qui paraîtrait le martyr de son zèle et la victime du bien public ; il lui avait représenté que ce serait redoubler la rage du peuple de Paris, déjà si furieux d'avoir été trompé par le système, et qui, adorant son jeune roi, se croyait redevable de sa conservation à la vigilante fidélité d'un gouverneur incorruptible; il lui avait montré le parlement, les halles, la vieille cour prêts à se soulever à la nouvelle de cette disgrâce : ces réflexions l'avaient frappé ; et lorsque Dubois, impatient de se délivrer de Villeroi, avait voulu précipiter sa chute, il avait trouvé le régent si timide et si peu capable de ce coup de force, qu'il avait perdu l'espérance de lui en inspirer le courage.

Cependant le séjour du roi, désormais fixé à Versailles, rendait les fonctions de premier ministre insoutenables pour le régent. Toute espèce de gêne, et surtout celle des bienséances était un supplice pour cette âme énervée et dissolue, à qui l'habitude avait fait un besoin d'un libertinage effréné. Il aurait fallu renoncer à ses orgies, à ses débauches, à ces excès abrutissans où il retombait tous les soirs ; ses roués, ses femmes de joie, il aurait fallu tout quitter. Ainsi, sans compter les raisons de convenance et de dignité qui pouvaient l'empêcher de vouloir être premier ministre, après avoir été régent, sa seule répugnance pour un genre de vie plus décent et moins libre, aurait suffi pour l'éloigner de cette place, quelque intérêt qu'il eût de se la réserver. Dubois le savait bien ; et, s'il n'eût pas été lui-même si diffamé, c'était à lui sans doute que le duc d'Orléans l'aurait donnée, persuadé que nul autre ne lui serait si dévoué. Déjà même Dubois

était, sous lui, premier ministre, par le délaissement absolu de l'autorité dans ses mains : il ne lui en manquait que le titre ; mais ce titre, accordé au plus corrompu, au plus décrié des hommes, ne pouvait qu'exciter l'indignation publique ; et si le gouverneur du roi donnait le signal du murmure et du soulèvement, Dubois courait le risque d'être précipité de ce poste éminent, presque aussitôt qu'il y serait monté. Il n'en eut pas moins l'insolence et l'obstination d'y prétendre ; mais s'il se proposait en face, il avait peur d'être brusquement refusé. Voici par quel détour il amena le régent à son but.

La sœur de Tencin, religieuse échappée de son couvent de Grenoble, et réfugiée à Paris sous l'aile de Dubois, était la femme de son temps la plus spirituelle et la plus intrigante. Elle était fort liée avec le ministre de Pologne ; et ce fut par lui qu'elle fit jouer ce stratagème qu'elle inventa. Elle lui fit écrire au roi Auguste une lettre chiffrée, et conçue dans cet esprit de prévoyance et de spéculation qui est familier aux ambassadeurs. Le Polonais disait dans cette lettre que le roi de France touchant à sa majorité, rien n'était plus digne de l'attention des princes de l'Europe que le choix que ferait le régent d'un premier ministre ; que ses conjectures, à lui, étaient que le duc d'Orléans, ne pouvant pas lui-même se proposer pour cette place, soit parce qu'elle était au-dessous de celle de régent, soit parce que ce serait vouloir, sous un autre titre, prolonger la régence, ce qui pourrait déplaire au jeune roi, ce prince éviterait aussi de mettre à la tête des affaires aucun personnage important, aucun homme qui, par sa naissance, ses appuis à la cour, son existence personnelle, fût tenté de se rendre indépendant de lui ; et qu'il ne doutait pas que, pour avoir dans le premier ministre un subalterne dont il pût disposer à son gré, et comme de sa créature, il ne choisît l'abbé Dubois, homme de rien, qu'il avait tiré de la boue, qui n'avait au monde ni parens ni amis, ni cause d'élévation aucune, et qu'il ferait rentrer dans le néant quand bon lui semblerait.

La dépêche écrite et partie, Dubois la fit intercepter, la fit déchiffrer dans ses bureaux, et la porta lui-même au prince, en lui disant qu'elle n'était pas à sa gloire ; que le ministre polonais l'y avait indignement traité ; mais qu'il fallait pourtant qu'il la mît sous ses yeux.

Le régent donna dans le piége, rit beaucoup de la lettre, et trouva que Dubois y était peint comme par Rigaud ; Dubois soutint que le tableau était chargé ; le régent prétendit qu'il n'y avait rien de plus fidèle, et, s'égayant de plus en plus, finit par dire que l'idée du Polonais n'était pas si mauvaise. Il n'en fallait pas davantage ; et, cette idée une fois jetée dans l'esprit du régent,

les amis de Dubois n'eurent plus qu'à l'entretenir du danger qu'il courait de diviser l'autorité, et du pressant intérêt qu'il avait de la remettre en des mains sûres ; il en tomba d'accord, et ne vit rien de mieux à faire, pour sa tranquillité, que ce qui était prédit par le ministre polonais. Ainsi se gouverne le monde.

Il ne restait donc plus que l'obstacle de Villeroi ; et, ne pouvant le renverser, Dubois conçut du moins l'espérance de l'aplanir. Ce qu'il avait fait pour les Jésuites et pour la bulle lui avait gagné Bissi ; Bissi était ami intime de Villeroi ; ce fut par lui que Dubois lui fit faire les plus humbles avances. Il lui demandait ses bonnes grâces, qu'il avait tâché, disait-il, de mériter dans tous les temps ; il le suppliait de permettre qu'il se rendît chez lui assidûment avec son portefeuille, pour lui communiquer son travail, avant de le mettre sous les yeux du roi. Bissi s'empressa de porter ces paroles conciliantes ; et Villeroi, flatté des protestations de Dubois, prit jour avec Bissi pour l'aller voir. Ce jour était le même où Dubois recevait les ambassadeurs ; et, comme ils étaient assemblés chez lui dans la salle d'attente, Bissi et Villeroi parurent. Dubois se montre l'instant d'après, voit Villeroi dans cette salle, et n'y voit plus que lui ; accourt, lui rend des hommages publics, lui fait ses plaintes d'en avoir été prévenu, l'invite à vouloir bien passer avec Bissi dans son cabinet, en fait des excuses aux ambassadeurs, et s'empresse de l'aller joindre.

D'abord complimens réciproques, protestations de Dubois, et réponses affectueuses du maréchal ; mais peu à peu celui-ci s'engage dans des explications, prend l'air de supériorité et de franchise ; se laisse aller, s'échauffe, et de vérités en vérités en laisse échapper d'offensantes. Dubois étonné dissimule, Bissi veut pallier ; mais, loin de s'adoucir, Villeroi perd la tête, et s'emporte jusqu'aux injures et aux reproches les plus perçans. Bissi s'efforce de l'arrêter, lui représente l'indécence d'insulter un homme chez lui, et d'oublier qu'il n'y est venu lui-même que dans des vues de conciliation. Villeroi n'entend rien. Les remontrances de Bissi ne font que l'exciter encore à vomir tout ce que l'arrogance et le mépris ont de plus outrageant. Dubois, confondu et anéanti, n'a pas la force de proférer une parole. Bissi veut interrompre, mais toujours inutilement ; et, quand les injures sont épuisées, Villeroi en vient aux menaces et aux dérisions altières. « Maintenant, » dit-il à Dubois, que je me suis montré à découvert, il n'est plus » temps de nous ménager, de nous pardonner l'un à l'autre. Je » veux donc bien vous avertir que tôt ou tard je vous ferai tout » le mal qui me sera possible ; et, avec la même candeur, je vous » donne un conseil : vous êtes tout-puissant, tout plie devant vous, » rien ne vous résiste ; assurez votre repos, en employant tout ce

» pouvoir à me faire arrêter. Oui, croyez-moi, si vous l'osez, n'y » manquez pas : c'est le plus sûr et le meilleur parti. » Il répéta et commenta ces mots, dit Saint-Simon, du ton d'un homme très-sincèrement persuadé qu'entre escalader les cieux et le faire arrêter, il n'y avait aucune différence.

Bissi, après de longs efforts pour modérer la fougue de Villeroi, l'entraîna hors du cabinet ; et Dubois, en les accompagnant, dissimula comme il put le trouble où l'avait mis cette violente scène ; mais le lendemain elle fut publique par les jactances, les défis, et les dérisions de Villeroi, qui, tout fier d'avoir écrasé ce ministre rampant, ne manqua pas de s'en faire un triomphe.

Dubois, après son audience, s'était rendu chez le duc d'Orléans ; et, dans l'égarement où il était, gonflé de rage, les yeux hors de la tête, il s'écria qu'il était perdu. Le régent se fit raconter plus d'une fois ce qui s'était passé, et il avait peine à le croire. Soit que l'insulte fût préméditée, ou qu'elle fût l'effet d'un prompt débordement de haine, d'orgueil et d'arrogance, le prince se sentit lui-même personnellement outragé dans la personne d'un ministre honoré de sa confiance ; et, l'épée une fois tirée avec tant d'éclat, il vit bien qu'il fallait que le combat fût décisif. Laisser en place un ennemi si insolemment déclaré, c'eût été déceler une faiblesse et une crainte capables d'attacher à Villeroi toute la foule des mécontens et des ambitieux ; c'eût été rendre au parlement toutes ses forces, élever contre soi un parti formidable, perdre toute sa considération pour le reste de la régence, et se creuser un abîme pour le moment de la majorité.

Il fut donc résolu dès lors qu'on se déferait de Villeroi ; mais il fallait pour cela un prétexte moins susceptible de ridicule que l'aventure du cabinet, et qui ne fût point personnel à un homme tel que Dubois ; car à ce nom, l'insulte faite à un cardinal, à un ministre même, perdrait toute sa gravité : les uns s'amuseraient de l'incartade de Villeroi comme d'une scène comique ; les autres lui sauraient bon gré de sa franchise et de son courage ; tout le monde trouverait juste l'humiliation qu'aurait subie le plus insolent des parvenus ; et un châtiment sérieux, pour venger un homme aussi vil d'un personnage aussi considérable, exciterait un cri universel. Il fallait donc que la disgrâce de Villeroi eût une autre cause apparente ; et cette cause, il fallait l'amener ; car on ne voulait pas l'attendre, et il n'y avait pas un moment à perdre. Le moyen qu'on imagina, et Saint-Simon se l'attribue, ce fut une querelle du régent avec le gouverneur au sujet du travail du roi.

Dans tout le cours de la régence, le duc d'Orléans n'avait jamais pu parvenir à parler au roi tête à tête, ni en secret au milieu de sa cour, sans que le maréchal de Villeroi ne fût venu

prêter l'oreille, pour entendre ce que le prince disait au roi; et, pour excuse, il lui avait déclaré que le devoir de sa place ne lui permettait ni de laisser le roi seul avec personne, ni de souffrir que personne lui dît rien à voix basse, sans que lui-même il l'entendît. C'était pour le régent une insulte d'autant plus visible, que le motif en était expliqué par toutes les autres précautions du maréchal de Villeroi; mais, soit faiblesse, nonchalance ou mépris, ce prince l'avait dissimulée. Cependant, aux approches de la majorité, il était naturel que le régent eût à communiquer au roi bien des choses que nul autre que lui ne devait savoir; et, prétendre être admis aux secrets de l'Etat, sous le prétexte de surveillance, c'était porter l'audace et l'importunité à un excès intolérable; mais telle était la sécurité et l'arrogance de Villeroi, qu'on ne doutait pas de son obstination à tenir la même conduite.

Tout fut donc concerté d'avance; et, le 12 août 1722, six mois avant le terme de la minorité, le régent, bien déterminé à culbuter le gouverneur, se rendit chez le roi, à l'heure du travail. Ce travail se faisait le soir, au retour de la promenade; il consistait à mettre sous les yeux de sa majesté les emplois à remplir, les bénéfices à donner, les grâces et les récompenses, avec quelques légers détails, et à lui apprendre les nouvelles de l'intérieur ou du dehors, avant qu'elles fussent publiques, avec l'attention de se mettre à la portée de son âge, et de l'occuper de ces affaires en lui en dérobant la fatigue et l'ennui: talent rare, et que le régent possédait au plus haut degré.

Ce jour-là, comme à l'ordinaire, le gouverneur assista au travail. Mais sur la fin de la séance, le duc d'Orléans supplia le roi de vouloir bien passer dans un arrière-cabinet, où il lui demandait, disait-il, quelques instans de tête à tête. Villeroi s'y opposa; et le duc d'Orléans, ravi de le voir donner dans le piége, le saisit sur le temps pour lui représenter, avec une politesse insidieuse, que le roi étant dans un âge si voisin de celui où il allait gouverner par lui-même, il était temps que le dépositaire de son autorité lui en rendît compte, sans réserve, mais sans témoin; qu'il y avait bien des choses dont sa majesté seule devait avoir la connaissance; et qu'à présent qu'elle était en état de les entendre, il n'était permis au régent de son royaume, ni de les lui cacher, ni de les confier à un autre qu'à lui. J'ai peut-être à me reprocher d'avoir différé trop long-temps, ajouta-t-il; mais je l'ai fait par ménagement et par complaisance pour vous, et je vous prie de ne plus mettre obstacle à une chose si nécessaire désormais et d'une si grande importance.

Villeroi, tout effarouché, répondit qu'il savait le respect qu'il devait au régent, mais qu'il savait pour le moins autant ce qu'il

devait au roi et à sa place ; qu'il ne souffrirait point que S. A. R. parlât au roi en particulier, parce que lui-même il devait entendre tout ce qui lui était dit ; mais qu'il souffrirait encore moins le tête-à-tête hors de sa vue, parce que son devoir était de ne jamais quitter le roi un seul moment ; qu'il répondait de sa personne, et qu'il devait sans cesse avoir les yeux sur lui. A ces mots, le duc d'Orléans le regarda fixement, et lui dit, avec un ton de supériorité, qu'il s'oubliait, qu'il devait songer que c'était à lui qu'il parlait, et de faire plus d'attention à la force de ses paroles ; qu'il voulait bien croire qu'il ne la sentait pas ; et que, par le respect que lui inspirait la présence du roi, il s'abstenait de pousser plus avant une semblable contestation. Alors, faisant au roi une profonde révérence, le duc d'Orléans se retira.

Le maréchal, étourdi du ton ferme dont le régent lui avait parlé, voulut aller le voir le lendemain pour expliquer et justifier sa conduite. Le régent, qui le connaissait aussi bas et timide qu'il se montrait audacieux, s'attendait à cette démarche ; et déjà, dans les environs de son appartement, tout était préparé. Les mousquetaires et les chevau-légers y étaient répandus, comme sans dessein, et sans savoir eux-mêmes ce qui allait arriver. Leurs commandans étaient seuls du secret.

Ce fut à midi que le maréchal de Villeroi, avec son fracas ordinaire, se rendit chez le duc d'Orléans. Il entre dans la salle des gardes, en comédien, dit Saint-Simon, et demande, d'un ton de maître, ce que fait M. le régent. On lui répond qu'il est enfermé, qu'il travaille ; il hausse encore le ton, et dit qu'il faut pourtant bien qu'il le voie. Alors, comme il s'avance pour pénétrer dans le cabinet, La Fare, capitaine des gardes du régent, se présente en face, l'arrête, et lui demande son épée. Une chaise à porteurs, que l'on tenait cachée, se trouve là. Le maréchal s'écrie et veut résister ; on le pousse, on le fait tomber dans la chaise, et, par l'une des portes du cabinet donnant sur la terrasse, on l'enlève, on lui fait descendre l'escalier de l'orangerie ; il trouve la grande grille ouverte, et un carrosse à six chevaux qui l'attend ; on l'y jette ; deux officiers de mousquetaires et un gentilhomme ordinaire du roi y montent avec lui ; un détachement de vingt mousquetaires à cheval entoure son carrosse ; il part sous leur escorte ; il est conduit à Villeroi ; et cette expédition s'est faite avec tant de diligence et si peu de bruit, que ses gens, qui n'en savent rien, l'attendent encore à l'entrée de l'appartement du régent. Il fallut annoncer au roi l'enlèvement de son gouverneur : c'était le moment périlleux. Au premier mot que lui en dit le régent (car ce fut lui-même qui lui en porta la nouvelle), il rougit, ses yeux se mouillèrent, et, le visage appuyé au dos de son fauteuil, il

s'y tint long-temps immobile, sans dire une parole : il ne voulut ni sortir ni jouer. On dit que Villeroi l'avait frappé de la funeste idée qu'on voulait l'empoisonner, et lui avait persuadé que c'était lui qui, par sa vigilance et ses précautions, lui conservait la vie. Ce qui ferait croire en effet que ce fut là surtout la cause de sa douleur, c'est qu'elle fut muette, comme l'est souvent la frayeur. Il n'en fut pas de même, lorsqu'il s'aperçut de l'absence de son précepteur, l'évêque de Fréjus, qui, tout à coup, disparut de Versailles, sans que l'on pût savoir où il était allé. On croit que le motif de cette fuite précipitée était une promesse réciproque, entre Villeroi et Fleuri, de se tenir inséparables ; en sorte que, si l'un des deux était renvoyé, l'autre suivrait son sort. Ainsi, l'évêque, en apprenant l'exil du maréchal, s'était retiré, mais en homme qui voulait être rappelé. S'il eût été sincèrement résolu à quitter sa place, il aurait doucement disposé son élève à se passer de lui : il fit tout le contraire ; et il ne prit si brusquement la fuite, que pour ne pas courir le risque d'obtenir son congé en le sollicitant.

Ce coup de théâtre eut son effet ; et soit qu'en se voyant enlever en un jour les deux hommes qui, dès son enfance, veillaient sur lui, le roi eût peur, soit qu'il aimât réellement son précepteur assez pour se désoler de sa perte, il en parut inconsolable ; il se désespérait, il le demandait à grands cris. A son souper, il ne voulut goûter de rien ; il passa la nuit dans les larmes, et le régent, qui ne savait comment l'apaiser, était lui-même au désespoir de n'avoir pu découvrir encore ce que Fleuri était devenu. Enfin, s'imaginant qu'il s'était peut-être retiré à la Trappe, il allait y envoyer, lorsqu'il apprit qu'il était à Bâville, chez son ami, le président de Lamoignon. Ce ne fut chez le prince qu'un cri de joie ; et lui-même alors, avec son courage, reprenant sa sérénité, il s'empressa d'aller apprendre au roi que Fleuri était retrouvé, qu'il était à Bâville, qu'on allait l'y chercher, et qu'il serait incessamment auprès de lui. Cette nouvelle remit le calme dans l'esprit du roi, et dès le lendemain matin son précepteur lui fut rendu. On voit par là que la dignité pédantesque de Villeroi et ses grossières adulations n'avaient pas touché l'âme du jeune prince aussi sensiblement que la douceur modeste et les flatteries insinuantes et délicates de Fleuri.

Le duc d'Orléans le reçut avec les grâces qui lui étaient naturelles, parut content de ses excuses, le caressa, lui fit entendre que ce n'avait été que pour le ménager qu'il lui avait mystère de la résolution d'exiler Villeroi, lui en expliqua la nécessité, et le pria de vouloir bien lui-même en persuader son élève. En même temps il lui communiqua le choix qu'il avait fait, pour la place de gouverneur, d'un homme droit, franc et loyal, comme

était le duc de Charost, lui répondit du désir qu'il aurait d'être avec lui du plus parfait accord, l'assura qu'il pouvait compter sur ses égards et sur ses déférences, lui demanda pour lui son amitié et les secours de ses lumières, et le trouva d'autant plus traitable, que, las de se voir subordonné à Villeroi, dont il était la créature, et dont les hauteurs et les jalousies fatiguaient sa reconnaissance, il était au moins très-soulagé de n'avoir plus à dépendre de lui, de posséder seul à son aise l'âme du roi, et de ne plus voir dans le gouverneur qu'un fantôme qui, dans six mois, allait s'évanouir. Il consentit donc aisément à retourner auprès de son élève, que sa présence combla de joie.

Ses premiers soins furent de le guérir, dit Saint-Simon, de ces noires frayeurs dont Villeroi l'avait frappé; et en effet, rien de plus pressant, rien de plus intéressant pour lui, soit pour se rendre agréable au régent, soit pour sauver la santé du roi des impressions funestes de la peur du poison, soit pour détruire dans son esprit l'opinion de zèle et de pur dévouement qu'il avait prise de Villeroi, lorsque, pour se rendre important, il le tourmentait de ses craintes. Je ne dis pas que l'intention de Fleuri fût de noircir son ancien protecteur, en l'accusant de calomnie : un tel excès d'ingratitude, même dans l'âme des courtisans, n'est pas une chose commune. Mais, sans le dénoncer au roi comme un homme intéressé à lui remplir la tête de noirs soupçons et de frayeurs calomnieuses, il se permit peut-être de lui présenter comme un visionnaire timide; et la preuve assez convaincante que non-seulement il ne le servit point, mais qu'il fit son possible pour le faire oublier, c'est qu'à la fin de la régence, à la mort du duc d'Orléans, et lors même que Fleuri, premier ministre, disposa seul et si absolument de la volonté de Louis XV, Villeroi ne fut point rappelé.

On conçoit aisément le désespoir où il était tombé, dans ce carrosse qui l'enlevait et qui l'éloignait de Versailles. Il ne cessa de crier à l'attentat commis sur sa personne, à l'insolence de Dubois, et à l'audace du régent; de faire à ceux qui l'accompagnaient les reproches les plus amers, sur la honte de se prêter à une violence si criminelle; d'invoquer les mânes du feu roi; d'exalter sa confiance en lui, et l'importance de la place à laquelle il l'avait nommé, par préférence à tout le monde; d'annoncer le soulèvement qu'une entreprise si hardie allait causer dans Paris et dans tout le royaume, et le bruit qu'elle devait faire dans tous les pays étrangers; de déplorer le sort du roi et de l'État; de s'applaudir de ses services, de sa fidélité, de sa fermeté, de son inviolable attachement à son devoir : enfin, dit Saint-Simon, ce fut un homme si étonné, si troublé, si plein de dépit et de rage, qu'il

en était hors de lui-même, et que sur la route il ne put s'apaiser, se posséder un seul moment.

Ses emportemens redoublèrent, lorsqu'il apprit à Villeroi ce qui se passait à Versailles. Charost fut à ses yeux le plus méprisable des hommes d'avoir accepté sa dépouille, et le plus insolent d'avoir osé lui succéder. Fleuri, pour avoir consenti à retourner auprès du roi, fut traité de fourbe et d'ingrat. Ce misérable, disait-il, n'avait joué qu'une scène insultante, en se retirant à Bâville. C'était une double trahison que d'avoir fait semblant de lui être fidèle, et de l'avoir abandonné sans la plus faible résistance, après l'engagement qu'ils avaient pris ensemble de ne se séparer jamais. Furieux d'avoir été si indignement trompé par un homme qu'il avait protégé, nourri, logé, soutenu même contre l'opinion du feu roi, et qui sans lui n'aurait jamais été ni évêque ni précepteur, il l'accablait des plus violens reproches de perfidie et de scélératesse. Ceux de ses amis qui avaient demandé à l'aller voir, comme Tallard et Biron, étaient témoins de ses fureurs et ne pouvaient les modérer : à table même elles éclataient en présence des domestiques; et soit par eux, soit par les surveillans qu'on avait mis auprès de lui, ses discours, rendus à Versailles, n'inspiraient pas à Fleuri l'envie de solliciter son retour. Mais il ne répondait à ses injures que par un air de compassion respectueuse, et aux reproches de ses amis que par des excuses modestes, sur la nécessité absolue où l'avait mis un ordre exprès du roi de retourner auprès de sa personne; ne désavouant ni les obligations qu'il avait au maréchal de Villeroi, ni l'engagement réciproque qu'ils avaient pris ensemble, mais opposant à ces liens un devoir encore plus sacré, et l'inutilité d'une résistance, qui, plus opiniâtre, n'eût fait que nuire à Villeroi lui-même, par l'apparence de complot qu'aurait eue leur attachement mutuel.

Le soulèvement que Villeroi s'était promis du peuple de Paris, du parlement et de la vieille cour, le désespoir où il s'était flatté que le roi tomberait, n'avait été qu'un songe de son orgueil : le roi ne pensait plus à lui, Paris et Versailles étaient tranquilles, ou plutôt consternés d'étonnement et de frayeur. Il fut instruit de ce silence, et il se vit abandonné. On lui laissa quelques jours exhaler sa colère et sa douleur à Villeroi, et de là il fut envoyé à Lyon, où donnant à sa vanité le frivole aliment d'une représentation sans pouvoir, on l'ensevelit tout vivant dans sa place de gouverneur de la ville et de la province.

Telle fut la chute d'un homme qni, quelques jours auparavant, se croyait un personnage si important, si nécessaire, si cher au roi et à l'Etat, qu'il défiait le régent lui-même d'avoir l'audace de l'attaquer. A la guerre, il n'avait porté qu'une

présomption sans talens; dans les conseils, qu'une arrogance dépourvue de lumières; à la cour de Louis XIV, que le manège de l'adulation et les agrémens de la frivolité; dans l'éducation de Louis XV, qu'un mélange d'orgueil et de bassesse; et, sous un air de dignité, les souplesses d'un vil esclave; dans ses liaisons avec le parlement, qu'une jactance de fanfaron; audacieux loin du péril, timide et lâche au moment de l'épreuve; enfin, parmi le peuple dont il croyait être l'idole, qu'une ostentation de crédit, de puissance et de volonté, aussi stérile qu'imposante, et que le courage du bien public ne soutint jamais un moment. La vanité de ce jeu de théâtre aurait dû frapper tous les yeux; mais une longue prospérité en prolongeait l'illusion; et, sous cette enveloppe de titres, d'emplois, de richesses et de grandeurs accumulées, la plus légère superficie de mérite y faisait supposer de la solidité. Mais, lorsqu'on vit cet homme altier et superbe renversé comme par un souffle, on se demanda à quoi il avait été bon, ce qu'il avait fait pour l'Etat, pour le duc du Maine son ami, pour le parlement son protégé, pour le peuple dont il semblait s'être fait le tribun; et l'on ne trouva dans sa fortune que le caprice de la faveur. Mais si sa disgrâce causa peu de regrets, elle imprima beaucoup de crainte, et Dubois saisit le moment où les esprits étaient comme étourdis d'un coup d'autorité si prompt, si téméraire, pour monter lui-même, à travers une cour tremblante et muette, à la place qui l'attendait.

Le régent avait été d'abord honteux de l'ascendant que Dubois avait pris sur lui: en se livrant à son esclave, en lui abandonnant les rênes de l'Etat, il rougissait de prostituer l'autorité qui lui était confiée; et, pour dissimuler sa faiblesse, il ne parlait lui-même de celui qui le dominait qu'avec le plus profond mépris; mais, lorsqu'il ne lui avait plus été possible d'en imposer à l'opinion, il s'était fait un point d'honneur de la vaincre ou de la braver; et plus il avait vu Dubois avili et chargé d'opprobre, plus il s'était piqué de le décorer et de l'agrandir. Cette obstination à vouloir que l'on respectât son ouvrage, s'était annoncée avec empire dans une circonstance qui précéda l'exil de Villeroi, et que je ne dois pas oublier.

Dubois, revêtu de la pourpre, était entré au conseil de régence avec le cardinal de Rohan. La prétention des cardinaux français est de prendre place immédiatement après tous les princes du sang, au-dessus des pairs et du chancelier. On n'aurait point disputé cette prérogative au cardinal de Rohan; mais ni le chancelier, ni les pairs, ni les maréchaux de France, ne purent s'avilir au point d'être précédés par Dubois. Le régent regarda l'insulte faite à sa créature comme lui étant personnelle; et quoiqu'en

présence du roi, il tint ferme, il laissa les pairs se retirer de la séance, ôta les sceaux au chancelier, le renvoya dans son exil de Fresne, relégua Noailles au fond du Limosin, et fit siéger Dubois à côté de Rohan.

Dès lors on fut bien averti que d'offenser Dubois, c'était manquer au régent lui-même; et, après la chute de Villeroi, personne n'était assez hardi pour courir le même danger. Ce ne fut pourtant ni sans honte, ni sans inquiétude, que le régent prit la résolution de déclarer Dubois premier ministre. Mais on va voir où se terminent les réflexions et les combats d'un prince faible, une fois subjugué.

Un jour que Saint-Simon était seul avec le régent, il le trouva distrait, préoccupé : il le pressa de lui en dire la cause; et, comme il hésitait à la lui confier, il l'y engagea, en lui demandant s'il y avait quelque vérité à ce qu'on lui avait dit tout bas, qu'il voulait faire un premier ministre. Cette question l'ayant mis à son aise, il prit, dit Saint-Simon, un air plus libre et plus serein, et m'avoua qu'il était vrai que Dubois en mourait d'envie; qu'il était lui-même excédé de la contrainte où il fallait vivre à Versailles, d'y passer toutes les soirées et de ne savoir que devenir; que du moins il se délassait à Paris par des soupers libres; qu'il y trouvait son monde sous sa main, en quittant son travail, ou après l'Opéra, dont il faisait son délassement; au lieu qu'avoir la tête rompue tout le jour par les affaires, et ne trouver qu'à s'ennuyer le soir, cela passait ses forces, et le faisait incliner à se rendre le repos et la liberté.

Saint-Simon essaya de lui persuader qu'il pouvait se faire à Versailles une société et des amusemens plus décens, plus dignes de lui, plus convenables à son âge; et il lui rappela l'exemple de feu M. le prince de Conti, lequel, sans crédit à la cour, et en disgrâce auprès du roi, ne laissait pas de rassembler autour de lui, sous les yeux du roi même, ce qu'il y avait de plus considérable. Il lui fit sentir l'avantage qu'il aurait sur ce prince, et par les agrémens de son esprit, s'il voulait en user, et par tout l'intérêt qu'on aurait à lui plaire. Il lui serait donc bien facile de se former la cour la plus nombreuse et la plus amusante; mais, pour cela, il fallait renoncer à des plaisirs obscurs qui le déshonoraient. Il devait sentir qu'au-delà de vingt ans, ces soupers où régnait la licence la plus outrée, étaient honteux, et, si on les avait pardonnés à sa jeunesse, le temps de l'indulgence était passé pour lui.

« Le régent, la tête appuyée sur ses deux mains, m'avait écouté en silence, dit Saint-Simon; il convint de tout, et il ajouta que ce qu'il y avait de pis encore, c'est qu'il n'avait plus besoin de femmes, et qu'il était dégoûté du vin. »

« Qui peut donc vous attacher encore à vos soirées scandaleuses et à vos infâmes soupers, lui demanda cet ami courageux? Que peuvent-ils faire, que réveiller en vous de misérables souvenirs? et, en dépit de votre raison et de vos sens eux-mêmes, pourquoi les préférer à des délassemens dignes de votre rang et de la place que vous occupez? Que voulez-vous que pense et que dise la cour, la ville, l'Europe entière, de vous voir quitter cette place, pour vous plonger plus librement dans le néant et dans la honte? Quel droit ne donnerez-vous pas à vos ennemis de vous ruiner dans l'esprit du roi? Que devient un prince de votre naissance, après avoir si long-temps régné, s'il tombe tout à coup dans l'avilissement? Et que n'a-t-il pas même à craindre, lorsqu'il a été, comme vous, en butte aux calomnies les plus atroces? Les soupçons qu'on a eus, ou qu'on a fait semblant d'avoir, ne peuvent-ils pas se reproduire et germer de nouveau dans l'âme d'un roi faible et facile encore? Rappelez-vous l'exemple de Gaston, confiné à Blois, où il passa les dernières années de sa vie, et où il mourut dans un délaissement qui allait jusqu'au mépris. »

Après un peu de silence, dit Saint-Simon, M. le duc d'Orléans se dressant sur sa chaise, « Eh bien, dit-il, j'irai planter mes choux à Villers-Cotterets. » Je lui demandai, poursuit-il, s'il était sûr qu'on les lui laisserait planter en repos et en sûreté, et s'il ne serait pas possible de faire peur au roi, d'un prince d'autant de talent, de valeur, de capacité, qui avait régné assez long-temps pour s'être fait des créatures, et qui, jusque-là, s'étant regardé comme l'héritier présomptif de la couronne, avait formé, pour soutenir ses droits, les liaisons les plus dangereuses avec de puissans alliés?

Le duc d'Orléans convint que tout cela méritait de sérieuses réflexions; et l'exemple de Gaston avait dû le frapper d'autant plus qu'entre Mazarin et Dubois il y avait quelque ressemblance. Après donc s'être promené quelques minutes en rêvant, il me tira tout à coup par le bras, dit Saint-Simon, me fit asseoir, et, se tournant vers moi, me demanda si je ne me souvenais pas d'avoir vu Dubois valet de Saint-Laurent, et se tenant trop heureux de l'être. De là il reprit tous les degrés de sa fortune jusqu'à ce jour, puis s'écria: Et il n'est pas content! il me persécute pour être déclaré premier ministre, et je suis sûr, quand il le sera, qu'il ne sera pas satisfait. « C'est à vous de voir, lui dit Saint-Simon, si vous êtes d'avis de vous faire son marche-pied pour qu'il vous monte sur la tête. — Oh! je l'en empêcherai bien, » reprit-il; et le voilà se promenant encore en silence et la tête basse. Enfin, s'étant rassis à son bureau, il demeura plus d'un demi-quart d'heure le visage appuyé sur ses deux mains, sans remuer,



sans ouvrir la bouche, ni moi non plus, dit Saint-Simon. Cela finit par soulever sa tête, l'avancer vers moi, et me dire d'une voix basse, faible, honteuse, avec un regard qui ne l'était pas moins : « Mais pourquoi attendre, et ne le pas déclarer tout à l'heure ? » Je m'écriai : « Ah, monsieur ! quelle parole ! qu'est-ce qui vous presse si fort ? donnez-vous au moins le temps de la réflexion. » Le prince y consentit, et le lendemain à trois heures ils reprirent leur conférence.

Mais, dans l'intervalle, Dubois avait fait un nouvel effort ; et dès que le duc d'Orléans, qui attendait Saint-Simon dans son cabinet, le vit paraître : « Eh bien ! lui dit-il en l'abordant, qu'avons-nous encore à dire sur l'affaire d'hier ? il me semble que tout est dit, et qu'il n'y a plus qu'à le déclarer premier ministre. » Il ajouta qu'il avait tout pesé, et qu'au bout du compte il était écrasé d'affaires tout le jour, d'ennui tous les soirs, et des persécutions de Dubois à toute heure.

Saint-Simon répliqua que, pour le soulagement des affaires, et la liberté d'aller tous les soirs à Paris chercher l'Opéra et ses soupers, il pouvait en jouir tout à son aise, attendu que le cardinal s'était emparé si pleinement de la toute-puissance, que tout le monde s'adresserait à lui, et ne s'adresserait qu'à lui ; qu'il ne voyait nul accroissement possible à son autorité ; que le titre même authentique et formel de premier ministre n'y ajouterait que l'avantage de ne plus dépendre de lui ; car, dans sa situation actuelle, quel que fût le pouvoir qu'il avait en main, il était exposé à être renvoyé au premier instant que l'envie en prendrait à S. A. R., et sans autre formalité ; au lieu que d'un premier ministre légalement déclaré tel, le renvoi demandait des formes qui pouvaient lui donner du temps et des ressources.

De là Saint-Simon s'étendit sur tous les maux causés par les premiers ministres, et les exemples se présentaient en foule. « Un premier ministre, ajouta-t-il enfin, en le définissant, est un ambitieux qui prend, selon les circonstances, l'écorce dont il a besoin, mais qui n'a d'honneur, de vertu, d'amour de l'État ni de son maître, qu'en parure ; qui sacrifie tout à sa grandeur, à sa toute-puissance, à sa sûreté, à son affermissement dans sa place ; qui ne connaît d'amis et d'ennemis que dans ces rapports ; à qui tout mérite est suspect, toute réputation odieuse, toute élévation, par naissance ou par dignité, dure et pesante : l'esprit et la capacité n'ont qu'à paraître autour de lui, pour l'empêcher de dormir en repos : qu'un autre que lui soit bien reçu du prince, la plus légère marque de son estime ou de son goût l'effraie ; les mieux accueillis sont infailliblement ceux qu'il prend à tâche d'éloigner, trop heureux quand il ne va pas jusqu'à les noircir et à

les perdre. Sa principale application est de se faire autant d'esclaves et de délateurs de tout ce qui approche de son maître, et à ceux-là même il donne encore des espions et des surveillans : son grand art est de ne laisser personne s'introduire dans l'intérieur, qui ne soit de sa main, et de prendre ses précautions pour n'y mettre que des gens sûrs, sans que le prince s'en aperçoive. Dans les conseils et dans les affaires, comme toutes les fortunes dépendent de lui, toutes les volontés sont la sienne ; et l'on est sans cesse occupé à deviner ses affections secrètes ou ses intérêts personnels ; un roi n'en a pas d'autre que celui de l'État ; il s'en explique nettement et librement : sa volonté s'énonce, et l'on sait à quoi s'en tenir ; si l'on croit lui devoir quelque représentation sage, quelque utile réflexion, le zèle, qui suspend l'obéissance, se montre avec respect, et comme il n'est pas exposé au soupçon de vouloir nuire, il est sans crainte ; au lieu que le premier ministre en sera toujours alarmé : toute difficulté lui est odieuse, plus encore lorsqu'elle est fondée ; car elle l'accuse d'un tort. Quiconqne a l'air de l'observer, de l'examiner, de l'apprécier, est un homme perdu. Il a dans toutes les affaires un intérêt oblique et personnel, qu'il cache sous autant de voiles qu'il lui est possible, celui de son crédit, et de l'opinion qu'il veut que son maître ait de lui. Comme sa place et sa puissance, de quelque façon qu'elles soient établies, ne tiennent qu'à la volonté du prince, le moindre affaiblissement de son autorité lui annonce sa ruine, un rien peut la déterminer : ainsi les plus petites choses auront leur importance pour un premier ministre ; et dès lors, de quelle multitude de soins minutieux n'est-il pas occupé, et sur quelle dangereuse glace ne marchent pas tous ceux qui correspondent avec lui ! Ils ont à consulter ses yeux, à interpréter son silence, à se défier même de ses discours, tenus pour les sonder ; à ne parler qu'avec incertitude et sans s'expliquer nettement, parce que ce n'est pas leur avis qu'il cherche, mais leur consentement pour applaudir le sien, quand il daignera l'énoncer. Dans une place où il décide de toutes les affaires, de toutes les fortunes, il est si exposé à l'envie, à la haine ; il est environné d'un si grand nombre de mécontens, et, dans cette situation périlleuse, il a besoin de tant de précautions, que rien de tout ce qui peut le garantir et l'affermir ne lui paraît injuste ; à cet égard il peut tout ce qu'il veut, et il est souvent bien à craindre qu'il ne veuille tout ce qu'il peut. En récompense de tant de peines, de soins et de frayeurs, il accumule sur lui e sur les siens les charges, les emplois, les bénéfices, les décorations, les richesses, les alliances ; il s'accable de biens, de grandeurs ; d'établissemens, pour tâcher de se rendre redoutable au prince lui-même. Mais son grand art est de lui persuader qu'il

est l'homme unique dont il a besoin, et dont il ne peut se passer, auquel il est redevable de tout, et sans lequel tout périrait, pour lequel il ne peut trop faire, et sans lequel il ne peut rien faire; qu'il ne peut lui marquer trop de reconnaissance des soins et des travaux dont il est accablé, uniquement pour lui et pour l'État, ni porter trop loin à son égard la confiance et l'abandon; qu'il doit par conséquent traiter ses ennemis comme étant ceux de sa personne, de sa gloire et de sa puissance, et ne distribuer les rigueurs et les grâces qu'à ceux qu'il lui aura désignés, et selon les degrés qu'il lui aura prescrits. »

A ce tableau, Saint-Simon ajouta celui de l'avilissement d'un prince qui se donne un premier ministre : «C'est, dit-il, la déclaration la plus authentique qu'il puisse faire de sa faiblesse ou de son incapacité, peut-être de l'une et de l'autre. Louis XI punit la trahison de son premier ministre en l'enfermant dans une cage de fer; la cage où un premier ministre enferme son roi n'est pas de fer, elle est d'or et de pierreries; elle est parsemée des plus belles fleurs, elle est au milieu de sa cour, mais elle n'est pas moins cage, et le prince n'y est pas moins enfermé et bien exactement scellé. Ses plus familiers courtisans sont ses geôliers les plns fidèles; il a donné son nom, son pouvoir, son jugement, sa volonté, ses yeux et ses oreilles à son premier ministre, qui, jaloux de garder de si précieux dépôts, empêche bien qu'il n'en revienne au prince l'émanation la plus légère. Ainsi, nulle différence effective entre un premier ministre et nos anciens maires du palais, entre le roi qui se le donne et nos anciens rois fainéans, si ce n'est que ceux-ci se voyaient qnelquefois opprimés par des factions, et que le prince dont il s'agit n'est opprimé que par sa fainéantise. Je frémis, monsieur, reprit Saint-Simon, de prononcer ce mot; mais où ne se précipite pas le serviteur fidèle pour sauver son maître, qu'il voit emporté dans le tournoiement d'un gouffre, lorsqu'il n'y a que lui seul qui ose s'exposer pour le secourir! Le prince, ajouta-t-il, est long-temps dans sa cage sans y éprouver de malaise: il y dort, il s'y allonge, il y jouit de la plus douce oisiveté; tous les amusemens, tous les plaisirs s'empressent de l'y environner et de s'y succéder ponr tromper son ennui, tandis que tout lui vante les travaux sans relâche de son premier ministre, qui se tue ponr le soulager, et qui étonne à tout moment l'Europe par la profondeur de ses vues et la sagesse de ses opérations. En même temps on lui persuade qu'il fait lui-même le bonheur de ses peuples et les délices de sa cour; et tant de si beaux avantages, il croit les devoir à son premier ministre, sans autres soins que de le laisser faire et de l'autoriser en tout. Quoi de plus commode, en effet, pour un prince aveugle et pa-

ralytique, que de tout faire par autrui, sans sortir du sein du repos, des plaisirs et de l'ignorance! N'est-ce pas le moyen de ne retenir de la royauté que les charmes, et d'en écarter les soucis, les travaux, les inquiétudes? et ne serait-ce pas la plus grande folie, à qui le peut, que de ne pas en user ainsi? Le prince, dans aucune des parties du gouvernement, ne s'aperçoit ni des fautes commises, ni des abus, ni des indignes choix, ni du malheur qui en est la suite: la misère, les plaintes, les cris de ses sujets, les injustices, les vexations, les oppressions, la ruine, le dépeuplement dont gémit son royaume, les avantages que l'étranger tire de ces calamités, ses dérisions, ses mépris, rien de tout cela ne l'afflige; et le spectacle en est si soigneusement éloigné de sa cage, que le prisonnier peut vieillir sans en avoir rien soupçonné. Il est même si enivré des louanges que lui fait prodiguer son premier ministre, qu'il lui arrive quelquefois de se croire le souverain le plus glorieux, le plus admiré de l'Europe, et de se persuader qu'il en tient le sort dans ses mains, grâce au génie de cet homme rare, qui fait sa force et sa grandeur. »

Saint-Simon ajouta, pour finir le tableau, le caractère d'un premier ministre, tel que celui de Louis XIII, qui, enivré de sa propre grandeur, et se croyant au-dessus des revers, néglige avec son prince la souplesse et la complaisance, devient superbe et arrogant, et lors même qu'il s'est rendu odieux à son maître, le force à le garder, à le ménager, à le craindre.

« Durant ce long discours, la tête de M. le duc d'Orléans, » toujours appuyée sur ses deux mains, était presque tombée, » dit Saint-Simon, jusque sur son bureau: il la leva enfin, et » me regarda d'un air languissant et morne. Puis il baissa les » yeux, que je crus voir accablés de honte; enfin il se leva, et se » promena quelque temps dans son cabinet sans dire une parole. » Mais quels furent mon étonnement et ma confusion dans le » moment qu'il rompit le silence! il s'arrêta, se tourna à demi » vers moi sans lever les yeux, et tout à coup, faisant un effort » sur lui-même, il me dit d'un ton triste et bas: *Il faut finir, et* » *le déclarer tout à l'heure.* »

Le lendemain, 23 août 1722, sur les deux heures après midi, le cardinal Dubois fut déclaré premier ministre par M. le duc d'Orléans, et par lui présenté au roi, le même jour, à l'heure du travail.

Le 20 octobre, le roi fut sacré dans l'église de Reims, selon l'usage.

Le 15 février de l'année suivante 1723, jour où le roi entra dans sa majorité, le régent vint à son lever se démettre en ses mains de l'autorité souveraine, et ce fut là que finit la régence.

Le 21, le roi tint son lit de justice au parlement; sa majorité y fut déclarée, et Dubois y fut confirmé dans le titre et les fonctions de premier ministre. C'était là qu'il eût été digne du parlement de montrer du courage, en avertissant le jeune roi du malheur de tomber, lui et l'État, en de pareilles mains.

Grâce à la destinée, la France fut bientôt délivrée d'un tel opprobre. Le 10 août, Dubois, cardinal, premier ministre, surintendant des postes, et archevêque de Cambrai, avec sept abbayes d'une richesse énorme, Dubois enfin, maître absolu de l'ex-régent, du roi et du royaume, et ci-devant valet d'un docteur de Sorbonne, mourut à l'âge de soixante ans, d'une opération qu'un abcès à la vessie avait rendue indispensable.

Ainsi, son ministère fut de peu de durée, et il fut de peu d'importance. Quelques anciens droits rétablis, une taxe imposée sur les gens obscurs qu'avait enrichis le système et dont les grands déprédateurs furent exempts, la formation d'un conseil de finance, une chambre de justice ouverte à l'Arsenal, pour connaître des malversations commises dans le *visa* des papiers royaux, les princes légitimés rétablis dans leur rang intermédiaire, furent sa seule opération.

L'espionnage auprès du roi et auprès du duc d'Orléans, pour s'instruire à toutes les heures des plus petits détails de leur intérieur, de l'air de leur visage, des nuances de leur humeur, des mots, des regards même qui pouvaient déceler leurs sentimens ou leurs pensées, et lui indiquer dans leur cour ce qu'il avait à craindre ou à ménager, ce qui pouvait le servir ou lui nuire; en même temps la vigilance et l'attention la plus jalouse à ne laisser échapper de ses mains aucune parcelle de l'autorité, à faire échouer tout ce qu'on oserait ou lui cacher ou lui soustraire, en nn mot le tourment des mauvais ministres, l'intrigue, absorbait tout son temps. Il ne lui en restait presque plus pour les affaires du royaume. A sa mort, on trouva des milliers de lettres qu'il n'avait point décachetées; on sait qu'il lui arriva un jour d'en jeter au feu un amas énorme, pour se donner la joie de s'écrier qu'il était au courant. Tout languissait, et personne n'osait se plaindre. Le duc d'Orléans, trop heureux d'avoir retrouvé sa liberté et ses plaisirs, oubliait tout le reste; et la souveraine puissance, comme engourdie dans les mains de Dubois, ne servait qu'à le faire craindre.

Il s'était montré souple, insinuant, obséquieux jusqu'à la bassesse, lorsque pour s'élever il avait eu besoin d'être rampant; mais une fois parvenu au terme de son ambition, personne ne fut à couvert de son insolence brutale. Aux femmes même les plus considérables il prodiguait dans ses emportemens les plus

sales grossièretés. Sa fougue s'exhalait par des extravagances qui tour à tour faisaient rire et frémir. Tout ce qui lui avait fait ombrage auprès du duc d'Orléans avait été écarté avec soin. On a vu Noailles exilé; Broglie et Nocé, complaisans du prince, étaient tombés dans la disgrâce, dès que Dubois avait pu craindre qu'ils ne fussent trop écoutés. Il avait fait ôter les postes à Torci, et s'en était saisi lui-même, comme de la clef du secret des puissances et des familles. Le Blanc, dont il avait connu l'habileté, et souvent employé l'adresse, lui devint redoutable; il résolut de le chasser; mais Le Blanc remplissait le ministère de la guerre avec distinction; il était estimé; c'était un homme habile, actif, laborieux et très-versé dans les fonctions de sa place, d'un accueil facile, agréable, et qui ne s'oubliait jamais. Il avait servi le régent avec un véritable zèle; il en était chéri; et, quoique Dubois respectât peu les affections de son ancien maître, il ne voulut pas se montrer la cause de la ruine de Le Blanc: voici donc comment il s'y prit.

Un financier nommé Pleineuf, qui, sous la régence, s'était sauvé en Italie, lorsqu'on recherchait les traitans, et à qui depuis on avait fait grâce, avait une femme et une fille aussi galantes l'une que l'autre, et réciproquement jalouses de leur crédit et de leur beauté. La fille, mariée au marquis de Prie, et maîtresse du duc de Bourbon, avait pris en haine les amis de sa mère. Le Blanc et Belle-Isle étaient du nombre, et les plus intimes de tous. Ils étaient eux-mêmes liés ensemble de l'amitié la plus étroite, et ils protégeaient l'un et l'autre un trésorier de l'extraordinaire, qui tont à conp se trouva ruiné et insolvable envers le roi. On fit courir le bruit que la cause de sa ruine avait été la facilité qu'il avait donnée à Belle-Isle de puiser dans sa caisse, sinon par ordre du ministre, au moins de son aveu. La marquise de Prie ne manqua pas d'autoriser ce bruit, et d'engager M. le duc à demander au duc d'Orléans que l'affaire fût poursuivie. M. le duc y mit de la chaleur, le duc d'Orléans y mit de la faiblesse; Dubois parut céder au cri public et aux instances de M. le duc. Le trésorier, appelé La Jonchère, fut mis à la Bastille, et, dans son trouble et sa frayeur, il dit ce qu'on voulut. Le Blanc perdit sa place, il eut ordre de s'éloigner; et Belle-Isle fut enfermé à la Bastille ainsi que La Jonchère. Il en sortit lavé d'une accusation sans preuves, je n'ose dire sans fondement; mais sur Le Blanc, le soupçon même était injuste; il n'en resta aucune trace.

Le duc d'Orléans qui l'aimait, fut affligé de son aventure, et il en sut mauvais gré à Dubois. Il n'était pas plus content de voir qu'au mépris de ce qu'il avait fait dans le lit de justice pour

l'abaissement des bâtards, Dubois leur eût rendu leur ancien rang intermédiaire, et le droit de séance avant les ducs et pairs. Mais, dénué de tout pouvoir, ce prince n'était lui-même qu'un fantôme; et la légèreté avec laquelle Dubois faisait passer sous ses yeux, comme par bienséance, les affaires qu'il décidait, lui rendait tous les jours plus amer le regret de la faute qu'il avait faite, en se donnant pour maître le plus méprisable de ses valets. Dubois qui soupçonnait au moins ce repentir, en eut une frayeur profonde; et l'on croit qu'il en eût prévenu les effets, en le perdant lui-même auprès du roi, s'il eût vécu assez long-temps pour consommer le crime de son ingratitude. Aussi dit-on qu'à la nouvelle de sa mort, le duc d'Orléans tressaillit de joie, et respira, comme étant soulagé d'un long et pénible fardeau.

Trop bien averti de ne plus confier à personne la place de premier ministre, il la prit pour lui-même; et dans un âge où ses passions amorties, ses goûts éteints, ses vieilles chaînes au moins très-relâchées, pouvaient laisser ses grands talens se déployer en liberté, ce pouvait être pour l'Etat et pour le roi un bonheur véritable que ce prince eût vécu long-temps. Sa bonté naturelle, son affabilité, les grâces nobles de son accueil, la justesse, la netteté, la pénétration vive de son esprit, l'étendue de ses lumières, la facilité naturelle de son appréhension, augmentée par l'habitude et par l'expérience; enfin, dans toutes les parties du gouvernement, un long usage des affaires, un coup d'œil long-temps exercé, pouvaient faire de lui un grand homme d'État.

J'ai fait remarquer plus d'une fois que ce qu'on appelait en lui de la faiblesse, était plutôt de la nonchalance; il était ennemi de la peine et non dn travail; il traitait légèrement et mollement les petites choses; mais, lorsque l'importance ou la difficulté des affaires avertissait son attention, ou que le péril des circonstances éveillait son courage, il prenait de la force et de la gravité. Personne au monde que Dubois ne l'avait subjugué, et Dubois n'était plus. Une singularité remarquable en lui, c'est que, dans l'abandon et l'oubli fréquent de lui-même, il ne laissa jamais ni à ses complaisans, ni à ses favorites aucune influence dans les grandes affaires. Il ne payait ses plaisirs qn'en argent; dans les débauches les plus outrées, et au sein même de l'ivresse, le secret de l'Etat ne lui échappa jamais. Le vindicatif Saint-Simon ne lui pardonnait point sa facilité à pardonner; mais l'excès même de l'indulgence dans l'homme qui peut tout, et qui ponr se venger n'aurait qu'à vouloir, est au moins de la bonté, lors même que ce n'est pas de la vertu.

Un homme qui sera éternellement l'opprobre de la littérature

fit contre lui une satire atroce. Ce malheureux qui avait été page dans la maison du duc du Maine, eut la bassesse de se rendre calomniateur pour lui faire sa cour. Il fut enfermé; il méritait de l'être. Mais il vécut; et quel autre qu'un prince naturellement bon eût laissé vivre l'auteur des *Philippiques ?* Il en voulut entendre la lecture, et il ne parut s'indigner qu'à l'imputation du poison : alors, en frémissant d'horreur, il s'attendrit, et ses larmes coulèrent. La santé du roi, affermie de plus en plus, lorsqu'il lui fut absolument livré, et lorsqu'il lui aurait été si facile de trancher le fil de sa vie, le justifia pleinement de cette horrible accusation; et Lagrange Chancelles, célèbre par la honte de s'en être rendu l'organe, en traînant hors de sa prison une vie odieuse à tous les gens de bien, fut d'autant plus digne d'opprobre, qu'il parut affecter d'être incapable de remords.

L'âme du roi, peu à peu rassurée, et à la fin totalement guérie des noirs impressions dont on l'avait frappée, s'était livrée au duc d'Orléans avec une confiance entière; et la conduite sage et mesurée de ce prince avec lui, soit en public, soit en particulier, l'air de respect, de complaisance, jamais de familiarité, mais une gaieté douce qu'il savait allier au sérieux même des affaires, et l'art qu'il avait de lui rendre facile, intéressant, léger ce qu'il appelait son travail, achevaient de le captiver. Rien de plus naturellement glorieux que les enfans, dit Saint-Simon, et combien plus un enfant couronné, gâté dès le berceau ! Le roi était en effet très-glorieux et très-jaloux des bienséances relatives à sa personne; rien ne lui en échappait. Or, ajoute le même, le duc d'Orléans ne l'approchait jamais que du même air dont il se présentait devant Louis XIV, et avec une grâce qui tempérait ce que l'âge et la place du premier ministre pouvaient avoir d'austère et d'imposant. C'était par là, et par une attention délicate et suivie à lui faire sentir et croire que tout dépendait de lui seul et de sa volonté; c'était, dis-je, par là qu'il était parvenu à l'apprivoiser, à lui plaire, et à s'en faire aimer, au point qu'il allait être sous son règne, ce qu'a été Fleuri avec moins de talens et de ressources dans le génie, lorsqu'une attaque d'apoplexie, dont il fut frappé à Versailles le 25 décembre 1723, dans la cinquantième année de son âge, anéantit toutes ces espérances. Il mourut trop peu regretté, et il n'en faut pas être surpris.

Ses vices avaient insulté l'honnêteté publique et soulevé les gens de bien. Son irréligion lui avait aliéné les dévots et les hypocrites; les uns le haïssaient par zèle, les autres par un dépit secret de le voir échapper à leur domination. Le parti moliniste, le parti janséniste en étaient tous deux mécontens : il avait trompé celui-ci dans l'espérance qu'il lui avait donné de le laisser libre et tran-

quille ; et les complaisances qu'il avait eues pour l'autre ne lui suffisaient pas : il lui fallait un prince fanatique et persécuteur. Les parlemens ne l'avaient trouvé ni assez sage dans son gouvernement pour se passer de guide et de modérateurs, ni assez docile pour vouloir être conduit ou redressé par eux. L'émulation éteinte dans tout le militaire et par de folles promotions, et par une prodigalité avilissante des distinctions et des grâces, lui avait fait perdre, non pas l'estime, mais la bienveillance des troupes. La marine était consternée de l'abandon où il la laissait, soit par complaisance pour l'Angleterre, soit par l'aveugle sécurité que lui inspirait Dubois pour son alliance avec elle. Un petit nombre de gens de cour se rappelaient avec quelque regret l'accueil facile et obligeant, la politesse, l'attention, la patience inaltérable qu'on était sûr de trouver en lui lorsqu'on avait à lui parler; l'air de bonté, la douceur, l'agrément qui accompagnaient ses réponses ; le charme qu'il savait mêler, dit Saint-Simon, jusque dans ses refus ; mais le plus grand nombre, et ceux-mêmes qu'il avait gorgés de richesses, n'espérant plus de lui les mêmes prodigalités, ne voyaient dans sa mort qu'un changement avantageux : un nouveau ministre était pour eux une enchère nouvelle où ils pourraient se présenter en affranchis prêts à se vendre encore. Le peuple ne songeait qu'à ce système frauduleux qui avait ruiné tant d'honnêtes familles, et ne voyait dans le duc d'Orléans ou que le complice de Law, ou qu'un prince étourdi, négligent et facile, que ce fripon avait trompé. Ainsi, sans le haïr, il ne l'estimait pas assez pour être affligé de sa mort. Les étrangers furent plus justes, et, à travers ce qu'il avait été, considérant ce qu'il pouvait être, ils parurent sentir le prix de ses talens, éclairés par de grandes fautes et enlevés dans l'âge de leur maturité. Le roi, dit Saint-Simon, touché de son inaltérable respect et de ses attentions à lui plaire, fut véritablement affligé de sa perte; il le pleura ; et il n'en a jamais parlé depuis qu'avec estime, affection et regret.

CHAPITRE VIII.

Événemens particuliers sous la Régence.

VOYAGE DU CZAR PIERRE A PARIS, PESTE DE MARSEILLE.

SECTION PREMIÈRE.

VOYAGE DU CZAR.

Les voyages du Czar Pierre Ier. sont un magnifique sujet d'amplification pour l'éloquence et la poésie, dont le privilége est de dissimuler, d'exagérer et d'embellir. Mais l'histoire, qui n'apprécie les hommes et les choses qu'à leur juste valeur, ne trouve pas dans ces voyages une importance qui réponde à l'éclat de leur renommée. Quoique les singularités qu'on y admire soient celles d'un grand caractère, ce qu'il y a de plus étrange et de plus imposant n'est pas ce qu'il pouvait y avoir de plus utile et de plus louable ; et, sans disputer à ce prince la grandeur de ses vues, j'oserai dire qu'on fut trop ébloui de la nouveauté de ses moyens.

On a dit qu'il avait *quitté le trône* pour aller *apprendre à régner*. Rien ne serait plus beau sans doute ; mais la vérité simple est que le Czar, sans quitter le trône, sortit de son pays dans des momens où il n'était pour lui ni nécessaire ni prudent de s'en éloigner, et que l'art de régner ne fut point ce qu'il apprit dans ses voyages.

Lorsqu'en 1697 il quitta la Russie pour aller en Hollande, il avait désarmé le parti de Sophie, mais il ne l'avait pas éteint. Les Strelitz étaient dispersés, mais n'étaient pas détruits. Les prêtres et les moines, animés contre lui, avaient encore trop de puissance, et ses troupes réglées n'étaient pas encore en assez grand nombre pour en imposer aux rebelles et contenir les factieux. L'événement en fut la preuve.

Mais le moment de voyager eût-il été pour lui plus favorable, le temps qu'il y employa pouvait être mieux occupé. Ses grands objets étaient, ou devaient être, de civiliser sa nation, de discipliner ses armées, de se créer une marine et un commerce florissant, de rapporter à la Russie des arts, des lois, des mœurs et des lumières; d'y encourager l'agriculture; d'y faire naître l'industrie; de la peupler, de l'enrichir; enfin d'étendre son empire

de l'Océan du Nord jusqu'aux Palus méotides, et de le faire respecter en même temps des peuples de l'Asie et de ceux de l'Europe, en égalant, s'il était possible, ses forces à son étendue, et en profitant de tous les moyens que lui offrirait la nature ou que la fortune lui accorderait pour le rendre heureux et puissant.

Or, si tel fut le plan et le dessein du Czar, ce qu'il en a exécuté pouvait l'être plus tôt et mieux sans ses voyages, ou si le temps de ses voyages avait été mieux employé.

On sait d'abord que dans l'art militaire il n'apprit rien hors de chez lui. C'était, dit-on, en Allemagne qu'il voulait s'en instruire. Il ne fit qu'y passer. Dès le commencement de son règne, il y avait envoyé de jeunes Russes pour s'y former à la discipline; et ce moyen de l'introduire dans ses armées, était facile et sûr. Pour lui, ses maîtres furent Schérémetof, Gordon, Lefort lui-même, et bientôt après, Charles XII et les Suédois, la nécessité, le malheur et le temps.

Il n'en fut pas de même de la marine; et la Hollande et l'Angleterre furent pour lui d'excellentes écoles dans l'art de la construction des vaisseaux et dans celui de la navigation. Mais, en supposant même que les connaissances exactes et détaillées qu'il en acquit lui fussent nécessaires, il aurait dépendu de lui de les acquérir dans ses ports, en y appelant, comme avait fait son père, des constructeurs, des charpentiers, des matelots et des pilotes. Déjà il avait vu construire dans le port d'Archangel le petit vaisseau dans lequel il s'était promené sur la mer glaciale : déjà Lefort lui avait fait bâtir, sur le Tanaïs, des galères et des vaisseaux de 30 pièces de canon : au moment même de son départ pour la Hollande, sa flotte venait de battre celle des Turcs devant Azoph, et il en faisait construire une sur la Mer-Noire, de neuf vaisseaux de 60 canons et de quarante autres navires portant depuis trente jusqu'à cinquante pièces d'artillerie. Cet art n'était donc pas si nouveau pour lui, qu'il eût besoin d'aller manier la hache en Hollande pour en apprendre les élémens.

Il n'avait encore, il est vrai, dans ses ports pour constructeurs et pour pilotes que des Hollandais et des Vénitiens; ses artilleurs et ses ingénieurs, comme ses gens de mer, étaient tous étrangers; mais, pour en former à la hâte, au sein de ses états, rien n'eût été plus encourageant et plus nécessaire que sa présence. C'eût été là que, mettant la main à la hache, il eût donné en même temps un spectacle nouveau et un exemple utile. Mais ce qui valait encore mieux, il avait envoyé soixante jeunes Russes, les uns à Venise, les autres à Livourne, pour y apprendre la marine et la construction des galères; il en avait envoyé quarante en Hollande pour y apprendre la construction et la manœuvre des grands vaisseaux.

Tous n'auraient pas rempli ses vues ; mais quelques uns se seraient formés, et, à leur retour, son école de marine aurait eu des maîtres. En attendant, il lui était facile de s'en procurer de plus habiles et en grand nombre. Venise, la Hollande et l'Angleterre se seroient empressées à lui faire de tels présens. Toutes les trois avaient intérêt de cultiver sa bienveillance; les princes d'Allemagne n'étaient pas moins jaloux de se faire un ami du Czar, et la manière dont s'annonçait son règne le rendait assez respectable pour n'avoir pas à craindre d'essuyer des refus. Ainsi ces mêmes colonies de mathématiciens, d'ingénieurs, de capitaines de vaisseaux, de constructeurs, de canonniers et de pilotes, qu'il emmena de Hollande et d'Angleterre après son voyage, seraient allées le chercher en Russie; et de même les ouvriers et les artistes de toute espèce, que le seul appât des récompenses n'aurait pas manqué d'attirer.

A l'égard de ces connaissances qu'on prétend qu'il avait acquises en moins d'une année et demie, dans la physique et les mécaniques, l'astronomie et les mathématiques, le génie et la navigation, dans l'art de fortifier les places, dans celui de lever des cartes et des plans, et dans tous les détails de l'industrie humaine, il est à croire, vu leur étendue et le peu de temps qu'il y avait donné, qu'elles n'étaient pas bien profondes; et quelques bons ouvriers, quelques hommes habiles, comme Brakel, Pierri et Fergusson, qu'il aurait appelés, lui auraient plus appris que ne firent sans doute ses rapides observations et ses études passagères.

Je ne dis pas qu'il eût vu chez lui, ni pu concevoir aisément tout ce qu'il vit dans ses voyages; et, dans les chantiers de Hollande, *cette multitude d'hommes toujours occupée, l'ordre des travaux, la célérité prodigieuse à construire un vaisseau, à le munir de tous ses agrès, cette quantité incroyable de magasins et de machines qui rendent le travail plus facile et plus sûr*, durent être pour lui un spectacle aussi instructif qu'étonnant. Il ne lui fut pas moins utile de voir en Angleterre la théorie de la construction des vaisseaux, mise en pratique dans un degré de régularité dont on n'avait encore l'idée dans aucun autre pays de l'Europe. Mais l'étude de ce grand art n'exigeait pas qu'il s'en fît un métier, et soit que ce fût par ostentation, ou seulement pour obéir à l'ardeur de son caractère qu'il mit la main à l'œuvre, j'ose penser que le Czar Pierre, charpentier à Saardam et à Deptfort, y perdit un temps précieux.

Ce qui lui était important de connaître, et intéressant d'observer, ce n'étaient point les procédés de l'industrie, car il ne devait être ni constructeur ni horloger; c'étaient les ressorts de l'émulation qui est le mobile de l'industrie, car il devait être législateur. Ces

ressorts, comme on l'a reconnu depuis dans ses Etats, et comme il aurait pu le voir en Hollande et en Angleterre, sont la propriété, la sûreté de l'homme, sa liberté, le droit qu'il a d'acquérir et de conserver; et, si le Czar eût recherché, comme on le dit, en homme de génie, en grand homme, les véritables sources de la prospérité et de la grandeur des nations; s'il eût bien vu ce qui, dans l'homme inculte, peut rendre l'instinct susceptible de perfectibilité; ce qui, dans l'homme civilisé, hâte le développement des talens et de l'industrie, le premier mot que ses sujets, à son retour, devaient entendre de sa bouche, était celui de *liberté*. Il ne songea qu'à sa marine, qui n'était rien sans le commerce, lequel n'est rien lui-même sans l'agriculture et les arts, dont la servitude est la mort. Pour accélérer leurs progrès et ceux de sa puissance, il employa tous les moyens physiques. Il fit creuser des canaux et des ports, s'ouvrit l'entrée de la mer Baltique, se rendit maître de la mer Caspienne et de la mer d'Azoph, entreprit de les joindre, et porta l'étendue de ses projets jusqu'à vouloir que, du pied du Caucase aux bords de la mer Glaciale, le commerce de ses Etats fût libre, commode et assuré; mais il oublia que la liberté, que la sûreté du commerce supposent celle des commerçans. Il abolit le nom d'esclave, mais il laissa subsister l'esclavage. Il bâtit une ville immense sur un terrain marécageux, où il fit périr cent mille hommes tirés des provinces les plus reculées et les plus dépeuplées de ses Etats. Il méconnut deux grandes vérités qu'auraient dû lui apprendre les peuples qu'il venait de voir: l'une, que, dans l'art de produire de grandes choses, l'homme est obligé d'opérer lentementcomme la nature elle-même; l'autre, que cette sorte de création a sa méthode et ses règles de progression. Il voulut se donner une marine militaire avant que d'avoir un commerce pour lui former et lui nourrir des matelots et des pilotes; et, content de voir aborder à sa nouvelle ville impériale quelques centaines de vaisseaux étrangers, il ne parut pas s'occuper à faire naviguer les siens. Il voulut avoir une Académie des Sciences avant que ses sujets eussent appris à lire, et lorsque ses bureaux ne savaient pas encore chiffrer. Il voulut transplanter l'industrie et les arts au milieu de la servitude, et inspirer aux hommes l'amour du travail sans leur en assurer le fruit. Il voulut forcer le génie à naître au sein du découragement, et obtenir par crainte et par obéissance ce qui ne peut être l'effet que d'une noble émulation. Il crut pouvoir policer un empire de deux mille lieues d'étendue, peuplé de maîtres et d'esclaves, et faire juger à Pétersbourg les iniquités oppressives qui s'exerçaient à Casan. Il ne vit pas que l'égalité, sous l'empire des lois, est la base de la justice, et que les lois sont toutes impuissantes contre cette do-

mination domestique et immédiate de l'homme à qui l'homme appartient. Enfin, il crut pouvoir faire à ses peuples des biens auxquels ses peuples n'étaient point préparés. Il sema et planta dans une terre inculte et couverte de ronces, où presque rien n'a prospéré que l'art militaire, le seul qui s'accommode du despotisme et de la servitude, parce qu'il n'est lui-même, dans sa discipline inflexible, que l'assemblage violent d'un commandement absolu et d'une aveugle obéissance.

Sans donc sortir de ses Etats, ou après y être rentré, le Czar aurait pu faire de son activité, de son courage et de son génie un usage encore plus utile. Michaël Romanzof son aïeul, Alexis son père, Fœdor son frère aîné, lui avaient laissé de bons exemples, Galitzin de bonnes leçons. Il avait dans Lefort un ami éclairé pour lui indiquer le bien possible, et les moyens de l'opérer : qu'il se fût appliqué à les mettre en usage, à augmenter le nombre de ses troupes réglées, à discipliner les Strelitz et à les tenir occupés, en attendant qu'il eût pu les détruire, à éclairer la conduite des moines, en attendant qu'il pût les rendre moins nombreux et moins puissans; qu'il eût employé ses forces militaires à contenir les Boyards, ses faveurs à les captiver ou son courage à les réduire, il aurait prévenu les troubles qui s'élevèrent en son absence, et qu'il fut obligé d'aller lui-même étouffer dans des flots de sang.

Le voyage qu'il fit en France ne fut pas plus heureux, et fut encore plus inutile. On a dit qu'il s'était abstenu d'y passer en 1698, pour ne pas déplaire au roi Guillaume de Nassau et à la Hollande. Je lis pourtant dans Saint-Simon qu'il eut dès lors l'envie de venir à Paris, mais que Louis XIV ne lui témoigna point le même désir qu'il y vînt, et lui fit même insinuer de renoncer à cette pensée. Après la paix signée à Riswick, il n'est guère vraisemblable que le Czar, qui de son naturel n'était pas complaisant, se privât du plaisir de voir la France, pour se rendre agréable au roi d'Angleterre, et ménager les Hollandais qui n'étaient plus nos ennemis : il me semble plus naturel de penser qu'après cette paix, si peu glorieuse pour la France, Louis XIV aurait eu quelque peine de voir un monarque à sa cour; que l'ami du prince d'Orange l'eût gêné encore plus qu'un autre; et que, dans l'état d'épuisement où étaient ses finances, il voulut s'épargner les frais que sa magnificence n'eût pu se dispenser de faire en recevant le Czar.

Quoi qu'il en soit, la curiosité seule amena ce prince à Paris vingt ans après, et sous la régence. On lui a prêté des vues politiques, mais le fait même prouve qu'il n'en avait aucune. Le projet chimérique qui se tramait alors en faveur des Stuarts, entre deux aventuriers faits pour négocier ensemble, Albéroni et le

baron de Goertz, le touchait faiblement. Il n'avait rien à espérer ni rien à craindre de la France; et son traité de commerce avec elle était si facile à conclure, qu'il ne doit pas être compté. Son grand intérêt dans ce moment aurait été de s'assurer du Mecklembourg pour avoir un pied en Allemagne; et ce n'était pas du régent, l'allié intime de l'électeur de Hanovre, qu'il en attendait les moyens. Aussi n'eut-il avec ce prince aucune conférence particulière; et, s'il le vit une fois en secret, comme l'assure Saint-Simon, leur entrevue n'eut aucun effet.

De son côté, le duc d'Orléans était peu touché de l'honneur de recevoir à Paris un monarque absolu dans ses fantaisies, prompt à vouloir être obéi partout, et qui, dans sa simplicité apparente, ne laissait pas de conserver toute la hauteur d'un despote, d'ailleurs l'ennemi personnel de ce nouveau roi d'Angleterre que le régent croyait avoir tant d'intérêt de ménager. La situation des finances, plus difficile que jamais, lui rendait encore onéreuse la dépense de ce voyage. Il fallut cependant marquer l'empressement qu'il n'avait pas.

Durant le séjour du Czar à Paris, qui fut de six semaines, il se fit admirer, dit Saint-Simon, par son extrême curiosité sur les objets d'instruction dans tous les genres. Elle atteignit tout et ne dédaigna rien: attention dirigée à l'utile, marquée, savante, qui n'estima que ce qui méritait de l'être: intelligence, justesse, vive appréhension, tout montrait en lui la vaste étendue de ses lumières, et quelque chose de continuellement conséquent dans ses observations. Il n'en est pas moins vrai que, du temps qu'il fut à Paris, il y en eut très-peu d'employé à voir ce qui pouvait l'instruire. L'Observatoire, les Gobelins et le Jardin des Plantes l'occupèrent un jour, la Galerie des Plans un autre. Il en donna deux aux ouvriers et aux artistes de réputation; quelques heures aux Invalides. Il vit chez le maréchal d'Estrées, à Issy, des curiosités relatives à la marine, et à Bercy, chez d'Onsenbray, un cabinet d'histoire naturelle et de mécanique; à Marly, la machine qui élève les eaux à Versailles, et chez le duc d'Antin des plans de bâtimens. Tout le reste, comme Versailles, Trianon, Marly, Meudon, Fontainebleau, les Tuileries, la Sorbonne, le Luxembourg, Saint-Cloud, Saint-Cyr, etc., ne fut pour lui qu'objets de curiosité. Ce qui parut l'intéresser le plus, fut l'Hôtel des Invalides. Il entra au réfectoire dans le moment où les soldats étaient à table, goûta leur soupe et but à leur santé en leur frappant sur l'épaule et en les appelant *camarades*. Il donna aussi une attention particulière à la Galerie des Plans. Villars et d'Asfeldt l'y accompagnaient avec nombre d'ingénieurs et d'officiers-généraux. Ce fut là qu'il put prendre une leçon vraiment utile. Le maréchal de

Villeroi, selon son caractère d'ostentation et de vanité, lui fit l'étalage des pierreries de la couronne. Le Czar y jeta un coup d'œil indifférent, et dit qu'il ne s'y connaissait pas. Il assista à la revue de la maison du roi, et y donna peu d'attention, ce qui n'est pas aussi facile à expliquer que son mépris pour des pierreries. Trois choses parurent le flatter; l'une de recevoir de la main du roi, enfant, uue carte de son pays, l'autre de voir chez le duc d'Antin, où il dînait, le portrait de sa femme, et la troisième de voir sortir de dessous le balancier une médaille avec son image et cette légende célèbre, *Vires acquirit eundo.* Mais cet hommage que lui rendaient les arts n'avait rien pour lui de nouveau du côté de l'industrie. On frappait des médailles à Pétersbourg comme à Paris. Il en distribua lui-même aux personnes qui l'accompagnaient, sur lesquelles étaient empreints les événemens de son règne.

De tous les objets de luxe et de magnificence, le seul qui parut le frapper, ce fut Versailles : il y fit deux voyages; et, comme il donnait pen d'attention à des bienséances gênantes, il fit coucher les filles qu'il menait avec lui dans l'appartement même de madame de Maintenon. C'était marquer peu d'égards pour elle, et il ne lui en témoigna guère davantage en visitant la maison de Saint-Cyr.

La veuve de Louis XIV, avertie de son arrivée, s'était mise dans son lit pour se dispenser du cérémonial. Il se fit conduire dans sa chambre, où tous les rideaux étaient fermés. En entrant, il alla ouvrir, dit Saint-Simon, les rideaux des fenêtres, puis tout de suite cenx du lit, regarda bien madame de Maintenon tout à son aise, ne lui dit pas un mot, et, sans lui faire aucune sorte de révérence, il s'en alla. Elle en fut étonnée et humiliée ; mais Louis XIV n'était plus.

Ce caractère barbaresque avait paru tout à coup s'adoucir, s'attendrir même devant le jeune roi, et ce fut surtout dans leurs entrevues que le Czar fut intéressant.

Le lendemain de son arrivée le régent l'alla voir. Le monarque sortit de son cabinet, fit quelques pas au-devant de lui, l'embrassa avec un grand air de supériorité, lui montra la porte du cabinet, et se tournant sans aucune civilité, y entra le premier. Le régent le suivit, et après lui le prince Kurakin, ambassadeur du Czar, qui devait servir d'interprète. Il y avait deux fauteuils; le Czar s'assit dans celui du haut bout, le régent dans l'autre. Après une heure de conversation, sans qu'il y fût parlé d'affaires, le Czar sortit de son cabinet, le régent le suivit et se retira avec une profonde révérence *médiocrement rendue.* (Saint-Simon.)

Le 10 mai le roi alla voir le Czar, qui jusque-là n'avait pas

voulu se montrer en public. Il reçut le roi à la portière de son carrosse, l'en vit sortir, et marcha de front à sa gauche. Dans la chambre étaient deux fauteuils. Le roi s'assit dans celui de la droite. On fut étonné de voir le Czar prendre le roi sous les deux bras, le hausser, l'embrasser en l'air. Le roi n'en eut aucune frayeur. On fut encore plus surpris, dit Saint-Simon, de la grâce et de l'air de tendresse qu'il eut avec le roi, avec une politesse qui coulait de source, et toutefois mêlée de grandeur, d'égalité de rang, et légèrement de supériorité d'âge. Tout cela se fit très-distinctement sentir. Il parut charmé du roi et l'embrassa à plusieurs reprises. Le roi lui fit très-bien son petit compliment. La séance dura un petit quart d'heure. Le Czar accompagna le roi comme il l'avait reçu, et le vit monter en carrosse.

Le mardi, 11 mai, le Czar alla voir le roi. Il le recut à la portière comme le Czar l'avait reçu. Même grâce du côté du Czar, même durée de la séance.

Le lundi 24, le Czar alla voir le palais des Tuileries avant que le roi fût levé, et ce fut alors que, dans l'appartement du maréchal de Villeroi, il vit les pierreries de la couronne. Le roi vint l'y trouver, tenant un rouleau de papier qu'il lui présenta, en lui disant que c'était la carte de son empire.

Le 18 juin, le Czar alla lui dire adieu; et, dans ce moment, plus de cérémonie.

On ne peut montrer, répète Saint-Simon, plus d'esprit, de grâces ni de tendresse pour le roi que le Czar en fit paraître ce jour-là, et le lendemain encore, lorsque le roi alla à l'hôtel de Lesdiguière lui souhaiter un bon voyage. Il s'attendrit dans ses adieux sur le roi et sur la France, et dit qu'il voyait avec douleur que le luxe la perdrait bientôt.

Il était arrivé à Paris le 7 mai; il en partit le 20 du mois suivant, et alla trouver à Spa la Czarine qui l'y attendait. Il laissa en France une grande réputation; et cela prouve que ce peuple qu'on dit si léger, si frivole, si délicat sur ce qui blesse ses coutumes et ses usages, sait quelquefois distinguer le mérite sous des formes qui ne sont pas les siennes. Dans l'extérieur et les manières de ce prince, tout n'était pas fait pour plaire à des Français, ni pour captiver leur estime. Mais, dans ce mélange de grandeur et de barbarie, on sut attribuer au caractère personnel ce qu'il y avait d'excellent, et aux mœurs nationales ce qu'il y avait de sauvage. Le Czar alliait, dit Saint-Simon, d'une manière tout-à-fait surprenante, la majesté la plus haute, la plus fière, la plus délicate, la plus soutenue, en même temps la moins embarrassante, quand il l'avait établie dans toute sa sûreté, avec une politesse qui s'en ressentait toujours, et avec tous, mais qui avait ses degrés selon les personnes. Il

avait, dit le même, une sorte de familiarité qui venait de liberté; mais il n'était pas exempt d'une forte empreinte de cette barbarie de son pays, qui rendait toutes ses manières promptes et précipitées. Quoiqu'il parût souvent incertain dans ses volontés, il ne voulait être contraint ni contrarié sur aucune, toujours dans l'entière indépendance des moyens, qu'il fallait forcer à son plaisir et à son mot. Le désir de voir à son aise, l'importunité d'être en spectacle, l'habitude d'une liberté au-dessus de tout, faisait que le premier carrosse qui se présentait lui était bon. Il sautait dedans, et se faisait promener par la ville ou dehors, sans en avertir. C'était à sa suite et au maréchal de Tessé de courir après lui. Tout son air marquait son esprit, sa réflexion et sa grandeur, et ne manquait pas d'une certaine grâce. Bien fait, assez maigre, le visage de forme ronde, de beaux sourcils, le nez assez court, les lèvres assez grosses, le teint rougeâtre et brun, de beaux yeux noirs, vifs, perçans, bien fendus, le regard majestueux et gracieux, quand il y prenait garde, mais habituellement sévère et farouche, avec des mouvemens convulsifs qui lui démontaient les yeux et toute la physionomie, et qui donnaient de la frayeur. Cela ne durait qu'un moment.

Rien ne contrastait plus avec le luxe qui régnait alors à Paris, que la simplicité de son vêtement. Un habit brun uni, à boutons d'or, et pour tout ornement l'étoile de son ordre; une perruque ronde, brune, sans poudre, qui ne touchait point aux épaules; jamais le chapeau sur la tête, même dehors; point de gants, point de manchettes; mais, dans cette simplicité, un air de grandeur qui lui était naturel, et auquel on ne pouvait se méprendre. Ce contraste lui-même avait quelque chose de merveilleux qui, à Paris plus que partout ailleurs, devait imposer à la multitude.

Mais ce qui n'était pas d'un législateur philosophe qui voyageait pour s'éclairer, c'était l'intempérance qui régnait à sa table. Il dînait à onze heures, soupait à huit. Mangeur et buveur étonnant, deux bouteilles de bierre, autant de vin, demi-bouteille et quelquefois une bouteille d'eau-de-vie à chacun de ses deux repas lui suffisaient à peine, sans compter les liqueurs et les boissons dans l'intervalle. On juge alors combien il lui aurait été difficile d'observer de sang-froid ce que Paris avait d'intéressant pour lui.

A vrai dire, il y avait trop loin de l'état actuel de ses peuples et de sa ville impériale à l'état où il voyait les arts et l'industrie dans Paris, pour tirer de ses observations une utilité bien réelle; et les raffinemens d'un goût perfectionné n'étaient pas ce qui convenait à la Russie dans ce temps-là. Il admira l'établissement des Invalides; il ne l'imita point; et il fit mieux, en donnant ses vieux soldats à nourrir aux maisons des moines qu'il n'avait pas anéan-

ties. Il vit le mécanisme de la police porté à son plus haut degré de précision et d'exactitude. Mais son despotisme tranchant ne s'accommoda point de ce tempérament d'une autorité mesurée et discrète dans ses moyens. Il vit ce qu'on faisait d'un peuple doucement contenu dans les bornes d'une liberté légitime, et assuré des jouissances qui sont l'attrait et le prix du travail; et, en gémissant pour nous d'un excès de luxe qui était le vice de cette liberté de posséder et de jouir, il ne s'aperçut pas que l'excès contraire, l'insensibilité aux plus doux besoins de la vie, est l'effet de la servitude, le caractère de l'abrutissement, la cause la plus incurable de la paresse et de l'indigence, la léthargie et la mort des Etats.

Il est donc au moins bien douteux que le voyage du Czar en France lui ait été de quelque importance. Mais quel avantage aurait compensé le mal dont ce voyage fut la cause? Le Czarowitz était livré aux moines; superstitieux, brutal et entêté, sa férocité et ses déréglemens avaient fait mourir de douleur sa femme. Le Czar n'avait presque plus d'espérance de le ramener des égaremens où il était plongé et abruti. Il lui connaissait une horreur invincible pour toutes les nouveautés utiles qu'il introduisait dans les mœurs et les usages de son empire. Il l'avait menacé dans une lettre de le priver de sa succession, s'il ne se corrigeait, et le Czarowitz, pour réponse, avait renoncé à la succession sans marquer aucun repentir. Le Czar lui avait écrit une seconde lettre où il lui disait: « Quand vous auriez présentement la volonté d'être » fidèle à vos promesses, ces grandes barbes pourront vous tourner » à leur fantaisie, et vous forcer à les violer. Corrigez-vous, » rendez-vous digne de la succession, ou faites-vous moine. » Le Czarowitz avait répondu qu'il voulait se faire moine.

Cette résolution, dit M. de Voltaire, ne paraissait pas naturelle; et il paraît étrange que le Czar voulût voyager, en laissant dans ses Etats un fils si mécontent et si obstiné. Mais aussi ce voyage même prouve, ajoute-t-il, que le Czar ne voyait pas de conspiration à craindre de la part de son fils.

Et pourquoi n'en voyait-il pas? Pourquoi ne voyait-il pas du moins des écarts et des imprudences à craindre? Le Czarowitz ne conspira point en l'absence du Czar; mais, livré aux conseils des moines et des mécontens qui l'environnaient, il s'éloigna, il se rendit à Vienne; il y fit des plaintes; il tint des propos imprudens; il vint les avouer aux genoux de son père; et ce père, à son retour de France, se crut obligé de le faire juger à mort. Tel fut le fruit de ce voyage.

SECTION II.

PESTE DE MARSEILLE.

L'ANNÉE 1720, époque de la chute des billets de banque, fut marquée par un désastre bien plus affreux, la peste de Marseille. Cette ville, que son commerce avec les peuples du Levant enrichit et rend florissante, ne doit jamais oublier un moment à quels périls elle jouit de ce précieux avantage; et, dans la source même de ses calamités, elle doit voir sans cesse la cause présente et menaçante du fléau qui l'a si souvent désolée.

Vingt fois depuis Jules-César, elle a été la proie de la contagion que lui apportent ses navires. Tout récemment encore, et dans l'espace de soixante-dix ans, elle en avait été quatre fois attaquée; mais jamais avec tant de violence et de malignité qu'en 1720.

L'office de l'histoire n'est pas d'émonvoir, mais d'instruire et de rendre, s'il est possible, l'exemple du passé profitable pour l'avenir. Je ne m'attacherai donc pas à décrire cette horrible calamité; mais j'observerai quelle en fut l'origine, ce qui en dut prolonger le cours, ce qui peut-être en eût ralenti les progrès et diminué les ravages; et en même temps que je remarquerai de malheureuses imprudences et des négligences coupables, je rendrai hommage au dévouement de quelques hommes oubliés, et bien plus dignes de mémoire que cette foule de brigands que l'on n'a que trop célébrés.

Dans tous les ports qui communiquent avec les côtes du Levant, le plus sûr moyen de se garantir de la contagion, était sans doute d'établir, comme on l'a fait, un lieu d'épreuve pour les vaisseaux qui reviennent de ces contrées. Mais cette épreuve, où les méprises sont d'une conséquence si effrayante, et dans laquelle il n'aurait fallu rien laisser à la discrétion des hommes, est plus ou moins sévère et longue, selon la qualité des patentes dont les navires sont munis, et selon l'état de santé où se trouve leur équipage. C'est à ces variations de la règle prescrite pour le temps de l'épreuve, qu'on doit attribuer les malheurs fréquens de Marseille.

Si les patentes, ou attestations de nos consuls dans les Échelles du Levant, ne donnent aucune inquiétude sur l'état de santé des lieux d'où viennent les navires, le temps de l'épreuve s'abrège, et l'entrée du port est permise sans de grandes précautions. Si les patentes ne sont pas nettes, et si, au lieu de garantir la pureté de l'air des ports que le navire a fréquentés, elles annoncent ou laissent craindre quelque maligne influence, l'épreuve est rigou-



goureuse; on ne néglige rien pour purifier le vaisseau, la cargaison et l'équipage; et la quarantaine se prolonge, tant qu'on n'est pas encore bien assuré qu'il n'y ait rien de contagieux.

Le danger n'est donc pas du côté des navires dont les patentes sont alarmantes; car la prudence alors s'éveille en même temps que la frayeur. Il est du côté des navires dont les patentes sont rassurantes; car sur la foi trop périlleuse des consuls, la vigilance des intendans de la santé s'endort ou se laisse suprendre; et de leur part un seul moment de négligence, ou d'imprudente sécurité, peut avoir les suites les plus funestes. L'événement de 1720 en est un mémorable exemple.

Au mois de mai de cette année, on apprit que les côtes de la Palestine et de la Syrie étaient infectées du venin de la peste; et des navires, qui dès lors arrivèrent de ces contrées (à l'exception d'un seul), rien ne fut introduit, rien ne pénétra dans le port. Comme leurs patentes ne dissimulaient pas le mauvais état de santé des bords qu'ils avaient parcourus, on prit à leur égard les précautions les plus sévères. On les envoya même de l'île de Pomegue, trop voisine du port, à une île plus éloignée. Mais à ces mêmes îles d'If, il était arrivé le 25 mai un autre navire (capitaine *Chataud*), venant de Sidon, de Seyde, de Tripoli, de Syrie et de Chypre, et parti de ces côtes à la fin de janvier, c'est-à-dire, deux mois avant que la contagion s'y fût manifestée. Ses patentes étaient ce qu'on appelle *nettes :* nul indice de maladie dans les ports où il avait passé. Ce navire apportait la peste.

Le capitaine déclarait que dans la route il était mort six hommes de son équipage; mais les médecins de Livourne, où il avait touché, avaient eu l'imprudence de certifier que ces matelots n'étaient morts que de fièvres malignes, causées, disaient-ils, par les mauvais alimens dont l'équipage avait été nourri. Ces accidens ne laissaient pas de mériter l'attention la plus grave. On devait savoir que la peste n'est elle-même qu'une fièvre maligne, exaltée au plus haut degré; on devait savoir que la crainte d'essuyer la longueur de la quarantaine, et l'impatience d'arriver au port, engagent trop souvent les capitaines à pallier ce que leur équipage aurait d'inquiétant, et que les médecins peuvent être séduits par des relations infidèles. Il en eût peu coûté d'attendre le plus sûr des certificats, celui du temps; et les intendans de la santé se rendirent d'autant plus coupables en négligeant cette précaution, que, par de nouveaux pronostics, leur vigilance fut avertie.

Mais, pour la ruine de Marseille, le chirurgien des infirmeries, l'homme sur qui repose toute la confiance des intendans de la santé, et qu'on devait choisir avec le plus de soin parmi les

hommes de son art, les plus prudens et les plus habiles, se trouva n'être alors qu'un ignorant opiniâtre. Il s'appelait Gueyrard.

Le 27 mai, troisième jour de l'arrivée du navire, il y mourut un matelot. Le chirurgien l'examina ; et, dans les symptômes de sa maladie, il dit n'avoir rien vu qui annonçât la contagion.

Les intendans ne laissèrent pas de régler à quarante jours la purgation de ce navire; et leur prudence aurait sauvé Marseille, si elle ne se fût pas démentie. Mais ils commirent deux grandes fautes, l'une de faire débarquer trop tôt la cargaison dans les infirmeries, et l'autre d'abréger la quarantaine des passagers qui se trouvaient sur le vaisseau.

J'observerai, avant d'aller plus loin, que ces intendans de la santé sont au nombre de seize, qu'ils sont choisis tous les ans par la ville, entre ses négocians les plus considérables. Ainsi, au plus saint des devoirs se joint pour eux l'intérêt le plus fort d'être sévères et vigilans. Ce fut cependant leur mollesse et leur aveugle facilité qui mit la mort au sein de leur patrie. Tant il est vrai que, dans un objet aussi grave que le salut de tout un peuple, rien ne doit être exposé au risque de la surprise et de l'erreur.

Le 11 juin, le soldat de garde sur le vaisseau tombe malade, et meurt. Le chirurgien affirme encore que, dans cette mort si soudaine, il ne voit aucune apparence du mal contagieux; et, sur cette assurance, les intendans, trois jours après, au milieu de la quarantaine, ayant fait donner le dernier parfum aux passagers venus sur ce navire, leur accordent l'entrée du port. Ce fut, selon toute apparence, avec eux et dans leur bagage, que s'introduisit cette peste qui, dans Marseille et dans son territoire, fit périr en moins d'une année plus de cinquante mille personnes. Cette conjecture est d'autant mieux fondée, que ce qu'on appelle les passagers qui viennent du Levant, ont presque tous une pacotille de toiles de coton; et que ce fut d'abord par le menu peuple qui fait usage de ces toiles peintes, par les marchands qui les débitent, par les ouvriers qui les emploient, que commença l'éruption du mal contagieux.

Du 24 au 26 du mois de juin, dix jours après que l'entrée du port eut été accordée aux passagers du navire *Chataud*, un de ses mousses, et trois des porte-faix qui travaillaient à la purgation de ses marchandises, furent frappés de mort. Le chirurgien, en les visitant, ne voulut voir encore aucun signe de contagion.

Le 7 du mois suivant, deux autres de ces travailleurs eurent le même sort; et il tint le même langage, quoiqu'il leur eût trouvé une tumeur dans l'aine, l'un des indices les plus marqués du venin pestilentiel. Enfin le 8, un nouveau malade, ayant une tumeur pareille, fait céder, en mourant, l'obstination du chi-

rurgien, qui reconnaît le mal contagieux, et qui demande à consulter. Dès ce moment les précautions redoublent; il n'est plus temps; la peste est dans Marseille.

Le 9 juillet, deux médecins vont déclarer à l'Hôtel-de-Ville, qu'ayant été appelés pour visiter un jeune homme du peuple qui venait de tomber malade, ils ont cru reconnaître le mal contagieux. Le lendemain, le jeune homme est mort. Sa sœur est attaquée, et ne lui survit que d'un jour. Le 11, dans le même endroit de la ville (la place Linche), un autre homme est atteint, et meurt dans les vingt-quatre heures. Le même jour, le corps de ville rend compte au grand prieur de Malte, général des galères, qui se trouve à Marseille, des avis effrayans qu'il a reçus. Le 9, la ville avait déjà écrit au conseil de marine, au gouverneur de la province, le maréchal de Villars, et à l'intendant, M. Le Bret, pour les instruire du danger qui la menaçait. Elle écrit le 11 une seconde lettre à l'intendant, et lui annonce que le mal se déclare.

Dès ce moment toute la vigilance du gouvernement devait se porter sur Marseille; et peut-être, malgré tout l'embarras que donnait au régent la ruine de sa banque, se fût-il occupé des soins que Marseille attendait de lui; mais la contagion n'ayant plus fait aucun progrès depuis le 11 jusqu'au 21, la ville se pressa d'écrire au conseil de marine que le mal paraissait avoir cessé, et le conseil se rassura.

Dans ce calme trompeur, le public de Marseille, chagrin de voir le port fermé, le commerce interdit, l'alarme répandue au dedans et au dehors, se mit à insulter aux précautions timides qu'on avait prises, disait-il, contre un danger qui n'existait pas. Ce fut surtout aux médecins qu'il prodigua ses railleries, leur reprochant leur ignorance et leurs chimériques frayeurs; et, lorsque la maladie reprit son cours, et qu'on apprit que, dans le quartier de la ville le plus rempli de menu peuple, une quinzaine de personnes, attaquées le même jour, étaient mortes le lendemain, on s'obstinait encore à rejeter l'idée de la contagion, disant qu'elle eût frappé indistinctement tout le monde, au lieu que la maladie actuelle n'attaquait que les pauvres gens.

« Que ne se donnent-ils quelques jours de patience (dit le bon ci-
» toyen dont le journal est sous mes yeux), et ils verront tout en-
» levé avec la rapidité la plus furieuse et les plus funestes ravages. »

C'était alors, et sans égard pour une aveugle sécurité, qu'il eût fallu tout préparer, et pour le dépôt des malades et pour celui des morts; qu'il eût fallu construire cet immense hôpital qui fut fait depuis, mais trop tard, et aux dernières extrémités, dans la promenade du Mail; qu'il eût fallu creuser hors de la ville de pro-

fondes et larges fosses, et amasser le nombre de chariots suffisans, pour que rien ne languît dans un travail aussi périlleux que celui de la sépulture. Mais on aurait, par cet appareil, redoublé l'alarme du peuple; et ces ménagemens, qui, dans les grands périls, comme dans les grandes affaires, rendent souvent la volonté des chefs timide et chancelante, retardèrent ici les résolutions des hommes les plus intrépides et les mieux intentionnés. Le courage d'esprit sera, dans tous les temps, plus rare que le courage d'âme.

Bientôt on dut apercevoir que la grandeur et la rapidité du mal surpasseraient tous les efforts de la vigilance la plus active; et, malgré la sécurité qu'on avait affectée, l'effroi devint si général et si profond, que les habitans commencèrent à s'échapper, et à chercher leur salut dans la fuite, avant qu'il leur fût interdit de se dérober à la mort.

Sur la fin du mois de juillet, temps où le soleil de Marseille est déjà si ardent, la mortalité, répandue dans tous les quartiers de la ville, commence à rendre le travail de la sépulture aussi pénible qu'il est pressant. Les deux premiers échevins s'y dévouent. (Ces deux citoyens auxquels l'ancienne Rome aurait élevé des statues, s'appelaient *Estelle et Moustier*.) Ils vont alternativement présider à l'enlèvement nocturne des cadavres, et leur autorité, soutenue et adoucie par leur exemple, engage les hommes du peuple les plus courageux et les plus robustes à s'y employer avec eux. Leurs deux dignes collègues, *Audimar* et *Dieudé*, se partagent les soins immenses d'une ville où plus de cent mille habitans, en proie aux fureurs de la peste, vont se voir enfermés et séparés du monde entier. Le marquis *de Pilles*, gouverneur Viguier, est à leur tête, et se donne avec eux des mouvemens infatigables.

Le 30 de ce mois funeste, on fait la revue générale des provisions. Il ne se trouve dans la ville ni blé, ni bois, ni viande; les principaux et les plus riches des habitans ont pris la fuite; et, dans la cherté excessive de toutes choses, la ville de commerce la plus florissante du royaume, n'a pour toute réserve que onze cents livres dans sa caisse. Elle fait savoir au régent la situation où elle est réduite, et lui demande du secours.

Le 31, on allait commettre l'effroyable imprudence de chasser de Marseille tous les gueux et tous les vagabonds, qui étaient au nombre de deux à trois mille, lorsque heureusement vint l'arrêt que le parlement d'Aix avait rendu, portant défense, à peine de la vie, de sortir de Marseille et de son territoire, et, aux villes et aux villages des environs, de recevoir ceux qui en seraient sortis.

On aurait pu traiter avec moins de rigueur cette ville si malheureuse. Dans la campagne et sous des tentes, ou dans les vil-

lages voisins, qu'on aurait fait évacuer, et fait garder avec le plus grand soin, il eût été possible d'établir des lieux de refuge et d'épreuve pour ceux des habitans qui, avec les apparences d'une pleine santé, auraient demandé à sortir, et qui, n'étant d'aucune utilité au service public, ne faisaient qu'augmenter les besoins de la ville. Par là, une foule d'infortunés qui n'étaient pas encore atteints, auraient eu des asiles où respirer en sûreté, et l'on eût dérobé à la contagion un grand nombre de ses victimes. Mais ces soins auraient demandé toute l'attention du gouvernement, et le gouvernement avait trop d'embarras pour s'occuper assez du malheur de Marseille.

Le même arrêt, sous la même peine, interdisait toute communication du dehors au dedans de l'enceinte du territoire, et dès lors Marseille allait être livrée à la famine, en même temps qu'elle était en proie à la peste, si l'on ne se hâtait d'établir hors des lignes des entrepôts entre deux barrières, où l'on apporterait toutes les subsistances dont elle avait un si pressant besoin. Ce ne fut cependant que huit jours après l'arrêt, qui faisait de Marseille une prison inaccessible, qu'on vint conférer avec elle pour convenir des lieux où seraient déposés les secours qu'elle demandait.

La grande faute que l'on commit dans ce moment, fut de faire un marché du dépôt que l'on établit sur les limites du territoire. Il fallait regarder Marseille comme une vaste infirmerie; lui donner pour tous ses besoins des pourvoyeurs et des économes; ne charger ceux-ci que du soin de distribuer les subsistances, les y faire abonder, ainsi que les remèdes et que toutes les provisions de première nécessité, les lui avancer à crédit sur un emprunt fait en son nom, tenir registre de ces dépenses, et, quand le mal aurait cessé, les lui faire acquitter par un impôt public. On aurait évité par là, et la cherté et la disette, et les horribles inquiétudes dont cette ville fut tourmentée, malgré tous les menus secours d'argent et de crédit qu'on tâchait de lui procurer.

Les deux relations que je consulte s'accordent à donner de grands éloges aux villes voisines de Marseille, pour leur empressement à la secourir; et, cependant, l'une et l'autre conviennent qu'elle fut presque toujours réduite à la plus pénible détresse. Mais, ce qu'il y a d'incontestable, c'est qu'au dedans elle fut servie avec un grand courage et une grande activité. Le nombre des malades, des mourans et des morts, croissait à chaque instant. On délibéra au conseil de ville d'établir un hôpital de peste, de faire ouvrir hors de la ville de grandes fosses, et d'employer des tombereaux à transporter les morts et les mourans. On destinait à ce travail les vagabonds qu'on n'avait pu chasser. Mais il fallait

tirer du territoire, et les chariots dont on avait besoin, et des chevaux pour les traîner; il fallait des gens pour les atteler et les conduire; il en fallait pour tirer des maisons les morts et les malades; il en fallait pour ouvrir les fosses; il en fallait pour servir l'hôpital; et les plus misérables, saisis d'horreur, se refusaient à tous ces travaux, quelque salaire qu'on leur offrît. Les échevins, soit par l'adresse et l'encouragement, soit par la force et la rigueur, surmontèrent tous ces obstacles. La contrainte est sans doute horrible pour de pareils travaux; mais plus horrible encore eût été l'abandon de tout un peuple aux fureurs de la peste. C'est une de ces extrémités affreuses où la nécessité fait violence à la nature, et où l'on est forcé d'être injuste et cruel par humanité.

En deux jours, *Moustier* vint à bout de mettre l'hôpital de peste en état de servir de refuge aux malades. Il y établit des infirmiers, des économes et des gens pour servir les pestiférés; deux médecins, les sieurs *Gayon*, vinrent s'offrir; ils s'y enfermèrent, et furent tous les deux victimes de leur dévouement.

Cet hôpital ne suffisait pas. On en fit un second, qui fut pourvu de même. On divisa la ville en cent cinquante départemens, et l'on y attacha autant de commissaires. Le chevalier *Rose*, homme d'une force d'esprit et d'âme, qu'on va bientôt voir à l'épreuve, se chargea lui seul, en qualité de commissaire général du quartier de la ville neuve, d'y présider à tous les travaux, également prodigue, pour ses concitoyens, de sa vie et de sa fortune; et, dans le reste de la ville, *Estelle* et *Moustier*, comme lui, sans cesse au milieu des mourans et des morts, et à la tête des travailleurs, semblèrent se multiplier pour veiller et pourvoir à tout.

On avançait dans le mois d'août; l'ardeur de l'été redoublait celle de la contagion: en deux jours les deux hôpitaux furent comblés. « A la vérité, dit le *Mémorial* de l'Hotel-de-Ville, ceux » qu'on y porte n'y restent pas long-temps. Le mal est si violent, » que les malades, qui le soir entrent à l'hôpital, vont le lende- » main dans les fosses, et font place à de nouveaux mourans qui, » comme eux, ne font qu'y passer. »

C'est alors, et dans le temps même où la maladie enlève tout ce qu'elle attaque avec la plus furieuse rapidité, que deux médecins de Montpellier, *Chicoyneau* et *Verni*, viennent de la part du régent examiner quelle en est la nature. Cette visite passagère aurait dû paraître aussi insultante qu'elle était inutile, si dans Marseille même il n'y avait pas eu encore du doute malgré l'assertion unanime du corps des médecins, et ce doute obstiné se fondait toujours sur ce que la maladie n'attaquait que le menu peuple.

Le rapport des deux médecins ne fut pas équivoque: ils déci-

dèrent que c'était la peste ; mais pour ne pas trop effrayer les gens dont on avait besoin, ils permirent qu'on publiât qu'ils ne qualifiaient le mal que de fièvre contagieuse. Ce déguisement fut inutile, la mortalité redoublait ; la contagion n'épargnait plus aucune classe de citoyens : elle frappait indistinctement de tous côtés avec une violence extrême ; et la subtilité avec laquelle elle pénétrait partout, ayant désabusé les plus opiniâtres, chacun prenait la fuite avec tant d'affluence que les portes de la ville avaient peine à suffire à la foule qui s'y pressait pour se dérober à la mort. Les uns se retiraient sous des tentes dans une plaine voisine des murailles, les autres le long des ruisseaux qui arrosent le territoire (car aucun ne passait l'enceinte) ; les gens de mer se réfugiaient avec leurs familles sur des navires et sur des barques, et la peste les y poursuivait.

Dans le nombre des fugitifs étaient presque tous les intendans de la santé, ceux du bureau de l'abondance, les commissaires de police, ceux que l'on avait établis pour veiller aux besoins des pauvres, les artisans de tous métiers, et les plus nécessaires aux besoins de la vie, les bouchers et les boulangers. Quelques médecins même et un grand nombre de chirurgiens désertèrent : le marquis de *Pilles* et les échevins, secondés du fidèle *Rose*, restèrent seuls chargés d'une populace éperdue, prête à tout entreprendre dans les extrémités où elle était réduite, entre les deux fléaux de la peste et de la famine. Toutes les boutiques fermées, tous les magasins épuisés, toutes les rues et les places désertes, les galères éloignées du port d'où n'approchait aucun navire, et que rendait plus triste encore la silencieuse immobilité de ceux qui n'en pouvaient sortir : ce n'est encore là qu'un premier coup-d'œil de la dévastation de Marseille. « Dans moins de quinze jours, dit son *Mémorial*, elle devint le théâtre des ravages les plus horribles que la fureur de la contagion ait jamais faits dans aucune ville du monde. »

Le 15 août, les échevins avaient encore écrit au maréchal de Villars l'état et la misère extrême d'une populace de près de cent mille âmes sans pain et sans argent : preuve que les secours n'étaient pas encore arrivés, quoiqu'il y eût plus d'un mois que la peste était annoncée, et que, dès la fin de juillet, le gouvernement fût instruit que cette ville manquait de tout. J'ai ouï dire qu'on proposait au régent de l'entourer de troupes, d'y enfermer tous ses habitans, et d'y mettre le feu. Heureusement il n'écouta point cette abominable impiété ; et je n'en trouve aucune trace dans les mémoires de Saint-Simon. Il est bien vrai que Saint-Simon, qui parle amplement du procès des ducs et pairs avec les

princes et de l'affaire du Bonnet, passe légèrement sur le désastre de Marseille.

Mais, si on ne condamna pas cette malheureuse ville à périr, au moins ne fit-on pas d'assez bonne heure et avec assez d'énergie ce qu'il fallait pour la sauver. Je trouve, dans le cours de son *Mémorial* funeste, que, vers la fin de ce mois d'août, tout manquait dans la ville, et que la faim y faisait périr ceux que la peste aurait épargnés ; qu'il fallut de nouveau supplier le régent d'y faire passer des secours pour la subsistance du peuple ; que, le 5 septembre, les échevins soupiraient encore après une réponse de la cour à leurs lettres ; qu'ayant écrit au maréchal de Villars dans les termes les plus pressans, pour le prier d'appuyer leur demande, il leur répondit qu'il était si touché d'apprendre la situation extrême où se trouvait Marseille, qu'il était résolu d'aller la secourir, si le régent voulait bien l'agréer : comme si on lui eût demandé l'assistance de son épée. Je trouve enfin que, le 26 octobre, la peste semblait n'avoir diminué que pour augmenter la disette, que la ville manquait de blé et d'argent pour en acquérir, et qu'il fallut encore solliciter les secours du gouvernement.

C'est dans de semblables calamités que le trésor public devrait être ouvert aux besoins d'une ville ou d'une province ; mais il n'y avait plus de trésor public, le régent avait tout épuisé, tout dissipé, tout ruiné. L'on ne sent jamais mieux combien est criminelle la prodigalité des princes que par l'impuissance où ils se trouvent de secourir leurs peuples dans des temps malheureux.

Mais une négligence du gouvernement bien plus inexplicable, et qui fera juger de l'étourdissement dont toutes les têtes étaient frappées par la déroute du système de Law, c'est de n'avoir jamais pensé à donner des ordres au commandant et à l'intendant des galères, de fournir à Marseille le nombre de forçats dont elle aurait besoin pour l'enlèvement des malades et la sépulture des morts. Ils en accordèrent successivement un assez grand nombre, mais sans y être autorisés, de manière que ce secours obtenu avec peine fut toujours trop lent et trop faible pour des travaux que la mortalité rendait tous les jours plus pressans.

On y avait employé, jusqu'à la moitié du mois d'août, tout ce qu'il y avait dans la ville de gens qu'on pût résoudre à faire ce périlleux métier ; mais l'espèce en était alors presqu'entièrement épuisée. « Ils n'y durent pas deux jours de vie, dit le journal de l'*Hôtel-de-Ville ;* on les paie 15 liv. par jour ; mais cet attrait ne les touche plus, à la vue d'une mort certaine ; il faut les prendre de vive force ; et, soit qu'ils se cachent ou qu'ils soient tous morts, il ne s'en trouve plus aucun : les cadavres restent dans les mai-

sons, ou à la porte des hôpitaux, sans pouvoir être transportés dans les fosses. »

C'est dans cette horrible extrémité que la ville a recours au lieutenant général des galères, au commandeur de Rancé et à l'intendant Vaucresson, pour leur demander des forçats. Ils prennent sur eux d'en fournir successivement quatre-vingts dans l'espace d'une semaine. Mais « le fen de la peste est aux quatre coins de la ville; il y est dans sa pleine fureur, aussi rapide que la foudre, dit le *Mémorial*, donnant partout, renversant tout, et tuant chaque jour plus de mille personnes : sa violence attaque en foule, sa fureur porte mille morts à la fois. A mesure que les forçats arrivent et qu'on les emploie, ils périssent dans peu de jours; ils suivent dans les fosses les morts qu'ils ont ensevelis. »

Les échevins ont de nouveau recours au lieutenant général des galères, et à la place des forçats qu'il a fournis et qui sont morts, ils le conjurent de leur en accorder un assez grand nombre pour enlever, comme d'un coup de main, tout ce vaste amas de cadavres. Rancé et Vaucresson ne peuvent se dissimuler qu'il y va du salut commun, et que Marseille toute entière va bientôt ne plus être qu'un gouffre épouvantable, s'ils lui refusent le secours qu'elle implore. Mais, n'ayant point encore reçu pour cela les ordres du conseil de marine, ils n'osent se permettre de fournir à la ville le nombre de forçats dont elle aurait besoin, et ne consentent qu'avec peine à lui en accorder quatre-vingts à la fois, en protestant que ce sont les derniers, et que, sans des ordres exprès, ils n'en donneront pas davantage.

La ville, effrayée de cette menace, écrit au conseil de marine pour obtenir du régent cet ordre si pressant et si long-temps sollicité. En attendant, on fait usage des forçats que l'on a reçus; et les échevins à la tête des tombereaux, les conduisant eux-mêmes dans les endroits les plus inabordables, les excitent, par l'espérance de la liberté et l'appât du salaire, à ce travail qui paraît au-dessus de toutes les forces de la nature. Ces malheureux y succombent tous. Ils sont arrivés le 28 août; le 30, le plus grand nombre est mort, les autres sont mourans; et les officiers des galères se montrent résolus à n'en plus envoyer.

Cependant le nombre des morts privés de sépulture s'accroît incessamment : chaque nuit en ajoute mille. Toutes les rues sont jonchées de cadavres hideux à voir; les places publiques, le cours, le quai du port en sont couverts. Ils y sont pressés, entassés; on les y traîne des maisons voisines, on les y débarque des navires où des familles de commerçans se sont réfugiées, et où la peste les a suivies. Le long des rues, dans les places, et au pied des arbres du cours, on voit parmi les morts des foules de malades,

jusqu'à des familles entières, misérablement étendues sur un peu de paille ou sur des matelas empestés : « les uns, dit le *Mémorial*, dans une langueur qui n'attend plus qu'une mort secourable ; les autres, l'esprit troublé par l'ardeur du venin qui les consume et les dévore, implorant le secours des passans, tantôt par des plaintes touchantes, et tantôt par des cris que la violence de la douleur, ou la frénésie leur fait pousser ; et, comme si le mal dont ils sont atteints n'était pas encore assez cruel, la famine y joint ses horreurs, pour rendre leur mort plus affreuse. Le cœur se déchire d'y voir tant de pauvres et malheureuses mères qui ont à leurs côtés les cadavres de leurs enfans, morts dans leurs bras, et tant de pauvres petits enfans qui sont encore attachés à la mamelle de leur mère expirante, achevant de sucer le reste du venin qui l'a consumée. Au milieu de ces files de morts et de mourans sont répandus des tas de meubles et de dépouilles empestées qu'on a jetés par les fenêtres. On ne peut faire un pas sans rencontrer partout la mort.

» Si on voit aller çà et là quelques personnes qui n'ont pas succombé, les unes pâles et languissantes, sont comme des spectres errans ; les autres sont dans le délire, courant sans savoir où, tant qu'elles peuvent se soutenir, et bientôt tombant accablées, et mourant dans des attitudes qui sont l'image de leurs affreux tourmens. Il en est même d'agitées de si violens transports, qu'elles s'égorgent elles-mêmes, ou vont se jeter dans la mer. »

Telle est la situation de Marseille au premier septembre ; et l'ordre du régent n'est point encore arrivé aux galères de lui accorder du secours. Mais l'intendant de la province a pris sur lui de solliciter un nouvel envoi de forçats, et il en vient encore une centaine. L'activité avec laquelle on les emploie est telle, que *Moustier* à leur tête, avec onze chariots, leur fait enlever, tant qu'ils durent, douze cents cadavres par jour.

A cette époque, l'Hôtel-de-Ville était désert. Il y était mort plus de cinq cents personnes, gardes, officiers ou valets ; et les échevins, conservés comme des anges invulnérables, se trouvaient presque seuls, chargés en même temps de pourvoir à tous les besoins, et de présider à tous les travaux.

Leur embarras le plus désespérant était le manque d'hôpitaux pour recevoir les malades, et le manque de fosses pour recevoir les morts. On vient de voir qu'il était au-dessus de leurs moyens et de leurs forces de subvenir assez promptement à ces deux grandes nécessités.

Tous les malades de toute condition étaient poussés dans les hôpitaux par l'abandon et par le désespoir. « Dès qu'une personne se sent frappée, dit le *Mémorial*, elle devient pour ses plus pro-



ches un objet d'horreur et d'effroi. La nature oublie ses devoirs les plus saints ; ses lois, moins fortes que la crainte d'une mort assurée, plient honteusement et sans la moindre résistance. Quel que soit le malade, ou l'on prend le barbare parti de le jeter hors de la maison, ou de l'y laisser seul en proie à la faim, à la soif, et à tout ce qui peut rendre la mort affreuse. Les femmes en usent ainsi envers leurs maris, les maris envers leurs femmes, les enfans envers leurs père et mère, et ceux-ci envers leurs enfans. Mais, lorsqu'ils prennent des précautions inhumaines, ils ont déjà respiré la mort, et, abandonnés à leur tour avec la même dureté, ils subissent bientôt la peine de leur lâcheté impitoyable. De là ce nombre infini de malades étendus dans les rues et dans les places publiques, qui, ne pouvant approcher des hôpitaux déjà comblés, en remplissent les avenues, ou sont contraints d'aller chercher plus loin, parmi des monceaux de cadavres, une place où mourir, seule espérance qui leur reste. »

On dresse des tentes hors de la ville ; mais elles ne sont pas plutôt élevées qu'elles sont remplies, et la toile manque pour les multiplier. Enfin on a délibéré de construire en charpente un hôpital immense dans les allées du jeu de mail. Les ouvriers manquaient ; un arrêt de contrainte en a fait rentrer quelques uns. On obtient par la même voie quelques secours du territoire ; mais ce grand édifice ne sera prêt à recevoir les malades que dans un mois. Dans ce long intervalle la ville entière n'est elle-même qu'un lit de mort. Sa triste et dernière ressource était celle des fosses ; mais les paysans du territoire, forcés d'y venir travailler, ne s'y déterminaient qu'avec la répugnance qu'éprouve la nature pour sa propre destruction.

Le 6 septembre, c'est-à-dire en cinq jours, les cent forçats qu'on a obtenus et employés, sont tous morts ou mourans. Quelques efforts que l'infatigable *Moustier* ait pu faire, pour hâter avec ce secours l'enlèvement des cadavres, il en reste encore plus de deux mille dans les rues, sans compter le nombre de ceux qui sont encore dans les maisons ; et, par la rapidité du ravage que fait le mal, on est certain qu'il y en aura sur le pavé en huit jours plus de quinze mille. L'unique espérance de Marseille est toujours dans l'assistance des galères, et les galères n'ont point encore reçu des ordres pour la secourir.

Dans cette extrémité, les quatre échevins, accompagnés du peu de citoyens qu'ils peuvent rassembler, se rendent en supplians, avec les marques de leurs fonctions publiques, chez le commandeur de Rancé, et le conjurent de sauver la ville en voulant bien lui accorder encore cent forçats pour la sépulture des morts, s'obligeant eux-mêmes de les conduire à la tête des tom-

bereaux. Ils lui demandent en même temps quarante bons soldats, qui, sous leurs ordres, commanderont le travail des forçats, offrant de leur payer une solde considérable, et de leur assurer une pension de 100 liv. à chacun, en reconnaissance du service important qu'ils auront rendu à la ville. La ville aurait pu se montrer plus libérale à pen de frais. Des quarante soldats qui furent envoyés avec les cent forçats, tous, à l'exception de quatre, allaient mourir.

Ce nouveau seconrs obtenu fut divisé en autant de détachemens qu'il y avait d'échevins pour les commander. Mais chaqne jour l'un des quatre échevins étant occupé à son tour aux fonctions de l'Hôtel-de-Ville, il fallait qu'il fût remplacé par un lieutenant volontaire, et ce lieutenant perpétuel de l'échevin absent fut le chevalier *Rose*.

Les échevins, avant que de recommencer le travail de la sépulture, font un acte de religion digne de servir de modèle. Ils font vœu, au nom de la ville, de doter de 2000 liv. de rente annuelle, à perpétuité, l'hospice établi dans Marseille pour servir de retraite aux pauvres filles orphelines; et, après la cérémonie de ce vœu, fait solennellement entre les mains de l'évêque, dans la chapelle de l'Hôtel-de-Ville, ils montent à cheval, et se mettent en marche, à la tête des tombereaux, *Rose* tenant la place de l'échevin absent.

Dans les lieux les plus infectés où ils pénètrent les premiers, leur exemple anime et soutient le courage des travailleurs; et, tandis que ces malheureux périssent presque tous à côté de leurs commandans, ceux-ci sont préservés par une espèce de miracle.

Le 12, ils apprennent enfin que le gouvernement daigne s'occuper de leur ville, et que le chef d'escadre *Langeron* vient d'être nommé ponr commander en chef dans Marseille et son territoire. *Langeron* a pris pour son lieutenant le chevalier de *Soissons*, officier des galères, dont la prudence égale le courage et l'activité. L'espérance des habitans se ranime, en voyant les soins qu'on se donne ponr leur salut; et, qnoique le nombre des morts nouveaux surpasse tous les jours le nombre de ceux qu'on enlève, l'ardeur des échevins, loin de se rebuter, redouble encore, et se communique aux forçats.

Mais il reste un endroit où il n'a pas été possible de pénétrer. C'est une esplanade du côté de la mer, depuis le fort Saint-Jean jusqu'à l'église de la Major. Dans cette place ont été déposés près de mille cadavres qui se touchent, et dont les plns récens sont exposés depuis plus de trois semaines aux rayons d'un soleil ardent: « Tous les sens sont saisis, dit le *Mémorial* de Marseille, à l'approche d'un lieu d'où s'exhalent au loin les vapeurs les plus em-



pestées. La nature en frémit, et les yeux les plus rassurés ne peuvent soutenir l'apect de ce hideux amas de corps décomposés par la chaleur. »

Cependant rien de plus pressant que d'enlever de ce lieu ces cadavres. Chaque moment leur fait répandre de nouvelles exhalaisons qui achèvent d'empoisonner l'air. Mais, dans l'horrible état de dissolution où la chaleur les a réduits, comment les transporter dans les fosses, hors des murailles? les tombereaux ne sauraient plus les contenir. Les chairs en sont fluides, et les traces qu'ils laisseraient par toute la ville, acheveraient d'y semer la contagion.

L'intrépide *Rose* s'est rendu sur le lieu, et, en visitant le rempart voisin, il s'est aperçu que deux anciens bastions, attenant l'esplanade, sont voûtés et creux en dedans. Il conçoit d'abord qu'en enlevant quelques pieds de terre de dessus la voûte, on aura deux vastes tombeaux. Mais nul homme ne saurait tenir plus de quelques minutes à un travail de cette nature. Il faut un coup de main pour l'exécuter, et un grand nombre de forçats. Heureusement l'ordre de la cour est enfin arrivé au commandeur de *Langeron* d'en prendre le nombre nécessaire, et il en promet cent pour l'enlèvement de ces corps.

Les deux bastions dont le chevalier *Rose* a fait enfoncer les voûtes, se trouvent creux jusqu'au pied du mur. Les cent forçats sont arrivés. Il leur fait mettre autour de la tête un mouchoir mouillé de vinaigre, pour épurer l'air qu'ils respirent, et les ayant disposés de manière à exécuter tous à la fois le même mouvement, en moins de demi-heure ces corps sont enlevés et sont jetés dans le creux des bastions, qu'il fait combler à l'instant même de chaux vive et de terre jusqu'au niveau du sol. *Rose*, à la honte de sa patrie, mourut dans l'indigence; sa fille, quoiqu'assez belle, se fit religieuse, n'ayant pas de quoi se marier.

D'un autre côté, le port était couvert de corps flottans d'animaux domestiques, lesquels en infectaient les eaux. Le commandeur de *Langeron* les fit prendre dans des filets, et traîner si loin hors de la chaîne que le mouvement de la mer ne pouvait plus les ramener.

Mais, quoique le travail des tombereaux soit sans relâche par toute la ville, il suffit à peine à l'enlèvement des cadavres qui s'accumulent plus que jamais. Les fosses, creusées hors des murailles, sont comblées. Quelques unes même s'entr'ouvrent; il est instant de les recouvrir, et les paysans du territoire se refusent à ce travail: *Estelle*, l'un des échevins, quoiqu'appuyé d'une brigade de soldats des galères, ne peut les y contraindre. Il espère du moins les y engager par son exemple; il prend la pioche lui-même, et commence à travailler seul. Ce ne sont point les paysans,

mais les soldats que cet exemple anime. Ils lui arrachent la pioche de la main, mettent leurs armes à terre, et, avec une ardeur inexprimable, ils recouvrent les fosses. C'est dommage, dit la relation, que ces braves soldats aient péri. Ils ont servi Marseille avec un zèle de héros.

Une ordonnance du commandant fait rentrer dans la ville ceux des habitans qui, par leur profession, lui étaient le plus nécessaires, et qui s'en étaient échappés.

Les médecins de Montpellier reviennent par ordre du régent, et, soit par système ou par artifice, et pour rassurer les esprits, ils donnent lieu de croire qu'ils regardent la peste comme un mal qui n'a rien de contagieux. Ils approchent de sang-froid les malades, sans répugnance et sans précaution. On les voit s'asseoir sur leurs lits, toucher leurs tumeurs et leurs plaies, y rester le temps nécessaire pour s'instruire de leur état, et voir opérer les chirurgiens. Dans les hôpitaux, dans les maisons, dans les places publiques, ils se montrent partout les mêmes. On croirait, dit le *Mémorial*, qu'ils sont invulnérables, et comme des auges tutélaires envoyés de Dieu. Ils refusent l'argent même des riches, et ne reçoivent que des bénédictions. Ces médecins étaient *Chicoyneau, Deidier* et *Verni*.

Peu de jours après, trois nouveaux médecins sont envoyés de Paris par le régent, et la ville reçoit, par mer, des blés qu'on y a fait introduire. Une ordonnance du commandant contribue encore à rassurer le peuple, en prescrivant de faire les vendanges comme de coutume. On croyait que la dernière peste avait cessé par les vapeurs du vin nouveau.

Dans le partage des fonctions des échevins, fait par le même commandant, *Moustier* demeure seul chargé de l'enlèvement des cadavres et de leur sépulture, du soin de faire creuser les fosses, nettoyer les rues, charger les tombereaux, conduire et nourrir les forçats; et l'on ne sait ce qui doit étonner le plus, ou du courage avec lequel il affronte la maladie, ou du bonheur qu'il a de n'en être pas attaqué.

Mais malgré sa constance et son activité, malgré les soins que se donnaient ses trois collègues pour subvenir aux besoins de la ville, malgré tous les efforts du commandant pour y attirer des secours, le 24 de ce mois de septembre, la misère et la calamité étaient à leur dernier période. « Tout gémissait, tout se mourait à la campagne comme à la ville. Ceux que la fureur du mal épargnait, succombaient aux horreurs de la faim et au désespoir. Les sources de la charité étaient taries. Le ciel semblait devenu d'airain et la terre de fer. On n'espérait absolument plus que de mourir. » Ce sont les termes du *Mémorial*. Mais rien ne décourage ni le

commandant, ni les échevins, et tous les travaux sont suivis sans relâche.

Le 26, cet hôpital immense, qu'on élevait dans le jeu de mail, allait être achevé après des peines infinies, lorsqu'un vent du nord, des plus furieux qui fût jamais, en brise toutes les charpentes, et enlève les toiles qui les couvrent. Ce vent fut peut-être, lui-même, le sauveur de Marseille; car, dès ce moment-là, il est visible que la contagion se ralentit.

Le 4 octobre, l'édifice qu'il avait renversé fut rétabli et en état de recevoir des malades. On y ajouta, pour supplément, l'hôpital de la Charité.

Le 7, on s'aperçut que la peste était plus enflammée dans le territoire que dans la ville. On fit défense à ceux du dehors d'y entrer.

Le 8, on commença le travail immense du nettoiement des rues, et ce travail dura un mois.

Le 9, on apprit que le pape avait ordonné, dans toutes les églises de Rome, des prières pour apaiser la colère du ciel sur Marseille, et pour détourner le fléau qui la désolait depuis plus de trois mois. En même temps il y envoyait, en aumônes, trois cent cinquante charges de blé pour être distribuées aux pauvres. L'un et l'autre secours étaient un peu tardifs.

La malignité du mal avait diminué dès le commencement d'octobre. Il s'affaiblit encore de plus en plus jusqu'à la fin de ce mois. Mais alors la disette et la misère étaient extrêmes. Les grains et les denrées n'arrivaient plus aux marchés des barrières. L'argeut manquait abolument. On en demandait à la cour.

Le 1er. novembre, fête de la Toussaint, l'évêque sort en procession, la corde au cou, la croix entre les bras et les pieds nus. Il célèbre la messe en public, sur un autel qu'il a fait dresser; et, après avoir exhorté le peuple à la pénitence pour fléchir la colère de Dieu et pour obtenir la délivrance de la ville, il la consacre au cœur de Jésus. Saint-Charles (observe ingénument l'auteur du *Mémorial*) fit la même chose à Milan, à pareil jour de la Toussaint, lorsque cette ville avait le malheur d'être affligée de la peste.

Le 16 novembre, le prélat, dont on ne peut trop louer la piété, la foi, le zèle et le courage, et qui, durant le temps de la calamité, n'avait cessé d'être au milieu de son troupeau, comme un fidèle et bon pasteur, croit devoir ajouter à tous ses secours spirituels un exorcisme contre la peste.

Le 17, on reçoit enfin de M. Le Blanc et de M. Le Pelletier des Forts ces réponses qu'on attendait si impatiemment depuis près de cinq mois. Ils écrivent à M. de *Langeron* que S. A. R., extrê-

mement touchée du malheur de Marseille, a donné ordre à la compagnie des Indes de lui faire remettre 25,000 piastres, et 1900 marcs d'argent, dont elle veut bien aider cette ville, en attendant de pouvoir lui procurer d'autres secours.

« Il n'est point d'attentions, dit le rédacteur du *Mémorial*, que cet auguste prince n'ait eues pour cette ville infortunée. » C'est évidemment une moquerie ou une timide adulation. « Jamais disette, ajoute-t-il, n'a été plus abondante ; et, dans la crainte de manquer de tout, on n'a jamais manqué de rien. Les grains et les denrées sont venus en telle quantité, qu'il y a depuis longtemps une espèce d'abondance. De la monnaie d'Aix, le premier président a fait toucher diverses fois des sommes très-considérables. Il a fait couper des forêts presque entières pour qu'on ne manquât pas de bois. L'intendant de Languedoc s'est donné des soins pour faire passer à Marseille tous les secours que peut fournir la fertilité de cette province, mais c'est un gouffre que Marseille. »

Je n'ai pas voulu dissimuler cette apologie; mais je la crois dictée, et, dans la même relation, on la voit démentie par tons les faits que je viens d'en extraire sans aucune altération.

Quoi qu'il en soit, dès la fin du mois d'octobre jusqu'au mois de juin de l'année suivante, le feu de la contagion s'éteignit insensiblement. On purifia les navires qui étaient détenus dans le port. On apporta le même soin à purifier les maisons des malades, les hôpitaux, les magasins.

Une partie du blé envoyé par le saint père, car l'un des deux navires avait péri, mit l'abondance parmi les pauvres à qui l'évêque les distribua. Ceux des habitans qui avaient pris la fuite se rassurèrent et revinrent. Les boutiques furent ouvertes, le commerce intérieur reprit son cours (car la crainte rendit plus lentes à se rétablir les relations du dehors). On permit au peuple l'entrée des églises. L'ordre et le calme se rétablirent, et l'on regarda la contagion comme finie au mois de juin 1721.

FIN DU TOME PREMIER.



TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS CE PREMIER VOLUME.

MÉMOIRES.

RÉGENCE DU DUC D'ORLÉANS.

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.









